HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

A L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Imprimerie nationale.

HUS
D683h

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET DOCUMENTS

PAR

HENRI DONIOL

MEMBRE DE L'INSTITUT, DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE NATIONALE

TOME CINQUIÈME

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

ALPHONSE PICARD, ÉDITEUR

LIBRAIRE DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

M DCCC XCII

150969
5-6-19

IMPRIMÉ POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Décision de M. le Garde des Sceaux Martin-Feuillée,
Ministre de la Justice et des Cultes,
approuvant les propositions du Directeur de l'Imprimerie nationale
en date du 8 juin 1884.

DROITS DE REPRODUCTION ET DE TRADUCTION RÉSERVÉS.

L'une des planches de ce dernier volume reproduit la seconde des deux grandes tapisseries de Beauvais que j'ai antérieurement signalées comme passant pour avoir été destinées à Washington [1]. Cette pièce dont l'original, ainsi que celui de la précédente, est d'une exécution remarquable, offre un peu la figuration de l'exposé qui me reste à faire : elle représente la reconnaissance des États-Unis par les nations de l'Europe sous les auspices de la France.

Cependant les huit chapitres qui suivent, et qui terminent l'histoire de notre intervention dans les affaires de l'Amérique, ne conduisent pas jusqu'au moment où la participation des armes françaises à la défaite de l'Angleterre put permettre au Roi, par la plénitude de ses conséquences, de commander au peintre l'allégorie composée là pour les yeux, et à celui-ci de la rendre avec l'ampleur qu'il y a mise. Comme dans la première de ces œuvres, la France, dans celle-ci, est sous les traits de Minerve avec le panache aux trois couleurs de la Maison de Bourbon. Minerve, majestueuse, sereine, est assise sur un trône élevé, au centre d'un paysage plein d'abondance et de lumière. Sur elle plane la Gratitude, parée de ses précieuses fleurs et les répandant à poignée, tandis que le génie ailé de la Victoire accourt, les bras chargés de drapeaux, et que le coursier de la Guerre s'enfuit au loin avec effroi. A droite, sur le soubassement, l'Histoire tient unis en un faisceau brillant l'écu fleurdelisé de la France et ceux des autres puissances, montrant de cette manière aux regards le grand fait accompli. A gauche, le groupe des arts : la

[1] Avant-propos du tome III.

Musique, la Peinture, la Statuaire, célèbrent ce fait glorieux. A leurs pieds, occupant d'un côté à l'autre le plan inférieur du tableau, la Source s'échappe en nappe féconde, le Fleuve est assis tranquille et fort, le Dauphin présage une navigation propice, la Voile, détendue, encore attenante à son mât, vient d'apporter les produits lointains à l'Europe. Les détails qui vont être retracés n'amènent pas le lecteur jusque-là. Ils ne dépassent point la signature des préliminaires de la paix, à la fin de janvier 1783. L'objet qu'avait poursuivi sept années durant le gouvernement de Louis XVI est alors atteint. Ce qui a suivi n'a été qu'une conséquence nécessaire, le complément prévu. Il ne s'est plus agi que de dresser le protocole commun aux belligérants et à leurs alliés : je ne m'étais pas proposé d'aller plus avant.

On verra les deux ministres de France et d'Angleterre convaincus, en négociant cette paix, qu'ils allaient clore définitivement un âge funeste. M. de Vergennes et lord Shelburne s'inspirent des mêmes principes l'un et l'autre. Ils visent l'un comme l'autre à ouvrir à leur pays une carrière en rapport avec les notions morales que leur siècle a répandues. M. de Vergennes se montre de nouveau le ministre qu'ont fait connaître les circonstances précédentes, l'homme d'État supérieur de la politique large, droite, mesurée, solide. Lord Shelburne y déploie, fort au delà de ce qu'on savait de lui jusqu'à présent, voire en Angleterre, l'esprit élevé et le patriotisme viril du citoyen de premier ordre au sein d'une monarchie parlementaire qu'il est resté toute sa vie, dans l'ostracisme où le jeta le grand service d'avoir tiré son pays de la guerre à l'encontre des préjugés qui y régnaient, et surtout à la place des compétiteurs à qui, un moment, il avait ravi le pouvoir.

C'est la première fois que ces négociations sont retracées. On

ne peut, en effet, accepter pour des relations historiques les assertions qu'ont avancées à leur sujet, dans ces dernières années, des Américains pressés d'attribuer aux États-Unis, en la personne de deux de leurs mandataires, le beau rôle au détriment du rôle qu'a rempli la France. Bien plus, un Anglais à qui ses liens étroits avec lord Shelburne auraient commandé de n'être ni incomplet ni inexact en retraçant la vie de ce ministre, l'est resté parce qu'il s'est à peu près contenté des renseignements de ces écrivains, prévenus ou intéressés. Les archives françaises offraient de tout autres indications sur le cours de cette grande affaire; je crois n'en avoir ici laissé échapper aucune. Sans redouter de trop m'étendre, je me suis imposé d'établir absolument la lumière. J'aurais manqué à l'obligation que me créait le grand prix dont l'Académie française a honoré mon livre avant qu'il fût achevé[1], si je n'avais pas scruté tous les documents et tiré d'eux les faits tels qu'ils se produisirent.

L'affaire présentait deux ordres d'intérêt, connexes par le résultat final, mais différents en soi : celui de la paix de l'Angleterre avec le Congrès de Philadelphie et celui de la paix de l'Angleterre avec la France, pour celle-ci infiniment moins que pour les puissances engagées par elle dans son action. Le gouvernement de Louis XVI avait dit cela à plusieurs reprises; aussi, sur son initiative, les négociations se partagèrent-elles en deux courants dès le premier jour, sauf à se rejoindre pour la solution dernière. Toutefois, le courant américain fut arrêté avant l'heure par l'infidélité des représentants du Congrès. La perplexité et l'incertitude se trouvèrent jetées dans la négociation principale, parce que ceux-ci

[1] L'*Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique*, n'étant encore qu'au troisième volume de sa publication, a reçu de l'Académie française le premier prix Gobert au concours de 1890.

traitèrent secrètement sans nous. Qui plus est, les résultats que nous poursuivions en vue de nos alliés et de nous furent amoindris. Pour le désintéressement et pour l'honneur de la France, ce point d'histoire était à marquer à tout jamais : je quitte la plume dans la conviction qu'elle m'a servi à le rendre définitivement certain.

On va assister à des alternatives successivement les plus flatteuses et les plus décevantes. C'est par là que passèrent, jusqu'à la dernière heure, les négociations de la paix de 1783. L'imagination d'un romancier eût difficilement inventé des péripéties plus saisissantes que celles qui se dérouleront aux regards. Elles expliquent que le roi Louis XVI et son gouvernement se soient complu à faire exprimer, encore plusieurs années après, la satisfaction qui respire dans le tableau de haute lice reproduit au cours du présent volume. Ils voulaient marquer le souvenir d'une grande entreprise définitivement heureuse. Heureuse par les résultats moraux, en effet, et ils n'en avaient pas recherché d'autres. Ç'avait été leur conception politique. Conception toute moderne, qui rejetait loin en arrière celle des conquêtes ou des soumissions. Elle semblait destinée à devenir la loi d'une nouvelle époque en Europe, et elle fit école. Jusqu'au moment où les instincts antérieurs reprirent leur empire à la suite des guerres de la Révolution, il n'y en eut pas d'autre[1]. Aujourd'hui, les choses ramènent insensiblement à cette manière de comprendre et de conduire les conflits internationaux : on en connaîtra désormais l'origine.

[1] Toute la première partie de la carrière diplomatique de Talleyrand appartient à cette école. Il en avait appris les principes autour de M. de Vergennes lui-même, avec les Gérard de Rayneval, Montmorin, Bourgoing et plusieurs autres. On ne les lui voit délaisser que lorsqu'ils étaient déjà effacés, recouverts sous les faits nouveaux, et que Bonaparte, en qui ces faits devaient trouver leur grandiose et faut-il dire fatal artisan, apparut en maître utile à servir; il y revint plus tard, comme on retourne à une ancienne et salutaire tradition.

J'ai émis sur M. de Vergennes des jugements que jusqu'ici l'histoire n'avait pas prononcés. Je crois qu'elle les lui devait et que les circonstances dont vont être occupés les chapitres qui suivent les justifieront encore. Dans le vieux fonds de l'Imprimerie royale a été conservé le cuivre qui servait à décorer le plat du portefeuille ou de l'agenda dans lesquels furent souvent contenus ou notés les dépêches, les mémoires pour le roi, dictés à ce dernier grand ministre de l'ancienne monarchie par son patriotisme patient, contenu et si profondément chaleureux sous sa réserve. On trouvera plus loin une planche de ce cuivre. Quelque positif que se fasse l'esprit humain, l'histoire des temps récents aura un jour ses légendes, aussi bien que l'histoire d'autrefois. C'est une satisfaction, en attendant, et quelquefois il est sain, d'en recueillir les reliques [1].

Rochambeau ouvre et clôt en quelque sorte ce cinquième volume. Au frontispice, la photogravure de l'unique portrait du temps qui existe de lui, portrait, je l'ai dit déjà, trop jeune pour sa date; dans la seconde moitié, le texte de la majeure partie de sa correspondance d'Amérique, restée inédite jusqu'à présent. Cette correspondance n'intéressera pas uniquement par l'historique même, jour à jour et dans la plus exacte authenticité, de notre intervention armée au service des États-Unis, et par l'esprit d'initiative avisé, juste, rapide de ce commandant des

[1] Une autre planche de ce volume présente les deux projets de tapisseries du Mobilier national qui devaient rappeler la prise de Brimston-Hill et celle de Pensacola. Ni l'un ni l'autre, quand l'exécution en fut interrompue, n'avaient été placés dans l'encadrement Louis XIV où l'on a vu les précédents. — Le dessin de Brimston-Hill est de Le Paon; dans les portefeuilles 9^{b} 74-75 des Estampes, à la Bibliothèque nationale, il y en a une gravure qui le lui attribue. On pourrait les lui attribuer tous, puisque Yorktown semble bien être de lui, et qu'il était le peintre officiel de ce moment.

troupes françaises, jeté à si grande distance des ordres et ayant besoin du sens politique à l'égal des qualités militaires; on sera frappé du profond sentiment de devoir national qui anima les chefs auxquels nos forces avaient été confiées. Eux et les officiers sous leurs ordres sont mus du même ressort patriotique. Nul écart véritable d'amour-propre ou de rivalité, nulle jalousie pernicieuse; une seule pensée les anime : rendre décisive pour le drapeau de la France cette campagne contre l'Angleterre. Parfois l'expression en est touchante et il semble qu'à cet égard le cœur américain de Washington batte à l'unisson du leur.

L'Angleterre, après nos défaites de la guerre de Sept ans, était aussi forte de ses victoires et aussi maîtresse en Europe qu'a prétendu l'être de nos jours, et passé pour l'être, la puissance érigée au milieu du continent par le traité de paix de 1871. Pour des Français de notre temps, c'est un fait de grand intérêt que le gouvernement à qui Louis XV transmit son triste héritage ait, malgré des finances débiles, avec des moyens maritimes et militaires à peine rétablis, recommencé la lutte contre cette Grande-Bretagne omnipotente, autrement dit tenté d'avoir raison de notre ennemie. C'est un exemple mémorable qu'il y soit parvenu comme il l'avait recherché.

Imprimerie nationale, janvier 1892.

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

POURQUOI LA MÉDIATION NE FUT PAS UTILISÉE.

NOUVEAU CONCERT ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

Probabilité que la guerre allait cesser et attention de M. de Vergennes à le prévoir. — La médiation; visées de l'Autriche qui détournent d'y avoir recours; obstacles élevés contre ces visées par le ministre; comment il s'était fait suivre en cela par l'Espagne; ses soins pour obtenir l'admission des Américains aux conférences; peu d'appui que nous étions, d'autre part, amenés à fonder sur la Russie; dispositions changeantes de Catherine II; suspicions inspirées en conséquence par les médiateurs; dépêche du ministre à ce sujet. — M. de Vergennes pense que les deux Couronnes ne doivent plus compter que sur elles-mêmes; difficultés à craindre pour cela de la cour de Madrid; celle-ci ne regarde qu'à Gibraltar; notre impuissance à rien obtenir d'elle pour Jay. — Mauvaise humeur et mauvais propos qu'il fallait endurer chez notre allié; Charles III est cependant satisfait de nous voir portés à une agression contre la Jamaïque; comment le roi et ses conseillers, malgré l'impatience ressentie par les ministres nouveaux venus, voulaient en finir et se contentaient de la part de l'Espagne de moins qu'il ne lui était demandé. — Réunion nouvelle des escadres espagnole et française et leur nouvelle déconvenue; défaite de Guichen par la croisière de Kepenfeld. — Les deux cours s'accordent néanmoins pour agir ensemble; réponse dilatoire adressée en commun aux médiateurs; réponse plus décourageante encore de l'Angleterre; fausses propositions de paix de cette puissance en vue de rendre les alliés suspects les uns aux autres; la chute du cabinet de Londres change la situation.

Lorsque les derniers soleils de l'année 1781 descendaient vers l'horizon, l'on ne pouvait guère douter, à bien regarder aux choses, 1781.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. que la politique suivie envers l'Amérique avec tant de ténacité par George III ne fût à bout. Les moyens de guerre de l'Angleterre étaient presque épuisés, les probabilités de succès ultérieurs pour ses armes amoindries, les ministres qui avaient été les organes du monarque devant le Parlement et devant la nation frappés par là d'impuissance. Évidemment il se produirait des apparences contraires, de l'hésitation, des délais; mais des yeux clairvoyants devaient préjuger que bientôt tout deviendrait tendance à la paix, comme il avait été visible antérieurement que, secrets ou ostensibles, tous les présages étaient à la guerre. Le roi d'Angleterre, pour se conformer à l'opinion qui s'affirmerait, pour accepter ou pour choisir des organes nouveaux, prendrait certainement des détours. Ayant porté son pays à de tels efforts et des hommes politiques à l'y seconder tellement outre mesure, il donnerait aux situations existantes le temps de se déplacer, aux propensions opposées celui de s'établir; mais assurément le changement arriverait.

Si M. de Vergennes avait immédiatement motivé sur le succès d'Yorktown un appel à nos alliés pour préparer avec nous une campagne qui pût être la dernière, il sentait tout autant le devoir d'être à l'affût des indices que la guerre allait cesser. Des notes qu'il recevait de donneurs d'avis bénévoles ou d'auxiliaires dont il accueillait les services, le montrent attentif à profiter de tous les avertissements, à sonder les dispositions qui se feraient prévoir, afin d'être prêt de son côté à y répondre et, s'il y avait lieu, à les suivre. Qu'était devenue la médiation, tandis que l'année s'achevait ainsi sans qu'il y eût été recouru? Si heureusement trouvée à l'heure où elle annulait les tentatives d'abandon par lesquelles l'Espagne nous paralysait, pourquoi ne l'utilisait-on pas? Cet expédient politique avait perdu beaucoup de son prix aux yeux du gouvernement du roi, presque aussitôt qu'à Madrid l'on s'était décidé à s'y ranger. Un premier mécompte avait été causé par la direction que l'Autriche voulait y donner. Vienne s'était dévoilée très vite comme prétendant accaparer la clef

de cette négociation, conçue par M. de Vergennes pour devenir une sorte de second traité d'Utrecht. On visait là à redevenir l'arbitre du continent en rompant les liaisons nouées par la France avec la Prusse; à cet égard, Madrid n'eut pas des impressions différentes de celles de Versailles. Dès l'abord Joseph II, écrivant à son ambassadeur à Versailles, lui avait indiqué ce but pour visée naturelle[1]. C'est à cause de cela qu'en 1780, à la demande de l'Angleterre, sa cour s'était empressée de se proposer comme médiatrice et que notre refus lui ayant alors fait manquer ce rôle, elle s'était, au premier signe de Londres, montrée heureuse de le remplir avec la Russie. Le ministre très infatué de Joseph II avait obtenu Vienne pour lieu des conférences malgré des objections de notre part et une vive répugnance de l'Espagne, et il voyait déjà son souverain remis ainsi à la tête du continent. De plus, il avait ramené à des termes raisonnables les exigences impossibles émises le premier jour par lord Stormont, décidé aussi le gouvernement de George III à la mesure, nécessaire au préalable, de rappeler de Madrid Cumberland : il avait donc hâte d'ouvrir des opérations qui le désignaient à lui-même comme le réparateur glorieux des dédains jetés sur Marie-Thérèse et des atteintes portées à son œuvre[2]. On eût dit que ce n'était pas le gouvernement de 1781.

[1] Lettre du 10 janvier 1781; l'Empereur s'y demande si la France « osera le prendre pour « médiateur avec la Russie sans l'intervention « du roi de Prusse », ce qui, dit-il, « est le plus « grand bien qu'on puisse tirer de cette média- « tion ». Toute la correspondance secrète de Mercy-Argenteau avec lui s'inspire de cette idée, et elle est confirmée en cela par la correspondance d'office de l'ambassadeur. Une des premières dépêches de celui-ci (21 janvier 1781) explique le plan à suivre ou déjà suivi dans ce sens.

[2] Dans une dépêche du 15 mars 1781 à Montmorin, M. de Vergennes se plaît à dépeindre le caractère avantageux du prince de Kaunitz. Informant l'ambassadeur que les dispositions de l'Espagne, défavorables à la médiation en elle-même ainsi qu'au choix de Vienne pour lieu des conférences, ont excité dans cette capitale moins que de la satisfaction, il ajoute : « Je n'en suis nullement surpris; « M. le prince de Kaunitz, toujours plein de « lui-même, n'avait pas mis en doute que l'opi- « nion qu'il croit aussi solidement que légitime- « ment établie de la supériorité de ses lumières « et de la fertilité de son génie ne fît dis- « paroitre toutes les difficultés qui pourroient « retardér l'acceptation d'une médiation dont « il auroit la principale direction, et ne le mît « bientost en possession du rôle glorieux que son

1781. Catherine II, mais lui, qui avait proposé la médiation[1]. Il ne cessait de la précipiter; il parlait d'autorité pour son comédiateur; il voulait entamer les conférences sans qu'eussent été fournies des bases au sujet desquelles les intéressés pussent donner leur avis[2].

A Versailles, naturellement, on se mettait en travers de ce zèle, dont le but se devinait. M. de Vergennes avait insisté à Madrid pour faire accepter l'entremise des deux cours, puis la fixation de la capitale de Joseph II pour siège des conférences; mais il montrait à cette heure l'à-propos de se retenir, en présence de l'empressement du ministre de l'Empereur. Qui plus est, il avait, à l'extrême déplaisir de Vienne, conduit la cour de Madrid à avoir un ministre auprès de Frédéric II. Beaucoup de mauvaise humeur provenait de tout cela chez le prince de Kaunitz; son souverain en ressentait de même et naturellement leur correspondant confidentiel commun, l'ambassadeur en France. Leurs lettres secrètes respectives, même les offices de ce dernier, en sont remplis. A la fin, le désappointement y est amer, et cette correspondance, si l'on s'y fiait, laisserait sur M. de Maurepas et sur M. de Vergennes des impressions singulières, ce qui serait se tromper. Son but bien visible est d'ailleurs de rendre la Reine un pur instrument de l'Autriche sur le trône de France[3].

« amour-propre se propose. Après cela il n'est pas « étonnant que ce mesme amour-propre ait été « affecté des restrictions que la cour d'Espagne « semble mettre à une acceptation pure et « simple; mais le motif de ces restrictions va « cesser s'il est vrai, comme M. le prince de « Kaunitz l'assure, que le ministère Bq̃ue a « rapelé le sieur de Cumberland. » (*Espagne*, t. 602, n° 158.)

[1] Montmorin émet justement cette observation le 29 janvier, et ajoute qu'elle n'avait pas échappé au roi d'Espagne et à son ministre. (*Ibid.*, n° 60.)

[2] M. de Kaunitz avait fait dire presque comminatoirement à Madrid par son fils, qui y représentait l'Autriche, que les conférences se tiendraient à Vienne; que les ministres résidant dans cette capitale, autrement dit lui-même en première ligne, seraient les mandataires naturels; qu'on proclamerait l'armistice, après quoi l'on fixerait les préliminaires. (Rapport de Montmorin, du 29 janvier.)

[3] L'éditeur de la *Correspondance secrète de Mercy-Argenteau* paraît n'avoir pas pris connaissance des documents français de la même heure. Dans les notes que le texte lui a suggérées, il s'en est rapporté aux appréciations de cet ambassadeur, en étayant souvent les dires de ce dernier sur ceux de Bezenval, complaisant, sinon agent d'intrigue pur et simple autour de

Comment et dans quel dessein le ministre de Versailles avait-il amené à le suivre ainsi le cabinet de Madrid, très en défiance dès l'abord contre une paix dont il ne serait pas le maître, et conséquemment contre la médiation, dans la crainte de ne pas s'y voir allouer ce qu'il souhaitait[1]? il est à propos de le dire. Cette raison, qu'il était « d'un grand intérêt pour les deux Couronnes de céder à la nécessité des circonstances et de ne pas laisser aux Anglais le mérite de se prêter seuls à une médiation dont il paraissait plus que difficile que nous refusions l'ouverture », avait premièrement convaincu le Pardo. Sur la question du lieu des négociations, un motif non moins déterminant, pour le Roi Catholique et M. de Floridablanca, était résulté de l'observation de M. de Vergennes que « la Russie elle-même et l'Angleterre avaient admis la proposition de Vienne pour siège des réunions[2] ». Le cabinet de Versailles avait du reste agi à l'égard de celui de Madrid dans la plus complète communauté, lui communiquant sa correspondance avec nos ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg, celle des ministres de Joseph II et de Catherine, et il avait insisté comme s'il se fût agi de nous-mêmes afin que les vues de l'Espagne sur Gibraltar restassent, dans les futures conférences, un élément obligé de discussion. Il avait à obtenir beaucoup du gouvernement de Charles III. Il fallait que l'Espagne ne parût pas moins attachée que nous à ce qui restait le point capital pour nous : l'admission des délégués américains aux conférences, et il y était parvenu. Aux yeux de M. de Vergennes, ce n'était pas seulement la suite nécessaire des voies 1781.

Marie-Antoinette. Comme c'était surtout avec l'Espagne que nous avions un intérêt dans la médiation, c'est la correspondance de M. de Vergennes avec Montmorin qui exprime le sentiment du gouvernement de Louis XVI sur ce sujet et explique soit le langage, soit l'attitude des conseillers du roi avec l'ambassadeur de Joseph II, soit les dépêches de Versailles à notre ambassadeur à Vienne.

[1] Montmorin motive avec précision cette défiance, dans ses rapports du 29 janvier et du 6 février (ce dernier, *Espagne*, t. 602, n° 74); M. de Vergennes de même, dans une dépêche postérieure qui résume les négociations entre les deux cours. (12 avril 1781, *Ibid.*, t. 603, n° 21.)

[2] Dépêches des 15 et 26 mars 1781. (*Ibid.*, t. 602, n°s 158 et 193.)

1781. où il avait dirigé les États-Unis et la conséquence des engagements par lesquels le gouvernement du roi se tenait pour moralement lié avec eux; c'était la sanction par l'Europe de notre entreprise contre l'Angleterre, de notre conduite depuis le commencement, des changements que cette entreprise avait eu pour but d'établir dans les conditions générales du continent. Nous pouvions d'ailleurs nous montrer d'autant plus résistants à Vienne que nous nous appuyions sur l'Espagne [1], et nous avions trouvé Madrid en garde tout autant que nous l'étions nous-mêmes contre l'idée qu'auraient peut-être les médiateurs d'imposer un armistice dans les conditions préliminaires, comme contre un piège tendu au profit de l'Angleterre. M. de Vergennes avait pensé, dès le premier jour, que l'armistice assurerait tout uniment à la Grande-Bretagne la latitude de reprendre la guerre quand elle le voudrait, après avoir reconstitué ses moyens et avec des chances meilleures; il ne faiblit pas dans cette opinion.

[1] Tout ceci est justifié par une dépêche que M. de Vergennes écrit à Montmorin à la date du 12 mai 1781 : « Vous rendés compte, M., « par la lettre n° 28 dont vous m'avés honoré « le 24 du mois dernier, de l'usage que vous « avés fait auprès de M. le Cte de Floride Blanche « de ma correspondance avec nos ministres à « Vienne et à Pétersbourg, que je vous avois « prié de lui communiquér. L'uniformité de « langage et de conduite des deux Couronnes « ne pouvant que leur donnér une force reelle « dans la négociation de la paix, et ne voulant « rien laissér à desirér de notre part à notre « allié de tout ce qui peut lui presentér le té- « moignage de notre entière confiance, je joins « ici, M., la copie de deux lettres de M. le B^on « de Breteuil des 11 et 19 du mois dernier et « de mes réponses. Je n'anticiperai pas sur vos « réflexions et sur celles de M. le Cte de Floride « Blanche, mais il me paroit d'autant plus essen- « tiel que celui-ci voie les pièces, qu'elles sem- « blent mettre dans le plus grand jour les inten- « tions, les vues et les desseins du ministère « autrichien. Si jamais nous nous en étions « promis quelque faveur, ce sera notre faute si « nous n'en sommes pas pleinement désabusé. « Soit partialité de M. le P^ce de Kaunitz pour « l'Angleterre, soit envie démesurée de mettre « en activité une médiation qui flatte son orgeuil, « il n'est que trop sensible, M., qu'il croit avoir « droit aux plus grands sacrifices de notre part. « Il en est cependant d'une nature auxquels il « seroit impossible de se prêtér; tel seroit celui « de donnér les mains à l'ouverture du Congrès « sans aucun préalable, ni pour la satisfaction « de l'Espagne, ni pour l'admission du plénipo- « tentiaire américain.

« Des vûes aussi insidieuses doivent sans « doute nous affermir dans la demande qu'avant « tout les médiateurs s'occupent de l'établisse- « ment de bazes propres à assurér l'issue de la « négociation; c'est une bonne position que « nous avons prise; il faut la tenir le plus que « nous pourrons. » (*Espagne*, t. 603, n° 74.)

Les deux Couronnes avaient donc eu promptement des raisons communes de rester froides, presque raides, quant à la médiation. Au milieu de mai encore, M. de Vergennes marquait fermement qu'elles devaient garder cette attitude. Joseph II voyageait dans ce moment-là aux Pays-Bas; il était question d'un court séjour à Versailles au retour : « J'ignore, écrivait le ministre le 14 mai à Mont-« morin, si cette visite couvrira des vues politiques, mais l'Empereur « nous trouvera bien préparés à ne pas nous laisser faire illusion. » Peu après, des motifs de nous sentir fort découragés dans notre confiance dans la Russie s'étaient ajoutés à ces raisons communes. A la cour de Catherine II, l'Angleterre n'était pas demeurée sans réagir par ses intrigues contre l'impulsion sous laquelle l'Impératrice avait proclamé le principe de la liberté des mers et donné le signal de la ligue des Neutres. La soudaineté de cette impulsion ne rendait pas M. de Vergennes sans craintes d'un retour. Il l'écrivait à Montmorin dès le 22 janvier, à propos de la situation créée à la Hollande par la déclaration de guerre du roi George [1]. Peu après, Catherine manifesta du penchant pour Joseph II, et un traité d'amitié entre Vienne et Pétersbourg fut entrepris. Les Pays-Bas avaient paru devoir être vraiment soutenus par elle, mais en mars déjà il était à craindre qu'elle ne se bornât à leur offrir ses bons offices entre eux et l'Angleterre [2], et son gouvernement était ou semblait être avec celui de Joseph II pour l'idée de l'armistice, dans laquelle M. de Vergennes ne voyait pas sans fondement la perte de tout le terrain gagné par la France et de toute l'œuvre politique qu'il avait pensé établir sur la liberté 1781.

[1] *Espagne*, t. 602, n° 47. — Le ministre exprimait là le vœu ardent que la Ligue prît les Provinces-Unies sous sa protection, leur acte d'accession ayant été signé, et nous dispensât de cette tâche. « Nous saurons incessamment à « quoi nous en tenir, disait-il, à moins que le « changement de scène que le manifeste de « la cour de Londres a amené n'en ait opéré « dans les dispositions de Catherine 2de. Je suis « porté à croire que non, lorsque je considère « le caractère de cette princesse; cependant je « ne suis pas sans inquiétude à cet égard. » La même inquiétude est manifestée par lui le 30. (*Ibid.*, n° 64.)

[2] Dépêche du 15 mars à Montmorin. (*Ibid.*, n° 157.)

1781 maritime[1]. Évidemment le cabinet de Londres trouvait dans la cour de Vienne un auxiliaire pour ramener à lui la cour de Russie. Bientôt la retraite de cette dernière s'était accusée davantage. Au mois d'avril, notre ambassadeur auprès d'elle informait Versailles d'intentions ou de vues de M. de Kaunitz les moins propices pour les deux Couronnes; en même temps, les nouvelles qu'il donnait sur les dispositions actuelles de Catherine II et sur le désarroi politique qui s'ensuivait dans son gouvernement étaient de nature à préoccuper; M. de Vergennes manda confidentiellement à Montmorin que « la fermentation et l'intrigue étaient là extrêmes; que les opinions s'y combattaient et interceptaient toute bonne solution; que battue par des vents contraires, par son amour pour la gloire et sa facilité pour ses favoris, l'Impératrice hésitait et ne déterminait rien; qu'elle paraissait toujours tenir à la neutralité armée et négligeait les moyens de la faire respecter; qu'elle augmentait le nombre des confédérés, venait d'y introduire le roi de Prusse, regardait les Hollandais comme partie intégrante de l'association bien qu'ils fussent en guerre avec l'Angleterre, exigeait d'eux toutes les formalités de la convention et ne témoignait encore d'aucune disposition pour les rétablir dans la condition de neutres ni pour leur prêter les secours que cette convention leur assurait[2] ». Deux jours

[1] Dépêche du 26 mars au même. (*Espagne*, t. 602, n° 193.) — « Je vous avoue que je verrais avec la peine la plus réelle qu'une pareille proposition pût trouver faveur d'aucune part, écrivait le ministre. Si l'on suspend les hostilités pour un terme d'un, deux ou trois ans, les Anglois profiteront de cet intervalle pour se faire un parti en Europe et pour se ménager le moien de recommancer la guerre sur un sisteme tout différent de celle qu'il est interressant de finir. J'ai d'autant plus lieu, M., d'être surpris que l'idée d'un pareil armistice ait pris naissance en Russie qu'elle paroit aussi oposée aux vues de Catherine 2de qu'à nos propres intérêts. Les Anglois ne s'occuperoient pas moins à divisér la confédération du Nord qu'à nous susciter des ennemis continentaux, et bientost le projet si recommandable de l'établissement du code maritime seroit anéanti. J'espère, M., que nous aurons plus de lumières au retour du courrier qui a porté à Vienne et à Pétersbourg la réponse de la cour d'Espagne et que nos deux cours mieux éclairées pourront définitivement fixér la marche qu'il leurs conviendra de suivre. »

[2] Dépêche du 12 mai. (*Espagne*, t. 603, n° 74.) — Le même jour, un pli supplémentaire moins développé disait à l'ambassadeur : « Je n'ai rien à ajouter, M., à ce qu'une des

après, sur un nouveau rapport de notre agent, le ministre récrivit 1781.
que ses inquiétudes n'étaient « ni dissipées ni affaiblies et qu'il ne pouvait se promettre rien de bon du chaos d'intrigue qui fermentait ». « Je prévois avec douleur, ajoutait-il, que la gloriole finira par l'emporter sur la solide gloire; ce pourra bien être fait de celle-ci si le comte Panin, excédé des dégoûts qu'on lui prodigue, effectue son projet de retraite; » puis, traçant du comte un portrait en rapport avec les choses heureuses que la participation de ce dernier lui avait permis d'accomplir, expliquant qu'à tout le moins on avait avec lui un système sur lequel il était sûr de compter tant qu'il y serait, au lieu que le système qui succéderait était inconnu, il donnait cours à l'affliction dont il se sentait pris jusqu'à ajouter : « La Cour de Russie, « désormais en proie au choc de passions d'autant plus effrénées « qu'elles seront peut-être plus viles, pourra bien ne plus être qu'un « théâtre de contradiction, d'injustice et d'ineptie. En voilà assés sur « cette dégoutante matière[1]. »

Or, presque aussitôt après ce moment, il était devenu visible que,

« dépeches de cette expédition renferme tou- « chant la négociation que l'on cherche a éta- « blir a Vienne; j'ai épuisé tous les details à ce « sujet; je voudrois en avoir de satisfaisants à « vous donner touchant les dispositions de l'Im- « pératrice de Russie, mais tout ce qui nous « revient de ce pays-là et de différens autres « endroits ne nous autorise pas à partager l'es- « pérance que le Cte de Floride Blanche conçoit « que l'Impératrice de Russie seroit à la veille « de changér son role de puissance médiatrice « en celui de puissance belligérante. Il y a eu « un moment, M., où cette révolution sembloit « assés probable, mais l'intrigue du P^ce Potem- « kin, fomentée et soudoyée par M. Harris et « peut-être par un autre ministre étranger, pa- « roit avoir rallenti l'ardeur de Catherine 2de « pour le sistème qu'elle sembloit affectionnér; « rien n'est encore prononcé, mais je vois les « Hollandois et même le Roi de Prusse fort in- « quiets de l'événement. On prétend que M. de « Panin est singulièrement degouté et qu'il « médite sa retraite. Si elle avoit lieu, il n'est « pas douteux que l'entousiasme pour l'Angre « reprendroit bientost le dessus. Vous savés que « celui de l'Impératrice pour l'Empereur paroit « trés decidé; celui-ci ne feroit pas une contre- « partie à notre avantage. » (*Espagne*, t. 603, n° 76.)

[1] Dépêche du 14 mai. (*Ibid.*, n° 81.) — M. de Vergennes y faisait ce portrait du comte Panin : « Quoique ce ministre ne se distingue « point par des talens rares et qu'il n'ait point « du tout l'activité nécessaire à sa place, il se « recommande sur tout par une grande sagesse « de principes et de vues et par une loiauté bien « faite pour lui assurér l'estime et la considé- « ration publiques. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. suivant un mot du ministre, nos médiateurs communs étaient « bien « plus empressés de se saisir de nos intérêts que de les favoriser[1] ». M. de Vergennes tenait ce langage à Montmorin le 31 mai, dans un pli particulier accompagnant une dépêche de sa main où il discutait les ouvertures que ces médiateurs venaient de faire officiellement à Versailles, à Madrid et à Londres. Ouvertures vagues sur les points que les deux Couronnes avaient chacune le plus d'intérêt à voir préciser, mais comportant par contre d'une manière formelle l'armistice, jusque-là repoussé également de l'une et de l'autre. La Russie ne nous avait donc guère défendus. « Après avoir arboré les principes les plus conformes aux lois de l'humanité et à son amour pour la gloire, écrivait le ministre, Catherine II s'en relâche; soit caprice, soit séduction, elle paraît porter aujourd'hui vers les Anglais la propension qu'elle montrait auparavant pour nous. » En quoi les ouvertures semblaient vagues, c'était en ce qui touchait d'abord l'Espagne, puis l'admission des représentants de l'Amérique aux conférences. Fidèle à marcher d'accord avec M. de Floridablanca en tout ce qu'on souhaitait à Madrid, M. de Vergennes lui faisait remettre de nouveau par Montmorin la copie de tout ce qu'il avait mandé à Pétersbourg et à Vienne et de ce qu'il en avait reçu. En échange, à la vérité, il voulait être appuyé par le gouvernement de Charles III au sujet des délégués américains. Sa dépêche atteste une fois de plus que les intentions de Versailles à l'égard des États-Unis n'avaient en rien changé. Il y est sensible également que la médiation en elle-même devenait fort incertaine, à moins que les évènements n'obligeassent les deux Couronnes à subir les conditions qu'elles redoutaient. Ni les propositions qui leur étaient présentées comme préliminaires ne pouvaient, désormais, être tenues pour acceptables, ni la bonne foi et les intentions de ceux qui les posaient pour exemptes de suspicion. Le ministre du roi indiquait déjà la pensée, qu'il n'allait guère tarder à formuler, que les deux

[1] Lettre particulière. (*Espagne*, t. 603, n° 108.)

Couronnes ne devaient plus compter que sur elles-mêmes. Précédemment, on a été témoin de la satisfaction de M. de Vergennes à annoncer l'intervention des cours du Nord; il faut l'entendre expliquer à Montmorin, pour qu'il en fasse part au gouvernement de Charles III, les raisons de refuser qui mettaient fin, à vrai dire, quoiqu'il dût en être encore question, à l'expédient politique conçu et dressé si opportunément le jour où il s'était produit : 1781.

Versailles, le 31 may 1781.

Je ne serai pas le premier, M., à vous instruire des ouvertures pacifiques que les cours de Vienne et de Pétersbourg viennent de faire au Roi par le canal de leurs ministres qui résident ici; elles sont portées à Madrid par un courrier autrichien parti d'ici le 28 au soir, et il est vraisemblable que M. le Cte de Floride Blanche vous en aura déjà fait connoitre la teneur lorsque cette expédition vous parviendra.

Comme le Roi ne veut s'arretér à aucune opinion avant de connoitre à fond celle du Roi son oncle, Sa M^té^ m'ordonne de vous envoyér les deux pièces ci jointes, l'une présente quatre articles pour servir de baze à la négociation pour le rétablissement de la paix générale, et l'autre des observations dites verbales sur ces mêmes articles.

Avant de les analisér je crois devoir observér que le redacteur en annonçant vouloir se rapprochér des intentions des puissances belligerantes les élague d'une maniere à les rendre en quelque sorte méconnoissables.

L'article premier présente deux membres. Le premier qu'il sera traité à Vienne par les soins des médiateurs de tous les objets que les parties belligérantes jugeront à propos d'y proposér. Je ne me permettrai pas de pressentir le jugement que la sagesse éclairée du cabinet d'Espagne en portera, mais cette généralité ne me semble nullement répondre à la manière franche et précise dont M. le Cte de Floride Blanche s'est expliqué touchant la cession de Gibraltar et les conditions auxquelles le Roi son maitre se prêteroit à la formation d'un Congrès.

Le second membre de cet article semble plus raproché de nos vues, mais il n'explique pas suffisament comment le ou les députés américains seront admis au Congrès et dans quelle capacité ils y seront reconnûs. Nous ne

1781. pouvons pas exigér sans doute que l'Angre avoue et prononce immédiatement leur indépendance, mais nous ne pouvons pas aussi engagér les Américains à aucune démarche qui caractériseroit une renonciation à cette même indépendance, et à consentir de ne paroitre au Congrès que comme des sujets humiliés qui viennent implorér la miséricorde de leur ancien maître. Nous ne pouvons donc nous dispensér d'insistér que leurs pleins pouvoirs soient visés et qu'ils soient admis eux-mêmes dans la qualité de plénipotentiaires du Congrès. Cet objet nous étant direct je n'en fais mention ici que pour prévenir l'Espagne sur l'explication que nous sommes dans la nécessité de demandér. Sa M^té^ espère que le Roi son oncle voudra bien recommandér à ses ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg d'apuyér sur la nécessité de cette explication. Les ministres du Roi dans ces deux mêmes cours auront l'ordre d'y tenir pour tout ce qui sera relatif à l'Espagne le langage qui sera prescrit aux siens.

L'article second n'est par lui-même sujet à aucune difficulté lorsqu'on sera d'accord sur le premier.

Il n'en est pas de même du troisième, qui énonce la proposition d'un armistice; celle-ci présente de si grands inconvéniens qu'on peut s'étonner que les médiateurs se soient autant pressés qu'ils l'ont fait de la mettre en avant, surtout connoissant les sentimens réunis des cours de France et d'Espagne. Il n'est pas présumable que les médiateurs regardent comme des préliminaires suffisans leurs ouvertures pacifiques; à les considérer dans le sens le plus avantageux, ce sont tout au plus des bases sur lesquelles on pourroit asseoir un jour des préliminaires, et, comme je l'ai dit à M. le Cte de Mercy, *si ce sont des préliminaires, ils sont de forme et non de fonds,* et c'est cependant ces derniers qu'il faut établir avant de convenir d'un armistice.

Je pense que ce n'est pas sur ce point-là que les Anglois chicanneront. L'armistice peut leur paroitre desirable parce qu'ils ont beaucoup plus à espérér qu'à craindre du bénéfice du tems et des accidens qui en sont la suite. Il n'en est pas de même de la France et de l'Espagne, qui auroient tout à perdre et rien à gagnér en temporisant. La situation de l'Europe ne peut plus s'améliorer à notre avantage; elle ne peut, au contraire, que se détériorer. Quoique depuis quatre ans nous tenions toutes les puissances de l'Europe dans un état d'observation qui nous garentit du moins leur im-

partialité si ce n'est un intérest reel au succès de notre cause, il ne faut pas 1781.
se dissimulér, M., que ce sentiment, qui n'est que l'effet de quelques circonstances que l'orgueil et l'avidité des Anglois ont fait naître, n'est pas le garent de la cessation de la jalousie dont l'Europe a été si longtems travaillée contre la maison de Bourbon; elle respire encore dans plus d'un cœur et peut-être ceux des médiateurs n'en sont-ils pas exemts. Considérons encore que l'Impératrice de Russie, après avoir arboré les principes les plus conformes aux loix de l'humanité et à son amour pour la gloire, s'en relasche journellement et, soit caprice, soit séduction, semble faire portér aujourd'hui sur les Anglois la propension qu'elle montroit il y a peu de tems pour nous.

Si à ces réflexions générales on en joint de plus particulières, elles concourrent toutes également à nous demontrér combien l'armistice nous seroit funeste. Je ne m'arrêterai pas ici à detaillér les inconvéniens qui en resulteroient ainsi que du *statu quo* pour l'Amérique; ils sont sensibles, et comme l'Espagne ne prend qu'une part très indirecte au sort futur de cette république naissante, ce n'est pas sur ce qui la regarde que nous devons nous attachér à fixer ses regards, mais il est d'autres points de vûe qui sont de nature à devoir les arretér. . . . . .

Espagne, t. 603, n° 107.

Une lettre particulière dont M. de Vergennes faisait suivre cette dépêche portait en terminant : « Les nouvelles de Russie ne s'amé-« liorent pas. M. de Panin doit être parti le 21 de ce mois pour sa « campagne. Son congé est de quatre mois, mais à moins de circon-« stances graves, on prévoit qu'il pourra être infiniment plus long[1]. »

[1] Dans ce pli tout privé, le ministre précisait comme il suit à l'ambassadeur sa dépêche du 31 mai : « Je n'ai rien à ajouter, M. le Comte, « à mon expédition de ce jour. M. le Cte de « Floride Blanche jugera sans doute comme « nous, d'après les propositions des médiateurs, « qu'ils sont bien plus empressés de se saisir de « nos intérêts, que de les favoriser. Tenons nous « pour dit qu'ils ne négligeront rien pour nous « sortir de la ligne de nos mesures. Une fois « avertis, c'est à nous à nous tenir en garde « contre les piéges qu'ils pourront nous tendre. « Je ne crois pas qu'il faille nous presser infi-« niment de répondre; la matière mérite bien « qu'on y pense très sérieusement. Elle fixe dans « ce moment toutes mes pensées, je ne cesserai « même de m'en occuper constamment, mais « je ne m'arrêterai à aucune opinion détermi-« née, avant de connaître celle de M. le comte « de Floride Blanche. Il en est cependant une,

1781. Un mois plus tard, les dispositions étaient devenues si sensiblement moins bonnes que le ministre du roi considérait comme évanouis les avantages laborieusement cherchés l'année d'auparavant dans l'appui de cette puissance. C'est en chargeant Montmorin de communiquer encore d'autres informations pareilles à M. de Floridablanca qu'il parlait de la convenance de nous replier sur nous-mêmes. « Je ne me « livrerai pas à des réflexions douloureuses sur un changement de « conduite aussi inconcevable, écrivait-il à l'ambassadeur, mais nous « ferons très bien de ne compter que sur nous-mêmes pour sortir « honorablement de l'engagement dans lequel nous nous trouvons, « et c'est le cas de déployer toute notre énergie comme tous nos « moyens [1]. » Il y avait longtemps que le gouvernement du roi dépensait ses soins à obtenir de l'Espagne que les deux Couronnes employassent enfin leurs forces respectives à une campagne en commun plus étudiée que les précédentes, mieux conduite et décisive par là même. C'étaient là ces « autres points de vue » auxquels il souhaitait d'attirer désormais Madrid.

Nous devons ici revenir un peu en arrière. Une correspondance d'office presque de chaque jour, depuis la fin de 1780, complétée ou commentée par nombre de lettres privées ou de notes de M. de Vergennes et de Montmorin, témoigne de ce qu'il fallut aux conseillers du roi de patiente constance dans les vues, de volonté et de souplesse dans les efforts, contre les faux-fuyants, les détours, l'hésitation naturelle ou voulue du Roi Catholique et de son premier ministre, avant d'obtenir des réponses un peu précises sur le plan d'opérations de l'année 1781 [2]. Ces derniers pensaient à Gibraltar et ne visaient presque à rien sinon à cette forteresse. Sur tout ce qui ne

« qui m'entraîne malgré moi, c'est de regarder « l'armistice comme le plus dangereux écueil « contre lequel nous pouvons donner. » (*Espagne*, t. 603, n° 108.)

[1] Autre lettre particulière du comte de Vergennes à Montmorin, à la date du 18 juin 1781. (*Ibid.*, n° 163.)

[2] *Ibid.*, t. 601, 602 et 603.

leur paraissait pas les y conduire ou les y aider, et à plus forte raison 1781.
sur ce qui semblait les en écarter, ils se réservaient ou se refusaient. Joindre les vaisseaux de l'Espagne aux nôtres pour recommencer la descente en Angleterre, « une autre promenade dans la Manche », disait Charles III[1], ou pour une nouvelle campagne sur l'Océan, c'était les dévoyer; à leurs yeux, leurs forces maritimes appartenaient à ce rocher du détroit, qu'ils voulaient reprendre et que les marins anglais savaient secourir toujours à temps. Au lieu de chercher à le conquérir ailleurs dans une victoire commune, ils ne concevaient que le « blocus impossible de cette place journellement rafraîchie et ravitaillée[2] », et ils voulaient que comme eux nous y vouions nos forces. Aussi Montmorin, las du rôle ingrat qu'il remplissait, rappelait-il avec raison ce mot de son ministre, que « Gibraltar était un excellent allié pour les Anglais[3] ». Une opération dans les mers d'Amérique qui n'assurerait point à l'Espagne les places de la Floride ne souriait pas davantage à Madrid, et surtout nous avions dû renoncer à obtenir là le moindre appui financier au profit des États-Unis et à nous mêler un peu ouvertement des négociations de leur représentant accrédité à Madrid. Assumer davantage une part quelconque dans l'échec à peu près continuel éprouvé par les demandes de cet agent du Congrès auprès de M. de Floridablanca semblait inutile à M. de Vergennes. Le 12 avril, indiquant une fois de plus cette ligne de conduite à Montmorin, il lui disait avoir encore récemment engagé La Luzerne à la suivre dans ses conversations à Philadelphie; il n'empêchait pas l'ambassadeur d'essayer de ramener le premier ministre à des vues plus favorables, mais ne croyait point qu'il pût espérer d'y réussir. C'était à propos des 6 millions que le roi venait

[1] *Espagne*, t. 601, n° 40; rapport de Montmorin.

[2] Dépêche de M. de Vergennes à Montmorin, du 12 avril 1781. (*Ibid.*, t. 603, n° 21.)

[3] Rapport du 12 mars 1781 : « Il y a longtemps, Monsieur le Comte, que vous m'avez « dit que Gibraltar était un excellent allié pour « les Anglois. Cet allié leur devient de plus en « plus d'une très grande utilité. Dieu veuille « qu'il ne devienne pas une seconde fois la « cause d'un grand désastre pour l'Espagne. » (*Ibid.*, t. 602, n° 145.)

1781. de donner à l'armée américaine et de l'emprunt qu'il allait négocier en Hollande pour le Congrès. « Je laisse à votre prudence », écrivait-il :

Je laisse à votre prudence de communiquer ou de taire cette détermination à M. le comte de Floride Blanche : peut-être engagera-t-elle ce ministre à être moins parcimonieux vis à vis de M. Jay. Si vous lui en parlez, tâchez, je vous prie, de lui faire sentir que si nous faisons la guerre pour les Américains, ils la font pour la cause commune, que par conséquent il est de l'intérêt des deux Couronnes de les mettre en état de la faire efficacement; mais je crains bien que vous ne prêchiez dans le désert.

M. de Vergennes n'était pas seulement bien fixé sur les partis auxquels M. de Floridablanca était arrêté; il en pressentait des difficultés pour le gouvernement du roi, et en effet elles ne manqueront pas au moment décisif[1]. En attendant, il fallait subir et surmonter les défiances du ministre de Charles III, l'injustice avec laquelle son caractère le portait à les manifester et à envenimer l'indécision de son souverain.

[1] Cette dépêche du 12 avril répondait à des rapports découragés de Montmorin. Elle approuvait l'ambassadeur des efforts qu'il tentait à Madrid en faveur des démarches de Jay, le félicitait d'avoir obtenu un petit résultat, d'autant plus que nous n'étions pas en situation d'aller au delà de ce que nous avions fait déjà pour le Congrès, et que Franklin, le sentant, s'abstenait de rien demander davantage. M. de Vergennes s'exprimait d'abord comme il suit au sujet de M. de Floridablanca : « Il y a long-« temps, M., que je suis convaincu que M. le « Cte de Floride Blanche a des principes erro-« nés à l'égard de l'Amérique; qu'il est secrè-« tement contraire à l'indépendance des États-« Unis et qu'il nous causera autant qu'il sera « en son pouvoir des embarras lorsqu'il sera « question de traiter cette matière vis-à-vis de « la Grande-Bretagne. Dans cet état des choses « je pense que nous tenterions vainement de « convertir M. de Floride Blanche, et que nous « n'avons rien de mieux à faire que de mainte-« nir avec fermeté le système que nous avons « adopté relativement aux Américains et d'aban-« donner au tems et aux circonstances la con-« version de ce ministre : je crois que le mé-« contentement qu'il a des procédés insidieux « de l'Angre pourra y contribuer pour quelque « chose. Je n'entre dans aucune discussion sur ce « qu'il vous a dit par rapport au *statu quo* parce « qu'elle seroit prématurée; mais j'espère que « lorsque nous traiterons cette matière je serai « en état de démontrer toute prévention mise « à part que l'Angre ne sauroit être maintenüe « dans la possession de New-York. » (*Espagne*, t. 603, n° 25.) On voit là une fois de plus combien peu, même alors, Versailles était porté à s'en tenir au *statu quo* pour les États-Unis.

Le comte d'Aranda, non moins ardent qu'à une autre époque à pousser son gouvernement, entendait peut-être mal ce qui se disait à Versailles; il le rapportait en tout cas de manière à laisser Madrid redouter que par lassitude nous ne nous jetions dans une paix quelconque, nous souciant peu de ce qui en adviendrait pour l'Espagne. Les plus désagréables propos s'ensuivaient de la part de M. de Floridablanca. Avec sa véhémence ou sa mauvaise humeur si aisément excitable, il affirmait à Montmorin que nous voulions forcer l'Espagne à la paix au mépris des satisfactions qu'elle attendait, que sans nous inquiéter d'elle nous ferions par fatigue une paix telle quelle, qu'il le savait par les rapports du comte d'Aranda et aussi par ceux de ses espions à Londres. A tout cela il était nécessaire de n'opposer que des explications mesurées et de mettre encore des conseils utiles dans des réponses où difficilement il n'eût pas été sensible que les ministres du roi étaient blessés. Ces qualités sont loin de manquer à la correspondance de M. de Vergennes en ce moment-là [1]. Les dispositions ne s'étaient montrées meilleures à Madrid que lorsqu'on y avait connu les instructions emportées par le comte de Grasse, qui lui prescrivaient de se concerter aux Îles avec les commandants espagnols. Par là, en effet, avait semblé se rapprocher pour Charles III un des grands objets de son ambition, qui était la Jamaïque [2]. 1781.

Si l'on avait multiplié les raisons, à Versailles, pour obtenir de nouveau la jonction des flottes des deux Couronnes dans les mers d'Europe, c'était en grande partie parce que la démonstration qui résulterait de leur union aurait frappé l'esprit du continent. A la vive déception de M. de Vergennes, le gouvernement de Madrid s'était absolument refusé à ces vues. Toutefois, il ne l'avait pas fait sans avouer

[1] A l'annexe du présent chapitre, on trouvera en résumé et par extraits des échantillons de la correspondance échangée alors entre les deux cours.

[2] La minute de ces instructions, portant l'*approuvé* du roi, est de la main de M. de Vergennes. (*Espagne*, t. 602, n° 141.) Il en envoyait le 10 mars une expédition, de sa main aussi, à M. de Castries à Brest, puis une autre au comte d'Aranda à Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. ses désirs du côté des Indes, outre ceux qu'on lui connaissait en Europe. Détruire les établissements anglais de la côte de Honduras, être aidé dans une entreprise contre la Jamaïque au prochain hivernage, voilà ce qu'il voulait. M. de Vergennes, répondant de sa main à Montmorin le 17 mai, n'avait pu s'empêcher d'exprimer d'abord beaucoup de tristesse que l'Espagne nous fît ainsi défaut[1]. La cour de Pétersbourg nous abandonnait à cette heure : double motif d'être assombri. Il n'éleva pourtant pas d'objection sur notre participation à une attaque de l'île anglaise. Bien plus, dans un pli suivant, il redit à l'ambassadeur combien peu l'on pouvait nous supposer contraires au retour de Gibraltar à l'Espagne, et en ce même moment la résolution du roi d'envoyer une des escadres de Brest à Cadix vint soudain ravir son oncle. On se rend compte de la satisfaction qu'en eut Charles III quand on voit que M. de Floridablanca, pressant Montmorin avec une ardeur extrême de décider son souverain à ce parti, était allé jusqu'à garantir dans ces termes la gratitude de son souverain : « Si votre « cour consent à ce que nous demandons, vous tiendrez une autre fois « le Roi et vous en ferez ce que vous voudrez. Si vous vous y refusez, « tout est dit pour toujours[2]. »

[1] *Espagne*, t. 603, n° 88. — « . . . Le parti « que prend la cour d'Espagne de se refusér à « toute jonction est vraiment désesperant, et « Dieu fasse qu'il ne soit pas la source de l'en- « chainement des plus grands malheurs. Quand « bien même tous ceux qui se présentent à l'es- « prit comme conséquence possible de ce dé- « plorable parti n'arriveroient pas, n'est-ce rien « que l'opinion qui résultera de ce défaut « d'union et d'ensemble ? La force la plus réelle « des deux Couronnes ne consiste pas seulement « dans la représentation de leurs forces phi- « siques, mais dans celle de leur union jusqu'ici « si imposante. Ce prestige va disparoitre, et « avec des moyens bien supérieurs à ceux de « l'ennemi ; nous devrons dévorer l'humiliation « ou de ne pas pouvoir tenir la mer devant lui « ou de la tenir de la manière la plus dangereuse « et par conséquent la plus timide. . . . . C'est « plus pour soulagér ma peine, M., que dans « l'espoir d'aucun changement avantageux que « je vous fais ces réflexions. Aussi péremptoire « que l'est la réponse que M. le Cte de Floride « Blanche vous a transmise, il n'y a pas lieu de « se flatter que l'Esp^e revienne à un sentiment « plus analogue à l'intérest commun des deux « Couronnes. Tout ce qu'il y avoit à dire pour « l'y disposér n'a cessé d'être représenté et ré- « pété depuis plusieurs mois sans avoir produit « le plus léger effet ; il est cruel que de malheu- « reuses préventions interceptent tout le bien « qu'il eut été possible de faire et nous dévouent « peut être aux disgraces et à la honte. . . . . »

[2] Lettre privée de Montmorin, du 5 juin

Dans la bouche de l'Espagne, seulement, les expressions avaient un sens à part. Faire du roi ce que nous voudrions n'impliquait guère un concours moins marchandé qu'auparavant. Néanmoins ce fut, dans cette dernière guerre de l'ancienne monarchie, le point de départ des opérations militaires et navales qui mirent le plus effectivement les deux Couronnes en commun aux prises contre l'Angleterre. Non seulement le récit de ces opérations demanderait à être exposé avec plus de détail qu'il ne serait à sa place de le faire ici; mais il faudrait surtout relater les négociations laborieuses et tiraillées auxquelles le caractère du gouvernement espagnol nous condamna de nouveau[1]. Il y eut des jours de contentement relatif à la cour de Madrid. Une belle escadre, sous le comte de Guichen, vint de Brest se joindre, à Cadix, à celle de Cordova et se mettre sous le commandement nominal de ce marin décrépit. Elles portèrent ensemble à Minorque les troupes de Charles III destinées, dans la pensée de ce monarque, à préluder, en enlevant cette île, à la conquête de Gibraltar, puis elles reprirent la mer à la recherche des flottes anglaises sur l'Océan et jusque près des côtes de la Grande-Bretagne. Les deux cours travaillèrent de concert aux préparatifs que leur accord comportait. Celle de Madrid se disait enchantée des nôtres et voulait convaincre Montmorin qu'elle ne manquait, elle, et continuerait à ne manquer à rien. L'ambassadeur n'en était persuadé qu'à moitié et manifestait encore des craintes; il provoquait par là d'autres sorties de M. de Floridablanca; mais à la fin de juillet, même, M. de Vergennes en était à « déplorer le temps que l'Espagne nous faisait perdre[2] ». 1781.

Cependant l'entreprise sur la Jamaïque avait été assez souhaitée à Versailles pour qu'on restât disposé à y donner suite. Le comte de

(*Espagne*, t. 603, n° 120), accompagnant son rapport du même jour (n° 124); elle relate en détail les plans mis en avant par l'Espagne et ses dispositions en ce moment.

[1] L'historique de ces négociations et des opérations de guerre qui les suivirent dans la Méditerranée et sur l'Océan (*Ibid.*, t. 604, 605, 606) compléterait utilement le tableau offert par le présent ouvrage, de nos relations avec la cour de Madrid en raison du Pacte de famille.

[2] *Ibid.*, t. 604, n° 57.

1781. Grasse et le représentant commissionné du Roi Catholique aux Indes espagnoles, don François de Saavedra, l'avaient prévue dans leurs conventions pour l'emploi des forces communes[1]. Seulement, ils la liaient à tout le reste, ce qui la rejetterait peut-être jusqu'au courant de l'année suivante; puisqu'elle n'avait pu s'effectuer une première fois, il fallait bien la combiner maintenant avec la situation de nos forces en Amérique et avec les opérations dans lesquelles ces forces se trouveraient engagées ou qu'il conviendrait soit d'y continuer, soit d'y entreprendre. Ce serait probablement l'occasion de porter là l'offensive vigoureuse et propre à devenir décisive que le gouvernement de Louis XVI désirait, et il envisagea surtout cette perspective. A la fin de septembre il avait tout préparé, et il s'efforça d'y amener Charles III. Déjà il parla de conférer au comte d'Estaing le commandement de l'armée navale et des troupes de terre que chacune des deux Couronnes fournirait. Mais indépendamment de ce que ce plan-là aurait l'effet de faire participer l'Espagne comme auxiliaire à des opérations militaires en faveur des États-Unis, ce à quoi Charles III, ses conseillers, les vues politiques de son gouvernement étaient essentiellement contraires[2], le cabinet de Madrid regardait présentement bien davantage vers la Méditerranée, à Minorque, où les soldats anglais tenaient encore dans le fort Saint-Philippe et où elle obtenait à cette heure même que nous lui envoyions des soldats, et bientôt à Gibraltar, où toute sa manœuvre tendait à nous attirer[3]. Les documents de ces

[1] A Versailles on n'eut qu'à la fin de septembre le texte de cette convention, conclue le 21 juillet 1781 par les deux commandants. M. de Vergennes en envoie copie à Montmorin le 3 octobre, dans la pensée qu'elle sera bien reçue à la cour de Charles III. (*Espagne*, t. 604, n° 58.)

[2] M. de Vergennes ne renonça qu'avec peine à chapitrer l'Espagne sur ce sujet. Il y revient particulièrement dans une dépêche du 14 octobre, à laquelle Montmorin répondit le 21 en expliquant qu'on ne changerait pas d'avis à Madrid; le ministre insista de nouveau le 23 novembre. (*Ibid.*, t. 605, n°s 16, 43, 58, 83, 180.)

[3] Une dépêche du 3 octobre à Montmorin annonçait le départ pour Minorque de 4,000 hommes sous le comte de Falkenheim, tout en exprimant les craintes ressenties à Versailles au sujet du siège du fort Saint-Philippe. C'est aussi dans cette dépêche que M. de Vergennes proposait le comte d'Estaing pour le

négociations montrent qu'elles n'allèrent pas sans soulever à Versailles 1781.
des mouvements d'impatience, presque de désaccord. Les ministres nouveaux n'étaient pas faits aux allures de Madrid, ils se contenaient difficilement[1]. Ils n'avaient pas pratiqué la conduite endurante et la persévérance, les concessions plus d'une fois, que l'Espagne avait rendues nécessaires et sans lesquelles on ne fût probablement pas arrivé aux résultats dont, somme toute, on bénéficiait maintenant : ils se pliaient mal à continuer ce système, car M. de Vergennes, répondant privément le 2 octobre à un pli de Montmorin qui retraçait une conversation vive avec M. de Floridablanca, lui reprochait ainsi qu'il suit de l'avoir relatée dans un office que le conseil devait connaître :

Vous me trouverez probablement, M. le Comte, un peu contradictoire. J'entre dans le sentiment qui vous a dicté votre dépêche n° 59, il fait honneur à votre zèle; je suis faché cependant que vous l'ayez exprimé aussi fortement que vous l'avez fait. Comme toutes celles de vos dépêches qui ont rapport aux opérations sont nécessairement communiquées à tous les ministres qui y ont part, je ne dois pas vous taire que quoique très unis personnellement et désirant tous la prospérité des affaires, nous ne sommes pas toujours d'accord sur les moyens de l'opérer; chacun a sa façon de penser et peut, sans être blâmable, se laisser déterminer par les objets présents, sans beaucoup d'égards sur les conséquences ultérieures qu'il est bon de prévoir pour les prévenir. C'est ce qui a manqué d'arriver très récemment, et j'ai eu des combats à rendre pour empêcher une résolution, laquelle, si elle n'eût pas opéré une scission, auroit au moins amené des récriminations, et comme on dit en espagnol, des reconventions dont Dieu sait quand nous aurions vu la fin. La cour où vous êtes y est bien plus habile que moi. C'est un genre d'escrime que je veux éviter parce qu'il est plus propre à gâter qu'à améliorer les affaires. Pour parer à cet inconvénient, je vous prie, Monsieur le Comte, de vouloir bien désormais borner vos dépêches vraiment ministériales à la simple

commandement de la campagne à préparer après celle de la Jamaïque.

[1] On le voit à des exposés apportés au comité par Ségur et auxquels le roi mit néanmoins son *approuvé*. Comme exemple, l'*Avis rédigé par le marquis de Castries et agréé par le roi dans le comitté tenû dans le cabinet de Sa M^t le 27 7bre 1781.* (*Espagne*, t. 604, n° 208.)

1781. exposition de ce qui se sera passé entre vous et les ministres espagnols; quant aux réflexions fortes et sérieuses que les choses ou votre prévoyance vous engageront à nous faire, rassemblez-les dans une lettre séparée. Le roi et M. le comte de Maurepas voyent toutes vos lettres, même les particulières, à moins qu'elles ne renferment des objets sur lesquels vous m'imposez silence. J'en userai de même par la suite; de cette manière vos intentions seront pleinement remplies et j'espère que nos résolutions en seront plus calmes. Ce n'est pas le temps d'engager des querelles, il faut aller droit à notre objet; ce qu'il y a de plus instant est de finir et de bien finir.

Espagne, t. 605, n° 5.

On voit ici une fois de plus que le roi et ses deux conseillers, MM. de Maurepas et de Vergennes, menaient seuls la politique du règne. A cette heure, voulant « finir et bien finir », ils se sentaient prêts à se contenter, de la part de l'Espagne, de moins que ce qui lui était officiellement demandé. Après le préambule qui précède, le pli du 2 octobre expliquait cela à l'ambassadeur, et un billet le lui confirmait le lendemain [1]. De là le regret du secrétaire d'État que la correspondance de Montmorin eût autant accusé les dissidences. Au reste, une dépêche du même jour précisait nettement les idées, les plans, les mesures du cabinet, non sans dire que le roi était « surpris de la facilité avec laquelle le ministère espagnol faisait abstraction des antécédents, prenait pour convenu tout ce qui était à notre charge et éludait de s'expliquer sur ce qui pouvait être à la sienne, » mais que Sa Majesté désirait se mettre d'accord et non se répandre en reproches [2].

[1] *Espagne*, t. 605, n° 17. — Il s'était agi d'obtenir de l'Espagne 6,000 hommes et onze vaisseaux après l'expédition de la Jamaïque, pour opérer dans l'Amérique septentrionale. Or M. de Vergennes indiquait à Montmorin que fournirait-elle seulement 2,000 hommes et trois ou quatre vaisseaux, il ne croirait pas devoir se plaindre. « L'essentiel était, disait-il, que l'Espagne concourût dans une proportion quelconque aux efforts que nous pourrions faire l'été prochain en faveur des Américains. »

[2] « L'intention du Roi, continuait le ministre, « n'étant point de récriminér mais de convenir « d'une manière claire et positive de ce que cha- « cun des deux alliés aura à faire ensemble ou sé- « parément pour rendre la campagne prochaine « aussi utile et aussi glorieuse que celle que « nous terminons l'a été peu, je vais résumér la

L'activité avait régné à la Marine et à la Guerre avec MM. de Castries et de Ségur, remplacé les lenteurs et le désordre de Sartine. Non seulement les convois de la future campagne de la Jamaïque étaient prêts à prendre le large, mais on pouvait faire face partout. On prévoyait des efforts supérieurs de la part de l'Angleterre et l'on tenait à y répondre. « C'est à nous à redoubler de vigueur, avait mandé M. de « Vergennes à Montmorin le 23 novembre; montrons une fois à l'Eu- « rope que notre constance ne se lasse pas aussi facilement qu'on le « suppose. Si on apprécie en Espagne avec équité nos dispositions, « on doit en être satisfait : elles embrassent la surface du globe, et « j'espère que partout nous développerons des efforts peu communs [1]. » Le ministre parlait ainsi dans la satisfaction de la chute de Cornwallis. Mais nous devions encore payer d'un gros prix la terminaison de la guerre. La campagne renouvelée sur l'Océan avait mal fini, nous l'indiquions au précédent volume. Comme autrefois celle d'Orvillers, et pour des causes presque analogues, elle était restée nulle et par là même dissolvante pour l'union des forces communes. Cordova était retourné à Cadix, Guichen à Brest. Bientôt l'audacieuse énergie d'un marin anglais, Kepenfeld, qui était sans nom jusque-là, reporta les avantages du côté de la Grande-Bretagne avec beaucoup de pertes pour nous. Guichen, pour escorter le convoi sur la route des Îles et venir après se réunir de nouveau à la marine de l'Espagne à Cadix, sortit de Brest ayant dix-neuf vaisseaux. Le 12 décembre, Kepenfeld se jeta sur lui en profitant du vent. Bien que la croisière anglaise ne comptât que treize vaisseaux, elle enleva à l'escadre ou au convoi vingt navires, et les autres devinrent le lendemain la proie d'une tempête.

1781.

« substance de la réponse de la cour d'Espagne « et j'y joindrai les observations de S. M. sans « m'astreindre à suivre le même ordre des ma- « tières. » C'est la dépêche, tout à l'heure indiquée en note, du 3 octobre 1781. (*Espagne*, t. 605, n° 16.)

[1] *Ibid.*, n° 180. — M. de Vergennes disait là : « Les papiers anglois nous annoncent de « très grands efforts pour la campagne pro- « chaine. Je les crois plus aisés à projeter qu'à « effectuer. Malgré cela il faut s'attendre à beau- « coup d'énergie de la part de cette nation : elle « n'est pas accoutumée à céder aux malheurs. « C'est donc à nous à redoubler de vigueur. »

1781. Guichen dut rentrer désemparé[1]. Présages inquiétants, au seuil de l'année nouvelle, et déjà l'on savait à Versailles que l'Espagne n'allait pas tarder à nous appeler à Gibraltar! Un pli particulier de Montmorin l'avait annoncé le 27 novembre[2]. Si sensible que fût l'échec, néanmoins, les évènements de la Chesapeak nous valaient du crédit, et l'année 1781 ne s'achevait pas seulement dans une entente presque complète avec la cour de Madrid, l'ambassade se plaisait à rendre ce témoignage, mais dans la cordialité[3].

L'accord n'avait pas été incertain un moment au sujet des conditions de médiation notifiées les premiers jours de juin par les cours de Vienne et de Pétersbourg. Il était plus facile de décider l'Espagne aux démarches négatives que de l'amener à l'action; satisfaite de l'insistance de la France en sa faveur pour Gibraltar, elle se refusa nettement à la clause d'armistice, émit, sur la nécessité que les conditions de paix nous dégageassent à l'égard de l'Amérique, des réserves

[1] M. de Vergennes donne à Montmorin, le 3 janvier, les détails que celui-ci doit communiquer à Madrid sur cet évènement. (*Espagne*, t. 606, n°s 2 et 19.)

[2] *Ibid.*, t. 605, n° 197. — « D'après une « conversation que j'eus hier avec M. le Cte de « Floride Blanche il ne peut plus me rester « aucun doute qu'on ne nous demande pour « Gibraltar les mêmes troupes que nous avons « à Minorque. Il m'a donné assez clairement à « entendre que S. M. C. espéroit que le Roi ne « les lui refuseroit pas. »

[3] Dans cette lettre du 27 septembre, Montmorin mande à M. de Vergennes : « Je peux « vous confirmer avec autant de plaisir que de « vérité que jamais il n'a régné plus d'intelli- « gence entre les deux cours qu'en ce moment. « Tous les nuages sont dissipés et tout le monde, « même le ministre de la marine, est de la « meilleure humeur possible. Toutes mes con- « versations avec M. de Floride Blanche sont « confiantes et amicales. En un mot les choses « se présentent sous un aspect si favorable que « je suis un peu comme les marins qui re- « gardent quelquefois le calme parfait comme « le présage d'une tempête prochaine. Cepen- « dant en réfléchissant sur l'état actuel des « choses je prends un peu plus de confiance. Il « est temps que l'Espagne nous rende justice, « et dans le fait ne nous sommes nous pas prêtés « à tout ce qu'elle a souhaité et n'avons nous « pas même prévenu ses désirs en plusieurs oc- « casions? Quoi qu'il en soit je me livre à la « douceur de n'avoir point de scènes à essuyer, « et en vérité je crois que cela influe sur ma « santé qui est bien meilleure en ce moment. » Par le même courrier, le lendemain, le premier secrétaire de l'ambassade s'exprimait semblablement dans une lettre à Rayneval. (*Ibid.*, n°s 197, 198 et 208.)

dont les termes, bien que vagues et élastiques, parurent suffisants à Versailles; en conséquence les deux cours envoyèrent ensemble aux médiateurs une réponse dont le thème avait été préparé par M. de Vergennes. On n'allait d'ailleurs pas vite. C'est au mois d'août que cette réponse partit[1]; au commencement de novembre, les cours médiatrices engagèrent les belligérants à envoyer leurs mandataires à Vienne pour ouvrir le Congrès. M. de Kaunitz sentait le terrain manquer sous les espérances qu'il avait caressées et s'efforçait par là de le raffermir. Il fit faire dans cette vue de vives instances auprès de M. de Floridablanca par son ambassadeur à Madrid, pensant entraîner ainsi Versailles. Mais il n'aurait pas fallu vaincre uniquement la résolution contraire des deux cours; l'Angleterre, au même moment, élevait de nouveau les obstacles mis en avant par elle au début. On savait depuis le mois d'août que le cabinet de Saint-James voulait écarter la médiation : le 6 novembre, date de la démarche des cours de Vienne et de Russie, il déclara à ces cours qu'à l'égard des puissances belligérantes ses ministres plénipotentiaires étaient munis de tous les pouvoirs nécessaires, seulement que le roi n'admettrait jamais, en aucune manière et sous aucune forme, l'entremise d'une puissance étrangère quelconque entre lui et ses sujets rebelles; qu'il entendait terminer en souverain, à sa convenance, une affaire qui était de son ressort privé, et qu'en cela sa résolution serait immuable. Les offices échangés entre les médiateurs et Londres ne modifièrent en rien ce parti[2]. 1781.

Le cabinet de George III, qui se drapait ainsi avec fierté, en était revenu aux intrigues et s'y fiait pour mettre définitivement de son côté, à cette heure, les chances de la guerre. Il essayait la tentation

[1] M. de Vergennes et Montmorin échangent sur ce sujet plusieurs dépêches et rapports. (*Espagne*, t. 603, n°s 140, 168, 175, 189; t. 604, n°s 94, 116; t. 605, n° 167.)

[2] Note de la part de l'Angleterre, remise par le chargé d'affaires de Russie. (*Ibid.*, t. 605, n° 132.) — Observations sur la réponse de la cour de Londres et correspondance y relative. (*Ibid.*, n°s 134, 171, 172.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1781. de l'intérêt particulier auprès de chacun de ses adversaires. Montmorin, le 7 août, relate que lord Hillsborough venait d'offrir à M. de Floridablanca, par l'intermédiaire de l'acolyte de Cumberland, le chanoine Hussey, de conclure directement la paix avec l'Espagne sur le pied de l'échange de Gibraltar contre Puerto-Rico. Ce n'était qu'un premier pas : à la fin de septembre, M. de Vergennes était abordé à son tour par un membre du Parlement autrefois en rapport avec notre Ferme générale, un Écossais du nom d'Eyriès. Celui-ci parla des intérêts commerciaux de la France comme d'objets sur lesquels le cabinet de Londres ne serait pas inébranlable. Le secrétaire d'État répondit que le roi était prêt à examiner avec ses alliés les propositions de l'Angleterre si cette puissance en présentait; ce fut suffisant pour faire retirer cet émissaire, qui n'avait d'ailleurs aucun pouvoir à montrer[1]. Les ministres de George III ne cherchaient en effet qu'à rendre l'une et l'autre des deux Couronnes suspectes aux cours médiatrices, suspectes entre elles, et à les décrier en Amérique toutes les deux, celle de France surtout; les États-Unis se croiraient menacés d'abandon, étant tout particulièrement travaillés de nouveau, depuis un temps, par les messagers et par les artisans d'un rapprochement direct et immédiat avec la Grande-Bretagne.

La médiation s'éteignait ainsi dans les embûches de l'une des parties belligérantes, après avoir perdu beaucoup de son prix dans des explications stériles avec les médiateurs. M. de Kaunitz usait un peu d'intrigue, lui aussi, pour mettre en opposition la pensée de l'Espagne et celle du cabinet de Versailles[2]. Les derniers jours de

[1] Dans sa dépêche du 3 octobre 1781, M. de Vergennes rend compte à Montmorin de son entretien avec Eyriès afin que l'ambassadeur en informe la cour d'Espagne. (*Espagne*, t. 605, n° 20.) Cette dépêche aura sa place aux annexes du chapitre suivant avec d'autres de caractère analogue.

[2] *Ibid.*, n° 232; minute corrigée par M. de Vergennes. — Le ministre dit là que M. de Kaunitz, dans son désir ardent de faire enfin présider la cour de Vienne à la pacification, avait mandé à Mercy-Argenteau, sur de prétendues informations de son fils, que l'Espagne goûtait la réunion du Congrès; au contraire, M. de Floridablanca avait élevé des objections essentielles.

l'année 1781, on en était à raisonner diplomatiquement soit pour réunir le Congrès soit pour établir au préalable dans quelles conditions il pouvait s'ouvrir. Suivant son habitude, M. de Floridablanca aurait facilement passé sur les objections, surtout au détriment des intérêts américains; ce fut l'occasion, le 20 décembre, d'une dépêche où M. de Vergennes eut à préciser une fois de plus à Montmorin que la politique du roi repoussait la moindre séparation entre ces intérêts et les nôtres[1]. Mais un émissaire secret de lord North allait bientôt manifester à M. de Vergennes lui-même l'éloignement qu'avait la cour de Londres pour l'intervention des puissances dans ses affaires, et le ministre, sans décliner aucunement la médiation de ces puissances, déclarerait à cet émissaire que le roi était prêt à traiter de la paix par tout autre canal si le gouvernement de George III désirait sincèrement essayer de le faire. Ceci avait lieu dans le mois de mars 1782. Presque au même moment on apprenait la retraite du cabinet anglais et l'avènement d'un cabinet nouveau dont les membres avaient assez vivement désapprouvé la politique de leurs prédécesseurs pour laisser supposer que la paix n'était pas impossible à négocier directement avec l'Angleterre; la médiation prenait fin, par suite, de toute manière. 1781.

[1] *Espagne*, t. 605, n° 232.

ANNEXE DU CHAPITRE I.

LA MÉDIATION.

DÉPÊCHE DU COMTE DE VERGENNES À MONTMORIN.

[Au mois d'avril 1781, on eût dit que la médiation allait être entreprise. M. de Vergennes écrivait le 12 à l'ambassadeur qu'« il ne chercherait pas à guérir les inquiétudes plusieurs fois montrées par M. de Floridablanca sur ce que nous voulions forcer l'Espagne à la paix, et que notre conduite étant absolument au-dessus du soupçon, ce serait nous avilir que de vouloir nous justifier des reproches d'un allié qui n'en était peut-être pas exempt lui-même » (dépêche de sa main; *Espagne*, t. 603, n° 21). Il ajoutait que « si l'Espagne craignait de ne pas voir les médiateurs bien zélés pour ses intérêts, ce serait sans doute qu'elle ne leur paraîtrait pas faire beaucoup elle-même pour les servir; qu'au lieu de pousser avec nous la guerre contre notre ennemi de manière à inspirer à lui et aux puissances qui lui étaient attachées la crainte de voir cette guerre se prolonger, elle en laissait porter tout le poids sur nous, n'y semblait prendre part que comme spectatrice, et que si elle croyait qu'il convînt de continuer ainsi dans le cas où la paix qui serait présentée ne donnerait pas toutes les satisfactions souhaitées, à son tour il n'hésiterait pas à affirmer qu'il vaudrait peut-être mieux souscrire aussitôt à une paix telle quelle que de s'y laisser amener par une suite d'humiliations et par un épuisement inévitable, à ses yeux, à moins que les plans ne fussent changés, que l'on n'agît ensemble dans le plus grand accord et avec une conduite plus vigoureuse et mieux combinée que celle qui avait été tenue jusqu'ici; que c'étaient là les seuls moyens d'éviter d'avoir à entendre à une mauvaise paix ».

Le ministre avait probablement laissé percer les mêmes idées dans ses conversations à Versailles, car le comte d'Aranda s'était empressé de transmettre comme des intentions arrêtées et actuelles ces réflexions, évidemment toutes conditionnelles. Dans une lettre privée, le 25 avril, Montmorin

transcrivait le texte de l'ambassadeur, texte formel dans ce sens. De là une autre de ces explosions habituelles à M. de Floridablanca. Il alla jusqu'à affirmer que ses espions de Londres lui tenaient depuis vingt jours le même langage. Le 11 mai, M. de Vergennes répondait en particulier à Montmorin sur ce sujet, et sous la modération de son langage, sous les allusions déguisées qu'il employait, le froissement qu'il ressentait était visible :]

De Versailles le 11 may 1781.

Je réponds, M. le Comte, à la lettre particulière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 25 du mois dernier. N'ayant point vû les dépêches de M. le comte d'Aranda à son ministre, j'ignore jusqu'à quel point elles ont pû exciter l'humeur de celui-ci. Ce que je sais très certainement est que mes propos à l'ambassadeur n'ont pas dû y donner lieu. M. le comte de Floride Blanche doit savoir que je ne suis pas de ces ministres qui s'exhaltent et s'enflamment, que je mets beaucoup de patience dans les affaires et infiniment de phlegme dans la discussion. J'ai dit sans doute à M. d'Aranda, je vous l'ai même écrit, M. le Comte, et je le répéterai encore si l'on veut, que si nous ne savons pas mieux faire la guerre, il vaudroit mieux faire la paix, toute mauvaise qu'elle seroit, parce qu'en dernière analyse nous y serons réduits par l'épuisement. Si on m'a fait dire plus, c'est qu'il a convenu à l'écrivain de charger le tableau, sans doute pour prêter plus de force à ses idées, mais si l'on me croit d'assez mauvaise foi pour vouloir forcer la paix à l'insçû de notre allié, me refusera-t-on la possibilité de couvrir ce dessein par un silence nécessaire? Quant à l'avis que M. de Floride Blanche vous a dit avoir reçu d'Angleterre qui le préparoit à tout ce que M. le comte d'Aranda lui a confirmé, tout ce que je puis répondre est que je suis faché qu'il soit aussi mal servi. Pour moi qui connois le danger de ces sortes de correspondances, je n'ai eû et je n'ai encore aucun émissaire en Angre; vous savez qu'il n'a tenu qu'à moi d'avoir tout le détail de la négociation de M. Cumberland et du chapelain Hussey, je l'ai refusé. Lord Germaine ne fera pas passer par le même Hussey les détails de nos négociations, puisqu'il n'en existe pas, mais il prodiguera les mensonges pour provoquer la mésintelligence que j'ai éconduite. Si on y est plus accessible à Madrid, j'en suis bien faché, mais je n'y sais pas de remede. Pour moi qui n'ai rien à me reprocher, dont la marche a été également franche et simple, je n'ai nul besoin de récriminer. Ma correspondance avec Vienne dont je suis exact à vous remettre les copies, vous fournit des armes pour répondre à toutes les attaques de M. le comte de Floride Blanche; il ne supposera pas aparemment qu'elle est factice et dirigée pour lui faire illusion.

Je me flatte que l'Espagne est guérie au moins de toute négociation particulière qui seroit ostensible ; elle ne pourroit en rechercher une sans manquer aux égards qu'elle doit aux médiateurs comme à son allié, et ce seroit le cas où nous ne pourrions nous dispenser de lui en dire notre avis avec fermeté ; mais si elle cherche à négocier ce sera secrètement, et il semble que c'est le goût de la cour où vous êtes. Si nous aimions à nous plaindre, nous pourrions lui reprocher plus d'une réticence.

Espagne, t. 603, n° 72.

[Du reste, dans une autre lettre particulière, trois jours après, M. de Vergennes mettait le comte d'Aranda à couvert du moindre ressentiment de sa part, et se donnait, dirait-on, la satisfaction de reconnaître chez lui le patriotisme espagnol, par opposition peut-être à ce qu'il pensait de M. de Floridablanca à cet égard :]

Je ne suis pas surpris, M. le Comte, que M. le comte de Floride Blanche ait été ulcéré des dépêches qu'il peut avoir reçues de M. le comte d'Aranda. Ce n'est pas que je sache ce qu'elles renfermoient, ce dernier ne s'en est point ouvert à moi ; mais honteux et humilié de tout ce qui arrive, il se sera sans doute expliqué avec toute l'énergie qui est dans son caractère et qui participe de la dureté. L'âme de M. le comte d'Aranda est forte ; mais comme elle n'est pas modifiée par un esprit liant, tout ce qui émane de lui porte l'empreinte du principe. Malgré ce défaut, qui est grave, M. d'Aranda est un homme estimable ; il connoit ses devoirs, il est exact à les remplir, et il n'est pas possible de porter plus loin l'amour et l'attachement pour sa patrie.

Ibid., n° 82.

CHAPITRE II.

LES DISPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DU ROI ET CELLES DU CONGRÈS DEVANT UNE PACIFICATION POSSIBLE.

Indices de changement dans la politique anglaise; retraite de lord Germaine; Clinton et Graves remplacés par Carleton et Digby; les menées de division continuent néanmoins de la part du cabinet de Londres; Hartley et Hutton mis de nouveau en mouvement. — Diffusion des idées générales à cette époque; opinions communes qui reliaient les esprits; Hutton en correspondance sur les intérêts commerciaux de l'Angleterre avec Dupont de Nemours, l'un des auxiliaires de M. de Vergennes. — Hartley et Franklin; réponse noblement indignée de ce dernier à des indications du premier, qui parlaient de conclure la paix sans la France; inutiles tentatives conseillées par lord North sur John Adams dans les mêmes vues; le chevalier Forth, envoyé en même temps à Versailles, est éconduit par M. de Vergennes. — Désir de propositions de paix sérieuses qu'avaient toutefois ensemble ce ministre et Franklin, quand le cabinet Rockingham fut formé; preuves réitérées données alors par le gouvernement du roi de son intention de laisser le Congrès étendre à son gré les instructions de ses commissaires. — Préoccupation qu'avait eue M. de Vergennes d'établir des liaisons entre les États-Unis et les Pays-Bas; nécessité qu'il trouvait, cependant, d'une action concertée avec l'ambassadeur du roi; manière singulière de procéder conçue au contraire par le Congrès; satisfaction qu'accorde cette assemblée après les observations de La Luzerne; imprudence commise par John Adams à la Haye. — Comment Franklin n'ignorait pas, d'ailleurs, les efforts déployés pour rendre l'attitude de l'Espagne semblable à la nôtre et préparer au mieux le terrain de la pacification; M. de Vergennes décide le roi à faire participer nos forces au siège de Gibraltar; ses soins pour obtenir le concours de Madrid en faveur des Pays-Bas. — Avantages procurés à John Adams par notre politique dans ce pays; pourquoi le gouvernement du roi paraissait ne pas y mettre de zèle; utilité reconnue par notre ambassade de la Haye à ne pas sembler rechercher les résultats auxquels elle visait; crédit assuré ainsi par notre ambassadeur aux « Patriotes » et bénéfices qu'en tiraient les demandes de John Adams; but véritable du gouvernement de Versailles. — Nouvelle avance de 6 millions de livres aux États-Unis; langage tenu à l'Espagne pour l'engager à les assister de son côté. — Reprise au Congrès du débat sur les conditions de la paix à la suite du mouvement suscité par Samuel Adams; inspirations très différentes des précédentes qui président à la discussion; prétentions comminatoires de Lowel à faire rescinder les instructions des commissaires; moyen terme fourni par Madison et voté par l'assemblée. — Livingston secrétaire d'État des affaires étrangères; quoiqu'il dût son élection à La Luzerne, il apporte le plus grand empressement à expédier à Franklin des instructions conformes aux tendances du Congrès; opinion de La Luzerne sur ces tendances et sur leurs causes. — Ce qu'il faut penser de l'assentiment donné par Franklin à ces instructions; probabilité qu'aussi bien que M. de Vergennes il s'en

remettait aux circonstances du soin de dicter les conditions définitives. — Formelle intention manifestée une fois de plus par le ministre du roi d'assurer aux Américains toute liberté pour établir leurs clauses avec l'Angleterre; il se borne à réserver pour la France le droit de n'avoir pas à continuer la guerre afin de forcer l'Angleterre aux sacrifices qu'ils exigeraient d'elle.

1782. George III avait ouvert la session du Parlement, le 27 novembre 1781, dans ce langage propre aux souverains, où, sous un sens qui paraît formel, les mots, pour qui sait comprendre, en ont un différent. Au fond, le roi appelait les avis. La rumeur que l'indépendance des colonies serait peut-être actuellement la solution opportune circulait un peu partout : il n'était pas impossible que le monarque fût bien aise de s'entendre proposer ce parti[1]. Depuis plusieurs mois, son cabinet s'ingéniait à faire parler de paix à Versailles et à essayer, en même temps, de ramener à la Grande-Bretagne les États-Unis réconciliés. De nouveau, au mois de juin précédent, le correspondant anglais de Franklin, David Hartley, avait tenté de s'aboucher pour cela avec l'Américain, et celui-ci, en ayant aussitôt avisé M. de Vergennes, s'était dérobé sur le conseil du ministre[2]. Revenant, d'autre part,

[1] Dumouriez, admis alors à prendre part à la politique autour de M. de Vergennes, donnant de Cherbourg au ministre, le 10 décembre 1781, une information dont il va être question tout à l'heure, l'entretenait avec cette manière experte du discours du roi d'Angleterre au Parlement et de l'augure qu'on en pouvait tirer : « Je viens de lire avec beaucoup d'attention « le discours du roy d'Angleterre, je ne l'ay « trouvé ni énergique, ni faible. En invitant « son Parlement à s'occuper des affaires de « l'Amérique, il a l'air de tenir toujours au « système de la réduction, mais il ouvre réelle- « ment la porte à la grande question de l'Indé- « pendance. Comme les délibérations provin- « ciales sont toujours publiques ou indiscrètes, « il doit connaître d'avance les propositions qui « luy seront faites. N'est-il pas possible qu'il « veuille se faire dire par son Parlement que vû « l'impossibilité de la réduction de l'Amérique, « il faut traiter avec elle comme indépendante? « Si c'est là son but, les délibérations iront très « vite, il sauvera la honte de l'abandon de son « système en ayant l'air de se laisser entraîner « par le vœu unanime de la nation. Tout ce « plan peut être renversé par la fermeté de nos « alliés, que les plus grands motifs doivent re- « tenir de notre côté. S'ils refusent de traiter « seuls tout est dit, et la nation anglaise n'en « aura que la honte. *Hic labor, hoc opus est.* « J'ai l'honneur d'être, avec un profond res- « pect, etc. — Du Mouriez. » — (*Espagne*, t. 534, n° 190.)

[2] La lettre de Franklin et celle de M. de Vergennes sont au tome 17 des *États-Unis*, n°s 52 et 54; M. de Vergennes disait avec raison que « l'Angleterre ayant la première recherché la médiation des cours impériales n'aurait sans

aux procédés tant de fois mis en jeu pour porter les États-Unis à abandonner leur allié, lord North avait de nouveau essayé d'ouvrir le champ contre la France et contre les puissances engagées avec elle[1]. La recrudescence des menées fomentées par les « antigallicans » à Philadelphie, la publicité bruyante donnée aux diffamations de Silas Deane et à ses insinuations de faire directement la paix avec Londres, la réapparition de Temple et le retour de ses propos tout anglais, étaient l'effet de ces manœuvres. Elles avaient eu d'autres suites. Voyant John Adams en Hollande par brouille avec Versailles, on l'avait, dans la pensée d'agir sur ses dispositions connues ou supposées pour l'Angleterre, et au moment même où allait survenir dans la baie de Chesapeak l'évènement qui devait tout précipiter, envoyé sonder au sujet des pouvoirs dont il était nanti en vue de la paix[2]. 1782.

doute pas l'inconséquence d'engager une négociation clandestine, et qu'à moins que Hartley ne justifiât de l'aveu formel du cabinet anglais, Franklin devait éluder ses offres parce que la paix ne pouvait certainement pas s'effectuer ni même être facilitée par des négociations volontaires et non autorisées, qu'en les écoutant on fournissait matière à des paragraphes de gazettes ou à des déclamations parlementaires et que l'on risquait ainsi de se compromettre en pure perte ».

[1] Dumouriez, dans cette lettre écrite de Cherbourg à M. de Vergennes le 10 décembre, précisait comme il suit les projets qui paraissaient avoir été suggérés à des membres des Communes pour les présenter ou les seconder au moment où le Parlement rentrerait : « 1° de « proposer aux Amériquains de reconnaître l'in- « dépendance sans accession d'aucun média- « teur; 2° si cette proposition est acceptée, de « retirer les troupes et les vaisseaux et rame- « ner le tout aux Antilles, aux Indes et en « Europe; 3° si les Amériquains sont gagnés par « ce procédé de bonne foy, leur proposer un « traité de commerce à balance égale, et une « neutralité absolue dans la guerre entre Euro- « péens; 4° la paix avec la Hollande, en recon- « naissant sa neutralité et luy rendant tout ce « qui a été pris. » Dumouriez tenait ces informations d'un corsaire américain, *le Franklin*, échappé de Weymouth il y avait un mois grâce à l'armateur du corsaire anglais qui l'avait pris. Ce dernier avait fourni au capitaine américain les moyens de gagner Cherbourg dans un canot avec treize de ses hommes, ce qui indiquerait le désir de faire passer en Amérique par des témoins autorisés cette annonce des dispositions actuelles.

[2] M. de Vergennes prend ombrage avec raison de cette démarche, qu'il paraît savoir accueillie sans répugnance. Le 18 octobre, à propos de liaisons politiques qu'il aurait voulu voir nouer par les États-Unis avec les Pays-Bas, il ajoutait de sa main à la minute rédigée par Rayneval à ce sujet cette plainte sur l'attitude qu'avait prise Adams : « J'ai des notions qu'il « est recherché par des membres de l'opposition « en Angre, je ne puis pas dire que la corres- « pondance soit bien active, mais il a reçû des « avances, et je suis surpris qu'il ne s'en ouvre

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. Bientôt ces tendances avaient pris corps par le remplacement de lord Germaine, porté à la pairie dans les plis de son immense insuccès, puis par le rappel d'Amérique de Clinton et de Graves. Gui Carleton et Digby, un général et un amiral propres l'un et l'autre à une mission de rapprochement, le premier esprit modéré, conciliant, le second encore sans passé dans la lutte, succédèrent au soldat qui avait dirigé la guerre sauvage pratiquée depuis 1779 dans les Carolines, dans la Virginie et qu'il venait de pousser à un degré plus violent en la faisant ouvrir dans le Nord par Arnold.

Parallèlement aux offres que Carleton répandrait en Amérique, lord North, en décembre, remit à l'œuvre à Paris les Anglais de bonne volonté, Hartley et le Morave Hutton, qui jusque-là s'étaient inutilement employés à faire rentrer Franklin dans le giron de la Grande-Bretagne. Hutton, cette fois, reçut un rôle différent. De quelque manière que la paix fût obtenue, il s'agissait par-dessus tout du commerce de l'Angleterre. La suprématie politique de cette puissance était entamée sur le continent par notre détachement de l'Autriche, par nos relations avec Frédéric II et avec la Russie, et l'on sentait sa domination des mers menacée en Europe soit par le précédent de la convention des Neutres, soit par les liens qui pouvaient être scellés entre l'Amérique et la France, voire entre l'Amérique et l'Espagne. Le cabinet de Londres savait de reste que cette suprématie commerciale, pour tant de motifs chère à son pays, était aussi l'un des grands mobiles qui avaient poussé MM. de Maurepas et de Vergennes à engager Louis XVI dans les voies suivies depuis son avènement. Les Colonies s'étaient trop servies comme d'appât, auprès de nous et auprès d'autres puissances, de leur commerce qui avait eu tant de valeur pour la Grande-Bretagne; nous avions trop peu caché que nous y attachions beaucoup de prix : il était naturel que le ministère de

« point avec nous. Des cachoteries de cette « espèce sont dangereuses. Se permettre des « négociations secrètes c'est vouloir nous donner de la défiance, ce qui ne peut être l'in- « tention du Congrès. » (*États-Unis*, t. 19, n° 24.)

Saint-James, tout en ravivant ses intrigues en Amérique et autour des Américains qui se trouvaient en Europe, se fît une obligation première de chercher quelle part de ce commerce nous laisserions à l'Angleterre ou nous entendions lui disputer. Lord North donna à Hutton la mission de s'enquérir à Versailles ce qu'à cet égard on avait à craindre ou à espérer. 1782.

Le gouvernement du roi avait vu rapidement accourir autour de lui, pour la guerre, les fils de la première noblesse du royaume; la politique de paix entrevue à cette heure appelait d'autres personnes, au risque qu'elles fussent de moindre naissance, et M. de Vergennes ne laissait pas que de les rechercher. Les idées sur les choses publiques ou les notions à leur sujet prenaient le pas à cette heure. Restée auparavant du domaine de quelques-uns seulement dans les Cours, la prétention de conduire les choses se monnayait pour ainsi dire, et les esprits étaient reliés à distance par l'échange intellectuel qui en résultait. Des perceptions ou des aspirations pareilles sur les rapports moraux des peuples et sur leurs relations nécessaires étaient nées d'une conception presque partout pareille de la destinée de l'homme. On se rapprochait, grâce à cela, par-dessus les frontières les mieux fermées. L'Angleterre n'avait pas pris la part la plus grande aux doctrines devenues communes, mais bien la mieux précisée et la plus pratique; par suite, ceux qui cultivaient ces doctrines entretenaient chez elle des amitiés ou des liaisons. Les visées de M. de Vergennes pour le développement des choses dans le royaume s'éclairaient à ces lumières nouvelles. Étudier l'économiste en lui serait aussi plein d'intérêt, nous l'avons déjà dit, que ses actes politiques en présentent[1]. Parmi les auxiliaires dont il utilisait l'aptitude se trouvait Dupont, Dupont de Nemours plus tard, que précédemment Quesnay avait eu pour collaborateur et qui était resté en rapport avec les disciples ou les sectateurs, voire les plus haut placés dans la plupart des

[1] Les deux aspects, chez M. de Vergennes, se complètent l'un l'autre et peuvent être reconnus aux mêmes sources.

1782. États de l'Europe, soit du grand physiocrate soit d'Adams Smith, qui, sous d'autres formules, avait à peu près pensé les mêmes choses que Quesnay. Dupont fut recherché par Hutton au sujet des conditions que mettrait la France à la liberté commerciale des colonies émancipées. Ses réponses étaient écrites de moitié avec le ministre, de Londres aussi les questions posées de concert entre Hutton et le ministre anglais. La correspondance, qui s'arrête quand lord North cesse ses fonctions, dévoile clairement le but où celui-ci tendait. Pendant les huit ou dix semaines qu'elle a duré (janvier à mars), Hutton cherche essentiellement à savoir quelle portion de liberté de disposer de leur commerce sera réservée aux Américains, car à Londres on les supposait sous la dépendance absolue de la France désormais. Quand le règne de lord North finit, au milieu de mars, Hutton demandait un passeport pour venir à Versailles « chercher des idées », mandait-il, autrement dit parler de plus près.

Après le changement du cabinet anglais, en tout cas, Dupont croyait avoir assez appris pour donner à entendre à M. de Vergennes que ses connaissances acquises ou bien ses relations rendraient utile qu'on lui confiât une mission à Londres[1]. Mais c'était dans la manière

[1] La suite des lettres de Dupont à M. de Vergennes va de janvier à avril 1782. (*États-Unis*, t. 19; *Angleterre*, t. 536, n°s 40, 61, 79, 127, 128, 160.) Elle est visiblement entretenue par lui sur les prescriptions du ministre et sous sa revision. Dupont, de son côté, croit que les lettres de son correspondant sont dictées à celui-ci dans le cabinet de lord North. Le 5 février, elles ont été interrompues depuis un temps et il craint que l'échec subi par Guichen sur l'Océan n'y ait fait renoncer; il prie en conséquence M. de Vergennes de l'employer ailleurs, s'appuyant pour cela sur les relations qu'il entretient avec les personnes haut placées de l'Europe. « Je suis dans vos mains, « M. le Comte, écrit-il, comme un outil mé- « diocre, mais actif et zélé, et qui ayant été « éprouvé dans des circonstances très diverses, « et manié par bien des mains différentes, a eu « le bonheur de n'être terni par aucune tache. » Mais subitement, par une seconde lettre du même jour, Hutton reprend la conversation écrite. Dupont demande alors conseil sur ce qu'il faut répondre : « Je penserais, mande-t-il « au ministre, qu'il faudrait me borner à deux « points : « 1° Que je ne puis comprendre ce « qu'il veut dire en me parlant des Américains « dans la dépendance de la France; qu'il n'y a « pas de sens qu'un peuple qui a tout sacrifié « pour sa liberté soit jamais dans la dépendance « de personne; que notre traité lui réserve de « ne refuser à aucune nation les avantages qu'il

dont l'indépendance des colonies s'établirait ou serait constituée que se trouvait le point essentiel pour l'Angleterre, car en grande partie le reste en dériverait. Or c'était un point à traiter par-dessus tout avec des Américains. Lord North en appela une fois de plus à la constance qu'avait Hartley à frapper à la porte de Franklin. Toutefois, ils apprirent promptement ensemble quel peu de chances trouveraient, auprès des hommes qui avaient alors le droit de parler au nom de l'Amérique, des entreprises de conciliation fondées sur une forfaiture de leur pays. Une lettre de Hartley, du 2 janvier 1782, mal comprise ou trop rapidement lue, fit croire à Franklin que d'après la conversation d'un M. Alexander, Américain de ses amis récemment recommandé par lui à Londres, les États-Unis avaient été représentés comme prêts à négocier directement sans la France. Jamais réponse plus noblement indignée ne suivit un avis aussi contraire aux sentiments de celui à qui il était donné. « Votre désir de la paix vous trompe, écrivit Franklin le 15 janvier; il vous a abusé sur ce qu'on vous a dit; il n'est pas possible qu'une assertion *aussi dépourvue de* 1782.

« nous accorde; que les Américains ne peuvent « être à nous plus qu'à l'Angleterre elle-même « et que la seule véritable utilité d'un État « éloigné étant dans le commerce, si la guerre « n'est pas très prolongée les Américains se- « ront plus à l'Angleterre qu'à nous, puisque « la langue qu'ils parlent et leurs anciennes re- « lations les conduiront naturellement à faire « plus de commerce avec les Anglais qu'avec la « France. 2° Un mot sur le passeport qu'il dé- « sire, ou sur l'avis au commandant de Calais, « de le laisser passer. Mais ce mot, je ne puis « le dire que conformément à ce qu'il vous plaira « de m'ordonner. » Dans une troisième lettre, on voit que Hutton est très désireux de venir « chercher des idées » à Versailles. On est alors au 12 mars. Dupont n'a pas encore bien démêlé le but de son correspondant anglais et « s'applaudit d'être toujours resté, lui, dans le « vague des principes généraux et philoso- « phiques », de telle sorte que « si le projet a été simplement de nous compromettre et de nous brouiller avec nos alliés, il semble que la position actuelle des choses y donnera peu de facilités et qu'il sera nécessaire que M. Hutton parle plus franchement ». Le surlendemain 14, nouvelle lettre. Dupont s'y félicite auprès de M. de Vergennes d'avoir dès l'abord pensé que Hutton communiquait ses lettres à lord North, et il se félicite d'avoir toujours communiqué ce qu'il répondait, et surtout de ce que M. de Vergennes, qui devinait de lui-même, a d'autant mieux dirigé le zèle de son auxiliaire et empêché qu'il ne dît rien de nature à nous compromettre. De la dernière lettre, qui est du 5 avril, il résulte que tout étant changé à Saint-James, Hutton, livré maintenant à lui-même, est à la fois plus libre et « désarçonné ».

1782. *fondement* (il avait souligné ces mots) ait été émise; puisque vous l'avez portée à lord North comme émanée de nous, je dois être explicite et vous dire que, personnellement, une idée pareille ne m'est jamais venue, et qu'il n'y a pas une personne en Amérique, sauf quelques torys anglais, qui ne voulût repousser avec mépris la pensée d'abandonner un ami noble et généreux pour obtenir trêve d'un ennemi injuste et cruel. Quand en trahissant notre premier ami nous nous serions couverts d'infamie au point que pas une nation ensuite ne voudrait nous assister, combien ne penseriez-vous pas être en droit de nous traiter durement. L'Amérique, croyez-moi, est trop intelligente et elle est trop désireuse de la bonne opinion du monde pour se manquer à elle-même par une telle perfidie. Le Congrès ne donnera jamais à ses commissaires le mandat d'obtenir la paix à une si ignominieuse condition, et quoiqu'il ne puisse y avoir que bien peu de choses dans lesquelles j'oserais désobéir à ses ordres, je refuserais certainement de remplir celui-là si par impossible il m'était prescrit; instantanément je renoncerais à mes fonctions et je me bannirais pour toujours d'une aussi infâme patrie[1]. »

Ces explications ne laissaient pas augurer grand'chose des séductions dont le cabinet renouvelait l'essai en Amérique. Elles avaient du moins l'avantage de dévoiler les conditions qui seraient imposées le jour où le cabinet voudrait en venir à une tentative sérieuse. Mais il n'en était pas là, il s'en tenait encore aux pièges. Informé par Hartley du nom des commissaires que le Congrès avait nommés pour la médiation, il mettait plusieurs de ses membres en correspondance avec

[1] J. Bigelow, *Works of Franklin*, t. 7, p. 360. — Dans la lettre de Hartley, Franklin n'avait pas lu que les dispositions prêtées à l'Amérique avaient pour prémices, aux yeux de l'Américain qui les avait transmises, le consentement de la France. Cela fut expliqué ensuite entre eux. Hartley, en tout cas, s'était pressé d'aviser lord North de la conversation d'Alexander, et sa lettre du 2 janvier avait pour but de faire connaître en détail à Franklin les dispositions favorables et à la fois les restrictions ou les réserves qu'avait manifestées le ministre anglais. M. Bigelow donne en note le passage de la lettre d'Alexander à Franklin d'où étaient nés ces malentendus, ainsi que la lettre de Hartley, cause de la vive réponse de Franklin.

J. Adams. On dépêchait même à celui-ci, à la Haye, un certain Digges, qui avait mission de savoir ce qu'on pourrait faire avec lui[1]. Digges se rabattit bientôt sur Franklin, qui le déclara peu recommandable et l'éconduisit pour son compte. Adams, du reste, comme Franklin et sans l'avoir consulté, avait affirmé à Digges l'intention formelle des États-Unis de ne traiter de la paix que de concert avec la France. Il l'écrivit au Congrès et, sur le témoignage de notre ambassade à la Haye, M. de Vergennes n'en eut aucun doute[2]. Hartley, lui, s'efforça 1782.

[1] C'est Hartley qui informe de ce fait Franklin, dans une lettre du 21 mars 1782 remise par l'Américain aux Affaires étrangères avec d'autres, le 22. Ces lettres, traduites à leur date dans la correspondance (*États-Unis*, t. 20), donnent les renseignements que nous relevons ici. On lit notamment, dans celle du 21, ceci, qui est à l'éloge de David Hartley : « Je vous ai « dit dans mes deux dernières lettres, du 11 et « 12 de ce mois, que j'avois été informé que, « tandis que j'étais en correspondance suivie « avec le ministère pour la paix, une partie des « ministres avoit transmis à M. Adams quelques « communications et renseignements sur le « même objet qui m'étoient inconnus. J'avois « informé le ministère de votre part des noms « des quatre personnes autorisées à traiter. Je « vis le ministre à cette occasion, et je pris la « liberté de lui dire ma façon de penser sur cet « objet, pour autant qu'il m'intéressoit person- « nellement, et je lui déclarai nettement qu'il « n'y avoit point eu de motif pour faire cette « démarche à mon inçu, parce que je lui con- « fessois librement que si ma partialité pour la « paix ne lui paroissoit pas assez forte pour « qu'ils crussent trouver plus d'avantages à se « servir d'un autre canal, je n'avois aucun droit « de m'y opposer. Si vous pensiez que mon désir « ardent de la paix, quoique louable et ver- « tueux en soi, ne réussît pas, et que mon « manque de succès pût préjudicier à la cause « confiée à vos soins, je ne désire nullement de « gêner la liberté de votre conduite par aucune « considération qui me soit personnelle. »

[2] En ce moment-là, on n'avait que des raisons plausibles de ne pas supposer le cabinet de Londres sincère dans les intentions de paix qu'il montrait d'une façon détournée, et de penser qu'un cabinet nouveau, quels qu'en fussent les membres et l'opinion, ne le serait point davantage. M. de Vergennes écrivait à Montmorin d'après ces données ; il lui mandait en conséquence le 1er avril encore : « . . . Les « membres de l'opposition ont toujours affecté « d'être persuadés que la séparation de l'Amé- « rique tenoit moins à l'amour de l'indépendance « qu'à la haine des Américains contre les mi- « nistres ; je crois que leur erreur est complète à « cet égard, mais il leurs faudra du temps pour « s'en convaincre, et ce pourra bien n'être que « lorsqu'ils en seront désabusés qu'ils revien- « dront à désirér une pacification générale. Déjà « M. Franklin à Paris et M. Adams en Hollande « ont été recherchés et sondés pour une paix par- « ticulière, le premier très certainement par l'an- « cien ministère, et suivant les aparances l'autre « par le parti qui doit le remplacér. Ce qui me « le fait presumér est qu'on a offert à M. Adams « une conférence avec le général Convay ; or « celui-ci est membre de l'opposition. Quoi « qu'il en soit les deux plénipotentiaires amé- « ricains qui ne s'étoient point combinés se sont

1782. d'ôter à Franklin la pensée qu'on songeât à proposer à l'Amérique une démarche déloyale. Il sentait ou il savait que le terrain allait manquer sous ses démarches par le fait d'un changement de politique. Le 28 février, en effet, avait été rejetée par les Communes, à une voix seulement, la motion qui tendait à renoncer à la guerre en Amérique et à reconnaître l'indépendance, et le lendemain avait suivi la proposition d'une adresse au roi pour l'engager à cesser cette guerre; la manœuvre destinée à engager le gouvernement de George III dans une voie différente de celle d'auparavant était dès lors ouverte[1].

Toutefois, ce gouvernement n'abandonnait pas encore les ruses. En ce moment même il expédiait à Versailles, pensant inspirer la déloyauté au gouvernement du roi à son tour, le chevalier Forth, adressé volontiers jadis par lord Mansfield et par lord North à M. de Maurepas. Forth passa une heure et demie, le 14 mars, chez M. de Vergennes, à noyer dans beaucoup de loquacité, d'abord l'offensante proposition de conclure la paix par le simple renouvellement du traité de Paris, puis celle de la conclure, au détriment des Américains, sur le principe de l'*uti possidetis* pur et simple. Il parut au ministre chercher à connaître les intentions, plutôt que présenter et débattre des clauses. La même réponse lui fut faite qu'à Eyriès, réponse verbale en premier lieu, mais deux jours après écrite, arrêtée avec le roi, et M. de Vergennes, en la remettant à l'émissaire, obligea ce dernier à la viser *ne varietur*. Elle contenait tout uniment l'assurance des sincères dispositions du roi à entendre à la paix, mais aucunement sans ses alliés. M. de Vergennes se hâta d'informer de l'incident et Madrid et Philadelphie, en ne cachant d'ailleurs pas qu'il avait recherché le but

« expliqués très affirmativement et très conve-« nablement sur l'intention positive de leurs com-« métants de n'entendre à aucun traité de paix « ou de trève sans l'intervention et le concours « de la France. » (*Espagne*, t. 606, n° 210.)

[1] La pensée que George III et son gouvernement se faisaient faire ces propositions pour changer de voie fut celle de M. de Vergennes. Il écrivait à Montmorin, le 8 mars, qu'il y avait là « ou de la connivence de la part des mi-« nistres pour se faire forcér la main à aban-« donnér la guerre contre les Americains, ou « une décadence présage de leur chute très pro-« chaine. » (*Ibid*, t. 606, n° 140.)

de déjouer la cour de Londres : « Si le roi d'Angleterre a la volonté « ou le besoin de la paix, écrivait-il à Montmorin le 22 mars, notre « réponse doit lui paraître satisfaisante; s'il n'a voulu que jeter une « pomme de discorde entre les alliés, nous y avons obvié. » Le secrétaire d'État avait eu le soin d'informer Forth qu'il mettait, au reste, les deux ambassadeurs au courant de tout ce qui s'était passé[1]. Malgré l'apparence d'être en l'air qu'avaient ces pourparlers, le choix de l'émissaire laissait concevoir au secrétaire d'État la pensée que l'intention d'en finir pouvait s'y deviner. Pour faire croire à cette intention en Angleterre et au dehors, toutefois, il fallait que d'autres hommes fussent au gouvernement. Aussi lord North avait-il annoncé le 20 mars au Parlement la volonté manifestée par le roi de changer son ministère. 1782.

Le détail de la session de 1782 des Communes anglaises, instructif et curieux pour l'histoire des pays parlementaires, se trouverait ici hors de sa place. La combinaison et la suite des motions par lesquelles George III fut conduit ou se fit conduire à la résolution de prendre d'autres ministres pour parvenir à la paix ne rentrent pas dans notre sujet, ni l'opinion non plus qu'il chercha ensuite à donner de son sentiment personnel et de ses actes. Les hommes par qui sa politique de guerre avait été soutenue avec le difficile dévouement que demandait sa ténacité disparurent; le parti du Parlement dans les rangs duquel la soumission des Colonies par la force n'avait cessé d'être combattue depuis le premier jour, et qui souhaitait que la reconnaissance de leur indépendance vînt terminer la lutte, reçut le pouvoir en ses personnages les plus en vue. Autrement dit Fox et lord Shelburne devinrent ministres sous la présidence de lord Rockingham, qui avait imposé cette reconnaissance comme la condition de son avènement. M. de Vergennes et Franklin étaient alors non moins désireux

[1] Dépêches des 16, 22 et 23 mars. (*Espagne*, t. 606, nos 170, 178 et 185; *États-Unis*, t. 20, n° 143.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. l'un que l'autre de voir les propos de paix depuis un temps répercutés autour d'eux, propos contradictoires et conciliables uniquement par leur tendance finale, se condenser dans une négociation positive. Sur les dispositions du gouvernement du roi envers les États-Unis Franklin n'avait rien à apprendre. Aucune instruction n'avait été donnée à Versailles sans que le fond lui en fût indiqué, et, qu'il s'agît de la paix ou de la médiation, ces instructions avaient constamment témoigné la faveur dont on entourerait des négociations ouvertes par ces États pour leurs intérêts avec l'Angleterre, pourvu que nos nécessités politiques n'en souffrissent pas. M. de Vergennes, dans toutes les occasions, avait du reste explicitement montré ces dispositions à La Luzerne afin qu'il en instruisît le Congrès. C'est ainsi que répondant le 7 septembre 1781 aux premiers rapports de notre plénipotentiaire sur les débats relatifs à la médiation, le secrétaire d'État, qui s'applaudissait des prescriptions rédigées pour les commissaires et que satisfaisait surtout l'assurance de savoir Franklin adjoint à eux, ne laissait déjà naître aucun doute sur les intentions de la France. Il était frappé de la crainte, manifestée dans le Congrès, « de froisser la dignité, même l'indépendance des États-Unis, en les mettant à la discrétion de Sa Majesté », et il écrivait :

Pour dissiper cette inquiétude, vous pourrez assûrer à qui il appartiendra que le Roi, bien loin de vouloir abuser de l'influence qu'il pourra avoir sur les négociations des plénipotentiaires américains, ne l'employera, au contraire, que pour le plus grand avantage des États-Unis, et que s'il ne réussit pas à leur procurer toutes les conditions que chacun d'eux en particulier pourra désirer, la faute n'en sera certainement pas à lui, mais aux circonstances, qui dicteront impérieusement la loi.

On ne supposait pas à Versailles, sans en avoir un peu le droit, qu'une preuve de notre attachement résulterait d'une manière claire, pour les États-Unis, de notre refus d'agréer les articles de médiation tant que l'admission des plénipotentiaires américains aux conférences

ne serait pas acceptée et fixée pour le mieux. On pensait que John Adams n'aurait pas omis de mettre en vue cette conséquence. Cette dépêche du 7 septembre disait par suite que « le roi ferait pour le fond ce qu'il avait fait ainsi pour la forme, qu'il ne voulait pas s'entendre imputer des décisions défavorables, se voir accuser de torts et se rendre suspect, qu'il serait donc aussi zélé pour procurer des avantages que réservé quand les conjonctures exigeraient des sacrifices ». La Luzerne était loué, en conséquence, d'avoir laissé le Congrès « reconsidérer » les instructions après leur adoption première. « La confiance du Congrès, écrivait-on, devait être aussi spontanée qu'illimitée », et l'on ajoutait : 1782.

Vous pourrez insinüer aux membres prépondérants du Congrès que si ce corps a, présentement ou dans la suite, le moindre regret d'avoir trop restreint la liberté de ses plénipotentiaires, le Roi verra sans peine qu'il leur en donne davantage.

États-Unis, t. 18, n° 69[1].

Seulement, l'horizon politique était alors obscur; on redoutait de se charger ainsi de risques; La Luzerne aurait donc à insinuer

[1] Dans cette dépêche, le ministre montrait une vive satisfaction des efforts de La Luzerne et de la juste appréciation des choses qui les lui avait inspirés. Tout lui semblait sauvegardé du moment que Franklin paraissait devoir prendre le rôle principal; mais il saisissait là une occasion de plus pour marquer ce que l'esprit de John Adams lui eût fait redouter d'obstacles, si ce dernier fût resté l'unique négociateur : « Vous avez eu raison d'observer, « M., que les premières instructions du Con« grès étoient imparfaites : en effet, elles met« toient pour ainsi dire le sort des États-Unis « à la merci des affections et des préjugés du « plénipotentiaire américain, et elles lui lais« soient une entière liberté de suivre ou de « rejetter nos conseils et notre avis : il suffit « de connoître le caractère et les principes de « M. John Adams pour sentir combien des pou« voirs aussi étendus auroient été dangereux « entre ses mains, et combien nous aurions été « exposés à des scènes désagréables et même « scandaleuses. Vous pourrez juger par ces ré« flexions, M., que le Roi vous sait gré d'avoir « commenté avec autant de force et de vérité « que vous l'avez fait le 1er projet d'instructions, « et d'avoir insisté sur les changements que le « Congrès a adoptés. Les instructions, telles « qu'elles ont été expédiées, nous paroissent « d'autant plus suffisantes, que l'ardeur, l'opi« niatreté et la roideur de M. Adams seront « tempérées par le calme, la sagesse et l'expé« rience de M. Franklin, et qu'en dernière ana« lyse l'opinion du Roi tranchera les difficultés. »

1782. également que si le Congrès entendait aller de l'avant, ce serait avec l'entière responsabilité des suites. Mais on n'avait pas tardé à écarter toute autre pensée que celle de laisser une complète latitude à cette assemblée, parce que le cours des choses serait, en définitive, le régulateur suprême. Le 7 octobre, bien qu'étonné, à la lecture des rapports par lesquels le plénipotentiaire rendait compte des derniers actes du Congrès concernant la médiation, de se sentir aussi peu compris ou si injustement apprécié, M. de Vergennes mandait qu'à tout prendre cette assemblée fît en vue de la paix ce qu'elle voudrait. « Je ne conçois pas », portent les premières lignes de sa dépêche :

Je ne conçois pas, M., pourquoi quelques membres du Congrès se tourmentent tant par raport à la confiance que les plénipotentiaires américains ont ordre de nous témoigner; ils connoissent bien peu nos principes et notre façon de penser, et ils rendent bien peu de justice à l'intérêt que le Roi prend à la cause américaine. Quoi qu'il en soit, M., il y a un moyen bien simple pour les tranquiliser et pour les mettre à leur aise : c'est de laisser au Congrès une entière liberté de révoquer ou de restreindre, selon son bon plaisir, les instructions de ses plénipotentiaires. Vous ne devez point hésiter d'en faire confidemment la déclaration au président du Congrès, en le priant de la communiquer à cette assemblée : elle prendra en conséquence telle résolution qu'elle jugera à propos. Cette conduite de notre part fera, j'espère, sentir aux antigallicans l'inconséquence comme l'irrégularité de leurs dires, et je suis persuadé qu'elle les fera rougir de leur méfiance et les convaincra de la nécessité de se voüer désormais au silence.

Tout cela était connu de Franklin et il y puisait une confiance entière. Il ne pouvait ignorer davantage l'adresse, la persistance, la patience mesurée avec lesquelles le gouvernement du roi avait cherché à faire des Provinces-Unies des Pays-Bas le pivot de la lutte contre l'Angleterre dans le Nord, ni l'intérêt qu'il avait mis ensuite à établir des rapports politiques entre les États-Unis et cette république. Cet intérêt venait de se raviver, quoiqu'il eût été d'abord assez mal ré-

compensé à Philadelphie. Aussitôt la guerre déclarée par l'Angleterre 1782.
aux Pays-Bas, M. de Vergennes, nous l'indiquions au précédent volume, avait signalé l'évènement à notre plénipotentiaire comme un de ceux dont les États-Unis devraient profiter sans retard pour engager des liaisons avec le gouvernement de la Haye[1]. « Cet état des choses », écrivait le ministre :

Cet état des choses nous semble mériter toute l'attention du Congrès ; si Leurs Hautes Puissances prennent part à la guerre, il est possible qu'il s'opère un rapprochement entre les deux Républiques; en tout cas nous sommes d'avis que le Congrès ne doit pas négliger d'envoyer en Hollande une personne sage et éclairée chargée de ses pleins pouvoirs. Mais il est à désirer que le Congrès recommande bien sincèrement à ce plénipotentiaire de ne point se charger, comme a fait très imprudemment M. Laurens, de papiers dont la connoissance pourroit compromettre les États-Unis ou leurs amis; il seroit également à désirer qu'il reçût sa principale direction de M. Franklin, afin d'éviter des démarches disparates et de donner aux affaires politiques du Congrès un ensemble qui puisse en assûrer le succès.

États-Unis, t. 15, n° 14; minute de Rayneval.

Le cabinet de Londres, on se le rappelle, alléguait pour motif de sa déclaration de guerre la découverte, dans les papiers de Laurens saisis en mer, d'un projet de traité apporté à Philadelphie deux ans auparavant par un des Lee, qui, ne trouvant pas à s'occuper en France autour de son frère Arthur et de Franklin, s'était rendu en Hollande et était convenu là de diverses clauses à proposer au Congrès. Laurens, désireux en apparence d'aller reprendre les négociations, mais souhaitant, a-t-on supposé, de se faire capturer pour s'adonner à des intrigues de paix directe à Londres[2], était porteur de ce projet,

[1] Dépêche du 9 janvier 1781, la onzième adressée à La Luzerne. Dans le tome IV, chap. XI, p. 539, nous avons indiqué ce détail.

[2] La Luzerne, dans un de ses rapports du mois de novembre 1780 (*États-Unis*, t. 14, n° 72), expose les circonstances d'après lesquelles on présumait que la prise de Laurens n'était pas involontaire de la part de ce dernier

1782. et le cabinet du roi George y avait dénoncé de la part des Pays-Bas une hostilité formelle qui légitimait la rapidité de la sienne[1]. Si à Versailles, en tout cas, on souhaitait que les États-Unis sussent rechercher cette république, l'expérience de son tempérament politique, des partis entre lesquels elle était divisée, des ménagements qu'elle tenait à garder, le but aussi que nous y suivions nous semblaient rendre nécessaire que ce fût sous l'égide de notre ambassadeur ou d'après ses conseils. Les Américains, cependant, n'avaient pas douté qu'il leur suffisait de s'offrir pour qu'on se jetât dans leurs bras. Une fois en Hollande, John Adams, tout au désir de « rendre l'Amérique « moins dépendante de la France[2] », comme il le disait à Franklin, s'était empressé de greffer sa suffisance sur la présomption naïve de son pays, de se faire envoyer des pleins pouvoirs de ministre à la Haye

et que les relations qu'il entretenait avec plusieurs membres du Parlement anglais allaient amener peut-être des ouvertures à Philadelphie en vue de la paix. Revenant sur ce sujet au mois de janvier suivant (*États-Unis*, t. 15, n° 26), il écrivait : « M. Laurens, l'ex-président, a eu la « permission d'écrire au Congrès; sa lettre est « datée de Terre-Neuve et n'est arrivée que de- « puis peu. Il rend compte de la manière dont « il a été pris après une chasse de 5 heures et « il ajoute qu'ayant jetté à la mer ses papiers « amarés à un boulet, ils ont néanmoins surna- « gés et qu'ils sont tous entre les mains des « Anglois. Cette circonstance extraordinaire « ajoute quelque poids aux soupçons que j'ai « eus précédemment que la prise de ce ministre « pouvoit être préméditée. »

[1] M. de Vergennes exposait les faits comme il suit à La Luzerne, dans la dépêche précédente : « Il vient de survenir en Europe, M., « un évenement qui, du premier coup d'œil, « se présente d'une manière favorable pour « l'Amérique. Vous savez que l'Imp^ce de Russie « a conçu le plan d'une neutralité armée, que « la Suède et le Danemark l'ont adopté, et que « les Provinces-Unies ont été invitées égale- « ment d'y prendre part. La cour de Londres, « irritée de la hardiesse qu'ont eüe les Hollan- « dois de se rendre à cette invitation, et de la « consistance que leur démarche devoit donner « à l'ouvrage de Catherine 2de, a pris occasion « des papiers trouvés sur M. Laurens pour « faire une querelle à la République et pour « avoir un prétexte de rompre avec elle. Vous « trouverez ci-joint la traduction du manifeste « qui a été publié à Londres le 21 du mois « dernier ainsi que de la proclamation qui or- « donne d'expédier des lettres de marque; « l'ambassadeur d'Angre a quitté la Haye, et « celui de Hollande a reçu l'ordre de quitter « Londres. Nous sommes encore dans l'attente « des premières résolutions auxquelles le pro- « cédé inconcevable du roi d'Angre aura porté « les États-Généraux; mais nous avons tout lieu « de penser qu'ils ne consulteront, dans une « conjoncture aussi importante, que les loix de « l'honneur et l'intérêt essentiel de la Repu- « blique, qui est de se soustraire enfin au des- « potisme insupportable de la cour de Londres. »

[2] Voir *supra*, t. IV, p. 425 et 563.

afin d'y conclure à lui seul un traité, et le Congrès lui avait simplement 1782.
enjoint de ne pas contrevenir à celui qui liait les États-Unis au roi. Les politiques de Philadelphie regardaient sans hésiter les Pays-Bas comme assurés de la protection de la Russie contre les hostilités de l'Angleterre, tenaient la Russie pour pleinement disposée à reconnaître l'indépendance des États-Unis, conséquemment Leurs Hautes Puissances, suivant la formule d'alors, pour d'autant plus portées vers la république d'Amérique [1].

La Luzerne, au mois de mai, fit la communication de l'avis de son gouvernement ainsi que l'indiquait la dépêche du 11 janvier, et ce fut au comité avec lequel il traitait la question de la médiation. L'Assemblée se trouvait ainsi saisie, bien que d'une manière indirecte. Comme elle avait pris les devants, elle fut gênée de répondre et différa. Le 22 août seulement, et sur la formelle insistance cette fois du plénipotentiaire, elle dit ce qui s'était passé. Elle ajouta alors qu'elle « acceptait l'interposition de Sa Majesté T. C.; que des pouvoirs ultérieurs seraient transmis au ministre à la Haye pour conclure un traité d'alliance entre elle, les Provinces-Unies et les États-Unis, et qu'il serait enjoint à ce dernier de conférer dans toutes les occasions, de la manière la plus confidentielle avec le représentant de Sa Majesté à la Haye »; mais elle limitait l'objet de ce traité « à la guerre présente avec la Grande-Bretagne ». L'esprit étroit et ne doutant de rien qui caractérisait les politiques de l'Est se retrouvait là tout entier : d'abord, traiter sans intermédiaire, en second lieu ne point s'engager au delà de l'objet actuel afin de n'être pas tenu à réciprocité. Il y avait plus : inapte à juger des situations respectives à l'étranger, on changeait la portée de la communication de La Luzerne en autorisant Adams à admettre « éventuellement comme partie contractante » S. M. Catholique, qui était loin d'y penser [2]. Du reste, en véritable organe de ces

[1] Rapport de La Luzerne, du 4 mai 1781. (*États-Unis*, t. 16, n° 69.)

[2] La Luzerne donne explicitement ces informations à Versailles le 24 août 1781. (*Ibid.*, t. 18, n° 40.) Il commence ainsi son rapport : — « A Philadelphie, le 24 août 1781. —

1782. dispositions, John Adams, aussitôt à la Haye et au risque d'empirer les rapports des Provinces-Unies avec l'Angleterre, avait pris la même attitude qu'il s'était donnée précédemment à Versailles. Le 21 avril 1781, notre ambassadeur auprès du stathouder faisait connaître qu'après avoir déjà adressé aux États-Généraux la copie de la décision du Congrès sur la Déclaration de la Russie et s'être vu sans réponse, Adams entendait néanmoins leur envoyer la lettre de créance qui légitimait sa présence à la Haye, qu'aucune objection ne l'en avait pu détourner, et que ce nouvel envoi n'ayant eu aussi pour effet que le silence, il avait livré à l'impression le mémoire remis par lui à Leurs Hautes Puissances.

Engager ainsi d'une manière ouverte les États-Généraux sans leur aveu dans la politique menée contre l'Angleterre, était une faute à éviter d'autant plus, en ce moment, que la Russie leur retirait l'appui sur lequel ils avaient eu le droit de compter. M. de la Vauguyon avait dû s'empresser à la Haye de disculper Versailles de tout concours dans cette ardeur inconsidérée, et il en fut approuvé itérativement par M. de Vergennes, que n'étonnait du reste nullement l'invinciblé entêtement de John Adams [1]. La Luzerne, on s'en souvient, manifesta à Philadelphie l'inquiétude que ressentait son gouvernement de voir ces allures intempestives annuler les soins par lesquels nous tâchions

« Monseigneur, — Il y a plusieurs semaines que « j'avois communiqué à un comité du Congrès « l'offre que le Roi a bien voulu faire aux États-« Unis de ses bons offices pour une alliance à « conclure avec les Provinces-Unies. Le Chair-« main de ce Comité s'étant absenté, l'affaire « étoit en quelque sorte oubliée; j'ai témoigné « à quelques membres du Congrès ma sur-« prise de ce que des offres aussi généreuses « étoient négligées; ces insinuations étant de-« meurées sans effet, j'ai ajouté que les offres « du Roi étoient uniquement l'effet de son ami-« tié pour ses alliés, et que si le Congrès croïoit « pouvoir se passer des bons offices du Roi, « il étoit le maître de suivre cette négociation « par son Ministre sans notre intervention, « mais que je désirois au moins une réponse « quelconque et que la décence exigeoit qu'on « ne me la fît pas attendre trop longtemps. « En conséquence, le Congrès a pris, le 16 « de ce mois, la résolution suivante qui ne « m'a été communiquée qu'avant-hier par le « Président. »

[1] Sur ces détails, il faut voir la correspondance de M. de la Vauguyon avec les Affaires étrangères et réciproquement, du 21 avril au 17 mai 1781. (*Hollande*, t. 544, nos 32, 56, 63, 67, 80.)

de mettre les Provinces-Unies avec nous[1]; sur quoi le Congrès l'assura que les démarches de John Adams étaient désapprouvées et qu'on lui prescrivait la retenue[2]. Mais dans l'intervalle celui-ci avait eu le temps d'obéir à son impulsion. Il avisa le Congrès de son insuccès sans en paraître étonné. Il en fut même si peu décontenancé que, le mois suivant encore, il faisait notifier aux États-Généraux la ratification de la constitution américaine par les treize États de la Confédération[3]. Plusieurs membres, dans le Congrès, sentirent ce défaut de procédé, et la motion fut présentée de rappeler J. Adams. La Luzerne expliquait, le 18 octobre, que les amis de ce dernier avaient obtenu pour lui la mansuétude en acceptant qu'on lui enjoignît de se confier dorénavant à l'ambassadeur du roi tout d'abord[4] et l'on verra bientôt qu'il se trouva bien de ces ordres. 1782.

Un autre détail des dispositions de Versailles bien connu de Franklin en ce moment-là, c'est que non seulement l'attention du gouvernement du roi était à l'affût des indices de paix, mais qu'il ne cessait d'insister auprès de l'Espagne pour tout combiner afin de mener désormais en commun la guerre avec vigueur partout, aux Antilles, en

[1] Ces faits ont été indiqués au tome précédent (p. 562, 563).

[2] Rapport de La Luzerne, du 25 septembre 1781. (*États-Unis*, t. 18, n° 109.)

[3] *Hollande*, t. 544, n° 121.

[4] La Luzerne écrivait à ce sujet ce jour-là (*États-Unis*, t. 19, n° 36) : « Le Congrès a été « informé par M. John Adams lui-même de la « démarche que ce ministre avoit faite à la « Haye et à Amsterdam pour se faire recon- « noitre par les États-Généraux ou par la pro- « vince de Hollande, et l'on a reçu en même « tems le mémoire que ce plénipotentiaire a « remis à cette occasion, et qui a été depuis « traduit et publié dans les gazettes de Hol- « lande; je n'ai eu aucune peine à faire sentir « au Congrès tout ce que cette conduite avoit « d'imprudent, combien le mémoire en question « étoit peu propre à remplir l'objet proposé, et « à quel point le renvoi de ce papier sans réponse « étoit humiliant pour les États-Unis. Ce résul- « tat a prouvé au Congrès que M. Adams étoit « réellement peu propre à remplir le rôle dont « il est chargé, et il a été fait une motion pour « révoquer ses pouvoirs et lui envoyer son rap- « pel. Ses amis, cependant, ont représenté qu'il « n'était pas juste de le punir d'un excès de « zèle, et que le mauvais succès de sa démarche « devoit être attribué à la nature des circon- « stances, et non à sa manière de négocier.

« La motion a été rejettée, mais on lui or- « donnera de nouveau de communiquer ses dé- « marches à l'ambassadeur du Roi, et de se « diriger par ses conseils, et l'on espère que « l'interposition de Sa Majesté rendra des dé- « marches ultérieures plus efficaces. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. Amérique, en Europe, aux Indes[1], et pour rendre ainsi le terrain plus facile en vue de la paix souhaitée. Maintenant que M. de Maurepas avait disparu, le gouvernement du roi c'était le roi et M. de Vergennes, bien secondés pour le détail à la Marine et à la Guerre. S'il fallait une preuve de plus que le secrétaire d'État fut certainement l'auteur de la politique suivie depuis le commencement du règne, on la trouverait ici, car aucune différence ne se montre dans la direction, moins encore une solution de continuité, quoique le premier ministre n'y préside plus. Les dépêches, les instructions sont animées du même esprit, elles sont des mêmes plumes et l'exacte continuation des précédentes. Afin de s'assurer de la part de l'Espagne un concours qui fût cette fois décisif, on ne lui marchandait plus le nôtre. Au commencement de février, le fort Saint-Philippe, à Minorque, était enlevé; Montmorin avait indiqué aussitôt l'opportunité de mettre les troupes françaises qui y avaient servi à la disposition de Charles III pour le siège de Gibraltar[2]; par suite, on avait renoncé à les rappeler et, le 16 mars, donné mission à l'ambassadeur de les offrir au monarque avec les munitions et les approvisionnements qui leur étaient destinés. En cela M. de Vergennes s'était employé à décider le roi et avait réussi[3]. Qui plus est, on cherchait à garantir aux Provinces-Unies le concours des deux Couronnes pour les mieux rattacher à notre action et les détourner d'une paix particulière. Mais l'on ne s'était pas borné à tâcher de lier ces Provinces avec Madrid[4]. A force d'avoir donné

[1] Il faut voir notamment, à cet égard, les dépêches à Montmorin, des 8, 14 et 16 mars (*Espagne*, t. 606, n°s 140, 159, 167) et la lettre particulière de M. de Vergennes accompagnant la dernière. (*Ibid.*, n° 168.)

[2] Rapports de Montmorin des 16 février et 1er mars. (*Ibid.*, n°s 117, 129.)

[3] *Ibid.*, n° 179. — On trouvera à l'annexe I ci après la lettre écrite à cette fin à Louis XVI par M. de Vergennes le 9 mars. Elle fournit un nouvel exemple de la manière dont le ministre et le roi préparaient ensemble les résolutions et dont M. de Vergennes les proposait au monarque.

[4] Il y a un livre à faire, et non des indications sommaires à donner, comme ici, sur la politique de Versailles à la Haye, en vue de la guerre contre l'Angleterre pour l'indépendance des États-Unis. La correspondance de M. de Vergennes et celle du duc de la Vauguyon, notre ambassadeur, rendraient à elles seules ce livre intéressant, par la relation qu'elles présentent

partout au parti des « Patriotes » des encouragements opportuns, à force d'avoir tenu habilement en échec le stathouder dans ses propensions anglaises et fait échouer autour de lui une succession d'intrigues contraires, on était près de voir, dans la majeure portion de la République, ce parti antianglais manifester avec ensemble le désir 1782.

des négociations d'une grande monarchie avec une république fédérale à parlements multiples et qu'agitaient des partis très opposés entre eux. Après des péripéties diverses dans lesquelles se marquent particulièrement le sens de M. de Vergennes et l'art de M. de la Vauguyon, l'ambassadeur pouvait, le 31 août 1781, annoncer que le stathouder venait enfin de notre côté. (*Hollande*, t. 546, n° 153.) On n'était pourtant pas au bout; mais peu à peu l'on gagnait du terrain, au risque de se voir plus d'une fois menacé de le reperdre. A la fin de 1781 et dans les premiers mois de 1782, on en était à tâcher de faire marcher l'Espagne avec la Haye. Un pli de Montmorin, du 16 février 1782 (*Espagne*, t. 606, n° 91), explique que sur des dépêches de Versailles du 1er et du 4 (ces dépêches manquent), il avait informé M. de Floridablanca des pourparlers ouverts dans la pensée d'une entente. Le 16 mars, à la suite d'offres de coopération des États-Généraux (*Ibid.*, n° 173), et en envoyant à l'ambassadeur une note de M. de Castries sur les opérations de la campagne à poursuivre, M. de Vergennes exposait plus complètement l'intérêt qu'offrait un accord pareil. « Il est bien important surtout, « écrivait-il, qu'on veuille bien faire attention « à ce qui est représenté par rapport à la Hol- « lande. Ne l'exposons pas à la tentation d'une « paix particulière, dont elle n'est déjà que trop « vivement sollicitée; quelque médiocres que « soient ses efforts, ils partagent dans une pro- « portion quelconque ceux de l'ennemi, le di- « minuant sur la masse des moyens qu'il peut « nous opposer. » (*Ibid.*, n° 167.) Il s'agissait d'obtenir le concours de l'Espagne pour attirer le gros des flottes anglaises au sud de la Manche et obliger celles-ci, par cette manœuvre, à quitter le Texel, où elles bloquaient les forces maritimes des Pays-Bas. La note de M. de Castries (*Ibid.*, n° 161) développait l'avantage que trouveraient les alliés « à ce que les Hollandais pussent se livrer à une campagne offensive dans la mer du Nord et sur les côtes d'Angleterre, au lieu des opérations purement défensives auxquelles ils se trouvaient réduits autrement, et qui menaçaient de leur faire perdre encore cette année les bénéfices de leur commerce au profit de la Grande-Bretagne maîtresse de cette mer ». Le 1er avril, on est justement impatient à Versailles d'avoir la réponse de l'Espagne. Les États-Généraux venaient de donner le détail des opérations qu'ils étaient prêts à exécuter; M. de Vergennes avait donc toutes raisons de presser M. de Floridablanca et d'écrire pour cela : « . . . Ce ministre éclairé sentira aisément « que la marine hollandoise ne pourroit pas « opérer dans la mer du Nord, si les Anglois « n'étoient pas occupés au sud de la Manche « et contraints à y tenir en observation la plus « grande partie des forces maritimes dont ils « disposent en Europe. J'ajouterai qu'il ne sau- « roit être indifférent de liér les Hollandois à « ne pouvoir entendre à une paix séparée avant « la fin de la campagne. Ils pourroient y être « d'autant plus facilement entraînés maintenant « que le nouveau ministère Bque n'étant point « l'auteur de cette guerre peut abondér plus « dans les concessions pour la paix que ne l'au- « roit osé faire le précédent. » (*Ibid.*, n° 210.)

1782. d'une union commerciale avec les États-Unis, réclamer avec autorité des États-Généraux l'admission de John Adams comme représentant de l'Amérique indépendante, et obtenir enfin ce résultat.

Adams reparaît ici et vraiment modifié, au moins dans son attitude. Il suit maintenant les voies qu'en dernier lieu le Congrès lui a tracées. Il avait été rappelé à Versailles lors des prolégomènes de la médiation[1]. M. de Vergennes, on s'en souvient, s'était entretenu avec lui des propositions mises en avant par les médiateurs, des objections qu'y faisait le gouvernement du roi, et Adams avait répondu par des observations écrites. Sa prétention d'être le véritable et doctrinal interprète des États-Unis s'était même marquée là d'autant mieux qu'il était provoqué; il avait cru que ces observations allaient être communiquées aux puissances médiatrices, si bien que M. de Vergennes avait jugé prudent de le détromper dans des termes qui fussent propres à le retenir[2]. Quand ensuite la médiation avait sommeillé, Adams

[1] Le 31 mai 1781, M. de Vergennes avait écrit à La Vauguyon de prévenir Adams que « les intérêts des États-Unis exigeaient sa pré« sence à Versailles et qu'il voulût bien s'y « rendre dès que ses affaires le permettraient ». L'Américain mit six semaines à marchander pour revenir. Il voulait qu'on lui dît pourquoi. Le secrétaire d'État fut obligé de le faire avertir catégoriquement qu'il s'agissait de négociations pour la paix générale et que « l'on aurait peut-être le besoin immédiat de s'entretenir avec les Américains ». (*Hollande*, tome 544, n°s 104, 127, 137, 149.)

[2] Le ministre, informant La Luzerne de ces circonstances le 27 juillet (*État-Unis*, t. 17, n° 142), disait d'Adams : « Il a paru très satis« fait de ce que nous avons dit et fait en faveur « de sa patrie, et je me persuade qu'il en « rendra au Congrès un compte qui ne laissera « rien à désirer. » Sous les n°s 101, 102 et 117 se trouvent dans le même tome 17, à la date du 13 juillet, les observations écrites d'Adams et une lettre de M. de Vergennes pour combattre la pensée qu'avait celui-ci de les faire communiquer aux cours médiatrices. Le ministre n'était pas sans craindre de lui en voir prendre l'initiative, car il lui écrivait : « C'est « par une suite de la confiance que je mets « dans vos lumières et dans votre zèle pour « votre patrie que je vous ai confié les proposi« tions des deux cours impériales, et que je « vous ai prié d'y faire les observations dont « vous les jugeriez susceptibles. Les choses ne « sont pas encore assez avancées pour qu'elles « puissent être communiquées aux deux cours « médiatrices : comme vous l'avez vû dans notre « projet de réponse, il est des préliminaires à « remplir à l'égard des États-Unis, et tant qu'ils « ne le seront pas, vous ne sauriez paroître, ni « par conséquent vous permettre le moindre « acte ministérial vis-à-vis des deux médiateurs. « En le faisant, vous vous exposeriez au risque « de compromettre en pure perte le caractère « dont vous êtes revêtu. »

était retourné aux Pays-Bas et c'est là que lui était arrivée la nouvelle 1782
de l'évènement d'Yorktown. A Versailles, on eût souhaité de voir à la Haye, à cette heure, un autre négociateur que lui; mais on ne regardait pas comme moins essentielle qu'auparavant la présence, soit là soit à Amsterdam, de quelqu'un d'accrédité; on doutait seulement que celui-ci fût bien capable de participer à une liaison entre les deux républiques. Leurs Hautes Puissances avaient besoin, en ce moment, de ne pas s'embarrasser des États-Unis, M. de Vergennes s'en rendait compte et dirigeait en conséquence son représentant auprès d'elles. Néanmoins, le 18 octobre il recommandait de nouveau à La Luzerne de rappeler aux Américains l'utilité dont leur serait un mandataire[1]. Ce n'est pas qu'il n'y eût point eu de froissement lorsque les Affaires étrangères avaient appris que notre plénipotentiaire s'était cru contraint de provoquer une réponse du Congrès à nos conseils. Cette information, datée du 24 août, était parvenue en décembre, c'est-à-dire au milieu de la satisfaction causée par l'évènement de Yorktown. En présence du grand service rendu par nos troupes et notre marine, le gouvernement du roi avait été blessé du peu de considération montré pour ses offres. Il avait donc blâmé La Luzerne d'être revenu sur l'affaire, surtout de l'avoir reprise en quelque sorte officiellement quand ses premières ouvertures étaient restées sans suite. Il le lui avait dit même avec une certaine sévérité, dans une dépêche revue et corrigée en minute par M. de Vergennes, et il lui avait

[1] « Quoique les Provinces-Unies soient en « guerre avec la Grande-Bretagne, écrivait le « comte de Vergennes à La Luzerne, j'ai lieu de « penser qu'elles ne se raprocheront pas dans « ce moment-ci des Américains de crainte d'em- « barrasser par là les négociations de la paix; « elles suivront en cela l'exemple de l'Espagne. « Malgré cela, je continüe de penser, Monsieur, « que le Congrès fera très bien d'avoir à tout « évènement un accrédité en Hollande : les « circonstances pourront tôt ou tard le mettre « à même d'entamer une négociation avec la « République, et de préparer, au moins, les « voyes à une liaison quelconque entre les deux « États. Mais il est important, comme je l'ai « déjà observé dans ma dépêche n° 11, que le « plénipotentiaire américain reçoive sa direc- « tion de M. Franklin, afin d'éviter les dis- « parates dans les négociations que le Congrès « est et sera dans le cas de suivre en Europe. « M. Adams est bien homme à en faire. » (*États-Unis*, t. 191, n° 35.)

1782. enjoint de cesser l'entretien sur ce sujet, de le décliner même si le Congrès y revenait[1]; à quoi M. de Vergennes avait ajouté de sa main, voulant marquer plus expressément le prix qu'il attachait à cette attitude : « Je regarde cette tournure comme la seule propre à annuler la « Résolution défiante prise par ce corps, à faire sentir indirectement « combien cette défiance était peu obligeante pour S. M., et que nous « étions loin d'avoir envie de nous mêler des affaires des États-Unis « malgré eux[2] ». Trois mois après le ministre indiquait encore de rap-

[1] Dépêche du 24 décembre. (*États-Unis*, t. 19, n° 125.) La Luzerne aurait alors à répondre que « dans la pensée du roi les Pro- « vinces-Unies ne feraient aucun pas vers les « États de l'Amérique tant que la guerre dure- « rait, pour ne pas trop compliquer leur propre « querelle avec la Grande-Bretagne ».

[2] Cette dépêche du 24 décembre portait, d'ailleurs : « Je vois, M., par votre dépêche « n° 171 que le Congrès a jugé à propos de « garder le silence sur l'offre que vous lui aviez « faite de l'entremise du Roi pour opérer une « coalition entre les États-Unis et la Hollande, « et que vous vous êtes déterminé à faire des « démarches ministérielles pour remettre cette « matière sur le tapis, et provoquer une résolu- « tion. Nous aurions désiré, M., que vous eus- « siez regardé le silence du Congrès comme « une preuve que votre première insinuation « n'entroit pas dans les vües de ce corps, et « que vous vous fussiez déterminé d'après cela « à ne la point renouveler, et surtout à ne pas « lui donner une forme ministérielle. Lorsque « le Roi s'est porté à offrir son intervention, « c'étoit un service qu'il entendoit rendre aux « Américains, et non un service qu'il attendoit « de leur part; mais il eût suffi, pour remplir « les intentions de S. M^té de mettre le Congrès « sur la voye, et de l'abandonner ensuite à ses « propres réflexions.

« Quoi qu'il en soit, M., il convient au service « du Roi que vous ne donniez plus aucune suite « à vos ouvertures, et même, si les Américains « vous en reparlent les premiers, de leur dire « que S. M^té les juge inutiles, parce qu'elle a « lieu d'être convaincüe que les Provinces-Unies « ne feront aucun pas vers les États de l'Amé- « rique, etc. » — Il semblerait que M. de Vergennes se sentît plus de liberté et fût désireux d'en user, pour exprimer son sentiment sur les procédés des Américains, maintenant qu'un succès considérable était enfin dû à notre intervention. Dans cette même dépêche, il mandait au plénipotentiaire, à propos de l'attitude et du ton qu'avait pris le colonel Laurens à Versailles :

« Vous avez très bien fait, M., de dire à « M. Laurens notre façon de penser sur les im- « prudences qu'il s'est permises en France; et il « est juste que cet officier sache qu'il y a une « mesure à tenir vis-à-vis des puissances surtout « lorsqu'on leur demande des secours, et que « s'il est permis à un militaire d'ignorer les « formes et les usages des Cours, il ne doit du « moins pas ignorer les premières règles de l'ur- « banité et de ce qu'on appelle égards, parce « qu'elles sont de tous les pays. Au reste, M., je « vous prie de ne plus parler à M. Laurens de « ses torts; nous les avons entièrement oubliés, « et nous faisons cas de l'attachement que cet « officier a pour sa patrie et des services qu'il « s'efforce de lui rendre. »

peler à J. Adams lui-même le souvenir de la blessure, dans la pensée qu'il ne le cacherait pas à Philadelphie. 1782.

Du reste, l'année 1782 allait s'ouvrir; fort grand était le prix attaché à ce que les Pays-Bas continuassent la guerre contre l'Angleterre et l'on s'efforçait de les y amener, mais fort grand aussi le prix de les voir s'y porter d'eux-mêmes. Nous voulions n'être pas responsables envers eux de leur résolution, n'avoir point, par conséquent, à en ajouter le poids à celui que nous imposaient déjà les États-Unis et l'Espagne. Le duc de la Vauguyon, qui avait passé le mois de janvier à Versailles, rentrait avec des instructions bien précisées dans ce sens. John Adams, en ce moment, n'était encore arrivé à obtenir ni un emprunt à Amsterdam, ni une réponse des États-Généraux sur sa qualité de ministre des États-Unis, annoncée par lui à ce corps dès le 4 mai précédent. Le 9 janvier, les encouragements et le soutien que notre ambassade ne cessait de donner aux « Patriotes » ayant rendu ceux-ci très osés dans des provinces précédemment difficiles à émouvoir, comme la Frise, et dans la plupart des villes de la République, il avait demandé positivement une réponse. C'est à partir d'alors qu'il changea de manière, et ce n'est pas sans un intérêt de curiosité que l'on peut regarder ce grand contempteur des conseils des autres engagé dans le chemin que lui traça l'ambassadeur de France.

Adams était venu confier sa nouvelle démarche à l'ambassade sans beaucoup compter sur le succès, parce que l'esprit qui dominait éloignait à la fois la pensée de se lier avec les Américains et celle de se les aliéner[1]. Cependant, le mouvement en faveur d'une union commerciale avec eux, en vue conséquemment de faire accueillir par les États-Généraux les pouvoirs de l'Américain, se propageait visiblement; un mois après, on pressentait qu'il serait bientôt général[2]. Le

[1] Ainsi parlent les rapports de Bérenger, chargé d'affaires gérant l'ambassade par intérim, à la date des 11 et 15 janvier 1782. (*Hollande*, t. 547, n°s 14 et 18.)

[2] Rapports de La Vauguyon, des 20 et 22 février. (*Ibid.*, n°s 102 et 107.) — L'ambassadeur, revenu de Versailles le 8, y avait adressé dès le 12 un tableau détaillé de la situation

1782. vœu de « briser à jamais par là les chaînes qui avaient asservi les Pays-Bas à l'Angleterre » animait tout le monde[1]; la province de Frise prescrivait à ses députés de sommer les États-Généraux de se décider, tout au moins de donner au représentant des États-Unis le droit d'espérer qu'ils ne tarderaient pas à le faire. L'ambassadeur du roi tenait pour une règle dictée par les choses que la plus sûre manière d'atteindre au but consistait à avoir l'air de n'y pas viser. Les désirs des « Patriotes » étaient d'autant plus excités qu'il manifestait la crainte d'effrayer la partie timorée des États-Généraux s'il agissait comme ils le lui demandaient[2]. M. de la Vauguyon avait cela pour si vrai, que Adams étant devenu sur ces entrefaites acquéreur d'une maison à la Haye il redouta l'effet qui en résulterait et manda à Versailles : « J'aurais mieux aimé qu'il ne se pressât pas autant. » Sur de nouvelles instances portées devant Leurs Hautes Puissances par les députés de Frise et de Gueldre, il exprimait l'inquiétude, le 7 mars, que J. Adams n'en prît occasion de se remettre lui-même en avant; il s'empressait de dire qu'« il ne négligerait rien pour l'en détourner, pour l'engager à ne pas témoigner un emportement nuisible à ses vues et à imiter la contenance réservée dont nous lui donnions l'exemple ». La conduite de notre ambassade était la bonne, Adams le reconnut par expérience et rechercha les conseils de l'ambassadeur. Il insista, qui plus est, en prodiguant les déclarations personnelles, pour que celui-ci lui ramenât la bonne opinion et la confiance du ministre du roi. Un pli de la main de M. de la Vauguyon fournissait ces indications à M. de Vergennes[3], et il faut dire qu'il ne le fit que faiblement

des partis dans la République en ce moment. (*Hollande*, t. 547, n° 82.)

[1] M. de la Vauguyon le mandait dans ces termes le 26 février.

[2] « Je les ai prévenus, écrit à ce sujet l'ambassadeur, qu'il n'entrait pas jusqu'à présent « dans notre plan de seconder leurs efforts à « cet égard autrement que par les vœux que « nous ferons pour le succès de ce qu'ils jugent « être aussi conforme aux vrais intérêts de leur « patrie. Ils ont applaudi, M. le Comte, à ce « nouveau témoignage de modération et ont « bien compris l'utilité d'un système aussi sage. « Ils me paraissent désirer que nous ne nous en « écartions pas. » (*Ibid.*, n° 128.)

[3] « La Haye, le 1er mars 1782. » (*Ibid.*, t. 548,

revenir, trop bien fixé que se sentait le ministre sur le caractère de l'Américain, le soupçonnant, d'ailleurs, de liaisons avec les Anglais et souhaitant de ne pas se trouver une fois de plus embarrassé de lui[1]. Mais pour le reste, l'ambassadeur n'était pas seulement approuvé; on lui expliquait en outre pourquoi il n'y avait pas lieu d'agir différemment. « J'ai bien de la peine », lui écrivait-on : 1782

J'ay bien de la peine à me persuader que les Hollandais se portent à avouer l'indépendance des États-Unis; rien ne rend cette démarche nécessaire dans le moment, et beaucoup de patriotes craindront avec beaucoup de raison les embarras qui pourraient en résulter. Quoique nous pourrions voir avec quelque intérêt qu'elle eût lieu, parce qu'elle romprait toute mesure entre la Hollande et la cour de Londres, il nous importe cependant de ne la point provoquer même indirectement parce que nous ne voulons point nous imposer l'obligation de garantir les suites qu'elle pourrait avoir pour la République.

C'est le 7 mars qu'était tenu ce langage, et une seconde dépêche,

n° 2.) « M. Adams, portait cette lettre, est venu passer quelques jours à la Haye..... ..... Il s'est entretenu plusieurs fois avec moi..... Il m'a témoigné le zèle le plus ardent pour la cause commune et pour les efforts généreux de la France consacrés par les plus glorieux succès..... Il rend hommage à vos talents, à vos vertus, mais il semble craindre de n'avoir pas excité votre confiance. Je l'ai assuré que je vous avais entendu parler de lui de la manière la plus favorable..... Il m'a prié de vous faire connaître ses inquiétudes et je désirerais que vous voulussiez bien me mettre à même de le tranquilliser..... »

[1] A ce sujet, M. de Vergennes, fort peu touché, répondait à l'ambassadeur, le 7 mars : « M. Adams vous a prié de m'inspirer des dispositions favorables à son égard ; j'ai toujours « supposé à cet Américain de la loyauté et un « patriotisme à toute épreuve ; mais il a manifesté des principes équivoques sur notre alliance avec les États-Unis ; il a d'ailleurs dans « le caractère une roideur et un ergotisme qui le « rendent peu propre au métier de négociateur « et qui le conduisent toujours à embrouiller les « matières plutôt qu'à chercher des moyens de « conciliation. Quoi qu'il en soit, M., vous pouvez assurer à M. Adams que l'estime que je lui « porte ne laisse rien à désirer et que je suis « on ne peut pas plus disposé à lui donner des « marques de la confiance que je mets dans sa « probité et dans son attachement à la cause de « sa patrie. Vous ferez bien, M., de le veiller « avec soin ; je lui crois des correspondances « avec le parti de l'opposition en Angre et il ne « peut être que très nécessaire de les éclairer « autant que possible. » — Cette dernière phrase était ajoutée par le ministre lui-même à la minute de la dépêche, qui est de Rayneval. (*Hollande*, t. 548, n° 21.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. qui développait la première, le répétait le 13. Les patriotes de la Frise paraissaient au gouvernement du roi « bien énergiques à l'égard des Américains »; il doutait que les États-Généraux les imitassent, surtout en ce moment. « La Hollande donne l'impulsion, écrivait-on ce jour-là, elle jugera le pas trop glissant »; et l'on adressait confidentiellement à l'ambassadeur un avis motivé conforme [1], en précisant encore davantage, à la suite, les dispositions qu'il convenait de montrer à John Adams et de faire voir à l'Amérique par son intermédiaire. C'est ici qu'on rappelait, avec une visible intention de reproche, le peu de propension marqué par le Congrès lorsque nous l'avions engagé à s'attacher les Provinces-Unies.

John Adams, en tout cas, avait cessé de commettre les fautes qu'on

[1] « Ces réflexions, M., sont pour vous seul, portait ce pli en substance. L'intention du roi, comme je vous l'ai mandé dans ma dernière dépêche, est de ne favoriser ni de contrarier les démarches de M. Adams. Nous serons fort aises que les Hollandais s'éloignent de plus en plus de l'Angleterre en reconnaissant l'indépendance de l'Amérique; mais le roi ne veut ni ne doit les engager à cette démarche parce qu'il ne veut point en garantir les conséquences. Ainsi, M., si les personnes prépondérantes de la République vous sondent sur notre façon de penser relativement à la demande de M. Adams, vous vous bornerez à répondre que le roi a manifesté par sa conduite sa façon de penser à l'égard de la cause américaine, mais que S. M^té s'est fait une loi inviolable de ne conseiller à personne d'imiter ou de ne pas imiter son exemple, et que S. M^té croit d'autant plus ne devoir articuler aucune opinion sur un objet aussi important vis-à-vis des Provinces-Unies qu'elle a adopté à leur égard un système de réserve dont elle est bien déterminée à ne pas s'écarter. Mais il importe au service du roi, M., que le langage confidentiel que je viens de vous indiquer soit employé avec la dextérité nécessaire pour qu'en revenant à M. Adams celui-ci ne puisse pas la représenter à ses supérieurs comme un indice de mauvaise disposition de la part de S. M^té et comme un changement dans ses principes..... Je pense que vous ferez bien, pour l'empêcher de se livrer aux soupçons, de lui expliquer avec franchise mais avec ménagement le motif de votre circonspection, s'il vous met dans la nécessité d'avoir une explication avec lui. Vous pourrez lui ajouter que le roi a jugé votre conduite passée d'autant plus prudente qu'il sait que le Congrès a eu quelque répugnance à accepter l'offre que S. M^té lui avait faite de ses bons offices auprès des États-Généraux, et qu'elle se fait un devoir de convaincre ce corps de sa délicatesse et de son éloignement pour tout ce qui pourrait lui causer le plus léger ombrage. Cependant vous pourrez vous montrer disposé à aider M. Adams de vos conseils et à lui donner toutes les notions qui pourront faciliter le succès des vues du Congrès. Nous remplirons de cette manière ce que nous devons à notre allié sans que nous courions le risque de nous compromettre vis-à-vis des Hollandais. » (*Hollande*, t. 548, n°-38; minute de Rayneval.)

redoutait de lui et il ne les renouvela pas. Dans ce mois de mars 1782, 1782.
le mouvement des « Patriotes » se prononçait partout, assiégeait à vrai dire Leurs Hautes Puissances, pénétrait parmi elles. L'oscillation soudaine de la politique anglaise désemparait le stathouder. L'art et la mesure de notre ambassadeur, la réserve et l'à-propos de ses conversations et de ses démarches auprès de ce prince, anglais d'attaches et insensiblement obligé de devenir le contraire pour ne pas se trouver en quelque sorte étranger au pays, tout cela, clairement appréciable, eut sans doute raison de l'excessive personnalité de l'Américain et de cet « ergotisme » natif dont il avait tant usé jusque-là. M. de la Vauguyon ne pouvait rendre des témoignages assez élogieux de lui, de son attitude, de ses sentiments pour l'alliance du roi[1], et Adams ne méconnaissait alors nullement les procédés suivis à son égard. « Le « duc de la Vauguyon, écrivait-il le 26 mars à Franklin, qui en- « voyait sa lettre au Congrès, a pris à mes affaires une bonne et ami- « cale part sans cependant agir officiellement à leur sujet. » Les choses marchaient ainsi, aux Pays-Bas comme ailleurs, vers la solution la plus désirée, lorsque chez Franklin et à Versailles les rumeurs de propositions de paix avaient frappé les oreilles.

D'autres faits que le ministre du Congrès connaissait comme les précédents, c'est que le gouvernement du roi venait encore d'avancer aux États-Unis 6 millions de livres, et que par suite Franklin avait pu, à l'heure même, gager des traites protestées de nouveau sur Jay à

[1] Rapport de La Vauguyon du 19 mars. (*Hollande*, t. 549, n° 50.) — L'ambassadeur y est à cet égard explicite. Il a adopté envers M. Adams, mande-t-il au ministre, la même conduite qu'il avait suivie en répondant aux adversaires trop impatients du stathouder : « Je me flatte d'être parvenu à ne lui laisser « aucun doute sur le désir sincère qu'a S. M^té « du succès de ses démarches, et en même « temps à le bien convaincre que ma contenance « passive était très importante à la cause com- « mune. C'est en discutant avec lui que je lui ai « fait adopter mon opinion et qu'elle est de- « venue la sienne sans que j'aie eu besoin de « lui laisser apercevoir qu'elle était conforme à « mes instructions. Il me témoigne beaucoup « de confiance, d'amitié, et jusqu'à présent il « m'a constamment développé les sentiments de « reconnaissance des États-Unis de la générosité « du Roi et m'a paru persuadé que jamais il ne « s'écarterait des principes de leur alliance pré- « cieuse avec S. M^té. »

1782. Madrid, faute des subsides financiers dont la promesse avait été pourtant positive de la part de l'Espagne. Si d'ailleurs le ministre des États-Unis eût entendu le langage de M. de Vergennes dans sa correspondance avec Montmorin, il n'eût pu qu'être plus sensible, au nom de l'Amérique, à la constance et à l'art déployés afin de disposer en leur faveur la cour de Madrid. M. de Floridablanca affirmait son éloignement pour leur indépendance à mesure, semble-t-il, que les apparences de pacification se montraient. Soit que, en présence de quelques troubles fomentés dans les colonies espagnoles, le politique, chez lui, fût obligé par position de redouter davantage l'imitation que susciterait cette indépendance, soit qu'il revînt à sa conception oubliée d'établir l'Espagne arbitre entre l'Angleterre et ces États, par conséquent un peu entre elle et nous, il aimait à prédire à Montmorin leur ingratitude à notre égard[1]. Il leur refusait (malgré lui écrit ce dernier[2]) les moindres secours quoiqu'il les eût laissé entrevoir à leurs mandataires, et il n'avait encore de paroles bien nettes ni sur les plans formés contre la Jamaïque ni sur tout autre projet que celui d'attaquer Gibraltar. M. de Vergennes s'ingéniait par suite à lui présenter l'obligation de continuer la lutte et la nécessité de soutenir les États-Unis comme un intérêt capital pour l'Espagne autant que pour nous. Il fallait « les empêcher par là, lui faisait-il dire, de se laisser aller aux tentations de paix directe et séparée auxquelles l'Angleterre les livrait et les livrerait certainement encore davantage[3] ». Les dé-

[1] Rapport du 30 mars. (*Espagne*, t. 606, n° 196.)

[2] Rapport du 18 mars. (*Ibid.*, n° 176.)

[3] Dépêches à Montmorin, notamment celles qui portent les dates des 14 et 16 mars (*Ibid.*, n°s 159, 168); leurs raisonnements sont renouvelés par celle du 1er avril (n° 210). « Nous avons grand intérêt », concluait M. de Vergennes dans cette dernière : « Nous avons grand « intérest, M., que cet allié persiste invariable- « ment dans cette disposition; c'est de sa per- « sévérance que dépendra le rapprochement « plus ou moins prochain de la paix. Nous ne « négligeons rien de ce côté-ci pour l'y affermir, « mais il me semble que la cour d'Espagne, qui « partage avec nous au moins l'intérest de pré- « venir sa défection devroit bien lui donnér « quelque témoignage de bienveillance et d'en- « couragement. » Le ministre, du reste, avait mandé particulièrement le 14 mars à l'ambassadeur : « Je n'ignore pas et je n'oublie point, M., « que la cour d'Espagne s'est montrée depuis le

pêches du ministre du roi, en effet, étaient écrites sous l'impression que le ministère auquel George III allait se voir forcé de recourir n'aurait pas pour la paix de dispositions différentes de celles du précédent, et viserait à détacher d'abord les États-Unis afin de revenir sur eux quand il aurait tiré d'affaire la Grande-Bretagne en Europe. Le secrétaire d'État s'efforçait à cause de cela de démontrer à l'Espagne la nécessité d'encourager l'Amérique. 1782.

Aux États-Unis de même qu'à Versailles on avait parlé de la paix, mais dans des données tout autres. Sous l'empire de l'agitation fomentée par Samuel Adams ou par ses auxiliaires, et toutes les ambitions semblant justifiées par le succès de la Chesapeak, l'idée régnait, de l'extrémité du Massachusets à Philadelphie, que la guerre devait être continuée plutôt que de ne pas imposer aux mandataires du Congrès en Europe le droit de pêche sur les côtes de l'Acadie et à Terre-Neuve comme la condition absolue de l'acceptation de la paix. Samuel Adams, sorti de l'assemblée, savait trop bien que celle-ci resterait forcément la spectatrice et bientôt la prisonnière d'une telle insurrection d'intérêts, impuissante qu'elle se trouverait à empêcher les comités populaires

« principe de la révolution plus oposée que fa-« vorable à l'indépendance des États-Unis. Ce « n'est pas le cas de discutér cette opinion et « de la combattre, mais ce qui ne me paroit « pas équivoque est que, quel que doive être le « sort ultérieur de l'Amérique, il est d'un inté-« rest égal pour l'Espagne comme pour nous « qu'elle ne se laisse point séduire par les ca-« jolleries de l'Angleterre, et qu'elle n'inter-« rompe point ses efforts pour la continuation « de la guerre. Tout foibles qu'ils sont, ils divi-« seront toujours en quelque proportion ceux « de l'Angletérre et amoindriront par consé-« quent la masse de forces qu'elle voudroit di-« riger uniquement contre nous. Que tel soit « son dessein actuel, c'est ce que nous ne pou-« vons nous dissimulér à moins de nous faire « volontairement illusion; aussi notre rôle est « donc 1° de ne rien negligér pour alimentér le « zèle et l'ardeur des États-Unis de l'Amérique « et pour les engagér à faire tous les efforts com-« patibles avec leur position et leurs moïens; je « vous confierai, M., que le Roi voulant aug-« mentér ces derniers dans une proportion rai-« sonable s'est determiné à faire aux Américains « une avance de 6 millions de livres pour le « service de cette année, à raison de 500 mille « livres payables chaque mois; 2° de rendre les « forces des deux Couronnes aux Antilles et « dans les mers de l'Amérique tellement indi-« visibles que jamais l'ennemi ne puisse les « rencontrér séparées. L'état de la marine an-« gloise en activité que je joins ici, fait la « preuve de la nécessité de cette union. »

1782. d'en propager partout le ferment. En liant sa manœuvre aux prétentions d'autres États quant aux limites à l'ouest ou quant à la navigation du Mississipi, il avait produit un ébranlement général. Continuer la guerre, d'ailleurs, n'arrêtait pas plus que précédemment les politiques de l'Est; la faisant faire par nous ils n'avaient point à s'inquiéter de ce qu'il en dût coûter quelque chose à leur population. Cette population, au surplus, tirait de la guerre de grands moyens de commerce. Aussi, le prétexte que l'Est avait donné le signal de l'indépendance rendait-il aisé de répandre l'opinion que cette indépendance n'existerait pas en réalité sans la pêche à Terre-Neuve; et cette opinion était maintenant généralisée au point que le Congrès lui-même s'en défendait mal, tout en ne s'y pliant pas encore ouvertement.

L'affaire était revenue en discussion au milieu de novembre. On l'avait débattue deux mois avec une ardeur extrême. Un des anciens de l'assemblée fédérale, Lowel, tenait la place de Samuel Adams comme porte-parole. Il s'agissait de rescinder les instructions qui paraissaient avoir constitué le roi de France maître de la négociation de la paix moyennant l'indépendance et le maintien des liens existants avec nous; l'admission des États-Unis aux pêcheries sur toutes les côtes et à Terre-Neuve serait posée en principe inflexible, non plus parce qu'ils étaient les anciens sujets du roi d'Angleterre, mais en vertu du droit commun, dont ils n'avaient jamais pu se départir et dont on ne pouvait jamais prétendre les dépouiller[1]. Quand les rai-

[1] Rapport de La Luzerne, en date du 1er janvier 1782. (*États-Unis*, t. 20, n° 1.) — C'est encore là un détail que M. Bancroft a traité avec inexactitude, même dans sa dernière édition (t. V, Ep. v, chap. v, p. 525). La Luzerne, notamment dans ses rapports des 1er, 5, 11, 18, 25 et 28 janvier 1782, rendit compte avec développement des débats qui eurent lieu, de la part indirecte qu'il y prit, de l'insistance qui s'y était manifestée, des dispositions du Congrès et de la Résolution à laquelle s'était arrêtée l'assemblée. (*Ibid.*, nos 1, 10, 14, 20, 36, 47.) Il ne cacha pas les craintes que lui inspiraient pour nos pêcheurs les prétentions américaines et indiqua ce que nous aurions d'efficace à faire pour leur sûreté ultérieure à Terre-Neuve. La prise de possession de Port-Breton lui semblait être la mesure souveraine. (*Ibid.*, n° 36.) La Luzerne ayant été obligé alors de se rendre en Virginie, Barbé-Marbois, suivant son habitude, saisit cette occasion de paraphraser dans une suite de rapports la cor-

sonnements qu'avait autrefois détruits Gérard sur ce sujet eurent été ressassés; quand La Luzerne, dans des entretiens avec les principaux membres de l'assemblée, les eut assez réfutés par les mêmes arguments que son prédécesseur, Lowel vit les esprits indécis : il alla alors jusqu'à montrer l'Est refusant d'accepter la paix, même l'indépendance, mais recevant de l'Angleterre, en échange, l'assurance des pêcheries, la scission se produisant par suite dans l'Union, et tel fut l'effet de ces pronostics que nos amis eux-mêmes vinrent en alarmer le représentant du roi[1]. La Luzerne résuma bien par écrit les anciens rapports où Gérard avait établi l'absence du droit, pour les États-Unis, de pêcher hors de leurs côtes; il donna ce mémoire à lire à ses interlocuteurs, leur suggéra la pensée de s'en remettre encore au roi et de lui exposer le désir que son intervention leur obtînt les satisfactions qu'ils souhaitaient; malgré cela, le comité chargé de formuler la Résolution ne parvint pas à s'entendre, et le débat fut reporté devant l'assemblée. A admettre le sophisme de droit public posé de nouveau par Lowel[2], que la pêche était de droit commun pour les nations, que les États-Unis étant une nation on ne saurait les obliger à renoncer à ce droit et que le Congrès devait interdire à ses plénipotentiaires d'en sanctionner l'abandon, on eût détruit les instructions de 1781. Quelque hésitant que le Congrès se trouvât à cette heure, il préféra suivre Madison, qui vint greffer quelque chose ressemblant à un supplément d'instructions sur la pensée suggérée par La 1782.

respondance antérieure de son chef. Il envoya entre autres, le 13 mars, un long exposé dont un des duplicata fut intercepté par les Anglais. On verra plus loin que Jay imagina d'attribuer à cet exposé, dans les négociations de la paix, un rôle qu'il était loin de mériter. Depuis, des écrivains, en Amérique, se sont mépris au point d'attacher à ce rapport toute l'importance que Jay avait prétendu lui donner.

[1] « Samuel Adams ne saurait être suspecté d'inclination à l'Angleterre, disait-on au plénipotentiaire, mais qui savait où l'entraîneraient son obstination et sa véhémence? Il ne fallait pas tenter l'imprudence et il importait de se garder de ce que les imprudences d'Adams produiraient. » (Rapport de La Luzerne, du 5 janvier 1782.)

[2] Lowel était membre du comité, de même Madison, jeune député de Virginie que ses facultés appelaient à jouer désormais un rôle destiné à grandir.

1782. Luzerne de faire appel à l'amitié du roi. Au fond, c'étaient des instructions nouvelles et infiniment plus étroites que les précédentes. Elles affirmaient l'intérêt dont arguaient les députés de l'Est, elles enjoignaient aux plénipotentiaires « de faire, avec une énergie proportionnée à l'importance d'un si grand objet, leurs efforts pour obtenir une reconnaissance explicite du droit commun, pour les États-Unis, de pêcher dans les mers de l'Amérique du Nord, en particulier sur les bancs de Terre-Neuve »; elles commandaient les mêmes efforts pour s'en tenir aux limites que les instructions primitives avaient indiquées, et ils représenteraient à Sa Majesté que si le Congrès n'érigeait pas ces *desiderata* en ultimatum, « c'était l'effet de la confiance qu'il avait en Elle, mais qu'il comptait fermement sur son amitié et son influence pour que les stipulations à venir leur assurassent la jouissance de tout ce que les Américains poursuivaient ».

En envoyant à Versailles le texte de cette Résolution nouvelle, La Luzerne disait que ce serait sans doute « le dernier terme auquel les mouvements des États de l'Est et de leurs adhérents s'arrêteraient[1] ». Le dernier, plutôt, où dans ce moment le Congrès les suivrait car pour aller plus loin il n'y avait qu'à se rapprocher ouvertement de l'Angleterre, et c'était le seul point sur lequel le Congrès nous demeurait fidèle. En réalité, il ne restait à peu près rien des concessions obtenues précédemment au nom de la sagesse politique par Gérard et par La Luzerne. Nos alliés excellaient autant à cueillir les fruits qu'à faire peu pour les produire. Même les sages, parmi eux, s'empressaient de ne pas paraître en arrière. La Résolution ne fut prise que le 22 janvier; mais le secrétaire d'État des Affaires étrangères nommé au mois d'août, et qui n'était entré définitivement en charge que vers les derniers jours de l'année, n'avait pas attendu jusque-là pour donner à son ministre à Versailles la primeur de ce changement de direction. Lors de la création d'un département ministériel spécial aux relations

[1] Rapport du 28 janvier 1782. (*États-Unis*, t. 20, n° 47.)

extérieures, La Luzerne avait positivement dirigé le choix sur Robert Livingston. Celui-ci était un esprit apte aux choses publiques et n'ayant besoin que d'apprendre à voir juste dans celles de la diplomatie; néanmoins, il ne s'était trouvé nommé qu'à une voix de majorité et il devait d'avoir obtenu cette voix à l'influence que notre ministre exerçait sur beaucoup de membres du Congrès. Aussitôt il mit de l'ordre dans les archives du comité qu'il remplaçait, il rechercha pour secrétaire un officier français que, sans hésiter, La Luzerne autorisa à accepter ce service. En adressant ces détails à Versailles, La Luzerne augurait de l'attachement à l'alliance qu'il connaissait à son élu, de ses rapports avec lui et de son esprit mesuré la plus efficace entente, estimant du reste commandée la retenue ou la prudence qu'apporterait celui-ci à leurs relations afin de ne pas maintenir en opposition contre lui les États qui l'avaient combattu[1]. Or ces États-là étaient ceux où la propagande de Samuel Adams avait le plus d'action; de cette action, propagée partout, dérivait maintenant une prévention contre les votes du Congrès qui n'avaient pas satisfait les propensions publiques : la préoccupation du nouveau secrétaire d'État fut d'exprimer l'opinion présente sans s'inquiéter d'autres raisons, sans même avoir égard à l'opportunité contraire. Aussitôt entré officiellement en fonctions[2], il tint pour admises les instructions complémentaires, et, 1782.

[1] Rapport du 1er novembre 1781. (*États-Unis*, t. 19, n° 66.) — La Luzerne y disait notamment : « M. Livingston jouit d'une grande réputation, il a de l'expérience et des connoissances, mais il est entièrement étranger au genre d'affaires dont il vient d'être chargé. Ses talents naturels le mettront peut-être au niveau de ce travail. Il n'ignore pas la part que j'ai eue à son élection, mais elle n'a eu lieu qu'à une majorité de sept États, ce qui étoit la mesure la plus juste. Il sait que la plupart des autres lui étoient contraires, et il paroît jusqu'ici se tenir à l'abri de toute observation à laquelle des liaisons particulières avec moi pourroient donner lieu. Au reste, c'est un homme d'un caractère uniforme, sûr et prudent. Nous n'avons à craindre de sa part ni qu'il puisse se laisser pénétrer par les Anglais, ni qu'ils trouvent le moyen d'influer sur lui. Je compte même qu'il y aura désormais plus de secret dans les communications que je serai dans le cas de faire. » — Le secrétaire français appelé par Livingston était l'aide de camp Duponceau, que sa santé obligeait à quitter le service. En marge de la mention de ce fait sur l'extrait du rapport de La Luzerne, M. de Vergennes a écrit : *Approuvé*.

[2] Livingston était antérieurement chancelier

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. dans la prévision que la défaite éprouvée par l'Angleterre allait imprimer de la rapidité aux démarches, il indiqua à Franklin la série des prétentions excessives qui avaient eu cours antérieurement comme étant désormais la doctrine du Congrès. Ses instructions développèrent abondamment, sur la question des limites, sur celle de la pêche, sur celle des biens confisqués aux loyalistes, la sophistique qui avait été déployée avec insistance à tant de reprises[1]. Quant aux biens des loyalistes, du reste, il n'y avait que de rares personnes pensant à les rendre ou à en indemniser les dépossédés. En tête de son pli, Livingston exprimait toutefois ce que la Résolution Madison avait placé à la fin, la confiance que les États-Unis « trouveraient, dans l'attachement du roi envers eux, l'assurance de son intervention dévouée pour faire donner satisfaction à leurs désirs[2] ».

En d'autres termes, les États-Unis voulaient ce qu'ils n'avaient su ni prendre ni rien faire pour prendre, et ils mettaient l'amitié du roi en demeure de le leur procurer. Ils passaient ainsi ouvertement sous la direction du parti de l'Est. En ce moment, La Luzerne recevait la dépêche du 7 octobre, qui l'autorisait à informer le Congrès de l'entière latitude où le gouvernement entendait laisser l'assemblée

de l'État de New-York ; il dut rester dans cette fonction avant de prendre tout à fait celle de ministre.

[1] Le nouveau ministre ne tarda pas à s'approprier de même les propensions publiques sur le sujet, inépuisable de la part des États-Unis, des appels à l'assistance financière de Versailles. Le 13 février, par suite des déclarations de La Luzerne qui éloignaient l'éventualité de nouveaux subsides et en raison de la correspondance de John Adams, qui ne laissait pas, alors, espérer un emprunt en Hollande, il envoie une autre instruction à Franklin pour que celui-ci fasse encore des démarches pressantes auprès du gouvernement du roi. Il se fonde tout simplement sur les étranges idées jetées dans la circulation par les Arthur Lee et les Isart, que « la France n'avait jamais soutenu de guerre qui lui coûtât moins, qu'elle ne supportait pas de forts impôts, qu'elle n'avait pas eu à augmenter beaucoup son armée, que son commerce, sous la protection de ses flottes, n'avait jamais été aussi florissant, etc... » — M. Bigelow a donné cette dépêche dans les *Works of Franklin*, t. VII, p. 388.

[2] Cette pièce est imprimée à sa date, 7 janvier 1782, par M. Bigelow. (*Ibid.*, p. 348.) Elle est si semblable à la Résolution du 22, qu'elle fut probablement écrite plus près de ce jour-là, au moyen du rapport rédigé déjà sans doute par Madison pour présenter cette Résolution au Congrès.

de changer ou d'élargir les pouvoirs donnés à ses plénipotentiaires; 1782.
naturellement, il attendit qu'une autre occasion se présentât de s'en ouvrir. Il mande cela à Versailles le 25 janvier, non sans expliquer qu'à espérer voir nos alliés s'arrêter à des considérations devant lesquelles céderaient leurs exigences, on compterait vainement. Il traçait, au reste, des partis, des gens qui les menaient, des diverses classes de la population, un tableau qui justifiait son sentiment, à quelques égards plus optimiste peut-être qu'il ne convenait[1]. Ces informations inattendues arrivèrent au gouvernement du roi et à Franklin par une de nos frégates, juste à l'heure où la perspective de traiter de la paix prenait de la consistance à Versailles. S'il fallait s'en rapporter à l'accusé de réception que Franklin fit à ces informations, il les aurait vues « avec d'autant plus de plaisir que les raisons développées dans la dépêche de Livingston étaient absolument conformes à sa propre opinion et lui apportaient des arguments de plus pour la soutenir[2] ». Empêché d'en écrire plus long ce jour-là, il s'y reprend trois semaines plus tard pour dire que « ses idées à cet égard sont aussi fortes que celles de son ministre, et qu'il pourrait ajouter d'autres points s'il ne devait pas craindre les inconvénients éventuels de l'interception de son pli[3] ». Ces « autres points », on s'en convaincra, étaient quelque chose; mais on peut juger du changement opéré dans les idées américaines, quand on compare à cette satisfaction de l'un des plus sensés et des plus reconnaissants l'assentiment explicite qu'il avait donné aux pouvoirs précédemment formulés par le Congrès pour ses commissaires à la médiation, pouvoirs plaçant les États-Unis par-dessus tout sous l'égide des dispositions favorables qu'ils connaissaient au roi envers eux. Franklin écrivait alors « avoir assez l'expérience de l'attachement que leur portait ce monarque, de la sincérité de son loyal ministre de qui jamais promesse qu'il en eut

[1] On trouvera à l'annexe II ci-après la partie du rapport de La Luzerne qui présente ce tableau politique des États-Unis en ce moment-là.

[2] Lettre du 9 mars 1782: Bigelow, *Works of Franklin*, t. VI, p. 408.

[3] *Ibid.*, t. VII, p. 422.

1782. reçue n'était restée sans effet, pour qu'il ne pût qu'être assuré que la confiance était bien placée et aurait des conséquences heureuses [1] ».

Mieux que personne Franklin savait ce qui était possible. Ne s'en remettait-il pas aux circonstances d'avoir à prononcer le dernier mot? On l'affirmerait sans faire tort à son patriotisme. M. de Vergennes, lui, se reposa sur elles absolument, en présence de ces convoitises si promptement développées dans le Congrès et si peu justifiées. « Il « paroit, M., que M. Samüel Adams cherche à échaufer ses compa- « triotes sur l'article des pêcheries, écrira-t-il à La Luzerne le 12 août; « cette conduite est aussi maladroite qu'elle est impolitique, et « M. Adams ne se la seroit point permise s'il eût réfléchi que ce sont les « circonstances qui dicteront les conditions de la paix; que pour de- « mander part aux pêcheries appartenantes à l'Angleterre, il faut ou les « avoir conquises, ou être en état de les aquérir par des équivalents : « très certainement l'Amérique ne se trouve et ne se trouvera proba- « blement jamais dans aucun de ces deux cas [2]. » Quoi qu'il en soit, le parti de l'Est avait finalement donné ce cadre aux prétentions des États-Unis, et il n'était plus au pouvoir de l'un ou de l'autre de leurs commissaires de le rétrécir. La Luzerne faisait remarquer justement que s'il y avait lieu de ne point douter des intentions de Franklin envers nous, des avis pareils de sa part développaient malheureusement en Amérique les espérances que sa mission à lui était de restreindre [3]. Il ne faudrait pas moins compter avec ces prétentions-là. Le gouvernement du roi n'en était point gêné; le temps n'avait rien changé pour lui à l'idée, dont il s'était inspiré dans la dépêche du 7 octobre précédent, d'assurer toute liberté à l'Amérique pour débattre son traité avec l'Angleterre. Seulement, cette campagne des

[1] Franklin, en effet, relatait alors avec empressement qu'« ayant apporté à M. de Vergennes la copie déchiffrée de ces pouvoirs, celui-ci avait été touché de la confiance absolue placée ainsi en son souverain », et il assurait que « le Congrès n'aurait jamais à la regretter parce que le roi avait à cœur l'honneur, la prospérité et l'indépendance des États-Unis ». (Passy, 30 mars 1782. Bigelow, *Works of Franklin*, t. VI, p. 290.)

[2] *États-Unis*, t. 22, n° 17.

[3] Rapport du 8 juin. (*Ibid.*, t. 21, n° 90.)

pêcheries et la Résolution qui la sanctionnait menaçaient de modifier une situation qui avait semblé ne devoir pas être changée. Elle rendrait peut-être plus difficile qu'auparavant d'aborder des clauses de paix avec les ministres de George III, et il était à propos de le dire. Ce fut la seule réserve indiquée dans les dispositions antérieures. Le 23 mars, l'oreille attentive aux rumeurs de pacification déjà entendues et à celles qu'il espérait entendre, M. de Vergennes écrira à La Luzerne dans ces termes, qui expriment la règle de conduite à laquelle on était fixé à Versailles, et qu'en effet on suivit exactement : 1782.

. . . . . Il paroît, M., que les Américains continuent à s'occuper davantage des conditions de la paix que des moyens de se la procurer; cette réflexion m'est suggérée par leurs disputes éternelles sur les pêcheries. M. Samuel Adams et ses échos se calmeroient je pense sur cette matière s'ils considéroient que le sort des pêcheries dépendra nécessairement, comme l'état politique des treize États-Unis, de la position où se trouveront les puissances belligérentes lorsqu'il s'agira sérieusement de la paix. Quant à nous, nous ne disputerons rien aux Américains qu'autant qu'ils voudroient porter atteinte à nos propres droits; mais ils ne se flattent sans doute pas qu'en dernière analyse nous ferons dépendre la paix du plus ou moins d'extension qu'on voudra bien accorder relativement à la pêche. Ils connoissent nos principes sur cette matière; M. Gérard les leur a très nettement expliqués, et nous sommes très résolus de ne point nous en départir, comme nous le sommes de ne point jalouser les Américains sur les avantages qu'ils pourront se procurer. . . . . .

États-Unis, t. 20, n° 140.

En reprenant ce sujet le 12 août, le ministre complétera de la manière que voici la pensée du gouvernement du roi :

Quant à nous, nous ne ferons point le sacrifice de nos propres pêcheries, et nous ne prolongerons point les calamités de la guerre pour forcer l'Angre au sacrifice des siennes. Au reste nous rendrons sans difficulté sur cet objet aux États-Unis les services que les conjonctures comporteront, mais nous ne promettons et ne garantissons rien d'avance.

ANNEXES DU CHAPITRE II.

I

CONCOURS DES FORCES DE LA FRANCE AU SIÈGE DE GIBRALTAR.

LETTRE DE M. DE VERGENNES À LOUIS XVI.

Sire,

En réfléchissant sur la lettre de M. le comte de Montmorin, sur le contenu de la réponse du ministère d'Espagne, et sur la facilité avec laquelle il se prête au projet de V. M. pour l'établissement d'une croisière combinée, j'ai peine à croire que c'est par suite de confiance, ou pour justifier un changement d'époque au départ de la flotte espagnole pour Brest qu'il fait à Votre M^té^ l'ouverture de la résolution où est le Roi Catholique de faire attaquer dans le courant de juin la forteresse de Gibraltar. Déjà je sais, par M. d'Aranda, que les ordres sont donnés pour y transporter les troupes, l'artillerie et les munitions qui ont servi au siège de Minorque.

Plus l'intérest que l'Espagne attache à la prise de Gibraltar est décidé, plus nous en avons, Sire, que cette expédition réussisse et qu'elle ne languisse pas. Gibraltar pris, le Roi Catholique n'a plus de raison ni de pretexte pour vouloir retenir la totalité de ses forces vers le détroit; il importe donc de l'amener à les emploier d'une manière utile et avantageuse à la cause commune. S'il y a un moyen de l'y disposer, et de l'engager à vous remettre la direction d'une partie de ses forces maritimes, c'est de lui montrer du zèle et de l'intérest pour l'expédition qui l'occupe. Si le roi d'Espagne demandoit la coopération de V. M^té^, elle ne pourroit la lui refuser; j'ignore quelle peut être l'intention de ce prince, mais je verrois le plus grand avantage à la prévenir par l'offre d'un secours réel. Dans la supposition qu'il ne seroit pas accepté, le roi d'Espagne ne pourroit être que touché et reconnoissant de cette démonstration de bonne volonté. Si on la reçoit, V. M. aura acquis auprès du Roi son oncle le mérite d'avoir prévenu ses désirs, et auprès de sa nation celui d'avoir contribué à effacer la tache d'une humiliation qui lui est infiniment sensible.

Je sais, Sire, qu'il y a la dépense à objecter, mais que V. M. daigne considérer que la dépense aura lieu si la réquisition du secours est faite. J'observerai encore

qu'elle sera moindre si V. M^té prend dès à présent sa résolution; ses troupes sont à Minorque, elles y ont des aprovisionnemens qu'il est question de vendre et qui seront vendus à perte; une bonne partie de la dépense du transport se trouve donc déjà faite. C'est à V. M. seule que j'ai l'honneur de soumettre ce point de vue, je n'en parlerai même pas dans le committé qu'elle m'annonce pour ce soir, à moins qu'elle ne me le prescrive; mais si j'étois assez heureux pour que mon idée rencontrât son aprobation, il seroit instant de recommander à M. le marquis de Ségur de ne pas presser le rapel des troupes et la vente des approvisionnemens qui sont à Mahon, et de m'ordonner de dépécher un courrier à M. de Montmorin pour l'autoriser à faire, au nom de V. M., l'offre de ce même corps de troupes pour concourrir à l'entreprise sur Gibraltar. Je croirais même que ce seroit le cas où elle devroit écrire au Roi son oncle pour le feliciter sur le succès de Minorque, et pour lui marquer empressement pour le seconder à Gibraltar.

V. M. m'a autorisé à lui soumettre toutes mes pensées. Je n'en forme aucune, Sire, qui n'ait pour principe et pour but votre gloire personnelle et l'avantage de votre service. Je puis m'égarer, la sagesse de V. M. et son excellente judiciaire me rectifieront.

Versailles le 9 mars 1782.

Archives nationales, K 664, n° 3; année 1782, n° 2. (Minute.)

II

LES PARTIS DANS LE CONGRÈS ET AUX ÉTATS-UNIS.

LA LUZERNE AU COMTE DE VERGENNES.

A Philadelphie, le 25 janvier 1782.

. . . . . .

Si l'affaire des pêcheries ou des limites me donne occasion de remarquer de l'inquiétude dans un certain nombre de délégués au sujet des pouvoirs que le Congrès a remis au Roi, je ne manquerai pas de déclarer à M. Livingston que cette assemblée a une entière liberté de révoquer ou de restreindre selon son bon plaisir les instructions de ses plénipotentiaires. L'opposition qui s'étoit manifestée précédemment est du moins pour le moment réduite au silence; elle pourra faire

passer quelque résolution vague, mais je doute qu'elle parvienne à faire changer l'ultimatum. De mon côté, j'éviterai tout ce qui pourroit ranimer une discution qui a sensiblement affligé la partie la plus saine et la plus nombreuse du Congrès. Quant à la nécessité de faire des sacrifices à la paix si nous ne sommes pas en état de discuter les conditions, c'est une doctrine que nous ne ferons jamais adopter à une classe d'hommes que la révolution et la guerre actuelle ont élevés, qui en reçoivent toute leur consistance, que la paix doit réduire à leur première condition, et qui, par cette considération, feront tous leurs efforts pour en différer l'époque, couvrant leurs vües secrètes du manteau de l'intérêt public. Leur parti est fortifié par les ennemis irréconciliables de l'Angleterre, par ceux qui se sont enrichis des dépouilles des proscrits et des exilés et qui craignent d'être forcés à une restitution ou à des revisions, par ceux qui ont fait des pertes irréparables, qui ont éprouvé des injures personnelles ou des traitements extrèmement rigoureux; à ceux-ci se joignent encore quelques particuliers patriotes qui, sans intérêt propre, ont voué à l'Angleterre une haine pour ainsi dire politique, qui regardent cette haine comme la sauve-garde de l'indépendance, qui ne sont point effrayés de la durée de la guerre, et qui pensent que plus elle sera longue, plus la brèche s'aggrandira.

Telles sont, Monseigneur, les principales divisions du parti qui veut la guerre et qui jettera les hauts cris pour faire rejetter la paix ou la rendre impopulaire, si elle ne procure aux États-Unis tous les avantages qu'il affecte de se promettre. Parmi les membres qui le composent, il y en a très peu que je me flatte de ramener à des sentiments plus modérés. Je ne laisse néanmoins échapper aucune occasion de faire comprendre à toutes les personnes qui jouissent de quelque influence qu'il faut s'attendre à recevoir la loi des évènements, et que tout ce que nous pouvons faire est de travailler à les rendre favorables. Ces vérités sont mal venües auprès du parti porté à la guerre, mais sont reçües avec avidité par un autre parti infiniment plus nombreux, quoique destitué d'énergie et de vigueur. Ce sont tous ceux dont la guerre rend les fortunes incertaines, ceux qui, sans aversion pour l'Angleterre, sans affection pour la France, ne désirent que le repos, qui aspirent à voir le terme des commotions actuelles, quel qu'il puisse être; ce sont des sectes nombreuses qui par principes religieux détestent la guerre et recevront la paix avec reconnoissance, de quelque main qu'elle vienne et quelles qu'en soient les conditions; ce sont enfin beaucoup de gens raisonnables qui jugent sainement des ressources de leur pays, qui sont bien convaincus qu'abandonné à lui-même il rentreroit sous le joug britannique, auxquels j'ai fait sentir de bonne heure le danger d'une guerre sur le continent de l'Europe, et qui, sans s'engager trop avant dans l'examen des questions relatives aux limites, aux pêcheries ou aux biens confisqués, désirent purement la

paix qui assure l'indépendance des 13 États et conserve en leur entier les traités avec la France. Ce parti, Monseigneur, est tellement supérieur à l'autre, que je ne crains aucunement que les efforts de l'opposition puissent faire rejetter une paix dont l'indépendance et les traités seront la baze; les opposants se verront entraînés malgré eux, et la paix sera reçüe par tout ce continent. Mais je m'attends d'ailleurs à tout ce que peuvent produire l'intrigue, le mécontentement, l'intérêt personnel, l'esprit de faction, et plus les constitutions des treize États sont populaires, moins le gouvernement sera en mesure de mettre un frein à la licence de ce parti.....

États-Unis, t. 20, n° 36.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE III.

PREMIERS POURPARLERS DE PAIX.

M. de Vergennes, Franklin et La Fayette à l'affût des indices de pacification; Franklin saisit une occasion d'écrire à lord Shelburne: réponse qu'on lui fait adresser à Hartley, relativement à Forth. — Recommandation adressée néanmoins à La Luzerne de prémunir les États-Unis contre l'offre d'une paix séparée; arguments qu'il emploiera à cette fin; intention formelle de laisser en tout cas l'Amérique traiter la paix librement avec l'Angleterre, pourvu que celle-ci la traite en même temps avec nous; raisons qu'avait le gouvernement du roi d'agir ainsi, du moment que l'indépendance semblait incontestée; comment la question des États-Unis, après avoir été le nœud des affaires générales, n'en paraissait plus que l'appoint. — Lord Shelburne dissipe les appréhensions par sa réponse à Franklin; esprit qui animait ce ministre; il envoie l'Écossais Oswald rechercher avec Franklin les moyens de parvenir à la paix. — Premiers pourparlers chez M. de Vergennes; la défaite du comte de Grasse aux Antilles ne les interrompt pas; documents que le *Journal* de Franklin fournit aux Américains sur ces pourparlers; comment les nôtres sont encore dans les archives; leur incontestable véracité. — Oswald est positivement chargé de négocier avec Franklin pour l'Amérique, et Th. Grenville avec le gouvernement du roi; conférences successives de M. de Vergennes avec Grenville; celui-ci écarte la proposition du ministre de recourir aux puissances médiatrices; défense des Hollandais par M. de Vergennes en tant que nos alliés; comment il engageait bien les négociations de la paix conformément aux vues qu'il avait constamment émises. — Dépêche du 28 juin informant La Luzerne de tous ces détails; nouvelles recommandations au sujet des propensions que pourraient montrer les États-Unis à traiter séparément avec l'Angleterre; le plénipotentiaire insistera pour qu'ils ne se laissent pas aller à des ambitions excessives; peu de découragement qu'avait produit la défaite du comte de Grasse; efforts de M. de Vergennes pour soutenir à ce sujet l'esprit du roi; argument qu'en devra tirer La Luzerne auprès des Américains et du Congrès. — Avènement de lord Shelburne comme chef du cabinet de Londres; lettres encourageantes de George III à Louis XVI et de lord Grantham à M. de Vergennes, accréditant Fitzherbert au lieu de Grenville pour les négociations de la paix. — Opinion favorable qu'on avait de Fox, à Versailles, et toute contraire de lord Shelburne; conception étroite du premier quant à l'indépendance des Colonies, conception plus vaste du second; comment, en renvoyant Oswald à Franklin, lord Shelburne amena ce qui s'accomplit après, et comment il avait commissionné Oswald sans ignorer que Franklin ne demandait pas seulement tout ce qu'avait fixé le Congrès, mais parlait même de la cession du Canada. — Franklin appelle ses collègues à Paris; J. Adams reste aux Pays-Bas et Laurens demeure absent sous prétexte de santé. — Conditions de paix apportées soudain à Versailles par le comte de Grasse de la part de lord Shelburne; suite qui y est donnée; Rayneval envoyé confidentiellement en Angleterre. — Instructions écrites

pour ce dernier; attention qu'y apporta M. de Vergennes à ne pas blesser les puissances médiatrices; comment le cabinet de Londres, à l'opposé, s'écartait de ces puissances et leur disait que c'était sur notre demande. — Jay, arrivé à la fin de juin, est conduit par Franklin chez M. de Vergennes; il recherche le comte d'Aranda au sujet d'un traité entre les États-Unis et l'Espagne et tombe malade; les deux commissaires ne revoient plus le ministre que le 10 août, à propos des pouvoirs envoyés de Londres à Oswald. — Opinion intime de M. de Vergennes sur le libellé de ces pouvoirs; il annonce à Montmorin, le 7 septembre, que John Adams a réussi à faire traiter les Pays-Bas avec les États-Unis.

M. de Vergennes et Franklin se préoccupaient ensemble de ne pas laisser les nouveaux ministres de George III supposer, à leur avènement, que les tentatives de pacification essayées par le cabinet précédent portaient sur le vide ou ne rencontreraient qu'antinomies si son successeur venait à les reprendre. La Fayette était maintenant en tiers officiellement dans les affaires de l'Amérique, élevé à ce rôle, on l'a vu, lors de son départ de Philadelphie. Le Congrès avait prescrit aux divers départements de lui communiquer leurs besoins, aux représentants des États-Unis à l'étranger de se concerter avec lui[1], et la correspondance officielle le montre suivant tout ce qui concernait ce pays, dans lequel il avait comme une seconde patrie englobée dans la patrie française. « Envoyé par l'Amérique pour repré- « senter sa situation, écrit-il peu après à M. de Vergennes dans un « mémoire sur les entreprises à prévoir, par le général Washington « pour déterminer un plan de coopération, je joins à ces titres celui de « Français qui rapporte tout à l'intérest de sa patrie, et celui d'homme « honoré de votre confiance qui présente librement ses opinions par- « ticulières[2]. » Étant à la fois en intimité chez le secrétaire d'État et 1782.

[1] Rapport de La Luzerne, du 25 novembre 1781. (*États-Unis*, t. 19, n° 93.)

[2] « Paris le 18 avril 1782 » (Mémoire sur les Affaires d'Amérique, *Ibid.*, Mémoires et documents, t. 2, n° 15); mémoire envoyé le 24 seulement à cause d'une grave maladie de l'un des fils de M. de Vergennes. La première partie du tome II des *Mémoires et Correspondance* de La Fayette contient diverses lettres ou notes émanées de celui-ci en raison de ce rôle de commissaire supérieur des États-Unis, et notamment une lettre gaiement tournée relatant la suite des réponses évasives, des faux-fuyants, des refus dissimulés opposés par le gouvernement de Madrid aux demandes de Jay. Cette lettre, qui porte la date du 20 mars 1782, se trouve aux Affaires étrangères, *Ibid.*, t. 20, n° 134.

1782. dans la confidence d'inquiétudes qu'il éprouvait d'ailleurs très vivement lui-même, il avait vu M. de Vergennes, ce même 20 mars et s'était trouvé empêché de lui donner avis d'une idée de Franklin; il la lui faisait connaître dans le billet que voici :

Vous étiés occupé, Monsieur le Comte, et je n'ai pas voulu vous parler d'affaires; M. Franklin m'a cependant fait part d'une idée qu'il m'a prié de vous communiquer.

Les ministres anglais, dit-il, s'exagèrent les obstacles que la France apporteroit à la paix; M. Forth, créature de lord North, ne leur rendra pas compte de sa mission; une lettre particulière de M. Franklin à un ami qui l'est aussi des *nouveaux* ministres, pourroit sans inconvénient leur faire connoître votre réponse.

L. F.

États-Unis, t. 20, n° 135.

Depuis, Franklin a relaté qu'un ami de lord Shelburne lui était récemment annoncé de Nice comme désireux de le voir en retournant à Londres, et que le lendemain, 21 mars, il eut avis de sa présence à Paris. C'était sans doute la personne à laquelle il pensait pour être l'intermédiaire avec les « nouveaux ministres ». En fait, c'est lord Cholmondley qu'il reçut en passant, et, sur l'assurance de ce dernier que lord Shelburne serait heureux d'avoir de ses nouvelles, il lui confia le billet suivant. Souvent, ainsi que l'illustre Américain le dit dans ce récit, « de petites circonstances donnent naissance à de grandes « affaires[1] »; ce billet est la pièce initiale de la révolution qui s'effectua bientôt dans les choses :

Passy, le 22 mars 1782.

Le lord Cholmondley ayant bien voulu m'offrir de prendre une lettre de

[1] JOURNAL DES NÉGOCIATIONS DE LA PAIX, dans Bigelow, *Life of Franklin*, t. III. — Il manque au récit de Franklin le billet de La Fayette à M. de Vergennes. M. Bigelow, qui a trouvé la lettre à lord Shelburne dans le JOURNAL, ne l'a pas reproduite à sa date dans les WORKS OF FRANKLIN. Elle est en traduction, traduction mauvaise à la vérité, aux Affaires étrangères, d'où nous la tirons après en avoir rétabli le sens littéral.

moi pour Votre Seigneurie, je saisis cette occasion afin de vous assûrer la continuation de ma considération d'autrefois pour vos talents et vos mérites, et pour vous féliciter sur le retour des bonnes dispositions de votre pays en faveur de l'Amérique, lesquelles paroissent dans les dernières résolutions des Communes. Je suis persuadé qu'il en proviendra de bons effets. J'espère qu'elles tendront à produire *une paix générale,* désirée, j'en ai la conviction, par Votre Seigneurie avec tous les hommes de bien, paix que je souhaite de voir avant de mourir et à laquelle je contribuerais avec un plaisir infini en tout ce qui serait en mon pouvoir. . . . . J'ai l'honneur d'être avec une grande et sincère estime, etc. 1782.

B. FRANKLIN.

États-Unis, t. 20, n° 139.

Le même jour, Franklin remettait aux Affaires étrangères sa nouvelle correspondance avec Hartley, « toutes les lettres », écrivait-il en soulignant, *all the letters,* celles qu'il avait reçues et les réponses qu'il y avait faites, « n'ayant jamais ressenti le moindre désir de les tenir « secrètes[1] ». Le 12 avril, on voit le gouvernement du roi approuver le langage du représentant de l'Amérique, et celui-ci recevoir des mains de Rayneval une note concertée pour informer l'Anglais de ce que M. de Vergennes avait dit au chevalier Forth et pour le mettre à même d'en instruire le ministère nouveau. « S'ils aiment la paix « comme ils l'ont fait présumer à la nation anglaise et à toute l'Eu- « rope, porte la lettre d'envoi, ils ne doivent pas être embarrassés : « la France leur a ouvert une voie qu'ils peuvent, selon moi, suivre « sans blesser la dignité de leur maître; s'ils ne la suivent pas, ils se « flattent sans doute que le sort des armes procurera à l'Angleterre des « succès qu'il leur a refusés jusqu'à présent : ce sera à la Providence « à couronner ou à frustrer leurs espérances[2]. » Des pourparlers

[1] Lettre d'envoi à Rayneval. (*États-Unis*, t. 20, n° 138.)

[2] *Ibid.*, t. 21, n°s 18 et 19. — On faisait dire là à Hartley par Franklin : « . . . . . je vous « confierai que l'émissaire étoit M. Forth, et « qu'on l'a chargé ici de répondre aux ministres « anglois que le roi de France désiroit la paix « autant que le roi d'Ang^re^ ; qu'il s'y prêteroit

1782. commençaient ainsi d'accord. Non, cependant, que le gouvernement du roi eût l'esprit tranquille sur ce qui se passerait aux États-Unis devant les tentations que la cour de Londres ferait peut-être ajouter à celles qui y étaient déjà pratiquées pour elle. Rien ne nous avait encore autorisés à écarter la pensée que l'Angleterre courrait par tous les moyens après une paix séparée, afin de devenir maîtresse de se battre avec supériorité en Europe. Le 9 avril, au moment même où se combinait avec Franklin la note relative à Forth, on adressait avec chaleur à La Luzerne, en lui annonçant le ministère Rockingham, des réflexions par lesquelles il pût s'efforcer de détourner l'Amérique d'une forfaiture envers ses alliés et de démontrer que des offres de paix directe seraient suggérées par perfidie pure; on lui traçait la réponse qu'il devrait pousser le Congrès à faire incontinent; on l'assurait que les Pays-Bas étaient près de reconnaître à leur tour l'indépendance et de devenir un allié de plus, en sorte que les États-Unis ne sauraient préférer à cette garantie nouvelle l'avantage d'une solution « chimérique, frauduleuse ». Mais on répétait encore combien le gouvernement du roi entendait que les Américains traitassent de la paix en toute liberté avec l'Angleterre, pourvu que celle-ci la conclût en même temps avec nous. « Au reste », écrivait-on :

. . . . . Au reste, M., quoique nous désirions que le Congrès n'entame aucune négociation directe et qu'il ne fasse point une paix séparée, nous ne prétendons pas pour cela empêcher ce corps de suivre le système que nous avons nous-mêmes tracé dans la réponse que nous avons faite aux deux cours

« dez qu'il le pourroit avec dignité et sûreté; « mais qu'il importoit avant tout à S. M. T. C. « de savoir si la cour de Londres était disposée « à traiter également avec les alliés de la France. « M. Forth est parti avec cette réponse pour « Londres; mais il y a apparence qu'il ne sera « arrivé qu'après la retraite des ministres qui « l'avoient envoyé. Vous pourrez, M., sans aucun « inconvénient faire usage de ces détails si « vous le jugez à propos : ils feront connoître « aux ministres actüels les principes de la cour « de France, et ils les convaincront, j'espère, « que le projet de nous désunir seroit aussi illu- « soire qu'il nous seroit injurieux. » M. Bigelow, *Life of Franklin* (t. III, p. 87), donne cette lettre comme étant du docteur, faute d'avoir connu celle de Rayneval, qui l'envoyait toute rédigée.

médiatrices; nous sommes et serons toujours disposés à consentir que les plé- 1782.
nipotentiaires américains en Europe traitent conformément à leurs instructions, directement et sans notre intervention, avec ceux de la cour de Londres, tandis que nous traiterons de même de notre côté, à condition que les deux négociations chemineront d'un pas égal, et que les deux traités seront signés en même tems et ne vaudront point l'un sans l'autre. . . . .

Et en effet, la paix entre le Congrès et l'Angleterre se réduisait maintenant, pour le gouvernement du roi, à un détail facile de la paix générale, puisque la condition première constamment posée, l'indépendance, semblait acceptée. Bien plus, c'était un détail dont il ne nous importait que secondairement de nous mêler, car on avait assez entendu l'Angleterre manifester ses sentiments envers ses sujets rebelles pour se croire fixé sur les exigences qu'elle montrerait, et nous nous avions assez peu encouragé les Américains dans les leurs pour que l'on pensât qu'ils nous obligeraient à les appuyer. Il allait ainsi de soi de les laisser débattre à part des intérêts qui ne regardaient guère qu'eux-mêmes. On était d'ailleurs convaincu que la direction appartiendrait à Franklin, avec qui les idées étaient communes et dont la droiture valait une garantie. Peut-être y avait-il une autre considération, bien que l'on n'en trouve pas de trace. Nous étions engagés avec l'Espagne pour ses visées du Mississipi et de la Floride, singulièrement déplaisantes à presque tous les États comme au Congrès; or l'Amérique pouvait convenir avec l'Angleterre tels points qui rendraient nulles ou impraticables les obligations par nous contractées avec Madrid. L'œuvre difficile, inévitablement laborieuse, ce serait la paix entre nous et l'Angleterre, autrement dit la paix européenne : les préoccupations ne portaient que sur celle-là. L'Espagne avait été entraînée par nous dans la guerre avec des prétentions qui coûteraient à l'amour-propre des Anglais et à leurs possessions maritimes; les Pays-Bas, si longtemps des auxiliaires gardant au profit de la puissance commerciale de l'Angleterre les bouches de la mer du Nord, venaient, sur nos conseils, d'entrer dans cette guerre comme rivaux

1782. désormais de la Grande-Bretagne sur la mer, et en offrant un lien contre elle à d'autres puissances. La question des États-Unis, après avoir été le nœud des affaires pendant plus de six ans, n'en devait donc plus sembler que l'appoint. Appoint nécessaire, qui ne se solderait pas avant la fin, mais qui, en attendant, pouvait être librement débattu, à la condition qu'il ne devînt pas le moyen d'un concert ennemi formé contre nous.

Toutefois, dans le moment où l'on écrivait ce qui précède à La Luzerne, les appréhensions jusqu'alors conçues à l'égard de Londres diminuaient par le fait de lord Shelburne. Ce ministre n'avait pas seulement répondu à Franklin dans des termes qui donnaient un peu de confiance en l'esprit du ministère nouveau; sa réponse était portée en outre par quelqu'un pénétré de ses sentiments, de ses idées, et dont le langage laissait augurer dans le cabinet les dispositions où l'on était soi-même. L'éducation intellectuelle du dernier siècle avait en lord Shelburne un de ses fils les mieux formés. Il était de la grande famille morale à laquelle appartenaient M. de Vergennes, Franklin, Washington et la plupart des nobles esprits dont le nom est attaché aux affaires de l'humanité durant cette seconde moitié du XVIIIe siècle, où l'époque moderne se prépara d'une manière successivement si brillante et si terrible. « Me voici presque à la place où vous m'avez vu il y a dix-neuf ans, mandait le lord à Franklin le 6 avril, par l'intermédiaire du confident qu'il lui adressait, et comme je le faisais alors et plus tard je serais très heureux de m'entretenir avec vous sur les moyens d'aider au bonheur du genre humain; c'est un sujet beaucoup plus agréable à ma nature que les plans les plus remarquablement tracés pour répandre la misère et la ruine. » Ces paroles sont en quelque sorte l'exergue d'une ère dont l'entrée de lord Shelburne dans les conseils de George III marqua l'avènement. Naturellement, il devait bien rester le serviteur de son pays et se conduire avec adresse au milieu des écueils que multiplierait inévitablement devant lui l'esprit de rénovation politique dont il allait se

constituer l'organe; mais la suite montra la sincérité de l'inspiration sous laquelle il agissait. Il présentait à Franklin, certainement pour que celui-ci le fît écouter de M. de Vergennes, un Écossais, Richard Oswald, connu de lui par leurs rapports communs avec Adam Smith et en qui de longues relations lui donnaient de trouver un auxiliaire aussi sûr qu'imbu de sentiments semblables à ceux dont lui-même était animé. Le nom de lord Shelburne et celui du secrétaire d'État du *Foreign office,* lord Grantham, resteront liés à ce qui, dans ces négociations, sera à l'honneur de l'Angleterre[1]. 1782.

Le 16 avril, Franklin avait avisé M. de Vergennes de la présence d'Oswald à Paris et de l'apparence que lord Shelburne entendait véritablement engager les pourparlers d'une paix générale. Le lendemain ces pourparlers commencèrent, à vrai dire, dans une

[1] Voici la traduction littérale de la lettre de lord Shelburne, traduction corrigée, comme la précédente, sur celle qui fut faite aux Affaires étrangères, à qui Franklin en remit peu après l'original. (*États-Unis*, t. 21, n° 7.) Cette traduction a été donnée déjà dans plus d'un ouvrage, mais elle est trop le complément nécessaire de la lettre de Franklin transcrite il y a un moment pour que nous puissions l'omettre ici. — « Londres le 6 avril 1782. — Cher Monsieur, j'ai été favorisé de votre lettre et bien « reconnaissant de votre souvenir. Je me trouve « revenu à peu près à la même situation que « vous vous rappelez m'avoir vu occuper il y « a dix-neuf ans, et je serois très heureux de « m'entretenir avec vous comme je le faisois « alors, et ensuite en 1767, sur les moyens de « procurer le bonheur du genre humain, sujet « beaucoup plus agréable à ma nature que les « plans les mieux conçus pour répandre la misère et la dévastation. J'ay eü une haute « opinion de l'étendüe de votre esprit et de « votre portée. J'ai souvent été redevable à l'une « et à l'autre, et je serai encore aise de l'être « autant que cela sera compatible avec votre situation. Votre lettre, manifestant la même « disposition, m'a fait vous envoyer M. Oswald. « J'ai eu avec lui de plus longues relations que « j'aye jamais eü le plaisir d'en avoir avec vous. « Je le crois un honnête homme, et après avoir « consulté quelques-uns de nos amis communs « j'ai pensé qu'il était le plus propre à ce que je « projette. C'est un homme de paix et qui a de « l'expérience dans les négociations pacifiques « qui sont les plus importantes pour l'humanité. Cela m'a engagé à le préférer à quelques « théoriciens de nos amis, ou à toute autre personne d'un rang plus élevé. Il est pleinement « informé de mes vues, et vous pourrez donner « une entière créance à tout ce dont il vous assûrera. Du reste, si quelqu'autre intermédiaire s'offre à vous, je suis prêt à l'accepter. « Je souhaite de continuer la même simplicité « et la bonne foi qui ont existé entre nous dans « des affaires de moindre importance. — J'ai « l'honneur, etc. — SHELBURNE. »

IMPRIMERIE NATIONALE

1782. conversation d'une heure chez le ministre du roi. Ils eurent une première phase de deux mois. Deux mois pendant lesquels la nouvelle d'un évènement déplorable pour nos armes avait été soudain apportée en Europe. Le 12 avril, presque à l'instant où se dessinaient ces prémices d'une situation si différente de la précédente, le comte de Grasse avait livré bataille à Rodney dans les Antilles et, après un engagement heureux, avait été complètement défait, son escadre en partie détruite, lui-même envoyé prisonnier en Angleterre. Mais l'évènement n'arrêta rien, et il appartint à Franklin, qui presque le premier avait donné le signal de la répudiation de la métropole par l'Amérique et commencé ainsi la guerre, d'ouvrir le premier la porte aux négociations de la paix. L'histoire américaine possède, dans le *Journal* qu'il a laissé, le détail par jour de ces préliminaires; document intime que sa simplicité marque d'un caractère particulier de grandeur, imprégné qu'il est dans toutes ses parties de droiture envers l'Amérique et envers l'allié de l'Amérique, de dignité loyale envers l'Angleterre[1]. Du côté de la France, au contraire, aucun témoin n'a jusqu'ici parlé. L'historique des faits est encore dans nos archives. Nous avions en nos alliés des complices qu'il fallait instruire de circonstances à ce point intéressantes pour eux; nous avions un confident nécessaire, le plénipotentiaire qui nous représentait à Philadelphie, par qui nous devions mettre le Congrès au courant de notre conduite, de celle des autres, des résultats obtenus. La correspondance du gouvernement du roi offre par suite une relation forcément fidèle, car controuvée elle eût vite été démentie. Les conférences qui se tinrent sont d'ailleurs résumées dans des notes écrites avec une rare précision, et aucune n'aurait pu être inexacte sans que le lendemain le révélât.

[1] Ce document a été publié pour la première fois par M. Bigelow, dans sa précieuse édition de la vie de Franklin (*Life of Franklin*, t. III); il constitue dans ce tome le chapitre III. Mais les principales des lettres qu'il renferme étaient communiquées par l'Américain à M. de Vergennes et on en trouve la copie ou la traduction dans le tome 21 des *États-Unis*.

Nous pouvons ne retracer que d'une façon sommaire ces commencements de négociation. Le cabinet de lord Rockingham était dans la crainte que la France ne manifestât des exigences humiliantes pour l'Angleterre[1]. Aussitôt rassuré à cet égard, devenu certain aussi des dispositions dont Franklin se sentait l'organe pour son pays, Oswald alla prendre à Londres un mandat plus explicite quant à ce qui ressortissait au ministre des colonies, c'est-à-dire quant à l'Amérique, et revint suivi de sir Thomas Grenville, particulièrement autorisé, pour ce qui regardait l'Europe, au nom de Fox ministre des affaires étrangères. M. de Vergennes, en effet, avait déclaré à Oswald le premier jour, et il le répéta à Grenville dès leur rencontre, qu'il s'agirait de la paix entre toutes les puissances belligérantes et particulièrement avec l'Espagne, sinon que la négociation était d'avance terminée. Dans ces conditions, Oswald ne pouvait plus être qu'un ami de lord Shelburne ayant permission ou tolérance de la cour de France pour rechercher avec Franklin des moyens de réconciliation entre les États-Unis et l'Angleterre; il n'y avait lieu d'aborder le reste qu'avec un mandataire en titre du secrétaire d'État au *Foreign office*[2]. Entre les deux Anglais exista vite une sourde rivalité de pouvoirs et de but. Elle dérivait d'une positive contrariété d'idées entre lord Shelburne et Fox sur la question de l'indépendance de l'Amérique, contrariété rendue plus aiguë par l'opposition des deux ministres l'un à l'égard de l'autre, que Grenville envenima de Paris autant qu'il le put. Ce débat-là, toutefois, intéressait surtout Franklin; en ce qui nous touchait, malgré 1782.

[1] Bigelow, *Life of Franklin, Journal*, etc., p. 76.

[2] Des contemporains, amis excessifs ou amis intéressés de Fox, ont trouvé dans le fait de ces deux missions parallèles une machination de lord Shelburne contre son collègue, et légué leurs récriminations à ce sujet à la génération qui les a suivis. Cette dualité de plénipotentiaires était si bien reconnue nécessaire, qu'elle fut maintenue sous le ministère suivant et continuée une fois ce ministère renversé : Oswald et Grenville d'abord, Oswald et Fitzherbert ensuite, David Hartley et le duc de Manchester en dernier lieu. M. Fr. Wharton, dans son *Digest of international laws*, t. III, § 150, a parfaitement éclairci ce détail pour les Américains. Une lettre de Franklin à M. de Vergennes, annonçant le retour d'Oswald (4 mai 1782, *États-Unis*, t. 21, n° 44), le laissait sans contestation possible en France.

1782. le désastre de Grasse et après des propositions insidieuses, des hésitations, des réticences, des délais correspondant, chez Grenville, à la manière disparate dont les conditions et même l'intention de la paix, conséquemment le sens et les clauses d'un traité, étaient envisagés dans le sein du cabinet anglais, on avait définitivement arrêté, à la fin de juin, que la paix n'embrasserait pas seulement l'Angleterre et les États-Unis, la France par conséquent en tant que faisant la guerre dans l'intérêt de ces derniers, mais en outre les alliés de la France, c'est-à-dire l'Espagne et la Hollande.

La première conférence avec Grenville s'était tenue le 9 mai, la seconde le 10, le comte d'Aranda ayant été appelé par M. de Vergennes à cette dernière pour bien constater qu'il s'agissait de traiter avec tout le monde, contrairement à l'idée première des Anglais. Ces deux rencontres n'avaient abouti qu'à obliger Grenville à solliciter de Londres des instructions plus étendues que celles dont il était porteur. Reprises le 26 mai, lorsque Grenville eut reçu d'autres pouvoirs, les conférences s'étaient continuées le 30, puis le 15 et le 21 juin. Ce dernier jour, le comte d'Aranda était présent ainsi que l'autre fois. Le cabinet de Londres avait établi comme un point de départ obligé le traité de 1763. Fox, que nous allions nous croire très favorable, ne s'inquiétait nullement de nous être en cela désagréable, et son représentant ne fit rien qu'un sentiment semblable n'inspirât. M. de Vergennes n'avait pas caché la répulsion que même le souvenir du traité de 1763 lui causait. « La mention seule m'en fait frissonner », avait-il immédiatement répondu, et il l'écrivait le 15 juin à Montmorin; « il faut l'oublier et tous ceux qui l'ont précédé, en faire un entièrement nouveau, fondé sur la justice et les convenances mutuelles; alors disparaîtront les sujets de division et de querelle entre les deux peuples ». Sa première pensée avait donc été de demander l'abrogation de ce traité funeste; mais d'autres puissances y figuraient, il eût été imprudent de mettre ainsi en mouvement tous les cabinets de l'Europe. Le ministre proposa au conseil du roi de prendre à son tour le traité pour base et, simplement,

d'en changer les clauses. L'Espagne n'était pas devenue plus prompte qu'auparavant; elle n'avait encore rien indiqué; on lui réserva Gibraltar et la Floride orientale, objets connus de ses désirs, en sorte qu'à cette séance du 21 juin nos conditions furent produites dans une déclaration posant ces principes : « Le roi désirait trop sincèrement le prompt rétablissement de la paix pour n'avoir pas appris avec la plus grande satisfaction 1° que le roi d'Angleterre était disposé à traiter en même temps avec toutes les puissances impliquées dans la guerre; 2° que S. M. Britannique se proposait de reconnaître et de déclarer directement l'indépendance des États-Unis de l'Amérique septentrionale, et que cet objet ne serait plus regardé comme une clause conditionnelle de la future pacification générale »; après quoi le roi disait sans beaucoup spécifier qu'il espérait pour lui des arrangements aux Indes orientales, en Afrique, à Terre-Neuve, et un règlement de commerce en Europe à la convenance des deux nations[1]. 1782.

M. de Vergennes avait d'abord offert, même à Oswald avant tout entretien, que l'on portât l'examen des intérêts respectifs devant les puissances médiatrices, qui insistaient alors beaucoup pour en être saisies. Ce n'était pas, on s'en convaincra ultérieurement, une manière de faire préférer que l'on traitât à Paris; toutefois, ce résultat-là s'ensuivit. Dès le 4 mai, Franklin sut par Oswald que le cabinet de Londres choisissait Paris[2], ce que Grenville confirma et ce sur quoi les ministres anglais étaient d'ailleurs pleinement d'accord. Le second soin de M. de Vergennes avait été de déclarer que le roi ne parlerait pas sans l'Espagne ni la Hollande. Enfin, comme le représentant de Fox avait insisté à plusieurs reprises pour que la négociation se réduisît à la déclaration de l'indépendance des États-Unis, à laquelle il avait affirmé que son souverain était prêt afin que les choses fussent replacées ensuite partout au point où les avait établies

[1] *Angleterre*, t. 537, n° 93. — On trouvera à l'annexe I ci-après les résumés successifs authentiques de ces conférences.

[2] Franklin en informait par un billet M. de Vergennes, le 4 mai, en lui annonçant le retour d'Oswald.

1782. la paix de 1763; comme il nous avait même « jeté pour ainsi dire à la tête, suivant que M. de Vergennes l'écrivit à Madrid[1], la cession de New-York, de Charleston et de Savannah », cherchant visiblement le moyen d'éloigner de nous les États-Unis, de les indisposer par des ambitions de notre part ou par l'explication de notre refus comme un moyen d'empêcher la paix, le ministre avait déclaré au nom du roi que « l'article de l'Amérique devait être traité directement avec les « États-Unis et non pas avec la France, qui n'était point autorisée à « cet effet ». C'était établir à la fois et notre désintéressement à l'égard de ces États et leur qualité indubitable de nation indépendante.

L'intérêt de l'Espagne dans les préliminaires de paix n'était pas sérieusement contestable; mais au sujet des Pays-Bas, Grenville avait manifesté son étonnement de l'appui que leur prêtait le roi et laissé bien voir que l'Angleterre tenait à les détacher de nous, ce qu'elle tâchait d'ailleurs de faire à la Haye par l'entremise de la Russie. Sur cela M. de Vergennes s'était expliqué adroitement deux fois, mais aussi avec son élévation habituelle et une fermeté qui y ajoutait un nouveau prix. « Quel lien existait avec les Hollandais, quels engagements de nature à les empêcher de traiter de la paix séparément? aucuns, avait-il dit; un engagement tout moral, mais dans lequel la dignité du monarque et la future tranquillité de l'Europe lui faisaient une loi de se renfermer. Les Hollandais sont en communauté de guerre avec Sa Majesté; elle leur a rendu tous les services qu'il a dépendu d'elle de leur donner quand l'Angleterre les y a jetés; services gratuits et volontaires, qu'elle continuera; rien, toutefois, ne les empêche de faire leur paix séparément en toute liberté; le roi ne les exhortera pas plus à s'y refuser qu'il ne l'a fait à prendre les armes. En tout cas, il ne les laissera pas à la merci d'une puissance aussi considérable que la Grande-Bretagne, les rapports et les liaisons politiques existant en Europe pouvant donner à craindre que la guerre ne vienne à se rallumer bientôt avec toutes les puissances[2]. »

[1] Dépêche du 31 mai à Montmorin. — [2] Conférences du 26 et du 30 mai.

Ces préliminaires d'une paix qui paraissait possible étaient donc 1782.
exactement ramenés par le ministre à la conception qui avait inspiré sa politique dès les premiers moments : avant tout, l'indépendance des États-Unis, absolue, complète et, qui plus est, discutée, constituée avec l'Angleterre par eux-mêmes et par eux seuls; les rapports commerciaux du monde, pensait-il, changeraient ainsi à notre avantage; ensuite les satisfactions qui pourraient être obtenues en faveur des alliés qu'il avait successivement attirés autour du roi; pour nous, des améliorations, tout simplement, aux conditions dans lesquelles se trouvaient notre vieil empire indien et nos possessions d'Afrique; enfin, couronnant l'évolution profonde qui serait dès lors produite, un traité de commerce avec la Grande-Bretagne pour ouvrir à la France, replacée à son rang, une carrière économique dont le monopole semblait avoir été abusivement fixé de l'autre côté de la Manche par le cours précédent des choses. Le 28 juin, une dépêche étendue mettait sommairement La Luzerne au courant des circonstances survenues dans ces deux mois et de l'opinion que le gouvernement du roi en avait eue ou en avait exprimée à mesure. M. de Vergennes y continuait pour ainsi dire son pli du 9 avril, où il lui avait annoncé le nouveau ministère anglais et indiqué le sentiment de Versailles sur les éventualités qui pouvaient naître. Rappelant d'abord les insinuations plus ou moins sérieuses essayées tant à Passy qu'auprès de John Adams, le ministre retraçait comme il suit ce qui s'était passé :

Le nouveau ministère anglais étoit à peine entré en fonction, qu'il a adressé un émissaire à M. Franklin pour lui proposer une paix séparée; la même ouverture a été faite presqu'en même tems à M. Adams, et l'ancien ministère avoit pris précédemment des voyes obliques pour la faire parvenir au premier de ces plénipres. M. Franklin a répondu aux uns et aux autres de la manière la plus convenable, et sur la communication qu'il m'a donnée de la mission de M. Oswald (c'est le nom du dernier émissaire anglois), je l'ai chargé de proposer à celui-ci de me voir s'il croioit devoir l'oser. M. Oswald

1782. n'a pas fait difficulté de se présenter chez moi, et à me répéter tout ce qu'il avoit eu ordre de dire à M. Franklin. Ma réponse a été conforme à celle du plénipr̃e américain, et comme M. Oswald me laissoit apercevoir le désir comme le besoin que la cour de Londres avoit de la paix, je n'ai pas hésité à l'assûrer que le Roi de son côté étoit très disposé à finir la guerre lorsqu'il le pourroit avec honneur et sureté. Il faut que les dispositions que j'ai montrées aient été bien analogues à celles du ministère de Londres, puisque M. Oswald s'est déterminé à retourner lui-même à Londres pour chercher une réponse. Cet émissaire n'a pas tardé à revenir, et il a été suivi de près par M. Thomas Grenville, frère du lord Temple et ami particulier de M. Fox. Le premier a été chargé de renouveler à M. Franklin les dispositions du cabinet de Saint-James à l'égard de l'Amérique, le second a été chargé de s'assûrer de celles du Roi, et de déclarer que le roi d'Ang̃re ne demandoit pas mieux que de traiter également de la paix avec S. M^té^. Cette ouverture n'a pu que nous être agréable; j'ai répondu à M. Grenville, de l'ordre exprès du Roi, que S. M^té^ étoit prête à négocier de la paix à condition qu'elle seroit générale, et que les alliés et amis de S. M^té^ seroient satisfaits. Tout ceci, M., s'est passé avant qu'on eût en Europe des nouvelles de la malheureuse journée du 12 avril; il y avoit lieu de craindre que l'échec que notre armée venoit d'éprouver, et dont l'avis nous est arrivé au moment, pour ainsi dire, où je donnois ma réponse à M. Grenville, n'altérât les dispositions pacifiques du ministère de Londres. Mais mes apréhensions à cet égard n'ont pas été justifiées : le roi d'Ang̃re a fait expédier un plein-pouvoir en forme pour autoriser M. Grenville à traiter de la paix avec S. M^té^.

En me communiquant ce plein-pouvoir, l'émissaire anglais m'a déclaré que le roi d'Ang̃re, pour faciliter la paix, étoit disposé à traiter de l'indépendance des États-Unis avec S. M^té^, à condition que, pour le surplus, les choses fussent remises sur le pied du traité de 1763. La réponse du Roi à cette proposition fut 1° que le plein-pouvoir de M. Grenville étoit insuffisant parce qu'il ne faisoit aucune mention des alliés de S. M^té^; 2° que S. M^té^ ne pourroit point traiter des intérêts de l'Amérique parce qu'elle étoit sans pouvoir à cet égard; que d'ailleurs il étoit de la dignité du roi d'Ang̃re, comme de celle des États-Unis, d'établir une négociation directe entr'eux sur cet objet; 3° que pour faire une paix solide et durable, elle devoit avoir pour

baze non le traité de Paris, mais la justice et la dignité de toutes les parties contractantes. 1782.

Le ministère anglais a senti la force et la justesse de ces observations, et il n'a pas hésité à les prendre en considération; il vient en conséquence d'adresser à M. Grenville un nouveau plein-pouvoir qui l'autorise à traiter avec toutes les puissances impliquées dans la guerre. En me remettant une copie de cet acte, M. Grenville m'a déclaré que le roi d'Angre étant disposé à reconnoître et à déclarer directement l'indépendance de l'Amérique, cet objet ne seroit plus une clause conditionnelle de la paix; et pour ce qui concerne la France, le plénipre anglais a proposé de prendre le traité de Paris pour baze non de la paix, mais de la négociation qu'il s'agit d'établir. J'ai communiqué le 21 de ce mois à M. Grenville la réponse du Roi, et je lui en ai laissé prendre copie pour assûrer l'exactitude de son rapport; vous en trouverez également une ci-jointe.

Tel est, M., l'état actuel des choses : je n'ai rien à ajouter, sinon que la Hollande est admise à la pacification générale, et que cette République pour y participer va décliner pour la seconde fois la médiation que l'Imp^ce de Russie lui a offerte pour une paix séparée. . . . . .

Le gouvernement du roi, cependant, s'étonnait de l'empressement montré ainsi à Londres pour la paix. Il restait défiant, par suite, tout en ayant l'idée que les causes de cet empressement venaient de « l'impossibilité de continuer la guerre et du désir, en déclarant spontanément l'indépendance des Colonies, d'éviter l'humiliation de la reconnaître par force ». Le résultat agréait, mais on n'était pas sans craindre que ces manifestations inattendues ne fussent utilisées pour pousser le peuple américain à conclure la paix séparément tout de suite. Le ministre demandait de nouveau à La Luzerne de retenir l'assemblée sur la pente où elle serait peut-être attirée, de la porter à déclarer aux émissaires de Londres que c'était à ses plénipotentiaires d'Europe seuls à traiter, que la paix ne pouvait exister qu'à la condition de satisfaire les alliés de l'Amérique, et que celle-ci combattrait les armes anglaises quand même elles auraient évacué leur territoire,

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. si elles restaient levées contre eux[1]. De nouveau aussi il rappelait les dispositions dans lesquelles était le roi relativement aux ambitions des Américains quant à la pêche de Terre-Neuve et aux futures limites; il précisait surtout comment il envisageait les exigences qu'à cause de ces ambitions ils déploieraient peut-être pour consentir à la paix. En cela, il réitérait les déclarations et les conseils de sa dépêche du 23 mars et il y insistait. Il invoquait même de telle manière l'opinion de Franklin qu'évidemment ce dernier ne s'était pas montré à Versailles un partisan déterminé de la récente Résolution du Congrès, comme sa correspondance avec Livingston le donnerait à croire[2]. « Je prévois », écrivait sur ces sujets M. de Vergennes :

Je prévois, M., qu'il y aura encore de grands débats au Congrès au sujet de la pêche et au sujet des limites de quelques États. Si le Congrès ne se laisse pas entraîner par l'intérêt personnel et les clameurs des provinces du Nord, il envisagera la paix comme le plus grand des bienfaits qu'il puisse désirer; il se gardera bien d'exiger la moindre faveur, à titre de droit, d'une puissance à laquelle une portion énorme de son domaine va échapper; il se bornera à demander ce que le droit commun assûre aux Américains, et il se réservera de demander une plus grande extension lorsque l'Angre lui proposera des arrangements de commerce. Je me flatte surtout, M., que les Américains ne prétendront pas que le Roi se fasse fort de leur procurer l'extension de pêche qu'ils convoitent, et encore moins qu'il fasse le sacrifice de ses propres pêcheries pour les dédommager du refus de la Grande-Bretagne : S. M^té^ ne consentira ni à l'un ni à l'autre; tout ce qu'elle poura faire sera d'accorder ses bons offices selon que les circonstances le lui permettront; mais elle est invariablement résolüe de ne point sacrifier le rétablissement de la

[1] « Le Congrès, avait écrit le ministre en « commençant, aura certainement besoin de di- « rection dans les délibérations importantes qui « vont l'occuper; elles nous intéressent autant « que les États-Unis eux-mêmes. » (*États-Unis*, t. 21, n° 103.)

[2] A ce sujet, du reste, M. de Vergennes ajoutait de sa main ce qui suit, dans une minute de dépêche de Rayneval pour La Luzerne, en date du 12 août : « Si M. Francklin se promet « d'emportér ce point et d'autres non moins « importans dans le cours de la négociation, « c'est sans nous avoir consultés. » (*Ibid.*, t. 22, n° 17.)

paix à une prétention mal fondée. Vous voudrez bien, M., insinüer ces vérités lorsque vous le jugerez nécessaire, et employer tous les moyens que votre prudence et votre dextérité vous suggéreront pour les faire adopter. Je dois à M. Franklin la justice qu'il les a parfaitement senties, et s'il n'est pas lié par la volonté du Congrès je ne doute pas qu'il ne les prenne sans difficulté pour règle de sa conduite. Au surplus, M., si le Congrès ne parvient pas à obtenir la pêche telle qu'il la désire, je ne vois rien qui doive le forcer d'y renoncer explicitement; il pourra garder le silence et se tenir par là en mesure de faire valoir ses prétentions lorsque les conjonctures lui paroitront propres à les favoriser. 1782.

Quant aux règlements des limites de quelques États, nous ne nous en mêlerons point, mais nous désirons que les Américains n'entravent pas les négociations par des prétentions insoutenables. Leur continent n'est que trop vaste pour leur population, et ils seront longtems sans avoir besoin de s'étendre; pourquoi donc préféreroient-ils à la paix un futur contingent qui ne fera ni leur bonheur, ni celui de leurs arrière-neveux?

La défaite du comte de Grasse le 12 avril avait ému le gouvernement du roi sans le troubler. Accident de guerre, à ses yeux, tout considéré; il pouvait impressionner l'opinion, mais les pertes subies jusque-là par l'Angleterre paraissaient très grandes et les nôtres ne semblaient point irréparables. Il nous commandait, au contraire, d'imposer par le sang-froid et l'assurance, par des ordres expédiés sur l'heure à nos chantiers maritimes. C'est ainsi que M. de Vergennes avait présenté la situation à Louis XVI. La présence d'un négociateur anglais à Versailles deviendrait peut-être, en ce moment, une grande tentation pour le roi d'abandonner, en échange de la paix, les conditions auxquelles il avait attaché du prix jusque-là et qui devaient caractériser son règne; le ministre s'était donc empressé d'en appeler aux sentiments du monarque, de raviver chez lui l'esprit politique dont s'étaient inspirés ses actes antérieurs. L'effet avait suivi pleinement, quoique la lecture du mémoire remis à cette fin au souverain rende sensible combien des dispositions très différentes avaient

1782. alors accès dans son entourage[1]. Aussi M. de Vergennes avait-il tenu à lord Grenville un langage non moins ferme que si la défaite du 12 avril eût été subie par Rodney. Dans tous les corps de la nation se produisait une émulation de sacrifices pour remplacer les vaisseaux perdus : le ministre voulut que l'augure de ces forces nouvelles fût connu à Philadelphie. La dépêche écrite le 28 juin à La Luzerne se terminait donc comme il suit :

Je finis cette dépêche, M., par quelques réflexions sur le combat malheureux qui a eu lieu aux Antilles le 12 avril dernier. Cet évènement, dont vous connoissez sans doute les détails, a vivement affecté le cœur du Roi; mais bien loin d'abattre le courage de S. M^té^, il n'a fait que lui donner une nouvelle énergie. S. M^té^ a ordonné sur-le-champ la construction de 12 v^x^ de ligne, la plûpart de la première force; les pays d'État, la ville de Paris, et plusieurs corps en ont offert, en sorte que le Roi aura, dans le cours de la campagne prochaine, 20 v^x^ de ligne neufs à présenter à l'ennemi. D'un autre côté S. M^té^ est fermement résolüe de ne point changer une syllabe au plan qu'elle s'est proposé de suivre pour la future pacification; et elle fera les efforts nécessaires pour le soutenir. Nous ne doutons pas, M., que les Américains en applaudissant à la fermeté du Roi, ne fassent tout ce qui dépendra d'eux pour l'imiter, et que si l'ennemi commun les laisse tranquilles dans leurs foyers, ils n'aillent les chercher partout où ils pourront le combattre : ce ne sera que de cette manière que nous pourrons le réduire à donner enfin les mains à une paix juste et durable.

États-Unis, t. 21, n° 103.

La septième conférence avec Grenville consista en une visite pure et simple de ce dernier, le 9 juillet, pour apprendre au ministre du roi la mort de Rockingham, la démission de Fox, son remplacement par Shelburne avec la présidence du conseil, et l'intention positive qu'avait ce dernier de reprendre les pourparlers commencés[2]. Le 27 juillet, effectivement, George III nommait pour son plénipo-

[1] On trouvera à l'annexe II du présent chapitre ce mémoire de M. de Vergennes. — [2] *Angleterre*, t. 537, n° 131.

tentiaire à la cour de Versailles, à la place de Grenville, Alleyne Fitz- 1782.
herbert, en ce moment plénipotentiaire à Bruxelles, et rentrait pour cela en rapports avec le roi de France par une lettre de sa main où la courtoisie pouvait sembler cherchée. Le 4 août, le successeur de Grenville se présentait au ministre du roi sous les auspices d'un pli de lord Grantham, maintenant secrétaire d'État du *Foreign office*, lettre autographe, en français, dont le langage tendait visiblement à montrer que le désir était sincère de continuer les prolégomènes de pacification générale ouverts sous l'administration précédente. On en fut frappé à Versailles; on souligna tout de suite sur cet autographe le premier endroit où ce sentiment se décelait. Il avait fallu pour cela que l'esprit de George III fît bien du chemin : c'était dû à lord Shelburne, et celui-ci, pour le mener au delà, aurait beaucoup encore à travailler; mais cette lettre royale et celle de lord Grantham marquaient le commencement d'opinions ou d'impressions respectives fort différentes des précédentes, et, au point de vue d'une négociation de paix, le commencement, pour chacune des deux nations, d'une situation véritablement nouvelle. George III avait écrit au roi, et lord Grantham à M. de Vergennes :

Monsieur mon frère,

Ayant fait choix du sieur Fitz Herbert pour se rendre à votre cour en qualité de mon ministre plénipotentiaire, je vous prie de donner une entière créance à tout ce qu'il vous dira de ma part, et surtout aux assurances qu'il donnera de mon estime singulière pour vous, et de mon désir sincère de voir heureusement rétablir entre nous une amitié ferme et durable.

Je suis, Monsieur mon frère, votre bon frère,

GEORGE R.

A Saint-James, ce 27 juillet 1782.

Monsieur,

J'ai l'honneur de communiquer à Votre Excellence que Monsr Grenville ci-devant chargé de porter à *la cour de Versailles les témoignages du désir du Roi*

1782. *mon maître pour la paix*[1] et d'amener par la voye de la négociation une terminaison heureuse aux malheurs de la guerre, ne retournera plus reprendre les fonctions du ministère qu'il exerçoit. Cette circonstance ne tenant en rien aux affaires relatives au public ne peut porter atteinte à la communication qui déjà s'ouvroit entre nos deux Cours. J'ai donc l'honneur de faire part à Votre Excellence que Monsr Fitzherbert qui aura celui de lui présenter cette lettre, ayant reçu les ordres du Roi, se rend à Paris pour y remplacer Mr Grenville.

Il est muni, comme son prédécesseur, de plein pouvoirs, et son envoi fournit la preuve la plus convainquante des mêmes intentions pacifiques, et de la bonne foi qui dictèrent les instructions dont Monsr Grenville a été chargé.

Je ne doute pas que l'obéissance prompte de Monsr Fitzherbert aux ordres qui l'auront trouvé à Bruxelles, où il est actuellement ministre plénipotentiaire de ma cour, ne soit un garant bien sûr de l'empressement avec lequel il travaillera au rétablissement d'une pacification conjointement avec Votre Excellence et tous ceux auxquels, par les plein pouvoirs qu'il porte, il est à même de s'addresser.

Votre Excellence me permettra à cette occasion de lui renouveller les expressions de ma reconnoissance des bontés dont Votre Excellence m'honora lors de mon retour d'Espagne par le chemin de la France, et que l'état des affaires m'empêcha malheureusement, alors comme à présent, de lui marquer autrement que par les assurances de considération parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur,

GRANTHAM.

Angleterre, t. 537, n°s 152 et 150.

Les impressions se prolongent encore avant de s'effacer sous d'autres, lorsque les circonstances viennent à changer. Fox, à cause de ses discours et de quelques paroles véhémentes, était tenu au dehors, et notamment à Versailles, pour l'organe véritable, dans le

[1] Ce sont ces mots qui furent soulignés à Versailles.

parti opposé à lord North, de l'opinion qui voulait l'indépendance des Colonies. On avait la persuasion qu'il poursuivait là un de ces grands actes de désintéressement politique sans arrière-pensée qui jalonnent de loin en loin l'histoire. Lord Shelburne et ses amis, au contraire, apparaissaient comme les fauteurs ou l'espoir des anti-gallicans américains et comme imbus de la pensée de tourner l'indépendance contre les adversaires de l'Angleterre en Europe. Même après avoir écouté Oswald, qui plus est devant le pli de George III et celui dont Fitzherbert était porteur, M. de Vergennes restait convaincu que de ce côté la France ne devait voir qu'ennemis. Avisant La Luzerne, le 9 août, de la reprise probable des pourparlers, il n'hésite pas à trouver que le nouveau chef du cabinet « a voulu surprendre la bonne foi de M. Fox ou bien a changé de principes », que « ce dernier souhaitait franchement et loyalement la paix générale avec l'indépendance de l'Amérique, tandis que le but de l'autre était de tromper tout le monde et d'inspirer aux Américains des actes de perfidie[1] ». On dut mal penser de soi pour avoir écrit cette dépêche, quand, le mois d'après, on eut appris à connaître lord Shelburne; mais en ce moment-là on croyait avoir, pour en juger ainsi, cette raison que dès le 4 avril, secrétaire d'État des Colonies, lord Shelburne s'était hâté de faire partir Carleton pour l'Amérique avec les incitations à se séparer de la France qu'étaient chargés d'appuyer, sous ses auspices, les auxiliaires déjà familiers avec cette manœuvre. On en trouvait d'autres motifs en ceci, d'abord, qu'au lieu d'un acquiescement aux demandes libellées par le roi à Grenville, Fitzherbert rapportait une réponse par laquelle le successeur de Fox appelait des explications qui semblaient remettre en question les points acquis, et, en second lieu, en ce qu'Oswald revenait sans pouvoirs officiels encore, muni simplement de la prétendue copie d'une commission diplomatique rédigée en termes tels que Franklin et son collègue Jay, ce dernier

1782.

[1] « Au moment où M. Grenville négociait avec nous, ajoutait le ministre, Shelburne suivait encore cette marche oblique, marquée au coin de la plus mauvaise foi. » (*États-Unis*, t. 22, n° 16.)

1782. arrivé depuis peu d'Espagne pour les négociations, en étaient à examiner avec M. de Vergennes s'il convenait d'accepter un mandataire avec ces instructions-là ou s'il ne fallait pas en exiger d'autres. Le cabinet du roi voyait en cela la preuve que le ministère anglais, et lord Shelburne surtout, « ne se prêteraient qu'avec la plus grande répugnance à une paix générale et qu'ils ne négocieraient sérieusement et de bonne foi qu'à moins d'avoir perdu tout à fait l'espoir de diviser les alliés pour traiter avec chacun séparément[1] ».

A peu de chose près, la vérité était à l'inverse de ces préventions. Pour Fox, l'indépendance dont il avait beaucoup agité le drapeau ne dépassait point les limites étroites dans lesquelles pouvaient la concevoir les esprits les plus imbus de la suprématie anglaise. Attitude politique, de sa part, et la célébrité de Fox se réduira peut-être, aux yeux de l'histoire, à des attitudes : des mots retentissants, peu de fond, beaucoup d'infidélité; envers les États-Unis, dans tous les cas, il eut plus tard une malveillance de rancune qui suscita en partie une guerre nouvelle. L'indépendance des Colonies : ce mot-là, à lui seul, disait beaucoup depuis six années. Il offrait ainsi un programme plein d'apparence pour une existence ministérielle opposée à celle des torys. On pouvait n'être pas empêché par lui de retenir en fait ce qu'on ne voudrait pas abandonner, ce que l'on prétendrait reprendre, de n'apporter qu'entraves, après, à cette indépendance qui s'était imposée; mais, en attendant, la réconciliation qui en résulterait permettrait à la mère patrie de rester hautaine en Europe, pouvant y user de tous ses moyens. Fox n'avait pas compris différemment les pouvoirs à donner à Grenville et ceux dont il l'avait rendu porteur; Grenville n'était pas disposé à les comprendre d'une autre manière, et lorsque M. de Vergennes s'était empressé de déclarer que « l'article

[1] La Luzerne, conséquemment, était engagé à faire d'autres efforts encore pour que les États-Unis ne se laissassent pas détourner par l'intrigue des Anglais de la résolution où on les croyait de rester unis à la France. On ne doutait pas, lui disait-on de nouveau, que l'Angleterre chercherait maintenant d'autant plus à attirer à elle le Congrès et le peuple.

de l'Amérique n'était pas à préparer avec la France, mais avec les États-Unis directement », le plénipotentiaire savait que comme lui son ministre entendait le contraire. L'idée de trouver des avantages en concédant l'indépendance la leur faisait seule admettre; la perspective de placer ce don en tête d'un traité de paix allait à leur parti et à eux parce que nous serions comme garants de ces avantages. Franklin très vite éclairé à cet égard, envoyant à M. de Vergennes, le 24 juillet, des notes du cabinet de Londres à ses agents en Amérique, exprimait l'avis que le plan anglais visait tout simplement à séparer la France de l'Amérique et à diviser entre eux les Américains eux-mêmes. Et en effet, le cabinet Rockingham avait recommandé le 5 juin à Carleton et à Digby de présenter aux États-Unis l'offre de l'indépendance en dehors de toute condition de paix, de leur dire qu'il n'y avait donc plus lieu de continuer la guerre, que cette guerre se prolongeait pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs, en vue desquels la France tenait chez eux des troupes, et que bientôt ces troupes y deviendraient peut-être un danger[1]. 1782.

A l'opposé de cette politique, lord Shelburne en concevait une nouvelle, pour la Grande-Bretagne, dans la résolution de se départir de son ancienne souveraineté sur l'Amérique septentrionale. Proclamer libres les États-Unis et les rendre tels en les développant; rechercher pour l'Angleterre les forces jusqu'ici méconnues qu'engendrerait un large commerce avec ce peuple, anglais de nature comme d'origine : il allait jusque-là, ayant la claire notion de ce que l'impulsion économique devait faire désormais surgir de puissance dans le monde. Il osait se fier à l'éclosion qui en proviendrait pour rendre à son pays, sur l'Europe ramenée à la paix, une suprématie plus féconde que celle dont ses rivaux avaient cru le dépouiller[2]. Ni le roi ni le parlement

[1] Bigelow, *Works of Franklin*, t. 8, p. 135. Cf. la réponse conforme de Vergennes, p. 136, et *États-Unis*, t. 21, n° 105.

[2] Une lettre adressée par lord Shelburne à Oswald le 27 juillet 1782, à Paris, restera à cet égard le témoignage de l'étendue d'esprit de ce ministre et une preuve, déjà, de l'influence qu'il avait assurée à ses vues au sein même du

IMPRIMERIE NATIONALE

1782. n'auraient regardé à une telle distance. Ils ne supporteraient certainement cette perspective-là que par gradation. Il était donc naturel que lord Shelburne laissât continuer leur cours aux moyens pratiqués avant l'avènement du ministère Rockingham et jugés seuls propres, alors, à procurer à l'Angleterre, en Amérique, une solution garantissant sa prédominance en Europe. Si ces moyens réussissaient, on verrait quelle suite leur donner; s'ils demeuraient sans succès, ils familiariseraient par là même les esprits avec les aspects autres qui eussent inquiété au moment présent. C'est pourquoi, nullement le maître, d'ailleurs, l'un des membres du cabinet simplement, ce ministre fit remplir à Carleton la mission dont le cabinet précédent avait investi ce dernier. Il laissa persévérer pareillement dans les intrigues tentées du côté de John Adams. Non content d'avoir inutilement expédié Digges à celui-ci, on lui dépêcha Laurens, devenu très Anglais par insuccès d'ambition. Laurens fut flanqué d'un agent interlope, Benjamin Vaugham, désormais destiné à tenir de près les plénipotentiaires des États-Unis; mais on ne reçut pas une réponse plus encourageante. Les bons résultats que l'aide de M. de la Vauguyon et l'intime liaison de John Adams avec notre ambassade procuraient aux démarches de l'Américain étaient alors dans leur plein; celui-ci avait assuré à Laurens, et ils avaient reconnu ensemble, que l'Amérique se refuserait à traiter séparément. Laurens s'était d'ailleurs montré aussi peu confiant dans le cabinet de Rockingham que dans le précédent [1].

Ce qui est à retenir, plutôt que ces détails, c'est qu'en même temps qu'il participait aux procédés des successeurs de lord North, lord Shelburne avait fait personnellement autre chose, et autre chose qui eut de grandes conséquences : il avait envoyé à Franklin Oswald, intimement associé à ses conceptions propres. Aussi n'est-il point improbable, on peut le penser, que lorsqu'il eut appris et de celui-ci

cabinet Rockingham, lorsque George III l'appela à former le cabinet suivant.

[1] Les trois personnages avaient eu à cet effet une rencontre à Harlem. (Lettre d'Adams à Franklin, d'Amsterdam le 16 avril 1782; Bigelow, *Life of Franklin*, t. III, p. 85.)

et de Franklin à la fois dans quels sentiments droits M. de Vergennes était disposé à aborder au nom du roi la question de la paix, il ait été le ministre le moins agissant pour que Grenville fût commissionné en vue de la paix générale. C'est lui qui avait fait mettre Franklin à même de connaître les documents qui concernaient la mission de Carleton et de Digby, documents dont l'impression était restée aussitôt si défavorable. A la date où la présidence du cabinet venait le chercher, lord Shelburne eût pu s'en tenir au plan que ces documents indiquaient. Il avait appris déjà par Oswald, en effet, toute l'étendue des visées de Franklin. Après leur première entrevue aux Affaires étrangères, où M. de Vergennes s'en était tenu à l'impossibilité de rien dire pour la France sans l'aveu de ses alliés et à l'obligation d'attendre que l'Angleterre parlât, Franklin s'était empressé d'aller, auprès d'Oswald, au delà de la simple revendication des frontières et des pêcheries que voulait le Congrès. Il avait sondé l'émissaire sur la cession du Canada et de la Nouvelle-Écosse aux États-Unis. Il lui avait même laissé un exposé écrit dans lequel il ne cachait pas qu'à son avis personnel l'Angleterre devrait d'elle-même leur offrir le Canada, afin de ne pas établir entre les deux peuples un voisinage ombrageux et aussi afin de rendre facile, au moyen des territoires qui reviendraient ainsi à l'Amérique, d'amoindrir les revendications à naître des dommages privés provenant de la guerre ou d'en indemniser les victimes. Devant la réponse encourageante d'Oswald, Franklin avait immédiatement informé de son idée John Adams en Hollande, et l'affaire était en quelque sorte liée par l'assentiment de celui-ci[1]. Lord Shelburne n'ignorait donc point ce qui serait demandé, demandé par l'Américain qu'il estimait au-dessus de tous les 1782.

[1] C'est le 19 ou le 20 avril que Franklin s'ouvrit ainsi à Oswald à cet égard. Son *Journal des négociations de la paix* est circonstancié sur tous ces points. Deux mois après, le 20 juin, Franklin écrivait à John Adams que « M. Oswald avait beaucoup apprécié l'idée et avait reconnu que vu l'impossibilité où l'on serait d'indemniser les ayants droit en argent, il s'efforcerait de faire adopter cette solution ». (Bigelow, *Life of Franklin*, t. III, p. 78 à 84.)

1782. autres. Il ne fit pas moins renvoyer Oswald à Paris pour reprendre sans restriction les pourparlers, et en même temps déléguer Fitzherbert par lord Grantham pour continuer ceux de la paix européenne.

Franklin avait mandé à Jay dès le 22 avril de quitter Madrid afin de se joindre à lui, et peu après informé John Adams de l'utilité qu'aurait pour eux sa présence. Cependant le premier n'était arrivé que le 23 juin. Le second avait regardé comme plus urgentes les affaires qu'il disait suivre en Hollande, et, conséquemment, différé de venir; à son avis, Laurens, qui circulait librement sur le continent, le remplacerait avec utilité. Laurens, en effet, après s'être constitué avec Vaugham le messager inutile des tentatives de paix séparée poursuivies par l'Angleterre, continuait à voyager pour raison ou sous prétexte de santé et ne se soucia point de rallier ses collègues. Le 4 août, Fitzherbert présenta à M. de Vergennes les demandes d'explications dont il était porteur[1]. De la part du nouveau ministère elles n'avaient été qu'une manière d'introduire à nouveau la négociation; dès le lendemain le secrétaire d'État donna des passeports au plénipotentiaire pour envoyer chercher les instructions que cette reprise comportait[2]. Le 8, Franklin transmit à M. de Vergennes une copie des nouveaux pouvoirs d'Oswald[3], Jay et lui voulant avoir sur les termes qui les constituaient l'opinion du ministre du roi. Le 10, celui-ci et les deux commissaires de l'Amérique décidèrent ensemble qu'en attendant que des pouvoirs plus explicites arrivassent, les Américains n'auraient qu'à communiquer à Oswald une copie des leurs, mais que contrairement aux instances de ce dernier ils remettraient d'entrer en matière avec lui jusqu'à l'arrivée de la pièce authentique[4].

[1] Voir le texte de ces demandes. (*Angleterre*, t. 538, n° 7-9.)

[2] *Ibid.* (Les pièces de ce volume portent un double numérotage.)

[3] *États-Unis*, t. 22, n° 7. — Au t. 21, n° 144, se trouve la traduction du pouvoir d'Oswald.

[4] M. de Vergennes lui-même ajoutait ce qui suit, à la fin de la dépêche du 12 août à La Luzerne, sur la minute écrite par Rayneval : « J'ai vu avant hier Mrs Franklin et Jay; « nous avons discuté la forme et le fond de la « commission de M. Oswald; nous sommes

Ni le ministre ni assurément l'un de ses deux interlocuteurs ne se doutaient de l'étrange suite qu'auraient bientôt cet entretien et la conclusion qu'ils y avaient donnée. Pendant ce temps, la scène changeait entièrement en ce qui concernait la France. 1782.

Lorsqu'en 1711 l'entourage de la reine Anne eut résolu de nouer, malgré ses ministres et leur parti, la paix avec Louis XIV, successivement défait d'une manière cruelle et l'ayant demandée en vain, il prit pour en avertir le marquis de Torcy, qui avait été notre ambassadeur à Londres, un intermédiaire que son obscurité personnelle couvrait absolument. Lord Shelburne semble s'être proposé un but analogue en pensant, comme les torys du commencement du siècle, qu'il y avait mieux à faire qu'à continuer contre la France une guerre où les deux nations s'épuisaient. Il ne chercha pas un autre abbé Gauthier pour porter à une oreille sûre les mots nécessaires; mais le comte de Grasse était, à Londres, un prisonnier choyé au point que des impressions fort mauvaises en résultaient contre lui de ce côté-ci de la Manche; nul ne supposerait que le Premier lord de la Trésorerie confierait ses secrets à un officier décrié dans son propre pays : ce fut lui qu'il choisit. Le comte de Grasse, revenu libre à Versailles au milieu d'août, envoya soudain apprendre à M. de Vergennes qu'il avait reçu la confidence des intentions de lord Shelburne et promis de les lui communiquer verbalement[1]. M. de Vergennes

« convenus qu'ils remettroient une copie de « leur plein pouvoir à ce commissaire anglois, « et que malgré ses instances, ils différeroient « d'entrer en matière avec lui jusqu'à ce qu'il « eût produit l'original même de sa commis- « sion. » — M. de Vergennes avait fixé par écrit son opinion à cet égard, et il y ajoutait le projet de la réponse que Franklin et Jay devaient adresser ensemble à Oswald. (*États-Unis*, t. 21, n° 145.)

[1] L'amiral écrivit à cette occasion, le 17 août, le billet que voici à M. de Vergennes : « Mon- « sieur le Comte, — Lord Shelbrune a deigné « me communiquer à Londres, dans une con- « versation particulière, ses intentions sur la paix « qu'il dit les plus sincères. Comme je ne sçais « pas encore le jour ou S. M. me permetra d'aler « à la Cour et qu'il peut vous importer de co- « noistre ce que je suis chargé de vous comu- « niquer verbalement, j'ai l'honneur de vous « envoyer mon neveu le comte de Grasse du « Bar pour vous les expliquer si vous aviez la

1782. venait alors d'écrire, pour en délibérer dans le comité du roi, un mémoire en réponse aux demandes remises par Fitzherbert sur la pêche de Terre-Neuve et sur les autres points que soulevait pour nous la perspective d'un traité[1]. La révélation du comte de Grasse, si opposée à l'opinion que l'on avait du chef du cabinet de Saint-James, était de nature à surprendre. On aurait eu l'idée d'y voir « un roman fait à plaisir », ainsi qu'on l'écrivit aussitôt à Madrid[2], si le comte de Grasse n'avait pas été connu pour un esprit de peu d'étendue, impropre à imaginer des bases de préliminaires aussi raisonnées. On prit cependant ces bases au sérieux, sans attendre l'avis de l'Espagne, à qui l'on n'avait d'ailleurs pas manifesté de grandes objections à leur sujet; on l'avait au reste assurée qu'en tout cas la personne qu'on chargerait d'aller s'enquérir à Londres de la réalité des choses serait sûre et particulièrement apte à les traiter. Le lendemain, par suite, le comte de Grasse envoyait au ministre une lettre pour être expédiée à Londres[3], afin d'instruire lord Shelburne de l'effet produit par ses conversations, et certainement il y donnait à entendre de concert avec Versailles que le gouvernement du roi ne répugnerait point à dépêcher en Angleterre quelqu'un d'éprouvé, bien au courant et dont le voyage serait caché, surtout de l'autre côté du détroit.

Nulle réponse n'aurait séduit davantage que celle dont le chef du cabinet anglais fit suivre l'avis de l'amiral. Réponse de sa main et dans notre langue : tous les politiques de l'Europe entendaient, alors, on écrivaient le français! Lord Shelburne tenait pour exact ce que le

« bonté de lui accorder une audience particu-« liere. — Je suis avec respect, Monsieur le « Comte, votre très humble et très obéissant « serviteur, — Le Comte de Grasse. — Paris, « hotel de Modane, rue Jacob, ce 17 aout « 1782. » (*Angleterre*, t. 538, n° 26-51.)

[1] La minute de ce mémoire est de la main de M. de Vergennes. (*Ibid.*, n° 46-96.) Elle fut revêtue de la forme diplomatique et de l'*approuvé* du roi dans le comité du 15 août. (*Ibid.*, n° 56-117.)

[2] Dépêche à Montmorin, du 18 août.

[3] Le comte de Grasse, en adressant cette lettre ouverte à M. de Vergennes, lui mandait : « Je me flatte d'avoir suivi vos instructions et « que vous voudrez bien envoyer mes lettres « en Angleterre après les avoir fait cacheter. » (*Ibid.*, n° 28-53.)

comte de Grasse avait pu rapporter. Jamais plus ferme assurance de la résolution de conduire des négociations en pleine bonne foi; il ne permettrait pas même aux événements les plus heureux de changer quoi que ce soit à l'objet, bien arrêté, d'assurer la paix sur un fond durable[1]. Quand ce pli, daté du 3 septembre, arriva, le 5, le 6 peut-être, on était prêt à ce qu'il laissait augurer. Cette date du 6 septembre est celle d'instructions pour Rayneval, qui, naturellement, serait le mandataire. Ces instructions sont de la main du ministre, sur son papier à lettres privé, intimes dès lors, mais trop circonstanciées, trop nettes aussi pour qu'elles n'eussent pas été réfléchies et arrêtées à l'avance. Dans deux plis du même jour pour lord Shelburne et lord Grantham, le second pli ne devant être utilisé que si la manière dont Rayneval serait accueilli l'autorisait à aller au *Foreign office*, M. de Vergennes expliquait avec une grande courtoisie que « le roi avait cru apercevoir dans les conversations de lord Shelburne rapportées par le comte de Grasse des moyens propres à faciliter une réconciliation, 1782.

[1] Lord Shelburne au comte de Grasse : « A Londres, ce 3 7bre 1782. — Je suis très « flatté, Monsieur, des sentiments que vous avés « bien voulu exprimer par rapport aux atten- « tions que j'avois la satisfaction de vous té- « moigner pendant votre séjour ici. Je puis vous « assurer que rien ne me sauroit être plus « agréable que d'entendre de vous même que « vous étiés content du traitement que vous aviés « reçu en Angleterre. J'ai entendu avec un « plaisir très sensible les nouvelles de l'accueil « que vous avés reçu à votre Cour. Il étoit dû « à votre conduite personnelle. Quant au dé- « tail que vous m'avez fait l'honneur de com- « muniquer à M. le Cte de Vergennes de mes « sentiments par raport à la paix et aux moyens « de la rétablir, je dois vous prier d'être per- « suadé de la confiance entière que je repose « dans votre exactitude. Je conserve toujours « les mêmes dispositions à perfectionner un ou- « vrage si désirable à l'humanité. C'est pourquoi « j'ai beaucoup de plaisir à vous confirmer les « assurances de la bonne foi et de la simplicité « avec lesquelles nous sommes résolus de faire « conduire la négociation de notre côté, sans « permettre aux évènements même les plus fa- « vorables de porter aucun changement à notre « objet uni et décidé d'établir la paix sur les « bazes les plus permanentes. Il est impossible, « après ce que vous me marqués de M. le Cte de « Vergennes, de ne pas compter sur son désir « réciproque de mettre fin à tous nos diffé- « rends, et j'espèrerai là dessus de prendre « l'occasion de nous féliciter mutuellement de « notre rencontre en Angleterre. — J'ai l'hon- « neur d'être, avec la plus grande considéra- « tion, Monsieur, votre très humble et très « obéissant serviteur. — SHELBURNE. » (*Angleterre*, t. 538, n° 50-108; copie de M. de Vergennes.)

1782. autorisé son ministre à envoyer à Son Excellence une personne de confiance pour s'expliquer avec elle sur un objet aussi intéressant, désigné pour cela M. de Rayneval, collaborateur quotidien du ministre sur ces affaires, possédant toute la confiance de ce dernier et devant certainement mériter celle de Son Excellence, qui était priée de ne pas le retenir trop longtemps parce que sa présence était nécessaire à Versailles ».

En tant que point de départ de négociation, les propositions que le comte de Grasse avait données comme étant celles de lord Shelburne n'auraient pu être plus en rapport avec les vues constamment énoncées par le gouvernement du roi. D'abord et avant tout les États-Unis : proclamer leur indépendance entière, sans restriction; en second lieu, remplir les quelques desiderata exprimés pour la France; après quoi, et très explicitement, consentir aux satisfactions réclamées par elle pour l'Espagne et la Hollande; enfin, établir la liberté commerciale suivant les principes des neutres[1]. Si en paroles lord Shelburne avait été au delà de la mesure ou si le comte de Grasse les avait interprétées trop complaisamment, il n'y aurait rien que de naturel, et les

[1] PROJET DE PRÉLIMINAIRES REMIS LE 17 AOUST 1782 PAR Mr LE Cte DE GRASSE COMME LE RÉSULTAT DE SES CONVERSATIONS AVEC Mr LE Cte DE SHELBURNE ET DES DISPOSITIONS QU'IL LUI A MANIFESTÉES.

Pour les États-Unis d'Amérique,

L'indépendance la plus entière et la plus absolue sans conditions ni modifications.

A la France,

Restitution de Sainte-Lucie. Rétrocession de la Dominique et de Saint-Vincent.

Abrogation des articles des traités depuis 1713, au sujet de Dunkerque.

Une pêcherie sur le Grand Banc, sûre, comode, libre, avec pouvoir de la fortifier sans les gênes du traité de 1763.

Un établissement sufisant pour la traite des nègres.

Le commerce et les établissements aux Indes orientales rétablis ou en l'état de 1748 ou de 1763, selon qu'il sera convenu ces préliminaires signés.

A l'Espagne,

Cession ou maintenance définitive de ses conquettes dans le golfe du Mexique. Mahon ou Gibraltar à son choix, l'Angleterre devant avoir un fort dans la Méditerranée pour son commerce au Levant.

A la Hollande,

L'*uti possidetis* sauf à négotier lors du traité les cessions réciproques.

Pour toutes les nations,

Une liberté de commerce suivant les principes de la neutralité armée. (*Angleterre*, t. 538, n° 25-50; copie de la main de M. de Vergennes.)

instructions de Rayneval s'inspiraient de cette double prévision. 1782.
C'étaient celles d'une mission toute verbale, d'aller et venir simplement, et d'une mission qui concernerait par-dessus tout l'Europe : savoir si le ministère anglais avait bien les dispositions que l'on disait, puis rentrer aussitôt; dans le cas de la négative, demander immédiatement un passeport; répondre, si le désir d'être informé semblait se montrer, nul n'étant mieux au courant des affaires, mais défense de négocier en rien et interdiction de parler pour personne; seulement, s'il sentait certaine une sincère tendance à la paix, rappeler que les parties avaient accepté l'intervention de médiateurs et qu'il ne serait pas sans convenance de recourir à leurs offices :

M. de Reyneval passant en Angre prendra les précautions possibles pour n'être point reconnû. Il évitera à Londres d'y être trop ostensible et la rencontre des ministres étrangers.

Il fera demandér une entrevue au lord Shelburne. Après lui avoir remis ma lettre qu'il accompagnera d'assurances convenables, il lui exhibera les points aportés et présentés par M. le Cte de Grasse, et lui demandera s'ils sont exactement conformes à ses intentions et à ses dispositions.

Si le lord Shelburne les désavoue, M. de Rayneval lui déclarera que sa commission est finie, et sans autre explication il lui demandera un passeport pour sortir d'Angleterre.

Si le lord Shelburne reconnoit que ces points sont le résumé exact de ce qu'il a dit au Cte de Grasse, M. de Rayneval lui fera connoitre que les bazes pouvant conduire à des préliminaires, sauf les modifications et les changemens qui seront jugés nécessaires, il conviendroit que M. Fitzherbert eût des instructions analogues afin de ne pas perdre un tems prétieux en de vaines formalités et à disputér pour savoir qui parlera le premier.

Si M. de Shelburne pousse M. de Rayneval de questions pour savoir quelles peuvent être les intentions de la France, il observera, mais comme de lui-même, qu'elle s'est déjà expliquée par raport à la pêche de Terreneuve;

Que relativement à l'Affrique c'est un objet qui demandera vraisemblablement à être détaillé dans la négociation;

Que la proposition pour l'Inde telle qu'elle est conçûe ne semble point

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. adoptable, et que si l'intention est de faire justice à la France il faudra prendre une époque des deux proposées.

Quant à Dunkerque nulle difficulté.

M. de Rayneval évitera soigneusement de paroitre chargé de négocier et il aura attention de faire connoitre qu'il peut d'autant moins entrér en négociation que l'intention invariable du Roi est de ne traiter que de concert et conjointement avec ses alliés et amis.

M. de Rayneval n'entrera point en explication sur les dispositions et les vues du roi d'Espagne, il se bornera à dire que Sa M^té^ C^que^ désire la paix aussi sinsèrement que le Roi et que nous avons lieu d'être persuadés qu'elle se prêtera volontiers à des conditions justes et raisonables.

La proposition relative à la Hollande ne paroit pas admissible, la restitution réciproque est de droit.

Si le lord Shelburne désire que M. de Rayneval voie le lord Grantham, il s'y prêtera. Je lui remets à cachet volant une lettre pour ce secrétaire d'État dont il pourra faire prendre lecture au premier.

Si M. de Rayneval aperçoit une tendance sinsère à la paix il voudra bien rapeller à l'un et à l'autre de ces ministres les médiateurs, et leur faire sentir la convenance de ne pas les frustrér de l'intervention qui a été respectivement acceptée, en la ménageant de manière cependant qu'elle ne puisse pas retardér la cessation des hostilités.

Je laisse à la sagesse de M. de Rayneval les matières sur lesquelles il pourra être attaqué; bien instruit des affaires et de la manière de les traitér, je ne suis pas inquiet qu'il ne règle ses réponses avec assés de prudence pour que les ministres anglois ne puissent en prendre avantage.

Il ne me reste qu'à lui souhaitér un bon voiage et à le prier de revenir le plus tost possible. Il semble que dans la supposition la plus favorable un séjour de huit ou dix jours jours à Londres doit être suffisant.

Si M. de Rayneval a occasion de m'écrire, je lui serai obligé d'en profitér pour me donnér un aperçû des dispositions qu'il rencontrera.

A Versailles, le 6 7bre 1782.

DE VERGENNES.

Angleterre, t. 538, n°s 51-109.

On voit que l'éloignement manifesté par Grenville pour les puis-

sances médiatrices ne détournait pas d'elles M. de Vergennes, au moment où s'offrait la perspective d'une négociation rapide. Le ministre du roi ne voulait pas être accusé d'écarter leur intervention : ce fut sa grande raison de parler si souvent d'elles, quoiqu'il eût considéré comme « très heureux », sa correspondance avec Montmorin n'en permet aucun doute, de se passer de leurs offices dès que l'Autriche en parut la maîtresse. M. de Kaunitz savait bien que l'Angleterre tenait encore moins à laisser l'Empereur et son premier ministre s'ingérer dans ses affaires, mais il trouvait plus aisé de s'en prendre à M. de Vergennes et de lui imputer ses refus[1]. Pour le moment, le ministre de Versailles avait besoin d'empêcher qu'à Londres on ne donnât au vieux chancelier d'État de Joseph II des motifs de croire l'imputation vraie, et dans cette dépêche du 9 août si contraire à lord Shelburne, par laquelle il pressait La Luzerne de mettre le Congrès plus en garde encore qu'auparavant contre les menées de paix séparée, il lui expliquait pourquoi, en ce moment, il montrait encore la médiation à l'horizon, quoiqu'il ne pût ignorer le peu de cas qu'une fois de plus on en ferait. « Avant de quitter cette matière, mandait-il, je crois devoir vous parler des médiateurs », et il indiquait que ceux-ci ayant récemment adressé de nouvelles instances à la cour de Londres pour qu'on les employât, cette cour, le 29 avril, tandis que Oswald négociait déjà pour elle à Paris depuis deux semaines, leur avait répondu qu'elle était « prête à recevoir toutes les ouvertures pacifiques qui lui seraient présentées par leur canal, même à admettre aux négociations les Américains et les Hollandais » ; cependant, elle n'avait pas moins 1782.

[1] A ce propos, M. de Vergennes marquait à Montmorin ainsi qu'il suit, le 10 août, sa manière de voir sur Kaunitz : « Ce Chancelier « d'État, qui n'ose apparemment diriger sa « mauvaise humeur contre les Anglois, affecte, « malgré l'évidence et la notoriété des faits, de « nous imputer d'avoir recherché cette négo- « ciation et de lui avoir ouvert la voie. Ce re- « proche est si peu raisonnable qu'il ne mérite « attention que pour éviter soigneusement de « tomber sous l'influence d'un ministre bien « plus accessible aux mouvements de son or- « gueil qu'à ceux de la saine raison. Le minis- « tère anglais ne se montre pas disposé à la ca- « resser et la série de ses procédés n'annonce « pas beaucoup de ménagements à son égard. »

1782. envoyé à Grenville, le 21 mai, les pouvoirs plus étendus demandés par lui, et, bien plus, elle s'en était excusée auprès des deux cours médiatrices sur ce que nous avions provoqué les pourparlers. « Il nous a été facile de nous disculper auprès de ces cours, ajoutait le ministre; nous avons dit que sans nous refuser à leurs offices, nous suivrions la négociation directe aussi longtemps que cela conviendrait à la cour de Londres. » Cette cour avait-elle répondu depuis aux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg? c'était à savoir; en tout cas ces cabinets, ajoutait le ministre, « ne l'avaient pas empêchée d'envoyer M. Fitzherbert et de commissionner de nouveau M. Oswald ». M. de Vergennes continuait : « Quant à nous, notre conduite a toujours été franche, uniforme, conséquente; nous confierons volontiers nos intérêts aux médiateurs sur les bases qui ont été indiquées dès qu'il plaira à la cour de Londres de rompre les conférences directes qu'elle a provoquées[1]. »

Rayneval rappellerait donc les puissances médiatrices au souvenir des ministres anglais, exactement comme M. de Vergennes avait tout de suite parlé d'elles à Grenville. Le ministre pensait sans doute, d'ailleurs, qu'un jour donné nous pouvions trouver avantage à appuyer sur les deux grandes cours européennes l'établissement de la paix générale, et qu'au moins il n'en coûtait guère de ne pas froisser leur amour-propre. Mais il n'y avait rien à mander de cela actuellement à Philadelphie, et, puisque les intérêts des États-Unis étaient sauvegardés des deux parts, rien à en dire non plus à Franklin ou à Jay. Jay était arrivé à Paris le 23 juin, sous l'impression qu'il allait conclure avec le comte d'Aranda, entre les États-Unis et l'Espagne, le traité dont il était resté impuissant à occuper le cabinet de

[1] Peu après, M. de Vergennes mandait à Montmorin, à propos d'une récente insistance de Mercy-Argenteau pour que le traité définitif fût conclu à Vienne : « Je vous fais grâce « d'autres détails moins signifians. Ce que je « vois clairement, c'est que les médiateurs « veulent à tout prix s'ingérer dans nos affaires « et que si l'Angleterre y consent il sera impos- « sible de s'y refuser; mais le mal n'est pas « grand si nous avons de bons préliminaires « convenus. » (Dépêche du 22 août, répétée en substance le 18 septembre.)

Charles III. A Franklin, qui voulut l'emmener immédiatement chez M. de Vergennes, il répondit qu'à la suite des changements survenus en Angleterre les ministres espagnols lui avaient montré beaucoup d'empressement, de sorte qu'il tenait à se mettre en rapport tout de suite avec l'ambassadeur pour parler amplement de ce traité [1]. Après une visite au ministre du roi le 24 juin, ils s'étaient rendus par suite, le 29, chez le comte d'Aranda, à qui son impatience avait d'ailleurs fait mander Jay, et celui-ci avait fourni à l'ambassadeur l'occasion, avidement saisie, de garantir amplement les bonnes dispositions de l'Espagne. Le fond de l'entretien avec M. de Vergennes, le 24 juin, fut la défiance à l'égard de lord Shelburne et de Grenville; les Affaires étrangères et Passy étaient alors à l'unisson dans ce sentiment-là. Aussi, le 28, Rayneval avait-il demandé à Franklin d'insister auprès de M. Livingston contre les tentatives de paix séparée que, ni les uns ni les autres n'en doutaient, Carleton devait rendre dangereuses. Et en effet Franklin écrivit aussitôt; il expliqua même que la France, l'Espagne et la Hollande étant absolument résolues à ne pas traiter individuellement, l'Amérique tenait la clef de la paix, de telle sorte que le Congrès se tromperait à méconnaître une situation aussi pleine de promesses [2]. Jay entra avec Aranda dans des négociations fort actives, mais bientôt tomba malade, Franklin commença à le devenir, et ils ne virent plus M. de Vergennes que le 10 août, à l'occasion de la commission imparfaite d'Oswald [3]. 1782.

Le résultat de tout cela fut que le gouvernement du roi n'eut, jusqu'au 7 septembre, ni à répondre à des rapports de La Luzerne ni à l'informer d'objets ou de prescriptions intéressant son office. Ce jour-là, toutefois, on prit occasion de quelques détails de correspondance pour faire connaître au plénipotentiaire, plus explicitement que

[1] Lettre de Franklin à M. de Vergennes, le 8 août. (*États-Unis*, t. 22, n° 51.)

[2] Voir sur tout ceci le *Journal* de Franklin. Il donne à ses mandants d'Amérique des détails auxquels on peut avoir confiance (p. 370-375).

[3] Franklin envoyait le texte de cette commission ce jour-là « pour que Son Excellence « l'examinât ». (*Ibid.*, n° 7.)

1782. par le précédent courrier, la manière dont avait été envisagée la commission présentée d'abord par Oswald. A propos « de la forme et de la teneur de cette pièce », le ministre, dans sa dépêche du 9 août, avait dû se borner à dire que « la commission de M. Oswald était en forme de lettres patentes et conçue comme un acte domestique du gouvernement anglais, mais que les Colonies n'y étaient présentées ni comme rebelles, ni comme sujettes de la couronne britannique », ce qui indiquait évidemment chez lui la pensée que la commission en question pouvait n'être pas absolument repoussée. Maintenant il écrivait :

Vous avez vû par un post scriptum de ma dernière expédition les termes où en étoient les deux plénipotentiaires américains vis-à-vis de celui de la cour de Londres; leur négociation n'a, depuis ce tems, fait aucun progrès. Mrs Franklin et Jay ont fait quelques objections sur la forme et le fond de la commission de M. Oswald, et celui-ci en attend la solution; elles ne sont pas de nature à causer des embarras, et si la cour de Londres ne les prend pas en considération, elles pourront sans inconvénient être regardées comme non avenües. Les plénipotentiaires américains demandent que le Roi d'Angre s'explique sur l'article de l'indépendance préalablement à toute négociation et qu'il traite avec les États-Unis d'égal à égal. Je ne saurois prévoir sous quel point de vüe le ministère anglois envisagera cette demande; s'il l'admet, comme M. Oswald doit l'avoir fait espérer, tout sera dit; s'il la rejette parce qu'il ne croira pas devoir commencer par où il s'agira de finir, je pense que la négociation n'en devra pas moins être entamée. On pourra juger des intentions de la cour de Londres par sa première proposition. Si elle a pour baze l'indépendance, on passera outre; dans le cas contraire on rompra. Telles sont, M., les observations que j'ai faites à MM. Franklin et Jay; je les leur renouvellerai si les circonstances l'exigent, et, dans ce cas, je ne négligerai rien pour les faire adopter; il faut en politique savoir céder sur la forme lorsqu'on a lieu d'être satisfait pour le fond.

États-Unis, t. 22, n° 60.

Pour interpréter cette opinion du ministre du roi autrement que

dans son sens naturel, il ne se serait pas trouvé un esprit politique 1782
habitué aux procédés des États civilisés; on apprendra tout à l'heure que Jay se rencontra pour y voir une ruse. Du reste le ministre prenait plaisir à annoncer à La Luzerne que les négociations de John Adams à la Haye avaient réussi et que le traité de commerce des Pays-Bas avec les États-Unis allait être signé. Adams venait de faire demander l'avis de Versailles au sujet d'un traité d'alliance de leur part pour la durée de la guerre, et l'on relevait dans le projet de ce traité l'unique tort d'être inutile, puisque « les États-Généraux ne séparaient point leur cause de la nôtre, et par conséquent de celle des Américains ».

ANNEXES DU CHAPITRE III.

I.

PREMIÈRES OUVERTURES DE PAIX.

Substance de la 1re Conférence avec M. Grenville, le 9 may 1782.

M. Grenville, après avoir remis au Cte de Vergennes deux lettres, l'une de M. Fox et l'autre du duc de Richemond, a exprimé le vœu du roi d'Angre pour une prompte réconciliation et a déclaré que S. Mté Bque choisissoit de préférence Paris pour le lieu de la négociation. Le Cte de Vergennes a répondu en exprimant, de son côté, le désir du Roi de voir bientôt la paix rétablie sur une baze solide et durable, et en annonçant que S. Mté n'auroit en vüe que justice, réciproque et dignité; qu'au surplus S. Mté n'attachoit aucune gloire à voir la négociation s'établir sous ses yeux, et qu'elle étoit disposée à choisir tel autre lieu qui pourroit convenir au roi d'Angre et même de faire cheminer la négociation par la voye des médiateurs. M. Grenville a répliqué que Paris étoit le lieu le plus convenable à tous égards, mais il a décliné l'intervention des médiateurs.

Ce point déterminé, le Cte de Vergennes dit qu'il ne pouvoit pas être question d'une paix partielle, et a demandé si l'intention du ministère anglais étoit de faire une paix générale. M. Grenville, après avoir fait une réponse affirmative, a dit que les ministres anglais désiroient savoir si l'on pourroit convenir des propositions générales d'après lesquelles on pourroit espérer d'établir une négociation avec probabilité du succès. La réponse du Cte de Vergennes a été : que le Roi ayant des alliés ne pouvoit faire ni ouverture ni proposition, parce qu'il ne connoissoit que leur vœu pour la paix et non les conditions auxquelles ils sont disposés à la faire; le Cte de Vergennes a observé en même tems que l'Angre n'ayant ni allié ni associé à consulter, étoit libre dans sa conduite comme dans son langage, et qu'elle pouvoit sans inconvénient exprimer ses intentions et ses vües.

Cette réflexion a amené M. Grenville à faire l'ouverture suivante : comme l'indépendance de l'Amérique est l'objet direct de la guerre actuelle, cet article doit être essentiellement l'objet de la négociation. Le Cte de Vergennes, après avoir fait sentir

que cette proposition n'étoit pas exacte, en a néanmoins passé la première partie, en observant toutesfois, qu'il est des choses de justice que le Roi et ses alliés auront à réclamer; que le traité de Paris, fruit de l'abus que la cour de Londres a fait de sa prospérité, avoit besoin de revision; qu'au surplus lui comte de Vergennes ne pouvoit pas s'expliquer davantage quant à présent, qu'il rendroit compte au Roi des ouvertures de M. Grenville et qu'il espéroit pouvoir être plus explicite à la prochaine conférence indiquée pour demain.

2e Conférence, le 10 may 1782[1].

La conférence s'est tenue, M. le Cte d'Aranda présent. Les mêmes objets qui avoient été agités la veille ont été traités de nouveau et pour ainsi dire dans les mêmes termes sans que de part et d'autre on se soit plus ouvert et qu'on ait donné lieu à former des expédiens. Le résultat a été que M. Grenville écriroit à Londres et M. le Cte d'Aranda à Madrid pour se procurér des instructions.

3e Conférence, du 26 may 1782.

M. Grenville a ouvert la conférence par annoncer au Cte de Vergennes qu'il étoit autorisé formellement à renouveller les assûrances qu'il avoit déjà données des dispositions pacifiques du roi d'Angre, et répéter de la part expresse de ce prince les ouvertures de paix qui n'avoient été faites que par manière de discours dans les premières conférences. Pour justifier sa mission, M. de Grenville a remis au Cte de Vergennes une copie des plein-pouvoirs qui venoient de lui être addressés.

Le Cte de Vergennes, après avoir assûré M. Grenville de la parfaite réciprocité des sentiments du Roi pour le prompt rétablissement de la paix, a fait lecture des plein-pouvoirs; mais ayant observé qu'ils n'autorisoient M. Grenville à traiter de la paix qu'avec la France, et qu'il n'y étoit fait aucune mention des alliés du Roi, le Cte de Vergennes en a fait la remarque à M. Grenville, et il en a témoigné d'autant plus d'étonnement, que dez les premières conférences il l'avoit prévenu que le Roi ne vouloit ni ne pouvoit entendre à une paix séparée, et que cette question préliminaire a dû être le principal objet de l'expédition du courier que M. Grenville a envoyé en Angre et par conséquent des réponses qu'il a reçues de sa cour. Le Cte de Vergennes a de nouveau déclaré au plénipre anglois que le Roi ne traiteroit pas

[1] Le résumé de cette conférence est de la main de M. de Vergennes, de même celui de la 7e et dernière. Les autres ont été écrites par Rayneval.

IMPRIMERIE NATIONALE

séparément de ses alliés et particulièrement de l'Espagne, et que si M. de Grenville n'étoit pas muni de plein-pouvoirs à cet effet, la négociation se trouvoit arrêtée dans son début et que lui, Cte de Vergennes, n'avoit plus la faculté de parler.

M. Grenville a avoüé qu'il n'avoit pas d'autres pouvoirs que ceux qu'il venoit de produire, et sur la question si ses instructions ne renfermoient rien à cet égard, il a répondu qu'il étoit seulement autorisé à prendre *ad referendum* les objections qui lui seroient faites. M. le Cte de Vergennes a répété ce qu'il avoit déjà dit de la résolution du Roi de ne point traiter sans ses alliés, en ajoutant qu'il rendroit compte au Roi de tout ce que M. de Grenville venoit de lui dire, et qu'il ne tarderoit pas à lui faire part de la réponse de S. M^té^.

M. de Grenville a ensuite demandé s'il étoit aussi question d'admettre les Hollandois. M. le Cte de Vergennes lui a répondu que les Provinces-Unies ayant été entraînées à la guerre sans motif de la part de la Grande-Bretagne, elles se sont addressées au Roi pour obtenir son appuy; que S. M^té^ leur a rendu des services, et que quoiqu'elle ne soit engagée à rien, elle pense être de sa justice et de sa générosité de ne pas les abandonner à elles-mêmes; que d'ailleurs le Roi désiroit d'autant plus que la Hollande prît part à la pacification générale, que la guerre continuant entre cette Rép. et l'Angre, il seroit à craindre, vû les rapports et les liaisons politiques qui subsistent entre toutes les nations de l'Europe, qu'elle ne se rallumât avec toutes les puissances bientôt après la signature de la paix. M. Grenville est convenu de la justesse de ces réflexions, et il a avoüé qu'il seroit à désirer que la paix fût générale, parce que ce seroit le seul moyen de la rendre durable; mais il ne s'est pas trouvé autorisé à prendre aucun engagement sur cet objet.

Le Cte de Vergennes ayant de nouveau exprimé son regret de ne pouvoir, vû la nature des plein-pouvoirs de M. Grenville, entrer en matière avec lui, celui-ci a marqué le désir d'exprimer néanmoins les propositions qu'il a été autorisé de faire; et le Cte de Vergennes lui ayant répondu que, quoiqu'il n'eût pas la faculté de parler, il avait bien celle d'écouter, le plénipre anglais lui a dit : que le roi d'Angre étoit disposé à reconnoitre l'indépendance des États-Unis de l'Amérique sep^le^, et qu'il céderoit même New-York, Charles-Town, Savannah et toute la Georgie, à condition que pour le surplus les choses seroient remises, sur tout le globe, dans l'état où elles étoient en vertu du traité de Paris. Cette proposition a donné lieu à la remarque déjà faite lors de la première conférence, savoir, que pour faire une paix durable, il convenoit que les parties se fissent justice réciproque.

Le Cte de Vergennes a terminé la séance en prévenant M. Grenville qu'il rendroit compte du tout au Roi, et qu'il feroit part au plénipre anglais de la détermination de S. M^té^.

4e Conférence, du jeudi 30 mai 1782.

Le Cte de Vergennes a annoncé à M. Grenville, qu'il avoit mis sous les yeux du Roi les plein-pouvoirs dont lui M. Grenville lui avoit remis une copie; que S. Mté a été surprise de voir que ces pouvoirs ne faisaient aucune mention de ses alliés; que cette omission empêchoit S. Mté d'établir même un simulacre de négociation, parce qu'elle étoit invariablement résolüe de ne point faire la paix sans ses alliés.

Cette réponse ministérielle a donné lieu à M. Grenville de demander quels étoient les alliés du Roi; le Cte de Vergennes a répondu que ces alliés étoient le roi d'Espagne et l'Amérique, et que les Hollandois sans être les alliés de la France devoient avoir part à la pacification. L'observation concernant l'Espagne et l'Amérique n'a donné lieu à aucune objection de la part de M. Grenville; mais l'énoncé relatif à la Hollande a donné lieu à M. de Grenville de demander quelle connexion subsistoit entre le Roi et les Provinces-Unies; si celles-cy avoient avec S. Mté des engagements qui les empêchoient de traiter de leur paix séparément. A cette demande le Cte de Vergennes a répondu qu'il n'existoit aucun engagement de cette nature entre le Roi et la République; que les Hollandois étoient seulement en communauté de guerre avec S. Mté; que le Roi, lorsque l'Angre les a entraînés dans la guerre, leur a rendu tous les services qui ont dépendu de lui et qu'il continüera de leur en rendre, mais que ces services ont été gratuits et volontaires; que les Hollandois ont toute leur liberté, que rien ne les empêche de faire leur paix séparée si cela leur convient; que le Roi ne les exhortera pas plus à se refuser à l'offre que le ministère anglais leur fait à cet égard, qu'il ne les a provoqués à prendre les armes; mais que si les Hollandois jugeoient de leur intérêt de ne point isoler leur cause, et s'ils sont déterminés à ne point traiter séparément avec la cour de Londres, le Roi pense que sa dignité, sa magnanimité et même la tranquillité de l'Europe étoient intéressées à ce qu'il ne les laissât pas dans la nasse vis-à-vis d'une puissance aussi considérable que la Grande-Bretagne.

Cet article ainsi éclairci, M. Grenville a repris les propositions qu'il avoit faites lors de la conférence du 26. Il a dit que l'Amérique étant l'objet de la guerre, et le roi d'Angre étant disposé à donner toute satisfaction sur cet article, la guerre devoit cesser faute d'objet. Le Cte de Vergennes a répliqué : 1° que l'article de l'Amérique devoit être traité directement avec les États-Unis et non pas avec la France, qui n'est pas autorisée à cet effet; 2° qu'en admettant que l'Amérique soit l'objet de la guerre relativement à la France, cet objet n'est pas unique; que le grand nombre de nos griefs sont consignés et dans les bureaux des ministres anglais, et,

en grande partie, dans les observations faites sur le mémoire justificatif de la cour de Londres; que lorsqu'on veut traiter sérieusement, on part du point où l'on se trouve pour se faire justice réciproquement; qu'au surplus, en admettant même l'Amérique comme l'objet unique de la guerre avec la France, il restoit l'Espagne à satisfaire, cette puissance n'ayant jamais rien eu de commun avec les Américains, dont elle n'a pas encore reconnu l'indépendance. Mais M. Grenville revenant toujours à son texte, et citant, pour le justifier, une phrase renfermée dans des observations confidentielles remises aux deux Cours médiatrices, il lui a été observé que la cour de Londres elle-même étoit si persuadée que la France, aussi bien que l'Espagne, avoit des intérêts séparés de ceux de l'Amérique, que dans une réponse qu'elle a fait remettre aux médiateurs, elle a regardé la discussion concernant l'Amérique comme une affaire purement nationale et domestique; elle a rejetté toute intervention de toute autre puissance, et a offert de traiter avec la France comme avec l'Espagne des objets qui peuvent concerner ces deux puissances. Mr Grenville n'a fait aucune objection contre ce raisonnement; cependant il n'a pas déclaré se désister de sa proposition. M. Grenville n'a pas caché le motif pour lequel la cour de Londres veut traiter directement avec le Rói les affaires de l'Amérique; elle voudroit présenter l'indépendance des États-Unis comme une compensation des conquêtes faites par les armes de S. Mté, et M. Grenville craint qu'en traitant avec les Américains cette compensation n'eût pas lieu. Le Cte de Vergennes a répondu que ce n'étoit pas encore le moment de s'occuper de cet objet, qu'il falloit auparavant convenir des objets préliminaires qui devoient amener l'établissement de la négociation.

Il a été observé à M. Grenville, que la négociation à établir directement entre l'Angre et les Américains, n'étoit qu'une affaire de forme; mais il a répondu que cette forme emporterait le fond, puisque, si la négociation relative à l'Amérique devenoit étrangère à la France, il ne pourroit plus être question de compensation, objet néanmoins qui entroit dans les vües du ministère anglois. A cette observation il a été répliqué que la réponse du Cte de Vergennes sans admettre le principe ne le rejettoit pas, et que c'étoit matière à examiner lorsqu'on seroit en mesure de discuter le fond.

5e Conférence, du 15 juin 1782.

M. Grenville a remis au Cte de Vergennes copie du nouveau plein-pouvoir qu'il avoit demandé; après lecture faite le Cte de Vergennes en laissant entrevoir qu'il trouvoit personnellement le plein-pouvoir satisfaisant, a dit qu'il s'empresseroit de

le mettre sous les yeux du Roi, et de faire connaître à M. Grenville la réponse de S. M^té^; mais que lui M. Grenville sentoit sûrement de lui même que le Roi ne pourroit faire aucune réponse pour ses alliés; que le plein pouvoir seroit communiqué à MM. d'Aranda, Franklin et de Berkenroode. M. de Grenville a agréé cette communication. Mais il a observé que, selon lui, elle ne devoit pas l'empêcher de s'ouvrir sur les conditions qu'il étoit autorisé à faire pour l'acheminement de la paix. Le Cte de Vergennes s'étant disposé à l'écouter, M. Grenville a dit que le roi d'Angre étant disposé à reconnoître directement et de son propre mouvement l'indépendance de l'Amérique, cet objet ne devoit plus être considéré comme une clause conditionnelle de la paix générale; qu'au moyen de cette disposition lui, M. Grenville, étoit chargé de renouveller la proposition qu'il avoit déjà faite précédemment, savoir : que le Traité de Paris seroit pris pour baze du futur traité de paix. Le Cte de Vergennes a répondu qu'il ne pouvoit entendre prononcer le mot de traité de Paris sans frissonner; que, selon lui, il falloit, pour faire une paix juste et durable, oublier et ce traité et tous les traités précédents, et régler les intérêts de toutes les parties belligérantes d'après les principes de la justice et d'après la convenance réciproque. M. Grenville, sans discuter ni rejetter l'idée du Cte de Vergennes, a observé que lorsqu'il proposoit le traité de Paris pour baze de la paix, il ne prétendoit pas dire que le traité devoit être renouvellé et confirmé dans tous ses points, qu'il entendoit seulement que le traité en question devoit servir de baze à la négociation; et que si cette proposition ne convenoit pas au Roi, le roi d'Angre invitoit S. M^té^ à en faire une autre qui pût convenir à toutes les parties. La séance a fini par l'annonce de la part de M. le Cte de Vergennes qu'il communiqueroit le tout au Roi et aux ministres de ses alliés, et que son empressement à lui transmettre une réponse seroit analogue aux vœux qu'il fait personnellement pour le prompt rétablissement de la paix.

6e Conférence, du vendredy 21 juin 1782.

Le Cte de Vergennes a lû à M. Grenville la réponse verbale du Roi, tant sur le nouveau plein-pouvoir du roi d'Angre que sur les propositions qui doivent servir de baze à la négociation. M. Grenville a trouvé l'exposé de ses propositions exact; il a seulement demandé qu'à l'article qui concerne l'indépendance de l'Amérique on mît *disposé* au lieu de *résolu*, et plus bas qu'au mot *pacification* on ajoutât *générale*. M. Grenville a pris copie de la réponse du Roi et a paraphé l'original.

Le Cte d'Aranda étant survenu dans la conférence, il lui a été donné lecture tant de la réponse du Roi que du nouveau plein pouvoir de M. Grenville. Cet ambassadeur a remarqué que le plein-pouvoir nommoit le roi de France explicitement, et

qu'il nommoit qu'en termes généraux les autres puissances qui doivent prendre part à la pacification; il a fait sentir que cette forme étoit contraire à la dignité du roi d'Espagne, et qu'il prévoyoit que ce prince n'y souscriroit point. Le Cte d'Aranda, pour prévenir les longueurs, a proposé à M. Grenville de demander un plein-pouvoir séparé pour l'Espagne, ou un nouveau plein-pouvoir où personne ne seroit nommé explicitement ainsi que cela s'est pratiqué à Aix-la-Chapelle et lors du dernier traité de Paris. M. Grenville a senti la justesse de ces remarques et a promis d'en rendre compte à sa Cour. Il a également pris *ad referendum* la réponse du Roi; pour quel effet il a expédié un courrier le même jour 21 juin.

7e Conférence, du 9 juillet 1782.

M. de Grenville s'est rendu le matin chez le Cte de Vergennes et lui a dit d'un air tres affligé qu'il avoit reçû la facheuse nouvelle de la mort du lord Rockingham; que le lord Shelburne avoit été nommé à la place du premier lord de la trésorerie, et que M. Fox avoit jugé à propos de donnér sa demission qui avoit eté acceptée.

Le courrier chargé d'aporter ces details à M. de Grenville avec ordre de nous en faire part ne lui a remis aucune instruction relative à la négociation de la paix; il lui est seulement recommandé de declarér que ce changement n'en apporte aucun aux dispositions du Roi d'Angre pour contribuer au rétablissement de la paix pourvû qu'elle puisse se faire d'une maniere sure et honorable.

On lui annonce l'envoi prochain d'un autre courrier avec des instructions.

Angleterre, t. 537, n°s 16, 48, 57, 83, 92, 131.

II

MÉMOIRE DE M. DE VERGENNES À L'OCCASION DE LA DÉFAITE DU COMTE DE GRASSE[1].

AU ROY.

Versailles le 27 mai 1782.

Sire,

L'échec que les armes de V. M^té^ viennent d'éprouver aux Antilles est sans doute

[1] En tête de cette pièce, M. de Vergennes a consigné cette mention : « L'original, écrit de ma main, a été remis à S. M. »

très malheureux, mais il n'est pas irréparable; il ne change rien essentiellement au fond des choses; il ne peut avoir d'influence que sur l'opinion, toujours si utile à conserver, mais qu'il ne sera pas difficile, j'espere, de rétablir et de fixer.

Déjà, depuis du temps, V. M^té^ avoit prévu dans sa sagesse que l'entreprise sur la Jamaïque ne pouvoit plus avoir lieu à la première époque convenue, et qu'elle seroit indispensablement remise à un autre tems.

Il résulte de cette prévoyance, Sire, que la catastrophe que nous déplorons, plus heureuse peut-être qu'utile aux Anglois en ce qu'elle leur rend une partie du lustre qu'ils avoient perdu, ne peut nous faire souffrir qu'une éclipse passagère, si faisant arme des resources que V. M^té^ trouve dans l'abondance de ses moyens, dans l'affection de ses peuples, et plus encore dans la fermeté et dans l'élévation de son âme, elle ne se montre sensible à ce revers qu'en raison du sort malheureux de ses sujets qui en sont les tristes victimes, et que par des résolutions vigoureuses elle annonce la résolution décidée de ne rien négliger pour rétablir la fortune de ses armes. Les moyens ne manquent pas; tout consiste dans la sûreté de leur emploi.

Je ne me permettrai pas, Sire, de rien proposer d'individuel; le zèle, l'activité et l'intelligence de M. le marquis de Castries ne laisseront surement rien à desirer à V. M^té^.

Il paroit qu'il n'y a pas de nouvelles inquiétudes à concevoir sur le sort ultérieur de votre armée navale. Suivant les relations anglaises l'amiral Rodney s'est porté sur Sainte-Lucie pour s'y réparer. L'armée a donc pu se rendre librement, quoique lentement à Saint-Domingue. Elle y aura trouvé 12 ou 15 vaisseaux espagnols, qui lui donneront la superiorité, qu'elle n'avoit pas au combat du 12 avril.

Le plus instant, Sire, est de réparer nos pertes. Nous avons à regretter 5 ou 6 vaisseaux pris ou détruits par l'ennemi.

Ce seroit le cas d'en mettre un nombre double sur les chantiers et d'en presser le travail avec une vigueur qui réponde à l'énergie de l'ennemi. Les Anglois peuvent se féliciter de la victoire, mais ils ne gagnent rien au fond, leurs pertes antérieures et leurs besoins intérieurs sont toujours les mêmes; s'ils espèrent, c'est dans notre lassitude. C'est donc ou jamais le cas de nous montrer d'une manière propre à les désabuser et à démentir ce que lord North, dans le commencement de la guerre, a avancé au Parlement, que la France débute toujours avec supériorité, mais qu'elle se relache dans ses efforts, autant que l'Angleterre multiplie et acroit les siens.

Ce qui vient de se passer, Sire, prouve que les vaisseaux à trois ponts ont le plus grand avantage. Ce genre de construction a été jusqu'à present traité avec réserve de notre part.

Je demande très humblement pardon à V. M^té^ d'oser lui soumettre ces réflexions.

Elle ne peut me refuser la justice que je ne me hasarde jamais à les produire sans y être provoqué par des circonstances majeures ou sans en être requis. Mais si V. M^té^ daigne considérer le raport de l'évenement qui excite nos regrets avec l'état de ses affaires politiques, elle sentira que je me rendrois coupable de reticence si je ne lui dévoilois pas jusqu'à mes moindres pensées.

Le vœu de V. M^té^ est pour une paix juste et honorable; les ministres anglois paroissent ou affectent de le partager, mais le retour de bonne fortune qu'ils éprouvent peut enfler leurs prétentions et ranimer en eux les sentiments de prépotence et de présomption qui entrent dans le caractère de cette orgueilleuse nation.

Déjà, Sire, je crois en voir un indice dans la forme insidieuse du plein pouvoir que M. Grenville m'a communiqué. La seule condition sur laquelle V. M^té^ m'avoit ordonné de m'expliquer affirmativement comme un préliminaire indispensable étoit que la paix seroit générale, et qu'elle se traiteroit conjointement avec tous ses alliés et amis. Cependant, le plein pouvoir se restraint à traiter privativement avec la France, et suivant l'aveu de M. Grenville, il ne peut recevoir qu'*ad referendum* les objections que j'aurai à lui faire.

Je n'estime pas, Sire, que le ministère anglois ait eu la coupable pensée de se flatter que V. M^té^ pourroit et voudroit mollir dans la fidélité qu'elle a promise et qu'elle veut tenir à ses alliés. Quelle autre vue pourroit-il donc s'être proposée que de gagner le temps, d'observer la contenance de V. M^té^ et de suivre l'impression plus ou moins profonde que peut avoir fait sur elle le désastre essuyé par l'armée de M. de Grasse.

Le moment semble décisif, Sire, pour en imposer à votre ennemi et pour rassurer vos amis, qui peuvent être ébranlés. J'ose lui representer très respectueusement qu'il n'y a pas un moment à perdre. Le parti que V. M^té^ prendra fixera l'opinion de son règne. Je ne me permettrai pas d'en dire davantage; V. M^té^ a les guides les plus sûrs dans sa sagesse, dans la justesse de ses vues et dans l'élévation de son cœur.

Je suis, etc.

Archives nationales, K 164, n° 3; année 1782, n° 3. (Original.)

CHAPITRE IV.

VOYAGE ET ENTRETIENS DE RAYNEVAL À LONDRES.

Dispositions d'esprit de lord Shelburne en recevant Rayneval; premiers entretiens à Bowood Park; entretiens ultérieurs à Londres, en commun avec lord Grantham. — Franchise qui avait caractérisé ces rencontres; évènement politique qu'elles constituaient; ce qui y fut dit sur l'indépendance, sur les principes des neutres, sur Gibraltar, sur l'union politique future de l'Angleterre avec la France, sur la liberté du commerce, sur la difficulté de convaincre George III. — Chaleureuse confiance manifestée par lord Shelburne; peu de place qu'avait tenu l'Amérique dans ses conversations; réponse de Rayneval à l'unique question qui la concerna. — Demandes qu'avait déjà présentées Franklin à Oswald; notion précise qu'en possédait lord Shelburne quand il posa cette question; intention qu'il avait peut-être en la faisant; rapide progression du cabinet anglais à accepter ces demandes dans ce qu'elles avaient d'essentiel; part qu'y eut probablement la France. — Les commissaires américains gardent le silence envers le gouvernement du roi au sujet de leur négociation avec l'Angleterre; dépêche de M. de Vergennes à La Luzerne sur cette attitude de leur part; comment Jay en était l'auteur, par suite de l'état de maladie de Franklin.

C'est au nouveau chef du cabinet anglais et non à nous que le secret importait. Il avait eu le soin de ne pas rester à Londres pour recevoir Rayneval. Celui-ci arriva le 10 septembre et fut prié de venir trouver le ministre à Bowood Park, 95 milles plus loin. Du 13 au 15, Rayneval fut là l'hôte de lord Shelburne, et entretenu par lui tout ce temps, jusqu'à ce que ce dernier eût épuisé dans des reprises successives la série d'interrogations qu'il avait projeté de faire, et qu'il en eût tiré tous les éclaircissements dont il aurait besoin pour poser devant le roi les données d'un établissement de la paix. L'initiative de ces entretiens étant son œuvre personnelle, toute liberté lui appartenait de questionner, d'entendre sans récriminations, de n'avoir pas d'aigreur à retenir, même en débattant les points les plus sensibles aux préjugés de sa nation avec le confident de Versailles. Il était alors plus au courant que nous du peu de succès que trouverait 1782.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. Carleton dans les tentations auxquelles il était allé soumettre les États-Unis; mais cette circonstance paraît avoir agi fort peu sur les dispositions apportées par lui à la rencontre qu'il avait souhaitée. La correspondance d'Oswald lui avait appris que la cour de France venait avec sincérité à cette rencontre, ne ferait pas des conditions aussi dures qu'il avait pu le craindre, ne chercherait point à traîner les choses en longueur[1] : avec la nécessité de conclure vite, qui était la raison de son avènement et de celui de ses amis au ministère, ce fut le mobile qui le dirigea.

Rayneval se réservait d'écrire un rapport détaillé; en attendant, d'après l'accueil que le roi, M. de Vergennes, leurs intentions pacifiques, avaient reçu en sa personne, il ne pouvait assez heureusement augurer de négociations futures[2]. Les indications confiées au comte de Grasse avaient seules motivé cette conversation; ni l'un ni l'autre des deux interlocuteurs ne l'en dévièrent. Le premier chef, qui concernait l'Amérique, fut mis hors de contestation tout de suite; il ne s'agit à peu près que de la paix en Europe. Naturellement, lord Shelburne ne reconnut pas le sens donné à ses paroles par le comte de Grasse. Cela allait de soi du moment que leur premier but était atteint, les conversations nouvelles devant peut-être engager davantage le ministre. Il avait causé avec le comte de Grasse, dit-il, sur la guerre et la paix, mais sans faire aucune ouverture formelle; il ne lui avait même pas caché s'être toujours montré contraire à l'indépendance; seulement c'était aujourd'hui « la pilule à avaler, et quoique de digestion difficile il fallait y venir »; l'objet, toutefois, pouvait se régler sans conditions; mais « s'il avait été question de Sainte-Lucie et

[1] Rapports d'Oswald des 15-17 et 21 août notamment. — La correspondance des plénipotentiaires anglais sur les négociations de la paix se trouve principalement dans les volumes du *Public Record office*, à Londres, cotés : *France*, t. 557, 557ᵃ, 558.

[2] Rayneval rentra à Londres le 15 septembre et rendit ce jour-là un compte succinct de sa mission, dans un pli qui est transcrit à l'annexe ci-après. Il en fit porter un autre à peu près pareil « par une occasion sûre » à Calais, pour être remis à la poste française; ce dernier suit le précédent, sous le n° 67-187, dans le tome 538 de l'*Angleterre*.

de la Dominique, et très vaguement de l'Inde, rien n'avait concerné ni l'Afrique ni Dunkerque, encore moins Gibraltar et les principes des neutres; néanmoins les dispositions restaient encore les mêmes, et à défaut de bases on avait un cadre[1] ». Les conversations avaient donc commencé dans l'ordre tracé par ce cadre, et aussitôt tout l'énoncé de Grasse avait été passé successivement en revue, le matin, l'après-midi, avant dîner, chaque point repris à chaque fois et débattu de nouveau. Le soir, lord Shelburne était encore revenu sur plus d'un, principalement sur Gibraltar, puis sur les médiateurs, après quoi il avait expédié à George III un courrier relatant ce qu'il voulait apprendre au monarque. L'envoyé du roi, rentré à Londres le 16, avait recommencé en partie la matière avec lord Grantham et trouvé à ce chef du *Foreign office* les mêmes vues qu'au chef du cabinet. 1782.

Si la sincérité eût manqué dans ces pourparlers, lord Shelburne n'aurait eu qu'à se faire retenir : le roi d'Angleterre, informé, pouvait arrêter son ministre. Le ministre, au contraire, voulait aboutir et l'on continua. Il demanda à Rayneval un entretien de plus pour le 18, à Londres, à la première heure. Instruit des impressions personnelles du roi, il souhaitait, dit-il, de porter la question devant le cabinet. Tout, alors, fut encore examiné entre eux : Sainte-Lucie et la Dominique, la pêche de Terre-Neuve, les Indes orientales, l'Afrique, Dunkerque, les principes des neutres, les demandes probables de la Hollande, mais particulièrement ce qui concernait l'Espagne en Europe. Sollicité par son interlocuteur, Rayneval résuma dans une note qui put être soumise au Conseil les moyens d'acheminer les préliminaires de paix qui finalement leur avaient paru possibles, et le 19 le Conseil en délibéra longuement devant le roi. En conséquence, lord Shelburne et lord Grantham demandèrent à Rayneval de les revoir l'un

[1] Rapport de Rayneval. Ce rapport est aux Affaires étrangères sous le titre de : CONFÉRENCES DE M. DE RAYNEVAL AVEC LES MINISTRES ANGLAIS. Chaque entretien s'y trouve analysé à sa date, le premier du 13 septembre, à Bowood Park, les deux derniers du 18 et du 19 à Londres. (*Angleterre*, t. 538, n° 65-138; manuscrit de 46 pages in-folio.)

1782. et l'autre le jour d'après; celui-ci reçut alors de tous les deux les assurances les plus encourageantes, avec l'invitation de revenir le lendemain pour préciser ensemble les réponses à emporter à Versailles. Ce lendemain, 21 septembre, dans une séance de trois heures et demie, les articles furent successivement repris de nouveau, discutés une fois de plus, les observations qu'y faisaient les ministres avec l'aveu du roi consignées en regard; on convint, seulement, que Rayneval ayant simplement un rôle confidentiel, une mission d'informations réciproques qui excluait tout engagement, ces observations ne seraient considérées par lui que comme l'opinion personnelle des deux ministres et resteraient secrètes à Versailles, comme, de leur côté, ils tiendraient secrète à Londres sa propre note. A l'offre de lord Grantham, d'écrire ces observations lui-même afin de leur donner toute l'authenticité possible, il répondit avec la courtoisie française que l'écriture du noble lord n'était pas nécessaire pour commander la confiance et il transcrivit de sa main les remarques en question. Les éléments qu'il fallait pour asseoir d'accord une négociation de paix se trouvèrent dès ce moment fixés [1]. Le résumé de cette conversation finale, article par article, termine le compte rendu de Rayneval.

Ces entretiens seraient probablement devenus un des grands jalons de l'histoire moderne, si la destruction imprévue de la monarchie française ne se fût pas produite si peu après. Ils constituaient un évènement dans l'ordre politique. M. de Vergennes, quand il avait eu besoin autrefois de modérer l'Espagne, n'avait pas caché son sentiment sur le rôle qui appartenait à l'Angleterre parmi les grandes puissances et sur l'intérêt qu'il y avait à la laisser en situation de le

[1] La note dont il s'agit, qui sera reproduite à l'annexe du présent chapitre, est sur deux colonnes, celle de droite présentant les demandes de Rayneval, celle de gauche les observations anglaises correspondantes. Elle porte cet intitulé : NOTTE CONFIDENTIELLE SUR LES MOYENS D'ACHEMINER LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX, REMISE AUX MINISTRES ANGLAIS PAR M. GÉRARD DE RAYNEVAL LE 16 SEPTEMBRE 1782. (*Angleterre*, t. 538, n° 68-189.)

remplir, une fois l'orgueil de cette nation abaissé et l'empire britannique contenu; maintenant se levait, pour la première fois depuis bien du temps, un premier ministre anglais reconnaissant la place due à la France, inspiré par l'esprit de son siècle jusqu'à oser entreprendre de changer en cela les préventions de son souverain et de son pays, jusqu'à concevoir l'union des deux peuples comme devant enfanter une nouvelle ère politique et à le dire avec chaleur à un envoyé français. Sanction morale éclatante donnée à la conduite du gouvernement de Louis XVI depuis ses commencements, et au ministre qui en avait été l'âme, en attendant la sanction positive qu'y apporterait un traité sous lequel disparaîtrait le traité désastreux de 1763! Le cours des choses pouvait dès ce moment être changé. 1782.

La part faite à ce qui était de politesse diplomatique chez lord Shelburne, d'attention à capter Rayneval par les prévenances et l'accueil, il semble que rarement deux nations si anciennement et si ardemment en rivalité et en guerre se soient mises d'elles-mêmes en présence avec de telles expressions de considération réciproque, de confiance, de sincère intention de paix. Dès la première conférence du premier jour, on est des deux parts à jeu découvert. Il y a un point absolument décidé, acquis, c'est l'indépendance de l'Amérique. Indépendance absolue, complète; notre envoyé n'a à cet égard aucun effort à faire. La constance de la politique de Versailles depuis cinq années en dépit des difficultés, des insuccès, des intrigues, et l'évènement qui a couronné cette politique dans la Chesapeak, ont placé au-dessus de toute contestation la nécessité d'une telle évolution. L'indépendance formait le premier article écrit par le comte de Grasse; quand Rayneval le lut en ouvrant l'entretien, il lui fut répondu de manière qu'il put mettre en regard : « Cet article est convenu; il sera sans restriction. » Sur le reste seulement des observations s'échangèrent. En ce qui nous touchait, il n'y eut rien qu'on pût appeler du désaccord; en ce qui concernait nos alliés, les principes de la neutralité armée, donnés par le comte de Grasse comme devant régir le

1782. commerce, furent seuls, chez le ministre de George III, avec la question de Gibraltar et la médiation, des occasions de résistance.

En véritable Anglais, lord Shelburne s'émut immédiatement au sujet du système des neutres. Il déclara n'en avoir pas dit un seul mot et rejeta la chose, en ajoutant que « sans doute nous ne donnerions pas là dedans ». Sur Gibraltar, ayant amené Rayneval, le premier jour, à énoncer que cette place « tenait essentiellement au cœur du Roi Catholique, que refusée elle serait un obstacle insurmontable pour la paix », il avait aussitôt répondu « qu'alors elle serait un rocher dans la négociation comme elle l'était dans la mer; que le roi, qui tenait à la gloire nationale, ne se laisserait jamais amener à ce sacrifice; qu'il nous appartenait de raisonner Charles III à cet égard; que d'ailleurs il ne nous convenait pas plus à nous-mêmes qu'à l'Angleterre de voir Gibraltar à l'Espagne »; et bien qu'ensuite il eût demandé si celle-ci offrirait quelque chose en compensation, il ne recula pas devant la perspective de continuer la guerre à cause d'un refus. Il mit à cela plus de vivacité encore dans l'entretien du lendemain, réitérant les instances pour que la cour de Versailles lui épargnât d'avoir à proposer ce sacrifice : « Je vois avec répugnance la nécessité de faire la paix, dit-il, mais cette nécessité existe et vous me trouverez aussi pacifique en négociant qu'actif s'il faut reprendre la guerre; je veux la paix sincèrement, je serai l'avocat de la France au Parlement, mais, pour Dieu! que M. de Vergennes soit le mien à Versailles. Céder Gibraltar, affranchir Dunkerque, fortifier Chandernagor, avoir un établissement militaire près de Terre-Neuve, abandonner le Sénégal, etc., tout cela est un tableau bien effrayant pour un ministre anglais. Si je proposais l'*uti possidetis?* Je ne le proposerai pas, je ferai ce qui dépendra de moi pour promouvoir la paix; mais je ne puis rien promettre ni même faire espérer sur Gibraltar. » Et dans la conférence du 18 il s'appesantit plus encore à ce sujet, quoiqu'il questionnât avec plus de détail relativement aux compensations que pourrait proposer l'Espagne. Quant aux médiateurs, il n'en voulut à aucun prix.

Rayneval lui ayant demandé au début son opinion à leur égard, il lui répondit sans hésiter qu'« il n'était pas besoin d'eux; que les puissances du Nord n'avaient que faire de se mêler des affaires des deux pays; que les Kaunitz et les Potemkin n'y pouvaient rien comprendre, puisque ces pays y avaient de la peine eux-mêmes; et pourquoi faire jouer un rôle aux puissances du Nord? lorsque la France et l'Angleterre seraient reconciliées, elles devraient s'associer de manière à rester les arbitres du monde; ç'avait été son opinion en 1768 : quand il sortit du ministère, il voulait que la France et l'Angleterre parlassent à la Russie et à la Prusse de manière à empêcher ce qui a été fait en Pologne; pourquoi d'ailleurs aller chercher la cour de Vienne, fort liée avec lord Stormont et certainement très fâchée du changement qui venait d'avoir lieu? » Lord Grantham tint à Rayneval le même langage après cela, dans leur conférence du 16 septembre[1], et le 18, lord Shelburne, qui avait décidé George III à accepter les bases de préliminaires ressortant de ces journées de conférence, visiblement animé de satisfaction par leur résultat, revint à son thème de l'étroite union de son pays avec la France pour exercer ensemble la suprématie en Europe, dans des termes qui expliquaient assez pourquoi il avait si peu de penchant à jeter la paix au crible des puissances médiatrices. Laissons ici parler Rayneval : 1782.

. . . . . Les objets de ma mission étant épuisés, Mylord Shelburne m'a dit avec le ton le plus sérieux et le plus réfléchi ce qui suit :

« J'ai été vivement touché de tout ce que vous m'avez dit du caractère du « roi de France, de ses principes de justice et de modération, de son amour « pour la paix, et, d'après l'opinion que vous m'avez inspirée, je désire « non seulement de contribuer au rétablissement de la paix entre nos deux

[1] Il paraît qu'à Londres on se considérait comme abandonné par l'Autriche. Lord Grantham écrit à Fitzherbert le 3 septembre, à propos de la médiation, que « la cour de Vienne s'est avidement donnée aux suggestions de la France et n'épargne rien pour en pénétrer, heureusement sans grand effet, l'impératrice de Russie, et qu'il doit prendre là un motif de plus de ne parler que très discrètement des médiateurs. »

1782. « souverains, mais aussi à les amener à une cordialité qui fera leur bonheur « réciproque. Non seulement ils ne sont pas des ennemis naturels, ainsi qu'on « l'a pensé jusqu'à présent, mais ils ont des intérêts communs qui doivent les « rapprocher. Autrefois on n'osoit pas tirer un coup de canon dans l'Europe « sans le consentement de la France et de l'Angleterre, et aujourd'hui les « puissances du Nord veulent être quelque chose par elles-mêmes; ainsi nous « avons de part et d'autre perdu notre considération pour nous être acharnés « à nous faire du mal : changeons des principes aussi erronés; réunissons-« nous, soyons bien d'accord et nous ferons la loi au reste de l'Europe; on « est trop clairvoyant en France pour n'être pas convaincu, d'un côté, que le « système de l'Empire germanique est dénaturé, et que la Russie veut jouer « un rôle et a des vües qui ne conviennent ni à la France ni à l'Angleterre. Si « nous sommes d'accord, nous reprendrons notre ancienne place et nous ar-« rêterons toutes les révolutions en Europe. »

La liberté du commerce était un autre point que lord Shelburne avait touché dès la première conversation; à cette heure finale il se plut à s'y étendre. Le 13 septembre, Rayneval appuyant « sur la nécessité de mettre à cet égard les choses sur un pied d'égalité », le ministre avait immédiatement exprimé un sentiment semblable en se récriant contre « les préjugés nationaux », et montré le désir « qu'avec le temps et la réflexion on établît pour le commerce des deux nations une liberté suffisante ». Mais dans cet entretien du 18, qu'autorisaient l'acquiescement du roi et l'appui du cabinet, il fut autrement démonstratif. L'étendue d'esprit, l'inspiration toute moderne qui faisaient de lui l'homme d'État capable d'apprécier les mêmes vertus en son collègue de Versailles comme de le séduire par l'attrait des pensées communes, se dévoilèrent entièrement. « Un second objet qui entre dans mes vues politiques, expliqua-t-il ce jour-là à Rayneval, c'est de détruire le monopole du commerce. Je le regarde comme une chose odieuse, comme un vice dont la nation anglaise est plus affectée qu'une autre. Il demande autant de temps que de ménagements, car mes idées sont diamétralement opposées au catéchisme des négociants

anglais; mais je m'en occuperai sérieusement et je me flatte que je pourrai m'entendre avec votre cour, tant à son sujet que sur notre amalgame politique. » Du reste, ce n'était plus de la flatterie diplomatique que ce ministre mettait maintenant dans ses rapports avec l'envoyé de Versailles, mais de l'estime et de la confiance chaleureuse. Il avait reconnu la vérité de ce qu'écrivait Fitzherbert à lord Grantham au sujet de Rayneval, qu'« il n'appartenait pas à l'école politique « de la ruse et de l'intrigue[1] ». A Bowood Park déjà, craignant de s'être un peu abandonné au sujet des puissances du Nord, il lui avait répondu qu'« il se livrait à lui, qu'il ne mettrait plus de réserve dans sa manière de s'expliquer sans craindre de l'en voir abuser, qu'il avait exprimé à l'endroit des puissances médiatrices des choses propres à susciter des ennuis à l'Angleterre si l'on en faisait usage en France, mais qu'il était sans inquiétude en cela; que l'envoyé possédant la confiance de M. de Vergennes, il ajoutait foi à ses paroles comme si ce dernier parlait lui-même ». Aujourd'hui, continuant ses effusions, il avait, disait-il, « entretenu le roi sur tous ces points, rendu un compte fidèle de ce qui était affirmé des principes et des vues du roi de France; Sa Majesté y prenait la plus grande confiance et il avait lieu de croire que lorsque nous aurions fait la paix il s'établirait une parfaite cordialité entre les deux souverains; la conversion du roi n'a pas été chose facile; ses ministres ne lui avaient jamais parlé que de sa grandeur et de sa puissance, de sa supériorité sur les plus grands monarques et les plus grands ministres, de ses ressources infinies et de l'épuisement de la France, de la certitude de réduire à néant la marine naissante de ce pays; toutes ces idées avaient pris de fortes racines, c'était une tâche aussi délicate que difficile d'entreprendre de les détruire dans l'esprit du roi : j'en ai eu le courage, ajoutait lord Shelburne, et j'espère parvenir à une conversion totale si l'on me seconde de votre côté ». 1782.

[1] Rapport du 11 septembre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. L'entretien qui suivit avec les deux ministres donna à Rayneval l'impression que dans cette animation de franchise il n'y avait pas, chez lord Shelburne, d'autre calcul sinon celui d'engager promptement des négociations qui pussent aboutir. En terminant, le chef du cabinet fit un peu blanc de l'épée anglaise. Ayant provoqué la rencontre, ce n'était rien que de naturel, chez lui, de vouloir paraître désintéressé de l'attitude à laquelle nous nous résoudrions, et prêt à prendre vigoureusement le rôle opposé à celui qu'il indiquait si nous l'y obligions. Rayneval répondit non moins naturellement que nous lui souhaitions l'autre rôle. Rendons encore à cet égard la parole à notre envoyé, dont l'exposé est trop étendu pour que nous le reproduisions en entier :

Toutes ces matières ayant été épuisées, les deux ministres m'ont renouvelé leur désir sincère de parvenir à la paix, et les espérances qu'ils ont conçues à cet égard d'après tout ce que je leur ai dit des dispositions du Roi, et ce qu'ils savent de celles du roi d'Angleterre; qu'ils verroient avec beaucoup de regret les calamités de la guerre prolongées; mais dans ce dernier cas, m'a dit le lord Shelburne, je n'épargnerai rien pour faire la guerre la plus vive; je négocierai de tous côtés, j'offrirai des îles, du commerce, des avantages partout pour procurer des amis à l'Angleterre et pour susciter une guerre sur le continent; qu'il voiait toutes les conséquences de ce système, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, mais qu'il falloit d'une manière ou d'autre sortir de la crise actuelle; qu'il avoit déclaré au Roi, en plein conseil, qu'il n'y avoit que trois choses à faire pour un ministre anglois, faire la guerre à toute outrance, ou faire une paix convenable, ou donner sa démission. J'ai répondu que je me flatois que Mylord rempliroit la seconde alternative, et que j'espérois qu'il ne seroit pas dans le cas de chercher des amis pour engager une guerre générale. Mylord Shelburne a accepté mon augure comme remplissant parfaitement ses vœux et en me rappelant ce qu'il m'avoit dit du système politique qu'il se proposoit de suivre lorsque la paix seroit rétablie.

L'Amérique, qu'il y avait si peu de temps encore on considérait à Versailles comme devant être une pierre d'achoppement à cause de

ses visées propres et à cause des visées de l'Espagne contre elle, occupa, on le voit, bien peu de place dans ces conversations secrètes[1]. En faisant négocier directement les représentants des États-Unis avec ceux de l'Angleterre, le gouvernement du roi avait produit ce résultat. Il permettait à lord Shelburne d'abuser un peu Rayneval, de lui laisser penser que les ambitions des Américains étaient trouvées excessives, tandis que le cabinet avait déjà accepté de s'entendre sur elles avec eux. Ce ministre eut-il pour opportun de savoir par là si à Versailles on ne se méprenait pas à se croire sûr des Américains, et s'il 1782.

[1] Le 18 septembre, Rayneval envoya porter à Calais, pour être plus sûr de sa prompte remise, un rapport où il rendait compte succinctement de son entrevue du matin. On y voit pertinemment que ce n'était nullement l'Amérique, mais Gibraltar qui faisait la grande difficulté. Voici la partie essentielle de ce rapport : « J'ai eu ce matin à 7 heures un entretien infiniment intéressant avec M. Shelburne, et il « me tarde bien, Monseigneur, de vous en « rendre compte. Tout ce que j'ai dit à ce mi« nistre du caractère et des principes du Roi, « ainsi que des vôtres, l'a, je puis le dire, réel« lement touché, et je suis persuadé qu'il ira « franchement à la paix. Mais, comme il me l'a « observé, il a une terre nouvelle à défricher. « Jusqu'ici, les ministres du roi d'Angleterre « n'ont dit autre chose à ce Prince, si ce n'est « qu'il est le plus grand monarque de la terre, « qu'il a fait de plus grandes choses que ses pré« décesseurs; qu'il subjuguera l'Amérique et ré« duira au néant la marine de France; que la « France a des embarras intérieurs, qu'elle est « épuisée, etc.; rectifier de pareilles idées n'est « pas une chose facile, et c'est à quoi M. Shel« burne m'a dit qu'il travailloit. Je ne sais ce que « l'on me dira vendredi et samedi : j'ai plus d'es« pérance que de crainte pour ce qui nous con« cerne, mais je prévois de grandes difficultés à « l'égard de l'Espagne; je prévois que si l'on cède « par rapport à Gibraltar, on formera des pré« tentions du côté de la Floride occidentale ou « sur Porto-Ricco; on ne connoît que trop bien « ici le mauvais état de la marine et des finances « espagnoles, et cette connoissance est calculée « pour beaucoup. J'ai été inébranlable sur l'ar« ticle de cette puissance : j'ai dit à M^d Shelburne « que je m'exposerois à l'induire en erreur, à « lui faire faire de faux calculs et à me compro« mettre si j'entrois en discussion sur les vües « du Roi Cq̃ue. M^d Shelburne m'a parfaitement « bien compris et il a respecté ma délicatesse.

« Il m'en coûte infiniment, Monseigneur, de « demeurer si longtems dans ce pays-cy; mais je « crois pouvoir vous assûrer que ce n'est ni ma « faute ni celle des ministres anglais : la ma« tière est pénible pour eux et ils sont excu« sables s'ils prennent du tems pour délibérer. « Quant à moi, je serois parti sans attendre un « résultat; mais ils ont exigé que je ne m'en « allasse point sans que j'eusse quelque chose « de précis à vous rapporter. Ma tâche est de« venüe aussi délicate qu'importante, et j'avoüe « franchement, Monseigneur, que si je l'avois « prévüe je n'aurois pas eu le courage de m'en « charger. Ce qui me tranquilise, c'est que je « suis demeuré strictement dans les bornes de « vos instructions, et que si je n'ai pas converti « les ministres anglais, j'ai du moins laissé les « choses intactes. » (*Angl.*, t. 538, n° 73-197.)

1782. n'existait pas au contraire des dissidences dont il pouvait tirer profit pour l'Angleterre? Rien n'établit qu'on doive le penser[1]. En réalité, les États-Unis n'auraient plus une seule fois occupé les conférences, après les premiers mots dits à Bowood Park, si dans la conversation à vraiment parler décisive du 18 septembre lord Shelburne, avant de se rendre au Conseil, n'avait pas questionné Rayneval sur ce que nous donnerions ou refuserions d'appui à leurs demandes. Ils ne sont pas même nommés dans les articles écrits en dernier lieu sous la dictée et avec les observations des deux ministres. Rayneval a retracé ses réponses à leur sujet, réponses très sommaires et en tout semblables au langage que le gouvernement du roi n'avait cessé de tenir à La Luzerne depuis trois années à l'adresse du Congrès. Ce fut après avoir ramené encore sur le tapis Gibraltar, puis la Hollande, que lord Shelburne interrogea l'envoyé français. « Est venu enfin », porte le compte rendu de celui-ci :

Est venu enfin le tour de l'Amérique. Mylord Shelburne a prévu qu'ils auroient beaucoup de difficultés avec les Américains, tant par rapport aux limites que par rapport à la pêche de Terre-Neuve; mais il espère que le Roi ne les soutiendra pas dans leurs demandes. J'ai répondu que je ne doutois

[1] Lord Fitzmaurice, au contraire, a écrit dans la *Vie du comte de Shelburne* que le ministre anglais avait tiré de la réponse de Rayneval, rapprochée d'autres informations, la pensée que la dissidence existait et qu'il n'y avait qu'à s'en servir. Mais il n'apporte pas à son assertion une preuve, voire un indice, émanant de Shelburne ou datant de l'heure même. Vaugham, lui, a affirmé, fort longtemps après, que tel avait bien été le résultat de sa mission, résultat immédiat, qui plus est. Seulement, les écrivains américains sérieux accordent moins que de la confiance aux dires de Vaugham, qui sont ceux d'un agent désavouable cherchant à se donner de la qualité. — Lord Fitzmaurice, dans cette biographie du premier ministre de George III, s'est attaché plutôt aux généralités qu'à l'exactitude. Il suppose ou il affirme plus qu'il n'établit. Qui plus est, on peut se demander s'il a bien lu le rapport de Rayneval sur les entretiens de Bowood et de Londres, rapport dont il s'appuie cependant. Mais certainement il n'a pas cherché si, dans d'autres rapports ultérieurs, Rayneval ne s'est pas exprimé de manière à interdire d'interpréter les sentiments et les actes de lord Shelburne, en ce qui regarde la France, comme lord Fitzmaurice l'a fait. On trouvera plus loin une lettre du 25 décembre où lord Shelburne est disculpé chaleureusement, auprès de M. de Vergennes, de tout calcul ayant eu pour but de nous tendre un piège au moyen de la négociation américaine.

pas de l'empressement du Roi à faire ce qui dépendra de lui pour contenir 1782.
les Américains dans les bornes de la justice et de la raison; et Mylord ayant désiré savoir ce que je pensois de leurs prétentions, j'ai répondu que j'ignorois celles relatives à la pêche, mais que telles qu'elles puissent être il me sembloit qu'il y avoit un principe sûr à suivre en cette matière, savoir, que la pêche en haute mer est *res nullius,* et que la pêche sur les côtes apartenoit de droit au propriétaire des côtes, à moins de dérogations fondées sur des conventions. Quant à l'étendue des limites, j'ai suposé que les Américains la puiseroient dans leurs chartres, c'est-à-dire qu'ils voudront aller de l'Océan à la mer du Sud. Mylord Shelburne a traité les chartres de sottises; et la discussion n'a pas été poussée plus loin, parce que je n'ai voulu ni soutenir la prétention américaine, ni l'anéantir; j'ai seulement dit que le ministère anglois devoit trouver dans les négociations de 1754 relatives à l'Ohio les limites que l'Angleterre, alors souveraine des 13 États unis, croyoit devoir leur assigner. Mylord Shelburne a beaucoup parlé de la révolution de l'Amérique; il l'a présentée comme notre ouvrage, et il a appuyé sur la perte énorme qui en résultoit pour l'Angleterre. J'ai répondu que la révolution américaine étoit l'ouvrage seul des ministres anglois, et qu'il n'auroit tenu qu'à eux que le Roi ne la favorisât pas; mais qu'il étoit un principe sacré en politique, savoir, qu'il valait mieux prévenir que d'être prévenu; j'ai rapellé tous les faits qui ont forcé le Roi, contre son inclination, à faire usage de ce principe. Mylord Shelburne n'a pas contesté ces faits; il s'est appésanti sur la conduite mal-adroite des ministres et surtout sur les imprudences et les incartades du lord Stormont. Cette matière nous a de nouveau conduits aux principes et au caractère du Roi. . . . .

Angleterre, t. 538. n° 65-138.

Non seulement lord Shelburne connaissait en ce moment-là les conditions de paix indiquées par Franklin à Oswald, et elles embrassaient toutes les ambitions américaines; mais, quinze jours auparavant déjà, celui-ci s'était vu autoriser à prendre comme point de départ des négociations celles mêmes de ces conditions sur lesquelles le premier ministre consultait Rayneval. Au moment de l'avènement du nouveau ministère, tandis que Grenville supportait mal, à Versailles,

1782. les rapports personnels d'Oswald avec Franklin, le confident du comte de Shelburne, avec qui seul la correspondance de l'Américain atteste que celui-ci voulait négocier, avait entendu l'énumération, formelle cette fois, article par article, des conditions qui devaient, les unes forcément, les autres opportunément, être le gage de l'établissement de la paix. Il y avait les points *nécessaires* et ceux qui étaient *conseillés* par Franklin à l'initiative de l'Angleterre. Comme le premier jour où celui-ci en avait parlé, ces points *nécessaires* étaient ceux qui avaient été déterminés par les dernières et impérieuses instructions du Congrès : complète indépendance, limites étendues à l'ouest, le Canada réduit pour le moins suivant les actes du Parlement de 1774 ou même d'après de plus restrictifs s'il en existait, liberté de pêcher à Terre-Neuve. Les points *conseillés* se résumaient dans la libre cession du Canada aux États-Unis en compensation des ruines produites par la guerre, afin de réconcilier plus fermement les deux pays, suivant que Franklin l'avait expliqué tout d'abord, puis dans un traitement de leurs vaisseaux, au sein des ports de l'Angleterre, égal à celui des vaisseaux anglais[1]. Des prétentions si faciles à étendre et dépassant déjà beaucoup l'idée qu'on s'était faite à Saint-James d'une existence future pour les anciennes colonies, ne préoccupaient-elles pas le ministre en vue du jour où son envoyé serait en présence des autres collègues de Franklin? N'était-ce point là le motif de sa question à Rayneval? On peut supposer qu'il en allait ainsi, et ne pas croire que lord Shelburne ait eu tout simplement pour but de nous tromper. Il est toutefois certain qu'une dépêche de Townshend avait, dès le 1er septembre, autorisé Oswald à négocier sur la base des conditions *nécessaires* de Franklin.

[1] C'est le 9 juillet que Grenville, venant pour la septième conférence, avait tout simplement annoncé à M. de Vergennes le changement du ministère; or deux lettres d'Oswald, portant les dates du 8 et du 10 du même mois, avaient apporté à lord Shelburne le récit des deux entretiens décisifs que l'émissaire anglais venait d'avoir avec Franklin. (*Record office, France*, t. 557, fol. 359 et 371.) M. Bigelow a reproduit en note les parties importantes de ces lettres, dans les *Works of Franklin*, t. VIII, p. 119 à 123.

La rapide gradation avec laquelle le cabinet Shelburne accepta ces propositions essentielles nous était-elle ou non due pour une partie? C'est un point qui paraît devoir rester obscur. Il y eut du moins des concomitances qu'il faut relever ici. Que, dans cette gradation, la modération et le détachement montrés par le gouvernement du roi en cas d'une négociation de paix fussent pour quelque chose, on ne le dirait pas sans vérité. Soit à cause de cela, soit en raison de la confiance inspirée par le langage de Franklin en faveur du rétablissement des anciens liens d'affection, soit par suite de la manière pressante dont Oswald conseillait déjà aux ministres de George III de se hâter de reconquérir moralement l'Amérique, les pouvoirs d'Oswald avaient été renouvelés le 25 juillet dans les termes de « négociation avec les colonies ou plantations », termes conformes à la délibération du Parlement d'où ces pouvoirs étaient nés. Mais on a vu M. de Vergennes et Franklin ne les trouver suffisants qu'en regardant à leur essence, et Jay les tenait pour inacceptables. Ils permettaient du reste au négociateur de garantir l'octroi de l'indépendance si ces « colonies ou plantations » insistaient, en exigeant d'elles de ne pas vouloir ensuite davantage[1], d'indemniser les sujets anglais violentés et de restituer les biens confisqués sur eux. M. de Vergennes ne jugeait pas entièrement sans raison que des pouvoirs libellés de cette manière laissaient, au fond, la latitude de faire, à tout prendre d'essayer, ce qu'ils évitaient de dire, ou, pour parler autrement, de négocier la paix sur le pied de l'entière indépendance; il avait donc engagé Fitzherbert à représenter cela à sa cour, ce qui pouvait bien porter un peu celle-ci à mettre, en définitive, les mots d'accord avec ce qu'ils donnaient à entendre. 1782.

D'autre part, Oswald adressait de nouveau, de Paris, des explications sur l'opportunité, sur la nécessité bien plus de saisir l'occasion. Dans une lettre qui accompagnait ses dépêches, le 17 août, il écrivait : « L'affaire américaine est à présent à ce point que l'indépendance

[1] Townshend à Oswald, le 1er septembre 1782.

1782. doit être accordée absolument et sans condition, autrement toutes relations ultérieures cesseront avec les commissaires, aussi bien que la négociation de M. Fitzherbert pour les traités étrangers. J'étais si bien convaincu que tel serait l'effet d'un délai, que j'ai promis de dépêcher exprès ce courrier sur ce sujet, avec mon opinion quant à l'obligation de souscrire à leurs demandes et en leur donnant toutes les assurances que je pouvais hasarder qu'ils n'auraient plus à craindre de retard ni de refus. » Aussi, lorsque lord Shelburne s'était senti la force d'oser le grand pas vers la France marqué par ses confidences au comte de Grasse, avait-il amené son souverain à placer la déclaration de l'indépendance en tête des conventions de paix, ce qui était reconnaître aux États-Unis le rang de nation. Ce n'était d'ailleurs qu'une manière moins étroite d'entendre et d'appliquer la délibération du Parlement grâce à laquelle les pourparlers avaient pu s'engager, et il faut dire que lord Shelburne n'avait pas attendu d'être premier ministre pour rechercher ce résultat; il mandait en ce moment même à Oswald que la résolution du 25 juillet était prise dans ce sens-là lorsque le cabinet Rockingham avait été dissous. Cette résolution du roi avait fait autoriser Oswald, le 1er septembre, à négocier avec les Américains sur la base des articles *nécessaires*[1].

Si ce ne sont pas les entretiens de Rayneval qui firent suivre au cabinet Shelburne jusqu'au bout la pente sur laquelle ses chefs s'étaient engagés, ils furent donc loin de l'en détourner. A le penser et presque à le dire, comme on le verra tout à l'heure, M. de Vergennes ne s'illusionna certainement guère. Les derniers rapports d'Oswald avaient d'ailleurs démontré plus encore l'avantage que trouverait son gouvernement à ne plus se retenir d'y glisser, la certitude que les objections de Jay cesseraient si les pouvoirs des négociateurs reconnaissaient formellement comme « États-Unis » les « colonies ou plantations ». Le

[1] Le 4 septembre, Oswald avait déjà donné à lire à Franklin la lettre du secrétaire d'État, et Franklin informé Rayneval. (*États-Unis*, t. 22, n° 51.) Des dépêches de Townshend des 10 et 11 septembre confirmèrent celle du 1er. (*Record office, France*, t. 557, fol. 549, 561, 579.)

19 septembre, en même temps que lord Shelburne et lord Grantham allaient fixer sur le papier avec Rayneval les points acceptables à la fois par le roi de France et par le roi d'Angleterre pour jeter des préliminaires de paix, les pouvoirs d'Oswald étaient rédigés à nouveau, précisaient avec détail que les treize colonies, qu'ils dénommaient l'une après l'autre à deux reprises, formaient « les États-Unis » et que le plénipotentiaire traiterait valablement avec le représentant ou les commissaires auxquels ces États ou un corps en leur nom en auraient donné le mandat[1]. Toutes ces circonstances avaient concouru ensemble au résultat. Décision difficile, paraît-il, que de se confier ainsi absolument à la parole des Américains; il avait fallu tenir pour assuré qu'ils traiteraient définitivement, sinon l'on assumait devant la nation une responsabilité écrasante. Lord Shelburne, écrivant le 23 septembre à Oswald pour l'aviser de ce parti décisif, ajoutait que « jamais plus grand risque n'avait été couru et que si l'opinion ne les soutenait pas il était juste qu'ils le payassent de leur tête ». 1782.

Depuis près d'un mois Rayneval avait rapporté à Versailles les témoignages les plus propres à laisser entrevoir la paix[2]. Des

[1] La minute de cette nouvelle commission d'Oswald, dans le registre du *Record office*, est sous la date du 19 septembre, et l'expédition signée de George III sous celle du 21; une copie remise ultérieurement aux Affaires étrangères est certifiée conforme par Oswald le 1er octobre. (*États-Unis*, t. 22, n° 77.)

[2] Rayneval avait été porteur de lettres de lord Shelburne et de lord Grantham à M. de Vergennes, toutes deux en français et montrant au ministre une considération et une déférence précieuses. Lord Shelburne, notamment, lui avait écrit, sur son papier intime : « Monsieur le Comte, — Monsieur Rayneval « m'a remis la lettre, que Votre Excellence m'a « fait l'honneur de m'écrire. J'ai eu depuis avec « lui plusieurs conversations sur les matières in- « téressantes qui font l'objet de sa commission.

« Je prie Votre Excellence d'être assurée de la « satisfaction avec laquelle je me suis donné à « des entretiens qui puissent faciliter les moyens « de rétablir l'harmonie entre nos deux nations. « Je dois aussi la remercier pour avoir chargé « de ses sentimens Monsieur de Rayneval, qui « s'est expliqué d'une façon à me convaincre de « la bonne foi, à laquelle j'ai taché de répondre « avec une confiance réelle de ma part.

« Sur le sujet de sa commission Monsieur de « Rayneval fera certainement un rapport fidèle « à Votre Excellence de tout ce qui s'est passé.

« J'ai eu l'honneur de rendre compte au « Roi de tout et je ne sçaurois douter que les

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. communications avaient eu lieu en conséquence avec Fitzherbert, avec Londres par l'intermédiaire de ce dernier, et pourtant les ministres du roi n'étaient instruits ni par Franklin ni par Jay de ce qui se passait entre Oswald et eux, autrement dit entre eux et le cabinet de Saint-James. Écrivant alors à La Luzerne, les Affaires étrangères n'étaient à même de lui donner aucune indication certaine sur les pourparlers qui se suivaient au nom de l'Amérique. Elles en faisaient la remarque avec regret, afin qu'il la portât au Congrès. Elles avaient du moins la satisfaction de l'informer combien nos relations avaient changé avec l'Angleterre et ouvert d'espérance. Après avoir répondu à divers objets et pourvu à quelques autres, on mandait à notre plénipotentiaire :

A Versailles, le 14 octobre 1782.

. . . . . .

Je vous ai informé par ma dépêche n° 39, M., de la situation où Mrs Franklin et Jay se trouvoient alors vis-à-vis de M. Oswald. Les objections qu'ils ont proposées contre la forme du plein-pouvoir de cet agent anglais jointes aux observations que j'avois faites de mon côté à M. Fitz-Herbert ont été prises en considération par le conseil de Saint-James. Il a été expédié un nouveau plein-pouvoir où les colonies sont nommées États-Unis ; ce plein-pouvoir a été échangé contre celui des plénipotentiaires américains ; ainsi cet article se trouve parfaitement en règle selon le désir et à la satisfaction du Congrès. On m'a assûré que les négociations sur le fond étoient entamées, et que le plénipotentiaire anglois étoit assez coulant ; mais je suis hors d'état de vous rien dire de positif à cet égard, Mrs Jay et Franklin se tenant dans la réserve la

« réponses que lord Grantham a faites sur les « moyens d'acheminer les préliminaires de la « paix ne convaincue (*sic*) Votre Excellence pas « seulement de notre désir de la rétablir, mais « de la fonder sur les bases les plus durables.

« Je me flatte que Monsieur Rayneval me « rendra justice à l'égard de la confiance que je « lui ai marquée, et de mon désir de lui mar- « quer toutes les attentions personelles qui n'é- « toient pas moins dues à son mérite qu'à la « recommendation flatteuse qu'il avoit l'avan- « tage d'avoir reçue de Votre Excellence.

« J'ai l'honneur d'être avec la plus grande « considération, Monsieur le Comte, de Votre « Excellence le très humble et très obéissant « serviteur. — SHELBURNE. — Londres, le « 21 septembre 1782. » (*Angleterre*, t. 538, n° 75-201.)

plus absolüe à mon égard : ils ne m'ont pas même encore remis copie du plein-pouvoir de M. Oswald. Je pense, M., qu'il sera utile que vous disiez cette particularité à M. Livingston, afin qu'il puisse, s'il le juge à propos, ramener les deux plénipotentiaires américains à la teneur de leurs instructions; mais vous aurez la plus grande attention de ne point présenter comme une plainte ce que je vous mande, et vous prierez M. Livingston de ne faire aucun reproche à Mrs Franklin et Jay, parce que cela leur donneroit du mécontentement, ce qu'il faut éviter; il suffira que ce Ministre les excite à nous marquer la confiance qui leur est prescrite, et qui est analogue aux liaisons qui subsistent entre le Roi et les États-Unis. 1782.

Les négociations viennent d'être liées par des propositions formelles avec la France, l'Espagne et la Hollande, et nous sommes dans l'attente des réponses de la cour de Londres. Il nous seroit difficile de les prévoir; tout ce que nous savons est que les dispositions du roi d'Angre et de son conseil sont aussi sincères que les nôtres : nous en avons la certitude, autant qu'il est possible de l'aquérir, par les entretiens qu'a eu avec les ministres Bques M. de Rayneval, que le Roi a envoyé en dernier lieu en Angre; cette mission n'a pas eu d'autre objet que d'aquérir des lumières sur les véritables intentions du ministère anglais indiquées dans des ouvertures qu'il nous avoit fait faire par une voie indirecte. Le premier objet des conférences de M. de Rayneval a été l'indépendance de l'Amérique, et l'expédition du nouveau pouvoir de M. Oswald met en état d'aprécier le langage qu'il a tenu sur cet objet. J'entre dans ce détail, M., parce qu'on aura appris en Amérique par les papiers-nouvelles le voyage de M. de Rayneval en Angre, et qu'il est possible que des mal-intentionnés cherchent à donner une fausse couleur à notre démarche.

. . . . . .

États-Unis, t. 22, n° 115.

D'où venait qu'à cette date M. de Vergennes écrivît dans ces termes? c'est que Franklin, cloué par la goutte ou par les accompagnements de la goutte, ne pouvait se mouvoir, et que Jay avait pris le premier rang dans les négociations américaines. L'attitude que le ministre n'avait pas tort de trouver étrange chez les représentants de l'Amérique avait là sa cause, et cette attitude arriverait à être beaucoup plus

étrange encore. On a dit parfois que les choses marchaient sans les hommes; ce que l'histoire montre, plutôt, c'est qu'elles entrent dans des directions regrettables, souvent, quand elles passent en d'autres mains que celles qui les menaient d'abord. Entre les mains du second commissaire américain, ces négociations avaient revêtu le caractère de l'hostilité et de l'intrigue envers la France, perdu celui d'égards pour elle et de démarches ou de vues concertées dont Franklin n'aurait jamais pensé à les faire déchoir.

ANNEXE DU CHAPITRE IV.

ENVOI ET CONFÉRENCES DE RAYNEVAL À LONDRES.

1. LE Cte DE VERGENNES À S. E. M^r^ LE Cte DE SHELBURNE.

A Versailles, le 6 septembre 1782.

Monsieur le Comte,

M^r^ le Cte de Grasse à son retour d'Angleterre a rendu compte au Roi de l'acceuil flatteur qu'il a reçû de V. Ex^ce^ et des conversations qu'elle a bien voulu lui accordér. Il a raporté que discourant avec V. E^ce^ sur la convenance de la paix pour toutes les nations, Elle s'étoit ouverte avec franchise sur les moiens qu'Elle estimoit les plus propres à concilier les intérests respectifs des parties belligérantes. M. le Cte de Grasse en a remis un aperçu qu'il assure conforme aux intentions que V. Ex^ce^ lui a manifestées.

Le Roi croiant apercevoir dans ces ouvertures des moiens propres à facilitér une réconciliation, m'a autorisé a envoier à V. Ex^ce^ une personne de confiance pour s'expliquér avec elle sur un objet aussi intérressant.

Le choix de Sa Majesté s'est arrêté sur M. de Rayneval, secrétaire du Conseil d'État. Il est très instruit des affaires présentes auxquelles il travaille journellement avec moi, il possède toute ma confiance et j'espère qu'il méritera celle de V. Ex^ce^ et ses bontés. Je la prie de ne pas le retenir longtems, sa presence ici étant nécessaire.

Je désire ardement que la commission dont il est chargé auprès de V. Ex^ce^ puisse contribuer à la reconciliation générale et rétablir entre nos deux nations l'harmonie la plus durable. Ce seroit une satisfaction prétieuse pour moi de partager avec V. Ex^ce^ la gloire de terminer un ouvrage aussi intéressant pour l'humanité.

Angleterre, t. 538, n° 53-113. (Minute de M. de Vergennes.)

2. RAYNEVAL AU Cte DE VERGENNES.

A Londres le 15 septembre 1782.

Monseigneur,

Je suis arrivé ici mardy à 8 heures du matin; mais je n'ai pas trouvé M^d^ S., il

est à sa campagne à 95 milles d'ici. Je l'ai prévenu de mon arrivée; il m'a invité à l'aller trouver, je suis parti sans différer, et je suis de retour de ce soir. Je ne saurois trop me loüer, Monseigneur, de l'accueil que j'ai reçu, ni des marques de confiance que M^d S. m'a données; elle est une suite de la façon de penser que ce Ministre a à votre égard; elle ne vous laisse rien à désirer, et je crois qu'elle influera beaucoup sur les négociations. J'ai présenté votre lettre et la notte de M. de G. Cette note a été jugée inexacte à peu de choses près, en sorte qu'elle n'a pas pû servir de baze pour nos entretiens. Mais les dispositions de M^d S. pour la paix étant on ne peut pas plus sincères, ce ministre a exigé de moi que je discutasse avec lui les différents objets qui devront entrer dans la future pacification. J'ai commencé par prévenir M^d que je n'étois aucunement chargé de négocier, qu'il pouvoit juger par votre lettre que je n'étois autorisé qu'à m'assurer de ses dispositions relativement à la paix. Après avoir ainsi fixé l'objet de ma mission, je me suis rendu aux instances de M^d S. Nous avons passé article par article la notte de M. de G. Je ne vous transmets pas le détail de nos entretiens, je me réserve de vous en rendre compte, ainsi que M^d S. l'a désiré, lors de mon retour à Versailles; je me bornerai à vous observer, que ce premier ministre m'a parû bien disposé à l'égard des articles 1 et 2 (non compris Saint-Vincent); 3, 4, 5 (sauf à convenir du mode); l'article 6 a donné lieu à de fortes objections surtout relativement au Bengale; l'objet du 7e sera matière à discuter; le 8 a éprouvé la plus grande résistance; le 9, acclamé tel qu'il est rédigé; le 10 rejetté. Enfin M^d S. croit que nous n'avons aucun besoin de médiateurs. Vous voyez, Monseigneur, que les seuls articles 6 et 8 présentent des difficultés réelles; je ne sais si elles sont insurmontables; j'ai quelque espérance que l'on pourra s'entendre sur le 6e, mais je ne saurois prévoir quel parti on prendra à l'égard du 8e. Quoique j'aye eu défense d'entrer en aucune discussion sur les affaires de l'Espagne, j'ai néanmoins crû devoir prendre sur moi d'assûrer M^d S. que selon mes notions cet article sera une condition *sine qua non*, que le parti du Roi d'Espagne à cet égard est immuable, et que jamais le Roi n'entreprendra de l'en faire changer.

Le résultat de nos différentes conversations a été envoyé à Windsor. Le Roi a demandé que le rapport du tout lui fût fait mercredi; je serai informé de sa résolution le soir même, et j'ai grande espérance de pouvoir partir jeudy ou vendredi au plus tard. M^d S. désire faire une paix *stable*, et surtout de la faire promptement si l'on peut s'accorder. Je ne saurois trop vous dire, Monseigneur, combien ce ministre est disposé à vous marquer une confiance sans réserve, et il m'a donné des preuves sensibles de cette disposition. Je l'ai assuré que vous aviez la même à son égard et qu'il pouvoit regarder ma mission comme une preuve de cette vérité. Je suis per-

suadé que cette confiance réciproque acheminera mieux les affaires que toutes les négociations et tous les négociateurs du monde. Au reste, Monseigneur, je réserve beaucoup de détails pour vous en rendre compte lors de mon retour, ainsi que M^d S. l'a désiré : vous serez sûrement très satisfait des principes politiques de ce ministre, et, ou je me trompe bien, ou vous serez contents l'un de l'autre. Je ne dois pas vous laisser ignorer que M^d S. m'a assuré à plusieurs reprises et de la manière la plus expressive qu'ayant pris son parti pour la paix, il ne varieroit point quelqu'évènement qui puisse survenir ; je l'ai assuré de mon côté que les évènements les plus heureux ne feroient point changer le systeme de modération et de justice que S. M^té a adopté.

Je suis avec un profond respect, etc.

De R.

Ce 16. — Je sors de chez le L^d G^m, ses dispositions sont aussi bonnes que celles de M^d S. et leurs principes sont les mêmes.

Angleterre, t. 538, n° 66-185.

3. NOTTE CONFIDENCIELLE SUR LES MOYENS D'ACHEMINER LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX, REMISE AUX MINISTRES ANGLOIS PAR Mr GÉRARD DE RAYNEVAL, LE 16 7bre 1782.

	1° Comme l'indépendance de l'Amérique est une chose convenue, il n'y a aucune remarque à faire sur cet objet ;
Bien entendu la restitution reciproque des Grenades et de Saint-Vincent, Tabago, Saint-Christophe et Monferat, etc.	2° Restitution de Sainte-Lucie et retrocession de la Dominique ;
Mr Fitz Herbert pourroit recevoir des instructions de traiter cet article. Il est bon pourtant de prévenir que la côte méridionale de l'ile de Terre-Neuve ne sauroit être comprise dans cette discussion.	4° Un arrangement pour la pêche de Terre-Neuve ; cette matière a été traitée consultativement avec Mr Fitz Herbert. Si les idées qui lui ont été proposées sont jugées impraticables, je suis persuadé que les raisons en seront pesées avec équité à Versailles ;
Mr Fitz Herbert peut être instruit de	5° Le Sénégal étant une ancienne

traiter les moyens de faciliter à la France une traite des nègres.

Les instructions de Mr Fitz Herbert sur ce sujet pourroient porter sur les objets suivants :

Le Bengale sur le pied de 1763. Des moyens d'établir à Masulipatam un commerce libre et ouvert sur le pied de comptoir.

Pondichery et ses dependances, lesquelles restent à définir et expliquer par la négociation.

On pourroit convenir de cette proposition.

Aucune autorité n'ayant été donnée pour l'Espagne sur ses intérêts, il n'y a pas d'observation à faire, sinon que le sujet de Gibraltar, qui est actuellement entre les mains du Roi, ne peut être un objet de discussion.

M. Fitz Herbert peut recevoir des instructions pour ce que la Hollande pro-

possession de la France, elle demande à le conserver avec ses dépendances ;

6° Rétablissement de la France dans l'Inde sur le pied de 1754 ou indiquer une autre époque postérieure à 1749. La France ne prétend pas acquérir des territoires dans l'Inde ; elle demande seulement un arrondissement qui puisse assûrer la tranquilité de ses comptoirs et fournir à leurs depenses ;

7° Abrogation de toutes les stipulations relatives à Dunkerque ;

Espagne. — J'ai déclaré à l'égard du roi d'Espagne, que je n'étois autorisé qu'à donner les assûrances les plus positives de ses dispositions pacifiques, mais mon désir personnel de mettre Mylord Shelburne en état d'aprécier les moyens de promouvoir la paix, m'a déterminé à parler à Son Exce de l'intention du Roi Cque d'aquérir Gibraltar soit par conquête soit autrement ; et en présupposant que le seul intérêt de l'Angleterre dans la Méditerranée soit d'y avoir un point d'apui pour son commerce du Levant, j'ai dit que j'étois persuadé que de quelque manière que le Roi d'Espagne acquière Gibraltar, ce prince seroit disposé à assûrer à la Grande-Bretagne un point d'appui dans la Méditerranée.

La Hollande. — Il est naturel qu'elle demande la restitution de ce qu'elle a

poseroit. Le port de Trinquemalé cependant ne pourroit faire partie de la restitution.

La médiation est trop respectable pour que les cours belligerentes n'ayent pour elle tous les égards possibles; elle n'empêche pas le progrès de la négociation qui pourroit s'acheminer avec la France, et le Ministère britannique seroit sans doute porté à marcher d'un pas égal avec celui de la France à cet égard.

perdu. La France facilitera cette restitution.

Il conviendra de faire connaître les intentions de Sa M^té^ B^que^ à l'égard des médiateurs.

Angleterre, t. 538, n° 68-189.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE V.

ATTITUDE ET CONDUITE DE JAY ET DE JOHN ADAMS À PARIS.

Pourquoi l'on pouvait induire des antécédents de Jay qu'il conviendrait pour négocier à côté de nous; froissement qu'au contraire il devait ressentir de son rôle manqué à Madrid; hâte qu'il manifeste à faire quelque chose à lui seul; il occupe le comte d'Aranda du traité avec les États-Unis qu'il avait été empêché d'entreprendre en Espagne. — Raisons qui rendirent sans doute Jay autre qu'il ne s'était montré dans son ambassade; ses premiers rapports avec Oswald; ses récriminations contre l'Angleterre et ses témoignages en faveur de la France; position inverse qu'il prit bientôt à l'égard de l'Angleterre, et en même temps à l'égard de M. de Vergennes. — Comment Oswald avait changé Jay en flattant chez lui le désir de se substituer à Franklin; qu'il n'y a pas à reprocher à lord Shelburne d'avoir voulu attirer les Américains sans tenir compte de nous, mais comme quoi Oswald y travailla, lui, au delà de la mesure. — Soupçons de Jay envers la cour de France; le voyage de Rayneval à Londres les confirme; un rapport intercepté de Barbé-Marbois les augmente. — Que Jay était pourtant, d'ancienne date, mieux instruit que personne des motifs de la conduite de la France; inanité de ses suspicions sur le rapport de Barbé-Marbois et sur les conseils qu'il reçoit de Rayneval relativement aux démarches suivies avec d'Aranda; opinion de M. de Vergennes quant à ce rapport; Jay trahit l'alliance en envoyant Vaugham dire secrètement à Londres de « couper le plus tôt possible la chaîne qui liait l'Amérique à la France ». — Premiers accords d'Oswald avec les commissaires; créances anglaises et indemnités; le Canada est passé sous silence; pourquoi M. de Vergennes n'eût sans doute pas contrarié les avantages accordés à l'Amérique si le détail lui en avait été confié; probabilité qu'il ne les ignorait pas autant qu'il l'expliquait à La Luzerne. — Réaction produite à Londres par l'échec des alliés devant Gibraltar; lord Shelburne obligé de revenir en arrière; Strachey est adjoint à Oswald avec mission de diminuer les concessions auxquelles a consenti ce dernier. — Arrivée de John Adams à Paris; antipathie qu'il y apportait contre la France et contre Franklin; sa brutale attitude envers celui-ci; il impose la formelle résolution de s'abstenir de communications avec Versailles; prévenances montrées par lui aux plénipotentiaires de Londres. — Mobile qui fit probablement agir Jay et John Adams; qu'ils n'honorèrent pas leur mandat et n'obtinrent pourtant à peu près rien de plus que ce qui avait été accordé tout de suite à la considération dont était entouré Franklin.

1782. L'intervention de Jay, en ce moment capital, projette sur le tableau des relations de la France de Louis XVI avec les États-Unis une ombre malsaine qu'il n'est pas loisible à l'historien de ne point traverser. On se rappelle Jay président du Congrès, impropre à

conduire, cédant sans caractère à l'impulsion, suivant à la fin la direction de Gérard parce que le cœur droit et le ferme esprit de celui-ci le dominèrent. Il eût semblé que des négociations à poursuivre en second rang, parallèlement aux nôtres ou associées avec elles, auraient convenu à cet esprit flottant, que deux années mal récompensées de séjour diplomatique à Madrid pouvaient laisser supposer formé à la mesure et à la patience. Le contraire s'était produit. Jay avait certainement espéré beaucoup du rôle qu'il venait d'avoir, et ce rôle était resté nul. En lui devait se sentir très froissé l'ancien homme nécessaire que le Congrès avait emprunté à la présidence de son État pour l'élever à la sienne, et envoyé après en Espagne comme à l'un des postes essentiels du moment. Quand il quitta ce pays, sa plume débordait de louanges pour la France, pour M. de Vergennes, pour Montmorin; elle était pleine d'expressions de reconnaissance et de flatterie pour leur accueil ou leur appui. Or il arriva visiblement pressé de faire quelque chose à lui seul, fût-ce l'opposé de ce qu'il trouverait entrepris. C'est pourquoi il voulait voir si vite le comte d'Aranda. Après avoir été malade trois semaines, en effet, il se mit à débattre avec l'ambassadeur espagnol, en vue du traité qu'il n'avait pu aborder à Madrid, les limites de l'Espagne et des États-Unis du côté de l'Ohio et du Mississipi. Qu'il ne fût pas parvenu à obtenir de M. de Floridablanca le moindre commencement d'examen, cela ne surprend point, étant donné le ministre; mais lui-même s'y était si peu prêté, qu'alors que ses instructions comportaient d'offrir le sacrifice de la navigation du fleuve pour obtenir l'assistance et le concours de l'Espagne, il s'était gardé d'en ouvrir la bouche parce que personnellement il était contraire à toute cession. 1782.

Qui Jay vit-il à Paris pendant sa maladie? Les anciens familiers d'Isart, d'Arthur Lee, de John Adams lors des séjours antérieurs de celui-ci ne formèrent-ils point son entourage? Le comte d'Aranda ne se plut-il pas à lui donner, sur la cour de Versailles et sur M. de Vergennes, les impressions malveillantes dont cet ambassadeur n'avait

1782. guère fait difficulté, surtout dans les derniers temps, de charger inconsidérément sa correspondance? Jay n'avait-il, après tout, sous la réputation de juriste et de discoureur à laquelle il devait sa notoriété, que la préoccupation de son succès personnel et nul sens politique hormis celui de l'égoïsme américain sans considérations ni mesure enseigné par les Adams? Le fait est qu'il se montra soudain tout autre que ministre du Congrès à Madrid il n'avait été. Les négociations à suivre à Paris avec l'Angleterre auraient donc pu échoir à des mains plus appropriées; or au moment important, Jay mit ces négociations pour moitié dans les mains de John Adams, que rendaient plus inopportunes encore l'étroitesse d'esprit de ce collègue, son amour-propre immense et les rancunes qui en provenaient.

Agir seul impliquait de penser différemment de celui des commissaires à la paix dont l'avis avait eu tout poids jusque-là : Jay n'eut garde de ne pas se signaler bientôt comme d'une autre opinion que Franklin. Si du terrain était déjà gagné à Londres et s'il risquait par là d'en faire perdre, il ne s'en inquiéta point. On ne voit pas qu'Oswald et lui se soient rencontrés avant le 7 août. Ce jour-là, sur le conseil de Franklin, l'Anglais alla l'entretenir du pouvoir encore incomplet qui venait d'être reçu de Londres. Du récit de leur conversation, envoyé le soir même à lord Shelburne[1], et d'autres qui eurent lieu postérieurement, il ressort que Jay accueillit Oswald avec des manières très engageantes, mais en politique entier qui se tient aux extrêmes par commodité de raisonnement, multipliant les objections de détail comme quelqu'un qui, involontairement ou non, se rend mal compte des choses, et s'étendant sur ces objections avec une crudité brutale autant qu'avec peu d'à-propos. Son premier mouvement fut de déclarer inadmissible que l'indépendance dérivât d'un traité, qu'il fallait que le Parlement la déclarât d'abord, solennellement, ordonnât que les troupes anglaises évacuassent les États-Unis et qu'après

[1] « Paris, 7 août 1782. » (*Record office, France*, t. 557.)

le roi publiât les ordres d'exécution nécessaires. Mesure assurément trop sensible à l'amour-propre britannique pour qu'on la posât en négociation; Jay ne prétendit pas moins, un mois plus tard encore, en rédiger les lettres patentes et obtenir que sa rédaction fût envoyée à Londres[1]. Il s'était d'ailleurs répandu en récriminations dures contre l'Angleterre, contre la conduite de ses troupes, contre ses procédés envers la France lors du traité de 1763, en témoignages sur l'assistance qu'avaient trouvée en elle les États-Unis, sur la reconnaissance qu'ils lui devaient, sur l'obligation où ils étaient de ne point cesser la guerre tant qu'elle ne serait pas satisfaite; il compliqua plus que Franklin les conditions auxquelles l'Amérique pouvait accepter la paix; il sembla même mettre l'Espagne et la Hollande sous la protection des États-Unis, si bien qu'Oswald en conclut que les plénipotentiaires américains tenaient leur nation pour enchaînée aux belligérants du continent, pour leur arbitre entre eux et l'Angleterre, et manda que le sûr moyen d'arriver à la paix était de les détacher en les contentant. 1782.

Si l'on pouvait croire à la sincérité de Jay dans ces opinions excessives, on dirait simplement qu'il était mû par une adhésion mal raisonnée au système de Fox. En tout cas il ne tarda point à changer de terrain. A vouloir ainsi que l'indépendance fût d'abord déclarée, de sorte que les États-Unis vinssent au traité d'égal à égal, comme un État reconnu, Jay avait trouvé un biais pour amener à tout recommencer quant à l'Angleterre, et il le prit. Un biais, car en elle-même, la chose était une pure entité et ne pouvait rien ajouter aux clauses qui constitueraient le traité. Il se ménagea, par analogie, le même biais relativement à la France. Le 10 août, après la conversation avec M. de Vergennes sur ce que devait valoir pour eux la commission d'Oswald, il dit à Franklin que, en émettant l'avis d'entrer en négociations quand même, le ministre du roi ne leur avait rien moins conseillé que d'agir

[1] Rapport d'Oswald, du 15 août. (*Record office, France*, t. 557.)

1782. contrairement à la dignité de leur pays, et paraissait tendre à empêcher l'Angleterre de reconnaître l'indépendance avant d'avoir tiré des États-Unis tout le parti possible, c'est-à-dire établi la paix de manière à satisfaire l'Espagne, les États-Unis étant tenus de continuer la guerre jusqu'à ce que leur indépendance fût proclamée. A partir de ce moment sa plate-forme fut établie, si ce mot de l'Amérique actuelle peut être employé ici.

Oswald avait été un fonctionnaire politique. Occupé depuis d'intérêts commerciaux, il en possédait encore en Amérique, il connaissait le caractère des Américains : lord Shelburne l'avait choisi comme d'autant plus apte à la mission de débattre avec eux le rétablissement de leurs anciens liens. En ce négociateur, Jay avait affaire à plus forte partie que lui. Doué de patience autant que d'adresse, Oswald faisait tomber des raisonnements que Jay réitérait, mais qui ne se fondaient que sur des préventions cherchées. Il avait promptement reconnu, la lecture de sa correspondance n'en laisse pas douter, que la vanité de mener les négociations tout autant que Franklin, sinon à sa place, était le mobile de Jay ; il s'était donc appliqué à rencontrer l'Américain, et malheureusement, à partir de la fin d'août l'état de santé de Franklin rendit ces rencontres opportunes. En excitant chez lui le désir d'aboutir, il l'avait successivement amené à ne plus penser à d'autre soin qu'à briser les liens des États-Unis avec la France. On voit Jay renoncer rapidement à demander l'acte solennel de reconnaissance de l'indépendance qu'il exigeait d'abord du Parlement, puis à dicter au roi les lettres patentes qui en tiendraient lieu, puis à obtenir ces lettres patentes elles-mêmes, enfin se contenter de lire, dans les pouvoirs du plénipotentiaire anglais, le nom de « États-Unis » ouvertement donné aux treize colonies désignées chacune nominalement[1]. Des mots, en définitive, couvrant le peu d'importance qu'avait en réalité la chose !

[1] Voir les rapports d'Oswald, des 15-17, 17, 18 août et 10 septembre. Ces rapports ont été en partie reproduits en notes par M. Bigelow dans les *Works of Franklin*, t. VIII, et par M. Francis Wharton dans une dissertation de son *Digest of international law* (t. III, § 150).

Jay avait cédé à mesure que son importance lui paraissait grandir. 1782.
Oswald put annoncer le dernier résultat à son gouvernement le 10 septembre et contribuer ainsi, en même temps que les entretiens de Rayneval et de lord Shelburne à Londres, à l'établissement des nouveaux pouvoirs qui permettaient à la négociation d'avancer.

Le ministère Shelburne aurait assurément pris plaisir aussi bien qu'un autre à voir les Américains se jeter dans les bras de la Grande-Bretagne sans tenir compte de nous. Ses prédécesseurs n'avaient visé qu'à cela, preuve que bien du monde y attachait du prix. C'eût été sans doute une source de popularité, et s'il n'entrait pas dans les principes du cabinet d'en faire son but, il n'en eût pas dédaigné le bénéfice. Le secrétaire d'État des colonies pressait donc Oswald d'aboutir. Mais lord Shelburne et lord Grantham ne se montraient pas à Rayneval moins désireux d'aborder rapidement aussi la paix européenne; cela semble exclure chez eux toute intention désavouable. L'intention qui présida alors véritablement aux démarches dut être celle qu'inspira l'intérêt, c'est-à-dire celle de noyer promptement dans un horizon de pacification, de tranquillité, de vie politique et économique nouvelle, l'état de guerre et de sacrifices où l'Angleterre s'épuisait. La duplicité ne semble pas reprochable à lord Shelburne. Oswald, lui, qui avait accepté une mission et que sa correspondance laisse juger infiniment attaché à y réussir, n'avait pas été sans voir que la corde de la réconciliation avec la patrie commune, si persévéramment touchée en vain depuis cinq ans, et surtout celle d'une paix immédiate, qui délivrerait aussitôt l'Amérique des engagements dont elle était menacée si elle restait rivée à la France, résonnait singulièrement bien dans l'esprit de Jay; il ne s'était pas fait scrupule de porter le doigt sur cette corde. Il l'y avait mis, même, plus que n'autorisait que l'on s'y appliquât l'exactitude des dires dont il s'appuyait, et surtout plus que ne pouvait le permettre la confiance avec laquelle le gouvernement du roi avait donné aux commissaires américains la faculté de négocier librement à ses côtés. Il faut ajouter

1782. qu'en cela Jay tendit à l'Anglais des mains si empressées que celui-ci dut se sentir porté à les saisir, et c'est en quoi surtout fut regrettable l'état de santé de Franklin, qui ne rendait possibles avec lui que des communications rares et venant après coup. Du moins ce gouvernement, dont Oswald décriait par manœuvre les intentions et les actes, avait-il si positivement rattaché la satisfaction de l'Amérique à tout ce qui pouvait être effectué, que l'Anglais était contraint de l'avouer. C'est à notre sujet autant qu'au sujet des objections de Jay, que, répétant le 18 août ce qu'il indiquait déjà le 17 sur la nécessité d'adhérer aux demandes américaines, il insistait une fois de plus pour que sa cour les admît. « Elles doivent être exaucées, récrivait-il, soit pour l'Amérique en particulier, soit pour une pacification générale; rien ne peut être entrepris jusqu'à ce que l'indépendance soit assurée. » Ce qui est bien certain, dans tous les cas, c'est que Jay était complètement passé à l'Angleterre. La doctrine dont antérieurement Gérard avait signalé les dangers, « qu'entre un whig anglais et un whig américain il n'existait pas de différence, d'hostilité par suite », Jay l'avait sans scrupule pratiquée sous notre toit même et grâce à notre confiance.

La conversion de l'Américain suscita soudain chez lui des suspicions de toute sorte envers la cour de France, et il les a retracées lui-même avec passion dans un rapport ultérieurement adressé au secrétaire d'État Livingston[1]. Ayant connu on ne sait comment le départ de Rayneval pour Londres, ce départ devint à ses yeux une preuve flagrante de complot contre l'acceptation des clauses de l'Amérique par lord Shelburne, prit le sens d'une machination en vue d'écarter les plus précieuses, de retarder la paix afin de tenir dans sa main les États-Unis et, comme il l'avait dit tout de suite à Franklin, de

[1] « A Robert Livingston, Paris, novembre 17, 1782. » (Sparks, *Diplomatic correspondence*, t. VIII de l'édition de 1830.) — Ce rapport peut être pris pour une justification postérieure aussi bien que pour une relation de plénipotentiaire; justification parfois puérile qui devient simplement brutale quand se produit la difficulté de lui trouver des preuves.

peser par eux sur les négociations de la paix générale. Un billet de La Fayette à M. de Vergennes, le 10 septembre, indique que Jay et lui devaient venir le lendemain entretenir le ministre des négociations engagées. Si le marquis ne s'illusionnait pas (et le contraire pourrait être probable), non seulement Jay, en ce moment-là, se serait trouvé disposé à rendre le ministre du roi juge des conditions qu'avec Franklin il posait à Oswald; mais M. de Vergennes, bien plus, en aurait déjà parlé et s'y attendait[1]. C'est dans l'intervalle que Jay apprit le voyage de Rayneval, de sorte qu'il s'abstient d'aller à Versailles. Tout devint dès lors trahison à ses yeux. Rayneval, en partant, lui donna sur sa demande, au sujet de sa négociation avec Aranda, un avis quant aux limites des États-Unis et à la navigation du Mississipi. Naturellement cet avis était emprunté aux idées qui avaient toujours été, à cet égard, celles des Affaires étrangères. Jay n'y voulut voir qu'une démonstration de plus d'hostilité. Il en chercha une autre dans un rapport de Barbé-Marbois remontant au mois de mars, dont un duplicata avait été intercepté par les Anglais et que, pour l'engager davantage à venir tout de suite à la paix, on s'était empressé de lui faire fournir, du reste assez imparfaitement déchiffré et traduit[2]. Vues fausses d'un esprit que, pour l'excuser, on voudrait dire dénué d'expérience suffisante, ou étroit et s'abusant aisément; mais vues volontairement 1782.

[1] Voici le billet de La Fayette : « Paris, ce 10 septembre 1782. — J'espérois avoir l'honneur de vous voir aujourd'huy, Monsieur le Comte, et je devois de concert avec M. Jay, vous parler sur les scrupules qui embarrassent notre négotiation; nous vous porterons les instructions et les résolutions du Congrès, et votre opinion règlera la réponse des plénipotentiaires; mais nos extraits ne sont pas prêts, et d'après ce que vous m'avés dit, je ne vois pas d'inconvénient à retarder d'un jour cette consultation; c'est, je crois, demain, Monsieur le Comte, que M. Jay pourra se rendre à Versailles, et dans tous les cas j'aurai l'honneur d'y diner avec vous, et de vous porter l'hommage du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, votre très humble et obéissant serviteur, LAFAYETTE. — Ne prenés pas, je vous prie, la peine de me répondre. » (*États-Unis*, t. 22, n° 63.)

[2] M. F. Wharton, peu de jours avant sa mort, m'envoya le texte anglais du rapport de Marbois pour savoir s'il reproduisait exactement l'original. M. Wharton n'a pas lu ma réponse; la voici : le texte anglais n'est pas une altération, mais, par endroits, un à peu près seulement de l'original. Voir cet original au tome 20 des *États-Unis*, n° 129.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. imaginaires, plutôt, et sans justesse. Le 18 septembre, pour la première fois, il informa le secrétaire d'État du Congrès et de son désaccord absolu avec Franklin dans les conceptions qu'il s'était faites, lui, et de la révélation, à son sens accablante, de notre hostilité contre la pêche, les limites et le Mississipi, dévoilée par ce rapport de Barbé-Marbois. Il réclamait, en conséquence, le droit, pour les commissaires, de sauver les États-Unis d'un danger précédemment ignoré du Congrès, à savoir que « la cour de France ne laisserait pas l'Angleterre reconnaître leur indépendance avant d'avoir assuré ses propres intérêts, obtenu pour l'Espagne de chasser tout le monde du golfe du Mexique et leur avoir refusé de concert avec cette dernière puissance de s'étendre jusqu'au Mississipi[1] ».

Ces imaginations de Jay sont devenues pour les Américains un point d'histoire à élucider : il faut bien ici s'y arrêter. Si Jay ne se montrait pas là absolument oublieux du passé, il se servait du souvenir qu'il en avait pour interpréter de parti pris à l'encontre des aspirations des États-Unis les opinions soutenues, à Philadelphie, devant lui par le représentant de Versailles, chargé de rapprocher de ces États l'Espagne. Personne, y compris Franklin, ne pouvait être mieux instruit que lui des intentions auxquelles avait obéi la France et des nécessités que successivement elle avait dû accepter. Député, au début, c'est avec lui que correspondait intimement Silas Deane. Président trois ans après, il n'avait pas seulement vu se dérouler devant son siège les débats où ces intentions et ces nécessités avaient été le plus et le mieux montrées, les débats ardents de 1779 sur les conditions éventuelles de la paix; de la bouche émue de Gérard, il avait

[1] Sparks, *Diplomatic correspondence*, etc., édition de 1830, t. VIII. — Lord Fitzmaurice, convaincu par les dires de Jay, tient pour fort avantageux à l'Angleterre que le rapport de Marbois ait eu sur l'Américain tant d'effet. « Ce fut de l'argent bien placé, écrit-il, celui qu'on employa à faire arriver ce document aux mains de Jay, puisqu'il le détermina à abandonner la France. » Jugement inspiré par le patriotisme anglais, sans doute, mais un peu aux dépens de l'honorabilité de lord Shelburne ou de lord Grantham, étant donné le moment où la chose eut lieu.

entendu en outre, et non une seule fois, les raisons souveraines qui obligeaient d'aller au delà du simple but de ne point aliéner l'Espagne, mais de rechercher son concours, fallût-il le payer. Qui plus est, il s'était rallié à ces raisons; il savait donc pleinement pourquoi, à Versailles, on pensait ainsi qu'on le faisait sur la pêche de Terre-Neuve, sur le Mississipi, sur les Florides, et comment ç'avait été dans l'intérêt de son pays. Il ne lui était jamais arrivé d'y trouver à redire étant ministre à Madrid et de se sentir empêché d'en savoir gré ou du moins de parler comme s'il en savait gré. Tout le temps qu'il s'était heurté en pure perte contre l'infléchissable inertie du gouvernement de Charles III, il avait été en rapports intimes avec notre ambassadeur, il avait connu par lui les efforts que nous continuions à déployer à Philadelphie dans le même sens qu'auparavant, ceux qui étaient journellement déployés à côté de lui afin qu'on nous aidât à frapper des coups décisifs dont les États-Unis, somme toute, devaient profiter les premiers, et il avait assurément vu autant que d'autres que de l'accord formé enfin avec le gouvernement de Charles III provenait en partie l'évènement heureux qui permettait de négocier à cette heure. 1782.

Rien de ce qui pouvait se dire maintenant sur tout cela n'était donc de nature à paraître à Jay une découverte, et c'eût été le moins qu'ayant vécu deux années dans la diplomatie il jugeât de la portée des paroles soit écrites soit verbales, de leur rapport avec les choses ou les éventualités, et ne doutât pas que la correspondance de M. de Vergennes avec La Luzerne ne l'eût confidentiellement réservé. Si Jay prêtait de bonne foi au ministre du roi la préméditation d'abuser des États-Unis pour satisfaire l'Espagne, il fallait qu'en lui manquassent les notions de ce que se devaient entre eux des États alliés. Que l'on suppose la moindre réalité à la présomption qu'il exprima tout d'abord, est-ce que M. de Vergennes ne se serait pas empressé de saisir tous les moyens de différer les pourparlers américains? Est-ce qu'il n'eût point évité d'y pousser immédiatement Franklin, comme

1782. au contraire il s'y était prêté? Mais d'une part Jay n'eut garde de s'arrêter à ces réflexions, et de l'autre les raisonnements de Franklin ne l'avaient pas fait revenir. Ou il était inapte, tout légiste fût-il, à distinguer le fond de la forme, ou il s'y fermait de parti pris et ne voulait pas reconnaître que si Oswald acceptait, lui, le pouvoir que les deux commissaires présenteraient au nom du Congrès, ce serait l'aveu implicite que l'Angleterre tenait bien les États-Unis pour existants et pour indépendants.

Si le rapport de Barbé-Marbois avait la moindre valeur en lui-même, et ce n'était pas le cas, il s'expliquait de soi, après le débat qui s'était rouvert à Philadelphie il y avait six mois, tant avec La Luzerne qu'au Congrès, sur les instructions données aux commissaires. On se rappelle que, ce débat étant clos, le plénipotentiaire s'était rendu en Virginie. Marbois, s'emparant alors une fois de plus de la correspondance, avait paraphrasé à Versailles les dernières informations de celui-ci sur la recrudescence des ambitions américaines[1], au sujet desquelles ne s'était d'ailleurs produit ni un argument ni rien de nouveau, si ce n'est, de la part de La Luzerne et de son très incontinent secrétaire la pensée que nous ferions bien de brusquer par prévoyance l'expédition de Terre-Neuve, dont il avait été question à plus d'une reprise, et de la part du Congrès l'affirmation excessive de ces ambitions, puis les ordres formels par lesquels il les avait sanctionnées en retirant les tolérances contraires autorisées par lui précédemment. Le Congrès avait même passé une Résolution spéciale interdisant à Jay de consentir à Madrid aucune concession quant à la navigation du Mississipi; il ne se savait pas délivré de ce soin par le silence que de lui-même celui-ci s'était prescrit. C'est sur tout cela que roulait l'amplification de Marbois, et il en parlait très peu utilement, car dans sa dépêche du 12 août M. de Vergennes, qui avait, à cette date, tous les motifs de croire que les négociateurs des États-

[1] Voir *supra*, chap. II, p. 62.

Unis ne se cacheraient pas de lui, mais réclameraient son appui, au contraire, pour des désirs si peu en rapport avec la faible opinion qu'à tout prendre on devait concevoir à Londres de leurs facultés militaires, M. de Vergennes, parlant à La Luzerne du pli de l'intérimaire, se bornait à en dire : 1782.

Le Sr de Marbois propose un expédient pour arrêter les espérances des Américains et les menées de M. Samuel Adams; mais le Conseil du Roi juge que comme nous ne sommes liés par aucun engagement, nous n'avons aucune mesure à prendre pour prévenir les clameurs et les reproches, et toute démarche de notre part tendante à ce but seroit au moins prématurée; d'ailleurs, nous avons du tems de reste pour nous expliquer lorsque la matière des pêcheries sera sérieusement discutée entre les plénipr̃es américains et le commissaire de la cour de Londres.

Quant aux inductions tirées des avis de Rayneval sur les négociations avec le comte d'Aranda, il n'y avait que le même oubli systématique de Jay pour expliquer la portée qu'il leur attribuait. A défaut de documents détaillés sur ces négociations[1], ce qui était arrivé peut plausiblement se supposer. Il était survenu d'abord un fait occasionnel fort à propos. Jay n'ayant montré rien de plus pressé que de s'aboucher avec l'ambassadeur d'Espagne, le gouvernement du roi, dont toute la correspondance antérieure indique assez qu'il tenait à ce que nous ne prissions aucune part à la discussion des prétentions caressées à Madrid, avait dû trouver une opportunité singulière à voir s'expliquer ensemble, sur les fondements de leurs droits prétendus ou sur leurs convenances, les deux parties que les circonstances plaçaient à ses côtés. Si elles ne s'entendaient pas, ce serait au moins une manière de savoir en quoi elles différaient, et dans quelle mesure aux conférences de la paix générale, nous pourrions nous employer avec avantage pour l'Espagne ou nous abstenir. Il est certain

[1] Il est probable que la correspondance du comte d'Aranda avec Madrid contient des indications à ce sujet; mais leur intérêt serait ici secondaire.

1782. que Rayneval n'eut point de mission officielle. C'est Aranda, paraît-il, qui le fit appeler, et les conversations se seraient engagées plus tôt, sans la maladie de Jay[1]. Des lignes de futures limites, tracées sur les cartes de l'Amérique, avaient été échangées entre les deux parties lorsque, le 10 août, Franklin et Jay furent reçus par M. de Vergennes; Jay montra ces cartes devant Rayneval, qui s'étonna de ce qu'il demandait tant. Après quoi les choses languirent parce que Aranda, qui s'était efforcé d'obtenir des concessions, avait refusé de s'engager sous prétexte qu'il manquait de pouvoirs, mais tenu à transmettre à sa cour des propositions américaines écrites, et parce que Jay avait alors allégué qu'il ne devait pas aller plus loin avec un plénipotentiaire se prétendant non autorisé à délivrer des propositions fermes.

Que le gouvernement du roi attachât en ce moment aux rencontres du comte d'Aranda avec Jay un autre intérêt que celui-là, il ne pourrait en être trouvé ni une preuve ni un indice. M. de Vergennes expliquait au contraire à La Luzerne, le 12 août, qu'il se dégageait absolument de ce débat, et après il n'en fut plus question. « Je ne sais », écrivait-il :

Je ne sais, Monsieur, où en est la négociation entamée à Madrid par M. Jay; vous pourrez juger par là, que nous n'y intervenons pas, et cela nous convient d'autant mieux que, selon toutes les aparences, les deux parties auront bien de la peine à s'accorder sur le partage des territoires qui sont à l'Est du Mississipi et de l'Ohio. Nous garderons le silence le plus absolu jusqu'à ce que nous soyons invités à prendre connoissance de la discussion, et à en dire notre sentiment; vous voudrez bien, Monsieur, continüer à en faire autant de votre côté.

[1] Nous nous guidons ici sur le récit du commissaire américain, à défaut d'autre document, quoique ce récit, écrit trois mois après, soit conçu avec l'intention visible de grouper les détails et les circonstances de manière à montrer en lui un négociateur sagace, avisé, et un grand citoyen, qui avait sauvé les États-Unis du péril de perdre ce à quoi ils tenaient le plus. Jay, dans ce rapport, allait jusqu'à tâcher de rendre sensible que, dans les relations avec Oswald, c'est lui, non ce dernier, qui avait eu l'initiative des propositions.

Cependant, Jay fut engagé par Rayneval, le 4 septembre, à venir 1782.
causer encore de ces questions espagnoles chez lui le lendemain[1]. En cela, nous semble-t-il, le gouvernement du roi eut le but que nous supposions il y a un moment. Un but fort avouable; Rayneval engagea l'Américain à adopter des propositions à l'appui desquelles il avait préparé les observations écrites que celui-ci lui avait demandées, puis, le jour d'après il les lui adressait avec l'avis que le caractère d'ambassadeur du comte d'Aranda autorisait pleinement à lui faire des offres, et il engageait l'Américain à voir si ces observations ne présentaient pas la meilleure solution[2]. Que ces avis, donnés d'ailleurs uniquement à titre de conseils et en prenant soin de le dire, ne différassent point de ceux dont Jay avait entendu maintes fois l'expression antérieurement, cela ne pouvait ni sembler singulier ni paraître suspect; Rayneval discutait les ambitions américaines et celles de l'Espagne d'après le droit public et d'après l'intérêt des deux nations. L'indice d'un but, s'il faut en chercher un en dehors de la suite pure et simple d'une affaire à laquelle Aranda et Jay avaient appelé Rayneval, c'est qu'à la

[1] Jay a inséré dans son récit la copie du billet d'invitation.

[2] Ces observations, que Rayneval appelle un *mémoire*, se trouvent, avec la lettre d'envoi à Jay, au tome 22 des *États-Unis*, n°s 57 et 55, et il y en a un résumé exact sous le n° 92. On lit en marge de la pièce qu'une copie en a été expédiée plus tard à La Luzerne. Voici la lettre d'envoi en date de Versailles le 6 septembre : « J'ai l'honneur, M., de vous envoïer, « comme vous l'avez désiré, mes idées personnelles sur la manière de terminer vos discutions de limites avec l'Espagne; je désire « qu'elles vous paroissent dignes d'être prises « en considération. — J'ai fait réflexion, M., « sur ce que vous m'avez dit hier du défaut de « pouvoirs de M. l'ambassad^r^ d'Espagne. Vous « ne sauriez, selon moi, mettre cette raison en « avant pour vous dispenser de traiter avec cet « ambassadeur sans l'offenser et sans contre- « dire les premières démarches que vous avez « faites vis-à-vis de lui. Cette réflexion me « conduit à vous conseiller, M., de revoir M. le « Cte d'Aranda, et de lui faire une proposition « quelconque sur l'objet dont il est question : « celle qui résulte de mon mémoire me semble « la plus propre à effectüer une conciliation « raisonnable, mais c'est à vous à juger si je « me trompe, parce que vous seul avez con- « naissance des titres que les États-Unis peuvent « avoir pour étendre leurs possessions aux dé- « pens des nations que l'Angre elle-même a re- « connues pour indépendantes. Au reste, M., « quel que soit l'usage que vous croirez devoir « faire de mon mémoire, je vous prie de le re- « garder au moins comme une preuve de mon « zèle et de mon désir d'être utile à la cause « de votre patrie. »

1782. lettre d'envoi il y avait ce *post-scriptum :* « Comme je serai absent pen-
« dant quelques jours, je vous prie d'adresser votre réponse à M. He-
« nin. » La mission de Rayneval était alors décidée; on avait dû, en conséquence, essayer de remettre en rapport Jay et Aranda. En abordant le chef du cabinet de Saint-James au sujet de la paix générale, il importait de connaître en quoi l'Espagne et les États-Unis pouvaient définitivement s'accorder. C'est pourquoi, le matin du départ de Rayneval, un entretien de trois heures avait eu lieu à Versailles avec Aranda. Il fallait évidemment savoir que dire au sujet de cette puissance ou pour elle, et l'on en a la preuve claire dans le récit des conférences de Bowood Park et de Londres.

Mais, ici comme là, Jay avait besoin de ne trouver que machinations contre les États-Unis. Pour lui, Rayneval n'avait pu écrire que sous la dictée de son ministre, aller à Londres qu'après être convenu avec Aranda « d'empêcher ces États de s'étendre jusqu'au Mississipi, de posséder la navigation du fleuve, de rien recevoir de l'Angleterre en territoire au-dessus du 31e degré de latitude, certainement rien au nord de l'Ohio, et pour faire résoudre en faveur de l'Espagne ou, en tout cas, en faveur de la Grande-Bretagne, toutes les autres contestations de la cour de Madrid avec eux ». Complaisant sans mesure dans les imputations, il n'avait même pas douté que si les pouvoirs nouvellement rédigés pour Oswald le 25 juillet, et le commentaire qu'en avait apporté la dépêche de Townshend du 1er septembre, pouvoirs dans lesquels, pourtant, on allait jusqu'à ne pas marchander l'indépendance et à prendre les propositions *nécessaires* de Franklin pour base de négociation, n'avaient pas littéralement reconnu les Colonies comme « États-Unis », c'était l'effet d'une manœuvre de M. de Vergennes sur Fitzherbert. Il ne vit pas la moindre difficulté, un jour, à tâcher de convaincre Oswald que M. de Vergennes leur faisait soustraire leurs papiers. Même La Fayette lui fut suspect, tenu par lui tout simplement pour l'instrument de M. de Vergennes; pensant produire à lui seul le résultat qu'il recherchait, il avait, sans le

dire à Franklin, qui y eût été probablement contraire, remis à l'Anglais, pour en user à Londres, toutes les instructions du Congrès. 1782.

Dans ces dispositions passionnées, Jay commit délibérément, et en s'y admirant quoiqu'en se cachant de Franklin bien plus que pour le reste, un acte de trahison pure et simple qui fut en fait de peu d'effet, mais duquel il en espérait un grand, et il n'a pas manqué de le lui attribuer. Le compagnon officieux qui avait été accolé à Laurens en Hollande, l'Anglais Vaugham, se tenait autour des Américains, feignant à Londres d'être très considéré de Franklin, offrant à Paris ses services, se vantant d'intimité avec le cabinet anglais, même de correspondance confidentielle avec lord Shelburne. C'était son rôle; mais Jay crut absolument en cet agent interlope, dont lord Shelburne a dit plus tard qu'il ne lui avait pas fourni un seul renseignement appréciable[1]. Il expédia le personnage à Londres pour y faire part en lieu utile des sentiments exprimés à Oswald au sujet des pouvoirs qu'il fallait donner au négociateur anglais, mais par-dessus tout pour démontrer, dans des termes sans scrupule qu'il lui remit par écrit et qu'il envoya plus tard aux États-Unis afin de s'en attribuer le mérite, l'avantage qu'aurait l'Angleterre, en « coupant le plus tôt possible la chaîne qui les liait à la France et en profitant de leur désir de traiter », d'empêcher que cette dernière puissance, « sous sa modération affectée », ne rejetât la reconnaissance de l'indépendance jusqu'à la conclusion de la paix générale. Sans que les intérêts de l'Espagne fussent satisfaits, Vaugham devait recommander d'admettre tout ce que les Américains voulaient du côté du Mississipi, du Canada, à Terre-Neuve; Jay appelait cela « prendre en définitive, à leur égard, une politique décidée et virile ». Il n'a pas un moment mis en doute que les

[1] M. de Vergennes put en penser autant de ceux qu'il eut successivement à Londres dans le même moment. Leurs rapports, mêlés à la correspondance de cette époque aux Affaires étrangères, apprennent suffisamment combien était mal placée la dépense qu'ils coûtaient. M. de Vergennes le constate d'ailleurs lui-même dans un billet de sa main au sujet d'un sieur Thurne, qu'on lui faisait chèrement entretenir autour des hommes politiques de Londres et autour du cabinet de Saint-James. (*Angleterre*, t. 539, n° 74; 12 décembre.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. États-Unis n'aient dû à la félonie dont il avait pris pour instrument l'agent Vaugham, la rédaction des pouvoirs écrits pour Oswald, le 19 septembre, à la suite des entretiens de lord Shelburne et de lord Grantham avec Rayneval[1].

C'est le 5 octobre seulement que quelque chose fut « entrepris », pour parler comme Oswald, entre les commissaires du Congrès et ce dernier. Les propositions *nécessaires* de Franklin avaient exprimé tout ce que demandait le Congrès : Jay ne trouva à y mettre sa marque qu'au sujet des frontières de la Nouvelle-Écosse avec la Nouvelle-Angleterre; il voulait les déterminer autrement. Oswald se dit sans pouvoirs à ce sujet, de sorte qu'il eût fallu en attendre de spéciaux si Franklin n'avait pas fait accepter que la question fût réservée à une commission qui la discuterait après la paix. Oswald consentit donc à envoyer à sa cour le projet de préliminaires ainsi préparé, et à en appuyer l'adoption. Franklin, qui put commencer alors à reprendre sa correspondance de ministre des États-Unis, donnait à Livingston, le 14 octobre, l'analyse de ce projet dont, à défaut de sa main, celle de Jay avait écrit le texte. Oswald n'en avait pas laissé passer la rédaction sans reparler des indemnités que l'Angleterre réclamait pour ses partisans américains. Dans cette affaire des indemnités, il s'agissait de deux sortes d'intéressés : d'abord des Anglais qui avaient vu abolir à leur égard toute dette des Américains dès le commencement de la révolution; ensuite des partisans de l'Angleterre aux États-Unis, des

[1] Le rapport adressé par Jay à Livingston le 17 novembre, contient ou le texte ou une seconde édition de son exposé au cabinet anglais. C'est un acte de forfaiture politique, tout uniment, la vente de l'amitié de son pays et l'abandon de son allié à l'ennemi commun de la veille. Et Jay offrait cela avec des raisonnements raffinés sur le prix que l'acheteur trouverait au marché! — Remarquons ici que la question des limites et celle du Mississipi étaient décidées quand Jay écrivit ce mémoire, plein de suffisance et d'inutile étalage diplomatique. Il lui fut facile d'y dresser les choses de manière qu'elles parussent découler de son action personnelle. Mais il n'y a de trace nulle part que le 11 septembre, date de l'envoi de Vaugham à Londres, personne, excepté Franklin, eût encore traité ces sujets comme Jay le faisait là. Il était purement et simplement l'écho de son collègue.

« loyalistes », dont la dépossession avait été prononcée soit qu'ils se fussent réfugiés au dehors soit qu'ils eussent été un peu partout les auxiliaires des généraux de la Grande-Bretagne, qu'ils eussent soulevé les Indiens, formé des corps ou combattu dans l'armée anglaise. Toutefois, on avait simplement mentionné la demande d'Oswald, Franklin l'explique, lui et Jay ayant tout d'abord déclaré que les mesures sur lesquelles l'Angleterre fondait ses réclamations étaient émanées des divers États, en sorte que le Congrès n'avait qualité ni pour les abolir ni pour stipuler quoi que ce fût à leur sujet. Mais quelque chose d'entièrement absent de ce projet, c'était une trace quelconque de l'idée de cession du Canada, sur laquelle peu auparavant Franklin fondait en partie ses conceptions de l'existence future des États-Unis. Au rapport d'Oswald, il l'en entretenait antérieurement dans toutes leurs rencontres. Le 13 août encore, après la première entrevue de ce dernier avec Jay, il lui avait fait de cette cession une sorte de condition essentielle pour la réconciliation des deux pays et pour leur paix commune ultérieure[1]. Pourquoi était-elle passée sous silence? Ni Franklin ni Jay ne l'ont dit, ni J. Adams, qui l'avait d'abord approuvée. On ne voit d'ailleurs nulle part que Jay s'en soit un seul moment inquiété et qu'Adams ait trouvé à propos d'y attacher de l'importance : il n'en fut plus parlé[2]. 1782.

Franklin écrivait donc, lui, son rapport à Livingston juste à l'heure

[1] Rapport d'Oswald du 13 août. — « ... Le « Docteur revint à la fin sur le Canada, comme « il le faisait ordinairement à chaque occasion « favorable, et dit qu'il n'y aurait ni voisinage « paisible, ni bons rapports tant que cette « contrée limitrophe des États-Unis sur une si « grande étendue serait sous un autre gouver- « nement que le leur. Je lui répondis que je « sentais la valeur de ces raisons, mais que « n'ayant point d'ordres à cet égard c'était une « matière à examiner plus tard. » C'est là, dans les pourparlers de la paix, la dernière mention de la question de cession du Canada qui se trouve dans les documents dont l'histoire dispose à l'heure actuelle.

[2] M. Francis Wharton (*Digest of international law*) s'est appliqué, avec peu de fondement, nous semble-t-il, à établir que Franklin avait beaucoup avancé la cession du Canada par l'Angleterre et l'aurait aisément menée à fin, si le peu de souci que s'en firent Jay et John Adams n'eût pas écarté des négociations dernières cette grande conception de leur collègue. Jusqu'à production de documents nouveaux, on pourra

1782. où M. de Vergennes exprimait aussi sa surprise de l'ignorance dans laquelle les commissaires américains laissaient le gouvernement du roi. Mais les négociations de ces derniers n'étaient encore qu'en chemin, et hormis d'apprendre qu'elles portaient positivement sur la totalité des ambitions dont le ministre était déjà avisé par les courriers de Philadelphie, le gouvernement du roi ne se serait pas trouvé informé de choses qu'il ignorât si Jay ne lui eût point caché leurs affaires. Comme, ni auprès de lord Shelburne par Rayneval, ni auprès de Grenville, ni auprès de Fitzherbert, ni avec Franklin il n'avait fait de tentative pour empêcher d'aller jusqu'aux points acceptés par le négociateur de lord Shelburne; comme il n'avait voulu éviter qu'une chose, l'obligation d'en assurer le bénéfice à nos alliés, on peut affirmer qu'il n'aurait rien objecté de bien sérieux. Il en savait sans doute plus qu'il ne l'indiquait à La Luzerne, puisqu'il mandait que « le plénipotentiaire anglais était très coulant ». Ne fût-ce que par La Fayette, en effet, qui ne quittait guère Jay et Franklin en même temps qu'il entrait librement à Versailles, ce qui se passait devait être

bien, comme M. Wharton, se persuader qu'il en aurait été ainsi, mais on ne saurait en aucune manière l'établir. J. Adams s'était borné à répondre à Franklin, lorsque celui-ci l'instruisit de sa première conversation avec Oswald, « qu'il serait très avantageux d'obtenir le Canada si c'était possible et si cela allait à la France ».

L'auteur de la *Vie du comte de Shelburne* a cherché à amoindrir la part de responsabilité que les historiens voudraient peut-être attribuer à ce dernier, d'avoir amené les commissaires américains à traiter clandestinement avec l'Angleterre, tandis qu'il négociait avec la France et que celle-ci se fiait aux plénipotentiaires du Congrès. De ce que Franklin n'ignorait point l'opposition de la France, bien manifestée par la correspondance antérieure de M. de Vergennes, aux tentatives ourdies contre la possession du Canada par l'Angleterre, lord Fitzmaurice a induit la pensée, chez le ministre des États-Unis à Versailles, de conclure la paix séparément dès le premier jour où il s'entretint avec Oswald. C'est une assertion nullement justifiée contre la loyauté de Franklin. Celui-ci avait certainement l'idée qu'il déterminerait la cour de France en faveur de la cession si l'Angleterre la faisait. On peut affirmer, d'après les antécédents et d'après la suite, qu'il n'eût pas traité sans avertir cette cour s'il avait pu conduire la négociation jusqu'au bout. L'opinion dernière de M. de Vergennes sur la possession du Canada n'avait pas été cachée à La Luzerne; on a vu le ministre lui écrire que, si les Américains se procuraient cette province, il faudrait bien la leur laisser, quelque déplaisir qu'en eût l'Espagne. Est-il bien improbable que Franklin connaissait cette opinion du ministre du Roi?

rapporté. Des lettres écrites alors par le marquis à Washington et à Livingston[1] montrent qu'il était assez au courant pour que, avec son dévouement à l'Amérique, il entrevît, en tout cas, ou il supposât avec exactitude ce qu'elle gagnait. D'ailleurs M. de Vergennes prévenait La Luzerne contre « les interprétations malintentionnées » qui seraient peut-être données au voyage de Rayneval à Londres : probablement il en courait à Paris. Le ministre ne chercha néanmoins à rien arrêter. Ce n'était plus l'étendue des concessions qui le préoccupait, en tant qu'elles n'empiéteraient pas sur nous, mais l'intérêt des Américains à n'être pas abusés par des lenteurs et le nôtre à ne pas nous voir désarmer contre les dispositions possibles de l'Angleterre, par un traité qui serait conclu en dehors de nous. Ni une représentation à leur adresse, ni une observation à Fitzherbert ne partirent du cabinet de M. de Vergennes, dont assurément la parole eût eu alors beaucoup de poids. 1782.

Décidé au point où les dépêches de Townshend avaient montré qu'on l'était à Londres, on fût rapidement arrivé à la paix si la situation militaire n'eût pas changé. Mais tandis que Rayneval rentrait à Versailles, la nouvelle que les armes de l'Espagne et de la France avaient échoué contre Gibraltar avec de grandes pertes, était venue apporter aux adversaires des concessions une autorité que la victoire de Rodney n'avait pas suffi à leur rendre. Le 12 septembre, au moment de succomber sous une attaque de formidable apparence, quand l'invention de batteries flottantes par un officier français semblait ne plus permettre de résister, la place s'était débarrassée de ses assaillants en incendiant leurs vaisseaux. L'amiral Howe, alors en mer pour ravitailler encore ce rocher si tenacement défendu, avait su profiter du désastre pour lui apporter abondamment, une fois de plus, les moyens de subsister et de combattre. La réunion des troupes de terre et des vaisseaux de la France et de l'Espagne avait produit,

[1] *Mémoires et Correspondance*, en tête du tome II.

1782. comme précédemment, beaucoup de désaccord; de la présence des princes du sang au siège était né plus de recherche des plaisirs de cour et plus de rivalités que d'application à réussir : on se sentait donc à Londres une force nouvelle. L'opinion publique s'exaltant par suite, George III n'était pas le dernier à revenir à des dispositions moins favorables que celles dont Oswald donnait le conseil et qu'il avait laissé espérer aux commissaires. Le cabinet dut céder à ce mouvement. En obligeant son négociateur à reprendre ses dires, il l'aurait déconsidéré; lord Shelburne expliqua confidentiellement à Oswald la nécessité où se trouvait son ministère de reculer, et il lui adjoignit un second, Strachey, en ce moment sous-secrétaire d'État de lord Grantham, avec mission de réduire la portée des propositions jusqu'alors admises et, surtout, d'obtenir les indemnités demandées pour les partisans dépossédés de l'Angleterre.

John Adams s'était décidé à quitter les Pays-Bas. On le voit à Paris le 26 octobre, et préoccupé tout d'abord non des négociations de ses collègues, mais uniquement de se faire habiller et accommoder au dernier goût; il va jusqu'à le dire dans ses mémoires et à l'indiquer comme une nécessité caractéristique en France, se souciant peu, en jetant sur la nation ce petit ridicule, de se demander si ce n'était point grâce aux sacrifices de cette nation singulière qu'il lui était donné d'être en ce moment non plus un rebelle, mais un plénipotentiaire, et de venir, libre et respecté, traiter avec des plénipotentiaires anglais[1]. A la vérité, il pouvait penser n'avoir pas besoin

[1] « . . . . . La première chose à faire à Paris « est toujours, porte le journal de John Adams, « d'envoyer chercher un tailleur, un perruquier « et un cordonnier; car cette nation a établi « une telle domination sur la mode que ni « habits, ni perruque, ni souliers faits en tout « autre lieu ne sont de mise à Paris. C'est une « grande partie de la politique de la cour de « conserver et d'accroître cette influence natio- « nale sur *la mode*, parce qu'elle occasionne un « immense commerce entre la France et les « autres parties de l'Europe. » Les puritains de la Nouvelle-Angleterre se plaisaient à ces étrangetés d'opinion sur le peuple français. Le comte d'Estaing, on peut s'en souvenir, écrivait qu'il aurait quelque peine à leur persuader que nous n'étions pas « un peuple de gens maigres toujours en danse ».

de se hâter; il connaissait les idées qui avaient dirigé Jay et il les approuvait. Celui-ci, qui l'en avait informé tout de suite, était encouragé par lui dès le 13 août à ne rien accepter tant que la reconnaissance des États-Unis ne serait pas formelle, « ne se prenant aucunement, écrivait-il, comme le commissaire d'un quatrième État contre l'Angleterre ni d'une Colonie d'Amérique », autrement dit ne voulant servir en quoi que ce fût à la France ni à aucun autre État, se méfiant de tous et entendant bien ne s'inquiéter que des États-Unis. 1782.

On n'a d'ailleurs pas à chercher ce que comptait faire entre ses collègues ce nouvel arrivé; l'incroyable supériorité qu'il s'attribuait sur tout le monde et l'inimitié dont sa jalousie native le remplissait lui ont dicté un journal où toutes ses intentions sont marquées. Il n'était pas à Paris depuis deux jours que, mis au courant chez Jay de ce qui s'était passé[1], il se promettait de se montrer l'adversaire de Franklin et d'être ainsi une sorte d'arbitre, ou plutôt le maître, entre Jay et ce dernier. Le Congrès lui avait conféré le rang de premier plénipotentiaire; mais le premier, moralement, c'était toujours Franklin, et il le sentait trop pour que, même au moment d'une négociation si décisive, il ne fût pas remué, prévoyant le grand renom qu'elle procurerait, par le souvenir du froissement qu'il ressentait de leur précédent voisinage. Il n'alla chez Franklin que le 29. Il était déterminé à le mettre à l'écart et il le fit durement. A peine entré, il lui déclara être de l'avis de Jay dans tous les désaccords que ses deux collègues avaient eus entre eux; il approuva l'envoi de Vaugham à Londres, il soutint Jay dans la proposition, immédiatement résolue, de continuer les négociations sans informer aucunement du caractère qu'elles prendraient le ministre du roi. Maintenant qu'il n'avait plus besoin de la France aux Pays-Bas et qu'il s'agissait, pour humilier Franklin, de nous manquer de foi au nom des États-Unis, l'antipathie qu'il nourrissait au fond pour nous lui était un auxiliaire

[1] Sa première visite avait été pour Mme Isart, cela seul indique les inspirations qu'il recherchait et qu'il était disposé à suivre.

1782. naturel. Dans l'esprit de Franklin, en effet, la pensée d'opérer de concert avec nous avait seule existé. Non seulement Adams prit ainsi position, jetant brutalement Franklin entre l'amour de son pays et l'amour-propre, mais deux semaines passèrent sans qu'il rendît visite à M. de Vergennes. Le ministre ne l'aurait peut-être pas vu s'il ne l'eût fait avertir [1]. Bien plus, le matin du 29, jour où les conférences se rouvrirent, il avait montré chez Jay à Oswald et à Strachey, sur la question des indemnités, les dispositions les moins semblables à celles de Franklin, au point, lui-même le rapporte, de combler de joie les plénipotentiaires anglais, et il manifesta alors ces dispositions de nouveau. Voilà comment lui et Jay suivirent ensemble la prescription du Congrès, d'agir d'après les conseils de la cour de France.

Pour avoir rempli si peu conformément au mandat dont il procédait un rôle diplomatique d'autant de gravité présente et de conséquences ultérieures si sérieuses, Jay et Adams n'ont donné d'autres raisons que leur impression personnelle ou leurs suspicions; on ne saurait ne point se demander s'ils n'obéirent pas à des mobiles différents de ceux qu'aurait excusés une conception du but et des clauses de la paix autre que celle de leur collègue, voire contraire, ce qui eût été dans leur droit. Jay imprima cette direction; ne fut-il pas inspiré avant tout par la pensée d'enlever à son profit à Franklin le mérite, aux yeux des États-Unis, de conclure la paix avec l'Angleterre? Il ne connaissait point jusqu'à ce moment le doyen de l'indépendance américaine, et il n'en était connu que par l'échange de quelques lettres pour se faire aider par lui à sortir de l'humiliation politique qu'il subissait à Madrid. A trente-sept ans, dans le plein âge de l'ambition, il n'avait pu rien réaliser de ce qu'on attendait de lui. Franklin avait été couvert de diffamations au Congrès, maintes fois accusé d'impuissance ou d'inhabileté, rendu par là victime de la mobilité de sentiments qui

[1] Adams a relaté que La Fayette lui exprima l'étonnement de M. de Vergennes de le savoir à Paris uniquement par les rapports de police, qu'en ayant parlé à Franklin celui-ci l'engagea à rendre la visite due au ministre, et qu'il s'en acquitta en effet le 9 novembre.

est l'essence des démocraties absolues; maintenant qu'il était perclus, 1782.
astreint par les souffrances à une inactivité gênante, ne parut-il pas tout simple à l'ancien président du Congrès de se substituer, dans l'œuvre de la paix, à ce vieillard dont le grand rôle fatiguait tant les jeunes[1]? Et quel plaisir John Adams eût-il pu mieux goûter que celui de s'associer à un tel parti, qui lui présentait d'ailleurs la perspective de prendre enfin la tête?

Si ce n'avait pas été là le mobile de Jay et aussi celui d'Adams, il faudrait le chercher dans une idée supérieure des conditions de la paix. Alors, ou l'un ou l'autre ou ensemble ils auraient changé le terrain qu'ils trouvaient préparé. Ils auraient proposé et fait aboutir d'autres ou de plus heureuses données que celles dont Franklin avait, à cette heure, presque définitivement arrêté les lignes avec le cabinet de Londres. Mais hormis, tant que Jay fut seul, de presser Oswald pour qu'il fît « couper les liens » entre les États-Unis et la France; hormis, une fois John Adams arrivé, de laisser concevoir aux négociateurs du cabinet Shelburne la pensée que l'Amérique indemniserait les partisans de l'Angleterre dépossédés ou ruinés; hormis d'abandonner, tout uniment par prétérition, la cession du Canada, si amplement conçue par Franklin; hormis, en revanche, de transformer en déloyauté à l'égard de la France la droiture et les égards de celui-ci avec elle et de le placer, lui, dans la dure alternative de manquer à son pays ou de couvrir de sa participation leur malhonnêteté, Jay et Adams se virent, somme toute, imposer par les choses l'œuvre même antérieurement établie par Franklin avec Oswald. A la déloyauté ils n'avaient rien gagné dont Franklin n'eût déjà assuré le bénéfice à son pays par la considération qu'inspirait sa personne. Il

[1] A cette heure même, Arthur Lee, rentré enfin au Congrès par l'effet de la mobilité d'impressions à laquelle il est possible à l'intrigue de porter le suffrage public, reprenait devant l'assemblée ses dénonciations venimeuses contre Franklin. C'était avec peu de succès, à la vérité, mais non sans réussir à décider la formation d'un comité d'enquête dont son acolyte Isart était membre. (Rapport de La Luzerne, du 12 août 1782, *États-Unis*, t. 22, n° 19.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. n'avait pas seulement, du premier jour, tracé le plan de la paix dans toute l'extension possible; ses paroles et sa correspondance avaient répandu un air ambiant de réconciliation des deux pays que Jay et moins encore John Adams n'eussent jamais été aptes à produire[1].

[1] Les dépêches de lord Shelburne à Oswald témoignent à bien des reprises l'effet moral qui était résulté des conversations de Franklin, indépendamment de celui qui provenait de ses lettres, et, depuis le début des négociations, il fut donné à son égard assez de preuves d'une considération exceptionnelle pour montrer que si l'on sut se servir de Jay et de J. Adams on le regardait lui comme le vrai représentant de l'Amérique. On a essayé aux États-Unis, depuis une vingtaine d'années, de faire à Jay une gloire posthume de sa conduite envers la France. Nous avons indiqué l'opuscule publié dans ce sens par M. Jay, en 1884 : *New peace negotiations of 1782-1783*; MM. Hale, dans le tome II de leur *Franklin in France*, paru en 1888, se sont érigés de même en admirateurs du rôle que se donna Jay. La tentative n'a pas tardé à trouver des contradicteurs autorisés. M. Fr. Wharton notamment, dans son *Digest* (1887), a remis en grande partie les choses à leur place, avec beaucoup de justesse même en ce qui touche M. de Vergennes. M. Bigelow y a contribué aussi en une certaine mesure dans sa *Life of Franklin* (1888), et par ses citations des dépêches d'Oswald, de Shelburne et de Townshend en notes dans les *Works of Franklin* (1888). On s'explique mal, toutefois, qu'un esprit aussi judicieux que M. Bigelow ait admis l'argument tiré par Bancroft, contre les approbateurs américains de la conduite de la France, de ce que la France et l'Espagne avaient conclu le traité secret de 1779, aux termes duquel la navigation du Mississipi et Gibraltar étaient promis à Madrid. Nous avons expliqué précédemment à quoi l'histoire doit s'en tenir au sujet de ce traité et au sujet des engagements par lesquels nous pouvions nous croire liés en raison de ses termes. Ajoutons ici que Bancroft, dans le tome V de son édition revisée, paru aussi en 1888, a singulièrement abandonné Jay.

CHAPITRE VI.

LES COMMISSAIRES AMÉRICAINS TRAITENT SECRÈTEMENT AVEC L'ANGLETERRE.

Attestation du soin que mettait le gouvernement du roi à se tenir en dehors de la négociation américaine et à la favoriser; premier accord des plénipotentiaires anglais avec les commissaires; secret absolu gardé par ceux-ci envers le gouvernement du roi. — Raison qu'avait ce gouvernement, par suite, pour n'envisager les choses que suivant les données anciennes; qu'il n'était plus question du Mississipi, même de la part de l'Espagne; exposé adressé à La Luzerne par M. de Vergennes le 23 novembre. — Comment, néanmoins, les commissaires se prétendaient entravés; motifs qu'il y aurait eu de le faire si nous l'eussions voulu; intérêt du cabinet de Londres à terminer avec ces représentants du Congrès. — Opposition qui se formait contre les vues de lord Shelburne, depuis l'évènement de Gibraltar; certitude qu'avait ce ministre de l'échec de Carleton, dont les tentatives étaient repoussées de toute part, aux États-Unis; nécessité où il se trouvait en conséquence de conclure la paix. — Qu'il aurait été facile de traiter avec nous, mais pas encore avec l'Espagne et la Hollande; désir réel du cabinet anglais de signer avec tout le monde en même temps; il adjoint Fitzherbert à Oswald et à Strachey pour traiter avec les commissaires, fallût-il peser sur eux par la menace de l'opposition de la France; que ce moyen était tardif quant aux Américains et quant à nous. — Franklin annonce soudain à M. de Vergennes que ses collègues et lui ont signé leurs préliminaires; dangereuses conséquences pouvant résulter de cette défection; réserve illusoire qui y avait été mise. — Comment le fait atteignait personnellement M. de Vergennes; opinion qu'il en exprima à La Luzerne; effet qui en provint dans la négociation que Rayneval poursuivait en Angleterre. — Changement survenu là dans l'opinion, sur la continuation de la guerre; hésitation de George III; division qui en résulte dans le ministère. — Franklin, en annonçant le départ d'un courrier américain pour Philadelphie et en insistant pour obtenir une nouvelle avance du roi, aggrave la blessure éprouvée par M. de Vergennes; vive expression de son sentiment adressée par ce ministre à l'Américain; il en fait part en même temps à La Luzerne. — Termes dans lesquels Franklin s'excuse; causes diverses qui ramènent le gouvernement du roi de sa première impression; nouveau prêt de six millions de livres consenti par le roi aux États-Unis. — Dépêches écrites à La Luzerne à cette occasion; lettre de Franklin au docteur Cooper par laquelle est expliqué et condamné le procédé de ses collègues.

Le ministre qu'Adams et Jay regardaient comme tellement à l'affût pour entraver leurs démarches s'en tenait fort éloigné. C'est un fait très certain, et des écrits américains modernes cherchent sans fondement 1782.

1782. à le contester. Depuis les entretiens de M. de Vergennes avec Jay et Franklin, le 10 août, des propositions, des réponses et des répliques de l'une et de l'autre cour avaient été échangées avec Fitzherbert, en conséquence de la note que ce négociateur avait apportée : il ne s'y était agi que de redresser pour la France les stipulations du traité de Paris quant à Terre-Neuve, à l'Afrique, aux Indes orientales, à Dunkerque, et aux conditions faites à notre commerce. Ni directement ni indirectement les États-Unis n'y avaient figuré. Fitzherbert, le 11 septembre, se plaignait à lord Grantham de la résistance de M. de Vergennes « à rien déterminer »; la grande préoccupation du gouvernement du roi, en effet, c'étaient nos alliés d'Europe. Il ne pressait point en ce qui nous regardait, il débattait pour se donner le temps de défendre leurs prétentions ou leurs intérêts. Le plénipotentiaire anglais et le comte d'Aranda avaient été mis en conférence; leurs rencontres continuaient à l'arrivée de Strachey, et lord Grantham, le 21 octobre, invitait son représentant à les poursuivre, comptant que l'influence du ministre de Versailles amènerait la cour de Madrid à amoindrir les embarrassantes exigences dont Gibraltar faisait le fond.

Que la négociation américaine marchât ainsi sans compliquer de ses difficultés propres les soins imposés par les ambitions de Charles III, on ne pouvait que s'en applaudir à Versailles. Aussi vit-on venir Strachey sans concevoir le moindre ombrage; le 5 novembre Fitzherbert le mandait à sa cour. Le premier voyage de Rayneval avait été heureux pour le rétablissement des relations avec Londres; comme lord Shelburne venait, on le verra, d'en appeler pour ainsi dire à l'intervention de son ancien hôte de Bowood, on s'était décidé à renvoyer ce dernier en Angleterre, dans l'espoir d'un résultat analogue à l'égard des désirs du Roi Catholique, lourds à porter, mais qu'on avait prévus ne pas devoir l'être moins que l'indépendance des États-Unis et que l'on se faisait un point d'honneur de soutenir, de même que ces derniers, plus que les nôtres propres. Rayneval ayant retraversé la Manche, l'attention et l'attente de M. de Vergennes et du roi étaient surtout de

son côté. Ils pensaient si peu, le ministre en particulier, à entraver les États-Unis, que non seulement ni le Mississipi ni aucun territoire américain n'étaient pas plus visés dans les nouvelles instructions de l'émissaire que dans les précédentes, mais que le ministre du roi s'était tenu à l'écart des négociations des commissaires jusqu'à trouver à propos, en écrivant de nouveau par Rayneval à lord Grantham, de prier celui-ci d'en procurer la terminaison à nos alliés d'Amérique. Il ignorait qu'à ce moment-là Oswald et Strachey avaient achevé une première étape avec les commissaires et étaient près d'entreprendre la dernière. « Je prie V. E., disait M. de Vergennes à lord Grantham, de « me permettre de lui recommander de nouveau les affaires des États-« Généraux et des États-Unis. Elles doivent marcher d'un pas égal « avec celles des deux Couronnes[1]. » 1782.

La discussion entre Jay, Adams et les envoyés anglais s'était rouverte sur tous les articles qui semblaient acquis le mois précédent. Limites, pêche, créances anglaises, indemnités, tout cela avait été agité de nouveau comme s'il ne fût rien resté du premier débat. Les collègues de Franklin avaient déployé beaucoup d'insistance : Jay pour étendre les limites futures, disputées d'ailleurs uniquement par l'Angleterre, Adams en vue des pêcheries, et les Anglais s'étaient efforcés non moins tenacement d'amoindrir ce qui avait été jusque-là concédé. Strachey avait trouvé dans les deux Américains, écrivait-il à Townshend, « les plus grands ergoteurs qu'il eût jamais rencontrés[2] ». Néanmoins, le 8 novembre il avait pu aller porter à Londres et appuyer en personne des articles de paix qui avaient modifié les premiers uniquement en ce qu'ils accordaient des limites étendues au nord, à l'ouest, et l'assurance de voir rendre la validité aux créances anglaises antérieures à la guerre. Quoi qu'il en soit, les Américains, durant ces pourparlers, étaient demeurés sans rapports

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 21.

[2] C'est dans une lettre du 8 novembre, datée de Calais où il se reposait un jour en se rendant à Londres, que Strachey écrivait : *These Americans are the greatest quibblers I ever know.*

1782. avec M. de Vergennes, ne l'informant de rien et ne lui demandant pas une seule fois si les avantages qu'ils recherchaient ne gêneraient pas ceux que poursuivait le roi.

Il n'y a pas de trace des sentiments de Franklin en ce moment-là. S'il se vit ou non infidèle à la confiance qu'il avait trouvée à Versailles lors de la commune recherche de la paix, s'il pensa à se retirer des négociations en s'y voyant déprimer avec le parti pris brutal que lui avaient signifié ses deux collègues, on n'en possède la confidence ni de lui ni de personne. Il jugea plutôt devoir continuer son assistance, supposant sans doute aider ou modérer, quitte à exprimer son opinion plus tard. Il fut un témoin parfois actif, mais qui s'astreignit absolument à se taire avec le ministre du roi. Jay, dans son mémoire à Livingston, dit qu'au moment où il avait, lui, fait faire à Vaugham le voyage de Londres, il était d'accord avec Franklin pour apprendre officiellement au ministre, par une lettre commune, la divergence qui existait entre eux et le gouvernement du roi sur la manière dont l'Angleterre avait à reconnaître l'indépendance. Démarche évidemment sans intérêt, sinon dans son propre esprit; mais l'arrivée des pouvoirs du 19 septembre, explique-t-il, avait rendu ce projet inutile. S'il fallait l'en croire, au reste, quelques jours après, le 29, il était venu à Versailles et, à propos de ses conversations avec le comte d'Aranda, avait presque nargué M. de Vergennes quant à la façon dont pourraient bien traiter les Américains et l'Angleterre. En tout cas, après cette conversation, dont Jay s'est plu à croire qu'elle interloqua M. de Vergennes[1], celui-ci n'avait eu de leurs affaires aucun avis direct. Il dira tout à l'heure à son plénipotentiaire

[1] Jay raconte que M. de Vergennes, en l'engageant beaucoup à s'entendre avec le comte d'Aranda pour le traité sur lequel ils débattaient depuis deux mois, faisait allusion au traité que la France avait conclu en 1778 avec les envoyés américains. Il aurait alors répondu, lui, « qu'il ne désirait rien de mieux que de prendre exemple et de ce fait et des motifs que le gouvernement du roi avait donnés à la Grande-Bretagne pour son alliance avec eux ». Le comte, ajoute-t-il, « ne parut pas flatté de mon allu- « sion ». L'Américain se crut incisif bien gratuitement; on ne voit nulle part que M. de Vergennes s'en soit aperçu.

à Philadelphie que lorsqu'on ne pouvait pas éviter de lui en parler on l'abusait sur leur portée par des indications vagues. Aussi, le 5 novembre les négociations furent rouvertes, et Fitzherbert montrait à lord Grantham le ministre du roi très ignorant de l'avance qu'elles avaient prise. 1782.

Rien de ce que connaissait alors le gouvernement du roi ne lui commandait donc, ni ne lui permettait guère d'envisager les situations respectives d'un autre point de vue que celui où il s'était placé jusque-là : d'une part l'extrême difficulté de servir nos alliés malgré une sincère application à le faire, la difficulté probable, surtout, d'amener l'Angleterre à accepter les grandes prétentions auxquelles ils semblaient tenir ; de l'autre l'entière latitude qu'on entendait laisser à celui d'Amérique pour débattre et régler lui-même ses intérêts à côté de nous. Ne nous eût-il pas suffi, pour tout enrayer, de marquer en ce moment notre opposition aux concessions qu'exigeait cet allié-là ? On peut le supposer. Rayneval repassait le détroit pour Gibraltar, c'est écrit en tête de ses instructions [1] ; s'il avait seulement indiqué de chercher du côté du Mississipi des compensations pour ce que l'Angleterre entendait refuser à l'Espagne, il eût mis au moins en suspens les bénéfices que l'Amérique obtenait. Mais pas un instant on ne s'était occupé d'y songer. En s'embarquant à Calais, Rayneval apprit par des courriers anglais que « les difficultés avec les Américains n'étaient pas levées », et que « l'article des réfugiés serait le plus difficile » ; il écrivit cela à M. de Vergennes [2] parce qu'il avait un avis à ouvrir à Londres si ces « difficultés » continuaient. En effet, les dernières lignes de ses instructions lui conseillaient « d'engager les ministres britanniques à renvoyer au traité définitif ou à la décision de commissaires spéciaux la discussion des limites », dont on savait uniquement qu'elle « arrêtait les négociations », et aussi le débat concernant les prétendus loyalistes, au sujet desquels le ministre du roi

[1] Instructions du 15 novembre 1782 ; on les trouvera ultérieurement.

[2] Lettres du 18 novembre. (*Angleterre*, t. 538, n° 157-398.)

1782. était d'avis que « l'on ne pouvait les réintégrer, et que l'Angleterre était à même de les dédommager[1] ».

Il fut du reste caractéristique de nos négociations en faveur de l'Espagne, que pas un moment on ne parla de la navigation du Mississipi, à laquelle elle tenait tant il y avait trois années et que Jay s'imaginait devoir être, avec les limites, un obstacle fondamental à nos yeux. Elle-même ne la réclama plus. Le cours des choses, ainsi que l'avait prévu M. de Vergennes, éliminait de soi ces prétentions de sa part, n'ayant rien fait, elle, à l'égard des Américains, que de propre à en ruiner le fondement[2]. Le 23 novembre, le ministre répond de sa main à une suite de rapports que La Luzerne a adressés entre le 15 août et le 6 septembre. Ce qu'il sait alors des circonstances et ce qu'il en pense est exposé là. Naturellement il juge tout suivant les données habituelles. Les Anglais expédiés en Amérique par lord North s'étaient inutilement efforcés de séduire les États-Unis; il n'en était résulté que des expressions d'attachement à l'alliance, de fidélité à en remplir les conditions, et M. de Vergennes prenait cette occasion de renseigner La Luzerne. La minute de sa dépêche est encore de lui; la chose la plus certaine qu'elle porte, c'est que le gouvernement du roi persiste intentionnellement à maintenir aux commissaires la liberté de s'entendre avec les plénipotentiaires anglais. « Le roi ne sera pas moins exact », disait le ministre en visant tout d'abord les ambitions des États-Unis, dont il craignait de voir imposer la charge au gouvernement de Sa Majesté :

Le Roi ne sera pas moins exact à les tenir de son côté [ces conditions],

[1] Instructions du 15 novembre 1782; elles seront transcrites ultérieurement.

[2] M. de Vergennes, revenant sur ce sujet le 20 décembre, date où les préliminaires étaient décidément convenus, écrit à La Luzerne : « Je « ne me dissimule pas, M., que la conduite de « l'Espagne à l'égard des États-Unis établit un « système d'éloignement entre les deux nations « dont les suites pourront être facheuses. Mais « il nous a été impossible de prévenir ce mal, « et il est probable que leur voisinage qui va « s'étendre beaucoup plus qu'on ne l'avait « d'abord pensé l'auroit produit de lui-même. » (*États-Unis*, t. 22, n° 188 *bis*.)

mais il n'en existe aucune dans nos traités qui l'oblige à prolongér la guerre pour soutenir les prétentions ambitieuses que les États-Unis peuvent formér soit par raport à la pèche, soit par raport à l'étendue des limites. 1782.

Je n'ai pas connoissance, M., qu'il ait encore été question entre le plénipotentiaire anglois et les commissaires américains de l'article de la pèche. Celui qui les occupe depuis assés longtems est l'article des limites. Il n'est pas exemt de difficultés. Des deux parts on voudroit se reservér la rivière de Pénobscot, objet sans doute très interressant pour l'une et pour l'autre des puissances. Les difficultés ne diminueront pas lorsqu'on procèdera aux limites de l'intérieur du pays. Les Américains ne sont pas moins exercés que les Anglois dans l'art de tirér des lignes indéfinies et de s'en faire un titre et un droit. Ils croiront faire parade de modération s'ils veulent bien se contentér de la rive gauche du Mississipi pour terme extrème de la démarcation. Tel est à peu près, M., l'état de la négociation, du moins dois-je le suposér d'après ce que les commissaires américains veulent bien m'en dire. La seule chose utile qu'ils aient obtenue est la réformation du pouvoir du plénipotentiaire anglois dans lequel les treize provinces sont qualifiées d'États-Unis.

Si les commissaires américains sont exacts dans les comptes qu'il rendent à leurs commettans ils ne se plaindront pas que nous cherchions à influér et à les gênér dans leur négociation. Je reçois ce qu'ils veulent bien m'en dire, ils savent que dans l'occasion je leurs rendrai les bons offices qui sont en mon pouvoir, mais je ne me mets point sur la voie d'en savoir plus qu'ils ne peuvent être disposés à me dire; je serai toujours à tems de venir à leur secours car je prévois qu'ils auront plus d'une difficulté à vaincre et même de très grandes s'ils persistent dans leurs premières prétentions. Malgré toutes les cajolleries que les ministres anglois prodiguent aux Américains je ne me promets pas qu'ils se montrent faciles ni sur les pèches ni sur les limites telles que les commissaires des États-Unis les entendent. Ce dernier objet peut s'arranger par des sacrifices et des compensations mutuels; mais par raport au premier, pour pouvoir asseoir son jugement sur son issue probable il faudroit savoir ce que les Américains entendent par la pèche. Si c'est la pèche volante, celle qui se fait sur des bancs éloignés des côtes, elle me semble de droit naturel, mais s'ils la prétendent telle qu'ils l'exerçoient à titre de sujets anglois, peuvent-ils en bonne justice vouloir retenir les droits

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. attachés à la qualité à laquelle ils renoncent? Que diroient les Américains si les Anglois prétendoient exercér la pèche sur leurs cotes?

Les difficultés relatives aux limites et à la pèche ne sont pas les seules à vaincre; il en subsiste une, M., peut-être plus épineuse que les deux autres. C'est le sort des loyalistes. Les commissaires américains d'après leurs instructions sans doute, paroissent résolus à ne rien entendre et à ne se prêter à aucune facilité à cet égard. Mais les Anglois peuvent-ils décemment et voudront-ils abandonnér au mépris et à la misère des gens qui se sont sacrifiés par attachement pour eux? C'est un usage généralement reçû par toutes les nations policées de stipulér dans les traités de paix amnistie et restitution des biens confisqués pour ceux des sujets qui se sont séparés de leur patrie et ont suivi la cause de la puissance qui lui faisoit la guerre. Les commissaires américains oposent à cet usage : 1° l'impossibilité de leur part d'effectuér la restitution des biens quand bien même ils la stipuleroient, attendu que ceux-ci ont été confisqués par les législatures particulières qui en ont disposé et que le Congrès est sans autorité sur elles pour les engagér et les obligér à rendre, et 2° le peu de sureté dont les prétendus loyalistes jouiroient s'ils rentroient dans les États-Unis, le ressentiment que les peuples conservent de leurs cruautés étant profondément gravé dans tous les cœurs. Ces raisons sont bonnes sans doute, mais elles ne sauvent pas la dignité de l'Angre, qui ne peut abandonnér entièrement des gens qui ne sont aujourd'hui dans l'embarras que parce qu'ils lui sont restés fidèles. Il est donc bien essentiel si on veut la paix de cherchér et de trouvér des expédiens qui aplanissent cette difficulté. Les commissaires des États-Unis qui se trouvent ici ne semblent pas fort empressés d'y travaillér. La continuation de la guerre ne les éfraie pas. J'avoue qu'elle m'éfraie beaucoup surtout quand je réfléchis que les États-Unis sans moyens propres et sans énergie pour s'en procurér par eux-mêmes se replient sans cesse sur nous pour en obtenir.

Si la négociation pour la paix, M., étoit plus avancée de toute part, j'userois de l'influence que le Congrès a bien voulû donnér au Roi pour rendre les ppotentiaires américains plus concilians; mais comme la conclusion de la paix ne tient pas seulement au plus ou moins de facilité qu'ils y aporteront, il seroit prématuré de les pressér, parce que la défiance qu'ils concevroient de mes instances les rendroit plus récalcitrans. Je me borne donc dans le peu

d'occasions que j'ai de les voir à leurs inspirér et à leurs recommandér l'esprit de modération et de justice dont nous chercherons toujours à leurs donnér l'exemple. Il serait bon, M., que de votre part vous fissiés des insinuations analogues à ceux des délégués du Congrès avec lesquels vous pouvés vous expliquer plus confidement, sans toutefois passér aucun office ministériel. Il ne peut qu'être utile de préparér les esprits à la nécessité de la paix et de les amenér à pensér qu'elle ne s'obtient jamais sans des sacrifices respectifs. . . . 1782.

États-Unis, t. 22, n° 160.

Or, les commissaires allaient traiter sans nous le dire pendant que le gouvernement du roi restait ainsi dans ses dispositions premières pour l'Amérique et s'ingéniait à rendre la paix facile. Ils n'en voulaient pas moins demeurer convaincus que nous tâchions de les gêner. Comme ce ne pouvait pas être par Oswald, qu'ils avaient entièrement à eux, ni par Fitzherbert, parce que le fait eût trop vite été patent (et dans les six mois de correspondance de ce dernier, en effet, de juin à décembre, la négociation américaine est à peine mentionnée deux ou trois fois[1]), ils trouvaient qu'en leur avouant sa manière d'envisager les indemnités demandées pour les partisans dépossédés de l'Angleterre, M. de Vergennes « n'avait d'autre but que d'entraver la conclusion de leur traité afin d'avancer celui de la France et de ses alliés ». A la vérité, Oswald, qui écrit cela à Townshend le 15 novembre, ajoute : « Jusqu'où sont-ils dans le vrai, je ne prétends pas le « savoir. » On aurait trouvé soit dans l'extension qu'ils réclamaient soit dans le partage qu'ils exigeaient à Terre-Neuve, des motifs touchant plus que le précédent aux intérêts européens et donnant envie de retarder ou d'éteindre les négociations qu'ils nous devaient d'être à même de suivre, si l'idée de le faire avait existé et si l'on n'eût pas, au contraire, obéi à celle de faciliter de leur part l'entente, comme on chargeait Rayneval de tenir à Londres un langage propre à agir de même

[1] Cette correspondance occupe au *Record office* le tome 558 de la *France*.

1782. sur le cabinet anglais. Toutefois, lord Shelburne et l'auxiliaire fidèle qu'il eut dans cette grande affaire, lord Grantham, sentaient autant la nécessité de terminer avec eux que ceux-ci se plaisaient à nous prêter des vues contraires. Représentant une évolution fort osée, lord Shelburne n'était pas entouré seulement des adversaires que créent le dérangement des ambitions et les rancunes de personnes; il en existait d'autres, suscités par le vieil esprit dominateur de l'Angleterre. La rapidité de la paix, et surtout de la paix avec l'Amérique, pouvait seule affaiblir l'opposition qui grandissait ainsi. L'évènement de Gibraltar, en remontant les esprits, dotait d'une force inattendue ces sentiments coalisés. Au moment de rompre définitivement le lien des Colonies, l'hésitation s'emparait davantage du roi[1]; une partie du Conseil pensant d'autant plus comme lui, il y fut mis en délibération (et sans la fermeté de lord Shelburne et de lord Grantham on l'eût décidé), de rappeler Oswald, regardé à cette heure tout uniment comme un Américain de plus. Terminer pressait donc avant tout, l'heure du retour du Parlement étant d'ailleurs très prochaine.

Mais on avait aussi un autre motif d'en finir en ce que l'on était maintenant certain de l'inutilité des démarches de Carleton et de Digby aux États-Unis. L'insuccès de ces plénipotentiaires-là, effectivement, avait été complet. Si à Philadelphie comme dans les États de l'Est les convoitises n'avaient plus connu de bornes, depuis la fin de 1781, et si l'on s'était peu retenu d'en rejeter le poids sur nous quoi qu'il en fût, on n'avait manifesté que de l'éloignement pour l'idée d'en acheter la satisfaction par le retour à l'Angleterre. Les prévenances montrées dès le commencement de 1782 par les commandants ou par les émissaires que lord North avait envoyés avant d'expédier Carleton, n'avaient pas eu plus de conséquences à cet égard que l'intrigue ourdie par Silas Deane et l'appui qu'y avaient donné Arthur Lee et ses amis. Non seulement La Luzerne avait pu écrire alors et répéter depuis

[1] Une lettre de George III, citée en partie par lord Fitzmaurice, exprime avec éloquence ce sentiment à lord Shelburne.

qu'aucune défection du Congrès n'était à craindre[1]; mais lorsque, au milieu de mai, Carleton, en arrivant, s'était ouvertement adressé à Washington, les dispositions antianglaises et la volonté de ne point entendre à la paix sans la France s'étaient affirmées davantage. L'action gouvernementale s'établissait insensiblement dans la nouvelle république; sans que le plénipotentiaire fût intervenu le moindrement, nombre de motions surgirent pour détruire chez les représentants de Londres l'espérance d'être écoutés du Congrès, et l'on put augurer qu'ils ne le seraient nulle part. La Luzerne annonça alors au nom du roi la naissance du Dauphin : les efforts des émissaires furent par suite l'occasion, presque partout, de manifestations d'autant plus empressées et d'autant plus vives en faveur du monarque et de l'alliance. L'État de Maryland prit l'initiative des Résolutions provinciales contraires à l'Angleterre. Les Jerseys, la Virginie avaient suivi son exemple lorsque la défaite du comte de Grasse aux Antilles était venue raviver non seulement l'activité, mais la jactance des partisans de la Grande-Bretagne. Le sentiment populaire s'exprima aussitôt avec passion, menaçant de pendre ceux qui inclineraient à la défection envers la France; le Congrès envoya dans toutes les provinces des délégués pour les soulever contre l'idée de faire la paix séparément du roi, et dans toutes se produisirent des délibérations conformes. Même l'antipathie de Samuel Adams pour nous ne put empêcher l'Assemblée du Massachusets, sous l'inspiration d'Hancock et des patriotes de la première heure, d'affirmer « la détermination de rejeter avec la plus grande horreur et avec exécration toute proposition d'un accommodement séparé[2] ». A la fin de juillet, Carleton, s'adressant à Washington pour affaire militaire, avait encore essayé de toucher chez lui la corde du « rapprochement avec 1782.

[1] Les rapports de La Luzerne, des 9, 12, 21 février, 27 avril (*États-Unis*, t. 20 et 21) sont là-dessus très explicites.

[2] La Luzerne, rapport du 22 juillet. — De la part du plénipotentiaire, les informations se succèdent sur ce sujet sans intervalle depuis le 14 mai, jour où l'arrivée de Carleton avait donné le signal de l'émotion. Il faut voir notamment ses rapports des 14, 18, 19, 22, 24, 29 mai; 2, 3, 4 et 14 juin; 3, 22 juillet 1782. (*Ibid.*, t. 21, nos 52, 59, 62, 67, 70, 76, 86, 87, 95, 116, 136.)

1782. la mère patrie », donnant aux Colonies le nom de « Provinces » comme en présage de l'indépendance, parlant de nommer des commissaires pour régler ce retour à des liens qu'il croyait chers. Immédiatement Washington avait répondu que c'étaient là des questions civiles placées hors de son ressort, transmis la dépêche au Congrès, et l'assemblée s'était empressée d'approuver tout uniment la réponse[1]. Ainsi s'était terminé le rôle de Carleton et de Digby, en provoquant les démonstrations les plus opposées au mandat qu'ils tâchaient de remplir; ils écrivaient de nouveau à Washington, deux jours après, que lord Grenville était en France pour négocier la paix[2]. Jay et John Adams auraient eu besoin de se retremper à ces sentiments de leur pays.

Tout cela avait été connu à Londres beaucoup mieux qu'à Versailles, de sorte qu'au mois de novembre lord Shelburne était à vrai dire acculé à la nécessité de se hâter. Des semaines le séparaient encore de la rentrée du Parlement, bientôt ce ne seraient plus que des jours; la raison d'être de son ministère était la paix, la paix plus largement conçue et plus fécondemment assise que Fox n'avait paru la comprendre : il fallait qu'il la conclût avant que les Chambres se rouvrissent. C'eût été aisé avec la France, mais il s'en manquait beaucoup avec les deux alliés de la France en Europe. « Je ne vous dis rien, « M., de l'état de notre négociation particulière, avait écrit M. de Ver- « gennes à La Luzerne à la fin de son pli du 23 novembre; il y a lieu « de croire qu'elle ne feroit pas un retard si celle des autres parties « belligérantes étoit plus avancée. » Effectivement, un rapport de Fitzherbert à sa cour, le 15, indique qu'avec nous on eût vite été d'accord. Toutefois, il s'agissait de Gibraltar, et Madrid se croyait le droit de nous obliger à obtenir la cession ou à le prendre; il y avait de plus les Pays-Bas, lents par la nature de leur gouvernement, outre que les dispositions à Londres leur étaient défavorables. Le cabinet de George III

[1] Rapport de La Luzerne du 28 juillet. (*États-Unis*, t. 21, n° 152.) — [2] Rapport du 2 août. (*Ibid.*, t. 22, n° 4.)

souhaitait de conclure avec tous les alliés en même temps, la correspondance de lord Grantham avec Fitzherbert le témoigne. Au moment de renvoyer Strachey à Paris avec des préliminaires revisés, le ministre du *Foreign office* mandait à son plénipotentiaire : « J'espère « vivement que lorsque le point où en est le traité avec l'Amérique « sera connu, le désir de terminer qu'a la France en sera excité et « qu'elle emploiera dans cette vue ses meilleurs offices auprès de « l'Espagne[1] »; c'est la seule trace d'une corrélation intentionnelle avec la négociation américaine. Or il n'y avait pas là de vue désavouable, car six jours après, sans nulle recommandation d'en garder le secret avec M. de Vergennes, le même ministre donnait mission à Fitzherbert d'assister Oswald et Strachey dans les derniers pourparlers, pour y influer en faisant craindre d'avoir recours à la France[2]. 1782.

La pensée de lord Shelburne, quand il présenta au cabinet les articles apportés par Strachey, avait été que tout en débattant encore au sujet des limites et surtout au sujet du partage de la pêche à Terre-Neuve, on ne pouvait plus s'attacher avec quelque efficacité qu'à obtenir des commissaires la validité des créances anglaises aux États-Unis, et à recevoir non pas même l'assurance, mais l'espoir qu'il serait trouvé une manière d'indemniser les loyalistes des dépossessions subies par eux. Le 14 novembre, on avait donc arrêté en conseil une nouvelle rédaction des articles de Strachey, et l'on déclarerait catégoriquement que l'on ne saurait s'en départir[3]. Cependant on entendait céder sur des détails : pour leur appréciation, Oswald aurait à

[1] Saint-James, 13 novembre 1782. (*Record office, France*, t. 558.) — Lord Fitzmaurice dit que lord Shelburne compta alors qu'une telle scission existait entre les Américains et nous, que très certainement nous ne continuerions pas la guerre, désormais, dans le seul intérêt de l'Espagne, qu'il n'y avait donc qu'à traiter le plus tôt possible avec les commissaires, de sorte qu'il se borna à insister en faveur des loyalistes. Il aurait fallu établir sur un document au moins cette interprétation des mobiles du ministre, car elle jette gratuitement un jour défavorable sur le caractère de lord Shelburne. Nous sommes ici plus exact, pensons-nous, et il y en a cette preuve, que lord Shelburne et lord Grantham ne craignaient pas de faire au besoin intervenir la France.

[2] Saint-James, 19 novembre 1782. (*Ibid.*)

[3] Townshend à Oswald; de White-Hall, 19 novembre 1782. (*Ibid.*)

1782. emprunter l'assistance de Strachey et de Fitzherbert. La plume de lord Shelburne précisa confidentiellement ainsi qu'il suit ces détails à abandonner, s'ils ne pouvaient être maintenus tels quels : avoir surtout satisfaction pour les loyalistes, mais en cela et dans le reste accepter tout ce que Fitzherbert, Strachey et Oswald ensemble jugeraient acceptable; au besoin, et « autant que les circonstances le feraient juger utile », se prévaloir de la France et de ses idées particulières pour agir sur l'esprit des commissaires, « laisser entrevoir à ces derniers la possibilité d'en appeler à la France [1] ». Un pli particulier de lord Grantham expliqua d'ailleurs de la même manière à Fitzherbert le rôle qui lui était conféré afin de terminer dans les termes les moins propres à soulever les adversaires du cabinet [2]. Mais il était trop tard pour essayer ainsi de peser sur les Américains : on leur avait trop promis et d'avance trop concédé. Il était plus tard encore quant à nous, quoiqu'il nous restât à insister beaucoup pour l'Espagne. Nous n'avions fait aucun effort à sa considération quant aux limites, pas davantage quant au Mississipi : la libre négociation que nous procurions aux États-Unis constituait à cette heure envers eux un assentiment que non seulement le gouvernement du roi n'eût pas retiré, mais qu'il n'aurait point accepté d'amoindrir.

Strachey était reparti de Londres le 24 novembre. Trois jours après son retour à Paris, les mandataires anglais et les commissaires furent d'accord sur les termes définitifs. Laurens avait trouvé bon de se donner, à la fin, le mérite de participer à la paix; il était venu joindre ses collègues. Le 29 novembre, Franklin rompait tout simplement le silence avec M. de Vergennes, par un billet dont la brièveté avait peut-être pour but de le sauver de l'embarras. Il informait de la conclusion le ministre du roi, et le lendemain il lui remettait le texte des articles

[1] Cette pièce, en date du 15 novembre, porte l'approbation de Townshend et de Pitt. C'est une note de lord Shelburne, un *mémorandum* sous la rubrique : *Avis du cabinet;* en marge est écrit : CONFIDENTIEL (*private*).

[2] Saint-James, 19 novembre 1782.

qui venaient d'être signés[1]. Pêche, limites, Mississipi, les États-Unis se voyaient accorder presque tout ce qu'ils avaient demandé; pour l'Angleterre, le seul avantage, en dehors de la liberté de naviguer comme les Américains sur le Mississipi, résidait dans le rétablissement des créances antérieures et postérieures à la guerre et dans la promesse que le Congrès engagerait les divers États à traiter avec justice les loyalistes dépossédés. Oswald avait imaginé très heureusement ce biais, Franklin empêchant avec la plus vive insistance d'aller au delà ses collègues prêts à le concéder. Il n'avait d'ailleurs pas appuyé le reste moins ardemment qu'eux, sauf la navigation des Anglais sur le Mississipi. Mais ces collègues s'étaient gardés de prendre le vilain rôle envers l'Angleterre; envers la France, au contraire, il en restait un pénible qu'ils laissaient la qualité de ministre des États-Unis imposer à Franklin : c'était de faire connaître au gouvernement du roi qu'au mépris de leurs instructions et de l'engagement moral créé par elles pour les deux pays, ils avaient conclu occultement la paix, dût-elle réveiller autour de George III, désormais libre de se porter tout entier en Europe, la pensée à peine assoupie de fondre bientôt sur la France et sur les alliés de la France. Ils n'avaient eu, d'ailleurs, aucun souci d'affaiblir ou d'arrêter les négociations qu'elle suivait pour ces derniers ou pour elle. Adams, Jay et Laurens se croyaient à l'abri des reproches parce qu'il était dit dans le préambule des articles que ces préliminaires n'auraient de validité qu'à dater de la signature de la paix par nous-mêmes[2]; or l'Angleterre (et probablement son 1782.

[1] Billet en anglais (*États-Unis*, t. 22, n° 165), dont voici la traduction : « Monsieur, « j'ai l'honneur d'informer V. E. que les com- « missaires des États-Unis sont tombés d'accord « avec M. Oswald sur les articles préliminaires « de paix entre ces États et la Grande-Bretagne. « Demain j'espère je serai à même d'en commu- « niquer le texte à V. E. Avec grand respect j'ai « l'honneur d'être, Monsieur, de V. E. le très « obéissant et très humble serviteur, B. FRANKLIN. » — Le texte des articles préliminaires se trouve en français au n° 167 du même tome 22.

[2] S'il s'est trouvé aux États-Unis des écrivains pour louer les commissaires de leur mauvaise action, même les Anglais qui en profitaient ne semblent pas avoir pensé qu'il y eût lieu de le faire. On le voit à la manière dont s'exprime lord Fitzmaurice à cette occasion : « Pour met- « tre à couvert les consciences des commissaires

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. gouvernement précédent eût essayé d'en profiter) fût restée maîtresse de maintenir sa signature à elle et, par là, de détacher de nous les États-Unis, quelques efforts opposés qui eussent été tentés ou quelques résolutions proposées par des Américains fidèles. Pure défection politique sous une apparence d'égards; venant d'alliés que le gouvernement du roi, par des sacrifices de toute sorte, avait mis en situation de se faire si largement constituer, eux qui étaient restés si impuissants à conquérir personnellement leur place, c'était le mépris de toute loyauté comme de toute convenance. Franklin excepté, ils ne parurent en rien le comprendre. Dans cet ordre de conceptions, les sociétés commençantes sont frustes, surtout quand elles s'établissent sur l'état démocratique absolu. Jay, John Adams, Laurens, furent là ce qu'étaient dans le Congrès Samuel Adams et son parti. Ils se tinrent pour supérieurs, et plusieurs de leurs descendants n'ont pas encore cessé de se complaire à les vanter.

Le procédé fut fortement senti par M. de Vergennes. Le ministre en était atteint particulièrement. Il subissait alors une fois de plus, au sein de la cour, des animosités extrêmes. Les amis du duc de Choiseul ou le parti qui se croyait destiné au gouvernement sous son égide renouvelaient ardemment, depuis que M. de Maurepas n'était plus, le siège qu'ils n'avaient guère interrompu auparavant pour détacher le roi du secrétaire d'État chargé, depuis 1774, de conduire les affaires. Les échecs répétés de nos forces à cause des liens contractés avec l'Espagne en fournissaient des motifs qui semblaient nouveaux. L'impatience publique de voir finir la guerre s'y ajoutant, ces adversaires n'incriminaient pas moins le ministre de ne point sortir de cette guerre, qu'antérieurement ils lui avaient reproché de ne pas l'entreprendre[1].

« américains et pour leur fournir un moyen de « défense topique contre les reproches inévi- « tables de la France, écrit-il, il fut déclaré dans « le préambule que les articles étaient destinés à « prendre place dans ceux de la paix, etc. »

[1] Depuis 1780 surtout, ces animosités s'étaient donné carrière. Elles avaient pris beaucoup de violence à cette date. Une phrase de Beaumarchais, dans une pièce par lui publiée qui critiquait la politique du duc de Choiseul relativement aux Colonies, avait servi de texte à ce dernier et au duc de Praslin. M. de Vergennes

D'autre part, M. de Vergennes pouvait prévoir que nos négociations avec l'Angleterre seraient également atteintes tout aussitôt. Cependant, au point de vue des conditions dans lesquelles allait, inévitablement, nous placer ce traité tout d'avances pour les États-Unis, il ne laissa pas que de regarder avec sang-froid. Il n'avait alors que des raisons de se fier aux dispositions de lord Shelburne et de lord Grantham. Écrivant à cet égard le 4 décembre à Rayneval, qui, on le verra bientôt, était 1782.

rédigea alors pour le roi des explications dont les minutes, inachevées et recommencées deux fois, se trouvent aux Affaires étrangères. (*Mémoires et Documents, France*, t. 446, nos 32 et 33.) D'autre part, il y a aux Archives nationales (*Correspondance de Vergennes*) une lettre du ministre au roi, fort attristée, qui se termine par l'offre de sa retraite, et qui paraît être une refonte de ces minutes interrompues. Elle expose la politique du règne jusqu'à sa date en 1780. Le premier de ces commencements d'explications, qui est coté n° 32 aux Affaires étrangères, porte mal à propos, peut-on croire, la date de 1782; il est immédiatement suivi du second, plus étendu, non daté (n° 33), sous la rubrique suivante : MÉMOIRE SUR LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LA FRANCE DEPUIS 1774. ADRESSÉ AU ROI PAR LE COMTE DE VERGENNES. — Ces pièces sont l'une et l'autre de la main du ministre; la seconde semble le corrigé de l'autre. La première débutait comme il suit : « Sire, fondé sur votre justice et sur le témoi- « gnage d'une conscience irréprochable je pour- « rois dédaigner et devoüer au plus juste mé- « pris des propos que l'esprit de cabale et de « faction ou le besoin de récriminer fait tenir « et répandre avec affectation. Mais ce n'est pas « seulement moi qu'ils attaquent et qu'ils cen- « surent, c'est le sistème que V. M. a adopté « qu'ils déchirent et qu'ils condamnent. — Je « croirois me rendre coupable d'un excès d'a- « mour-propre si j'imaginois que les malveillans « me font l'honneur de me regarder comme le « seul auteur du sistème qu'ils réprouvent. Sans « doute, Sire, j'ai proposé à Votre Mté tout ce qui « m'a paru pouvoir servir à sa gloire et à l'avan- « tage de son royaume et je l'ai fait avec d'au- « tant plus de confiance que je ne lui ai jamais « présenté aucune idée qui n'eut été discutée et « murie avec M. le Cte de Maurepas avant d'être « soumise au jugement de V. Mté..... » Voici le texte de ces deux paragraphes dans la seconde minute de ce commencement de mémoire : « Sire, dans un tems où la licence des opinions « semble ne plus connoître de bornes, où la « presomption tenant lieu de lumières chacun « croit pouvoir juger ce qu'il n'est pas même à « portée d'aprofondir, il ne doit pas paroitre « surprenant que ce qui avait été aplaudi un « jour soit dévoüé ensuite à la censure et à la « critique la plus amère; c'est ce qui arrive au- « jourd'hui par raport au sistème dans lequel « Votre Majesté se trouve engagée contre l'An- « gleterre. — Je n'ai pas l'amour-propre de re- « garder comme une attaque personnelle celle « qu'on porte à ce même sistème : ceux qui le « réprouvent aujourd'hui savent bien que je n'en « suis pas le seul et unique auteur. Il étoit de « mon devoir, Sire, de proposer à V. Mté tout ce « qui me paroissoit devoir servir à sa gloire per- « sonnelle et à l'avantage de son royaume. Je « l'ai fait avec d'autant plus de confiance que « dans aucun tems je n'ai eu l'honneur de lui « exposer aucune idée qui n'eut été préalable- « ment discutée et murie avec M. le Cte de « Maurepas..... »

1782. reparti l'avant-veille pour Londres après être venu soudain prendre verbalement de dernières instructions sur des bases presque arrêtées, il manifestait la pensée que nous bénéficierions probablement du besoin de solution attesté, croyait-il, par les sacrifices inattendus auxquels avaient consenti les Anglais. Il indiquait à l'émissaire ce qu'à cette fin il importerait qu'il fît, et il n'improuvait que par une qualification en elle-même modérée le traité signé par Oswald :

Vous ne vous doutiés pas, M., lorsque vous êtes parti d'ici que la négociation des Américains étoit au terme de sa conclusion. Je reçûs le lendemain matin un billet de M. Franklin qui m'annonçoit que tout étoit convenû et alloit être signé. En effet les articles préliminaires l'ont été le même jour par M. Oswald d'une part et par les quatre plénipotentiaires américains de l'autre. La traduction de ces mêmes préliminaires que je joins ici, M., me dispense d'entrér dans aucun détail sur leur contenû ; vous y remarquerés que les Anglois achètent la paix plutôt qu'ils ne la font ; leurs concessions en effet tant pour les limites que pour les pêcheries et les loyalistes excèdent tout ce que j'avois crû possible ; quel est le motif qui a pû amenér une facilité que l'on pourroit interpretér pour une espèce d'abandon, vous êtes plus en état que moi de le découvrir, mais ce que je ne puis m'empêchér de relevér et que j'ai observé à M. Franklin est que malgré la réserve que les susdits articles préliminaires ne sortiront leur effet que préalablement les termes d'une paix ne soient arrêtés entre la France et l'Angre, la signature n'en est pas moins prématurée.

Si l'amour pour la paix a arraché aux ministres anglois les sacrifices qu'ils font si généreusement à l'Amerique, je dois croire, M., que ce sentiment s'étendant à tous les objets de la guerre, les conditions dont vous avés été porteur auront été accueillies favorablement. Puissiés vous nous le confirmér incessament ; la nouvelle en sera mieux reçûe ici qu'à Madrid, où suivant toutes nos notions la cession de Minorque déplaîra souvrainement. . . . . .

Angleterre, t. 539, n° 55.

Mais, à l'égard des Américains, deux semaines s'écoulèrent avant que la blessure du ministre du roi se fermât. Deux semaines de fièvre,

à la vérité, pendant lesquelles toute la suite des choses se déroula. Le 1782.
jour de la défection, exactement, le cabinet de Versailles touchait au succès de ses efforts pour l'Espagne. Gibraltar revenait à cette puissance en échange d'autres possessions dont nous-mêmes nous nous étions désintéressés pour elle. Rayneval était reparti avec le fils aîné de M. de Vergennes comme secrétaire de sa légation; il devait être bientôt rejoint par un chargé d'affaires espagnol et par un représentant des Pays-Bas, la paix étant presque convenue. Or à l'heure même de son retour, pour ainsi dire, on l'apprendra plus loin avec détail, l'avis que les clauses étaient signées avec l'Amérique arrivait au cabinet de Saint-James, et aussitôt les dispositions changeaient. Depuis un temps, quoique les négociations avec nous fussent restées favorables, les impressions étaient très vives à Londres. Dans un conseil de cabinet, il y avait deux mois, avait été envisagée la perspective de sacrifier Gibraltar, dont s'étaient préoccupés antérieurement des ministres comme Chatham et Stanhope, les lords Stormont et Hillsborough plus récemment. Lord Keppel exposant alors avec feu la possibilité pour l'Angleterre de rester maîtresse de la mer si l'on faisait appel à tous les moyens maritimes que l'on était encore en état de réunir, deux membres importants entre tous, les ducs de Grafton et de Richmond, s'étaient rangés à son avis, et ce n'avait pas été sans amener lord Shelburne et lord Grantham à se montrer plus résistants en face des demandes de l'Espagne. Depuis, les négociations s'étaient ébruitées peu à peu sous l'impulsion des adversaires de lord Shelburne, et un mouvement d'opinion contraire bien marqué en provenait : la nouvelle de la conclusion avec les États-Unis y mit le comble. Non seulement le monde politique, mais le public était agité, et Rayneval ne retrouvait plus le terrain qu'il avait quitté quelques jours auparavant. On croyait l'Amérique séparée tout à fait de nous désormais, on ne voulait donc plus rien céder, de sorte que lord Shelburne ne pouvait maintenir le principe des accords arrêtés qu'en affrontant une crise gouvernementale avant même que le Parlement rentrât. Le

1782. 3 décembre, la signature entre Oswald et les Américains n'étant pas encore connue, le Conseil s'était profondément divisé. Il avait fallu que sans faiblesse le roi fût du côté du chef du cabinet pour que la scission ne devînt pas immédiate. Lord Shelburne était allé jusqu'à répondre à Grafton, à Keppel, à Richmond, qu'ils n'avaient qu'à sortir du ministère s'ils le souhaitaient[1]. Les informations de Paris étant arrivées en cet instant-là, le roi n'avait continué à couvrir son premier ministre qu'en l'obligeant à demander à la France d'acheter par d'autres sacrifices encore la satisfaction d'assurer à l'Espagne la restitution de Gibraltar, si tant était qu'il fût possible au cabinet de persister à céder cette place.

Un courrier volumineux de Rayneval ayant apporté à Versailles l'annonce de ce retrait subit de bases qui, les jours d'auparavant, avaient paru définitives, on y était encore sous le coup de ce renversement de la situation quand Franklin vint rendre l'impression du moment plus aigüe. Non seulement régnait la préoccupation de réduire nos espérances, d'amener l'Espagne à amoindrir les siennes et peut-être à y renoncer, mais de plus on était dans l'inquiétude légitime de savoir si les dispositions de l'Angleterre ne se refroidiraient pas davantage en présence de la disparition de l'Amérique, qui était notre grand facteur dans la guerre. Or juste en cet instant, le 15 décembre, Franklin écrivit à M. de Vergennes qu'il allait faire partir le navire *le Washington* « le lendemain à 10 heures », avec les dépêches des commissaires pour le Congrès[2], ayant reçu à cette fin un sauf-conduit du roi d'Angleterre. Et comme le singulier mélange d'indiscrétion à notre égard pour des subsides et de mépris de nos intérêts ou de nos convenances continuait de présider aux rapports des Américains avec nous, il fallait encore qu'en tenant aussi peu agréablement la plume pour ses collègues Franklin demandât s'il ne pourrait pas charger ce navire d'une

[1] Lord Fitzmaurice a fait de ces détails un récit malheureusement trop bref pour l'histoire de lord Shelburne; mais c'est le seul d'où l'on puisse tirer des informations à leur sujet. — [2] *États-Unis*, t. 22, n° 179.

partie au moins des secours d'argent au sujet desquels il existait, de la part du ministre des États-Unis, des instances antérieures. 1782.

Le Congrès et le surintendant Moris s'étaient empressés, en effet, de se déclarer impuissants à faire les frais d'une nouvelle campagne. Ils l'étaient réellement par le refus des États particuliers de voter des contributions fédérales. Pour mettre l'armée sur pied, de grandes avances de la France étaient indispensables une fois de plus. C'est pourquoi Livingston, en même temps qu'il imposait à Franklin de soutenir les exigences du Congrès quant aux conditions de la paix, l'avait, sans hésiter un moment, chargé de solliciter encore 20 millions de livres à Versailles. La Luzerne reconnaissait les besoins du trésor américain et La Fayette s'était activement employé à convaincre à ce sujet M. de Vergennes[1]. Toutefois, quel revirement n'avions-nous pas à redouter dans les sentiments des États-Unis lorsqu'ils apprendraient le changement effectué dans les choses? Pourquoi Londres s'empressait-il autant de les prévenir qu'il avait eu hâte de les détacher de nous? Deux inconnues auxquelles le ministre du roi ne devait pas penser sans anxiété. Franklin, ne s'en doutant pas, à coup sûr, avivait ces préoccupations en disant au ministre, pour le décider : « Je crains que le Congrès ne vienne à désespérer s'il voit « que rien n'est encore obtenu. » L'émotion déborda en M. de Vergennes. Il répondit à l'instant à Franklin dans les termes offensés qu'on va lire, et il écrivit pour La Luzerne avec froissement l'exposé, daté après du 19, de ce qui s'était produit de la part des commissaires depuis le 14 novembre :

A M. B. Franklin, ministre des États-Unis :

Versailles le 15 x^bre 1782.

Je puis être surpris, Monsieur, après l'explication que j'ai eue avec vous et la promesse que vous m'aviez faite que vous ne presseriez pas l'obtention

[1] Lettre du 22 novembre 1782, du marquis à M. de Vergennes. (*États-Unis*, t. 22, n° 157.)

1782. d'un passeport anglois pour l'expédition du paquebot *le Washington*, que vous me fassiez part que vous avez reçu ce même passeport et que demain à dix heures du matin votre courier partira pour porter vos dépêches.

Je suis assés embarrassé, M., à expliquer votre conduite et celle de vos collègues à notre égard. Vous avez arrêté vos articles préliminaires sans nous en faire part quoique les instructions du Congrés vous prescrivissent de ne rien faire sans la participation du Roi. Vous allez faire luire un espoir certain de paix en Amérique sans même vous informer de l'état de notre négociation. Vous êtes sage et avisé, M., vous connoissez les bienséances, vous avez rempli toute votre vie vos devoirs. Croyez-vous satisfaire à ceux qui vous lient au Roi? Je ne veux pas porter plus loin ces réflexions, je les abandonne à votre honneteté.

Quand vous aurez bien voulu satisfaire à mes doutes je prierai le Roi de me mettre en état de répondre à vos demandes.

J'ai l'honneur d'être, avec une véritable considération, M., etc.

États-Unis, t. 22, n° 22. (Minute de M. de Vergennes.)

Au chevalier de la Luzerne :

Versailles le 19 x^bre 1782.

J'ai l'honneur de vous envoyer, M., la traduction, au 30 9bre, des articles préliminaires que les plénipotentiaires américains ont arrêtés, agréés et signés avec celui de la Grande-Bretagne pour être rédigés en traité lorsque les termes de paix seront convenûs entre la France et l'Angre.

Vous aplaudirés surement, M., ainsi que moi, aux avantages très étendûs que nos alliés les Américains doivent recueillir par la paix; mais vous ne serés certainement pas moins surpris que je l'ai été du procédé des députés. Suivant les instructions du Congrès ils ne devoient rien faire sans notre participation. Je vous avois prévenû, M., que le Roi ne chercheroit à influér dans la négociation qu'autant que ses offices pourroient être nécessaires à ses amis. Les députés américains ne diront pas que j'aie cherché à y intervenir, encore moins que je les aie fatigués par ma curiosité. Ils se sont tenûs soigneusement éloignés de moi. M. Adams l'un d'eux venû d'Hollande où il avoit été accueilli et servi par notre ambassadeur, a été près de trois semaines à Paris sans imaginér qu'il me devoit une marque d'attention, et probablement je ne l'au-

rois pas vû encore si je ne l'en avois fait aviser. Lorsque j'ai eu occasion de voir quelq'un d'eux et de les interrogér succinctement sur le progrès des négociations, ils se sont constament renfermés dans des généralités, cherchant à me faire entendre qu'elle n'avançoit point et qu'ils n'avoient aucune confiance dans la sincérité des ministres anglois. 1782.

Jugés, M., quelle fut ma surprise lorsque le 30 9bre M. Franklin me fit part que les articles étaient signés; la réserve qu'ils ont mise à notre égard ne sauve pas l'infraction à la promesse que nous nous étions faite de ne signér que conjointement. Je dois à M. Francklin la justice que le lendemain il m'envoya la copie de ces mêmes articles. Il ne se plaindra pas sans doute que je ne l'aie reçû avec des démonstrations de sensibilité. Ce ne fut que quelques jours après que ce ministre étant venu me voir je me permis de lui faire apercevoir ce que son procédé en brusquant cette signature avoit de peu obligeant pour le Roi; il parut le sentir et s'en excusa du mieux qu'il put pour lui et pour ses collègues. Notre conversation se passa amiablement, M. Franklin me parla du désir qu'il avoit de faire parvenir ces articles au Congrès, que pour cet effet lui et ses confrères étoient convenûs d'un échange de passeports avec le ministre anglois pour la sureté des bâtimens qui seroient expédiés. Je lui obsérvai que cette forme me paroissoit dangereuse, que les articles n'étant que provisoires et soumis au sort de notre négociation, alors très incertaine, je croiois que cette aparence d'intelligence avec l'Angre à la suite d'articles signés pourroit faire croire aux peuples de l'Amérique que la paix étoit consommée et embarrassér le Congrès dont j'étois bien éloigné de craindre une défection. J'ajoutai plusieurs autres raisons dont M. Francklin et M. Laurens qui l'accompagnoit parurent sentir la force. Ils n'épargnèrent rien pour me convaincre de la confiance que nous devons avoir dans la fidélité des États-Unis, et ils me quittèrent en m'assurant qu'ils se prêteroient à ce que je désirois.

Jugés de ma surprise, M., lorsque le 15 au soir je reçûs de M. Franklin le billet dont vous trouverés la copie ci jointe. Le ton m'en parut si singulier que je crus lui devoir faire la réponse que je vous transmets pareillement. J'ignore l'effet que celle-ci aura produit; je n'ai point entendu parlér depuis de MM. les commissaires américains; leur courrier n'est point venû cherchér mes dépêches, et je n'ai pas connoissance s'ils l'ont effectivement expédié. Il

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. seroit singulier, après la semonce que je leurs ai faite, qu'ils n'eussent pas eu la curiosité de s'informér de l'état de notre négociation pour en instruire leurs maîtres.

Elle n'est pas encore aussi avancée pour ce qui nous regarde, M., que l'est celle des États-Unis; ce n'est pas que S. M^té^ si elle n'eût pas mis plus de délicatesse dans ses procédés que les délégués américains n'eût pu avoir des articles signés avec l'Angre longtemps avant eux; il n'y a pas de difficulté bien essentièle aujourd'hui entre la France et l'Angre, mais le Roi a voulu que tous ses alliés fussent pleinement satisfaits, bien résolu à continuér la guerre quelqu'avantage particulier qu'on put lui ofrir si la G^de^ Bretagne vouloit en lezér aucun. Il reste encore à conciliér les intérests de l'Espagne et ceux de la Hollande; j'ai lieu d'espérer qu'on sera bientost d'accord par raport aux premiers; les bazes fondamentales sont posées, il ne s'agit plus que de convenir des formes. Je crois que les États-Unis feront bien de contentér l'Espagne et de la menagér, elle les aura pour voisins. Quant à la Hollande je crains que ses affaires ne nous causent des retards et des embarras. Les dispositions du ministère anglois pour cette répub^c^ ne me paroissent rien moins que favorables.

Tel est, M., l'état present des choses; je souhaite qu'il s'améliore et bientost, mais quoi qu'il doive arrivér je pense qu'il est convenable que les membres les plus influens dans le Congrès soient informés de la conduite peu régulière de leurs délégués à notre égard; vous vous bornerés à en parler sans attachér à vos discours le caractère de plainte. Je n'accuse personne, je ne blâme pas même M. Franklin; il cède peut-être trop facilement aux impulsions de ses collègues qui afectent de ne connoitre aucun égard. Toutes leurs attentions sont pour les Anglois qu'ils rencontrent à Paris. Si nous jugeons de l'avenir par ce qui se passe présentement sous nos yeux, nous serons mal payés de ce que nous avons fait pour les États-Unis de l'Amérique et pour leur en assurér le titre.

Je ne vous dis rien, M., touchant les demandes d'argent qu'on nous fait; vous jugés bien que la conduite présente ne nous encourage pas à nous montrer faciles.

J'ai l'honneur d'être, etc.

États-Unis, t. 22, n° 185. (Minute de M. de Vergennes.)

Mais ces sentiments changèrent soudain. Les collègues de Franklin 1782.
n'auraient pas su s'excuser. Pour les rapports entre les deux pays, il fut heureux qu'il acceptât, lui, de le faire. Ils auraient récriminé, probablement; il préféra prier. Sur l'heure, le 17, il expliqua que le sauf-conduit du *Washington* était venu sans leur demande, il s'efforça d'atténuer, par la perspective des informations qu'ils enverraient eux-mêmes aux États-Unis, les conséquences appréhendées des avis dont les Anglais pourraient charger le navire et assura d'ailleurs qu'aucune lettre de Londres n'était jusqu'à ce moment destinée à son courrier. Mais surtout il mit ce qu'il possédait de sentiment et ce qu'il éprouvait de gratitude, à louer le roi des bienfaits dont il avait mis l'Amérique en situation de jouir, à solliciter l'oubli d'un manquement qui n'avait eu rien de contraire, pensait-il, aux intérêts de la France, à invoquer l'appui en faveur de l'édifice si heureusement élevé et qui, par l'abandon, s'écroulerait. « On n'a rien arrêté », porte cette partie de la supplique de Franklin :

On n'a rien arrêté dans les préliminaires de contraire aux intérêts de la France et aucune paix ne se fera jamais entre nous et l'Angleterre que vous n'ayez conclu les vôtres. Vous faites cependant l'observation, juste en apparence, qu'en ne vous consultant pas avant leur signature nous avons été coupables de négliger un point de *bienséance;* mais comme ce n'est pas par manque de respect pour le Roi, que nous aimons et que nous honorons tous, nous espérons que ce sera excusé et que le grand ouvrage si heureusement conduit jusqu'ici, si près de sa perfection et si glorieux pour son règne, ne sera pas détruit par une simple imprudence de notre part. Et certainement tout l'édifice va s'écrouler immédiatement, si vous refusez pour cela de nous donner assistance.

Je n'ai pas encore expédié le navire, et je vous demande la permission d'aller vous voir vendredi pour avoir votre réponse définitive.

Il est impossible d'être plus pénétré que je ne le suis de ce que chaque Américain, et moi particulièrement, devons au Roi pour la multiplicité et la grandeur de ses bienfaits et de ses bontés pour nous. Toutes mes lettres

1782. en Amérique l'attestent, toutes tendant à faire passer dans l'esprit de mes compatriotes les mêmes impressions que je ressens dans le mien. Et je crois qu'aucun prince ne fut jamais plus aimé et plus respecté par ses propres sujets que le Roi ne l'est par le peuple des États-Unis. *Les Anglois,* je viens de l'apprendre, *se flattent qu'ils nous ont déjà divisés.* J'espère donc que ce petit malentendu restera un secret, et qu'ils se trouveront entièrement trompés dans leur attente.

Je suis, etc.

États-Unis, t. 22, n° 182.

D'autre part, on va voir qu'une nouvelle série de rapports de Rayneval vint peu après éclaircir l'horizon. Le négociateur de Versailles croyait en lord Shelburne. Il s'était rendu compte de la crise que traversait le ministère anglais, il n'avait pas douté qu'un terrain de pacification ne pût être encore trouvé, et le 12 décembre il en indiquait les données de telle manière qu'on dût reprendre confiance. On avait eu d'ailleurs le temps d'obtenir que l'Espagne ne renfermât plus dans des limites impérieuses, comme précédemment, les satisfactions qu'elle souhaitait : on devait ainsi se supposer à même de faire prochainement cette paix, montrée presque impraticable par les informations de la semaine précédente. Nous dirons plus loin, d'ailleurs, que le gouvernement du roi fut amené à supposer que lord Shelburne avait abusé de nous, qu'à l'inverse de ses déclarations il s'était arrangé pour obtenir la signature des Américains afin de nous obliger à subir les conditions qu'il voudrait. On avait été trop foncièrement l'ami des États-Unis pour ne pas savoir comment le redevenir puisque l'on pouvait y trouver du prix, et l'on sentait trop bien l'intérêt de le rester pour les relations d'échange et de commerce qui étaient une de nos grandes visées dans l'avenir. Franklin, accompagné de Laurens, vint tenir à M. de Vergennes un langage propre à racheter la faute : le ministre récrivit donc à La Luzerne, le 21 décembre, non seulement afin d'annuler en quelque sorte sa dépêche du 19, mais pour le charger de faire connaître à Philadelphie que le roi avançait immé-

diatement au Congrès 6 millions de livres, dont 600,000 livres seraient emportées par *le Washington :* 1782.

Versailles le 21 x^bre 1782.

Ma lettre n° 45 étoit chifrée, M., lorsque M. Franklin sentant l'irrégularité du procédé que je lui avois reproché, m'a écrit pour se justifiér et m'a demandé une entrevûe qui a eu lieu hier. Elle s'est passée très amiablement de part et d'autre; il m'a protesté que l'intention de ses commettans n'étoit pas de faire en aucun tems la moindre démarche qui put dérogér à la fidélité qu'ils doivent à leurs engagemens et que malgré le besoin et la convenance de la paix ils y renonceroient plus tost que de manquer aux obligations qu'ils ont au Roi et à la reconnoissance qu'ils lui doivent. M. Franklin m'a ajouté que lui et ses collègues ne pensoient pas différement et qu'ils seroient inconsolables si leur conduite avoit pû déplaire au Roi et refroidir son affection pour les États-Unis. M. Franklin a justifié du mieux qu'il a pû l'envoi précipité qu'il comptoit faire du paquet bot *le Wasington,* et dont le départ est retardé, et a fini par me priér de vouloir bien ensevelir dans le silence et dans l'oubli ce mésentendû.

Comme je le lui ai promis vous voudrez bien, M., ne faire usage de ma lettre n° 45 qu'autant que les ꝑpotentiaires américains auroient rendu compte au Congrès de ce qui en fait l'objet.

Vous êtes instruit, M., des demandes du Congrès au Roi pour des secours pécuniaires. Elles ne montent pas moins qu'à leur faire un prêt de 20 millions de nos livres. Cette somme excède trop toutes les proportions pour y avoir égard. Cependant, Sa M^té voulant donnér aux États-Unis une nouvelle preuve de son amitié et de l'intérest qu'elle prend à leur bien être, leurs accorde pour l'année 1783 un prêt de six millions de nos livres dont on va avancér immédiatement à M. Franklin six cent mille livres pour les faire passér par *le Wasington* à M. Morris. Je ne vous dissimulerai pas, M., que cet effort est pesant après cinq années d'une guerre dont les dépenses ont été et sont encore énormes et que nous ne sommes pas assurés de voir finir si prochainement.

Vous aurez soin, M., de faire valoir cette nouvelle marque d'intérest au Congrès, mais vous voudrés bien en même temps ne laissér aucune espérance

1782. que le Roi puisse être disposé à lui donnér plus d'étendue soit par de nouvelles avances soit en lui prêtant son cautionnement. Les États-Unis ne se montrent pas assés disposés à se créer les moiens de faire face à leurs dettes pour qu'on puisse raisonablement songér à acquerir des créances sur eux. Celle-ci sera très certainement la dernière.

Je ne puis, M., vous rien dire d'affirmatif pour la paix, ce ne sera que dans la fin de la semaine prochaine que nous pourrons peut-être jugér avec précision de ce que nous aurons lieu d'espérer. Si le paquet bot *le Wasington* n'est pas encore parti, je serai exact à vous informér du véritable état des choses.

États-Unis, t. 22, n° 189. (Minute de M. de Vergennes.)

Trois jours après, M. de Vergennes annonçait à La Luzerne le départ du *Washington*, et il réduisait comme il suit à une simple imprudence politique, à une hâte insuffisamment réfléchie, la signature que les Américains lui avaient cachée :

Versailles, le 24 x^bre 1782.

M. Franklin, M., voulant faire partir son courier pour informer le Congrès de ses transactions avec l'Angleterre, je ne crois pas devoir l'engager à le retenir encore, quoiqu'il me soit pénible de voir l'annonce de la paix prévenir sa certitude en Amérique. Notre négociation avec l'Angleterre laisse encore des incertitudes et des doutes que je ne puis dire quand et comment ils seront résolus. Il est donc très important, M., que vous préveniez les membres du Congrès du véritable état des choses, afin que séduits par l'espoir apparent de la paix, ils ne se laissent pas aller à des démonstrations qui pourroient faire soupçonner un plan de défection que je crois entièrement opposé aux principes et aux intentions de ce corps. Le Roi a trop fait jusqu'à présent en faveur des États-Unis pour qu'ils puissent douter que Sa Majesté désire sincèrement de leur procurer la plus prompte jouissance de la paix; c'est un bien dont elle partagera la douceur avec eux et qu'elle est très occupée à procurer à son peuple; mais sa volonté seule ne peut tout faire; le concours de celle de l'Angleterre est nécessaire, mais en voulant du moins en apparence la paix elle fait naître des difficultés qui peuvent la retarder si elles ne la font pas échouer. Dès que la négociation aura pris une tournure décidée, je serai

empressé à vous en informer par les voies les plus promptes. Peut-être la négociation auroit-elle marché plus rondement si les plénipotentiaires des États-Unis réfléchissant mieux sur les conséquences s'étoient moins hâtés de signer leurs articles provisionnels. 1782.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, M., etc.

États-Unis, t. 22, n° 192. (Copie de minute.)

Le Washington emportait cette lettre avec des dépêches pour La Luzerne, et le ministre pensait devoir s'excuser à Franklin de faire passer un courrier aussi volumineux[1]. Dans ce retour des sentiments, le représentant du Congrès ne restait pas en arrière. C'était pour lui une profonde joie que l'Amérique eût obtenu des concessions si précieuses; visiblement, toutefois, il se sentait mal à l'aise devant le procédé qui les avait procurées. Les auteurs de ce procédé s'applaudissaient beaucoup du résultat à Paris même, paraît-il, comme, au milieu de novembre déjà, on a vu Jay s'empresser de le faire auprès de Livingston. Ce que Franklin s'était retenu d'exprimer tout d'abord, afin, sans doute, de ne pas manquer à son pays, il prit alors occasion de l'écrire à l'un de ses plus anciens amis d'Amérique, à ce docteur Cooper à qui, dans les commencements de son séjour en France, il se plaisait à manifester la reconnaissance que leur révolution devait au gouvernement du roi. Le courrier du *Washington* avait pour Cooper une lettre où, à l'encontre des fausses assertions dictées à Jay et à Adams par leur mauvais esprit ou par leur médiocrité politique, Franklin rétablissait au moins la vérité, et une copie de cette lettre était donnée par lui au cabinet de M. de Vergennes. « Je suis extrêmement peiné », disait l'Américain[2] :

Je suis extrêmement peiné d'entendre des Américains de ce côté-ci de l'Océan, et de penser qu'on peut entendre du vôtre un langage qui ne va à

[1] Billet de M. de Vergennes à Franklin, du 25 décembre. (Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII.)

[2] Lettre du 26 décembre. (*États-Unis*, t. 22, n° 193.) — Franklin y donnait d'abord sommairement connaissance à Cooper des articles

1782. rien moins qu'à détruire la bonne intelligence qui a jusqu'ici régné si heureusement entre cette cour et nous. Il semble y avoir chez vous un parti qui souhaite de la détruire. Si ce parti pouvait y réussir, il nous causerait un préjudice irréparable. C'est notre solide union avec la France qui nous a donné de peser sur l'Angleterre et de trouver de la considération au sein de l'Europe. Si nous venions à manquer de foi à cette nation *sous quelque prétexte que ce soit,* l'Angleterre nous mettrait de nouveau sous ses pieds et les autres pays nous mépriseraient. Nous ne saurions avoir assez de garde que des *ressentiments privés* propres à certaines personnes prennent de l'influence sur nos affaires. Vous entendrez beaucoup parler d'une dépêche interceptée que le ministère anglais nous a communiquée. Ce canal-là doit être suspecté. Elle a pu subir des additions et des altérations; mais en la supposant exacte, le zèle intempestif et erroné d'un secrétaire de légation ne peut pas être imputé au Roi qui s'est montré de tant de manières notre ami fidèle et notre allié solide.

Ces explications données à titre privé, Franklin ne tarderait pas à se voir obligé de les reproduire officiellement[1]. Leur brièveté n'empêchait pas qu'elles ne fussent complètes. Il se plaira à s'y étendre, il n'aura rien à y ajouter. M. de Vergennes n'eut pas tort de trouver, dans l'inspiration qui la dictait, une raison au moins de revenir à l'union et à la confiance mutuelle sur lesquelles le gouvernement du roi s'était reposé cinq années. De l'intimité de cette union une grande puissance nouvelle était née au monde : c'était un résultat mémorable si cette puissance nous restait amie. Il avait en effet servi au ministre de Louis XVI et à ce dernier roi de l'ancienne monarchie à retirer la France, comme ils le souhaitèrent dès le premier jour, de la situation

concédés à l'Amérique par les plénipotentiaires anglais et terminait par le souhait de revoir Cooper et l'Amérique une fois encore avant de mourir. (Bigelow, *Works of Franklin,* t. VIII.)

[1] Il les avait adressées déjà la veille plus brièvement à Robert Morris (lettre du 25 décembre), à cause du « langage extravagant et « violent (langage si ingrat et si provoquant, « écrit-il plus bas), tenu à Paris par un person- « nage public, en compagnie publique ». C'est de John Adams qu'il parlait ainsi. « Heureuse- « ment, continuait-il, ici et j'espère là-bas, ce « langage est imputé à sa vraie cause, un dés- « ordre du cerveau qui, quoique non constaté, « a des accès trop fréquents. » (Pièce citée par M. Fr. Wharton, *ubi supra.*)

abaissée où elle était tombée par les erreurs de conduite dues pour beaucoup à la caducité de cette monarchie autrefois si brillante. En attendant, la signature occulte des commissaires américains nous avait fait perdre le bénéfice des conditions dans lesquelles nos préliminaires avaient été engagés, nous n'avons plus qu'à montrer cela dans tout son jour[1]. Autrement dit, nous avons à retracer, pour finir, les anxiétés que la France fut amenée à traverser et les sacrifices auxquels il lui fallut consentir pour arriver décidément à la paix. 1782.

[1] Comme nous n'aurons plus à parler des commissaires du Congrès, il est à propos de réparer ici une omission, commise précédemment, au sujet des conversations de Rayneval à Londres. Nous n'avons pas été strictement exact en disant (p. 132) qu'entre lord Shelburne et Rayneval il s'était agi de l'Amérique par un mot seulement de leur première conférence, lorsque, le 18 septembre, ce dernier répondit comme nous l'avons rapporté. Déjà le premier jour de leur rencontre, lord Shelburne, après avoir discuté nos demandes relatives à Terre-Neuve, avait ajouté « que sans doute « les Américains formeraient aussi des préten- « tions à la pêche, mais qu'il espérait que le « Roi ne les appuierait pas ». A cette occasion, Rayneval écrit dans son exposé : « J'ai répondu « que j'ignorais les vües du Congrès sur l'ob- « jet en question, mais que je croyais pouvoir « prendre sur moi d'affirmer que le Roi ne « protégerait jamais des demandes injustes. » C'était absolument conforme au langage constant de Versailles. Le 18 septembre, Rayneval, interrogé dans les mêmes termes qu'auparavant, ne fit que développer sa première réponse.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE VII.

LES NÉGOCIATIONS FINALES ET L'ESPAGNE.

LA SIGNATURE DES AMÉRICAINS ET LORD SHELBURNE.

Indécision et lenteur calculée de l'Espagne ; demandes sans bornes dont elle nous charge en se décidant. — Nécessité d'avancer les négociations faite au cabinet de Londres par la rentrée prochaine du Parlement ; comment s'y prend lord Shelburne, à l'égard des Américains avec Oswald, au sujet de la France en écrivant à Rayneval. — Peu de probabilité de succès que l'on voyait à Versailles aux demandes de l'Espagne ; efforts pour obtenir qu'elle présente promptement des équivalents en échange de Gibraltar ; elle propose de nous céder Saint-Domingue, à la condition que nous lui procurions ce qu'elle veut de l'Angleterre ; danger de la voir porter directement ses propositions à Londres afin de traiter sans nous. — Idée qui survient de renvoyer Rayneval à Londres afin d'obtenir Gibraltar contre une nouvelle répartition des possessions aux Antilles ; instructions emportées par lui ; épisode émouvant qui commence ; lettres de M. de Vergennes accréditant l'envoyé. — Extrême urgence de conclure, dépeinte à Rayneval par lord Shelburne ; obligation alléguée par ce ministre d'avoir de plus grandes exigences ; atmosphère politique différente de la précédente qui régnait à cette heure à Londres ; opposition générale à la cession de Gibraltar ; parti de la guerre dans le cabinet ; rapports pleins d'anxiétés de Rayneval. — Impressions éprouvées à Versailles ; pensée qu'on y a de continuer à discuter ; nouveaux et plus insistants rapports de notre émissaire ; son arrivée soudaine dans le cabinet du ministre ; résolution immédiatement adoptée par le roi ; longue conférence avec le comte d'Aranda ; grande perplexité apparente de cet ambassadeur ; importante concession qu'il dit prendre sur lui d'accorder à l'Angleterre. — Raisons que l'on avait par suite de regarder la paix comme assurée ; lettres personnelles encourageantes de lord Shelburne et de lord Grantham dont Rayneval avait été porteur ; importantes réponses privées dont il était reparti chargé ; le vicomte de Vergennes emmené par lui comme secrétaire de légation. — Changement trouvé par notre envoyé en rentrant à Londres ; séance critique du cabinet anglais ; la paix même y est remise en question par l'annonce de la signature des préliminaires avec les commissaires de l'Amérique. — Lord Shelburne avait-il travaillé à produire cette situation ? le principe de la cession de Gibraltar est cependant voté par le cabinet, grâce à l'appui du roi, sous la condition d'équivalents suffisants. — Constance qu'avait déployée Rayneval pour ne pas laisser les négociations se rompre ; ses explications de l'attitude de lord Shelburne ; ses témoignages de la sincérité et de la valeur morale de ce ministre ; comme quoi la signature des Américains nous avait désarmés. — Extrêmes exigences émises maintenant par le cabinet de Londres ; note de lord Grantham qui les précise ; sentiments qui en résultent à Versailles ; proposition de M. de Vergennes et langage digne dans lequel il en instruit Rayneval. — Soins que n'avait cessé de déployer le gouvernement du roi pour modérer l'Espagne ; forces réunies en ce moment à Cadix par les

deux Couronnes sous le commandement du comte d'Estaing et de La Fayette; résistance de M. de Floridablanca contre nos conseils. — Continuation de l'inquiétude apparente d'Aranda à cause des concessions auxquelles il a consenti; était-il oui ou non de bonne foi? subite connaissance qu'il donne d'une dépêche de sa Cour remontant à trois semaines et indiquant que l'Espagne pourrait renoncer à Gibraltar. — Changement que cette révélation apportait dans les choses; satisfaction qu'elle produit; usage à en faire indiqué à Rayneval; intention qu'avait eue peut-être la cour de Madrid; probabilité que le comte d'Estaing avait beaucoup influé sur elle; ménagements de Versailles dans cette occasion.

C'est pour l'Espagne que nous disputions la paix, et son alliance nous la rendait aussi difficile qu'elle avait rendu la guerre! S'il ne se fût agi que de nous, la paix aurait été conclue en quelques heures; mais l'Espagne de Charles III, dans les négociations qui se poursuivirent, fut indécise comme les faibles, avide comme eux, et elle chercha à tirer d'autant plus à soi qu'un autre était engagé pour elle. Un sacrifice de sa part allait s'imposer : on la vit pousser l'abus de nous jusqu'à y être prête depuis des semaines sans nous le faire connaître, nous exposant par là à une rupture, et certainement elle se serait vite arrangée pour ne subir de l'évènement que les conséquences les moins sensibles. Il avait fallu attendre ses résolutions pendant toute la durée des conférences avec Grenville, et, le dernier jour, stipuler pour elle en quelque sorte au jugé : M. de Floridablanca ne s'était décidé à parler que huit jours plus tard. Encore trouvait-il les négociations « trop précipitées », et mettait-il en avant des désirs sans bornes. 1782.

On ne doutait pas alors, à Madrid, d'enlever Gibraltar, on croyait qu'il serait temps de négocier ensuite; l'ambassadeur n'était autorisé à le faire maintenant qu'autant qu'il ne pourrait pas l'éviter. M. de Floridablanca, probablement, n'avait guère vu sans déplaisir la question de la paix s'engager si simplement et être portée à Versailles; par là s'évanouissait tout à fait le plan politique qu'il avait caressé, pour son amour-propre autant au moins que pour les intérêts espagnols en Amérique, de placer la pacification dans les mains de l'Espagne. Le gouvernement du roi, lui, encombré, accablé, dirait-on, par les prétentions de son allié, n'étant guère plus sûr de ce dernier, même, que

1782. dans d'autres circonstances antérieures, fut déférant jusqu'au bout et dévoué sans regarder si l'on ne mésusait pas de lui. Nous ne devons parler ici que sommairement de tout cela. Disons que lorsque Fitzherbert était arrivé, M. de Vergennes avait consulté Madrid sur la manière d'entrer en conférences avec ce plénipotentiaire, et proposé de commencer par les questions qui nous concernaient, questions « lointaines », celles-là, ou pour mieux parler faciles, « le vœu du roi d'Espagne et de son ministre étant, écrivait-il, que la négociation ne prît de consistance qu'après l'expédition de Gibraltar et, jusqu'alors, fût une sorte de simulacre empêchant les médiateurs de s'en saisir[1] ». C'est en vue de ce but que l'on prépara dans le comité du roi les articles à présenter par nous à la cour de Londres pour modifier le traité de 1763. La note en fut remise à Fitzherbert le 6 septembre, chacun des articles revêtu de l'*approuvé* du roi[2].

Cependant, M. de Floridablanca finit par s'expliquer. Cette fois, non seulement le Roi Catholique trouva bon qu'une personne de confiance fût envoyée à Londres en raison de l'avis donné par le comte de Grasse. Il était prescrit en outre à Aranda de s'ouvrir sans réserve à M. de Vergennes; Charles III voulait mettre celui-ci « à portée de diriger les affaires de l'Espagne comme il dirigeait celles de la France, le regardant à vrai dire comme son plénipotentiaire ». Résultait-il de là un amoindrissement des ambitions espagnoles? Au contraire; c'était pour la cour d'Espagne une manière de nous rendre garants de ce qu'elle voulait, et l'appétit de cette cour n'avait d'égal que les résistances à agir jadis si tenacement opposées par elle. Elle ne plaçait sous l'égide du gouvernement du roi rien moins que l'abandon des établissements anglais sur les côtes de Honduras, de Campêche, de Mosquitos et îles adjacentes, la possession de celles de Bahama et de la Providence, la cession de Gibraltar aussi bien que de Minorque, une part dans la pêche de Terre-Neuve[3]. A la charge

[1] Dépêche à Montmorin, du 10 août. (*Espagne*, t. 608, n° 113.) — [2] *Angleterre*, t. 538, n° 117-125. — [3] *Ibid.*, t. 538, n° 91-251.

qu'elle jetait ainsi sur nos bras, il y eut peut-être cette compensation, 1782.
que l'ambassadeur, dont M. de Vergennes avait dit justement qu'il était « plutôt porté à marchander qu'à négocier », se sentit désormais plus de liberté qu'auparavant pour s'ouvrir. La partie fut liée par lui avec Fitzherbert; le 6 octobre, il remit au plénipotentiaire de Londres des propositions formelles dont le double était dans nos mains. Demander Gibraltar ne paraissait pas suffisant à son souverain; il offrait bien deux positions en échange, Oran et Mazelquivir, qui ne diraient probablement rien à l'Angleterre; mais il voulait la Floride outre le reste. C'est donc en toute raison que, déjà avant l'échec du siège de Gibraltar, il avait été prescrit à Rayneval d'éluder à Londres les questions au sujet de l'Espagne, plus encore les explications. Maintenant que le « rocher » restait anglais, ses prétentions paraîtraient bien davantage inacceptables. Une note de lord Grantham, très courtoisement froide, avait en effet répondu que l'on attendait des propositions plus sérieuses[1].

Ceci se passait au moment où le cabinet de Londres se trouva en présence des préliminaires américains dont Strachey était revenu porteur. Par là même, commençait la crise décisive à laquelle devaient inévitablement conduire ce cabinet l'esprit dont s'inspirait son chef et les déconvenues politiques qu'avait produites son avènement. Le temps marchait; à la fin du mois suivant se rouvrirait l'arène parlementaire; si le premier jour on n'y donnait pas au moins l'assurance que la guerre allait être close, les affaires tomberaient à coup sûr des mains de lord Shelburne. Il fallait donc que les ministres de George III fussent fixés à l'égard des Américains et, à la fois, eussent remis en voie utile les négociations dont nous nous étions constitués les agents. Les choses commandaient ainsi par elles-mêmes quand les instructions de Strachey furent écrites. En même temps lord Shelburne, à qui Oswald venait de demander ses conseils

[1] *Angleterre*, t. 538, n° 93-262.

1782. personnels, les lui adressa avec développement. On a vu qu'aux yeux de ce ministre le grand intérêt pour l'Angleterre se réduisait maintenant aux créances et aux indemnités de dépossession, et qu'il attirait par-dessus tout sur ce dernier objet la sollicitude de son envoyé. Une autre chose lui semblait essentielle, c'était que celui-ci s'efforçât de ménager les sentiments de l'Amérique. Il restait bien dans les données où il avait conçu l'indépendance des Colonies; il exhortait Oswald à empêcher que ces sentiments ne fussent froissés, à faire ainsi que l'union morale dans laquelle il plaçait le gage fructueux de la paix avec la nation future s'ensuivît d'autant mieux[1]. Pour ce qui était de la France, il ne montra parallèlement qu'en renvoyant le comte de Grasse à Versailles il n'avait point suscité légèrement des négociations, que c'était chez lui une politique voulue et qu'il mettait son honneur à y réussir. Son pli pour Oswald et les instructions de Strachey sont du 20 octobre; par une suite naturelle, le 21, il se tourna du côté de Versailles. Évidemment il n'avait pas mis ses plénipotentiaires à même d'en terminer avec les Américains afin de nous prendre entre une signature secrètement obtenue d'eux et des conditions de paix défavorables. Si les conjonctures se présentaient ainsi, quel ministre dirigeant, de quelque puissance que ce fût, en eût négligé la coïncidence? Mais ce qui semble être la vérité, c'est que lord Shelburne ne croyait point que tout serait fini, si adroitement les commissaires du Congrès pussent-ils être amenés à traiter sans nous, ou si peu loyalement les trouvât-on empressés à le faire[2].

[1] « Je recommande la question politique à « votre plus sérieuse attention, disait lord Shel- « burne. Si nous voulons regagner l'affection « de l'Amérique, l'union sous une autre forme, « son commerce, son amitié, il n'est pas de « la moindre importance d'observer tous les « moyens possibles de la satisfaire un jour qui, « j'espère, sera prochain, quand les négocia- « tions n'auront plus lieu dans une capitale « étrangère, sous l'œil et presque sous le con- « trôle d'ennemis tenaces, sous l'empire d'une « nécessité absolue... Si les dispositions des « commissaires sont telles que vous le dites à « l'égard de la Grande-Bretagne et si l'on s'y « prend avec adresse, j'aime à penser qu'ils sont « portés à venir à nous, etc.... »

[2] Nous nous éloignons encore ici de l'opinion de lord Fitzmaurice sur la conduite de lord Shelburne envers la France. Lord Fitzmaurice a peu regardé dans les archives fran-

Pour s'adresser à Versailles, le ministre de George III recourut à Rayneval. Il fit appel à celui-ci de dispositions qui lui semblaient « opposées à la facilité réciproque » sur laquelle il avait cru pouvoir compter, en faveur « de ce qui s'était ébauché confidentiellement entre eux dans les conversations de Londres »; ainsi écrivait-il le 21 octobre à son commensal du mois précédent. Il continuait comme il suit : 1782.

Je me repose pourtant avec tant de confiance sur les dispositions de votre Cour, dont vous m'aviez prévenu et qui m'ont ôté toute réserve de ma part, que je ne saurois douter, même après ce que je viens de lire, de la voir recourir aux idées qui survinrent dans nos entretiens, et dont on a dû apprendre que dans aucun cas nous ne pourrions entrer en discussion de propositions qui seroient plus désavantageuses pour la Grande-Bretagne.

Pour moi, ni le succès à Gibraltar, ni les nouvelles plus agréables de nos flottes, ni les difficultés intérieures que j'ai à combattre ici, n'auront l'effet de porter aucun changement (autant qu'il dépend de moi) dans les sentimens que je vous ai témoignés pour terminer la guerre par un accommodement honorable et modéré.

L'intention d'en venir à des points de discussion abordables était donc visible chez le chef du cabinet anglais. Les difficultés lui paraissaient faibles de notre côté; nous nous montrions, trouvait-il, plus exigeants qu'auparavant aux Indes orientales, voilà tout, et à ce sujet

çaises. En l'absence de notes ou de pièces provenant du ministre lui-même, il s'est fié aux documents américains et aux moins probants parmi ceux-là, à ceux qui ont été laissés par Jay et par John Adams. Les documents français nous semblent contredire lord Fitzmaurice, et prescrire de voir dans lord Shelburne un esprit élevé, non, comme son biographe y prête, un habile et presque un fourbe. C'est en 1876 que lord Fitzmaurice a publié le tome III de la *Vie du comte de Shelburne*, auquel ressortissent les circonstances dont il s'agit ici; autrement dit, c'est peu après l'apparition du tome X de Bancroft, qui venait de mettre en circulation aux États-Unis et en Europe les données inexactes dont nous pensons opérer le redressement. Non seulement le patriotisme anglais du noble lord se complaît autant que le patriotisme de l'Américain à l'attitude de Jay et de John Adams; non seulement il est bien aise, à l'imitation de Bancroft, de leurs procédés à notre égard; mais il a beaucoup emprunté la façon superficielle et sommaire de Bancroft de se servir des textes et des renseignements.

1782. il se bornait à demander si, « des nouvelles essentiellement bonnes à tous égards » venant d'arriver et pouvant « facilement élever les prétentions de la nation, il était possible de reculer ». C'est de l'Espagne qu'il s'inquiétait; il disait au sujet de cette puissance :

Mais de quelle vuë peut-on regarder les propositions du comte d'Aranda? Est-il croïable qu'une négociation commencée de la sorte doit avoir des suites sérieuses, ou porter au but prétendu? Peut-on pour un instant croire que Gibraltar, qui a été toujours un objet si cher à la Nation, qui par sa belle défense a pris une nouvelle valeur, et sur lequel nous nous sommes nouvellement compromis à toutes les puissances du Nord (je vous écris comme je vous ai parlé, en pleine confiance), qu'au moment de la pacification elle ait subitement perdu son importance à nos yeux, et qu'elle soit devenuë un objet de si peu d'intérêt, que d'être mise dans le nombre de ces places que l'on voudra sacrifier pour la convenance des parties contractantes? Ce ne sera pas à prix pareil que l'on pourra acheter la cession de cette forteresse importante [1].

Le même jour, du reste, lord Shelburne avisait Fitzherbert de l'attente qu'il plaçait en Rayneval, lui détaillait les raisons, plus évidentes que jamais à ses yeux, du désir réel que nous devions ressentir de la paix, de notre intérêt véritable à la rechercher, et il le pressait

[1] *Angleterre*, t. 538, n° 111-296. — Lord Shelburne terminait sa lettre en constatant que, jusqu'à ce moment, la négociation restait ignorée, puisqu'elle n'avait eu que très peu d'effet sur les fonds publics, et il s'en applaudissait à cause du prix qu'il attachait en cela au secret. Il paraît que la politique avait précédemment servi beaucoup à des jeux de bourse et ce ministre tenait essentiellement à trancher à ce sujet sur ses prédécesseurs. Sa lettre débutait comme il suit : « A Londres ce 21 d'octobre 1782. — « Monsieur. — Je vous prie d'être assuré de la « satisfaction avec laquelle j'ai appris de votre « lettre du 28 sep^bre^ les nouvelles de votre ar- « rivée à Versailles, et que la confiance que je « vous ai marqué avoit fait l'impression dûe à « la sincérité.

« Vous jugerez bien que j'en ai été d'autant « plus empressé de voir les sentimens déclarés « de votre Cour, qui devroient être trouvés « dans les dépêches adressées à Milord Gran- « tham, parce que vous m'aviéz fait compter y « voir les preuves d'une facilité réciproque.

« Il ne me sera certainement pas nécessaire « de vous faire cependant remarquer la diffé- « rence dont on doit s'appercevoir dans le con- « tenu de ces papiers ministériaux avec ce qui « s'étoit ébauché confidentiellement entre Mi- « lord Grantham, vous, et moi dans nos conver- « sations à Londres. »

de faire entendre clairement à M. de Vergennes que pour nous et pour l'Espagne le moment était venu de répondre « *par oui ou par non* », à moins de subir des déceptions ultérieures infinies. On peut dire qu'une seconde fois il venait de prendre l'initiative d'avancer la paix. 1782.

Que l'Angleterre consentît à introduire l'Espagne au banc de Terre-Neuve, qu'elle acceptât même de réduire ses établissements du golfe du Mexique, le gouvernement du roi était convaincu d'avance qu'il n'y fallait guère compter. A l'heure où le comte d'Aranda avait remis les demandes de sa cour entre les mains de Fitzherbert, M. de Vergennes tâchait de le faire comprendre à Madrid, et il avait laissé voir au plénipotentiaire anglais combien ces demandes lui paraissaient énormes[1]. Obtenir Gibraltar était pour Charles III la grande affaire, en définitive, celle qui l'avait engagé dans la guerre : cela devait suffire pour qu'on y concentrât les efforts. La cour de Madrid, toutefois, se croyait si forte que, le siège levé, elle n'avait point douté qu'elle empêcherait l'escadre anglaise de ravitailler cette place, et Charles III s'était obstiné jusqu'à annoncer non seulement qu'il n'y renoncerait pas, mais qu'il continuerait plutôt la guerre seul, à tout hasard[2]. S'il existait un moyen de décider le cabinet de Londres, c'était d'offrir pour Gibraltar des équivalents de nature à compenser un sacrifice que tout, maintenant, rendrait plus difficile. M. de Vergennes fut néanmoins contraint de ne pas cesser d'insister auprès de M. de Floridablanca. Il était encore réduit à s'y employer à la fin d'octobre, à représenter, en raison de ses entretiens avec Fitzherbert, que, si des bases de paix n'étaient pas agréées à la rentrée du Parlement, l'espoir d'obtenir cette paix disparaîtrait et qu'on serait rejeté dans la nécessité d'une campagne nouvelle. La cour d'Espagne eut alors une inspiration qui parut à bon droit singulière, et qui pourtant eut son effet. Charles III écrivit à son neveu qu'il s'en rapportait à lui, qu'il lui céderait sa

[1] Dépêche de M. de Vergennes à Montmorin, du 6 octobre. (*Espagne*, t. 609, n°s 22 et 23.)

[2] Rapport de Montmorin, du 10 octobre. (*Ibid.*, n°s 29 et 30.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. part de Saint-Domingue et qu'il tirât de la possession de cette île les moyens de procurer à la couronne d'Espagne la totalité des conditions auxquelles celle-ci prétendait; que l'Angleterre dût persister après cela dans des exigences, il n'en doutait point, mais il ne doutait pas davantage que la France pût les vaincre en abandonnant l'île de Corse à la cour de Saint-James.

Implanter l'Angleterre au milieu de la Méditerranée, détruire ainsi les résultats soigneusement recherchés dans l'acquisition de cette île, pour l'Espagne presque autant que pour la France : cette idée n'avait pas arrêté le gouvernement de Charles III. Il n'est pas sûr que le comte d'Aranda, qui fut appelé au conseil du roi pour l'entendre expliquer, ni M. de Vergennes, qui en écrivit avec développement à Montmorin [1], soient arrivés à faire compter cette considération pour quelque chose. Le ministre avait craint tout de suite que la préoccupation de nos intérêts n'eût pas à Madrid le moindre poids à cette heure, même que l'on fût capable de les sacrifier absolument, c'est-à-dire de se tourner vers l'Angleterre et d'offrir à celle-ci Saint-Domingue directement. Il ne se trompait guère. Lorsque Montmorin exposa à M. de Floridablanca les motifs qui empêcheraient de céder la Corse, ce ministre ne dédaigna pas de laisser voir, comme une sorte de menace, son souverain disposé à présenter sa portion de l'île à la cour de Londres. « Le roi avait cru que l'abandon de Saint-Domingue à la France paraîtrait assez important à celle-ci, lui dit-il, pour faire le sacrifice de quelques autres possessions que nous donnions à l'Angleterre en échange de Gibraltar; mais si nous ne pouvions pas nous arranger on verrait si la même offre ou celle de Porto-Rico, directement faite aux Anglais, ne les déterminerait pas à souscrire aux conditions que désire le roi d'Espagne. »

Montmorin, en transmettant ces indications à Versailles, affirmait que, pour lui, à tout prendre, la cour de Madrid tenait uniquement

[1] Dépêche du 12 novembre, portant l'*approuvé* du roi. (*Espagne*, t. 609, n° 101.)

à trois points : Gibraltar, Minorque et la Floride; qu'elle ne pensait 1782.
d'ailleurs pas que les Anglais persistassent à conserver leurs établissements de la baie de Honduras, formés contrairement au traité de 1763, et que cette cour abandonnerait sûrement pour le bien de la paix le reste des demandes du 6 octobre[1]. Dans ces conditions, la proposition de céder Saint-Domingue était une éclaircie. Elle ouvrait la possibilité d'échanger Gibraltar contre un arrangement nouveau des possessions aux Antilles. Puisque lord Shelburne semblait faire signe à Rayneval de chercher avec lui des conventions praticables, le mieux était de renvoyer ce dernier à Londres afin qu'il y déterminât le terrain sur lequel on pourrait décidément se mouvoir. Des instructions furent par suite délibérées en comité, signées par le roi le 15 novembre : le 18, Rayneval repassait le détroit. Ces instructions fixaient exactement l'émissaire sur ceci, qu'avant tout il aurait à savoir si l'Angleterre entendait ou non céder Gibraltar. Au cas de la négative, il romprait et reviendrait; au cas contraire, il prendrait sans les discuter, *ad referendum*, les équivalents que l'on exigerait et il attendrait d'autres instructions. Pour le reste, il se dirigerait au mieux, prévenu d'ailleurs que le gouvernement du roi ne trouvait pas la moindre chance, et, à la vérité, pas le moindre droit pour l'Espagne à une place dans la pêche de Terre-Neuve. Si les pourparlers continuaient et si l'envoyé était questionné sur les conditions particulières à la France, il répondrait; diverses observations lui étaient indiquées à ce propos, et elles montrent qu'à tous ces égards on était fort près de l'accord. Au sujet de l'Amérique et de la Hollande, rien à dire sur les interrogations qu'on lui ferait peut-être, si ce n'est qu'il n'avait pas pouvoir de traiter pour ces alliés-là, et, comme nous l'avons relaté précédemment, il tâcherait de hâter par ses réponses la solution pour l'un et pour l'autre en même temps. Voici cette pièce, où l'on se convaincra, si c'est encore nécessaire, que bien qu'ils n'eussent des commissaires

[1] Rapport de Montmorin, du 23 novembre. (*Espagne*, t. 609, n° 129.)

1782. des États-Unis aucun indice du point où ceux-ci en étaient, ni le gouvernement du roi ni M. de Vergennes personnellement ne se mêlaient de l'objet de leur négociation autrement que pour souhaiter de la faire aboutir :

INSTRUCTION POUR LE Sr GÉRARD DE RAYNEVAL.

15 9bre 1782.

Le Roi désirant connoître les conditions auxquelles le roi de la Grande-Bretagne seroit disposé à faire la paix avec l'Espagne, Sa Majesté pour remplir cet objet s'est déterminée à envoyer à Londres le s^r Gérard de Rayneval.

La première chose dont celui-ci devra s'assurer est l'intention des ministres anglois relativement à Gibraltar; s'ils sont irrévocablement décidés à conserver cette place quelque condition qu'on pût leur proposer, il leur déclarera qu'il n'a plus rien à négocier, et qu'il a l'ordre positif de se retirer.

Mais dans le cas où le ministère britannique se montreroit disposé à transiger sur Gibraltar, le s^r de Rayneval l'invitera à s'expliquer sur les équivalents qu'il croira devoir exiger.

Il y a lieu de croire que les ministres anglois ne refuseront pas de s'ouvrir au moins sur leur sentiment personnel, et dans ce cas il est naturel de suposer qu'ils parleront de la Floride occidentale, de Porto-Rico, de Saint-Domingue, peut-être même de la Trinité.

Comme le point essentiel de la mission du s^r de Rayneval est de constater le consentement de la cour de Londres à la cession de Gibraltar, il ne discutera pas les équivalents qu'elle demandera, il les prendra *ad referendum*, en rendra compte, et attendra des instructions ultérieures.

Au surplus on laisse au s^r Gérard de Rayneval la liberté de présenter en une masse toutes les demandes de l'Espagne ou de traiter séparément et avant tout l'article de Gibraltar.

Cette dernière méthode semble préférable, Gibraltar étant essentiellement le nœud de la difficulté. Mais quoique les autres objets soient moins importants, le s^r Gérard de Rayneval, s'il est forcé de les discuter, ne s'attachera pas moins à les faire valoir; cependant il ne les présentera pas comme autant de conditions *sine qua non* de la paix, et si la résistance des ministres anglois est insurmontable, il se bornera à en rendre compte, et attendra les ordres ultérieurs que le Roi jugera à propos de lui donner sur ces objets.

On se feroit illusion si l'on se persuadoit que le ministère anglois ne s'élèvera pas avec force contre la demande que la cour de Madrid fait relativement à la pêche de Terre-Neuve : il est sensible que dans le cas même où il le voudroit, il ne pourroit point céder sur cet article, parce que le Parlement le désavoüeroit et le prendroit à partie ; d'ailleurs à bien aprécier les titres invoqués par l'Espagne, on ne sauroit s'empêcher de les regarder comme illusoires. L'Angleterre a pour elle des traités et une possession non interrompüe, tandis que la cour de Madrid n'a que des prétentions surannées. Ces réflexions feront sentir au s^r^ Gérard de Rayneval qu'il ne pourra pas exiger pour l'Espagne la participation à la pêche à titre de droit, parce qu'avec un mot les ministres anglois le réduiroient au silence; il ne la demandera donc qu'à titre de convenance, et il ne fera aucune difficulté de prendre *ad referendum* le refus qu'il est incontestable qu'il essuiera à cet égard. 1782.

Le s^r^ Gérard de Rayneval pourra insister davantage sur l'article relatif au commerce et sur le privilège de couper du bois de campêche; mais quelle que puisse être la résistance des ministres anglois, il maintiendra la négociation jusqu'à ce qu'il ait reçu des instructions ultérieures : le seul article de Gibraltar refusé, comme il a déjà été observé, le mettra dans le cas de rompre et de quitter l'Angre.

Quant aux conditions de paix qui concernent le Roi personnellement, elles sont consignées dans la réponse remise à M. Fitz Herald le 6 de ce mois et dont la copie est ci-jointe.

Le s^r^ Gérard de Rayneval y verra que les deux Cours sont à peu près d'accord sur l'article de la pêche de Terre-Neuve, et qu'il ne s'agit que de bien constater l'exclusive. On suppose que le ministère britannique ne fera aucune difficulté d'accorder le cap Raye pour limite de la pêche française.

L'article du Sénégal demande des élucidations par raport aux limites respectives et aux comptoirs françois situés entre le Cap Verd et la rivière de Gambie. Le s^r^ de Rayneval n'aura rien à négocier sur ces objets; il se bornera à soutenir notre propriété sur les comptoirs qui viennent d'être indiqués, à faire adopter pour règle, par rapport au Sénégal et à la Gambie, la possession respective et à convenir avec les ministres anglois de la forme dans laquelle les limites seront fixées.

Les arrangements relatifs à l'Inde demanderont une attention sérieuse de

1782. la part du s^r de Rayneval. Il fera valoir notre désistement du droit de fortifier Chandernagor et surtout de nos anciennes possessions sur les côtes d'Orixa, et il insistera fortement sur une indemnité convenable autour de Pondichéry. Il demandera les territoires que la France possédoit en 1754, ainsi qu'ils sont spécifiés dans la note ci-jointe, et il sollicitera une extension soit au nord soit au sud de Pondichéry. Enfin il demandera que l'arrondissement de cette place soit fixé à la valeur de dix millions de livres.

Il insistera de plus et sans se prêter à aucune modification sur l'indépendance la plus absolue et la sûreté la plus entière du commerce des sujets du Roy dans le Bengale, de même que dans toute la presqu'isle de l'Inde, qui devra se faire de la même manière et avec les mêmes privilèges que la compagnie française des Indes l'exploitoit avant sa dissolution.

Pour ce qui est des Indes occidentales, leur sort dépendra du succès qu'aura la négociation relative à l'Espagne; mais dans l'état actuel des choses le s^r de Rayneval se renfermera dans les dispositions contenües dans cet article dans la réponse au s^r Fitzherbert.

On ne prévoit pas que l'article concernant le traité de commerce signé à Utrecht en 1713, puisse donner lieu à des discussions. Il est possible cependant que les ministres anglois ne trouvent trop court le terme de deux années qui est énoncé.

Dans ce cas le s^r de Rayneval pourra en faire espérer trois; mais si on en demande davantage, il invitera les ministres anglois à charger de leur demande le s^r Fitzherbert.

Au reste, le s^r de Rayneval ne provoquera pas le ministère anglois sur les conditions de la paix qui concernent la France; mais s'il lui en parle, il ne refusera pas de les discuter. C'est dans cette vüe que les intentions du Roi viennent d'être expliquées. Sa Majesté s'en rapporte à cet égard à la prudence du s^r de Rayneval.

Comme il est possible que les ministres anglois, s'ils désirent fortement la paix, l'entretiennent des affaires de l'Amérique et de celles des Provinces-Unies, il annoncera qu'il n'a aucune autorisation pour les traiter. Cependant s'il est pressé d'articuler une opinion, il appuiera sur la justice de la restitution de toutes les conquêtes faites sur les Hollandais; et il tâchera d'engager le ministère britannique à renvoyer au traité définitif ou à des commissaires

les discussions des limites qui arrêtent la négociation entre les commissaires anglois et américains. Quant aux prétendus loyalistes, le s^r de Rayneval tâchera de faire sentir l'impossibilité de leur réintégration et les ressources qu'a la Grande-Bretagne pour les dédommager, et si cet article ne peut pas être arrangé présentement il sera utile d'en obtenir le renvoi au traité définitif. 1782.

Fait à Versailles, le 15 novembre 1782.

LOUIS.

Par le Roy : GRAVIER DE VERGENNES.

Angleterre, t. 538, n°s 153-382. (Original.)

Avec le nouveau séjour de Rayneval à Londres commençait un épisode émouvant. Les conséquences en seraient restées dans les fastes du siècle, si le siècle n'avait pas bientôt passé sous des données très différentes de celles qui y régnaient auparavant. La correspondance de l'émissaire qui détaille cet épisode à mesure des évènements, offre l'intérêt de péripéties qu'une imagination inventive aurait agencées pour les rendre saisissantes. Rayneval apportait à lord Grantham et à lord Shelburne, de même que la première fois, des lettres privées de M. de Vergennes qui l'accréditaient, et, dans les témoignages de considération, de confiance qu'elles exprimaient, « d'admiration » même pour lord Shelburne, il y avait plus que de la courtoisie de cabinet[1]. Ces lettres parlaient au reste comme ses instructions : « Sa Majesté, écri- « vait le ministre à lord Grantham, s'est déterminée à faire passer une « seconde fois en Angleterre M. de Rayneval pour concerter avec « V. Ex^ce les moyens les plus propres d'aviser à rendre effectives les « heureuses dispositions que le roi de la Grande-Bretagne partage avec « Elle pour faire cesser les calamités de la guerre. » Il le répétait à lord

[1] Voici le début et la fin de la lettre du Ministre : « Monsieur le Comte. — J'envie à M. de « Rayneval l'avantage qu'il va avoir de faire sa « cour à V. Ex^ce et de l'entretenir..... M. de « Rayneval connaît trop bien mes sentiments les « plus intimes pour que je ne m'en rapporte pas « à lui de développer à V. Ex^ce ceux qui lui ré- « pondent de toute mon admiration et du très « parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur « d'être, etc. » (Lettre du 15 novembre ; *Angleterre*, t. 538, n° 151-378 ; minute de M. de Vergennes.)

1782. Shelburne avec plus d'intimité, en disant que « M. de Rayneval lui rendrait compte du motif de sa mission, toute en rapport avec les vues que S. Ex^ce^ lui avait manifestées dans son premier voyage; que les difficultés restaient encore grandes, mais non insurmontables si S. Ex^ce^ voulait bien s'occuper à les aplanir, et que le roi avait une véritable confiance en elle comme dans le roi de la Grande-Bretagne pour contribuer à rendre à l'humanité une paix solide et durable[1]. » On était au soir du 21 novembre, le Parlement rentrait le 26 : grande urgence, conséquemment. Quelques instants après son arrivée, Rayneval entrait chez lord Shelburne et y restait en entretien jusqu'à une heure du matin. Le ministre lui avait aussitôt fait connaître que la cession de Gibraltar soulevait l'opposition la plus vive dans le cabinet et qu'elle y déterminerait certainement une scission. Après avoir entendu celui-ci repousser avec ténacité l'idée de cette cession, Rayneval avait cependant obtenu qu'il examinât les équivalents pouvant être demandés en échange; et comme la combinaison de trouver ces équivalents dans les Antilles, dût la France y concourir, sembla présenter une solution, lord Shelburne, vivement pressé, finit, c'est Rayneval qui parle, par « prendre sur lui de dire que le roi d'Angleterre transigerait sur Gibraltar si le roi d'Espagne offrait la restitution de ce qu'il venait de conquérir durant la guerre et y ajoutait soit Porto-Rico, soit la Guadeloupe avec la Dominique, soit la Martinique avec Sainte-Lucie ». Le lendemain matin, une lettre de George III approuvait le langage du ministre; immédiatement Rayneval adressait des

[1] *Angleterre*, t. 538, n° 150-376 et 151-378. — La lettre destinée à lord Grantham, quoique privée, gardait forcément un certain caractère officiel, s'adressant au chef du *Foreign office*. Aussi M. de Vergennes y ajoutait-il : « Votre Excellence désire la paix; le vo'u « n'en est pas moins sincère de ce coté ci; « mais pour qu'il ait tout son effet il faut que « tous les interressés s'y réunissent; c'est pour « trouvér les moiens d'opérér cette grande « o'uvre que M. de Rayneval vous demandera « lumières et conseil. Je prie Votre Excellence « de rendre justice à la pureté des motifs qui « déterminent cette mission; elle vous prouve, « Monsieur le Comte, la confiance que nous « avons dans votre caractère loyal et vertueux. « Personne n'est plus pénétré que moi de la « justice qui lui est due..... »

instances à Versailles pour que le conseil du roi délibérât sur ces trois alternatives et que sans délai on le fixât à leur sujet. 1782.

L'atmosphère politique, à Londres, était bien en effet, disait Rayneval, tout autre qu'au moment des entrevues précédentes. Au lieu du calme d'alors, une vive animation dans les esprits; au lieu de l'unité de vues dans le cabinet, la divergence la plus marquée. Le parti des marins ouvertement déclaré pour la guerre, lord Shelburne inévitablement contraint de présenter la paix en ouvrant le Parlement ou de perdre le pouvoir sous le vote d'une motion populaire qui appellerait le renouvellement de cette guerre, dont, il y avait deux mois, tout le monde voulait sortir; la pensée, dans l'espoir de circonstances meilleures, de proroger la rentrée de huit jours faisant question dans le ministère jusqu'à le menacer de dissolution, inquiétant le public au point d'obliger le ministre à mettre dans le secret le lord-maire et la cité de Londres pour rassurer l'opinion, et, si l'on parvenait à calmer des dissidences avivées à ce point, la nécessité, dans tous les cas, de se déterminer en une semaine, voilà ce qui existait à cette heure. Les combinaisons pour la paix furent alors imaginées et pesées entre les deux chefs du cabinet et Rayneval. Afin qu'à Versailles on pût toucher du doigt l'état des choses et l'urgence d'une décision, celui-ci multiplie les rapports et les lettres particulières. Il a écrit le 21, il récrit le 22; il joint même à son second pli un mémorandum informe qu'au courant de l'entretien lord Shelburne a tracé lui-même. Le 23, après le conseil de cabinet où la prorogation vient d'être résolue, il expédie un nouvel exposé détaillé et une lettre personnelle qui reviennent sur les entretiens, dépeignent comme révoltant les Anglais la pensée de céder Gibraltar après l'avoir, il semble, reconquis : de plus grands sacrifices, si l'Espagne en exige, mais pas celui-là. Il reproduit les paroles de lord Shelburne, encore plus affirmatif que précédemment, et ses réponses à lui; itérativement il explique la situation, montre les dangers du renversement qui la menace; il a peur que l'on ne comprenne pas assez la nécessité de se hâter, il

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. faudrait l'entendre en personne; aussi a-t-il demandé à lord Shelburne de le laisser partir ne fût-ce que pour un seul jour[1].

Le premier pli n'était parvenu à Versailles que dans la matinée du 24, et Rayneval avait eu des pressentiments justes : on pensait pouvoir de nouveau discuter. Il lui fut répondu le 25 qu'on ne se sentait pas autorisé à parler pour l'Espagne, dont on ne connaissait jusque-là que la prétention d'imposer ses ambitions coûte que coûte; qu'il était donc impossible d'annoncer à Londres une solution avant le 26; qu'une longue conférence immédiate avec Aranda avait bien eu pour résultat, à la fin, de faire retirer par celui-ci presque tout, Gibraltar excepté, mais qu'au moins fallait-il savoir du gouvernement de Charles III lui-même comment nous serions indemnisés des sacrifices auxquels nous consentirions dans les Antilles pour le rapprocher de l'Angleterre. Et quoique le ministère du roi ne fût pas sans avoir une opposition, sans même encourir des critiques fort aiguës, quoiqu'il eût bien aussi le sentiment de la responsabilité morale qui incombait au gouvernement « vis-à-vis de l'opinion et du jugement publics », il avait de son rôle une idée qui n'en laissait concevoir qu'une assez faible de l'opposition d'un parlement pour rester persuadé qu'il appartenait au ministère anglais de contenir les dissidents et de calmer l'ardeur des marins anglais, tout autant qu'à Versailles on savait ne pas tenir compte de l'opinion non moins excitée des militaires de France. D'ailleurs, on assurait que le roi ne reculerait point devant les sacrifices lorsque la paix ne dépendrait plus que de sa décision; on attendait tout, par conséquent, des réflexions du ministère de Londres, et l'on croyait pouvoir dire finalement que celui-ci avait « plus à gagner que nous à prolonger la négociation[2] ».

[1] *Angleterre*, t. 539, nos 1, 3, 10, 19. — Nous réunirons à l'annexe du présent chapitre tout ce qui est essentiel dans la correspondance à laquelle a donné lieu cette seconde mission de Rayneval. Comme on va le voir, elle eut deux phases : celle des 21-23 novembre, celle du 4 décembre et des jours suivants.

[2] Retenons de cette dépêche, à l'honneur de M. de Vergennes, les passages que voici : « ..... Au reste, je dois vous dire, Monsieur,

Mais tout cela, très développé en raison peut-être de dispositions personnelles au roi, relevé en tout cas par les fermes considérations habituelles à M. de Vergennes, fut rendu forcément inutile à peine écrit. Le lendemain au soir arrivèrent les plis de Rayneval du 23 : on ne pouvait plus regarder de la même manière. Sans délai, le ministre envoya ces nouveaux plis au monarque, prévint Montmorin de ce qu'ils renfermaient, et en indiquant au roi que « peut-être se trouvait-on en face d'une résolution hardie », il lui demanda quel langage il 1782.

« pour votre tranquillité et votre satisfaction « que le Roi a approuvé que vous ayez reçu et « vous soyez chargé de lui transmettre l'ouver- « ture que le lord Shelburne vous a faite, quoi- « qu'elle soit effrayante. Comment ce ministre « veut-il que nous concilions la modération dont « il s'est paré jusqu'à ce moment, avec l'excès « de ses demandes? La restitution de toutes les « conquêtes de l'Espagne ne lui semble pas suf- « fisante pour compenser la cession du rocher « stérile et très onéreux pour l'Angre de Gibral- « tar, il faut de plus ou Porto-Rico ou d'autres « isles d'un produit considérable. Je n'ai pas de « peine à croire, Monsieur, qu'un pareil marché « ne seroit pas censuré en Angleterre, mais il le « seroit très certainement en France et en Es- « pagne, et quoique ces nations n'ayent pas « comme en Angleterre une influence dans les « opérations du gouvernement, les ministres n'en « sont pas moins tenus à considérer et à priser « l'opinion et le jugement publics. L'indemnité « que l'Angleterre nous indique à prendre sur la « partie espagnole de Saint-Domingue, en sup- « posant que l'Espagne veuille s'y prêter, pour- « roit commencer à être de quelqu'avantage vers « le milieu du siècle prochain, puisque ce pays « ne rendra qu'en raison de ce qu'il sera vivifié « par des dépenses immenses. En attendant, la « France souffrira une perte réelle, mais cette « considération, quoique très sensible, n'empê- « chera pas le Roi de contribuer dans une pro- « portion raisonnable au rétablissement de la « paix. Je puis vous confier, Monsieur, et Sa M^té « vous permet de le confier au lord Shelburne « et au lord Grantham que lorsque la paix ne « tiendra plus qu'à l'adoption d'une des deux « alternatives qui la concernent, elle saura faire « un sacrifice digne de sa magnanimité. Le Roi « laisse à votre sagesse de ne faire usage de cette « confidence, qu'autant que vous croirez qu'elle « peut tourner à bien.

« J'aurois désiré, Monsieur, pouvoir rendre « ma réponse et plus promte et plus décisive; « le temps phisique et l'état des choses ne l'ont « absolument pas permis. Si le Ministère Bri- « tannique, comme je me le persuade, veut « sérieusement la paix, il lui sera facile de mo- « dérer l'effervescence des motions qu'on pour- « roit faire en parlement pour empêcher la « cession de Gibraltar à des conditions raison- « nables. L'influence ministérielle sur ce corps « représentant est connue. Un ministère qui ne « l'auroit pas ne pourroit se soutenir..... Le « cri des marins anglais ne doit pas avoir plus « de poids à Londres que celui de nos militaires « pour la continuation de la guerre. C'est dans « les calamités de ce fléau qu'ils trouvent des « sources d'avancement et quelquefois de ri- « chesses; mais ces considérations n'en imposent « pas à une administration sage et éclairée, qui « n'a pour principe et pour fin que le bonheur « public.....» (*Angleterre*, t. 539, n° 15.)

1782. fallait tenir au comte d'Aranda, appelé à Versailles pour le jour d'après [1]. Ce jour-là, à 8 heures du matin, l'ambassadeur d'Espagne non encore arrivé chez M. de Vergennes, Rayneval y entra; il avait retraversé la Manche en toute hâte, comme le laissait entrevoir son dernier pli. Le ministre le conduisit immédiatement au roi, et deux heures après le sacrifice était décidé : pour procurer Gibraltar au Roi Catholique, Louis XVI donnerait à l'Angleterre la Dominique et la Guadeloupe, sans même savoir si, en raison de cet abandon, il obtiendrait une indemnité de l'Espagne. Restait à faire parler Aranda; M. de Vergennes et Rayneval furent sept heures à lui dépeindre les nécessités présentes et à les raisonner devant lui. Avec la plus apparente et la plus croyable perplexité, tantôt se retranchant derrière la rigueur de ses instructions, tantôt paraissant céder, il put enfin mettre M. de Vergennes à même d'écrire sous sa dictée les articles que Rayneval emporterait à Londres; c'étaient à peu près les desiderata précédents de la cour d'Espagne, mais celle-ci rendait Minorque à l'Angleterre. Rayneval était donc à même de repasser la mer en emportant l'offre de cette île, ainsi que de la Dominique et de la Guadeloupe, en échange de Gibraltar.

Nos affaires à nous n'avaient pas demandé de si laborieuses négociations. Il n'y avait guère de débat que sur les limites de nos possessions dans l'Inde. Nous aurions voulu retrouver les limites de 1754, dont le territoire productif eût payé les frais d'établissements qui pourraient devenir fructueux. Lors des premiers pourparlers, ces

[1] M. de Vergennes avait écrit au roi : « Sire, « — J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté « une nouvelle expédition de M. de Rayneval. « Elle demande, Sire, beaucoup de méditation, « et peut-être une résolution hardie. A tout « évènement, j'en préviens M. de Montmorin « par le courrier que M. le comte d'Aranda ex- « pédie cette nuit à sa cour, et je prie cet am- « bassadeur de se rendre ici jeudi matin pour « conférer avec moi. J'espère que dans l'inter- « valle Votre Majesté voudra bien me donner « ses ordres et me prescrire le langage que « j'aurai à tenir. — Je suis avec le plus profond « respect, Sire, de Votre Majesté, le très « humble, très obéissant et très fidèle serviteur « et sujet. — De Vergennes. — Versailles, le 26 novembre 1782. » (*Archives nationales*, « K 164, n° 3; année 1782, n° 4; original.)

prétentions modestes semblaient admises. Toutefois, lord Shelburne 1782.
s'était dit également contraint à reprendre sur cet autre point ses concessions premières. Ici encore M. de Vergennes amena Louis XVI à céder. Le roi donna à ce sujet des instructions verbales à Rayneval, et le lendemain celui-ci se dirigea de nouveau sur Calais, à bon droit convaincu, et on l'était à Versailles autant que lui, qu'en ouvrant les mains à Londres il mettrait dans celles de lord Shelburne et de lord Grantham les préliminaires de la paix. Il était arrivé à Versailles, en effet, ayant des deux ministres anglais les lettres les mieux faites pour légitimer cet espoir : deux lettres de lord Shelburne et une de lord Grantham pour M. de Vergennes, qui dévoileraient en eux des politiques bien fourbes si leur langage n'avait pas été sincère. Ils répondaient, dans des termes empreints du plus évident désir d'établir l'accord, aux plis que Rayneval leur avait remis il y avait huit jours; ils exprimaient la persuasion d'avoir certainement posé les bases de cet accord avec Rayneval, prisé par eux de la manière la moins équivoque, et, au moment du départ de ce dernier, lord Shelburne l'avait rendu porteur d'une seconde lettre encore plus affirmative, insistant pour qu'il revînt avant la rentrée du parlement avec la décision attendue. On se croyait ainsi certain de la paix; la mission de Rayneval revêtait maintenant le caractère d'une légation; il aurait des protocoles à écrire, à échanger : on lui attachait donc un secrétaire. C'était le fils aîné lui-même du ministre, à qui son père souhaitait d'ouvrir ainsi la carrière publique; dans deux lettres personnelles à chacun des deux ministres anglais, M. de Vergennes leur présentait de la même manière à tous les deux ce secrétaire de choix.

Par ces deux derniers plis, au reste, le ministre du roi prenait en quelque sorte acte des choses. Pour l'histoire de ce moment, cette double correspondance privée entre Londres et Versailles a la valeur de pièces diplomatiques, nulle instruction écrite n'ayant été remise à notre envoyé. Lord Grantham, essentiellement prudent la plume à la main, restait réservé; mais lord Shelburne, dans le second de ses

1782. billets surtout, s'était exprimé de manière à confirmer toutes les espérances [1] :

Monsieur le Comte,

Depuis que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence ce matin, M. de Rayneval a conçû l'idée, que son zèle a dictée, de partir lui-même incessamment pour Versailles. La proposition étoit trop d'accord avec mes propres sentimens pour que je ne m'y prétasse instamment, quoique je dois craindre pour sa santé dans l'entreprise d'un voyage si rapide. Je suis toujours assuré qu'on ne pût s'aviser d'un meilleur moyen d'applanir toutes les difficultés qui restent. Votre Excellence me permettra d'ajouter que rien ne nous fera mieux augurer d'une fin heureuse que de le revoir ici. Je mets trop de confiance dans les dispositions de Sa Majesté Très Chrétienne et de Votre Excellence pour ne pas me persuader qu'il sera chargé avec les explications qu'il faudroit pour rétablir la paix sur une base honorable et solide. M. de Rayneval est en état d'expliquer à Votre Excellence comme il est non seulement important mais indispensable, après la démarche que nous venons de prendre, d'être décidés et de pouvoir communiquer notre décision à la rentrée du parlement.

J'ai l'honneur d'être avec la plus parfaite considération, Monsieur le Comte, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

SHELBURNE.

Londres, ce 23me Nobre 1782.

Angleterre, t. 539, n° 9.

En raison de ce langage, M. de Vergennes avait remis le pli sui-

[1] On trouvera le premier des deux billets de lord Shelburne, à sa date, à l'annexe du présent chapitre. Lord Grantham, quoique plus bref et plus vague, indiquait suffisamment, dans les lignes qui suivent, ce qu'il sous-entendait : « Whitehall, 23 de novembre 1782. — Monsieur le Comte, — La résolution que M. de « Rayneval a prise de retourner lui-même à « Paris est vraiment digne du zèle avec lequel il « suit l'éclaircissement des grands objets qui « nous intéressent tous. — Je suis persuadé que « V. Exc. approuvera sa démarche... Je veux « bien me flatter que nous le reverrons ici, et « je compte les moments jusqu'à ce que je « puisse me livrer à la satisfaction de voir ap- « planir toutes les difficultés qui pourroient re- « tarder la confection d'une pacification..... — GRANTHAM. » (*Angleterre*, t. 539, n° 8.)

vant à Rayneval pour lord Grantham, les communications prenant avec celui-ci leur portée officielle : 1782.

Versailles, le 28 9bre 1782.

Monsieur le Comte,

La promtitude avec laquelle nous renvoions M. de Rayneval en Angrẽ prouve l'intérest sinsère que nous prenons à l'acomplissement du grand o'uvre qui occupe avec tant de raison nos deux cours. M. de Rayneval est arrivé ce matin, il repart cette nuit, je souhaite que ce soit sous d'heureux auspices et que ce qu'il est chargé de présentér à V. Ex^{ce} lui paroisse nous faire arriver à ce terme heureux qui fait l'objet de nos vo'ux communs. J'espère avec confiance que la sagesse de V. Ex^{ce} y trouvera des moiens suffisans pour acheminér le grand ouvrage de la pacification. Je ne veux pas abusér du tems prêtieux de V. Ex^{ce} par des détails auxquels M. de Rayneval supléera; V. Ex^{ce} peut prendre une confiance d'autant plus entière dans ce qu'il lui exposera, que ce qu'il lui dira touchant nos intérests directs est l'expression des intentions du Roi, que Sa M^{té} a daigné lui manifestér à lui-même; quant aux intérests de l'Espagne, c'est de M. le Cte d'Aranda qu'il a reçû sous la dictée les nouvelles propositions qu'il aura l'honneur de présenter à V. Ex^{ce}.

Je la prie de me permettre de lui recommander de nouveau les affaires des États-Généraux et des États-Unis de l'Amérique. Elles doivent marcher d'un pas égal avec celles des deux Couronnes.

J'adjoins à M. de Rayneval pour l'aidér dans son travail un être qui m'est infiniment cher et qu'à ce titre je prens la liberté de présentér et de recommandér à V. Ex^{ce}. C'est mon fils aîné, dont je desire de faire un sujet utile. J'en ai l'espérance, mais je ne m'y livrerai avec confiance qu'autant qu'il se rendra digne par sa conduite de l'estime et du suffrage de V. Ex^{ce}. Le sujet est honnête et de la plus grande discrétion. . . . . .

Angleterre, t. 539, n° 21. (Minute.)

À lord Shelburne, toutefois, le ministre écrivait dans ces termes :

Versailles le 28 novembre 1782.

Monsieur le Comte,

M. de Rayneval est arrivé ce matin après une traversée bien contrariée. Il

1782. m'a remis la lettre dont V. Exc^ce m'a honoré le 23 de ce mois. Il repart cette nuit et lui porte des propositions de la cour d'Esp^e plus modifiées. Si V. Ex^ce veut bien les pesér dans sa sagesse, je me flatte qu'elle y trouvera des bazes suffisantes pour la consommation du grand o'uvre qu'elle s'est proposé et auquel je désire de coopérer. Je ne puis me persuadér qune nation aussi éclairée que la nation angloise puisse se refusér à partagér le vo'u de l'humanité désolée par la continuation de la guerre. Les intentions du Roi mon maitre pour en faire finir les calamités sont à découvert; V. Ex^ce verra avec quelle facilité et quelle magnanimité S. M. concourt à coupér le no'ud gordien de la difficulté sans aucune sureté effective pour son indemnité. V. Ex^ce a bien voulu me marquer assés de confiance pour me faire dire qu'elle ne craignoit pas de se mettre dans mes mains; je puis dire à mon tour que je suis dans les siennes, mais je n'en suis pas inquiet. Je compte sur sa loyauté. Eh! que n'hazarderois-je pas pour être utile au genre humain?

Le sacrifice exprimé de la part du Roi dans les propositions de l'Espagne n'est pas la seule facilité à laquelle S. M. se porte pour accélerér le retablissement de la paix. Je m'en remets à ce que M. de Rayneval dira plus particulierement à V. Ex^ce et à M. le Cte de Grantham. Les ordres dont il est porteur ne sont point écrits, il les a reçûs directement de la bouche du Roi.

J'adjoins à M. de Rayneval, etc. . . .

Angleterre, t. 539, n° 22. (Minute.)

Lorsque, le 1er décembre au soir, Rayneval rentra à Londres, les ministres semblaient confiants dans le résultat espéré. Lord Shelburne, en communiquant au roi la lettre de M. de Vergennes, avait eu ce sentiment, puisque George III, qui ne pardonnait guère au conseiller de Louis XVI la participation de la France à la résistance des Colonies, crut devoir répondre que « c'était encore des paroles françaises, mais qu'il augurait plus favorablement de la venue du jeune fils de ce ministre ». Au sein du cabinet, toutefois, la cession de Gibraltar n'était plus aussi admise qu'elle l'avait paru à son chef la semaine précédente. Chaque journée qui s'écoulait augmentait l'opposition du public à cette cession, et par suite l'animation des esprits dans le ministère. Le 3 décembre eut lieu la réunion critique. Rayneval, la

veille, avait entretenu lord Grantham des quelques difficultés qui faisaient encore doute relativement à la France, puis, à titre privé, de la note dictée pour l'Espagne par le comte d'Aranda. On préparait le discours royal pour la rentrée du Parlement. Le cabinet s'assembla à 11 heures du matin; aussitôt les débats surgirent, et ils ne s'achevèrent que la onzième heure après. Débats plus que passionnés, dans ce ministère formé quatre mois auparavant dans l'illusion d'une unité de but complète. L'inévitable séparation de plusieurs membres pouvait déjà être augurée, on l'a vu antérieurement, quand, après une suspension de la séance, le courrier d'Oswald apporta l'annonce des préliminaires américains. Dès ce moment, la paix elle-même se trouva remise en question. Du changement de situation que nous créait la signature des États-Unis et de la mésintelligence entre eux et nous qu'elle donnait désormais à supposer, le parti de la guerre avait reçu une impulsion redoutable. 1782.

Est-ce à dire que le premier ministre de George III avait su favoriser le soulèvement de l'opinion pour se faire retenir de céder Gibraltar, pour restreindre les concessions, agir sur le moral de Rayneval et l'amener à démontrer d'autant mieux à sa Cour la nécessité de plier? Vanterait-on avec quelque fondement, en lord Shelburne, le politique habile à côtoyer la duplicité sous l'apparence de la droiture, jouant le cabinet de Versailles et son envoyé, lequel aurait été sa dupe par médiocrité politique ou par imprévoyance? Il n'existe pas de documents pour étayer une interprétation pareille. Jay et John Adams ont peut-être pensé qu'elle serait celle de l'histoire parce qu'ils se conduisirent comme il le fallait pour qu'elle le devînt; mais des preuves dont l'histoire dispose découle une impression différente. « Il est étonnant, « écrit Rayneval le lendemain de cette réunion orageuse, combien les « esprits sont montés pour la guerre et combien on se flatte en la conti- « nuant d'avoir les avantages les plus énormes du côté de l'Espagne; « ce sentiment est augmenté par les rapports fâcheux que l'on reçoit « de Madrid, par l'idée que jamais nos flottes combinées n'auront de

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. « succès. » On croit être sûr de l'assentiment de toute la nation, ajoutait-il, surtout en lui faisant voir que l'on s'est refusé au sacrifice de Gibraltar et de la coupe du bois de campêche. Toutefois, le cabinet entier était engagé dans les négociations avec nous, et plus que la plupart de ses membres George III lui-même, qui l'était particulièrement avec lord Shelburne et lord Grantham; quand la question de décider si l'on traiterait ou non sur le principe de la cession de Gibraltar fut définitivement posée pour que le discours du roi prévît la paix générale ou la résolution de reprendre la guerre, la cession prévalut. L'influence du roi avait été visiblement nécessaire; seulement, elle s'était exercée à la condition que l'on exigerait encore d'autres équivalents en échange, et des équivalents de plus d'importance que ceux sur lesquels les deux ministres avaient fait porter les pourparlers. Outre la Guadeloupe, on voulut ou la Trinité ou Sainte-Lucie, sans compter des arrangements favorables quant aux Bahama et au Honduras. « Je crois être certain, mande Rayneval, que milord Shel-« burne a fait les plus grands efforts pour soutenir le système paci-« fique et que s'il avait faibli le parti de la guerre aurait prévalu; « mais il est naturel de concevoir que le premier ministre ne saurait « se soutenir et se justifier qu'en présentant à la nation anglaise des « avantages réels pour le sacrifice de Gibraltar, contre lequel il y aura « un cri universel[1]. » Le plénipotentiaire rentrait chez lui, à 2 heures après minuit, exténué, pour retracer ces péripéties; il en avait traversé les émotions depuis le matin et il venait de soutenir à la suite, contre lord Shelburne, la discussion la plus pénible afin de ne pas avoir à annoncer une rupture définitive à sa cour.

Les acteurs anglais de ces conjonctures paraissent n'avoir pas tenu à ce qu'il en restât d'autre relation que celle des procès-verbaux du cabinet[2]. C'est la seule qui existe. Elles dictaient au contraire des rap-

[1] Rapport de Rayneval (*Angleterre*, t. 539, n° 46), reproduit à l'annexe ci-après.

[2] Le peu que lord Fitzmaurice a relaté de ces circonstances donne à penser qu'il n'existe point de notes de lord Shelburne sur cette partie, capitale pourtant, de son ministère.

ports réitérés à Rayneval, qu'elles attristaient et troublaient. Il avait 1782.
eu la précieuse constance de ne pas laisser les négociations s'interrompre : cette vertu de diplomate les remit heureusement sur pied, malgré les circonstances qui menaçaient de les clore. Ces négociations auraient inévitablement cessé si la pensée lui était venue que lord Shelburne l'abusait; mais il n'eut que la pensée opposée, et c'est celle qui paraît positive. D'autre part, en revanche, sa correspondance atteste pertinemment que la signature des préliminaires par les Américains enleva à la France le poids qu'à cette heure il lui aurait fallu. Après avoir exposé officiellement ce qui s'est passé et indiqué le terrain de discussion qu'il a du moins éventuellement reconstitué, il écrit particulièrement à M. de Vergennes : aux témoignages déjà portés par lui en faveur de lord Shelburne, il ajoute le témoignage suivant et un aussi sur lord Grantham[1]. L'un de ses deux plis avait trait au vicomte de Vergennes; il y parlait de lord Shelburne à propos de la besogne excessive dont ils se trouvaient inopinément chargés, lui et le vicomte, duquel il se plaisait d'ailleurs à dire combien sa présence à Londres était bien vue. « Sa venue », disait-il :

Sa venüe a véritablement fait plaisir aux deux ministres à qui vous l'avez recommandé; ils l'ont regardé comme un nouveau gage de vos dispositions pacifiques. M^d^ Grantham vous répondra peut-être aujourd'huy; mais M^d^ Shelburne m'a chargé de l'excuser, il est véritablement accablé; les mouvements qu'il se donne pour faire accepter la paix sont incroyables : il porte un fardeau bien lourd. Nous allons demain voir la rentrée du parlement; c'est M^d^ Grantham qui nous y conduira et nous placera.

Je réclame vos bontés, Monseigneur, pour ma besogne; ma situation est véritablement aussi pénible qu'elle est délicate : cependant j'en vois une qui l'est davantage, c'est celle de M^d^ Shelburne.

Angleterre, t. 539, n° 47.

[1] Lord Fitzmaurice dit inexactement que Rayneval et son secrétaire furent les « hôtes » de lord Shelburne; le contraire résulte des relations émanées de Rayneval; c'est à Bowood seulement que l'envoyé de Versailles habita sous le toit du ministre.

1782. L'autre pli, qui était un complément ajouté à titre privé à la dépêche principale, donnait en outre les informations que voici :

Il s'est certainement passé des choses très extraordinaires dans le conseil d'hier : Md Shelburne étoit épuisé, et Md Grantham est rentré malade chez lui. Le duc de Richemond est décidément contre la paix, ainsi que le lord Keppel et quelques autres membres du conseil. Les ministres qui sont pour la paix ont donc été obligés de monter à l'assaut, et ils ont emporté la place; mais vous concevez, Monseigneur, qu'ils ne peuvent justifier leurs principes et leur fermeté qu'en montrant des avantages à la nation : c'est là la véritable cause de la malheureuse extension d'équivalent que l'on demande pour Gibraltar. Comme il y a encore un conseil aujourd'huy, Md Shelburne a passé une partie de sa matinée à en voir plusieurs membres sur lesquels il compte; il m'a dit être très satisfait de la conduite vigoureuse de M. Pitt, et il m'a assûré que lorsqu'il sera satisfait des conditions de la paix, il proposera plutôt un changement total dans le Conseil que de céder sur aucun objet; enfin ce ministre, échauffé par mes exhortations concernant les équivalents, m'a dit avec beaucoup de chaleur : « Mandez à M. le Cte de Vergennes que je ferai « tout ce qui sera en mon pouvoir pour faciliter les choses, mais que je le « prie instamment d'en faire autant de son côté : cette déclaration vaut mieux « que tous les détails dans lesquels je pourrois entrer : je suis fâché que « Md Grantham ne soit pas témoin de cette déclaration pour la partager. »

Angleterre, t. 539, n° 48.

Trois semaines plus tard, le 25, les choses ayant été reprises sur d'autres bases et étant près d'aboutir, lord Shelburne est froissé par l'insistance vétilleuse de l'Espagne; il impute à cette puissance les périls qu'a courus et que pourrait encore courir la paix, et il confie à Rayneval, sur la réunion du Conseil du 3 décembre, des explications que celui-ci s'empresse de transmettre à Versailles. Le plénipotentiaire relate là, d'après l'aveu même un peu embarrassé du ministre anglais, l'effet produit sur les résolutions du cabinet par la signature des Américains; il n'en prend pas moins encore occasion de parler de

lord Shelburne dans les termes suivants, que les historiens de l'Angleterre feront bien de recueillir. « J'ai cherché », écrit-il : 1782.

J'ai cherché à justifier l'Espagne pour le fond, en l'abandonnant pour sa forme de procéder; mais je n'ai rien gagné, et Md Shelburne, pour me faire voir avec quelle facilité la conduite de cette puissance pourroit encore causer une révolution, m'a confié, sous le sceau du secret et pour vous seul, Monseigneur, l'assaut qu'il a essuyé dans le long conseil où l'on a demandé Sainte-Lucie. Cinq membres vouloient absolument profiter de la signature du traité avec les Américains pour rompre tout à fait la négociation avec nous, et que ce n'a été que par des efforts incroyables, et par la prépondérance que lui donne sa place, qu'il a ramené tout le monde à son avis; que dans ce moment les mêmes membres sont encore pour la guerre, et que le surplus du conseil, composé de onze personnes, seroit facile à entraîner dans le même parti. Cette confidence m'a donné lieu de parler de la marche précipitée que l'on a suivie avec les Américains, et je ne vous cache pas, Monseigneur, que mon langage tenoit un peu du reproche. Md Shelburne m'a observé que c'étoit une chose bien délicate tant par rapport au Conseil que par rapport aux commissaires américains, que de me faire une réponse; il m'a cependant dit que l'on désiroit de ce côté-ci de finir avec les Américains avant la rentrée du Parlement, comme on désiroit de finir avec nous, parce que l'on vouloit prévenir les questions et l'intervention parlementaires; qu'au surplus lui Md Shelburne avoit ignoré, jusqu'au rapport fait au Conseil, que les choses fussent aussi avancées et qu'on eût donné tant de facilités aux Américains, et qu'il les désaprouvoit intérieurement. J'ai voulu saisir cette occasion pour faire quelques remarques sur les embarras que donneroit à l'Espagne l'article qui accorde aux Américains la navigation du Mississipi; mais Md Shelburne m'a répondu avec vivacité, que cela lui étoit indifférent, que peu lui importoit tout ce qui pourroit concerner l'Espagne; que cette puissance ne méritoit des égards que parce qu'elle est l'alliée de Sa Mté, mais qu'il ne feroit aucune démarche en sa faveur. J'aurois vainement tenté d'insister sur mon objet : j'attendrai un moment plus calme pour le reprendre.

Md Shelburne vous prie avec insistance, Monseigneur, de lui garder le secret sur les faits qu'il m'a confiés, parce qu'il veut éviter les tracasseries, et il m'a dit sans détour, que s'il en transpiroit quelque chose, je perdrois

1782. sa confiance : vous jugez bien que je me suis empressé de le rassûrer. Ce ministre n'ignore pas tous les soupçons que l'on a eus en France et que l'on a probablement encore sur sa probité, et il en est d'autant plus affecté qu'il ne croit pas les avoir mérités. J'ose être de son avis, Monseigneur, et si je l'exprime, c'est que voyant les choses de près, et ayant une pratique journalière de Md Shelburne, je me crois en mesure de le connoître jusqu'à un certain point. Si je ne me trompe, ce ministre a l'âme élevée et le caractère fier et tranchant, avec les manières les plus engageantes; il voit les choses en grand et déteste les minuties; il n'est pas obstiné dans la discussion; mais il faut le convaincre, et le sentiment opère plus sur son âme que les raisonnements : j'ai plus d'une preuve de cette dernière vérité. J'ajouterai que Md Shelburne a pour amis, qu'il a autour de lui, des hommes dont le choix lui fait honneur; pas un intriguant, pas un homme équivoque : un personnage de cette tournure n'est communément ni faux, ni captieux, et je crois pouvoir dire que Md Shelburne n'est ni l'un ni l'autre, quoi qu'en disent certains personnages qui croient le connoître et qui ne le connoissent point. Vous me demanderez peut-être, Monseigneur, comment il est possible de combiner avec ce que je viens de dire la conduite de Md Shelburne relativement aux équivalents? Je vous ai donné plus haut et dans plusieurs de mes dépêches la clef de cette conduite. Celle des plénipotentiaires américains y a contribüé essentiellement, et Md Grantham comme Md Shelburne en ont prévû les effets. La malheureuse nouvelle de la signature qu'ils ont faite, à votre insçu, a donné lieu à l'extension des équivalents demandés pour Gibraltar; si Md Shelburne eût refusé de les demander, le conseil, selon toute apparence, auroit décidé la rupture des négociations.

Angleterre, t. 539, n° 112.

Voilà donc ce qu'avait produit la signature subreptice des Américains. Elle sauvait Gibraltar à l'Angleterre en mettant celle-ci à même d'en élever le prix et en nous désarmant pour le débattre. Ce n'est pas là une opinion française, par conséquent prévenue; c'est l'opinion naturelle; les Anglais l'ont encore aujourd'hui[1]. Jay et John Adams

[1] L'auteur de la *Vie de lord Shelburne* pousse cette opinion jusqu'à supposer, semble-t-il, que M. de Vergennes en fut réduit à ne plus résister à l'Angleterre et qu'il n'avait pas su, antérieu-

faisaient inconsciemment cadeau de Gibraltar à l'ennemi de leur pays, au moment même où ce pays se déclarait plus que jamais attaché à la France, et ils nous empêchaient d'acquitter la dette contractée envers l'Espagne. Cette dette venait cependant, à la fin, de singulièrement servir aux États-Unis. Au langage de lord Shelburne en recevant Rayneval, le 4 décembre, il fut sensible que le chef du cabinet aurait laissé tomber les négociations, plutôt que de ne pas nous forcer à admettre un moyen à sa portée de ne point céder le rocher devenu une sorte de symbole du patriotisme anglais, outre que c'était pour la Grande-Bretagne la clef des deux mers. Aussi ce ministre avait-il immédiatement demandé puis exigé Porto-Rico, indépendamment du reste. Le Parlement s'ouvrait le lendemain; lord Shelburne savait bien que nous ne prendrions pas sur nous de disposer au nom de l'Espagne de cette riche colonie, et il avait dû supposer qu'à Madrid on se défendrait beaucoup d'y consentir. Rayneval ayant résisté avec insistance, le lord s'était cependant rabattu à vouloir que le roi ajoutât du moins Sainte-Lucie à la Guadeloupe et à la Dominique. Comme Rayneval avait alors refusé de transmettre cette proposition à sa Cour, le ministre avait répliqué que dans ce cas « la paix devenait impossible » à moins d'autres combinaisons qu'il indiquait, et toutes nécessitant de recourir à Madrid. C'est seulement en acceptant, en dernier lieu, de saisir Versailles de ces propositions nouvelles, que Rayneval avait pu maintenir les pourparlers. Il y avait eu un moment où ils semblaient rompus. Pour en mieux assurer la continuation, il avait couché sur le papier les dernières ouvertures de lord Shelburne, les réponses qu'il y avait faites, envoyé le tout à celui-ci en vue de bien fixer les données; sur quoi le sous-secrétaire d'État du ministre était venu les préciser avec lui. Un autre entretien s'en était suivi avec les lords Shelburne et Grantham, un nouveau débat au

1782.

rement, modérer les exigences de nos alliés : « Vergennes, écrit-il, acceptant l'inévitable, « maintenant qu'il se trouvait abandonné par « ses alliés d'Amérique, concourut à faire dé- « sister l'Espagne et la Hollande de leurs dé- « raisonnables prétentions. » (T. III, p. 316.)

1782. Conseil, et à la sortie de ce conseil, Rayneval, appelé une troisième fois par lord Shelburne, avait appris du premier ministre que la même opposition persistait contre la cession de Gibraltar, qu'il succomberait infailliblement, lui, et avec lui la paix, si les équivalents actuellement demandés n'étaient pas obtenus; qu'il fallait donc le mettre en mesure d'affirmer qu'ils le seraient. Le plénipotentiaire avait répondu qu'il n'avait pas pouvoir pour engager ainsi son souverain, et lord Shelburne s'était déclaré forcé de changer le langage pacifique du discours du roi en un langage de guerre. Il avait lu à Rayneval le paragraphe préparé dans le sens de la paix, et lui avait demandé si le roi pouvait sans se compromettre parler de cette manière. Le moment était solennel. S'inspirant de la même pensée de tenir la négociation ouverte qui lui avait réussi au premier moment, le plénipotentiaire s'était enhardi à répondre oui, en expliquant que, dans son opinion, il y avait espoir que tout fût agréé et en s'engageant à dire à sa Cour, quand il retracerait toutes ces péripéties, qu'il s'agissait d'un oui ou d'un non à quelques jours de date, de sorte qu'à Versailles on se déciderait bien en connaissance de cause.

Non seulement les notes qui se référaient à ce rapport étaient parties par le même courrier, mais une réponse de lord Grantham à la dernière lettre particulière de M. de Vergennes[1], ainsi que cet autre pli

[1] Lord Grantham écrivait là avec la retenue qui le caractérisait, mais qui, dans cette circonstance n'excluait pas une incontestable sincérité : « Whitehall ce 4 décembre 1782. — « Monsieur le Comte, — La lettre de Votre Ex« cellence, l'arrivée de votre fils, et le retour de « M. de Rayneval m'ont donné une satisfaction si « vraie, que je ne puis m'empêcher par cette « occasion de vous l'exprimer. Mes occupations « indispensables, et des restes de goûte qui a « été mise en mouvement par une très mau« vaise chûte, ne me permettent pas de m'é« tendre comme je souhaiterois sur un sujet qui « m'est si flatteur.

« J'ai remis à M. de Rayneval ma réponse aux « propositions de l'ambassadeur d'Espagne. Il « aura l'honneur de les faire parvenir à Votre « Excellence. Elle sentira combien je suis inté« ressé que nous puissions conjointement tra« vailler à la confection d'une paix qui satisfasse « à nos patries.

« Votre Excellence me recommande les affaires « des Hollandois et des Américains, celles de « ces derniers paroissent n'attendre que les ar« rangemens de nos deux Cours, pour acquerir « leur solidité. Celles des premiers dépendront « de la vérité du desir qu'ils marqueront pour « la paix.

de Rayneval, du 4 décembre, auquel nous empruntions il y a un moment le témoignage rendu à la loyauté et à la dignité morale de lord Shelburne. Il expliquait encore là qu'on avait à Londres infiniment peu de considération pour l'Espagne et que, dans la question, c'était un grand facteur. « En définitive, il avait, disait-il, fait le possible pour déterminer le ministère anglais, obtenu des points auxquels on tenait à Madrid : ce ministre comptait donc maintenant sur notre appui pour mettre utilement en présence le comte d'Aranda et Fitzherbert; mais il ne fallait pas espérer davantage, et surtout il fallait redouter de perdre le ministère Shelburne, parce qu'à coup sûr il ne serait pas remplacé d'une manière dont on fût satisfait. » L'Angleterre offrait d'attribuer les deux Florides à l'Espagne contre Gibraltar, et c'était la solution que George III préférait[1], ou bien de céder Gibraltar à cette puissance, soit contre Porto-Rico, soit contre la Guadeloupe, la Dominique et la Trinité; de toute manière, elle reprenait Minorque. Telles étaient les lignes principales tracées par lord Grantham le 4 décembre[2]. 1782.

Ce pli de Rayneval était presque de nature à décourager Versailles. Au premier moment, on trouva que les sacrifices si spontanément faits à la paix par le roi étaient méconnus; la condescendance du monarque parut ne dicter au ministère anglais que des prétentions par surcroît et « incroyables »; on perdit la confiance jusqu'alors placée en ce ministère. « J'avoue, Monsieur, que les bras me sont « tombés en lisant votre dépêche », répondit M. de Vergennes aussitôt,

« Votre Excellence verra et pardonnera la « franchise avec laquelle je lui écris cette lettre « confidentielle, et me rendra justice sur ce que « la brieveté de mes expressions ne déroge en « rien au respect et à la confiance qui charactérizent les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, de Votre « Excellence le très humble et très obéissant « serviteur. — GRANTHAM. » — (*Angleterre*, t. 539, n° 50.)

[1] Ce prince, quelques jours après, développa son avis à cet égard dans une lettre à Shelburne (11 décembre) où, en outre de sa préférence, il ne cachait pas la pensée que la paix était urgente pour l'Angleterre (*highly necessary*). Lord Fitzmaurice (p. 312) a transcrit en partie cette lettre.

[2] Note remise par ce ministre, sous l'intitulé : *Réponse aux propositions de l'ambassadeur d'Espagne datées le 28 novembre 1782*. (*Angleterre*, t. 539, n° 15.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. le 7 décembre, ne contenant guère l'amertume et s'étonnant que Rayneval eût conservé assez de sang-froid pour ne pas rompre toute négociation. « Porto-Rico, Sainte-Lucie, la Trinité! a-t-on assez peu d'opinion de nous pour croire que nous ignorons la valeur et l'importance de telles possessions? » Après, M. de Vergennes en revint cependant à considérer le but, c'est-à-dire la paix, et ce but était d'autant plus à rechercher à présent qu'on avait semblé y atteindre et qu'on n'eût pas été pardonné de le manquer. Sainte-Lucie commandait la Martinique; cette dernière était annulée si l'on cédait la première. Le ministre, sous l'*approuvé* formel du roi, offrit de les abandonner toutes les deux, si l'Angleterre lui présentait des compensations ailleurs, notamment dans l'Amérique occidentale ou dans les Indes orientales; des compensations, toutefois, qui ne fussent pas, par leur importance minime, contraires à sa dignité, et aussi avec cette autre condition, que les propositions de la cour d'Espagne fussent agréées en principe et leur acceptation assurée.

Mais M. de Vergennes n'écrivit pas cela à Rayneval sans avoir eu avec le comte d'Aranda une longue conférence. L'ambassadeur y avait apporté de nouveau et soutenu le rôle perplexe déjà pris par lui quand il s'était hasardé à céder Minorque. Pour prouver, bien plus, qu'il avait dépassé ses instructions, il s'était muni de la correspondance de M. de Floridablanca, et entre autres d'une dépêche récente qui lui interdisait de se relâcher sur rien. « Jugez de son embarras à la vue de cette injonction », mande M. de Vergennes, vraiment persuadé par le tourment d'esprit que jouait Aranda. C'était pourquoi le ministre avait immédiatement cherché et indiqué la combinaison de Sainte-Lucie et de la Martinique. Il ne s'illusionnait pas jusqu'à espérer de la voir admettre; en tout cas, avec une incontestable dignité dans la résignation, il exprimait le sentiment « de vertu et non de faiblesse » qui dictait au roi ce parti. « Le Roi », écrivait-il après avoir formulé l'offre :

Le Roi toujours disposé à contribuer, en ce qui peut dépendre de lui, à

faciliter le rétablissement de la paix pourroit ne pas s'éloigner d'y entendre moiennant un équivalent juste et raisonnable de la part de l'Angre. Sa Majesté vous permet d'en faire l'insinuation aux deux ministres avec lesquels vous conférez; elle vous autorise même à écouter les ouvertures qu'on pourra vous faire pour un échange, soit dans l'Amérique occidentale, soit dans les Indes orientales. Sa Majesté a lieu de s'attendre, si un pareil arrangement pouvoit avoir lieu, qu'on ne lui offrira pas des compensations mesquines qui répugneroient à sa dignité. 1782.

Le Roi a donné trop de preuves de sa modération, pour craindre la rupture d'une négociation, où le public impartial ne verra peut-être que trop de facilité de sa part pour la paix. Sa Majesté la désire de bonne foi. Il ne le dissimule pas. Mais ce désir est une vertu et non pas une foiblesse. Je n'ai que trop lieu de croire, Monsieur, qu'on s'y méprend en Angre, et qu'on se persuade qu'il suffit d'enfler ses prétentions pour obtenir. Le Roi a été au-devant de tout ce qui peut contribuer à faire cesser les calamités de la guerre, et ce ne sera pas sans le plus vif regret que Sa Majesté les verra se prolonger, mais dès qu'on lui en fera une nécessité, elle y souscrira avec résignation et ne fera jamais rien qui puisse blesser la dignité de son caractère et celle de sa Couronne. Je ne vous cacherai pas, Monsieur, que le ton du Ministère anglois dans l'occasion présente n'annonce pas ces ménagements de délicatesse qu'on s'étoit promis en commençant la négociation; il enfle ses prétentions à volonté; une est-elle accordée, elle ne suffit plus, on accroit les demandes, et l'on semble vouloir exclure tout terme moïen entre céder et rompre. On exige des réponses précises dans des délais qui ne laissent pas même le tems phisique pour le voïage des courriers.

Ces remarques que je ne puis me dispenser de faire, ne me font pas augurer bien favorablement de l'issüe de votre négociation. Je crois les Lords Shelburne et Grantham assez désireux de la paix, mais ils cèdent trop à l'impulsion de ceux qui leur sont opposés, et ils ne sentent peut-être pas assez qu'en leur laissant gagner du terrein ils encouragent l'opposition et se préparent de plus grandes difficultés.

Ce serait un long chapitre à écrire (et il faudrait l'avoir écrit pour que l'on connût entièrement M. de Vergennes) de retracer les soins

1782. pris par le gouvernement du roi, dès les premiers pourparlers de Rayneval à Londres, afin d'amener Charles III à se modérer dans les conditions auxquelles il voudrait consentir à la paix. Dans aucune des conjonctures où les deux Cours s'étaient vues engagées depuis 1775, le ministre de Louis XVI ne déploya plus de sens politique, de patience, d'art et de chaleur à la fois. C'est avec une véritable éloquence que tout le mois de novembre il avait fait parler le roi pour que son langage fût répété à son oncle, qu'il avait donné à Montmorin les raisons de détourner M. de Floridablanca de l'idée de continuer la guerre et de mettre à s'en départir un prix qu'il serait impossible d'obtenir, ou de rejeter les biais imaginés, les concessions présentées ou les partis qui s'imposaient[1]. Après la défaite du comte de Grasse aux Antilles, et plus étroitement encore depuis l'échec subi à Gibraltar, les deux Cours avaient activement reformé leurs forces respectives, et arrêté le plan d'une campagne commune qui les porterait ensemble aux Antilles et en Amérique. Vigoureuse et dernière entreprise, pensaient-elles, et tout semblait avoir été combiné pour son succès. Le comte d'Estaing avait le commandement et La Fayette était à côté de lui comme major général[2]. A la date même où les courriers de Rayneval donnaient des préoccupations si vives[3], La Fayette partait de Brest, conduisant à Cadix le convoi français, et le comte d'Estaing était en route pour Madrid, afin d'aller de là prendre la tête. En

[1] Voir le tome 609 de l'*Espagne*, à peu près d'un bout à l'autre, et en particulier aux nos 135, 137, 139, 156, 176.

[2] Les jalousies militaires n'étaient pas éteintes à l'endroit de La Fayette. On voit par une lettre de sa correspondance (t. II, p. 49 des *Mémoires*, etc.) que ce titre lui était contesté en dessous et que le comte d'Estaing avait été obligé de signifier expressément aux troupes de recevoir ses ordres.

[3] On peut voir à cet égard (*Espagne*, t. 609, n° 141) la pièce intitulée : *Mémoire en forme de plan de la campagne en Amérique dans l'année 1783, rédigé par le comte d'Estaing d'après les ordres de sa cour pour être mis, de concert avec le comte de Montmorin, sous les yeux de S. M. C. afin que ce plan soit exécuté subsidiairement après la ratification de la cour d'Espagne et même avant que la ratification de S. M. ait achevé de le consacrer.* C'est un manuscrit de 52 pages, dont l'original avait été envoyé à Montmorin et dont son secrétaire, M. de Bourgoing, avait fait cette copie. On lit au bas : *Le roi approuve ce plan sauf les modifications contenues dans les 26 notes en marge. Au monastère de Saint-Laurent, le 29 novembre 1782.* — Signé : FLORIDABLANCA.

raison de ces préparatifs, qu'avait caractérisés une énergie jusque-là peu habituelle dans le gouvernement de Charles III, la cour d'Espagne s'était attachée plus qu'elle ne l'avait fait encore aux chances dont l'illusion s'offrait à ses yeux, et elle mettait autant de ténacité dans les espérances qu'elle en avait apporté jadis à ne pas se livrer. M. de Floridablanca déployait, à se garder des raisonnements de Versailles en faveur de la paix, toutes les ressources de son esprit, tandis que M. de Vergennes dépensait la supériorité du sien pour vaincre sa résistance. Le 29 novembre, c'est-à-dire le jour où Rayneval retournait à Londres, on voit le ministre du roi pressé au point d'envoyer à Madrid, sans prendre le temps d'en conserver copie, la minute même de sa lettre, en demandant à Montmorin de la lui retourner. En revanche, deux jours plus tard, on voit Aranda continuer le personnage troublé, s'étudier à paraître téméraire parce qu'il a consenti à céder Minorque sans ordre de sa Cour, et écrire privément à M. de Vergennes son extrême inquiétude de s'être « embourbé »[1]. 1782.

A quelles vues, dans ces conjonctures, obéissait en réalité le comte d'Aranda? il était malaisé de le reconnaître et, par là, de deviner celles de Madrid. Le ministre prit les choses comme les apparences les montraient. C'était pour essayer de convaincre sans délai notre embarrassant allié de renoncer à Gibraltar et d'accepter les Florides à la place, qu'en présence du courrier de Rayneval du 23 il avait écrit si hâtivement à Montmorin le 26; le surlendemain, dans une dépêche portant l'*approuvé* du roi, il relatait le retour subit de Rayneval, les résolutions aussitôt convenues allant jusqu'à céder Minorque, et il se confondait en raisons pour faire valoir la légitime perplexité d'Aranda afin que l'on excusât chez ce dernier cette cession, qui semblait devoir contenter le cabinet de Londres et décider la paix immédiatement[2]. Toutefois, il était arrivé que, parmi les plis de M. de Floridablanca dont l'ambassadeur d'Espagne s'était muni en venant chez

[1] *Espagne*, t. 609, n° 146, dépêche du 1er décembre. — [2] Dépêche du 29 décembre. (*Ibid.*, n° 139.)

1782. M. de Vergennes, le 7 décembre, il s'en trouvait un du 23 novembre (l'avait-il prémédité ou était-ce par mégarde) où l'obligation de renoncer à Gibraltar pour avoir la paix était éventuellement prévue par le premier ministre de Charles III qui n'en témoignait pas la moindre indignation. Celui-ci examinait simplement quelle importante compensation l'Espagne demanderait en échange. Il arriva, bien plus, que, M. de Vergennes ayant communiqué à Aranda ce qu'il écrivait à Rayneval, l'ambassadeur montra dans la lettre de M. de Floridablanca la phrase où son supérieur se détachait ainsi hypothétiquement avec tant d'aisance du rocher disputé qui tenait tout suspendu. Les hésitations du comte d'Aranda, son inquiétude apparente étaient donc simulées! Mais le prix qu'avait en lui-même l'abandon possible de Gibraltar voila au ministre du roi l'étrangeté du procédé, ou bien il ne voulut pas laisser apercevoir qu'il se doutait d'une ruse. Même avec Rayneval, il n'osa pas, semble-t-il, concevoir tout l'espoir que cette révélation autorisait. Il s'empressa de transcrire à celui-ci le passage de M. de Floridablanca, mais en l'indiquant seulement comme un indice qu'on pouvait obtenir un désistement et, par là, voir les embarras s'éclaircir. « Une chose bien intéressante », lui mandait-il :

Une chose bien intéressante que je vous prie de remarquer, Monsieur, pour en faire état, c'est l'article que je transcris. M. le comte de Floride Blanche dit : *Il paroît que la plus grande difficulté pour la conclusion de la paix est Gibraltar. Je ne cacherai pas que le Roi veut soutenir cet engagement de toutes ses forces aussi longtemps qu'il le pourra. Malgré cela Sa Majesté désireroit savoir quel parti et quel avantage considérable l'Espagne pourroit tirer du traité, si par quelque motif elle faisoit le sacrifice de se désister de la demande de Gibraltar.*

Cependant, M. de Vergennes dirigeait Rayneval dans l'usage à faire à Londres d'une pareille notion. Avant tout il mettait le roi à la disposition du cabinet anglais pour présenter au roi d'Espagne les propositions utiles. Il ne voulait pas être garant du succès, mais il demandait la bonne volonté de ce cabinet et le temps nécessaire, son

souverain tenant à « ne brusquer ni violenter les résolutions du roi son oncle, mais à s'employer avec ferveur à émouvoir son cœur pour l'intéresser au bonheur général ». Néanmoins, le ministre ne pouvait cacher combien il envisageait avec joie la perspective qui venait de s'offrir. Toutes les difficultés écartées, toutes les oppositions que soulevaient, à Versailles comme à Londres, les cessions dont il s'agissait, anéanties immédiatement, quelle sérénité soudaine! Le secret de ces cessions commençait à se répandre en France autant qu'il était ébruité en Angleterre, et les récriminations remplissaient déjà la Cour. Aussi le ministre craignait-il encore, et il s'en attristait en terminant sa dépêche, de se heurter de nouveau à une impasse, à un système arrêté à Londres de précipiter les exigences et de les accroître à la fois. Cette déception possible, il la redoutait non pas uniquement en ce qui concernait l'Espagne, mais aussi à cause de la Hollande, en faveur de laquelle, à Saint-James, on restait visiblement peu porté. Il pensait donc surtout à donner à la France l'attitude que sa dignité commanderait, ce cas arrivant. Rayneval prendrait alors définitivement congé. Il romprait « une négociation qui n'était qu'illusoire, tandis que le roi ne recueillerait à coup sûr, à son sujet, que l'assentiment de l'Europe s'il en était réduit à la lui exposer ». « Si le roi d'Espagne », écrivait sur tout cela M. de Vergennes : 1782.

Si le roi d'Espagne pouvoit être disposé à renoncer à recouvrer Gibraltar, quelle facilité ne seroit-ce pas pour le ministère anglois et pour nous-mêmes! Les clameurs de l'opposition ne le gêneroient plus et ne l'embarrasseroient plus. Cette prétendue compensation que nous devons recevoir pour prix de l'échange de Gibraltar ne feroit plus l'objet de l'envie et des murmures des planteurs et des négociants anglois, et nous très contents de conserver Sainte-Lucie, la Martinique, la Guadeloupe et la Dominique et Saint-Vincent nous renoncerions sans regret à acquérir la portion espagnole de Saint-Domingue à laquelle nous n'attachons pas à beaucoup près la valeur et le prix qu'on veut y mettre en Angleterre.

Je crois, Monsieur, avoir épuisé dans cette dépêche tous les moiens qu'il

1782. est dans le pouvoir du Roi d'imaginer pour contribuer au rétablissement de la paix, mais à quoi sert de nous mettre l'esprit à la torture pour trouver des expédients, si le ministère anglois par une précipitation sans exemple ne veut pas d'une part donner le temps nécessaire pour disposer les esprits et les choses, et si de l'autre il annonce des conditions si dures pour les Hollandois, qu'autant voudroit dire qu'il ne veut pas la paix . . . . . .

Après vous avoir fait connaître, Monsieur, les dispositions du Roi, je dois vous expliquer ses intentions. Sa volonté est, si vous ne voiez pas un jour certain au succès de la négociation qui vous est confiée que vous ne perdiez pas le tems en des pourparlers inutiles, que vous preniez congé des ministres et que vous reveniez ici. Sa Majesté verra avec peine rompre une négociation dont elle avoit espéré une toute autre issue, mais ce parti compromettra moins sa gloire que de continuer une négociation vraiment illusoire. Sa Majesté peut d'ailleurs exposer la conduite qu'elle y a tenue aux yeux des nations et se reposer sur le jugement qu'elles en porteront.

Angleterre, t. 539, n° 61.

Ainsi, le gouvernement de Madrid avait pris son parti de Gibraltar, et, au risque de nous rejeter ensemble dans la guerre, il nous forçait à nous épuiser en disputant pour lui cette place. Jusqu'à ce qu'il sorte de ses archives des preuves que son ambassadeur en France engagea le souverain et le ministre à l'encontre de leurs vues et de leurs intentions, attestées par les dépêches officielles, on devra dire que ce gouvernement abritait tout uniment sous la réputation d'indiscipline du comte d'Aranda un désir d'en terminer dont, par orgueil, il ne voulait pas faire l'aveu. Le comte d'Estaing venait alors d'arriver à Madrid. Il avait été porteur des raisons de rechercher la paix qui animaient Versailles, comme de celles de doter sa mission militaire de tous les moyens d'en assurer l'efficacité. Charles III lui donna aussitôt le commandement de ses forces de terre et de mer réunies pour l'entreprise commune; mais auparavant il avait écouté les conseils que lui soumettait l'amiral et il est certain que ce n'avait pas été sans

effet[1]. La phrase de la dépêche du 29 novembre ne fut-elle pas un des résultats des audiences qu'il avait eues? Il semble que l'on ne serait pas sans droit de le penser. Devant cette phrase, M. de Vergennes n'en avait pas cru ou avait feint de n'en pas croire ses yeux. Il avait demandé à Aranda s'il pouvait se servir de l'aveu, et c'est sur l'affirmation de l'ambassadeur qu'il avait indiqué à Rayneval le parti qu'il convenait d'y chercher[2]? Le surlendemain, d'ailleurs, il en prenait acte en quelque sorte à Madrid. Relatant à Montmorin l'entretien qu'il venait d'avoir avec le comte d'Aranda, il transcrivait à notre représentant la partie du pli adressé à Rayneval que lui avait suggérée la découverte des secrètes dispositions de Madrid[3]. Mais si le ministre et le roi ne se doutèrent pas ou ne voulurent point sembler se douter que cette cour dissimulait son amour-propre sous des exigences apparentes, la suite ne fournit que des raisons de penser que telles étaient en réalité les choses. 1782.

[1] Voir à cet égard les rapports de Montmorin, des 1er et 7 décembre. (*Espagne*, t. 609, nos 147, 149, 150.)

[2] C'est ce qui résulte de la dépêche du 9. (*Ibid.*, n° 156; minute de M. de Vergennes.)

[3] Rapport et lettre particulière de Rayneval, du 12 décembre. (*Angleterre*, t. 539, nos 78 et 81.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

ANNEXE DU CHAPITRE VII.

NÉGOCIATIONS DE RAYNEVAL À LONDRES.

RAYNEVAL AU COMTE DE VERGENNES.

A Londres ce 21 novembre 1782.

Monseigneur,

Je suis arrivé ici hier après 4 heures du soir. Je me suis annoncé tout de suite aux deux ministres; comme ils dînoient ensemble, ils sont convenus que je verrois le soir même M^d^ Shelburne. Je me suis effectivement rendu chez lui à 9 heures, et je n'en suis sorti qu'à 1 heure du matin.

Je crois devoir me dispenser, Monseigneur, d'entrer dans le détail de beaucoup d'objets qui ont été passés en revue dans notre long entretien : je me bornerai à vous rendre compte de ce qui concerne l'Espagne.

J'ai dit à M^d^ Shelburne l'objet de ma mission, et je ne saurois trop vous dire, Monseigneur, avec quelle sensibilité il a reçu cette nouvelle marque de confiance de votre part. Il m'a ensuite expliqué le système d'opposition qui règne dans le conseil du roi d'Angleterre relativement à Gibraltar : il m'a assuré que si l'Espagne vouloit se détacher de cette place, S. M. B^que^ se porteroit probablement à des sacrifices considérables et même déraisonnables, et il m'a interpellé de la manière la plus précise de lui dire péremptoirement s'il étoit possible ou non d'obtenir le désistement de S. M. C^que^. J'ai répondu d'une manière très exprimée que non. Cependant, m'a répliqué M^d^ Shelburne, il est impossible que l'Angre offre de transiger sur Gibraltar, et si j'en disois un mot au conseil, trois ministres se retireroient sur-le-champ (ce sont le D. de Richemont, le lord Kreppel et, je crois, M. Townsend).

J'ai saisi cette proposition pour dire à M^d^ Shelburne que s'il vouloit me dire que l'Angre cèderoit Gibraltar dans le cas où l'Espagne lui offriroit un équivalent suffisant, le Roi se chargeroit d'engager l'Espagne à faire cette offre, et que cette tâche seroit beaucoup facilitée si lui, M^d^ Shelburne, vouloit m'indiquer confidentiellement à peu près en quoi l'équivalent pourroit consister.

Je ne rapporterai pas, Monseigneur, tout ce que ce ministre m'a dit pour justifier

la répugnance qu'il m'a montrée pour cette marche, ni tout ce que j'ai dit de mon côté pour vaincre ses scrupules; il me faudroit écrire une conversation fort animée d'au moins une heure et demie. Je me bornerai au résultat, qui est : que M^d Shelburne m'a demandé avec autant de chaleur que d'instances, si je connoissois les équivalents que l'Espagne voudroit ou pourroit offrir, en me déclarant positivement qu'il ne pouvoit pas être question ni de la Floride, ni de la Nouvelle-Orléans, que l'Angre ne vouloit pas acquérir. J'ai avoué franchement que l'exception que M^d Shelburne venoit de faire, restreignoit infiniment les moyens de compensations que l'Espagne pouvoit avoir, et que je serois bien embarrassé d'indiquer des objets qui pussent satisfaire l'Angre en exceptant Porto-Ricco, Saint-Domingue et Cuba; qu'au surplus si lui, M^d Shelburne m'y autorisoit, je manderois à tout évènement à Versailles, que le roi d'Angre seroit disposé à transiger, et que l'on s'y occuperoit des équivalents qu'il conviendroit d'offrir; que le Roi désirant vivement d'opérer le raprochement des cours de Madrid et de Londres, il feroit tout ce qui seroit en son pouvoir pour engager le Roi C^que à faire une proposition convenable.

M^d Shelburne s'est montré convaincu des dispositions du Roi, et m'a assuré y mettre la plus grande confiance : mais aussi il a persisté à voir l'Espagne comme n'ayant aucun sujet de compensation à offrir. J'ai nommé Minorque, mais vous concevez, Monseigneur, que celle-ci, depuis la destruction des fortifications, a trop perdu de sa valeur pour mettre aujourd'hui un grand poids dans la balance des compensations.

Frappé de l'impossibilité où se trouvoit le roi d'Espagne de satisfaire l'Angre, et surtout de la malheureuse résolution de ce prince de continuer la guerre même seul s'il n'obtenoit pas ce rocher, j'ai proposé à M^d Shelburne de chercher, de faire des hypotèses, en un mot de me communiquer toutes les idées qui lui viendroient dans la tête, que telles qu'elles fussent j'hésiterois d'autant moins à vous les transmettre que je connoissois le désir extrême du Roi de moyener un accommodement.

« Mais, m'a répliqué M^d Shelburne, le Roi votre maître voudroit-il y concourrir « en y contribuant? Il y a les Antilles : seroit-il porté à nous y faire une cession? Je « désirerois d'autant plus que cela pût être, que nous sauverions par là de très « grandes difficultés au sujet de la Dominique. » Je n'ai pu répondre autre chose sinon que cette hypothèse n'ayant pu être prévue, ne pouvoit point avoir été agitée dans le conseil du Roi, que par conséquent je me trouvois dans l'impossibilité d'en donner la solution; que néanmoins je me gardois de la rejeter, parce que j'ignorois sous quel point de vue elle seroit envisagée, et que je me chargeois de vous la transmettre, afin que S. M^té pût prononcer. Cette réponse a déterminé M^d Shelburne à examiner la carte des Indes occidentales, et à me faire ensuite l'ouverture

suivante : « Je prends sur moi de vous dire que le roi d'Angre pourra transiger sur « Gibraltar si le roi d'Espagne offre la restitution de toutes ses conquêtes en y joi- « gnant soit Porto-Rico, soit la Guadeloupe avec la Dominique, soit enfin la Mar- « tinique avec Sainte-Lucie. »

Je me suis appliqué à faire sentir à M^d Shelburne les difficultés que présente Porto-Rico, et sur les deux propositions qui concernent la France j'ai observé qu'il m'étoit impossible de les apprécier et de les juger, parce que jusqu'à présent personne n'en avoit eu l'idée. Cependant je ne les ai pas rejettées comme je n'ai donné aucune espérance qu'elles pourront être prises en considération : je me suis borné à promettre, Monseigneur, de vous en rendre compte par un courrier extraordinaire. M^d Shelburne a insisté pour que mon courrier partît encore la nuit dernière vu la proximité de la rentrée du Parlement; cependant ce ministre a exigé de moi que j'expédierois un second courrier dans le cas où le Roi désavoueroit ses ouvertures : je l'ai promis; il étoit 1 heure du matin. J'avois commencé à rédiger une dépêche, mais comme je ne pouvois, Monseigneur, que vous rendre un compte tronqué, mon courrier devant partir au plus tard à 2 heures, je me suis déterminé à retarder mon expédition jusqu'à ce matin. Mon rapport est encore incomplet; mais la brièveté de tems d'ici au 26 et le passage de la mer me font impérieusement la loi. Je me rends dans ce moment (à 9 heures du matin) chez M^d Shelburne, où se trouvera M^d Grantham, et j'achèverai ma dépêche en vous rendant compte du résultat de la conférence.

Je rentre chez moi dans cet instant, Monseigneur (à 1 heure après midi); M^d Shelburne avant mon arrivée chez lui, avoit informé M^d Grantham de la conversation d'hier au soir, et pendant que nous la résumions on a apporté au premier une lettre du Roi portant approbation des ouvertures qu'il m'avoit faites. Je ne puis que vous rendre le précis de ce qui a été dit concernant l'Espagne parce que j'ai ma dépêche à transcrire, et que si mon courrier ne part pas dans deux heures il manquera la marée de cette nuit.

M^d Grantham a répété les trois alternatives dont je rends compte au commencement de ma dépêche; mais il m'a observé que nous nous occuperions inutilement de Gibraltar, si ce point arrangé la paix ne devoit pas être sûre moyennant l'arrangement des conditions relatives à la France. Je ne vous rends pas compte aujourd'hui, Monseigneur, des discutions concernant cet article, parce qu'il me seroit impossible de faire partir mon courrier : je me vois forcé d'en expédier un second demain ou au plus tard après demain, je me trouverai seul. Je reprends les affaires d'Espagne.

On désire, Monseigneur, que l'on délibère en France sur les trois alternatives, et que vous m'informiez de la résolution qui aura été prise assez promptement pour

que le roi d'Angre pût annoncer dans sa harangue la paix comme certaine et comme prochaine; s'il ne peut s'expliquer clairement et annoncer les équivalents pour Gibraltar, la cession de cette place deviendra un objet de débats, parce qu'il y aura une motion populaire pour la conserver, comme cela est arrivé en 1721. La paix deviendra plus qu'incertaine, et il ne sera plus possible d'empêcher la campagne prochaine, que les marins, le Ld Keppel à leur tête, demandent à cors et à cris. Si le Roi adopte une des alternatives, les deux ministres demandent, Monseigneur, que vous remettiez une notte ministérielle à M. Fitz Herbert, et que vous l'addressiez à M^d^ Grantham.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GÉRARD DE RAYNEVAL.

P. S. M^d^ Shelburne m'a prévenu que le roi d'Angre vouloit avoir un entretien avec moi. Je tâcherai d'éluder, Monseigneur, jusqu'à ce que j'aye reçu vos ordres à cet égard. Il n'est pas question de présentation.

Je vous demande pardon pour la rédaction et l'écriture de cette dépêche; j'avoue que je suis fatigué de mon voyage, de mes entretiens et de mes écritures : un secrétaire m'auroit été d'une utilité extrême.

Je suppose, Monseigneur, que vous aurez ouvert la lettre que M^d^ Shelburne m'a addressée.

Angleterre, t. 539, n° 1. (Original.)

A Londres le 22 9bre 1782.

Monseigneur,

Après avoir dîné hier chez M^d^ Shelburne, je suis entré dans son cabinet et n'en suis sorti que vers 1 heure du matin. Ce ministre m'a parlé avec beaucoup de confiance de sa position personnelle; des ennemis que la paix a dans le conseil du roi d'Angre; de la nécessité absolüe d'assûrer la paix avant la rentrée du Parlement si l'on ne veut pas courrir le risque de voir continuer la guerre. Je joins ici copie d'une notte que ce ministre m'a donnée non pour l'envoyer mais pour soulager ma mémoire; vous y verrez que si la paix n'a pas lieu, il sera dans le cas de se retirer, et je puis dire que ce sera une perte irréparable pour nous. Si, au contraire, la paix se fait, vous trouverez, Monseigneur, de grandes facilités pour cimenter une union durable entre les deux Cours. Le conseil est actüellement assemblé pour délibérer sur la prorogation du Parlement; le sous-secrétaire d'État de M^d^ Shelburne doit venir m'avertir à l'issüe du conseil si la proposition a été agréée, et je l'attends : ce

ministre m'a pressé vivement de faire partir mon courrier aujourd'hui parce qu'il lui importe que vous connoissiez promptement l'état des choses, et que vous puissiez agir en conséquence. Cette campagne-ci a relevé le courage de la nation, et plus on tardera, et plus la paix rencontrera d'obstacles; il y a même lieu de croire que s'il n'y a rien de déterminé avant la rentrée du Parlement, les ministres, malgré leurs bonnes intentions, ne seront plus les maîtres de leurs actions. Je sais par une voye indirecte que M^d^ Shelburne trouvera des fonds pour cette année et pour l'autre. Je crois important, Monseigneur, de vous transmettre toutes ces notions, et de vous les transmettre promptement, parce qu'il s'agit de la paix ou de la guerre.

Je suis avec un respect infini, etc.

Angleterre, t. 539, n° 3.

A Londres le 23 9bre 1782.

Monseigneur,

Ma dépêche n° 4 vous fera connoître la fermentation qui est dans le conseil du roi d'Angre et l'agitation des ministres qui sont pour la paix; s'ils ne l'emportent pas la continuation de la guerre sera infaillible : c'est à vous, Monseigneur, à tirer les conséquences qui résultent de là. Ce qu'il y a de certain est que si les ministres actüels se retirent, la perte sera irréparable pour la France : ou je me trompe de la manière la plus grossière, ou vous pouvez compter sur les principes de M^d^ Shelburne et sur la loyauté de M^d^ Grantham, et vous aurez de grandes et importantes affaires à traiter avec eux après la paix. Leur salut ou leur chûte est entre vos mains : la réponse dont vous m'honorerez en décidera, mais quelle qu'elle puisse être, on désire qu'elle soit prompte, et que vous vouliez bien calculer que nous sommes séparés par la mer, et que dans cette saison-ci on ne sauroit se fier au vent : un retard à Calais pourroit avoir les effets les plus fâcheux.

Lors de mon premier entretien avec M^d^ Shelburne ce ministre m'a bientôt mis au pied du mur en mettant très affirmativement hors de compte la Floride avec la Nouvelle-Orléans, et je voyois l'objet de ma mission manqué, parce que je ne connoissois plus à l'Espagne rien qu'elle pût offrir ayant démantelé Mahon, opération qu'elle payera chèrement. C'est cette position, dont les conséquences me frappoient vivement, qui m'a porté à exciter M^d^ Shelburne et à le prier de faire toutes les hypotèses qu'il jugeroit à propos. Porto-Rico, Saint-Domingue et Cuba l'ont d'abord frappé, mais sachant l'impossibilité d'obtenir aucune de ces iles, je n'ay pas cru devoir laisser ce ministre dans l'erreur à cet égard; alors il m'a dit : « Il nous convien- « droit fort d'obtenir quelque chose dans les Iles du Vent. — L'Espagne n'y a rien, « ai-je répondu; nous seuls y avons des iles. — Hé bien, a répliqué M^d^ Shelburne,

« votre Roi voudroit-il nous céder quelque chose? — Je l'ignore; mais faites des « suppositions, des hypotèses; je me charge d'en rendre compte. »

C'est à la suite de ce discours que M^d Shelburne a eu recours à la carte, qu'il a fait le partage et les trois alternatives dont j'ai rendu compte. « Mais, ai-je de- « mandé, si le Roi accepte ce système, comment l'Espagne le dédommagera-t-elle? « par Saint-Domingue, m'a répondu M^d; il est vrai, a-t-il continué, que cette ces- « sion vous donneroit une supériorité décidée et même dangereuse dans les grandes « Antilles, et que l'Espagne, liée par le traité d'Utrecht, ne saurait la faire sans le « consentement de l'Aŋgre : mais nous ne nous arrêterons pas à ces deux difficultés. » Je n'ai pas poussé cette discussion plus loin : je m'estimois trop heureux d'avoir une connoissance positive des vües de M^d Shelburne concernant Gibraltar. Cette connoissance aquise, il étoit onze heures du soir, je demandai à M^d si je pouvois expédier un courrier pour vous rendre compte; je voulois par là cimenter ses propositions. Il a hésité n'ayant ni l'aveu du Roi ni celui de M^d Grantham. Ce n'est qu'à minuit à peu près, que M^d Shelburne me dit avec une espèce d'effort sur lui-même : « Hé bien, M., je prends la chose sur moi, je suis sûr de la confiance du Roi, « écrivez, et faites partir votre courrier sur-le-champ, parce que nous n'avons pas « un instant à perdre d'ici au 26. » Je suis rentré chez moi, et j'ai fait ma dépêche : mais en la relisant je l'ai trouvée si étranglée que vous l'auriez prise pour un compte rendu : c'est là ce qui a différé le départ de mon premier courrier, parce qu'il n'auroit plus pû profiter de la marée du matin. J'ai d'autant mieux fait de différer, que la conférence du lendemain a mis le sceau aux ouvertures de M^d Shelburne.

J'ai crû, Monseigneur, devoir vous rendre compte de ces détails, afin que vous connussiez parfaitement ma conduite. Il ne me restera rien à désirer si vous daignez ne la pas improuver. Je vous suplie de calculer ma position, elle est véritablement pénible et délicate, et j'ai besoin de tout mon courage et de mon désir de répondre à votre confiance pour me soutenir. Ce qui m'a infiniment aidé, ou plutôt ce qui a tout fait, c'est la bonne opinion que l'on a du Roi, et la sécurité que l'on met dans votre bonne foi et dans votre probité : J'ose vous dire, Monseigneur, que ce sentiment est exclusif pour vous, et que l'on est bien éloigné d'y faire participer les autres ministres : Je n'ose vous mander tout ce que l'on dit de M. de C. . . . . Enfin, Monseigneur, on se flatte de recevoir une solution aussi satisfaisante que promte : si cela n'étoit pas, il y auroit selon toutes les apparences, un bouleversement incroyable dans les personnes et dans les choses.

Je suis avec le dévouement le plus parfait et le plus respectueux, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DE RAYNEVAL.

P. S. Accoutumé à vos bontés, Monseigneur, et à votre indulgence, je me détermine à vous exposer mon sentiment comme je le dirois dans votre cabinet : il ne vous faudra qu'un coup d'œil pour l'aprécier à sa juste valeur.

Si l'on ne répond pas aux trois alternatives que j'ai transmises, et si l'on se borne à dire que l'on va écrire en Espagne pour consulter, l'objet est manqué; le roi d'Angre ne pourra point annoncer la paix; il sera forcé de porter la nation à la guerre, et il s'ensuivra probablement une révolution dans le ministère, et très certainement la continuation de la guerre; il semble donc qu'une réponse sur le fond des choses seroit absolument nécessaire. Sans en donner une définitive, ne pourroit-on pas..... (Ici Rayneval proposait diverses solutions)..... si mon courrier ne part pas dans un quart d'heure, il manque la marée. Les circonstances me paroissent si urgentes que je vais proposer à M^d^ Shelburne de repasser moi-même à Versailles, ne fut-ce que pour une journée. Je le lui ai proposé hier; mais il s'y est refusé, croyant mon séjour ici absolument nécessaire.

Angleterre, t. 539, n° 10. (Lettre particulière; original.)

A Londres, le 23 novembre 1782.

Monseigneur,

Le conseil a duré hier jusqu'à 6 heures du soir. M^d^ Shelburne y a proposé la prorogation du Parlement jusqu'au jeudi 5 du mois prochain : c'étoit le parti le plus tranchant et le plus hardi que ce ministre pût prendre dans les conjonctures présentes, et vû sa situation personnelle. Il a essuyé les contradictions les plus vives de la part de plusieurs membres du Conseil, nommément de celle du duc de Richmond et du lord Keppel; mais le roi, qui l'avoit d'abord encouragé, l'a soutenu, et la proposition a passé.

M^d^ Shelburne, en m'annonçant cette détermination importante, m'a tenu à peu près le langage suivant : « La prorogation vient d'être adoptée; j'ose croire que l'on « ne se méprendra pas en France sur le motif qui m'a engagé à la proposer : la con- « fiance que vous m'avez inspirée pour votre Cour m'a fortifié dans mon désir de « promouvoir la paix, et j'ai jugé qu'en ouvrant le Parlement le 26 le tems seroit « trop court pour que l'on pût prendre à Versailles une résolution deffinitive sur les « affaires de l'Espagne : si je me suis trompé dans mon calcul, si ma confiance est « trahie, j'expierai ma crédulité par ma retraite : ainsi, M^r^, a continué M^d^ Shelburne, « je me suis mis à la merci de la France : elle va prononcer sur mon sort. »

A la suite de ce discours, prononcé avec beaucoup de force et du ton le plus sérieux, M^d^ Shelburne m'a parlé du changement énorme qui s'est fait dans la dispo-

sition des esprits; les personnes qui étoient les plus portées pour la paix, et qui l'y poussoient le plus, ainsi que celles qui étoient pour l'indépendance, ont totalement changé d'opinion : les évènements de cette campagne, tout ce qu'on leur a dit de la marine française, et surtout de celle de l'Espagne, les anime et les porte à la guerre : l'amiral Keppel est le plus échauffé à cet égard; son opposition est ouverte; il tient des conciliabules avec ses amis, et si les négociations pour la paix se soutiennent, il y a toute apparence qu'il sortira du ministère.

C'est donc actüellement, Monseigneur, au Roi à prononcer sur la paix et sur la guerre; et vous concevez avec quelle impatience on attend ici la décision de S. M^té^. Il paroît qu'il est d'une nécessité absolüe qu'elle soit parvenüe ici quelques jours avant la rentrée du Parlement, parce que la harangüe du Roi doit y être adaptée, et que si ce Prince ne peut annoncer positivement que les bazes de la paix sont établies, il sera obligé d'annoncer que ses espérances sont détruites, et d'échauffer la nation pour la continuation de la guerre : les ministres sont décidés à ne pas faire de discours insignifiants ou équivoques.

Vous serez peut-être étonné, Monseigneur, que M^d^ Shelburne avec les facilités qu'il auroit pour continuer la guerre, soit si chaud pour le rétablissement de la paix. Je trouve pour justifier cette conduite deux motifs également puissants : 1° M^d^ Shelburne a d'abord adopté le système pacifique avec répugnance, et il s'y est livré ensuite de bonne foi d'après la confiance qu'il a crû pouvoir mettre dans la modération du Roi et dans vos dispositions personnelles pour la paix; ce ministre a fait partager son sentiment au roi d'Angre contre son penchant et contre le *vœu* d'une partie de son Conseil. Il doit donc maintenir et consolider son système pour ne point perdre le crédit qu'il a aquis sur l'esprit du Roi, et l'influence prépondérante dont il jouit dans le Conseil; il le maintient, d'un autre côté, par la fermeté qui est naturellement dans son caractère. 2do Le plan d'administration de M^d^ Shelburne exige la paix, puisqu'il aura l'économie et des réformes pour baze essentielle : ce plan ne sauroit être mis en pratique tant que la guerre durera, et que la paix n'aura pas donné la plus grande consistance au ministère de M^d^ Shelburne.

Je ne me permets aucune réflexion, Monseigneur, sur le parti qu'il conviendra au Roi de prendre : mais, je ne saurois me dispenser d'observer, que si les bazes pour la paix ne sont pas fixées avant la première séance du Parlement, et si le roi d'Angre n'est pas en état de l'annoncer dans sa harangue, la paix sera on ne peut pas plus incertaine, parce qu'il n'y a pas un article qui ne donnera lieu à une motion et à des débats; et alors le roi d'Angre ne pourra plus avoir d'opinion, celle du Parlement lui fera la loi, et vous concevez, Monseigneur, qu'elle nous sera contraire dans tous ses points. Et dans le cas où le Roi seroit le maître des délibérations, elles

IMPRIMERIE NATIONALE.

seront longues, et il sera impossible aux puissances belligérantes de ne point faire les frais de la campagne prochaine : elle seroit inévitable dans les Antilles.

Mais, Monseigneur, ce qui me frappe le plus si les choses demeurent indécises, c'est la révolution que subira probablement le ministère Bq̃ue ; le parti qui est pour la guerre sera prédominant, et il est facile de prévoir que les ministres qui viendroient se garderoient bien d'adopter le système du ministère actüel : ce nouvel ordre des choses vous rejetteroit dans le cahos d'où vous êtes au moment de sortir avec honneur, je puis même dire avec gloire, et les conséquences qui pourroient résulter de là me paroissent incalculables. Mais, de quelque manière que le Roi envisage la situation présente et future des choses, vous penserez sûrement, Monseigneur, qu'il est important que la détermination de Sa M^té^ parvienne ici aussi promptement qu'il est possible : si vous voulez bien vous mettre à la place des deux ministres anglois avec lesquels je traite, vous sentirez facilement qu'ils sont dans une grande agitation, et qu'ils attendent votre réponse avec l'impatience la plus vive. Ils m'ont dit l'un et l'autre qu'ils ne craignoient point de vous découvrir leur situation, parce qu'ils étoient persuadés que vous ne voudrez pas en tirer avantage pour hausser soit nos prétentions, soit celles de l'Espagne. Je les ai rassurés dans les termes les plus expressifs, je leur ai même dit que le plus léger soupçon à cet égard seroit une injure pour le Roi aussi bien que pour vous. Ils m'ont aussi chargé de vous mander qu'une nouvelle prorogation seroit de toute impossibilité.

Au reste, Monseigneur, je ne puis vous exprimer combien on répugne ici à la cession de Gibraltar : M^d^ Shelburne en m'en parlant hier, m'a dit à plusieurs reprises que si l'Espagne vouloit se désister de sa demande, *il mettroit les deux Florides aux pieds de cette puissance,* ou bien qu'il lui offriroit Minorque. A cela ce Ministre m'a ajouté que sans cette malheureuse forteresse la paix avec l'Espagne seroit infiniment facile. Je n'ay pû naturellement répondre autre chose sinon que je voyois avec douleur que le roi d'Espagne étoit irrévocablement déterminé à aquérir Gibraltar, et que je ne pouvois donner aucune espérance de conversion. Peut-être jugerez-vous utile, Monseigneur, de faire usage de cette ouverture en Espagne, sans toutefois retarder la décision au moins conditionnelle sur les trois alternatives concernant la cession de Gibraltar.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GÉRARD DE RAYNEVAL.

Angleterre, t. 539, n° 19.

LE COMTE DE SHELBURNE AU COMTE DE VERGENNES.

A Londres, ce 23 nov^bre 1782.

Monsieur le Comte,

La lettre que Monsieur de Rayneval m'a remise de la part de Votre Excellence, me donne une nouvelle preuve de la sincérité que je lui ai toujours attribuée. J'ose la prier d'être persuadée que je suis on ne peut pas plus sensible de l'honneur de la confiance que S. M. T. C. daigne me faire. Je suis convaincu que les principes que nos deux souverains vont, j'espère, adopter mutuellement se confirmeront de jour en jour, aussi bien que les idées justes qu'ils doivent avoir conçues l'un de l'autre. La même procédure que mon naturel et ma raison ont conspiré à me faire poursuivre dans le commencement de notre correspondance se fera certainement voir plus clairement jusqu'à la fin, de ma part; Mylord Grantham et moi nous nous sommes si confidentiellement expliqués dans nos moyens avec Monsr de Rayneval sur tous les articles, qu'il ne me sera pas nécessaire à présent d'arrêter Votre Excellence plus longtemps. Je ne rendrois pas justice à Monsr de Rayneval, si je manquois d'assurer Votre Excellence que j'étois bien aise de le revoir ici, le sachant être le mieux fait de personne que ce soit pour faciliter l'accomplissement de l'ouvrage également à souhaiter de part et de l'autre. Sa façon de se conduire lui a procuré l'estime et le respect de tous. Pour moi je repose en lui autant de confiance que je puisse donner à personne quelconque. Je suis sûr, que je puisse aussi me rapporter à lui pour témoigner dans toute son étendue ma haute considération personnelle et l'attachement parfait avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

SHELBURNE.

Angleterre, t. 539, n° 7.

RAYNEVAL AU COMTE DE VERGENNES.

A Londres, le 4 x^bre 1782.

Monseigneur,

J'ai eu, depuis mon retour à Londres, des entretiens bien pénibles sur les affaires de l'Espagne, et je ne vous cacherai pas, que j'ai été jusqu'à ce moment-ci dans la crainte que les négociations pour la paix ne se rompissent sans retour. Je n'entrerai dans aucun détail sur tout ce qui s'est dit de part et d'autre, parce qu'il est deux heures du matin (je rentre dans cet instant), et qu'il faut que mon courrier parte au plus tard à 10 heures.

Je me bornerai à vous mander, Monseigneur, qu'après avoir discuté avec M^d Grantham les intérêts particuliers du Roi, je lui ai communiqué confidentiellement l'écrit renfermant les demandes de l'Espagne. Il y a eu aujourd'hui sur le tout un conseil qui a duré depuis 11 heures du matin jusqu'après 10 heures du soir : cette dernière circonstance suffira pour vous convaincre qu'il y a eu de longs et de vifs débats. La cession de Gibraltar doit avoir éprouvé des obstacles presqu'insurmontables, et elle doit occasionner la retraite de plusieurs membres du conseil. Mais enfin la question *un* a passé à l'affirmative.

On a examiné ensuite les équivalents, et selon ce que m'a dit M^d Shelburne, tout le monde s'est réuni à demander Porto-Ricco. Ce ministre a effectivement insisté on ne peut pas plus fortement sur la cession de cette isle : mais lui ayant rappelé ce que je lui avois dit à plusieurs reprises de la façon de penser du roi d'Espagne à cet égard, il a demandé dans ce cas que le Roi ajoutât Sainte-Lucie à la Guadeloupe et à la Dominique. J'ai montré la plus grande surprise de cette nouvelle demande et j'ai déclaré qu'il m'étoit impossible de vous la transmettre. Ainsi, me dit M^d Shelburne, la paix devient impossible, à moins qu'on ne laisse Gibraltar à l'Angleterre moyennant le sacrifice des deux Florides, et dans ce dernier cas nous tomberons promptement et facilement d'accord. Je n'ai répondu sur ce dernier article autre chose sinon qu'il n'étoit pas au pouvoir du Roi de changer la résolution du roi d'Espagne, et qu'il étoit du devoir de Sa Majesté de la soutenir. Quant à la continuation de la guerre, j'ai dit qu'elle seroit un malheur commun, mais qu'il faudroit bien se déterminer à la subir si l'Angleterre le vouloit.

Vous concevrez facilement, Monseigneur, quelle étoit, dans cette crise, ma situation intérieure : je voyois le moment où tout l'édifice de la paix allait s'écrouler, et j'avoüe que la seule chose à laquelle j'aye crû devoir m'attacher dans cette position, c'est de maintenir du moins la négociation, afin de procurer au Roi le tems de prendre un parti définitif. J'ai donc repris la conversation, qui étoit tombée, en demandant si dans l'hypotèse où le Roi se détermineroit au sacrifice de Sainte-Lucie, la Floride, comme elle est désignée dans l'écrit que j'ai confié, demeureroit à l'Espagne, et j'ai observé que dans ce cas tout ce que je pourrois faire, ce seroit d'expédier un courrier pour vous transmettre les nouvelles propositions de la cour de Londres. La réponse de M^d Shelburne a été des plus négative, et la mienne a encore été que je ne pouvois pas envoyer de courrier, parce que je croyois être sûr que le Roi n'agréeroit point la cession de Sainte-Lucie, et que les moments étoient trop prétieux pour faire des expéditions inutiles. Après des discussions infiniment trop longues pour vous être transmises, M^d Shelburne m'a fait la proposition suivante : nous donnerons à l'Espagne l'une des deux Florides à notre choix, et selon moi ce

sera la Floride orientale, et l'on ajoutera à la Guadeloupe et à la Dominique ou Sainte-Lucie ou la Trinité au choix de l'Angleterre. J'ai répondu sur la première alternative que je ne saurois prévoir ce que l'Espagne en penseroit, et si cette puissance se relâcheroit de la limite tracée par M. le Cte d'Aranda; et sur la seconde, que quand le Roi même voudroit se prêter à un nouveau sacrifice, il ne sauroit admettre l'alternative, parce qu'il n'est point le maître de la volonté du roi d'Espagne à l'égard de la Trinité. La justesse de cette réflexion a déterminé M^d^ Shelburne à renoncer à la seconde alternative, et ce ministre m'a interpellé de lui dire, si je croyois que sa nouvelle proposition seroit agréée. Comme je n'ai pas crû devoir exposer une troisième fois la négociation à une rupture, je me suis borné à faire sentir, dans toute leur force, les grandes difficultés que la nouvelle demande éprouveroit, et le peu d'espérance que j'avois qu'elle fût écoutée; j'ai consenti toutefois à vous la transmettre.

Nous avons ensuite parlé des bayes de Campêche, et de Honduras. Je crois que la destruction des établissements dans cette dernière baye sera consentie; mais on demandera un canton déterminé dans celle de Campêche pour la coupe du bois avec un comptoir. Pour vous mettre en état, Monseigneur, de juger que cette dernière proposition n'a aucun inconvénient, j'ai l'honneur de vous envoyer le mémoire qui vous a été adressé il y a quelque tems par M. Favier; les notions locales que renferme cet écrit vous convaincront que les seuls établissements importants et dangereux sont ceux de la baye de Honduras, et du Yucatan, et que leur destruction donnera toute la tranquillité possible à l'Espagne dans cette partie de ses possessions.

Au surplus, Monseigneur, je crois devoir vous prévenir que je n'ai sur cet article rien admis ni refusé, et que la proposition de M. le Cte d'Aranda est intacte : mais je crois devoir vous prévenir aussi qu'on ne sauroit espérer de la faire passer, parce qu'elle attaque une ancienne possession de l'Angleterre.

On ne m'a fait aucune observation sur l'article concernant le commerce; aussi je suis autorisé à croire que l'on ne répugne pas au plan proposé par M^r^ le Cte d'Aranda; je me suis gardé de provoquer une discussion sur cet article de crainte de donner l'éveil sur les intentions de la cour de Madrid.

Tel est, Monseigneur, l'état actuel des choses relativement aux affaires de l'Espagne. Je ne vous dissimulerai pas que je craignois qu'elles n'occasionassent une rupture, parce qu'il est étonnant combien les esprits sont montés pour la guerre, et combien on se flatte, en la continuant, d'avoir les avantages les plus énormes du côté de l'Espagne. Je crois être certain, Monseigneur, que M^d^ Shelburne a fait les plus grands efforts pour soutenir le système pacifique, et que s'il avoit faibli, le

parti de la guerre auroit prévalu : mais il est naturel de concevoir que ce premier ministre ne sauroit se soutenir et se justifier qu'en présentant à la nation angloise des avantages réels pour le sacrifice de Gibraltar contre lequel il y aura un cri universel. J'ai reproché à M^d Shelburne avec chaleur le prix excessif qu'il met à un rocher qui coûte annuellement beaucoup d'argent à l'Angre. Mais la réponse de ce ministre m'a paru sans réplique : « L'Espagne nous obligera infiniment, en nous « laissant Gibraltar, que nous offrons de racheter par les deux Florides. » Il est, Monseigneur, une vérité constante et avouée, c'est que l'Espagne est elle-même la cause du prix ridicule qu'on met à Gibraltar : plus d'indifférence sur cette place en auroit indubitablement facilité l'acquisition.

Je finis cette dépêche, Monseigneur, en vous répétant que le désir de continuer la guerre a presque généralement prévalu, et que ce désir a principalement l'Espagne pour objet. Ce sentiment a été augmenté par les rapports fâcheux que l'on reçoit de Madrid, par l'idée que jamais nos flottes combinées n'auront de succès ; par l'avantage remporté en dernier lieu sur la rivière Noire ; par la supériorité que l'Angleterre a actuellement dans les isles ; par la position de ses affaires dans l'Inde ; par la facilité d'avoir des fonds, etc., et l'on croit être sûr de l'assentiment de toute la nation, surtout en lui faisant voir que l'on s'est refusé au sacrifice de Gibraltar, et de la coupe des bois de campêche. Je suis plus pénétré que je ne puis l'exprimer de l'énormité des sacrifices que l'on exige, et si j'avois suivi l'impulsion de la surprise que la proposition m'en a causé, j'aurois refusé péremptoirement de vous la transmettre ; mais j'ai pensé que n'engageant à rien ni le Roi, ni l'Espagne, le moment étoit trop critique pour prendre ce parti ; et qu'il étoit de mon devoir de maintenir les choses en suspens pour que Sa M^té ait la liberté de prononcer sur la paix ou la guerre. Le Parlement s'ouvrira demain ; mais les formes donnent le tems d'attendre une réponse jusqu'à lundi au soir sans craindre des débats embarrassants : on appréhende d'autant plus les attaques de M. Fox sur Gibraltar, que c'est le seul point sur lequel il ne se soit pas compromis durant son court ministère.

Je ne saurois me dispenser de vous observer, Monseigneur, que la cession de la partie espagnole de Saint-Domingue cause beaucoup de clameurs ; j'ai beau assurer qu'elle répugne au Roi, on est bien éloigné de me croire, et ce seroit peine perdue que de vouloir convertir qui que ce soit à cet égard. La Cité crie plus que personne, parce qu'on y croit déjà voir la France fournir de sucre tous les marchés de l'Europe ; il est bien malheureux que le secret sur la proposition de l'Espagne ait été trahi : il l'a été à Madrid comme à Paris, et vous concevés, Monseigneur, que l'on calcule ici plus la valeur vraie ou imaginaire des dédommagements proposés par Sa Majesté que celle de Gibraltar.

Je suis avec un respect infini, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur.

GÉRARD DE RAYNEVAL.

P. S. Ma dépêche expédiée, Monseigneur, et livré à la douloureuse impression que m'ont faite les nouvelles propositions de l'Angre, j'ai pris le parti de faire une nouvelle tentative auprès de M^d^ Shelburne; je lui ai écrit en conséquence la lettre dont vous trouverez la copie ci-jointe; j'ai crû, d'ailleurs, devoir fixer les ouvertures qui m'ont été faites, aussi bien que ses réponses. M^d^ Shelburne n'a pas tardé à envoyer chez moi son sous-secrétaire d'État pour discuter avec moi ma lettre et ma notte; l'exactitude de celle-ci a été reconnue.

Après m'être étendu sur l'énormité des équivalents, Mr Ord, qui n'avoit aucune faculté pour les restreindre, m'a demandé des explications sur les bayes de Honduras et de Campêche; il auroit voulu que les Anglois eussent le droit de couper du bois dans la baye de Honduras, mais j'ai détruit cette idée et la proposition quatrième est restée telle que je l'avois rédigée.

Ensuite Mr Ord m'a demandé l'explication de la limite que M. le Cte d'Aranda a indiquée à l'égard de la Floride; je lui en ai fait un croquis faute de carte, et je lui ai fait voir l'exiguïté du sacrifice demandé par M^r^ l'ambassadeur d'Espagne, et la nécessité absolue de le lui accorder, si l'on veut que l'on délibère en France sur les nouveaux équivalents demandés.

Après cet entretien je me suis rendu chez M^d^ Shelburne qui m'en avoit fait prier, et je devois passer de là chez M^d^ Grantham. J'ai trouvé ces deux ministres ensemble; ce dernier venoit de transcrire la notte que j'avois adressée à M^d^ Shelburne pour me la remettre dans la forme dans laquelle étoit celle que je lui avois remise de votre part. Mais nous sommes convenus que les deux nottes ne seroient que confidentielles. Vous verrés, Monseigneur, qu'il n'y a de changement qu'à l'égard de l'article du commerce. En le discutant, j'ai déclaré que si les traités de commerce entre l'Ang^re^ et l'Espagne devoient être renouvellés, M^r^ le comte d'Aranda retireroit ses propositions et que tout rentreroit dans le cahos. M^d^ Grantham m'a répondu qu'il croyoit qu'on pourroit laisser l'article comme il étoit dans la notte, que sans doute il y seroit répondu, et qu'alors on pourroit aviser à des expédiens propres à satisfaire les deux parties : cette ouverture m'a paru raisonnable.

J'ai repris après cela l'affaire des Florides, et la carte sur la table j'ai indiqué la limite demandée par M^r^ le Cte d'Aranda, en la réclamant avec les plus vives instances. Je dois la justice à M^d^ Grantham qu'il est entré dans mes vûes de la meilleure grâce du monde; il ne voit personnellement aucune difficulté à les adopter;

mais il a différé d'y adhérer jusqu'à ce qu'il eût vu les membres du conseil, auquel il s'est rendu en me quittant. M^d Shelburne, survenu à la conversation, a partagé les sentiments de son confrère, et je sçaurai avant la cloture de ma lettre si mes sollicitations ont été efficaces comme j'ai lieu de l'espérer.

A 8 heures du soir, M^d Shelburne rentré du conseil m'a fait prier de passer chez lui. Il m'a dit qu'il y a eu la plus grande agitation dans le conseil, que la cession de Gibraltar en a été l'objet, et qu'après la séance, 4 membres sont entrés chez le Roi pour le presser de ne point céder cette place, en l'assurant que s'il continuait la guerre il la conserveroit. Ces circonstances n'ont point ébranlé M^d Shelburne, mais elles l'ont fortifié dans l'opinion que s'il n'obtient pas l'équivalent qu'il a demandé son système pacifique sera renversé malgré lui. Cet état des choses a porté ce ministre à me déclarer que s'il n'obtient pas Ste-Lucie ou la Trinité en supplément, la paix est impossible; que cette proposition doit être regardée comme un *ultimatissimum*, et que si la réponse n'étoit pas aussi prompte qu'affirmative, le parti qui est pour la continuation de la guerre prévaudroit. Après cette déclaration M^d Shelburne m'a dit que pour faciliter les choses autant qu'il étoit en son pouvoir, il m'autorisoit à vous mander, Monseigneur, que les Florides seroient cédées à l'Espagne jusqu'à un point à déterminer à la pointe Sud-Est de la Floride; en sorte que l'Espagne aura toutes les côtes qui sont dans le golfe du Mexique; M^d Shelburne m'a requis de lui dire catégoriquement si je pouvois l'assûrer qu'au moyen de cet arrangement le Roi agréeroit la cession de la Guadeloupe, de la Dominique et de Ste-Lucie (dans le cas où Porto-Ricco ou la Trinité seroient refusées). J'ai répondu que je ne saurois prendre sur moi de prévoir la décision du Roi, et que lui M^d Shelburne seroit le premier à me blâmer. En ce cas, m'a répliqué ce ministre, je suis forcé de changer le discours du Roi, et au lieu d'un langage pacifique, de lui en faire un qui porte uniquement à la guerre.

A la suite de cette annonce M^d Shelburne m'a lu le paragraphe de la harangue relatif à la paix; il porte, en substance, que Sa M^té B^que a les espérances les mieux fondées pour une pacification prochaine. Le premier ministre a exigé de moi de lui dire franchement si le Roi son maître pouvoit tenir ce langage sans se compromettre; je n'ai pas hésité à répondre qu'oui, et à ajouter, pour satisfaire aux instances de M^d Shelburne, que quoique je sois hors d'état de prévoir le jugement du Roi sur les équivalents, mon opinion personnelle étoit qu'il y avoit quelque espérance qu'ils pourront être agréés; en ce cas, m'a répliqué M^d Shelburne, le discours du Roi demeurera tel qu'il est; mais si la réponse que nous attendons de Versailles n'est pas catégorique, le parti de la guerre est décidé et inévitable; et cette réponse il importe qu'elle soit arrivée ici au plus tard dans la journée de lundi prochain,

Phototypie. Imprimerie Nationale.

L'EUROPE

parce que les débats commenceront mardy, et qu'il faut prévenir la fermentation qu'accroît chaque minute. J'ai été obligé, Monseigneur, de promettre que j'aurois l'honneur de vous transmettre tous ces détails avec la plus grande exactitude, afin que le Roi pût se décider avec pleine connoissance de cause. Ainsi, Monseigneur, c'est un oui ou un non que l'on attend au plus tard lundi prochain; et je ne crois pas me tromper en disant que toute négociation ultérieure sur les équivalents seroit non seulement superflüe mais même dangereuse si l'on veut parvenir à la paix : c'est au Roi à prononcer.

Je suis obligé, Monseigneur, de finir mon rapport parce que je retarderois mon courrier, et lui ferois manquer la marée de demain matin. Il m'a été impossible de l'expédier avant dîner, ainsi que je me l'étois proposé. J'en ferai partir un second qui vous portera le résultat de ma conférence avec M^d^ Grantham sur les objets qui intéressent Sa M^té^.

Je reçois dans cet instant l'écrit ci-joint de M^d^ Grantham. L'article concernant la Floride ne doit pas être pris en considération : la déclaration de M^d^ Shelburne doit servir de règle.

DE RAYNEVAL.

Je joins ici un extrait du discours du Roi, que M^d^ Shelburne a bien voulu me confier, dans l'espérance qu'il ne servira que pour votre direction.

Angleterre, t. 539, n° 46.

IMPRIMERIE NATIONALE.

CHAPITRE VIII.

LES PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX. LEUR ÉCHO EN AMÉRIQUE.

Transition à l'objet de ce chapitre; situation décourageante constatée par Rayneval au moment où lui parvenait l'avis qu'il était possible d'amener la cour de Madrid à renoncer à Gibraltar; empressement de lord Grantham à porter au conseil des ministres des propositions en conséquence; offre à l'Espagne des deux Florides et de Minorque en échange de cette place. — Le comte d'Aranda, à l'étonnement de Versailles, accepte immédiatement pour sa cour; probabilité que ses instructions l'y autorisaient; courte durée de la satisfaction qui en résulte, lord Shelburne entendant que la Dominique suive le sort de Gibraltar. — Retour d'opinion auquel cède par suite M. de Vergennes relativement à ce ministre; lettre écrite alors à Rayneval; comment elle explique le rapprochement si subit du gouvernement du roi et des commissaires américains; vues politiques qui avaient guidé en cela ce gouvernement. — Intrigues par lesquelles les dissidences étaient, de France, favorisées à Londres; les adversaires de M. de Vergennes et le parti de la guerre autour de Louis XVI; écho que ces adversaires s'étaient ménagé en Angleterre. — L'entente est néanmoins rétablie avec empressement des deux côtés; division plus grande qui s'ensuit dans le sein du cabinet anglais; action positive de George III pour la paix; offres faites à la France de Tabago et de satisfactions à Pondichéry, en compensation de la Dominique; scission ouverte de la part de certains ministres, prélude de la chute des autres; Rayneval annonce que la paix est prochaine; M. de Vergennes l'informe que les préliminaires sont signés. — Sincère contentement de lord Shelburne et de lord Grantham; que dans les préliminaires ils n'avaient point cherché à profiter contre nous de leur accord antérieur avec les Américains; M. de Vergennes appelle ceux-ci à la signature de ces préliminaires et fait comprendre les États-Unis dans l'armistice; il obtient des commissaires une déclaration désavouant toute interprétation défavorable de leurs actes et renouvelant en quelque sorte l'alliance. — Langage tenu par le roi d'Angleterre à Rayneval, et par Louis XVI à Fitzherbert; encore les ennemis de M. de Vergennes; que leur vrai grief était de se voir enlever, par la conclusion de la paix, le levier qu'ils avaient cherché dans la guerre. — Griefs concernant l'Inde et la Hollande; le gouvernement du roi fut-il coupable de laisser les Pays-Bas embarrassés? Constants efforts déployés au contraire par M. de Vergennes en leur faveur. — Appréciation modeste autant que juste de ce ministre sur son œuvre; sentiments semblables exprimés par Rayneval; dépêche à ce dernier, résumant les vues et les dispositions dont le ministre s'était inspiré. — Pourquoi l'Espagne n'aurait pu être écoutée si elle s'était plainte; empressement du gouvernement du roi pour elle; le comte d'Aranda l'avait-il engagée à l'encontre de ses instructions? Indices du contraire; comment, à Versailles, on sut à ce sujet ne pas paraître abusé. — Effet que produit au Congrès et dans les États-Unis la signature des préliminaires; fidélité envers la France; renseignements de La Luzerne sur les rapports

envoyés par Jay, par Adams et sur ceux de Franklin; dépêches successives de M. de Vergennes rétablissant les faits et exposant la conduite de la cour de France; rapport de Franklin à Livingston mettant le sceau à ces explications et les rendant définitives pour l'histoire. — Chute de lord Shelburne; avantages trouvés par ses successeurs à maintenir la paix qu'il avait conclue; termes simples dans lesquels M. de Vergennes en instruit La Luzerne.

Une fois la campagne de Virginie terminée, nous n'avons plus regardé aux affaires militaires en Amérique. Le séjour de notre corps d'armée sur les côtes de la Chesapeak; son retour ultérieur dans le Nord, en vue de concourir, le cas échéant, à l'attaque de New-York; l'embarquement de nos soldats après cela pour les Îles, les témoignages qui furent rendus à leurs services par le Congrès au nom des États-Unis et par Washington en raison de son commandement[1]; le comte de Rochambeau partant ensuite pour la France, le 14 janvier 1783, avec le danger, à peine en mer, d'être capturé par une frégate anglaise comme le plus vulgaire officier, ces faits et d'autres analogues ou qui se lient à ceux-là devenaient des détails sans objet pour nous. Comme les faits qui auraient trait aux rapports du ministre plénipotentiaire français avec le Congrès et le gouvernement des États-Unis, ce sont des matériaux à réserver pour un autre ouvrage à entreprendre, un livre qui exposerait nos relations avec ce gouvernement pendant les vingt années écoulées entre la paix qui va être conclue et celle de 1804. Ce livre-là sera certainement écrit quelque jour. Il y aura 1783.

[1] Washington avait été tout d'abord très inquiet à l'annonce du départ de nos troupes; il les remercia ensuite avec émotion, et notamment dans cette lettre à La Luzerne, dont celui-ci envoya la traduction à Versailles : — « Du « Quartier général, le 23 avril 1783. — Mon« sieur, — J'ai reçu la lettre dont Votre Excel« lence m'a honoré le 10 de ce mois. Diffé« rents arrangements pris par le Congrès me « donnant lieu de croire que cette assemblée « ne doute aucunement que les articles préli« minaires de paix ne soient bientôt suivis d'un « traité définitif, je ne puis supposer la néces« sité d'un plus long séjour des troupes fran« çaises dans ce continent. D'ailleurs je ne dois « pas souhaiter que ces braves gens, tant offi« ciers que soldats, qui ont servi si noblement « et si honorablement les États-Unis, diffèrent « par des délais inutiles leur retour dans leur « patrie et chez leurs amis; mais je désire ar« demment qu'ils veuillent bien être persuadés « en partant de la grande vénération que m'ont « inspirée leurs services et du sincère attache« ment que je leur ai voué personnellement. « — J'ai l'honneur, etc. — Gal WASHINGTON. » (*États-Unis*, t. 24, n° 66.)

1783. de l'intérêt à voir s'établir et se développer, malgré les singuliers représentants qu'eut, à de certains moments, la France auprès du Congrès, notre amitié mutuelle avec cette république, créée grâce à nous et qui sera punie alors, par les dédains méprisants de l'Angleterre, de la défection à l'alliance dont ses négociateurs s'étaient plu à donner le bénéfice au cabinet de Londres[1]. Mais nous ne devions plus nous intéresser ici qu'aux indices et aux négociations de la paix par laquelle serait sanctionnée la formation de la nation américaine et consacrée la participation que la France avait prise à son établissement. Pour achever l'œuvre qui a été poursuivie dans le présent ouvrage, nous n'avons qu'à conduire notre récit jusqu'à la signature des préliminaires de cette paix si disputée, et à reproduire les documents qui se rapportent à sa solution finale.

La dépêche de Versailles du 7 décembre n'était parvenue que le 10 à Rayneval. Depuis cinq jours le Parlement avait effectué sa rentrée, qu'allaient, heureusement, suivre bientôt les vacances de Noël pour donner plus de temps. Les informations que le plénipotentiaire fut en situation de fournir, en raison de ses nouveaux entretiens, laissent l'impression que l'on n'avait plus affaire à des ministres libres de leurs actes; visiblement ils étaient contraints de les mesurer aux sentiments qui régneraient, au parti que leurs adversaires se concertaient pour en tirer, et la préoccupation en était évidente. Rayneval était encore sous le coup de son alerte de la semaine précédente, et lord Shelburne sensiblement ébranlé en voyant l'opposition grandir. Aux représentations du cabinet de Versailles, que le plénipotentiaire lui apporta dans toute leur force, ce ministre opposa les progrès de la fermentation dans le sein même du Conseil. Sur les conditions antérieurement

[1] Dans les documents émanés de Talleyrand qu'a publiés M. Pallain (*La mission de Talleyrand à Londres*), il y a une lettre étendue adressée à lord Lansdowne (Shelburne) le 3 octobre 1792, où Talleyrand fait un tableau saisissant de la rancune dont l'Angleterre abreuvait ses anciens sujets, huit ans encore après le traité de paix.

débattues, il s'en tint, somme toute, à ses réponses précédentes, sous une menace de rupture plus accusée. Rayneval fit de même de son côté, et ce fut au moment où ils semblaient toucher l'un et l'autre à une extrémité aussi malheureuse, que le plénipotentiaire, afin d'enrayer, parla des dispositions avouées par M. de Floridablanca. Lord Shelburne ne méconnut point que la scène changeait, même qu'un terrain avantageux semblait s'offrir; mais le temps qu'il faudrait pour déterminer ce nouveau terrain lui parut devoir presque détourner d'en entreprendre l'ouvrage. Il ne s'engagea guère à en occuper le Conseil que comme un chef chez qui la fatigue se révélait [1]. Dans le fait, Rayneval disait à M. de Vergennes, en lui écrivant à titre privé : « Il faut « être sur les lieux pour juger de la fermentation qui règne dans ce « pays-ci. Je ne cherche pas à pénétrer dans les replis du cœur de « M^d Shelburne, je ne suis garant de sa droiture que conséquemment « aux résultats; mais ce que je crois voir clairement, ce sont les em- « barras de tous les genres qui environnent ce ministre, et la nécessité « absolüe où il est de justifier sa conduite par tous les avantages qu'il « lui soit possible d'obtenir. » 1783.

Il s'en fallait, toutefois, que la résolution eût abandonné lord Shelburne. En tout cas, elle se retrouva entière chez lord Grantham. Rayneval entretint ce dernier un moment après. Plus froid ou plus habitué aux incidents que lord Shelburne, moins occupé d'ailleurs des manœuvres politiques qui étaient nécessaires à cette heure, il aperçut

[1] « Ma dernière proposition, mandait à cet « égard Rayneval à Versailles, a présenté à M^d « Shelburne un nouvel ordre des choses qui, « malgré l'avantage qu'il lui présentoit, ne lui a « pas semblé entièrement exempt de difficultés, « vû la brièveté du temps qui restoit pour né- « gocier en Espagne et le peu d'espoir de réus- « sir. Je me suis borné à faire valoir l'offre de « Sa Majesté, à bien faire sentir à M^d Shel- « burne combien elle devoit être agréable au « ministère anglois, et à demander que dans le « cas où elle seroit agréée, on confiât au Roi « franchement et sans réserves les conditions « auxquelles S. M. B. seroit disposée à traiter « avec la cour de Madrid.

« M^d Shelburne m'a dit que le Conseil s'as- « sembleroit le lendemain, et qu'il seroit déli- « béré sérieusement sur les trois propositions « que je venois de lui faire. Je n'ai pas cherché « à prolonger mon entretien avec ce ministre, « parce que l'heure du rendés-vous chés M^d Gran- « tham étoit passée depuis longtems. . . . . »

1783. aussitôt dans la possibilité de garder Gibraltar la clef du dédale. « Si « nous sommes assez heureux de conserver cette place, dit-il, nous « serons invincibles pour l'opposition et vous y gagnerez autant que « nous [1]. » Il transcrivit soigneusement, pour le Conseil du lendemain, les propositions de Rayneval, et il avait préjugé exactement : l'impression fut pareille à la sienne. Le plénipotentiaire avait, le soir même, précisé par écrit les points à décider; c'étaient exactement ceux d'auparavant, auxquels était ajoutée, tout d'abord, l'offre du roi de France « de faire toutes les démarches possibles auprès du roi d'Espagne pour le porter à se désister de la demande de Gibraltar [2] ». La politique de la paix fut vivement défendue, au Conseil, contre les ardents qui ne voulaient rien céder, et en sortant lord Grantham put annoncer à Rayneval une note par laquelle le chef du *Foreign office* l'informerait que Minorque et les deux Florides étaient proposées à l'Espagne en remplacement de Gibraltar, sous la réserve d'arrangements pour les Bahama et Campêche [3]. Le plénipotentiaire de Versailles

[1] « . . . . . Je me suis rendu chés ce secré- « taire d'État à 10 heures, écrit Rayneval; je « lui ai répété à peu près les mêmes choses que « j'avois dites à son collègue; je ne vous cache- « rai pas qu'il a été plus ouvert que celui-ci, et « qu'il a senti une grande satisfaction en entre- « voyant la possibilité de conserver Gibraltar. « M^d Grantham a pris notte de mes trois pro- « positions, afin de pouvoir en rendre compte « au Conseil, et il m'a quitté pour aller conférer « d'avance à M^d Shelburne. . . . . »

[2] *Angleterre*, t. 539, n° 72.

[3] « . . . . . Le Conseil, explique ici notre en- « voyé, a duré depuis midi jusqu'à 3 heures. . . « Ce ministre m'a dit que l'on s'étoit attaché à « l'espérance de conserver Gibraltar, et que l'on « avoit en conséquence délibéré sur les condi- « tions que l'on pourroit proposer à l'Espagne. « Selon ce qu'il m'a dit, il y a eu de très vifs « débats à ce sujet, et il a eu bien de la peine à « arracher les propositions qu'il étoit autorisé à « faire, et qu'il m'a communiquées verbalement « telles que vous les trouverés dans la notte ci- « jointe, que je n'ai reçue qu'hier au soir. Cette « notte n'est pas signée, parce que je n'avois « aucune autorité pour signer la mienne, ce que « l'on trouve ici être un inconvénient : c'est à « vous, Monseigneur, à en juger. » — La note était accompagnée d'un billet de lord Grantham qui débutait ainsi : « Witehall ce 11 D^bre « 1782. — Monsieur, — Ayant eu l'honneur « dans mon billet de ce matin de vous pré- « venir que je devois prendre les ordres du Roi « et du Conseil de ses ministres sur les propo- « sitions que contenoit le résumé de ce que « vous m'avez communiqué hier au soir, j'ai à « présent celui de vous faire tenir la résolution « qui a été prise ici à cet égard. Elle accompagne « ce billet-ci, et en porte la date. . . » (*Ibid.*, n° 73.) — Voici cette note : « Sa Majesté Bri-

était pressé par les ministres anglais; leur silence sur le traité avec l'Amérique commençait à étonner le Parlement, et sans doute on ne tarderait pas à exiger qu'ils le rompissent en ce qui concernait l'Europe. Rayneval demandait donc à Versailles, le 12 décembre, d'être rapidement mis à même de savoir à quoi s'en tenir. De nouveau, toutefois, il se sentait obligé d'avertir M. de Vergennes de l'état des esprits, et l'on juge, en l'entendant, combien la signature des Américains avait privé la France du poids qui aurait fait rechercher la sienne : 1783.

..... Je ne me permets aucune réflexion, Monseigneur, sur les détails que j'ai l'honneur de vous transmettre. Je me borne à vous supplier de considérer la délicatesse de ma position et d'être persuadé que si je n'achemine pas les choses suivant le désir du Roi, ce n'est pas faute de zèle de ma part, mais j'ai à traiter avec un ministère dont la position est infiniment perplexe : il a à lutter contre une partie du Conseil, le duc de Richmond à la tête, contre le Parlement et contre les préjugés nationaux; Gibraltar est l'objet de la conversation de tous les cercles, et je ne sçais pas si, dans le cas où, contre toute vraisemblance, le roi d'Espagne ne faisoit pas le sacrifice de son désir, le Parlement ne renverseroit pas l'ouvrage du Conseil. Il règne une grande animosité et une grande insolence dans la Chambre des communes; si les ministres n'ont pas de quoi se justifier, ils seront, selon toutes les apparences, poursuivis avec un acharnement sans exemple et s'ils quittent ce sera, je le répète, une perte irréparable pour nous.

Le courrier de Rayneval n'était pas apporté à Versailles depuis vingt-quatre heures, que le comte d'Aranda donnait le dénouement de la singulière pièce jouée par lui pour le compte de son gouvernement, pensons-nous, non pour le sien propre. M. de Vergennes, après avoir fait lire ce courrier au roi, avait appelé l'ambassadeur, et celui-ci lui

« tannique, pour prix de la paix avec l'Es-
« pagne, cèdera à cette puissance l'isle de Mi-
« norque et les deux Florides.

« Elle demande que les isles de Bahama lui
« soient restituées, et que le droit de couper
« du bois de campeachy (sous des règlemens
« dont on conviendra) lui soit réservé. — 11 de
« Decer 1782. » (*Angleterre*, t. 539, n° 71.)

1783. avait dit aussitôt le mot de la fin. « Il est midi », écrit le ministre au plénipotentiaire, le 16 décembre :

Il est midi, il sort de chez moi, et ce qui ne vous étonnera pas moins que moi, nous ne sommes pas dans la nécessité d'attendre une réponse d'Espagne. M. le Cte d'Aranda accepte les propositions que M. le Cte de Grantham vous a chargé de me transmettre, et pour gagner du temps et faciliter les explications qu'il est dans le cas de demander par rapport à la baye de Honduras et la coupe du bois de campêche et aux arrangements de commerce, il fait partir demain M. le Chev^r^ de la Heredia, son secrétaire d'ambassade, pour traiter directement ces objets avec le lord Grantham, et même avec le lord Shelburne si celui-ci veut bien l'admettre.

Angleterre, t. 539, n° 89.

L'histoire n'admettra pas sans des preuves explicites que le comte d'Aranda n'ait point eu des instructions autorisant un tel parti. Toujours est-il que l'œuvre restée jusque-là si laborieuse paraissait dès ce moment achevée. Heureux, le ministre recommandait tout de suite à Rayneval de « ne pas perdre un moment » pour faire part aux lords Shelburne et Grantham des dispositions de l'Espagne, et « souhaitait « qu'ils éprouvassent en l'apprenant la même satisfaction que lui à les « annoncer ». La paix lui aurait été, de toute manière, agréable, continuait-il, mais « elle décuplait de prix parce que le désistement de Gibraltar faisait disparaître les échanges dont il s'était agi ». Illusion prématurée, cependant; un autre obstacle surgissait à Londres. On y entendait maintenir ces échanges. Il y avait loin de la monarchie de France à celle d'Angleterre. M. de Vergennes et le roi pouvaient décider seuls, c'était interdit à George III et à ses conseillers. Il leur fallait, à eux, convaincre le Parlement ou plier sous sa volonté. Dans les derniers entretiens avec Rayneval, il avait été parlé encore de l'abandon de la Dominique à l'Angleterre : de la part de celui-ci ç'avait été comme d'une question écartée, du moment que l'Espagne se désistait de Gibraltar; de la part de lord Grantham, au contraire, comme

d'une chose acquise et sous-entendue; en envoyant au plénipotentiaire la note relative à l'Espagne, lord Grantham avait même ajouté un mot dans ce sens. La Dominique était un poste entre la Martinique et la Guadeloupe. L'Angleterre l'avait revendiquée à ce titre en 1763 et voulait la ressaisir par le même motif. Quoique Rayneval mandât à Versailles qu'il croyait bien n'avoir pas autorisé d'espoir à cet égard, il ne cachait pas qu'en Conseil lord Shelburne avait promis l'île et se sentait à cause de cela dans un embarras extrême. Une semaine plus tard, répondant à M. de Vergennes qui avait, lui, rejeté immédiatement fort loin la prétention [1], il se voyait contraint d'expliquer avec insistance que le cabinet ne pourrait point paraître devant le Parlement sans cette cession, qu'elle avait été considérée comme comprise dans la renonciation à Gibraltar, que c'était pour lord Shelburne une question personnelle outre une question politique, et qu'il fallait sérieusement craindre pour le grand ouvrage de la paix si sur cet article on n'accordait pas satisfaction [2]. 1783.

C'est de cette manière, en effet, que lord Shelburne, le même jour, présentait la chose à Fitzherbert, dans une lettre particulière accompagnant une dépêche de lord Grantham. De là deux semaines de contestations nouvelles, à Londres avec notre plénipotentiaire, à Versailles avec Fitzherbert. Par lassitude plus qu'avec fondement, il fut exprimé des deux parts des défiances qui contredisaient singulièrement l'estime mutuellement professée auparavant. M. de Vergennes n'admettait pas, en lui-même, qu'une opposition prétendue

[1] Autre dépêche du 16 décembre. (*Angleterre*, t. 539, n° 90.)

[2] Rapport de Rayneval, du 20 décembre, et lettre à M. de Vergennes jointe à ce rapport. (*Ibid.*, n°s 96 et 100.) Dans sa lettre, le plénipotentiaire s'exprimait ainsi : « Comme un « des plus importants de mes devoirs est de « dire les choses comme je les vois, je ne puis « me dispenser de vous observer, Monseigneur, « que si le ministère anglois n'est point con- « tenté sur l'article de la Dominique, j'ai lieu « de craindre pour le grand ouvrage de la paix : « il me seroit bien plus agréable de vous man- « der le contraire. Si le Roi ne cède pas aux « instances du ministère Bque, mylord Shel- « burne se trouve compromis de la manière la « plus grave, et vous trouverez sûrement que « cette réflexion mérite quelque égard. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. du Parlement pût arrêter le roi d'Angleterre et son ministère. Ministre d'une monarchie sans contrôle, prenant avec le roi seul les résolutions ou les lui inspirant, une considération pareille n'entrait point dans la notion qu'il avait de l'autorité souveraine. Il se refusait à croire que le cabinet de Londres ne trouvât pas de moyens pour aplanir un si minime incident, et surtout que la rupture en dût provenir. Pour la première fois, il se retranche derrière les forces réunies par les deux Couronnes, derrière le danger de ne plus être à même d'en empêcher le départ, « et, ajoute-t-il, tandis qu'on travaillait à arrêter l'effusion du sang humain, on aurait la douleur d'en voir répandre des torrents[1] ». Finalement, il jette avec déception le doute sur la loyauté dont son plénipotentiaire fait avec persistance honneur à lord Shelburne. C'est ainsi qu'il répond, le 30 décembre notamment, dans un pli particulier à Rayneval, à cette lettre du 25 que nous transcrivons en partie un peu plus haut et où celui-ci, avec chaleur, se portait garant de la droiture du ministre de Londres. En ce moment-là, M. de

[1] Dépêche et lettre particulière du 25 décembre. Dans cette lettre, qui est de sa main, M. de Vergennes disait, à la fin : « J'ai toujours « évité, Monsieur, de vous parlér de nos prépa- « ratifs parce que je ne veux pas qu'on me soup- « çonne de meslér le comminatoire au langage de « paix. Ils sont grands, mais vû la tiédeur du « ministère Bq̃ue pour hâtér la conclusion je « tremble que nous ne soions plus à tems d'en « arrêtér le départ. L'état présent de la négocia- « tion ne nous y invite pas. » (*Angleterre*, t. 539, n° 114.) Le 16, cependant, dans les dispositions tout opposées résultant des offres du cabinet de Londres à l'Espagne, le ministre avait écrit à Rayneval comme il suit, pensant hâter les affaires : « M. l'ambassadeur d'Espagne vous « prie, Monsieur, de vouloir bien recommander « et avec instance l'accélération de la négo- « ciation. Je crois que les ministres britan- « niques n'ont pas besoin d'être fortement sti- « mulés à cet égard, et que leur intérêt comme « le nôtre est de faire jouir et bientôt leur na- « tion des douceurs de la paix, et de borner les « dépenses de la guerre, qui sont très onéreuses « quand elles cessent d'être nécessaires. Nous « avons dans ce moment une belle escadre sortie « de Brest avec un convoi très nombreux; elle « va se réunir à Cadix à une bien plus considé- « rable. 20 mille hommes à peu près de débar- « quement qui doivent en partir n'annoncent « pas l'intention de faire une guerre molle. Je « n'ai point parlé de cet armement, lorsque « nous étions en contestation et qu'il étoit pos- « sible que la négociation se rompît; au terme « où elle se trouve maintenant, je ne crains « pas de vous en faire mention; ce langage ne « peut plus sentir l'ostentation et la menace. » (*Ibid.*, n° 89.) C'est à ces forces toutes prêtes que faisait allusion M. de Vergennes, dans le pli particulier du 25 décembre.

Vergennes venait de discuter avec Fitzherbert sur la Dominique, de 1783.
rédiger les représentations qu'au nom du roi il avait développées à ce sujet et que Rayneval aurait à prendre pour instructions[1]. Énervé par cette contestation renaissante, mettant sur le compte de la volonté des ministres anglais l'instabilité des négociations, il ne voit presque plus que ruse chez lord Shelburne. Le secrétaire du comte d'Aranda était arrivé à Londres porteur d'un pli de l'ambassadeur plein d'exigences vétilleuses dont ce ministre voudrait être débarrassé, et Rayneval avait appuyé ce désir auprès de Versailles[2]; d'autre part, la question de l'Inde restait en suspens en ce qui nous regardait et en ce qui concernait la Hollande. Dans ces circonstances décevantes, M. de Vergennes écrit à son envoyé :

Versailles, le 30 x^bre 1782.

Je profite, M., d'un moment de liberté dont je dispose pour répondre à votre lettre particulière du 25.

Je ne suis pas surpris de l'humeur que cause au Lord Shelburne ce qu'il appelle les minuties de l'Espagne, peut-être la partagerois-je si nous avions plus lieu d'être contents de ce ministre pour ce qui nous interresse; mais en refléchissant sur la marche qu'il tient avec nous depuis quelque tems, afoiblisblissant un jour ce qu'il avoit promis et paroissant vouloir anéantir ce qui avoit été convenû, il n'est que trop aparent que son but, s'il n'est pas de rompre brusquement la paix est d'en faire trainér la négociation de manière à se réglér d'après les évènemens sur lesquels il compte aparament.

Dans cet état des choses, j'estime, M., qu'il y auroit de l'imprudence de notre part de nous compromettre avec l'Espagne pour l'amenér à des désistemens qui ne nous conduiroient probablement pas à une fin heureuse. Si la rupture doit avoir lieu, il vaut mieux qu'elle vienne du fait de l'Espagne que du nôtre. Je ne puis vous dire à quel point je suis choqué de l'arondissement mesquin qu'on nous a proposé pour Pondichery et Karikal. S'il n'y a pas erreur au chifre de votre dépéche qui cotte la somme, vous sentirés q'un

[1] Dépêche du 25 décembre. (*Angleterre*, t. 539, n° 114.) — [2] Rapport du 24 décembre. (*Ibid.*, n° 111.)

1783. revenu de trente mille livres sterlings ne correspond pas à ce qu'on vous avoit d'abord fait espérer. Joignés à cela la répétition de la Dominique et jugés de l'opinion que nous devons avoir de la sinsérité du ministère anglois.

Lord Shelburne paroit se plaindre qu'on ne rend pas hommage à la sienne; j'ignore quelle est l'opinion la plus généralement reçûe à cet égard en France comme en Angre, mais la mienne ne peut être déterminée que par la comparaison des faits.

En raprochant ceux qui nous sont relatifs, je ne suis pas sans embarras pour me fixér; je ne remarquerai, M., qu'une seule contradiction que je vous serai obligé de conciliér. Faut-il rencherir sur les équivalens proposés par le Lord Shelburne lui-même et y ajouter Sainte-Lucie; faut-il ensuite nous répétér la Dominique et en faire une exigeance, c'est le conseil qui lui force la main, et selon lui il ne cède que pour empêchér le parti qui incline pour la guerre de l'emportér. Tout se résout donc dans le conseil sans l'aveu duquel les ministres dirigeans ne peuvent rien proposér ni faire; cependant à l'occasion de la signature des articles avec les Américains le même Lord nous dit froidement qu'il ignoroit qu'on eût accordé autant de facilités. Ne seroit-il pas plus loial de dire nous avons vû jour à nous arrangér avec les Américains, nous nous sommes hatés de finir parce que nous voulons nous en faire un moien pour les séparér de vous ou pour vous réduire à conclurre aux conditions qu'il nous plaira d'accordér.

Tel est, en effet, M., le but que le ministère Bque a dû se proposér en se soumettant à des conditions assés peu honorables pour abandonnér ceux qui lui sont demeurés fidèles; je ne négligerai rien pour y remédiér; les Américains ont agi avec une précipitation qui ne seroit pas excusable s'ils en avoient senti les conséquences, mais l'idée d'une défection n'est point entrée dans leur tête et je suis persuadé qu'ils s'empresseront à la détruire si on s'obstine à la leurs prêtér.

L'induction que vous tirés, M., à l'apui de la bonne foi du Lord Shelburne des qualités estimables et vertueuses de ses principaux amis est sans doute d'une grande force. Mais les grands talens et les rares qualités excitent un entousiasme dont les gens les plus froids et les plus sensés ont souvent peine à se garantir et l'on ne peut disconvenir que dans ce genre ce Lord n'ait les plus grands avantages.

Je crois, M., que vous ferés bien pour vous comme pour moi, en rendant au lord Shelburne tous les hommages dont il se montre jaloux, de ne vous rendre ni sa caution ni son garant. Pour moi je proportionnerai mon jugement aux o'uvres; je ne suis point défiant, mais très réservé à livrer ma confiance. 1783.

Je suis enchanté du bien que vous me dites de mon fils parce que je me flatte que vous ne m'abusés pas. Ma lettre d'hier vous informe des inquiétudes qu'on cherche à me donnér à son sujet. Dites-lui, je vous prie, que semblable à la femme de César il ne lui suffit pas seulement d'être innocent, mais qu'il ne doit pas être soupçonné.

Angleterre, t. 539, n° 136.

Il y a autre chose à remarquer dans ce pli, dont la minute est de M. de Vergennes, que des impressions d'amertume contrastant avec l'esprit de confiance d'auparavant. Le conseiller de Louis XVI y donne le secret de son retour si promptement opéré vers les Américains. On apprend du ministre que ce retour ne fut aucunement l'indice, de la part du gouvernement du roi, que le procédé de ces derniers parut moins défectueux à la réflexion qu'à l'heure même. Il est avoué que cette conversion si rapide fut un acte politique opposé à ceux dont on soupçonnait l'Angleterre occupée désormais contre nous. M. de Vergennes a écrit à La Luzerne le 21 décembre, on se le rappelle, pour retirer les appréciations qu'il avait portées le 19 sur la conduite des commissaires du Congrès, et pour lui annoncer l'avance des 6 millions de livres dont le roi faisait de nouveau bénéficier les États-Unis; le 30, il mande à Rayneval que le monarque entend répondre ainsi au calcul, visible à ses yeux, qui a porté le cabinet de Londres à en terminer avec nos alliés moyennant l'abandon des loyalistes, « afin de séparer de nous les États-Unis et de nous réduire à conclure aux conditions qu'il lui plaira d'accorder ». On verra, à l'heure de la signature des préliminaires, le ministre lier en conséquence les commissaires du Congrès par une déclaration destinée à donner, en quelque sorte, une nouvelle existence à l'alliance.

1783. Disons ici que Rayneval lui-même avait eu son moment de doute au sujet des deux ministres dont il était si porté à soutenir la sincérité comme certaine. Il avait écrit le 12 décembre à M. de Vergennes que « le traité avec l'Amérique lui paraissait un rêve et qu'en s'y prêtant les ministres anglais avaient eu éventuellement en vue la défection des Américains[1] ». Heureusement, il ne fut pas nécessaire de s'ingénier davantage à reconquérir les Américains. Des causes nullement inhérentes aux conditions débattues avaient contribué à susciter à Londres des dissidences, ou à les grossir et à les envenimer. Si renfermée que fût constitutionnellement entre le roi et M. de Vergennes la conduite des affaires, l'écho s'en échappait, et c'était de telle manière que les adversaires du ministre pouvaient faire parvenir en Angleterre, suivant qu'ils en sentaient le besoin, des avis défigurant les intentions du roi ou bien annonçant l'avènement d'une politique opposée. Durant cette dernière partie des négociations, la correspondance de Rayneval avait indiqué à plusieurs reprises le retour de ces menées. Les informations de lord Shelburne signalaient le marquis de Castries comme en étant l'agent, et l'on apprend par les lettres secrètes de Mercy-Argenteau à Kaunitz, aux mêmes dates, que le parti de la cour qui aspirait à devenir le gouvernement à la place de M. de Vergennes, et qui avait ouvertement pour coryphée le marquis de Breteuil, notre ambassadeur à Vienne, cherchait en effet par M. de Castries à continuer la guerre, tandis que le roi et son ministre poursuivaient la paix. C'était le pendant du parti de Keppel et de Richmond dans le cabinet de George III. Un moment, ce dernier cabinet ne douta pas de l'exactitude de rapports adressés de Paris, qui donnaient avis d'un ultimatum de Versailles conçu dans cet esprit, ultimatum qui aurait été arrêté au conseil du roi après un débat aigu[2]. En tout

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 81.

[2] L'auteur de la *Vie de Shelburne* a pris au sérieux cette information, qui ne venait certainement pas de Fitzherbert et dont il fixe la date au 24 décembre. C'était ou un commérage américain relaté par Oswald, ou, peut-être, un rapport de Vaugham. Au sujet de ce dernier, lord Fitzmaurice cite à la page 321 du

cas, le parti de la guerre autour de Louis XVI écoutait d'assez près aux portes pour être bien renseigné. Rayneval confie plusieurs fois à son ministre qu'il a appris à Londres même la teneur de ses dépêches avant qu'elles fussent dans ses mains. Quoi qu'il en soit, Versailles et Londres s'étaient expliqués. C'est, à coup sûr, avec empressement que les deux lettres particulières de M. de Vergennes dont parle Rayneval avaient dû être conçues afin d'effacer les impressions des jours précédents[1]. A Versailles, l'entente s'était rapidement établie avec Fitzherbert sur les articles de paix qui ne concernaient que la France[2]; à Londres, dès que les difficultés avaient paru levées, on avait mis la même promptitude à se rapprocher. Lord Shelburne et lord Grantham étaient allés au-devant des interprétations dont leurs actes étaient l'objet, en avaient justifié la loyauté, avaient fait la lumière sur les impressions louches auxquelles ils prêtaient, et les derniers accords s'étaient ainsi trouvés faciles[3]. Le pli du 20 janvier apportait à notre envoyé des pouvoirs de ministre plénipotentiaire semblables à ceux de Fitzherbert en France. Le roi les lui conférait pour le représenter à la signature et aux réceptions que la réconciliation des deux cours impliquait; il saurait « tenir au roi d'Angleterre, lui marquait le ministre, le langage commandé par la circonstance et l'assurer que celle de la guerre n'avait jamais altéré l'estime du roi de France pour les qualités de ce souverain ni son amitié sincère pour sa personne ». Mais M. de Vergennes recommandait surtout au 1783.

tome III une appréciation d'Oswald qui est de nature à ne pas laisser le moindre crédit à ce personnage interlope.

[1] Ces lettres manquent.

[2] Voir notamment les dépêches de M. de Vergennes à Rayneval, du 15 janvier. (*Angleterre*, t. 540, nos 59 et 63.)

[3] Les rapports et les lettres particulières de Rayneval, des 1er, 2, 3, 9 janvier, sont remplis par ces explications des deux ministres. Leur étendue nous empêche de les transcrire dans ce volume; mais soit les historiens anglais, voire les simples biographes ne sauraient faire le récit des négociations de la paix de 1783 ou l'histoire de lord Shelburne ou de lord Grantham sans avoir mis à profit ces documents. Dans son rapport du 2 janvier, Rayneval relate en particulier les observations de lord Shelburne au sujet des propos et des missives contraires à la paix, attribués à M. de Castries.

1783. plénipotentiaire d'être auprès de lord Shelburne et de lord Grantham, « l'interprète de son admiration et de son dévouement[1] ».

Ce n'est pas dans le cabinet de Louis XVI, mais bien devant le roi George, que s'était tenu un conseil de ministres où avaient été arrêtées des propositions dont l'ultimatum était la guerre. Quelques vigoureux efforts qu'eût déployés l'Angleterre afin de rentrer avec avantage en campagne, quelque emportés que se montrassent dans ce sens les dissidents du ministère à l'encontre de lord Shelburne et de lord Grantham, ceux qui comme le roi et comme ces derniers avaient la responsabilité véritable et la sentaient, voyaient que, en raison des finances, des moyens, des dispositions réelles de leur pays, ce qu'il fallait souhaiter c'était la paix et non le renouvellement de cette guerre. L'histoire doit retenir à l'honneur de George III, et la correspondance de ce prince avec lord Shelburne en est garante, qu'il ne fut pas le moins actif et le moins ferme d'entre eux à rechercher ce résultat. On lui avait dû déjà l'approbation d'offrir les Florides pour Gibraltar, on lui dut à cette heure le mérite d'accepter, sinon de suggérer, au prix de la dislocation du cabinet, qu'il fût fait à la France une offre de nature à éteindre la résistance de Versailles pour céder la Dominique, à savoir l'offre de Tabago en remplacement de cette dernière. Le 28 décembre, lord Grantham avait donné connaissance à Rayneval de ce projet de conclusion, afin que celui-ci demandât l'avis de sa cour et que l'idée pût être soumise sans retard à Saint-James en connaissance de cause. Ce projet comprenait, dans l'Inde, un agrandissement de territoire et quelques autres compensations autour de Pondichéry; il portait aussi l'expression de dispositions conciliantes à l'égard de la Hollande[2]. Le 4 janvier fut prise

[1] « Je compte écrire aux deux ministres, di- « sait à cet égard M. de Vergennes, mais ce sera « à la hâte; supléés, M., à ce que je ne dirois « pas par la connoissance que vous avés de mes « sentimens pour le lord Shelburne et pour le « lord Grantham. Assurés-les qu'ils ont en moi « un admirateur et un partisan zelé. »

[2] Lettre détaillée à Rayneval, de la main de lord Grantham et portant cette date du 28 décembre. (*Angleterre*, t. 539, n° 126.)

par le cabinet de Londres la décision d'en présenter les propositions à Versailles; toutefois, en les transmettant à Fitzherbert le même jour, on lui écrivit d'avoir à quitter immédiatement Paris si elles n'étaient pas admises. Le duc de Richemond et Keppel avaient abandonné le Conseil afin de ne pas participer au vote. C'était leur sortie du cabinet[1]; malheureusement c'était aussi le prélude de la sortie du cabinet lui-même. 1783.

Naturellement, les rapports et les lettres de Rayneval s'étaient alors succédé en informations développées, minutieuses, répondant à tout, on peut dire justifiant tout[2]. Des deux parts, les préliminaires avaient paru posés désormais, semblé l'avoir été avec une satisfaction commune. On les avait donc signés, fait signer en conséquence, et avec elles l'armistice général. Un égal sentiment de grande estime de gouvernement à gouvernement et de personnes à personnes en résultait, et aussi l'espérance très sincère, d'un côté comme de l'autre, d'avoir jeté les germes d'un ordre européen plein de promesses. « Félicitons-« nous mutuellement, Monsieur le Comte, sur l'accomplissement du « grand objet qui va occuper nos souverains, nos cours et nous-« mêmes », écrit privément lord Grantham à M. de Vergennes le 10 janvier, en lui demandant de donner à Rayneval des lettres de créance

[1] Le rapport de Rayneval, du 28 janvier, est intéressant sur cette séparation des deux ministres : « La retraite de l'amiral Keppel et du « duc de Richemont démontre ce que j'ai eu « l'honneur de vous mander plusieurs fois, qu'il « y a eu plus d'une fois de grandes agitations « dans le conseil de Saint-James. L'article de « Trinquemalé y a mis le comble : l'opposition « à la restitution de cette place a été extrême, « et M^d Shelburne outré de la résistance du Lord « Keppel lui a reproché en plein conseil ses « principes anti-pacifiques, ses cabales, ses con-« ciliabules pour faire manquer les négociations, « et pour soulever le Parlement; c'est au sortir « de ce même conseil que le premier Lord de « l'Amirauté est entré chez le Roi pour lui an-« noncer sa prochaine retraite : ce ministre « n'est point regretté; on le regarde comme un « très petit homme, sous tous les raports. C'est « le Ld Howe qui le remplacera. Le D. de Ri-« chemont se retire autant par singularité et par « entêtement que par mécontentement; on ne « sait pas encore si le général Conway suivra « son exemple; 4 ou 5 autres membres bran-« loient au manche; mais il y a aparence que « l'on a réussi à les rafermir. »

[2] Correspondance d'office et particulière, indiquée il y a un moment et datée des 1er, 2, 3 et 9 janvier 1782. (*Angleterre*, t. 539, n°s 9, 10, 11, 17, 40.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. analogues à celles de Fitzherbert à Versailles[1]; la veille il avait remis au plénipotentiaire, dans la pensée de son départ, un pli où s'ajoutait déjà au témoignage de ses sympathies pour lui et pour le vicomte de Vergennes celui des sentiments qu'il éprouvait en raison de l'œuvre regardée comme accomplie[2]. Lord Shelburne, lui, obligé de préparer le Parlement à entendre et à sanctionner la défense de ses actes, n'avait plus guère, depuis un temps, le loisir d'écrire; mais ses paroles correspondaient exactement à celles de lord Grantham. Rayneval, dans une lettre particulière à M. de Vergennes, après avoir rendu compte de l'audience du roi à la suite de la signature, lui mande, dans le pli tout à l'heure indiqué du 24 janvier :

J'ai eu une longue conversation avec M^d^ Shelburne à votre sujet. Ce ministre m'a dit qu'il avait la démonstration de la pureté de vos intentions et de vos vues, et vous pouvez être sûr que sa confiance en vous est entière et même plus forte que jamais. Ce ministre me paroît bien instruit des intrigues en France : pour en découvrir une partie, suivez les liaisons de Mr Walpole.

Et si l'on se transporte à deux semaines plus tard que le moment de défiance et de tristesse dont témoigne la lettre de M. de Vergennes

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 46.

[2] *Ibid.*, n° 38. « Monsieur le Comte, — Je « ne laisse pas partir M. de Rayneval, ni le fils « de V. E. sans renouveller par leurs mains les « sentimens que j'ai eu l'honneur d'annoncer à « V. E. sur leur arrivée chez nous.

« Je veux bien croire qu'ils ne retourneront « pas mécontents de nous, et que V. E., si jamais « elle peut leur permettre un autre voyage, nous « donnera de nouvelles occasions de les accueillir « comme ils méritent de l'être.

« Je ne parle pas seulement de moi-même, « mais je ressens de la vraie satisfaction qu'a « causée la mission de l'un et la visite de l'autre « au Roi, à mes confrères et à notre public.

« M. de Rayneval sera garant de mes prin- « cipes, de mes vües et de mes intentions de « confirmer les vœux de nos Souverains, en ré- « tablissant une correspondance respectable en- « tre des nations qui sauront se réunir.

« Les occupations de V. E. la mettent dans le « cas de juger que les miennes ne me permettent « pas d'abuser des moments précieux de V. E. La « satisfaction qu'elle doit ressentir est le garant « de celle que m'inspire la confection de notre « grand ouvrage, et je n'ai rien de plus à cœur « que mon espérance, que l'estime et l'amitié « de V. E. puissent égaler les sentimens avec « lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le « Comte », etc.

du 30 décembre, on se voit en présence d'un rapport de Rayneval qui débute comme il suit : 1783.

Monseigneur,

Je ne sais si je me trompe, mais je crois pouvoir vous féliciter sur la paix, car je la crois ou signée ou au moment de l'être : je me réserve à dire dans un autre moment ce que je pense de cet évènement.

J'ai fait, Monseigneur, l'usage convenable de vos deux lettres particulières; je puis vous dire que toutes les impressions désagréables sont effacées, que l'ancienne confiance est rétablie, et que l'on se tiendra en garde de ce côté-ci contre les faux raports. Je m'abstiens de vous mander tout ce qui m'a été dit des intrigues et des intrigants de France, parce que la paix doit renfermer une amnistie générale; d'ailleurs ils sont punis de reste par la consommation du grand œuvre. . . . . .

Le plénipotentiaire écrivait de cette manière le 14 janvier[1]. A quelques jours de là, son ministre, en lui répondant par une dépêche personnelle dont la minute encore est de sa main, lui annonçait tout d'abord la signature des préliminaires de paix, et cette signature fût intervenue plus tôt si les courriers n'avaient pas été empêchés pendant plusieurs jours de traverser la Manche :

Versailles, le 20 janvier 1783.

C'est avec la plus douce satisfaction, M., que je vous fais part que les articles préliminaires de la paix ont été signés aujourd'hui avant midi entre la France, l'Espagne et l'Angre. Les ppotentiaires hollandois n'aiant pû y concourrir, M. Fitzherbert nous a remis à M. le Cte d'Aranda et à moi une déclaration qui comprend la répub^e^ des Provinces-Unies dans l'armistice, nos Cours s'engageant à procurér l'acceptation des États-Généraux.

Les articles provisionnels arrêtés et signés entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique n'aiant point pourvû à la suspension d'armes et M. Oswald se trouvant en Angre, les plénipotentiaires américains que j'avois

[1] *Angleterre*, t. 540, n° 55.

1783. invités à la signature de nos préliminaires ont échangé avec M. Fitzherbert des déclarations respectives qui établissent entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amérique cette suspension d'armes avec les mêmes clauses et les mêmes époques que nous avons admises. Je ne vous envoie pas copie de ces pièces parce que le tems me manque pour les faire transcrire et je compte d'ailleurs que le lord Grantham ne refusera pas de vous les communiquér...

Les ministres de George III, s'ils avaient eu réellement l'idée de profiter contre la France d'un accord antérieur avec les commissaires américains, n'y pensèrent plus à cette heure. Les préliminaires anglais portaient expressément en préambule que cet accord ne vaudrait définitivement qu'associé à celui dont la France et ses alliés conviendraient avec la Grande-Bretagne. Entre les Américains et nous, toutefois, il y avait quelque chose de plus à faire, que de les convier à signer ces préliminaires, dans lesquels ils devenaient forcément partie. Les circonstances qui avaient présidé à la prompte réconciliation du gouvernement du roi et de leurs représentants commandaient une opération préalable. C'est pourquoi, le 18 janvier, M. de Vergennes, par un billet à l'adresse de Franklin, convoquait chez lui pour le surlendemain les représentants du Congrès, en leur laissant intentionnellement voir qu'il s'agissait d'un acte important[1]. Le ministre du roi trouvait en effet nécessaire que ceux-ci engageassent de nouveau, à vrai dire, leur pays envers la France. L'acte passé par eux le 30 novembre avec les plénipotentiaires anglais ressemblait à un abandon du traité qui, quatre ans et demi auparavant, avait lié les États-Unis avec nous; il était essentiel que, par leurs auteurs eux-mêmes, cet acte fût formellement réduit au fait momentané qui l'avait motivé. Il importait qu'ils proclamassent le maintien de

[1] Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII, p. 249. — M. de Vergennes appelait « tous les commissaires présents à Paris et le petit-fils de Franklin à titre de secrétaire, attendu qu'il y aurait à traduire beaucoup d'anglais en français et qu'il s'agissait de choses intéressant grandement les États-Unis ».

Franklin répond, le même jour, que Laurens est aux eaux en Angleterre et Jay en Normandie. Il n'y avait donc qu'Adams et lui à Paris.

notre alliance mutuelle et qu'ils déniassent ouvertement, comme un déshonneur pour leur pays, toute interprétation contraire pouvant autoriser dorénavant une action isolée de leur part. C'est ce qu'effectua une déclaration positive[1]. Pour Franklin, elle était naturelle; elle dut coûter à Adams, et peut-être aviva-t-elle chez lui les mauvais sentiments et les mauvaises paroles dont il remplissait sa correspondance avec l'Amérique. Le ministre avait du reste tout combiné pour mettre les États-Unis absolument à l'abri de l'Angleterre; il en informa de sa main La Luzerne dans les termes suivants, quand les préliminaires furent signés; sa lettre est en quelque sorte l'acte de clôture de la campagne de paix entreprise par lui en commun avec Franklin, il y avait presque une année, et dont l'issue, contre leur 1783.

[1] Voici cet acte; il porte pour seul titre le mot de DÉCLARATION :

« Nous soussignés, ministres plénipotentiaires « des États-Unis, etc. déclarons qu'en agréant « et consentant à fixer par notre signature des « articles qui avoient été discutés entre nous et « M. Oswald, muni de plein pouvoirs à cet effet « par S. M. le roi de la Grande-Bretagne, pour « être insérés dans le futur traité de paix, nous « n'avons eû pour objet que de faciliter et de « constater la négociation dans laquelle les in- « térêts de nos Souverains doivent être préala- « blement traités.

« Quoique le préambule de ces articles sti- « pule positivement qu'ils n'auront d'effet que « dans le cas où le traité de paix entre S. M. « T. C. et S. M. Britannique sera conclu, nous « croïons devoir manifester plus spécialement « les intérêts de nos Souverains à cet égard « parce que nous apercevons que le titre de « Traité préliminaire dont on qualifie ces ar- « ticles soit en Angre, soit dans les papiers pu- « blics de l'Europe, peut induire en erreur sur « la nature de l'acte que nous avons signé le « 30 du mois dernier.

« Les États-Unis de l'Amérique Septentrio- « nale jaloux de faire connoître leur fidélité à « remplir leurs engagements et leur reconnois- « sance pour S. M. T. C. regardent leur cause « comme inséparablement unie à celle de Sad^e « M^té. C'est la base des instructions qu'ils nous « ont données et aucune de nos démarches ne « peut s'écarter de ce principe. Nous remplis- « sons donc un de nos plus précieux devoirs en « déclarant que les articles arrêtés et signés « entre nous et le plénipotentiaire de Sa M^té « Bque ne changeront rien à la position des « États-Unis envers l'Angre, tant que la paix « entre S. M. T. C. et Sa M^té Bque ne sera pas « conclüe, et que nous rejettons toute interpré- « tation desd^s articles et toute induction de la si- « gnature que nous y avons apposée qui seroient « contraires à cette assertion. Nous espérons que « ces verités bien connües dissiperont tous les « soupçons qu'on pourroit chercher à répandre « sur les sentiments d'une République naissante, « dont l'honneur et les intérêts demandent éga- « lement qu'elle s'établisse dans l'opinion géné- « rale comme mettant au-dessus de tout la « fidélité et la constance dans ses engagemens. « — Fait à Passy ce 20 J^er 1783. » (*États-Unis*, t. 23, n° 27.)

1783. gré à l'un et à l'autre, avait été rendue plus d'une fois incertaine. La déclaration du 20 janvier était contenue dans le pli, qui portait :

A Versailles le 22 janvier 1783.

J'ai eu l'honneur, M., de vous prévenir par mon expédition du mois dernier du progrès qu'avoit fait la négociation des États-Unis pour la paix et de l'incertitude qui régnoit encore touchant le sort de la nôtre. Les difficultés qui en retardoient la marche ont été successivement aplanies, et enfin le 20. de ce mois les préliminaires ont été signés à Versailles entre la France et l'Espagne d'une part et l'Ang̃re de l'autre. Les articles provisionnels arretés et signés entre le commissaire anglois M. Oswald et les plenipotentiaires des États-Unis de l'Amérique septentrionale n'aiant point pourvû à un armistice qui fasse cesser les hostilités en attendant la conclusion du traité définitif de paix, et le commissaire anglois aiant été appellé en Angleterre, j'ai invité les plénipotentiaires américains à se rencontrér chez moi au moment de la signature des préliminaires, et ils ont échangé avec M. Fitz-Herbert, muni de pouvoirs du roi d'Ang̃re, des déclarations respectives en vertu desquelles la suspension d'armes convenûe entre nous et l'Ang̃re aura son effet par raport aux États-Unis de l'Amérique.

La négociation des Hollandois n'étant pas assés avancée pour que la signature des articles qui les concernent put avoir lieu, et tout délay ultérieur pouvant entrainér beaucoup d'inconvéniens, nous avons compris cette république dans l'armistice, en sorte qu'elle peut continuér à traitér sans être détournée par les allarmes de la guerre . . . . . .

États-Unis, t. 23, n° 28.

Les réceptions royales amenées par les accords de paix qui terminent de grandes guerres, se ressemblent presque toutes. Ce sont des compléments convenus; le langage y est tracé d'avance. Celles de Rayneval à Londres et de Fitzherbert à Versailles empruntent leur intérêt au caractère de rénovation européenne imprimé aux négociations dont elles dérivaient et aux démonstrations dont s'y rendirent mutuellement l'objet les politiques qui les avaient menées à fin. Presque à l'heure où Louis XVI entretenait Fitzherbert à Versailles,

le roi d'Angleterre recevait Rayneval. Celui-ci faisait connaître ainsi qu'il suit les circonstances de son audience et les impressions qu'elle lui avait laissées : 1783.

A Londres le 24 janvier 1783.

Monseigneur,

Le courrier que vous avez expédié le 20 de ce mois est arrivé ici hier au soir après 6 heures : le tems lui a été si contraire qu'il a été obligé de débarquer à Deal.

La nouvelle de la signature des préliminaires étoit attendue avec une vive impatience par le Roi et par ses ministres, et je puis dire qu'elle leur a causé une véritable satisfaction. Nous étions à table chez Md Shelburne, où il y avoit un grand diner, lorsqu'on m'a prévenu de l'arrivée de mon courrier; je n'ai confié mon secret qu'au maître de la maison. Md Grantham est venu peu après, et a annoncé la paix avec un contentement qui est devenu général.

Md Grantham venoit de voir le Roi, et il étoit convenu avec Sa Mté que j'aurois mon audience aujourd'hui. Cette audience a effectivement eu lieu, et j'en sors dans ce moment.

J'ai été introduit dans le cabinet du Roi par Md Grantham qui est resté en tiers. J'ai fait le discours dont je joins ici la copie : S. M. Bque y a répondu d'une manière à me convaincre de la joye franche et sincère qu'elle avoit de voir la paix rétablie : ce prince m'a dit que les principes de justice que S. Mté a développés dans toutes les occasions, la candeur et la droiture qu'il a remarquées dans sa politique, la simplicité et la pureté de ses mœurs et de sa vie privée lui avoient inspiré depuis longtems une grande estime et une véritable amitié pour Sa Mté et qu'il voyoit avec bien du plaisir le moment de pouvoir s'expliquer à cet égard; que la manière franche et libérale avec laquelle les négociations ont été suivies ont augmenté et fortifié ses sentiments; qu'il espéroit qu'il s'établira entre S. Mté et lui une cordialité dont le germe étoit autant dans son cœur que dans ses principes; que la France et l'Angre étoient faites pour être amies; que leur union convenoit parfaitement à leurs intérêts bien entendus; qu'elle préviendra la guerre non seulement entre les deux puissances, mais aussi entre les autres souverains de l'Europe; enfin S. M. Bque m'a dit avec beaucoup d'onction et beaucoup de gaieté, qu'elle ne vouloit plus avoir la guerre avec la France. Ensuite ce prince s'est attaché,

1783. Monseigneur, à faire votre éloge; il a beaucoup appuyé sur la conduite franche et loyale que vous avez tenue dans tout le cours de la négociation, et il se flatte que tant que vous serez ministre, il n'y aura ni guerre ni discussion entre la France et l'Angre. S. M. Bque a fini son discours par me dire des choses infiniment flatteuses, mais que je me garde bien de répéter. Mon audience a duré près d'une heure; il a beaucoup été question d'intrigues, et cette matière a encore fourni au roi d'Angre occasion de faire l'éloge de Sa Mté. L'intervention des médiateurs n'a pas été omise; le Roi d'Angre a montré beaucoup de satisfaction de ce qu'elle n'a pas eu lieu, et ce prince a dit d'une manière très agréable, qu'il avoit toujours pensé qu'il falloit s'adresser directement à la France; qu'il étoit persuadé que c'étoit la voye la plus sûre et la plus courte pour parvenir à la paix, et que mon voyage du mois de septembre l'avoit convaincu de la justesse de son opinion et de ses espérances . . . . . .

Angleterre, t. 540, n° 91.

Nous venons de dire qu'à cette relation officielle Rayneval ajoutait une lettre privée pour M. de Vergennes[1]; il y donnait au ministre le détail suivant :

Monseigneur,

Je vous félicite bien sincèrement sur la conclusion de la paix; elle vous fait beaucoup d'honneur dans ce pays-cy, et je crois que vous pouvez la regarder comme un miracle; je puis vous dire que si le roi d'Angre n'avoit pas un penchant décidé pour le Roi, et si l'on n'avoit pas ajouté foi à tout ce que j'ai dit de votre franchise et de votre probité, vous n'auriez certainement pas fait la paix. Le roi d'Angre m'a dit formellement, que sans mon voyage du mois de septembre la guerre auroit encore continüé longtems, et ce prince m'a remercié avec les plus vives expressions de l'excursion que j'ai faite à Versailles au mois de novembre; il a dit qu'il ne l'oublieroit de sa vie. Je ne vous transmets pas, Monseigneur, tout ce que S. Mté Bque m'a dit du Roi et de vous, parce que je serois trop long : mais vous pouvez être assuré qu'en

[1] Londres, le 24 janvier. (*Angleterre*, t. 540, n° 91.)

cultivant bien les dispositions où sont ce souverain et ses ministres, vous ferez de l'excellente besogne dans ce pays-cy. 1783.

La lecture de la correspondance de Rayneval permet d'affirmer que ni la flatterie ni la jactance ne lui furent reprochables : c'était bien la vérité qu'il exprimait là. Les historiens seront-ils fondés à élever le blâme contre le ministre de Louis XVI à cause de cette grande satisfaction du roi d'Angleterre, en l'attribuant aux concessions obtenues de nous? Ce fut le très injuste jugement aussitôt répandu par les ennemis de M. de Vergennes. Ce qu'il faut dire, avec les documents anglais eux-mêmes, c'est que le besoin de la paix n'était pas moins ressenti d'un côté que de l'autre. Le courrier de Rayneval croisa sur la Manche celui qui portait en Angleterre le compte rendu de l'accueil fait à Versailles au plénipotentiaire de Londres, parallèlement à l'audience donnée au nôtre au palais de Saint-James. M. de Vergennes complétait aussi ce compte rendu par un pli personnel pour Rayneval, et là il écrivait à son plénipotentiaire :

Versailles, le 24 janvier 1783.

Je n'ai aucune nouvelle de vous, M., depuis votre dépêche du 14. Je n'en suis point surpris, car après nous avoir tout dit vous avez jugé que vous étiés dans le cas d'attendre que nous nous explicassions à notre tour. J'espère que vous n'aurez pas été mécontent de nos dernières expéditions, surtout de celle du 20. Vous n'êtes pas de ceux dont le rétablissement de la paix ronge l'âme. Il y a bien des gens dans ce pays-ci qui éprouvent ce mal, heureusement ce n'est pas le plus grand nombre. Les gens sensés et impartiaux sont très contents de la chose et de la manière. Nos maîtres le sont infiniment. Je souhaite que M. Fitz Herbert rende un compte détaillé de l'audience que le Roi lui a donnée; Sa Majesté lui a parlé avec une franchise sur ses sentimens personnels pour le roi d'Angleterre et sur son intention d'entretenir la plus parfaite intelligence entre les deux nations qui doit intéresser la satisfaction de S. Mté Bque. Il a été également mention du lord Shelburne et du lord Grantham, et j'ai saisi cette occasion pour rendre justice en présence de M. Fitz Herbert à la loyauté de leur caractère et à l'honnêteté soutenue de leurs procédés

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. pendant tout le cours de la négociation. C'est le démenti le plus solennel que je pouvois donner aux sots et ridicules propos dont on me fesoit honneur.

Angleterre, t. 540, n° 96.

On voit qu'il y avait « des gens », comme parle le ministre, dont le rétablissement de la paix « rongeait l'âme ». Pour qu'il le dît si amèrement, ils devaient être en nombre et très visibles. En effet, même la correspondance d'office de l'ambassadeur d'Autriche à Versailles relatait que, dans le parti dont MM. de Breteuil et de Castries étaient les personnages de marque, on n'entendait que dénigrement de la paix. M. de Kaunitz ressentait un tel mécompte d'avoir manqué le rôle de médiateur, que lord Grantham se plaisait à en faire confidence à Rayneval[1]; Mercy-Argenteau, en rapportant les propos qui circulaient, savait être agréable à son ministre, trop froissé d'avoir perdu l'occasion de rétablir son importance avec celle de son souverain, pour savoir gré à M. de Vergennes de sa parfaite attitude jusque-là à l'égard des médiateurs et même de celle qu'il garderait encore[2]. Le grand grief contre le ministre du roi, l'unique, au fond, c'était d'avoir conclu la paix. Par là, en effet, il avait brisé le levier que le parti de cour dont il s'agit

[1] Rapport de Rayneval; il porte la date du 28 janvier.

[2] A cette heure-là, du reste, M. de Vergennes s'occupait de mettre les actes à cet égard d'accord avec ses actes précédents. Les médiateurs furent appelés à sanctionner la paix. Voici le projet de proposition que fit pour cela M. de Vergennes, tel qu'on le trouve au n° 117 du tome 540 de l'*Angleterre* : « Les préliminaires « convenus et signés, il semble que toutes les « puissances belligérantes pourroient passer un « office distinct aux deux Cours médiatrices « pour leur témoigner la sensibilité qu'elles « éprouvent de la disposition que ces deux « cours impériales ont manifestée pour contri- « buer à la réconciliation générale. Des cir- « constances ayant mis lesdites puissances bel- « ligérantes dans le cas de se communiquer et « de se concerter entre elles, et la Providence « ayant béni leurs louables intentions par la « conclusion des articles préliminaires, elles se « font un plaisir de les communiquer confi- « demment à S. M^té Impériale, et elles croyent « ne pouvoir reconnoître d'une manière moins « équivoque l'intérêt qu'elle a pris à faire cesser « les calamités de la guerre, qu'en invitant Sa- « d^te M^té Impériale à vouloir bien concourir à la « perfection d'un ouvrage aussi salutaire, en « sanctionnant par sa médiation le traité défi- « nitif, qui ne tardera pas à être conclu, et « pour cet effet de vouloir bien munir des pou- « voirs nécessaires son ambassadeur ou ministre « résidant à ..... pour intervenir à son en- « tière confection. »

s'était forgé de la guerre, au moyen d'affirmations répétées que l'Angleterre en était réduite à l'impossibilité d'avoir raison des forces combinées réunies à Cadix et d'autres forces françaises en outre, montrées prêtes à fondre sur l'Inde. Du moins, ce n'eût été là qu'une contre-partie excusable des imputations élevées contre lord Shelburne à Londres par ceux qui émettaient la même assertion à notre sujet, en raison des escadres nouvelles formées en Angleterre. Mais un autre grief était celui d'avoir sacrifié dans l'Inde des postes conquis, au lieu de n'accepter que l'*uti possidetis;* celui-là, M. de Castries l'articula très ouvertement dans une explication avec M. de Vergennes. 1783.

Un grief de plus, et qui a fait plus de chemin, fut que, sans excuse, il s'était hâté d'en finir en laissant les Pays-Bas « dans le plus grand embarras ». Ainsi l'écrivit alors l'ambassadeur d'Autriche. Cette imputation-là dure peut-être toujours. D'abord, le mandataire des Pays-Bas se plaignit au moment même[1], et, d'autre part, l'histoire des rapports du gouvernement de Louis XVI avec les Pays-Bas depuis leur adhésion à la déclaration des neutres n'a pas encore été écrite. Quand cette histoire aura tenté un écrivain, liée qu'elle est intimement aux relations dans lesquelles les premières guerres de la révolution française nous trouvèrent avec cette république; quand, par suite, la

[1] Sur cela, Rayneval fut obligé de relever à Londres le langage du mandataire de la Haye. Il écrit à M. de Vergennes : « M. Tor avoit une « grande tendance à avoir le verbe haut, à « parler de continuation de guerre ; j'ai tâché « de le tempérer ; cependant il n'a pu se taire « tout à fait : mais M^d Grantham lui a répondu « avec un phlegme et une sagesse qui l'ont dé- « concerté. J'aurois bien voulu ne pas relever « les inculpations que nous faisoit M. Tor, mais « j'ai jugé mon silence impossible : ces malheu- « reux Hollandois se laissent tout prendre, et « ils ne se sont fourrés dans la guerre que pour « embarrasser la paix. Il me semble que le Roi « leur a rendu un service énorme en sauvant le « Cap et Colombo, et en se nantissant de quel- « ques-unes de leurs colonies. Où est l'argent « qu'ils ont fourni au Roi pour faire la guerre ? « Lui en fourniront-ils dans la vue de sauver « Negapatuam ? Cette question a un peu embar- « rassé M. Tor. Au reste, je le crois content de « moi, malgré mes observations : je lui ai dé- « montré que vous étiez personnellement aussi « affligé que peut l'être M. de Bautzen du sacri- « fice que l'on exige de la république, et que « mon sentiment ne pouvoit pas être différent « du vôtre. Il est dans l'ordre naturel des choses « que les ministres anglois ne le partagent point, « et que nous préférions la paix. » (*Angleterre*, t. 540, n° 110.)

1783. correspondance de M. de Vergennes, soit avec notre ambassade de la Haye antérieurement aux négociations de la paix soit avec Rayneval depuis l'envoi de ce dernier à Londres, aura été dépouillée ou produite, on verra quels soins attentifs, au contraire, prit le ministre du roi d'amoindrir en faveur des Provinces-Unies la rancune de l'Angleterre, de presser celle-ci d'admettre leurs demandes et d'accéder aux restitutions qu'elles souhaitaient. Dans une certaine mesure, insuffisante bien malgré lui, il surmontera les lenteurs inhérentes aux formes et aux procédés de leur gouvernement; à la fin, il leur rendra au nom du roi leurs possessions des Antilles, reprises par nos forces; dans la fixation des préliminaires, il arrachera pour elles à l'Angleterre Trinquemalé, l'une au moins des restitutions qu'elles ambitionnaient le plus. Il n'y a guère de dépêches ou de lettres du ministre à Rayneval où les intérêts de la Hollande ne soient rappelés, défendus, donnés comme aussi chers au roi que les nôtres. « Dussé-je rabâcher, « écrit-il encore au plénipotentiaire lorsque tout va être fini, le 24 jan- « vier, je ne puis cesser de vous recommander encore les Hollandais « et leurs intérêts. Prêtez toute l'assistance à M. Tor pour procurer à « ses maîtres une composition raisonnable. » Les Pays-Bas n'obtinrent pas tout ce qu'ils demandaient; il aurait fallu, pour le leur assurer, n'avoir subi ni la défaite de Grasse aux Antilles, ni l'échec de Gibraltar, ni la signature cachée des commissaires américains; il aurait fallu aussi qu'ils négociassent plus vite, étant données les conditions dans lesquelles la pacification s'effectua, et qu'ils n'y missent pas un prix supérieur à ce qu'avait valu leur appui[1]. Mais qui aurait par-

[1] Le 27 février 1783, c'est-à-dire quand on en était à préparer la rédaction du traité de paix définitif, M. de Vergennes mandait à La Luzerne : « Nous sommes dans l'attente, Mon- « sieur, du parti que prendront les Hollandois, et « nous ne leur en voyons qu'un seul, c'est d'ac- « quiescer aux conditions qui leur ont été pro- « posées, elles sont très tolérables eu égard aux « pertes que la république a faites de toutes « parts. Nous saurons à la fin de cette semaine « la résolution finale des États-Généraux. » (*États-Unis*, t. 23, n° 64.) Et six mois plus tard, le 27 août, presque au moment de la signature définitive du traité de paix entre les mains des cours médiatrices, le ministre en était réduit à écrire à Montmorin au sujet de

donné le refus de la paix à cause des Pays-Bas, et de quelles récriminations n'eût-on pas chargé le ministre du roi d'avoir refait pour eux la guerre? 1783.

La vérité, c'est que la paix dérangeait à la cour trop de calculs intéressés. M. de Vergennes mettait vraiment tout au point en disant à Rayneval : « Les gens sensés et impartiaux sont très contents de la « chose et de la manière; nos maîtres le sont infiniment. » Le politique sensé qu'il était se peint là tout entier : sans apprêt, fuyant le faste, recherchant le solide et le trouvant. Au rapport de Mercy-Argenteau[1], on fut frappé et de la modestie et de la modération qu'il montra dans le succès, et de l'expression chez lui du principe, manifesté à plus d'une reprise dans sa correspondance, « qu'on ne devait jamais se laisser aller à abuser contre une grande puissance des circonstances les plus favorables ». Rayneval, qui le 28 janvier informait Versailles comme on l'a vu de la retraite de Keppel et de Richemond, de la probabilité de celle de Conway, peut-être de celle d'autres ministres, faisait un exact tableau de la réalité et, l'on peut dire, en sentait la grandeur sous les mêmes inspirations que son ministre, quand, à propos de la nouvelle crise par laquelle les partis préludaient au renversement de lord Shelburne et de sa politique, trop empreinte d'esprit moderne pour jouir alors de la durée en Angleterre, il écrivait à M. de Vergennes :

. . . . . ; que les clabaudeurs viennent encore dire que les ministres anglois vous ont duppés, qu'ils ne vouloient point la paix. Je le répète, Monseigneur, et je le répéterai toute ma vie, cette paix est un miracle : deux nations grandes,

ces États pleins de lenteur : « S'ils se mettent « en retard par leur faute, il faudra bien prendre « le parti de signer sans eux. Ce ne sera pas sans « regret de ma part : car en les laissant à la mercy « des Anglais ce sera leur faire reprendre la « chaîne qu'ils ont eu tant de peine à secouer. « Je ne pense pas au reste qu'il en résultât de « grandes conséquences politiques. Ces gens-là « ne savent être ni amis ni ennemis; ils n'ont « d'autre ressort que celui de leur cupidité. »

[1] Office du 1er janvier 1783, cité par M. Flammermont, en note à la dépêche du même jour, dans la *Correspondance secrète de Mercy-Argenteau.*

1783. fières, rivales par principe comme par habitude, faisant la paix sans qu'aucune d'elles soit forcée de la demander, est une chose sans exemple. Le roi d'Angre, à ma première audience, m'a demandé quelle opinion j'avois de l'Angre, que je la croyois sans doute bien épuisée et hors d'état de continuer la guerre : j'ai répondu qu'avant de venir en Angre j'avois l'opinion de presque tout le monde sur la situation de l'Angre; mais que j'avois eu lieu de rectifier cette opinion, et que ma conduite (que le Roi avoit fort approuvée auparavant) en avoit fourni la preuve; j'ai ajouté que faire la paix lorsque aucune des puissances belligérentes n'étoit forcée de la demander, étoit un acte d'humanité et de bienfaisance qui faisoit plus d'honneur que des conquêtes. Mon idée a beaucoup plu au roi d'Angre, et elle lui a donné lieu de se répandre en éloges sur le caractère du Roi, sur la confiance qu'il est porté à lui marquer, et sur la cordialité qu'il espère qui s'établira entre les Cours : nous avons eu, a dit ce prince, un premier partage de la Pologne, il n'en faut pas un second. Ce prince fait le plus grand cas de vous, Monseigneur; c'est, m'a-t-il dit plusieurs fois, c'est un travailleur, c'est un ministre qui sait son métier, c'est un honnête homme. Vous me dispensez sûrement de rapporter mes réponses.

Angleterre, t. 540, n° 110.

Presque en même temps, le 1er février, M. de Vergennes s'était exprimé avec son plénipotentiaire de la manière suivante, qui résume les vues dont il avait inspiré le gouvernement du roi en concluant les préliminaires de paix et qui, à la fois, indique bien non seulement les avantages qu'il pensait en voir sortir pour l'intérêt général, mais encore les dispositions qu'il apportait dans la situation nouvelle :

A Versailles le 1er février 1783.

J'ai reçû, Monsieur, la lettre n° 21 que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 24 du mois dernier.

Sa Majesté a entendu avec beaucoup de satisfaction le récit de ce qui s'est passé dans l'audience à laquelle le roi de la Grande-Bretagne vous a fait l'honneur de vous admettre et des sentiments que ce prince vous a chargé de lui exprimer. Le Roi en reçoit l'assurance avec d'autant plus de confiance et

de plaisir, que ses sentiments pour Sa M^té^ B^que^ ne diffèrent en rien de ceux qu'elle lui accorde, et que de cette réciprocité ainsi que de la conformité de leurs intentions et de leurs dispositions doit naître une intelligence entre les deux souverains assez parfaite pour faire le gage d'une paix durable, et pour assurer sur des fondemens solides la paix générale de l'Europe. Le vœu du Roi est uniquement dirigé vers ce double but, et vous voudrez bien ne pas quitter l'Angleterre sans assurer le ministère britannique qu'il nous trouvera toujours très empressés à aller au devant de tout ce qui pourroit réveiller les anciennes jalousies. Je suis un trop foible instrument pour me compter au milieu d'aussi grands intérêts, mais autant que mon influence pourra servir elle sera constamment dirigée au but de la conciliation. C'est un vieux préjugé que je ne partage pas qu'il existe des incompatibilités naturelles entre nos nations; j'y ai souvent réfléchi et je n'en ai jamais compris le principe ni la fin. Toute nation doit tendre nécessairement vers sa plus grande prospérité, mais cette prospérité ne sauroit être exclusive, car elle deviendroit bientôt nulle. On ne s'enrichit pas avec des nations absolument pauvres; il faut être riche pour se procurer des jouissances. Le champ de l'industrie est d'ailleurs si vaste qu'il y a à moissonner pour tout le monde. 1783.

Ce bref exposé de ma façon de penser vous donne la clef des principes que je souhaite voir adoptés et suivis dans la négociation relative au commerce entre la France et l'Angleterre lorsqu'elle s'établira; ils sont déjà consacrés dans nos arrangements faits avec l'Amérique septentrionale. En posant cette base, je n'entends pas exclure les restrictions qu'une nation croit devoir admettre pour favoriser sa propre industrie. Nous ne demanderons pas à l'Angleterre de suspendre son acte de navigation ou tel autre réglement qu'elle pourroit faire pour son bonheur intérieur, mais elle devroit, ce semble, établir une loi commune sous le bénéfice de laquelle chaque nation seroit admise.

Je désirerois bien, Monsieur, que ces pensées rapides prévenant votre départ d'Angleterre, vous pussiez les exposer et les discuter avec les ministres britanniques. Le jugement qu'ils en porteroient nous faciliteroit le choix des moyens pour la perfection de l'ouvrage dont il reste à nous occuper. Il me seroit également intéressant de connoître leurs vues et leurs idées relativement au système politique à former. Vous connoissez les nôtres et vous

1783. pouvez affirmer que nous n'en avons pas une qui ne tende à la félicité universelle . . . . . .

Angleterre, t. 540, n° 122.

Ce n'est pas l'Espagne qui aurait pu faire écouter des plaintes; elle ne méritait et elle n'avait l'attention de personne. Pour les pays comme pour les hommes, le succès ne suppose pas toujours les vertus; la considération, en tout cas, pour les uns et les autres, ne s'attache qu'au caractère. Cette puissance souffrait amèrement dans sa vanité de ne s'être pas fait allouer Gibraltar, voire aux dépens de la France; les Florides et Minorque constituaient du moins un avantage singulièrement supérieur au concours qu'elle nous avait prêté. Elle trouva en outre dans le gouvernement de Louis XVI l'allié le plus empressé à panser sa blessure. Ce gouvernement, en mettant aussitôt à profit pour la paix l'acceptation des offres de Londres par le comte d'Aranda, était-il si crédule qu'il regardât cet ambassadeur comme se déterminant de lui seul, et non pas uniquement sans instructions, mais à l'encontre de la volonté de sa cour? Il y a toute raison de ne pas le penser. M. de Vergennes écrivait bien à Montmorin, le 17 décembre, que c'était « la plus étonnante démarche dont ambassadeur eût jamais pris la responsabilité, une démarche unique dans les fastes de la diplomatie »; l'obligation de douter qu'il se soit avancé ainsi d'autorité n'en est que plus évidente. Mais, à Versailles, on s'appliqua à paraître persuadé qu'Aranda avait agi de cette manière et à en consoler la cour de Madrid. M. de Floridablanca manifestait la plus vive colère, protestait que l'ambassadeur avait tout pris sur lui; le souverain affirma qu'il se voyait « entraîné malgré lui par la volonté de son agent »; aussi M. de Vergennes, dans sa dépêche du 17 décembre, s'efforçait-il de munir Montmorin de raisons pour convaincre Charles III de l'utilité qu'il trouverait au sacrifice de Gibraltar[1]. Ce monarque, au

[1] *Espagne*, t. 609, n° 176.

reste, se donna juste le temps moral qu'il fallait pour sembler ému 1783.
et prêt à ne point accepter ce qu'il appelait « des démarches suivies au delà de ses ordres »; le 28 décembre, un pli de Montmorin emportait une lettre de lui pour son neveu, où il prenait le semblant d'espérer qu'on pouvait encore remédier au sacrifice, mais où il ajoutait que, au cas contraire, « les tendres sentiments de son cœur » à l'égard du jeune roi lui défendaient d'attendre « que celui-ci remplît tous ses engagements au prix d'extrémités fâcheuses pour lui et pour ses sujets ». En fin de compte, Charles III et M. de Floridablanca ne disconvinrent pas que l'Espagne était mieux traitée qu'elle n'avait été d'abord menacée de l'être.

Le gouvernement du roi sut pourtant ne pas avoir l'air d'être abusé. Tout en ménageant l'amour-propre de Madrid, il fit voir qu'il avait compris. Il défendit même la conduite du comte d'Aranda. C'est le roi qui parla. Il répondit à son oncle que « devant des cessions importantes exigées de nous par l'Angleterre et qui auraient compromis les possessions de l'Espagne dans les grandes Antilles, l'ambassadeur avait senti le danger et s'était décidé à faire usage de ses ordres du 23 novembre; que dès ce moment les Anglais, jusqu'alors déraisonnables relativement à Gibraltar parce qu'ils doutaient de la possibilité de le céder, avaient offert des conditions si avantageuses que celui-ci avait cru devoir les accepter; que ç'avait été de sa propre conviction, sans une insinuation de notre part pouvant déroger à nos engagements, décidés que nous étions à les remplir tous, mais qu'en l'état présent des choses il y avait impossibilité et même beaucoup d'inconvénients à changer le plan de la négociation ». Le comte d'Aranda aurait-il dû résister plus longtemps avant de consentir aux offres de Londres, tenter de reporter le débat à Madrid? Son initiative se borna-t-elle à se croire le droit de renoncer à se donner cette apparence et jugea-t-il que le moment de le faire était venu? Il n'y a pas un bien grand intérêt historique à le rechercher; la cour de Madrid, en tout cas, lui pardonna presque aussitôt.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. Quel écho trouvaient aux États-Unis le grand évènement de la paix et la manière dont les plénipotentiaires américains y avaient participé? A la date des préliminaires, le Congrès n'avait encore que des rumeurs sur ce qui s'était effectué. Le courrier du *Washington* lui parvint le 13 mars. Une nouvelle insubordination dans l'armée venait de répandre des inquiétudes. L'ascendant moral de Washington l'avait arrêtée, mais nos soldats étaient partis : dans quelles conditions se verrait-on si la guerre continuait? On eut donc une joie très grande. La Luzerne écrit que Washington « en versa des larmes et dit que c'était le plus heureux moment de sa vie[1] ». Le Congrès se montra presque aussi froissé, en apprenant les procédés de ses commissaires dans la négociation, qu'heureux de la pacification elle-même. La Luzerne n'eut guère à se servir des instructions apportées par le pli de Versailles du 19 décembre, qu'afin d'empêcher l'éclat dont divers membres de l'assemblée, et avec eux plusieurs États se montraient disposés à prendre l'initiative contre la conduite de ses négociateurs. Le Congrès nous restait fidèle exactement dans les termes de ses dernières instructions pour la paix, et au témoignage de La Luzerne c'était le sentiment général. Arthur Lee et les antigallicans essayaient bien de faire regarder les préliminaires comme dégageant les États-Unis et donnant lieu de s'entendre désormais directement avec l'Angleterre; toutefois ils demeuraient impuissants à le faire admettre[2]. « Ces ministres », écrit notre plénipotentiaire, le 22 mars, en parlant des commissaires :

Ces ministres ont rendu compte au Congrès du parti qu'ils ont pris de signer les articles provisoires sans vous les avoir préalablement communiqués;

[1] Rapport du 29 mars. (*États-Unis*, t. 23, n° 146.) La Luzerne, dans ses rapports de ce moment-là, exprime sur Washington et sur d'autres Américains des jugements qu'il y a quelque intérêt à recueillir. Nous les reproduisons à l'annexe de ce chapitre.

[2] Rapport de La Luzerne portant la date du 19 mars, dans lequel il retrace une conversation qu'il vient d'avoir avec un des acolytes d'Arthur Lee, le délégué Blaud, de la Virginie comme Lee, puis avec le président du Congrès. (*Ibid.*, n° 119.)

ils n'allèguent aucun motif de cette conduite, et plusieurs délégués ainsi que le président lui-même m'ont dit que cette discordance apparente leur causoit une peine inexprimable, que c'étoit la seule circonstance qui eût diminué la joie que leur a donnée la communication de ces articles; qu'ils désiroient que Sa M^té^ pût savoir que rien n'étoit plus contraire aux intentions du Congrès et que les instructions données successivement aux plénipotentiaires avoient pour objet d'entretenir la meilleure intelligence et leur prescrivoient de ne rien faire que de concert; que l'on avoit inutilement cherché quelles pouvoient être les causes de ce procédé; qu'il paroissoit d'autant plus étrange que vous même, Monseigneur, aviez dit aux plénipotentiaires que Sa M^té^ désiroit que chacune des puissances négociât pour elle-même à condition cependant de se communiquer toutes les circonstances des négociations réciproques, de les faire marcher de front et de ne conclure que de concert, et qu'enfin une grande majorité du Congrès étoit disposée à faire connoître aux plénipotentiaires qu'ils désaprouvoient leur conduite à cet égard. 1783.

Un des délégués de la Caroline du Nord me dit même que son État sentoit si vivement la reconnoissance qu'il doit au Roi, qu'il étoit persuadé que l'assemblée expliqueroit son mécontentement sur ce point pour peu que je le désirasse. Vous voyez, Monseigneur, que rien n'eût été plus facile que d'exciter l'animadversion du Congrès, et même de quelques législatures contre les ministres des États-Unis, mais il m'a paru que ce parti n'auroit que des inconvénients, et j'ai détourné les délégués qui m'en ont parlé de toute démarche propre à faire de l'éclat en leur faisant observer que ce seroit donner lieu à l'ennemi de supposer une division qui n'existe pas entre le Roi et ses alliés . . . . . .

États-Unis, t. 23, n° 126.

Pour relater ce qui nous reste à faire connaître, nous n'avons guère qu'à transcrire la correspondance échangée entre Philadelphie et Versailles. Les détails arrivèrent successivement, et tout d'abord ceux qui concernaient les dissidences par lesquelles les deux collègues de Franklin avaient tâché d'annihiler ce dernier. La Luzerne, qui conservait encore du faible pour John Adams, mettait plus qu'il ne le

1783. fallait sur le compte du cabinet de Saint-James ce qui était essentiellement l'œuvre de celui-ci et de Jay. Il écrivait le 19 avril :

. . . . . Tandis que Sa M^té^ suit à l'égard des Américains un système de modération et de générosité, il paroit que la cour de Londres s'occupe des moyens d'y créer un parti contre nous, d'y élever son influence à nos dépens et d'alarmer les États de l'Est touchant nos vües à l'égard des pêcheries. Quelques-uns des plénipotentiaires ont mandé diverses circonstances qu'on tient extrêmement secrètes, mais suivant lesquelles « ils ont su des ministres ou émis-« saires anglois que nous nous étions formellement opposés à ce que les Amé-« ricains fussent admis aux pêcheries d'une manière aussi étendüe qu'ils l'ont « été par les articles provisionnels. On insinüe que M. Franklin favorisoit se-« crètement notre opposition, et que les termes avantageux que les Américains « ont obtenus sont dus à la fermeté de deux des négociateurs et à la généro-« sité de l'Angleterre, résolüe à regagner par toute sorte de moyens l'affection « des États-Unis malgré tous les efforts que nous ferions pour l'empêcher ».

M. Franklin tient un langage bien différent. Il écrit en date du 25 décembre : « Je suis d'opinion que le véritable intérêt politique de l'Amérique « consiste dans l'observation la plus vigoureuse des engagements avec la France. « C'est une étroite liaison avec cette puissance qui nous rend considérables « aux yeux de l'Angleterre et respectables dans les cours d'Europe. Si nous « rompions avec la France, sous quelque prétexte que ce pût être, l'Angle-« terre nous fouleroit aux pieds, et nous serions l'objet du mépris universel ; « ainsi nous ne pouvons être trop en garde contre le ressentiment de quelques « individus qui voudroient le faire passer dans nos conseils. » J'ai les plus fortes raisons de croire que plusieurs de mes dépêches sont tombées entre les mains des Anglais dans les 6 ou 8 premiers mois de l'année dernière, époque où les dangers de la mer m'obligèrent de multiplier les expéditions de mes lettres jusqu'à *sept*. Quelques propos de divers délégués ne me permettent guère de douter que la cour de Londres ait tiré parti de ces dépêches pour rendre notre politique suspecte. . . . . .

États-Unis, t. 24, n° 60.

Lorsque, à Versailles, on fut en situation d'apprécier sous quel jour perfide les collègues de Franklin présentaient dans leur pays les

actes du gouvernement du roi, il fut trouvé important de rétablir 1783.
pour La Luzerne la vérité des faits, afin de le mettre à même de les rectifier s'il en reconnaissait le besoin ou si l'opportunité s'en montrait. On avait été instruit non seulement par les rapports de Rayneval, mais aussi par une lettre du docteur Cooper, lettre dont Franklin s'était empressé de communiquer un extrait au ministre du roi. Cooper, répondant au billet de Franklin du 26 décembre, lui avouait qu'il y avait bien en effet, à Boston, le parti que celui-ci lui dénonçait, un parti qui dénigrait les intentions de la France dans la négociation de la paix, qui imputait à Franklin de s'être mis avec elle contre les États-Unis et rapportait à John Adams tout ce qu'ils avaient obtenu, prétendant que ce dernier avait été contrecarré par nous en Hollande, Jay en Espagne, l'envoyé Dana en Russie[1]. M. de Vergennes écrivit alors longuement à notre plénipotentiaire sur ce qui s'était passé relativement aux limites, aux pêcheries et au sujet des inculpations incroyables dont Franklin se trouvait abreuvé. Ce fut de sa part l'objet de deux dépêches, à six semaines de distance. A ses explications concernant les limites du côté du Mississipi, il saute aux yeux qu'il était loin de s'être fait encore une exacte notion des choses de l'Amérique. La Luzerne rectifia promptement les idées de son supérieur en dépeignant la croissante activité qui régnait déjà le long de ce fleuve, et le tableau était probablement de nature à étonner Versailles sur la rapidité des résultats qui devaient se produire. Mais, sur le reste, les explications du ministre sont le reflet, aussi calme et précis qu'indiscutable, de la marche qui avait été suivie. Elles resteront sans appel dans l'histoire. Voici les premières en date, qui remplissent presque à elles seules une dépêche du 21 juillet :

. . . . . Les limites, M., auxquelles l'Angre a consenti du côté du Mississippi, ont dû causer quelqu'étonnement en Amérique, car on ne s'étoit

[1] *États-Unis*, t. 24, n° 92 ; lettre du docteur Cooper à Franklin, de Boston le 5 mai 1783. — M. Bigelow a reproduit en note une partie de cette lettre, t. VIII, p. 341, des *Works of Franklin*.

1783. sûrement pas flatté que le ministère anglais iroit au delà de la chaine de montagnes qui borde les États-Unis pour ainsi dire depuis l'Ohio jusqu'à la Géorgie. Quoi qu'il en soit l'avantage qui résulte de là pour la république américaine est plus idéal que réel; en effet, la plûpart des peuples indiens placés entre les États-Unis et le Mississippi sont des sauvages indépendants et sur lesquels la cour de Londres n'avoit que des prétentions très illusoires ou au moins très équivoques; d'ailleurs, l'Añgre en cédant la navigation du Mississippi a donné ce qui ne lui appartenoit plus; il est de principe que les rivières appartiennent à ceux à qui appartiennent les bords; or l'Espagne étoit à l'époque du 30 9bre maîtresse des bords du Mississippi au moins depuis Natchès jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, et S. M. C. a été maintenue incommutablement dans cette propriété par les préliminaires signés le 20 Janv^{er}. Il résulte de là, M., que l'Añgre a cédé aux Américains un être de raison ou plutôt une source de querelles avec l'Espagne, et qu'ils ne pourront point, malgré leur traité, naviguer dans les parties inférieures du Mississippi sans le consentement de la cour de Madrid.

Je ne sais pas, M., comment on a pû imaginer que les limites accordées aux Américains du côté de l'ouest nous avoient donné de l'humeur, et que nous avons taché d'engager le ministère Bq̃ue à les restreindre. Ce qu'il y a de très certain est que j'ai constamment ignoré l'état de la négociation entre les commissaires anglais et américains; que dans un entretien que j'ai eu avec M. Adams, si je ne me trompe pas au commencement de 9bre, ce plénipr̃e ne m'a dit que des choses très vagues sur les limites du côté du nord sans faire mention de celles de l'ouest, et que je n'ai été instruit que par la lecture des articles provisionels.

Il est vrai que M. Jay ayant entamé une négociation avec M. le comte d'Aranda relativement aux limites des États-Unis du côté du Mississippi, et ne pouvant tomber d'accord avec cet ambassadeur, invita M. de Rayneval d'aplanir les difficultés qu'il rencontroit, et que celui-ci lui adressa, au moment de son départ pour l'Añgre, un mémoire qui démontroit que ni les Américains ni les Espagnols n'avoient de droits sur les peuplades qui habitent les Apalaches et le Mississipi; mais cet écrit n'exprimoit que l'opinion personnelle de M. de Rayneval, comme il en a prévenu M. Jay; ainsi il ne pourrait être considéré que comme non existant relativement au ministère

du Roi. J'entre dans ce détail, M., parce que j'ai lieu de regarder M. Jay comme l'auteur des insinuations qui doivent avoir été faites au Congrès pour nous rendre suspects, et que je juge devoir, à tout évènement, vous mettre en état de les détruire; pour vous fournir toutes les armes dont vous pourrez avoir besoin pour remplir cette tâche, je vous envoye copie du mémoire de M. de Rayneval, ainsi que de la lettre dont il l'a accompagné en l'envoyant à M. Jay. 1783.

Quant à l'article des pêcheries nous en avons toujours dit notre sentiment avec la plus grande franchise : vous pourrez, M., vous en convaincre si vous voulez bien reprendre la correspondance de M. Gérard. Il y a une différence entre établir des principes et exprimer des vœux : nos vœux ont de tout tems été pour les Américains, mais nos principes ont condamné leurs prétentions; au surplus en quel tems les avons-nous manifestés? c'étoit lorsque nous avons vû l'État de Massachusset disposé à mettre la paix et l'indépendance au prix du droit de pêcher sur les côtes de Terre-Neuve. Mais notre opinion ne pouvoit pas influër sur les négociations, puisque nous n'en connoissions point les détails, et qu'elles ont été terminées de la manière la plus brusque, la plus inopinée et, je puis le dire, la plus extraordinaire.

Cette dernière circonstance, M., a dû nous affecter vivement, parce qu'elle étoit un manquement de procédé et d'égards dont il existe peu d'exemples, et nous n'avons jamais douté que le Congrès ne partageât notre opinion à cet égard. L'intention où cette assemblée a été de sévir contre ses représentants a paru au Roi la satisfaction la plus complète, et S. M^té^, contente de cette démonstration, a fort aprouvé les soins que vous avez pris pour empêcher que ses plaintes n'eussent des suites fâcheuses pour les plénipr̃es américains. Il faut croire que l'admonition qu'ils auront probablement reçüe leur fera sentir la nécessité de mettre dorénavant plus de mesure et d'égards dans leurs démarches; je puis même vous dire que j'ai depuis quelque tems lieu d'être satisfait de leur conduite, mais je suis fort en doute sur les principes de MM. Adams et Jay. Il me revient à leur égard des notions qui confirment ce que vous m'avez mandé du contenu de leurs dépêches. Leur jalousie contre M. Franklin est leur principal mobile; elle les irrite et les aveugle au point qu'ils ne rougissent point de dénoncer ce ministre comme vendu à la France et de rendre notre politique suspecte. Mais j'ai trop bonne opinion de la

1783. pénétration et de la sagesse du Congrès pour supposer que, malgré l'ostracisme qui y règne, il ne soutiendra pas un homme qui a rendu les services les plus importants à sa patrie, et qu'il ne rejettera pas avec mépris les insinuations que l'on pourra lui faire contre les principes et les sentiments de S. M^té^. J'aprends que M. Franklin a demandé son rappel, mais que le Congrès n'a pas encore prononcé sur sa demande. Je désire qu'il la rejette, du moins quant à présent, parce qu'il seroit impossible de donner à M. Franklin un successeur aussi sage et aussi conciliant que lui; d'ailleurs je craindrois qu'on ne nous laissât M. Jay, et c'est l'homme avec qui j'aimerois le moins traiter d'affaires; il est égoïste et par trop accessible aux préventions et à l'humeur.

Au reste, M., tous ces détails sont pour vous seul; vous n'aurez aucun usage à en faire, parce qu'en voulant servir M. Franklin nous courrerions le risque de lui nuire en donnant une lüeur de vraisemblance aux insinüations mensongères de ses collègues; cependant la réserve que je vous recommande ne doit pas vous empêcher de rendre justice à sa loyauté et à la constante sagesse de sa conduite lorsque l'occasion s'en présentera naturellement. . . . .

États-Unis, t. 25, n° 40.

A la date de la seconde dépêche, le traité de paix venait d'être sanctionné. Cette consécration de sa grande œuvre n'enlevait rien à M. de Vergennes de sa modération et de sa mesure habituelles. C'est sans vaine fumée, et comme pour laisser simplement aux temps ultérieurs un document positif, qu'il rappelait à La Luzerne la conduite pratiquée par le gouvernement du roi avec les plénipotentiaires, avec d'autres émissaires des États-Unis en Europe, et qu'il revenait encore, afin d'en montrer l'inanité, sur le pli si absurdement exploité de Barbé-Marbois :

A Versailles, le 7 septembre 1783.

Je vois avec plaisir, M., que malgré la fermentation qui règne en Amérique, les sentiments dûs à la France ne sont pas affoiblis. Je sais cependant qu'il est des personnes qui s'efforcent de les détruire, et ces personnes sont en France; M. John Adams est à leur tête. Je suis informé d'une manière assez positive, que ce dernier a mandé en Amérique que nous avions cherché

à les contrecarrer en Angre relativement aux limites des États-Unis et aux pêcheries; que nous avons également cherché à lui susciter des obstacles en Hollande; que nous avons empêché M. Dana de réussir à Saint-Pétersbourg, enfin que nous sommes cause du mauvais accueil que M. Jay a constamment reçu à la cour de Madrid. Des imputations de cette nature sont si absurdes qu'elles se détruisent par elles-mêmes; cependant comme j'ai lieu de croire qu'elles ont quelques adhérents en Amérique, et comme M. Adams doit y retourner incessamment, je pense devoir à tout évènement vous mettre en état de les réfuter. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai déjà mandé sur l'article des limites et sur celui de la pêche : je dois seulement vous prévenir à ce dernier égard, M., que le ministère anglais a cru devoir, dans le courant de l'année dernière, communiquer aux plénipres américains une lettre du sieur de Marbois du mois de mars 1782, n° 225, et qu'il a tâché de nous rendre suspects sur l'article de la pêche en donnant une interprétation forcée aux réflexions que cette même dépêche renferme sur cette matière; mais il y a une observation péremptoire à faire à cet égard, c'est que l'opinion du sieur de Marbois n'est point celle du Roi et de son Conseil; d'ailleurs le Congrès sait parfaitement bien que les démarches indiquées dans la dépêche en question n'ont pas été faites; ainsi il n'y a aucune induction à en tirer contre les principes que le Roi peut avoir adoptés par raport aux pêcheries. 1783.

Quant aux obstacles que M. Adams dit avoir rencontrés en Hollande par notre fait, ils n'ont jamais existé que dans l'imagination de ce plénipre. Il est vrai qu'au mépris des circonstances où se trouvoient les Hollandois et des premiers éléments de la politique, il vouloit presser les États-Généraux de traiter avec lui : je lui ai alors observé que ses sollicitations seroient infructueuses, parce que la prudence ne permettoit pas encore à L. H. P. de les écouter. Mais aussitôt que j'ai eu lieu de juger que les Hollandois ne pouvoient plus se dispenser de prendre part à la guerre, non seulement j'ai fait conseiller à M. Adams d'aller en avant, mais j'ai même fait appuyer ses démarches par l'ambassadeur du Roi, et je ne crains pas de me tromper en disant que notre intervention a été plus efficace que toutes les propositions du plénipre américain. Je me rappelle que M. Adams avoit le projet de lier un traité d'alliance avec le traité de commerce, et que j'ai trouvé ses vûes prématurées : le

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. Congrès a pensé comme moi, puisqu'il n'a autorisé son plénipre à conclure une alliance que pour la durée de la guerre.

Pour ce qui est de M. Dana, il me souvient parfaitement bien que se proposant de se rendre à Saint-Pétersbourg il me consulta sur la conduite qu'il lui conviendroit de tenir à cette cour; je lui observai avec la plus grande franchise que, ne pouvant se flatter d'être admis comme représentant des États-Unis, la prudence vouloit qu'il ne déployât aucun caractère public de crainte qu'il ne compromît la dignité du Congrès, et qu'il se bornât à se présenter comme particulier. M. Dana trouva mes réflexions très justes, il me promit même de ne point se rendre en Russie. Malheureusement M. Dana se rendit en Hollande, il s'y aboucha avec M. Adams; celui-ci changea la résolution de son collègue et le détermina à poursuivre sa route pour Saint-Pétersbourg : je n'eus plus d'autre parti à prendre que celui de le recommander à M. le marquis de Vérac, et de prescrire à ce ministre de faire ce qui dépendroit de lui pour empêcher M. Dana de remettre ses lettres de créance : les exhortations de M. de Vérac ont réussi, M. Dana n'a jusqu'à présent pas déployé de caractère.

Reste Mr Jay. J'en appelle à la probité de ce ministre relativement aux services que s'est efforcé de lui rendre Mr le Cte de Montmorin : on ne prétendra sans doute pas en Amérique que le Roi auroit dû se brouiller avec le Roi son oncle pour l'amour des Américains; Sa Mté n'avoit que la voye de la représentation, et l'ayant épuisée la prudence vouloit qu'elle se vouât au silence.

Tels sont, M., les faits que Mr Adams et ses adhérents dénaturent pour nous rendre suspects à leurs compatriotes. Je ne sais si le premier agit par méchanceté; mais en lui faisant grâce à cet égard, je ne saurois me dissimuler qu'il agit au moins par esprit de vengeance : vous vous rapellerez sans doute, M., les plaintes que j'ai été forcé de porter au Congrès par raport à ses principes et à ses démarches; vous vous rapellerez également que c'est à ma sollicitation qu'on lui a donné des adjoints : Mr Adams ne me l'a jamais pardonné, et c'est là le principe de ses relations insidieuses et des efforts qu'il fait pour rendre la France suspecte et odieuse; un pareil caractère est, selon moi, incapable de bien servir sa patrie, et je vous avoue que j'ai beaucoup de plaisir à le voir repasser la mer : il intriguera, il cabalera, il nous calomniera,

mais je présume que les faits seront plus forts que lui, et que ses tentatives n'aboutiront qu'à détruire la confiance que le Congrès peut avoir mis dans ses lumières et dans sa probité. Au reste, M., je vous prie de faire un usage discret des détails dans lesquels je viens d'entrer : vous ne les employerez que dans le cas où M. Adams nous y forceroit; et s'il se tait ou si ses préventions ne l'ont pas précédé, vous garderez de votre côté le silence le plus absolu. 1783.

États-Unis, t. 25, n° 144.

Franklin avait, par avance, mis le sceau à ces explications de M. de Vergennes, destinées à être la parole de la France scellée, en quelque sorte, sous les fondements de l'œuvre accomplie. En ce moment même, le 10 septembre 1783, Franklin, tiré par tant d'animosité sans excuse de la sereine patience qu'il puisait dans l'étendue de son esprit, venait de sommer Jay et John Adams de démentir leurs imputations, et il envoyait leurs réponses au Congrès. Jay, avec la variabilité qui provenait en lui d'un jugement sans justesse, avait tout de suite tourné à l'éloge; quant à John Adams, il avait rempli deux pages « d'expressions louches et embarrassées, qui prouvent assez, « mande La Luzerne le 3 décembre[1], qu'il est l'auteur de ces faux « bruits ». Notre plénipotentiaire dit d'ailleurs, ce même jour, qu'Adams s'était empressé de reprendre, auprès du Congrès, sur de nouveaux motifs, sa guerre contre ce collègue, insupportable à son orgueil. Mais deux mois déjà auparavant, le 22 juillet, à l'heure où M. de Vergennes adressait à La Luzerne la dépêche qu'on a lue plus haut, Franklin, qui s'était décidé à rendre compte au ministre Livingston du résultat acquis par les commissaires du Congrès, des dissidences qui étaient nées entre eux et le gouvernement du roi, des satisfactions données par eux en conséquence à ce gouvernement, avait écrit que, « pour ce qui le concernait, ni la lettre de M. Marbois, à eux remise par les négociateurs anglais (intermédiaires suspects, remarquait-il),

[1] *États-Unis*, t. 26, n° 70. — Les lettres d'Adams et de Jay sont transcrites à leur date (13 et 11 septembre) dans Bigelow, *Works of Franklin*.

1783. ni les conversations relatives aux pêcheries, aux frontières, aux loyalistes, etc., leur recommandant la modération dans les demandes, n'avaient eu un poids suffisant pour fixer dans son esprit l'opinion que la cour de France désirait les empêcher d'obtenir à aucun degré les avantages qu'ils pourraient obliger les ennemis de l'Amérique à leur accorder ». Franklin avait prononcé là l'arrêt qui doit rester définitif, sur les dissidences survenues et sur les causes d'où ses collègues les avaient fait dériver. « Ces discours, continuait-il, sont très bien explicables par l'appréhension fort naturelle que, nous reposant trop sur les moyens qu'avait la France de continuer la guerre en notre faveur, ou de nous fournir constamment de l'argent, nous n'insistassions pour avoir plus d'avantages que les Anglais ne voudraient nous en accorder, et que nous perdissions par là l'occasion de faire une paix si nécessaire à tous nos amis. » Détaillant ensuite avec minutie la série d'accusations dont John Adams chargeait le gouvernement du roi et M. de Vergennes, il disait combien peu de fonds il y trouvait[1], comment, à ses yeux, tout cela ne pouvait aboutir qu'à « provoquer le soupçon qu'il y avait en Amérique un parti considérable de gallophobes n'étant pas torys, à produire des doutes sur la continuation de l'amitié des États-Unis, et que comme de tels doutes auraient peut-

[1] « Franklin à Robert R. Livingston, Passy, « 22 juillet 1783 », dans Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII : « Je ne dois pas cependant « vous cacher, disait le ministre des États-Unis « à Versailles, que l'un de mes collègues est « d'une opinion différente de la mienne dans « ces questions. Il pense que le ministre fran- « çais est un des plus grands ennemis de notre « pays; qu'il aurait voulu rétrécir nos frontières « pour empêcher l'accroissement de notre « peuple, restreindre notre pêche pour faire « obstacle à l'augmentation de nos marins, et « retenir les loyalistes parmi nous pour nous « tenir divisés; qu'il s'oppose particulièrement « à toutes nos négociations avec des cours étran- « gères, et qu'il nous a fourni pendant la guerre « les secours que nous avons reçus uniquement « pour nous maintenir en vie afin que nous « fussions d'autant plus affaiblis par elle; que « songer à la gratitude envers la France est la « plus grande des folies, et qu'être influencés « par cette gratitude ce serait nous ruiner. Il « ne fait pas mystère d'avoir ces opinions, les « exprime publiquement quelquefois en pré- « sence des ministres anglais, et parle de cen- « taine d'exemples qu'il pourrait produire comme « preuves, dont aucun cependant ne m'est en- « core apparu, à moins que les conversations et « la lettre mentionnées ci-dessus ne soient comp- « tées comme tels. »

être par la suite un mauvais effet, il pensait que l'on ne saurait prendre trop de soin de les dissiper[1] ». 1783.

Le 24 janvier, en accusant réception à M. de Vergennes de la signature des préliminaires avec Fitzherbert, Rayneval ajoutait que « pensant remplir les intentions du ministre, il s'occupait provisoirement avec lord Grantham du traité définitif ». Le Parlement ne leur en laissa pas le temps. Le ministère Shelburne finissait presque en ce moment sa brève, mais très mémorable carrière. Entre le 3 et le 9 février, il avait échangé les ratifications respectives des préliminaires de paix et de l'armistice qui y était attaché : presque aussitôt après, il succomba sous les votes réunis de ses adversaires naturels, ceux qui trouvaient l'Angleterre humiliée par la reconnaissance des États-Unis, et des adversaires que l'on est toujours à peu près sûr de trouver dans les hommes que l'on a remplacés au pouvoir. Ces derniers, pour lord Shelburne, c'étaient lord North et Ch. Fox, bourrelés l'un et l'autre de ce que le pouvoir était sorti de leurs mains. Ils ne possédaient pas le nombre, mais ils avaient la situation, et ce furent eux qui héritèrent. La paix se trouvant conclue et le plus ou moins d'impopularité factice dont ils s'étaient évertués à l'entourer rejetée sur leurs prédécesseurs, ils avaient trop la conviction de sa nécessité, les uns ouvertement, les autres à part eux, pour qu'ils songeassent, eux ni personne, à la récuser. De toute manière, l'entreprise osée par le gouvernement de Louis XVI le jour de son avènement restait donc achevée. Il s'était mesuré avec les Anglais et il les avait contraints à

[1] « C'est pourquoi je vous écris ceci, ajoutait « Franklin au secrétaire d'État du Congrès dans « cette dépêche du 22 juillet 1783, afin de vous « mettre en garde (croyant que c'est mon devoir, « bien que je sache que je m'expose par là à une « inimitié mortelle), et de vous prévenir relative- « ment aux insinuations de ce gentleman contre « cette cour, et aux exemples qu'il suppose de « son mauvais vouloir envers nous, que je tiens « pour aussi imaginaires que je sais que le sont « ses fantaisies sur ce que le comte de Ver- « gennes et moi-même sommes toujours à com- « ploter contre lui et à employer les nouvellistes « de l'Europe à déprécier son caractère; mais, « comme le dit Shakespeare : « Bagatelles, lé- « gères autant que le vent, etc. » . . . . . .

1783. souhaiter la paix; l'indépendance des États-Unis était définitive et le rang de la France en Europe reconquis. Le 27 février, M. de Vergennes pouvait mander à La Luzerne que « le Parlement d'Angleterre, bien que désapprouvant les conditions de la paix, avait promis au roi tout appui pour la maintenir religieusement, et que l'on était en droit de regarder cet important et salutaire ouvrage comme consommé [1] ». On voit que d'avoir assuré ces grands résultats n'inspirait pas plus d'emphase au ministre du roi qu'il n'en avait montré à aucun autre moment, dans la poursuite qu'il en avait faite.

[1] *États-Unis*, t. 23, n° 49.

ANNEXE DU CHAPITRE VIII.

JUGEMENTS ET INDICATIONS SUR DIVERS AMÉRICAINS.

LE CHEVALIER DE LA LUZERNE AU COMTE DE VERGENNES.

1. *R. Livingston.*

A Philadelphie, le 2 janvier 1783.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous informer l'été dernier de la disposition où M. Livingston étoit de donner sa démission dans le courant de cet hiver. L'état de ses affaires particulières, l'impossibilité où il étoit de faire face aux dépenses qu'exige le séjour de Philadelphie avec le traitement qu'il recevoit du Congrès et la nécessité où il s'est vû d'opter entre la place de secrétaire du Congrès pour les affaires étrangères et celle de chancelier de l'État de New-York, le déterminèrent à renoncer à la première. Le Congrès à qui il écrivit pour lui demander sa démission nomma un committé, d'après le rapport duquel le 19 du mois dernier fut désigné pour procéder à l'élection de son successeur.

M. Livingston, homme estimable par son caractère et par ses talents, n'a pas eu occasion de déployer beaucoup d'habileté pendant la durée de son ministère; je n'ai eu qu'à me louer de sa confiance, et je suis fâché que les circonstances l'ayent forcé à cette démarche dont j'ai vainement tenté de le détourner; sa vanité ne lui a point permis de vivre ici sans éclat, et la dépendance où il étoit a achevé de lui rendre ses fonctions désagréables. Aux termes de ses instructions qu'il rédigea dans le tems de concert avec moi, et que j'ai l'honneur de vous adresser, il ne doit dans les affaires essentielles rien déterminer que de l'aveu du Congrès. Cette forme indispensable de la constitution de cette assemblée entraîne cependant des lenteurs et des contrariétés dont M. Livingston s'est lassé, et qui ont contribué à lui faire désirer sa retraite; le Congrès l'a vu avec peine, et le comité chargé de cette affaire lui a témoigné que l'on désiroit qu'il prît le tems nécessaire pour réfléchir sur le parti qu'il se proposoit de prendre. Il y a persisté, et l'on s'est occupé du choix de son successeur; mais il n'a pas été facile d'en trouver un aussi propre que M. Livingston à

cette place, et deux personnes de mérite, que la voix publique y nommoit, ont déjà témoigné ne pouvoir l'accepter sans déranger leurs affaires et perdre un revenu certain et considerable que leur procure leur cabinet comme avocats.

On a parlé, mais très faiblement, de M. Lee, et après quelques irrésolutions il a été convenu que M. Livingston resteroit en place jusqu'au mois de may prochain, et qu'alors on nommeroit son successeur.

M. Livingston, Monseigneur, m'a remis aujourd'hui la résolution du Congrès ci-jointe. Elle est un témoignage honorable et mérité de la conduite parfaite des troupes du Roy dans ce pays-ci pendant près de trois ans; la satisfaction qu'elles ont donnée est générale et les regrets que cause leur départ sont sincères et universels.

M. le Cte de Rochambeau est parti ce matin pour Baltimore où il doit s'embarquer ainsi que les autres officiers généraux et inférieurs qui retournent en France.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

États-Unis, t. 23, n° 12.

2. *Jefferson.*

A Philadelphie, le 27 janvier 1783.

Monseigneur,

Le Romulus et *la Guadeloupe* vont faire voile de la Chesapeak pour France. M. Jepherson est parti hier et doit s'embarquer sur une de ces frégates.

J'ai eu quelques conversations avec ce ministre avant son départ, il me paroit avoir des sentiments modérés sur les différents points qui pourront intéresser les États-Unis à la négociation de la paix. Témoin de l'extrême faiblesse de son pays et du peu de ressource qu'il offre pour la continuation de la guerre, il sent, peut-être encore mieux que les trois autres plénipotentiaires, la nécessité de la paix. Il m'a témoigné qu'il désiroit qu'il subsistât après la guerre quelques causes de jalousie entre l'Angleterre et les États-Unis, que les peuples n'auroient peut-être que trop de penchant à se raprocher de cette puissance, qui de son côté n'épargnera rien pour les attirer vers elle, que dans cet état de choses si la Grande-Bretagne reprenoit quelque ascendant sur ses anciennes colonies angloises, la langueur naturelle aux républicains rendroit la situation des États-Unis très critique. M. Jepherson est d'avis que des discutions sur les limites, des entreprises réciproques et quelques voyes de fait ne feroient qu'entretenir une inquiétude et une inimitié utile à la liberté de son pays et il verra sans peine que cet article soit laissé indéterminé à quelques égards dans le traité; je sais que les meilleurs patriotes sont aussi de cette opinion.

Ibid., n° 34.

3. *Washington.*

A Philadelphie, le 29 mars 1783.

Monseigneur,

. . . . . Le général Washington s'est conduit dans toute cette affaire [le soulèvement des officiers de l'armée] avec la sagesse qui lui est ordinaire; elle lui concilie de plus en plus le respect et l'affection des peuples. Après huit années d'une guerre pendant laquelle il ne s'est presque jamais éloigné de son armée et n'a pris aucun repos, il a reçu la nouvelle de la paix avec la plus grande joie; elle lui a fait verser des larmes, et il a dit que c'étoit le plus heureux moment de sa vie. Il aura beau vouloir se cacher et vivre en simple particulier, il sera toujours le premier citoyen des États-Unis; et quoique les gens du métier ne soyent pas d'accord sur ses talents militaires, tout le monde l'est touchant ses vertus républicaines, et convient qu'il n'y a pas de caractère plus éminent parmi ceux qui ont eu part à cette grande révolution.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

États-Unis, t. 23, n° 146.

A Philadelphie, le 25 août 1783.

Monseigneur,

Le Congrès a reçu des nouvelles de Mr Dana son agent à Saint-Pétersbourg. Il informe cette assemblée que la cour de Russie a refusé de reconnoître ses pouvoirs, *vû qu'ils étoient d'une datte antérieure à celle de la reconnoissance de l'indépendance par l'Angleterre*, mais que cette puissance est disposée à entrer en négociation aussitôt qu'il aura pû se procurer de nouveaux pleins pouvoirs. Cet agent a écrit des déductions pour prouver la validité de ses premières lettres de créance. Il a envoyé ces écrits au Congrès. On les a désapprouvés, ainsi que la conduite de M. Dana, et l'on a résolu qu'il auroit ordre de se retirer de Pétersbourg, et qu'à l'avenir aucun des ministres du Congrès ne solliciteroit l'alliance ou l'amitié des puissances européennes sans y être formellement autorisé.

J'ai l'honneur de vous adresser la traduction de la résolution prise par le Congrès d'ériger une statue équestre au Gal Washington. L'exécution en sera confiée aux artistes français. C'est le prix le plus convenable des grands services qu'il a rendus à son pays, le seul qu'un citoyen dans la situation où il se trouve peut accepter de la reconnoissance publique et le seul que peut lui offrir un gouvernement que la pauvreté oblige à la parcimonie.

J'ai aussi l'honneur de vous adresser une traduction du discours que le président

IMPRIMERIE NATIONALE.

du Congrès a adressé à ce général en présence de cette assemblée et de la réponse qu'il lui a faite.

C'est peut-être ici, Monseigneur, l'occasion de vous peindre le caractère du Gal Washington tel que les fréquentes occasions que j'ai eues de traiter avec lui m'ont permis de le concevoir.

Cet homme que son siècle et peut-être la postérité mettront au rang des plus grands héros, et à qui ses ennemis refusent même les talens ordinaires, ne me paroit mériter ni tant de gloire ni si peu d'éloges. Il a reçu de la nature une vigueur de corps que la tempérance et des exercices n'ont fait qu'augmenter et qui n'a pu être diminuée par les fatigues de la guerre et les travaux du cabinet. Il est né impétueux et violent et le meurtre de M. de Jumonville commis par ses ordres il y a près de 30 ans prouve combien il avoit alors peu d'empire sur lui-même; la réflexion et l'âge ont modéré ses emportements; et, si son caractère domine encore quelquefois, le public ignore ces orages, et ceux qui vivent dans son intimité en sont les seuls témoins. Sept années de commandement n'ont pas donné lieu de croire qu'il possède les grandes parties de la guerre; mais il est bon juge des talens, et il écoute volontiers les conseils des gens dont l'expérience lui est connüe. Il est jaloux cependant de la gloire de l'exécution et ses confidents les plus intimes ont bientôt cessé de l'être lorsqu'il a pu croire que le public leur attribuoit ce qu'il y avoit de bon dans sa conduite. Il est naturellement indécis, et on l'a vû quelquefois dans les moments critiques dont une bataille perdue est suivie, ne savoir quelle résolution prendre et se laisser agiter par les conseils contradictoires de ceux qui l'environnoient; il aime la gloire, mais plus encore les applaudissements passagers et la faveur populaire, quelquefois pour la conserver il a sacrifié la vérité et c'est ainsi qu'il cherche à rejetter sur l'armée françoise le blâme des retards qu'éprouvoient les opérations pour secourir la Virginie; mais ces taches sont effacées par de grandes qualités; s'il n'a pas le coup d'œil et la promtitude du génie, du moins il a un jugement sain et il prévoit avec assez de sagacité, et lorsqu'il a le tems de la réflexion et de l'examen, il lui arrive rarement de se tromper. Sa bravoure mérite d'être remarquée parce qu'elle est calme et telle qu'il convient à un général, quoique souvent au commencement de cette guerre elle l'ait entraîné hors des bornes de la prudence. Général d'une armée à peine organisée, commandant des soldats nouveaux et sans expérience, faisant la guerre chez des peuples et pour des États jaloux de leur liberté et de leurs propriétés autant qu'avares des secours que la guerre exige, on n'a jamais entendu le moindre murmure contre lui. Les fureurs et les dissentions civiles ont été portées à leur comble, mais son caractère et sa réputation l'ont préservé de toute attaque contre sa personne. Devenu le plus puissant de tous ses concitoyens, il s'est

montré le sujet le plus obéissant et le plus fidèle aux ordres de ses maîtres. J'ignore si tenant l'armée dans ses mains, il n'a jamais eu l'idée d'abuser de son pouvoir pour asservir ceux qui lui avoient confié la défense de leur liberté; mais rien n'indique qu'il ait jamais eu cette pensée dont un ambitieux n'auroit peut-être pas vu tout le danger et l'imprudence. Dénué de presque tout ce qui est nécessaire pour faire la guerre avec éclat et pour y obtenir des succès solides, hier général d'une armée nombreuse, aujourd'hui chef d'un parti de milice fugitive, rien n'a pu ébranler son courage et sa patience. Connoissant bien tout le prix de ses services, il est demeuré à son poste sans faire craindre sa retraite, et sans se plaindre avec aigreur de l'abandon où on l'a souvent laissé; pendant huit à neuf ans il n'a vû qu'une fois et qu'en passant son pays et ses possessions, et il ne les auroit point vûs, si le changement du théâtre de la guerre ne l'y eût conduit; il a beaucoup de vertus particulières et des qualités sociales. Elles feront le bonheur de ceux qui partageront sa retraite, car il paroit résolu à se livrer à la vie privée et à jouir en repos de sa réputation et de la satisfaction intérieure d'avoir rendu à un vaste continent les services les plus importans qu'il pût recevoir d'un seul homme; et si ceux qui l'ont connu particulièrement lui refusent toutes les qualités rares et précieuses qui constituent un grand homme, ils ne peuvent disconvenir cependant qu'il étoit difficile de rassembler dans un degré plus éminent la pluspart de celles qui convenoient à sa position et qui étoient nécessaires pour conduire la révolution à une heureuse fin.

États-Unis, t. 25, n° 121.

APPENDICE.

CORRESPONDANCE

DU COMTE DE ROCHAMBEAU

DEPUIS LE DÉBUT DE SON COMMANDEMENT

AUX ÉTATS-UNIS

JUSQU'À LA FIN DE LA CAMPAGNE DE VIRGINIE.

CORRESPONDANCE

DU COMTE DE ROCHAMBEAU

JUSQU'À LA FIN

DE LA CAMPAGNE DE VIRGINIE.

[Le comte de Rochambeau a publié des *Mémoires* qui sont d'un militaire lettré et d'un esprit ferme et concis. Mais sa correspondance est restée manuscrite. Sauf les lambeaux que nous en avons donnés dans le précédent volume, elle a été peu connue jusqu'ici. Il fit tenir exactement copie des lettres qu'il écrivit ou qu'il reçut, des ordres qu'il signa, des documents auxquels il participa en qualité de commandant du corps expéditionnaire sous le général Washington. Cette suite de copies forme les volumes 3733, 3734, 3735 et 3736 du Dépôt de la Guerre (*Archives historiques*) sous l'intitulé : Campagne d'Amérique. Correspondance de M. le comte de Rochambeau. Ce sont des registres d'une très bonne plume, où les pièces se trouvent placées suivant leur date ou suivant celle de leur réception. Sur l'envoi et sur la présence de nos troupes en Amérique de 1779 à 1782, le Dépôt de la Guerre ne possède pas beaucoup d'autres documents que celui-là.

La première pièce reproduite dans ces volumes est un mémoire par lequel Rochambeau, en acceptant du roi le commandement du corps expéditionnaire, indique comment il importe d'en composer l'effectif; la dernière est un rapport au ministre de la guerre, comte de Ségur, daté de Baltimore le 23 août 1782. Cette pièce finale renferme une adresse du gouvernement et

du conseil du Maryland, en date du 10 août, remerciant le général et remerciant aussi le roi des services que les armes françaises venaient de rendre aux États-Unis.

Les volumes 3735 et 3736, ce dernier rempli seulement à moitié, contiennent presque exclusivement la copie de la correspondance entretenue avec notre ministre à Philadelphie et celle de ce dernier avec Rochambeau. Le général informait exactement La Luzerne de ses rapports avec Washington, de la situation du corps expéditionnaire, de ses mouvements et de ceux de l'escadre, pour la gouverne du plénipotentiaire à Philadelphie ou pour qu'il en instruisît Versailles. Et en effet, on trouve dans la correspondance de La Luzerne avec les Affaires étrangères les comptes rendus des opérations qui étaient soit en projet soit en exécution. Mais dans cette correspondance entre le général et le plénipotentiaire, la subsistance et les fournitures de l'armée, les difficultés nées pour elle du papier-monnaie, du change, de l'usure des banquiers ou des négociants par les mains desquels avaient à passer nos traites ou notre crédit, forment l'objet principal : ces détails-là seraient ici de peu d'intérêt, nous allons les retrancher.

Bien que les lettres de Washington traduites dans les registres de Rochambeau soient aujourd'hui toutes imprimées en Amérique[1], nous donnerons place à celles qui sont le lien nécessaire de la correspondance du général français. Il en sera de même de plusieurs lettres de La Fayette, quoique quelques-unes aient été transcrites dans les *Mémoires et Correspondance* de ce dernier. Quant aux lettres mêmes du comte de Rochambeau, leur texte, restitué soit en entier soit un peu au long, éclairera le récit qu'elles nous ont servi à faire. Nous nous arrêterons toutefois au moment où le départ du comte de Grasse et celui de Washington laissent Rochambeau seul en Virginie, c'est-à-dire en novembre 1781. Du reste, on va retrouver l'indication de toutes les pièces sous la rubrique propre qu'elles ont dans le manuscrit, à leur rang et avec le rappel du folio que chacune y occupe. De celles que nous imprimerons, toutefois, nous supprimerons ce qui est purement technique ou détail secondaire; autre part, nous signalerons dans ces pièces

[1] Sparks, *Washington's Writings;* Worthington Chauncey Ford, *Writings of G. Washington,* en cours de publication, actuellement, chez G. P. Putnam's Sons, New York and London.

des divisions qui n'existent point dans le manuscrit, mais qui, tirées de la succession des faits, laisseront d'autant mieux distinguer le moment et l'objet auxquels elles se réfèrent.]

VOLUME N° 3733.

[Les copies comprises entre le folio 1 et le folio 129 de ce volume sont relatives à la formation du corps expéditionnaire, à sa traversée, à son débarquement en Amérique.]

Folio 1. — COPIE DU MÉMOIRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU ROI.

J'accepte avec la plus vive reconnaissance la marque de confiance dont le Roi veut bien m'honorer, en me donnant un corps de ses troupes à conduire à l'armée de ses alliés en Amérique. Je proteste à Sa Majesté que j'emploierai jusqu'au dernier soupir tout mon zèle à le servir en cette commission, tel que puisse être le nombre de troupes dont elle voudra bien me donner le commandement.

J'ose cependant lui observer pour la gloire de ses armes qu'un corps de 4,000 hommes est bientôt réduit, qu'il ne faut pas être fort tenace pour en perdre un tiers dans une action d'infanterie; que, dans les trois batailles de Laufeldt, Crevelt et Clostercamp, j'y ai perdu les deux tiers des troupes qui étaient à mes ordres. On ne pourroit envisager qu'avec horreur la perspective d'une défaite totale si un pareil corps, après une bataille un peu disputée, était abandonné par sa droite et par sa gauche.

Un corps de douze bataillons ou de 6,000 hommes a plus de consistance; on peut en mettre un tiers en réserve, soit pour frapper un coup décisif, en cas de succès, soit pour protéger une retraite en cas de malheur.

Je ne citerai que deux exemples du règne de Louis XIV, dans un temps où les armées n'étaient pas à beaucoup près si nombreuses. Il envoya 6,000 hommes aux ordres de M. de la Feuillade joindre les Impériaux contre les Turcs. Ce corps se distingua à la bataille de Saint-Gothard. Il eut besoin de toute sa fermeté et de tout son ensemble pour résister à la cavalerie turque au passage de Raab.

Louis XIV envoya en Irlande avec le roi Jacques un corps de 6,000 hommes aux ordres de M. de Lauzun, et subséquemment à ceux de M. de Saint-Rhut aux

IMPRIMERIE NATIONALE.

batailles de la Boyne et d'Agrim. Il fallut au détachement français toute sa consistance pour se retirer sans être entamé après avoir été abandonné de l'armée catholique irlandaise qui était à ses ailes. Je ne connais point d'exemple dans les quatre derniers règnes où l'on ait envoyé un corps de 4,000 hommes au milieu d'une armée étrangère dans un aussi grand éloignement.

J'ose encore observer que le Congrès, ayant demandé à Sa Majesté un secours de 4,000 hommes, ne peut recevoir qu'avec une grande reconnaissance celui de 6,000 hommes qu'Elle voudrait bien lui envoyer, que cette augmentation est trop peu considérable pour lui donner de l'inquiétude après les marques réitérées qu'il a reçues en tant d'occasions de la générosité du Roi, et j'ose persister à croire qu'elle est nécessaire pour le bien de son service et pour lui donner une consistance qui, dans les occasions critiques, puisse mettre à couvert l'honneur des armes de Sa Majesté.

Folio 2. — ARTILLERIE.

L'artillerie de campagne dont on m'a parlé me paraît suffisante, et il n'y a rien à y ajouter que pour les pièces de régiments proportionnellement à l'augmentation des troupes demandées. Quant à celle de siège, j'ai ouï dire que les insurgents n'en avaient point, ou fort peu; il me paraît cependant indispensable, pour frapper quelque coup décisif dans ce pays-là, d'avoir un train d'artillerie de siège à déposer, soit à Boston, soit dans quelque lieu reculé sur les derrières de l'armée que l'on fera venir au besoin. Vingt-quatre pièces de 24 et autant de mortiers me paraissent le plus petit train que l'on puisse donner. Pour peu qu'une place soit défendue, on a bientôt une partie de ses pièces égueulées et hors d'état de servir. Il n'y a point de rechange à espérer comme quand on a Metz derrière soi. Il paraît, par les relations de Savannah, que les Anglais ont fini par avoir une artillerie formidable en batterie; il faut donc en avoir à leur opposer. J'ignore si la marine ne pourrait pas la mettre à fond de cale et en lester les vaisseaux.

Folio 2. — VIVRES ET HÔPITAUX.

La partie des vivres demande un mémoire particulier, et il sera indispensable de travailler avec le commissaire des guerres destiné à passer avec M. de la Fayette. Sa Majesté doit s'attendre à une guerre coûteuse; on paye tout chez les alliés, jusqu'à la paille du soldat. J'espère au moins que je la garantirai des déprédations. Le choix des commissaires d'une probité et d'une exactitude scrupuleuses est essentiel, et je La supplie d'être persuadée que j'y porterai l'inspection la plus rigide. Quoi qu'il en soit,

le pays ami, l'éloignement, l'Amérique, en un mot, rendra la guerre chère. A la vérité, le Roi, en dépensant son argent, trouvera l'avantage de faire un grand bien au pays de ses alliés en répandant de l'argent qui donnera une circulation plus active au papier-monnaie.

Folio 3. — RÉSULTAT DE LA CONVERSATION DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AVEC M. DE LA FAYETTE, POUR M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Une poignée de cavalerie, nécessaire pour procurer un succès décisif dans la première minute de la déroute de l'ennemi et pour les patrouilles. Cavalerie anglaise, 800 dragons qu'ils ont menés d'ici tous montés; cavalerie des insurgents, toujours plus faible que celle des Anglais de 400 ou de 500, sans ordre ni tenue. New-York inattaquable à moins qu'ils ne s'y dégarnissent. Dans ce cas, raison de plus pour cette poignée de cavalerie, parce que le corps français aurait vraisemblablement la commission de faire son attaque par la plaine de Long-Island, tandis que les insurgents se présenteraient par la tête de King's-Bridge.

Trop peu de mortiers; les Américains n'en ont point ou rien qui vaille, M. de la Fayette insiste pour six de 12, pièces d'augmentation pour Halifax.

Une quantité de pierres à fusil à cause de la pénurie des Américains.

Les harnais pour les chevaux d'artillerie et des vivres doivent être embarqués; rien de tout cela en Amérique ou très mauvais.

Mauduit-Duplessys, capitaine d'artillerie, a déjà servi aux insurgents, parle anglais, agréable à Washington.

Beaucoup de farines et de biscuits; mettre de la brique en lest pour les fours, tâcher d'apporter tout et de ne rien demander aux Américains, qui manquent de tout.

Tricot pour les culottes, ou peaux; toiles pour guêtres et chemises; cuirs pour souliers, et toute espèce d'étoffes pour habillements; chapeaux, fil et aiguilles.

Couvertures, tentes et marmites, bâtons de tentes, bidons, gamelles, outils de toute espèce.

Outre les sacs du soldat bien garnis, avoir de gros magasins par régiment.

Folio 3. — RÉSULTAT DE LA CONVERSATION DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AVEC M. DE LA FAYETTE, POUR M. DE SARTINE, MINISTRE DE LA MARINE.

Rien sans la marine prépondérante : escadre de dix ou douze vaisseaux de 64.

Bâtiments à chevaux, très utiles à emmener pour servir de modèle aux Américains. Les Anglais s'en servent et les transportent dans toutes leurs entreprises : avoir des bateaux plats enchâssés l'un dans l'autre.

Porter beaucoup de farines et de biscuits, et généralement de toute espèce d'étoffes, toiles et cuirs; mettre de la brique en lest pour la construction des fours.

Une copie de l'atlas apporté de Philadelphie par M. de la Fayette. L'imprimerie portative qu'avait M. d'Estaing, commode pour les proclamations et relations communes avec les alliés.

Folio 4. — MÉMOIRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE SARTINE, EN DATE DU 1er MARS 1780.

État des chevaux de selle à embarquer pour le corps de troupes destiné à se rendre à Brest le 1er avril :

Lieutenant général pour lui et six aides de camp	12 chevaux.
Trois maréchaux de camp, cinq à chacun et aides de camp	15
Un major général et un maréchal général des logis	10
Un commissaire ordonnateur et deux ordinaires pour les trois	8
Six colonels commandants, trois à chacun	18
Six colonels en second, deux à chacun	12
Six lieutenants-colonels et six majors, trois pour deux	18
Directeur des vivres et autres employés	7
Pour l'état-major d'un bataillon d'artillerie	10
Pour le corps du génie	10
Si l'on ne peut pas embarquer les hussards de Lauzun, il faut au moins qu'ils embarquent pour les officiers d'état-major et autres	20
TOTAL	140

Il faut aussi que la légion de Lauzun embarque ses harnais complets, selles, brides et bottes, etc. Ces bâtiments serviront de modèles au lieu où nous arrêterons et l'on pourra en armer dans le pays au même instar pour un plus grand nombre, suivant le besoin que l'on en aura pour celle des expéditions à laquelle on se décidera.

Folio 5. — LETTRE ÉCRITE PAR M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY, LE 3 MARS 1780.

Je viens, mon cher Prince, d'éplucher avec M. de Veymeranges les différents

états qu'il vous a présentés. Je n'y ai pas pu faire grande réduction, parce qu'ils me paraissent porter sur le nécessaire et qu'ils sont faits de main de maître.

Vous aurez la bonté de traiter avec lui le traitement de chaque grade, tout ce que vous ferez sera bien fait, ni moi ni les miens ne demanderons rien de ridicule, nous voudrions pouvoir faire cette guerre à nos frais.

Je crois qu'il convient de vous faire présenter l'état des masses des régiments qui vont s'embarquer. 1° De mettre à leur niveau toutes ces masses en liquidant leurs dettes, au début d'une pareille expédition; 2° de faire à chacun une avance de six mois de la masse générale pour emplettes de toute espèce en nature. Je crois qu'il conviendra que j'écrive incessamment une lettre de détail à chaque corps pour toutes les précautions qu'ils ont à prendre, et à se pourvoir de telles et telles matières. Je vous prie de dire à M. de Veymeranges la somme d'avance que vous aurez réglée pour que je puisse la leur annoncer.

Folio 5. — DU MÊME AU MÊME, DU 5 MARS 1780, EN LUI ENVOYANT L'INSTRUCTION DE M. ÉTHIS DE CORNY.

Je joins ici, mon cher Prince, l'instruction détaillée que M. de Veymeranges a préparée pour le sieur de Corny qui a désiré qu'on lui détaillât les objets dont il devait s'occuper pour l'approvisionnement du corps de troupes. Elle m'a paru bien; j'y ai ajouté ce que vous verrez de ma main, si vous la trouvez bien et que vous m'autorisiez à la lui signer en lui donnant les fonds nécessaires, rien ne retardera plus son départ.

Extrait de l'instruction de M. Éthis de Corny.

Pour le service de l'artillerie, au moins	400 chevaux.
Pour le service des vivres	300
Pour celui des hôpitaux	50
TOTAL	750

A quoi il faut ajouter quatre chariots par bataillon pour le transport des tentes, couvertures et bagages des officiers, et cinq chevaux de selle par bataillon pour porter les vieux officiers ou infirmes.

Il faudra s'assurer en même temps de voitures ou caissons pour les vivres et les hôpitaux. L'usage du pays est d'atteler quatre chevaux à chaque voiture, il faudra s'y conformer. S'il était possible de se procurer ces moyens de transport à des prix raisonnables et de manière que le service fût également assuré, il faudrait préférer

ce parti à celui de l'achat de tous ces objets. On s'est convaincu que de manière ou d'autre il faut nécessairement avoir des moyens de transport attachés au corps de troupes et uniquement attachés à son service, parce que si l'on comptait sur les voitures à commander dans le pays, on s'exposerait à être arrêté à chaque marche que l'on voudrait faire.

Indépendamment de ces 750 chevaux, M. de Corny devra aviser aux moyens de se procurer 350 chevaux du pays propres à monter des troupes légères, dont on embarque les selles et les brides. S'il était possible qu'il s'assurât de les avoir promptement et à des prix raisonnables au moment du débarquement des troupes, il faudrait qu'il se bornât à cette opération qui serait la plus économique; mais s'il juge qu'il présente trop d'incertitude, il achètera les chevaux pour le compte du Roi et pourvoira aux moyens de les faire subsister et soigner suivant les usages du pays. Le meilleur serait d'engager les particuliers vendeurs à garder les chevaux jusqu'au moment de l'arrivée des troupes, en convenant avec eux d'un prix par jour pour la nourriture et l'entretien, à charge par eux de garantir les accidents jusqu'au moment de la livraison. Ces chevaux devront être signalés dans un contrôle général dont il sera délivré des extraits signés doubles à chaque particulier. Si cet arrangement n'est pas praticable, M. de Corny y suppléera par ceux qui pourront être plus utiles aux intérêts du Roi; mais, de quelque manière qu'il opère, ce devra toujours être avec le concours de M. le chevalier de la Luzerne et M. le marquis de la Fayette auxquels il donnera communication de toutes les conditions qui lui seront proposées et qu'il priera de viser les marchés qu'il conclura. On pense que ces marchés devront être faits avec la participation du Congrès ou de ses représentants.

M. de Corny s'instruira des moyens de procurer de la viande fraîche aux troupes au moment de leur débarquement, et d'avoir des bestiaux à la suite de l'armée pour trois mois de consommation. S'il peut trouver dans le pays des fournisseurs solvables qui s'engagent à procurer les bestiaux nécessaires lors de l'arrivée des troupes, il traitera avec eux, toujours, bien entendu, après en avoir conféré avec MM. de la Luzerne et de la Fayette. S'il ne peut avoir cette facilité, il en agira pour l'achat des bestiaux comme pour celui des chevaux. Il a un état exact de la composition du corps, d'après lequel il lui sera facile d'en calculer la consommation....

. . . . . .

Folio 7. — **NOTE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.**

Toutes ces précautions sont subordonnées à l'ordre que donnerait le général

Washington de venir le rejoindre ou de faire une marche quelconque dans le pays après le débarquement des troupes. Si, au contraire, le général Washington fixait le corps français à rester au point où il doit atterrir jusqu'au moment où il voudra l'employer à une expédition maritime, alors il faudra que M. de Corny porte ses vues sur ce qui sera nécessaire pour aider au moment du débarquement et sur les approvisionnements à faire en chevaux de trait et de troupes à embarquer, relativement au besoin que l'on en aurait au nouvel atterrage que donnerait le projet d'expédition. Bien s'informer des choses que l'on peut y trouver et de celles qu'il faudra transporter avec soi, pour les tenir prêtes à l'arrivée du corps de troupes, ainsi que les transports pour les envoyer afin de retarder le moins qu'il sera possible la célérité de l'expédition.

Folio 7. — LETTRE DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY, MINISTRE DE LA GUERRE, À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 9 mars 1780.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que le Roi vous a nommé pour commander les troupes qu'il rassemble à Brest et aux environs de ce port. J'aurai celui de vous faire passer incessamment les instructions de Sa Majesté d'après lesquelles vous voudrez bien donner vos ordres pour tout ce qui peut avoir trait au bien du service et à celui des troupes qui vous sont confiées.

Folio 8. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY AU COMTE DE ROCHAMBEAU.

A Versailles, le 9 mars 1780.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que le Roi a nommé pour commander sous vos ordres les troupes que Sa Majesté vous a confiées, MM. le baron de Vioménil, chevalier de Vioménil, chevalier de Chatellux et le comte de Wittgenstein en leurs qualités de maréchaux de camp, et qu'elle a décidé que M. de Béville y servirait en qualité de brigadier, faisant les fonctions de maréchal général des logis.

Folio 8. — DU MÊME AU MÊME.

A Versailles, le 10 mars 1780.

J'ai l'honneur de vous adresser, Monsieur, l'état des cantonnements que le Roi a assignés aux six régiments d'infanterie qui doivent s'embarquer sous vos ordres à Brest, par lequel vous verrez les époques de l'arrivée de ceux qui doivent changer d'emplacement; à l'égard des régiments de Bourbonnais et de Royal-Deux-Ponts,

vous savez qu'il a été convenu qu'on les laisserait dans leurs quartiers actuels jusqu'au moment de leur embarquement. Je préviens MM. les comtes de Goyon et de Langeron de ces dispositions, et je leur mande de se concerter ensemble pour faire rendre ces troupes à Brest à mesure qu'elles pourront y être embarquées. Quant au second bataillon d'Auxonne, du corps royal d'artillerie et des détachements de mineurs et d'ouvriers qui sont également destinés à servir sous vos ordres, ils seront rendus à Brest le 24 de ce mois.

Folio 8. — ÉTAT DES CANTONNEMENTS ASSIGNÉS AUX SIX RÉGIMENTS D'INFANTERIE DESTINÉS À S'EMBARQUER À BREST.

. . . . . .

Folio 9. — ÉTAT DES SECOURS ACCORDÉS AUX SIX RÉGIMENTS QUI DOIVENT S'EMBARQUER.

. . . . . .

Folio 9. — ÉTAT DES EFFETS ET MUNITIONS D'ARTILLERIE QUI SERONT TIRÉS DES PLACES CI-APRÈS DÉSIGNÉES POUR ÊTRE RASSEMBLÉS À BREST ET COMPLÉTER, AVEC CE QUI EXISTE, L'ÉQUIPAGE DE SIÈGE QUI DOIT Y ÊTRE EMBARQUÉ.

. . . . . .

Folio 11. — ÉTAT DES EFFETS DEVANT ENTRER DANS LA COMPOSITION DE L'ÉQUIPAGE DE BREST ET QUI EXISTENT DÉJÀ DANS LES MAGASINS DE CETTE PLACE.

. . . . . .

Folio 11. — ÉTAT DES DIFFÉRENTS EFFETS D'ARTILLERIE QUI COMPOSENT DEUX ÉQUIPAGES QU'ON RASSEMBLE À BREST, DONT UN DE CAMPAGNE ET L'AUTRE DE SIÈGE AVEC LE POIDS DE CHAQUE NATURE D'EFFETS.

. . . . . .

Folio 13. — ÉQUIPAGE DE CAMPAGNE.

. . . . . .

Folio 14. — RÉCAPITULATION.

Poids de l'équipage de siège.	2,645,770
Poids de celui de campagne.	635,740

. . . . . .

Folio 15. — TROUPES DU CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE QU'ON ATTACHE AU SERVICE DE CES DEUX ÉQUIPAGES.

État-major.....
Troupes.....
Génie.....
Noms des officiers d'artillerie et du génie.....

Folio 16. — COPIE DU MÉMOIRE REMIS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU PAR M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Il résulte des renseignements qu'on s'est procurés sur la situation des affaires de l'Amérique septentrionale, en s'adressant à toutes les personnes qui peuvent en avoir connaissance soit par leurs relations avec ce pays-là soit par le séjour qu'elles y ont fait : 1° que faute d'espèces, le papier-monnaie est tombé dans le plus grand discrédit; il faut donc y porter des piastres, seule monnaie qui ait cours dans ce pays pour, en les répandant avec prudence et ménagement, faire reprendre au papier-monnaie une valeur qui puisse le faire circuler dans le commerce intérieur à un taux convenable, concurremment avec les espèces; 2° que, par les lettres de change sur la France, on se procure des ressources dans le pays, et l'on contribuera à relever le crédit du papier-monnaie presque aussi avantageusement qu'avec des espèces. On peut donc autoriser le trésorier de l'armée à tirer sur le trésorier de la guerre jusqu'à la concurrence d'une certaine somme, que l'on réservera à cet effet et que l'on pourra ainsi se dispenser de porter en piastres avec le corps de troupes; 3° que l'Amérique septentrionale est dans le plus grand dénuement, non seulement de toutes les choses nécessaires à son état actuel de guerre, mais aussi de celles qui le sont à tous les besoins journaliers de la vie ordinaire. Tellement qu'avec des espèces, il ne serait pas plus possible de se les procurer dans les villes de ce continent qu'avec du papier-monnaie, et que le peu de marchandises qui y arrivent se vend à des prix exorbitants; il est soumis à un monopole que l'abondance et la concurrence peuvent seules combattre avec succès. Il est donc de la sagesse et de la magnificence du Roi, qui veut secourir efficacement ses alliés, de prendre en considération les moyens de remédier aux maux que les circonstances leur font éprouver, et de leur faire ressentir les effets de sa bienfaisance en même temps qu'il les aide de ses forces pour soutenir la justice de leur cause. Pour cet effet, il convient de pourvoir abondamment à tous les besoins du corps de troupes que Sa Majesté

IMPRIMERIE NATIONALE.

envoie en Amérique, mais encore de convertir en marchandises de première nécessité une partie des fonds destinés à cette expédition. Ces marchandises, achetées pour le compte du Roi et embarquées à la suite de son armée, seraient vendues à son profit en Amérique à des prix avantageux mais modérés. Cette vente, infiniment utile au pays, dirigée avec droiture et intelligence comme on est en droit de l'attendre de la surveillance des chefs, donnerait les moyens de se procurer toutes les denrées, soit par échange, soit par les fonds qu'elle produirait.

D'après cet exposé, on propose de distribuer ainsi qu'il suit les fonds accordés pour les dépenses pendant un an de l'expédition dont il s'agit, savoir :

Le montant total des fonds.....		7,674,280#
La solde avec le supplément se monte à la somme de	3,318,280#	
Le traitement des officiers généraux, de l'état-major, de l'administration, de l'artillerie et du génie, celle de.....	1,080,000	
	4,398,280 =	4,398,280
Sur cette somme, on fait une avance de trois mois avant le départ de France.....	1,099.570	
Reste à convertir en piastres et à porter comptant à la suite du corps de troupes.....	3,298,710	
Plus une somme envoyée d'avance en piastres, ci....	50,000 =	50,000
TOTAL des fonds à convertir en piastres.....	3,348,710	
Somme à employer en France pour l'achat de toutes les denrées et effets nécessaires au corps de troupes, ci.....	1,060,000 =	1,060,000
Somme à garder en France pour l'acquittement des traites que le trésorier de l'armée sera autorisé à délivrer en Amérique.....	966,000 =	966,000
Somme à convertir en marchandises pour le compte du Roi à envoyer en Amérique à la suite du corps de troupes.....	1,200,000 =	1,200,000
		7,674,280

Il est évident qu'outre les avantages qui résulteront de ce plan de distribution, il donnera des facilités à la finance pour fournir les fonds nécessaires pour l'expédition projetée. Le Gouvernement n'approuvant pas l'envoi des marchandises proposées pour la somme de 1,200,000 francs, cette somme sera convertie en piastres et embarquée à la suite du corps de troupes à la déduction de 340,000 francs que l'on emploie en France à l'achat des effets nécessaires pour un habillement complet

neuf pour toutes les troupes auxquelles on en fera successivement la déduction sur leurs masses; ainsi il convient d'ajouter à la somme désignée pour être convertie en piastres, ci..... 3,348,710#
Celle de..... 860,000
TOTAL de l'argent comptant à porter en piastres..... 4,208,710

Folio 18. — COPIE DES LETTRES DE SERVICE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De par le Roi,

Sa Majesté ayant jugé à propos d'assembler un corps de troupes dont elle veut et entend que le sieur comte de Rochambeau, l'un de ses lieutenants généraux en ses armées, prenne le commandement, Elle mande et ordonne aux maréchaux de camp, brigadiers, colonels, maîtres de camp, officier du corps royal d'artillerie et celui du génie, généraux des vivres et autres commis, capitaines, chefs et conducteurs des gens de guerre tant de cheval que de pied, français et étrangers qui serviront dans ledit corps de troupes et tout autre qu'il appartiendra, de reconnaître ledit sieur comte de Rochambeau en qualité de commandant dudit corps de troupes, et de lui obéir et entendre en tout ce qu'il lui ordonnera pour le service de Sa Majesté à peine de désobéissance.

Fait à Versailles, le 1er mars 1780.

Signé : LOUIS,

et plus bas, le prince de MONTBAREY.

Folio 18. — ÉTAT DES OFFICIERS ET EMPLOYÉS QUE LE ROI A DÉSIGNÉS POUR SERVIR LES ÉQUIPAGES D'ARTILLERIE DE CAMPAGNE, DE SIÈGE, RASSEMBLÉS À BREST ET DU TRAITEMENT QUE SA MAJESTÉ LEUR A RÉGLÉ PAR MOIS À COMPTER DU 1er MARS 1780, INDÉPENDAMMENT DES APPOINTEMENTS ATTRIBUÉS AUX EMPLOIS DONT SONT POURVUS DANS LE CORPS ROYAL LESDITS OFFICIERS, AINSI QUE LE COMMISSAIRE DES GUERRES, L'AUMÔNIER ET LE CHIRURGIEN-MAJOR, SAVOIR :

.....

Folio 20. — TROUPES DU CORPS ROYAL DE L'ARTILLERIE DESTINÉES À SERVIR LESDITS ÉQUIPAGES.

.....

Folio 20. — OFFICIERS DU CORPS ROYAL DU GÉNIE.

.....

Folio 20. — COPIE DE L'ORDRE DU ROI POUR LA NOMINATION AUX EMPLOIS.

De par le Roi,

Sa Majesté ayant jugé à propos d'autoriser le S^r comte de Rochambeau, lieutenant général en ses armées, à pourvoir aux emplois de lieutenants-colonels, majors, capitaines et officiers subalternes qui viendront à vaquer dans les troupes dont Elle lui a confié le commandement, son intention est que ledit S^r comte de Rochambeau ait le pouvoir de nommer provisoirement aux emplois, voulant que les officiers qu'il aura choisis pour les remplir y soient reçus et reconnus sur les certificats qu'il aura délivrés à chacun d'eux de sa nomination, tous ainsi que s'ils étaient pourvus des commissions, lettres, brevets ou ordres qu'Elle leur fera expédier. Mande et ordonne Sa Majesté à tous ceux qu'il appartiendra de tenir la main à l'exécution du présent ordre. Fait à Versailles, le dix-septième jour de mars 1780.

Folio 21. — COPIE DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE QUE SA MAJESTÉ A ORDONNÉ D'EXPÉDIER AU Sr COMTE DE ROCHAMBEAU, LIEUTENANT GÉNÉRAL DE SES ARMÉES, COMMANDANT LE CORPS DE TROUPES FRANÇAISES ENVOYÉ PAR SA MAJESTÉ AU SECOURS DU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Sa Majesté, s'étant déterminée à envoyer un corps considérable de ses troupes en Amérique au secours des États-Unis, ses alliés, a choisi le S^r comte de Rochambeau, un des lieutenants généraux de ses armées, pour lui donner le commandement des douze bataillons d'infanterie qu'Elle compte faire commander sous ses ordres par quatre maréchaux de camp. Ce corps, auquel Sa Majesté a joint un équipage suffisant et proportionné d'artillerie de siège et de campagne, doit être prêt à partir de Brest dans les premiers jours d'avril, sous l'escorte d'une escadre de six vaisseaux de ligne commandée par M. le chevalier de Ternay.

Les intentions de Sa Majesté, en envoyant un secours aussi conséquent pour coopérer aux opérations arrêtées par M. le général Washington, généralissime des troupes du Congrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale, sont :

ARTICLE PREMIER.

Que le général auquel Sa Majesté confie le commandement de ses troupes soit toujours et dans tous les cas aux ordres de M. le général Washington.

ART. 2.

Que tous les projets et plans de campagne ou d'expéditions particulières soient

ordonnés par le général américain d'après le concert que Sa Majesté se flatte de voir régner entre les deux généraux en chef, les généraux et les particuliers des deux nations.

ART. 3.

Les troupes françaises n'étant qu'auxiliaires doivent à ce titre, ainsi que cela s'est pratiqué pendant la campagne de 1757 en Allemagne, céder le pas et la droite aux troupes américaines, et cette décision doit avoir lieu dans toutes les circonstances générales ou particulières qui pourront se présenter. Le général français, qui a fait la campagne citée comme un exemple et qui, d'ailleurs, sait parfaitement les lois militaires, aura la plus grande attention à maintenir et faire observer cette disposition dans toute son étendue. Il aura soin d'en prévenir d'avance les officiers généraux et les troupes à ses ordres afin d'éviter toute difficulté qui pourrait troubler la bonne harmonie que Sa Majesté désire voir régner dans les deux corps réunis sous les ordres de M. le général Washington.

ART. 4.

A grade égal et à date égale, par une suite de l'article ci-dessus, le général américain aura le commandement et, dans toutes les circonstances, les troupes américaines auront la droite. Dans tous les actes militaires et capitulations, le général américain et les troupes américaines seront nommés les premiers et signeront les premiers, ainsi que cela s'est toujours pratiqué vis-à-vis des troupes auxiliaires et d'après les principes ci-dessus.

ART. 5.

Sa Majesté entend et ordonne très expressément au S^r comte de Rochambeau de tenir la main à l'exécution précise et littérale des quatre articles ci-dessus.

ART. 6.

Le corps des troupes françaises conservera dans tous les cas, ainsi que cela s'est toujours pratiqué, justice et juridiction sur tous les individus qui en feront partie. La décision de Sa Majesté sur un fait de cette nature de juridiction arrivé à Brest, vis-à-vis des troupes espagnoles, devant servir d'exemple d'après les lois respectives des nations sur cet objet.

ART. 7.

Sa Majesté, ayant pourvu à tous les besoins de ses troupes qui peuvent être

transportées d'Europe, attend de la prévoyance du Congrès et des ordres du général Washington qu'étant informés à l'avance du secours et de la quantité du secours que Sa Majesté s'est déterminée à faire passer dans l'Amérique septentrionale et le S^r^ marquis de la Fayette ayant été spécialement chargé de les en prévenir, ainsi que de l'instant de l'arrivée de ce secours, que tous les ordres les plus précis auront été donnés pour que les vivres nécessaires et les rafraîchissements de toutes espèces soient fournis, ainsi que les chevaux nécessaires aux transports de l'artillerie française, et qu'ils soient tous à portée des lieux où, d'après les circonstances, le débarquement des troupes françaises devra s'exécuter. Sa Majesté faisant passer avec le S^r^ marquis de la Fayette un commissaire des guerres qui doit, par la suite, être employé près de ses troupes, espère qu'il sera pris avec ce commissaire toutes les précautions relatives aux vivres, aux hôpitaux et aux autres besoins des troupes françaises; cet article est de la plus grande importance, et Sa Majesté compte que le Congrès et le général Washington voudront bien en sentir l'indispensable nécessité.

ART. 8.

Sa Majesté s'en remet à la prudence du S^r^ comte de Rochambeau, à son zèle, à ses connaissances militaires et surtout à sa fermeté, du soin de maintenir les troupes françaises dont Elle lui a confié le commandement dans la plus sévère et la plus exacte discipline à tous égards, et surtout elle lui enjoint de faire régner par tous les moyens possibles la plus grande harmonie et le plus grand concert entre les troupes françaises, les troupes américaines et tous les habitants soumis ou alliés du Congrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale.

Quoique le général Washington soit entièrement maître de disposer à son gré des troupes auxiliaires que Sa Majesté envoie en Amérique, Elle désirerait que, dans le cas où la division française ne serait pas immédiatement réunie au général Washington et qu'elle serait détachée pour une expédition avec un corps américain, chacun des deux officiers généraux ou français ou américain fût indépendant l'un de l'autre dans quelque grade qu'ils puissent être et agir de concert sans avoir ordre à recevoir ou à donner de l'autre nation.

Pour copie conforme à l'original, approuvé et signé de Sa Majesté, resté entre mes mains, à Versailles, le 1er mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.

Folio 24. — COPIE DE L'INSTRUCTION SECRÈTE POUR LE Sr COMTE DE ROCHAMBEAU, LIEUTENANT GÉNÉRAL, COMMANDANT LE DÉTACHEMENT DES TROUPES FRANÇAISES ENVOYÉ PAR SA MAJESTÉ AU SECOURS DU CONGRÈS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

ARTICLE PREMIER.

Sa Majesté veut et ordonne au S^r comte de Rochambeau de tenir, autant que les circonstances pourront le permettre, le corps des troupes françaises dont Sa Majesté lui a confié le commandement, rassemblé en un corps de troupes, et de représenter dans l'occasion au général Washington, généralissime des troupes du Congrès et aux ordres duquel les troupes françaises doivent servir, que les intentions du Roi sont qu'il ne soit fait aucun dispersement des troupes françaises et qu'elles servent toujours en corps d'armée et sous les généraux français, sauf les cas de détachements momentanés et qui devront sous peu de jours rejoindre le corps principal.

ART. 2.

Sa Majesté entend que le corps de troupes françaises qu'elle envoie au secours du Congrès des États-Unis de l'Amérique septentrionale se garde lui-même et soit chargé de tout le service qui peut intéresser la sûreté dans les camps, cantonnements ou quartiers que ce corps de troupes sera dans le cas d'occuper.

Pour copie conforme à l'original, signé et approuvé de la main de Sa Majesté, resté entre mes mains, à Versailles, le 1er mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.

Folio 24. — COPIE DU MÉMOIRE QUE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU A PRÉSENTÉ.

A Versailles, le 9 mars 1780.

Messieurs les ministres veulent-ils bien me permettre de leur faire quatre questions sur lesquelles, dans tous les cas, je me suis toujours réservé de prendre leurs ordres?

Questions de M. le comte de Rochambeau.	*Réponses.*
1re. Si l'on refuse de nous recevoir, quelle conduite devrons-nous tenir et sur quelle expédition pourrions-nous nous rejeter?	1re. S'ils arrivent en mai, juin, juillet ou août, se replier sur Saint-Domingue à cause de l'hivernage.

2e. En cas de défection de la part des alliés, que deviendront les troupes du Roi?

2e. Dans ce cas qui ne peut être soupçonné, le général prendrait les moyens les plus sûrs pour regagner nos îles.

3e. Ne serait-il pas prudent, même indispensable, de se procurer une place d'armes et de sûreté à tout évènement?

3e. Il n'y en a pas dans l'Amérique septentrionale; dans tout état de cause, il faudrait s'emparer et conserver Rhode-Island, mais il faudra faire le dépôt des choses les plus pressantes à Providence, comme pouvant y être en plus grande sûreté.

4e. Jusqu'à quel point puis-je aider les alliés en argent, en lettres de change, en deniers de toute nature des gens qui, manquant de tout, ont tous les besoins. Il convient que j'aie connaissance des secours que Sa Majesté veut bien leur donner.

4e. Ce que le Roi envoie avec ses troupes est uniquement destiné à l'entretien du corps qui passe aux ordres de M. le comte de Rochambeau.

Fait et arrêté au comité des ministres de Sa Majesté à Versailles le 16 mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.

De ces quatre grandes questions sur lesquelles le conseil du Roi voudra bien me donner ses ordres, dérive naturellement la nécessité indispensable d'arriver en force, et conséquemment l'impossibilité de séparer ses moyens. Il y aurait cent raisons de détail dont je pourrais me servir pour combattre cette séparation, mais elles sont inutiles à ajouter. Tout Paris applaudit à une expédition quelconque dont il cherche à deviner l'objet, mais universellement on trouve les moyens trop courts. Que dirait-on d'une séparation qui se rejoindrait j'ignore où et je ne sais quand? Le Roi voudrait-il réduire un bon plan de campagne à deux expéditions partielles qui, chacune de leur côté, peuvent éprouver les plus grands malheurs ou avoir de petits succès dans la prise ou défense de quelques redoutes, tels que ceux du général Washington la campagne dernière, et dont la chance la plus heureuse sera une jonction tardive dans le moment où la saison des opérations sera prête à finir?

Folio 26. — COPIE DE LA LETTRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX DIFFÉRENTS CHEFS DES CORPS À SES ORDRES.

A Versailles, le 10 mars 1780.

Je crois, Monsieur, que M. le prince de Montbarey vous a prévenu que l'on n'embarquera que cinq cents hommes par bataillon, choisis dans les plus robustes, que le surplus sera laissé en France à titre de compagnie auxiliaire, pour recruter et dresser les recrues sous la conduite d'un ou deux officiers choisis, et d'un nombre de bas officiers, conformément à l'article 18 de l'ordonnance du 25 mars 1776; qu'on laissera dans cette compagnie auxiliaire tous les infirmes et gens hors d'état de servir, qu'on y rassemblera tous les semestriers qui n'auront pas joint les convalescents sortis des hôpitaux et généralement tout ce qui pourrait avoir resté en France.

Il est indispensable, Monsieur, d'employer les fonds d'avance qui ont été faits à votre régiment en approvisionnements nécessaires à l'entretien du soldat, souliers et cuirs, tricots pour culottes, toiles pour guêtres, chemises, étoffes pour guêtres de laine, fils et aiguilles. Vous aurez soin d'embarquer aussi, Monsieur, tout ce qui vous restera d'étoffe, chapeaux et autres matières de votre habillement. Pour quelque pays que soit destinée l'expédition projetée, il faut songer que l'on a besoin de tout, et qu'on ne trouve rien de ce qui est nécessaire à l'entretien d'une troupe. Il faut tâcher d'être pourvu d'un vivandier, d'un boucher, d'un boulanger par régiment. Le premier peut s'approvisionner en vin, eau-de-vie, salaisons et épicerie, et l'on tâchera de leur procurer les moyens de transport quand on sera à terre, autant que les circonstances le permettront.

MM. les officiers doivent être pourvus de canonnières pour camper deux à deux; elles sont plus faciles à faire porter sur le dos des domestiques en de certains cas que des tentes.

Folio 27. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE MAUREPAS.

Paris, le 11 mars 1780.

[Rochambeau parle ici de l'idée que lui a communiquée le comte d'Aranda, de faire partir le corps expéditionnaire par la Méditerranée si la sortie n'est pas possible par Brest, et il indique la possibilité de l'exécution en faisant transporter les troupes en poste, comme autrefois Louvois pour l'investissement de Gand.]

Folio 28. — L'intention du Roi est que les troupes aux ordres de M. le comte

IMPRIMERIE NATIONALE.

de Rochambeau, ainsi que les équipages d'artillerie de siège et de campagne et tous les approvisionnements nécessaires de toute espèce destinés à l'entretien et au besoin du corps des troupes françaises qui passent en Amérique, soient prêts à s'embarquer en totalité au moment même où l'escadre qui doit escorter ces troupes et les bâtiments de transport seront près, même dans le cas où le département de la marine ne pourrait rassembler dans le premier moment, et pour l'époque du départ, la quantité de bâtiments de transport nécessaires ou que les vents et les circonstances obligeront à presser le départ d'une partie de l'escadre et des transports prêts par la crainte de retarder trop longtemps l'opération, en attendant le rassemblement général des bâtiments de transport. Sa Majesté autorise le sieur comte de Rochambeau à partager en deux parties la totalité de l'opération et des troupes et approvisionnements qui y sont destinés pour faciliter le départ de la première partie dont il prendra le commandement et qui sera composée à son choix de tout ce qu'il croira nécessaire, et de ce que pourront contenir les bâtiments de transport prêts et préparés. Sa Majesté compte que le sieur comte de Rochambeau laissera pour commander la seconde partie de l'expédition le sieur baron de Vioménil avec ordre de rejoindre le plus tôt possible la première partie, s'en remettant au surplus, Sa Majesté, à la sagesse, la prudence et l'intelligence du sieur comte de Rochambeau et du sieur baron de Vioménil de l'exécution de toutes les parties de détail de cette opération, soit réunie, soit séparée.

Fait à Versailles, le 20 mars 1780.

Signé : LE PRINCE DE MONTBAREY.

Folio 28. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A Rennes, le 23 mars 1780.

Monsieur,

Je suis arrivé hier au soir ici, et dans le séjour que j'y fais aujourd'hui j'ai vu que toutes les parties du service de terre s'accélèrent avec la plus grande vivacité. Je ne crains de retard que pour les effets de quelques régiments faute de rouliers, et à cause des chemins rompus qui les effrayent. . . . . .

Folio 29. — COPIE D'UN MÉMOIRE ENVOYÉ À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

. . . . . .

Folio 31. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A Brest, le 27 mars 1780.

Monsieur,

Le plus rude tire-laisse m'a été donné à Landerneau; on m'y annonça l'entrée d'un convoi de Bordeaux de cent voiles dans la rade de Brest. J'arrivai ici hier au soir et ma joie fut de courte durée; il n'y a pas un seul vaisseau de transport dans ces cent voiles, le plus fort est de 80 tonneaux et tout le reste n'est que des barques de cabotage. Je travaillai tout de suite avec M. le chevalier de Ternay et M. Hector. Le résultat est que la possibilité de tous les moyens dans le port de Brest est de n'embarquer que 5,000 hommes pour pouvoir partir le 8 avril si le vent et la cour de Londres le permettent. Voici ma répartition : Bourbonnais, Royal-Deux-Ponts que je regarde comme aussi solide par sa composition qu'aucun régiment français et dans le meilleur état, Soissonnais et Saintonge faisant 8 bataillons, 4,000 hommes. 600 hommes de la légion de Lauzun, dont 300 houzards et 300 hommes à pied, 400 hommes du corps royal, total 5,000 hommes. Je laisserai Neustrie et Anhalt qui arrivent les derniers à Quimper et Quimperlé. Si, dans l'entre-temps, un coup du ciel nous faisait arriver de quoi embarquer plus de monde, je tirerais Neustrie, puis Anhalt, mais il n'y faut pas compter. Les dernières nouvelles de Bordeaux à M. de la Porte sont que le premier vaisseau de transport doit descendre le 25 dans la rivière de Bordeaux, et l'on dit que le reste ne sera pas prêt avant le 6 ou le 8 d'avril. J'ai réduit au prorata du tiers de troupes de moins, les approvisionnements d'artillerie, de vivres, hôpitaux, effets de rechange; je laisserai un maréchal de camp que je vous prie de vouloir bien nommer. Le chevalier de Chatellux prend dès ce moment-ci le détail de l'infanterie, le baron de Vioménil et son frère sont inséparables, et je serai fort aise de les avoir à la tête des troupes. Ce serait donc le comte de Wittgenstein, qui pourrait rester, à mon grand regret, avec les deux régiments dont Anhalt est du nombre, un tiers de l'artillerie, un tiers de la légion de Lauzun. Je crois inutile de vous mander qu'il n'y aura pas un cheval d'embarqué, que je me sépare avec le plus grand chagrin de deux chevaux de bataille que je ne remplacerai jamais, mais que je ne veux pas avoir à me reprocher qu'ils aient tenu la place de 20 hommes de plus qu'on aurait pu embarquer. Les troupes commenceront à s'embarquer le 4 et elles le seront toutes le 6 ou le 7.

Je m'étais contenté du nécessaire le plus indispensable, le défaut de transport me réduit dès le début à la disette de moyens. Je suis autorisé par mes instructions à faire cette séparation d'un tiers. Je vous supplie de vouloir bien, par le retour de ce

courrier, m'expédier l'ordre le plus absolu pour partir avec ces 5,000 hommes, si le conseil du Roi, qui est bon et sage, l'ordonne ainsi. Cette séparation étant absolument contraire à toutes les vues militaires, suivant les mémoires que j'ai eu l'honneur de remettre au conseil, il est indispensable que M. le chevalier de Ternay et moi ayons l'ordre absolu pour mettre à la voile avec cette réduction forcée par les circonstances, et notre devoir est d'obéir sans réplique avec tout le zèle qui nous anime l'un et l'autre pour le service de Sa Majesté.

P. S. — J'ai reçu ce matin à 9 heures les paquets par le courrier de M. de Sartine concernant : 1° l'ordre du Roi en commandement en cas de réunion aux Antilles ; 2° le chiffre de M. le comte de Vergennes avec M. le chevalier de la Luzerne. Je joins ici une lettre pour lui demander quelques explications dont je demande la réponse par le courrier ; 3° le double de l'instruction de l'intendant, le mémoire de M. de Vergennes sur le quartier d'hiver, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avec la copie de la lettre de change sur M. Holker signée Chaumont.

Folio 33. — DU MÊME AU MÊME.

Brest, le 31 mars 1780.

Monsieur,

Toutes les recherches de M. Hector, au zèle et à l'activité duquel je ne saurais rendre trop de justice, se réduisent à nous armer 25 transports à joindre à l'escadre de 6 vaisseaux, 2 frégates et 2 ou 3 cutters. Par le dépouillement que nous avons fait nous pourrons y embarquer les 5,000 hommes convenus, c'est-à-dire les deux tiers de notre armement. J'ai eu l'honneur de vous rendre compte des troupes et officiers généraux, à moins que les ordres du Roi, par le retour du courrier, n'y apportent quelque changement. Voici les autres détails tels qu'ils ont été projetés hier au soir . . . . . .

Folio 34. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

Brest, le 2 avril 1780.

[Sur les finances du corps expéditionnaire.]

Folio 36. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 31 mars 1780.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire

le 27 de ce mois de Brest. J'ai mis sous les yeux du Roi tous les détails qu'elle contient sur tous les objets relatifs à l'opération que Sa Majesté vous a confiée.

Sa Majesté approuve que, dès que les préparatifs de la marine vous permettront de partir avec les 5,000 hommes que vous me mandez pouvoir embarquer ainsi que tous les détails contenus dans votre dépêche, vous profitiez du premier moment que les vents vous donneront la possibilité de partir de concert avec le chevalier de Ternay. Le Roi approuve les arrangements que vous avez proposés pour les régiments de Bourbonnais, Royal-Deux-Ponts, Saintonge et Soissonnais et les 600 hommes de la légion de Lauzun et les 400 du corps Royal de l'artillerie.

Sa Majesté agrée l'arrangement proposé par vous, Monsieur le Comte, de laisser M. le comte de Wittgenstein maréchal des camps pour commander les régiments de Neustrie et d'Anhalt et la seconde division de ce que vous ne pourrez pas embarquer avec votre première division.

En tout le Roi s'en remet à vous sur tous les points pour l'exécution des ordres verbaux que Sa Majesté vous a donnés et des instructions qu'Elle m'a ordonné de vous expédier et que j'ai eu l'honneur de vous remettre.

Vous avez senti vous-même l'importance d'accélérer votre départ; je ne puis que m'en remettre entièrement à votre sagesse et à vos talents.

Je suis fort aise que vous ayez reçu tout ce que je vous ai fait passer par le courrier de M. de Sartine.

J'ai remis moi-même votre lettre à M. le comte de Vergennes et j'ai fait passer votre lettre à Mme la comtesse de Rochambeau.

Vous connaissez depuis longtemps, Monsieur le Comte, les sentiments, etc.

Folio 37. — DE M. DE SARTINE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 1er avril 1780.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois dernier pour m'accuser la réception des lettres du Roi, qui vous donnent le commandement militaire de nos îles dans le cas où la suite de vos opérations vous y conduirait. Je suis bien persuadé que vous ne ferez usage de ces ordres que dans un cas forcé qui serait celui où l'objet principal de votre mission ne pourrait être rempli.

J'espère que cinq des navires de Bordeaux qui étaient le 25 au bas de la rivière auront pu se rendre à Brest assez à temps pour faire partie de l'expédition, mais je marque à M. le chevalier de Ternay que l'intention du Roi n'est point qu'il attende ces bâtiments, et que, même dans le cas où ils arriveraient lorsqu'il sera prêt à mettre à la voile, il ne doit point différer son départ pour les joindre au convoi.

Je sens toute l'importance de la célérité, et je suis bien assuré que, la sentant comme moi, vous emploierez de votre côté tous les moyens qui peuvent accélérer le départ.

Folio 37. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE SARTINE.

Du 5 avril 1780.

Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui par le courrier de M. de la Porte l'approbation du Roi à tous les préparatifs que M. le chevalier de Ternay, M. Hector et moi avions projetés et l'ordre de les suivre pour accélérer le départ de la première division. Nous tenons parole avec le plus parfait accord : Royal-Deux-Ponts a commencé hier à s'embarquer, la légion de Lauzun suit aujourd'hui, et le dernier régiment sera en rade le 8, si de très gros temps, plus favorables en un autre sens que nuisibles, ne retardent pas cette opération. M. le chevalier de Ternay croit à vue de pays pouvoir appareiller vers le 12, ayant été retardé sur bien des objets par ces quatre jours de pluie et de gros temps consécutifs. Il me reste actuellement, Monsieur, à vous remercier du vaisseau *l'Ardent* que vous nous accordez; cet avantage est plus pour la marine que pour la terre, parce qu'étant d'une très petite capacité, il ne peut recevoir qu'une compagnie de 58 bombardiers que nous étions obligés de laisser, et que je suis toujours fort aise de pouvoir emmener.

Permettez actuellement, Monsieur, que j'aie l'honneur de m'occuper avec vous des moyens de nous faire arriver la seconde division. Elle sera composée des régiments de Neustrie et d'Anhalt, de deux compagnies de canonniers, de 200 hommes de Lauzun et 200 de l'artillerie de campagne, et des autres effets de vivres, hôpitaux et magasins d'effets de rechange que nous avons été obligés de laisser. Je viens de conférer avec MM. Hector et de la Porte. Il est possible que les six vaisseaux de Bordeaux faisant 3,400 tonneaux arrivent à bon port, les trois flûtes ou bâtiments de Lorient de 2,400 tonneaux étant vivement pressés, quelques-uns de vos vaisseaux du Havre chargés de commissions particulières arrivant ici au retour, il est possible, dis-je, de faire partir cette seconde division quinze jours après nous sous l'escorte de trois vaisseaux de guerre, et je crois qu'ils pourraient encore avoir la porte ouverte, parce que je ne présume pas que les Anglais viennent devant ce port-ci qu'ils n'y soient en force majeure. Il me paraît bien difficile qu'ils puissent y être avant la fin d'avril ou les quinze premiers jours de mai, ayant à expédier Vaffinghan aux Indes occidentales, l'amiral Graves pour courir après nous, si l'on en croit les papiers publics.

Pour conclure, Monsieur, vous pouvez faire partir avec 7,000 tonneaux le der-

nier tiers, puisque avec 14,000 tonneaux nous emmenons les deux tiers. Mais, pour avoir les 7,000 tonneaux, voulez-vous bien compter, Monsieur, que Lorient vous en fournit 2,400 et qu'il convient d'en presser l'armement vivement, il m'est revenu que M. Thevenard avait ordre de le ralentir pour s'occuper des deux vaisseaux de guerre. Il serait bien nécessaire de tâcher que tout aille ensemble. Il se fait un armement à Saint-Malo qui n'arrivera jamais sans un passeport des Anglais, pas plus que le Havre; ne pourriez-vous pas, Monsieur, donner l'ordre de faire passer tous les ouvriers, tous les matelots de Saint-Malo à Lorient, en tirer de Nantes, et donner beaucoup d'activité au port de Lorient, tant pour les trois flûtes que pour les deux vaisseaux de guerre. Alors, Monsieur, vous jouiriez de la satisfaction de pouvoir espérer de réunir une fraction à un tout qui, militairement, n'aurait jamais dû être divisé si les moyens de transport l'eussent permis.

Folio 39. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

Du 5 avril 1780.

Monsieur,

Permettez que j'aie l'honneur de vous adresser copie de ma dépêche à M. de Sartine pour la prompte expédition de la seconde division qui est dans sa main, s'il veut bien mettre vivement en œuvre les moyens qu'il a à Bordeaux et à Lorient. Dans le cas, Monsieur, que la totalité de cette expédition, absolument nécessaire au bien du service et à la gloire des armes du Roi parte dans le cours de ce mois, comme j'ai lieu de l'espérer, voulez-vous bien préparer et y faire arriver les fonds en conséquence. Il devait m'être remis en piastres pour 4,200,000 francs, c'est-à-dire à peu près le tiers, il serait donc question de préparer les fonds du restant, mais si vous voulez, Monsieur, d'avoir la bonté d'en fournir effectivement une seconde somme de 1,500,000 francs en piastres. Je crois qu'ayant 3 millions d'argent comptant à faire jouer à propos avec le papier de crédit, on pourra alors faire avec économie les affaires du Roi. Je vous supplie en grâce, Monsieur, de vouloir bien donner et presser les ordres nécessaires; je crois que vous trouverez encore ici des piastres dans les fonds de la marine, et il en a passé beaucoup à Paris de la flotte espagnole.

Folio 40. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Brest, le 5 avril 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le duplicata de mes dépêches à M. de

Sartine et à M. Necker. Je supplie M. le comte de Maurepas, M. de Vergennes et vous, Monsieur, de vouloir bien presser et solliciter ces deux ministres pour qu'ils mettent tout en œuvre pour faire partir cette seconde division, comme cela est en leur pouvoir.

Folio 40. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE WITTGENSTEIN.

Du 9 avril 1780.

M. le comte de Wittgenstein restera à Brest pour y commander la seconde division du corps de troupes que je suis obligé de laisser, faute de transport. Elle est composée des régiments de Neustrie à Quimper, Arnhalt à Quimperlé, deux compagnies de canonniers du régiment d'Auxonne à Brest, de 200 hommes à pied de la légion de Lauzun à Landivisiau, des effets d'artillerie de siège et de campagne dont M. d'Aboville lui remettra l'état, de ceux des vivres, des hôpitaux et des effets de magasin de rechange dont M. de Tarlé lui remettra l'état. Il enverra un duplicata de tous ces états à M. le prince de Montbarey et en remettra un à M. Hector pour arranger les chargements dans les transports.

Folio 41. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 4 avril 1780.

[Lettre d'approbation en tout ce qui précède.]

Folio 41. — DE M. DE SARTINE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 9 avril 1780.

[Lettre d'approbation en tout ce qui précède.]

Folio 42. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Brest, le 22 avril 1780.

[Il annonce la fin des préparatifs et son embarquement pour le lendemain, à bord du *Duc-de-Bourgogne*.]

Folio 43. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

[Sur les finances du corps expéditionnaire.]

Folio 44. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Brest, le 13 avril 1780.

[Sur les finances, à la suite des dépenses déjà faites.]

Folio 44. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 17 avril 1780.

Monsieur,

M. de Choisy arriva hier ici avec cinq officiers qui disent tous avoir des permissions de passer, sans avoir produit aucun ordre de votre part. M. de Quissat, M. de Brentano, M. d'Angéli et un aide de camp de M. de Choisy. M. le chevalier de Ternay ne put pas assigner une seule place à M. de Choisy, tant tout est rempli et surpressé pour les places d'officiers. M. de Choisy est obligé de rester avec M. le comte de Wittgenstein. Je lui ai remis ses lettres de service et ai déclaré aux autres que, d'après les ordres que j'ai reçus du Roi tant verbaux que par écrit, je n'en pouvais permettre l'embarquement d'un seul, même avec la seconde division sans des ordres de vous, Monsieur, par écrit. J'aurai l'honneur de vous observer que, m'étant tenu strictement aux six aides de camp que le Roi m'a fixés, MM. de Vioménil en ont neuf à eux deux qu'il a été fort difficile d'emmener, et que nous en avons déjà un grand nombre et assurément plus dans la proportion que de troupes. Il vient de nous arriver un accident; hier M. le chevalier de Ternay fit appareiller les transports pour aller mouiller à Berthaume; *la Comtesse-de-Noailles* vint aborder *le Conquérant* d'une si rude manière qu'elle a été obligée de rentrer dans le port et nous sommes obligés de laisser derrière avec la seconde division 250 hommes de Royal-Deux-Ponts; c'est un demi-bataillon avec la compagnie de chasseurs de moins, nous n'avons pas besoin de pareils accidents pour être déjà bien faibles. Au nom de Dieu, pressez-nous cette seconde division; on n'a nulle nouvelle du convoi de Bordeaux, nous allons partir; je vous répète, Monsieur, combien je compte sur vous et sur vos secours. Donnez-nous, je vous prie, des nouvelles de l'amiral Graves, quand on le saura lancé, et sa destination si elle nous regarde.

Folio 45. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 17 avril 1780.

Monsieur,

Une demi-heure après la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire hier, le vent

IMPRIMERIE NATIONALE.

a retourné à l'ouest, et nous voilà restés. M. le chevalier de Ternay vient de faire rentrer le convoi, parce que tout annonce un gros temps. A quelque chose malheur est bon, ceci va nous donner le temps de rallier *la Comtesse-de-Noailles* et 250 hommes de Royal-Deux-Ponts que je regrettais beaucoup. Heureusement qu'il pleut aussi sur Portsmouth.

Folio 46. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 19 avril 1780.

Monsieur,

Toujours vent debout et gros temps; *la Comtesse-de-Noailles*, portant le demi-bataillon de Royal-Deux-Ponts, est rentrée en rade. *Le Lion*, portant 250 hommes de Lauzun, vient de rentrer dans le port, hors d'état de naviguer par une voie d'eau considérable; on va le changer contre deux petits vaisseaux parlementaires venus du Havre, et si le vent contraire dure deux jours, on espère nous les renvoyer en rade le troisième jour. Je ne sais quel compte vous rendre de M. de Dillon, colonel en second de la légion de Lauzun; il y a trois jours qu'on le cherche, il débarqua dimanche pour mettre des lettres à la poste, il remit son sabre au canot, lui dit de retourner à bord, et qu'il reviendrait dans un des canots du port. On ne l'a pas revu, il n'est point sorti de Brest, on est à la piste de tous ses pas dans cette ville. M. de Lauzun, qui y prend le plus vif intérêt, dit qu'il ne lui connaît ni mauvaises affaires, ni aucun sujet de chagrin, il avait l'air gai et gaillard. Il faut cependant qu'il lui soit arrivé quelque grand accident.

Folio 46. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 20 avril 1780.

[Questions de solde des troupes et de finances.]

Folio 47. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 20 avril 1780.

[Sur un duel du comte de Dillon.]

Folio 47. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 1er mai 1780.

Monsieur,

Le vent commence à se calmer avec un peu de pluie, ce qui nous fait espérer

du changement de temps à la fin de la lune. Le seul régiment de Bourbonnais a 50 malades, ce que j'attribue à cinq jours de pluie continuelle qu'il a eu depuis son départ de Lamballe jusqu'à son embarquement à Brest. Les autres régiments n'en ont que 12 ou 15 par régiment.

Folio 48. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 2 mai 1780.

Monsieur,

Nous appareillons à 5 heures du matin par une première pointe de vent du nord que l'on espère devoir se renforcer. Nous primerons Graves, qui doit partir de Plymouth du même vent, mais ce dernier, une fois réuni à Arbuthnot, nous rencogne dans un port jusqu'à l'arrivée d'une seconde division qui nous rende notre supériorité en marine et nous amène une augmentation si nécessaire en troupes. Il va sans convoi et arrivera plus tôt que nous à New-York. Je recommande les suites de cette expédition à l'amitié de mon cher et ancien camarade et au zèle de mon ministre pour le bien de l'État.

Folio 48. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 3 mai 1780.

Monsieur,

Nous avons eu la plus belle partance et nous naviguons par le meilleur vent de nord-est, sans accident, et traversant le golfe avec le temps que nous pouvions désirer. . . . . .

Folio 49. — DU MÊME AU MÊME.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 5 mai 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joints les noms des officiers dont j'ai rempli les ordres en blanc que vous avez bien voulu me remettre pour l'état-major de l'armée. Je les ai prévenus que sur les 1,000 francs d'appointements par mois que le Roi veut bien leur donner, ils ne toucheront que 800 francs, me réservant le reste pour payer des élèves ou officiers dessinateurs à la suite de l'état-major qui, par ce moyen, ne coûteront rien au Roi, et les uns et les autres seront très bien et très contents. J'en ai déjà destiné deux à cet emploi : M. Dumas, un de mes aides de camp, et le baron de Closen, de Royal-Deux-Ponts, parent du feu général de ce nom, qui dessinent tous deux parfaitement bien ; ce sont deux sujets de grande espérance.

Folio 49. — NOMS DES OFFICIERS NOMMÉS À L'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE.

. . . . . .

Folio 49. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 15 mai 1780.

Monsieur,

Enfin, après quinze jours de vents contraires, nous parviendrons, je crois, aujourd'hui, à doubler le cap Finistère. Il y a eu trois vaisseaux de démâtés de leurs mâts de hune. *La Provence* a eu, en outre, la galerie de sa hune cassée, mais on compte qu'au premier calme tout cela pourra se raccommoder. Voilà le plus dur de passé, et la saison doit nous favoriser. Je ne crois pas qu'il y ait d'autres malades que ceux qui le sont de la mer, parmi lesquels le marquis de Laval et mon fils jouent le principal rôle à notre bord. Vous recevrez, Monsieur, trois de mes lettres en même temps, de différentes dates, dont celle-ci est la dernière. Elles vous répètent toutes les assurances de l'inviolable attachement et du respect, etc.

Folio 50. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

[Invitation à veiller sur les opérations financières qui auront lieu avec M. Holker et envoi d'une pièce secrète, qui a été lue par M. de Vergennes en comité.]

Folio 50. — INSTRUCTIONS SECRÈTES POUR M. DE TARLÉ, COMMISSAIRE ORDONNATEUR DES GUERRES, FAISANT LES FONCTIONS D'INTENDANT.

[Mémorandum très étendu.]

Folio 58. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A Versailles, le 29 mars 1780.

[Nouvel état de traitement pour les officiers d'artillerie et du génie.]

Folio 61. — ORDRE AVANT LE DÉBARQUEMENT, ENVOYÉ À TOUS LES CHEFS DES DIFFÉRENTS CORPS.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 8 juin 1780.

Le corps de troupes que Sa Majesté envoie en Amérique est auxiliaire des États-Unis, ses alliés, et aux ordres du général Washington. *On lui rendra les honneurs de*

maréchal de France ainsi qu'au président du Congrès; on rendra aux gouverneurs et présidents des provinces les honneurs de maréchal de camp, et aux autres généraux des alliés les honneurs de leur grade qui sont assimilés aux nôtres dans l'ordre ci-après :

Lieutenant général	Lieutenant général;
Général-major	Maréchal de camp;
Brigadier général	Brigadier;
Colonel	Colonel;
Lieutenant-colonel	Lieutenant-colonel, etc.

A grade et date égale, l'officier des États-Unis prendra le commandement; hors ce cas, l'ancienneté prévaudra.

Les troupes du Roi céderont, dans tous les cas, la droite et le pas aux troupes alliées; les troupes françaises ajouteront à leur cocarde du noir, qui est la couleur des États-Unis de l'Amérique.

L'intention de Sa Majesté est qu'il y ait un concert et une harmonie parfaite entre les généraux et les officiers particuliers des deux nations.

On observera la discipline la plus sévère et la plus exacte à tous égards.

Le corps de troupes françaises conservera justice et juridiction sur tous les individus qui en font partie.

Toute espèce de maraude est défendue sous les peines portées par les ordonnances. Il est défendu sous les mêmes peines de prendre un morceau de bois, une botte de paille, aucune espèce de légumes, que de gré à gré et en payant. Le bois et la paille seront fournis du magasin du Roi et en règle.

Toute faute de mutinerie, de désobéissance, d'insubordination, de mauvaise volonté, d'ivrognerie brutale et carillonneuse, en un mot tous les cas qui, n'étant pas assez graves pour mériter un conseil de guerre, le sont assez pourtant pour exiger une punition prompte, seront punis, suivant les ordonnances, de coups de plat de sabre, ou par les caporaux de la prévôté, suivant la grandeur de la faute. Le soldat, dans tous les cas graves, sera mis à fond de cale d'un bâtiment pour le temps qui sera déterminé.

Toutes les fautes légères de malpropreté, d'étourderie, de légèreté seront punies, suivant les ordonnances, par le piquet et par des fusils sur le corps. Pour rendre la peine plus sensible au soldat français, il ne fera point de service pendant le temps de sa détention.

Folio 62. — SUPPLÉMENT À L'ORDONNANCE DE 1776.

[Il s'agit des feux de rang et de peloton.]

Folio 62. — SUPPLÉMENT AU RÈGLEMENT DU SERVICE DE CAMPAGNE.

Ordre de bataille.

Légion de Lauzun :

Maréchaux de camp : comte de Vioménil, baron de Vioménil;

Brigadiers : comte de Custine, marquis de Laval;

Soissonnais, Bourbonnais;

Saintonge, Royal-Deux-Ponts.

Folio 62. — RÉSERVE D'ARTILLERIE.

. . . . . .

Folio 64. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 23 juin 1780.

Monsieur,

Cette lettre aura plusieurs dates jusqu'au jour où nous la ferons partir après avoir atterri. Depuis le cap Finistère jusqu'ici, nous avons toujours eu des vents à souhait, à quelques calmes près. Tout le convoi bien ensemble, sans aucun accident. Nous apprîmes il y a huit jours, par la prise d'un bâtiment chargé de sept officiers qui allaient aux Îles du Vent et qui venaient de Charlestown, que cette place a été prise le 10 du mois dernier. Nous en avons la capitulation. Le général Lincoln et sa garnison prisonnière de guerre après une assez longue défense; que l'armée de Clinton était de 12,000 hommes, y compris les troupes de Savannah qui l'ont rejoint; que son projet était, après l'avoir augmentée des milices du pays, de marcher vers le nord des Carolines par terre.

Le 20 de juin, étant au sud-ouest des Bermudes, nous découvrîmes cinq vaisseaux de guerre et une frégate au vent à nous, qui arrivaient à toutes voiles, nous prenant sans doute pour un convoi qui venait des Îles. Le chevalier de Ternay rallia son convoi derrière lui, se mit en ligne de bataille, porta au plus près du vent vers un de leurs vaisseaux qu'il crut pouvoir séparer du reste de la ligne anglaise, qui tenait le vent au plus près pour ne pas se commettre. A l'instant où le vaisseau ennemi allait être joint, il revira de bord, passa à la demi-portée du canon de notre ligne et reçut la bordée de tous nos vaisseaux, surtout celle du *Neptune*, du

Jason et du *Duc-de-Bourgogne*, qui en étaient les plus près. Le reste de la ligne anglaise ne tira que de loin pour protéger la jonction de ce vaisseau, qui d'avant-garde devint arrière-garde. Alors M. le chevalier de Ternay fit virer par la contre-marche et, serrant le vent au plus près, chercha à les engager. L'ennemi se tint toujours le plus au vent, il n'y eut encore que les deux derniers de leurs vaisseaux qui essuyèrent toutes nos bordées. La nuit arriva, l'ennemi gagna le large, et le chevalier de Ternay, allumant ses feux, continua sa route avec son convoi. Nous avons eu six hommes tués ou blessés sur *le Duc-de-Bourgogne*, autant sur *le Neptune*, quelque perte légère sur *le Jason*. Nous avons ici un grenadier de Bourbonnais de blessé, un chasseur de Saintonge sur *le Jason;* tous nos officiers de terre se portent fort bien, excepté M. de Saint-Maime qui a la fièvre tierce; très peu de malades sur la flotte.

Folio 65. — LE 6 JUILLET.

Depuis le 23 juin, beaucoup de calmes, de vents contraires, d'orages; enfin le 4 juillet, ayant trouvé fond, nous prîmes un bateau parti de New-York le 29 juin, portant du vin à Charlestown. Nous y apprîmes, par le rapport unanime des prisonniers, que Clinton et Arbuthnot étaient revenus à New-York depuis quinze jours avec 6,000 hommes à joindre à 8,000 qu'ils y avaient laissés, qu'on nous y attendait et qu'on se préparait à nous recevoir; qu'on attendait également d'un moment à l'autre l'amiral Graves. Le soir du même jour, au moment où nous allions mouiller, on vit distinctement, à l'entrée de la baie de Chesapeak, dix à onze voiles fortes. Tous nos meilleurs marins les ont jugées vaisseaux de guerre ou frégates. Nous conjecturâmes alors que c'étaient les cinq vaisseaux que nous avions combattus le 20, qui, réunis aux vaisseaux de force d'Arbuthnot, nous attendaient là pour prendre leur revanche. Nous jugeâmes que le retour de Clinton à New-York rendant inutile notre atterrage au sud, nous serions très utiles à Rhode-Island. Le chevalier de Ternay revira de bord au soleil couché et fit fausses routes, dont le résultat fut de nous porter au nord-est, sur lequel nous gouvernons. Il nous arriva la nuit même un épisode assez singulier : deux frégates croiseuses vinrent poquer pendant la nuit sur *le Duc-de-Bourgogne* et nous saluèrent de quatre coups de canon à la portée du fusil et revirèrent ensuite. Comme nous étions en état de guerre et branle-bas, le chevalier de Ternay ne voulut pas répondre pour éviter le tumulte dans le convoi; il mit ses feux, forma sa ligne de bataille et attendit le jour, où on les vit bien seules à deux lieues sous le vent; nous les chassâmes cinq heures sans pouvoir les joindre, étant excellentes voilières et s'allégeant de leurs chaloupes et canots qu'elles jetèrent à la mer.

Folio 66. — 12 JUILLET.

Depuis le 6, contrariés par les brumes, les calmes et quelques vents contraires, enfin nous sommes entrés dans le port de Rhode-Island avec tout notre convoi, à l'exception d'un transport portant 350 hommes du régiment de Bourbonnais qui nous a perdus dans la brume il y a quelques jours. Le chevalier de Ternay va faire sortir *l'Hermione*, que nous avons trouvée ici pour croiser et protéger sa rentrée; nous espérons qu'il arrivera ici ou à Boston. J'ai descendu à Newport et je m'occupe de tous les détails pour faire débarquer les troupes et camper dans le meilleur ordre et en bonne discipline.

Folio 66. — DU 16 JUILLET.

A notre atterrage ici, l'État était consterné, le papier-monnaie perdait 60 pour 1, et l'État lui-même le retire à 40 pour 1. Washington a été longtemps à n'avoir que 3,000 hommes à ses ordres. L'arrivée de M. de la Fayette et l'annonce de ce secours a remonté un peu les têtes; mais les tories, qui sont en grand nombre, débitaient que ce n'était qu'un secours passager, comme ceux du comte d'Estaing. En vous peignant notre réception ici, vous lirez dans l'âme de tous les habitants de ce continent. Cette ville est considérable et peuplée comme les autres, de whigs et de tories. J'ai descendu avec mon état-major sans troupes, personne n'a paru dans les rues, l'air triste et consterné aux fenêtres, j'ai parlé aux principaux, je leur ai tenu le même discours que je mande au général Washington, que ceci n'était que l'avant-garde d'une plus grande force, et que le Roi était décidé à les soutenir de toute sa puissance; les têtes se sont montées en vingt-quatre heures, et hier au soir toutes les rues, maisons, clochers, furent illuminés, un feu d'artifice et les plus grandes réjouissances. J'y suis à présent avec une seule compagnie de grenadiers, jusqu'à ce que le bois, la paille soient rassemblés, mon camp est marqué et j'espère pouvoir faire débarquer les troupes demain. Vous sentez, Monsieur, toute la conséquence qu'il y a à mettre de la suite à tout ceci. Les whigs sont contents, mais ils disent que le Roi aurait dû envoyer 20,000 hommes et vingt vaisseaux pour pouvoir les chasser de New-York, que leur État était ruiné sans ressource, qu'on ne peut pas avoir une recrue pour envoyer à l'armée du général Washington sans leur donner 100 piastres fortes d'engagement pour un service de six mois, et qu'ils supplient Sa Majesté de les secourir de toutes ses forces. Ce sera une guerre chère, nous payons jusqu'aux logements et le terrain du camp. J'y mettrai tout l'ordre et l'économie possible. Je ne suis point

jaloux d'autorité en matière de finances; je me suis fait un conseil d'administration composé des officiers généraux, de l'intendant et du premier commissaire des guerres que j'assemblerai tous les quinze jours pour faire les affaires du Roi le mieux qu'il sera possible. Nous serons très en sûreté ici pour le quartier d'hiver baraqué; le pays est froid, mais très sain; nous aurons facilement des planches et du bois de l'intérieur. La marine et la terre ici réunies s'y soutiennent mutuellement, et seront en état d'opérer offensivement dès que vous nous aurez mis en état de le faire. Le port a gelé l'hiver dernier, mais il y a quarante ans que cela n'était arrivé. Je regarde comme impraticable et impossible d'aller hiverner aux Antilles; il faudrait y porter tout à coup en vivres ceux que nous ne tirerons que jour par jour de l'intérieur du pays, par la communication et la confiance qui va s'établir journellement avec les habitants. Les risques et la longueur d'une navigation dure, avec un convoi, un mois pour débarquer et un mois pour rembarquer les troupes et toute leur suite au printemps, enfin, pour raison décisive, le risque à courir que les Anglais en notre absence ne reprennent ceci qu'ils ont eu grand tort d'abandonner.

Envoyez-nous des troupes, des vaisseaux et de l'argent, mais ne comptez pas sur ces gens-ci ni sur leurs moyens : tout y est sans un écu et sans crédit, leurs moyens de force n'existent que par instant et lorsqu'on vient les attaquer dans leurs propres foyers; ils se rassemblent alors pour le temps du danger personnel et s'y défendent. Washington commande tantôt 15,000 hommes, tantôt 3,000 hommes; ceci est d'après les meilleurs renseignements du pays et une conférence que je viens d'avoir avec M. de Corny et le consul de France à Boston. De l'argent comptant, s'il vous plaît, les lettres sur France perdent 25 p. o/o, et des vaisseaux de 64 et même de 50, à cause des deux barres de New-York qui n'ont que trois brasses et demie d'eau.

Folio 68. — DU 17 JUILLET.

Je n'ai nulle nouvelle du transport *l'Île-de-France* portant 350 hommes du régiment de Bourbonnais, 50 milliers de poudre, etc. *L'Hermione* est rentrée après avoir croisé jusqu'au banc de Nantucket, par le travers duquel ce transport nous a perdus dans les brumes. J'espère toujours qu'il arrivera à Boston.

J'ai reçu hier une lettre de La Fayette trop volumineuse pour être copiée, mais remplie de propositions d'ardeur et décousues. Il propose d'aller tout de suite forcer la barre de Sandy-Hook et de débarquer mes troupes à Gravesend-Bay dans Long-Island. Il convient qu'il y a 15,000 hommes dans New-York et que l'armée du général Washington ne sera rassemblée que pour le 15 août : au cas que nous débarquions ici, il propose de laisser ici l'escadre et d'envoyer les troupes et le convoi à

IMPRIMERIE NATIONALE.

New-London, dans le Sund. Je joins ici copie de ma réponse, qui est, je crois, tout ce qu'il y a à lui mander dans la circonstance.

Folio 68. — 19 JUILLET.

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint le plan de notre position et de celle de l'escadre; il est fort juste, est dessiné par M. Dumas, mon aide de camp.

C'est avec la plus grande joie que je vous annonce que *l'Île-de-France* avec tout son chargement est arrivée à Boston. Il y a beaucoup de malades et de scorbutiques à ce second bataillon, ainsi que nous en avons ici au premier de Bourbonnais et de Royal-Deux-Ponts; ce sont les plus maltraités : en tout 600 ou 700 malades dont la moitié et même les deux tiers guériront après trois semaines de repos.

Folio 69. — 22 JUILLET.

L'ennemi fait ce qu'il doit faire, mais heureusement un peu tard. Graves, après s'être réuni à Arbuthnot, vient croiser devant nous avec neuf ou dix vaisseaux de ligne, cinq frégates et quatre autres petits bâtiments. Il mouille actuellement à Block-Island, dans l'objet de s'opposer à nos desseins et d'intercepter la seconde division de France; sa flotte est à notre vue, et le cutter chargé de lettres et escorté par trois frégates a été obligé de rentrer hier, chassé par toute la flotte ennemie. Je mande au chevalier de la Luzerne qu'il sera bon de faire croiser à l'ouverture de la baie de Chesapeak ou de la Delaware, pour avertir notre second convoi, dès qu'il paraîtra, de débarquer au sud ou de venir à Boston; le premier parti est le plus sûr. Nous allons tâcher de faire aller nos lettres pour France par un bâtiment de Boston.

J'attends ici la partie de Bourbonnais qui a débarqué heureusement à Boston. Nous avons plus de 600 malades, outre 100 que nous laissons à Boston. La flotte en a plus de 1,000 dans ses matelots et n'a pas ici de quoi les remplacer, comme Graves a fait à New-York; un bon mois de rafraîchissement en rétablira plus de la moitié.

Folio 69. — DU 25 JUILLET 1780.

Je vous avoue, Monsieur, que si l'ennemi eût été plus vif à son arrivée, il nous eût un peu embarrassés : 1,500 hommes malades sur la flotte, 800 des troupes de terre, quelque artillerie de campagne débarquée, pas un canon de siège. Nous fîmes des démonstrations de troupes, ils nous donnèrent vingt-quatre heures. Huit pièces

de siège, quatre mortiers furent mis en batterie au Goulet, dix pièces de *la Providence* débarquées et placées à Connanicut, des troupes que j'ai fait passer pour renforcer celles de la marine, 200 hommes que j'envoyai au chevalier de Ternay sur ses vaisseaux pour aider à ses équipages. Avant-hier ils vinrent tout le jour nous renifler à grande portée de canon, et mouillèrent la nuit à l'ouverture du Goulet. Au moment où nous désirions le plus instamment d'être attaqués, ils s'en sont donnés de garde et ont bien fait, parce qu'il n'y faisait pas bon pour eux. Ils se sont éloignés hier et mouillent par le travers de Block-Island, ayant toujours un vaisseau et deux frégates à nous observer; nous avons cru reconnaître les vaisseaux que nous avons combattus aux Bermudes; ils en ont onze de ligne, dont un de 50, le reste frégates ou cutters, en tout dix-neuf voiles. La Fayette arrive dans le moment et m'apporte des dépêches du général Washington.

P. S. — Si Clinton, que l'on dit devoir arriver ici avec un convoi de 10,000 hommes de New-York, nous donne encore huit jours, je crois qu'il ne sera pas bien reçu.

Folio 70. — DU 2 AOÛT.

Vous verrez par la lettre ci-jointe, Monsieur, au général Washington, du 30 juillet, les termes où nous en étions vis-à-vis de Clinton; hier, nouveaux avis du général Washington et de tous les généraux observateurs sur le Sund, que toutes leurs troupes s'embarquaient sur Long-Island, sur beaucoup de transports, trente-six pièces de canon, des mortiers, et que l'on ne doutait pas que ce ne fût pour nous attaquer. J'ai demandé en conséquence les milices, et si la fantaisie lui en prend, j'espère que nous lui ferons les honneurs de cette île.

Notre petit cutter a éprouvé tous les malheurs; il fut chassé le 16 par toute la flotte ennemie. Cette flotte s'étant stationnée entre la pointe Judith et Block-Island pour couvrir les manœuvres de Clinton dans le Sund, on crut avant-hier le moment favorable pour le faire sortir; il périt à notre vue dans un endroit où M. d'Estaing coula bas des vaisseaux anglais, il y a deux ans. On a sauvé l'équipage et toutes nos premières lettres sont noyées. J'espère que vous aurez reçu le duplicata parti de Boston, et j'espère aussi que vous recevrez celle-ci par triplicata.

Toute notre marine trouve ce mouillage-ci pour l'hiver un peu triste et désire vivement de persuader à l'amiral d'aller hiverner à Boston, je ne crois pas qu'il s'y laisse entraîner, mais ceci n'est pas tenable sans marine. La terre et la mer s'y soutiennent respectivement. L'armée de terre voit avec gaieté qu'elle y baraquera cet hiver; quand le parti sera bien pris, celle de mer sera aussi gaillarde. Il est d'une conséquence majeure que le Roi ait deux ports dans ce pays-ci, celui-ci et Boston;

les escadres les plus fortes ne peuvent bloquer l'un et l'autre ensemble, on est toujours sûr d'une communication ouverte; je désire que les ordres du chevalier de Ternay soient très positifs à ce sujet, les raisons politiques et militaires sont toutes pour hiverner ici. Je réponds de la discipline de l'armée; pas un homme n'a sorti de son camp, pas un chou de pris, pas une plainte; je ne réponds pas de même des matelots à terre et des querelles que nous aurions à Boston.

Folio 71. — 5 AOÛT 1780.

Vous verrez, Monsieur, par mes deux dernières dépêches au chevalier de la Luzerne et au président du Congrès que je suis bien préparé à recevoir Clinton, et que je suis dans le cas de désirer plutôt que de craindre sa visite. La flotte anglaise est toujours à vue composée de vingt voiles, dont dix vaisseaux de ligne. Elle mouille entre Block-Island et la pointe de Judith, ayant derrière elle le Sund et Long-Island. Je commence à croire que Clinton ne s'y joindra pas. Nous n'avons pas de nouvelles de France depuis notre départ ni de la seconde division; nous avons des croiseurs partout pour les avertir de ce qui se passe devant Rhode-Island.

Folio 71. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, dans Rhode-Island, le 12 juillet 1780.

Monsieur,

Les ordres du Roi mon maître m'amènent aux ordres de Votre Excellence. J'y arrive avec toute la soumission, tout le zèle et toute la vénération que j'ai pour votre personne et pour les talents distingués que vous montrez à soutenir une guerre à jamais mémorable.

Depuis le départ de M. de la Fayette, il nous est arrivé beaucoup de contradictions. Le départ de M. de Guichen avait dégarni le port de Brest de vaisseaux de transport, les ordres ont été donnés dès le mois de février de les remplacer par des convois du Havre, de Saint-Malo et de Bordeaux. Les deux premiers ports ont été bloqués par une petite escadre anglaise; celui de Bordeaux a eu les mêmes vents contraires qui nous ont retenus si longtemps en rade. Le Roi s'est décidé à me faire partir avec une première division dans laquelle j'emmènerais tout ce qui serait possible d'embarquer à Brest. La marine royale m'a aidé de tous ses moyens et nous sommes parvenus à être en rade le 15 avril avec 5,000 hommes, artillerie de campagne, artillerie de siège et autres effets en proportion. Les vents contraires ne nous ont permis de sortir que le 2 de mai et, pour les détails de notre route, permettez-

moi, pour ne pas allonger cette lettre, de vous prier de lire le compte que j'en rends au Ministre de France, n° 1.

Nous voilà, Monsieur, arrivés à vos ordres. J'ai reçu les différentes lettres du 19 et du 23 mai et 20 juin de M. de la Fayette, les circonstances du retour de Clinton et d'Arbuthnot ayant changé vos premiers ordres. Je suivrai ceux que vous m'adressez par celle du 20 juin et m'occupe de mon débarquement à Newport, dans Rhode-Island. Le chevalier de Ternay a désiré qu'en attendant le moment où nous pourrons opérer, nous nous soutenions respectivement dans ce poste-ci. J'y vais camper, Newport derrière moi, occupant toute la pointe de l'île du côté de l'ennemi. Le chevalier de Ternay mouille dans le port et va établir un poste et des batteries dans l'île de Connanicut; dans cette position nous y attendrons toutes les forces anglaises. Un long séjour de rade à Brest, une longue traversée nous a donné beaucoup de maladies, mais fort peu dangereuses, et trois semaines de séjour à terre nous les rendra sains et bien portants. Dans le même temps, je m'occupe avec M. de Corny, qui, d'après les ordres de Votre Excellence, a fait tous les préparatifs qu'il a pu à faire arriver les chariots pour les vivres, pour les bagages, les chevaux pour monter quelques officiers, et s'il est possible une centaine de hussards de Lauzun, et j'espère que dans un mois nous serons en état d'opérer suivant les ordres de Votre Excellence. Dans cet intervalle, j'espère que la seconde division sera arrivée ou que nous aurons du moins nouvelle de son départ. Le Roi m'a chargé personnellement d'assurer Votre Excellence qu'il secourra ses alliés de tout son pouvoir, que cette avant-garde-ci sera soutenue de toute sa puissance, et la preuve la plus forte que je puisse vous en donner est que toute l'armée était prête à s'embarquer au 1er avril, si les vaisseaux de transport eussent été prêts, et en assez grande quantité, que lors de mon départ M. du Chaffaut était en rade avec beaucoup de vaisseaux, et que l'on n'attendait que l'arrivée du convoi de Bordeaux pour nommer la seconde escadre qui escortera la seconde division. Il est superflu de dire à Votre Excellence que j'apporte les fonds pour payer argent comptant tout ce qui sera nécessaire à l'armée du Roi, et qu'elle y vivra en aussi bonne discipline que sous les murs de Paris. Le général Heath m'a rejoint ce matin ici; je trouve ceci fort dégarni de toute espèce de provisions, et les habitants y étaient toujours en crainte d'y voir revenir l'ennemi. Le général Heath a envoyé partout dans le continent faire part de notre arrivée, de la discipline que nous tiendrons et du payement en argent comptant. Je ne doute pas que d'ici à quelques jours il ne s'établisse ici un marché abondant. Je joins à cette lettre copie de mes instructions, même de mes instructions secrètes, ne voulant avoir aucun secret pour mon général.

P. S. — Je joins ici l'ordre de bataille de cette première division.

Folio 73. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

Newport, le 16 juillet 1780.

J'ai reçu hier au soir, Monsieur, à 10 heures, la lettre du 9 dont vous m'avez honoré, lorsque toutes mes troupes étaient déjà débarquées ici. Le chevalier de Ternay répond sur tous les articles qui concernent la marine. Je n'ai à y ajouter que, soit d'ici, soit de New-London, nous ferons un débarquement à Long-Island conjointement avec les troupes de notre général, dès qu'il jugera que nous serons tous en état d'opérer. Il me paraît, suivant votre propre lettre, que ses forces ne seront rassemblées que vers le 15 août. Ceci s'accorde parfaitement bien avec les temps de rafraîchissements que nos malades, qui sont en grand nombre, exigent après trois mois de séjour dans des vaisseaux; pendant cet intervalle, nous supplions notre général de nous donner un rendez-vous à moitié chemin d'ici à son camp, où l'amiral et moi nous nous rendrons. En une heure de conversation nous conviendrons de plus de choses qu'avec des volumes d'écritures. Une armée de 15,000 hommes enfermée dans New-York exige des forces, de l'ensemble et de la combinaison pour l'attaquer. Nous persistons à croire que les cinq vaisseaux que nous avons combattus faisaient même route que nous et doivent être arrivés à New-York à deux ou trois jours près en même temps que nous, que c'est Walsingham, et que Graves, sur la nouvelle du départ des Espagnols, aura eu ordre d'aller aux Îles avec de plus grandes forces. Ce ne peut être Arbuthnot, qui était à New-York le 19 juin; nous avons des lettres de lui et des ordres signés de lui à cette époque par le bâtiment de New-York que nous avons intercepté, et notre combat à 60 lieues au sud-ouest des Bermudes est du 20 juin. On vient de dire au chevalier de Ternay qu'un corsaire de Salem a pris un vaisseau chargé de bœufs faisant partie d'un convoi de trente-sept voiles venant d'Irlande. Il fait sortir demain trois frégates pour tâcher de l'intercepter avant sa rentrée dans New-York, et dès qu'il y en aura une de revenue, il la fera ressortir pour escorter à New-London vos effets, si vous n'aimez mieux les faire débarquer à la Providence. Le Roi avait donné, il y a plus de quatre mois, 100,000 livres de poudre et 15,000 fusils au Port-Louis pour charger sur la frégate *l'Alliance*, à Lorient. J'ai fait dire quatre fois sous main et secrètement à Paul Jones de venir se mettre sous notre convoi, je n'en ai pas entendu parler. On m'a dit qu'il y avait une querelle entre son équipage et les commerçants de France. Je crois que cette frégate n'arrivera qu'avec la seconde division. Je vous embrasse, mon cher Marquis, etc.

Folio 74. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

A Newport, le 22 juillet 1780.

Monsieur,

L'ennemi fait ce qu'il doit faire, mais heureusement un peu tard. . . . . .

[Rochambeau répétait dans cette lettre les indications données par lui à Versailles précédemment, le 22 juillet.]

Folio 75. — RÉPONSE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU DISCOURS DE L'ÉTAT DE RHODE-ISLAND, SUR L'ARRIVÉE DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

Le 15 juillet 1780.

Le Roi m'envoie au secours de ses fidèles alliés les États-Unis de l'Amérique. Je n'amène pour le moment que l'avant-garde d'une plus grande force qui y est destinée, et le Roi m'a chargé de leur dire qu'il veut les soutenir de toute sa puissance. Les troupes françaises y vivront comme leurs frères dans la meilleure discipline; nous serons tous aux ordres du général Washington, et je serai enchanté de concourir à ses succès. Je suis très reconnaissant des marques d'amitié que MM. les membres de l'Assemblée veulent bien me donner. Je les prie de compter sur moi et sur tout le corps qui est à mes ordres, à la vie et à la mort, comme leurs frères et leurs meilleurs amis.

Folio 75. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 30 juillet 1780.

Monsieur,

M. de la Fayette a rendu compte à Votre Excellence de tous les avis qui nous sont arrivés par le gouvernement du Connecticut, par les généraux détachés de votre armée sur la rive gauche de la rivière du Nord à portée d'observer le Sund, enfin par votre adjudant de confiance, que Clinton s'embarquait avec un gros corps de troupes pour venir nous visiter. La position de leur flotte, toujours mouillée à vue sous Block-Island, avec trois frégates d'observation qui croisent entre la pointe de Judith et l'île de Block, semblait autoriser et masquer toutes ses mesures. Ma position était alors telle : mes troupes divisées dans l'île de Connanicut, et ici 1,500 malades de la flotte, 800 dans l'armée de terre, outre 200 hommes que je fournissais à la marine pour servir ses batteries. Je pris le parti : 1° de proposer à l'amiral un

mouillage plus près de la ville et hors de la portée des mortiers que l'ennemi pourrait établir à Connanicut et d'abandonner cette île à un détachement d'observation; 2° de faire ouvrir des marches sur deux colonnes sur tous les points de débarquement avec toutes mes forces concentrées; 3° de travailler, en cas de malheur, à réparer, améliorer et fortifier le camp retranché des Anglais derrière cette ville; 4° de requérir les États voisins de nous envoyer leurs milices pour nous aider de leurs bras et de leur courage dans ce petit moment de crise. Tous ces objets ont été remplis ou sont prêts à l'être. Les États voisins se sont portés à mes demandes avec une ardeur qui exige toute ma reconnaissance. Je ne crois pas devoir en abuser, et je viens de prier le général Heath et M. de la Fayette de renvoyer toutes les milices qui sont en chemin convoquées pour dix jours à leurs maisons et de retenir seulement celles qui le sont pour trois mois à votre armée, jusqu'à ce qu'un fort, que notre état-major d'ingénieurs a tracé sous les yeux de M. de la Fayette et qui assure notre communication avec le continent vis-à-vis de Howland's-Ferry, soit achevé. M. de la Fayette m'assure que cela ne dérangera rien au plan que vous avez formé, dont il m'a communiqué une partie, et sur lequel nous devons avoir une conférence avec l'amiral cet après-midi. Je ne répondrai, sur ce dernier article, que d'après cette conversation; je désire que mon général approuve notre conduite, que Clinton vienne ici jouer ses forces au hasard d'une descente où s'il était bien battu, comme je l'espère, il nous procurerait bien les moyens de le suivre de près à New-York dans cette campagne.

Folio 77. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. HUNTINGTON, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

Newport, ce 3 août 1780.

Monsieur,

Comme le premier soldat français de l'armée du général Washington, j'ai cru lui devoir mes premières démarches et les offres de mon respect et de ma soumission à ses ordres.

Depuis l'époque de mon arrivée, la partie militaire m'a occupé entièrement. A peine étions-nous arrivés ici, qu'une flotte supérieure à la nôtre, fort fâchée de nous avoir manqués aux différents points d'atterrage, est venue se présenter pour nous attaquer. La diligence des préparatifs de la marine, de nos troupes et artillerie de terre a rendu vaine cette tentative; il n'y a pas eu un coup de tiré quoique à la portée du canon, parce que nous avions grande envie de les engager, ce qu'ils n'ont pas voulu, et ils ont bien fait; ils restent mouillés entre Block-Island et la pointe de Judith, masquant toutes les opérations de leurs transports dans le Sund. Il me

revient de toutes parts que Clinton avec 10,000 hommes veut venir seconder les opérations de sa flotte; mes dispositions sont faites pour le bien recevoir et lui faire les honneurs de cette partie de terre de nos alliés. J'ai reçu avec la plus grande reconnaissance les secours les plus prompts des milices de l'État de Boston et de Rhode-Island, et la crainte de les troubler dans leurs récoltes m'avait fait les renvoyer le 31, lorsque le 1er août de nouveaux avis de notre généralissime, de tous ses généraux observateurs du Sund et du gouverneur du Connecticut, sur la réalité des projets de Clinton, m'ont déterminé à les rappeler jusqu'à ce que, par un fort que je fais faire à la pointe de l'île, ma communication avec le continent soit toujours assurée. Je désire plus que je ne crains que Clinton vienne ici; s'il y était bien battu, ce serait un grand acheminement à la prise de New-York. Il me reste, Monsieur, à assurer Votre Excellence des dispositions du Roi mon maître pour ses bons et fidèles alliés. Vous avez eu connaissance des difficultés que le défaut de transports a occasionnées pour faire partir ensemble la totalité du secours qui vous était destiné, que le Roi m'a donné l'ordre le plus précis de partir toujours avec tout ce que je pourrais embarquer, d'assurer les États-Unis qu'il veut les soutenir de toute sa puissance et qu'il ne tardera pas à leur envoyer de plus grandes forces. J'espère que l'on aura rendu compte à Votre Excellence de la discipline des troupes françaises. Il n'y a pas ici une plainte et il n'a pas manqué un homme à l'appel. Nous sommes vos frères, nous nous conduirons comme tels avec vous, nous nous battrons contre nos ennemis à vos côtés comme une seule et même nation.

Folio 78. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Newport, le 4 août 1780.

Quoique dans une seule conversation, mon cher Chevalier, que j'ai eue avec le consul de Boston, j'aie démêlé bien vite un esprit brouillon, jactant et fort occupé de se faire valoir; quoique je sois bien persuadé qu'il a chargé le tableau des affaires de ce pays-ci, j'en ai rabattu moitié dans le compte que j'ai rendu à M. le prince de Montbarey dont je vous ai envoyé copie, et je crois, si vous voulez le relire, que si vous le croyez chargé, il est conforme à ce que j'ai sous mes yeux et doit engager le ministre de France à faire un puissant effort ici en vaisseaux, argent et troupes réglées pour délivrer une bonne fois ce pays-ci de la tyrannie anglaise. Je vois par les milices de Boston, qui m'arrivent pour dix jours, sans tentes, sans munitions, mal armées et sans provisions, qu'il faut les aider de tout, et qu'avec beaucoup de courage presque tous les moyens leur manquent, hors ceux d'une abondance de bestiaux. Le pain du pays est à 24 sous la livre argent dur, et les hommes loués

IMPRIMERIE NATIONALE.

à Rhode-Island, pour recruter l'armée du général Washington, pour six mois, n'ont pas moins exigé et reçu la veille de mon arrivée que 100 piastres fortes. C'est une corde furieusement tendue et qui a besoin d'une force puissante pour aider à les délivrer. Je connais toute la bonté de l'armée continentale et surtout tout le mérite et la capacité du général; mais il faut des vaisseaux, mais il faut de l'argent et au moins 5,000 hommes de troupes réglées d'augmentation. Il faut prendre 15,000 hommes qui vont se retrancher de leur mieux à New-York. Pour cela, il faut : 1° avoir la supériorité maritime; 2° débarquer une bonne armée de 15,000 hommes à Long-Island; 3° se présenter par les têtes du continent avec une pareille armée vis-à-vis de New-York. Il ne faut pas faire ici des affaires de Savannah.

Je n'ai pas plus de foi à l'attaque que Clinton projette sur moi. En tout cas, il sera bien reçu et je l'attends; j'espère que nous le battrons et que M. Washington prendra New-York. Tout le bruit qu'il fait, à ce que je crois, est pour se donner le temps : 1° d'approvisionner et de se fortifier à Long-Island, en défendre du mieux qu'il pourra le débarquement; 2° tâcher de faire de Brooklyn une bonne citadelle; au reste, le temps nous apprendra à quoi nous en tenir.

Je me réfère à la lettre de M. l'Intendant, mon cher Chevalier, pour les détails de nos subsistances et des achats qui ont été faits par les gens en sous-ordre de M. Holker. Il me paraît que son aperçu est tout ou moins au double de tout ce que nous achetons ici sur les lieux, avec les frais de route de transport de plus.

[Les pièces suivantes, jusqu'à celle qui provient du folio 176 du manuscrit, se rapportent aux circonstances advenues en conséquence de l'établissement de l'armée et de l'escadre à Newport, et aux démarches ou aux projets qui furent concertés dans l'entrevue de Hartford.]

Folio 79. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Philadelphie, le 19 mai 1780.

[Cette lettre attendait le corps expéditionnaire au cap Henry pendant qu'il atterrissait à Newport. Elle informait Rochambeau de la situation militaire ainsi que de l'opinion actuelle du général Washington sur les opérations à entreprendre. Elle est imprimée à sa date dans le tome Ier des *Mémoires et Correspondance* de La Fayette. A la marge du registre de Rochambeau on lit :]

Nota. — Je n'ai reçu cette lettre qu'après mon arrivée à Rhode-Island et lorsque l'ennemi, après la prise de Charlestown, s'était rassemblé en force à New-York.

Folio 84. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE
À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Au quartier général de Moristown, le 23 mai 1780.

Messieurs,

Malgré le désir qu'a le général Washington de vous voir commencer sur-le-champ l'attaque de New-York, et malgré les raisons que je vous ai données en son nom pour ne pas différer cette opération, il est possible que l'état de la flotte, des malades ou les connaissances ultérieures sur la situation de l'ennemi vous obligent à débarquer à Rhode-Island; dans cette supposition, le général me charge de vous communiquer quelques détails sur les endroits les plus convenables pour votre sûreté et votre commodité. . . . . .

[Cette lettre est écrite dans les mêmes vues que la précédente et porte à la marge la même mention.]

Folio 86. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Des hauteurs de Springfield, ce 20 juin 1780.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur le Comte, que le général Clinton et l'amiral Arbuthnot sont revenus de Charlestown à New-York, et quoique je ne sois pas encore en état de vous donner des détails, je crois ne pas devoir perdre de temps à vous communiquer cette nouvelle. . . . . .

[Même observation en marge.]

Folio 87. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE
À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Preakness dans les Jerseys, le 9 juillet 1780.

Messieurs,

Si j'ai mis un si long intervalle entre ma dernière lettre et celle que je vais avoir l'honneur de vous écrire, c'est que le général Washington voulait vous donner une idée plus précise des forces ennemies, de nos moyens, de nos espérances, et que mes derniers avis se rapportaient à ce que j'aurais pu vous mander jusqu'à présent. Il est à croire que vous atterrez au cap Henry, et, d'après les nouvelles publiques sur votre départ, nous pensons que vous y recevrez cette lettre.

En considérant les positions de l'ennemi dans les différentes parties de continent, il est aisé de voir qu'une supériorité maritime est nécessaire à toutes nos opérations, à moins cependant que la possession d'un port de difficile accès, et New-York seul paraît avoir cet avantage, ne diminuât les risques de notre infériorité navale.

Il me semble d'après cela, Messieurs, que New-York est dans tous les cas et les suppositions un objet préférable à aucun autre. Cette ville est le pivot sur lequel roulent toutes les opérations des ennemis en Amérique et toutes les espérances qui peuvent rester au roi d'Angleterre. Sa situation centrale et maritime la rend infiniment dangereuse aux États-Unis. Elle renferme tous les tories réfugiés et soutient ceux qui restent parmi nous. La conquête de cette place et des îles adjacentes nous rendrait maîtres d'une excellente armée, des magasins et de la meilleure partie des ressources de l'Angleterre dans le continent. Elle porterait non seulement par la prise des vaisseaux armés, mais par celle des bâtiments de transport, des matelots, etc., un très funeste coup à la marine d'Angleterre; en un mot, Messieurs, il est clair que l'expédition de New-York est la plus glorieuse et la plus avantageuse à la France et à l'Amérique, la plus désirée par les deux nations, et dans un certain cas la seule peut-être praticable. Elle décide l'indépendance des États-Unis et nous met à portée de tout entreprendre.

Jusqu'ici, Messieurs, nos idées sur le port de New-York n'avaient pas été aussi parfaites qu'à présent; consulter séparément et ensemble les meilleurs pilotes, écrire leurs rapports qui se conformaient aux informations données par tous les marins et à l'opinion générale de l'Amérique, voilà les précautions que nous avions prises jusqu'ici, et elles semblaient être suffisantes.

Le général Washington et moi ne doutions aucunement de l'impossibilité d'entrer dans le port sur plus de deux vaisseaux de front, et des difficultés que trouveraient vos vaisseaux de 74. Vous verrez cependant que quatre vaisseaux peuvent passer sans danger à la fois et qu'un plus grand nombre entrerait en courant quelques risques. C'est après avoir rassemblé les pilotes renommés, après avoir mille fois comparé les avis, recherché les contradictions, enfin après avoir travaillé quatre jours et près de quatre nuits que je puis vous envoyer avec quelque certitude leurs opinions, leurs observations et la moins mauvaise carte possible sur laquelle ils ont fait des marques relatives aux écrits ci-joints. Les deux personnes qui ont signé et qui se rendront à votre bord à Black-Point au dehors de Sandy-Hook sont les plus connues par leur intégrité et leur capacité.

Nous allons à présent, Messieurs, non pas avec la réserve dont on peut user avec les étrangers, mais avec cette confiance d'amis justifiée par l'intimité de l'alliance, nous allons, dis-je, vous mettre entièrement dans le secret de notre situation. Parmi

les avantages d'un gouvernement populaire, il se trouve des inconvénients qui se font sentir au temps de guerre, et la crainte de donner peu de pouvoir à un petit nombre d'hommes met nécessairement de la lenteur dans les opérations. La dépréciation inévitable du papier-monnaie nous a empêchés de recruter et de rengager, elle nous a gênés dans tous nos moyens de subsistance et de transportation. La perte de la garnison de Charlestown et la nécessité d'opposer des troupes à lord Cornwallis dans les États méridionaux ont encore retranché une partie de notre petite armée; mais si les ressources du public sont diminuées, la vertu des particuliers est toujours la même, et d'après les mesures prises par les États, voici, Messieurs, quelles sont nos espérances actuelles.

Nous avons aujourd'hui 7,000 hommes sous les armes que, sans me flatter, je puis vous répondre être égaux pour le moins aux meilleures troupes qui leur seront opposées. Nous en avons un grand nombre levés dans les différents États dont beaucoup ont déjà fait plusieurs campagnes et qui doivent recruter nos régiments, de manière que le 1er d'août nous comptons avoir 14,000 hommes de troupes réglées sous les armes; en outre de ce nombre, Messieurs, nous aurons à la même époque 6,000 hommes de milice qui, comme travailleurs, comme troupes légères, ou derrière des retranchements, peuvent s'employer avec avantage, qui pour la plupart ont vu des coups de fusil et sont aguerris par les incursions de l'ennemi. Peu de jours après nous pouvons compter encore sur des recrues pour les régiments continentaux et sur des milices montant à 6,000 hommes. Nous avons une artillerie de siège et des munitions de guerre, lesquelles, cependant, ne seraient pas suffisantes; mais les différents États nous en fourniront davantage et nous comptons aussi sur ce qui nous a été annoncé, comme devant venir sur notre convoi.

Je remarquerai, Messieurs, que cet aperçu n'est pas donné sur les promesses qui nous ont été faites, mais sur l'examen particulier de ces promesses, et la réduction que nous avons cru devoir calculer pour ne rien vous faire espérer que nous ne soyons en état de tenir. . . . . .

[Nous ne reproduisons pas la suite de cette lettre, très étendue, mais restée sans effet. Le commencement qui précède offre l'intérêt de faire connaître les forces dont le général Washington croyait disposer pour enlever New-York de concert avec les troupes et les vaisseaux du corps expéditionnaire. La Fayette donnait ensuite à Rochambeau et à Ternay avec une grande précision, sous la dictée du général en chef, toutes les indications alors recueillies sur l'armée anglaise, sur ses forces en marine, sur les défenses de New-York et sur les moyens de les attaquer, sur les soins pris par le quartier général pour que le corps expéditionnaire ne manquât de rien une fois engagé. Il terminait par ce *post-scriptum :*]

P.S. — J'ai l'honneur de vous écrire cette lettre par triplicata pour qu'elle vous

parvienne à chacun des points où vous êtes attendus : le cap Henry, Black-Point et Rhode-Island.

Folio 95. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE
À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

De Prikness dans les Jerseys, le 15 juillet 1780.

[Indications complémentaires sur les forces et les mouvements des Anglais.]

Folio 96. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général, le 16 juillet 1780.

Monsieur,

Je me hâte de vous faire part du bonheur que je ressens de la bonne nouvelle de votre heureuse arrivée et, en mon nom et à celui de l'armée américaine, de vous présenter les assurances de mes sentiments les plus vifs et les plus reconnaissants pour des alliés qui viennent si généreusement à notre aide.

Comme citoyen des États-Unis et comme soldat dans la cause de la liberté, je reconnais avec les remerciements les plus sincères cette nouvelle marque d'amitié de Sa Majesté Très Chrétienne, et je suis particulièrement très sensible à la confiance flatteuse dont elle m'honore personnellement dans cette occasion.

Je reconnais comme une des premières obligations que nous avons à ce Prince le choix qu'il a fait, pour commander ses troupes, d'un général dont la haute réputation et l'heureux accord des qualités sociales et des talents militaires me promettent les plus grands avantages pour le service public et ma satisfaction particulière.

Je vous prie d'être l'interprète de mes sentiments pour les officiers qui sont à vos ordres, et de les assurer qu'au plaisir que je me fais de faire connaissance avec eux je joins les désirs les plus ardents de leur procurer tout ce qui pourra leur être agréable et à leurs soldats ; mais au milieu d'une guerre d'une nature et d'une difficulté aussi particulière, je ne me flatte pas de les dédommager du sacrifice qu'ils ont fait, mais de leur fournir telles occasions dans le champ de gloire où ils puissent déployer cette bravoure et ces talents que nous avons toujours reconnus avec applaudissement dans votre nation.

J'ai chargé le marquis de la Fayette de vous communiquer de temps en temps quelques intelligences et quelques propositions que les circonstances ont dictées. Je pense qu'il est si important de fixer immédiatement le plan de nos opérations et aussi secrètement qu'il sera possible, que je l'ai prié d'aller lui-même à New-London

et où il pourra vous rencontrer. J'ai la plus grande confiance en lui comme officier général et comme mon ami. Il est parfaitement instruit de mes opinions, il connaît toutes les circonstances de notre armée et de notre situation en général. Je vous prie de considérer toutes les informations et les propositions qu'il vous fera comme venant de moi. Je vous prie d'établir tous les plans avec lui, et je peux vous assurer que je me conformerai exactement aux intentions de Sa Majesté Très Chrétienne qui m'ont été transmises par ses ordres et signées de ses ministres. Permettez-moi de me rapporter au marquis de la Fayette pour les particulières assurances de tout ce que je ressens en cette occasion, ce que je fais avec d'autant plus de confiance que je connais son attachement particulier et son respect pour vous. J'attends impatiemment que les opérations puissent me procurer le plaisir d'une connaissance personnelle avec vous.

Folio 97. — DU MÊME AU MÊME.

Au quartier général en New-Jersey, le 19 juillet 1780.

Monsieur,

Sur la première nouvelle de votre arrivée, j'ai eu l'honneur de vous écrire la lettre ci-jointe; mais dans l'espérance de l'apprendre de vous-même, j'ai pensé qu'il était mieux de différer le départ du marquis de la Fayette jusqu'à l'arrivée de vos dépêches. M. de Rochefontaine me les a délivrées hier au soir. Les assurances que vous me donnez des intentions ultérieures de Sa Majesté Très Chrétienne ajoutent à nos obligations et à nos espérances. De notre part nous ferons tous les efforts qui sont en notre pouvoir. Les contrariétés que vous avez éprouvées qui ont retardé votre arrivée sont malheureuses, mais elles ont dépendu d'évènements qu'il n'était pas en votre pouvoir de commander, et j'espère qu'ils n'auront pas d'influence sur nos futures opérations. Mon opinion correspond parfaitement avec les motifs qui ont déterminé votre débarquement à Rhode-Island, et aux dispositions préliminaires que vous y avez faites. Je serai heureux d'apprendre que la santé de vos malades sera parfaitement rétablie, et que vous aurez reçu du pays des rafraîchissements nécessaires à leur état de santé.

Je ne peux vous exprimer ma sensibilité pour les marques de confiance et pour les assurances de vos sentiments contenues dans votre lettre, et je serai heureux en saisissant chaque occasion de vous convaincre combien ils sont réciproques de ma part.

Je suis, etc.

Folio 98. — **DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.**

Du quartier général, le 27 juillet 1780.

[Avis des préparatifs d'une attaque contre Newport par les Anglais.]

Folio 98. — **DU MÊME AU MÊME.**

Au quartier général, près Passaïc-Falls, ce 27 juillet, à 10 heures du soir.

[Avis de même nature.]

Folio 99. — **DU MÊME AU MÊME.**

Du 31 juillet 1780.

[Avis de même nature et opinion sur la direction qu'il faudrait indiquer à la seconde division du corps expéditionnaire si elle paraissait.]

Folio 100. — **DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.**

Au quartier général, le 5 août 1780.

[Cette lettre résume l'opinion que le général a émise à La Luzerne sur la direction qu'il conviendrait d'indiquer à la seconde division.]

Folio 101. — **COPIE DE LA LETTRE DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.**

Du 4 août 1780.

. . . . . .

Folio 102. — **DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.**

Newport, le 5 août 1780.

Monsieur,

Il y a quatre jours que le vent est bon pour l'arrivée de Clinton et je commence à désespérer de le voir venir ici. Nous sommes prêts à le bien recevoir : il est arrivé un nombre très considérable de milices de Rhode-Island et de l'État de Massachusets-Bay. Je viens de convenir avec le général Heath de garder 3,500 hommes tant pour le camp retranché que pour le fort de Howland's-Ferry, afin d'assurer et de perfectionner la communication avec le continent et de renvoyer tout le reste à leurs maisons. Nous aurons tout ce qu'il nous faut pour voir la conclusion du projet

de M. Clinton. Je joins ici à Votre Excellence un avis reçu de Boston qui nous donne un avant-goût de la seconde division. Dieu veuille que cette nouvelle se réalise; j'en tiens le cas secret ici pour que ces Messieurs, qui sont devant nous, ne soient pas instruits à temps d'aller au-devant d'elle. Je crois que la marche de Votre Excellence aura tenu Clinton en suspens.

Folio 102. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 8 août 1780.

Monsieur,

Sur la lettre de Votre Excellence du 4 août, j'ai pris le parti : 1° de renvoyer les milices en leur exprimant toute ma reconnaissance ; il en est arrivé quatre fois plus que nous n'en avions demandé. Je dois distinguer à Votre Excellence le ministre Peter Hocker de la paroisse de Silliborough, qui a amené toute sa paroisse avec trois de ses enfants, laissant la moitié des champs coupés. 2° De garder les recrues de trois mois du colonel Greene et de l'État de Massachusets pour achever le fort de Howland's-Ferry, qui assurera dans tous les cas possibles notre communication avec le continent. 3° De les faire travailler de manière à ne pas interrompre leurs exercices militaires, et je leur fournirai même quelque poudre à brûler. Je leur ai prêté tentes et marmites du peu que j'en ai de rechange. 4° Si vous le trouvez bon, de garder le général Heath, dont l'esprit et l'activité me sont nécessaires pour les intelligences et correspondances avec les États voisins. La flotte anglaise mouille à présent près l'île de Gardner à la pointe de Long-Island. Il y a un vaisseau de ligne et deux frégates qui croisent devant nous. Je me réfère à tout ce que l'amiral doit vous répondre sur les moyens de réunion de cette escadre avec celle de la seconde division.

P. S. — J'ai bien peur que la seconde division qu'on a cru voir au 56e degré de longitude et au 46e degré de latitude ne soit un convoi pour Québec qui a été bien houspillé par tous les corsaires de Boston.

Folio 103. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 10 août 1780.

Monsieur,

Je soumets comme de raison à Votre Excellence mes idées et mon obéissance à ses ordres; mais, puisqu'elle désire que je lui donne mon opinion, la voici. Je ne pense pas que l'on puisse faire aucune entreprise sur New-York et Long-Island sans une supériorité maritime. Le cas de l'offensive dans cette partie peut s'offrir de trois manières : 1° l'arrivée de la seconde division avec des forces maritimes qui donnent

IMPRIMERIE NATIONALE.

la supériorité à la flotte française; 2° le cas d'un secours de M. de Guichen après l'entreprise de la Jamaïque achevée; 3° le dégarnissement de New-York par un détachement de Clinton aux Îles avec une partie de la flotte. Il est à présumer que ce cas n'arrivera pas, puisqu'ils ne l'ont pas déjà fait, et j'avouerai à Votre Excellence que toutes les démonstrations que Clinton a faites pour venir m'attaquer m'ont toujours fait craindre que leur véritable dessein ne fût de masquer un détachement sur la Jamaïque. Je vois par les lettres de Votre Excellence qu'il paraît avoir renoncé à ces deux desseins et qu'il est occupé à se camper et à s'arranger à Long-Island, et sans doute à bien fortifier Brooklyn. La position de leur flotte, mouillée sous l'île de Gardner à la pointe de Long-Island, me confirme à croire que toutes leurs vues se portent à s'établir à Long-Island pour aussi longtemps qu'il leur sera possible d'y rester.

En attendant l'arrivée d'une des trois chances que je suppose dans le commencement de cette lettre, je pense qu'il est très important : 1° d'avoir un plan exact de Brooklyn et de tous les ouvrages qu'ils vont y ajouter; 2° de leur établissement à Long-Island et des points de débarquement où ils sont le plus en force, et des ouvrages qu'ils vont y faire; 3° du pilotage exact des différents points où l'on peut débarquer dans cette île, soit dans le Sund, soit à la pointe de l'île du côté où la flotte anglaise est mouillée actuellement; 4° aux premiers avis de l'arrivée d'une des trois choses sur lesquelles peuvent être fondées nos opérations offensives, que notre général veuille bien nous donner un rendez-vous, à l'amiral et à moi, pour que nous allions combiner tout notre plan d'opérations. J'y mènerai les commandants d'artillerie et du génie. S'il était possible même de ne pas attendre l'une des trois chances arrivée pour concerter notre plan, je crois que ce serait encore mieux, pour une plus grande diligence dans l'exactitude des choses une fois convenues; au reste, il y a 15,000 hommes dans New-York et Long-Island. Je pense donc que pour faire une bonne opération il faut : 1° la supériorité de marine décidée, soit par un combat naval ou la rentrée de l'ennemi à Sandy-Hook; 2° une armée de 15,000 hommes pour descendre à Long-Island, où le général Clinton doit venir les attaquer au débarquement avec la meilleure partie de ses forces concentrées, une pareille armée vis-à-vis de New-York. Je pense que notre général, qui en tant d'occasions a donné des preuves de sa capacité dans la guerre offensive et défensive, approuvera ces réflexions et qu'il ne veut pas que nous fassions ici le second tome de Savannah; au reste, il peut être sûr de mon obéissance et de mon zèle, dès qu'il aura une fois fixé le plan de ses opérations.

P. S. — J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une lettre pour le chevalier de la Luzerne que vous aurez la bonté de lui faire passer si vous le jugez à propos.

Folio 104. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au quartier général, près d'Orangetown, le 8 août 1780.

[Avis militaires peu importants.]

Folio 105. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Au camp en avant d'Obbs-Ferry, le 9 août 1780.

[C'est la lettre, fort étendue, sur l'opportunité d'attaquer New-York, qui est imprimée dans le tome I des *Mémoires et Correspondance de La Fayette*. Rochambeau y répondit comme il suit.]

Folio 111. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE [1].

Newport, le 12 août 1786.

J'ai reçu, mon cher Marquis, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 9 août. Vous me permettrez de vous renvoyer pour la réponse à celle que j'ai eu celui d'écrire à notre général le 10 de ce mois pour lui exposer mon opinion que vous m'avez demandée de sa part. Je me borne donc à attendre ses derniers ordres et à lui demander en grâce un rendez-vous pour que l'amiral et moi allions verbalement recevoir de lui en une conversation un plan définitif; on fera plus en un quart d'heure que par des dépêches multipliées. Je suis plus que personne au monde convaincu de ce que vous me mandez, que sa marche a retenu Clinton, qui voulait venir nous attaquer; mais je vous observerai en même temps qu'il y avait tout à espérer, qu'il aurait été bien battu ici, et que pendant ce temps-là notre général aurait pris New-York. Sur ce que vous me mandez, mon cher Marquis, que la position des Français à Rhode-Island n'est d'aucune utilité aux Américains, je vous observerai : 1° que je n'ai pas encore ouï dire qu'elle ait nui à aucun d'entre eux; 2° qu'il serait bon pourtant de réfléchir que la position du corps français peut bien être de quelque chose dans l'évacuation que Clinton a faite du continent où il était pour se confiner à Long-Island et à New-York; qu'enfin pendant que la flotte française est observée ici par une marine supérieure et rassemblée, vos côtes de l'Amérique sont tranquilles, vos corsaires font des prises très avantageuses, et votre

[1] Les éditeurs des *Mémoires et Correspondance de La Fayette* ont également inséré cette lettre, à sa date, dans leur tome I.

commerce maritime a toute liberté. Il me semble que dans cette douce position, on peut bien attendre une augmentation de marine et de force que le Roi m'a assuré devoir envoyer; qu'enfin, puisque je n'ai pas une lettre de France depuis mon départ, je ne peux pas me flatter que la seconde division est en route et m'apporte des dépêches, puisque, si elle avait été bloquée par des forces supérieures, on m'aurait fait partir des côtes de France un avis quelconque. Je crains les Savannah et autres évènements de cette espèce dont j'ai tant vu dans ma vie. Il est en guerre un principe comme en géométrie, *vis unita fortior*. Au surplus j'attends les ordres de mon généralissime, et je le supplie de nous accorder, à l'amiral et à moi, une entrevue. Je joindrai la dépêche de ce dernier à ce paquet dès qu'il me l'aura adressée. Je vous embrasse, mon cher Marquis, du meilleur de mon cœur.

Folio 112. — **DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.**

Newport, le 14 août 1780.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Chevalier, une copie de mes lettres du 10 et du 14 au général Washington, et de celle du 12 à M. de la Fayette. Ce dernier, après être convenu avec moi ici de toutes nos bases, m'a écrit de retour à son armée une dépêche de douze pages, où sûrement à l'instigation de quelques mauvaises têtes il nous propose des choses extravagantes comme de prendre Long-Island et New-York sans marine. Il assure, dit-il, notre flanc droit du côté de Frog's-Point par des batteries de terre dans des îles dont l'armée de Washington s'emparera. Il oublie qu'il reste un flanc gauche exposé à un débarquement que toute la marine anglaise exterminera, si elle préfère d'aller peut-être en même temps en faire autant au chevalier de Ternay abandonné ici à ses propres forces. Il me donne des instigations de politique, du désir des Américains, des efforts qu'ils ont faits dans cette campagne, qu'ils ne seront peut-être pas dans la possibilité de recommencer lorsque nous serons en mesure de reprendre l'offensive avec eux. Pas un mot ni d'ordre ni même d'opinion de M. de Washington, qui m'écrit du même jour et ne me parle point du tout de cette dépêche. Nous sommes infiniment contents, l'amiral et moi, des dépêches de ce général, et il est impossible d'en être plus reconnaissants. Je continuerai une correspondance directement avec lui, et pour faire tomber toutes ces pièces d'écriture de quelques personnes jeunes et ardentes, que je vois qui l'environnent, nous avons pris, le chevalier Ternay et moi, le parti de ne plus répondre à tous ces entremetteurs, et je m'adresserai toujours directement à mon chef pour recevoir ses ordres. Je vous confie d'amitié, mon cher Chevalier, ma conduite, et mandez-moi si j'ai deviné juste sur cette espèce de cabale

qui, je crois, environne notre général et à qui sa bonne tête l'empêche de se livrer. Je vous embrasse, mon cher Chevalier, du meilleur de mon cœur.

Folio 113. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 14 août 1780.

Monsieur,

Rien de nouveau à mander à Votre Excellence, toujours même croisière d'un vaisseau de ligne et deux frégates qui se retirent la nuit vers le mouillage de la flotte à l'île de Gardner. J'ignore si le marquis de la Fayette a communiqué à Votre Excellence la réponse que je lui ai faite à une dépêche très ample où il ne me dit pas un mot ni d'aucun ordre, ni même d'aucune opinion de Votre Excellence qui ne m'en parle pas dans sa dépêche du même jour. Le résultat de tous ses raisonnements est le désir le plus vif d'attaquer New-York et Long-Island sans forces maritimes. On m'assure que mon flanc droit sera bien appuyé du côté de Frog's-Point par les batteries que Votre Excellence établira dans des îles. On oublie qu'un débarquement et une communication nécessaire à toute armée, et plus à celle qui fait un siège qu'à toute autre, a deux flancs, que si le droit est couvert, le gauche est à la merci de la flotte anglaise, qui choisira ou d'exterminer le débarquement ou d'aller en faire autant à la marine française abandonnée à Rhode-Island à ses propres forces, ou de faire les deux successivement si le général Arbuthnot n'est qu'un homme ordinaire; que si l'on restreint la descente à Long-Island sur un seul point, on sera probablement battu au débarquement, ce qui n'arrivera pas quand, étant maître de la mer, on en menacera plusieurs et que l'on descendra sur celui qui sera le plus mal gardé.

Je prie Votre Excellence de continuer à me donner ses ordres directement, d'être sûr de mon zèle et de ma soumission. Je ne saurais lui dire toute la reconnaissance que j'ai de ses dépêches, combien je respecte toute la force du génie sage et militaire qui les lui dicte. L'amiral pense de même et nous désirons bien pouvoir conférer avec elle pour préparer à l'avance tout ce qui sera nécessaire à l'offensive dès qu'une des chances que nous espérons nous mettra à portée d'y prétendre.

Folio 114. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 17 août 1780.

[Avis sur les mouvements de la croisière anglaise.]

Folio 115. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général, près Brangstown, le 16 août 1780.

J'ai reçu successivement vos deux lettres du 8 et du 10. D'autres pressantes occupations m'empêchent de répondre à ce moment aux particularités de la dernière. Je me trouve seulement heureux d'observer que vos idées sont substantiellement les miennes, et j'espère qu'une explication subséquente éclaircira les petites différences qui peuvent se trouver.

J'ai reçu avis que l'ennemi prépare derechef un embarquement. . . . . .

Folio 115. — DU MÊME AU MÊME.

Au quartier général à Orangetown, le 17 août 1780.

[Avis peu important, mais duquel il résulte que l'on comptait sur l'apparition prochaine de l'escadre du comte de Guichen.]

Folio 116. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À MM. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET CHEVALIER DE TERNAY.

Au camp, le 18 août 1780.

Messieurs,

Comme j'ai les mêmes choses à vous soumettre, permettez que cette lettre soit encore commune, et sans me plaindre de l'interprétation de la dernière, permettez que je m'accuse ici de m'être bien gauchement expliqué, etc. . . . . .

[Cette lettre encore se trouve imprimée à sa date dans le tome I des *Mémoires et Correspondance.*]

Folio 118. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp, le 18 août 1780.

Après vous avoir écrit, Monsieur le Comte, une lettre commune avec M. le chevalier de Ternay. . . . . .

[La Fayette explique dans le *post-scriptum* de cette lettre, qui a été, du reste, imprimée à la suite de la précédente par les éditeurs de ses *Mémoires et Correspondance*, que l'opinion par lui émise avec chaleur *en son nom* en faveur de l'attaque de New-York n'est pas *à lui tout seul.* Nous avons expliqué que Washington s'était servi de l'ardeur naturelle au marquis pour entraîner plus sûrement Rochambeau à l'attaque de New-York ; il reprit la responsabilité de son opinion dans la lettre suivante.]

Folio 120. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au quartier général à Orangetown, le 21 août 1780.

Monsieur,

Dans la dernière que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'ai seulement accusé la réception de la vôtre du 10 depuis laquelle j'ai eu le plaisir de recevoir successivement vos deux lettres du 14 et du 17. Dans l'idée d'une opération contre New-York j'ai toujours eu pour principe fondamental qu'il fallait avoir une supériorité maritime pour donner espérance de succès à cette entreprise. Me confiant cependant à une espérance morale que cet évènement nous arrivera dans peu, j'ai cru que nous pouvions établir un commencement d'opérations avant l'arrivée de la seconde division dans lesquelles j'aurais concouru. Les réflexions que vous faites sur la difficulté d'effectuer un débarquement à Long-Island sans une supériorité navale sont naturelles et judicieuses du point de vue où vous les voyez; mais de la connaissance que j'ai de partie de la situation locale et des informations particulières que j'ai des autres, je pense que le débarquement pourrait être praticable. Dans la forme du terrain des deux côtés et dans l'étroit du Sund en quelques parties, on peut trouver différents points de débarquement. L'ennemi ne peut pas laisser New-York à découvert, spécialement si nous avons une fois pris pied sur cette île, et avoir suffisamment de forces sur Long-Island pour faire une opposition solide sur chacun de ces deux points. L'entreprise suppose une collection suffisante de bateaux pour mettre à la fois sur le bord de l'ennemi une force supérieure à celle que l'ennemi peut y opposer, et qui, je crois, peut se rassembler. Leurs vaisseaux peuvent être contraints de s'éloigner à une distance assez grande, pour ne pas incommoder le débarquement par le moyen des batteries de terre que l'on peut établir sur le continent et dans les îles adjacentes.

Mais, malgré qu'une telle opération peut être praticable, je tombe entièrement d'accord avec vous qu'il vaut mieux différer cette entreprise jusqu'à ce que nous ayons obtenu la supériorité maritime. Une des plus puissantes raisons est que votre flotte ne serait pas en sûreté à Rhode-Island sans une partie considérable de vos forces de terre qui la protège, et que dans ce cas nos forces combinées seraient trop faibles pour agir avec vigueur et confiance.

Quant à la méthode particulière d'opérer contre New-York, nous pouvons dans ce moment-ci combiner différentes possibilités, mais nous ne pouvons pas fixer un plan définitif. Il y a trois moyens pour accomplir notre dessein : 1° en agissant d'abord avec toutes nos forces sur l'île d'York; 2° en commençant nos opérations

contre Brooklyn, dans Long-Island, avec la principale partie de nos forces, laissant un corps d'observation pour la sûreté de nos communications, bien retranché sur l'île d'York ou sur le continent; 3° en divisant nos forces en deux parties pour agir sur les deux îles à la fois. Lequel de ces plans doit être préféré relativement au temps où nous commencerons et à la force que nous aurons pour agir? Si les circonstances correspondent à nos espérances, je préférerais le dernier de ces plans. Dans ce dernier cas, nous nous établirions, s'il est possible, tous deux sur l'île de New-York et nous détacherions alors sur Long-Island une force égale à la totalité de celle que l'ennemi pourrait y porter pour agir contre nous.

En prenant poste à Long-Island, une force égale à la totalité de l'armée ennemie serait suffisante pour se garder contre les possibilités; mais après que nous y aurions pris poste et les précautions usitées, les deux tiers de leurs forces seraient, à mon opinion, suffisants, tant pour la sûreté que pour la réduction des ouvrages. Malgré la facilité avec laquelle l'ennemi peut passer d'une île sur l'autre, ils ne hasarderont jamais de retirer plus des deux tiers de leurs forces de l'île d'York pour attaquer le corps qui serait sur Long-Island, pendant qu'ils y laisseraient une armée plus forte que la leur entière prête à tomber sur ce qu'ils y auraient laissé. Cela exposerait le principal point où sont tous leurs magasins à un trop grand danger; même avec leurs forces entières, ils n'auraient pas grande espérance de succès contre deux tiers de leur nombre retranchés.

Tels sont, Monsieur, mes sentiments que je suis heureux de trouver au principal correspondre avec les vôtres; nous devons supposer une supériorité navale comme la base de nos opérations offensives. Nous proposons tous deux la même distribution de nos forces, si les circonstances le permettent, avec seulement cette différence que je pense qu'un moindre nombre suffira pour prendre poste à Long-Island.

Je désire ardemment que l'entretien que vous proposez puisse avoir lieu. Je conviens que cela faciliterait beaucoup nos arrangements et cela seconderait le désir extrême que j'ai de vous assurer personnellement et à l'amiral de mon estime; mais à ma grande mortification et à mon grand regret il y a des difficultés qui ne sont pas aisées à surmonter. Nous sommes à 10 milles de l'ennemi; notre gouvernement populaire impose une grande circonspection. Si quelque malheur arrivait pendant mon absence, il serait suivi de grands inconvénients; cependant je tâcherai d'entreprendre, aussitôt qu'il sera possible, d'aller à votre rencontre dans un lieu convenable. Je vous prie de m'informer dans votre première lettre à quelle distance l'amiral et vous jugez prudent de vous absenter de vos flotte et armée.

Dans une de mes dernières, je vous informai que sir Henry Clinton préparait un embarquement duquel il paraît que vous avez déjà reçu avis. J'ai reçu plusieurs

pareilles intelligences, et il y a eu dernièrement une presse chaude pour les matelots. Je ne peux cependant pas supposer qu'il ait repris l'intention de vous attaquer, et il y aurait trop d'inconsistance dans leur conduite. Quelques-uns soupçonnent qu'ils veulent faire un détachement pour les Indes occidentales; s'ils méditent quelque chose de sérieux, cela paraît aussi probable qu'aucune autre supposition, mais je doute qu'ils aient rien de sérieux en vue.

Je vous suis très obligé, Monsieur, de la franchise avec laquelle vous m'avez donné votre opinion, et des sentiments favorables que vous avez de moi. Votre conduite depuis votre arrivée a confirmé les préjugés que votre réputation m'avait donnés de votre habileté, et je me promets de vos conseils et de vos actions les plus grands avantages pour la cause commune. Je vous prie de m'obliger des premiers en toutes occasions et d'être assuré de la parfaite estime, etc. . . . . .

Folio 123. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 19 août 1780.

. . . . . .

Folio 123. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 22 août 1780.

[Ces deux lettres parlent de divers bruits apportés à Boston par *l'Alliance* sur les mouvements du port de Brest, sur la seconde division, sur la flotte espagnole, etc. La seconde se termine comme il suit :]

Je dois prévenir Votre Excellence que l'amiral et moi comptons donner à notre Roi le 24, veille de Saint-Louis, le bouquet de toute l'artillerie et de la mousqueterie. J'en ai fait prévenir les États voisins par le général Heath pour qu'ils n'aient aucune inquiétude. Ce sera le premier coup que les Anglais nous verront tirer. Je ne vois plus d'inconvénients à leur démasquer nos batteries qu'ils n'ont pas envie de venir visiter.

Folio 124. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 25 août 1780.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 21. Je reçois en même temps des avis des généraux qui sont de ce côté de la rivière d'Hudson, vis-à-vis le Sund, qui assurent un embarquement considérable des troupes de Clinton. Un autre avis de Stonington, par laquelle on a vu la flotte de guerre anglaise dimanche

IMPRIMERIE NATIONALE.

le 20 à l'ouest-sud-ouest de la pointe de Moneton, allant sur Sandy-Hook. Je ne crois pas que Clinton soit assez fou pour venir ici; mais je crois fort qu'il va ou envoie un secours à la Jamaïque. Comme ceci peut être un des trois cas prévus pour l'offensive, celui de leur dégarnissement en troupes et marine à New-York, je conjure Votre Excellence de nous donner le rendez-vous en question. L'amiral et moi pourrons aller jusqu'à Hartford, même jusqu'à Dambury pour cette conférence, afin de lui éviter plus de chemin. Je suis trop heureux que mes idées militaires, subordonnées toujours à ses ordres, puissent s'accorder avec les siennes sur tous les points principaux, et quant aux détails si nécessaires pour l'organisation de tout l'ensemble, une demi-heure de conférence et vos ordres aplaniront tous les obstacles. Il a paru aujourd'hui six vaisseaux ou frégates, dont deux fort près et quatre autres beaucoup plus éloignés. Quand Votre Excellence, par ses intelligences de New-York, sera sûre de la destination d'un embarquement pour les Indes occidentales, nous pensons que c'est là le cas de ne pas perdre une minute pour la conférence que nous vous demandons, pour agir tout de suite avec la plus grande vivacité.

Folio 125. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 27 août 1780.

[Informations sur la flotte anglaise.]

Folio 125. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

Newport, le 27 août 1780.

Permettez, mon cher Marquis, à un vieux père de vous répondre comme à un fils tendre qu'il aime et estime infiniment. . . . . .

[Cette lettre, imprimée à sa date dans le tome I des *Mémoires et Correspondance*, a été reproduite en note au chapitre de notre tome IV qui correspond à ces circonstances.]

Folio 127. — RÉPONSE AUX SAUVAGES DÉPUTÉS DES FRONTIÈRES DU CANADA.

A Newport, le 30 août 1780.

Le Roi de France, votre père, n'a point oublié ses enfants; il m'a chargé de présents pour vos députés, comme marques de son souvenir. Il a appris avec douleur que plusieurs nations, trompées par les artifices des Anglais, ses ennemis, avaient attaqué et levé la hache contre ses bons et fidèles alliés les États-Unis de l'Amérique; il me charge de vous déclarer qu'il est l'ami franc et fidèle de tous les amis des Américains, et l'ennemi décidé de tous leurs ennemis. Il espère de ses enfants qu'il

aime tendrement qu'ils ne tiendront jamais, dans cette guerre contre les Anglais, d'autre parti que celui de leur père.

Folio 127. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 31 août 1780.

[Il lui rend compte de la visite des sauvages et l'avise de diverses circonstances relatives à la flotte anglaise.]

Folio 129. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

[Informations diverses.]

Folio 130. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 28 août 1780.

[Informations diverses.]

Folio 131. — DU MÊME AU MÊME.

Du 2 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 131. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général Liberty-Pol ou Bergen-County, le 3 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 133. — DU PRÉSIDENT HUNTINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 19 août 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un acte du Congrès du 17 de ce mois, par lequel vous serez informé qu'il a une juste reconnaissance de la vigilance et prudence que vous avez déployées, ainsi que l'amiral Ternay, par les précautions que vous avez prises dans vos lettres du 3 de ce mois, ainsi que de toutes vos attentions pour la milice des États voisins; le courage, le bon ordre et la bonne discipline de vos troupes méritent l'approbation du Congrès.

Folio 133. — RÉSOLUTION DU CONGRÈS.

Du 17 août 1780.

Résolu que le Congrès a une juste reconnaissance de la vigilance et prudence des commandants de la flotte et de l'armée de notre allié, et des précautions mentionnées dans la lettre du comte de Rochambeau du 3 de ce mois, aussi bien que de son attention pour les milices de ces États. Le courage, le bon ordre et la discipline de ses troupes méritent la plus haute approbation du Congrès.

Folio 134. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 3 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 135. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 6 septembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu à midi la lettre du 3, dont Votre Excellence m'a honoré. J'avoue à Votre Excellence que je ne peux pas m'imaginer qu'il puisse entrer dans la tête de M. Clinton de venir nous attaquer, et je crois, sans aucune présomption, que s'il le fait il s'en repentira. Un vaisseau parlementaire, qui a amené au chevalier de Ternay des prisonniers, a dit à un officier de son bord sur lequel on peut compter que Arbuthnot voulait, il y a un mois, nous attaquer conjointement avec Clinton; qu'il a fait l'impossible pour déterminer ce dernier qui ne l'a pas voulu; qu'il a envoyé une frégate en Angleterre pour en rendre compte et qu'il y a actuellement de la désunion entre eux. La flotte anglaise a absolument quitté ces parages-ci; il y aura demain huit jours que nous n'en avons rien vu. Nous supposons qu'elle a retourné à Sandy-Hook dans quelque dessein. Je me perds dans les conjectures, et ce serait trop se flatter d'un changement de système dans le ministère anglais, pour croire qu'il veut évacuer New-York pour se porter sur une de nos îles. Dans tous les cas possibles, il est de grande conséquence de tâcher de pénétrer leurs desseins.

Folio 136. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 9 septembre 1780.

[Indications sur l'escadre du comte de Guichen, qui a été rencontrée en mer.]

Folio 136. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 11 septembre 1780.

Monsieur,

Je serai aux ordres de Votre Excellence, ainsi que l'amiral, le 20 septembre à Hartford. J'en tiens le cas secret comme Votre Excellence me l'ordonne. Je suis sensiblement affligé de la mauvaise nouvelle qu'elle a reçue de la Caroline du Sud. Je doute fort que Clinton ose se dégarnir pour envoyer en Virginie, tant que nous serons ici en situation de menacer New-York et qu'ils sauront M. de Guichen courant les mers. . . . . .

Folio 137. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 14 septembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu à midi la lettre de Votre Excellence du 11. Le chevalier de Ternay et moi comptons toujours être à ses ordres au jour et au lieu qu'elle a prescrit, et nous en tenons le cas le plus secret. Je crois que la flotte qui a couru sur le vaisseau rentré dans New-York, et qui a cru être chassé par la seconde division, ne l'a été que par la flotte d'Arbuthnot lui-même, qui, après avoir convoyé et débouqué la flotte de transports qui est partie pour l'Angleterre, est rentrée au mouillage de l'île de Gardner. Je crois qu'il est de la plus grande conséquence d'entretenir Votre Excellence et de faire un plan d'après ses lumières par lequel la cour de France donne de puissants secours à ses fidèles alliés pour la campagne prochaine, et qu'elle mette à vos ordres tous les moyens de délivrer ce pays-ci, en les combinant avec ceux qui sont déjà dans les mains des États-Unis. J'ose prier Votre Excellence de vouloir bien dire au marquis de la Fayette que j'ai reçu ses deux lettres du 8 et du 10 dernier, dont je le remercie de tout mon cœur, en attendant le plaisir de le voir, et que je ne lui réponds pas pour ne pas mettre le hussard au passage des Ferrys à la nuit.

Folio 137. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Newbridge, dans le comté de Bergen, le 8 septembre 1780.

Monsieur,

Les grands préparatifs du général Clinton n'ont abouti jusqu'ici qu'à faire mettre

à la voile pour l'Europe environ quatre-vingt-dix voiles, de toutes grandeurs, avec quelques invalides; nous sommes encore ennuyés des bruits d'un embarquement prochain, dont l'objet le plus probable est une descente en Virginie. Nous avons reçu les plus désagréables nouvelles du général Gates, dont l'armée a été défaite à Cambden le 16 du mois dernier, dans laquelle la plus grande partie de ses meilleures troupes a été égorgée. Nous n'avons pas encore les détails; cet évènement peut avoir les suites les plus sinistres pour les États du Sud, et il n'est pas aisé de dire jusqu'où cette influence peut s'étendre. C'est sur cette nouvelle que je ne serais pas étonné que l'ennemi fît un détachement de 4,000 hommes pour la Virginie.

S'il vous convient de nous aboucher le 20 de ce mois par notre entrevue à Hartford, j'espère que nous pourrons combiner quelques plans pour nos opérations futures, que les évènements nous mettront en état d'exécuter. Nos plans cependant ne peuvent être que des aperçus sur la possibilité des secours qui nous arriveront. Ce qu'il y a de plus malheureux pour cette contrée, c'est que les affaires requièrent absolument de l'activité, de quelque côté que l'on regarde. Je compte cacher le temps de notre entrevue; j'espère que vous voudrez bien faire la même chose de votre côté.

J'ai reçu la nuit dernière votre lettre du 3. J'ai aussi reçu celle du 26 et je suis très aise que mes dépêches soient arrivées à bon port.

Le marquis de la Fayette et les commandants de l'artillerie et du génie m'accompagneront.

Folio 138. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp de la division légère, le 8 septembre 1780.

C'est avec un grand plaisir, Monsieur le Comte, que je vois approcher le moment où je pourrai avoir l'honneur de vous revoir et mon cœur se fait une fête d'assister à votre entrevue avec le général Washington. Nous avons reçu des nouvelles du Sud fort fâcheuses, et entre vous et moi il paraît que le général Gates a fait de grandes fautes. Dieu veuille qu'avant le 20 nous recevions des nouvelles de France ou des îles qui fixent nos plans d'une manière plus certaine.....

.....

Folio 139. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général dans le comté de Bergen, le 11 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 140. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp près Hakinsac, le 10 septembre 1780.

Je viens de recevoir, Monsieur le Comte, une lettre de M. le chevalier de la Luzerne pour vous, et je m'empresse de vous la faire parvenir. Il est probable que vous ne serez pas encore parti lorsqu'elle arrivera à Newport. J'ai bien partagé l'humeur que vous devez avoir éprouvée en voyant que ni vous, ni M. le chevalier de la Luzerne, ni moi n'avions une seule lettre des ministres. Il paraît que nous devons espérer en Paul Jones et *l'Ariel;* mais Dieu sait quand ils arriveront.

J'ai reçu avant-hier un triplicata de lettre écrite en chiffres par M. de Vergennes; c'est un vaisseau marchand qui l'apporte et voici ce qu'elle contient :

Elle est datée du 3 juin; on ne savait pas encore la perte de Charlestown, on prévoyait le blocus de Brest, et l'envoi de la seconde division ne paraissait pas bien prochain. On croyait que peut-être Graves ne viendrait pas ici, on avait rassemblé à Cadix la plus grande partie des vaisseaux, on comptait expédier en automne votre seconde division; on désirait savoir votre opinion, celle de M. de la Luzerne et la mienne sur la manière dont les troupes françaises prenaient ici. On me mandait qu'il ne se ferait rien en Europe; on nous exhortait à des efforts sans lesquels on ne pouvait pas espérer une bonne paix, et à tâcher de rendre cette Amérique-ci un théâtre brillant pendant cette campagne; mais pas un mot sur le nombre de vaisseaux, qui cependant doit décider à quel point nous pouvons remplir l'attente publique.

Adieu, Monsieur le Comte; agréez, je vous prie, l'hommage de mon tendre et respectueux attachement.

Folio 140. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général dans le comté de Bergen, le 13 septembre 1780.

Monsieur,

La nouvelle d'un embarquement se confirme de toutes parts et est au moment d'être effectuée. Un tel évènement est de telle importance que nous devons dans ce moment rester à la tête de nos armées respectives. Ce qui m'engage à vous prier de remettre notre entrevue jusqu'au 25. J'espère que ma lettre arrivera à temps pour prévenir votre départ, et qu'il n'y aura pas d'inconvénients à ce délai. Je ne veux pas retenir l'exprès pour écrire à l'amiral, et je vous prie de lui faire part du contenu de ma lettre.

Je remercie Votre Excellence de sa lettre du 9 et des avis qu'elle contient; ces mêmes nouvelles sont venues de Philadelphie.

Folio 141. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp près Hakinsac, le 13 septembre 1780.

Les raisons qui retardent notre voyage, Monsieur le Comte, vous étant expliquées par le général Washington, je ne vous écris ici que pour témoigner mon exactitude en cas qu'il y eût des nouvelles à mander.....

Folio 141. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newbridge, le 13 septembre 1780.

Monsieur,

Je viens de recevoir des avis de très bonne part dont je vous envoie la copie ci-incluse. D'après l'apparence et l'accord de ces avis entre eux, il paraît très probable que le comte de Guichen s'approche réellement de nos côtes. Si cela était le cas, il est d'une si grande importance de ne point perdre de temps pour concerter nos plans que je vous renouvelle ma proposition de vous voir, vous et l'amiral, le 20 de ce mois. Je serai à Hartford en conséquence.

Les inconvénients que peut occasionner notre absence, même en supposant les évènements mentionnés dans ma lettre de ce matin, ne peuvent pas balancer les avantages de l'entrevue sur la supposition présente.

Si le comte de Guichen arrive avant la fin de ce mois, je recommande toujours New-York comme notre principal objet. Dans cette vue, je ne puis m'empêcher de vous répéter combien il est essentiel que la flotte aille tout de suite prendre possession du port, et que vos troupes fassent une jonction avec les miennes aussitôt qu'il sera possible, en passant par le Sund. Le premier de ces mouvements est dans mon opinion le point le plus critique de l'opération, et la saison, qui est déjà avancée, augmente la nécessité de nous dépêcher dans l'exécution.

Je fais mention de ceci en cas que l'arrivée du comte de Guichen ait lieu avant notre entrevue. J'ai ordonné aux capitaines Dobbes et Shaw de se tenir tout prêts à aller à la flotte au premier avis; une lettre, soit de l'amiral, soit de vous, écrite au capitaine Dobbes à Fish-Kill le fera immédiatement obéir.

Folio 142. — INTELLIGENCES (*INFORMATIONS*) DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

.....

Folio 143. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE CHEVALIER DE TERNAY.

Au quartier général dans le comté de Bergen, le 16 septembre 1780.

Monsieur,

Je reçois dans ce moment-ci une lettre dont je vous envoie copie. Il est possible que ce soit la flotte de l'amiral Arbuthnot, et que celui qui les a vus ait pris ses grosses frégates pour des vaisseaux de ligne; mais vous serez plus en état de former un jugement là-dessus avant que cette lettre vous parvienne. Je vous communiquerai les intelligences que je pourrai recevoir, mais j'ai cru que celle-ci était de trop grande importance pour la remettre.

Folio 143. — COPIE D'UN RAPPORT ADRESSÉ DE FREEHOLD DANS LE COMTÉ DE MONMOUTH, EN DATE DU 14 SEPTEMBRE 1780, AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

. . . . . .

Folio 144. — IDÉES MISES SOUS LES YEUX DE S. E. LE GÉNÉRAL WASHINGTON PAR M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET M. LE CHEVALIER DE TERNAY. — RÉPONSE DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

[Cette pièce a été imprimée dans les annexes du chapitre correspondant du tome IV.]

Folio 147. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 25 septembre 1780.

Monsieur,

J'attends avec grande impatience des nouvelles de Votre Excellence et j'espère qu'elle sera de retour à son armée en bonne santé.

Nous avons trouvé à notre retour ici que notre marine avait pris l'alarme un peu chaude de l'arrivée de Rodney, ce qui a produit le bon effet de faire redoubler de précautions pour fortifier les îles et y augmenter les batteries considérablement. Mais ce dont je suis fâché par la crainte que cela ne déplaise à Votre Excellence, c'est qu'on a requis le général Heath de faire revenir le régiment du colonel Greene, qui n'était encore qu'à Greenwich, pour reprendre son camp dans cette île qui couvre un débarquement très praticable à 3 milles de la droite de la position où la

IMPRIMERIE NATIONALE.

marine est embossée. Avec tous ces moyens, nos marins se sont rassurés et paraissent aujourd'hui avoir la plus grande confiance à leur poste. Je supplie Votre Excellence de me mander si elle approuve que le régiment reste jusqu'à ce qu'on voie où se porteront les projets de l'ennemi. J'ai bien peur que nous ne soyons absolument rentrés dans notre défensive absolue jusqu'au printemps prochain. Par l'extrait de la lettre que j'ai trouvé ici à mon retour du commandant de Saint-Domingue, « la « veille du départ de M. de Guichen pour l'Europe, il vint un bâtiment américain « qui apprit que vous étiez bloqué par des forces supérieures. Je le menai à son bord, « et je fis de mon mieux pour lui persuader que rien n'était plus propre à cou- « ronner sa glorieuse campagne que d'aller vous dégager; il partit le lendemain, et « ne m'a point dit ce qu'il voulait faire. Il a laissé neuf vaisseaux à Saint-Domingue ».

Vous croyez bien que je garde très secrète cette intelligence.

Folio 147. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Newport, le 27 septembre 1780.

Monsieur,

J'apprends de Boston que ma dernière dépêche du 9 septembre n'est pas encore partie, et que je peux y joindre un supplément que les circonstances rendent très intéressant. Vous verrez par la copie de ma correspondance avec le général Washington ce qui s'est passé depuis. Gates a été battu dans le Sud près de Cambden par le lord Cornwallis; il s'est retiré à Hillsborough vers les frontières de Virginie. Sa défaite a été très fâcheuse et très effrayante pour les États du Sud, quoique sa perte soit de 400 ou 500 hommes au plus; Kalb a été tué. Nous nous sommes flattés quelques jours de voir arriver M. de Guichen; mais il paraît qu'il a pris le chemin d'Europe sans s'occuper de nous, et au lieu de M. de Guichen, c'est Rodney qui est arrivé le 13 à New-York avec dix vaisseaux de ligne et grand nombre de frégates, dont quatorze sont mouillés entre Block-Island et la pointe de Long-Island, et six sont restés à New-York. Il se prépare un embarquement considérable : les uns disent qu'il est destiné à une entreprise contre la Virginie; d'autres, qu'ils veulent, à quelque prix que ce soit, attaquer Rhode-Island; nous nous préparons à les y bien recevoir. Nous avons eu notre conférence le 20 avec le général Washington, dont nous avons été infiniment contents. Il n'y a qu'une seule opinion sur tous les objets, et d'une voix unanime, ce général, le chevalier de Ternay et moi vous envoyons le mémoire chiffré ci-joint. Le résultat de notre délibération est de vous demander de l'argent, des vaisseaux et des troupes. Le premier article est le plus instant. Le prêt des troupes n'est assuré que jusqu'au 1er janvier et nos rescriptions

sur France commencent à perdre beaucoup. M. l'Intendant vous envoie l'aperçu de notre caisse. Les vaisseaux et les troupes sont très instants à expédier, pour qu'ils puissent être arrivés de bonne heure au printemps, si l'on veut que nous puissions opérer offensivement, et le malheureux pays a besoin des secours les plus efficaces. Les officiers généraux et les troupes du Roi s'y sont fait honneur jusqu'ici par leur discipline, leur police et leur courage à soutenir une position où tout le pays a cru et croit encore que nous devions être écrasés. C'est un triste rôle que celui de se défendre, mais nous n'avons pas reçu ni par terre ni par mer aucun échec, et j'ose dire, Monsieur, que c'est tout ce qu'on pouvait espérer d'un pion aussi avancé.

Depuis notre départ, nous n'avons pas même reçu une lettre de France. Nous n'entendons rien au retour de M. de Guichen, qui a passé à notre porte sans nous secourir, et le seul dédommagement que nous espérons de nos peines est que le Roi et ses ministres veuillent bien approuver notre conduite.

Folio 149. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 30 septembre 1780.

Monsieur,

Je viens de recevoir la lettre de Votre Excellence du 26, et suis très aise de la savoir de retour à son armée en bonne santé. Je ne sais si je dois la plaindre, je ne sais si je dois la féliciter de la découverte du complot affreux d'Arnold; quoi qu'il en soit, cela nous prouve que la Providence est pour nous et pour notre cause, et j'en ai fait plusieurs fois l'épreuve depuis le commencement de cette campagne.

La Gentille, frégate française, vient de nous arriver. Elle est partie de France à la fin de juin, arrivée à la Martinique le 30 août, au Cap le 9 septembre dont elle est partie le 13 pour venir ici nous amener M. de Choisy, brigadier français distingué, et neuf officiers des régiments qui sont ici. Elle nous apporte des vieilles lettres, et mes plus fraîches du ministre sont du commencement de mai. J'ai reçu confirmation, par le commandant de Saint-Domingue, du parti qu'a pris M. de Guichen; on croit qu'il est parti sans ordre de la Cour, et sous le prétexte du mauvais état de sa flotte, et particulièrement de sa santé. Je ne doute pas que cette démarche ne soit blâmée, et il paraît certain que c'est là ce qui nous avait attiré Rodney dans ce pays-ci. Les Espagnols n'ont pas renoncé à entreprendre quelque chose. Les 2,000 hommes de M. de Saint-Simon sont au Cap à attendre leurs ordres, ainsi que l'escadre de neuf vaisseaux de M. de Monteil, qui a pris une frégate anglaise. Le général Heath compte partir lundi ou mardi pour se rendre à vos ordres.

Folio 149. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

Newport, le 4 octobre 1780.

La Providence est pour nous, mon cher Marquis, et cette entrevue si intéressante que j'ai tant désirée et qui m'a fait tant de plaisir est couronnée par un coup du ciel. Le chevalier de la Luzerne n'est point encore arrivé. J'ai pris le parti de décacheter votre lettre pour lui, où je devais retrouver tous les détails de cette horrible conspiration, et j'en suis pénétré de douleur, et de plaisir de sa découverte.

Le chevalier de Ternay compte faire partir qui vous savez le 15 d'octobre. Il faut que vos lettres soient rendues avant cette époque. *La Gentille* vient d'arriver du Cap, avec M. de Choisy et quelques officiers de ces régiments-ci, partis du 26 juin de Brest, arrivés à la Martinique au 30 août, au Cap le 9 septembre et partis du Cap le 13 septembre. Ils disent qu'on crie partout après M. de Guichen, qu'il retourne en Europe sans ordre de la Cour, que l'on attend pourtant d'Europe une escadre à la Martinique et une ici. Il a laissé les Espagnols en force et neuf vaisseaux à Saint-Domingue avec le chevalier de Monteil. Il est extraordinaire qu'il ne nous ait pas fait une visite en passant à notre porte. M. d'Estaing n'y aurait pas manqué.

Que va faire Rodney, qui aura fait un voyage en blanc? Je vous embrasse, mon cher Marquis, etc.

Folio 150. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 5 octobre 1780.

[Il l'interroge sur l'artillerie de siège à demander à Versailles en vue du siège de New-York, et il termine par ce *post-scriptum* :]

P. S. — Tous nos marins spéculent que M. de Guichen ne peut être retourné en France sans avoir reçu d'ordre; ils croient qu'il est allé à Cadix, d'où il détacherait les treize vaisseaux français qui le remplaceraient dans ces contrées et qu'il irait avec sa flotte, jointe à l'escadre espagnole qui est déjà à Cadix, effectuer la délivrance de nos vaisseaux bloqués dans Brest.

Folio 151. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 8 octobre 1780.

Monsieur,

Un coup de vent des plus violents a agité nos vaisseaux et nos tentes, une assez

belle journée va réparer ces désordres passagers. On présume que l'ennemi doit en avoir été plus incommodé à l'île de Gardner. . . . . .

Folio 151. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 13 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui la lettre de Votre Excellence qui m'a fait le plus grand plaisir, parce que j'étais dans une véritable inquiétude de n'avoir pas eu de ses nouvelles depuis le 26 du mois dernier. Je l'ai bien plaint d'avoir été forcé, malgré la bonté de son caractère, de faire un exemple nécessaire dans la personne du jeune major André. J'attends avec grande impatience la réponse de Votre Excellence à ma lettre du 6 de ce mois, sur les demandes nécessaires à former pour l'artillerie de siège. Je crois que l'on ne tardera pas à faire partir la frégate et la personne que vous savez. Nos nouvelles de la flotte ennemie sont qu'avant-hier elle a été sous voile toute la nuit et toute la journée, une frégate est venue jusqu'ici, et quoiqu'on n'ait pas vu la flotte dans le jour, on a suivi son cours la nuit au signal de ses fusées. Il a paru qu'après s'être portée à l'est jusqu'à la pointe de Judith, elle a fait un revirement de bord pour gagner le large. C'est ce que j'ignore absolument. Notre position de terre et de mer est ici respectable, et je suis bien persuadé qu'il ne prendra pas d'envie à Rodney de venir la visiter, etc. . . . . .

Folio 153. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 16 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 12 de ce mois, et je me conformerai à ses ordres pour la demande de l'artillerie de siège. Le chevalier de Ternay a envoyé un cutter aux nouvelles de la flotte anglaise; il me mande qu'il attend sa rentrée ici pour faire sortir ses frégates. André est mort honorablement et Arnold vivra avec infamie. Sa proclamation ne fait qu'aggraver son crime, on vient d'apercevoir une frégate ou un corsaire qu'on signale à notre tour.

Folio 153. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 19 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 14 de ce mois. Je n'ai rien de nouveau

à lui mander. La frégate et la personne que vous savez sont prêtes à partir, et le chevalier de Ternay attend un vent fait et très frais pour les faire sortir. Je prie Votre Excellence de vouloir bien faire passer cette lettre au chevalier de la Luzerne.

. . . . . .

Folio 154. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Newport, le 19 octobre 1780.

Monsieur,

Il a été convenu unanimement dans notre dernière conférence avec le général Washington que, si au 15 d'octobre nous n'avions aucune nouvelle de France, on expédierait une frégate et mon fils pour vous porter un duplicata de toutes nos dépêches depuis notre arrivée dans cette île jusqu'à ce jour. Il vous fera part de nos besoins : il vous expliquera les forces supérieures de mer et de terre qui nous tiennent en échec depuis plus de trois mois ; la défensive ferme et nerveuse avec laquelle nous leur montrons les dents sur le premier rocher de nos alliés où nous avons atterri, sans qu'ils aient pu nous faire reculer d'un pas ; le bon effet que cela a produit dans ce continent, qui était bien malade à notre arrivée ; le commerce et les prises immenses qu'ont faits les Américains pendant cette campagne, toutes les forces de l'ennemi s'étant réunies contre nous ; le rétablissement des affaires du Sud, après la défaite de Gates, qui s'est rallié, a rétabli son armée, parce que ni un vaisseau ni un homme de New-York n'ont été jusqu'ici en état de seconder les opérations de Cornwallis, qui n'a pas eu de forces suffisantes pour suivre sa victoire. La trahison de l'infâme Arnold, qu'un coup du ciel a fait découvrir au général Washington en passant à West-Point, au retour de la conférence. Il devait livrer le lendemain cette place aux Anglais et tout le dépôt de l'armée continentale, et venait de se sauver chez les Anglais deux heures avant l'arrivée du général. La fermeté avec laquelle le conseil de guerre a fait pendre le major André, premier aide de camp de Clinton, qui a été arrêté déguisé et chargé de tous les papiers de cette intrigue, voilà, Monsieur, le compte que je dois à mon ministre et à mon ami, de l'abrégé de cette campagne. Il est actuellement question de parler de l'hiver prochain et de la campagne prochaine.

Nous faisons la guerre aux subsistances en tout genre, mais le pis de tout est que l'argent nous manque ; que nous n'avons pour le prêt que jusqu'au 1er janvier ; que le papier-monnaie est de 70 à 75 pour 1 de perte ; que nos lettres de change de la marine et de la terre, trop multipliées, qui perdaient avant notre arrivée 25 p. o/o, perdent à présent le tiers et perdront tout crédit quand nous n'aurons

plus d'argent, ce pays-ci ne faisant presque pas d'affaires d'argent en France, aimant mieux porter dans leur retour du tabac et des denrées dont, tous frais de fret et d'assurances prélevés, ils gagnent 100 p. 0/0 ; que le premier secours le plus prompt, le plus nécessaire et le plus instant est de l'argent. Sans quoi je ne peux répondre d'une armée qui aura tous les besoins et n'aura pas de quoi les payer. L'argent de France, surtout les louis, auront autant de valeur que les piastres. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien faire part de cette dépêche à M. Necker, et le solliciter vivement pour un envoi prompt d'argent à la terre et à la marine.

Quant aux moyens de prendre l'offensive dans la campagne prochaine, les articles de notre conférence qui sont joints à cette lettre disent tout ce qu'on peut dire à cet égard et je ne dois rien y ajouter. New-York est l'objet capital, c'est le foyer de toutes les forces britanniques; on ne peut l'investir ni l'attaquer sans se mettre à cheval sur plusieurs bras de mer, dont la communication est tardive et précaire par la nature de l'élément, en supposant une supériorité maritime. Donc il faut être en force partout, préalablement être bien décidément maître de la mer et avoir tous les moyens pour en commencer le siège de très bonne heure, au printemps prochain.

Je joins ici l'état de l'artillerie de siège nécessaire à cette armée pour le siège de New-York. Nos commandants du génie et de l'artillerie pensent, d'après les plans du général Washington, qu'il ne faut pas moins de soixante pièces de siège pour deux attaques, et nous espérons que nos alliés pourront en fournir le tiers tant bien que mal équipé.

Du 23 octobre.

Des calmes et des brumes les plus épaisses ont empêché de partir la frégate jusqu'à ce moment. Je viens d'avoir nouvelle du général Washington qu'un convoi de 3,000 hommes, grenadiers, chasseurs et détachements, est parti de New-York le 16, pour aller, à ce qu'on croit, au Sud rejoindre le lord Cornwallis; que ce vide a été remplacé à New-York par un pareil nombre de troupes arrivées par un convoi d'Angleterre, dont deux régiments anglais et des recrues hessoises et écossaises; qu'on y parle toujours d'entreprise sur Rhode-Island. La Fayette mande au vicomte de Noailles que le général Gates est rappelé par le Congrès, et que l'on envoie à sa place le général Greene commander dans le Sud.

Folio 156. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. NECKER.

Newport, le 21 octobre 1780.

Monsieur,

On nous avait bien trompés lorsqu'on nous a dit en France que les créances dues au commerce par ce pays-ci suffiraient pour alimenter l'armée pendant une campagne. Vous verrez par mes lettres ci-jointes à M. Holker que ce malheureux commerce est ruiné par la perte énorme qu'il a faite du papier dont on avait soldé ses marchandises. Il en sera bientôt de même de cette armée, si vous n'avez la bonté d'y faire passer le plus promptement possible des fonds d'argent. Notre prêt n'est assuré que jusqu'au 1er janvier. Dans toutes nos entreprises, nous sommes obligés de donner un tiers en argent dur, et les deux autres tiers en lettres de change sur France, qui perdaient avant notre arrivée 25 p. o/o et même le tiers. Vous croyez bien que ce que la marine et nous avons été obligés d'en répandre, pour ménager nos fonds d'argent, ne peut que contribuer à les discréditer davantage, de manière que je vois avec la plus vive douleur que le Roi fait ici de très mauvaises affaires. M. le chevalier de la Luzerne s'est fait donner l'explication de ce discrédit des lettres sur France, qui est universel dans ce pays-ci. Peu de gens y font commerce avec la France, et ils aiment mieux faire un retour en tabac ou autres denrées où, tous frais de fret et d'assurances prélevés, ils gagnent encore 100 p. o/o, que de prendre des lettres sur France où ils ne gagnent qu'un quart et un tiers, de manière que le nombre des lettres de change se multipliant et y ayant peu d'acheteurs, elles se discréditent journellement. Le papier du pays ne prend pas et est encore à 72 p. o/o. Il y a aussi des lettres du Congrès sur l'Espagne qui perdent en proportion. On n'a pas encore établi de confiance au nouveau papier; enfin, Monsieur, ce n'est qu'avec de l'argent que l'on fera ici les affaires du Roi avec ordre et économie; c'est la seule monnaie qui conserve sa valeur; celui de France sera aussi bien venu que celui d'Espagne, à peu de chose près. Cette guerre est d'une cherté cruelle. Il n'y a pas un bourgeois qui ne soit ici très indépendant, et il ne donne rien, pas une maison pour loger, pas un terrain pour camper, sans vouloir de l'argent. Nous y vivons dans le meilleur ordre et dans la meilleure discipline, et sous cette sauvegarde j'obtiens pour les troupes du Roi ce qu'ils n'accordaient pas à leurs propres troupes. Pour 100,000 francs, nous avons fait réparer ici des maisons que les Anglais avaient dégradées, qui logeront l'armée l'hiver, au lieu de dépenser 100,000 écus à un camp baraqué, et les troupes seront reçues dans cette ville, chose qu'ils n'ont pas encore accordée à l'armée continentale. Enfin, Monsieur, je vous supplie, pour les

intérêts du Roi, de l'argent, de l'argent et point de papier, qui est ruineux pour l'État. Je sais, Monsieur, combien la chaleur que je mets à désirer que le Roi fasse ici de bonnes affaires doit être agréable à un ministre qui, depuis qu'il est en place, n'est occupé qu'à les lui rendre meilleures. Quant à moi, Monsieur, j'ose encore vous presser d'envoyer le plus promptement de l'argent. Je ne sais pas comment on peut répondre de la discipline d'une troupe qui aura tous les besoins, si elle n'a pas l'argent nécessaire pour se les procurer, ce qui arrivera à l'époque du mois de janvier.

Folio 157. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général, près West-Point, le 26 septembre 1780.

Monsieur,

A mon arrivée ici, j'ai trouvé une scène bien désagréable : une conspiration de la plus dangereuse conséquence a été découverte par un heureux accident. Elle avait pour objet de livrer ce poste. Le général Arnold a souillé sa propre gloire par la plus noire trahison, il s'est échappé à l'ennemi. Cet évènement m'occasionne beaucoup de regrets et de mortification ; mais il y a des traîtres dans tous les pays, et dans une révolution de cette nature, il peut paraître étonnant que le catalogue en est si petit qu'il n'en a paru jusqu'à présent que fort peu. La situation de l'armée me rend ici la présence du général Heath nécessaire. Je lui ai écrit à ce sujet. J'espère que son départ ne sera d'aucun inconvénient à Votre Excellence.

Folio 158. — DE M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Robertson's House, près West-Point, le 26 septembre 1780.

[Informations diverses.]

Folio 159. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 10 octobre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence du 25 et du 30 septembre. Je vous suis très obligé des différents avis que vous me communiquez. Nous regrettons que cette campagne n'ait produit aucun avantage important, comme nous avions raison de le désirer ; mais il faut espérer de plus grands succès pour la prochaine. L'opération des Espagnols dans la Floride fera une diversion utile aux États du Sud, si elle est suivie vigoureusement ; mais j'avoue que pendant que l'ennemi a une supériorité navale en Amérique, je n'ai pas l'opinion d'aucune entreprise qui exige la supériorité

IMPRIMERIE NATIONALE.

sur mer. J'approuve fort que vous ayez retenu le régiment de Greene, et je vous prie de le garder aussi longtemps qu'il pourra vous être nécessaire.

Votre Excellence a entendu parler de l'exécution du major André; les circonstances dans lesquelles il a été pris la justifient et exigeaient politiquement ce sacrifice. Mais comme il était plus malheureux que criminel et qu'il y avait beaucoup de choses intéressantes dans son caractère, pendant que nous cédions à la nécessité de la vigueur nous n'avons pas pu nous empêcher de le pleurer.

J'ai détaché deux divisions de West-Point, et j'ai rapproché le reste de ce poste à une plus grande distance de l'ennemi.

Folio 159. — DU MÊME AU MÊME.

Du quartier général de Prackness, le 12 octobre 1780.

. . . . . .

Folio 160. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 14 octobre 1780.

. . . . . .

Folio 160. — DU MÊME AU MÊME.

Du 18 octobre 1780.

Folio 161. — DU MÊME AU MÊME.

Du 24 octobre 1780.

[Les deux lettres précédentes et celle-ci ont pour objet divers renseignements, en particulier sur les mouvements des Anglais à New-York.]

Folio 162. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 23 octobre 1780.

Monsieur,

La frégate attend depuis le 16 un vent de nord et frais qui n'arrive pas. La personne et les paquets sont tout prêts depuis le 14. Je ne doute pas que l'embarquement de New-York dont Votre Excellence fait mention dans sa lettre du 18 n'ait sa destination au Sud; ce qu'il y a de sûr, c'est que si elle vient à nous, elle joue avec nous à colin-maillard, car on en est depuis quatre jours à se mettre le doigt dans l'œil. . . . . .

Folio 162. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 29 octobre 1780.

Monsieur,

Nos frégates et la personne que vous savez sont parties hier au soir par un très fort vent du nord-est. Dieu veuille la conduire et qu'elle arrive à bon port. Je crois que la flotte anglaise, qui était devant nous, aura retourné sur Sandy-Hook. . . .

. . . . . .

Folio 162. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 27 octobre 1780.

Monsieur,

J'envoie à Votre Excellence un plan de notre position qui est assez bien dessiné. La flotte anglaise nous est venue voir aujourd'hui, et nous voyons treize voiles carrées, mouillées entre Block-Island et la pointe de Judith. Je pense qu'au premier vent du nord elle rentrera à Gardner's-Bay. Notre amiral attend un vent de nord-est frais pour faire sortir qui vous savez. Voilà un trop beau temps et qui me fait bien de la peine par cette raison.

Folio 163. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 4 novembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence du 23, du 27 et 29. Je suis heureux d'apprendre que votre frégate et nos amis sont partis, et je fais les vœux les plus sincères pour leur arrivée à bon port. . . . . .

Folio 163. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 10 novembre 1780.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 4 de ce mois; nous n'avons point de nouvelles de nos frégates, ce qui est bon signe. Arbuthnot est donc dans la baie de Gardner; il s'y prépare, à ce qu'on croit, à y passer l'hiver. Hier et avant-hier un vaisseau de ligne et une frégate sont venus patrouiller et ont retourné à la pointe de Judith. . . . . .

Folio 164. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 20 novembre 1780.

Monsieur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence du retour à Boston de deux de nos frégates. Elles ont laissé *l'Amazone* et notre courrier le 30 au soir à cent lieues d'ici vent arrière, après avoir été chassées vainement par un vaisseau de ligne et une frégate croiseuse, et lui avoir pris à sa barbe le vaisseau de transport dont je vous ai fait mention.

Nous avons nouvelle par Boston que le bâtiment américain, porteur de nos premières dépêches, est parti le 13 pour Versailles; c'est par le retour d'un bâtiment appartenant aux mêmes armateurs que nous savons cette nouvelle. . . . . .

Folio 164. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 24 novembre 1780.

[Indications sans importance.]

Folio 165. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Monsieur,

Cette lettre part avec M. Mayer, neveu de M. Gérard, qui vous portera le triplicata de toutes mes dépêches, dont mon fils a porté le duplicata. Depuis son départ, il ne s'est rien passé d'intéressant. Rodney est parti avec six vaisseaux et en a laissé quatre à Arbuthnot, qui a par ce moyen treize gros vaisseaux, non compris les vaisseaux de 50. On dit qu'il va rentrer à New-York de sa personne, et qu'il laisse Graves dans la baie de Gardner, à la pointe de Long-Island, pour continuer à nous observer.

Le major Fergusson a été complètement battu au Sud par un détachement de milices qui lui ont pris ou tué 1,200 hommes. Cornwallis se retire, très malade de sa personne, en litière, à Charlestown et son armée à Cambden. Voilà une revanche complète de la malheureuse affaire de Gates. Le détachement de 3,000 hommes de New-York a descendu à l'entrée de la baie de Chesapeak à Portsmouth, dans la rivière d'Élisabeth, province de la princesse Anne. Il a l'air de s'y établir pour en tirer des provisions, et n'est pas en état de faire de grands progrès dans le pays s'il n'est pas renforcé. Tous les États montrent beaucoup d'ardeur à préparer une

armée solide pour le printemps prochain, et ont déjà passé la résolution de ne plus engager que pour trois ans ou au moins pour la guerre. Si le Roi, comme ils l'espèrent, veut les seconder puissamment en troupes, en marine et en argent, je les vois résolus à faire de grands efforts au printemps. Les lettres ci-jointes que j'ai écrites au général Washington vous feront part de notre établissement au quartier d'hiver. Au nom de Dieu, Monsieur, pressez M. Necker pour un envoi le plus prompt d'argent. Nous allons en manquer au 15 janvier, et ce sera beaucoup si nous pouvons pousser le prêt jusqu'à cette époque. Il ne faut pas compter sur le papier des États, qui est sans crédit. Nos lettres de change perdent horriblement, et nous faisons avec le plus grand ordre et la plus grande économie dans l'armée, faute d'argent, des affaires d'enfants de famille.

Du 6 décembre.

On a intercepté une lettre du brigadier Lesley, qui commande à Portsmouth en Virginie le détachement de 3,000 hommes; il écrit au lord Cornwallis qu'il attend ses ordres pour le chemin qu'il a à faire pour se joindre à lui. Ce dernier s'étant retiré sur Cambden, après la défaite de Fergusson, le premier va probablement se rembarquer pour joindre Cornwallis dans la Caroline ou pour revenir à New-York, et la campagne des Anglais dans le Sud paraît actuellement manquée. Le général Washington a fait rentrer son armée en quartier d'hiver; elle va diminuer de moitié par le renvoi de tous les gens engagés pour six mois, constitution militaire insoutenable et dont les États vont se corriger. Le gros de son armée reste à West-Point, sa personne à New-Windsor, un corps détaché à Moristown dans les Jerseys. Il est constant que Rodney est parti de New-York le 20 novembre, les uns disent avec six vaisseaux, d'autres avec dix; ce qu'il y a de sûr, c'est que nous ne voyons plus dans la baie de Gardner que sept gros vaisseaux et deux qui croisent, non compris ceux de 50.

Folio 166. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 8 décembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu du commandant de Saint-Domingue la lettre en chiffres dont je joins ici la traduction. L'expédition de Pensacola doit être faite ou manquée, et je n'imagine pas que Rodney ait mis à la voile pour aller de ce côté-là. Je crois plutôt qu'il a été aux Antilles. Il est fâcheux que les Espagnols soient aussi fort attaqués par les maladies et qu'ils n'aient pu faire de la Havane qu'un aussi médiocre armement...

. . . . . .

Folio 167. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU
À M. DE RENAUD, COMMANDANT À SAINT-DOMINGUE.

De Newport, le 10 décembre 1780.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 10 novembre, avec le duplicata de celle du 25 octobre dont je n'ai pas reçu la première. Rodney est reparti pour les Antilles le 20 du mois dernier avec la même escadre qu'il avait amenée; il n'a gagné au voyage qu'il a fait ici que d'avoir évité l'ouragan qui a désolé les Antilles. Washington et sa petite armée sont entrés dans leurs quartiers. Arbuthnot et Graves sont toujours à nous observer, mouillés dans la baie de Gardner, pointe de Long-Island. Les affaires du Sud ont pris une bonne tournure. Fergusson, avec un corps de 1,150 hommes, à l'avant-garde du lord Cornwallis, a été entièrement défait par un corps ramassé de différentes milices, commandées par cinq ou six colonels, qui les ont tous pris, tués ou blessés. Lord Cornwallis a été obligé de se retirer à Cambden, et sa personne malade à Charlestown. Un détachement de New-York de 2,500 hommes qui avait atterri en Virginie à Portsmouth, et qui devait se joindre à lord Cornwallis, va probablement se rembarquer pour le rejoindre dans un point plus reculé, et la campagne des Anglais me paraît également rompue dans cette partie. Je vous embrasse, mon cher Renaud, etc.

P. S. — Si vous avez des nouvelles de France, donnez-nous-en, n'ayant pas reçu d'autres lettres depuis notre départ que celles de *la Gentille*, qui étaient du 1er mai. Mes compliments aux officiers de Gâtinais de mon ancienne connaissance. J'ai reçu à Brest avant mon départ une lettre du lieutenant-colonel que j'ai envoyée au ministre, avec une vive sollicitation pour leur accorder la demande de prendre le nom de Royal-Auvergne, comme ils le désirent.

Folio 168. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

Newport, le 18 décembre 1780.

Monsieur,

Je partis d'ici le 12 pour aller voir Boston et M. Hancock, laissant ici le chevalier de Ternay avec une petite fièvre qui n'annonçait rien de fâcheux. Je reçus le 16 au matin un courrier du baron de Vioménil qui m'annonçait sa mort du 15 au matin. Je repartis sur-le-champ et fus de retour ici hier au soir. Le Roi a perdu un honnête homme, un brave et bon marin que je regrette de tout mon cœur pour le

bien du service de Sa Majesté. La vivacité de son sang dans les moments critiques de cette campagne a causé sa mort. Il est impossible d'y avoir apporté plus de zèle et d'avoir donné un meilleur exemple. M. Destouches, qui le remplace dans le commandement, est un fort bon officier, fort considéré dans son corps, et avec lequel je suis persuadé que nous perpétuerons l'union qui subsiste entre les deux corps, pour le service du maître commun.

M. Mayer, porteur de cette nouvelle dépêche, n'a pas pu encore partir depuis le 30 du mois dernier, les vents n'ayant pas été assez frais pour hasarder sa sortie. Depuis cette époque, les nouvelles du Sud continuent à être très bonnes. Le brigadier Lesley s'est embarqué de Portsmouth en Virginie, pour aller, à ce qu'on croit, dans le Sud rejoindre Cornwallis, dont l'armée s'est retirée en fort mauvais ordre après la défaite de Fergusson, et accablée de maladies dont le général lui-même est violemment attaqué. Notre petite armée navale et terrestre jouit ici du meilleur air et de la meilleure santé; nous nous procurons des subsistances en tout genre à un prix assez cher; mais ce qu'il y a de pis, c'est que l'argent est prêt à nous manquer, et qu'avec tout l'ordre, toute la discipline et toute l'économie, nous allons être forcés à faire des affaires d'enfants de famille.

Les Américains travaillent à faire de grands efforts pour former une armée au général Washington pour la campagne prochaine, dans l'espérance où ils sont de voir arriver ici, à la petite pointe des herbes, de grands moyens en argent, en vaisseaux et en troupes, de leur illustre allié.

Folio 169. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 19 décembre 1780.

Monsieur,

Votre Excellence aura appris par une lettre du baron de Vioménil la perte que nous avons faite du chevalier de Ternay. Je l'avais laissé sans fièvre le jour de mon départ pour Boston, et je vous avoue que j'ai été cruellement surpris d'y apprendre sa mort à la suite d'une maladie aussi courte et qui a tourné aussi tragiquement. C'est une perte cruelle pour notre service; c'était un très brave homme, un très honnête homme et un excellent marin que je regrette infiniment. Il est remplacé par M. Destouches, brigadier des armées navales, homme de mérite et estimé dans son corps. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .

Folio 170. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE BOUILLÉ, GOUVERNEUR DE LA MARTINIQUE.

De Newport, le 19 décembre 1780.

Je reçois, mon cher Marquis, votre lettre du 27 octobre; vous devez avoir reçu les miennes du 19 octobre que j'ai fait partir par plusieurs bâtiments. Rodney nous a quittés depuis un mois, emmenant dix vaisseaux et laissant Graves et Arbuthnot ici, vis-à-vis de nous, dans la baie de Gardner, avec neuf vaisseaux de ligne et trois de 50. Il est sûrement allé aux Antilles, et j'espère qu'il ne tardera pas à vous arriver des flottes de France capables de leur en imposer. Rodney n'a eu d'avantage de ce côté-ci que celui d'avoir évité le fameux ouragan qui vous a fait tant de mal. Nous venons de perdre le pauvre chevalier de Ternay, que je regrette infiniment; c'était un honnête homme, un brave et bon marin. Il est remplacé par M. Destouches, brigadier des armées navales, homme de mérite et estimé de son corps.

La défaite de Fergusson, qui faisait l'avantage de Cornwallis dans le Sud, par cinq ou six détachements de milices, est un de ces coups de la Providence qui a sauvé ces États d'une attaque combinée qui aurait pu faire beaucoup de mal. Le brigadier général Lesley était débarqué en Virginie avec 2,500 hommes détachés de New-York. Il devait se joindre au lord Cornwallis et attendait ses ordres par une lettre de lui qu'on a interceptée. Cornwallis, après la défaite de Fergusson, ayant été obligé de se replier sur Cambden, Lesley s'est embarqué pour aller au Sud faire une jonction plus tardive. Le général Greene, qui va relever Gates dans le commandement de l'armée du Sud, est un homme actif et dont les talents font présumer que cette campagne d'hiver dans le Sud aura une bonne fin.

Nous n'avons pas encore eu de nouvelles de France, depuis notre départ, que par l'arrivée de *la Gentille* et de M. de Choisy, qui nous a apporté des lettres du ministre du 1er de mai, veille de notre départ de Brest.

Je vous embrasse, mon cher Marquis, etc.

Folio 171. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE DUC DE LAUZUN.

De Newport, le 22 décembre 1780.

J'ai reçu, mon cher Duc, vos deux lettres du 16 et du 21 de ce mois. Je suis fâché de la désertion de votre patrouille et vous avez pris les meilleures précautions pour obvier à la récidive, surtout celle de ne pas vous empester davantage de recrues de déserteurs hessois, dont vous savez que je n'ai jamais eu bonne opinion...

. . . . . .

Folio 171. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 12 novembre 1780.

[Informations sans intérêt.]

Folio 172. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du quartier général de Prackness, le 14 novembre 1780.

[Mouvements de la marine anglaise.]

Folio 172. — DU MÊME AU MÊME.

Du 16 novembre 1780.

Monsieur,

La lettre de Votre Excellence, du 10, ne m'est parvenue qu'hier. J'ai le plus grand plaisir à apprendre que vos troupes ont pris leurs quartiers d'une manière aussi agréable pour elles et pour les habitants.

Je serai très aise de recevoir à mon quartier le chevalier de Chatellux, le comte de Custine, le marquis de Laval et le comte des Deux-Ponts. Je tâcherai de leur rendre agréable le temps qu'ils passeront à mon armée, et quand ils voudront aller à Philadelphie, ils sont bien sûrs d'avoir cette permission que vous avez l'honnêteté de faire dépendre de moi . . . . . .

Folio 173. — DU MÊME AU MÊME.

Du quartier général de Passaïc-Falls, le 27 novembre 1780.

Monsieur,

Je suis très obligé à Votre Excellence des particularités intéressantes qu'elle m'a communiquées dans ses lettres du 18 et du 20. Nous pouvons espérer à présent que notre convoi précieux et les choses importantes dont il est chargé arriveront à bon port . . . . . .

Folio 174. — DU MÊME AU MÊME.

Au quartier général de Windsor, le 10 décembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence des 14, 16, 24 et 27 novembre et du 1er de ce mois. Pour me justifier d'avoir laissé tant de lettres sans réponses, je puis vous assurer que mon temps a été bien employé, depuis que j'ai quitté mon camp près Passaïc-Falls, en visitant les quartiers d'hiver de l'armée entre Moriston et cette place.

IMPRIMERIE NATIONALE.

J'ai éprouvé la plus grande satisfaction dans la visite que j'ai reçue du chevalier de Chatellux, du comte de Noailles, du comte de Damas, du comte de Custine et du marquis de Laval. J'ai seulement regret que leur séjour ait été si court. J'ai manqué de voir le comte des Deux-Ponts, qui venait de quitter mon quartier général, étant en chemin pour Philadelphie avant que j'y arrive. J'espère m'en dédommager à son retour.....

Je prends l'occasion de vous envoyer celle-ci par le colonel Fleury, qui retourne à votre armée. J'ai été fort heureux de revoir cet aimable et bon officier dont j'ai éprouvé les services en beaucoup d'occasions.

Folio 175. — DU MÊME AU MÊME.

New-Windsor, le 13 décembre 1780.

Monsieur,

J'informe Votre Excellence que j'ai reçu nouvelle de New-York qu'un autre embarquement se prépare dans cette place. Le détachement est de 2,500 hommes et doit être commandé par les généraux Knyphausen et Phillips. La destination n'est pas encore publiquement connue, mais supposée pour être au Sud. Cette information ne me vient pas par un canal très sûr. Dès que j'en aurai la confirmation par quelque meilleure autorité, je ne manquerai pas de la communiquer à Votre Excellence.

[Les lettres transcrites au manuscrit entre le folio 176 et le folio 235 se rapportent aux opérations tentées vers la baie de Chesapeak. Washington s'autorisa plus tard de l'avis ouvert par lui dans la lettre qui suit, pour décliner la responsabilité du peu de succès dont furent suivies les deux entreprises faites de ce côté par Destouches. On se rappelle que Rochambeau se plut à étouffer les petites récriminations du général à ce sujet, mais que Washington n'abandonna pas le système, commode pour lui, de mettre ses prévisions à l'abri après l'échec de nos vaisseaux.]

Folio 175. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU ET À L'AMIRAL.

De New-Windsor, le 15 décembre 1780.

Messieurs,

Depuis deux jours, j'ai eu l'honneur d'informer Son Exc. le comte de Rochambeau que sir Henry Clinton faisait un autre embarquement, ce qui est confirmé

depuis par de nouveaux avis, mais je n'en ai reçu encore aucun qui fixe avec certitude le nombre des régiments ou corps qui y sont destinés, quoique tous conviennent que ce détachement est destiné à renforcer le lord Cornwallis et qu'il doit être de 2,500 hommes, et que c'est l'intention de l'ennemi de pousser cet hiver les opérations au Sud de la plus vigoureuse manière. On a reçu dernièrement à New-York des ordres du cabinet de Londres à ce sujet et l'avis que, pour cet effet, un renforcement puissant va leur être envoyé avec toute la diligence possible.

Quand on considère combien il est essentiel à l'indépendance des États-Unis et combien il importe à l'intérêt de leurs alliés que l'ennemi commun soit obligé d'abandonner ses conquêtes dans la Caroline du Sud et la Géorgie, je crois que Vos Excellences conviendront avec moi qu'il n'y a pas de moyens qu'il ne faille employer pour essayer de les en déloger dans le cours de l'hiver ou au printemps.

Je n'ai pas besoin d'entrer dans les détails de la situation de nos affaires dans le Sud. Vos Excellences connaissent que de la grande perte que nous avons faite d'artillerie et de munitions à Charlestown et de la défaite de notre armée près de Cambden, nous ne pouvons seulement espérer que de rassembler une force de nouvelle levée capable de restreindre l'ennemi dans ses conquêtes dans la Caroline du Nord, et que, pour entreprendre de réduire Charlestown, supposé que nous eussions assez d'hommes à cet effet, c'est une chose impraticable tant que toute l'artillerie et toutes les munitions propres pour un siège devront être voiturées d'ici par terre.

Je suis informé par M. le marquis de la Fayette, qui est encore à Philadelphie, qu'un vaisseau vient d'arriver de Lorient, qui a quitté ce port vers le milieu d'octobre; mais il ne fait aucune mention de la seconde division de terre ni de mer attendue en Amérique pour renforcer vos armées, ce qui me conduit à croire que cet évènement si désiré est plus éloigné qu'il ne serait à souhaiter dans les circonstances où nous nous trouvons.

Une nouvelle qui m'a été communiquée en confidence par le chevalier de la Luzerne a tourné mon attention vers un nouvel objet et m'a donné des idées d'un plan qui, s'il peut être agréé par les parties nécessaires à son exécution, peut être suivi des plus solides avantages. La communication du chevalier de la Luzerne est que la cour d'Espagne a deux expéditions en vue contre les établissements anglais dans la Floride : Pensacola et Saint-Augustin. Le premier, consistant en 4,000 hommes escortés par huit vaisseaux de guerre, a mis à la voile de la Havane le 14 octobre. La force destinée contre le second est de douze vaisseaux de ligne, outre des frégates et galiotes à bombes et 10,000 hommes; ceux-là doivent partir de la Havane dans le présent mois.

Le plan dont je suis occupé et que je voudrais soumettre à vos considérations

aurait l'avantage de combiner vos forces avec celles d'Espagne pour le dessein de soumettre totalement l'ennemi commun, non seulement dans les Florides, mais dans la Caroline et la Géorgie.

Je ne peux pas entrer dans ce moment dans le détail de cette affaire. Mes idées générales sont qu'on pourrait requérir l'amiral et le général des forces espagnoles, et par eux le gouverneur de la Havane, s'ils ne se croient pas eux-mêmes assez autorisés pour accéder à ce dessein, d'agir avec nous conjointement ou par diversion pour le dessein ci-dessus mentionné. En cas qu'ils y accèdent, ils doivent envoyer leurs flottes après qu'ils auront débarqué leurs troupes à Saint-Augustin ou à quelque autre point pour faire une jonction avec l'escadre de Sa Majesté Très Chrétienne à Rhode-Island, et prendre sous leur convoi les troupes françaises et américaines destinées pour l'expédition contre Charlestown. Les premières de ces troupes s'embarqueraient à Newport, les secondes à Philadelphie. Je pourrais tirer de cette armée aux environs de 2,000 hommes au moins. Le comte de Rochambeau pourrait, à ce que j'espère, en amener le double, en laissant quelques infirmes avec des milices du pays en suffisante quantité pour assurer vos dépôts d'hôpital et de provisions, si vous voulez les laisser derrière vous. Les corps et troupes se rassembleront sous les ordres du général Greene, en conjonction avec ce que les Espagnols pourront fournir dans la manière ci-dessus mentionnée. Toutes ces différentes troupes formeront une armée qui sera irrésistible à tout ce que les Anglais pourront y opposer et capable d'effectuer les choses les plus avantageuses aux puissances alliées.

Il n'est pas nécessaire de remarquer que la base de ce plan porte sur une supériorité maritime décidée, et que la flotte combinée doit opérer ensemble jusqu'à la fin de l'entreprise ou jusqu'à ce qu'elle soit abandonnée d'un consentement général. Je regarde ce point de supériorité maritime comme si essentiel, que je soumets à vos jugements si vous devez faire à ce sujet une pareille réquisition au commandant des forces navales de Sa Majesté Très Chrétienne aux Indes de l'Ouest.

Je me flatte que Vos Excellences voudront bien regarder ces propositions dans le point de vue de toutes leurs conséquences, et franchement les approuver ou les rejeter, comme il vous paraîtra le plus convenable. En les faisant, je n'ai en vue que le bien général et n'en voudrais voir l'exécution qu'autant qu'elles seraient estimées convenables aux intérêts des puissances qui nous secourent si généreusement, en même temps qu'à l'avantage des États-Unis.

Si ce plan peut rencontrer l'approbation de Vos Excellences, je requiers le chevalier de Ternay de dépêcher une frégate, s'il peut en distraire une, avec la substance de ces propositions aux généraux de Sa Majesté Catholique.

Je tâcherai de faire passer de Philadelphie des duplicata et triplicata. Si vous l'approuvez, il n'y a point de temps à perdre pour se procurer une réponse. Je pense qu'un mois après l'avoir reçue je serai prêt à embarquer les troupes à Philadelphie, si l'état de la rivière de la Delaware y permet ce transport. Je ne puis pas finir cette lettre sans faire mention d'un argument qui, dans mon opinion, peut induire les Espagnols à accepter ces propositions. Les forces que les Anglais ont en Caroline et en Géorgie sont si supérieures aux Américains qu'ils peuvent sans risque laisser de faibles garnisons à Charlestown et à Savannah, et jeter de tels renforcements à Saint-Augustin, qui est une très forte place qui, probablement, ferait manquer leurs entreprises et, en cas qu'ils se trouveraient obligés de se retirer de l'une de ces colonies, je pense qu'ils aimeront mieux abandonner les Florides et conserver nos colonies du Sud, pour en faire la base d'un traité de paix et les dédommager des vastes trésors d'argent et de sang qu'ils ont employés pour les conquérir.

Les Espagnols doivent d'ailleurs réfléchir que tant que les Anglais seront en possession de la Géorgie et de la Caroline du Sud, leur prise de possession de la Floride sera précaire et très dispendieuse.

Folio 178. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 22 décembre 1780.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre dont Votre Excellence m'a honoré du 15 de ce mois, qui m'était adressée ainsi qu'au pauvre chevalier de Ternay dont vous avez dû apprendre la mort et que vous aurez, ainsi que moi, sincèrement regretté.

Depuis l'époque où Votre Excellence m'a écrit, elle doit avoir reçu plusieurs lettres, tant par les nouvelles que je lui ai fait passer de Boston que par celles qui doivent lui être arrivées de Philadelphie, confirmatives des mêmes nouvelles qui paraissent changer beaucoup l'état où étaient les affaires au moment où Votre Excellence m'a écrit : 1° le changement de notre ministère de la marine, son remplacement par M. le marquis de Castries, un de nos meilleurs lieutenants généraux et des plus nerveux, nous annonce indubitablement l'envoi d'une frégate qui nous apportera probablement un plan d'opérations et la certitude d'être puissamment secourus; 2° le rapport unanime qu'il se prépare à Brest un grand armement de vaisseaux de guerre, de trente transports et de trois flûtes chargés de provisions pour ce pays-ci; 3° la nouvelle qui paraît également certaine, venant par voies différentes, que le roi d'Espagne a donné le commandement de ses armées de terre et de mer à M. le comte d'Estaing, qu'il s'est embarqué sur *le Terrible*, et qu'il doit

faire voile de Cadix avec seize vaisseaux. Je présume que c'est pour aller aux Indes occidentales prendre le commandement général de deux nations.

Vu l'état actuel des affaires, Votre Excellence observera ainsi que moi qu'il serait prudent de ne point former de ce côté-ci de plan partiel, qui dérange rien à celui que Votre Excellence a arrêté à Hartford, et auquel je crois que notre ministère donnera toute préférence. Je vois d'ailleurs un grand inconvénient à envoyer d'ici une frégate porter une réquisition de notre part à la flotte espagnole de venir se joindre à nous pour nous débouquer et nous convoyer dans la Caroline du Sud dans le dessein d'y agir conjointement avec eux. Il ne m'appartient pas d'approfondir jusqu'à quel point l'Espagne est liée avec les États-Unis de l'Amérique; mais ce que j'ose assurer à Votre Excellence, c'est que M. de Solano ayant reçu des ordres de sa cour pour le plan de ses opérations, soit sur Pensacola, soit sur Saint-Augustin, ce général ne se dérangera pas d'une seule minute dans le cours de ces deux expéditions pour venir nous chercher, et que, d'ici à ce qu'elles soient finies, nous aurons certainement reçu des nouvelles de France et un projet de plan et des renforts pour la campagne prochaine. Quant au chevalier de Monteil, qui commande actuellement la petite flotte française aux Indes occidentales, j'ai nouvelle du gouverneur de Saint-Domingue, du 11 novembre, dont je joins ici la copie déchiffrée, qu'il croise avec cinq vaisseaux aux atterrages du Cap et qu'il en a envoyé quatre à la Martinique. Votre Excellence jugera facilement que, dans cette position de défensive, surtout après le retour de Rodney dans les Antilles, il ne peut songer qu'à leur sûreté, en attendant des plus grandes forces de France, et que nous ne pouvons compter en rien sur lui; ce sont là les réflexions que j'ose présenter à Votre Excellence d'après sa permission, sur le plan qu'elle nous a adressé; à quoi il convient d'ajouter que la nouvelle de l'embarquement de 2,500 hommes à New-York paraît positive, mais que sa destination au Sud ne paraît pas aussi sûre, puisque, d'après la nouvelle que je viens d'avoir par des petits bâtiments de subsistances qui arrivent du Sund, le bruit y est public qu'il a passé plusieurs transports chargés de troupes par Hell-Gate, qui projettent une expédition dans le Connecticut; que le gouverneur Trumbull mande au duc de Lauzun qu'Arnold est sorti de New-York avec trois ou quatre régiments, et qu'il marche sur West-Chester. Je crains que ceci ne fixe toute l'attention de Votre Excellence et il me paraîtrait difficile que les Anglais pussent en même temps fournir à une nouvelle expédition pour le Sud. Je soumets, comme de raison, toutes ces réflexions à l'excellent jugement de Votre Excellence, et je laisse la plume à M. le chevalier Destouches, qui lui mandera son opinion sur les choses qui concernent la marine.

Folio 180. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 25 décembre 1780.

. . . . . .

Nous ne pouvons pas parvenir à trouver le vent frais et favorable pour faire partir M. Mayer, neveu de M. Gérard, avec le duplicata des dépêches dont mon fils a été porteur. Il y a trois semaines qu'il est en rade; ces mêmes vents doivent être favorables pour nous apporter des nouvelles de France, qu'il n'est pas possible que nous n'ayons d'ici à un mois.

Folio 181. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 23 décembre 1780.

. . . . . .

Le baron de Vioménil m'a appris la mort prompte du chevalier de Ternay; c'est une perte que je regrette infiniment; elle sera moins fâcheuse d'autant plus que le baron m'informe que le chevalier Destouches, qui le remplace, est un officier d'une réputation éprouvée.

Si le voyage de Votre Excellence à Boston a été pour nous juger, il eût été fort heureux pour nous que vous eussiez trouvé peu de traces d'ouvrages faits à la hâte par des soldats sans expérience et qui, restant debout, ne servent qu'à prouver notre ignorance dans ces premiers temps. . . . . .

Folio 182. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 3 janvier 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 19 décembre depuis ma dernière du 23. J'ai reçu information, par un canal sur lequel je compte, que le détachement qui est parti de New-York le 20 du mois dernier consiste aux environs de 1,600 hommes et était principalement composé de détachements de différents régiments anglais, provinciaux et hessois. Le corps des chasseurs de la Reine est le seul entier. Arnold est le commandant, il y a peu de doute qu'il ne soit allé au Sud.

J'ai reçu une lettre du résident espagnol à Philadelphie datée du 26 décembre, dont l'extrait est : il est arrivé hier de la Havane un vaisseau avec des lettres du gouverneur de cette place qui nous apprend la désagréable nouvelle que les vaisseaux de guerre qui avaient mis à la voile pour Pensacola sont rentrés en fort mauvais

état à la suite de l'ouragan du 18 décembre; que des transports, vingt-trois sont arrivés à Campêche avec 1,600 hommes, et qu'on ne sait pas encore ce qu'est devenu le reste, au nombre de quarante et un, mais que l'on travaille avec la plus grande activité pour reprendre cette expédition, et que, quoique l'expédition contre Saint-Augustin ne soit pas abandonnée, il est probable que cet accident la retardera beaucoup.

Je suis en peine de savoir l'opinion de Vos Excellences sur le plan proposé dans ma lettre du 15, adressée conjointement à vous et au chevalier de Ternay. Si vous l'agréez, le délai de cette expédition des Florides nous donnera plus de temps pour le communiquer au gouverneur de la Havane et aux commandants espagnols.

Ayant congédié toutes les nouvelles levées, qui n'étaient engagées que jusqu'à la fin de décembre, je me trouve obligé de rappeler tous les détachements des troupes continentales; c'est pourquoi j'ai mandé au colonel Greene, dont le régiment doit être incorporé dans l'autre de cet État, de venir rejoindre l'armée. Je souhaite à Votre Excellence beaucoup d'années heureuses et je suis, etc.

Folio 183. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 1er janvier 1781.

. . . . . .

Folio 183. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR TRUMBULL.

Newport, le 1er janvier 1781.

. . . . . .

Folio 185. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 2 janvier 1781.

Monsieur,

Je profite de l'occasion d'un petit bâtiment qui part de Boston pour Cadix, pour avoir l'honneur de vous mander par triplicata la mort du pauvre chevalier de Ternay, que je regrette infiniment. J'espère continuer avec M. Destouches la même harmonie qui règne entre nos deux corps. Les nouvelles du Sud continuent à être bonnes, l'armée de Cornwallis est désolée par les maladies et par les milices, qui interrompent ses communications et qui ont toujours quelques petits avantages. L'état de cette armée occasionne, je crois, un nouvel embarquement qui se fait à New-

York, de 3,000 hommes aux ordres, dit-on, de M. de Knyphausen et d'Arnold. Les Anglais disent qu'ils attendent de grands renforts d'Europe. Nous sommes, Monsieur, dans la même espérance, et j'attends de vos nouvelles avec la plus grande impatience, n'ayant reçu aucune lettre depuis l'arrivée de M. de Choisy, qui m'en a apporté du 1er de mai. Nous sommes aux expédients les plus onéreux pour avoir de l'argent, pour assurer le prêt du soldat; . . . . . .

. . . . . .

le crédit de la France sera perdu, dans ce pays-ci, au moment où la caisse sera absolument vide. La marine est dans la même crise. Toutes les opérations de papier sont ruineuses, celui de France est à 25 p. o/o de perte.

Du 10 janvier.

Depuis la lettre du 2 de ce mois, que j'ai eu l'honneur de vous écrire, j'apprends par une lettre du général Washington qu'Arnold est parti de New-York pour le Sud avec 1,600 hommes au lieu de 3,000 que je vous avais mandé ci-devant. Il paraît que ce dernier détachement est occasionné par les différents échecs que reçoit en détail l'armée anglaise dans le Sud. Le lord Cornwallis est toujours malade. On n'a point de nouvelles que le détachement de New-York y soit encore arrivé.

Folio 186. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 10 janvier 1781.

Monsieur,

Je reçois la lettre dont Votre Excellence m'a honoré du 3 de janvier. Je suis bien étonné qu'elle n'ait pas encore reçu celle que j'ai eu l'honneur de lui écrire le 22 de décembre, en réponse à sa lettre du 16 du même mois, ce qui vient certainement de l'inexactitude des postes d'Hartford. Je crois que Votre Excellence jugera mieux que moi qu'après l'accident que l'ouragan a occasionné à la flotte espagnole et les ordres qu'ils paraissaient avoir de leur cour de faire les expéditions de Pensacola et de Saint-Augustin, nous ne devons pas nous flatter qu'ils s'écartent de ces deux objets qui leur sont prescrits, pour venir nous chercher ici. Je pense donc, puisque Votre Excellence me demande mon opinion, qu'il convient d'attendre des nouvelles et des renforts de France, avec un plan formé entre nos deux différentes puissances alliées, pour la campagne prochaine, et que la frégate que l'on pourrait envoyer d'ici pour proposer aux Espagnols de venir nous débouquer n'aurait pas d'eux une audience favorable, et ne les dérangerait point du plan qui leur a été fixé par leur cour, au lieu que dès que nous aurons reçu des nouvelles de France, avec un plan que

IMPRIMERIE NATIONALE.

je suppose être combiné avec l'Espagne, alors nous travaillerons à coup sûr et nous ferons tous nos préparatifs en conséquence. J'exposais dans la même lettre à Votre Excellence combien peu nous pouvons compter sur M. de Monteil, puisque, par les dernières nouvelles que j'ai du gouverneur de Saint-Domingue, il a été obligé d'envoyer quatre vaisseaux à la Martinique et d'en garder cinq au Cap; que, dans cette position, il est obligé de se tenir sur la défensive, ainsi que nous, surtout depuis le retour de Rodney aux Antilles.

Il y a déjà près d'un mois que le régiment du colonel Greene est parti de cette île. J'ignore ce qui le retient dans le continent et je supplie Votre Excellence d'être bien persuadée que je lui remis sur-le-champ les ordres de Votre Excellence pour son départ dans le commencement de décembre, aussitôt que je les eus reçus. Je n'ai pas osé, dans ma dernière lettre, faire des compliments à Votre Excellence sur la nouvelle année, ne sachant point si c'était l'usage dans ce pays-ci, mais je la supplie d'être bien persuadée que mes souhaits sont bien sincères pour sa gloire, pour son bonheur et pour le succès de ses armes.

Folio 187. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 12 janvier 1781.

[Sur les embarras provenant du papier-monnaie et sur la nécessité d'avoir de la monnaie d'argent.]

Folio 188. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 9 janvier 1781.

Monsieur,

J'ai reçu les lettres de Votre Excellence du 22 et du 25 décembre et 1er de ce mois. Les raisons données par Votre Excellence pour décliner dans ce moment-ci l'entreprise que j'avais pris la liberté de soumettre à sa considération sont très puissantes; mais la représentation faite par le chevalier Destouches sur l'impossibilité de mettre son escadre à la mer, faute de vivres, de pain et d'argent, rend cette mesure impraticable, quand il n'y aurait pas eu d'autres empêchements.

Les fondements sur lesquels Votre Excellence a refusé de détacher un seul régiment à New-Haven sont très militaires. J'aurais bien désiré d'avoir plus d'ensemble dans mes quartiers; mais j'ai souvent été forcé, contre mon propre jugement, de risquer des hommes pour la sûreté, la tranquillité et la demande des différents États, pour éviter les cris du peuple. Votre paquet au chevalier de la Luzerne lui sera porté par une voie sûre.

J'ai reçu nouvelle que le détachement du général Leslie, qui laissa la Chesapeak à la fin de novembre, a débarqué au cap Fear dans la Caroline du Nord. J'ignore si Leslie va seulement établir un poste sur cette côte ou s'il pénétrera dans la contrée.

Folio 188. — DU GÉNÉRAL KNOX À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Lebanon, le 11 janvier 1781.

[Il l'informe du soulèvement de la ligne de Pensylvanie.]

Folio 189. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Newport, le 21 janvier 1781.

Monsieur,

Depuis la dernière lettre de Votre Excellence j'ai appris par le général Knox, alors à Lebanon, la révolte des lignes de Pensylvanie. La peine que cela doit avoir causée à Votre Excellence pour les faire rentrer dans leur devoir m'a sensiblement affligé, et j'en serai très inquiet jusqu'à ce que j'aie des nouvelles positives de vous à ce sujet.

Nos frégates sont parties de Boston le 14 avec un petit convoi de vaisseaux marchands portant différentes denrées à notre armée. Il y a apparence que le coup de vent qu'il y a eu les aura obligés à gagner la pleine mer pour ne pas s'exposer à échouer sur les côtes.

Folio 190. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 26 janvier 1781.

Monsieur,

Je reçois dans le moment la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 9 janvier. J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence de l'arrivée de nos frégates de Boston, avec le transport *l'Île-de-France*, chargés de différentes provisions nécessaires à la flotte. Ces bâtiments étaient en mer depuis le 10, ont essuyé trois coups de vent très violents et nous en étions fort en peine. Le chevalier Destouches me paraît décidé à faire partir sous peu de temps deux frégates : 1° pour porter des armes qui doivent être à bord d'un bâtiment de New-London pour l'État de Virginie; 2° pour faire une croisière à l'entrée de la baie de Chesapeak et rendre la communication de l'ennemi avec le Sud plus incertaine. Je le sollicite d'y joindre un vaisseau bon voilier, mais il a de la peine à s'y décider. Je pense que c'est dans ce moment-ci le seul service que nous pouvons rendre aux États du Sud. J'ai bien

de l'impatience d'apprendre le mouvement de la ligne de Pensylvanie entièrement fini, et que Votre Excellence puisse jouir d'un instant de tranquillité qui lui permette de venir voir cette partie de son armée.

Folio 190. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 20 janvier 1781.

Monsieur,

J'aurais écrit plus tôt moi-même à Votre Excellence sur les derniers troubles arrivés dans la ligne de Pensylvanie, si je n'avais pas eu confiance que le général Knox premièrement et le comte des Deux-Ponts vous donneraient les détails les plus exacts de cette affaire, et si je n'avais pas voulu attendre, pour être plus particulièrement instruit des particularités pour vous en donner une idée plus parfaite. Les causes des plaintes de cette ligne, composée en très grande partie d'étrangers et de quelques déserteurs anglais, vous sont en très grande partie connues. Le manque absolu d'habits, de paye et de tous vêtements, la grande rareté des provisions, étaient une trop grande épreuve pour des gens dont la plus grande partie n'était pas animée par le patriotisme des citoyens; quelques-uns se plaignaient d'être retenus au delà du terme de leur capitulation, et peut-être quelques instigations d'ennemis intérieurs ajoutaient à leur mécontentement et ont contribué à une issue désagréable. Le commencement de ces troubles et leur suite vous ont été racontés par le général Knox et ensuite par le comte des Deux-Ponts qui, ayant été témoin oculaire, a pu en connaître toutes les circonstances; c'est pourquoi je me contenterai d'ajouter que, l'autorité civile ayant entrepris de finir cette dispute, il ne m'aurait pas été convenable d'intervenir dans des mesures conciliatoires qui ne se seraient pas accordées avec les principes de la discipline militaire, et que la matière étant en train d'être terminée, la manière dans laquelle elle a été saisie nous fait espérer d'en voir la fin.

Il est cependant extraordinaire que ces mêmes hommes, qui avaient perdu toute idée de leur devoir, aient conservé les sentiments de l'honneur jusqu'au point de rejeter les propositions les plus avantageuses de l'ennemi. Le reste de notre armée, les troupes de Jersey exceptées, était principalement composé de natifs. Je me flatte qu'ils continueront à supporter les mêmes incommodités qu'ils ont endurées jusqu'à présent, que je ne peux pas m'empêcher d'avouer être au delà des bornes de la patience humaine.

J'ai eu le plaisir de voir à mon quartier le comte de Charlus, le comte de Dillon et M. Dumas. Le premier m'a fait part de l'objet de son voyage à Philadelphie, qu'il continuera suivant vos désirs.

Je me lamente beaucoup que le manque absolu d'argent, mal trop bien connu dans notre armée, m'ait obligé d'interrompre la chaîne de notre communication, mais la poste est si lente, et il est si important que nous ayons promptement des nouvelles l'un de l'autre que je vais renouveler la chaîne de cette place à Hartford, et je vous propose de renouveler de là à Rhode-Island.

Rien ne me ferait plus de plaisir que de vous aller visiter à Newport et de profiter de l'occasion pour faire une plus ample connaissance avec les troupes qui sont à vos ordres. Outre le plaisir que j'aurais à vous revoir, je pense qu'il serait très utile que nous pussions avoir une seconde conversation sur nos affaires, et que je puisse profiter de vos conseils; mais les circonstances ont été telles qu'il a été jusqu'ici hors de mon pouvoir d'exécuter ce projet favori. Le premier moment où ma présence ne sera pas absolument nécessaire à West-Point sera destiné à aller visiter Votre Excellence. La réduction de ma famille par différentes circonstances, qui a été jusqu'à n'avoir pendant plusieurs jours qu'un seul aide de camp, et un nouveau poids d'affaires qui est tombé sur moi, m'ont empêché d'écrire depuis quelque temps à Votre Excellence aussi souvent que je l'aurais souhaité. Par les dernières nouvelles de New-York nous apprenons que l'ennemi a rassemblé des transports dans la rivière du Nord. Il est possible qu'ayant entendu parler du mécontentement de nos troupes, ils avaient intention de profiter de leur situation pour essayer ce que les circonstances pourraient bien leur présenter.

Le lieutenant-colonel Laurens, un de mes aides de camp, ayant été appointé par le Congrès pour aller en France négocier des affaires relatives à nos finances aussi bien que d'autres articles de grande importance à notre armée, je l'ai envoyé pour conférer avec Votre Excellence et M. Destouches en conséquence de ses instructions; je crois qu'il sera dans peu de temps à Newport pour recevoir vos ordres pour France et profiter des avis que vous voudrez bien lui donner.

Folio 192. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 21 janvier 1781.

Monsieur,

La Providence est toujours pour notre cause. J'ai eu l'honneur d'instruire Votre Excellence, par ma dernière lettre, que nos frégates, après avoir essuyé les plus rudes coups de vent, étaient rentrées à bon port avant-hier. Ce même coup de vent a jeté à la côte deux vaisseaux anglais et une frégate qui étaient sortis pour intercepter la rentrée des nôtres. De ces vaisseaux, on dit qu'un a échoué contre la pointe de Montuck, que l'autre est rentré démâté dans la baie de Gardner, et que la

frégate est seule rentrée sauve. M. le chevalier Destouches attend des nouvelles plus exactes pour se décider à sortir avec son escadre. Il espère au moins que cela le mettra en mesure d'envoyer croiser à la baie de Chesapeak un vaisseau avec deux frégates, pour interrompre la communication de New-York avec le Sud. Je profite du retour du général Knox pour donner ces dernières nouvelles à Votre Excellence.

Folio 193. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 1er février 1781.

Monsieur,

Depuis la lettre du 2 et du 10 janvier que j'ai eu l'honneur de vous écrire, il s'est passé un évènement fort extraordinaire : c'est la révolte d'un corps de 2,000 hommes de l'armée continentale pour défaut de paye, d'habits et demandes de congés à l'expiration de leurs engagements, qui vient d'être apaisée en faisant justice à leurs griefs malheureusement trop fondés. La relation de cet évènement est ci-jointe, n° 1. C'est un acte fort singulier de patriotisme, de vertus, d'ordre et de raison, au milieu du trouble et des formes les plus répréhensibles. Cela vous prouve à quel point est montée la pénurie des finances et de moyens de nos malheureux alliés, et combien ils ont besoin de secours. Nous serons incessamment au même niveau pour le défaut d'espèces, si vous ne nous en envoyez promptement. La Providence vient encore de nous bien servir, comme vous le verrez par mes dernières lettres au général Washington. Nous attendions deux frégates de Boston convoyant *l'Isle-de-France*, qui y avait relâché à notre arrivée dans ce pays-ci, et qu'on a ramenée chargée de provisions pour la marine. Les Anglais ont détaché quatre vaisseaux pour les intercepter; nos frégates ayant essuyé deux coups de vent des plus violents, sont rentrées à bon port avec le transport, après une navigation des plus pénibles, mais les mêmes coups de vent ont poussé à la côte de Long-Island les quatre vaisseaux anglais dont un a péri sur la pointe de Montuck; l'autre a été démâté et les deux autres sont rentrés, en le remorquant, dans la baie de Gardner.

M. de Corny, commissaire des guerres, étant attaqué d'un asthme très violent, m'a demandé la permission de retourner en France; il profite de l'occasion de la frégate *l'Alliance*, qui porte M. Laurens, fils de l'ancien président du Congrès, qui est envoyé en France pour servir de second à M. Franklin. Ce M. Laurens est un homme rempli de mérite. Je prends la liberté de vous le recommander; quant à M. de Corny, il est parfaitement connu de vous, et vous pouvez vous en rapporter aux renseignements qu'il vous donnera de ce pays-ci, qu'il connaît fort bien. En deux mots, Monsieur, sir Henry Clinton et moi nous en sommes sur la cérémonie,

à qui se fera la première visite. Si nous ne nous levons pas plus matin que les Anglais, et que les secours qu'on leur annonce d'Europe arrivent avant notre seconde division, ils nous feront une visite que j'aimerais mieux leur aller faire à New-York.

P. S. — Je joins ici copie des différentes lettres que j'ai écrites au général Washington; les nouvelles que l'on a du Sud sont que le premier détachement parti de New-York, aux ordres de Leslie, a débarqué au cap Fear, dans la Caroline du Nord, et que le second détachement, aux ordres d'Arnold, se présente à l'entrée de la baie de Chesapeak. Le premier détachement est de 2,500 hommes; le second, de 1,500.

Je joins ici une carte entière de l'île de Rhode-Island, qui a été levée avec soin et intelligence par M. Bertier, dont j'ai donné à l'aîné une place de sous-aide dans l'état-major de l'armée.

Je vous supplie, Monsieur, de lire et faire lire à M. Necker mes lettres au chevalier de la Luzerne n°s 5 et 7. Vous y verrez notre pénurie; que nous sommes au moment de montrer la corde, et que, si cela arrive, le crédit de la France y est absolument perdu.

Folio 194. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 2 février 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 20 du mois dernier dont Votre Excellence m'a honoré. Je ne saurais trop admirer, d'une part, la sagesse des mesures qu'elle a prises pour abandonner aux discussions du Congrès une affaire dont la discipline militaire ne pouvait connaître sans employer des voies de rigueur qui n'auraient pas été de saison; d'une autre part, tous les sentiments de patriotisme, de vertu, de raison, dans une multitude troublée et révoltée, sous les formes les plus répréhensibles et les plus dangereuses. J'espère que tous les remèdes vont être apportés à la pénurie et aux besoins les plus pressants qui affligent votre armée et qu'enfin Votre Excellence aura le moment favorable de venir voir ce corps à ses ordres, qui l'attend, depuis le général jusqu'au soldat, avec la dernière impatience.

La chaîne de Lauzun va être poussée jusqu'à Hartford, suivant les ordres de Votre Excellence. J'ai vu le lieutenant-colonel Laurens. Je lui ai parlé dans toute la vérité de mon âme et je lui ai surtout bien recommandé d'ouvrir la sienne et de parler à cœur ouvert de l'état de détresse où se trouve ce malheureux pays, s'il n'est puissamment secouru; mais le Congrès a des formes bien lentes. C'était avec mon

fils, ou du moins tout de suite après lui qu'il fallait faire partir le colonel Laurens; il arrivera trop tard pour que son arrivée puisse influer sur le succès de la campagne prochaine si notre ministère ne s'est pas décidé auparavant à nous envoyer de puissants renforts.

Je joins ici copie d'une lettre que je reçois du gouverneur de Saint-Domingue, d'après laquelle Votre Excellence verra que les affaires de ce pays-là ne sont pas plus brillantes pour le moment que les nôtres. On varie sur la perte plus ou moins grande des Anglais dans la baie de Gardner; M. Destouches a envoyé un officier à l'île de Plumb, connaisseur et capable de le décider au parti qu'il voudra prendre en conséquence.

Le sieur de Corny, commissaire des guerres, connu de Votre Excellence, a une maladie de poitrine qui l'incommode beaucoup; il m'a sollicité vivement de lui accorder la permission de rentrer en France avec M. Laurens sur la frégate *l'Alliance*. L'état de sa santé et le prompt départ de cette frégate ne me permettent pas d'attendre le retour de votre agrément, et j'espère que Votre Excellence approuvera que je lui aie donné un passeport; il sera très utile à M. Laurens à son début dans ce pays-là.

Folio 195. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Newport, le 1er février 1781.

Je reçois dans le moment, mon cher Chevalier, vos deux lettres du 8 et du 10 de ce mois. Rien n'a été plus sage et mieux pensé que votre réponse aux députés du Congrès. Par la dernière lettre que je reçois du général Washington, il paraît espérer que cette affaire est sur le point d'être terminée. Je trouve qu'il s'est parfaitement conduit, en laissant à l'autorité civile la conciliation de cette émeute, qui ne pouvait être traitée par l'autorité militaire sans des formes vigoureuses qu'il eût été trop dangereux d'employer. Mais tout est-il fini et n'en éclora-t-il pas quelque autre? Je vous ai mandé le coup du ciel qui a fait arriver nos frégates à bon port, au milieu des coups de vent les plus violents et les plus répétés, tandis que des vaisseaux anglais, sortis de la baie de Gardner pour les intercepter, ont été jetés sur la côte. L'un d'eux a échoué à la pointe de Montuck, l'autre démâté et remorqué par les autres.

Les rapports varient actuellement infiniment sur le plus ou le moins de perte des Anglais. Le chevalier Destouches, pour la constater, a envoyé un officier de marine à qui j'ai donné des relais à New-London, d'où il a dû passer dans un bateau à l'île de Plumb et, sur son rapport, il se décidera au parti qu'il doit prendre. C'est une

cruelle situation, mon cher Chevalier, que la terre et la mer soient ici sans un écu et, par conséquent, hors de mesure de suivre la moindre opération qui exigerait de nouvelles dépenses, puisque, dans l'établissement que nous occupons ici et dont tous les premiers frais sont soldés, nous allons y être en peu de temps hors d'état d'y faire le prêt à nos soldats. J'attends avec la dernière impatience des nouvelles des ressources que vous aurez pu nous trouver à Philadelphie, pour prolonger d'un mois, s'il est possible, notre existence. Je vous embrasse, mon cher Chevalier, etc.

P. S. — J'ai vu ici M. Laurens. Le choix me paraît excellent; mais les formes lentes du Congrès l'envoient trop tard pour influer en rien sur les opérations de la campagne prochaine, qui seront décidées avant son arrivée. Il aurait dû partir avec ou un peu après mon fils, pour aller en France ouvrir son cœur sur l'état de détresse où est ce malheureux pays, et le besoin extrême qu'il a, non pas d'un cordial tel que celui qui lui a été donné l'année dernière par cette petite armée, mais de secours prompts et puissants en tous les genres, qui mettent en état de prendre New-York et d'y faire signer une paix glorieuse.

Folio 196. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 24 janvier 1781.

Monsieur,

J'ai reçu exactement les lettres de Votre Excellence du 10 et du 13 de ce mois. J'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 très longuement, principalement au sujet de la ligne de Pensylvanie.

C'est avec une mortification égale que je me trouve obligé d'ajouter la nouvelle d'une seconde mutinerie que je craignais et qui a eu lieu dans les troupes de Jersey. Quand les avis sont partis, elle n'était que partielle, ce corps étant divisé en plusieurs détachements, mais on craignait que la révolte ne fût la suite d'un plan concerté et que le reste ne suivît l'exemple. Aussitôt que j'eus reçu cet avis, j'envoyai un détachement de ces postes sous le commandement du général Howe, avec ordre de réduire les mutins à une soumission sans conditions, et j'ai requis l'autorité civile de n'intervenir en rien dans des termes de conciliation. Il me paraît essentiel que cet esprit de révolte soit étouffé par force et par des punitions exemplaires des principaux instigateurs de cette défection; les complaintes et demandes de ces mutins ressemblent à celles de la ligne de Pensylvanie.

Il est difficile de dire jusqu'où s'étendra cette disposition dans nos troupes, qui n'ont que trop de sujets de mécontentement, mais j'espère pouvoir arrêter ici le progrès de ce mal.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le comte de Custine, le marquis de Laval et M. de la Corbière, qui m'ont fait l'honneur de passer ici en retournant à Rhode-Island, vous communiqueront tout ce que nous savons de la descente d'Arnold en Virginie; on dit dans les dernières nouvelles qu'il s'est rembarqué, peut-être pour tomber sur quelque autre point; nous n'avons point d'autres nouvelles.

Folio 197. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 29 janvier 1781.

Monsieur,

J'ai le plaisir d'informer Votre Excellence que le détachement envoyé contre les mutins, que j'ai mentionné dans ma dernière, les a entourés dans leurs quartiers le matin du 27, et demandé qu'ils se rendent sur-le-champ, ce qui a été rempli de leur part sans la moindre résistance. Deux des principaux conjurés ont été exécutés, et le reste a été pardonné. Vu l'apparence de repentir et de soumission qu'ils ont témoignée, on n'a pas jugé nécessaire de faire une punition plus étendue.

Je crois pouvoir assurer à Votre Excellence que cet esprit de mutinerie est à présent entièrement soumis et qu'il ne se montrera pas davantage. Dans ce cas-ci il était très partiel, car le nombre ne s'en montait pas à deux cents, une grande partie de la ligne ayant refusé de participer à leur crime. . . . . .

[Washington donne ensuite des détails sur une petite affaire heureuse contre les Anglais à Wetchester, puis des nouvelles des mouvements d'Arnold et de Leslie dans le Sud.]

Folio 199. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 3 février 1781.

Monsieur,

J'envoie à Votre Excellence copie du rapport de l'officier de marine qui a vu et constaté, de l'île de Plumb, l'état réel de la flotte anglaise. Je vais dans ce moment à bord de l'amiral pour savoir le parti qu'il veut prendre, soit de sortir en totalité, soit au moins de faire un détachement de quelques vaisseaux pour la baie de Chesapeak. On regarde assez généralement comme très dangereux de les aller attaquer embossés dans la baie, dont l'ouverture est beaucoup plus étroite qu'elle n'est marquée sur les cartes; mais je pense que deux vaisseaux de ligne et deux frégates doivent détruire toute l'expédition navale d'Arnold dans la baie de Chesapeak et que nous avons beau jeu sur lui dans ce moment-ci.

Je joins ici copie de la lettre que j'ai reçue du Cap, de M. de Saint-Simon, commandant les deux régiments qui doivent agir conjointement avec les Espagnols.

Le comte de Custine m'a remis la lettre de Votre Excellence, du 24. Je suis véritablement très inquiet de la peine qu'elle ressent pour tous les mouvements d'inquiétude et de mécontentement que les malheureuses circonstances occasionnent dans ses troupes, et je désire bien qu'après les avoir calmées, elle puisse avoir assez de tranquillité pour venir nous voir ici.

Position et force des vaisseaux ennemis dans la baie de Gardner.

A l'Est : N° 1.	*L'Europe*, de	64 canons.
2.	*Le Royal-Oak*, de	74
3.	*Le Bedfort*, démâté de tous ses mâts, de	74
4.	*Le London*, de	90
5.	*Le Robuste*, de	74
6.	*Le Prudent*, de	64
7.	*Le Damment*, à terre du *London*, de	50

La Guadeloupe devant faire voile pour New-York par le premier bon vent.

La ligne est située dans le sud-est de Plumb-Island, environ à 4 milles; elle s'allonge de l'est-sud-est à l'ouest-nord-ouest.

Le vaisseau *le Culloden*, de 74, s'est jeté à la côte sans perte d'hommes; il a conservé sa mâture et ses canons, ce qui sert à remâter *le Bedfort* et à remplacer quelques canons qu'il a jetés à la mer; ce dernier a les fonds très endommagés; il ne sera en état de naviguer que pour se rendre dans un port où l'on puisse le réparer.

Le vaisseau *le Fair américain*, de 64, qui avait appareillé avec les autres, est démâté de son grand mât et de celui d'artimon; on n'en a pas entendu parler depuis le coup de vent; une partie considérable de l'équipage du *Culloden* s'est répandue dans Long-Island, et cherche les moyens de se rendre à la grande terre.

Folio 200. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 8 février 1781.

Monsieur,

Je suis charmé des bonnes nouvelles que me donne Votre Excellence sur la réduction totale de la dernière émeute arrivée dans une partie de la ligne de Jersey, et de l'exemple de rigueur qu'elle a jugé à propos de faire pour terminer d'une manière stable ces mouvements de mutinerie. Je ne me flatte point d'avoir l'honneur de voir ici Votre Excellence qu'après qu'elle sera parvenue à pouvoir établir les provisions

de son armée d'une manière qui la tranquillise sur les besoins qu'elle pourrait avoir en son absence.

Le chevalier Destouches n'attend qu'un vent favorable pour faire partir un vaisseau de ligne de 64, doublé en cuivre, avec deux frégates pour aller vivement tomber sur le convoi d'Arnold, dans les rivières de Virginie. Il n'a pas voulu augmenter ce détachement d'un autre vaisseau, tous ceux de même force de cette escadre n'étant pas doublés en cuivre et n'osant pas commettre dans ces rivières des vaisseaux de 74; il dit d'ailleurs qu'il sera plus en état, avec le reste de sa flotte, qu'il tiendra prête à mettre à la voile, d'en imposer à la flotte ennemie qui est à la baie de Gardner, pour l'empêcher de faire d'autres détachements, et que son vaisseau, d'une marche égale avec ses frégates, sera d'une force supérieure au vaisseau de 40, et aux frégates qui escortent le convoi d'Arnold, pour le détruire et croiser sans risque à l'ouverture de la baie de Chesapeak, ayant la marche la plus légère et la plus assurée.

Je joins ici à Votre Excellence les derniers rapports que j'ai reçus, le premier, du consul de Boston, le second de la Grenade, par un brick arrivé à New-London; elle verra que les orages s'assemblent aux îles du Vent; ceux d'Angleterre y sont déjà rendus. Je ne peux pas ne pas me flatter qu'une grosse armée, conduite par M. le comte d'Estaing, arrivera aussi dans cette partie, outre la seconde division, pour nous donner à la pointe des herbes la prépondérance sur ces mers. La nouvelle de Boston me paraît de trop vieille date pour n'être pas prématurée, et il n'y a pas d'inconvénient que le comte d'Estaing ne nous arrive que le dernier. Quoi qu'il en soit, nous sommes à la veille de grands évènements. Le sieur Destouches ne veut pas faire d'imprudence, en attendant, n'ayant pas de rechange pour remettre ses vaisseaux en état, même après un combat heureux. Telle est la dernière résolution qu'il m'a communiquée dans notre dernière conférence.

Les Anglais ont remâté *le Bedfort* avec les mâts du *Culloden*, on le voit distinctement de New-London.

Si Votre Excellence juge à propos de communiquer cette lettre au chevalier de la Luzerne, je la prie de lui recommander de la tenir très secrète, même vis-à-vis du Congrès, surtout l'article qui regarde le plan des opérations de M. Destouches.

Folio 201. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 février 1781.

Monsieur,

Je vous suis très obligé de l'agréable nouvelle contenue dans votre dépêche du

29 janvier. J'espère que la confirmation mettra M. Destouches en état de prendre avantage de cet évènement d'une manière aussi avantageuse à sa propre gloire qu'au bien du service. J'en attends des avis subséquents avec bien de l'impatience.....

.....

P. S. — J'ai reçu vos lettres du 20 et du 26, le même jour que celle du 3 de ce mois. J'espère d'avoir le plaisir, s'il n'arrive rien d'extraordinaire, de partir le 15 pour aller voir Votre Excellence.

Folio 202. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 12 février 1781.

Monsieur,

Le vaisseau de ligne et deux frégates sont partis le 9 au soir par le vent le plus frais et la plus belle partance. *L'Hermione* ayant perdu son mât de beaupré dans le dernier coup de vent n'a pas pu être de la partie, mais dès qu'elle sera réparée elle ira rejoindre cette escadre légère. Si Arnold n'est pas à présent retiré des rivières de Virginie, je crois qu'il n'aura pas beau jeu. Il est inutile de dire à Votre Excellence que j'ai offert à M. Destouches tous les secours que la terre pouvait lui procurer pour cette expédition, mais qu'il a préféré la rapidité du mouvement à des forces de terre qui l'auraient appesanti, les milices de Virginie étant bien suffisantes pour détruire les 1,600 hommes d'Arnold, si l'on parvient à exterminer ses vaisseaux. Votre Excellence veut-elle bien faire passer cette nouvelle au chevalier de la Luzerne, toujours avec l'injonction du secret, même pour le Congrès.

C'était hier le jour de la naissance de Votre Excellence; nous avons remis, à cause du dimanche, cette fête à aujourd'hui, et nous la célébrerons avec le seul regret que Votre Excellence ne soit pas témoin de l'effusion de nos cœurs.

Folio 202. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 12 février 1781.

Il est parti le 9 au soir, mon cher Chevalier, un vaisseau de ligne et deux frégates, tous doublés en cuivre et excellents marcheurs, pour aller rapidement tomber sur le convoi d'Arnold dans les rivières de Virginie. J'aurais désiré que le détachement eût été plus fort, mais M. Destouches observe qu'il n'a pas un autre vaisseau de 64 doublé en cuivre, qu'il craint de commettre dans ces rivières un vaisseau de 74, que la force qu'il envoie est déjà supérieure à celle qui escorte le convoi d'Arnold, et qu'avec le reste de sa flotte, qu'il tient prêt à sortir, il est plus en

mesure de tenir en échec les vaisseaux anglais dans la baie de Gardner pour les empêcher de faire aucun autre détachement. Il est inutile de vous dire que je lui ai offert tous les secours de terre dont il pouvait avoir besoin pour cette expédition; mais il a préféré un mouvement rapide à des troupes dont le convoi aurait pu l'appesantir, n'étant pas douteux que les milices de Virginie sont suffisantes pour écraser Arnold, si nous sommes assez heureux d'exterminer son convoi. Je crois, mon cher Chevalier, qu'il convient de tenir cette affaire-ci très secrète, même avec le Congrès, jusqu'à ce que cette botte ait pu réussir.

Je reçois, mon cher Chevalier, votre lettre du 21 janvier. Vous savez l'état actuel de nos finances. Il faut tâcher d'engager M. Priest à patienter quelques mois, et avoir l'adresse de Firmaceon qui savait emprunter de nouvelles sommes aux créanciers qui venaient lui demander des payements. Je m'en vais dire à M. l'Intendant de répondre à M. de Marbois, s'il ne l'a pas fait.

L'Hermione n'a pu être de la partie, ayant perdu son beaupré dans le dernier coup de vent; dès qu'elle sera radoubée, elle ira rejoindre cette escadre légère.

Folio 203. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 14 février 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 2, et je lui suis bien obligé de la communication de confiance des dépêches qu'elle a reçues de Saint-Domingue.

C'est avec plaisir que je transmets à Votre Excellence copie d'une lettre du brigadier général Morgan au général Greene, donnant nouvelle d'une victoire décisive gagnée par lui sur le lieutenant-colonel Carleton, le 17 janvier. J'espère que ce coup fortuné retardera les opérations offensives de Cornwallis jusqu'à ce que le général Greene soit en meilleure posture, pour s'opposer à ses progrès, qu'il ne l'était par les dernières nouvelles que j'ai eues de lui du Sud, un peu avant cette action. Le général Morgan ayant eu avis qu'un corps de 250 tories était en marche de Géorgie pour joindre l'armée anglaise, il détacha le lieutenant-colonel Washington avec le 3e régiment de dragons et un corps de milices à cheval pour les intercepter; il les rencontra, les chargea sur-le-champ, leur tua et blessa 150 hommes et fit 40 prisonniers; pas un homme de notre côté n'a été ni tué, ni blessé.

Je me propose de partir pour Newport vendredi prochain, si la rivière du Nord est passable et qu'il n'arrive rien d'extraordinaire.

Folio 204. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 15 février 1781.

Monsieur,

Le comte de Saint-Maime hier au soir m'a remis votre lettre du 3 de ce mois. Il paraît par le rapport de l'officier de marine que les ennemis sont inférieurs au chevalier Destouches, et que, dans la situation du *Bedfort* et de *l'America*, ils resteront dans cet état pendant quelque temps. Il paraît aussi que Votre Excellence espère que le chevalier Destouches se déterminera à sortir s'il le peut avec toute sa flotte, ou qu'il enverra un détachement à la baie de Chesapeak à la quête d'Arnold.

Il y a dans cette baie une infinité de positions où Arnold mettant ses vaisseaux sous la protection des batteries de terre peut défier une attaque navale et, en ramassant des provisions dont la contrée abonde et élevant quelques ouvrages, il peut rester en sûreté jusqu'à ce que l'ennemi après avoir réparé ses dommages ait repris la supériorité sur la mer et vienne à son secours. Portsmouth, où il était en dernier lieu, est particulièrement favorable à sa sûreté dans cette vue.

Cependant, à moins que les vaisseaux que M. Destouches aura envoyés puissent par bonne fortune tomber subitement sur lui étant embarqué et en mouvement d'une place à l'autre, il y a peu d'espérance de succès.

D'après ces considérations, si l'objet vous paraît d'importance suffisante, il est, en mon opinion, essentiel qu'il y ait un concert de mer et de terre, et que M. Destouches protège l'expédition avec toute sa flotte; il peut mieux juger qu'un autre si cela est faisable; mais il me paraît probable qu'il doit préférer à une séparation d'aller avec sa flotte entière parce qu'en faisant un détachement il perdrait sa supériorité et donnerait le temps à Arbuthnot de gagner New-York avec ses vaisseaux désemparés et de suivre son détachement avec le reste.

Imaginant qu'il est vraisembable que M. Destouches jugera convenable d'employer toute sa flotte en cette occasion et que Votre Excellence approuvera une coopération avec une partie de son armée, la convenance de laquelle je ne peux pas juger par manque de connaissance de votre situation locale, pour donner à cette entreprise toute chance de succès, je fais tenir prêt à marcher un détachement de 1,200 hommes qui se mettra en mouvement sous peu de jours vers la Tête de l'Elk, pour s'embarquer à la tête de la baie et procéder à une coopération. Je ne différerai pas de faire marcher ce détachement jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles ou de celles de M. Destouches. Comme il n'y a pas un moment à perdre si l'expédition a lieu, et que l'inconvénient de remuer les troupes sans dessein est petit, en

comparaison de l'avantage de gagner du temps, je l'aurais fait plus considérable, si j'avais pu épargner plus de troupes. Il arrivera au point de sa destination dans environ quatre semaines. Si le chevalier Destouches et Votre Excellence approuvent le projet d'une coopération dans laquelle toute sa flotte soit employée, il serait désirable que vous pussiez embarquer environ 1,000 hommes à bord des vaisseaux et beaucoup de pièces d'artillerie de siège, avec leurs approvisionnements autant que vous pourrez en épargner de Newport. Cela donnera un degré de certitude à l'entreprise, qui serait précaire sans cela.

Les forces d'Arnold consistent à environ 1,500 hommes, et quoiqu'il ne soit pas formidable, une force inférieure de troupes réglées avec la milice le rendra difficile à réduire, mais avec l'addition du détachement que je vous propose d'envoyer l'affaire sera bientôt terminée. Cette addition est d'importance, mais l'envoi de l'artillerie est absolument nécessaire, et il serait trop long et d'une trop forte dépense d'envoyer d'ici par terre, dans cette saison, de la grosse artillerie.

Comme par ce moment les troupes vont être exposées à une marche désagréable et à quelque dépense, je serais bien aise de faire cesser ces deux inconvénients le plus tôt possible, si le projet n'est pas mis en exécution, et c'est pourquoi je prie Votre Excellence de me répondre immédiatement.

La prise d'Arnold et de son détachement sera un évènement particulièrement agréable à cette contrée, d'un grand secours pour les États du Sud, et d'une utilité très importante pour nos opérations futures.

Je regrette que le présent projet me force à différer mon départ pour Rhode-Island, jusqu'à ce que j'aie de vos nouvelles, et me prive plus longtemps du plaisir que je souhaite avec impatience de voir Votre Excellence et son armée.

Folio 206. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 18 février 1781.

[Cette lettre donne des indications bientôt inexactes, sur un grand succès qu'aurait remporté le comte d'Estaing; elle continue ainsi :]

Le vaisseau anglais *l'America*, que l'on croyait avoir gagné le large, après le coup de vent, démâté, est rentré dans la baie de Gardner où ils ont actuellement huit vaisseaux embossés, y compris un de 50 et *le Bedfort* mal remâté. Je joins ici le plan à Votre Excellence qui m'a été envoyé avant-hier de Plumb-Island. La frégate *l'Hermione* sortira la nuit prochaine et ira rejoindre notre escadre légère, qui, à ce que j'espère, aura fait son coup. J'attends toujours avec le plus grand désir l'arrivée de Votre Excellence dans ce pays-ci et suis, etc.

Folio 207. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 20 février 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 15 dont Votre Excellence m'a honoré; je l'ai envoyée sur-le-champ au chevalier Destouches, qui vient de me faire passer sa réponse que je joins à cette lettre. Il est certain que le chevalier de la Luzerne, sur la demande du Congrès et du gouverneur de Virginie, ne lui a jamais requis que le secours de quelques frégates et d'un vaisseau de ligne sans faire mention d'aucun transport de troupes, qu'il s'est occupé d'y faire passer avec toute la diligence qui a été en son pouvoir cette petite escadre. Il est encore certain qu'il est actuellement moins fort que les Anglais, qui se sont renforcés par la rentrée du vaisseau *l'America*, en bon ordre, et le remâtement du *Bedfort*, et que le chevalier Destouches est affaibli au prorata du détachement qui a été fourni pour la Virginie.

S'il eût pu recevoir plus tôt le dernier plan de Votre Excellence, il se serait peut-être décidé à sortir avec toute sa flotte. Elle peut être assurée que ses ordres auraient été suivis par l'armée de terre, pour le détachement de 1,000 hommes sur les vaisseaux, et quoique avec une rade entièrement ouverte lorsqu'elle est dénuée de toute l'artillerie de marine qui défend aujourd'hui les îles, mais qui est nécessaire à l'armement des vaisseaux, j'eusse resté peut-être un peu compromis avec tout le convoi de transports dont la plus grande partie ne peut pas passer la barre de Providence. Nous y aurions néanmoins fait la meilleure contenance possible, et nous aurions au moins tâché, en cas d'attaque, de nous en tirer avec honneur. La nouvelle du succès du comte d'Estaing sur l'amiral Hood est encore arrivée ici aujourd'hui par un brick parti du 1er de ce mois du cap Français. Les lettres particulières donnent cette nouvelle pour certaine.

Je félicite bien sincèrement Votre Excellence sur le succès du général Morgan contre l'avant-garde de Cornwallis, et j'espère toujours avoir le plaisir de la recevoir ici aussitôt que ses affaires le lui permettront.

P. S. — Je regrette infiniment que la lettre de Votre Excellence ne soit pas arrivée avant le départ du détachement que le chevalier Destouches a cru devoir envoyer diligemment en Virginie; mais il remplira toujours l'objet, s'il trouve Arnold trop bien retranché, de l'empêcher de faire aucun mouvement ni de nouveaux pillages dans les rivières. Jusqu'ici ces Messieurs, dans la baie de Gardner, ne paraissent pas avoir eu d'éveil sur la sortie de cette escadre.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Folio 208. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 19 février 1781.

J'ai l'honneur de féliciter Votre Excellence sur l'heureuse arrivée du vicomte de Rochambeau à la cour de Versailles. Mon autorité dérive du président du Congrès qui, dans une lettre du 4 de ce mois, m'écrit ce qui suit : « Par lettres qui m'ar-« rivent dans l'instant de M. Carmichael à Madrid, je suis informé que le fils du « comte de Rochambeau est arrivé sauf en France. J'espère que cet agréable évène-« ment sera suivi des choses que nous désirons. »

Depuis ma lettre du 15, je n'ai reçu aucune lettre de Votre Excellence et j'ignore si M. Destouches est sorti avec toute sa flotte pour aller dans la Chesapeak. La destruction du corps d'Arnold est d'une telle importance au bonheur des États du Sud que j'ai résolu de l'entreprendre avec le détachement que j'y envoie actuellement avec la milice, même s'il ne convenait pas à Votre Excellence de détacher une partie de ses forces, pourvu que M. Destouches fût en état de protéger nos opérations par une telle disposition de sa flotte qu'il commande la baie et empêche les secours de New-York. Par une lettre que je viens de recevoir du major général baron de Steuben, qui commande en Virginie, il paraît que nous devons beaucoup attendre de l'ardeur des milices de ce pays; mais une force additionnelle de troupes régulières à celle que j'envoie rendrait sans doute le succès plus prompt et plus certain. Si M. Destouches envoie quelques vaisseaux dans la baie pour y coopérer, il sera nécessaire qu'une frégate vienne à la Tête de l'Elk, pour protéger le passage des troupes.

J'attends avec impatience la réponse de Votre Excellence sur ces différents points.

Folio 208. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 24 février 1781.

Monsieur,

J'ai été honoré des lettres de Votre Excellence du 8, 12 et 18 depuis celle que j'ai écrite le 19 à Votre Excellence. La nouvelle que vous me donnez vient de toutes voies et a tant de marques d'authenticité qu'il faut espérer qu'elle est vraie. S'il est ainsi sans l'interférence d'autres puissances, à laquelle il ne paraît pas beaucoup de probabilité, je pense que nous pouvons regarder ceci comme un évènement décisif d'une prompte et glorieuse fin de guerre, et que Sa Majesté Britannique, en dépit de son dernier discours, sera forcée à recevoir la loi.

Dans ma dernière du 19, j'ai informé Votre Excellence de ma dernière détermination sur le détachement de cette armée. La lettre ci-incluse pour le chevalier Destouches, que je vous prie, après l'avoir lue, de cacheter et de lui transmettre, lui communique la marche de ce détachement, le temps qu'il arrivera à sa destination et mes vues présentes.

Il y a des bruits à New-York que le général Clinton a reçu l'ordre de sa Cour de concentrer ses forces à un seul point. Comme cela me vient par un canal suspect, je n'y donne point de crédit; cependant si l'ennemi a reçu le coup dont les nouvelles de vos îles parlent, cet ordre en serait une conséquence naturelle.

La flatteuse distinction que vous avez payée à mon anniversaire est un honneur pour lequel je n'ose pas entreprendre de vous exprimer toute ma reconnaissance, je me confie dans la bonté de Votre Excellence pour interpréter mes sentiments, pour cette bonté de votre part et l'attention que vous avez eue de me l'annoncer.

Les mesures que nous avons à prendre pour l'expédition de Virginie diffèrent ma visite de Rhode-Island. Je veille pour voir si sir Henry Clinton formera quelque nouveau projet en conséquence; quand cela sera éclairci et que j'aurai pris quelques précautions additionnelles pour la sûreté de ce poste-ci, je céderai à mon impatience pour témoigner en personne à Votre Excellence et à son armée tout mon attachement.

Folio 209. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Newport, le 24 février 1781.

Je suis très sensible, mon cher Chevalier, à l'attention que vous avez bien voulu avoir de me donner des nouvelles de l'arrivée de mon fils par votre lettre du 12 février, que je reçois dans le moment par la voie du général Washington. Je vous avoue qu'elles m'ont fait le plus grand plaisir et qu'elles m'ont tiré de l'inquiétude où j'étais depuis un mois. Il faut espérer qu'il nous reviendra avec bonne compagnie. Depuis ma dernière lettre, j'en ai reçu une du général Washington, qui aurait désiré que M. Destouches fût sorti avec toute son escadre; il lui a répondu et lui a donné des raisons très fortes pour se contenter du détachement qu'il a fait sur la réquisition du gouverneur de Virginie, et qu'en emmenant toute l'artillerie qu'il a sur les îles, nécessaire au combat pour ses vaisseaux, il découvrirait ici ses transports, dont la moitié ne peut pas passer la barre et se réfugier à Providence. Il prétend, d'ailleurs, qu'il est toujours inférieur à la flotte anglaise qui, depuis la rentrée de *l'America* saine et sauve et le remâtement du *Bedfort*, a huit vaisseaux de ligne embossés dans la baie de Gardner; il dit enfin, pour dernière raison, qu'après un combat

heureux il n'a pas le moindre rechange pour mettre sa flotte en état de coopérer à des succès plus solides qu'une seconde division paraît nous annoncer. Il tient ici sa flotte prête à sortir et j'ai commandé les grenadiers et chasseurs prêts à s'embarquer pour en imposer à la baie de Gardner et l'empêcher de faire des détachements. Jusqu'ici elle ne paraît pas avoir eu d'éveil sur la sortie de notre escadre légère, qui s'est effectuée pendant la nuit du 10 au 11 très secrètement et par la plus favorable partance.

J'ai remis votre lettre, mon cher Chevalier, à M. l'Intendant; je crois qu'il trouvera bien difficile d'empêcher que les entrepreneurs à qui il a été obligé de donner des lettres de change pour payement ne cherchent à les négocier partout où ils trouvent plus d'avantage. Jusqu'ici ils avaient paru fixer leur négociation à Boston et n'ont imaginé de se rendre à Philadelphie que quand ils ont vu ces lettres accréditées par vos soins et par l'absence de M. Holker; mais, depuis son retour et une trop grande abondance des lettres de l'armée et de la marine répandues sur la place, il est naturel qu'elles s'y soient décriées au prorata de la quantité de vendeurs et du peu d'acheteurs. Je ne vois de remède à cela que de l'argent de France qui nous arrivera quand il plaira à Dieu.

Folio 211. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL DE WASHINGTON.

Newport, le 24 février 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 19 de ce mois. Je suis bien étonné qu'elle n'ait pas encore reçu celles du 8 et du 12 que j'ai eu l'honneur de lui écrire d'après la dernière résolution prise par M. Destouches et le départ d'un vaisseau et des frégates pour la baie de Chesapeak. J'ai fait passer la lettre de Votre Excellence à M. Destouches, n'ayant pu y aller moi-même à cause d'un coup de vent. Je lui ai écrit et je joins ici la réponse qu'il m'a faite. Il y a déjà douze jours que je lui avais proposé de donner ordre aux grenadiers et aux chasseurs de se tenir prêts à marcher et de faire au moins toutes les démonstrations possibles pour en imposer à la baie de Gardner. Il y accède par sa réponse et je m'en vais, en conséquence, les faire commander de se tenir prêts à s'embarquer.

Je ne saurais trop remercier Votre Excellence de l'attention qu'elle a eue de me donner des nouvelles de l'arrivée de mon fils. Je vous avoue que depuis un mois j'étais fort en peine de son sort, et que cette nouvelle m'a fait grand plaisir. Celles qui sont jointes à ladite lettre, confirmatives de tous les grands préparatifs qui se font à Brest, exigent absolument une conférence avec Votre Excellence sur nos

opérations ultérieures. Je voudrais bien qu'elle vînt voir cette partie de son armée où elle est fort désirée, et que tous nos plans de détail fussent bien exactement convenus entre la marine et nous, sous la direction de Votre Excellence.

Folio 211. — DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 24 février, à 8 heures du soir.

M. de Tilly vient d'arriver, mon Général, avec sa division et *le Romulus*, vaisseau de 50 canons, monté de 44, quatre autres prises que M. de Tilly a envoyées à Yorktown, d'assez peu de valeur, et quatre autres de brûlées ne pouvant les amener et qui nous donnent beaucoup de prisonniers; mais, mon Général, Arnold est dans la rivière d'Élisabeth avec le vaisseau *le Charon* de 44 canons et deux frégates de 32. Aucun pilote du lieu n'a voulu se charger d'entrer *l'Éveillé* dans cette rivière. La frégate *la Surveillante*, qui s'en est approchée plus près, a resté échouée pendant vingt-quatre heures; ce n'est qu'en déchargeant la frégate de ses canons et de son eau qu'on a pu la mettre à flot.

La prise *le Romulus*, qui tire moins d'eau que *l'Éveillé*, pourra nous servir à chasser ces pilotes de cette rivière. Je vais m'occuper de son armement. Je ne vous en dirai pas plus long ce soir, de crainte de vous faire attendre.

J'ai l'honneur de vous souhaiter le bonsoir.

Il y a 500 prisonniers.

Folio 212. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 26 février 1781.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une lettre à cachet volant pour le chevalier Destouches, en réponse à la sienne du 20 de ce mois, dans laquelle je m'explique plus particulièrement sur le fond et le sens des propositions que j'ai eu l'honneur de lui faire par votre canal. J'ajouterai aux observations contenues dans cette lettre que la proposition d'un détachement des troupes de terre roulait principalement sur la supposition d'une supériorité maritime, dans lequel cas l'ennemi n'eût certainement pas entrepris aucune chose contre la garnison et les transports à Rhode-Island, et je peux assurer Votre Excellence que je croyais qu'elle pouvait assurer ces transports sous ses batteries de terre ou leur faire remonter la rivière de Providence, et que l'ennemi, même en acquérant une supériorité maritime avant la fin de l'expédition, ne pourrait pas détacher des forces actuelles qu'il a à New-York une force suffisante pour mettre en danger le reste des troupes sous votre

commandement, aidées par les milices voisines qui auraient pu voler à votre secours au moindre avis ou sur l'apparence de l'ennemi. Je vous prie instamment d'être bien persuadé que j'aurais été fâché que vous eussiez accepté ma proposition dans la croyance qu'elle pût être suivie d'aucune conséquence fâcheuse pour votre armée.

Mon bonheur s'accroît des nouvelles subséquentes qui vous sont arrivées sur l'affaire du comte d'Estaing; cette répétition d'avis donne beaucoup de confiance à leur vérité. Je prie Dieu qu'ils se confirment dans toute leur étendue.

Par les nouvelles récentes de la Caroline, il paraît que le corps ennemi qui a débarqué au cap Fear a été joint par quelques tories et a pénétré 40 milles dans la contrée. Ce corps paraît être celui qui nous a été annoncé par M. Adams, un de nos ministres, qui devait venir d'Angleterre sous le général Prevot. J'ai beaucoup de raisons de croire que Cornwallis est à présent dans ses opérations offensives et qu'elles ont commencé vigoureusement.

Les États du Sud sont dans une situation très désagréable, pressés de tous côtés et destitués de tous moyens de résistance, d'armes, de munitions, que par leur rareté et la grande distance on ne peut pas leur envoyer d'ici. La ligne de Pensylvanie marchera au Sud aussitôt qu'elle pourra être recrutée et réorganisée.

Le Congrès, pénétré des dangers des États du Sud et croyant que le chevalier Destouches est supérieur à l'ennemi, a désiré, si cela n'était pas incompatible avec les projets de la campagne prochaine, de presser quelque entreprise de votre armée ou partie d'icelle pour aller au secours de ces États ou faire une diversion en leur faveur. J'ai répliqué que le chevalier Destouches n'ayant pas la supériorité qu'ils imaginaient, la possibilité d'une entreprise par votre armée sur les États du Sud cessait. Le corps qui a descendu au cap Fear, par la nature de la navigation, peut seulement être couvert par de petites frégates.

Folio 213. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 25 février 1781.

Monsieur,

Les lettres qui ont été trouvées à bord des bâtiments pris par M. de Tilly viennent de déterminer M. Destouches à suivre en totalité le plan donné par Votre Excellence, pour tout risquer afin d'empêcher Arnold de s'établir à Portsmouth en Virginie. Votre Excellence a appris, par une lettre d'hier, que nos bâtiments n'ont pas pu entrer dans la rivière d'Élisabeth, faute d'eau pour le vaisseau de 64; que leur croisière n'a produit que la prise du *Romulus* de 44, de deux corsaires de

18 et 14, de quelques autres transports dont un d'assez grande conséquence, et d'environ 500 prisonniers. Les lettres qu'on a trouvées à bord de ces bâtiments annoncent un projet formé de s'établir à Portsmouth, et l'on a pris plusieurs familles de tories qui retournaient dans leur patrie. M. Destouches fait armer avec la plus grande diligence le vaisseau de 44 qu'il a pris, qui, avec les frégates, pourront, à ce qu'il espère, remonter la rivière d'Élisabeth. Il soutiendra cette expédition avec toute sa flotte. Votre Excellence m'a ordonné d'y joindre 1,000 hommes et j'y en enverrai 1,220, parmi lesquels seront la moitié des grenadiers et chasseurs aux ordres du baron de Vioménil. J'y joins quatre pièces de 4; quatre pièces de 12 et quatre obusiers. La marine fournirait les pièces de 24, si elles étaient absolument nécessaires, mais on présume que sur des détachements de terre celles de 12 seront suffisantes. Quant à la découverte de cette rade avec environ 2,500 hommes qui me resteront sous les armes, beaucoup de transports à protéger et fort peu d'artillerie de longue portée, je ferai de mon mieux pour qu'il n'arrive aucun échec ni à nos transports, ni à nos magasins. Je compte requérir à cet effet l'État de Boston et celui de Rhode-Island de me fournir 2,000 hommes de milice pour le temps que pourra durer cette expédition. J'espère que Votre Excellence trouvera bon que je me serve de son nom auprès des gouverneurs de ces deux États.

La conséquence majeure dont il m'a paru que Votre Excellence regardait l'établissement d'Arnold a déterminé M. Destouches à tout sacrifier à cet objet.

Il est de la plus grande importance que Votre Excellence veuille bien donner les ordres les plus prompts aux généraux de Virginie pour rassembler leurs milices et se concerter en toutes choses avec M. Destouches et le baron de Vioménil, à leur arrivée dans la rivière de James, et je crois qu'il serait absolument nécessaire que Votre Excellence envoyât en toute diligence un aide de camp leur porter ses ordres. Je réponds du baron de Vioménil, de son activité et de sa sociabilité pour correspondre avec eux dans le plus parfait concert. Je présume que tout cet armement sera prêt d'ici à huit jours, et que si les vents sont aussi favorables qu'ils l'ont été pour la partance de *l'Éveillé*, ce sera une expédition faite promptement. M. Destouches fera de son mieux pour faire réunir, par la protection de sa flotte, le détachement que Votre Excellence envoie sur la rivière d'Elk; mais il dit qu'il ne peut guère en répondre à cause de la longueur de la baie. Je prends le parti d'envoyer porter cette lettre à Votre Excellence par un de mes aides de camp pour qu'elle lui soit plus promptement rendue.

Folio 215. — **DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.**

De New-Windsor, le 27 février 1781.

Monsieur,

Je remercie Votre Excellence de l'agréable nouvelle qu'elle me donne du succès du détachement naval dans la baie de Chesapeak, continuée dans votre lettre du 24, et je suis heureux de trouver en même temps que M. Destouches se prépare à une plus ample coopération. J'ai renouvelé mes ordres envoyés au marquis de la Fayette, qui commande le détachement, de pousser sa marche sur la Tête de l'Elk.

[Washington continue en renseignant Rochambeau sur les mouvements de Cornwallis en Caroline, sur la situation de Morgan et de Greene en face de lui, et sur l'absence des moyens de résistance du Sud. Il ajoute :]

L'idée de tenir votre flotte prête et en état de sortir me fait plaisir, en ce qu'elle en imposera à celle de l'ennemi dans la baie de Gardner et fera quelque diversion en faveur des États du Sud. Je vous prie de m'honorer promptement de vos dispositions subséquentes, pour que je puisse y faire correspondre les miennes. Votre Excellence peut être assurée qu'aussitôt que les circonstances mentionnées dans ma dernière seront effectuées, j'aurai certainement le plaisir de lui faire une visite et à son armée. Je suis convaincu qu'il est essentiel que nous ayons une conférence et cela le plus tôt possible.

Folio 216. — **DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX GOUVERNEURS DE BOSTON ET DE RHODE-ISLAND.**

De Newport, le 27 février 1781.

[Il leur fait connaître l'expédition qui a eu lieu, le plan, concerté à cette heure avec le général Washington, de porter toute l'escadre et une grande partie des troupes dans la baie de Chesapeak, et il demande le concours de leurs milices pour garder les transports à Newport pendant l'absence de l'escadre et de son armée.]

Folio 218. — **DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.**

De Newport, le 27 février 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 24. J'ai fait passer celle

incluse pour M. Destouches et j'en joins ici la réponse. Tout ce qui concerne la terre est prêt à embarquer en vingt-quatre heures, mais les arrangements de la marine me paraissent encore devoir durer une huitaine de jours. J'ai bien du regret que la nouvelle de M. d'Estaing ne se confirme pas, et je trouve que la lettre du député du Congrès de Madrid du 17 décembre, partie de Cadix le 28 décembre, infirme beaucoup cette nouvelle. Serait-il naturel que l'on sût dans nos îles, vers le 18 janvier, la nouvelle d'un combat donné dans les mers d'Europe, qui était ignoré à Cadix le 28 décembre?

J'espère que Votre Excellence aura reçu promptement la lettre portée par le baron de Closen, mon aide de camp; elle doit croire que, de mon côté, il n'y aura pas de temps perdu pour la diligence de cette expédition.

Folio 218. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 2 mars 1781.

Monsieur,

Le baron de Closen m'a remis, le troisième jour, la lettre de Votre Excellence, du 25. La diligence a égalé son zèle et vos désirs. La nouvelle agréable et importante contenue dans vos dépêches m'a déterminé à ne pas perdre de temps pour jouir de la satisfaction que je me promets depuis si longtemps. J'espère arriver à Newport mardi de bonne heure, à temps pour avoir une conversation avec Votre Excellence et le chevalier Destouches avant le départ de la flotte. J'ai déjà donné tous les ordres que vous désirez aux officiers commandant en Virginie, mais j'ai envoyé des ordres frais qui leur seront portés par le colonel Gouvion.

Sur mon chemin, j'ai rencontré votre dépêche du 27. Je vous félicite sur l'arrivée de *l'Astrée*, j'espère qu'elle nous éclaircira agréablement sur nos projets futurs.

La politesse du baron de Closen le fait insister à me devancer pour annoncer à Votre Excellence mon arrivée.

Folio 219. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 1er mars 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de faire passer à Votre Excellence l'extrait des lettres ministérielles que j'ai reçues par la frégate de M. de la Pérouse. Vous y verrez que mon fils est resté par ordre pour attendre le résultat d'un projet définitif. Par lettres particulières du 20 du mois de décembre, toutes datées de Versailles, nous apprenons que le

IMPRIMERIE NATIONALE.

prince de Montbarey a donné sa démission; qu'il est remplacé par M. le marquis de Ségur, un de nos lieutenants généraux les plus distingués, ami du marquis de Castries, et qu'il y a de grands évènements dans le ministère. Ces circonstances, la mort de l'Impératrice-Reine, l'attente de M. le comte d'Estaing, qui n'était pas encore arrivé à Brest lors du départ de la frégate, quoique parti de Cadix le 8 novembre, ont dû nécessairement mettre de la suspension dans les affaires. Je vous avais mandé dans ma dernière que le comte d'Estaing était arrivé à Brest avec cent cinquante voiles, sur une lettre d'un garde-marine qui était venu à terre pour chercher le pilote pour la frégate; mais c'est une erreur. Il était attendu à Brest avec la plus grande impatience et tout ce que la frégate en rapporte, c'est qu'elle a rencontré un bâtiment hollandais qui lui a dit l'avoir vu dans un parage à environ 100 lieues de Brest.

Tous nos préparatifs se font ici avec la plus grande diligence, et j'espère que la flotte sera en état de mettre à la voile le 6 ou le 7, conformément aux dernières lettres que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence.

Folio 220. — EXTRAIT DES LETTRES DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 9 au 11 décembre 1780.

Détail sur l'argent et les lettres de change que le Roi envoie par la frégate de M. de la Pérouse comme le secours le plus urgent, lequel secours n'est qu'un acompte pour attendre des moyens plus puissants qui vont être envoyés.

« Les objets contenus dans le résultat de la conférence d'Hartford ont paru à Sa « Majesté d'une trop grande importance pour qu'ils puissent être traités légèrement. « Le Roi me charge de vous mander que lorsqu'il aura pris sa détermination sur « les projets de la campagne de 1781, il vous fera passer ses ordres en pourvoyant « aux moyens de toute espèce qu'il jugera nécessaires à l'exécution de sa volonté. »

Folio 220. — EXTRAIT DE LA LETTRE DU 9.

« Vous pouvez être sûr, mon cher Général, de mon extrême attention à votre po- « sition et à tous vos besoins : tout ce qui pourra être nécessaire sera toujours prêt « dès que Sa Majesté me fera connaître ses ordres. Nous sommes tous ici fort occu- « pés de ce qui vous intéresse, et M. le comte de Maurepas l'est tout autant que « moi. Je garde ici M. votre fils, que je vous ferai repasser lorsque j'aurai à vous

« faire parvenir les ordres définitifs du Roi. Tout le conseil du Roi est également « intéressé à prévenir tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

« La mort de l'Impératrice-Reine, dont la nouvelle nous est arrivée il y a trois « jours, est un très grand évènement. »

Folio 221. — INSTRUCTIONS POUR M. LE COMTE DE VIOMÉNIL.

Du 5 mars 1781.

Un détachement composé de quatre compagnies de grenadiers ou chasseurs, de quatre détachements de capitaines commandants, de quatre détachements de capitaines en second et de 120 hommes d'artillerie formant 1,120 hommes, s'embarquera sur-le-champ aux ordres de M. le baron de Vioménil, de M. le marquis de Laval, le vicomte de Noailles, M. d'Anselme et M. de Cambis. Il y aura trois ingénieurs, un aide-maréchal général des logis, un aide-major général, un détachement de l'hôpital ambulant, quatre pièces de canon de 12, huit de campagne et quatre obusiers. Si l'on a besoin de canon de plus gros calibre, la marine en fournira.

L'objet de ce détachement est, concurremment avec l'escadre et les troupes américaines, de tâcher de détruire celui qui est aux ordres d'Arnold en Virginie, que l'on dit avoir pris poste à Portsmouth, à l'embouchure de la rivière d'Élisabeth, dans la rivière de James. M. le baron de Vioménil est prévenu que le général Washington a fait partir de son armée un pareil détachement qui doit être rendu dans les quinze premiers jours de mars sur la baie de Chesapeak, à l'entrée de la rivière d'Elk. Il se concertera également avec MM. de Nelson et de Steuben qui commandent toutes les milices de Virginie actuellement sur pied. Comme notre égalité maritime ne peut être que momentanée, vu les secours que les Anglais ont sûrement réclamés aux Antilles depuis l'époque de leur coup de vent, il est inutile de recommander à M. le baron de Vioménil la plus grande célérité dans cette expédition, pour éviter à notre flotte de se trouver bloquée dans la baie de Chesapeak et revenir ici aussi promptement qu'il sera possible, réunir nos moyens pour les opérations futures.

Je joins ici l'extrait de mes instructions de la Cour, en ce qui peut concerner nos opérations combinées avec les Américains. Il est prévenu qu'il y a quarante caisses d'armes à bord de *l'Hermione*, appartenant à l'État de Virginie, qu'il pourra délivrer aux majors généraux de Steuben ou Nelson, sur leur reçu.

Du 7 mars.

Le général Washington, ici présent, autorise M. le baron de Vioménil à agir tout

de suite, si le bien du service l'exige, concurremment avec les milices du pays, sans attendre le détachement qu'il a fait partir de son armée, en cas que les circonstances l'auraient retardé.

Folio 221. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AUX GOUVERNEURS DES ÉTATS DE BOSTON ET DE RHODE-ISLAND.

De Newport, le 14 mars 1781.

Monsieur,

Je commence par remercier Votre Excellence de l'exactitude avec laquelle elle a bien voulu m'envoyer ici les milices que j'avais demandées, et je ne peux mieux lui témoigner ma reconnaissance dans le moment où je vois que la flotte ennemie paraît prendre le parti de suivre la nôtre, qu'en renvoyant la plus grande partie de nos milices et ne gardant ici que 300 hommes de l'État de Boston et 300 de celui de Rhode-Island, pour le temps que durera notre expédition, dont j'espère un succès favorable.

Notre flotte est sortie le 8, celle de l'ennemi n'est sortie que le 10 de la baie de Gardner. Je crois qu'elle va prendre à New-York un convoi de troupes à bord des transports, ce qui ralentira sa marche. La nôtre a toutes ses troupes à bord des vaisseaux de guerre et n'a pas un seul transport avec elle. Elles sont absolument égales en nombre de vaisseaux. Les Anglais ont l'avantage d'avoir des vaisseaux plus forts en canon, mais la nôtre a un fier détachement de troupes à bord. S. Exc. le général Washington nous a honorés cinq ou six jours ici de sa présence. Je n'ai pas pu en faire avertir Votre Excellence parce qu'il m'a surpris et m'a apporté lui-même sa réponse à ma lettre, où j'avais l'honneur de lui faire part du parti pris du départ de notre flotte. Il a bien voulu approuver la disposition faite pour recevoir l'ennemi, au cas qu'après le départ de l'escadre et la découverte de cette rade, il eût plu à la flotte anglaise de venir faire ici un coup fourré. Il a trouvé que les ouvrages du continent, pour protéger les Ferrys, sont absolument dégarnis de canons de fer; il croit très essentiel que Votre Excellence veuille bien en envoyer à Tiverton, à Bristol, dans les redoutes qui protègent les Ferrys sur Rhode-Island.

Folio 222. — AU GOUVERNEUR DE RHODE-ISLAND SEULEMENT.

Si Votre Excellence peut nous faire passer ici tout le canon de fer qui est à Providence, il serait bien utile à nos batteries de la rade pour remplacer le nôtre et nous mettre à portée de lui faire faire tous les mouvements que les circonstances peuvent demander.

Folio 223. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU CHEVALIER HENRY CLINTON.

De Newport, le 18 mars 1781.

[Propositions d'échange de prisonniers.]

Folio 223. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 18 mars 1781.

[Renseignements divers.]

Folio 224. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 21 mars 1781.

Je reçois dans l'instant, mon cher Chevalier, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 14, et je vois par votre réponse à ma lettre du 1er qu'apparemment on a oublié de joindre à la copie de la lettre au général Washington que je vous faisais passer, l'extrait des dépêches ministérielles dont il est parlé dans cette lettre, et qui me sont arrivées par *l'Astrée*, que je joins à celle-ci.

J'ai vu depuis M. de la Pérouse, qui m'a dit en gros qu'à son arrivée et à celle de mon fils, il a cru pendant huit jours qu'on allait faire passer ici 10,000 hommes, beaucoup d'argent et beaucoup de vaisseaux, en un mot tous les moyens de prendre l'offensive la plus décidée; qu'ensuite la nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine avait tout suspendu, et qu'on en a été pendant cinq à six jours extrêmement occupé; qu'enfin lorsqu'il est parti, on commençait à se calmer sur la crainte que cet évènement n'occasionnât une guerre de terre et que les espérances d'une offensive en Amérique commençaient à renaître. Ajoutez à cela un ministre de la guerre ébranlé, puisque les lettres particulières disent qu'il a donné sa démission le 20; l'attente de la grosse flotte de M. d'Estaing, qui n'était pas arrivée à Brest le 24 décembre, et vous verrez que nous ne pouvons compter sur aucun plan qu'à l'arrivée de mon fils, que l'on a gardé exprès pour nous faire passer les ordres du Roi.....

.....

J'attends avec grande impatience, mon cher Chevalier, de vos nouvelles et de celles des succès de notre flotte dans la baie de Chesapeak. Nous avons bien envoyé le plus pur de notre sang, puisqu'il a resté ici une frégate qu'on n'a pas pu armer faute de matelots. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'on a pris ceux de tous les transports. Je vous embrasse, mon cher Chevalier, etc.

Folio 225. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Labanon, le 16 mars 1781.

Monsieur,

Par la lettre que j'ai reçue ici du marquis de la Fayette, je trouve qu'il s'est embarqué et s'est déterminé à descendre la Chesapeak jusqu'à Annapolis, le passage étant plus certain de là que de la Tête de l'Elk . . . . . .

. . . . . .

Je prie Votre Excellence d'accepter mes plus chaudes protestations de reconnaissance pour toutes les attentions dont vous m'avez comblé à Newport et d'être assuré que je suis, etc.

Folio 226. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Hartford, le 18 mars 1781.

[Renseignements sur la flotte anglaise.]

Folio 226. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 21 mars 1781.

Monsieur,

. . . . . .

J'attends avec une grande impatience les nouvelles de Votre Excellence de son heureux retour à New-Windsor, en bonne santé, et peu de jours après des bonnes nouvelles de la baie de Chesapeak.

Folio 227. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 21 mars 1781.

Monsieur,

Je suis arrivé hier à midi; sur mon retour je trouvai une nouvelle contradictoire à celle que je vous avais donnée à Hartford. Je suppose que les transports anglais ont fait quelque changement de disposition qui a donné lieu de croire qu'ils avaient mis à la voile et retourné à New-York. Je crois que l'on peut être assuré qu'ils n'ont mis à la voile du Hook que le 13 de ce mois.

Je suis à tout moment dans des attentes très inquiètes des nouvelles de la Chesapeak. Dès que je les aurai, je vous les communiquerai.

J'envoie à Votre Excellence un papier de New-York dans lequel vous trouverez une déclaration de guerre formelle de la Grande-Bretagne à la Hollande. Je ne sais pas quel effet cela a produit dans la politique de l'Europe; mais je pense que les autres pouvoirs neutres sont liés à soutenir les États de Hollande, une des causes de cette guerre alléguée par la Grande-Bretagne étant d'avoir accédé à la neutralité armée.

P. S. du 22. — Les lettres de Votre Excellence du 18 me sont arrivées hier au soir. La lettre pour le chevalier de la Luzerne et pour sir Henry Clinton seront envoyées immédiatement.

. . . . . .

La réponse que vous avez faite à S. Exc. le gouverneur Hancock était la seule convenable dans mon opinion. Si les circonstances ne nous permettent pas d'entreprendre aucune opération de plus grande importance, peut-être pourrons-nous trouver une occasion de frapper quelque coup sur le petit détachement que l'ennemi a à Penobscot.

Je reçois dans le moment des lettres du marquis de la Fayette datées de York en Virginie du 15. Aucune flotte n'avait paru dans la baie.

Folio 228. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 21 mars 1781.

J'ai été honoré de la lettre de Votre Excellence du 21. Je n'ai reçu aucune nouvelle du Sud depuis la lettre du 15 du marquis de la Fayette, dont j'ai parlé à Votre Excellence dans ma dernière. Je n'y conçois rien, car je pense que si une flotte avait atteint la Chesapeak le 20, je devrais en avoir des nouvelles, à moins qu'une dépêche n'ait été perdue. Je juge de l'inquiétude de Votre Excellence par la mienne, et je vous communiquerai le plus promptement tout ce que je recevrai.

Les transports de New-York ont mis à la voile deux fois et sont rentrés de même, et étaient encore dans le Hook le 24 de ce mois. Ces nouvelles détruisent celles que je vous avais envoyées ci-devant. Le colonel Dayton croit qu'ils ont mis à la voile le 25.

Folio 228. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE VALNAY.

De Newport, le 21 mars 1781.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous prier de vouloir bien remettre à M. de la Pérouse les dépêches que M. le baron de Closen vous a remises. Vous ne devez pas

être surpris que je cherche un autre correspondant pour les faire passer en France, puisque vous avez fait partir les vôtres et nombre de lettres de cette armée par le bâtiment qui a fait voile de Salem, sans m'envoyer un exprès pour me donner avis du temps où il serait prêt à partir, comme vous me l'aviez positivement promis. Il sera extraordinaire que le ministre de France reçoive par vos lettres et par celles de tous les particuliers de l'armée des nouvelles de l'arrivée de *l'Astrée*, de la prise du *Romulus* et du départ de la flotte, sans que le général ait pris la peine d'en écrire un mot. Vous devez bien penser que, dans ma première dépêche, je ne peux pas lui laisser ignorer la raison de ce retard.

Folio 229. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 25 mars 1781.

J'ai reçu ce soir la lettre de Votre Excellence du 21 et du 22 de ce mois. Je suis très aise de la savoir de retour en bonne santé. Les nouvelles qu'elle a reçues de M. de la Fayette, du 15, de York, par lesquelles il n'avait encore aucune connaissance de la flotte française, m'inquiètent beaucoup. La sortie du convoi de transports de New-York dans la journée du 13 paraît se combiner avec le départ d'Arbuthnot du 10 de la baie de Gardner, et je trouve le temps bien court pour que le détachement de M. de la Fayette, s'il est resté à Annapolis, puisse faire sa jonction avec celui qui porte notre flotte avant l'arrivée de l'escadre anglaise et de son convoi. Les évènements de cette partie et de celle de Cornwallis sont si intéressants que j'espère que Votre Excellence voudra bien me faire passer promptement les nouvelles qu'elle en aura.

Le chevalier de Chatellux est dans son lit malade, depuis quatre jours, d'une fausse fluxion de poitrine qui, à ce que j'espère, n'aura pas de suite. Les médecins assurent qu'il n'y a aucun danger, et sa maladie est au période qui en fait espérer bientôt la fin.

P. S. — Je pense, comme Votre Excellence, que la déclaration de guerre contre la Hollande devrait engager les autres puissances qui ont accédé à la neutralité armée à la secourir; mais les Anglais auront toujours l'avantage de se garnir les mains dans cette campagne, par la prise des matelots et d'une partie des possessions de la Hollande. Si la Russie, le Danemark et la Suède ne prennent pas les mesures les plus vigoureuses pour la venger, les Anglais auront bien fait; c'est à l'avenir à juger cette question.

Folio 230. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 27 mars 1781.

Monsieur,

Notre flotte est rentrée hier au soir, et le chevalier Destouches a l'honneur de rendre compte à Votre Excellence par duplicata de son combat, vous ayant déjà écrit par *l'Hermione* qu'il a envoyée à Philadelphie. Je joins ici copie de la lettre que j'ai reçue du baron de Vioménil et de la perte du détachement des troupes de terre. Tout ce que je sais en gros, c'est qu'ayant eu connaissance du cap Charles le 14, de malheureux vents contraires les ont fait louvoyer toute cette journée et celle du 15; que le 16, le vent ayant changé, ils s'en sont rapprochés et ont trouvé par une brume l'escadre anglaise entre les caps de Virginie et notre escadre; que le combat s'est engagé à 1 heure; qu'il a duré jusqu'à 4 heures; qu'il a été très chaud, surtout entre quatre vaisseaux de notre avant-garde et quatre de celle des Anglais; que ceux-ci très maltraités, ayant le vent, ont mis en panne et suspendu le combat; que notre escadre a continué sa bordée à très petites voiles et a allumé ses feux toute la nuit; que le lendemain une de nos frégates a vu la flotte anglaise entrer dans la baie de Chesapeak, ce qui a fait prendre le parti à notre escadre de rentrer ici, ayant un des nôtres très maltraité. La terre et la mer ont renouvelé leur union par le courage respectif qu'ils ont eu dans cette rencontre, mais il est bien fâcheux que tous les hasards aient été contre nous et fait manquer le but principal. J'espère que nos alliés seront au moins persuadés que l'on a fait tout ce qui était en notre pouvoir : il est au-dessus de l'humanité de régler les vents.

P. S. — La perte des gens de mer est assez considérable; le capitaine en second du *Conquérant* a été tué, et un autre officier que je regrette beaucoup. On débarquera demain tous les blessés. J'en ignore le nombre.

Folio 231. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 16 mars 1781.

Monsieur,

Je hasarde par un petit bâtiment de Salem qui va à Bilbao, cette lettre pour vous annoncer : 1° l'arrivée de la frégate *l'Astrée*, le 28 février, qui nous a apporté des fonds dont nous avions le plus grand besoin; 2° votre dépêche du 9 décembre et une autre sans date et chiffrée que je suppose du 10 ou du 11, où vous me mandez que la nouvelle de la mort de l'Impératrice-Reine n'est arrivée que depuis trois

IMPRIMERIE NATIONALE.

jours, que le Roi n'a pas encore déterminé le plan de la campagne de 1781, que vous gardez mon fils pour me faire passer ses ordres, et que la frégate est seulement chargée du premier secours d'argent, comme l'objet le plus pressant; 3° le duplicata de votre dépêche du 29 mai dont je n'ai jamais reçu l'original. Depuis la lettre du 1er et du 3 février que j'ai eu l'honneur de vous écrire par M. de Corny qui, étant avec M. de Laurens sur la frégate *l'Alliance*, doit être arrivé à bon port, M. Destouches a profité le plus vite qu'il a pu de l'échec que le coup de vent avait donné à la flotte anglaise pour envoyer, conformément à la réquisition qu'il avait eue du Congrès et de l'État de Virginie, un vaisseau de ligne et deux frégates dans la baie de Chesapeak, tomber sur le convoi d'Arnold, et tâcher de le détruire s'il continuait ses pillages dans ces rivières. M. de Tilly, qui commandait ce vaisseau, détruisit neuf transports, prit *le Romulus*, de 44 canons; mais Arnold, qui s'était fixé dans la rivière d'Élisabeth, à Portsmouth, fit remonter ses transports sous la protection d'un autre vaisseau de 44 et de deux frégates, de manière à ce qu'aucun pilote ne voulût se charger d'y conduire notre vaisseau de 64. M. de Tilly revint tout de suite avec sa prise et 500 prisonniers. Pendant ce temps-là M. Destouches a mis toute son escadre en état de sortir, et, sur la nouvelle qu'Arnold se retranchait à Portsmouth et paraissait vouloir s'y établir, il se décida à suivre le plan qui m'était arrivé du général Washington. En conséquence il fit armer tout de suite *le Romulus*. J'envoyai suivant le même plan à bord de nos vaisseaux de guerre un détachement de 1,120 hommes avec quatre pièces de 12, huit pièces de 4 et quatre obusiers aux ordres de M. le baron de Vioménil, M. le marquis de Laval, M. le vicomte de Noailles, M. d'Anselme et M. de Cambis. Le général Washington a fait partir de son armée un pareil détachement aux ordres de M. de la Fayette, qui doit se trouver sur la baie de Chesapeak à l'époque où notre flotte y paraîtra. Ces deux détachements ont ordre d'agir de concert avec l'escadre et les milices du pays pour tâcher de détruire toute l'expédition d'Arnold, conformément à l'instruction ci-jointe n° 1.

Le 7, le général Washington arriva ici; il vit partir l'escadre le 8. Il eut la bonté d'approuver la nouvelle disposition faite pour défendre cette rade après le départ de l'escadre, et la convocation de quelques milices du pays voisin pour m'aider à la soutenir, au cas qu'il plût à la flotte anglaise d'essayer ici sur une frégate désarmée faute de matelots, sur nos transports et nos magasins, un coup fourré.

Le 10 j'eus nouvelle à 5 heures du soir que la flotte anglaise était sortie le matin de la baie de Gardner et cherchait à doubler la pointe de Montuck; nous apprîmes aussi qu'un convoi de transports était prêt à partir le 8 de New-York avec des troupes à bord, sous l'escorte de deux frégates. S'il est sorti le même jour que notre

escadre, elle le serrera de près. La flotte anglaise est égale à la nôtre en nombre de vaisseaux, *le Bedfort* ayant été remâté avec les mâts du *Culloden*. Elle est plus forte en canons, mais la nôtre est bien armée des équipages de tous nos transports et d'un fier détachement à bord. Elle a quarante-huit heures d'avance, il faut espérer qu'il en résultera un bon succès.

Il était indispensable de profiter de ce premier moment d'égalité de forces maritimes pour secourir les États du Sud. Cornwallis, après avoir eu son avant-garde défaite par le général Morgan, a fait la pointe la plus audacieuse : il a serré et suivi de près l'armée du général Greene, qui a été obligée de se retirer sans perte et sans échec jusqu'à la rivière de Dan qui tombe dans le Rohanock, frontière de Virginie. Nos dernières nouvelles sont que Cornwallis, ayant ses flancs et ses derrières caressés par les milices de Virginie, a commencé à se retirer sur Hillsborough, que Greene avait repassé le Dan pour le suivre. Cette expédition sur Arnold ne peut pas se présenter dans un moment plus favorable et plus intéressant.

Du 27 mars.

Notre flotte est rentrée hier au soir et le chevalier Destouches rendra compte de son combat du 16. Je joins ici copie de la lettre que j'ai reçue du baron de Vioménil, n° 2, et de la perte du détachement des troupes de terre. Tout ce que je sais en gros, c'est qu'ayant eu connaissance du cap Charles le 14, de malheureux vents contraires les ont fait louvoyer toute cette journée et celle du 15; que le 16, le vent ayant changé, ils se sont rapprochés de la côte; qu'ils ont trouvé par une brume l'escadre anglaise entre les caps de Virginie et notre escadre; que le combat s'est engagé à 1 heure; qu'il a duré jusqu'à 4; qu'il a été très chaud, surtout entre quatre vaisseaux de notre avant-garde et quatre de celle des Anglais; que ceux-ci très maltraités, ayant le vent, ont mis en panne et suspendu le combat; que notre escadre, ayant un des siens si dégréé qu'il a fait signal qu'il ne pouvait pas recommencer le combat, a pris le parti de continuer sa bordée à petites voiles et a allumé ses feux toute la nuit; que le lendemain une de nos frégates a vu la flotte anglaise entrer dans la baie de Chesapeak, sur quoi la nôtre a pris le parti de rentrer ici. La terre et la mer ont renouvelé leur union, par le courage respectif qu'ils ont eu dans cette rencontre : mais il est bien fâcheux que tous les hasards aient été contre nous et aient fait manquer le but principal. J'espère que nos alliés seront au moins persuadés que l'on a fait tout ce qui était en notre pouvoir : il est au-dessus de l'humanité de régler les vents.

Je joins ici copie de la lettre n° 3 que j'ai écrite au général Washington d'après ce combat, et l'état des grâces que je demande pour les officiers qui se sont trouvés au combat du 16 (n° 4).

Folio 235. — DE M. LE BARON DE VIOMÉNIL À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU [1].

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 19 mars 1781, à 30 lieues dans le sud des caps de la Delaware.

Mon Général,

Vous verrez par la relation que M. le chevalier Destouches vient de me remettre, et qu'il m'a prié de vous adresser de sa part, toutes les contrariétés qui nous ont empêchés d'entrer et de prévenir l'escadre anglaise dans la baie de Chesapeak. C'est avec bien du regret que je vais vous rejoindre sans avoir rempli l'objet de l'instruction que vous m'aviez donnée. Nous serons peut-être plus heureux dans un autre moment.

M. le chevalier Destouches a manœuvré et servi le Roi et la cause de l'Amérique, dans la journée du 16, avec une distinction qui doit lui faire honneur et lui assurer l'estime de nos ennemis. Il a été parfaitement secondé par tous les capitaines et officiers de son escadre. Nos troupes de terre ont mérité son estime et ont été utiles. Son combat a été audacieux, et soutenu avec une vigueur que nous avons tous admirée. Ce que j'ai vu enfin, mon Général, dans cette journée, du bon ton, de la résolution de MM. les officiers de la marine, ainsi que de la joie de tous les équipages, au moment et pendant la durée du combat, m'a fait pleurer d'attendrissement. Sans les malheurs du *Conquérant*, M. Destouches eût attaqué l'escadre anglaise une seconde fois et les hasards nous eussent peut-être été favorables.

Si je ne vous amène pas un détachement victorieux d'Arnold, je vous promets du moins qu'il doit être fait au bruit du canon. Il est bien malheureux d'être obligé de renoncer par raison à une expédition qui pouvait à la fois délivrer la Virginie et influer très essentiellement sur les affaires de l'Amérique. Je ne vous dis rien de ma peine particulière, il vous sera facile de l'imaginer. Croyez, je vous prie, mon cher Général, qu'elle porte surtout sur le regret d'avoir manqué cette occasion de justifier votre confiance et de faire valoir l'opération dont vous m'aviez chargé.

P. S. — M. le marquis de Laval, qui s'est trouvé sur le vaisseau qui a le plus souffert, où il a donné le meilleur exemple, a eu une contusion à la cuisse qui n'a point eu de suite.

MM. de Noailles, de Damas, de Shildon, de Chabannes et de Lameth se sont montrés partout avec utilité et distinction et se portent à merveille. J'ai le même

[1] Nous transportons à cette place, qui est la sienne, le rapport de Vioménil, mal à propos transcrit au folio 235 dans le registre de Rochambeau.

bien à vous dire de MM. de Menouville, Collot, de Blanchard et de tous mes autres aides de camp.

M. de la Touche, chargé par son amiral d'entrer dans la Delaware et de porter à Philadelphie les armes destinées aux Virginiens, remettra à M. le chevalier de la Luzerne avec cette dépêche celles que j'ai prié ce ministre de faire passer très promptement à M. Washington et à M. de la Fayette, que j'ai prévenus de notre retour à Newport, pour qu'ils eussent à se déterminer en conséquence.

[Du folio 234 au folio 288, les documents transcrits dans le Volume n° 3733 concernent la période d'inaction du corps expéditionnaire et de l'escadre après la tentative de Destouches vers la Chesapeak. Ils se rapportent donc aux circonstances dans lesquelles on se trouvait à Newport avant l'arrivée du comte de Barras et lorsque le comte de Grasse fut annoncé. Nous négligerons ceux de ces documents qui ont trait à des projets dont il a été à peine question dans notre récit des évènements, tels qu'une tentative sur Penobscot, demandée de Boston et à laquelle Destouches se montra très enclin contrairement aux avis de Washington; l'expédition secrète à laquelle La Pérouse était autorisé; un coup de main contre les défenses de Long-Island et du Sund, suggéré par un officier américain et que Washington appuyait, mais dont Rochambeau semblait peu partisan. Ces projets ne firent qu'occuper le tapis jusqu'au moment où le retour de Rochambeau le fils, l'arrivée du comte de Barras avec lui et, bientôt, l'avis de la prochaine présence du comte de Grasse donnèrent aux faits leur dernier cours. Dans sa lettre du 31 mars à Washington, Rochambeau prévoit que les choses doivent amener et vont amener en effet la réunion du corps expéditionnaire aux troupes du général en chef, pour opérer ensemble selon que les circonstances le demanderont; ses lettres suivantes indiquent que, suivant lui, ils seront, en définitive, appelés ensemble dans le Sud. Diverses lettres de Washington se trouvent ensuite; il faut que le lecteur les rapproche de celles qui ont été transcrites des folios 175, 178, 182, 186, 188. Ces lettres ont bien été imprimées sur l'original par Sparks; mais il importait de les reproduire ici, pour faire la lumière sur la préoccupation, qu'avait Washington, de faire croire autour

de lui que ce n'avait pas été sa faute, mais bien celle des généraux du roi, si l'on n'était pas allé à temps détruire Arnold en Virginie.]

Folio 234. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 31 mars 1781.

Monsieur,

Votre Excellence a vu par le dernier combat du chevalier Destouches l'inutilité des combats de mer et des opérations combinées sur cet élément. Il ne faut pas se flatter d'y avoir de plus grands succès tant que nous n'aurons pas une supériorité décidée. Notre escadre, après avoir couru les plus grands hasards par une séparation et des temps forcés, s'est ravisée vingt-quatre heures avant l'action pour combattre avec gloire; mais les Anglais ont eu le profit. Notre escadre n'est pas en mesure d'escorter un convoi à la face d'une escadre supérieure, qui après le combat le plus heureux pour nous finira, comme elle a déjà fait, par aller s'embosser à l'entrée de la baie de Chesapeak. Votre Excellence n'ignore pas d'ailleurs qu'Arbuthnot a dans ces mers à ses ordres trente-six frégates ou autres petits bâtiments très propres à bien houspiller un convoi dont l'armement, s'il était possible en matelots, ne pourrait jamais être secret.

Tout l'effort de l'ennemi va donc continuer à se porter au Sud. Si leurs efforts y sont urgents, je rappelle à Votre Excellence ce dont il a été question dans notre dernière conférence, c'est de marcher par terre à la rivière du Nord. Je vous mènerai tout ce que je pourrai. Je laisserai ici 1,200 hommes avec 3,000 hommes de milice que l'on convoquera pour assurer l'escadre du Roi pendant qu'elle sera obligée d'y mouiller.

A l'époque à laquelle je pourrai me trouver à la rivière du Nord, nous aurons, à ce que j'espère, le plan de la campagne par le retour de mon fils. S'il est question du siège de New-York, ma marche à la rivière du Nord sera autant de fait pour cette opération; si, au contraire, ce que je ne présume pas, nous sommes réduits à la défensive, vous ferez de moi à la rivière du Nord ce que vous voudrez, pour me pousser plus loin si la possibilité s'y trouve, ou pour me laisser à West-Point si Votre Excellence envoie une partie de ses forces au Sud. Ce dernier parti est le plus militaire, le plus convenable pour ne pas détruire la très petite armée française, et Votre Excellence sait que je lui ai toujours dit qu'en appuyant sur ce sentiment je parlais contre ma gloire et mon intérêt personnel, puisque je commande par mon grade partout où elle n'est pas. Mais il n'y a nul intérêt personnel qui puisse me faire préférer le parti de mener une armée à 300 lieues, au début d'une campagne,

pour achever sa destruction par les maladies de l'automne, dans un climat malsain à cette époque.

Je soumets ce projet aux ordres de Votre Excellence, et si elle l'approuve elle me donnera les siens, pour que je fasse mes dispositions préparatoires en conséquence. Quant au moment de l'exécution, ce sera à elle à le décider, sur les nouvelles plus ou moins pressantes qu'elle aura du Sud, sur le plus ou le moins de possibilité qui restera à M. Clinton de joindre un corps de 3,000 ou 4,000 hommes, à un retour plus ou moins prompt de l'escadre anglaise dans la baie de Gardner pour entreprendre ici l'escadre du Roi, qui se trouverait alors assez exposée, sous la sauvegarde des milices du pays,

M. Duportail, avec qui je viens de causer sur tout ceci, est absolument du même avis. Il part le 1er avril et compte être le 5 à New-Windsor. Il vous rendra compte plus amplement de la discussion que nous avons faite ensemble des différentes idées qui ont été traitées ici pendant le séjour de Votre Excellence pour lesquelles j'attendrai toujours ses ordres avec respect et soumission.

Folio 237. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 3 avril 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 29 par laquelle je vois qu'elle ne peut avoir appris que le lendemain ou le surlendemain la nouvelle de la rentrée de notre escadre. Elle aura reçu depuis une lettre de moi du 31 mars par laquelle je lui mandais, d'après le résumé de tout ce qui a été discuté ici en sa présence, le mouvement qu'il sera possible de faire faire au corps français, lorsque les nouvelles du Sud deviendront urgentes au point de l'exiger. J'avais l'honneur de lui mander en même temps que M. Duportail et moi nous avions bien raisonné à fond de toutes les suppositions possibles, qu'il devait arriver le 5 à New-Windsor, et que je la priais, quand elle aurait pris sa résolution, de me donner ses derniers ordres pour que j'eusse le temps de préparer ce mouvement, tant pour les vivres que pour les transports de notre artillerie de campagne. Je ne vois pas encore bien clairement par les rapports qui ont été faits à Votre Excellence que le convoi de New-York soit parti. J'en ignore totalement la consistance.

Je crois qu'il est essentiel de ne se dégarnir que quand on sera bien sûr qu'il ne reste plus à New-York que ce qui est indispensable pour leur défensive.

Je supplie Votre Excellence de vouloir bien faire passer la lettre ci-incluse à M. le chevalier de la Luzerne, et d'être bien persuadée du respect et du personnel attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 238. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Newport, le 4 avril 1781.

[Après divers détails sur la situation financière du corps d'armée, le général continue ainsi :]

Je vous confie sous le plus grand secret et pour vous seul que la marine a des ordres positifs depuis un mois; qu'elle a retardé jusqu'à son retour de faire partir pour une destination ses transports sous l'escorte d'une frégate; que La Pérouse m'a dit verbalement qu'il croyait être sûr que l'escadre du Roi aura l'ordre d'aller se rejoindre à la masse au printemps, et qu'il ne présumait pas que ceci fût le premier objet de l'offensive pour le printemps prochain. Voilà tout ce que je sais, mon cher Chevalier. Je vous ai confié l'extrait de mes dépêches ministérielles; si les vôtres vous ont donné plus de lumière, vous me ferez grand plaisir de me les faire passer sous le même secret. Je vois dans votre réquisition au comité qu'il y est mention de 12,000 hommes de troupes de terre et de pareil nombre sur la flotte à nourrir. J'ignore d'où vous vient cette spéculation et je voudrais bien qu'elle se régularisât.

. . . . . .

Je souhaite bien sincèrement, mon cher Chevalier, que la cour de France envoie ici beaucoup d'argent, tant pour son armée que pour venir au secours des Américains. Je suis parfaitement de votre avis sur tout ce que vous me mandez de sagesse et de réserve à mettre à leur administrer ces secours quand ils seront arrivés. Je n'ai rien de ma part qui me les annonce; mandez-moi, je vous prie, plus clairement si vous avez des nouvelles positives à cet égard. . . . . .

Folio 240. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 31 mars 1781.

J'ai reçu la nuit dernière la lettre de Votre Excellence du 27 annonçant le retour de l'escadre du chevalier Destouches à Newport. Quelques minutes avant l'arrivée de votre lettre, je reçus du chevalier de la Luzerne la lettre incluse à cachet volant, m'informant de l'action du 16 devant les caps de la Chesapeak. J'ai reçu également du chevalier Destouches et du baron de Vioménil des lettres par la même occasion.

Quoique je regrette que l'exécution de notre plan n'ait pu avoir lieu, j'admire la bonne conduite et la valeur du chevalier Destouches et de son escadre pendant le cours de cette action, et je suis heureux de voir par ces lettres et celles du

baron de Vioménil qu'il y a eu la plus généreuse émulation entre les forces de terre et de mer. Il sera très évident que la Grande-Bretagne ne doit le salut d'Arnold qu'à l'influence des vents, et non à la supériorité de sa marine dans la dernière affaire.

J'ai reçu nouvelle sans avoir eu de particularités qu'il y a eu le 15 un engagement général entre le général Greene et le lord Cornwallis près Guilfort-Court-House, dans la Caroline du Nord. J'attends impatiemment un détail officiel que je vous ferai passer.

Je suis fâché d'apprendre par votre lettre du 25 que le chevalier de Chatellux est fort malade. J'espère apprendre bientôt des nouvelles de sa convalescence.

Folio 241. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 3 avril 1781.

Dans ma lettre du 31 dernier j'informais Votre Excellence d'une action entre le général Greene et le lord Cornwallis, qui a eu lieu le 15 mars, les détails de laquelle je n'avais pas encore reçus alors. Je joins à présent ici la copie de la lettre du général Greene, dans laquelle il donne les circonstances de cet engagement en détail. De ce détail et d'autres nouvelles, je suis persuadé que, quoique l'ennemi ait eu la gloire de maintenir le champ de bataille, le lord Cornwallis trouvera ses forces effectives grandement diminuées par le nombre des tués et blessés, et qu'étant encombré avec les derniers il éprouvera des obstacles qui retarderont et feront beaucoup de tort à ses opérations futures. Cela paraît avoir été le grand objet du général Greene par une lettre de lui écrite quelques jours avant l'action.

J'ai l'honneur de vous envoyer la relation de l'ennemi du combat du 16 du mois dernier entre les flottes française et anglaise; de leur aveu, trois de leurs vaisseaux sont entièrement désemparés, et comme ils ne se vantent pas, comme ils sont toujours disposés à le faire, d'aucun avantage considérable qu'ils aient obtenu, il est évident, dans leur propre opinion, qu'ils n'ont pas de quoi se glorifier.

Folio 242. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 4 avril 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 31 du mois dernier. Nos troupes de terre et de mer regarderont son approbation comme la récompense la plus flatteuse du courage qu'elles ont marqué au combat du 16. Il est bien essentiel

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'avoir des nouvelles si l'embarquement de New-York est parti, et si les Anglais méditent encore de suivre des entreprises vigoureuses au Sud ; je crois que le lord Cornwallis avait décidé son mouvement rétrograde quand il a combattu l'armée de Greene, et, je le présume, parce qu'il ne l'a pas suivi. S'il m'est permis de hasarder mon opinion sur un pays que je ne connais pas, il me semble qu'il faudrait tâcher de l'affamer, mais éviter de combattre. Je parle d'après le rapport envoyé par le gouverneur Jefferson, que le chevalier de la Luzerne m'a adressé.

Le chevalier de Chatellux est hors de l'hôpital ; il m'est venu voir ce matin tout habillé.

Folio 242. — DU MÊME AU MÊME.

Monsieur,

J'ai fait part au chevalier Destouches des propositions du conseil de Boston pour Penobscot, et de la réponse que Votre Excellence m'a faite à ce sujet. M. le chevalier Destouches m'a paru saisir vivement cette entreprise. Il a fait demander par M. de la Pérouse un plan que des députés de Boston nous ont apporté, d'après lequel il compte armer deux vaisseaux de 64, une flûte et deux frégates, et m'a demandé ce que je croyais nécessaire d'y joindre de troupes de terre. . . . . .

. . . . . .

et j'ai conclu en disant au chevalier Destouches qu'aussi persuadé que lui que le moment est très favorable pour cette expédition, qu'elle peut être très agréable en donnant quelques suites à son combat du 16, mais qu'étant à vos ordres j'attendais l'approbation de Votre Excellence avant de lui rien répondre de positif.

C'est avec bien de la douleur que je vois le départ résolu de tous les transports. Il m'a montré l'ordre positif qu'il a reçu de son ministre par la frégate *l'Astrée*, et il doit les faire partir pour une destination sous l'escorte d'une frégate. Le ministre lui marque dans sa lettre que le convoi qui nous arrivera incessamment pourra remplacer ce vide et que le Roi ne le laissera manquer d'aucun des moyens, quand une fois le plan de campagne sera arrêté.

Folio 243. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE LA PÉROUSE.

De Newport, le 6 avril 1781.

Votre réquisition, mon cher La Pérouse, a changé, dans les têtes du conseil de Boston, tout l'état de la question. Au lieu que c'étaient eux qui nous proposaient de les aider dans cette expédition, par ce que vous m'aviez dit de la part de M. Hancock, actuellement c'est nous qui les requérons dans le projet que nous avons de la

faire, et ils ne peuvent nous rien donner, disent-ils, que des renseignements. Il sera cependant indispensable, lorsque vous partirez pour cette expédition, d'emmener avec vous quelques-uns de leurs bons officiers, de ceux qui étaient à celle du général Lowel, qui pourront donner des renseignements locaux et rassembler toutes les milices de la rivière de Penobscot. Il faut aussi que le conseil vous expédie un ordre pour leur rassemblement à votre arrivée; ménagez surtout, mon cher La Pérouse, le secret dans cette affaire, et que les officiers que le conseil aura désignés ne soient parvenus que la veille de votre départ. J'ai écrit au général Washington pour avoir sa permission, et l'on va préparer, pendant ce temps-là, tout ce qui sera nécessaire, ce qui se fera concurremment avec le ravitaillement du reste des vaisseaux et ne pourra rien donner à entendre au public. Le secret ne percera pas ici, mais je crains Boston.

Folio 244. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 avril 1781.

Monsieur,

J'ai été honoré de la lettre de Votre Excellence du 31 dernier; vos remarques sur l'incertitude des combinaisons qui dépendent des forces de terre et de mer, excepté le cas d'une supériorité maritime décidée sur l'ennemi, sont judicieuses et contiennent les idées que j'ai toujours eues à ce sujet. En considérant mûrement les offres que Votre Excellence veut bien me faire de marcher par terre avec toutes vos forces vers cette place [New-Windsor], excepté 1,200 hommes à ajouter à 3,000 hommes de milices pour la sûreté de la flotte, je suis d'opinion que, dans les circonstances actuelles, cela doit être différé et que cela vous mettrait peut-être dans un mouvement qui ne ferait que vous troubler sans nécessité, outre la dépense considérable d'appeler un grand corps de milices, ce qui ferait tort au complètement des recrues des troupes continentales, le service de la milice étant préféré par le peuple à celui des troupes régulières, étant payé plus considérablement, le devoir moindre et la discipline plus relâchée. Mes raisons pour différer les offres de Votre Excellence sont en résumé ce qui suit. Je ne regarde pas les troupes françaises comme essentiellement nécessaires ici jusqu'à ce que l'on puisse opérer contre New-York, ou jusqu'à ce que nous soyons obligés de faire de si grands détachements vers le Sud que nous soyons obligés de nous assister de vos troupes pour assurer le poste de West-Point et ses dépendances, la communication de la Delaware à la rivière du Nord et couvrir cette contrée contre les entreprises et les pillages de l'ennemi. L'ennemi ayant envoyé au Sud un nouveau détachement de

1,500 hommes, j'ai envoyé au marquis de la Fayette ordre d'y pousser avec son détachement et de joindre le général Greene. J'espère encore être capable, avec le reste de mes forces et les recrues qui commencent à arriver ici, d'effectuer le dernier dessein plus spécialement, puisque, dans une circonstance pressante, je peux appeler un corps respectable de milices des contrées voisines. Il ne me paraît pas qu'une entreprise aussi considérable que celle contre New-York puisse être décidée jusqu'à ce que nous ayons un renforcement d'hommes et de vaisseaux d'Europe. C'est pourquoi je pense que les troupes à vos ordres peuvent rester dans leur présente position jusqu'à l'arrivée du vicomte de Rochambeau qui, j'espère, ne tardera pas, ou de quelques autres intelligences d'Europe, ou que les affaires du Sud deviennent plus critiques; mais, comme le mouvement de vos troupes peut faire un bon effet sur les craintes que l'ennemi peut en prendre à New-York et les empêcher de faire de nouveaux détachements vers le Sud, je prie Votre Excellence de faire circuler le bruit que vous êtes prêt à joindre cette armée, et de faire des démonstrations pour préparer votre marche. En effet, la saison qui approche, si nous ne sommes pas assez malheureux pour faire encore une campagne inactive, autorise les préparatifs pour entrer en campagne, quel que soit le théâtre de nos opérations qui, non seulement donneront créance à ce rapport, mais en faciliteront réellement l'exécution si le cas a lieu, ce qui est assez probable.

Comme le général Duportail n'était pas encore arrivé hier, je n'ai pu conférer avec lui qu'aujourd'hui, après qu'il m'a eu raconté tout ce qui s'est traité entre Votre Excellence et lui, et je lui ai dit mon opinion pour ne pas faire encore remuer les troupes de Votre Excellence du lieu où elles sont, et les raisons qui m'engagent à cette résolution; il y a pleinement acquiescé et est du même avis que moi.

Depuis que j'ai commencé cette lettre, j'ai reçu celle de Votre Excellence du 3. Le détachement qui a deux fois mis à la mer et retourné, mit à la voile finalement du Hook le 20 du mois dernier; j'imagine qu'il est arrivé à la Chesapeak le 25. Le marquis de la Fayette m'ayant écrit que la flotte ennemie, qui a quitté la baie New-Haven le 24, y a retourné le 25 avec nombre de transports, on dit que le détachement consiste en 1,500 hommes et est commandé par le major général Phillips.

Sir Henry Clinton sera par tous ces détachements trop affaibli pour penser à aucune autre opération offensive qui n'aura pas le Sud pour objet. C'est pourquoi si Votre Excellence a occasion de marcher de ce côté-ci j'espère qu'elle pourra penser qu'un moindre nombre que celui mentionné dans sa dernière lettre sera nécessaire pour assurer la flotte dans le port de Newport; mais c'est une matière qui, comme Votre Excellence l'observe, ne peut être déterminée que sur la force effective que

l'ennemi aura à New-York, quand nous nous réunirons et que le plan de campagne sera décidé.

Folio 246. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 12 avril 1781.

Monsieur,

J'ai reçu la lettre du 7 de ce mois, dont Votre Excellence m'a honoré. Je suis charmé que les affaires du Sud lui permettent de différer l'ordre de se faire rejoindre par mon petit corps de troupes, et je n'avais eu l'honneur de lui écrire que pour me permettre de faire mes préparatifs pour le moment où la nécessité l'exigera. L'espérance d'une entreprise sur New-York et, pour le dire franchement, le manque absolu d'espèces, m'avait fait différer jusqu'à l'arrivée de *l'Astrée* l'achat des chevaux nécessaires à une marche de terre. Il y a quinze jours que j'ai donné la commission à M. Wadsworth de m'acheter peu à peu, pour ne pas être rançonné, 400 chevaux d'artillerie à ajouter à 160 que j'ai, faisant au total 560, absolument nécessaires pour traîner l'artillerie de campagne. Je compte louer des chariots attelés de quatre bœufs pour toutes les autres parties du service et pour les équipages des officiers. Quant à mon artillerie de siège, ainsi que tous les magasins d'effets de régiment et de l'armée, je compte, si Votre Excellence l'approuve, en faire le dépôt à Providence, où je laisserai une petite garnison de 400 ou 500 hommes pour leur sûreté à joindre aux milices du pays, car le coup serait bon pour M. Clinton s'il y envoyait 1,200 ou 1,500 hommes avec des petits bâtiments en état de passer la barre, dont il ne manque pas. De ce qu'ils n'y sont jamais venus, il ne faut pas conclure qu'un dépôt aussi considérable et aussi attrayant ne fût pas capable de les y attirer s'il n'y avait pas de force pour les arrêter. Quant à Newport, si l'escadre, lorsque je marcherai, a une autre destination, un détachement de milices pour en garder les ouvrages et la rentrée aux escadres du Roi est seulement nécessaire. Si, au contraire, l'escadre du Roi y reste, Votre Excellence réglera le nombre des troupes que j'y dois laisser relativement à la possibilité qui restera à l'ennemi pour y entreprendre, et la garnison de Providence qui se trouverait alors couverte par l'escadre du Roi doit en faire partie. Lorsque Votre Excellence prévoira qu'elle peut me faire faire un mouvement, je la supplie seulement de m'en prévenir le plus à l'avance qu'il sera possible, M. Wadsworth m'ayant demandé trois semaines pour pouvoir rassembler les chariots attelés de bœufs qui seront nécessaires pour les différents services et pour les équipages de l'armée, que je réduirai au pur nécessaire. En attendant, on achète toujours les chevaux d'artillerie; on renforce les magasins de farine à

Hartford; on évacue sur Providence nos poudres, nos fers coulés et tout ce qui n'est pas nécessaire des effets de l'artillerie de siège pour la défense de la rade et des magasins de l'armée. Tous ces mouvements suffisent pour faire présumer que l'on veut faire une marche par terre et rempliront à cet égard les vues de Votre Excellence pour donner à New-York l'envie de se moins dégarnir. Je préviens Votre Excellence que la marche d'ici à New-Windsor sera fort lente; le passage des Ferrys d'ici à Providence, la difficulté des chemins à joindre à la longueur des préparatifs, tout cela m'engagera à demander, aussitôt après que mon fils sera arrivé, les ordres de Votre Excellence si nous sommes réduits à cette défensive, pour y mettre alors toute l'activité qui sera en mon pouvoir.

Nos préparatifs se font pour l'expédition dont j'ai parlé à Votre Excellence dans ma lettre du 6 de ce mois et sur laquelle j'attends ses derniers ordres. Tant que l'escadre anglaise sera à la baie de Chesapeak, je la regarde comme sûre; si elle revient à New-York pour se radouber, elle est encore faisable; mais si elle revient dans la baie de Gardner elle me paraît trop hasardée, et que l'objet ne mériterait pas tous les risques que cette expédition partielle aurait à courir. Je crains ce dernier parti de l'ennemi. Le gouverneur Trumbull a reçu un avis qu'il regarde comme sûr de l'apparition de vingt voiles anglaises dans le haut du Sund, et le duc de Lauzun me mande que le gouverneur a quelques inquiétudes sur les côtes du Connecticut. Je croirais plutôt, si la nouvelle est vraie, que c'est un convoi préparé pour le ravitaillement de l'escadre qu'ils supposent devoir arriver d'un jour à l'autre à la baie de Gardner. Si cela est, notre affaire est manquée; les préparatifs n'en vont pas moins leur train avec beaucoup de secret, pour que rien ne la retarde sitôt que Votre Excellence y aura donné son approbation, si la position de l'ennemi permet de l'entreprendre. Je ne conçois pas comment les Anglais, beaucoup plus maltraités, se radoubent si vite; il faut encore trois semaines au *Conquérant* pour se mettre en état de sortir. Il est vrai qu'il a perdu une pièce bien essentielle et difficile à remplacer, qui est son gouvernail. Le chevalier Destouches ne perd pas de temps à toutes ces opérations.

Folio 248. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 10 avril 1781.

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de recevoir la lettre de Votre Excellence du 6 de ce mois. Je suis grandement obligé au chevalier Destouches pour la disposition qu'il montre d'entreprendre l'expédition de Penobscot et à vous pour les offres que vous faites de

fournir un détachement de vos troupes pour le même dessein. L'objet est certainement digne d'attention et, s'il peut être effectué, sera très agréable aux États, particulièrement à ceux de l'Est. M. Destouches peut mieux juger de la situation de la flotte ennemie, si elle peut être entreprise avec prudence, et Votre Excellence par les informations qu'elle a reçues, quel nombre de troupes sera nécessaire pour cette entreprise. Je suis persuadé qu'elle aura été calculée, d'après l'éloignement de l'ennemi, pour vous suivre avec partie de sa flotte. Si le poste peut être emporté d'un coup de main ou s'il requiert assez de temps pour que l'entreprise puisse être interrompue avant sa conclusion, et en cas d'une escadre supérieure envoyée par l'ennemi, quelle sera la protection ou la retraite pour les vaisseaux et pour les troupes de terre dans une contrée inhabitée où un grand nombre périrent faute de provisions dans la première entreprise? Tous ces points sont trop importants pour n'avoir pas été pesés dans votre conversation avec les députés de Boston, qui ont pu vous éclairer sur chacun d'eux. La confiance que j'ai dans votre jugement vous assure de mon concours dans tout ce que vous jugerez à propos de faire en cette occasion. Je prends seulement la liberté de faire remarquer deux choses,.....

[Washington continuait en signalant des objections qui, en réalité, le font voir très peu partisan de l'opération.]

Folio 250. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

A Newport, le 14 avril 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 10 de ce mois, au sujet de l'expédition proposée par l'État de Boston, à laquelle vous vouliez bien donner votre approbation sous deux restrictions. La première, qui regarde la marine, concerne le chevalier Destouches, qui a l'honneur d'y répondre par la lettre ci-jointe. Quant à la seconde, qui regarde la terre, j'avais été assez heureux pour prévenir les sages réflexions de Votre Excellence. J'avais mis le chevalier de Chatellux en état de se passer de tout secours de milices circonvoisines en lui donnant 800 hommes de troupes, quatre mortiers de 12 p., quatre pièces de 24, indépendamment de celles qu'il aurait pu tirer des vaisseaux par augmentation, ce qui était plus que suffisant pour réduire un fort où il y a 350 hommes de garnison sans aucun souterrain ni chemin couvert ni aucun ouvrage extérieur. Ce détachement était tout prêt à s'embarquer; mais il m'a paru que les observations de Votre Excellence sur la séparation de l'escadre, sur le risque d'être interrompu par des forces supérieures dans le cours de l'expédition, que M. Destouches ne juge pas possible d'entreprendre avec

ses seules frégates; ce sont les motifs qui lui font renoncer absolument à ce dessein pour le moment présent.

Folio 250. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 8 avril 1781.

[Il lui adresse un officier qui présente un plan pour attaquer avec certitude Long-Island.]

Folio 251. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor le 16 avril 1781.

[Indications sur un mouvement de Clinton dirigé en apparence vers le Sud.]

Folio 252. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 18 avril 1781.

. . . . . .

Votre Excellence a vu par ma dernière lettre et celle du chevalier Destouches que ses judicieuses observations ont totalement suspendu toute idée de son premier projet sur la demande du conseil de Boston. Il me paraîtrait bien intéressant de tâcher d'avoir des nouvelles positives, si la flotte ennemie est en entier dans le Hook ou si elle est partagée entre la baie de Chesapeak et New-York. Dans ce dernier cas, M. le chevalier Destouches me paraîtrait avoir beau jeu pour aller croiser devant New-York et combattre celle des deux moitiés qui viendrait se réunir à l'autre, etc. . . . . .

Folio 253. — DE M. HUNTINGTON, PRÉSIDENT DU CONGRÈS, À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 6 avril 1781.

Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que je m'acquitte de mon devoir, en vous transmettant le résolvé inclus et les remerciements du Congrès assemblé des États-Unis que les commandants de l'armée et de la flotte de Sa Majesté Très Chrétienne ont si bien mérités par le zèle et la vigilance qu'ils ont, en toute occasion, manifestés pour remplir les généreuses intentions de leur souverain et l'attente des États-Unis.

Folio 253. — RÉSOLVÉ DU CONGRÈS DU 5 AVRIL 1781.

Résolu que le président du Congrès transmettra les remerciements des États-Unis en Congrès assemblé au comte de Rochambeau et au chevalier Destouches, commandants de l'armée et de la flotte que Sa Majesté Très Chrétienne a envoyées au secours de ses alliés, pour le zèle et la vigilance qu'ils ont, en toute occasion, manifestés pour remplir les généreuses intentions de leur souverain et les désirs des États-Unis.

Qu'il présente ses remerciements particuliers au chevalier Destouches et aux officiers et gens de mer à ses ordres pour la bravoure, la fermeté et la bonne conduite qu'il a déployée dans la dernière entreprise contre l'ennemi à Portsmouth en Virginie, dans laquelle, quoique l'accomplissement du projet ait été contrarié par des évènements que l'on ne pouvait prévoir, le combat vigoureux du 16 mars dernier si courageusement et avantageusement maintenu devant les caps de la Chesapeak contre une escadre ennemie supérieure, fait honneur aux armes de Sa Majesté Très Chrétienne et est un heureux présage d'avantages décisifs pour les États-Unis.

Folio 254. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. HUNTINGTON, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

De Newport, le 18 avril 1781.

Monsieur,

Si j'ai été assez heureux pour mériter l'approbation de Votre Excellence et celle du Congrès, ce ne peut être que dans mon activité à suivre les plans du général Washington, et je réitère à Votre Excellence l'assurance qu'il n'y a pas d'officier général américain plus empressé que je le suis de suivre ses ordres, en toute possibilité humaine, pour leur exécution. Ce sont les intentions du Roi et la base des ordres qu'il m'a donnés. Je ferai part au baron de Vioménil, aux officiers supérieurs et particuliers de l'approbation que Votre Excellence et le Congrès voulez bien donner à leur conduite sur la flotte, dans le combat du 16. C'est la récompense la plus flatteuse qu'ils puissent recevoir de leurs services et la seule qui puisse leur assurer celle de leur souverain.

[Ici doit être tout au moins placée l'indication d'un pli de Rochambeau à La Luzerne, répondant à ce dernier, le 14 avril : « Il y a plus de quinze « jours que nous nous préparons à l'expédition dont vous me parlez. . . . . »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce pli expliquait que, bien que Rochambeau eût donné à Chatellux tous les moyens propres à assurer le succès, Destouches avait renoncé à la tentative par des motifs tirés de la situation de l'escadre et par des considérations toutes de marine. La Luzerne envoie la copie de cette lettre à Versailles le mois suivant. (*États-Unis*, t. 16, n° 49.)]

Folio 254. — SUPPLÉMENT DE LA LETTRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU, DU 16 MARS, À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 23 avril 1781.

Le départ de cette lettre, faute de bâtiment, ayant été suspendu jusqu'à ce jour, j'ajouterai à cette dépêche que Cornwallis, malgré sa victoire, a été obligé de se retirer à Grass-Creek, en descendant la rivière de Dan sur le chemin de Wilmington, qu'il a abandonné les blessés américains et une partie des siens. L'escadre anglaise, après avoir protégé l'arrivée de 1,500 hommes de renfort à Portsmouth dans la rivière de James en Virginie, pour renforcer Arnold, est rentrée à New-York où elle se radoube, ayant eu trois vaisseaux entièrement désemparés, pendant que la nôtre en fait autant ici au *Conquérant* et à quelques autres vaisseaux dont la perte est beaucoup plus légère; que le général Washington m'a fait, à ma lettre du 6 avril n° 5, une réponse qui, en convenant de l'utilité de l'expédition de Penobscot, marque cependant beaucoup d'inquiétudes de la séparation de l'escadre en deux parties et de la crainte que l'ennemi ne s'oppose à sa réunion, s'il était le premier réparé, ce qui a fait renoncer M. le chevalier Destouches à toute idée sur Penobscot pour le moment présent. Toutes les nouvelles de New-York sont que Clinton va s'embarquer avec un gros corps pour aller en Virginie; s'il le fait, je ne doute pas que le général Washington ne m'appelle auprès de lui, et je m'occupe à préparer tous les moyens, d'avance, pour forcer la nature dans une saison où il n'y a pas encore une pointe d'herbe. Je ménage l'argent de manière à tâcher d'avoir le prêt jusqu'au 1er juin; passé cette époque, si mon fils ni aucun convoi n'arrive, nous nous retrouverons encore dans les affaires d'enfants de famille bien pires que celles que nous avons éprouvées en attendant *l'Astrée*, parce que toute ressource d'argent dur est épuisée dans ce pays-ci et qu'on n'en trouverait pas avec 40 p. o/o de perte à nos traites. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien envoyer copie de cet article à M. Necker, la lettre que je lui écris jointe à ce paquet étant de plus vieille date, et n'ayant pas le temps par le départ du bâtiment d'y faire un supplément.

Le combat de notre escadre a eu un grand succès dans nos alliés, et le Congrès nous a adressé le résolvé le plus honnête à cet égard.

Folio 255. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 25 avril 1781.

[Il répond à la lettre du 8 avril concernant le plan d'un officier pour attaquer Long-Island.]

Folio 256. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 22 avril 1781.

[Accusé de réception des lettres des 15 et 18 avril, et indications peu importantes.]

Folio 257. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 26 avril 1781.

[Indications sur les mouvements des Anglais à New-York.]

Folio 257. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 30 avril 1781 [1].

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir les lettres de Votre Excellence et du chevalier Destouches du 25 et la vôtre du 26. L'absence de vos frégates rend le plan que le major Talmadge proposait impraticable pour le moment; cependant nous pouvons garder l'entreprise en vue et peut-être, au temps futur, trouver une occasion de la mettre en exécution avec succès.

J'enverrai dans le temps un officier capable pour prendre connaissance de la défense de Newport et de ses ouvrages.

Le général Béville doit avoir à présent rapporté à Votre Excellence la substance de sa conférence avec moi et sa propre opinion sur les différentes routes de Newport à la rivière du Nord. Je ne peux seulement, comme je l'ai déjà fait, que recommander à Votre Excellence de faire tous les préparatifs de sa marche et l'assurer derechef qu'elle sera instruite très promptement si les mouvements de l'ennemi rendent votre marche par terre nécessaire. Le détachement qui se prépare à New-York n'avait pas encore mis à la voile, par mes dernières nouvelles; peut-être il attend que la flotte de guerre soit réparée. . . . . .

[1] Cette lettre aurait dû être transcrite après la suivante, qui explique son dernier paragraphe. il y a eu erreur du copiste de Rochambeau, ou bien la lettre suivante n'arriva qu'après celle-ci.

Je m'adresserai dorénavant pour les affaires de mer au chevalier Destouches, par la méthode que Votre Excellence m'a marquée.

Folio 258. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 26 avril 1781.

Monsieur,

La *Gazette de New-York* a publié une prétendue lettre interceptée de Votre Excellence à M. Laud Washington, dans laquelle se trouve un paragraphe : « Il est malheureux, je vous dis ceci en confidence, que la flotte et le détachement français « n'aient pas entrepris l'expédition actuelle dans le temps où je le leur avais proposé. « La destruction du corps d'Arnold aurait été inévitable avant que la flotte anglaise « eût pu mettre à la mer; au lieu de cela, on a convoyé la petite escadre qui a pris « *le Romulus* et d'autres bâtiments, mais qui ne pouvait, comme je l'avais prédit, « rien faire sans l'assistance de quelques troupes de terre à Portsmouth. »

Si cette lettre est véritablement de Votre Excellence, il paraîtrait résulter de cette réflexion que le chevalier Destouches ayant eu le choix de deux expéditions proposées, on a préféré de s'attacher à la plus petite de préférence à une plus grande que Votre Excellence désirait; mais je la supplierais, dans ce cas, de se rappeler que la sortie du vaisseau et des deux frégates de Newport est du 9 février, sur la réquisition faite au chevalier Destouches par le Congrès et l'État de Virginie; que la lettre de Votre Excellence portant le plan de faire sortir l'escadre entière avec un détachement de 1,000 Français qui devait agir concurremment avec celui de M. de la Fayette, est datée du 15 février; que je ne l'ai reçue que le 19; que, l'ayant communiquée tout de suite au chevalier Destouches, j'eus l'honneur de vous envoyer le 20 sa réponse; que notre escadre est sortie le 8 mars; que, dès le lendemain du coup de vent qui a affaibli les Anglais à la fin de janvier, je n'ai cessé d'offrir de l'armée de terre tout ce qu'il serait possible à la marine de transporter. Je n'entre dans aucun des détails qui ont pu employer quinze jours jusqu'au départ de l'escadre de M. Destouches, parce que les raisons qu'il en a données à Votre Excellence ne sont pas de mon ressort; mais je ne lui soumets cette explication que pour lui rappeler ces époques qu'elle voudra bien constater dans sa correspondance, pour qu'elle soit bien persuadée qu'en tout ce qui regarde la terre et le petit corps français que je commande, il n'y aura jamais aucun retard dans toute exécution possible de ses ordres, dès qu'ils me seront parvenus. Je supplie Votre Excellence, à cette occasion, de considérer que, comme je n'ai rien à commander à la marine, je crois qu'il conviendrait qu'elle voulût bien écrire directement au chevalier Destouches dès qu'il

est question d'une opération de son escadre, sauf à me l'adresser à cachet volant, si elle désire que j'en sois le solliciteur. J'ai cru remarquer qu'il était sensible à ce que les plans qui le concernaient ne lui fussent pas directement adressés, et Votre Excellence n'ignore pas que chacun est jaloux de son commandement.

Quant à ce qui me regarde, j'ose espérer que Votre Excellence est bien persuadée que le Roi m'ayant mis à ses ordres, je les suivrai toujours par devoir et par inclination avec autant d'exactitude qu'aucun officier général de son armée.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 22 de ce mois. La rentrée de l'escadre anglaise à New-York prouve le besoin qu'elle a de se réparer, va probablement suspendre l'embarquement annoncé de M. Clinton, et nous donnera le temps de nous mettre en mesure de marcher à la rivière du Nord dès que Votre Excellence le jugera nécessaire.

Le combat de notre escadre aura toujours produit le bien réel d'avoir suspendu les opérations offensives dans le Sud, et si des moyens rigoureux d'offensive ne nous arrivent pas ici dans cet intervalle, j'espère être au moins en état de marcher vers le 15 de mai aux premiers ordres de Votre Excellence. Pour ce qui regarde ce port-ci, je supplierai Votre Excellence de nommer un officier général de son armée pour y commander un corps de milices américaines, soit que l'escadre soit obligée encore d'y rester, soit qu'elle tienne la mer, parce que, dans tous les cas, je le crois important à conserver pour les escadres de Sa Majesté. Si Votre Excellence approuve cette idée, ne serait-il pas bon qu'elle ordonnât au général qui viendra commander ici de venir prendre des connaissances locales quelque temps avant l'époque où Votre Excellence réglera mon mouvement?

Je supplie Votre Excellence de me répondre sur tous ces points avec toute la candeur qui est dans son caractère, pour que je puisse préparer tout à l'avance à la plus prompte exécution de tout ce qu'elle m'ordonnera.

Folio 260. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 30 avril 1781.

Monsieur,

J'assure Votre Excellence que j'ai ressenti la plus grande peine à l'occasion de cette partie de votre lettre du 26 de ce mois, qui relate une lettre interceptée des miennes, publiée par l'ennemi. Je suis bien malheureux qu'un accident ait mis à leur pouvoir de publier à l'univers aucune chose de moi qui puisse contenir la moindre explication impliquant quoi que ce soit de désagréable à vous ou au chevalier Destouches. Je vous assure sincèrement que je n'ai à ma possession aucune

copie de la lettre, si bien que je ne puis pas comparer si la publication en est juste. Les ennemis ont fabriqué beaucoup de lettres de moi, et même une suite de lettres, et il est assez probable qu'ils auront donné un tour différent à mes expressions dans celle-ci. Je ne veux pas cependant n'avoir pas l'ingénuité de reconnaître que je la crois en général vraie. La copie néanmoins qui est parvenue à Votre Excellence diffère en quelques points de celle qu'ils ont publiée, comme vous pourrez l'apercevoir dans la gazette incluse. Quelque construction que l'on puisse y apporter, j'espère que Votre Excellence la considérera comme une lettre à un ami particulier qui a la direction de mes affaires chez moi, qui n'a aucun trait avec les affaires publiques, et sur la discrétion duquel je me confie absolument. Aucune idée pareille n'a été donnée par moi à aucun corps public; quand je dis que je crois que le sens général de cette lettre publiée est vrai, je veux dire dans le sens qu'il me paraissait alors quelques délais dans l'exécution de l'entreprise que j'avais proposée, desquels j'ignorais à ce moment-là la raison, et une idée de cette inquiétude était probablement exprimée dans ma lettre à M. Washington. Car l'insinuation apparente que la première expédition avait été préférée à une proposée par moi, je ne peux jamais en avoir eu l'idée, puisqu'elle aurait été injuste; je me serais rappelé que ma première proposition ne put vous arriver qu'après le départ de la première escadre. Ma lettre, cependant, ayant été écrite en hâte, peut n'avoir pas été exprimée exactement.

J'ai appris dernièrement, quoique non officiellement, que la cause du délai auquel je fais allusion a été un manque de provisions pour la flotte. Pénétré d'une estime réelle et de confiance dans le chevalier Destouches, j'ai appris cette circonstance avec beaucoup de satisfaction.

Avec cette explication, je laisse l'affaire à son ingénuité et à votre candeur, et j'espère qu'elle ne fera aucune impression qui puisse vous laisser quelque doute sur l'entière persuasion de ma sincère estime et de mon attachement.

Folio 262. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE PRINCE DE MONTBAREY.

De Newport, le 26 avril 1781.

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de vous mander dans ma dernière dépêche du 23 avril que le combat de notre escadre a eu un grand succès dans nos alliés et que le Congrès nous a adressé un résolvé très honnête. J'en joins ici la traduction littérale et la réponse que j'ai faite au Président.

M. Clinton a, depuis, intercepté et publié une lettre du général Washington à

un de ses parents, dans le dessein de jeter de la mésintelligence entre lui et les généraux français. Comme ce serait tout ce qu'il y aurait de pis, j'ai cru qu'il fallait étouffer cette tracasserie dans son origine, et je joins ici copie de la lettre que j'ai écrite au général Washington à ce sujet pour que, respectivement, il ne reste rien sur le cœur de part ni d'autre. Il est honnête et juste, et il sentira aisément qu'il n'avait plus les dates présentes lorsqu'il a fait part de cette réflexion à son ami.

Il est constant que Cornwallis, malgré sa victoire, se retira faute de subsistances, et après avoir éprouvé une grande perte dans son combat du 15 mars; il a abandonné tous les blessés américains et partie des siens. Le général Greene mande qu'il n'est pas encore certain si sa retraite se dirige sur la Pedee ou sur Grass-Creek pour se rejoindre au corps qui a pris poste à Wilmington, près le cap Fear. Arnold, renforcé des 1,500 hommes que lui a amenés Phillips, est toujours à Portsmouth d'où il pille dans les rivières par petites incursions. L'escadre anglaise à New-York et la française à Newport travaillent à se rétablir, celle des Anglais a été beaucoup plus maltraitée; les Anglais ont été renforcés d'un vaisseau de 50 canons qui était, je crois, à Charlestown.

Avec beaucoup d'activité, je crois qu'on pourra parer à tout, en attendant que de grands secours de France nous mettent dans le cas de prendre l'offensive sur New-York, sans quoi la guerre de ce pays-ci traînera plus ou moins de temps, au prorata des secours qui viendront de France, mais ne se décidera jamais.

P. S. — Je suis heureusement le seul ici à qui ce papier de New-York est parvenu, et j'espère avoir une réponse satisfaisante du général Washington assez à temps pour calmer le petit moment d'humeur que cela pourrait donner à notre marine.

Folio 263. — DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, en rade de Newport, le 1er mai 1781.

Vous savez, cher Général, le désir que j'ai toujours eu de rendre utile aux États-Unis les forces qui se trouvent sous mon commandement. Elles ne tarderont pas à être en état d'agir, et je pense que, dans huit à dix jours, tous les dommages seront réparés et l'escadre aura pour quatre mois de vivres à bord.

Je ne pense pas qu'il soit possible de tenter une seconde fois de porter des secours en Virginie, malgré que ce soit l'État qui en aurait le plus pressant besoin; mais ce mouvement qui serait considérable de votre part, car il faudrait la majeure partie de vos forces, ne s'accorderait peut-être pas avec vos projets et ceux du général Washington; mais il nous reste le coup de main de Penobscot, que je regrette

chaque jour qu'il n'ait pas été mis à exécution, car il aurait réussi infailliblement. Je pense qu'en y allant avec toutes mes forces et les troupes et artillerie que vous y aviez destinées, nous y réussirions encore. Quand bien même l'ennemi nous saurait occupé à cette besogne, je ne vois pas comment il pourrait s'y opposer. Il sera d'ailleurs incertain longtemps si l'escadre s'est portée dans la baie de Chesapeak ou ailleurs. Le public est assez disposé à croire que ce mouvement serait pour la Virginie.

Voilà mes réflexions, cher Général; je désire bien que vous les trouviez utiles. Je les crois telles. Ce serait un grand service à rendre à toute la partie du nord de l'Amérique. Il est inutile de vous dire combien le secret est important : pas un seul marin ne sait ce que j'ai l'honneur de vous marquer.

Folio 264. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DESTOUCHES.

De Newport, le 1er mai 1781.

Vous savez, Monsieur, que je suis aux ordres du général Washington, et que je ne peux faire de mouvement que d'après son approbation. Vous me mandez que, d'ici à dix jours, votre escadre sera réparée et en état de sortir, ce qui donne tout le temps d'avoir sa réponse. Je joins ici la dernière lettre que j'ai reçue de lui, que je vous prie de me renvoyer. Vous verrez qu'il se prépare toujours un embarquement à New-York, et vous savez par toutes ses précédentes qu'on lui mande que sir Henry Clinton doit le commander en personne. Il est très probable qu'il menace encore la Virginie ou les États du Sud, et c'est l'opinion de ce général. Mandez-moi positivement, je vous prie, si vous pouvez transporter mon corps de troupes en totalité, y compris son artillerie de campagne et ses bagages nécessaires, tentes, marmites, etc., avec la partie d'artillerie de siège nécessaire pour forcer Arnold dans sa position, et, dans ce cas, je crois qu'il faudrait donner toute préférence à une entreprise dans le Sud. Si au contraire vous ne pouvez pas convoyer plus de 2,000 hommes, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire la dernière fois que nous avons conféré, ce nombre serait très insuffisant vis-à-vis d'Arnold qui a à présent 3,000 hommes retranchés, et à qui M. Clinton prépare encore un secours en personne, et je ne séparerai certainement plus mon corps que pour des détachements momentanés, suivant l'ordre formel que j'ai dans mes instructions. Si vous êtes donc, Monsieur, dans l'impossibilité de convoyer tout le corps français pour cet objet, et que vous désiriez entreprendre l'expédition de Penobscot, je ferai part de votre demande au général Washington, et mon détachement pour cette expédition sera bientôt prêt si ce général l'approuve. Si vous partez avec la totalité de votre

escadre, je vous demanderai de laisser quelques canons pour assurer la batterie de Coat-Island, d'autant que je serai obligé de vous donner les mortiers et une partie des pièces de Brenton. Dès que j'aurai votre réponse, j'enverrai sur-le-champ un courrier au général Washington; on fera dans le plus grand secret tous les préparatifs, et rien ne retardera de mon côté.

Folio 265. — RÉPLIQUE DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 1er mai 1781.

Vous savez, mon cher Général, que le départ du convoi m'a mis dans l'impossibilité de transporter votre corps en entier, suivi de son artillerie et de ses bagages. Je sens bien que le siège du mal qui afflige ce pays est dans la partie méridionale et j'aurais bien préféré me porter de ce côté-là. Penobscot est plus selon nos facultés. Je désire que le général Washington l'agrée; du moins il verra le désir que j'ai de suivre tout ce qui dépend de moi pour secourir ce pays, autant que les forces qui se trouvent sous mon commandement peuvent me le permettre.

Folio 265. — CONFÉRENCE AVEC M. LE CHEVALIER DESTOUCHES, DU 2 MAI 1781.

M. le chevalier Destouches m'a dit qu'il espérait que son escadre serait en état de sortir le 15 de ce mois; qu'il désirerait reprendre l'expédition de Penobscot avec toute son escadre. Sur quoi je lui ai observé qu'autant je l'ai trouvée immanquable à faire au commencement d'avril, après la rentrée de l'escadre, par un détachement de ses forces navales et des miennes, autant je trouve qu'il est dangereux de se livrer à présent à cette expédition qui, suivant les chances les plus favorables, ne ramènera l'escadre à Boston que sur la fin de juin; que l'expédition en elle-même est encore très vraisemblable à exécuter, mais nous sommes aujourd'hui à la veille de l'arrivée d'un plan de campagne qui nous est annoncé et d'un convoi que nous attendons d'une minute à l'autre; que, soit que ce plan soit offensif, soit qu'il soit défensif, le départ de l'escadre la porte au moins à 300 lieues de navigation dans le Nord et à six semaines de retard dans l'exécution de toutes les opérations qui nous seraient prescrites; qu'il a vu par les lettres du général Washington combien peu de valeur ce général attachait à l'expédition de Penobscot; qu'il n'est occupé que des efforts que les Anglais font dans le Sud, et que l'escadre, en se portant au Nord tourne le dos au lieu où est actuellement le théâtre de la guerre, sans espérer pouvoir faire aucune diversion qui puisse attirer l'attention de l'ennemi. Je lui ai

IMPRIMERIE NATIONALE.

demandé si, l'ennemi continuant à porter ses efforts dans le Sud, il pourrait trouver quelque moyen d'y convoyer mon corps de troupes avec le bagage nécessaire, mon artillerie de campagne et la partie d'artillerie de siège nécessaire pour déposter l'ennemi de Portsmouth. Il m'a répondu que, depuis le départ de ses transports, cela lui était impossible; qu'avec ses moyens il ne pouvait transporter que 1,800 hommes ou 2,000 au plus. A quoi j'ai répliqué qu'Arnold étant retranché à Portsmouth en Virginie avec 3,000 hommes, la totalité du corps français n'a rien de trop pour l'y forcer, et que je ne séparerai certainement plus mon corps que pour des détachements momentanés, *qui doivent sous peu de temps rejoindre le corps principal*, suivant l'ordre formel que j'en ai dans mes instructions. Au surplus j'ai offert au chevalier Destouches de proposer de nouveau au général Washington ses idées sur Penobscot, et que je lui ferais part des miennes; il l'ai cru inutile et a paru se rendre entièrement à mes objections. Enfin M. le chevalier Destouches a fini par me proposer d'expédier une frégate et une goélette dans le Sund, pour troubler les corsaires et le pillage des troupes et des tories de Long-Island, et en conséquence je vais lui offrir toutes les troupes qu'il pourra transporter pour coopérer par terre et l'aider à la destruction de ces flottilles. M. le chevalier de Chatellux était présent à cette conférence et a signé.

Folio 267. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DESTOUCHES.

De Newport, le 3 mai 1781.

[Détails sur le même sujet.]

Folio 267. — RÉPONSE DE M. LE CHEVALIER DESTOUCHES À LA LETTRE CI-DESSUS.

. . . . . .

Folio 267. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 4 mai 1781.

[Même sujet; Rochambeau indique les dispositions prises par Destouches. On lit dans le cours de sa lettre :]

Je joins ici l'extrait de la lettre que je reçois du gouverneur de Saint-Domingue, il faut espérer que ces secours tant annoncés arriveront enfin.

Folio 269. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 5 mai 1781.

Monsieur,

J'ai reçu les deux lettres du 30 du mois dernier. Jusqu'ici l'article de la *Gazette de New-York* sur la lettre à M. Laud Washington n'a été su que par moi. Je me suis bien gardé d'en parler à M. le chevalier Destouches, et je pris le parti que je crus le plus honnête, qui était celui d'en écrire avec candeur à Votre Excellence, étant assuré d'une réponse dans le même genre pour avoir les moyens d'étouffer cette tracasserie dès son origine. Le chevalier Destouches l'ignore, je crois, car il ne m'en a pas dit un mot, et je garde la lettre de Votre Excellence pour le tranquilliser si je lui vois la moindre inquiétude à cet égard. Vous avez bien raison de penser que la sortie du chevalier Destouches a été retardée du 19 de février, jour de la réception du plan de Votre Excellence, jusqu'au 8 de mars, par la nécessité des approvisionnements. Les mouvements maritimes ne peuvent être bien vifs que dans un port bien fourni, et Votre Excellence connaît l'état où les Anglais ont laissé Rhode-Island. J'ai bien peur que les mouvements par terre n'éprouvent aussi dans ce pays-ci des obstacles que toute l'activité humaine ne pourra pas parer. . . . . .

. . . . . .

Il nous est venu ce soir deux gros bâtiments croiseurs qui sont petits vaisseaux ou grosses frégates anglaises. Je crains qu'elles ne viennent de précaution, et pour parer le coup de pistolet que le chevalier Destouches se préparait à tirer dans le Sund.

M. de Béville ne sera ici que le 6 ou le 7.

Folio 270. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 7 mai 1781.

Monsieur,

. . . . . .

Le chevalier Destouches n'attend qu'un vent du nord pour faire sortir deux vaisseaux et sa frégate pour chasser et faire rentrer dans New-York ces deux croiseurs ennemis qui ont été vus ici il y a deux jours. Il est intéressant de ne pas leur laisser le champ libre, dans l'attente où nous sommes à tout moment d'un convoi de France. Il paraît certain que *le Chatham*, de 50 canons, venant de Charlestown, a joint l'escadre ennemie. Le chevalier Destouches craint que, par la réunion de

ces petits vaisseaux de 44 et de 50 dont elle a plusieurs sur cette côte, elle ne reprenne assez de supériorité pour revenir encore stationner devant nous.

Folio 270. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

A Newport, le 8 mai 1781.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant ce bulletin du consul de Boston : « La frégate *la Concorde* « arrivée à Boston dimanche au soir en vingt-quatre jours de traversée; le chef d'es- « cadre de Barras est à bord avec le vicomte de Rochambeau. » Je compte qu'ils arriveront ici demain dans la journée et Votre Excellence pense bien que je les attends avec impatience. Je crois qu'il sera convenable, dès que nous aurons reçu nos dépêches, que nous ayons une conférence avec Votre Excellence. C'est de quoi je lui rendrai compte par le premier courrier. Elle peut toujours fixer le lieu du rendez-vous. Le chef d'escadre est un homme d'une grande réputation, âgé de soixante et quelques années, ami intime de M. le comte d'Estaing. Il commandait son avant-garde quand il força ce port.

Folio 271. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 11 mai 1781.

Monsieur,

Mon fils est arrivé avant-hier, et le chef d'escadre de Barras hier au soir. J'ai déchiffré mes dépêches, et le chef d'escadre n'avait ordre d'ouvrir les siennes que le 15, à son arrivée à Rhode-Island. J'en sais assez par les miennes pour voir qu'il est indispensable d'avoir une conférence avec Votre Excellence le plus tôt possible. J'attends la réponse de Votre Excellence à ma première lettre pour savoir le lieu qu'elle aura fixé et le jour qu'elle s'y trouvera. J'ai l'honneur de lui répéter que je crois que le plus tôt sera le mieux. Il faut désespérer que le chevalier de la Luzerne puisse y être. Je crois cependant que cela serait fort utile; au reste j'y mènerai le chevalier de Chatellux.

Folio 271. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 mai 1781.

. . . . . .

Folio 272. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 11 mai 1781.

. . . . . .

Folio 272. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 13 mai 1781.

J'ai reçu ce matin la lettre de Votre Excellence, du 8. Permettez-moi de vous féliciter bien sincèrement de l'heureux retour du vicomte de Rochambeau, que j'espère être porteur de nouvelles agréables. J'ai fait passer tout de suite une copie de votre lettre au chevalier de la Luzerne, à Philadelphie.

J'irai trouver Votre Excellence à Weatherfield, au temps qu'il vous plaira de m'indiquer pour conférer.

Je n'ai point eu de nouvelles de New-York depuis ma lettre du 11, excepté le rapport de deux déserteurs qui parlent d'un détachement de leur armée qui a mis à la voile la semaine dernière, mais ils ne savent rien de la flotte.

Folio 272. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 14 mai 1781.

J'ai reçu la nuit dernière la lettre de Votre Excellence, du 11. Comme vous requérez que je vous propose l'époque de notre conférence, je vous propose le 21 de ce mois à Weatherfield, où je pense être le plus tôt possible pour que vous puissiez y être rendu. Le général Knox et le général Duportail m'y accompagneront. Je tâcherai d'être à Weatherfield le samedi après dîner, et j'ai choisi cette ville de préférence à Hartford parce que la dernière est occupée par l'assemblée de l'État qui s'y tient actuellement.

J'ai fait passer par exprès le paquet au chevalier de la Luzerne et l'informe du temps et du lieu convenus pour l'entrevue, mais je n'imagine pas qu'il puisse s'y trouver.

J'attends avec impatience le plaisir de voir Votre Excellence et le comte de Barras.

Folio 273. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 29 mai 1780.

Arrivée seulement par *l'Astrée*, ainsi que les suivantes, le 28 février.

La manière et l'art avec lequel M. le chevalier de Ternay a saisi le moment de sortir de Brest, le temps qui s'est écoulé depuis et la certitude que nous avons que les escadres anglaises sont encore aujourd'hui dans leurs ports ou n'en sont sorties tout au plus que depuis quelques jours, m'engage, Monsieur le Comte, à croire que votre traversée aura été heureuse, et qu'à l'époque où j'ai l'honneur de vous écrire vous touchez au terme de votre navigation.

Les circonstances actuelles ont déterminé Sa Majesté à retarder encore pour quelque temps le départ de la seconde division des troupes à vos ordres, qui sont restées en Bretagne, à ceux de M. le comte de Wittgenstein, c'est-à-dire des régiments d'Anhalt et de Neustrie; leur destination n'est point changée, il n'y a que le moment de leur départ qui soit retardé. Mais, comme lors de votre départ, vous avez laissé une partie des effets de votre division en tout genre avec cette seconde partie de troupes à vos ordres, et que le retard de son départ pourrait mettre la partie des troupes qui sont avec vous dans le cas du besoin sur quelques articles, nous avons pris le parti de faire séparer les effets qui sont restés avec cette seconde division et d'en faire extraire toute la partie qui dépend ou appartient aux huit bataillons partis avec vous, et M. de Sartine se charge de faire transporter le plus tôt possible cette partie ainsi que tout ce qui peut vous être nécessaire à la Martinique par une expédition qui va se rendre dans cette colonie. Lorsque vous serez, Monsieur le Comte, instruit de l'arrivée de ce convoi dans cette colonie, vous pourrez, suivant le besoin, en tirer les choses dont vous aurez besoin en tout ou en partie. Je joins ici l'état des effets en tout genre qui seront transportés par ce convoi à la Martinique. Par le moyen des paquebots que le ministre de la marine va établir avec l'Amérique pour la facilité de la correspondance, j'aurai soin de vous tenir averti de tout ce qui pourra vous intéresser, tant pour les choses générales que pour les objets particuliers. Je vous avertirai par cette voie ou par toute autre qui se présentera, des changements qui pourront arriver et surtout du moment où Sa Majesté ordonnera le départ de la seconde division restée en Bretagne pour aller vous rejoindre. En attendant ce moment, cette division, aux ordres de M. le comte de Wittgenstein, reste dans le quartier de Quimperlé.

J'écris dans l'instant à Mme la comtesse de Rochambeau pour lui demander si elle

n'a point de lettre à vous faire passer. Je les ferai joindre à cette dépêche si elle m'en envoie.

Vous connaissez depuis trop longtemps ma façon de penser et les sentiments qui nous unissent, pour que vous puissiez douter de toute l'attention que je porterai à tout ce qui peut vous intéresser en tout genre. Je vous prie d'assurer tous MM. les officiers généraux et supérieurs à vos ordres de tout l'intérêt qu'ils m'inspirent, comme particulièrement et utilement employés pour le service de Sa Majesté, et comme leur étant spécialement attaché comme particulier.

Folio 275. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Sans date.

M. votre fils est arrivé ici, Monsieur le Comte, le 26 de ce mois dernier; il m'a remis les dépêches dont vous l'aviez chargé et il a rendu compte lui-même au Roi, à qui je l'ai présenté sur-le-champ, de votre position au moment de son départ et de ce dont il avait été témoin.

Votre dépêche, qu'il m'a remise, contenait cinq paquets. Le premier n'était que le duplicata de votre dépêche du 3 août qui nous est arrivée dans le temps.

Les deuxième, troisième et quatrième paquets, qui n'étaient que les doubles de votre correspondance avec le général Washington, le chevalier de la Luzerne, de la Fayette et Holker ne nous étaient pas parvenus.

J'ai rendu compte au Roi et à son conseil de ces différentes correspondances ainsi que du cinquième paquet qui contient les détails de votre position actuelle à Rhode-Island, de votre quartier d'hiver, la relation de votre conférence et de celle de M. le chevalier de Ternay avec le général Washington à Hartford; le résultat de cette conférence qui expose vos projets respectifs pour la campagne de 1781, enfin les détails de vos besoins actuels et futurs sous tous les rapports. Sa Majesté m'ordonne de vous mander que, d'après les détails dans lesquels vous entrez, le besoin le plus urgent que vous ayez est le besoin d'argent et des fonds pour pourvoir à vos dépenses indispensables; en conséquence, elle fait partir la frégate qui vous porte un million en espèces, plus 1,450,000 livres en papier sur différentes provinces des États-Unis de l'Amérique, plus une lettre de 2 millions de M. Franklin sur le Congrès. Sa Majesté fera suivre, le plus tôt possible, par un convoi qui vous portera de nouveaux fonds et les effets d'approvisionnements de toute espèce que vous avez demandés relativement à votre position actuelle. J'informe M. de Tarlé de tous ces détails par la dépêche jointe à celle-ci.

Je suis autorisé à vous annoncer, Monsieur, que le directeur des finances

pourvoira en argent à ce que vous ayez toujours par mois 400,000 francs en espèces pour subvenir à vos dépenses indispensables.

L'intention du Roi est que vous ayez la plus grande attention à cette opération de change de papier, et que les traités de toute espèce se fassent de concert avec ceux de la marine, de manière que le service de terre et celui de mer ne reçoivent et ne se portent mutuellement aucun préjudice par la concurrence des opérations de finance que vous et M. le chevalier de Ternay serez dans le cas d'ordonner. Les objets contenus dans le résultat de la conférence d'Hartford ont paru à Sa Majesté d'une trop grande importance pour qu'ils puissent être traités légèrement.

Le Roi m'a chargé de vous mander que, lorsqu'il aura pris sa détermination sur les projets de la campagne prochaine 1781, il vous fera passer ses ordres, en pourvoyant aux moyens de toutes espèces qu'il jugera nécessaires à l'exécution de sa volonté.

Sa Majesté m'ordonne, Monsieur, de vous marquer sa satisfaction sur la bonne intelligence, la concorde et la discipline dans laquelle ont vécu jusqu'à ce moment-ci les troupes à vos ordres, ainsi que sur la parfaite intimité qui a toujours régné entre vous et M. le chevalier de Ternay. Vous avez senti l'un et l'autre l'importance dont elle était au succès des armes du Roi, et Sa Majesté attend du zèle des officiers généraux, supérieurs et particuliers de ses troupes, que le bon esprit qui y a régné jusqu'à présent et l'exacte discipline dont vous me mandez que les États de l'Amérique ont tant à se louer se soutiendront toujours.

Vous me connaissez depuis trop longtemps, Monsieur le Comte, pour douter du plaisir que j'ai à vous transmettre les marques de satisfaction de Sa Majesté et pour n'être pas persuadé que j'apporterai à l'exécution de ses ordres toute l'attention et l'exactitude qui pourront assurer vos succès.

P. S. — M. le marquis de Castries, ministre d'État et de la marine, me charge d'ajouter à ma dépêche qu'il est dans le cas de donner des ordres pour qu'on licencie quelques bâtiments de transport, mais qu'on en conservera assez pour exécuter tous les mouvements qu'il voudra faire.

J'ajoute encore que M. le chevalier de Ternay recevra des fonds par la même frégate et que les fonds de la guerre et de la marine, étant également au Roi, doivent servir également dans le besoin à ses forces de terre et de mer.

Folio 277. — DE M. LE PRINCE DE MONTBAREY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 9 décembre 1780.

Vous pouvez être persuadé, mon cher Général, de mon extrême attention à votre

position et à tous vos besoins. Tout ce qui pourra y être nécessaire sera toujours prêt dès que Sa Majesté me fera connaître ses ordres. Nous sommes tous ici fort occupés de ce qui vous intéresse, et M. le comte de Maurepas l'est tout autant que moi.

Je garde ici M. votre fils que je ferai repasser lorsque j'aurai à vous faire parvenir les ordres définitifs du Roi. En attendant, j'en aurai soin comme du mien propre. Tout le conseil du Roi est également intéressé à prévenir tout ce dont vous pouvez avoir besoin.

La mort de l'Impératrice-Reine, dont la nouvelle nous est arrivée il y a trois jours, est un très grand évènement et nous plonge dans le plus grand deuil.

Je viens d'éprouver le plus sensible malheur pour mon cœur : M. d'Entragues est mort de la petite vérole au onzième jour, après dix jours de la maladie la plus grande, mais qui s'annonçait le plus heureusement; mon cœur est pénétré de la douleur la plus vive et la plus ineffaçable.

Je recommande à vos bontés les sieurs Berthier, s'ils s'en rendent dignes.

Folio 278. — DE M. NECKER, DIRECTEUR DES FINANCES, À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 3 décembre 1780.

[Confirmation détaillée des dispositions annoncées par M. de Montbarey.]

Folio 279. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 25 février 1781.

Arrivée par M. le vicomte de Rochambeau et *la Concorde*.

J'ai reçu, Monsieur, les dépêches adressées à M. le prince de Montbarey, que vous avez expédiées les 9 et 27 septembre, 6 et 10 janvier derniers. J'ai rendu compte au Roi de tout ce qu'elles contiennent. Sa Majesté a été fort satisfaite du bon compte que vous rendez de la discipline qui s'observe dans le corps d'armée dont elle vous a confié le commandement.

Elle m'a chargé aussi de vous témoigner sa satisfaction de toute la partie de votre correspondance avec le général Washington, dont copie est jointe à votre lettre du 9 septembre.

Le Roi a encore donné son approbation à la conduite que vous avez tenue dans la conférence d'Hartford, dont copie s'est trouvée jointe à votre lettre du 27 septembre et surtout à l'attention que vous avez eue de ne pas vous laisser déterminer par les vues que pouvait avoir Washington.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Sa Majesté s'occupe de vous procurer des secours. . . . . .
Vous devez sentir que, sur des dispositions de cette nature, je ne puis rien statuer que d'après ce qui est arrêté au Conseil. Soyez au surplus bien persuadé, je vous prie, que je m'occuperai très volontiers de ce qui pourra contribuer au bien-être du corps d'armée dont le commandement vous est confié, comme de ce qui pourra vous prouver mon ancien attachement pour tout ce qui vous touche. . . . . .

J'ai vu ici M. votre fils qui me paraît jouir de la meilleure santé et être dans la meilleure disposition de vous rejoindre bientôt. Vous imaginez bien que je désire fort que la traversée lui soit heureuse, et que mes vœux pour le succès de quelqu'un qui me touche d'aussi près ne sont pas moins sincères.

Folio 280. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 19 mars 1781.

Le Roi ayant chargé M. de la Pérouse, capitaine de vaisseau, d'une expédition secrète dont il a ordre de vous instruire, l'intention de Sa Majesté est que vous mettiez aux ordres de cet officier 250 hommes tirés de votre armée, commandés par un lieutenant-colonel ou autre officier supérieur à votre choix, auquel il sera ordonné d'obéir à M. de la Pérouse tant qu'il sera à son bord et de suivre les instructions réglées entre les officiers de mer et ceux de terre au cas de débarquement. Sa Majesté vous recommande le secret le plus absolu sur cet ordre jusqu'à ce qu'il ait son exécution.

Folio 281. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 9 mars 1781.

Le Roi, Monsieur, ayant examiné et pesé le plan proposé dans la conférence d'Hartford, m'a chargé de vous mander qu'il ne croit pas devoir y adhérer, parce que Sa Majesté pense que ce plan, loin de faire la convenance et le soulagement des États-Unis, aggraverait plutôt les incommodités et les embarras de l'Amérique, puisqu'il n'est pas douteux que, du moment que les Anglais reconnaîtront que la France est déterminée à un si grand envoi de troupes, ils se porteraient à en faire un tout aussi considérable, ce qui transporterait le théâtre principal de la guerre en Amérique et ajouterait à ses calamités; et Sa Majesté voulant en détourner la source et prévenir tout ce qui pourrait avoir l'air d'un intérêt particulier et donner lieu à la moindre inquiétude, a cru non seulement ne pas devoir faire passer en Amérique

les 10,000 hommes demandés, mais même la seconde division qui devait vous suivre et qui n'a pu partir dans le temps, la flotte anglaise lui ayant barré le chemin. Mais Sa Majesté, pour ne pas priver ses alliés d'Amérique d'un secours qu'elle se proposait de leur donner et dont elle ne veut pas bénéficier, prend le parti d'y suppléer en argent, et elle assigne pour cet effet une somme de 6 millions tournois dont le général Washington pourra se prévaloir en France, pour fournir aux besoins et à l'entretien de l'armée américaine. Dans cet état, Monsieur, l'intention du Roi est que vous concouriez à toutes les opérations que ce général estimera utiles à la cause commune et lorsque vous en serez requis; vous ferez en conséquence les dispositions nécessaires pour les exécuter et pour emmener avec vous votre artillerie, les approvisionnements et les munitions destinés à marcher à la suite du corps d'armée que le Roi vous a confié. Il y a cependant des cas et des conditions auxquels cette dépense doit être soumise :

1° L'intention de Sa Majesté n'est pas que vous abandonniez Rhode-Island, si l'escadre destinée à concourir avec vous à sa défense ne pouvait se retirer à Boston sans se compromettre, ou avant que des forces maritimes supérieures ne l'aient retirée de sa position de défensive dans laquelle elle est réduite à Rhode-Island.

N'a point été communiqué au général Washington. — 2° Je dois vous prévenir, Monsieur, que, dans le mois de juillet ou d'août, les forces supérieures maritimes qui viennent de vous être annoncées dégageront l'escadre de M. de Barras du port de Rhode-Island, et vous voudrez bien réserver pour vous seul la connaissance de cette disposition qui pourra être accélérée.

N'a point été communiqué. — 3° Si par des évènements imprévus et pour quelque cause que ce fût, l'armée de Washington se décomposait et perdait son existence, l'intention du Roi est que vous vous refusiez alors aux ordres ou aux réquisitions que pourrait vous faire ce général de pénétrer dans le continent, parce que, dans ce cas, il serait prudent de vous conserver les moyens de prendre les ordres du Roi sur ce nouvel état des choses pour vous retirer aux Antilles, si vous en aviez la possibilité, ou à Saint-Domingue, suivant la saison.

4° Si, au contraire, l'armée américaine conservait sa consistance, sans cependant pouvoir entreprendre une opération combinée avec l'escadre, si celle-ci ne pouvait tenter quelque autre entreprise où elle aurait besoin du concours d'un certain nombre de troupes de débarquement, le Roi vous laisse le maître de les fournir, pourvu que le plan soit concerté avec le général américain.

5° Si, l'escadre de Rhode-Island dégagée, l'armée américaine voulait agir, vous êtes prévenu, Monsieur, que l'armée navale du Roi doit concourir à toutes les opérations qui seront estimées avantageuses à la cause commune.

6° Vous êtes aussi prévenu, Monsieur, que tant que les troupes du Roi occuperont Rhode-Island, on y gardera les bâtiments de transport destinés à y recevoir les troupes; lorsque, au contraire, l'armée que vous commandez pénétrera dans le pays et que l'escadre abandonnera Rhode-Island, cette escadre emmènera avec elle les bâtiments de transport qui ont été conservés et les conduira à Boston.

N'a point été communiqué jusqu'à la parenthèse. — 7° Si, par les différentes causes énoncées, vous conserviez votre position dans Rhode-Island et que l'armée navale du Roi retirât l'escadre qui est dans ce port, je vous préviens que M. le comte de Grasse a ordre de vous laisser deux vaisseaux pour défendre le port et les bâtiments de transport qui sont nécessaires à votre armée.) Voilà, Monsieur, les ordres que Sa Majesté m'a chargé de vous faire parvenir et que je suis bien sûr que vous exécuterez avec le zèle et l'exactitude que vous avez toujours employés à son service, et que vous continuerez d'entretenir la bonne harmonie entre l'armée du Roi et celle des Américains.

N'a point été communiqué jusqu'au *post-scriptum*. — Vous voudrez bien, Monsieur, employer tous les moyens possibles pour m'instruire de la position de votre armée dans tous les cas, afin que je puisse en rendre compte au Roi et vous faire parvenir les ordres de Sa Majesté en conséquence, ainsi que les secours qui pourront être nécessaires à votre armée.

Si, dans les opérations combinées entre l'armée de Sa Majesté et les troupes de terre, soit dans les colonies ou dans le continent de l'Amérique, il y avait diversité d'opinion entre les généraux de terre et de mer, l'intention du Roi est qu'il soit assemblé un conseil de guerre à la réquisition du général qui, le premier, croira devoir en faire la demande. Ce conseil doit être formé des trois plus anciens officiers généraux ou supérieurs de chaque service et présidé par le plus ancien des deux chefs. Tout doit s'y déterminer à la pluralité des voix et, au cas de partage des opinions, la voix du président aurait la prépondérance. Il en sera dressé un procès-verbal pour un double en être envoyé au secrétaire d'État ayant le département de la guerre et un autre au secrétaire d'État de la marine.

P. S. — Vous aurez pu voir ci-dessus, Monsieur, que je vous observe que vous devez regarder votre armée comme auxiliaire de l'armée de Washington. Il est sous-entendu que vous devez toujours ne pas perdre de vue ce qui vous est prescrit par les deux articles de l'instruction secrète que le Roi vous a fait expédier.

Folio 284. — DE M. LE MARQUIS DE CASTRIES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Versailles, le 7 mars 1781.

Pour vous seul.

M. le marquis de Ségur vous a prévenu, Monsieur, des ordres que le Roi a donnés pour une expédition dans la baie d'Hudson par des piquets tirés du corps d'armée sous vos ordres, et une partie des forces navales rassemblées devant Rhode-Island. Je ne puis que m'en remettre à ce que le ministre de la guerre vous aura fait connaître des intentions de Sa Majesté à ce sujet.

M. de la Pérouse, capitaine de vaisseau, à qui le Roi a bien voulu confier le commandement de l'expédition pour la partie qui concerne l'emploi des forces navales, vous donnera communication, Monsieur, de l'instruction que Sa Majesté lui a fait expédier. Je vous serai très obligé de vouloir bien procurer à ce commandant toutes les facilités et les secours qui dépendront de vous et qui pourront assurer le succès de l'expédition.

Folio 284. — DE M. LE MARQUIS DE CASTRIES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Brest, le 21 mars 1781.

Quoique le détail du département de la marine, Monsieur, ne me donne aucune relation avec vous et que MM. de Vergennes et de Ségur doivent vous transmettre les ordres de Sa Majesté, je ne veux pas laisser partir M. de Barras, qui va prendre le commandement de l'escadre de Rhode-Island, sans vous faire connaître les dispositions générales qui regardent l'armée navale qui est sous voile en ce moment-ci pour se rendre en Amérique. M. de Grasse, qui la commande, vous préviendra de l'époque à laquelle il passera dans vos mers. Il conduit vingt vaisseaux, il en trouvera dix aux îles, vous en avez huit de plus à lui donner; ainsi maître de ses mouvements, de réunir ou de séparer ses forces, j'espère que pendant un temps assez considérable il sera maître des côtes de l'Amérique, et de concourir avec vous si vous voulez former quelque entreprise dans le Nord. J'ai fait charger sur un des bâtiments affectés par Sa Majesté différents ballots de drap qui sont envoyés aux Américains; l'ordre que j'en ai reçu depuis peu de jours ne m'en a pas laissé le choix et m'a obligé de laisser en arrière plusieurs effets qui regardent les officiers généraux de votre armée; marquez-leur-en mes regrets. Je profiterai de la première occasion pour vous faire passer à Boston ce qui restera d'effets. On vous envoie un si grand

nombre d'employés qu'ils absorbent les moyens qui m'ont été demandés d'abord et auxquels je n'ai pu suppléer depuis.

Les 1,500,000 livres qui vous sont destinées ne sont pas toutes arrivées. Je garde M. de Barras avec sa frégate pour vous les apporter, une partie sera placée dans le convoi afin de moins risquer à la fois. J'envoie également 100,000 piastres à Rhode-Island pour l'escadre. J'espère que tout arrivera à bon port.

Les lettres que MM. de Ségur et de Vergennes vous écrivent et qui vous ont été envoyées depuis que je suis ici vous expliquent sans doute les intentions de Sa Majesté, sur lesquelles, par conséquent, je n'ai rien à vous dire.

Les trois compagnies du corps de Lauzun ayant dû faire partie de votre seconde division, en suivent le sort.

Folio 285. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 13 mai 1781.

Monsieur,

Mon fils est revenu bien seul dans ce pays-ci; quoi qu'il en puisse arriver, il faut que le Roi soit servi comme il veut l'être, et je vais commencer cette seconde campagne avec tout le zèle et j'ose dire la passion dont je suis pénétré pour sa personne et pour son service, en employant du mieux que je pourrai les très petits moyens qu'il laisse en ma puissance.

M. le comte de Barras et moi avons demandé un rendez-vous au général Washington pour fixer l'ouverture et le plan de la campagne d'après mes instructions dont je lui ferai part, à l'exception de l'article 2 que vous me mandez de réserver pour moi seul et de l'article 3, dont le cas fâcheux n'existant plus ne ferait qu'un souvenir désagréable pour lui. Il paraît, par les dernières nouvelles que nous avons de New-York, que l'ennemi est décidé à porter l'offensive la plus vigoureuse dans le Sud. Leur escadre est réparée, descendue dans le Hook, prête à mettre en mer, renforcée de quelques vaisseaux de 50 qu'ils avaient à Charlestown et de nombre de frégates. Au cas qu'il soit jugé impossible ou très imprudent d'y envoyer l'armée par mer, ma marche est préparée par terre pour me porter sur la rivière du Nord aussi vite que la pointe des herbes le permettra. Le général Washington m'a mandé dans ses dernières lettres qu'il ne voyait rien encore de pressant.

Vous verrez, Monsieur, par ma correspondance avec ce général, que la petite tracasserie que M. Clinton voulait nous faire, par la publication de sa lettre interceptée, est absolument étouffée et que la marine même n'en a pas eu connaissance.

Les numéros 4 et 5, joints au duplicata de la lettre à M. le prince de Montbarey, sont la réponse du général Washington à ma lettre n° 3 et ma réplique.

J'ai reçu les dépêches que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, du 28 février et du 9 mars par première et deuxième, et j'espère que vous voudrez bien être persuadé de tout mon zèle dans l'exécution de vos ordres. J'ai reçu aussi celle du 24 janvier, relativement à quelques grâces et décisions pour l'artillerie.

P. S. Du 15 au soir. — Toutes les nouvelles qui nous viennent de Philadelphie nous annoncent une dépréciation dans le papier continental qui approche infiniment d'un anéantissement total.

Folio 287. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE CASTRIES.

De Newport, le 13 mai 1781.

Monsieur,

M. le comte de Barras est arrivé avec mon fils. J'ai envoyé un courrier au général Washington pour convenir du lieu où nous pourrons conférer. Je ne doute pas que je n'aie le bonheur de continuer avec lui la parfaite harmonie qui règne entre la marine, la terre et le général Washington. Nous ferons part du résultat de cette conférence dont mes instructions doivent être la base, et tout ce qu'on peut exiger de nous sera de faire de notre mieux.

J'ignore, Monsieur, d'où me vient la quantité d'employés que vous me faites l'honneur de me mander que l'on envoie ici. Je vous proteste que je n'en ai pas demandé un seul. L'intendant dit qu'il n'a demandé que quelques infirmiers et boulangers parce que jusqu'ici les soldats font presque tous ces services.

M. votre fils, Monsieur, se porte à merveille; il a bien de la volonté et beaucoup de sagesse. Vous êtes tranquille actuellement sur l'inquiétude qu'il m'a donnée; l'ardeur dans son voyage et à son âge était excusable, il en a senti les conséquences et nous n'en sommes pas moins bien ensemble. Je l'aime de tout mon cœur et ne lui ai rien vu que de franc et d'honnête.

Folio 287. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 15 mai 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 11 de ce mois. Le rapport du nombre de vaisseaux de l'escadre ennemie me paraît juste et confirmé tant par la correspondance du major Talmadge que par le rapport des prisonniers; ils ont sept gros vaisseaux : deux de 50 et quatre de 44, avec les frégates. L'embarquement, suivant le rapport du major Talmadge, n'est que de 2,000 hommes et il spécifie les

régiments. Je crois que leur destination, qu'ils publient pour Wilmington, est la véritable, à cause des dragons et chevaux embarqués, parce qu'il me paraît difficile de faire mouvoir des dragons en Virginie, à moins du projet de la Delaware dont il avait été question; mais Votre Excellence est plus en état que moi de juger la possibilité de leurs affaires.

Il est question, dans mes instructions, de 6 millions tournois dont Votre Excellence pourra se prévaloir en France pour fournir aux besoins et à l'entretien de l'armée américaine; mais le chevalier de la Luzerne sera sans doute chargé de vous annoncer ces secours officiellement. J'attends la réponse de Votre Excellence pour la conférence que M. de Barras et moi vous avons demandée.

Folio 288. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE BOUILLÉ.

De Newport, le 16 mai 1781.

J'ai reçu, mon cher Marquis, la lettre du 20 mars, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par l'officier de Bourbonnais, et je n'en ai pas reçu d'autre depuis six mois. Vous m'avez bien inquiété pendant tout l'hiver. Il est heureux que Rodney ait eu un os à ronger à Saint-Eustache et que vos dispositions vigoureuses l'aient empêché de rien entreprendre de votre côté. Vous allez avoir vos coudées franches et je vous souhaite tous les succès que vous méritez. Vous savez le combat de notre escadre où elle a manœuvré avec science et avec gloire, mais dont le succès a été tel qu'on le peut attendre quand non seulement on n'a pas la supériorité décidée, mais même une infériorité de canons considérable.

FIN DU VOLUME 2733.

VOLUME 2734.

[Les lettres et documents transcrits ci-après du folio 1 au folio 74 se rapportent aux circonstances qui firent décider la jonction des troupes de Rochambeau à celles de Washington, et concernent l'exécution de cette opération jusqu'à l'arrivée du comte de Grasse en Amérique.]

Folio 1. — CONFÉRENCE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AVEC M. DE LA PÉROUSE ET M. LE COMTE DE BARRAS, DU 17 MAI 1781.

M. de la Pérouse ayant décacheté ses paquets le 15 et m'ayant remis ceux qui me concernaient, portant de lui donner 250 hommes aux ordres d'un lieutenant-colonel, dans la lettre de M. le marquis de Ségur, et dans celle de M. le marquis de Castries 30 hommes d'artillerie d'augmentation avec les autres secours qu'il croira nécessaires pour l'expédition dont il est chargé. . . . . .

Folio 2. — DE M. DE LA PÉROUSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 16 mai 1781.

[Suite de la précédente.]

Folio 4. — CONFÉRENCE DE WEATHERFIELD DU 16 MAI 1781.

Observations du général Washington. *Propositions de M. le comte de Rochambeau.*

[Il s'agit du plan à adopter pour la jonction de l'armée de Rochambeau avec celle de Washington et pour les opérations de l'escadre en conséquence.]

Folio 10. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR GREEN AU RETOUR DE LA CONFÉRENCE DE WEATHERFIELD, PRÈS HARTFORD.

De Newport, le 26 mai 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence le major Fleury, qui est connu de vous, pour vous remettre la lettre ci-jointe de S. Exc. le général Washington, et la requérir en même temps de faire rassembler tout de suite les 500 hommes qu'il a

IMPRIMERIE NATIONALE.

réglés pour relever ici le corps français. L'amiral et moi croyons l'instant favorable pour faire faire à nos corps respectifs le mouvement projeté dans notre dernière conférence.

Je vous confie cette dernière particularité sous le secret, et prie Votre Excellence de donner tout de suite ses ordres pour le rassemblement à Newport des 500 hommes sous le commandement d'un officier distingué par son intelligence et son courage.

Je vous prie de l'envoyer de sa personne le plus tôt possible afin que nous conférions ensemble. Votre Excellence doit être bien persuadée des regrets que me laisse la perte de son parent le colonel Green, que j'estimais et aimais infiniment comme un officier des plus distingués.

Folio 10. — LETTRES INTERCEPTÉES DU LORD GEORGE GERMAINE AU CHEVALIER HENRY CLINTON.

A White-Hall, le 7 février 1781.

Première.

. . . . . .

Deuxième.

Folio 12. — AU MÊME.

De White-Hall, le 7 mars 1781.

. . . . . .

Troisième.

Folio 13. — AU MÊME.

De White-Hall, le 7 février 1781.

. . . . . .

Folio 13. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 28 mai 1781.

Monsieur,

L'escadre anglaise a gagné le large, et notre escadre se prépare à mettre à la voile au premier bon vent. Je suis obligé de lui donner 900 hommes pour compléter ses équipages. Dès qu'elle m'aura laissé ma liberté, je ne tarderai pas à mettre en exécution le plan dont nous sommes convenus. . . . . .

Folio 14. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Newport, le 28 mai 1781.

Monsieur,

L'ennemi porte ses efforts les plus vigoureux dans la Virginie. Cornwallis marche de Wilmington près le cap Fear pour se réunir sur le Rohanak à Halifax avec les corps de Phillips et d'Arnold, ce qui lui va composer une armée de 6,000 hommes à Portsmouth, en Virginie, à l'embouchure de la rivière d'Élisabeth qui garde ce poste que l'ennemi a fortifié, et d'où il ravage par ses petits bâtiments armés en guerre toutes les rivières de Virginie. Dans cette position le général Washington assure qu'il ne reste plus à New-York que 8,500 hommes de troupes régulières et 3,000 hommes de milices. Il a requis M. le comte de Barras de se porter avec le corps de troupes françaises dans la baie de Chesapeak. M. de Barras lui en a démontré l'impossibilité. Il a requis ensuite la marche du corps français à la rivière du Nord, pour, conjointement avec son armée, menacer et peut-être attaquer New-York, pour procurer une diversion aux États du Sud. M. le comte de Barras dit qu'aussitôt que l'armée de terre marchera, il doit se replier sur Boston suivant les ordres qu'il en a. Il restera à Newport 500 hommes de milices du pays pour conserver les ouvrages de ce port, sur lequel l'ennemi ne paraît pas être dans la situation de pouvoir entreprendre.

L'escadre anglaise est venue il y a quelques jours croiser ici pendant cinq à six jours, il y en a quatre qu'elle a gagné le large; on suppose qu'elle a remonté vers New-York ou vers la baie de Chesapeak pour favoriser les opérations offensives du Sud. Elle est composée de sept vaisseaux de ligne dont un à trois ponts, trois de 74 et trois de 64, de deux de 50, quatre de 44 et beaucoup de frégates. Ces dernières ne sont pas toujours avec l'escadre et elles se répandent sur toute la côte à l'appui de leurs différents mouvements.

Voilà l'état des affaires et de la crise très forte où se trouve l'Amérique et spécialement les États du Sud, dans le moment actuel. L'arrivée de M. le comte de Grasse peut la sauver; tous les moyens qui sont entre nos mains ne peuvent rien sans son concours et la supériorité maritime qu'il peut y conduire.

Il y a deux points pour agir offensivement sur l'ennemi : Chesapeak et New-York. Les vents du sud-ouest et l'état de détresse de la Virginie vous feront probablement préférer la baie de Chesapeak, et ce sera là où nous pensons que vous pouvez rendre les plus grands services, d'autant qu'il ne vous faut que deux jours pour venir de là à New-York. Dans tous les cas il est essentiel de nous envoyer, fort à l'avance, une

frégate pour prévenir M. le comte de Barras du lieu où vous devez atterrir ainsi que le général Washington, pour que le premier puisse vous joindre et le second puisse faire concourir les forces de terre avec vous.

P. S. du 31 mai. — Depuis cette lettre écrite, M. le comte de Barras, craignant que sa retraite à Boston ne fît un mauvais effet politiquement en Amérique et ne le mît sous le vent du sud-ouest, régnant dans cette saison, de manière à le reculer d'un mois pour se joindre à vous et retarder d'autant toutes les opérations qui pourront être faites à votre arrivée, a pris le parti de tenir un conseil de guerre qui a décidé unanimement que, vu le dégarnissement actuel de la garnison de New-York, qui ne doit pas lui permettre d'entreprise, il peut rester avec son escadre à Newport en sûreté, ayant par terre 400 hommes de troupes que je lui laisserai et 1,000 hommes de milices américaines indépendamment d'un plus grand nombre qu'on peut convoyer suivant les circonstances.

Il est inutile de vous mander, Monsieur, le service important que vous rendriez si vous aviez le pouvoir de nous amener ici un corps de troupes sur vos vaisseaux. L'armée de Washington et mon corps d'armée devant New-York seront bien faibles, et quoique la garnison de cette place ne soit pas à présent de plus de 8,000 hommes de troupes réglées, la nôtre ne sera guère de plus d'un tiers en sus; 5,000 à 6,000 hommes d'augmentation nous donneraient des moyens bien plus sûrs pour toute opération.

Folio 16. — DU MÊME AU MÊME.

Newport, le 6 juin 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, un mémoire qui m'a été remis par M. de Tarlé, intendant de l'armée, d'après une conférence que nous avons eue avec M. le comte de Barras et M. de Grandchain, major de l'escadre, sur le même objet. J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien en conférer avec MM. les administrateurs de Saint-Domingue et de la Martinique et d'examiner avec eux s'il ne nous serait pas possible de rendre au Roi ce service important.

Folio 16. — MÉMOIRE DE M. L'INTENDANT PRÉSENTÉ À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

L'intendant a l'honneur d'observer à M. le comte de Rochambeau que les fonds qui restent dans la caisse militaire n'assurent le service de son armée que jusqu'au 20 août prochain, en supposant que les fournisseurs puissent continuer leurs achats avec des traites.

Que les fonds que l'on doit recevoir par le convoi ne prolongeront le service que jusqu'au 20 octobre.

Que le change des traites sur France pour espèces est ici de 28 à 30 p. o/o de perte, et qu'il n'y a point d'espérance qu'il devienne moins onéreux.

Enfin que l'on ne trouvera pas à aucun prix quelconque, assez de fonds dans cette partie de l'Amérique pour subvenir aux besoins de l'armée. D'après cet exposé et l'assurance qui a été donnée à M. le comte de Rochambeau par des personnes dignes de sa confiance, que le change des traites sur France pour des espèces était au pair dans les îles françaises des Antilles, ou qu'on pourrait au moins s'y procurer beaucoup de fonds à une perte infiniment moindre que dans l'Amérique septentrionale, l'intendant a l'honneur de représenter à M. le comte de Rochambeau qu'il serait du plus grand avantage pour les intérêts du Roi que M. le Comte voulût bien employer pour la sûreté du service de son armée l'influence de son crédit et réclamer un secours de l'armée navale dans les Antilles, jusqu'à la concurrence de 1,200,000 livres en espèces que l'on rembourserait ici avec les frais et la perte sur la négociation par des traites du trésorier de l'armée sur M. de Serilly, trésorier général de la guerre.

A Newport, le 4 juin 1781.

Folio 17. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 29 mai 1781.

[Sur la formation du détachement qui doit être fourni à La Pérouse.]

Folio 17. — SÉANCE DU CONSEIL ASSEMBLÉ, À BORD DU *DUC-DE-BOURGOGNE*, LE 31 MAI 1781.

M. le comte de Rochambeau ayant été requis par le général Washington de faire marcher son armée dans le continent, et les instructions de la Cour portant que dans ce cas l'escadre quittera Rhode-Island et se retirera à Boston si elle le peut sans se compromettre, M. le comte de Barras a demandé qu'il fût assemblé un conseil composé d'officiers généraux et principaux de terre et de mer, pour examiner si, dans les circonstances actuelles et quoique les ennemis n'apportent plus d'obstacle à ce qu'il se rende à Boston, il ne serait pas de l'avantage du service du Roi que l'escadre restât à Rhode-Island, et si elle le peut avec sûreté.

Folio 18. — DÉCISIONS DU CONSEIL.

Il a été décidé d'une voix unanime que, pour le succès des opérations que l'on pourrait entreprendre et pour l'honneur des armes du Roi, il est convenable que l'escadre se maintienne à Rhode-Island et que cette position, dans les circonstances actuelles, est préférable à celle de Boston.

PREMIÈRE PROPOSITION.

L'escadre en se tenant à Rhode-Island est-elle plus à portée qu'elle ne le serait à Boston de coopérer avec les forces navales qui, selon ce qu'on a lieu d'espérer, doivent venir des îles de l'Amérique dans le cours de l'été?

Il a été décidé que, vu l'affaiblissement connu de la garnison de New-York par les divers détachements qui en ont été tirés, les Anglais sont hors d'état d'attaquer Rhode-Island avec des forces considérables, et que le détachement laissé par M. le comte de Rochambeau, joint à 1,000 hommes de milices permanentes qui seront demandés au général Washington et à un plus grand nombre qu'on pourra convoquer en cas de besoin, sera suffisant pour garder Rhode-Island et mettre l'escadre à l'abri d'insulte du côté de terre.

DEUXIÈME PROPOSITION.

L'escadre peut-elle rester à Rhode-Island avec sûreté, cette île n'étant gardée que par les milices américaines soutenues d'un détachement de 400 hommes de troupes françaises que pourrait y laisser M. le comte de Rochambeau?

N. B. — Le défaut d'unanimité parfaite sur cette proposition n'a consisté qu'en ce qu'un petit nombre des membres du Conseil ont pensé qu'il ne fallait que 500 hommes de milices permanentes pour mettre l'escadre en sûreté.

Il a été décidé d'une voix unanime que la sortie de l'escadre dans le moment actuel pourrait retarder beaucoup

TROISIÈME PROPOSITION.

L'escadre ayant été dans l'impossibilité, par la contrariété des vents et par la position de l'escadre ennemie, de sor-

le départ et les opérations de l'armée de terre dont elle emporterait un détachement très considérable qui lui a été fourni pour compléter ses équipages; que d'ailleurs, cet inconvénient ne serait probablement compensé par aucun avantage, puisqu'il est hors de vraisemblance que l'escadre puisse être d'aucun secours au convoi, lequel, étant parti depuis soixante et onze jours, doit arriver à Boston avant le temps où elle serait rendue dans les parages où il serait possible de les rencontrer, et qu'en conséquence l'escadre ne doit pas sortir.

tir vers le 18 de ce mois, comme se le proposait M. le comte de Barras pour aller protéger l'atterrage du convoi parti de Brest le 22 mars dernier et attendre à Boston, est-il convenable qu'elle sorte actuellement pour cet objet?

Ainsi signé :

Le chevalier Bernard de Marigny.
Chadeau de la Clocheterie.
Le Gardeur de Tilly.
Le marquis de Laval.
De Lauzun.
Béville.
Vioménil.
Vioménil.

Ainsi signé :

Lavillebrune.
Le chevalier de Médine.
Le chevalier de Lombard.
La Grandière.
Destouches.
Custine.
Choisy.
Le chevalier de Chatellux.

Le Comte de ROCHAMBEAU,
BARRAS.

Des copies ont été envoyées au général Washington et au chevalier de la Luzerne, le 31 mai 1781.

Folio 20. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 31 mai 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les nouvelles que je reçois dans le moment du colonel Ledyard. Le rapport que fait son neveu à son arrivée de la Guadeloupe me paraît si circonstancié sur l'avantage du combat qu'a eu M. de Grasse, qu'il donne la plus grande apparence de la vérité. Il faut cependant en attendre la

confirmation, mais cette nouvelle vient de produire un effet dont je crois que Votre Excellence sera contente. Le comte de Barras, au lieu de se replier sur Boston suivant ses ordres, s'est décidé à tenir un conseil de guerre dont j'ai l'honneur de vous faire passer le résultat. J'espère que Votre Excellence voudra bien envoyer le plus promptement possible l'ordre pour porter à 1,000 hommes les milices qui resteront permanentes sur cette île, à joindre à 400 hommes que je laisserai aux ordres de M. de Choisy, brigadier des armées du Roi et officier très distingué. Je pense que l'État de Boston peut fournir les 500 hommes demandés par le conseil de guerre en augmentation pour la sûreté de l'escadre, et qu'il est également convenable que Votre Excellence veuille bien envoyer à M. de Choisy un ordre pour en convoquer un plus grand nombre, si les circonstances le requéraient, avec les lettres pour le gouverneur de Boston et de l'État de Rhode-Island. Il est inutile de dire à Votre Excellence qu'une des raisons qui a le plus déterminé le conseil de guerre à conserver l'escadre ici, c'est la crainte que l'Amérique n'eût pu regarder ce changement de mouillage à Boston comme une retraite et le désir d'être beaucoup plus à portée des opérations futures, lorsque la supériorité maritime que nous avons lieu d'espérer dans le cours de l'été sera arrivée dans ces mers. Votre Excellence sait que le port de Boston étant au-dessous des vents du sud-ouest, qui règnent dans cette saison, la jonction de M. de Barras avec les secours de mer qui pourront nous arriver aurait pu être retardée d'un mois, et, par conséquent, toutes les opérations qui en sont la suite.

Je ne saurais trop recommander à Votre Excellence de donner à l'escadre l'augmentation de milice qu'elle demande pour sa sûreté. Elle le doit à l'unanimité qui a régné dans le désir de se tenir plus à portée d'être utile à la cause commune.

Folio 21. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 1er juin 1781.

Monsieur,

J'ai mis sous les yeux du général Washington, pour servir de base à notre conférence, un extrait de mes instructions. Les articles qui ne lui ont pas été rapportés ou étaient réservés pour moi seul, ou n'étaient pas de nature à lui être communiqués.

Je joins ici : 1° les propositions convenues entre M. le comte de Barras et moi avant mon départ, et les décisions du général Washington dans le mémoire ci-joint pour l'emploi de nos forces, pendant la campagne prochaine; 2° la copie de la lettre que j'ai écrite à M. le comte de Grasse, d'après cette conférence, pour lui

rendre compte de l'état des affaires de l'Amérique; 3° le résultat d'un conseil de guerre, demandé par M. le comte de Barras et tenu à son bord, qui décide d'une voix unanime que lorsque mon corps de troupes commencera son mouvement, l'escadre doit rester ici au lieu d'aller à Boston. Quoiqu'il y ait quelque hasard à courir dans le parti qui a été pris, ils n'ont pas paru devoir balancer le très grand inconvénient de se mettre au-dessous des vents régnant dans cette saison, et le danger de retarder d'un mois une jonction avec les forces que l'on peut espérer des Antilles dans le temps de l'hivernage pour tenter une opération ou contre New-York ou contre la baie de Chesapeak, où l'ennemi dans le moment actuel a partagé ses forces, et c'est dans la Virginie qu'il médite les plus grands efforts qu'il veut faire contre l'Amérique.

M. le comte de Barras a considéré que, lorsque l'ordre lui a été donné de se rendre à Boston si l'armée de terre marchait dans le continent, la Cour ignorait l'état actuel des affaires de ce pays-ci; c'est ce qui l'a engagé à demander un conseil de guerre pour pouvoir s'en écarter. Il y a eu une unanimité complète et, contre l'ordinaire des conseils de guerre, pour le parti le plus vigoureux. Je laisse ici 400 hommes pour la protection de l'escadre avec les milices américaines aux ordres de M. de Choisy; 280 hommes pour l'expédition de M. de la Pérouse; plus de 200 soldats sont employés à conduire les chevaux de l'artillerie et aux différents services de la boulangerie et des hôpitaux. Le convoi et les recrues ne sont pas arrivés. Il vous sera facile de juger, Monsieur, que je n'aurai pas 3,000 hommes sous les armes à mener à la rivière du Nord. Il est impossible d'avoir un homme du pays. Les Américains donnent jusqu'à 200 et 300 piastres, faisant 1,000 et 1,500 francs d'argent dur, d'engagement à leurs recrues, qui sont bien loin d'être complètes. Ils nous débauchent tous nos valets, cela n'a pas jusqu'ici gagné le soldat. Le général Washington requiert avec d'autant plus d'empressement la marche du corps français que l'anéantissement total du papier continental et l'offensive vigoureuse portée dans la Virginie exigent très promptement une diversion sur New-York, soit en le menaçant soit en l'attaquant réellement, s'il peut en rassembler les moyens. Ce général ne voit pas d'autres ressources pour secourir la Virginie, son armée manquant de tout pour marcher. Il ajoute encore que la marche du corps français soutiendra le courage des Américains, qui commence à tomber, même dans les États les mieux intentionnés. Voilà, Monsieur, l'état critique des affaires; nous y ferons tout ce qui sera possible et de notre mieux. Dieu veuille nous amener à bon port, dans notre convoi, des recrues et de l'argent.

P. S. — Depuis le 1er de ce mois le papier continental est absolument tombé. Aujourd'hui, 2 de ce mois, le convoi n'est pas arrivé.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Folio 22. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE LA PÉROUSE.

De Newport, le 2 juin 1781.

Je vous envoie, mon cher La Pérouse, par *l'Hermione* qui va vous rejoindre, les 50 hommes de Lauzun, les outils et les caisses d'artifice qui étaient sur *la Gentille*. Je laisserai à Providence, etc. . . . . .

Folio 23. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 2 juin 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 28. Je me flatte que M. de Barras ne rencontrera aucune interruption sur son passage. . . . . .

Quand, à Weatherfield, je vous donnais une esquisse de ce que j'imaginais que nous pourrions mettre en campagne cette année, mon calcul était fondé sur la probabilité et non sur aucune assurance des États qu'ils dussent fournir ce montant. Je prie Votre Excellence de ne pas la considérer comme une estimation officielle ou définitive. La dépêche de Votre Excellence au chevalier de la Luzerne sera envoyée immédiatement. L'occasion de l'arrivée du convoi que vous attendez est si favorable, que je ne pense pas qu'il y ait le moindre danger à craindre pour son atterrage à la côte.

Le général Greene, par des lettres du 27 avril, était encore devant Cambden dans la Caroline du Sud. Le lord Rawdon avait, le 25, fait une sortie vigoureuse avec toute sa force, dans laquelle il a réussi à forcer le général à s'éloigner d'un mille ou deux : notre perte en cette occasion a été 17 tués et 96 blessés. L'ennemi confesse avoir perdu 200 hommes; nous avons pris et emmené 50 prisonniers.

Le général Marion et le colonel Lee ont réduit un des postes de la communication de l'ennemi, appelé fort Watson, dans lequel ils ont pris 109 prisonniers. Si le lord Cornwallis ne marche pas au secours des postes de cette frontière, plusieurs autres postes tomberont entre nos mains.

L'ennemi restait à Petersburg en Virginie le 10 du mois dernier. Le marquis de la Fayette, avec son détachement, était à portée d'eux à surveiller leurs mouvements.

Folio 24. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 3 juin 1781.

. . . . . .

Par des lettres du 24 mai du marquis de la Fayette, le lord Cornwallis a formé une jonction avec le général Arnold à Petersburg, et comme un nombre de transports est arrivé avec des troupes à la rade de Hampton, je pense que c'est le convoi parti de New-York le 13 de mai.

Folio 25. — DU MÊME AU MÊME.

De New-Windsor, le 4 juin 1781.

J'ai reçu la nuit dernière votre lettre du 31 mai par le duc de Lauzun qui m'informe qu'il est autorisé par Votre Excellence et par le comte de Barras, à entrer dans une libre communication avec moi, sur le sujet du conseil de guerre qui a été tenu à bord du *Duc-de-Bourgogne*, et de requérir mon opinion sur la convenance des déterminations qui y ont été prises.

J'avouerai à Votre Excellence qu'il y a un grand poids de raisons qui s'offrent pour retenir la flotte de Sa Majesté dans le port de Newport, de préférence à l'envoyer à Boston; mais, comme je ne peux pas penser qu'elle sera en sûreté dans tous les cas possibles dans le port de Newport, après que la plus grande partie de l'armée française aura été retirée, comme elle le serait au port de Boston, je reste attaché à mon opinion et au plan qui a été arrêté à Weatherfield comme préférable, tous les cas considérés. Je ne voudrais cependant pas mettre mon seul jugement en contradiction avec celui de tant d'officiers expérimentés, surtout en affaires de marine, sur lesquelles j'avoue franchement mon ignorance. Je voudrais, toutefois, pour éviter tout délai, poser la matière sur le pied suivant.

Si Votre Excellence, le comte de Barras et les autres membres du conseil de guerre pensent après une mûre délibération et d'après de nouvelles réflexions et de nouvelles informations qu'ils doivent persister dans la première résolution du conseil, vous pouvez faire usage des lettres que je joins ici pour le gouverneur de l'État de Boston et de celui de Rhode-Island, et que j'envoie ouvertes à Votre Excellence. Si, au contraire, vous changez d'opinion, celle écrite par moi de Weatherfield au gouverneur de Rhode-Island sera suffisante pour le dessein d'appeler 500 miliciens pour le présent, et un plus grand nombre quand le cas le requerra.

Dans tous les cas, je souhaiterais que la marche de vos troupes soit pressée

autant qu'il sera possible. Les enjambées que l'ennemi fait dans le Sud demandent une collection de nos forces ici afin que nous puissions tâcher de commencer nos opérations. Je ne connais point de mesure si propre à porter du secours aux États du Sud, et aussi prompte, que de menacer sérieusement New-York. Votre Excellence se ressouviendra de toutes les raisons qui nous ont fait donner à cette opération la préférence sur toutes les autres, lorsqu'il en fut question à la conférence dernière. Et je vous assure que les cris des États du Sud sont si pressants, qu'il n'y aura qu'en voyant faire diligemment des préparations contre New-York qu'ils se contenteront et seront convaincus des avantages qu'ils peuvent retirer des forces qui sont à mes ordres dans ces quartiers.

J'ai envoyé votre lettre au ministre de France par un homme sûr du département du quartier général.

Folio 26. — SÉANCE DU CONSEIL TENU À BORD DU VAISSEAU DU ROI *LE NEPTUNE*, LE 8 JUIN 1781.

Le général Washington ayant marqué à M. le comte de Barras qu'après avoir pris connaissance des délibérations du conseil tenu à bord du *Duc-de-Bourgogne*, le 31 mai, il recommande encore le parti de conduire l'escadre à Boston comme un port plus sûr dans toutes les circonstances possibles que Newport ne peut l'être, après que la partie principale de l'armée française en aura été retirée, et qu'il désire que cette affaire soit remise en délibération, M. le comte de Barras a demandé qu'il fût assemblé un nouveau conseil composé des principaux officiers de l'escadre et de l'armée pour considérer une seconde fois cet objet.

Le conseil assemblé et les deux premières propositions de la séance du 31 mai ayant été remises en délibération, on a persisté unanimement dans ce qui y avait été arrêté, et cela par les motifs précédemment exposés, auxquels on joindra les considérations suivantes afin de mettre en état de juger d'un coup d'œil de ce qui s'est passé relativement à cet objet.

A peine le comte de Barras fut-il arrivé à Newport, que le comte de Rochambeau et lui désirèrent avoir une entrevue avec le général Washington pour lui faire connaître les moyens qu'il était en leur pouvoir d'employer, et savoir quelles seraient ses intentions en conséquence de cette communication; mais le délai de l'arrivée du convoi et la crainte que l'escadre ennemie, qui était sortie de Newport, n'entreprît sur le convoi, le décida à sortir le même jour que le comte de Rochambeau partait; il le pria de porter au général Washington ses opinions sur l'usage des forces de mer et l'en fit dépositaire. Le général Washington jugeant que la nécessité de faire agir

les forces de terre, soit pour attaquer New-York soit pour opérer une puissante diversion en faveur du Sud, devait décider à les séparer de l'escadre, il fut conclu en même temps que, d'après les ordres du Roi, celle-ci ferait voile pour Boston, où elle serait plus en sûreté qu'à Newport.

Il était clair que l'objet du général Washington était d'opérer une diversion avec les troupes de terre et que la destination de l'escadre était une affaire de précaution et même un sacrifice momentané du concours des forces navales au plan d'opération qu'on se proposait.

Mais les nouvelles qu'on a reçues depuis de l'affaiblissement de la garnison de New-York et de la tendance de tous les efforts de l'ennemi vers le Sud ayant diminué considérablement les probabilités de l'attaque sur Rhode-Island et le désir extrême qui anime tout ce qui compose les forces françaises en Amérique pour concourir également et efficacement au bien de la cause commune ont donné lieu à de nouvelles réflexions. On a pensé que l'espèce de retraite de l'escadre dans le port de Boston, tandis que les troupes de terre marcheraient à New-York, pourrait paraître aux ennemis une démarche contradictoire et affaiblir l'effet qu'une marche offensive par terre devait produire. D'après ces réflexions, on a jugé que le départ des troupes de terre étant décidé par le général Washington, celui de l'escadre ne pouvait avoir pour objet aucune connexion nécessaire avec le plan proposé par elle, mais une simple précaution que la prudence seule indiquait. Cette précaution n'étant plus jugée nécessaire par la marine du Roi, elle a désiré elle-même de n'être pas un obstacle au système général de la campagne, auquel elle espère concourir par son séjour à Newport dans ce moment-ci, et plus encore par la facilité qu'elle trouvera à agir plus promptement aussitôt que les secours qu'on a lieu d'espérer seront arrivés. Le seul obstacle qui pourrait s'opposer à cette nouvelle preuve de sa part venait de quelques articles contenus dans des instructions toujours respectables, mais dont la date ancienne et la distance où l'on se trouve d'Europe pourrait autoriser la modification. C'est pour s'affranchir de cette entrave que le comte de Barras a désiré d'assembler un conseil de guerre, non pour proposer des plans différents de ceux qui ont été arrêtés à Weatherfield, mais pour s'autoriser à y concourir d'une manière plus noble et plus efficace.

Ce conseil de guerre en opinant unanimement pour l'avis le plus ferme et le plus utile paraît remplir le double objet de donner une libre carrière au zèle des deux généraux français et de rassurer la délicatesse du général Washington, à laquelle sans doute on doit attribuer le désir qu'il a montré de soumettre encore une fois l'objet de cette délibération à l'examen d'un conseil de guerre. Ce conseil n'a pas jugé que l'escadre serait compromise à Newport; mais, quelle que soit la

justesse de son opinion, le général Washington la pourra toujours considérer comme un pur mouvement de son zèle qu'elle ne pourra pas craindre d'avoir désiré ni provoqué.

Signé :

Le chevalier BERNARD DE MARIGNY.
CHADEAU DE LA CLOCHETERIE.
LE GARDEUR DE TILLY.
Le marquis DE LAVAL.
DE LAUZUN.
BÉVILLE.
VIOMÉNIL.
VIOMÉNIL.

Signé :

LAVILLEBRUNE.
Le chevalier DE MÉDINE.
Le chevalier DE LOMBARD.
LA GRANDIÈRE.
DESTOUCHES.
CUSTINE.
CHOISY.
Le chevalier DE CHATELLUX.

Signé : LE COMTE DE ROCHAMBEAU,
BARRAS.

Certifié conforme à l'original par nous, major de l'escadre.

Signé : DE GRANCHAIN.

Folio 28. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 9 juin 1781.

M. le comte de Barras a l'honneur d'adresser à Votre Excellence le résultat du second conseil de guerre qu'il a convoqué à votre réquisition; il a persisté dans son arrêté du 31 et vous expose les motifs de sa conduite d'une manière que je crois devoir être agréable à Votre Excellence. Quant à mon corps de troupes, la moitié s'embarque demain pour Providence, et j'espère que l'autre moitié suivra de près quoique des 500 hommes de milices de Rhode-Island il n'y en ait encore que la moitié d'arrivés et que, d'après les ordres de Votre Excellence, que je n'ai reçus qu'hier par le retour du duc de Lauzun, je n'ai envoyé qu'aujourd'hui convoquer celles de Boston. Le duc de Lauzun m'ayant dit que Votre Excellence serait contente pourvu que je puisse partir le 20 de Providence si j'ai nouvelle de l'arrivée du convoi, dont trois bâtiments séparés depuis plus de trois semaines sont déjà rendus dans différents ports; je pense que les détachements des recrues et le trésor valent bien la peine d'être incorporés dans l'armée, et que quelques jours de séjour à Providence s'accorderont parfaitement avec les arrangements du colonel Wadsworth pour les subsistances, la fourniture des chevaux et wagons. Au reste ces séjours seront toujours subordonnés à des ordres plus pressants que je recevrais de Votre Excellence et aux possibilités. Ma lettre et l'extrait de la conférence de Weatherfield

au chevalier de la Luzerne, du 28 mai, étaient chiffrés, mais ma dernière et le résultat du conseil au chevalier de la Luzerne, que j'ai fait passer à Votre Excellence par le duc de Lauzun, ne l'étaient pas, parce qu'il est parti tout de suite après le conseil, et il a dû prier Votre Excellence d'envoyer au chevalier de la Luzerne un officier ou quelqu'un de très sûr.

Folio 29. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Newport, le 9 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer par supplément à ma dernière dépêche le résultat d'un second conseil de guerre tenu à bord du *Neptune*, sur la réquisition du général Washington. La moitié de mes troupes s'embarque demain pour Providence, et l'autre moitié la suivra, à ce que j'espère, de près. . . . . .

Folio 30. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newport, le 10 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la copie de la lettre que je reçois de M. le comte de Grasse apportée par le vaisseau de 50 qui a escorté notre convoi; il est arrivé aux deux tiers, le reste dispersé près de la côte par un coup de vent. Votre Excellence sent toute la conséquence du secret absolu qu'il faut garder sur cette lettre, et la nécessité en même temps de faire tous nos préparatifs en conséquence. J'ai déjà écrit à M. le comte de Grasse que Votre Excellence faisait marcher à la rivière du Nord, pour menacer et même attaquer New-York lorsque les circonstances le permettront. Je lui ai rendu compte de l'état actuel de la garnison de cette place et de la force considérable que l'ennemi a portée dans la Virginie; [illegible] ticable pour les secourir est une diversion [illegible] que [illegible] dès que les circonstances le permettront. Je [illegible] forces [illegible] ennemi; que, eu les vents régnants, je crois qu'il [illegible] baie de Chesapeak dans laquelle il peut [illegible] navales qui s'y trouveront alors, le vent ré- [illegible] New-York; que, s'il peut nous amener des forces [illegible] plus rendraient notre expédition bien plus [illegible] dans les îles [illegible] on dit que nos lettres de change sont au pair. [illegible] Votre Excellence [illegible] à Providence si elle a quelque chose à

ajouter à cette dépêche, parce qu'il serait possible que la frégate qui en sera le porteur ne fût pas encore partie au retour de sa réponse.

Folio 31. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, en mer, le 29 mars 1781.

Reçu seulement cette dépêche le 10 juin par l'arrivée du vaisseau du Roi *le Sagittaire*.

Sa Majesté, Monsieur, m'a confié le commandement des forces navales qu'elle a destinées à protéger ses possessions dans l'Amérique méridionale et celles de ses alliés dans l'Amérique septentrionale. Les forces que je commande, Monsieur, sont suffisantes pour remplir les vues offensives qu'il est de l'intérêt des puissances alliées d'exécuter pour parvenir à une paix honorable. Mais je dois avoir l'honneur de vous observer, Monsieur, que si les vaisseaux sont nécessaires à l'exécution des projets que vous pourrez former, il sera utile au service que MM. de Barras ou Destouches en soient instruits pour diriger dans les différentes passes les vaisseaux français, qui diffèrent beaucoup, par leur tirant d'eau, de ceux des Anglais.

Il me semble, Monsieur, qu'il serait avantageux à la cause commune que je fusse instruit à Saint-Domingue, où je serai à la fin de juin, non seulement des forces navales que les Anglais ont à l'Amérique septentrionale, mais encore des différentes stations et croisières qu'ils occupent, en quel nombre et de quelle manière ils les gardent afin de les surprendre et de pouvoir les enlever, s'il est possible, lors de mon atterrage sur la côte.

Je mande aux commandants des vaisseaux de me dépêcher plusieurs *avisos* commandés par des gens sûrs, le secret étant de la plus grande importance, et de vous instruire de leur départ.

C'est vers le 15 de juillet au plus tôt que je pourrai, Monsieur, être sur les côtes de l'Amérique septentrionale; mais il est nécessaire, attendu le peu de temps que j'ai à rester dans le pays, forcé d'ailleurs à l'abandonner à cause de la saison, que tout ce qui pourra être utile pour la réussite de vos projets ne retarde pas un moment celui d'agir. Je serai infiniment flatté, Monsieur, de contribuer à vos succès; je ferai des vœux et j'agirai pour leur réussite comme bon Français et comme quelqu'un qui cherche à mériter votre estime et vous marquer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 32. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Providence, le 11 juin 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 29 mars par M. de Monluc, qui n'est arrivé que d'hier à Boston avec une partie de son convoi, le tiers ayant été dispersé par un coup de vent. M. le comte de Barras a l'honneur de vous répondre sur les pilotes et tous les autres articles qui concernent la marine. Quant à ce qui me regarde, je joins ici un duplicata de la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 28 et le 31 mai. J'ai eu depuis cette époque quatre lettres du général Washington pour presser ma marche sur la rivière du Nord, qu'il regarde militairement et politiquement, dans les circonstances actuelles, comme absolument nécessaire et urgente. Le second conseil de guerre qu'il avait requis sur la sûreté de l'escadre, a été tenu le 8 et je suis parti le 10 pour me rendre ici où je vais rallier ce que je pourrai des recrues du convoi, le trésor, et partir dans cinq ou six jours pour aller me joindre à ce général et tâcher, en menaçant avec lui New-York, de faire une diversion en faveur de la Virginie. Je ne dois pas vous dissimuler, Monsieur, que ces gens-ci sont à bout de voie de leurs moyens, que Washington n'aura pas moitié de troupes de ce qu'il comptait avoir, et que je crois, quoiqu'il se cache sur cela, qu'il n'a pas à présent 6,000 hommes; que M. de la Fayette n'a pas 1,000 hommes de troupes réglées avec les milices pour défendre la Virginie, et à peu près autant qui sont en marche pour le joindre; que le général Greene a été faire une pointe sur Cambden, où il se fait repousser, et que j'ignore quand et comment il se réunira à M. de la Fayette; qu'il est donc de la plus grande conséquence que vous preniez à bord le plus de troupes que vous pourrez; que 4,000 ou 5,000 hommes ne seraient pas trop, soit pour nous aider à détruire leurs établissements à Portsmouth en Virginie, près la rade d'Hampton, où jusqu'ici ils ont toujours tenu 1,500 hommes pendant que les autres opèrent dans le pays, et toutes leurs flottilles avec lesquelles ils vont travailler dans ces rivières le pauvre marquis de la Fayette d'une manière très fâcheuse, soit ensuite pour forcer le Hook en vous emparant de Sandy-Hook par vos troupes de terre, ce qui doit faciliter à votre escadre l'entrée de cette barre; nous sommes sûrs que *le Sandwich* en septembre et *le London* en dernier lieu y sont entrés et sortis; enfin pour nous aider après à faire le siège de Brooklyn, en supposant que nous puissions nous établir avec 8,000 hommes dans cette pointe de Long-Island et en conserver 5,000 ou 6,000 sur la rivière du Nord pour masquer King's-Bridge. Voilà, Monsieur, les différents objets que vous pouvez avoir en vue, et le tableau

IMPRIMERIE NATIONALE.

actuel et fâcheux des affaires de ce pays-ci. Je suis bien persuadé que vous nous y apporterez la supériorité maritime, mais je ne saurais trop vous répéter d'emmener aussi des troupes et de l'argent. J'ai eu l'honneur de vous écrire une lettre particulière sur le dernier objet, dont je joins encore ici un duplicata; au surplus j'ai l'honneur de vous répéter, Monsieur, qu'il est indispensable que le général Washington et M. de Barras soient prévenus par une frégate du moment de votre arrivée et du lieu de votre atterrage.

P. S. — Je vois par une lettre que vous écrit le chevalier de la Luzerne que M. Washington paraît désirer que vous atterriez d'abord au Hook, devant New-York, pour séparer, s'il est possible, l'escadre d'Arbuthnot de ce mouillage. Je soumets, comme de raison, mon opinion à la sienne; cependant nos dernières nouvelles disaient que l'escadre ennemie, après avoir mouillé quelques jours en dehors du Hook, avait appareillé et faisait voile au Sud.

Folio 34. — EXTRAIT DE LA LETTRE DE M. DE LA PÉROUSE, CAPITAINE DE VAISSEAU DU ROI, À M. LE COMTE DE BARRAS.

A la mer, le 5 juin 1781.

. . . . . Vous sentez, mon Général, d'après les détails que je viens de vous faire, qu'on ne peut penser à l'exécution de la mission dont le Roi avait bien voulu m'honorer. En supposant que nous arrivions à Boston le 7 juin, les troupes de Newport ne peuvent y arriver que le 13. En désarmant tous les bâtiments de convoi on y trouverait à peine 245 hommes qu'il faudrait remplacer au *Sagittaire;* ceux qui restent sont hors d'état de recommencer tout de suite une traversée de quarante-cinq à cinquante jours dans les glaces et dans les brumes qui, comme vous savez, sont les vraies régions du scorbut dont ceux-ci sont déjà atteints; enfin, etc. . . . . .

Folio 35. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 7 juin 1781.

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence une gazette de la Martinique, du 3 de mai, qui annonce l'arrivée du comte de Grasse et donne un détail imparfait d'une action entre les flottes. Elle m'a été envoyée par le ministre de France, en me priant de vous la faire passer. Il paraît que le Comte, ne pouvant pas atteindre Hood, a retourné à la Martinique, et qu'on allait immédiatement faire une entreprise sur Sainte-Lucie, dans laquelle il y avait une garnison de 1,200 Anglais.

Votre Excellence observera un paragraphe très extraordinaire dans ce papier; il est assuré que cinq vaisseaux ayant quarante-deux transports sous leur convoi se sont séparés du corps de la flotte et qu'ils étaient destinés pour Rhode-Island. Si vous avez eu de semblables nouvelles officielles, ou si M. de Barras pense que cette circonstance est probable, dans ce cas l'escadre de Sa Majesté ne doit pas dans ce moment quitter Newport, mais y attendre ce renforcement. Peut-être les dépêches pour Votre Excellence et le comte de Barras, que je joins ici, pourront-elles jeter plus de lumière et vous rendre capable de juger avec précision des mesures les plus justes à poursuivre.

Les nouvelles de Virginie sont très alarmantes : l'ennemi ayant concentré ses forces, marche au travers de cet État presque sans opposition, le corps du marquis de la Fayette étant trop petit pour rien faire; cela m'oblige derechef à prier Votre Excellence de presser sa marche autant que les circonstances pourront le permettre. Les raisons données dans ma dernière opèrent encore plus puissamment à présent en faveur de ce mouvement qu'elles ne faisaient auparavant.

Folio 36. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 13 juin 1781.

Monsieur,

J'ai été honoré des lettres de Votre Excellence, du 9 et du 10 de ce mois, avec les nouvelles très intéressantes qu'elles contenaient, que vous pouvez être sûr que je garderai très secrètes. J'espère que le convoi arrivera en sûreté à quelque port de l'Est, parce que je crois toute la flotte ennemie croisant devant le Hook. Le comte de Barras m'a fait part du second conseil de guerre. J'ai tant de respect pour l'opinion des membres qui le composaient que j'aurais été très satisfait qu'ils eussent seulement mentionné qu'ils persistaient dans leurs premières résolutions, mais les nouvelles raisons qu'ils donnent en faveur de la détention de la flotte à Rhode-Island ne me laissent plus aucun doute sur la justesse de cette mesure.

Je suis si pleinement convaincu que Votre Excellence mettra toute la diligence possible dans sa marche, que j'ai seulement l'occasion de répéter ma première requête pour qu'elle puisse commencer aussitôt que les circonstances pourront le permettre.

Mes dernières nouvelles du marquis de la Fayette sont du 3 juin : l'armée anglaise, d'une force considérable, était entre Richmond et Fredericksburg; leur destination n'était pas certaine, mais, vu leur supériorité, ils avaient la liberté d'aller où ils voudraient.

La copie incluse d'une lettre du président du Congrès vous donnera les dernières nouvelles de la Caroline du Sud.

Vos réquisitions au comte de Grasse remplissent tout ce que je pouvais désirer; vous ne sauriez trop, dans mon opinion, presser sur la nécessité d'amener un corps de troupes, plus spécialement dans le doute où je suis que nos forces américaines puissent être rassemblées au temps qu'il se propose d'être ici. 4,000 ou 5,000 hommes à ajouter à ce que nous pourrons certainement avoir à cette époque nous rendra capables, avec l'assistance de la flotte, de suivre notre objet. Il est à regretter que le séjour du Comte à cette côte soit limité; cette considération est un motif additionnel pour souhaiter une force qui nous mette en état de finir promptement notre opération.

Je prie Votre Excellence de se rappeler qu'à notre dernière conférence à Weatherfield, New-York fut considéré comme le seul objet praticable dans les circonstances. Si nous pouvions assurer une supériorité navale, nous pourrions peut-être trouver d'autres objets plus aisés et également convenables. Si la frégate n'est pas encore partie, je souhaiterais que vous expliquassiez plus amplement la matière au comte de Grasse. J'ai compris que vous lui donniez des vues sur New-York, mais, au lieu que vous l'avisiez de venir immédiatement dans la Chesapeak, ne serait-il pas mieux de le laisser juger, par les informations qu'il pourra recevoir de temps à autre, de l'état de la flotte ennemie sur la côte, l'endroit le plus avantageux pour lui pour faire son atterrage? Dans la lettre qui fut écrite au chevalier de la Luzerne, de Weatherfield, dans laquelle il était requis de presser le comte de venir avec toute sa flotte, Sandy-Hook était mentionné comme le point le plus désirable de son atterrage, parce qu'en arrivant subitement il bloquait certainement la flotte qui pourrait être dedans New-York, et pourrait même avoir la bonne fortune de forcer l'entrée avant qu'on pût faire des dispositions pour s'y opposer; si la flotte anglaise n'y était pas, il la suivrait dans la Chesapeak qui est toujours accessible à une force supérieure.

Folio 38. — ADRESSE DES HABITANTS DE PROVIDENCE ET DE L'ÉTAT DE RHODE-ISLAND À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

. . . . . .

Folio 38. — ADRESSE DE LA VILLE DE NEWPORT À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 11 juin 1781.

. . . . . .

Folio 39. — INSTRUCTIONS POUR M. DE CHOISY, BRIGADIER DES ARMÉES DU ROI, COMMANDANT LE DÉTACHEMENT FRANÇAIS À NEWPORT.

Du 10 juin 1781.

Quatre détachements de 100 hommes, un détachement de 30 hommes de l'artillerie dont 20 bombardiers, formant au total 430 hommes avec quatre pièces de canon de campagne aux ordres de M. de Choisy, brigadier des armées du Roi, et de M. Desprès, major du Royal-Deux-Ponts, resteront à Rhode-Island pour veiller à la sûreté de l'escadre conjointement avec les milices américaines qui ont été convoquées, conformément à la décision du conseil de guerre du 31 mai 1781.

M. de Choisy est prévenu que M. le comte de Barras a demandé qu'on laissât à la batterie de Brenton quatre pièces de canon de 24 et quatre mortiers de 12 pouces pour la sûreté de la rade, et qu'il a été convenu que si l'escadre mettait à la voile pour une expédition combinée avec l'armée de terre, elle chargerait sur des vaisseaux de transport cette artillerie ainsi que celle qui est à Providence, pour être convoyée à cette expédition; que si, au contraire, l'escadre quittait Rhode-Island pour tout autre objet étranger à l'armée de terre, M. le comte de Barras renverrait à Providence cette artillerie avant son départ.

Tant que l'escadre restera à Rhode-Island, M. de Choisy défendra avec toute la vigueur dont il est capable la position de terre. Il est autorisé par le général Washington pour appeler à son secours en cas d'attaque toutes les milices du pays. Il est prévenu qu'il y a huit pièces de canon américain sur la batterie de Coat-Island; qu'il y en a encore un assez grand nombre au fort de Batt's-Hill, et qu'il pourrait même en faire revenir quelques-uns dans le lieu où il le jugera à propos. La marine en a placé deux petits à Connecticut pour servir de signaux.

Si l'escadre évacuait Rhode-Island, M. de Choisy ne doit pas perdre de vue que, dans cette île, il couvre tout le dépôt des munitions et effets en tous genres de l'armée française placé à Providence : il se maintiendrait, en conséquence, à Rhode-Island tant que ses forces le lui permettraient et qu'il ne serait pas forcé à l'abandonner, auquel cas il se retirerait à Providence pour y défendre à toute extrémité tout le dépôt de l'armée française. Il connaît toute l'importance du fort de Batt's-Hill, qui assure la communication de l'île avec le continent; il y laisserait une garnison qui pût être abandonnée à ses propres forces et lui donner la faculté de rentrer à Rhode-Island lorsqu'il le jugera à propos.

M. de Choisy se concertera avec M. le comte de Barras, d'après les nouvelles qu'il recevra de M. le comte de Grasse, pour l'époque où il conviendra de tenir

prête l'artillerie de siège que je laisse à Providence, chargée sur des transports du pays tirant peu d'eau, pour être transportée au lieu que j'indiquerai dans le Sund et sous l'escorte navale qu'il conviendra de lui donner. Il s'embarquera avec ce convoi pour venir me rejoindre, et comme cette expédition ne peut probablement avoir lieu que dans le cas d'une supériorité maritime, il ne laisserait à Providence qu'une garde proportionnée pour les effets de l'armée française à joindre aux milices de la ville. Dans tous les cas, il sera très nécessaire que les milices américaines restent à Rhode-Island tant pour couvrir Providence que pour protéger la rentrée de l'escadre à Rhode-Island, suivant les dispositions convenues avec le général Washington. En un mot, il se concertera, pour tous ces différents objets, avec M. le comte de Barras et ils feront ensemble tout pour le mieux. M. de Choisy est prévenu que je laisserai une compagnie d'artillerie à Providence pour la garde de la manutention, des effets, de la grosse artillerie.

Folio 40. — SUPPLÉMENT DES INSTRUCTIONS POUR M. DE CHOISY.

. . . . . .

Folio 41. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Providence, le 15 juin 1781.

Monsieur,

On a débarqué à Boston mes recrues aujourd'hui, aux environs de 400 hommes en état de servir et 260 attaqués du scorbut; ces 400 hommes arriveront ici samedi, on les incorporera dimanche, et je partirai lundi 18 avec le régiment de Bourbonnais. Les chevaux d'artillerie et les wagons arrivent des différents côtés; j'espère que le mouvement de chaque régiment se fera de suite, mardi, mercredi et jeudi. S'il y a quelque retard indispensable dans les fournitures des chevaux et approvisionnements, je séjournerai peut-être deux jours à Hartford, mais je tâcherai de n'y faire qu'un séjour et je compte être en quatorze jours à la rivière du Nord. J'irai de ma personne, après avoir passé Hartford, prendre les ordres de Votre Excellence à New-Windsor. On habillera et équipera les recrues en chemin faisant, ce dont elles ont grand besoin. J'en envoie moitié à Newport et fais revenir samedi moitié du détachement que j'y ai laissé; enfin je fais pour le mieux et pour la plus grande diligence, pour prouver à Votre Excellence mon empressement à me rendre à ses ordres. Je laisse ici deux compagnies d'artillerie avec mon artillerie de siège prête à embarquer.

Folio 42. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Providence, le 16 juin 1781.

J'ai l'honneur, Monsieur, de vous envoyer ci-joint le duplicata de ma dernière dépêche. J'y joins copie de la dernière lettre que j'ai reçue du général Washington, du 13 juin. La plus grande partie de mes recrues, à 200 malades près, arrive ce soir, on les incorporera demain, et je pars après-demain pour la rivière du Nord; on les équipera et habillera en route. Le général Washington n'a qu'une poignée de monde qu'il pourra peut-être porter à 7,000 ou 8,000 hommes lors de votre arrivée, et j'en doute par sa lettre. L'armée de Cornwallis est au milieu de la Virginie entre Richmond et Fredericksburg, et sera incessamment sur le Rapahanock. Vous sentez, Monsieur, d'après cette position, combien il est nécessaire et urgent que vous ameniez des troupes avec vous; ce pays-ci est aux abois, et tous les moyens lui manquent à la fois. Le papier continental est anéanti. Permettez-moi de finir sans compliment. Je laisse cette lettre à M. le comte de Barras, qui compte vous envoyer une frégate porter ce duplicata.

Je ne peux que me rapporter à ce que me mande le général Washington; on ne peut dire précisément à M. le comte de Grasse où croisera Arbuthnot lors de son apparition dans ces mers; mais il est à croire qu'il le trouvera croisant ou devant Sandy-Hook ou dans la baie de Chesapeak.

Folio 43. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Providence, le 16 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer ci-jointes : 1° la copie de mes lettres à M. le comte de Grasse; 2° celle des instructions laissées à M. de Choisy à Newport; 3° celle des lettres que j'ai écrites à M. l'Intendant, portant une disposition économique d'une foule d'employés qui nous arrivent dans le dernier convoi; 4° copie de ma dernière lettre au général Washington. La plus grande partie de mes recrues, à 200 près, arrivent ce soir; on les incorporera demain et je pars après-demain pour la rivière du Nord, on les équipera et habillera en route. Le général Washington n'a qu'une poignée de monde qu'il pourra peut-être porter à 7,000 ou 8,000 hommes dans un mois ou deux, et j'en doute encore par sa dernière lettre. L'armée de Cornwallis est au milieu de la Virginie entre Richmond et Frederiksburg et sera incessamment sur le Potomac. Le pauvre marquis de la

Fayette, avec son détachement, se retire au-devant d'un autre détachement de troupes de Pensylvanie que lui mène le général Wayne. Greene est toujours à sa pointe de Cambden dans la Caroline du Sud, et l'on dit que lord Randon a évacué ce poste pour se retirer sur Charlestown, que Greene ne prendra sûrement pas. Le papier continental est absolument anéanti. Ces gens-ci sont à bout de voie et de moyens. L'expédition de La Pérouse est absolument manquée; il en donne les raisons à son ministre et la saison est trop avancée.

Folio 44. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 17 juin 1781.

Monsieur,

J'ai le plaisir d'envoyer à Votre Excellence deux copies de lettres du général Greene, par lesquelles il paraît que nous avons eu quelques succès dans la Caroline du Sud; les conséquences en seront importantes et le seraient davantage si nous avions dans ces quartiers une force suffisante pour poursuivre les avantages que nous y avons gagnés. Je n'ai aucune nouvelle du marquis de la Fayette depuis le 3 de ce mois.

S'il était praticable au comte de Barras d'armer *le Fantasque* et de joindre le vaisseau de 50 canons, dernièrement arrivé de France, à sa flotte, pour se mettre approchant de l'égalité avec l'ennemi et se rendre capable de prendre une position sûre dans la baie de Chesapeak, cela serait de la plus grande importance dans ce moment pour empêcher les réunions des forces de l'ennemi, et que ceux qui sont en Virginie reçussent aucun secours par mer, ils seraient alors bientôt réduits aux plus grandes difficultés et détresses. Je mentionne seulement ceci comme une idée qui m'a frappé, et non comme un conseil que je voudrais donner, par le peu de connaissances que j'ai dans les affaires navales.

Folio 44. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Windham, le 20 juin 1781.

Monsieur,

Je suis actuellement au troisième jour de marche avec le 1er régiment, éprouvant un grand inconvénient dans les wagons, attelés de bœufs qui n'amènent les tentes au camp qu'à la nuit et fort longtemps après l'arrivée de la troupe, plusieurs voitures de toutes espèces de cassées et des chevaux d'artillerie bien faibles dans de fort mauvais chemins; malgré cela, j'espère arriver à Hartford le cinquième

jour, mais comme les mêmes inconvénients seront peut-être encore plus grands dans les autres divisions qui me suivent, je crois que je serai obligé d'y faire séjourner deux jours pour rallier tout. Je compte en partir de ma personne pour aller à New-Windsor prendre les ordres de Votre Excellence.

J'ai reçu les lettres dont Votre Excellence m'a honoré, du 13 et 17 juin; comme j'ai vu dans la lettre que le chevalier de la Luzerne écrit à M. le comte de Grasse que vous préfériez qu'il fît sa première apparition vis-à-vis de New-York, j'ai mis par post-scriptum à la mienne que je soumettais comme de raison mon opinion à la vôtre; cette lettre est partie par *la Concorde*. Le comte de Barras m'ayant dit avant mon départ qu'il comptait faire partir une seconde frégate, je lui ai laissé un duplicata dans lequel j'avais inséré tout le paragraphe de votre lettre sur les points où vous désirez qu'il atterre sur ces côtes. Je lui ajoute que l'on ne peut pas lui indiquer d'avance où il trouvera l'escadre ennemie, mais qu'elle croisera probablement ou vis-à-vis de New-York ou de Chesapeak, ou sera mouillée dans l'un de ces deux points.

J'envoie au comte de Barras le paragraphe de la lettre de Votre Excellence du 17 juin. J'ignore ce qu'il y répondra, mais je peux dire d'avance à Votre Excellence, d'après la conversation que j'ai eue avec lui la veille de mon départ de Providence, qu'il lui manque une quantité prodigieuse de matelots, qu'il compte en tirer de son convoi et du *Sagittaire* qu'il laissera désarmé, qu'il aura encore beaucoup de peine à armer les vaisseaux qui lui restent et qu'il s'en faut bien qu'il ne soit en état d'armer *le Fantasque* en matelots et en canons.

P. S. — Je félicite Votre Excellence des succès du général Greene, mais j'aimerais mieux le savoir réuni au marquis de la Fayette pour défendre la Virginie que tous les succès du monde en Caroline, où je ne le crois pas en état de prendre Charlestown.

Folio 45. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

De Windham, le 20 juin 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Amiral, la copie de la lettre que j'ai reçue du général Washington. Les succès du général Greene consistent dans l'évacuation de Cambden par le lord Rawdon, qui se retire vers Charlestown; une couple de forts pris par les avant-gardes de Greene avec 400 ou 500 prisonniers; mais les forces offensives de l'ennemi sont concentrées en Virginie et j'aimerais mieux y savoir M. Greene à la défendre avec M. de la Fayette qu'à faire des

IMPRIMERIE NATIONALE.

pointes dans la Caroline du Sud, où il ne prendra sûrement pas Charlestown. Je mande au général Washington que je vous fais passer copie de la lettre qu'il m'a écrite; que je sais, par la dernière conversation que nous avons eue ensemble qu'il vous manque un nombre considérable de matelots; que vous comptez vous faire rejoindre par le peu de ceux qui sont en état de servir sur le convoi, en laissant *le Sagittaire* désarmé; qu'avec tous ces moyens vous ne pourrez pas encore compléter l'armement nécessaire à vos vaisseaux, et qu'il s'en faut bien que vous puissiez avoir de quoi donner au *Fantasque* du canon et des matelots; si vous avez quelque autre chose à lui répondre, je serai très aise que vous le fassiez directement sur un objet qui m'est étranger.

Folio 46. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 19 juin 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 15, étant pleinement persuadé de toute votre activité et de votre zèle pour rejoindre mon armée. Je désire seulement que vous ne pressiez pas vos troupes par des marches trop rapides, mais que vous leur fassiez faire les séjours, dans leur route, que vous jugerez convenables et nécessaires.

Par les informations que j'ai reçues de New-York, il paraît qu'ils veulent prendre une position près de Eastchester, où ils ont marché pour asseoir un camp. Je conjecture que ce mouvement est pour couvrir leurs fourrageurs et que, probablement dans cette saison, ils veulent s'employer à faire leur approvisionnement.

Vous trouverez ci-joint un extrait de la lettre du général Sulivan, que je reçois dans le moment. La nouvelle qu'elle contient n'est pas officielle; mais de quelques autres informations additionnelles, j'ai trop de raisons de craindre qu'elle ne soit trop bien fondée. . . . . .

Folio 47. — EXTRAIT DE LA LETTRE DU GÉNÉRAL SULIVAN.

Philadelphie, le 11 juin.

Nous n'avons reçu aucune lettre officielle, mais je pense qu'on peut croire la nouvelle d'une flotte anglaise consistant en un vaisseau de 74, deux frégates, plusieurs sloops de guerre et quatre-vingt-quatre transports avec 4,000 hommes de troupes à bord, qui sont arrivés dans la baie de Chesapeak jeudi dernier. Cela donnera à l'ennemi 10,000 hommes en Virginie et le mettra en mesure de faire bien du mal à cet État.

Folio 47. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Hartford, le 23 juin 1781.

Monsieur,

Je suis arrivé hier avec le 1er régiment; le 2e a doublé aujourd'hui, le 3e arrivera demain et le 4e après-demain. Je séjourne aujourd'hui et demain pour donner le temps aux voitures cassées, à nos jeunes chevaux d'artillerie et à nos bœufs de se réparer. J'en repartirai après-demain avec le 1er régiment pour aller jusqu'à Newtown, également sur quatre divisions successives. J'y serai le 28 au soir, et j'y séjournerai probablement le 29 et le 30, pour me rassembler par brigades et marcher en deux divisions jusqu'à la rivière du Nord.

J'aurais bien désiré pouvoir aller faire ma cour à Votre Excellence à New-Windsor, mais je pense qu'il convient mieux que je reste à la tête de ma besogne, et qu'il faut remettre ce plaisir à un moment plus tranquille. Si Votre Excellence veut me donner ses ordres et voir cette partie de son armée, je pense qu'elle pourrait venir à Newtown, où elle commencera à être plus ensemble. Si elle veut que le corps français se tienne sur la rive gauche de la rivière du Nord, n'approuvera-t-elle pas qu'au lieu d'aller jusqu'à Peck's-Hill, qu'on cherche entre Crown-Point et la rivière de Croton une position pour se camper militairement? J'espère qu'elle voudra bien me donner ses ordres ou verbalement ou par écrit, dans le séjour que je compte faire à Newtown. Nous avons traversé jusqu'ici le Connecticut sans la moindre plainte, n'y ayant reçu que des bénédictions.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence, du 19 juin. Le camp qui doit se former à Eastchester me confirme dans le parti de me rassembler par brigades à Newtown. Je désire bien que la nouvelle du général Sulivan soit fausse et il est à espérer que le corps de troupes annoncé venu d'Angleterre dans la baie de Chesapeak se trouvera peut-être beaucoup moins considérable; il serait extraordinaire que 4,000 hommes eussent été destinés pour ce pays sans qu'on en eût eu la moindre nouvelle d'Europe.

Le corps de Lauzun marchera à hauteur de ma première division, par Middletown, Wallingford, North-Haven, Ripton et North-Stratford, où il se trouvera aussi le 28. J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la copie de la réponse de M. de Barras à sa lettre du 17, que je lui avais fait passer. Je crois qu'elle sera contente de l'envie qu'il a de faire ce qu'il sera en son pouvoir. Je vous envoie copie de ma réponse par laquelle je l'aide de tous mes moyens.

Folio 48. — DE M. LE COMTE DE BARRAS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newport, le 21 juin 1781.

Je viens de recevoir, mon cher Général, votre lettre ainsi que celle du général Washington, dont vous m'envoyez copie. Je m'empresse à vous faire parvenir ma réponse et à joindre ce que l'on me mande de Boston. Tous les bâtiments du convoi sont arrivés à Boston, à l'exception du *Stanislas*, qui est un des deux qui ont été obligés de mettre sous voiles étant mouillés près de Boston.

M. de la Pérouse me mande que le vaisseau *le Sagittaire* a 220 malades à l'hôpital; pour surcroît de malheur, des corsaires de Boston débauchent les matelots du convoi; M. de la Pérouse a porté des plaintes au gouverneur Hancock et il a demandé la permission de visiter ces bâtiments. Le gouverneur a répondu qu'il allait assembler le conseil pour en délibérer. Vous sentez bien que c'est le moyen de donner le temps aux déserteurs de s'évader. Nous sommes ici pour le service des Américains; dès qu'ils ne se prêteront pas à empêcher la désertion, et qu'au contraire les corsaires nous débaucheront notre monde, il n'y a pas moyen de proposer de faire sortir l'escadre. Cependant je vais employer tous les moyens possibles pour la mettre en état d'aller à la mer; mais je ne puis en venir à bout qu'autant que le gouvernement me procurera quelques secours en hommes et que vous m'aiderez; je ne désire que d'être utile si j'en ai le pouvoir. Vous n'ignorez pas qu'il me manque beaucoup de monde sur la totalité de l'escadre. Il faut, de plus, 220 hommes au *Sagittaire*. Il en faut à peu près autant au *Fantasque*. Si vous consentez que je prenne toute la garnison qui est à Newport pour être embarquée sur l'escadre, ainsi que les quatre canons de 24 que vous avez laissés à Brenton's-Point, je donnerai ensuite deux canons par vaisseau pour armer *le Fantasque;* malgré ce secours et celui de l'équipage de *la Gentille*, que je désarmerai, il manquera encore bien du monde aux vaisseaux.

Cependant je me disposerai à me rendre à Chesapeak, mais je ne prévois pas être en état de partir avant vingt ou vingt-cinq jours, parce que je suis obligé d'attendre le convoi de Boston, de prendre ensuite ce qui m'est nécessaire à bord de ces bâtiments, et enfin de les envoyer dans le haut de la rivière avant de leur enlever leurs équipages qui me sont aussi nécessaires.

J'écris à Boston pour qu'on fasse l'impossible pour armer *le Sagittaire*, ce qui n'est pas aisé. J'espère que sous peu de jours la partie du convoi qui doit venir à Newport partira de Boston.

La corvette *la Prudence*, qui est arrivée aujourd'hui de New-London, a rapporté

qu'un corsaire américain avait déposé avoir rencontré quatorze voiles, il y a huit jours, au sud de Long-Island.

Je n'écris point au général Washington parce que je ne puis rien lui annoncer de positif. Lorsque mes dispositions seront faites, je l'en informerai, si toutefois quelque annonce de l'arrivée prochaine du comte de Grasse ne vient pas mettre d'obstacle à l'exécution du désir que j'ai de faire par moi-même quelque chose d'utile à l'Amérique. Dans ce cas, je n'hésiterai pas à sacrifier au bien général tous les projets qui sembleraient avoir ma gloire personnelle pour objet principal [1].

Folio 50. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

De Hartford, le 23 juin 1781.

J'ai reçu, mon cher Amiral, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 21 de ce mois, et je la fais passer au général Washington à qui, sûrement, elle sera très agréable. Vous devez aussi avoir reçu une lettre de lui que je vous ai fait passer avant-hier, qui vous donne une nouvelle qui mérite confirmation et que je ne peux pas encore bien éclaircir ici, sur la prétendue arrivée d'un corps de 4,000 hommes de troupes, avec un vaisseau de 74 venant de Cork, dans la baie de Chesapeak. Dès que j'aurai infirmation ou confirmation de cette nouvelle, je vous la ferai passer sur-le-champ. Il serait très extraordinaire que ce corps de troupes soit arrivé d'Europe sans que le Congrès ni le ministre de France, ni nous, n'en ayons reçu aucune nouvelle.

[1] Il faut ajouter ici, à la décharge de Barras, qu'il avait, du reste, adressé à Versailles, dès le 10 juin, le rapport suivant, lequel se trouve aux Affaires étrangères (*États-Unis*, t. 17, n° 23) : « A Newport, le 10 juin 1781. — « Monseigneur, — J'ai l'honneur de vous adres- « ser ci-joint une copie (au 8 juin) du résultat « du second conseil de guerre tenu à bord du « *Neptune*, le 8 de ce mois. Le général Wash- « ington ayant été d'un avis différent de celui « du premier conseil de guerre relativement à « la sûreté dans laquelle l'escadre serait à New- « port après le départ de l'armée et ayant désiré « que cette affaire fût remise en délibération, « j'ai cru, malgré l'unanimité qui avait régné « dans le conseil sur cet objet, qu'il devait au « général Washington la déférence d'en assem- « bler un nouveau selon son désir. Vous verrez, « Monseigneur, par ce qui y a été arrêté, que « le conseil a persisté dans son premier avis. Je « n'ajouterai rien à ce qui est dit sur les motifs « et les considérations qui l'ont déterminé, « parce qu'ils sont exposés avec toute leur force « et toute leur étendue dans les délibérations « mêmes du conseil, aux séances du 31 mai et « du 8 juin. La différence d'opinion du général « Washington me paraît provenir plutôt d'une « extrême délicatesse qui lui fait craindre de « compromettre en aucune manière les forces « du Roi que d'aucune inquiétude fondée qu'il « puisse avoir sur la sûreté de l'escadre. — Je « suis, etc. »

Lorsque votre escadre pourra sortir, mon cher Amiral, pour l'expédition que vous projetez à la baie de Chesapeak, je vous donne carte blanche pour vous servir de 400 hommes aux ordres de M. de Choisy; bien entendu que vous me les rendrez lorsque les circonstances vous mettront à portée de faire quelque opération combinée avec nous, et que vous ne pourrez pas les emmener dans aucune autre contrée éloignée. A l'égard des quatre pièces de canon de siège, je vous avoue que je n'aurais jamais pu penser que la marine, qui en a tant, en eût besoin de quatre. Je vous prie donc de les envoyer à Providence avec les quatre mortiers, pour être prêts, à tout évènement, à nous seconder dans nos opérations de terre. Je désire aussi, mon cher Amiral, que M. le major de Royal-Deux-Ponts aille à Providence avec tous les convalescents lors du départ de l'escadre, soit tous ceux qui sont restés derrière à Boston, soit de l'hôpital de Newport, soit de celui de Providence, pour en former une troupe qui, conjointement avec la compagnie d'artillerie restée à Providence, se mette en situation de défendre nos magasins, notre artillerie de siège et spécialement les vaisseaux de transport que vous serez dans le cas d'envoyer dans le haut de la rivière, et que je crois que vous ne pourrez faire mouiller qu'entre Patuxet et la barre de Providence. Vous verrez aussi avec M. de Choisy, si les milices de Boston vous ont joint, comme je l'espère, d'ici à l'époque du départ de l'escadre, s'il ne serait pas convenable de laisser ces seules milices de Boston pour garder Newport, où il n'y aura plus d'objet important, et d'envoyer à Patuxet, avec le major de Deux-Ponts, les milices de Rhode-Island pour défendre ce poste conjointement avec la poignée de convalescents français; par cette disposition et le placement de quelques pièces de canon dans les batteries de Patuxet, on mettrait vos transports mouillés et le dépôt de Providence en pleine sûreté, parce que le seul endroit praticable par où l'ennemi puisse venir attaquer Providence est en faisant sa descente à Patuxet. J'envoie à M. de Choisy, mon cher Amiral, une instruction pour M. de Chazelles, major d'artillerie, que je crois l'ancien du major de Deux-Ponts, pour la défense de Providence en cas que l'escadre vienne à sortir.

Folio 51. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

De Hartford, le 24 juin 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Choisy, copie de ma lettre à M. de Barras, laquelle vous servira d'instructions dans les cas et les circonstances qui y sont mentionnés. Comme je suis très pressé dans ce moment-ci et que, d'ailleurs, je ne pourrais que vous répéter les mêmes choses que je mande à M. de Barras, je me dispenserai de vous en faire un détail particulier et je me contenterai de joindre

ici les observations que j'ai faites relativement à la défense de Providence, pendant mon séjour dans cette ville. Lorsque vous les aurez vérifiées sur les lieux mêmes, elles pourront servir de base aux instructions que vous donnerez à M. de Chazelles, major d'artillerie, qui se trouvera, je crois, l'ancien de M. Desprès, et auquel, par conséquent, le commandement appartiendra. Ce sera, au reste, avec la plus grande confiance que je m'en rapporterai à vous sur tout ce que vous jugerez à propos de faire sur cet objet, lorsque vous aurez pris une connaissance plus particulière.

Je vous embrasse, mon cher Choisy, du meilleur de mon cœur.

Folio 52. — OBSERVATIONS MENTIONNÉES CI-DESSUS.

. . . . . .

Folio 53. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De New-Windsor, le 24 juin 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence du 20 de ce mois, dans laquelle j'ai le plaisir de voir le progrès de la marche de votre armée et votre intention de venir de votre personne de Hartford droit à mon camp; soyez bien persuadé du bonheur que j'aurai à vous recevoir; vous ne me faites pas mention de la route que vous tiendrez, vous me trouverez à Peck's-Hill. . . . . .

Folio 53. — DU MÊME AU MÊME.

De Peck's-Hill, le 27 juin 1781.

J'ai eu l'honneur de recevoir la lettre de Votre Excellence, du 23, de Hartford; j'aurais eu le plus grand plaisir d'aller au-devant de vous jusqu'à Newtown, mais indépendamment des arrangements nécessaires à l'ouverture de la campagne, je suis retenu dans l'attente de l'arrivée du chevalier de la Luzerne. Je suis heureux que l'idée de la position que vous jugez propre à prendre pour vos troupes s'accorde parfaitement avec les miennes, et je donnerai à votre quartier-maître général tous les renseignements pour reconnaître votre marche jusqu'à ce camp.

Vous trouverez ci-jointe une copie d'une nouvelle que je viens justement de recevoir du chevalier de la Luzerne, et comme il est convenable que le comte de Barras en soit instruit, je lui en ai aussi transmis une copie. Je me flatte que le nombre de ce renforcement est exagéré.

Le lieutenant-colonel Cobb, un de mes aides de camp, aura l'honneur de vous

remettre cette lettre et reviendra à moi avec les dépêches et messages que vous voudrez bien lui remettre, ou, s'il vous convient de partir de Newtown avant votre armée, le colonel Cobb vous accompagnera.

Je vous prie de remercier le comte de Barras, par la première occasion que vous aurez de lui écrire, de l'envie qu'il avait d'embrasser l'idée que je lui avais suggérée.

Folio 54. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newtown, le 28 juin 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de mon arrivée ici aujourd'hui avec le 1er régiment; j'y séjournerai trois jours, tant pour raccommoder les voitures que pour me rassembler par brigades. Je compte donc en partir le 2 prochain avec les deux premiers régiments réunis, et que le 3 la seconde brigade, composée des deux derniers régiments, me suivra, au moyen de quoi le dernier régiment aura un jour de séjour. Je serai le 2 à Richburg et le 3 à Crown-Point, où la seconde brigade me rejoindra le 4 et où j'espère recevoir les ordres de Votre Excellence. J'ai mandé à Votre Excellence que je laisserais mon artillerie de siège prête à embarquer à Providence et que je ne menais avec moi que les pièces de campagne : huit pièces de 12 et six obusiers qui, à ce que j'espère, arriveront à bon port. Le corps de Lauzun ira le 2 à Richfield, même jour que je serai à Richburg, et le 3 à Painbridge, jour de mon arrivée à Crown-Point. Si Votre Excellence a quelque chose à changer à ces mouvements, elle peut me donner ses ordres ici par le retour du hussard.

Folio 55. — PARAGRAPHE D'UNE LETTRE DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Du 29 juin.

. . . . . Si le comte de Grasse ne nous amène pas un corps de troupes quelconque, nous nous approcherons, nous menacerons, mais nous n'attaquerons pas New-York, tant que le général Washington n'aura que 6,000 hommes et moi 4,000, ce qui fait 10,000 en tout, et l'on compte à New-York, avec les réfugiés, 8,000 hommes au moins.

. . . . . .

Folio 55. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Peck's-Hill, le 30 juin 1781.

J'ai reçu hier au soir la lettre de Votre Excellence du 28, avec un postscrit du 29. L'ennemi, en envoyant un détachement dans le comté de Monmouth, dans les Jerseys, pour rassembler des chevaux, bétail et fourrages, a si fort affaibli ses postes sur la côte du Nord, dans l'île de New-York, que je pense que c'est une occasion favorable pour tâcher de s'en emparer par un coup de main qui, s'il réussit, sera d'une conséquence extrême pour nos opérations futures; j'ai, pour cette raison, déterminé de faire cette entreprise la nuit du 2 juillet; mais, comme nous ne pourrions pas, avec le reste de nos forces, maintenir les avantages que nous pourrons gagner, je désirerais que Votre Excellence mît sa première brigade en marche demain matin, le reste des troupes suivant aussi vite que possible, et qu'elle tâchât d'atteindre Bedfort le soir du 2 juillet pour marcher de là immédiatement vers King's-Bridge, si les circonstances le rendent nécessaire. Vos magasins ayant été établis sur la route de Crown-Point, il ne sera peut-être pas en votre pouvoir de vous écarter de cette route; mais, si cela se peut, vous raccourcirez considérablement la distance en marchant de Ridgeburg à Salem et de là à Bedfort, laissant Crown-Point sur votre droite.

Il y a une autre expédition qui me paraît très praticable dans la même nuit que nous attaquerons les ouvrages sur York-Island, et dont je voudrais confier l'exécution au duc de Lauzun, pourvu que son corps pût être porté à temps à un certain point. C'est la surprise du corps du colonel de Lancey, qui est à Morrisania sans être couvert par aucun ouvrage. Pour cet effet, le duc serait à Bedfort le 2 juillet, à midi, s'il est possible, où il sera joint par le colonel Sheldon avec 200 chevaux et, sur sa marche, par environ 400 hommes d'infanterie qui connaissent bien ce pays-là. Sur la supposition que le duc sera à Bedfort au temps ci-dessus mentionné, il rencontrera là des instructions de moi plus détaillées et de fort bons guides.

En tous les cas, je prie Votre Excellence d'envoyer ordre au duc, ce soir, de continuer sa marche demain matin et d'être à Bedfort le 2 juillet au soir, s'il ne peut y être à midi; dans ce dernier cas, l'entreprise sur de Lancey ne pourrait plus probablement avoir lieu, et la légion, avec la 1re brigade de votre armée, seraient à portée de soutenir le détachement sur l'île de New-York, s'il peut avoir quelques succès. Je me mettrai en mouvement avec le reste de l'armée vers King's-Bridge, et je serai prêt à former une jonction avec Votre Excellence au-dessous, à tel point dont nous conviendrons.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il est inutile de recommander le secret à Votre Excellence; ce qui le rend plus nécessaire en cette contrée, c'est que l'ennemi a, dans votre camp, nombre d'émissaires qui, sous l'habit de paysan avec des provisions et autres denrées, ont beaucoup d'attention à tout ce qu'ils peuvent entendre dire.

Je vous serai très obligé de me faire savoir par la ligne des exprès si votre 1re brigade et la légion peuvent marcher demain, et si la légion de Lauzun sera à Bedfort le 2 juillet, à midi.

Dans ces circonstances, il est nécessaire que je marche d'ici lundi; c'est pourquoi je laisse au jugement de Votre Excellence s'il ne serait pas convenable de remettre notre entrevue jusqu'à ce que les armées soient descendues plus bas. Je prendrai soin d'établir une communication entre les colonnes et de prévoir qu'une jonction puisse être formée avant qu'il y ait danger d'être attaqué par l'ennemi.

Folio 56. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Newtown, le 30 juin, à minuit.

Monsieur,

J'ai reçu, il y a une heure, la lettre de Votre Excellence de ce matin. Le 3e régiment français est arrivé ce soir assez tard; le 4e n'arrivera que demain au soir. Les troupes et l'artillerie surtout sont très fatiguées; malgré cela je ne balance pas à partir demain matin avec la 1re brigade, et j'espère que la seconde suivra le jour d'après. Je serai donc avec la 1re brigade à Ridgeburg le 1er du mois et le 2 à Bedfort. J'espère que la 2e division pourra y être le 3, ce qui ne sera pas sans difficulté pour les hommes et les chevaux, qui auront marché six jours de suite en longues journées sans séjour. J'attends le duc de Lauzun que j'ai envoyé chercher, mais j'espère qu'il pourra partir demain matin pour aller à Ridgefield, qui est une journée de 22 milles, et qu'il sera le 2 à midi à Bedfort.

Les subsistances ne sont pas notre moindre embarras; mais je vais forcer de moyens en tous genres pour tâcher d'en avoir jusqu'au 3, s'il est possible; après quoi j'espère qu'il pourra m'arriver un convoi de Fish-Kill. J'envoie le munitionnaire des vivres prendre à Peck's-Hill les ordres de Votre Excellence pour les moyens qu'il pourra employer pour nous faire arriver le pain, soit par terre, soit par eau.

J'envoie à Votre Excellence les nouvelles que j'ai reçues hier du correspondant du major Talmadge. L'arrivée du convoi de Cork dans le Hook me paraît mériter attention, ainsi que le passage de quelques troupes par Hellgate sur York-Island, où il paraît que l'ennemi rassemble des forces derrière King's-Bridge. Si Votre Excellence change quelque chose à son projet, elle aura la bonté de me faire passer sa

lettre demain au soir à Ridgeburg, où j'espère qu'elle me donnera ses derniers ordres.

Folio 57. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Peck's-Hill, le 1er juillet 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence de la dernière nuit, et vous suis on ne peut pas plus obligé de la diligence que vous avez mise à faire honneur à ma requête.

J'avais reçu ci-devant l'information qu'a eue Votre Excellence, et quoiqu'elle ne soit pas aussi détaillée sur le nombre des troupes ennemies en mouvement, la crainte qu'a l'ennemi de nos intentions, la vraisemblance qu'ils rassembleraient leurs forces sur la pointe du nord de l'île de New-York quand ils recevraient nouvelle de notre approche, étaient des raisons fortes pour m'engager à renoncer à cette entreprise; mais en ajoutant aux autres raisons de la nécessité d'une exécution subite le présent quartier de la lune qui fixe le temps où l'on peut espérer quelques succès dans cette opération, qui dépend d'une surprise soudaine de ces postes dont l'approche ne peut se faire que de nuit, un délai à un temps plus avancé de la lune, qui exposerait notre détachement à être découvert, ne pouvait pas s'admettre. J'espère que ces raisons feront mon apologie auprès de Votre Excellence pour le désir que j'ai eu de hâter ses troupes, qui doivent être si fatiguées par la longue route qu'elles ont déjà faite.

Si nous sommes assez heureux pour réussir dans cette entreprise, cela nous donnera des avantages inestimables dans nos opérations futures, et nous sauvera le temps qui aurait pris une grande partie de la saison pour établir notre communication avec l'île de New-York. Je suis obligé cependant d'avouer à Votre Excellence que je ne suis pas fort chaud dans mes espérances, quoique je pense qu'il y a quelque probabilité de succès assez grande pour que je croie devoir en tenter l'exécution.

Cependant, d'après cette dernière information, et que je ne veux pas risquer trop, j'ai ordonné au commandant de ce détachement le général Lincoln, qui sera demain matin à bonne portée de reconnaître en personne la situation de l'ennemi, et de s'informer lui-même par tous les moyens qui seront en son pouvoir, de leur force et de leur nombre, pour qu'il soit capable de déterminer la possibilité d'exécuter ce dessein. Sur ce pied l'entreprise sera réduite et soumise aux circonstances. Le général Lincoln ayant mes instructions pour se conduire éventuellement en conséquence de ses découvertes et de son propre jugement sur la probabilité du succès ou de manque de réussir, s'il obtient telle information sur la force et la position de

l'ennemi qui l'engage à abandonner l'attaque de leurs postes, il se mettra alors en situation de prendre une position qui couvre et protège l'entreprise du duc de Lauzun.

Je serai moi-même instruit ponctuellement des mouvements du général Lincoln, comme l'armée que je commande se mettra en mouvement vers le point des opérations. Je serai à portée de donner de temps en temps les instructions et ordres que les évènements rendront nécessaires, desquels Votre Excellence peut compter qu'elle sera régulièrement informée.

Les instructions pour le duc de Lauzun sont préparées autant que les circonstances le permettent, et se trouveront à Bedfort à temps lors de son arrivée à cet endroit.

Folio 59. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Ridgeburg, le 1er juillet 1781 à 8 heures du soir.

Monsieur,

Je reçois dans l'instant la lettre de Votre Excellence du 1er de ce mois. Le duc de Lauzun sera certainement à midi demain à Bedfort, prêt à y recevoir vos ordres. Je compte y être à la même heure de ma personne, et ma 1re brigade arrivera dans la journée. La 2e ne pourra m'y rejoindre au plus tôt qu'après-demain. J'attendrai demain au soir des ordres de Votre Excellence pour marcher au delà de Bedfort dès qu'elle le jugera nécessaire, soit avec la 1re brigade, soit avec le tout réuni, si les circonstances en donnent le temps.

P. S. — Nos plus grandes difficultés sont pour nos subsistances; mais nous tâcherons de les vaincre, surtout si nous pouvons recevoir des secours de Peck's-Hill, soit en bateaux, soit en voitures pour nous les faire arriver.

Folio 59. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Peck's-Hill, le 2 juillet 1781.

J'ai reçu la lettre de Votre Excellence d'hier au soir; je crois qu'il sera fort bien que Votre Excellence marche demain à North-Castle où vous pourrez séjourner jusqu'à ce que toutes vos forces soient rassemblées, à moins que vous n'ayez des nouvelles ultérieures de moi.

Étant à North-Castle, vous y serez dans la direction de recevoir vos vivres assemblés à Crown-Point; il y a une route ouverte pour diriger vos troupes à White-Plains ou à tel autre point au-dessous, suivant que les circonstances le requerront.

Le colonel Hull, actif et intelligent, aura l'honneur de vous remettre celle-ci; il est chargé des instructions pour le duc de Lauzun, et étant parfaitement instruit de nos mouvements projetés et de la scène des opérations, il restera avec le duc pour l'aider de tout son pouvoir; il sera en état de répondre à toutes les questions que Votre Excellence pourra lui faire.

Folio 60. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Valentine's-Hill, le 3 juillet 1781.

Le comte de Fersen aura l'honneur de vous remettre celle-ci. Les opérations de ce jour sont finies, mais je ne suis pas assez heureux pour pouvoir vous informer qu'elles aient rempli nos désirs, quoique j'aie raison de croire qu'il en résultera toujours quelque avantage pour nos opérations futures, par la commodité que j'ai eue pour reconnaître la position et la force de l'ennemi sur tout le nord de l'île de New-York. J'aurai l'honneur de vous communiquer moi-même les détails lorsque j'aurai le plaisir de vous voir.

L'armée américaine et la légion de Lauzun marcheront demain matin à White-Plains. Si cela convient à Votre Excellence, je serai assez heureux pour la recevoir avec ses troupes après-demain à cet endroit. Quand j'aurai l'occasion de causer avec Votre Excellence, j'espère pouvoir lui exposer l'utilité et l'avantage de faire notre jonction à cet endroit d'abord, pour, dans cette position, faire nos préparatifs pour l'opération prochaine.

Folio 60. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Au camp près de White-Plains, le 4 juillet 1781.

Peu de minutes après mon arrivée sur ce terrain, j'ai reçu la lettre de Votre Excellence de ce matin. Si j'écoutais le désir que j'ai de voir votre armée réunie à la mienne, je vous requerrais de marcher demain matin de North-Castle; mais quand je considère la fatigue que vos troupes ont essuyée dans leur longue et rapide marche dans une saison aussi chaude, je suis plus incliné à souhaiter que vous leur donniez un séjour dans votre camp, et cela d'autant plus qu'il n'y a aucune nécessité dans ce moment-ci de forcer la marche. Je laisse entièrement à votre disposition de se déterminer sur l'un ou sur l'autre. Je désire seulement que Votre Excellence me donne avis de son approche pour que je puisse avoir le bonheur d'aller à sa rencontre et la conduire moi-même au camp que je lui propose, qui sera à 4 milles de ce côté-ci du village de White-Plains.

Folio 61. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au quartier général en avant des Plaines-Blanches, à 3 lieues de l'île de New-York, le 8 juillet 1781.

Nous avons fait, mon cher Amiral, la marche la plus rapide pour nous rendre ici au désir du général Washington, sans une seule plainte, et sans laisser un homme derrière, excepté dix amoureux de Soissonnais qui auront retourné voir leurs maîtresses à Newport et que je vous prie de faire rechercher.

Le général Washington, ayant eu envie de reconnaître les postes des ennemis le 2 de ce mois, se portait de Peck's-Hill vis-à-vis de King's-Bridge à la pointe du jour, ayant un détachement à son avant-garde aux ordres du général Lincoln. La légion de Lauzun à la gauche devait chercher à surprendre le poste des chasseurs de Delancey à Morrisania et le corps français doublait ses marches pour arriver à l'appui. Le détachement du général Lincoln ayant été découvert à la petite pointe du jour, tout fut en alarme à New-York, et nos détachements avancés n'ont pu prendre que quelques patrouilles et tirer quelques coups de fusil. Le général Washington en profita toujours pour faire sa reconnaissance, et notre jonction s'est faite dans ce camp-ci avec un grand applaudissement de la part des Américains sur une marche aussi prompte dans une saison où la chaleur est excessive, et par des pays de montagne où les chemins sont de la plus grande difficulté. Notre marche jusqu'ici par la nouvelle que nous avons du Sud paraît produire une diversion. Cornwallis, qui poussait M. de la Fayette dans l'intérieur de la Virginie, s'est replié sur Richmond d'abord, et nous avons nouvelles assez vraisemblables, quoiqu'elles ne soient pas officielles, qu'il se replie par la rivière de James sur Williamsburg. Il n'y a point de nouvelles de Greene, mais il est certain qu'il est arrivé de Cork un secours de 3,000 hommes dont la plus grande partie a resté à Charlestown pour soutenir le lord Rawdon, qui avait la mesure excessivement serrée par le général Greene.

Si M. le comte de Grasse peut nous arriver avec un corps de troupes, nous pourrons faire quelque chose dans ce pays-ci. Si au contraire Rodney arrivait longtemps avant lui, vous ne laisseriez pas que de m'inquiéter beaucoup à Rhode-Island, au mouillage du Connanicut. Si vos troupes de terre étaient forcées à Rhode-Island, en appuyant alors votre gauche à la batterie de l'île de Rose, où vous avez votre droite, je suis persuadé que l'ennemi ne pourrait rien faire sur vous. Dans ce parti, qu'il ne faudrait prendre qu'à l'extrémité, les milices du pays pourraient se replier sur le fort de Batt's-Hill, et M. de Choisy étant forcé à évacuer à Rhode-Island ferait

sa retraite sur Brenton's-Point, où vous les embarqueriez dans la nuit avec ses quatre canons et quatre mortiers et iriez mouiller sous Connanicut hors de la portée du canon de Rhode-Island. J'espère, mon cher Amiral, que vous ne serez pas dans le cas d'avoir recours à ce mouvement, et je ne vois point d'apparence que l'ennemi puisse faire aucun détachement de troupes de terre à moins d'évacuer la Virginie, ce qui aurait toujours fait une grande diversion. Pour conclure donc, mon cher Amiral, si M. de Grasse arrive le premier ou très peu de temps après Rodney, je crois que le conseil de guerre a pris le meilleur parti; si au contraire Rodney arrive quelque temps avant M. de Grasse, il faudra se tenir extrêmement alerte où vous êtes, et sur le moindre mouvement d'embarquement de la part de l'ennemi à New-York, dont nous vous donnerons des avis, convoquez toutes les milices du pays dont le général Washington assure que vous aurez 6,000 hommes promptement en cas d'une alarme réelle. Je vous prie, mon cher Amiral, de vouloir bien communiquer cette lettre à M. de Choisy et faire passer la lettre incluse à mon ministre par la première occasion que vous aurez pour France s'il part plusieurs bâtiments, et d'envoyer par duplicata au ministre copie de la présente dépêche que j'ai l'honneur de vous écrire, qui contient les mêmes choses que je lui mande.

Le chevalier de la Luzerne est arrivé hier au soir et il vous écrit par le même courrier.

Je vous embrasse, mon cher Amiral, du meilleur de mon cœur.

Folio 63. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au quartier général au delà des Plaines-Blanches, à 3 lieues de l'île de New-York, ce 8 juillet 1781.

Monsieur,

Je joins à cette lettre la copie de la dépêche que je viens d'écrire à M. le comte de Barras, qui vous mettra au fait de notre marche et de notre position actuelle. Nous avons fait 220 milles en onze jours de marche. Il n'y a pas quatre provinces dans le royaume de France où nous eussions pu voyager avec plus d'ordre, d'économie et sans manquer de rien. Il y a eu nécessairement de grosses dépenses, mais rien de gaspillé, et, ce qui est peut-être le premier exemple, pas un officier particulier, dont plus de la moitié ont fait la route à pied, qui n'ait été nourri par les officiers généraux ou supérieurs, de vivres grossiers, sans être obligé de mettre soupe au feu. Vous ne plaignez pas, Monsieur, l'argent dépensé utilement pour l'État, je crois que cette dépense a été très essentielle à nos alliés de l'Amérique. Au nom de Dieu, Monsieur, ne nous oubliez pas pour de l'argent et des fonds

réels au mois d'octobre; nos voisins manquent de tout, et le subside qu'ils ont permission de tirer en lettres de change va bien discréditer cette monnaie.

Il n'est plus aucunement question de papier continental et c'est de l'argent dur qu'il faut à ce pays-ci, qui en manque absolument. L'armée de nos voisins n'a pas 4,000 hommes sous les armes; on espère qu'elle se portera peut-être d'ici à un mois jusqu'à 6,000 ou 7,000 hommes; ce sera là le *nec plus ultra*, avec 4,000 hommes que nous aurons. Il y a 8,000 hommes dans New-York, y compris les troupes des réfugiés.

P. S. — Depuis cette lettre écrite, nous avons nouvelle de M. de la Fayette, que son avant-garde, commandée par le général Wayne, avait eu un choc assez vif avec l'arrière-garde de Cornwallis, qui a déjà marché 100 milles en rétrogradant. Les Américains ont eu quelque perte d'hommes, mais celle des Anglais est plus considérable. M. de la Fayette s'est très bien conduit dans le début de cette campagne en Virginie, en reculant sagement et à propos et avançant de même.

Folio 64. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

Au quartier général de Philippsburg, en avant des Plaines-Blanches, à 3 lieues de l'île de New-York, le 11 juillet 1781.

Le général Washington adresse à M. de Barras, mon cher Choisy, les nouvelles qu'il reçoit de New-York et qu'il regarde comme fort authentiques. Il paraît positif que l'ennemi s'est séparé d'un de ses gros vaisseaux qui a été forcé d'aller se réparer à Halifax, et que l'amiral Arbuthnot s'en est allé en Angleterre. L'amiral Graves est rentré avec la flotte dans le Hook; dans cette position, où l'ennemi nous laisse les maîtres de la mer, si M. le comte de Barras juge à propos de sortir avec son escadre pour aller dans la baie de Chesapeak, je le laisse le maître de prendre les 400 hommes sous vos ordres pour compléter son armement et, dans ce cas, je vous renvoie à l'instruction que je vous ai adressée le 24 juin dernier pour la sûreté et la garde du dépôt d'artillerie et d'effets du corps français restés à Providence, en y laissant le major de Deux-Ponts avec tous les convalescents excédant le détachement de 400 hommes, et étant actuellement soit à Newport, soit à Providence, soit à Boston. Ce major sera aux ordres du major d'artillerie, qui est son ancien. Je joins ici une lettre du général Washington qui l'autorise à se servir du canon qui est à Providence pour se porter à Patuxet et concourir avec les bâtiments du Roi que M. de Barras, en cas de sortie de son escadre, doit y envoyer, à la défense de la rivière de Providence.

Le général Washington vous prie de ne faire remettre cette lettre au général Green qu'au moment où vous serez prêts à mettre à la voile, afin que le secret ne s'ébruite pas. Je vous prie cependant d'aller en personne à Providence fixer la disposition que le major d'artillerie et le major de Deux-Ponts auront à faire après votre départ, et concerter avec la marine le lieu où les transports devront mouiller.

Je joins ici le duplicata des observations que je vous ai envoyées le 24 juin dernier, sur la défense de Providence et de Patuxet.

Folio 65. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Au camp de Philippsburg, devant New-York, le 19 juillet 1781.

Je viens de recevoir la réponse de M. de Choisy à ma lettre du 11. J'ai envoyé à Votre Excellence une lettre de M. le comte de Barras. Il paraît décidé à ne sortir que pour sa réunion avec la grande flotte; mais il me demande par sa dernière lettre et par celle de M. de Choisy, d'aujourd'hui, que Votre Excellence veuille bien lui faire part du plan définitif de ses opérations, afin qu'il puisse en instruire M. le comte de Grasse dès le premier moment où il paraîtra dans ces parages. Je supplie Votre Excellence de m'accorder demain dans la matinée, à l'heure qui lui conviendra, une heure de conférence. Je mènerai avec moi le chevalier de Chatellux, et si Votre Excellence veut, faire avertir M. Duportail pour nous servir respectivement d'interprète et convenir de ce que Votre Excellence jugera à propos de proposer à M. de Grasse dans toutes les suppositions.

Folio 65. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 21 juillet 1781.

Une petite escadre de cinq voiles, Monsieur, a remonté la rivière du Nord pour intercepter la navigation de nos vivres et nous a pris un bateau de pain qui a donné dedans pendant la nuit; mais cette escadre, dont l'amiral était de seize canons, a payé cher cette incursion : nos pièces de 12 et nos obusiers l'ont fort maltraité. Le feu a été à bord et a fait jeter plus de 20 hommes à la mer, dont un nous est venu au rivage et nous a appris qu'un de nos obus avait mis le feu et causé une grande alarme, et que plus de vingt de nos boulets avaient percé le bâtiment. Je ne crois pas qu'ils reviennent de sitôt chercher du pain frais.

Nous avons fait avant-hier, le général Washington et moi, une reconnaissance par les Jerseys, où nous avons bien vu tous les ouvrages de l'ennemi sur York-Island, et cinq ou six petits camps qui les soutiennent. Nous n'avons vu que fort

IMPRIMERIE NATIONALE.

peu de vaisseaux de transport, et je ne crois pas du tout que l'on songe à vous aller faire visite tant que nous serons ici.

Je joins ici la réponse du général Washington à la demande que je lui ai faite de votre part sur le plan définitif de ses opérations. Vous y verrez que cela roule sur deux points : ou New-York, si les moyens que M. de Grasse amène nous en procurent la facilité, soit en forçant Sandy-Hook, soit en nous amenant des troupes de terre, et je vous confie, sous le plus grand secret, que nos deux armées réunies ne sont pas plus fortes actuellement que la garnison de New-York; sinon nous marcherons à la baie de Chesapeak, à la Tête de l'Elck, pour délivrer la Virginie. Dans ce cas, il faudra que l'escadre vienne nous y chercher pour nous convoyer par la baie jusqu'au point où nous trouverons le lord Cornwallis. Le général Washington pense que vous devez laisser à Providence, après le départ de l'escadre, vos transports, non seulement pour nous amener notre grosse artillerie, mais aussi pour passer l'armée dans la baie où l'ennemi se trouvera. Il pense que vous jugerez mieux que lui de l'escorte qu'il conviendra de donner à ce convoi précieux, lorsque les circonstances nous permettront d'en faire usage.

Vous pourrez prendre, mon cher Amiral, les 400 hommes de M. de Choisy pour nous les rendre au point où nous opérerons conjointement; il suivra, du reste, l'instruction que je lui ai donnée pour laisser à Providence le major de Deux-Ponts et tout le surplus du détachement et les convalescents, pour garder tout le dépôt des effets et habillements de l'armée qui s'y trouvera conjointement avec les milices américaines de Rhode-Island.

Folio 67. — RÉPONSES
DU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Il est presque impossible, dans ce moment-ci, dans les circonstances et l'incertitude où nous sommes, de fixer un plan de campagne définitif. Les mesures définitives dépendront des circonstances au moment de l'arrivée du comte de Grasse, et surtout des circonstances suivantes :

1° De la situation de l'ennemi dans ce moment;

2° Des secours qu'il amènera avec

QUESTIONS
DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU
AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

M. le comte de Barras, par sa lettre du 13, et M. de Choisy par celle du 15 juillet me le demande encore de la part de M. de Barras, quel est le plan définitif que Son Excellence se propose, pour qu'il puisse en instruire M. de Grasse à son arrivée et le mettre en état d'opérer de concert. Je supplie Votre Excellence de me faire la réponse que je dois lui faire, et de me mettre à portée en même temps de faire à l'avance

lui ou de la force que nous aurons alors;

3° Des opérations de la flotte au moment de son arrivée, et des avantages qu'elle pourra remporter;

4° Du temps que la flotte restera sur ces côtes et de la supériorité maritime pendant son séjour.

Si la flotte du comte de Grasse arrive tard dans la saison, si le Comte ne juge pas à propos de tâcher de forcer le Hook ou n'y réussit pas, s'il n'amène point de troupes de terre avec lui, et si les Américains ne sont pas considérablement augmentés, je suis d'avis que, dans ces circonstances, nous devons mettre une garnison suffisante à West-Point; laisser quelques troupes continentales et quelques milices pour couvrir le pays autour de New-York, et transporter le reste de l'armée, tant française qu'américaine, en Virginie; si l'ennemi continue d'y être forcé, la saison et d'autres circonstances permettront d'y agir dans une saison plus avancée. Pour être préparé à cet évènement, je juge très nécessaire que M. de Barras tienne tous ses transports prêts à prendre à bord le détachement sous M. de Choisy et la grosse artillerie qui est à Providence, et à mettre à la voile pour aller au-devant des troupes soit dans la Delaware, soit dans la baie de Chesapeak, comme il sera ultérieurement convenu.

Mais si la flotte arrive à temps, n'est point gênée pour le temps, peut forcer les préparatifs convenables pour le corps de troupes que je commande. On suppose que le comte de Grasse ne juge pas praticable de forcer l'entrée du Hook, et qu'il n'amène pas avec lui de troupes de terre; dans ces deux cas, qui ne paraissent que trop vraisemblables, puisque, d'une part, tous les marins regardent la barre de Sandy-Hook comme inforçable, et, de l'autre, que la Cour, en annonçant l'arrivée de M. de Grasse, ne fait mention d'aucune troupe qu'il doive amener; dans cette supposition, dis-je, Son Excellence croit-elle qu'elle puisse avec une armée qui, réunie au corps français, ne forme guère plus de monde qu'il n'y en a pour la défense de New-York, entreprendre avec succès sur cette place?

Si Votre Excellence ne pense pas qu'il soit praticable de le risquer, ne peut-on pas tourner ses idées sur la Virginie, diriger M. de Grasse à la baie de Chesapeak. . . . . et y faire marcher, soit une partie de l'armée de Son Excellence, soit le corps français, jusqu'à la Tête de l'Elck où M. de Grasse, maître de la baie, viendrait le convoyer? Ne serait-on pas alors en état d'entreprendre avec succès contre le lord Cornwallis et de le forcer à l'évacuer? Cette marche du corps français demande à être préparée; il faut, dans ce cas, que M. de Barras amène avec lui toute notre artillerie de siège et tous les transports nécessaires au passage du corps français dans la baie de Chesapeak.

le port de New-York et enfin trouve les forces anglaises séparées, je suis d'avis que l'entreprise contre New-York et ses environs doit être notre objet principal.

Pour ôter à l'ennemi la possibilité même de faire une jonction et pour préparer leur ruine, j'avais le plus grand désir que si M. de Barras eût cru que le départ du *Royal-Oak* lui donnât la supériorité, il fût parti pour la Chesapeak; cette mesure ayant la supériorité, je la désire ardemment; je suis d'avis qu'il n'en peut résulter que beaucoup de bien et point de mal. M. de Barras nous a communiqué, par ses lettres à Votre Excellence et à moi, les raisons qui l'en éloignent.

Enfin, tout bien considéré, je ne vois pas ce qu'on peut faire de plus que de suivre le plan arrêté à Weatherfield, et de recommander au comte de Grasse de venir tout de suite à Sandy-Hook, de s'emparer s'il est possible du port de New-York au moment de son arrivée, et ensuite, d'après les circonstances qui auront lieu, de former un plan de campagne définitif sur les apparences les plus sûres.

Au camp de Philippsburg, le 19 juillet 1781.

Folio 69. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 26 juillet 1781.

J'ai l'honneur de vous envoyer, mon cher Amiral, un duplicata de ma dernière dépêche, que nous soupçonnons avoir été enlevée par des tories, parce qu'on a trouvé dans les chemins des lettres particulières qui en faisaient partie et qu'on

suppose que le paquet a été éventré. Comme ma dépêche et la conférence du général Washington étaient en chiffres, il n'y a que le mal du retard.

Je joins aussi ici une lettre que j'ai reçue hier au soir du général Washington, qu'il me prie de vous faire passer. Si vous êtes effectivement supérieur en force à l'escadre de Graves, je crois que voilà une belle occasion pour rendre un service important.

J'ajoute à cette lettre un bulletin de nos opérations depuis notre arrivée ici. Si le lord Cornwallis est en route pour revenir sur New-York, nous aurons rendu au moins un grand service à la Virginie, et cette nouvelle s'accorde avec celle que nous en avons du 8 et du 9 où il paraît sûr qu'il s'est retiré de Jamestown et s'embarque sur la rivière de James.

P. S. — Si le lord Cornwallis, ou du moins la plus grande partie de ses troupes arrive à New-York, indépendamment de l'avantage qu'il y aurait à aller attaquer le convoi en mer je crois encore, mon cher Amiral, qu'étant actuellement supérieur en vaisseaux depuis la retraite du *Royal-Oak* à Halifax, que l'on dit hors d'état de servir, je crois, dis-je, que votre escadre sera plus en sûreté à tenir la mer qu'à Newport, et que vous pourriez y rendre des services très importants.

Folio 70. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au camp de Philippsburg, le 26 juillet 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le bulletin de nos opérations depuis notre jonction à l'armée américaine. Il paraît que l'objet de notre diversion est rempli; nos dernières nouvelles du Sud sont que le lord Cornwallis a repassé la rivière de James à Jamestown, et celles de New-York sont que l'escadre est partie du Hook le 21 pour aller au Sud, où on croit qu'elle va convoyer le tout ou une partie des troupes du lord Cornwallis pour les emmener à New-York. Si cette nouvelle est vraie, New-York va être mis dans le meilleur état de défense, et du moins la Virginie sera fort soulagée.

J'avais eu l'honneur de vous mander, Monsieur, que j'avais, à la recommandation de la Reine et d'après votre lettre du 9 mars, fait M. le chevalier de Lameth aide-maréchal général des logis surnuméraire, avec des appointements que je lui faisais payer en gratifications; mon fils vient de me remettre sa place en me priant de lui en conserver l'exercice sans appointements, lorsque son service de colonel en second de Bourbonnais, à qui il doit toute préférence, lui permettrait de le faire. Je

n'ai pu qu'approuver son désintéressement, qui s'accorde si bien avec toute l'économie que je dois établir ici dans toutes les parties. En conséquence, il n'y aura à commencer du 1er du mois prochain que les trois aides-maréchaux de logis fixés par le Roi, qui seront payés en cette qualité, et M. de Lameth ne l'aura été que deux mois par extraordinaire.

Je joins ici copie de la dernière conférence que j'ai eue avec le général Washington relativement à un plan d'opérations que M. de Barras demandait qu'il déterminât définitivement pour l'arrivée de M. de Grasse, et copie des lettres que j'ai écrites à M. de Barras en conséquence.

P. S. — M. de la Fayette a mordu deux fois l'arrière-garde de Cornwallis avec des succès balancés; il s'est en tout parfaitement bien conduit dans toute sa campagne de Virginie.

Folio 71. — JOURNAL DE CE QUI S'EST PASSÉ DEPUIS L'ARRIVÉE DU CORPS FRANÇAIS AU CAMP DE PHILIPPSBURG.

Le 15 juillet une petite escadre de cinq voiles remonta la rivière du Nord ou d'Hudson pour intercepter la navigation de nos vivres. Elle s'arrêta devant Tarry-Town, qu'elle commença à canonner à nuit close. Un poste de douze hommes de Soissonnais, commandé par un sergent, qui était là pour protéger quelques bateaux conjointement avec un détachement des dragons de Sheldon, s'opposa à un débarquement qui ne put être effectué; un bateau chargé de pain eut la maladresse de donner dans l'escadre pendant la nuit et fut enlevé. Cette escadre dont l'amiral était de seize canons paya cher cette incursion. Nos pièces de 12 et nos obusiers aux ordres de MM. de Neurris et de Vertou l'ont fort maltraitée. Le feu a été à bord, 20 hommes se sont jetés à la mer, dont un est venu au rivage et nous apprit qu'un de nos obus avait mis le feu au bâtiment et causé une grande alarme, et que plus de vingt de nos boulets l'avaient percé; on ne croit pas qu'ils reviennent de sitôt inquiéter nos convois.

Le 19, le général Washington et le comte de Rochambeau firent une reconnaissance par les Jerseys, d'où ils virent à loisir tous les ouvrages de l'ennemi sur York-Island; ils distinguèrent très bien cinq ou six petits camps qui les soutiennent, faisant face à la rivière du Nord, et dont le plus fort était de deux bataillons.

Le 21 au soir, un détachement de 5,000 hommes, dont 2,500 Français aux ordres du chevalier de Chatellux, maréchal de camp, marcha sur Ring's-Bridge, où les deux corps se déployèrent à la pointe du jour, dans une position respectable

sur laquelle on a resté quarante-huit heures; pendant ce temps, la légion de Lauzun avec des bataillons de grenadiers américains et français poussèrent à droite et à gauche depuis la rivière du Nord jusqu'au Sund aux points de Morrisania et de Frog's-Neck; on replia tous les postes que l'ennemi avait sur le continent, on prit une vingtaine d'hommes et de chevaux, ce qui facilita au général Washington et au comte de Rochambeau la reconnaissance qu'ils firent avec leurs ingénieurs respectifs et M. de Béville, qui levèrent le plan de tous les ouvrages situés sur l'île de New-York, derrière la rivière de Harlem jusqu'à la pointe de Morrisania et celle de Horse-Neck dans le Sund. En arrivant à Morrisania, le général Washington poussa une douzaine de dragons qui étaient avec lui sur un reste de réfugiés qui n'avaient pas eu le temps de s'embarquer, qui furent tués ou pris. MM. de Vauban, Dumas, Berthier, Closen et Laubardière, aides de camp de M. le comte de Rochambeau, se joignirent aux dragons américains et M. de Damas eut son cheval tué sous lui, d'un coup de canon tiré des batteries de l'autre côté de la rivière; c'est le seul effet qu'ait produit un feu assez considérable de canon des forts et des bâtiments de garde des rivières de l'ennemi, avec beaucoup de tiraillement de leurs chasseurs à pied et à cheval, qui n'ont pas tué un seul homme dans toutes ces reconnaissances. Le détachement français était composé des régiments de Bourbonnais, commandé par M. le vicomte de Rochambeau, de celui des grenadiers et chasseurs de Soissonnais, commandé par M. le comte de Charlus, et de la légion du duc de Lauzun.

Folio 72. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 2 août 1781.

On nous avait trompés, mon cher Amiral, lorsqu'un déserteur nous a dit qu'une partie des troupes du lord Cornwallis était arrivée à New-York. Toutes les nouvelles que nous avons reçues depuis, et confirmées par tous les rapports, disent que c'est le reste de la garnison de Pensacola, et que rien n'est encore arrivé de la Virginie, ce qui nous donne beau jeu, mon cher Amiral, si vous êtes en état de sortir.

Folio 72. — DU MÊME AU MÊME.

Au camp de Philippsburg, le 3 août 1781.

J'ai reçu, mon cher Amiral, votre lettre du 30 du mois dernier; j'ai communiqué au général Washington les raisons que vous donnez pour ne pas sortir de Newport. Leur solidité et la persuasion où il est de votre bonne volonté à faire tout ce qui dépend de vous pour la cause commune l'ont entièrement satisfait. Je vous

envoie la lettre que le général Washington écrit à M. Hancock, gouverneur de l'État de Boston, pour presser les milices qui doivent se rendre à Rhode-Island. Je vous prie de communiquer ma lettre à M. de Choisy.

Folio 73. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

Au camp de Philippsburg, le 3 août 1781.

[Détails sans importance.]

Folio 73. — DU MÊME AU MÊME.

Au camp de Philippsburg, le 6 août 1781.

[Suite des mêmes détails.]

P. S. — J'ai été hier au soir à Mamaroueck voir passer le convoi de trente-deux voiles qui descend le Sund. Ce sont tous petits bâtiments, la plupart à un mât et quelques-uns à deux mâts. Je saurai par une patrouille que j'ai envoyée à Stanford ce matin s'ils sont entrés dans la baie de Huntington ou s'ils descendent plus bas.

Folio 74. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 13 août 1781.

. . . . . .

Je vous envoie aussi, mon cher Amiral, un rapport qui m'est venu par le chevalier de la Luzerne, qui me mande que M. Monteil est arrivé le 18 au Cap et qu'on n'y savait rien encore de M. de Grasse.

J'ai reçu, mon cher Amiral, votre lettre du 8 avec les détails du succès des deux frégates qui m'ont fait grand plaisir. J'espère qu'elles sont encore à la poursuite du même convoi et que, si elles le joignent, elles en tireront un plus grand parti.

[Les pièces qui suivent, les dernières à reproduire ici, peuvent être considérées comme se rapportant toutes à la campagne de Virginie.]

Folio 74. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du Cap, le 28 juillet 1781.

J'ai reçu, Monsieur le Comte, à mon arrivée au Cap le 16 juillet, les dépêches que vous avez eu la bonté de m'adresser dans cette partie, et qui m'ont été remises par M. de Raynaud. J'ai vu avec bien du chagrin la détresse où se trouve ce

continent et la nécessité du prompt secours que vous sollicitez. J'en ai conféré avec M. de Lillancourt, qui a pris le commandement de ce gouvernement le jour même de mon arrivée, et je l'ai engagé à me donner sur la garnison de Saint-Domingue en général les détachements des régiments de Gâtinais, d'Agénois et de Touraine faisant ensemble 3,000 hommes, 100 hommes d'artillerie, 100 dragons, dix canons de campagne, quelques canons de siège et mortiers. Le tout sera embarqué sur vingt-cinq à vingt-neuf vaisseaux de guerre qui partiront de cette colonie le 13 août, pour se rendre en toute diligence dans la baie de Chesapeak, lieu qui me paraît indiqué par vous, Monsieur le Comte, et par MM. Washington, de la Luzerne et de Barras comme le plus sûr à opérer le bien que vous vous proposez. J'ai fait aussi mon possible pour vous apporter les 1,200,000 livres que vous dites être de la dernière nécessité. La colonie n'a pas été en état de vous faire cet envoi, mais j'en prends à la Havane par une frégate, et vous pouvez compter sur cette somme. Comme je ne puis rester sur le continent moi et mes troupes, qui sont commandées par M. de Saint-Simon, maréchal de camp, que jusqu'au 15 octobre, je vous serai obligé, Monsieur le Comte, de m'employer promptement et utilement, afin que ce temps soit efficacement mis à profit, soit contre les forces maritimes de nos ennemis, soit contre leurs forces terrestres; mais il me serait de toute impossibilité de vous laisser ces troupes plus longtemps, et ce pour bien des raisons : d'abord parce qu'une partie est aux ordres des généraux espagnols, et ce n'est que sur la promesse qu'elles seront renvoyées dans ce temps où ils comptent opérer que j'ai obtenu la permission de m'en servir, ensuite parce que l'autre partie servant de garnison à Saint-Domingue, M. de Lillancourt ne peut s'en passer dans le moment où les forces maritimes sont occupées ailleurs. Toute cette expédition n'ayant été concertée que sur votre demande et sans que les ministres de France et d'Espagne en fussent prévenus, je me suis cru autorisé à prendre quelque chose sur moi pour la cause commune; mais je n'oserais changer tout le plan de leurs projets par une transplantation d'un corps de troupes aussi considérable. Vous sentez bien, Monsieur le Comte, la nécessité de bien employer un temps précieux. J'espère que la frégate me devancera assez pour que je trouve tout prêt et que, dès le lendemain de notre arrivée, nous puissions remplir les vues que vous vous proposez et dont je désire aussi ardemment que vous la réussite.

Par les efforts que j'ai faits pour exécuter et satisfaire à toutes vos demandes et aux besoins tant de l'armée que vous commandez qu'au soulagement de nos alliés, vous devez concevoir le désir que j'ai d'apporter du changement à votre position et à la face des affaires. Je marque à M. de Barras et à M. de la Luzerne mon arrivée, au premier afin qu'étant instruit il puisse agir séparément ou de concert pour la

IMPRIMERIE NATIONALE.

cause commune, au second pour qu'il nous fasse préparer nos besoins dans le voisinage de nos opérations, afin que je puisse donner tout le temps possible au soulagement des Provinces Unies de l'Amérique.

P. S. — Si j'ai des pilotes à l'entrée de la rivière de Chesapeak ou des avis de votre part, je me porterai avec mes faibles secours où on les croira le plus convenable; mais, je vous le répète, ces troupes et mes forces navales ne peuvent être que passagères : l'une tient la garde de Saint-Domingue et l'autre la sûreté des îles du Vent.

Folio 76. — DE M. LE COMTE DE BARRAS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newport, le 11 août 1781.

Je vous envoie, mon cher Général, une copie de la lettre que je viens de recevoir de M. de Grasse. Je n'ajouterai rien à ce qu'il dit, sinon que je me mets en état de sortir. J'attendrai cependant votre réponse pour décider dans quelle partie je dois me porter d'après le plan d'opérations que le général Washington et vous aurez proposé à M. de Grasse. . . . . .

« J'ai vu avec bien du chagrin la détresse où se trouve le continent et la nécessité « du prompt secours que demande M. de Rochambeau. J'en ai conféré avec M. de « Tillancourt, etc. . . . . .

[Le comte de Grasse avait reproduit là sa lettre au comte de Rochambeau, en la terminant par le post-scriptum suivant à l'adresse de M. de Barras :]

« *P. S.* — Je te laisse le maître de venir me joindre ou d'agir de ton côté pour « le bien de la cause commune; donne-m'en avis seulement pour que nous ne nous « nuisions pas sans le vouloir. »

Folio 77. — DU MÊME AU MÊME.

De Newport, le 12 août 1781.

Vous verrez, mon cher Général, par le post-scriptum de la lettre ci-jointe dont je vous envoie copie, que M. le comte de Grasse ne compte pas sur moi pour opérer. Il me laisse le maître de le joindre ou d'opérer de mon côté en lui en donnant avis pour ne pas nous nuire. Je crains que vous ne puissiez faire aucune entre-

prise sur New-York. Les pilotes que j'ai consultés ici m'ont tous dit qu'il n'y avait que 17 pieds-d'eau à la passe; en ce cas, les vaisseaux ne peuvent y entrer armés. D'ailleurs, je ne pense pas que M. de Grasse soit arrivé à Chesapeak avant le 20. Si vous voulez entreprendre sur New-York, il faut lui dépêcher des courriers par terre pour l'en prévenir afin qu'il s'y rende. Avant que vos paquets lui soient parvenus et qu'il soit rendu à New-York, nous serons en septembre; si vous n'attaquez pas New-York, il est inutile que nous soyons trente-six vaisseaux sur cette côte pour ne rien faire. Je vous propose de faire une expédition de mon côté sur l'île de Terre-Neuve; il en est fait mention dans mes instructions, mais il faut pour cela que M. de Choisy s'embarque avec les troupes qui sont ici. Après l'expédition je reviendrai à Boston.

Je vous prie de communiquer ma lettre au général Washington, à qui j'ai l'honneur d'écrire, mais à qui je ne parle de rien pour ne pas retarder le départ de cette dépêche. Répondez-moi sans perdre de temps; au moment où je recevrai réponse, je mettrai sous voile. J'ai déjà fait embarquer partie des canons que j'avais sur les batteries. Si vous voulez votre artillerie dans quelque autre lieu qu'à Providence, mandez-le-moi, je la ferai passer sous une escorte.

Ne perdez pas un moment pour écrire en France; les besoins de l'escadre me forcent d'y envoyer une frégate. Je n'ai différé jusqu'à cet instant que dans l'espoir que, M. de Grasse me joignant, nous rendrions compte au ministre de son arrivée et de nos opérations; mais je ne puis retarder davantage.

Folio 79. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE BARRAS.

Au camp de Philippsburg, le 15 août 1781.

Je vous avoue, mon cher Amiral, que le projet de Terre-Neuve nous a un peu surpris, le général Washington et moi. Il en est parlé dans vos instructions, mais comme d'un accessoire dont le secours direct à l'Amérique septentrionale est le premier et le principal objet. M. de Grasse nous mande qu'il arrive avec vingt-quatre ou vingt-neuf vaisseaux; mais si c'est vingt-quatre, Rodney, pouvant venir avec vingt vaisseaux et réuni à Graves, lui sera supérieur; enfin, mon cher Amiral, jamais ce ne fut le moment ni l'intention de notre maître de désunir ses forces, c'est au contraire l'instant de leur donner toute la supériorité par votre jonction avec M. de Grasse. Je dois vous ajouter que les dix-huit transports arrivés dernièrement sous l'escorte de deux frégates à New-York sont 3,000 hommes de recrues hessoises venant d'Europe suivant tous les rapports, qui, pendant quatre-vingt-dix jours de traversée, ont fait le tour au nord de l'Angleterre. La Virginie n'est donc

point encore délivrée; les dernières nouvelles disent que Cornwallis est à Portsmouth, qu'il a embarqué 3,000 hommes et que ses vaisseaux ont remonté 15 milles dans la baie de Chesapeak. Il est donc probable que le renfort arrivé à New-York, d'une part, et l'arrivée de M. de Grasse à la baie de Chesapeak, de l'autre, vont nous obliger à marcher le plus tôt possible à la Tête de l'Elk dans ladite baie. C'est là qu'il faut réunir tous nos moyens pour en chasser totalement l'ennemi, et je vous avoue que M. Washington et moi ne consentirons jamais à ce que vous emmeniez le détachement de M. de Choisy partout ailleurs que pour une opération combinée avec nous et avec M. de Grasse. Je vous prie donc, mon cher Amiral, de venir nous y joindre et de vous faire suivre par notre artillerie. Je n'entends pas non plus comment, ayant toutes les provisions de M. de Grasse, vous pouvez vous dispenser de les lui envoyer à son arrivée dans la baie. L'escadre de l'ennemi devant le Hook est composée de six vaisseaux de ligne, deux de 50 et des frégates. Je crois qu'il vous sera facile de l'éviter, et que le hasard de vous trouver juste sur le chemin de Rodney et dans le même point serait le plus extraordinaire, et une de ces chances contre lesquelles il y a mille à parier contre un.

P. S. — *Le général Washington ajoute de sa main que, si l'on doit ajouter foi à tous les papiers qui viennent d'Angleterre, l'amiral Digby est annoncé avec six vaisseaux de ligne; ce qui donnerait à la flotte ennemie la supériorité sur M. de Grasse, en cas que M. de Barras persiste à ne vouloir pas l'aller joindre.*

Folio 80. — DE M. LE COMTE DE BARRAS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Newport, le 17 août 1781.

Je reçois, mon cher Général, votre réponse et celle du général Washington à mes lettres du 12 de ce mois. Je suis fâché que le projet que je vous ai communiqué éprouve une si forte opposition de votre part à l'un et à l'autre. Je l'ai cru et je le crois encore plus avantageux à la cause commune qu'une jonction avec M. de Grasse, regardée comme inutile par ce général même qui connaît mieux que nous les forces qu'il doit amener à cette côte et celle que Rodney est en état d'y conduire. Cependant, comme votre avis et celui du général Washington sont absolument opposés au mien sur ce sujet, je me décide à tout évènement à me rendre à Chesapeak avec mon escadre, et à y escorter votre artillerie comme vous le désirez et quelques autres bâtiments de transport. Je dois vous répéter cependant que cette réunion est hasardée, et je présume que M. de Grasse en a senti les inconvénients lorsqu'il m'a laissé la liberté de ne pas venir le joindre à Chesapeak si je

le jugeais à propos. L'escadre de Graves, telle qu'elle est, ne m'arrêtera certainement pas; mais, selon ce que marque le général Washington, cet amiral peut être renforcé par Digby, et selon l'opinion générale Rodney doit venir incessamment sur cette côte; la rencontre que je pourrais faire de l'une ou de l'autre de ces escadres n'est point une de ces chances contre lesquelles il y a mille à parier contre un. Ce doit, au contraire, être le résultat des combinaisons des ennemis qui, lorsqu'ils me sauront à la mer, doivent tourner toutes leurs vues et diriger tous leurs efforts pour intercepter mon escadre et mon convoi. Quoi qu'il en soit, je n'hésite pas à me rendre à votre réquisition et à celle du général Washington, et je vais rembarquer mon artillerie, la devant mettre en état de partir au premier vent favorable.

Le projet de Terre-Neuve et celui sur Penobscot qui en aurait été la suite étant tout à fait abandonnés, il devient presque inutile d'entrer dans aucun détail sur les mesures que je comptais prendre dans le cas où ils auraient eu lieu. Je ne puis cependant me dispenser de répondre à votre objection relativement aux provisions demandées par M. de Grasse pour l'hiver prochain. J'en ai une partie ici, sans doute, mais il y en a une autre partie à Boston, et il faudra que M. de Grasse prenne des mesures pour l'en tirer. Le même convoi aurait escorté le tout, et j'avais déjà destiné pour cet objet *le Romulus* et quelques frégates qui auraient attendu à Boston les ordres de M. de Grasse et lui auraient conduit ses transports à Chesapeak, à la Martinique ou à Saint-Domingue, ainsi qu'il l'aurait désiré; cette escorte, quoique plus faible que celle que fournira mon escadre, aurait peut-être été plus sûre, parce qu'il eût été difficile de connaître la destination de ce convoi, et qu'il eût formé un objet moins capital pour les ennemis.

Au surplus, mon cher Général, mon projet a été formé dans un temps où je devais croire que les ennemis allaient retirer la plus grande partie de leurs forces de la Virginie, d'après les informations les plus positives que je recevais de vous, du général Washington et de M. de la Fayette, et les réquisitions qui m'étaient faites en conséquence. Ils ont pris un parti tout opposé, et il en résulte sans doute qu'il faut de plus grands moyens que je ne l'avais compté pour les chasser de cet État; mais ces moyens sont entre vos mains et je ne vois pas que ce nouvel état de choses exige de plus grandes forces navales; au surplus je m'estimerai heureux, malgré l'inutilité du renfort que je conduirai à Chesapeak, de pouvoir être compté parmi ceux qui auront contribué à la délivrance de la Virginie, si elle s'effectue dans cette campagne; mais j'aurais été plus heureux encore de pouvoir faire essuyer à la fois deux échecs aux ennemis.

Je n'attends que vos dépêches pour faire partir *l'Ariel*. Je suis fâché de ne

pouvoir pas retarder assez le départ de cette frégate pour qu'elle porte celles de M. le chevalier de la Luzerne, mais je ne puis la laisser ici avec sûreté après mon départ.

J'ai l'honneur de vous observer que je suis obligé, en partant d'ici, de laisser quelques flûtes désarmées, pour prendre la plus grande partie de leurs équipages pour les besoins indispensables des vaisseaux. Si j'eusse été dans la partie de l'Est, je les aurais conduites à Boston. Je crains bien pour ces bâtiments.

Folio 82. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au camp de Philippsburg, le 16 août 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser la copie de la lettre que j'ai reçue de M. de Grasse. Les 1,200,000 francs qu'il nous apporte répondent à la demande que je lui ai faite par la lettre n° 2 que je lui ai écrite, sur la négociation onéreuse de nos lettres de change. Vous trouverez, au n° 3, la copie de la lettre que M. de Barras m'a écrite en m'annonçant l'arrivée de M. de Grasse; au n° 4 la réponse que je lui ai faite de concert avec le général Washington. Ces différentes correspondances vous mettront au fait de notre situation actuelle et de ce que nous pensons que l'on peut entreprendre dès que les forces navales seront arrivées. Je me contenterai donc, Monsieur, d'avoir l'honneur de vous informer qu'il est arrivé le 11, dans New-York, un convoi de vingt voiles portant 1,200 recrues hessoises et trois régiments anglais, faisant au total 3,000 hommes; que le fait est certain, quoique le nombre des hommes se trouve peut-être exagéré; que la garnison de New-York se trouvant actuellement de 11,000 ou 12,000 hommes, il n'y a plus rien à faire contre cette place, même avec le petit secours que M. de Saint-Simon nous amène; que nous partons en conséquence, le général Washington et moi, pour aller à la Tête de l'Elk, sur la baie de Chesapeak, avec le corps français et 2,000 hommes que peut prendre ce général, laissant le reste de ses troupes dans la forteresse de West-Point; que nous ferons de notre mieux et que si le lord Cornwallis n'est pas encore décampé de Portsmouth et n'a pas évacué toute la Virginie nous espérons en rendre bon compte. Je vous supplie, Monsieur, de me permettre une réflexion qui se fait naturellement dans tout ce pays-ci : c'est qu'on a fait dire au Congrès que, pour ne pas augmenter les calamités de l'Amérique, on n'envoyait même pas la seconde division parce que les Anglais enverraient sans doute autant de monde qu'il en serait parti de France. Le fait est qu'il est arrivé à Charlestown, il y a deux mois, 2,000 hommes, et à New-York 3,000, et

que le corps français a reçu 500 recrues. Je ne cesse de leur dire que 6 millions à tirer sur France prouvent la générosité et la bonne volonté de Sa Majesté; mais en les recevant avec la plus grande reconnaissance, il est certain que cela ne leur donne pas des soldats puisque les recrues de l'hiver dernier ont monté de 100 piastres argent dur d'engagement jusqu'à 300 piastres, et que je n'ai cessé de mander que le patriotisme de ce pays-ci ne consiste qu'à marcher comme milicien quand l'ennemi est bien près de leurs foyers. Je crois que l'armée de M. de Grasse va faire un très bon effet et leur donner une nouvelle preuve de la bonté de Sa Majesté.

Folio 83. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

Au camp de Philippsburg, le 17 août 1781.

Je ne doute pas, mon cher Choisy, que M. de Barras ne se soit rendu aux réquisitions du général Washington et aux miennes, et qu'en conséquence, il ne vous embarque pour venir nous rejoindre dans la baie de Chesapeak. Vous mènerez avec vous notre artillerie de siège et les compagnies d'artillerie qui sont à Providence. Vous pouvez ne laisser à ce dernier endroit qu'une centaine de convalescents aux ordres du major Desprès pour, conjointement avec les milices américaines, garder le dépôt de nos effets jusqu'à ce que les circonstances nous permettent de les faire rejoindre.

Folio 83. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp de Philippsburg, le 17 août 1781.

M. Duportail, Monsieur, a l'honneur de vous porter le résultat de nos réflexions et de la conférence que le général Washington et moi avons eue d'après la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 28 juillet, que nous avons reçue le 15 d'août. Vous pouvez lui donner une confiance entière. C'est un homme d'un mérite également reconnu par les deux nations et qui connaît parfaitement ce pays-ci. Je ne saurais trop vous remercier de tout le zèle et l'honnêteté que vous avez mis à faire honneur à mes demandes. Nous allons tout de suite nous mettre en marche pour vous seconder et profiter du temps que vous pouvez donner à cette côte. Il paraît que le lord Cornwallis persiste dans la résolution de ne pas abandonner la Virginie; il faut tâcher, à frais communs, de l'en faire vivement repentir.

DE MM. LE GÉNÉRAL WASHINGTON ET LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Du camp de Philippsburg, le 17 août 1781.

Monsieur,

En conséquence des dépêches que nous avons reçues de Votre Excellence par la frégate *la Concorde*, nous avons jugé qu'il était convenable d'abandonner pour le moment l'entreprise contre New-York et de diriger nos efforts vers le Sud, afin que, si nous ne pouvons pas entreprendre contre Charlestown même, nous puissions reprendre et nous assurer des États de la Virginie, des deux Carolines et de la Géorgie. Nous ajouterons à nos raisons, pour abandonner la première démarche, celle de l'arrivée d'un renforcement de près de 3,000 hommes. Nous avons donc résolu de faire marcher tout le corps français et tout ce que nous pourrons de l'armée américaine vers la Chesapeak, pour y joindre Votre Excellence.

Nous allons mettre sous les yeux de Votre Excellence les cas principaux qui pourraient arriver et d'après lesquels nous serons obligés de concerter ultérieurement nos plans; nous y ajouterons quelques courtes observations, vous voudrez bien les peser dans votre esprit et préparer votre opinion pour le moment où nous aurons le plaisir de joindre Votre Excellence en Virginie.

1° Que fera-t-on si l'ennemi a la plus grande partie de ses forces en Virginie à l'arrivée de la flotte française?

2° Ou dans le cas qu'il n'y en aurait qu'un détachement?

3° Ou dans celui que toutes les forces anglaises auraient évacué la Virginie?

A la première question, la réponse nous paraît être d'attaquer sans perte de temps l'ennemi avec nos forces réunies.

Sur la seconde, il nous paraîtrait convenable d'envoyer une partie de nos forces qui fût assez considérable pour réduire l'ennemi et de déterminer l'usage qu'on ferait du reste. Dans ce second cas, il y aurait deux choses à considérer : l'ennemi aura envoyé la plus grande partie de ses forces de Virginie ou à New-York ou à Charlestown. Si c'est à New-York, quoique cela soit très peu probable dans les circonstances présentes, Charlestown n'aura qu'une garnison faible et il sera possible de l'attaquer avec avantage; si c'est au contraire à Charlestown, l'ennemi sera si supérieur au général Greene qu'il sera en état de reprendre tout l'État de la Caroline du Sud et conséquemment la Géorgie. Nous croyons donc que, dans ce dernier cas, nous devrions détacher à la Caroline du Sud une force suffisante pour au moins tenir la campagne et resserrer l'ennemi dans Charlestown ou ses environs. Dans la supposition du troisième cas, qui est que l'ennemi aurait absolument évacué la

Virginie, nous jugeons qu'il serait nécessaire de faire un établissement solide à Portsmouth ou tout autre endroit plus convenable afin d'être en état de protéger une flotte dans la baie de Chesapeak, et d'employer le reste de nos troupes de terre et les vaisseaux convenables au service dont il a été fait mention dans l'article précédent, c'est-à-dire soit au siège de Charlestown, si on trouve que la garnison en est suffisamment faible pour espérer le succès, soit à couvrir et à s'emparer du pays si le contraire est démontré.

Un nombre de circonstances dont nous différons l'examen jusqu'à ce que nous ayons le plaisir de conférer avec Votre Excellence pourrait nous faire reprendre notre entreprise contre New-York. Nous observerons seulement que l'exécution de tous les plans ci-dessus suppose une supériorité navale décidée, excepté le plan de marcher avec un renforcement dans la Caroline du Sud. Votre Excellence voudra bien nous permettre de lui montrer en peu de mots toute l'importance de Charlestown et les grands avantages que l'ennemi tire de l'avoir en sa possession. C'est le centre de la puissance anglaise dans le Sud. En l'occupant, ils ont une influence très dangereuse dans tout cet État, parce que c'est le seul port de mer, le seul endroit d'où les gens du pays puissent tirer les marchandises étrangères qui leur sont essentiellement nécessaires. Charlestown sert en grande partie à couvrir et à subjuguer la Géorgie. De là l'ennemi peut aussi pousser des petits postes dans la Caroline du Nord. S'ils en ont sur la Chesapeak, ils auront l'air de posséder un espace de 400 milles sur la côte, et auront ainsi un prétexte pour faire des demandes qui, dans les cabinets des cours d'Europe, seraient très nuisibles aux intérêts de l'Amérique.

Nous ne connaissons pas suffisamment la position de Charlestown pour entrer dans un détail sur la manière la plus convenable de l'attaquer; cela n'est pas non plus nécessaire dans ce moment-ci, nous ne parlerons pas de la probabilité que nous aurions d'y succéder. Votre Excellence voudra bien s'en rapporter là-dessus au brigadier général Duportail, commandant le corps des ingénieurs au service des États-Unis, et qui aura l'honneur de présenter cette lettre à Votre Excellence. Il était principal ingénieur à Charlestown pendant la plus grande partie du siège, il a été longtemps prisonnier de guerre dans les environs et a eu occasion d'y faire des observations qu'il a judicieusement mises à profit.

Bien des cas, outre ceux dont nous avons fait mention, pourront se présenter; c'est pour cela que nous avons jugé à propos d'envoyer M. Duportail à Votre Excellence. Il connaît parfaitement toutes nos affaires dans cette partie-ci de l'Amérique et nous le recommandons à Votre Excellence comme un officier sur les talents et l'intégrité duquel vous pouvez placer la confiance la plus entière.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous observons à Votre Excellence qu'il sera très essentiel, pour accélérer le service, que vous envoyiez à la Tête de l'Elk toutes vos frégates, transports et bâtiments propres à transporter les troupes américaines et françaises à l'embouchure de la baie; nous tâcherons, de notre côté, d'avoir tous ceux qu'on pourra trouver à Baltimore et les ports adjacents, mais nous avons raison de croire qu'ils seront en petit nombre.

Folio 86. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Chatham, le 27 août 1781.

Monsieur,

Par la nouvelle que j'ai reçue depuis mon arrivée à cette place, je trouve que l'ennemi a jeté des troupes sur Staten-Island; cette circonstance et le désir de rallier l'arrière-garde de nos deux armées m'engagent à faire séjourner les troupes américaines un jour à Springfield et je prie Votre Excellence d'en faire de même à Whippany. Cette halte n'occasionnera aucun délai, parce que je n'eusse pas pu avant ce moment faire rassembler les bateaux de la Delaware à Trenton, sans que cela eût annoncé notre projet; mais un exprès étant parti à ce dessein, j'espère qu'une partie des vaisseaux qui nous sont nécessaires sera vendredi prochain à cette place quand l'embarquement pourra commencer.

Je compte aller après-demain vers Philadelphie et je serai bien aise de savoir votre détermination touchant ce voyage.

Si Votre Excellence veut précéder son armée, nous nous assignerons un rendez-vous.

Folio 87. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GÉNÉRAL WASHINGTON.

De Whippany, le 27 août 1781.

Monsieur,

Je reçois dans ce moment la lettre de Votre Excellence. Je ferai un séjour ici selon vos ordres avec la 1re division, qui sera jointe par la 2e demain dans l'après-midi. J'attendrai vos ordres pour faire marcher le tout après-demain. Quant à moi, je joindrai Votre Excellence dans l'endroit que vous jugerez à propos de fixer, pour précéder vos troupes à Philadelphie et faire les préparatifs nécessaires.

Folio 87. — DU GÉNÉRAL WASHINGTON À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Chatham, le 28 août 1781.

Il me paraît que la force ennemie sur Staten-Island n'est pas considérable et qu'elle n'a d'autre objet que celui de la défendre. C'est pourquoi je laisse au jugement de Votre Excellence si elle fera marcher son armée en une ou en deux divisions; à deux jours suivants, cela n'occasionnera aucun délai, comme la 2e arrivera lorsque la 1re sera embarquée.

Comme je me propose d'aller par la route d'en bas, je ne pourrai rejoindre Votre Excellence qu'à Princeton, où je demanderai à dîner pour 3 heures, afin que nous puissions aller coucher à Trenton, à 12 milles plus loin; comme ce serait une journée de 54 milles de Whippany, je pense qu'il serait expédient que vous en fissiez une partie ce soir. Le colonel Smith, un de mes aides de camp, qui connaît bien le chemin, aura l'honneur de vous conduire au rendez-vous à Princeton.

Folio 88. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE LILLANCOURT, COMMANDANT À SAINT-DOMINGUE.

De Philadelphie, ce 2 septembre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour me faire part de votre nomination au commandement de Saint-Domingue. Ce choix n'a pu qu'être applaudi dans cette colonie, et j'entends dire qu'il a été généralement approuvé. Vous débutez avec moi, Monsieur, par des manières qui exigent toute ma reconnaissance, et j'attends avec grande impatience l'arrivée de M. le comte de Grasse avec les secours qu'il nous a annoncés et auxquels vous vous êtes si bien prêté. Nous nous sommes tout de suite mis en marche, le général Washington et moi, pour aller à la Tête de l'Elk, à la tête de la baie de Chesapeak, concerter et unir nos opérations avec M. le comte de Grasse. Il est arrivé à New-York 3,000 hommes de recrues hessoises et anglaises; Hood y est aussi arrivé avec treize vaisseaux, ce qui rend cette place inattaquable; elle a à présent 11,000 hommes de garnison. La flotte, réunie à Graves, forte de vingt-deux vaisseaux y compris deux de 50, est sortie avant-hier faisant route vers la baie. J'espère que M. de Grasse y sera arrivé et en rendra bon compte, surtout si M. de Barras a pu le joindre; le moment est bien intéressant.

Folio 88. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Philadelphie, le 3 septembre 1781.

Monsieur,

Je profite du départ d'un vaisseau d'ici pour vous envoyer le duplicata de ma dépêche du 16 août, qui doit être partie par la frégate *l'Ariel*. J'ajoute à celle-ci : n° 5, copie de la lettre que nous avons écrite à M. de Grasse, en lui envoyant M. Duportail à son atterrage; n° 6, copie de la réponse que j'ai reçue de M. de Barras, qui s'est enfin déterminé à sortir le 25 pour gagner le large et faire sa jonction en prenant un grand détour, ayant notre artillerie de siège sous son convoi. Hood est arrivé le 28 devant le Hook. Les deux escadres réunies ont mis à la voile le 31 au soir et ont le cap Sud. Nous n'avons encore aucune nouvelle de M. de Grasse. Je vous avoue que ce moment-ci est bien intéressant, qu'un des coups les plus intéressants de cette guerre dépend de celui qui aura la supériorité des forces navales dans la baie. Cornwallis se retranche à force à York et Glocester. Le général Washington et moi sommes partis le 20 du camp de Philippsburg; le passage de la rivière du Nord nous a tenus quatre jours; malgré cela, les Américains et la 1re division des Français arriveront ici aujourd'hui et nous serons le 7 à la Tête de l'Elk. Nous avons fait notre marche de manière à donner des inquiétudes à Clinton pour Staten-Island et Sandy-Hook jusqu'au dernier moment. J'avais fait établir une boulangerie française à Chatham, derrière Springfield, à 4 lieues de Staten-Island, et notre marche sur Philadelphie n'a été démasquée que le 29. Leur flotte est partie le 31, sans emmener un seul homme de la garnison de New-York, qui reste à 11,000 hommes. Si M. de Grasse est ou se rend maître de la baie, nous espérons faire de bonne besogne. Les deux flottes ennemies réunies composent vingt vaisseaux de ligne et deux de 50; voilà notre position. Vous jugez avec quelle inquiétude nous attendons et sommes surpris que M. de Grasse ne soit pas encore arrivé, étant parti du 4 au 6 de Saint-Domingue.

P. S. — J'ai appris en route que la frégate *la Magicienne* était arrivée à Boston avec 1,800,000 francs, sans avoir aucune lettre ni ordre de votre part. J'ai l'honneur de vous remercier toujours de l'argent, qui nous arrive bien à propos. J'ai pris les mesures pour le faire arriver en sûreté, à ce que j'espère, par la route des montagnes que m'a donnée le général Washington.

M. Laurens arrive dans ce moment de Boston; il est arrivé à bon port avec tout ce dont était chargée la frégate *la Résolue*, après une traversée de quatre-vingt-six jours.

Folio 89. — DE M. LE MARQUIS DE SÉGUR À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Marly, le 14 mai 1781.

[Cette dépêche de France et les quatre suivantes n'étaient arrivées à Boston, par la frégate *la Résolue*, comme on vient de le voir, que postérieurement au départ des troupes pour joindre Washington. Dans celle-ci, le ministre annonce son entrée à la Guerre et accuse réception des informations qu'il avait reçues à Lorient par l'intendant Corny.]

Folio 90. — DU MÊME AU MÊME.

De Marly, le 15 mai 1781.

[Le ministre se plaint de l'exorbitance du change et de toutes les opérations de finances. Ordre d'en découvrir la source sans ménager personne.]

Folio 90. — DU MÊME AU MÊME.

De Versailles, le 17 juin 1781.

[Approbation de l'entreprise concertée avec le général Washington et Destouches, et félicitation sur l'attitude des troupes.]

Folio 91. — DU MÊME AU MÊME.

De Versailles, le 28 juin 1781.

[Satisfaction du Roi du bon esprit qu'atteste la correspondance sur les relations avec le général Washington. Rien à faire connaître dont Rochambeau n'ait pas été instruit déjà par son fils.]

Folio 92. — DU MÊME AU MÊME.

De Marly, le 16 mai 1781.

[Envoi de munitions, équipements, habillements, instruments de chirurgie aux Américains. Le ministre ajoute :]

..... Vous savez, Monsieur, que l'intention du Roi est que vous aidiez également les États-Unis dans toutes les occasions où vous pourrez, sans exposer le service de l'armée que vous commandez à en souffrir. Je ne puis donc que vous répéter ce qui vous a déjà été marqué à cet égard, en vous assurant que vous vous rendrez agréable à Sa Majesté en ne négligeant rien de ce qui peut contribuer à maintenir l'harmonie et la bonne intelligence qu'il est essentiel de faire régner entre les habitants des États-Unis et les troupes du Roi. . . . . .

Folio 92. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Philadelphie, le 4 septembre 1781.

Monsieur,

J'ai reçu par M. Laurens, qui a eu la plus longue et la plus pénible traversée, la lettre du 15 mai que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Les négociations de ce pays-ci roulent sur une douzaine de commerçants qui sont les maîtres de l'argent qui est dans le pays par leur crédit. Ils ne dépendent pas de vous ni de nous, Monsieur, ni même du Congrès; ils ouvrent et ferment leur bourse à leur volonté, et la seule arme que nous puissions avoir pour croiser leurs opérations, toujours très avides, est de répandre de l'argent quand nous en avons pour faire tomber leurs spéculations et le prix du change. Le seul remède à tous les maux qu'ils peuvent nous faire est d'avoir beaucoup d'argent comptant, et je ne connais point de pays où l'autorité puisse disposer des bourses des particuliers, bien moins dans celui-ci que dans tout autre.

La cupidité des agioteurs est ici au suprême degré. Leurs troupes, toutes nues, ne tirent pas un écu de la poche du commerçant le plus patriotique qu'à un intérêt immodéré. Les Français y sont établis suivant les mêmes errements; ainsi, Monsieur, je n'ai personne à vous nommer en particulier. Si j'en connaissais un dans l'armée, la justice en serait bientôt faite; mais tout être commerçant dans ce pays-ci ne vise qu'à plus grande fortune et a une cupidité démesurée. Le seul remède à y apporter est de pouvoir se passer de leur secours avec beaucoup d'argent comptant.

De Chester, à 12 milles de Philadelphie, le 5 septembre 1781.

P. S. — Le général Washington et moi recevons dans l'instant la lettre ci-jointe du général Gist, qui commande à Baltimore; cette fin de campagne s'annonce bien et les secours externes qui doivent concourir à son succès arrivent si à propos que vous ne devez pas douter de toute l'activité que nous allons mettre pour être bientôt en état de coopérer avec M. de Grasse et les troupes qu'il nous amène.

Folio 93. — DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 4 septembre 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'exprimer à Votre Excellence la satisfaction du Congrès dans les

honneurs que les troupes de Sa Majesté Très Chrétienne sous votre commandement lui ont rendus.

La superbe apparence et la discipline exacte de chacun de ces corps fait le plus grand honneur à leurs officiers et présage les services les plus distingués dans une cause qu'ils ont épousée avec tant de zèle.

Folio 93. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du cap Henry, le 2 septembre 1781.

J'ai cru, Monsieur, devoir répondre à M. Washington à la lettre commune qui m'a été remise par M. Duportail, connu depuis longtemps par sa réputation; ce que vous m'en avez dit m'a porté à lui faire connaître sans réserve tout ce que je pouvais faire et combien j'étais touché de n'être pas à même de faciliter et d'accélérer l'arrivée de vos armées; n'étant pas prévenu, je n'ai conduit avec moi que les vaisseaux de guerre qui pouvaient me donner la supériorité sur les armées réunies d'Angleterre pour que rien ne s'opposât à nos entreprises, et je m'étais reposé sur vos moyens pour les attaques, les marches, etc., dont je ne pouvais avoir aucune connaissance. Heureusement que le lord Cornwallis s'est mis dans une position qui nous donne du temps et l'espoir de s'en emparer.

Mes troupes sont parties par la rivière de James pour se joindre à celles de M. de la Fayette, et j'espère, par le beau temps qu'il fait, qu'elles seront jointes. Sur la parole de M. de Gimat, que j'ai trouvé ici à mon arrivée du 5 au 6 de ce mois, et quoique je sois convenu que l'on marcherait tout de suite pour l'attaque d'York, je vais suspendre tout jusqu'à votre arrivée, qui me fait, je vous assure, grand plaisir par la crainte que j'ai de division de M. de Saint-Simon avec ce général.

Je voulais garder ici M. Duportail, mais il a préféré aller joindre M. de la Fayette, et je lui ai donné les moyens de le faire, fâché de n'avoir pas eu plus de temps à le garder; mais accoutumé depuis longtemps à faire des sacrifices, je me suis résolu à ce dernier, par les bonnes raisons qu'il m'a données.

Vous avez vu, Monsieur le Comte, que j'ai à vos ordres 1,200,000 ⁸ que j'ai pris sur moi d'emprunter aux Espagnols.

Folio 94. — DE M. DUPORTAIL À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du cap Henry, le 2 septembre 1781.

Mon cher Général,

Je ne vous ennuierai pas d'une longue lettre où je ne ferais probablement que

vous répéter une partie de ce que M. le comte de Grasse vous mande. Mais venez vite, mon Général, venez vite, non pas que nous ayons envie de tenter de prendre York sans vous; je ne crois pas qu'on roule ce projet. Nous nous contenterons, je pense, et ce sera beaucoup de gloire pour nous si nous réussissons, de préparer la conquête, d'empêcher l'ennemi de rassembler les moyens de défense autant que possible, et cela sans nous compromettre et nous mettre en danger. Notre jeune général a la tête mûre et, avec toute l'ardeur qu'il a, il est capable d'attendre le moment et de ne pas vouloir cueillir le fruit qui n'est pas mûr. Mais M. de Barras, mais notre artillerie de siège, etc.; aujourd'hui le 2 septembre, le 15 d'octobre est bien près! Cependant je suis résolu de ne voir qu'en beau dans ce moment-ci et j'espère beaucoup.

P. S. — En vous attendant, mon Général, nous tâcherons de faire toutes les reconnaissances possibles. Sur cela, je me rappelle un certain officier qui, ayant ordre de reconnaître un poste, trouva l'occasion de s'en emparer; si pareille chose allait nous arriver, j'espère pourtant que vous nous le pardonneriez. Je suis bien fâché de n'avoir pas de temps pour écrire à M. le chevalier de Chatellux, me permettez-vous de lui faire ici mes compliments?

Folio 95. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Head of Elk, le 7 septembre 1781.

J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire par le cutter qui est venu à Baltimore. L'officier qui en était porteur est arrivé ici une heure avant nous.

Une partie du corps américain est déjà arrivée, la première brigade française arrive aujourd'hui et la seconde demain. Il est bien fâcheux que les moyens de transport que l'on a pu rassembler ici soient aussi courts, et je ne me flatte pas que M. de Barras, qui n'est parti que le 25 de Newport, puisse nous en procurer de longtemps. Voici, Monsieur, la route qu'il tient, nous avons eu l'honneur de vous le mander par M. de Gouvion; mais, comme il serait possible que cette lettre vous arrivât par la baie plus tôt que lui, je vais vous répéter de mémoire la route que M. de Barras vous mandait qu'il comptait faire. Partant de Newport, soixante lieues dans l'est pour gagner le large, de là soixante lieues au sud, puis courir à l'ouest pour aller à la baie d'Albemarle, d'où il comptait envoyer une frégate savoir qui était maître de la baie de Chesapeak. Je crois, Monsieur, qu'il est essentiel que vous soyez instruit de cette direction pour assurer sa jonction avec vous. La flotte

anglaise a été vue à la hauteur des caps de la Delaware, dimanche dernier. Elle est partie le 31 de devant New-York. Hood a amené treize vaisseaux, Graves l'a rejoint avec sept, cela fait vingt-deux de 50 et des frégates de 44 et autres. Toutes les nouvelles et gazettes mentionnent toujours que Digby doit arriver avec six vaisseaux; c'est ce qui nous a fait insister si fortement pour que M. de Barras vînt nous rejoindre, indépendamment de toutes les autres raisons militaires et accessoires.

Voici à peu près le parti que nous allons prendre pour les moyens de nous réunir : 1° embarquer ce que nous pourrons sur le peu de transports qui sont rassemblés, et nous avec pour aller conférer avec vous et de là joindre M. de la Fayette; 2° faire marcher le reste par terre jusqu'à Baltimore pour y attendre le retour des bateaux ou continuer la marche par terre s'ils ne peuvent pas revenir, ce qui sera très long et très pénible, vu tous les passages des bacs. Vous jugez, Monsieur, de tout notre empressement à aller vous remercier; vous avez répandu une joie universelle dans toute l'Amérique dont elle est enivrée. Tâchons de conserver nos têtes et de faire de la besogne bien conduite aussi promptement qu'il sera possible. Si vous pouviez nous accrocher tout ou une partie des transports de Cornwallis qui sont dans la rivière d'York, ce serait un double service bien important que de les lui ôter et de nous les donner.

Folio 96. — INSTRUCTIONS POUR M. LE BARON DE VIOMÉNIL ET POUR M. SON FRÈRE.

A Head of Elk, le 8 septembre 1781.

M. le baron de Vioménil fera passer la Susquehannah, tant au Ferry qu'au gué, suivant les reconnaissances qui en ont été faites, qui doivent être corrigées et confirmées par la reconnaissance que M. Dumas a fait faire, dont le rapport n'est pas encore arrivé.

L'intention du général Washington est, dès que les troupes seront arrivées à Baltimore : 1° que la cavalerie de la légion de Lauzun continue sa marche par terre, de manière à faire les plus grandes journées possibles, et autant que les subsistances dans les différents genres, tant pour les hommes que pour les chevaux, pourront le permettre; 2° que M. le baron de Vioménil embarque à Baltimore tout ce qui restera de l'armée s'il est possible. Le général Washington espère que, par les ordres qui ont été donnés dans les différentes rivières, il y aura suffisamment de bâtiments pour embarquer le tout. Cependant si le nombre n'était pas complet, son intention est qu'un régiment ou une brigade française, si le nombre des vaisseaux le permet, s'embarque la première, ensuite les Américains, et après la

IMPRIMERIE NATIONALE.

seconde brigade française. Son Excellence est persuadée qu'il vaut mieux que cette seconde brigade attende le retour des premiers bâtiments pour s'embarquer, que d'entreprendre une marche par terre au delà de Baltimore. Quant à l'artillerie de régiment, si elle peut être embarquée avec les régiments auxquels elle est attachée on doit le préférer, sinon lui faire suivre par terre le même chemin qu'aura pris la légion de Lauzun.

Les équipages des troupes et toutes les voitures généralement, doivent suivre par terre le chemin qu'aura pris la légion de Lauzun. Ce chemin est le même qui a été donné par le général Washington à Philadelphie pour les endroits principaux qu'il n'a fait qu'indiquer, sauf à y corriger les erreurs de détail que les connaissances locales mettront à portée de rectifier.

Le général Washington a promis à M. le comte de Rochambeau, qui marche vingt-quatre heures après lui, de lui faire passer ses ordres pour les troupes s'il a quelque chose à changer à leur direction ou des détails plus circonstanciés à leur envoyer, et M. de Rochambeau les fera passer très promptement à M. le baron de Vioménil.

Folio 97. — INSTRUCTIONS POUR M. DE CUSTINE.

De Head of Elk, le 8 septembre 1781.

L'intention du général Washington est que M. de Custine, avec les détachements américains et français qui s'embarquent à Head of Elk, aille débarquer dans la rivière de James pour rejoindre le marquis de la Fayette, à moins que M. le comte de Grasse, à qui il a fait part du départ de nos troupes, ne juge à propos de les faire débarquer dans un autre point, suivant ce que les circonstances pourront alors exiger. Nous ignorons encore si ce sera le cutter *le Serpent* qui pourra venir convoyer la flottille américaine et française; et s'il n'y a pas de bâtiment français, il faudra que M. de Custine et le général américain désignent un commodore américain pour commander le tout, afin que tous ces bâtiments marchent de concert en bon ordre et en bonne discipline.

Composition du détachement aux ordres de M. le comte de Custine.

Un bataillon de grenadiers de Bourbonnais aux ordres de M. le vicomte de Rochambeau.

Un bataillon de grenadiers de Soissonnais aux ordres de M. le vicomte de Noailles.

L'infanterie de la légion de Lauzun aux ordres de M. le duc de Lauzun.

Les pièces de 12 et les obusiers avec des détachements d'artillerie proportionnés.

Folio 98. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE BARON DE VIOMÉNIL.

De Mont-Vernon, près d'Alexandrie, le .. septembre 1781.

Voilà, mon cher Baron, la route par terre que doivent tenir la légion de Lauzun et tous les équipages. Le général Washington, après toutes les informations faites, trouve qu'il n'y a rien à y changer. On a donné ordre partout de raccommoder les chemins et de préparer les ferrys; cependant il faudra toujours avoir quelques aides-maréchaux des logis à l'avance avec des travailleurs. Je vous avoue, mon cher Baron, que l'état de détresse dans lequel j'ai vu Baltimore pour les bateaux ne cesse de m'inquiéter. Je viens de reparler au général Washington et de lui demander ses derniers ordres à ce sujet; il est toujours dans la ferme persuasion qu'il vaut mieux attendre à Baltimore le retour des bâtiments du premier convoi que d'entreprendre la marche par terre, qui est longue et pénible; mais qu'il convient de vous laisser le maître, conjointement avec le colonel Lincoln, de calculer vos moyens; que si vous prévoyez, par le retour du premier embarquement et par les bâtiments que les quartiers-maîtres espèrent avoir en augmentation, pouvoir embarquer toutes vos troupes par un second convoi, le parti d'attendre ce second convoi à Baltimore doit être préféré. Si, au contraire, vous ne pouvez tout embarquer et que, par vos spéculations, vous prévoyez être obligé de laisser une partie de vos troupes pour un troisième convoi, alors il vaudrait mieux faire marcher cette partie de troupes par terre avec les gros équipages.

La nouvelle qu'on avait dit à Baltimore d'un corsaire anglais, qu'on disait être dans le Potowmack, me paraît dénuée de tout fondement, mais la canonnade du 5 a été entendue de partout. Nous ne savons pas un mot de ce que ce peut être; nous partirons demain et nous serons le 14 ou le 15 à Williamsburg.

Route de Williamsburg.

De Baltimore
- à Elkridge-Landing, 8 milles;
- à Blandensburg, 30 milles;
- à Georgetown, sur le Potowmack;
- à Fredericksburg[1];
- à Caroline-Court-House;
- à Newcastle;
- à Williamsburg.

[1] On croit que le Rapahanock peut se passer à gué, 2 milles au-dessus de Fredericksburg, à Falmouth.

Folio 99. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du cap Henry, le 4 septembre 1781.

M. de Saint-Cézaire, capitaine de pavillon de mon armée, est chargé, Monsieur le Comte, d'aller annoncer à S. Exc. le général Washington les moyens que je prends pour faciliter son arrivée. Le mérite de cet officier, son intelligence et la confiance particulière que j'ai en lui, le regardant comme mon second, sont les motifs qui me l'ont fait choisir, et je suis persuadé que vous en serez content. Il devance l'arrivée des vaisseaux que je destine à cette expédition. Le tirant d'eau des autres ne m'a pas permis d'en ajouter un plus grand nombre; mais tels que je les ai désarmés, ils porteront bien, je pense, pour un aussi petit trajet, 4,000 hommes; j'aurais désiré pouvoir faire davantage, mais à l'impossibilité nul n'est tenu, et l'on doit voir que je ne laisse aucune occasion de remplir les vues de la Cour.

M. de Saint-Cézaire est chargé de vous dire combien je vous désire et toute l'étendue de ma confiance. Votre arrivée est plus agréable pour moi qu'un renfort de 4,000 hommes; ce n'est pas adulation, mais c'est une vérité d'un marin à un brave militaire.

Adieu, Monsieur le Comte, j'attends bien impatiemment l'instant de vous répéter de vive voix toute la sincérité de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 99. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Du camp de Williamsburg, le 15 septembre au matin.

Nous sommes arrivés ici hier au soir, Monsieur, le général Washington et moi, et y avons reçu cette nuit vos lettres du 4 et votre dernière du 13 de ce mois au marquis de la Fayette. Nous vous envoyons le comte de Fersen, mon premier aide de camp : 1° pour vous féliciter sur votre combat du 5 et sur votre jonction avec M. de Barras et vous prier de nous envoyer, lorsque vous le jugerez à propos et le plus tôt sera le mieux, un bâtiment pour nous mener à votre bord et y conférer sur toutes nos opérations; 2° pour vous prier de donner un cutter ou un autre petit bâtiment au comte de Fersen pour aller jusqu'à Baltimore presser le départ de notre petite flottille, qui a été arrêtée à Annapolis quand nous avons appris en route que vous aviez mis à la voile pour combattre l'ennemi. Il est chargé en même temps de lettres pour M. le baron de Vioménil pour entasser le reste sur les bâtiments que vous avez la bonté d'envoyer, et pour y joindre des farines et biscuits

pour un mois dont cette contrée manque beaucoup, enfin pour beaucoup d'ordres de détail que le général Washington envoie.

A moins qu'il n'arrive un renfort d'Europe, ce qui me paraît difficile, je doute fort que vous revoyiez les Anglais à la baie. Digby s'est annoncé depuis longtemps, mais avec six vaisseaux seulement; nous ne le savons que par les papiers anglais, mais aucun n'a dit qu'il soit parti.

Je vous renouvelle, Monsieur, toute ma reconnaissance, et les assurances de l'inviolable et très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 100. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE VICOMTE D'ARROT, COMMANDANT LA CAVALERIE DE LA LÉGION DE LAUZUN.

De Williamsburg, le 16 septembre 1781.

Les circonstances actuelles demandant, Monsieur, que l'on renforce le corps du brigadier général Georges Weeden, qui est campé à Glocester-Court-House, j'ai l'honneur de vous écrire que l'intention du général Washington et la mienne sont que vous vous y dirigiez avec la cavalerie de votre corps pour vous y rendre à ses ordres. Vous vous ferez suivre par les équipages tant de votre cavalerie que de votre infanterie, parce qu'il est probable que dès que votre infanterie sera arrivée elle ira vous y rejoindre avec le duc de Lauzun.

Je vous prie d'ordonner à mes équipages et à tous ceux de l'armée qui vous suivent de suivre la première route qui vous a été indiquée pour se rendre à Williamsburg, en observant cependant que le pont de Newcastle étant rompu, il faut se diriger sur Tod's-Bridge et Ruffen's-Ferry pour venir à Williamsburg, au lieu de suivre la route de Newcastle. Je vous prie de laisser un officier à Bowlingreen où je vous envoie porter cette lettre, à qui vous remettrez un extrait de la route que doivent tenir les équipages de l'armée pour venir à Williamsburg, et qui restera audit Bowlingreen jusqu'à ce que tous les équipages de l'armée aient passé, afin qu'il n'y ait pas d'erreur au changement de route que vous avez pris, qui ne regarde que ceux de votre légion.

Il sera nécessaire aussi que vous laissiez le commis de M. Wadsworth, qui marche avec vous, pour conduire la colonne d'équipages et l'approvisionner dans un pays tout dévasté. Vous vous en passerez d'autant plus facilement que vous n'avez que deux petites marches pour vous rendre au camp du brigadier George Weeden, et que vous avez plus de ressources en choisissant quelque officier de votre corps pour faire votre approvisionnement dans un pays moins dévasté que celui-ci.

Route que tiendront les équipages de l'armée pour se rendre à Williamsburg, excepté ceux de la légion de Lauzun.

De Bowlingreen { à Tod's-Bridge;
à Ruffen's-Ferry;
à Williamsburg.

Les distances et les marches ne sont pas marquées; on s'arrangera sur la possibilité des subsistances.

Folio 101. — DE M. LE MARQUIS DE CASTRIES À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU*.

Pour vous seul.

Le Roi a prévu, Monsieur, que les opérations de l'armée navale, dont elle a confié le commandement à M. le comte de Grasse, pourraient la porter sur l'Amérique septentrionale avant l'époque où la saison rend la navigation de ces mers trop dangereuse pour former des expéditions. M. le comte de Grasse a ordre de se concerter avec vous sur les opérations qui paraîtront encore praticables avant que l'hiver termine la campagne. Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien examiner avec ce général sur quelle partie il vous paraîtra préférable d'agir, soit sur Penobscot, sur Halifax ou Terre-Neuve, et je ne puis que m'en rapporter à vous et me référer aux ordres de Sa Majesté qui vous auront été transmis par le ministre de la guerre sur le nombre et l'espèce des troupes que vous estimerez pouvoir remettre à la disposition de M. le comte de Grasse, pour les expéditions qu'il aura concertées avec vous. Comme cet officier général doit vous donner communication de la partie de ses instructions qui concerne l'Amérique septentrionale, je n'entrerai dans aucun détail sur ce qui lui a été prescrit à cet égard, et je me réfère, Monsieur, à ce que ces instructions vous feront connaître des dispositions que Sa Majesté a ordonnées relativement à ce qui peut intéresser le corps d'armée dont elle vous a confié le commandement.

Folio 102. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Du camp de Williamsburg, le 23 septembre 1781.

Nous arrivons, mon cher Chevalier, de la flotte pour conférer avec M. de Grasse; il est inutile de vous dire combien nous en avons été contents, puisqu'il est impos-

* Nota. Cette lettre a été remise à M. le comte de Rochambeau par M. le comte de Grasse, à leur entrevue dans la baie de Chesapeak, le 17 septembre 1781.

sible d'apporter plus de zèle à cette besogne-ci et tous les moyens qui sont en sa puissance. Nous avons été contrariés cinq jours pour venir de la flotte ici, et ces mêmes vents sont favorables pour faire descendre la baie de Chesapeak au baron de Vioménil et au reste de nos troupes. Vous n'avez pas reçu de mes nouvelles depuis le départ de Head of Elk, puisque nous n'en avions nous-mêmes sur notre route, que nous faisions à 60 milles par jour, que de très vagues et très incertaines sur la sortie de la flottè et le combat avec l'amiral Hood. Ce n'est donc qu'à notre arrivée ici et à la flotte que nous avons su le vrai que vous devez savoir actuellement. M. de Grasse a repoussé l'amiral Hood, a fait sa jonction avec M. de Barras et tout va bien. Je ne doute pas que dès que Digby aura joint, ils ne reviennent ici tenter les hasards d'un nouveau combat. Il me paraît que M. de Grasse est dans le dessein de les bien recevoir.

Comme il faut tout prévoir, mon cher Chevalier, et qu'il serait possible que M. Clinton tentât une diversion dans la Delaware, vous n'ignorez pas que nous avons un trésor sous la conduite d'un commissaire des guerres et d'un détachement d'infanterie, qui est en route de Boston sur Philadelphie par la route de Springfield et de New-Windsor. Je vous prie, mon cher Chevalier, de le diriger, selon les évènements et les circonstances, par les routes de l'intérieur du pays pour qu'il puisse voyager avec sûreté.

Je vous prie de vous rembourser ou sur ce trésor, ou sur l'argent que nous avons prêté à M. Harris et qu'il doit nous rendre le 1er octobre.

P. S. — Je vous joins ici, mon cher Chevalier, la route que tient le trésor.

Si vous avez quelques bâtiments qui partent pour France, je vous prie d'envoyer la copie de cette lettre à M. de Vergennes, qui mettra notre ministère au fait de l'état actuel des choses.

Folio 103. — DE M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

De Philadelphie, le 14 septembre 1781.

Des rapports qui me paraissent authentiques, mon cher Général, portent que M. Digby est nommé pour venir prendre le commandement de la flotte anglaise sur ces côtes, et que M. Graves remplacera M. Parker à la Jamaïque. Le prince Williams Henry prit congé de la famille royale d'Angleterre à la fin de juin et devait partir de Londres le 29 pour se rendre à Portsmouth. Ces détails pourront vous mettre en état de former quelques conjectures sur les mouvements ultérieurs des flottes et escadres anglaises.

Je vous prie, Monsieur le Comte, d'être persuadé du tendre et respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. du 15.

[Ce post-scriptum contient diverses informations reçues de New-York. Elles font aussi l'objet de la pièce suivante.]

Folio 103. — NOUVELLES DE NEW-YORK.

Septembre 1781.

. . . . . .

Folio 104. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, le 24 septembre 1781.

Vous verrez, Monsieur le Comte, que la nouvelle de l'arrivée de Digby change nos opérations. Je vais mettre sous voile au premier temps qui me le permettra pour me tenir devant la baie, empêcher l'ennemi d'y venir, le combattre et ne me pas laisser prendre dans une souricière. Il est impossible, par les courants qu'il y a où nous sommes mouillés, de s'entraverser, et surtout à nous qui n'avons plus d'ancres et de mauvais câbles. Je vous laisse les troupes de M. de Saint-Simon jusqu'à réussite ou que je puisse rentrer. Si j'étais forcé par les vents, à la suite d'un combat, à ne pas revenir, vous auriez la bonté de faire passer les régiments à la Martinique sur les vaisseaux qui restent en rivière, que je vous enverrai tout de suite, ou, si vous voulez prendre sur vous, vous renverrez seulement à Saint-Domingue un régiment des trois que j'ai apportés, avec les recrues diverses qui doivent compléter les régiments qui y sont restés et les soldats d'artillerie dont la colonie ne saurait se passer. Mais tout ici n'est qu'au cas que les évènements extraordinaires m'empêchassent à les venir reprendre, de manière que ma sortie ne change en rien nos opérations que dans les 600 hommes que j'aurais pu vous fournir si j'étais descendu au bas de la rivière d'York; mais c'est bien peu de chose si je puis empêcher un renfort de se joindre à Cornwallis.

Je vous renvoie la lettre de M. le chevalier de la Luzerne, parce qu'il m'en a écrit une pareille.

Tout doit être arrivé dans James. Apprenez-moi la fin heureuse afin que nous puissions nous réjouir et nous féliciter sur nos succès; c'est ce dont je me meurs d'envie, ainsi que de vous prouver combien je suis votre serviteur.

Folio 105. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Williamsburg, le 25 septembre 1781.

Dans la dernière conférence que nous avons eue ensemble, mon cher Amiral, il m'avait paru que vous étiez dans la conviction que, votre flotte embossée dans la rivière d'York avec une très petite partie dans la rivière de James, vous y pouviez attendre toutes les forces anglaises; c'est aussi l'opinion de tous les pilotes du pays. Votre idée était de réunir tous nos moyens pour l'opération importante et décisive que vous avez amenée jusqu'à présent au point le plus intéressant. Les nouvelles que nous vous avons fait passer du chevalier de la Luzerne ne sont point authentiques; elles portent sur des rapports de New-York qui disent que Digby a envoyé deux frégates et qu'il est près de la côte avec un convoi de beaucoup de transports. Le chevalier de la Luzerne ne parle point du nombre des vaisseaux de guerre; le président du Congrès mande que l'on dit à New-York qu'il amène six vaisseaux de guerre, mais il observe en même temps que ce rapport peut être exagéré. Dans tous les cas, le général Washington eût bien désiré que vous eussiez resté embossé dans la baie, pour ne pas mettre au hasard une affaire aussi importante que celle-ci, et pour toutes les autres raisons de détail dont il vous fait part, qui rendent si nécessaire à notre opération la liberté de la navigation dans toutes les rivières de la Chesapeak. Nous avouons cependant également notre ignorance sur les raisons militaires qui appartiennent à la marine et dans lesquelles vous devez être meilleur juge que personne. Si vous persistez donc à croire que vous devez mettre à la voile et aller combattre l'ennemi en dehors des caps, nous vous prions avec la dernière instance de nous couvrir par votre flotte, de manière à ce que l'ennemi, par une longue nuit, un vent favorable, ne puisse pas entrer dans la baie avant vous. Le projet d'aller devant New-York, dont vous nous demandez notre avis, nous paraît sujet aux plus grands hasards, parce qu'il est à croire que si la nouvelle du lundi 20 est vraie, leur réunion avec Hood doit être faite; qu'ils n'auront sûrement pas perdu une minute pour se mettre en marche, pour secourir Cornwallis, et vous pourriez, dans la nuit, passer à côté les uns des autres sans vous voir; au reste, vous vous attendez sûrement qu'ils hasarderont tout pour faire passer des secours à Cornwallis, et nous ne doutons pas que vous ne fassiez tout ce qui peut dépendre de votre courage et de vos talents pour leur fermer le chemin.

Nos troupes débarquent à force et je compte que dans deux jours tout sera rassemblé ici, si nous pouvons avoir des chevaux pour traîner notre artillerie de

IMPRIMERIE NATIONALE.

campagne, des chariots pour nous porter notre pain d'ici au camp devant York et rapporter ici nos blessés; nous ne tarderons pas à nous porter en avant, et je crois pouvoir vous assurer que nous y serons avant le 1er d'octobre. Cependant, pour n'être retardé en rien dans nos opérations, je vous prie de m'autoriser, dans les moments de besoin, à demander du secours de tous les vivres, farines et biscuits qui sont sur les transports de M. de Barras, notamment sur *l'Union* et la frégate qui en sont chargées comble, comme aussi de m'autoriser à leur ordonner de descendre notre artillerie de siège dans le point que nous jugerons le plus favorable lorsque nous serons devant la place.

M. Duquesne, commandant *le Loyaliste*, dont le bâtiment était démâté, est ici et va nous débarquer nos six obusiers; il a été sur l'ordre de M. de Mortellis au-devant, les a sauvés au moment où il coulait bas et s'est acquitté de sa commission avec autant de zèle que d'intelligence. Le marquis de la Fayette vous porte nos dépêches, mon cher Amiral; il vous expliquera verbalement tout ce qu'il est inutile de vous mettre par écrit, mais je me réserve de vous renouveler les assurances de l'inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. — Je ne réponds pas, mon cher Amiral, à l'article qui regarde les troupes de M. de Saint-Simon, parce que j'espère fort que vous serez bien le maître, après cette expédition, de les conduire où bon vous semblera, et que je n'ai aucune autorité ni pouvoir pour en garder ici une partie ni leur faire changer la garnison à laquelle elles ont été destinées par la Cour.

Folio 106. — OBSERVATIONS DE M. LE COMTE DE GRASSE DANS SA CONFÉRENCE AVEC M. LE MARQUIS DE LA FAYETTE.

[Détails tout militaires dont l'intérêt est expliqué par la lettre suivante.]

Folio 108. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, le 24 septembre 1781.

Il est vrai, Monsieur, que j'avais cru, sur l'aspect de la carte, que mon armée, embossée devant York, pouvait ne rien craindre de la part des ennemis; mais, étant sur les lieux, je me suis détrompé et je vois que je ne remplis pas l'objet que je m'étais proposé d'empêcher tout secours au lord Cornwallis en gardant le mouillage où j'étais lorsque j'ai eu le plaisir de vous voir chez moi. Je couvre toute la baie, et je peux presque répondre qu'il n'entrera rien que malgré moi.

Dans la position où je suis, nous manquons d'eau, de bois à brûler et de rafraîchissements pour les malades, dont le nombre est considérable tant pour les scorbutiques que pour les blessés du dernier combat.

Vous me trouverez toujours le même, Monsieur le Comte, et quoique les vivres de *l'Union* et du *La Fayette* fussent destinés pour mon escadre des îles du Vent, je consens volontiers à ce que vous preniez des farines d'un de ces bâtiments la quantité qui vous sera nécessaire, et vous pouvez compter que je me porterai en tout ce qui est en mon pouvoir pour terminer une entreprise qui doit décider de la paix.

Je ne pense pas que le capitaine qui commande le bâtiment où est notre artillerie refuse de la débarquer au lieu que vous lui indiquerez; mais s'il le faisait, non seulement je vous autorise et vous prie de lui donner des ordres en conséquence; mais en cas d'un nouveau refus, vous aurez la bonté de lui montrer cet article ou de lui en donner un extrait. J'ai l'honneur de vous observer que, si vous l'envoyez hors de la rivière de James, vous risquez que les vents et les calmes ne retardent vos opérations, comme j'en ai fait convenir M. le marquis de la Fayette. Il vous dira les nouvelles que j'ai reçues de la Cour, qui ne me permettent point de rester dans cette partie en novembre par bien des raisons. Agissez, Monsieur le Comte, de manière à ne point faire gronder quelqu'un qui vous est entièrement voué et qui a pour vous autant d'estime que d'attachement.

Le ministre me mande de lui dire si vous garderez dans ces parages quelques vaisseaux pendant l'hiver. Il m'ordonne de vous en laisser deux pour la sûreté de Rhode-Island. Je pense que vous n'en avez pas besoin : 1° parce que, dans cette saison, les vaisseaux sont inutiles; 2° parce que deux vaisseaux sont peu de chose auprès des forces que vous aurez. Il suffira, je pense, que l'on vous en envoie une plus grande quantité dans la belle saison, et dans le mois de mai au plus tard.

J'attends votre réponse sur ce point pour faire mes dépêches au ministre. Je vous prie de ne pas me la faire attendre, parce que la frégate qui est à Boston me paraît pressée de s'en retourner.

Adieu, Monsieur le Comte, je vous renouvelle l'assurance de tous les sentiments que vous m'avez inspirés; ils sont aussi sincères que l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

P. S. — M. de la Luzerne me charge de vous prier de lui renvoyer le plus tôt possible l'exprès qui a apporté ses lettres, et je vous prie d'en tenir un tout prêt pour lui porter les dépêches pour la Cour.

Folio 110. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE DUC DE LAUZUN.

De Williamsburg, le 27 septembre 1781.

Je reçois, mon cher Duc, votre lettre du 26; le général Washington et moi sommes convenus de la faire passer tout de suite à M. de Grasse par M. de Choisy, que je lui envoie pour prendre le commandement des troupes de garnison qu'il voudra lui donner pour aller vous rejoindre. Il va venir mouiller dans la rivière d'York et sera très à portée de vous les faire passer. Il sera bon que vous fassiez reconnaître derrière votre position un lieu où il puisse débarquer et faire sa jonction avec vous en sûreté. Si M. de Grasse envoie un très gros corps, Bougainville, je crois, voudra en prendre le commandement; si ce n'est que 600 ou 800 hommes, peut-être le laissera-t-il à M. de Choisy, qui ne fait aucune difficulté de servir à ses ordres. Dans tous les cas, ce corps français allant s'augmenter assez considérablement, le général Washington et moi pensons qu'il est bon d'y avoir un commandant supérieur qui soit français et puisse commander le brigadier général américain. Dès que vous aurez fait reconnaître le lieu où les troupes pourront débarquer en sûreté derrière vous, envoyez un officier à bord de *la Ville-de-Paris* pour en faire part à M. le comte de Grasse et les y conduire.

Je vous embrasse, mon cher Duc, etc.

Folio 110. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

De Williamsburg, le 27 septembre 1781.

Vous êtes, mon cher Amiral, le plus aimable amiral que je connaisse; vous allez au-devant de tous nos désirs, et je crois que nous allons faire de bonne besogne. Votre situation dans la rivière d'York doit abréger le siège de moitié. Je vous confie que nous espérons pouvoir faire notre mouvement demain à la pointe du jour et nous approcher le plus près possible de Yorktown, ce qui se combinera à merveille avec le mouvement de notre flotte.

Je joins ici, mon cher Amiral, la lettre que je viens de recevoir de M. le duc de Lauzun, qui est campé avec le général Weeden près d'un endroit marqué sur la carte sous le nom de Throgmorton dans le comté de Glocester. Vous verrez par cette lettre que, ne devant pas compter beaucoup sur la milice, il est très nécessaire de renforcer ce corps, et peut-être en viendrons-nous jusqu'au point de faire faire une fausse attaque sur Glocester. Je vous propose donc, dans le moment actuel, de faire descendre 600 ou 800 hommes de vos garnisons de vaisseaux pour

se joindre au corps campé dans le comté de Glocester. Comme je n'imagine pas que M. de Bougainville veuille partir avec un si petit détachement de vos troupes, je vous envoie M. de Choisy, dont vous connaissez l'expérience, afin que si vous voulez lui confier ce détachement il en prenne tout de suite le commandement. Si les circonstances exigent un nombre plus considérable de vos forces, comme par exemple si nous étions dans le cas de simuler une attaque en règle de ce côté, et que M. de Bougainville veuille alors en prendre le commandement, M. de Choisy servira avec plaisir sous ses ordres. Je pense que, dans aucun cas, M. de Choisy ne peut guère gêner M. de Bougainville, et que celui-ci trouvera en lui un très bon second pour le mettre à la tête de vos troupes de garnison qui n'ont point d'officiers supérieurs. Je vous observe encore, mon cher Amiral, qu'une des raisons qui déterminent M. de Washington et moi à envoyer M. de Choisy est que le duc de Lauzun se trouve aux ordres d'un brigadier général américain plus ancien que lui, qui a commandé jusqu'ici les milices dans cette partie. Au surplus, tous ces arrangements sont soumis à votre décision ultérieure. La lettre du duc de Lauzun vous fera encore mieux connaître les motifs qui nous engagent à vous les proposer.

Folio 111. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE DUC DE LAUZUN.

Au camp devant Yorktown, le 30 septembre 1781.

Je reçois dans l'instant, mon cher Duc, votre lettre du 28 et du 29. J'y réponds à la hâte, parce que nous sommes occupés à nous loger et à prendre possession de tous les ouvrages extérieurs du lord Cornwallis, qu'il nous a abandonnés cette nuit; nous l'investissons et le serrons au plus près depuis le haut de la rivière d'York jusqu'au bas. Dans plusieurs endroits, nous sommes à demi-portée de fusil; il est réduit à son corps de place, qui n'est pas bien formidable. Laissons arriver notre artillerie de siège et nous le mènerons grand train. Veillez de votre côté, mon cher Duc. J'espère que M. de Choisy vous joindra avec un détachement. J'ai dit au chevalier de Chatellux de nous envoyer un chariot de l'hôpital ambulant, dès qu'on le pourra. Vous êtes le maître d'acheter du vinaigre pour votre troupe, et l'on vous remboursera. Tout ce que vous ferez sera pour le mieux.

Je vous embrasse, mon cher Duc, etc.

P. S. — Le comte de Grasse devait mouiller à l'entrée de la rivière d'York, mais il prend le parti de rester entre les deux caps, afin de mieux veiller sur les deux rivières. Ainsi c'est probablement de là qu'il vous enverra le détachement.

Folio 112. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 29 septembre 1781.

Voilà, mon cher Général, le dernier sacrifice que peut faire votre amiral, et encore le fait-il à contre-cœur, si vous l'exigez; mais il faut que je vous observe auparavant de faire débarquer les 800 hommes que vous demandez à la réquisition de M. le duc de Lauzun, que j'ai dans mon armée beaucoup de malades, dont le nombre augmente journellement, que les blessés que j'ai eus dans la dernière affaire, au lieu de se rétablir, périssent faute de rafraîchissements, et que, donnant actuellement 800 hommes que vous me demandez, non pour un coup de main, mais pour tout le temps de l'opération, en quoi je me suis toujours refusé, vous désarmez totalement mon armée. D'ailleurs, cette troupe sur le derrière de Cornwallis me paraît fort aventurée, et elle peut par quelque évènement se trouver entre la route de ce général et son armée, position désavantageuse sans doute pour l'armée ennemie, mais qui mettrait cette troupe dans le cas de ne pas joindre mes vaisseaux avant la fin du mois prochain, ce qui me mettrait dans l'impossibilité d'exécuter les ordres que je viens de recevoir de la Cour par *l'Engageante*.

Pour ne pas faire manquer l'objet que nous avons entrepris, je consens à donner les 800 hommes que vous demandez, mais c'est contre ma conscience et peut-être au déshonneur du pavillon du Roi; mais envoyez-moi les bâtiments propres à faire ce transport au lieu que vous indiquerez, ayant perdu plusieurs chaloupes par le vent de nord de l'autre jour, et celles qui nous restent nous fournissent de l'eau et du bois pour le journalier, dont nous ne pouvons nous passer absolument. Vous avez vu, par les demandes que je faisais à M. de la Fayette, que ce n'est pas par humeur ni pour faire naître des difficultés, puisque je demandais des petits bâtiments pour faire le service de l'armée.

Si les bâtiments qui sont en rivière ne vous sont plus nécessaires, je vous prie de les faire partir et de me les envoyer me joindre, pour que je puisse faire faire la distribution des vins dont ils sont chargés pour mon armée.

J'ai l'honneur de vous observer aussi que l'artillerie de siège sera mieux débarquée et plus promptement dans quelque partie de Jame's river que de la faire transporter dans la rivière d'York, parce que l'ennemi étant maître de cette rivière, il peut pendant la nuit incendier le bâtiment et nous priver d'une chose très utile et dont nous ne pouvons nous passer, et que d'ailleurs il faut que les vents servent à point nommé, puisque, pour sortir de la rivière de James, il faut faire faire l'est, et pour entrer dans celle d'York, il faut faire l'ouest. Si les vents ne nous servent

pas, qu'il y ait du calme, du vent frais, que le bâtiment par quelque évènement s'échoue, le siège sera retardé, et, s'il l'est trop, il sera manqué, parce que je suis obligé, comme je vous l'ai marqué, à la fin du mois, pour être au rendez-vous indiqué, dont il ne m'est pas possible de ne pas m'y rendre sans risquer de faire manquer des opérations combinées que l'on regarde comme assurées et tendant à procurer la paix sous peu de temps. Voilà, Monsieur le Comte, ce que j'ai sur le cœur, ce que je fais malgré moi, mais je ne veux rien avoir à me reprocher; mais aussi ne me mettez pas dans le cas de rendre inutile une si forte armée.

Folio 114. — DE M. DE CHOISY À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, le 29 septembre 1781.

Mon Général,

Je suis arrivé ici hier à midi. J'ai trouvé plus de difficultés de la part de M. de Grasse que je ne m'y attendais. Elles ont pourtant été levées. Je partirai ce soir ou demain matin avec 800 hommes. Ces troupes n'avaient ni tentes, ni bidons, ni marmites; mais j'ai demandé les tentes que nous avons trouvées provenant des prises que nous avons faites en venant ici. Je les prends au compte du Roi, au prix qui sera réglé avec M. de Guichen. J'en emporte cent dix, tant pour les 800 hommes que pour les officiers; il en restera encore trente à la disposition de M. de Guichen et six d'officier. Lorsque ces 800 hommes retourneront à leurs bords, je garderai les cent dix tentes de soldat, qui, je crois, seront très nécessaires à votre armée. Vous ne m'avez donné aucune instruction. Je vous prie de vouloir bien me mander quel est l'objet que j'ai à remplir, et je ferai l'impossible pour exécuter vos ordres. Lorsque je serai un peu instruit de ma position et de celle de l'ennemi, j'aurai l'honneur de vous en faire part; mais j'attendrai pour cela que j'aie tout vu par moi-même. Je n'ai pas un seul chirurgien. Je vous prie de vouloir bien m'envoyer tout de suite tous ceux dont vous croirez pouvoir vous passer.

P. S. — Je dois vous observer que M. de Grasse a défendu aux officiers du détachement de s'écarter plus de 10 milles de Glocester, dans le cas où les ennemis tenteraient de s'échapper par là.

Folio 114. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant Yorktown, le 30 septembre 1781.

Je vous fais mon compliment, mon cher Comte, sur les bonnes nouvelles que

le général Washington vous envoie et qu'il a reçues du président du Congrès. Vous avez fait beaucoup plus de mal à Hood que vous ne vous en étiez vanté. Digby n'est point encore arrivé, et ce prétendu renfort ne paraît pas, par les papiers anglais, devoir être jamais plus fort que de six vaisseaux.

Vous recevrez, en même temps que celle-ci, la réponse du général Washington aux différentes questions que vous lui avez faites.

Nous avons commencé dès avant-hier notre investissement; il a été complet hier au soir, depuis le haut de la rivière d'York jusqu'au bas de la même rivière, et nous avons serré la mesure de si près au lord Cornwallis, par le moyen des bois, des rideaux et des creeks qui nous ont favorisés, qu'il a été forcé cette nuit de nous abandonner tous ses ouvrages extérieurs, où nous avons passé notre journée à nous loger, ce qui le resserre infiniment et le réduit à défendre son corps de place qui n'est pas bien formidable. Nous sommes actuellement occupés à faire débarquer notre artillerie de siège à Treebell's-Landing, dans la rivière de James, qui n'est qu'à 7 milles d'ici. Dès que nous pourrons, avec le peu de chevaux que nous avons, nos équipages ne devant arriver que le 5 octobre, nous faire joindre par notre artillerie de siège, j'espère que nous mènerons cette affaire-là grand train. Je crois, à vue de pays, que nous formerons notre principale attaque par le bas de la rivière. Il serait bien important, mon cher Amiral, que le commandant de la petite escadre qui la bloque eût l'ordre de vous de la remonter pour se mettre à notre hauteur et concerter ses mouvements avec les nôtres. J'espère que, s'il n'est pas en état par lui-même de forcer le passage, nous pourrons l'y aider beaucoup en prenant à revers la batterie qui menace la rivière, que j'ai vue de très près aujourd'hui, à la portée du fusil, et qui ne me paraît pas bien formidable. Je vous avouerai, mon cher Amiral, que le général Washington et moi avons toujours une inquiétude dont il n'y a que vos vaisseaux qui puissent nous guérir : c'est que lorsque le lord Cornwallis se sentira prêt à succomber, il ne vienne à nous échapper en remontant la rivière dans ses transports, dans une nuit très longue, et chercher ensuite à nous devancer par des marches forcées sur le haut de la rivière de James, en passant aux différents gués pour se sauver sur la Caroline. Il serait peut-être obligé de faire de grands sacrifices, mais cela vaut mieux que d'être pris. Par la même raison, le détachement que je vous ai demandé, aux ordres de M. de Choisy, dans le comté de Glocester, est bien important pour qu'il n'aille pas nous donner une refuite de ce côté-là : plus vous pourrez lui donner de troupes et mieux cela vaudra, parce qu'il sera en état de s'approcher et de resserrer Glocester de plus près.

Ne pourriez-vous pas, mon cher Comte, augmenter l'escadre de la rivière d'York de *l'Experiment* et des autres petits bâtiments qui tirent peu d'eau, qui pourraient

plus facilement suivre de très près le lord Cornwallis s'il prenait le parti de s'échapper par la rivière d'York, dont je viens de vous parler ci-devant. Vous devez juger, par notre position actuelle, qu'il n'a plus de refuite du côté de celle de James.

Vous aurez tout pouvoir à Hampton, et le gouverneur Nelson y envoie un des membres du Conseil pour vous procurer tous les secours que vous demandez pour vos malades. J'ignore le temps que *le Romulus* mettra à nous débarquer notre artillerie, mais vous connaissez toute l'activité du capitaine, qui n'en perdra pas pour vous aller rejoindre, après, avec tous les transports.

Il me reste actuellement à vous répondre, mon cher Comte, à l'article de votre lettre sur lequel M. le marquis de Castries demande réponse, sur les deux vaisseaux de ligne que vos instructions vous permettent de me laisser. Je pense comme vous, mon cher Amiral, que pour défendre ces rivières il faut ou une escadre supérieure, maîtresse de la mer, que probablement vous ne me laisserez point, ou une petite escadre légère de vaisseaux tirant peu d'eau qui puissent remonter les rivières à mesure que l'armée de terre, en défensive, est obligée de remonter dans le pays après avoir chicané et disputé les différents postes. J'aimerais mieux rien que deux vaisseaux de ligne qui me gêneraient dans tous mes mouvements et dont je serais obligé de sacrifier l'armée pour être le gardien. Le général Washington pense la même chose, désire, comme vous le croyez bien, qu'on laisse une flotte dans ce pays-ci; mais si l'on ne peut pas en laisser une, il préfère une petite escadre légère qui puisse suivre, en remontant les rivières, les mouvements de l'armée. C'est une chose que nous raisonnerons plus à loisir quand nous tiendrons Cornwallis.

Folio 116. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE CHOISY.

Au camp devant Yorktown, le 30 septembre 1781.

Nous soupçonnons, mon cher Choisy, que le corps de Tarleton a passé cette nuit du côté de Glocester, par beaucoup de chevaux jetés à la rivière que l'on voit voguer sur le rivage, et parce que les sentinelles avancées ont beaucoup entendu ramer cette nuit. Cette cavalerie n'est pas formidable, car le jour de l'investissement nous l'avons vue tout entière, et elle ne m'a pas paru de plus de 100 chevaux de l'Apocalypse, à en juger par ceux que nous avons vus tués et restés dans les chemins. Vous êtes homme de guerre, mon cher Choisy, et je ne doute pas que vous ne preniez une position qui, sans vous commettre, resserre l'ennemi autant qu'il sera possible. Il est intéressant que vous fassiez des démonstrations et que vous donniez de l'inquiétude aux ouvrages de Glocester par des petits détachements

IMPRIMERIE NATIONALE.

qui tiraillent des coups de fusil. Le tout, cependant, est subordonné à ce que vous trouviez une position dont le duc de Lauzun m'a parlé, qui vous approche sans vous commettre.

P. S. — Nous ne tarderons pas à ouvrir la tranchée, et je ne crois pas que ceci soit une affaire bien longue.

Folio 117. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Faites-moi le plaisir de me mander si, actuellement que vous avez enfermé Cornwallis dans son enceinte, vous avez toujours besoin que la rivière de James soit gardée si fortement. Je voudrais bien les faire revenir ici me joindre et ne laisser dans la rivière de James que *le Sandwich, le Cormoran*, etc. Si vous n'y voyez point d'inconvénient, marquez-le-moi et je les rappellerai.

Vous m'aviez promis de m'envoyer mes demandes et les réponses de M. de Washington, mais vous l'avez oublié : faites-moi le plaisir de me les envoyer et de me donner des nouvelles de ce que font les troupes et des évènements. Il serait bon que chaque jour il me parvînt un bulletin de l'armée par les vaisseaux qui sont en rivières ou d'York ou de James.

J'ai omis le compliment dans mon autre lettre; mais dans celle-ci je vous dirai, aussi sans compliment, que quoique je fasse semblant d'être fâché contre vous, je vous respecte trop, cher Général, pour ne pas vous aimer de tout mon cœur.

Folio 117. — DU MÊME AU MÊME.

Du 2 octobre 1781.

Je ne vois rien d'impossible, mon cher Général, à faire forcer le passage d'York à quelques-uns de mes vaisseaux. Il y a du canon à essuyer, mais il faut dire dans ces circonstances comme on disait ci-devant pour les Jésuites; mais ce passage forcé par deux, trois et même quatre vaisseaux n'obvie pas à la crainte et à la possibilité que le lord Cornwallis ne fasse sa retraite par cette rivière en la remontant, parce que du moment que mes vaisseaux auront remonté jusqu'au-dessus de la ville, à la distance que vous le jugerez à propos, on détachera quantité de brûlots sur ces vaisseaux, de manière qu'il sera impossible à ces vaisseaux, dans l'étroit de la rivière, de les éviter, et surtout si, comme je le ferais moi-même, on multipliait ces infernales machines à l'infini; ce qu'ils feraient d'autant plus facilement qu'ils nous priveraient de ces bâtiments avec une espèce de justice et d'une manière où nous ne

pourrions pas nous en plaindre. Nos bâtiments se déferaient facilement d'un ou deux brûlots; mais il est impossible de se garantir de plusieurs sans mettre à la voile, et la rivière est trop étroite pour pouvoir les éviter. Je ne trouve d'autre inconvénient que celui-là, et il me paraît essentiel, surtout étant dégarni des bâtiments propres à détourner ces sortes de bâtiments incendiaires.

Vous me mandez, mon cher Général, que vous êtes appuyé sur les rives de la rivière de James et que Cornwallis est renfermé dans son enceinte. Si cela est ainsi, je vous en fais mon compliment ainsi qu'au général Washington, d'autant plus que cette position vous met à même de former des batteries sur les bords de la rivière, et d'empêcher les bâtiments de transport de remonter; d'ailleurs il est rare que la nuit il y ait beaucoup de vent dans la rivière; ce ne peut être que la marée montante qui lui facilite les moyens de s'évader et de se soustraire au sort que nous lui préparons.

D'ailleurs les vaisseaux du bas de la rivière auront ordre de le suivre et de le pousser autant que faire se pourra, et, en conséquence de ce que vous me mandez, je donne ordre à *l'Experiment* de venir au bas de la rivière d'York, et je placerai *le Romulus* jusqu'à l'extrémité; pour lors les bâtiments employés au transport ne peuvent plus être combustibles, et la force des deux vaisseaux et de quelques frégates marchant bien doit détruire cette armée de fuyards.

Il sera bon de convenir d'un signal entre nous pour nous faire connaître lorsqu'on s'apercevra, dans le port d'York, des mouvements d'embarquement. Il est presque impossible de faire l'embarquement la nuit et le départ dans la même nuit, et votre position doit vous mettre à même de voir ce qui se fait dans le port. Si vous voulez quelques officiers de marine pour éclairer cette partie, je vous en détacherai quelques-uns qui y verront si vous les mettez à même de voir.

Des batteries sur le bord de la rivière, si elles sont possibles, doivent empêcher les transports de remonter. Il n'y aurait que *le Charron* et la frégate qui pourraient passer, mais tout le reste ne passera pas : lorsqu'on ne peut pas se défendre on ne résiste pas au feu du canon et de la mitraille. Je manderai aussi au *Romulus* de venir à York pour être à même de remonter à la poursuite de Cornwallis, et je vous enverrai les deux mortiers et les deux cents bombes que j'ai apportés. Ces petits mortiers pourront vous servir à mettre le feu à quelques bâtiments dans le port; et s'ils se communiquaient cela pourrait leur ôter ce moyen de retraite qu'il me paraît nécessaire de leur ôter, mais par des moyens plus solidement sûrs, qui sont des batteries sur la côte qui les intimident et leur en fassent perdre l'idée. On m'a dit que, dans les redoutes, l'ennemi avait laissé du canon : il pourrait servir à former ces batteries sur une des rives de la rivière, qui est celle d'York.

Il est impossible à des vaisseaux de remonter la rivière pendant le jusant; toute cette flotte ne peut donc marcher que dix heures sur vingt-quatre heures, et pour peu que le vent soit contraire ils ne remonteront pas. Il me semble que, alors, vos troupes peuvent les joindre, les empêcher de débarquer et les empêcher de faire leur retraite, si j'en juge par les cartes que j'ai sous les yeux. Mais à tout cela le local fait tout et démontre plus sûrement la facilité ou l'impossibilité de la réussite.

J'ai envoyé à M. le duc de Lauzun 800 hommes; ils sont sans souliers, etc. Ménagez-les, je vous en prie! J'en ai fait la même prière à M. le duc de Lauzun.

Vous auriez reçu ma réponse une marée plus tôt si j'avais eu quelqu'un pour me déchiffrer la lettre du général Washington; ne pourriez-vous pas, avant de me l'envoyer, me la faire traduire? Cela accélérerait bien notre correspondance ici. De vous à moi, je serais fâché d'être privé d'en recevoir de ce général dans d'autre idiome que le sien : il écrit aussi bien qu'il fait la guerre. Ah! quel homme!

Je vous ai proposé d'établir notre correspondance par le bas de la rivière d'York; elle sera plus prompte et plus facile et réglée par les deux marées. Un bulletin suffira lorsqu'il n'y aura rien de bien particulier.

Folio 120. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant Yorktown, le 3 octobre 1781.

J'ai reçu, mon cher Amiral, par le retour de M. Dubourg, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, du 2 au soir. Je vous renvoie, mon cher Comte, la lettre du lord Rawdon. Le général Washington a la plus grande répugnance à ce que vous lui donniez la permission de voir le lord Cornwallis. Il dit qu'ayant commandé dans le Sud et en connaissant toutes les affaires politiques et militaires, cette entrevue peut être dangereuse et que certainement elle ne nous sera bonne à rien. Je vous prie de remettre cette entrevue au temps où nous serons peut-être assez heureux pour les réunir.

Le général approuve infiniment ainsi que moi, mon cher Comte, que vous nous envoyiez une couple d'officiers de marine, qui, en passant à la petite escadre, conviendront des signaux qu'ils donneront, si ces Messieurs voulaient évacuer York soit par le haut de la rivière, soit en se retirant à Glocester. Ce sont deux cas différents pour lesquels il sera nécessaire d'avoir des signaux de jour et de nuit. Je vous réponds que nous les mettrons dans le cas de voir de près, par nos postes avancés et sans aucun risque à moins d'imprudence. La rive gauche du dessus de la rivière est escarpée, ce qui nous indiquerait qu'elle a plus de profondeur; mais tous les

pilotes d'ici, dont je ne vous réponds pas, prétendent que la rivière est bonne partout, en remontant, jusqu'au confluent des deux branches. Ce qui le donnerait à penser, c'est que l'ennemi n'ayant d'abord coulé que quatre vaisseaux sur la rive d'en bas, pour forcer vos vaisseaux à se mettre dans le but de leurs batteries qui sont élevées, en ont coulé huit autres qui ne barrent guère que la moitié de la rivière, à ce que vient de me dire le général Washington. Quant à moi, ma gauche m'a occupé et je n'ai pu aller à la droite ce matin.

Nous allons faire, mon cher Comte, ce que vous nous proposez, et quoique notre grande attaque soit projetée par la basse York, nous comptons en faire une autre par la haute York, qui en même temps défendra la rivière aussi loin que les boulets pourront aller. Mais je crois que les obus, dans cette partie, vont faire une grande déconfiture dans leurs vaisseaux. Envoyez-nous, mon cher Comte, deux officiers de confiance à qui nous puissions nous adresser pour toutes les choses que l'occasion fait naître, et nous ferons avec eux pour le mieux. Nous préparons nos moyens, et je crois qu'une fois commencé cela ira grand train.

Je vous embrasse, etc.

P. S. — Si Cornwallis faisait la fugue dans le comté de Glocester, ne pourriez-vous pas rassembler des embarcations près de notre petite escadre, afin de faciliter les renforts à M. de Choisy par le bas de la rivière. Nous allons aussi tâcher de nous servir des bateaux plats des Américains qui sont dans la rivière de James, pour tenir prêt un corps de troupes qui aille casser les ponts de cette rivière au-dessus de Richmond, et lui tenir tête en attendant l'armée.

Folio 121. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 5 octobre 1781.

J'ai reçu cette nuit, Monsieur le Comte, votre dépêche et celle du général Washington; mais cette dernière étant en anglais, je ne puis la faire traduire exactement et je perds une infinité de choses qui peuvent être intéressantes. Ne pouvez-vous pas dorénavant faire traduire ses lettres sur les lieux? Il se pourrait même que l'officier que j'ai à mon bord, qui sait mal l'anglais, n'y fût pas, et je serais privé par là de pouvoir lire et répondre au général. Faites attention, je vous prie, à cet article.

Je commence à manquer de biscuits dans différents vaisseaux, je ne sais comment y remédier. Tous mes bâtiments de transport sont employés dans la rivière de James. Je ne sais comment en envoyer prendre à Baltimore.

Je vais vous envoyer deux officiers de la marine auxquels vous pouvez vous

confier. Ils ont tous les deux les talents nécessaires et pour le secret et pour l'action. Ils se rendront au camp par le bas de la rivière d'York, où il est plus convenable d'établir notre correspondance.

Je vous envoie des dépositions que j'ai eues d'une espèce d'officier que j'ai fait parler, sur la peur d'être pendu comme espion. Elles me paraissent conformes à ce que vous me mandez. Mais je vous préviens que, quelque envie que j'aie de faire faire à nos vaisseaux tout ce qu'ils peuvent faire, ils ne peuvent rien faute de pilotes. Il n'y en a pas un dans mes vaisseaux qui veuille entrer dans la rivière, et il m'en manque plusieurs pour que chaque vaisseau en ait un. Tous ceux du bas de la rivière d'York en manquent.

Recevez les assurances du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Folio 122. — RAPPORT FAIT PAR LE COMMANDANT D'UN BATEAU ARRÊTÉ EN SORTANT DE LA RIVIÈRE D'YORK PAR LES CHALOUPES DES VAISSEAUX QUI EN FORMENT LE BLOCUS, ET QUI EST MAÎTRE SUR LES VAISSEAUX DU ROI ANGLAIS.

Dix à douze gros bâtiments du commerce ont été coulés bas devant York, et l'on a placé des pieux en avant de ces bâtiments afin d'empêcher que nos vaisseaux s'approchent assez de la ville pour y débarquer des troupes, ce qu'ils craignent infiniment. *Le Charron* et *la Guadeloupe* sont embossés devant York, de manière à défendre plutôt la ville que le passage de la rivière. Douze grands bateaux, en forme de demi-galère, contenant 110 hommes chacun, ont été rassemblés depuis quelques jours. M. Cornwallis désirait en avoir un plus grand nombre, il ne lui a pas été possible de se les procurer. Les vivres lui manquent, il n'a presque plus de moyens d'en avoir. M. Tarleton passa avant-hier d'York à Glocester avec 400 chevaux.

Les principales fortifications d'York sont de la partie du levant. L'espoir de M. Cornwallis est d'être secouru par l'armée de M. Graves, qui peut être composée de vingt-neuf vaisseaux : trois arrivés sous les ordres de M. Digby, quatre qui doivent arriver incessamment, et les vingt-deux de M. Graves. Les troupes qu'ils se proposent d'amener pour secourir M. Cornwallis se montent à 10,000 hommes composés d'une partie de la garnison de New-York.

Le lord Cornwallis paraît être disposé à s'évader plutôt que d'être pris; l'espoir de voir arriver la flotte le fera tenir le plus longtemps qu'il lui sera possible. Ses dispositions annoncent qu'il craint infiniment que nos vaisseaux passent devant York. Mardi dernier, il reçut pour la seconde fois les dépêches de New-York par un très petit bâtiment, dont la route nous est connue : elle sera demain gardée par des corvettes.

Quelques brûlots sont disposés à être conduits sur nos vaisseaux lorsqu'ils voudront monter la rivière. Une corvette est à côté d'un creek qui est au couchant d'York, deux autres sont devant Glocester, le vaisseau *le Charron* est actuellement désarmé.

Il y a beaucoup de malades et il n'est pas possible à M. Cornwallis de passer ses troupes d'York à Glocester dans une nuit, faute de bateaux.

Du 4 octobre 1781.

Folio 123. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant York, le 6 octobre 1781.

Je ne vous ai pas écrit, mon cher Comte, depuis trois jours, parce que j'ai eu la fièvre et que je n'en suis pas encore tout à fait quitte. Le corps que vous avez donné à Choisy et la légion de Lauzun ont chargé vigoureusement les 400 chevaux de Tarleton et, nonobstant le feu de l'infanterie, l'ont forcé à rentrer dans la place avec perte de 50 hommes et Tarleton blessé.

Je vous confie que nous ouvrirons nos tranchées aux deux attaques ce soir. Le marquis de la Fayette dit que vous avez sur votre flotte le nommé Lilly, qui est le meilleur pilote de la rivière d'York; le général Washington et le gouverneur Nelson vont travailler à vous en procurer d'autres. J'attends ici avec grande impatience Granchain et l'autre officier que vous m'annoncez; quand nos attaques seront bien appuyées au bas et au haut de la rivière, que nos batteries seront placées pour prendre des revers sur la batterie qui en menace l'entrée, ces Messieurs jugeront mieux que nous le moment où la marine pourra nous seconder, et le rapport que vous m'envoyez me prouve la peur qu'ils en ont. Nous serions bien sûrs alors que personne ne pourrait nous échapper.

Le général Washington me charge de vous mander que M. Lilly est un gentilhomme de ce pays-ci, le meilleur patriote et le plus excellent pilote du pays, notamment de la rivière d'York, et que si vous voulez vous adresser à lui, il est plus capable que personne de vous procurer tous ceux dont vous aurez besoin.

Je vous embrasse, etc.

Folio 124. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 7 octobre 1781.

Je viens de recevoir, Monsieur le Comte, une lettre de vous, qui m'a fait grand plaisir. M. de la Fayette m'a fait part de votre maladie et je vous jure qu'elle m'a

plus inquiété que les ennemis. Je suis bien aise que vous soyez mieux ; ménagez-vous, on a besoin de vous toujours, mais plus dans ce moment-ci que tout autre.

Vous devez avoir vu mes deux envoyés, vous en serez content, j'espère. Ils ont toutes les qualités que l'on peut exiger : sang-froid, connaissances, de l'esprit et du monde ; ils sont bons à connaître, et vous avouerez que j'ai le tact bon pour employer les hommes dans les affaires importantes.

Le nommé Lilly est à bord du *Vaillant*, je le fais demander pour qu'il me nomme d'autres pilotes ; un seul ne suffirait pas dans un cas de cette espèce.

J'ai entendu cette nuit et toute la soirée un tapage considérable. Vraisemblablement que vous avez mesuré vos instruments avec ceux du lord Cornwallis? Faites-le-moi danser de la bonne manière.

Toute votre artillerie est-elle rendue? Faites-moi part de vos projets quand ce serait en chiffres ; mais les envois sont sûrs, et il n'y a rien à risquer. Bonjour, cher Général, ménagez votre santé, et conservez-moi votre estime et votre amitié.

Folio 125. — *P. S.* — On me mande que M. l'intendant de l'armée est en état de me rendre les farines que vous avez prises sur les bâtiments venus sous l'escorte de M. de Barras. Ce serait me mettre dans le plus grand embarras et à l'impossibilité de les prendre, que de m'obliger à aller les prendre au quartier. Il me semble qu'il serait plus facile de me faire donner, en passant, celles qui passent près de nous dans différentes petites goélettes ou bateaux, jusqu'à la concurrence de ce que vous avez pris. Nos bâtiments à rames sont essentiellement occupés aux différents charrois ; ils sont presque tous hors d'état de servir, par les grosses mers qu'ils essuient dans ce mouillage et tous les échouages obligatoires près de la côte. Nous manquons d'eau, de bois à brûler, de rafraîchissements. Et le service de l'armée de terre qui ne laisse pas que d'être considérable, sans que peut-être vous nous en sachiez grand gré.

On a fait demander trente livres de bougie pour l'artillerie. Je puis vous assurer que malgré la bonne envie de ne vous laisser manquer de rien, je ne suis nullement pourvu des objets autres que ceux d'armement, et je vous assure avec vérité que nous sommes courts de toute espèce de denrées essentielles, ne nous ayant donné l'armement que de six mois et y ayant déjà plus de huit mois que nous sommes à la mer. Ainsi, cher Général, n'imputez mes refus qu'à l'impossibilité de satisfaire à vos demandes, et à la prudence à laquelle je suis obligé de ne pas me dégarnir des objets pour nous de première nécessité et dont il est impossible de nous pourvoir dans ce pays-ci, votre demande en est une preuve.

Meilleure santé, bonne réussite et réussite prompte et entière.

Folio 126. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 11 octobre 1781.

Plus je réfléchis, mon cher Général, et plus je vois que l'armée que je commande est en danger dans la position où elle est actuellement. S'il est vrai que l'ennemi ait six vaisseaux avec Digby qui, joints aux dix-huit de Graves, feront vingt-quatre, ils peuvent tenter de venir au secours de Cornwallis, s'ils me savent ici où nous sommes, parce que je ne puis pas leur disputer l'entrée de la rivière de Chesapeak ; et une fois mouillés au cap Henry, j'aurais de la peine à les en chasser.

Mes chaloupes et mes bâtiments à rames me sont d'une absolue nécessité pour les besoins de l'armée, et je ne puis m'en détacher pour plusieurs jours, afin de les mettre à même de passer l'armée combinée de l'autre côté de York : c'est tout ce que je pourrais faire à un jour fixe.

Je manque d'eau, de bois à brûler, de viande fraîche, et je n'ai pour me procurer toutes ces premières nécessités qu'une partie de mes chaloupes, en ayant perdu plusieurs dans le vent du nord sur la côte du cap Henry, peu de jours après avoir eu l'honneur de vous voir à mon bord.

Je vais faire monter *le Vaillant* en dedans de la rivière, mais avec ordre de poursuivre l'armée de Cornwallis dans la rivière s'il veut remonter, et se retirer si les brûlots peuvent l'inquiéter ; il serait inutile de le faire remonter actuellement la rivière sans les secours dont il peut avoir besoin et que je ne puis pas lui donner faute de moyens. Ah ! que je vois, mais trop tard, que des projets faits sans connaissance du local et des moyens sont des enfants mal conformés ! J'aurais cru cette opération sûre et calculable, comme me l'a marqué le général Washington ; que la retraite était impossible, d'après MM. de Gimat et Duportail, parce que, me dit-on, il n'y avait que des déserts et des défilés sans nombre. Aujourd'hui, je vois que M. de Cornwallis a mille moyens pour nous échapper, en nous abandonnant partie de son artillerie et de ses gros équipages ; qu'il peut se joindre avec les troupes de New-York, soit par terre ou autrement, et qu'alors il est plus fort lorsque vous m'aurez rendu M. de Saint-Simon et mes garnisons, que je regarde comme bien aventurées si lord Cornwallis les veut peigner avant de gagner les terres, avant d'être jointes par votre armée.

Comment se peut-il que dans un pays ami, à ce que l'on nous assure, le général Washington ou le Congrès n'ait pas des bâtiments propres aux passages des rivières ? Vous, Général, qui savez comment on passe les rivières en Europe, n'y a-t-il pas moyen de faire des ponts flottants, des radeaux en cas de besoin ? ne pourrait-on

IMPRIMERIE NATIONALE.

pas, dans ce moment, faire avertir du côté de Glocester tous les habitants de retirer à plusieurs milles leurs chevaux et leurs bestiaux? Par ce moyen, la retraite de Cornwallis serait impossible, ne trouvant dans le pays qu'il aurait à parcourir aucun moyen de transporter ses troupes ni de les sustenter. C'est au pays à procurer les moyens qui sont nécessaires et non à l'étranger qui n'y est appelé que pour donner un coup de main avec des forces tout opposées à celles qu'il fallait. Je n'avais envisagé cette opération-ci, pour ce qui me regarde, que pour rendre la marine anglaise inutile et ne correspondre au reste que par les troupes de M. de Saint-Simon, pas même de les sustenter, etc., mais je vois tout autre chose. Je me suis trop fié aux circonstances, et je me suis enfourné dans une affaire qui peut tourner à mon désavantage et à l'humiliation de la nation.

Toutes ces réflexions, Monsieur le Comte, sont de vous à moi, mais elles n'en sont pas moins réelles. Que je serai content lorsque je serai hors de la Chesapeak, et surtout si je pouvais vous laisser ce pays content de vous et satisfait de moi, qui suis et veux être serviteur.

Folio 127. — DU MÊME AU MÊME.

Du 12 octobre 1781.

Un Hessois, prisonnier à bord, cher Général, homme de bonne société et qui se fait aimer de nous tous, est inquiet des risques que courent quelques parents et amis qu'il a dans la place d'York. Je lui ai demandé leurs noms et je vous les envoie tels qu'il me les a donnés. Je vous serais obligé, en cas qu'ils tombassent en votre pouvoir, de leur faire sentir le poids de ma recommandation et de m'informer des évènements qui pourraient les concerner, s'il en vient à votre connaissance. J'espère cette grâce de vous, d'autant qu'elle ne peut nuire à la cause commune.

J'ai donné ordre au *Vaillant* de remonter; je n'ai d'autre cutter que celui qui garde le petit passage du côté de Glocester, où mes vaisseaux ne peuvent pas aller. Vos galères seraient propres à cet usage, ne pouvez-vous vous en procurer? Que fait la fièvre? La tranchée l'a fait évader, sans doute. J'apprendrai avec plaisir qu'elle vous ait quitté, et qu'à sa place nous soyons maîtres d'York et de tout ce qui est dedans.

Folio 128. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 14 octobre 1781.

Je n'entrerai, mon cher Comte, dans aucun détail avec vous sur la demande que vous me faites. Je viens de répondre au général Washington, qui m'avait écrit

au même sujet, et je pense qu'il vous communiquera ma lettre. Je me borne donc à vous dire que je ferai toujours tout ce qui dépendra de moi pour contribuer au bien général, et à vous répéter combien je désire voir finir notre opération.

Je suis charmé, mon cher Général, que vous ayez omis de me parler de votre fièvre, cela me fait présumer que vous lui avez donné la chasse. Ce n'est pas là comme il en faut agir avec Cornwallis. Adieu, mon cher Comte, amenez-nous-le bien vite, et j'aurai autant de plaisir à vous embrasser que j'en trouve à vous dire que je vous aime bien sincèrement.

P. S. — J'ai l'honneur de vous renvoyer la lettre de M. de la Luzerne; il a eu la bonté de m'envoyer l'extrait de la *Gazette.*

Avant que j'eusse eu le plaisir de faire connaissance avec vous, Monsieur le Comte, j'avais envoyé à Baltimore une de mes prises avec prière de la décharger et de la charger des farines que M. le chevalier de la Luzerne m'avait marquées être en magasin pour mon armée dans cette rivière. Aujourd'hui elles arrivent, et il se trouve que ce bâtiment, nommé *le Scharp,* est chargé de farine pour l'armée de terre, et on me donne de ce bâtiment permission de prendre huit cents quarts de farine à compte de douze cents que vous avez ordonné de prendre dans *la Seine;* mais en nous rendant les douze cents quarts je serai à court de trois cents, par ce qui a été fourni par divers bâtiments de guerre comme *l'Experiment*, etc. Vous voyez que je n'avance pas besogne, puisque, n'ayant que deux seuls bâtiments pour me procurer les farines achetées pour ma subsistance à la concurrence de trois mille sept cents barils qui sont à Baltimore, non seulement je ne puis pas disposer de ces deux bâtiments, mais même on prend mes farines! Comment me sera-t-il possible de les remplacer avant mon départ, et avec quoi nourrirai-je mon monde une fois à la mer? C'est, ma foi, trop tirer la couverture. Je consens à mon tour sauf ce qui pourra en arriver, mais ne me tirez pas le pain de la main et les moyens de m'en procurer.

Folio 129. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant York, le 13 octobre 1781.

Il est certain, mon cher Comte, que vous avez fait beaucoup plus de mal à la flotte ennemie que votre modestie ne s'en était vantée; que Digby n'est arrivé qu'avec trois vaisseaux seulement, que je ne leur vois pas avec sa réunion plus de vingt-cinq ou vingt-six vaisseaux en état de tenir la mer, et je vous envoie pour preuve la lettre que je reçois dans l'instant du chevalier de la Luzerne, dont je vous

prie de tirer copie, et de me renvoyer l'original pour que je n'oublie pas à y répondre sur d'autres objets qu'il traite.

Notre opération, mon cher Comte, est toujours très calculable, et l'on vous a fait les obstacles beaucoup plus grands qu'ils ne sont réellement et que nous ne les voyons. Je ne connais plus qu'un moyen à Cornwallis de nous échapper, encore est-il susceptible de terribles difficultés. C'est celui de passer du côté de Glocester, de chercher à percer M. de Choisy, non pas pour s'en aller à New-York, ce qui est de toute impossibilité par les rivières qu'il aurait à traverser sans aucune espèce de moyen, mais pour chercher à remonter les branches de celle d'York jusqu'aux ponts et aux gués, ainsi que celle de James, et de là s'évader dans les Carolines. Vous devez être persuadé, mon cher Comte, que nous avons déjà prévu tout ce que nous pouvons lui opposer d'obstacles : 1° M. de Choisy se retranche et fait des abatis pour défendre avec vigueur sa position ; 2° le général Washington a quelques bateaux plats dans la rivière de James, qu'il conserve pour pouvoir à la minute envoyer un corps de troupes couper les ponts et rompre les gués et le mettre entre deux feux. Il n'est donc question, mon cher Comte, que de nous procurer les moyens pour protéger un nombre de bateaux que nous allons faire descendre des deux branches de la rivière d'York à 4 milles au-dessus de nous, afin de pouvoir faire joindre M. de Choisy par une brigade au moins, promptement, et le mettre en état de combattre avec avantage Cornwallis.

Mais comme nous ne pouvons pas faire venir ces bateaux, que *la Guadeloupe* et *le Brig*, qui sont encore entiers, nous brûleraient, c'est pour cela que le général Washington vous demande de faire passer deux frégates pour protéger ces ponts volants. Notre opération est alors sûre et démontrée.

Notre siège va aussi bien qu'il puisse aller ; notre deuxième parallèle a été ouverte, comme je vous l'ai mandé, sans aucune perte. On a perdu une douzaine d'hommes, cette nuit, en la perfectionnant, par des grenades et des petites bombes que l'ennemi n'a cessé d'y jeter. Tout se passe le plus heureusement du monde jusqu'à présent, mais il faut s'attendre que nous éprouverons quelques contrariétés. Nous voilà à la portée du pistolet de deux ouvrages détachés de leur corps de place. Si nous voulions les emporter trop tôt, peut-être nous ferions-nous repousser ; en tout cas, l'on recommencerait. Mais nous continuerons à conduire cette affaire de manière qu'il est impossible qu'elle aille plus loin que la fin d'octobre et que les troupes ne prennent la poire que quand elle sera mûre, sans quoi nous ferions des sottises qui ne seraient pas de votre goût, ni de celui de tous les bons militaires.

Je vous embrasse, etc.

Folio 131. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant York, le 15 octobre 1781.

Nous avons emporté cette nuit, mon cher Comte, l'épée à la main, les deux redoutes de la gauche de l'ennemi, tué ou pris la plus grande partie de ce qui était dedans. Les grenadiers de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, ayant à leur tête le baron de Vioménil et le comte Guillaume des Deux-Ponts, ont franchi tous les obstacles malgré un feu considérable avec la valeur la plus distinguée, et le logement s'est fait pour réunir ces deux ouvrages à notre deuxième parallèle. Le plus petit de ces ouvrages a été emporté par les Américains aux ordres de M. de la Fayette, et c'est la batterie qui était la plus menaçante sur la rivière d'York ; l'autre grande redoute, qui était beaucoup moins mûre, l'a été par les Français, et nous y avons perdu 60 hommes, tués ou blessés.

Nous avons toujours fait, mon cher Comte, bourse commune avec la marine, depuis dix-huit mois, comme frères et servant le même maître ; vous croyez bien, mon cher Comte, que je suis à mille lieues, après tout ce que vous avez fait pour nous, de vouloir tirer la couverture et vous gêner le moins du monde dans vos vivres. *La Prise* a été déchargée et envoyée, du consentement de M. de la Villebrune, d'Annapolis à Baltimore, charger des farines pour la terre, parce qu'il ne pouvait embarquer l'armée qu'avec six jours de biscuits ; non seulement vous pouvez prendre, mon cher Comte, les onze cents barils que M. de Granchain vient de me dire que nous redevions à votre armée pour les avances qu'elle nous a faites tout compte déduit avec M. de Granchain ; mais vous pouvez même la faire décharger tout entière à votre bord, pour la renvoyer en chercher d'autres à Baltimore pour le service de nos deux armées ; cela sera plus expéditif, et je vous enverrais de Williamsburg des goélettes vous en chercher au fur et à mesure de nos besoins, parce que par le dernier compte qu'on m'a rendu l'on n'avait que pour huit jours de farines en magasin, tant pour ma petite armée que pour le corps de M. de Saint-Simon et le détachement de M. de Choisy.

Nous allons, la nuit prochaine, cerner l'ennemi de batteries à ricochets à la petite portée du fusil de ses ouvrages dans notre seconde parallèle. Elles tireront toutes sous deux fois vingt-quatre heures. Dans cette position, je garantis le lord Cornwallis à nous dans six jours au plus tard, si vous pouvez faire remonter *le Vaillant*, qui n'a presque plus de feu à essuyer.

Le général Washington craint de vous répondre à votre lettre sur les bateaux à rames que vous demandez, parce qu'il dit qu'il ne veut répondre que des choses

dont il est sûr; il peut donc vous assurer, certainement, des bateaux plats qui sont à sa disposition, dont il y a une vingtaine qu'il va faire charger sur des chariots, de la rivière de James à celle d'York, qui seront prêts à joindre *le Vaillant* dès qu'il sera mouillé. Quant aux autres bateaux, le gouverneur Nelson a fait une presse dans le pays; dès qu'ils verront un vaisseau de protection dans le haut de la rivière, il est probable qu'ils y arriveront en foule; mais le général ne peut pas vous répondre de la quantité, parce qu'ils ne sont pas à ses ordres immédiats comme les bateaux plats, lesquels sont d'excellents bateaux à rames dans l'usage de nous passer toutes les rivières.

Je vous embrasse, etc.

Folio 132. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

A bord de *la Ville-de-Paris*, le 16 octobre 1781.

J'ai des excuses à vous faire, mon cher Général, de la lettre de ce matin; j'aime mieux pourtant avoir des excuses à vous demander que de vous voir dans vos torts. La faute est à moi et je ne balance pas à vous prier de me faire grâce, persuadé que vous me pardonnerez connaissant les motifs de ma faute. Je suis provençal et marin, voilà bien des titres pour être vif, je m'avoue coupable et j'espère en votre amitié.

Mille félicitations, je vous supplie, aux personnes qui ont montré le plus grand courage. Je voudrais être à même de les féliciter moi-même; mais mon compliment, passant par votre bouche, augmentera le prix de l'hommage qu'on doit à ceux qui se comblent de gloire comme ces Messieurs.

Je suis désolé que les vents soient si constamment contraires pour remonter la rivière d'York : au premier beau temps, *le Vaillant* et *l'Experiment* y monteront. C'est à vous et au général Washington de leur fournir, par les bateaux plats, les moyens de se garantir des flammes que l'on pourrait y envoyer. Si les moyens ne me manquaient pas, je les aurais fournis moi-même, mais ils me manquent et en toute espèce. Je ne pouvais pas prévoir que tout ce que l'on nous a donné du port de Brest fût mauvais et très mauvais.

Vous m'avez mis du baume dans le sang en me faisant entrevoir la fin du siège pour dans six jours. Comme je vous embrasserai si cela est! Je le désire plus que tout autre, non pas que je doute de la réussite, ni que je craigne que vous perdiez du temps, mais par tout ce dont on me berne les oreilles dans cette partie éloignée et isolée.

On me demande des officiers à échanger; tous ceux que j'ai, à l'exception des

marins, sont au service de l'Amérique. Si vous, mon cher Général, et M. Washington n'y mettez aucun obstacle, je vous les remettrai tous avec plaisir, et vous en confirmerez l'échange de la manière dont vous le jugerez à propos. J'en ai écrit à M. de Chatellux en répondant à une lettre de lui à ce sujet, et je lui mande que je suis à ses ordres et aux vôtres.

Jamais plus mauvaise expédition que celle de *la Prise;* elle est à une petite lieue de nous, et jamais elle n'a pu nous accoster. Le bâtiment ou le capitaine ne valent rien. Je prendrai seulement quelques farines qui sont à moi dedans, et je ferai remonter tout le reste par les bateaux ou petites goélettes que l'on expédiera à cet effet. Si les bâtiments montent dans la rivière de James, ils n'en sont plus.

Guérissez-vous donc, cher Général, faites mon remède : je suis sûr de lui, comme vous de Cornwallis.

Vous connaissez, mon cher Général, la sincérité des sentiments qui m'attachent à vous.

Folio 134. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

Au camp devant Yorktown, le 20 octobre 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le duc de Lauzun porter au Roi la nouvelle de la prise du lord Cornwallis et de son corps de troupes.

Le comte Guillaume des Deux-Ponts portera le duplicata et le mémoire pour les grâces. Ce sont les deux officiers supérieurs qui ont eu les deux actions les plus distinguées, suivant que vous le verrez par le journal qui vous mettra au fait de tous les détails.

Ma fièvre s'est guérie moitié dans mon lit, moitié à la tranchée; mais je réclame toujours un congé dans ma poche, au cas que ma santé ne puisse pas soutenir l'air de ce pays.

J'espère que Sa Majesté recevra bien le duc de Lauzun. La nouvelle qu'il porte est, je crois, capitale dans les circonstances actuelles. Depuis les généraux jusqu'au dernier soldat, il n'y a eu qu'un ton de faire jour et nuit tout ce qui était dans la possibilité pour le service de Sa Majesté et chercher à plaire à un maître adoré dans cette petite armée.

P. S. — Nous avons 8,000 prisonniers dont 7,000 de troupes régulières, 800 matelots et 214 pièces de canon, dont 75 de fonte.

Folio 135. — *Articles de la capitulation faite* entre Son Excellence le Général Washington, Commandant en chef les forces combinées de l'Amérique et de France; — Son Excellence le Comte de Rochambeau, Lieutenant général des armées du Roi de France, Grand-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Commandant les troupes auxiliaires de Sa Majesté Très Chrétienne en Amérique; — Son Excellence le Comte de Grasse, Lieutenant général des armées navales de Sa Majesté Très Chrétienne, Commandeur de l'ordre de Saint-Louis, Commandant en chef l'armée navale de France dans la baie de Chesapeak, d'une part;

Et le très honorable le Comte Cornwallis, Lieutenant général des forces de Sa Majesté Britannique, Commandant des garnisons d'York et de Glocester; — Et Thomas Symonds, écuyer, Commandant les forces navales de Sa Majesté Britannique dans la rivière d'York, de l'autre part :

ARTICLE PREMIER.	ARTICLE PREMIER.
Les garnisons d'York et de Glocester, y compris les officiers et matelots des vaisseaux de Sa Majesté Britannique, ainsi que les autres marins, se rendront prisonniers de guerre aux forces combinées de l'Amérique et de la France. Les troupes de terre seront prisonnières des États-Unis et toute la marine sera prisonnière de l'armée navale de Sa Majesté Très Chrétienne.	Accordé.
ART. 2.	ART. 2.
L'artillerie, les armes, l'habillement, le trésor militaire et les magasins publics de toute espèce que ce soit, seront remis sans aucune déprédation aux chefs des différents départements appointés pour les recevoir.	Accordé.

ART. 3.

A midi, aujourd'hui, les deux redoutes sur le flanc gauche d'York seront délivrées, l'une à un détachement d'infanterie américaine, l'autre à un détachement de grenadiers français. La garnison d'York marchera jusqu'à un endroit dont il sera convenu, en avant des portes, l'arme au bras, les drapeaux dans leurs étuis, et les tambours battant une marche soit anglaise, soit allemande. Ils mettront bas leurs armes et retourneront à leur camp, où ils resteront jusqu'à ce qu'on les fasse partir pour l'endroit de leur destination. Deux ouvrages de Glocester seront délivrés à 1 heure à des détachements des troupes françaises et américaines envoyés pour s'en emparer. La garnison sortira à 3 heures après midi. La cavalerie aura l'épée nue, les trompettes sonnantes, et l'infanterie défilera comme celle d'York. Ils retourneront à leur camp jusqu'à ce qu'ils l'aient entièrement évacué.

ART. 3.

Accordé.

ART. 4.

Les officiers garderont leurs épées. Les officiers et soldats conserveront leurs propriétés particulières de toute espèce. Aucune partie de leurs bagages ne pourra jamais être assujettie, non plus que leurs papiers, à être recherchée ni inspectée. Les bagages et papiers des officiers et soldats pris pendant le siège leur seront aussi conservés. Il est sous-entendu que la propriété des habitants de cet État qui

ART. 4.

Accordé.

IMPRIMERIE NATIONALE.

serait entre les mains de la garnison d'une manière visible peut être réclamée.

ART. 5.

Les soldats resteront en Virginie, Maryland ou Pensylvanie, et resteront par régiment autant qu'il sera possible; ils auront les mêmes rations qui sont accordées aux soldats au service de l'Amérique. Un officier supérieur de chaque nation, anglaise, anspach et hessoise, et d'autres officiers sur leur parole, dans la proportion d'un par cinquante hommes, auront la liberté de résider auprès de leurs régiments, de les visiter souvent et d'être témoins de leur traitement. Ces officiers recevront et leur distribueront l'habillement et les autres choses nécessaires. On accordera des passeports pour cela, quand ils seront demandés.

ART. 5.

Accordé.

ART. 6.

Le général, tous les employés civils et les autres officiers qui ne seront point employés comme il est dit dans l'article ci-dessus, qui le désireraient, auront la permission d'aller, sur leur parole, en Angleterre, à New-York, ou à tout autre poste de l'Amérique maintenant à la possession des forces anglaises, à leur option. Le comte de Grasse leur donnera les vaisseaux nécessaires pour les porter à New-York, dans dix jours à compter de la présente date, s'il est possible, comme parlementaires; ils demeureront dans un endroit dont on

ART. 6.

Accordé.

conviendra jusqu'à ce qu'ils s'embarquent. Les officiers du département civil de l'armée et de la marine sont inclus dans cet article. On donnera des passeports pour aller par terre à ceux auxquels on ne pourra point fournir de vaisseaux.

ART. 7.

Les officiers auront la permission de garder des soldats auprès d'eux comme domestiques, selon ce qui se pratique ordinairement dans le service. Les domestiques qui ne sont pas soldats ne seront pas regardés comme prisonniers et pourront aller avec leurs maîtres.

ART. 7.

Accordé.

ART. 8.

La Bonnetta, sloop de guerre, sera équipée et commandée par son capitaine et son équipage, et laissée entièrement à la disposition du lord Cornwallis du moment que la capitulation sera signée. Elle prendra à bord un aide de camp pour porter des dépêches au chevalier Henry Clinton. Les soldats qu'il jugera à propos d'envoyer à New-York pourront partir sans être examinés, quand ses dépêches seront prêtes. Sa Seigneurie s'engage, de son côté, que le vaisseau sera rendu aux ordres du comte de Grasse s'il échappe aux dangers de la mer; qu'il n'emportera aucun des effets publics qu'on tiendra de ceux de l'équipage ou des soldats passagers qui manqueront quand on le rendra.

ART. 8.

Accordé.

ART. 9.

Les marchands conserveront leur propriété, auront l'espace de trois mois pour en disposer ou l'emporter; ils ne seront point considérés comme prisonniers de guerre.

ART. 9.

Les marchands pourront disposer de leurs effets. L'armée alliée aura le droit de préemption. Les marchands seront considérés comme prisonniers sur leur parole.

ART. 10.

Les natifs ou habitants des différentes parties de ce pays-ci, à présent dans York et Glocester, ne seront point punis pour avoir joint l'armée anglaise.

ART. 10.

On ne peut consentir à cet article, il est entièrement du ressort civil.

ART. 11.

On fournira des hôpitaux pour les malades et blessés. Ils seront soignés par leurs propres chirurgiens sur leur parole, et on leur fournira des médicaments et des provisions des hôpitaux américains.

ART. 11.

Les magasins des hôpitaux qui sont à présent dans York et Glocester seront délivrés pour l'usage des blessés et malades anglais. On accordera des passeports pour leur procurer d'autres provisions de New-York selon que l'occasion l'exigera. On fournira des hôpitaux pour les malades et blessés des deux garnisons.

ART. 12.

On fournira des chariots pour porter le bagage des officiers restant avec les soldats, et des chirurgiens quand ils seront en marche pour soigner ces blessés; cette dépense sera aux frais du public.

ART. 12.

On fournira des chariots, s'il est possible.

ART. 13.

Les vaisseaux et bateaux dans les deux ports, avec toutes leurs provisions, canons, agrès, etc., seront délivrés dans l'état où ils sont à un officier de la ma-

ART. 13.

Accordé.

rine qui sera appointé pour cela; on débarquera auparavant les propriétés des particuliers qui avaient été mises à bord pour leur sûreté pendant le siège.

ART. 14.

On ne violera aucun article de la capitulation sous prétexte de représailles. S'il y a quelques expressions douteuses, elles seront interprétées selon la teneur et le sens ordinaire des mots.

ART. 14.

Accordé.

Fait à York, en Virginie, le 19 octobre 1781.

Signé : CORNWALLIS.
THOMAS SYMONDS.

Traduit littéralement d'après l'original resté entre les mains du général Washington.

Folio 140. — JOURNAL DES OPÉRATIONS DU CORPS FRANÇAIS DEPUIS LE 15 D'AOÛT 1781.

Nous reçûmes le 15 d'août, par la frégate *la Concorde*, les réponses de M. le comte de Grasse, qui nous annonçait sa prochaine arrivée dans la baie de Chesapeak avec 3,000 hommes aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon. Il fut, en conséquence, résolu de mettre le corps français en mouvement, le 19, avec 2,000 Américains. Le reste de l'armée de Washington fut destiné à rester à la rive gauche de la rivière du Nord, aux ordres du général Heath, pour couvrir West-Point.

Afin de mieux masquer notre mouvement à M. Clinton et lui persuader que nous allions, par la rive droite de la rivière, donner la main à M. de Grasse pour forcer Sandy-Hook et nous emparer de Staten-Island, je fis partir sur-le-champ M. de Villemanzy, commissaire des guerres, pour aller établir une boulangerie à Chatham, qui n'est qu'à 3 lieues de Staten-Island. Son travail fut couvert par un petit corps d'Américains jusqu'à l'arrivée de notre avant-garde. Je le mis dans le secret et lui dis que mon intention réelle était de nourrir l'armée avec cette boulangerie dans sa marche jusqu'à Philadelphie, mais qu'il fallait persuader à l'ennemi, par toutes ces démonstrations, que l'objet était d'attaquer le Hook et Staten-Island. Il s'acquittait

si bien de sa commission et du secret dont il était le seul dépositaire, qu'il fut se faire canonner par les batteries de M. Clinton pour ramasser les briques de maisons détruites sur l'embouchure du Rariton dans le Hook. Cette manœuvre a empêché M. Clinton d'envoyer aucun secours au lord Cornwallis, et les dernières lettres que lord Cornwallis a reçues de lui demandaient des secours pour New-York au moment où ce dernier était déjà investi dans la Virginie.

La rivière du Nord nous tint quatre jours pour y passer nos troupes, notre artillerie de campagne et nos équipages. Malgré cela, nous arrivâmes le 1er septembre à Trenton sur la Delaware, où la sécheresse nous donna le hasard heureux d'un gué qui nous procura le passage le plus prompt de la rivière. Nous arrivâmes le 3 et le 4 à Philadelphie, où les troupes françaises défilèrent dans le meilleur ordre et rendirent au président du Congrès assemblé les honneurs prescrits par la Cour. Le Congrès témoigna toute sa reconnaissance des secours généreux du Roi, des grands efforts qu'il faisait en faveur de ses alliés, de la discipline inexprimable des troupes et du bon état où paraissait le corps français après une marche aussi fatigante.

La 1re brigade était commandée par M. le baron de Vioménil, et la 2e par M. son frère, et cette discipline s'est soutenue sans interruption par leurs soins, ceux de M. le chevalier de Chatellux, major général, et de tous MM. les officiers supérieurs, au point de n'avoir pas occasionné une seule plainte dans une marche de 260 lieues.

Nous fûmes le 6 septembre à la Tête de l'Elk, sur la baie de Chesapeak, où nous trouvâmes les lettres de M. le comte de Grasse qui nous faisait part de son arrivée dans la baie, le 28 août, du débarquement des troupes de M. de Saint-Simon pour joindre à Jamestown le corps de M. de la Fayette. L'officier porteur de ces dépêches était arrivé depuis une heure, et c'est peut-être le hasard le plus extraordinaire qu'une expédition combinée des îles sous le Vent et du nord de l'Amérique se soit trouvée au rendez-vous de la baie, dans le sud de l'Amérique, à une heure de différence. Le peu de transports que l'on avait pu rassembler dans la baie, où les Anglais depuis six mois avaient tout détruit, ne nous permit que d'embarquer les grenadiers et chasseurs des deux armées, l'infanterie de Lauzun, aux ordres de M. le comte de Custine, du duc de Lauzun, du comte des Deux-Ponts, du vicomte de Noailles et du vicomte de Rochambeau, qui ne purent mettre à la voile que le 11. Le baron de Vioménil continua à marcher par terre avec l'armée jusqu'à Baltimore et Annapolis.

Le 8, le général Washington et moi et le chevalier de Chatellux prîmes les devants, à marches forcées de 60 milles par jour. Nous arrivâmes le 14 à Williamsburg, où nous trouvâmes le marquis de la Fayette réuni à M. de Saint-Simon,

qui y avaient pris une excellente position pour nous attendre. Le lord Cornwallis était occupé à se retrancher à York et Glocester, barrant la rivière d'York par ses vaisseaux embossés et quelques-uns coulés bas dans le chenal. On estimait son corps de troupes, tant réglées que matelots de ses vaisseaux désemparés, environ à 5,000 à 6,000 hommes.

Après toutes les nouvelles les plus inquiétantes que nous avions reçues le long de la route sur l'apparition de la flotte ennemie, la sortie de celle de M. de Grasse, un combat donné dans la journée du 5, deux frégates anglaises qui avaient paru dans la baie, nous eûmes enfin, dans la nuit du 14 au 15, par une lettre de M. le comte de Grasse, le rapport circonstancié des faits suivants. L'amiral Hood avait rejoint le 28 août l'escadre de Graves devant New-York; elles avaient fait voile toutes deux, le 31, vers la baie de Chesapeak, au moment où notre mouvement par terre sur Philadelphie avait été démasqué. L'escadre anglaise, forte de vingt vaisseaux, arriva le 5 au cap Charles, comptant y primer M. le comte de Grasse. Celui-ci, ayant encore 1,500 hommes dans toutes ses chaloupes, qui avaient été débarquer les troupes de M. de Saint-Simon et n'étaient point encore de retour, ne balança pas à couper ses câbles et à aller combattre l'ennemi avec vingt-quatre vaisseaux, laissant le reste à bloquer Cornwallis dans les rivières d'York et de James. Graves s'éleva au vent; l'avant-garde de M. le comte de Grasse, aux ordres de M. de Bougainville, atteignit l'arrière-garde anglaise, qui fut très maltraitée. M. de Grasse ayant poursuivi quelque temps rentra le 11 dans la baie, où il trouva l'escadre de M. de Barras qui, étant partie le 25 août de Newport avec dix transports portant notre artillerie de siège, était entrée le 10 dans la baie à bon port. Les deux frégates anglaises se trouvèrent entre les deux escadres et furent prises. On détacha tout de suite les dix transports de M. de Barras, les frégates et les prises de M. de Grasse pour aller prendre nos troupes à Annapolis, sous les ordres de M. de la Villebrune, commandant *le Romulus*, qui, avec le baron de Vioménil, mit une telle activité qu'il arriva le 25 au creek de Williamsburg, où l'on débarqua l'armée le 26 et le 27.

Le 28, l'armée alliée partit de Williamsburg à la pointe du jour, se porta sur Yorktown, et le corps français, composé de 7,000 hommes, commença l'investissement depuis le haut de la rivière d'York jusqu'au marais près la maison du colonel Nelson, en profitant des bois, des rideaux et des creeks, de manière à resserrer l'ennemi jusqu'à portée du pistolet de ses ouvrages. Les trois brigades françaises se partagèrent le terrain et se campèrent à l'abri du canon de l'ennemi. M. le baron de Vioménil commandait les grenadiers et chasseurs de l'armée à l'avant-garde, et cet investissement se fit au plus près sans la perte d'un seul homme. Ce même jour, le

corps américain fut obligé de s'arrêter sur le marais cité ci-dessus, dont tous les ponts étaient rompus, et d'employer le reste de la journée et la nuit pour les raccommoder. Le 29, l'armée américaine passa le marais, y appuya sa gauche et sa droite au bas de la rivière d'York, et l'investissement de Yorktown se trouva complet et serré d'aussi près qu'il était possible.

L'infanterie de Lauzun étant débarquée le 23, marcha aux ordres du duc de Lauzun pour rejoindre sa cavalerie, qui avait été dirigée par terre dans le comté de Glocester, aux ordres du brigadier général Weeden, qui y commandait un corps de milices de 1,200 Américains. Toute la légion y a été réunie le 28, jour de l'investissement de Yorktown.

La nuit du 29 au 30, l'ennemi, craignant d'être insulté dans la position un peu étendue qu'il avait fortifiée, prit le parti de nous abandonner tous ses ouvrages extérieurs et de se réduire au corps de sa place. Nous passâmes la journée du 30 à nous loger dans ces ouvrages abandonnés, qui nous mettent à portée de resserrer l'ennemi dans un cercle bien moins étendu, et nous donnent les plus grands avantages.

Ce même jour, les transports portant l'artillerie de siège ont descendu jusqu'à Treebell's-Landing, à 7 milles d'ici, où nous allons nous occuper des moyens de la faire débarquer. Nos équipages ne devant arriver que le 5 par terre, le pays étant coupé de rivières, nous n'avons pu rassembler que trente chariots qui font le service de nos vivres, et 180 chevaux d'artillerie qui sont des moyens bien courts en attendant l'arrivée de nos équipages.

Je ne dois pas omettre que pendant que nos troupes voguaient sur la baie, nous trouvâmes le temps, le général Washington et moi, d'aller de Williamsburg à bord de *la Ville-de-Paris* concerter nos opérations. Le comte de Grasse ajouta aux procédés dont nous étions déjà comblés depuis son arrivée dans ce pays-ci, avec tous les moyens que nous lui avions demandés, celui de concerter en deux heures de temps tout ce qui pouvait tendre à faciliter nos opérations dans les détails, de sorte que l'on peut dire que tout est arrivé à point et à propos, et que, s'il y a une opération qui présente de grandes probabilités, c'est celle dont nous avons le bonheur d'être chargés dans ce moment-ci.

Le 29, j'envoyai M. de Choisy à M. le comte de Grasse lui proposer de lui donner le commandement d'un détachement de ses troupes de garnison, pour aller renforcer le duc de Lauzun dans le comté de Glocester; M. le comte de Grasse remit 800 hommes à M. de Choisy, qui rejoignit le duc de Lauzun le 1er octobre. Le 3 du même mois, M. de Choisy marcha en avant pour resserrer Glocester et prendre une position à 3 milles de cette place. Le corps de M. de Choisy était com-

posé de la légion de Lauzun, de son infanterie, tirée des vaisseaux, et de 1,200 hommes de milices aux ordres du brigadier général Weeden. Tarleton se trouva avec 600 hommes sur cette position, dont 400 chevaux et 200 hommes d'infanterie. Le duc de Lauzun l'attaqua si vigoureusement, nonobstant le feu de son infanterie, qu'il le culbuta, blessa M. Tarleton et força ce détachement à rentrer dans Glocester avec perte de 50 hommes. M. de Billy-Dillon et M. Dutertre, capitaines en second, y ont été blessés. MM. Robert Dillon, de Sheldon, Beffroi et Monthurel s'y sont distingués. Il y a eu 3 hussards tués et 11 de blessés. M. de Choisy a pris une position à 3 milles de la place, et ses postes avancés n'en sont qu'à 1 mille.

A la même époque, le comte de Vioménil fit attaquer par 100 volontaires aux ordres du baron de Saint-Simon, et deux compagnies de grenadiers et chasseurs d'Agénois, tous les piquets que l'ennemi avait dans le bois en deçà de sa redoute de droite. Il les replia sur la redoute; 1 officier d'Agénois fut blessé et 6 ou 7 volontaires de la troupe aux ordres du baron de Saint-Simon.

La tranchée a été ouverte dans les deux attaques au-dessus et au-dessous de la rivière d'York, à environ 600 à 700 toises de développement, et quatre redoutes qui appuient la droite, la gauche et le centre. L'ennemi a porté toute son attention à la petite attaque de gauche, ce qui a garanti celle de droite, qui n'a perdu personne et qui, au jour, s'est trouvée à l'abri. Les régiments de Bourbonnais et Soissonnais y montaient la tranchée, aux ordres du baron de Vioménil. Les Américains y fournissaient trois bataillons. L'attaque de gauche, au-dessus de la rivière, soutenue par le régiment de Touraine, a un peu plus souffert : 1 officier de bombardiers et 6 ou 7 grenadiers de Touraine ont été blessés. L'on y travaille à deux batteries pour prolonger les ouvrages de l'ennemi et battre leurs vaisseaux.

La tranchée a été relevée, la nuit du 7 au 8, par les régiments d'Agénois et de Saintonge, aux ordres de M. le chevalier de Chatellux. On y a perfectionné les travaux de la nuit précédente et commencé l'établissement des batteries; on y a perdu 4 hommes, tués ou blessés.

La tranchée a été relevée, la nuit du 8 au 9, par les régiments de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon et de M. de Custine, brigadier, qui avait déjà monté la première tranchée. Comme il est seul brigadier, il monte la tranchée de deux jours l'un. On a fort avancé toutes les batteries et fait un boyau de communication derrière la gauche de la parallèle, afin d'avoir plusieurs débouchés. Il y a eu 5 hommes tués de coups de canon.

La tranchée a été relevée, la nuit du 9 au 10, par les régiments de Bourbonnais et de Soissonnais, aux ordres du comte de Vioménil. On y a perfectionné les batteries, dont la plus grande partie a tiré le 10 à la pointe du jour, ainsi que la

IMPRIMERIE NATIONALE.

batterie de l'attaque de Touraine. Quarante bouches à feu, y compris celles des Américains, ont bientôt fait taire celles des ennemis. On a eu 3 hommes blessés.

La tranchée a été relevée, la nuit du 10 au 11, par les régiments d'Agénois et Saintonge, aux ordres du baron de Vioménil et de M. le comte de Custine. On a continué un feu très vif de toutes nos batteries, tant de l'attaque de la droite que de celle de la gauche. On a mis le feu au *Charron* et à trois autres transports de l'ennemi et dirigé beaucoup de bombes de 12 pouces du côté de leurs magasins, sur le penchant de la côte sur la rivière. L'ennemi n'a répondu que de pièces volantes, pendant la nuit, qui ont blessé 2 hommes.

La tranchée a été relevée, la nuit du 11 au 12, par les régiments de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du chevalier de Chatellux. On y a ouvert la seconde parallèle, à 150 toises du corps de la place, avec la perte de 4 hommes, tués ou blessés.

La tranchée a été relevée, la nuit du 12 au 13, par les régiments de Bourbonnais et de Soissonnais, aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon. On y a perfectionné la seconde parallèle avec trois redoutes et commencé l'emplacement des batteries. L'ennemi a fait beaucoup de feu de petites bombes, de grenades et de canon, qui ont tué ou blessé 14 hommes.

La tranchée a été relevée par les régiments d'Agénois et Saintonge, aux ordres du comte de Vioménil, la nuit du 13 au 14. On y avança prodigieusement toutes les batteries de la seconde parallèle et les redoutes qui les défendent. L'ennemi redoubla son feu, et la perte fut de 30 hommes, tués ou blessés cette nuit.

La nuit du 14 au 15, la tranchée fut relevée par les régiments de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du baron de Vioménil. On y joignit quatre compagnies de grenadiers auxiliaires, et nous résolûmes de faire attaquer, à l'entrée de la nuit, les deux redoutes détachées de la gauche de l'ennemi. M. le marquis de la Fayette fut chargé de celle de notre droite avec les Américains, et le baron de Vioménil de celle de la gauche avec les Français. 400 grenadiers débouchèrent à la tête de cette attaque, aux ordres du comte Guillaume des Deux-Ponts et de M. de l'Estrade, lieutenant-colonel du régiment de Gâtinais. L'attaque était soutenue par le régiment de Gâtinais. MM. de Vioménil et de la Fayette firent une disposition si vigoureuse et si nerveuse qu'ils emportèrent les deux redoutes l'épée à la main, tuèrent, blessèrent ou prirent la plus grande partie de ceux qui les gardaient. Il y eut 68 prisonniers, dont 1 major et 6 officiers, et le logement s'est fait en joignant ces redoutes par des communications à la droite de notre deuxième parallèle. On va travailler à y établir les batteries des Américains qui, conjointement avec les nôtres, vont cerner le lord Cornwallis et battre à ricochet toute sa place d'une manière qui lui sera très

fâcheuse. Les troupes ont marqué la vigueur la plus brillante. Le comte Guillaume des Deux-Ponts a été légèrement blessé d'un coup de canon qui lui a couvert le visage et les yeux de petites pierres, mais sans aucun danger. Le chevalier de Lameth, à qui M. de Béville, maréchal général des logis, avait permis d'aller à cette attaque, y a été blessé de deux coups de feu dans les deux genoux, assez considérables. M. de Sireuil, capitaine de chasseurs de Gâtinais, et 2 autres officiers de ce régiment y ont été blessés. C'est pour la troisième fois que M. de Sireuil, fort jeune encore, a reçu des blessures dans différentes occasions: celle-ci est malheureusement très grave. Nous avons eu 100 hommes tués ou blessés. Les troupes se louent de la bonne disposition du baron de Vioménil, et lui, infiniment du courage et de la valeur des troupes. J'ai cru devoir accorder au nom du Roi, aux quatre compagnies de grenadiers et chasseurs de Gâtinais et de Royal-Deux-Ponts deux jours de paye de gratification, indépendamment d'une récompense plus considérable pour les porte-haches et autres qui leur ont frayé le chemin dans les abatis et dans les palissades.

La nuit du 15 au 16, la tranchée fut relevée par les régiments de Bourbonnais et Soissonnais, aux ordres du chevalier de Chatellux. Le premier releva douze heures à l'avance pour assurer l'attaque et fut relevé par Agénois à l'entrée de la nuit. L'ennemi fit une sortie de 600 hommes de sa meilleure infanterie; il trouva de la résistance à toutes les redoutes et se jeta sur une batterie, dans la seconde parallèle, dont quatre pièces venaient d'arriver et n'étaient pas encore en batterie. Le chevalier de Chatellux fit marcher les piquets d'Agénois de droite et de gauche et sa réserve sur cette sortie. On en tua et blessa plusieurs; on fit 6 prisonniers et le reste s'enfuit. Les quatre pièces enclouées ont tiré six heures après. Il y a eu 39 hommes tués ou blessés dans cette nuit.

La nuit du 16 au 17, la tranchée fut relevée par le régiment d'Agénois, qui releva douze heures d'avance, et le régiment de Saintonge aux ordres de M. le marquis de Saint-Simon. Toutes les batteries de la seconde parallèle tirent ce matin à la demi-portée de fusil. M. le marquis de Saint-Simon a été blessé d'une grappe de raisin qui lui brisa sa botte et lui fit une forte contusion à la cheville du pied, ce qui ne l'a pas empêché d'achever son service. Il y a eu 6 ou 7 hommes tués ou blessés.

Dans la journée du 17, la tranchée fut relevée par les régiments de Bourbonnais et de Royal-Deux-Ponts, aux ordres du comte de Vioménil. L'ennemi commença à parlementer. La capitulation a été signée le 19 au matin, par laquelle le lord Cornwallis et tout son corps d'armée sont prisonniers de guerre. Les Américains et Français ont pris possession des deux redoutes à midi. La garnison a défilé à 2 heures,

tambour battant, portant ses armes, qu'elle a remises en faisceaux, avec une vingtaine de drapeaux. Il en a été de même à Glocester. Les compagnies de grenadiers de Bourbonnais et américaines sont dans les redoutes, et les troupes ennemies évacueront demain pour être conduites dans l'intérieur du pays. Le vicomte de Noailles et le colonel Laurens ont dressé les articles de la capitulation, conjointement avec deux officiers supérieurs du lord Cornwallis.

Il y a eu 8,000 prisonniers, dont 7,000 de troupes régulières et environ 1,000 matelots, 214 pièces de canon, dont 75 de fonte.

Folio 149. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. D'ARANDA ET À M. DE MONTMORIN, AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLÉNIPOTENTIAIRE.

Au camp devant York, le 24 octobre 1781.

Monsieur.

Je manquerais à la reconnaissance si je n'avais pas l'honneur de vous marquer toute celle dont je suis pénétré pour les secours que j'ai reçus des Espagnols dans cette expédition. M. le gouverneur de Saint-Domingue a eu l'honnêteté de me prêter pour jusqu'à la fin de ce mois les troupes de M. de Saint-Simon, qui étaient à ses ordres. M. de Solano et les habitants de la Havane ont remis en vingt-quatre heures à M. de Grasse 1,200,000 livres qui m'étaient de la première nécessité, mon trésor étant arrivé à Boston, d'où le transport par terre n'a pas encore permis qu'il m'ait rejoint. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien mettre aux pieds de Sa Majesté Catholique l'hommage de toute ma reconnaissance, et de vouloir bien solliciter qu'elle ait la bonté d'en marquer sa satisfaction à M. de Solano, à M. le gouverneur de Saint-Domingue et aux habitants de la Havane.

Folio 150. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

Au camp devant York, le 26 octobre 1781.

Je vous demande pardon, mon cher Chevalier, de vous avoir trompé dans ma première relation. Je nous ai mis au rabais. Nous avons plus de 8,000 prisonniers, dont plus de 7,000 de troupes régulières, 800 matelots, 214 pièces de canon dont 75 de fonte, et 22 drapeaux. Nous sommes dans l'embarras de toutes ces richesses pour les évacuer dans l'intérieur.

Rien n'a pu déterminer le comte de Grasse à nous mener à Charlestown, que nous aurions certainement pris avant la fin de novembre. Il nous a dit que les ordres

de la Cour le maîtrisaient et qu'il avait un traité signé avec les Espagnols pour être rendu avant le 1er de novembre à un rendez-vous donné.

Je vous embrasse, etc.

P. S. — Il faut croire, après tout ce qu'il a fait, qu'il lui est impossible de pousser la pointe plus loin, car nous avions beau jeu.

Folio 150. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Je ne suis plus inquiet, mon cher Général, sur le sort de mes malades, d'après l'assurance que vous voulez bien me donner que vous les recommanderez à Williamsburg. L'éloignement de cette ville, joint aux difficultés et au peu de moyens que j'ai de les y envoyer, m'aurait fait désirer que l'établissement fût plus à portée de nous; mais, puisque vous me faites l'honneur de me dire qu'ils seront mieux là que partout ailleurs, je vais m'occuper de leur embarquement. Si vous pouviez, mon cher Comte, me procurer quelques petits bâtiments pour les transporter, ce serait une nouvelle obligation que je vous aurais.

Les bâtiments que je compte vous laisser sont *le Romulus*, *l'Hermione*, *la Diligente* et *la Résolue*. Quant aux transports que vous me demandez, s'il ne s'en trouve point dans la rivière d'York, je ne vois aucun moyen de vous en procurer; mais vous pourriez faire désarmer pour un moment une de vos frégates, et vous vous trouveriez, par ce moyen, à même de remplir votre objet. La frégate *la Diligente* serait, je crois, la plus propre à cette opération.

Je désire autant que vous, mon cher Général, que l'armée anglaise vienne me présenter une nouvelle occasion de travailler pour l'honneur du pavillon; mais je vous avoue que je crois nos ennemis trop prudents pour s'exposer à recevoir une nouvelle leçon. Au reste, s'ils viennent, nous tâcherons de la leur donner bonne.

Je pense, mon cher Général, qu'il serait prudent de renvoyer en Europe tous les marins anglais, pour la raison que, en les leur renvoyant, cela leur donnerait l'avantage d'avoir des équipages complets, tandis que les nôtres ne le sont pas à plus d'un tiers près.

Adieu, mon cher Comte, je vous renouvelle les assurances de toute mon amitié.

Folio 151. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 26 octobre 1781.

J'ai l'honneur de vous adresser, mon cher Général, un paquet pour le chevalier

de la Luzerne. Je vous prie de le lui faire passer par la voie la plus sûre, parce qu'il contient les signaux de l'armée ennemie.

Adieu, mon cher Comte, je n'ai rien de nouveau à vous marquer. Souvenez-vous quelquefois de moi lorsque je vais être éloigné, et soyez persuadé que je ne vous oublierai jamais. Je vous embrasse, cher Général, et de tout mon cœur.

Folio 151. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE COMTE DE GRASSE.

Au camp devant Yorktown, le 28 octobre 1781.

J'arrive du port, mon cher Général, et j'y ai trouvé M. de Montguion, qui y est resté absolument seul. Toutes vos troupes sont parties, et il ne reste pas un canot ni un matelot français. Nous avons cependant sur les bras 240 officiers à envoyer à New-York, suivant la capitulation; 800 matelots à envoyer en Europe, suivant vos intentions; 1,600 malades prisonniers à faire remonter dans le haut de la baie de Chesapeak; 214 pièces de canon anglaises à évacuer et faire remonter dans l'intérieur du pays; toute l'artillerie de siège américaine et française à y faire remonter également, et toutes les troupes du général Washington qui doivent y retourner pour prendre leurs quartiers sur la rivière du Nord. Vous devez vous douter, mon cher Amiral, de l'engorgement où cela nous met. Envoyez-nous donc, je vous prie, le plus tôt possible, *le Romulus*, *l'Hermione*, *la Diligente*, une autre frégate, si vous pouvez, à la place de *la Résolue* qui, étant à Boston, ne peut nous rejoindre de sitôt, et tous les transports que vous pouvez épargner. Le général Washington désirerait bien, mon cher Amiral, que vous puissiez nous donner quelques jours à nous couvrir, jusqu'à ce qu'une partie de ces grands mouvements-là soit commencée. Vous sentez de quelle conséquence il serait si, après votre départ, l'ennemi venait nous bloquer et qu'il nous trouvât dans un pareil mouvement. Il réclame aussi les bateaux plats qu'il a remis entre les mains de M. de Grandchain, dont il n'y a plus qu'une demi-douzaine ici dans le port. Donnez-nous encore quelques jours, mon cher Amiral, et surtout des moyens pour remplir les objets ci-dessus mentionnés, nous vous souhaiterons ensuite un bon voyage et la continuation des succès que vos talents et votre activité méritent.

Je vous embrasse, etc.

Folio 152. — DE M. LE COMTE DE GRASSE À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Du 29 octobre 1781.

L'arrivée du *Romulus* en rivière vous prouve, mon cher Général, que je m'occupe

entièrement de vous et de vos opérations. Je vais faire rentrer *la Diligente*, si elle ne l'est pas déjà, ainsi que tous les bâtiments qui nous sont inutiles, dans le nombre desquels vous en trouverez de très propres au transport de votre artillerie, sauf, après leur mission, de les faire vendre au profit des équipages de l'armée.

Avec quelques dollars ne pourriez-vous pas aussi vous servir du *Sandwich* et du *Loyaliste*, qu'un particulier et les États de Virginie ont achetés? Ces bâtiments trouveront plus de facilité à avoir des conducteurs que ceux portant pavillon français, par la disette où nous sommes d'équipages, seule raison qui m'ait forcé à les vendre. Vous avez aussi *le Cormoran* et *la Princesse-Charlotte*, qui sont vendus aux mêmes particuliers et aux mêmes États de Virginie. Je vois, par l'énumération des bâtiments à flot et ceux que je viens de vous nommer, joignez-y encore les deux bricks soi-disant parlementaires, je vois, dis-je, que vous avez plus de bâtiments qu'il ne vous en faut pour remplir tout le service. Il ne manque à tous ces bâtiments que des bras et des têtes pour les conduire. Quelque bonne volonté que j'aie, il m'est impossible d'en fournir; mais *le Romulus*, quoique mal armé lui-même, peut y mettre des gens pour les conduire, ou bien les faire commander par les pilotes des rivières et les armer d'Américains, principalement ceux qui ne sont point destinés pour sortir de la Chesapeak.

Il n'est pas possible, dans ce moment-ci, de faire rentrer *l'Hermione;* elle est à l'observation sur l'escadre anglaise et je n'ai point de frégate en état de la remplacer dans cette mission essentielle. Pour ce qui regarde *la Résolue*, il me serait aussi impossible de vous la remplacer ici par une autre : il ne me restera dans mon escadre que trois frégates, et ce n'est pas assez pour une armée aussi nombreuse et aussi considérable.

Si les ennemis prennent leur parti et s'en retournent, comme j'ai lieu de le présumer, je vous donnerai avec plaisir quelques jours de séjour dans cette baie; mais ce séjour ne peut être long. De façon ou d'autre, il faudra que je vous quitte, mortifié de la crainte de partir sans que vous soyez tous entièrement satisfaits. Soyez bien persuadé qu'il n'y a que l'impossible qui m'empêche de vous satisfaire autant que je le désirerais, pour ne rien laisser derrière moi qui puisse me faire tort dans votre esprit, étant flatté plus qu'on ne peut l'être d'avoir fait une connaissance particulière avec vous, et de mériter votre estime et votre amitié.

P. S. — Vous auriez pitié de moi, mon cher Général, si vous voyiez dans quel état je suis. Je ne puis ni parler ni écrire. Mon mal empire tous les jours, et j'ignore quel en sera le terme : plus je vais, plus je suis convaincu qu'un homme de soixante ans n'est plus bon à conduire une machine comme celle-ci.

Folio 154. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR NELSON.

Au camp devant York, le 6 novembre 1781.

[Il s'agit de dispositions demandées au gouverneur de la Virginie, relativement au logement, à l'approvisionnement et à la distribution des troupes.]

Folio 155. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE CHEVALIER DE LA LUZERNE.

De Williamsburg, le 16 novembre 1781.

[Le général envoie au plénipotentiaire diverses indications sans importance générale. La lettre commence comme il suit :]

J'ai reçu, mon cher Chevalier, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois, et la résolution du Congrès qui y était jointe, qui est infiniment honnête . . . . . .

[Elle se termine par ce post-scriptum :]

P. S. — Nous sommes dans les limbes ici et n'avons nouvelle d'aucun endroit de la terre. Les deux seuls vaisseaux qui nous soient arrivés nous viennent de Providence.

Folio 156. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. DE L'ANGLE, COMMANDANT LA FRÉGATE *LA RÉSOLUE*.

De Williamsburg, le 18 novembre 1781.

[Il s'agit de commissions intéressant l'armée, qui ont été confiées à ce commandant lors de son départ de Boston pour la baie de Chesapeak.]

Folio 157. — AU CONSEIL ASSEMBLÉ DE WILLIAMSBURG.

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir les assurances de la reconnaissance de MM. du Conseil de la ville de Williamsburg pour les secours effectifs que le Roi mon maître leur a donnés par ses armées de terre et de mer, en coopérant avec ses fidèles alliés sous les ordres du général Washington à la réduction de l'armée ennemie qui désolait depuis si longtemps cette malheureuse contrée. Les ordres du Roi concourent également à la poursuite de nos ennemis communs et à la protection qu'il doit à ses alliés. C'est en suivant ses intentions que le corps de troupes

à mes ordres reste dans ce pays pour le préserver de nouvelles invasions et le soulager de la garde, dispendieuse pour cet État, qu'y a occasionnée depuis le commencement de la guerre l'entretien permanent d'un nombreux corps de milices. La raison militaire m'a déterminé, de concert et avec l'approbation de S. Exc. le général Washington et S. Exc. le gouverneur Nelson, à y établir les quartiers que nous y occupons. J'ai attendu patiemment, depuis la reddition du lord Cornwallis jusqu'à ce jour, que le logement fût arrangé par MM. les officiers de la ville de Williamsburg; l'absence de la plupart d'entre eux pendant ces troubles, l'arrivée de la mauvaise saison, la nécessité des subsistances, enfin les maladies m'ont déterminé à y envoyer un barack-master-general breveté par le général Washington et autorisé spécialement par les ordres du gouverneur Nelson, pour y faire le logement des malades et des troupes de la manière qui serait le moins à charge aux habitants, avec l'ordre de réparer aux frais du Roi toutes les maisons qui pourraient être promptement rétablies pour y loger le soldat. C'est ce qui a été exécuté, et je vois avec grande satisfaction que les griefs dont les particuliers se sont plaints se réduisent à deux mauvaises baraques qu'on a achevé de démolir pour réparer les maisons susceptibles de loger la troupe. Le particulier à qui elles appartiennent m'en a parlé et s'en est retourné fort satisfait de la promesse que je lui ai faite que ses matériaux seraient estimés et payés. La discipline extrême que le corps français a gardée pendant son séjour en Amérique, où il a traversé 750 milles de pays, et les marques de satisfaction qu'il en a reçues du Congrès et de tous les États où il a passé sont de sûrs garants à MM. du Conseil de la ville de Williamsburg de la tranquillité, de la sagesse et du bon ordre qu'on observera dans leur ville, en vivant avec eux comme de bons frères et de fidèles alliés.

Folio 158. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU GOUVERNEUR NELSON.

De Williamsburg, le 21 novembre 1781.

[Lettre de même nature que celle du folio 154. Elle se termine par le post-scriptum suivant :]

P. S. — J'ai reçu une adresse du Conseil de Williamsburg dans laquelle j'ai cru apercevoir quelques inquiétudes sur le logement des troupes françaises. Je leur ai fait la réponse ci-jointe que je confie à Votre Excellence, de laquelle ils m'ont paru très contents, et le logement s'est fait avec beaucoup d'ordre et de tranquillité.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Folio 159. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Williamsburg, le 23 novembre 1781.

Monsieur,

J'envoie cette lettre à Philadelphie, au hasard qu'il se trouve un bâtiment qui parte pour France, parce que dans l'état où les Anglais ont laissé la baie de Chesapeak, le commerce ne s'y remontera pas encore de quelques mois.

Depuis le départ de *la Surveillante*, l'escadre anglaise, forte de vingt-sept vaisseaux, dont trois de 50, a paru le 27 octobre au cap Henry; après s'être assurée, pendant deux fois vingt-quatre heures, de la réalité de la réduction de Cornwallis et de l'inutilité du secours qu'elle disait lui apporter, elle a fait voile vers le sud, au nombre de quarante-quatre voiles. Nous supposons que c'est pour convoyer M. Clinton à Charlestown avec un corps de troupes que les uns disent de 5,000 hommes et les autres de 4,000 hommes.

La flotte de M. de Grasse est sortie le 4 novembre pour retourner aux Antilles, sauf le détachement des vaisseaux et du régiment de Gâtinais qu'il doit vous avoir mandé devoir renvoyer à Saint-Domingue. Il m'a laissé ici une petite escadre très légère, dont *le Romulus* est le plus gros vaisseau aux ordres de M. de la Villebrune; mais à la vérité, cette escadre ne me gênera point dans les mouvements que les circonstances pourraient exiger, puisque je pourrais lui faire remonter la rivière jusqu'au point où je ne crois pas que l'ennemi puisse venir l'insulter. J'ai mis les troupes dans les quartiers de Hampton, York, Glocester et Williamsburg, entre les rivières de James et d'York, où je crois qu'elles passeront un hiver tranquille que leur campagne laborieuse leur a bien mérité.

Le général Washington a marché vers la rivière du Nord avec les 2,000 hommes qu'il avait amenés; il a envoyé les 2,000 continentaux qui étaient avec M. de la Fayette rejoindre le général Greene au Sud, et les milices ont retourné avec plaisir dans leurs foyers.

Je tâcherai d'entretenir autant que la saison et l'ennemi le permettront une croisière entre les deux caps, parce qu'il me paraît essentiel que tout ce qui me sera adressé de France le soit ici directement sous escorte suffisante, sans passer à Boston, d'où je ne peux le retirer que par une marche par terre de 300 lieues, qui est excessivement fatigante et dispendieuse dans un pays où la journée d'un cheval et d'un bœuf se paye une piastre par tête, et autant pour le voiturier sans compter la nourriture.

Les opérations qui peuvent se présenter dans la campagne prochaine ne peuvent

rouler que sur deux points qui exigent tous les deux de grands moyens : New-York et Charlestown ; avec une grande supériorité maritime, il faut des troupes et de l'argent. Je ne peux trop avoir l'honneur de vous répéter, Monsieur, que le défaut de population dans ce pays-ci, le prix excessif auquel sont montés les engagements, ne peut pas permettre à l'Amérique d'augmenter son armée, et que c'est beaucoup si avec les secours d'argent que le Roi lui donne elle parvient à l'entretenir sur le très petit pied où nous l'avons vue cette année. On ne peut donc espérer de rien faire dans ce pays-ci sans doubler au moins le corps français soit par des secours partant directement de France soit en les faisant venir directement de nos îles, en même temps que la supériorité maritime. Ce dernier parti devrait être préféré en observant le plus grand secret. Ce qui s'est passé cette année est un coup où la fortune nous a bien aidés, et s'il était arrivé un malheur à une de nos pièces de rapport, qui se sont trouvées réunies si à point, nous aurions été fort embarrassés ; mais nous n'avions rien de mieux à faire que de le tenter, et quoique cela nous ait réussi par la confiance excessive de l'ennemi, j'espère que l'on voudra bien nous mettre à portée d'agir d'une manière plus sûre.

Folio 160. — DU PRÉSIDENT DU CONGRÈS À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU.

Monsieur,

Vous concevez plus aisément que je ne puis vous l'exprimer tout le plaisir que je ressens, en obéissant aux ordres du Congrès, contenus dans un acte passé le 29 de ce mois, dont j'envoie une copie ci-incluse à Votre Excellence.

En réfléchissant aux obligations nombreuses que mon pays a à S. M. T. C., je ne puis qu'être vivement affecté des sentiments de la reconnaissance ; ces sentiments s'augmentent à la vue d'une brave armée qui est venue de 1,000 lieues à notre assistance immédiate, sous les ordres d'un grand général rempli d'expérience, qui avec une cordialité, un zèle, un jugement et une fortitude qui lui sont particuliers a secondé si heureusement et accéléré les mouvements de l'armée alliée pour la réduction de l'armée anglaise à York, commandée par le général le comte de Cornwallis, et les a obligés à se rendre prisonniers de guerre.

Vous, Monsieur, vous êtes ce général ; c'est à vous que j'ai le bonheur de présenter dans ce moment-ci les remerciements des États-Unis assemblés en Congrès, pour les services éminents que vous avez rendus dans cette occasion importante.

Folio 161. — RÉSOLVÉ DU CONGRÈS.

À M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU PAR LES ÉTATS-UNIS ASSEMBLÉS EN CONGRÈS.

Résolu que les remerciements des États-Unis assemblés en Congrès soient présentés à S. Exc. le comte de Rochambeau pour la cordialité, le zèle, le jugement et la fortitude avec lesquels il a secondé et accéléré les mouvements de l'armée alliée contre la garnison anglaise à York.

Résolu que deux pièces de campagne prises sur l'armée anglaise à la capitulation d'York soient présentées par le commandant en chef de l'armée américaine au comte de Rochambeau et qu'il soit gravé dessus une inscription portant que le Congrès ayant considéré la part glorieuse qu'il a eue à effectuer cette prise, a cru devoir les lui présenter.

Résolu que les États-Unis assemblés en Congrès feront ériger une colonne de marbre à York, en Virginie, ornée d'emblèmes marquant l'alliance entre les États-Unis et Sa Majesté Très Chrétienne avec un récit succinct de la reddition de l'armée du lord Cornwallis à S. Exc. le général Washington, commandant en chef des forces combinées d'Amérique et de France, à S. Exc. le comte de Rochambeau, commandant les troupes auxiliaires de Sa Majesté Très Chrétienne en Amérique, et à S. Exc. le comte de Grasse, commandant en chef de l'armée navale de France dans la baie de Chesapeak.

Résolu qu'il sera ordonné au secrétaire des affaires étrangères de requérir le ministre plénipotentiaire de France d'informer Sa Majesté Très Chrétienne que le souhait du Congrès est qu'il soit permis au comte de Grasse ainsi qu'au comte de Rochambeau d'accepter deux pièces de campagne prises sur l'armée de Cornwallis comme une marque de leur satisfaction.

Extrait des minutes :

Signé : CHARLES THOMSON, secrétaire.

Folio 162. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. MAC KEAN, PRÉSIDENT DU CONGRÈS.

De Williamsburg, le 25 novembre 1781.

Monsieur,

Je suis vivement pénétré des marques honorables d'approbation que Votre Excellence et les États-Unis assemblés en Congrès voulez bien donner à ma conduite et à celle du corps français, en coopérant aux efforts de nos alliés sous les ordres de S. Exc. le général Washington, à la réduction d'une armée qui désolait depuis si

longtemps ces malheureuses provinces. Les forces de terre et de mer que le Roi mon maître a réunies pour cette importante expédition ont prouvé la fidélité de son attachement à la cause commune. Quant au corps français qui est à mes ordres, il est toujours pénétré de ses devoirs pour cette cause et prêt à concourir à tout ce qui pourra contribuer à la sûreté et à la protection que le Roi doit à ses alliés. Les ordres de S. Exc. le général Washington l'ont fait rester dans cette province pour la préserver de nouvelles invasions et lui épargner la continuation des frais qu'une milice permanente occasionne à cet État depuis plusieurs années. Nous tâcherons de remplir ses vues en continuant à y servir avec le même zèle. La réduction du lord Cornwallis n'a pu que resserrer les nœuds qui m'unissent au général Washington pour le service des treize États-Unis, et, pour me servir d'une expression favorite d'un de nos meilleurs rois, c'est « entre eux et nous à la vie à la mort ». Je supplie Votre Excellence de présenter au Congrès les expressions de ma plus vive reconnaissance et d'être personnellement persuadée de l'estime et du très profond respect, etc.

Folio 163. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU À M. LE MARQUIS DE SÉGUR.

De Williamsburg, le 25 novembre 1781.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer le résolvé du Congrès que je viens de recevoir et la réponse que j'y ai faite. J'ai éludé de répondre positivement sur les deux pièces de canon gravées que le Congrès veut bien m'offrir, parce que je ne peux les accepter sans l'agrément de Sa Majesté à qui je vous supplie de le demander.

Une nouvelle nous arrive de New-York, qui mérite encore confirmation : c'est le retour de la flotte anglaise devant le Hook, la rentrée des personnes de Clinton et du prince Guillaume, et que Leslie a été envoyé à Charlestown seulement avec 2,500 hommes. Comme cette nouvelle est vraisemblable, elle est assez croyable.

Folio 163. — DE M. LE COMTE DE ROCHAMBEAU AU CHEVALIER HENRY CLINTON.

De Williamsburg, le 9 décembre 1781.

[Cette lettre est relative à des échanges de prisonniers; elle porte le post-scriptum que voici :]

P. S. — Lorsque le lord Cornwallis et son armée sortirent d'York, il me fit part du besoin qu'il avait d'argent, et je partageai avec grand plaisir le peu de fonds que nous nous trouvions avoir alors dans notre caisse. Je n'y mis qu'une seule condition

sur le remboursement, qui devait nous en être fait par la caisse militaire de New-York. Je ne rappelle cette anecdote à Votre Excellence que parce qu'il n'en est point fait mention dans les dépêches que j'ai reçues par le retour de *la Bonnetta*.

[Le reste de la correspondance transcrite dans le registre de Rochambeau n° 3734, se rapporte à des faits postérieurs au moment où s'est terminé notre récit des évènements, et, avec ce récit, le présent ouvrage. Nous arrêtons ici, en conséquence, la reproduction de cette correspondance.]

PENSACOLA.

BRIMSTONE HILL.

TABLE DES CHAPITRES.

Pages.

AVANT-PROPOS 1

CHAPITRE PREMIER.

POURQUOI LA MÉDIATION NE FUT PAS UTILISÉE. NOUVEAU CONCERT ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE.

Probabilités que la guerre allait cesser et attention de M. de Vergennes à le prévoir. — La médiation; visées de l'Autriche qui détournent d'y avoir recours; obstacles élevés contre ces visées par le ministre; comment il s'était fait suivre en cela par l'Espagne; ses soins pour obtenir l'admission des Américains aux conférences; peu d'appui que nous étions, d'autre part, amenés à fonder sur la Russie; dispositions changeantes de Catherine II; suspicions inspirées en conséquence par les médiateurs; dépêches du ministre à ce sujet. — M. de Vergennes pense que les deux Couronnes ne doivent plus compter que sur elles-mêmes; difficultés à craindre pour cela de la cour de Madrid; celle-ci ne regarde qu'à Gibraltar; notre impuissance à rien obtenir d'elle pour Jay. — Mauvaise humeur et mauvais propos qu'il fallait endurer de notre allié; Charles III est cependant satisfait de nous voir portés à une agression contre la Jamaïque; comment le roi et ses conseillers, malgré l'impatience ressentie par les ministres nouveaux venus, voulaient en finir et se contentaient de la part de l'Espagne de moins qu'il ne lui était demandé. — Réunion nouvelle des escadres espagnole et française et leur nouvelle déconvenue; défaite de Guichen par la croisière de Kepenfeld. — Les deux Cours s'accordent néanmoins pour agir ensemble; réponse dilatoire adressée en commun aux médiateurs; réponse plus décourageante encore de l'Angleterre; fausses propositions de paix de cette puissance en vue de rendre les alliés suspects les uns aux autres; la chute du cabinet de Londres change la situation. 1

ANNEXE. — La médiation 28

CHAPITRE II.

LES DISPOSITIONS DU GOUVERNEMENT DU ROI ET CELLES DU CONGRÈS DEVANT UNE PACIFICATION POSSIBLE.

Indices de changement dans la politique anglaise; retraite de lord Germaine; Clinton et Graves remplacés par Carleton et Digby; les menées de division continuent néanmoins de la part du cabinet de Londres; Hartley et Hutton mis de nouveau en mouvement. — Diffusion des idées générales à cette époque; opinions communes qui reliaient les esprits; Hutton en correspondance sur les intérêts commerciaux de l'Angleterre avec Dupont de

Pages.

Nemours, l'un des auxiliaires de M. de Vergennes. — Hartley et Franklin; réponse noblement indignée de ce dernier à des indications du premier, qui parlaient de conclure la paix sans la France; inutiles tentatives conseillées par lord North sur John Adams dans les mêmes vues; le chevalier Forth, envoyé en même temps à Versailles, est éconduit par M. de Vergennes. — Désir de propositions de paix sérieuses qu'avaient toutefois ensemble ce ministre et Franklin, quand le cabinet Rockingham fut formé; preuves réitérées données alors par le gouvernement du roi de son intention de laisser le Congrès étendre à son gré les instructions de ses commissaires. — Préoccupation qu'avait eue M. de Vergennes d'établir des liaisons entre les États-Unis et les Pays-Bas; nécessité qu'il trouvait, cependant, d'une action concertée avec l'ambassadeur du roi; manière singulière de procéder conçue au contraire par le Congrès; satisfaction qu'accorde cette assemblée après les observations de La Luzerne; imprudence de John Adams à la Haye. — Comment Franklin n'ignorait pas, d'ailleurs, les efforts déployés pour rendre l'attitude de l'Espagne semblable à la nôtre et préparer au mieux le terrain de la pacification; M. de Vergennes décide le roi à faire participer nos forces au siège de Gibraltar; ses soins pour obtenir le concours de Madrid en faveur des Pays-Bas. — Avantages procurés à John Adams par notre politique dans ce pays; pourquoi le gouvernement du roi paraissait ne pas y mettre de zèle; utilité reconnue par notre ambassade de la Haye à ne pas sembler rechercher les résultats auxquels elle visait; crédit assuré ainsi par notre ambassadeur aux « Patriotes » et bénéfices qu'en tiraient les demandes de John Adams; but véritable du gouvernement de Versailles. — Nouvelle avance de 6 millions de livres aux États-Unis; langage tenu à l'Espagne pour l'engager à les assister de son côté. — Reprise au Congrès du débat sur les conditions de la paix à la suite du mouvement suscité par Samuel Adams; inspirations très différentes des précédentes qui président à la discussion; prétentions comminatoires de Lowel à faire rescinder les instructions des commissaires; moyen terme fourni par Madison et voté par l'assemblée. — Livingston secrétaire d'État des affaires étrangères; quoiqu'il dût son élection à La Luzerne, il apporte le plus grand empressement à expédier à Franklin des instructions conformes aux tendances du Congrès; opinion de La Luzerne sur ces tendances et sur leurs causes. — Ce qu'il faut penser de l'assentiment donné par Franklin à ces instructions; probabilité qu'aussi bien que M. de Vergennes il s'en remettait aux circonstances du soin de dicter les conditions définitives. — Formelle intention manifestée une fois de plus par le ministre du roi d'assurer aux Américains toute liberté pour établir leurs clauses avec l'Angleterre; il se borne à réserver pour la France le droit de n'avoir pas à continuer la guerre afin de forcer l'Angleterre aux sacrifices qu'ils exigeraient d'elle 31

Annexes. — I. Concours des forces de la France au siège de Gibraltar. — II. Les partis dans le Congrès et aux États-Unis 70

CHAPITRE III.

PREMIERS POURPARLERS DE PAIX.

M. de Vergennes, Franklin et La Fayette à l'affût des indices de pacification; Franklin saisit

Pages.

une occasion d'écrire à lord Shelburne; réponse qu'on lui fait écrire à Hartley, relativement à Forth. — Recommandation adressée néanmoins à La Luzerne de prémunir les États-Unis contre l'offre d'une paix séparée; arguments qu'il emploiera à cette fin; intention formelle de laisser en tout cas l'Amérique traiter la paix librement avec l'Angleterre, pourvu que celle-ci la traite en même temps avec nous; raisons qu'avait le gouvernement du roi d'agir ainsi, du moment que l'indépendance semblait incontestée; comment la question des États-Unis, après avoir été le nœud des affaires générales, n'en paraissait plus que l'appoint. — Lord Shelburne dissipe les appréhensions par sa réponse à Franklin; esprit qui animait ce ministre; il envoie l'Écossais Oswald rechercher avec Franklin les moyens de parvenir à la paix. — Premiers pourparlers chez M. de Vergennes; la défaite du comte de Grasse aux Antilles ne les interrompt pas; documents que le *Journal* de Franklin fournit aux Américains sur ces pourparlers; comment les nôtres sont encore dans les archives; leur incontestable véracité. — Oswald est positivement chargé de négocier avec Franklin pour l'Amérique, et Th. Grenville avec le gouvernement du roi; conférences successives de M. de Vergennes avec Grenville; celui-ci écarte la proposition du ministre de recourir aux puissances médiatrices; défense des Hollandais par M. de Vergennes en tant que nos alliés; comment il engageait bien les négociations de la paix conformément aux vues qu'il avait constamment émises. — Dépêche du 28 juin informant La Luzerne de tous ces détails; nouvelles recommandations au sujet des propensions que pourraient montrer les États-Unis à traiter séparément avec l'Angleterre; le plénipotentiaire insistera pour qu'ils ne se laissent pas aller à des ambitions excessives; peu de découragement qu'avait produit la défaite du comte de Grasse; efforts de M. de Vergennes pour soutenir à ce sujet l'esprit du roi; argument qu'en devra tirer La Luzerne auprès des Américains et du Congrès. — Avènement de lord Shelburne comme chef du cabinet de Londres; lettres encourageantes de George III à Louis XVI et de lord Grantham à M. de Vergennes, accréditant Fitzherbert au lieu de Grenville pour les négociations de la paix. — Opinion favorable qu'on avait de Fox, à Versailles, et toute contraire de lord Shelburne; conception étroite du premier quant à l'indépendance des Colonies, conception plus vaste du second; comment, en renvoyant Oswald à Franklin, lord Shelburne amena ce qui s'accomplit après, et comment il avait commissionné Oswald sans ignorer que Franklin ne demandait pas seulement tout ce qu'avait fixé le Congrès, mais parlait même de la cession du Canada. — Franklin appelle ses collègues à Paris; J. Adams reste aux Pays-Bas et Laurens demeure absent sous prétexte de santé. — Conditions de paix apportées soudain à Versailles par le comte de Grasse de la part de lord Shelburne; suite qui y est donnée; Rayneval envoyé confidentiellement en Angleterre. — Instructions écrites pour ce dernier; attention qu'y apporta M. de Vergennes à ne pas blesser les puissances médiatrices; comment le cabinet de Londres, à l'opposé, écartait ces puissances et leur disait que c'était sur notre demande. — Jay, arrivé à la fin de juin, est conduit par Franklin chez M. de Vergennes; il recherche le comte d'Aranda au sujet d'un traité entre les États-Unis et l'Espagne et tombe malade; les deux commissaires ne revoient plus le ministre que le 10 août, à propos des pouvoirs envoyés de Londres à Oswald. — Opinion intime de M. de Vergennes sur le libellé de ces pouvoirs; il annonce à Montmorin, le 7 septembre, que John Adams a réussi à faire traiter les Pays-Bas avec les États-Unis. 74

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pages.

ANNEXES. — I. Premières ouvertures de paix. — II. Mémoire de M. de Vergennes à l'occasion de la défaite du comte de Grasse..... 112

CHAPITRE IV.

VOYAGE ET ENTRETIENS DE RAYNEVAL À LONDRES.

Dispositions d'esprit de lord Shelburne en recevant Rayneval; premiers entretiens à Bowood Park; entretiens ultérieurs à Londres, en commun avec lord Grantham. — Franchise qui avait caractérisé ces rencontres; évènement politique qu'elles constituaient; ce qui y fut dit sur l'indépendance, sur les principes des neutres, sur Gibraltar, sur l'union politique future de l'Angleterre avec la France, sur la liberté du commerce, sur la difficulté de convaincre George III. — Chaleureuse confiance manifestée par lord Shelburne; peu de place qu'avait tenu l'Amérique dans ses conversations; réponse de Rayneval à l'unique question qui la concerna. — Demandes qu'avait déjà présentées Franklin à Oswald; notion précise qu'en possédait lord Shelburne quand il posa cette question; intention qu'il avait peut-être en la faisant; rapide progression du cabinet anglais à accepter ces demandes dans ce qu'elles avaient d'essentiel; part qu'y eut probablement la France. — Les commissaires américains gardent le silence envers le gouvernement du roi au sujet de leur négociation avec l'Angleterre; dépêche de M. de Vergennes à La Luzerne sur cette attitude de leur part; comment Jay en était l'auteur, par suite de l'état de maladie de Franklin..... 121

ANNEXE. — Envoi et conférences de Rayneval à Londres..... 141

CHAPITRE V.

ATTITUDE ET CONDUITE DE JAY ET DE JOHN ADAMS À PARIS.

Pourquoi l'on pouvait induire des antécédents de Jay qu'il conviendrait pour négocier à côté de nous; froissement qu'au contraire il devait ressentir de son rôle manqué à Madrid; hâte qu'il manifeste à faire quelque chose à lui seul; il occupe le comte d'Aranda du traité avec les États-Unis qu'il avait été empêché d'entreprendre en Espagne. — Raisons qui rendirent sans doute Jay autre qu'il ne s'était montré dans son ambassade; ses premiers rapports avec Oswald; ses récriminations contre l'Angleterre et ses témoignages en faveur de la France; position inverse qu'il prit bientôt à l'égard de l'Angleterre, et en même temps à l'égard de M. de Vergennes. — Comment Oswald avait changé Jay en flattant chez lui le désir de se substituer à Franklin; qu'il n'y a pas à reprocher à lord Shelburne d'avoir voulu attirer les Américains sans tenir compte de nous, mais comme quoi Oswald y travailla, lui, au delà de la mesure. — Soupçons de Jay envers la cour de France; le voyage de Rayneval à Londres les confirme; un rapport intercepté de Barbé-Marbois les augmente. — Que Jay était pourtant, d'ancienne date, mieux instruit que personne des motifs de la conduite de la France; inanité de ses suspicions sur le rapport de Barbé-Marbois et sur les conseils qu'il reçoit de Rayneval relativement aux démarches suivies avec d'Aranda; opinion de M. de Vergennes quant à ce rapport; Jay trahit l'alliance

Pages.

en envoyant Vaugham dire secrètement à Londres de « couper le plus tôt possible la chaîne qui liait l'Amérique à la France ». — Premiers accords d'Oswald avec les commissaires; créances anglaises et indemnités; le Canada est passé sous silence; pourquoi M. de Vergennes n'eût sans doute pas contrarié les avantages accordés à l'Amérique si le détail lui en avait été confié; probabilité qu'il ne les ignorait pas autant qu'il l'expliquait à La Luzerne. — Réaction produite à Londres par l'échec des alliés devant Gibraltar; lord Shelburne obligé de revenir en arrière; Strachey est adjoint à Oswald avec mission de diminuer les concessions auxquelles a consenti ce dernier. — Arrivée de John Adams à Paris; antipathie qu'il y apportait contre la France et contre Franklin; sa brutale attitude envers celui-ci; il impose la formelle résolution de s'abstenir de communications avec Versailles; prévenances montrées par lui aux plénipotentiaires de Londres. — Mobile qui fit probablement agir Jay et John Adams; qu'ils n'honorèrent pas leur mandat et n'obtinrent pourtant à peu près rien de plus que ce qui avait été accordé tout de suite à la considération dont était entouré Franklin..... 146

CHAPITRE VI.

LES COMMISSAIRES AMÉRICAINS TRAITENT SECRÈTEMENT AVEC L'ANGLETERRE.

Attestation du soin que mettait le gouvernement du roi à se tenir en dehors de la négociation américaine et à la favoriser; premier accord des plénipotentiaires anglais avec les commissaires; secret absolu gardé par ceux-ci envers le gouvernement du roi. — Raison qu'avait ce gouvernement, par suite, pour n'envisager les choses que suivant les données anciennes; qu'il n'était plus question du Mississipi, même de la part de l'Espagne; exposé adressé à La Luzerne par M. de Vergennes le 23 novembre. — Comment, néanmoins, les commissaires se prétendaient entravés; motifs qu'il y aurait eu de le faire si nous l'eussions voulu; intérêt du cabinet de Londres à terminer avec ces représentants du Congrès. — Opposition qui se formait contre les vues de lord Shelburne, depuis l'évènement de Gibraltar; certitude qu'avait ce ministre de l'échec de Carleton, dont les tentatives étaient repoussées de toute part, aux États-Unis; nécessité où il se trouvait en conséquence de conclure la paix. — Qu'il aurait été facile de traiter avec nous, mais pas encore avec l'Espagne et la Hollande; désir réel du cabinet anglais de signer avec tout le monde en même temps; il adjoint Fitzherbert à Oswald et à Strachey pour traiter avec les commissaires, fallût-il peser sur eux par la menace de l'opposition de la France; que ce moyen était tardif quant aux Américains et quant à nous. — Franklin annonce soudain à M. de Vergennes que ses collègues et lui ont signé leurs préliminaires; dangereuses conséquences pouvant résulter de cette défection; réserve illusoire qui y avait été mise. — Comment le fait atteignait personnellement M. de Vergennes; opinion qu'il en exprima à La Luzerne; effet qui en provint dans la négociation que Rayneval poursuivait en Angleterre. — Changement survenu là dans l'opinion, sur la continuation de la guerre; hésitation de George III; division qui en résulte dans le ministère. — Franklin, en annonçant le départ d'un courrier américain pour Philadelphie et en insistant pour obtenir une nouvelle avance du roi, aggrave la blessure éprouvée par M. de Vergennes; vive expression de son sentiment adressée par ce ministre à l'Américain; il en fait part en même

Pages.

temps à La Luzerne. — Termes dans lesquels Franklin s'excuse; causes diverses qui ramènent le gouvernement du roi de sa première impression; nouveau prêt de 6 millions de livres consenti par le roi aux États-Unis. — Dépêches écrites à La Luzerne à cette occasion; lettre de Franklin au docteur Cooper par laquelle est expliqué et condamné le procédé de ses collègues. 171

CHAPITRE VII.

LES NÉGOCIATIONS FINALES ET L'ESPAGNE. LA SIGNATURE DES AMÉRICAINS ET LORD SHELBURNE.

Indécision et lenteur calculée de l'Espagne; demandes sans bornes dont elle nous charge en se décidant. — Nécessité d'avancer les négociations faite au cabinet de Londres par la rentrée prochaine du Parlement; comment s'y prend lord Shelburne, à l'égard des Américains avec Oswald, au sujet de la France en écrivant à Rayneval. — Peu de probabilité de succès que l'on voyait à Versailles aux demandes de l'Espagne; efforts pour obtenir qu'elle présente promptement des équivalents en échange de Gibraltar; elle propose de nous céder Saint-Domingue, à la condition que nous lui procurions ce qu'elle veut de l'Angleterre; danger de la voir porter directement ses propositions à Londres afin de traiter sans nous. — Idée qui survient de renvoyer Rayneval à Londres afin d'obtenir Gibraltar contre une nouvelle répartition des possessions aux Antilles; instructions emportées par lui; épisode émouvant qui commence; lettres de M. de Vergennes accréditant l'envoyé. — Extrême urgence de conclure, dépeinte à Rayneval par lord Shelburne; obligation alléguée par ce ministre d'avoir de plus grandes exigences; atmosphère politique différente de la précédente qui régnait à cette heure à Londres; opposition générale à la cession de Gibraltar; parti de la guerre dans le cabinet; rapports pleins d'anxiétés de Rayneval. — Impressions éprouvées à Versailles; pensée qu'on y a de continuer à discuter; nouveaux et plus insistants rapports de notre émissaire; son arrivée soudaine dans le cabinet du ministre; résolution immédiatement adoptée par le roi; longue conférence avec le comte d'Aranda; grande perplexité apparente de cet ambassadeur; importante concession qu'il dit prendre sur lui d'accorder à l'Angleterre. — Raisons que l'on avait par suite de regarder la paix comme assurée; lettres personnelles encourageantes de lord Shelburne et de lord Grantham dont Rayneval avait été porteur; importantes réponses privées dont il était reparti chargé; le vicomte de Vergennes emmené par lui comme secrétaire de légation. — Changement trouvé par notre envoyé en rentrant à Londres; séance critique du cabinet anglais; la paix même y est remise en question par l'annonce de la signature des préliminaires avec les commissaires de l'Amérique. — Lord Shelburne avait-il travaillé à produire cette situation? le principe de la cession de Gibraltar est cependant voté par le cabinet, grâce à l'appui du roi, sous la condition d'équivalents suffisants. — Constance qu'avait déployée Rayneval pour ne pas laisser les négociations se rompre; ses explications de l'attitude de lord Shelburne; ses témoignages de la sincérité et de la valeur morale de ce ministre; comme quoi la signature des Américains nous avait désarmés. — Extrêmes exigences émises maintenant par le cabinet de Londres; note de lord Grantham qui les précise; sentiments qui en résultent à Versailles; propo-

Pages.

sition de M. de Vergennes et langage digne dans lequel il en instruit Rayneval. — Soins que n'avait cessé de déployer le gouvernement du roi pour modérer l'Espagne; forces réunies en ce moment à Cadix par les deux Couronnes sous le commandement du comte d'Estaing et de La Fayette; résistance de M. de Floridablanca contre nos conseils. — Continuation de l'inquiétude apparente d'Aranda à cause des concessions auxquelles il a consenti; était-il oui ou non de bonne foi? subite connaissance qu'il donne d'une dépêche de sa Cour remontant à trois semaines et indiquant que l'Espagne pourrait renoncer à Gibraltar. — Changement que cette révélation apportait dans les choses; satisfaction qu'elle produit; usage à en faire indiqué à Rayneval; intention qu'avait eue peut-être la cour de Madrid; probabilité que le comte d'Estaing avait beaucoup influé sur elle; ménagements de Versailles dans cette occasion..... 202

Annexe. — Négociations de Rayneval à Londres..... 242

CHAPITRE VIII.

PRÉLIMINAIRES DE LA PAIX. LEUR ÉCHO EN AMÉRIQUE.

Transition à l'objet de ce chapitre; situation décourageante constatée par Rayneval au moment où lui parvenait l'avis qu'il était possible d'amener la cour de Madrid à renoncer à Gibraltar; empressement de lord Grantham à porter au conseil des ministres des propositions en conséquence; offre à l'Espagne des deux Florides et de Minorque en échange de cette place. — Le comte d'Aranda, à l'étonnement de Versailles, accepte immédiatement pour sa cour; probabilité que ses instructions l'y autorisaient; courte durée de la satisfaction qui en résulte, lord Shelburne entendant que la Dominique suive le sort de Gibraltar. — Retour d'opinion auquel cède par suite M. de Vergennes relativement à ce ministre; lettre écrite alors à Rayneval; comment elle explique le rapprochement si subit du gouvernement du roi et des commissaires américains; vues politiques qui avaient guidé en cela ce gouvernement. — Intrigues par lesquelles les dissidences étaient, de France, favorisées à Londres; les adversaires de M. de Vergennes et le parti de la guerre autour de Louis XVI; écho que ces adversaires s'étaient ménagé en Angleterre. — L'entente est néanmoins rétablie avec empressement des deux côtés; division plus grande qui s'ensuit dans le sein du cabinet anglais; action positive de George III pour la paix; offres faites à la France de Tabago et de satisfactions à Pondichéry, en compensation de la Dominique; scission ouverte de la part de certains ministres, prélude de la chute des autres; Rayneval annonce que la paix est prochaine; M. de Vergennes l'informe que les préliminaires sont signés. — Sincère contentement de lord Shelburne et de lord Grantham; que dans les préliminaires ils n'avaient point cherché à profiter contre nous de leur accord antérieur avec les Américains; M. de Vergennes appelle ceux-ci à la signature de ces préliminaires et fait comprendre les États-Unis dans l'armistice; il obtient des commissaires une déclaration désavouant toute interprétation défavorable de leurs actes et renouvelant en quelque sorte l'alliance. — Langage tenu par le roi d'Angleterre à Rayneval, et par Louis XVI à Fitzherbert; encore les ennemis de M. de Vergennes; que leur vrai grief était de se voir enlever, par la conclusion de la paix, le levier qu'ils avaient cherché dans la guerre. — Griefs concernant l'Inde et la Hollande; le gouvernement du roi fut-il

Pages.

coupable de laisser les Pays-Bas embarrassés? Constants efforts déployés au contraire par M. de Vergennes en leur faveur. — Appréciation modeste autant que juste de ce ministre sur son œuvre; sentiments semblables exprimés par Rayneval; dépêche à ce dernier, résumant les vues et les dispositions dont le ministre s'était inspiré. — Pourquoi l'Espagne n'aurait pu être écoutée si elle s'était plainte; empressement du gouvernement du roi pour elle; le comte d'Aranda l'avait-il engagée à l'encontre de ses instructions? Indices du contraire; comment, à Versailles, on sut à ce sujet ne pas paraître abusé. — Effet que produit au Congrès et dans les États-Unis la signature des préliminaires; fidélité envers la France; renseignements de La Luzerne sur les rapports envoyés par Jay, par Adams et sur ceux de Franklin; dépêches successives de M. de Vergennes rétablissant les faits et exposant la conduite de la cour de France; rapport de Franklin à Livingston mettant le sceau à ces explications et les rendant définitives pour l'histoire. — Chute de lord Shelburne; avantages trouvés par ses successeurs à maintenir la paix qu'il avait conclue; termes simples dans lesquels M. de Vergennes en instruit La Luzerne..... 258

Annexe. — Jugements et indications sur divers Américains..... 303

APPENDICE.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE ROCHAMBEAU DEPUIS LE DÉBUT DE SON COMMANDEMENT AUX ÉTATS-UNIS JUSQU'À LA FIN DE LA CAMPAGNE DE VIRGINIE.

Avertissement..... 311

VOLUME 3733.

Formation, traversée et débarquement du corps expéditionnaire..... 313
Établissement de l'armée et de l'escadre à Newport, entrevue de Hartford avec Washington, projets concertés..... 354
Opérations tentées vers la baie de Chesapeak et leur insuccès..... 394
Période d'inaction du corps expéditionnaire et de l'escadre..... 437

VOLUME 3734.

Circonstances qui décident la jonction des troupes de Rochambeau à celles de Washington; exécution de cette opération; arrivée du comte de Grasse en Amérique..... 473
Campagne de Virginie..... 520

TABLE DES PLANCHES DE L'OUVRAGE
ET DES FAC-SIMILÉS.

PLANCHES.

TOME PREMIER.

Pages.

Le comte de Vergennes, photogravure typographique d'après le portrait peint par A. Callet et gravé par Vangelisti. — *Frontispice.*

Ruines du château de Vissac, lieu d'origine de La Fayette, héliogravure typographique. 671

TOME II.

La Fayette, photogravure typographique d'après le portrait en pied peint par Le Paon et gravé par Lemire. — *Frontispice.*

Armes du marquis de la Fayette, d'après un plat de reliure lui ayant appartenu..... 373

Château de Chavaniac, lieu de naissance et propriété de La Fayette, héliogravure typographique..... 377

Yorktown, La Fayette à cheval, héliogravure typographique d'après une maquette de tapisserie du Mobilier national. (Voir t. II, p. ii.)..... 417

TOME III.

Gérard de Rayneval (Conrad-Alexandre), phototypie du portrait peint par Peale, conservé dans le salon d'attente de l'ancienne salle du Congrès à Philadelphie. — *Frontispice.*

Plan de la séance du Congrès lors de la remise des lettres de créance du ministre plénipotentiaire du roi, d'après un dessin de Gérard de Rayneval..... 312

Carte des îles du Rhode-Island et de Newport, d'après l'atlas de Carrington..... 350

La Grenade, héliogravure typographique d'après une maquette de tapisserie du Mobilier national. (Voir t. II, p. ii.)..... 467

Triomphe de Washington, phototypie d'une tapisserie représentant l'Amérique, l'une des quatre parties du monde. (*Description*, t. III, p. vii.)..... 617

Carte du théâtre de la guerre dans l'Amérique septentrionale pendant les années 1775, 1776, 1777 et 1778, héliogravure de celle qui fut présentée au roi par Capitaine du Chesnoy, aide de camp de La Fayette..... 857

TOME IV.

Pages.

Le général Washington, photogravure typographique du portrait peint par Le Paon d'après celui que le général avait fait faire pour La Fayette et gravé sur l'original par Lemire. — *Frontispice.*

Le comte de Rochambeau, héliogravure typographique d'une aquarelle agrandie d'Armand Dumaresq, d'après le tableau de la reddition de Yorktown, par Trumbull, au musée de New-Haven 657

Rochambeau et son état-major à la reddition de Yorktown, photogravure au trait du tableau de Trumbull 667

Médaille de l'Indépendance, gravée par Dupré sur la commande de Franklin, héliogravure typographique 673

TOME V.

Le comte de Rochambeau, commandant les armées du roi en Amérique, héliogravure typographique d'un portrait du temps, retouché d'après une miniature de famille. — *Frontispice.*

Reconnaissance des États-Unis par les nations de l'Europe sous les auspices de la France, phototypie d'une tapisserie de Beauvais représentant l'Europe, l'une des quatre parties du monde. (*Description*, t. V, p. I, II.) 257

Plat de portefeuille ou d'agenda aux armes du comte de Vergennes, cuivre de l'Imprimerie nationale 308

Pensacola et Brimston-Hill, héliogravures typographiques d'après des maquettes de tapisseries du Mobilier national. (Voir t. II, p. II.) 590

FAC-SIMILÉS.

« Approuvé » du roi, t. Ier, p. 345; t. II, p. 626, 824 et *passim* dans les volumes suivants.

Signature de M. de Vergennes, t. Ier, p. 136; t. III, p. 590; —— de M. de Maurepas, t. II, p. 705; —— du comte d'Estaing, t. III, p. 177; —— de Gilbert du Motier (nom sous lequel La Fayette fut inscrit sur le registre des passagers de *la Victoire*), t. II, p. 385; —— de Gilbert du Motier, marquis de la Fayette, t. III, p. 326; —— de Gérard, t. III, p. 303; —— du comte de Montmorin, t. III, p. 548; —— du chevalier de la Luzerne, t. IV, p. 401; —— du marquis de Grimaldi, t. Ier, p. 371; —— de M. de Floridablanca, t. III, p. 691; —— de Franklin, Silas Deane et Arthur Lee, commissaires américains, t. II, p. 630; —— des compagnons de La Fayette, sur leurs actes d'embarquement à bord de *la Victoire :* Boismartin, baron de Kalb, chevalier de la

Colombe, Bedaulx, Candon, Franval, Gimat, de Vrigny, de Fayols, de Valfort, de Lesser, Capitaine, chevalier du Buisson, t. II, p. 419, 420.

Plaquette in-4° intitulée : *Traité d'amitié et de commerce conclu entre le Roi et les États-Unis de l'Amérique septentrionale, le 6 février 1778* (voir la note 1 de la page 521 du IIIe tome), t. III, p. 554.

Titre et dernière page d'une plaquette in-4° intitulée : *Exposé des motifs de la conduite du Roi Très Chrétien relativement à l'Angleterre, accompagné d'un pareil exposé de ceux qui ont déterminé le roi d'Espagne dans le parti qu'il a pris à l'égard de la même puissance*, t. III, p. 823.

Dernières lignes d'une lettre de Washington à Franklin, t. IV, p. 395.

ANNEXE COMPLÉMENTAIRE.

Conférences de M. de Rayneval avec les ministres anglais, t. V..... p. 603

IMPRIMERIE NATIONALE.

CONFÉRENCES DE M. DE RAYNEVAL

AVEC LES MINISTRES ANGLAIS.

[Dans le chapitre IV du présent volume, nous nous sommes borné à analyser le récit que Rayneval écrivit, sous le titre qui précède, à la suite de ses premières conférences avec lord Shelburne et lord Grantham à Bowood Park et à Londres, du 13 au 20 septembre 1782. Le texte de ce récit nous parut alors devoir exiger, par son étendue, une place dont nous ne pourrions pas disposer pour le transcrire. A l'heure actuelle, il est visible que la place ne fait pas défaut; nous reproduisons donc ici dans son entier la relation de Rayneval. L'importance historique n'en serait pas douteuse quand même des écrivains américains dont la préoccupation a été, dans ces dernières années, de bâtir un piédestal à John Jay et à John Adams, ne lui en donneraient pas une particulière. Le récit de Rayneval est une flagrante démonstration, ajoutée à tant d'autres, de la scrupuleuse loyauté politique du gouvernement de Louis XVI avec les États-Unis et de celle du ministre éminent, jusqu'à ce jour presque inconnu, qui en conduisit les affaires depuis sa fondation jusqu'à la fin de 1786.]

Vendredi, 13 septembre 1782.

Après que le lord Shelburne eût lu la lettre dont j'étois chargé, il s'est fort étendu à louer les qualités de M. le comte de Vergennes, et à me persuader des dispositions où il est de lui prouver sa confiance. J'ai observé à mylord que M. de Vergennes est très disposé à lui laisser toute la sienne et à faire ce qui dépendra de lui pour obtenir du retour; qu'une première marque de confiance de M. le comte de Vergennes étoit mon envoi. Mylord s'y est montré très sensible, et m'a remercié surtout d'être venu le trouver à sa campagne. Ensuite il m'a parlé de ses dispositions sincères pour la paix ainsi que de celles du Roi; il m'a assuré que ces dispositions

étoient invariables, quelqu'événements qui puissent survenir. J'ai assuré mylord de mon côté que l'on pensoit ainsi en France, et que la justice et la modération dirigeroient essentiellement la conduite du Roi dans la future pacification; ensuite j'ai observé que ce n'étoit pas une paix platrée, une simple trêve qui convenoit aux deux nations, mais une paix solide et durable. Mylord m'a répliqué en me rappelant que M. le comte de Vergennes avoit dit plusieurs fois à M. Oswald qu'il faloit faire une paix *stable*, que ce mot lui avoit beaucoup plû et qu'il le prenoit pour baze de sa conduite et de ses espérances.

Après ce préambule, nous sommes venus aux propositions remises par M. de Grasse. Mylord m'a dit qu'il n'avoit fait aucune ouverture formelle à cet officier général; qu'ils avoient causé ensemble sur la guerre et la paix; que dans le cours de la conversation mylord a dit qu'il avoit toujours été contraire à l'indépendance, que c'étoit la pillule la plus dure à digérer, mais qu'il sentoit la nécessité de l'avaler, et que cet objet pourroit être réglé sans condition. Qu'il avoit été question de Sainte-Lucie et de la Dominique; qu'il l'a été très vaguement de l'Inde; qu'il n'a rien été dit ni de l'Affrique, ni de Dunkerque, encore moins de Gibraltar et des intérêts des neutres.

Après cette explication, mylord m'a renouvellé ses vœux pour la paix, et pour une paix prompte et durable; qu'il sentoit parfaitement que l'indépendance seule ne sauroit nous satisfaire, ainsi que l'avoit exposé M. Fox; que nous avions d'autres objets à régler; que le roi d'Angleterre étoit disposé à nous faire justice, et que lui mylord désiroit infiniment que je le misse en état d'entretenir le Roi sur nos prétentions, afin qu'il pût me mettre à même de rapporter avec moi une solution satisfaisante.

Je me suis rendu aux instances de mylord, j'ai repris le papier renfermant les propositions remises par M. de Grasse, et je les ai repassées et discutées l'une après l'autre.

1° L'indépendance. — Cet article est convenu, il sera sans restriction.

2° Sainte-Lucie et la Dominique. — Ces deux objets ne feront aucune difficulté. Il n'est pas question de Saint-Vincent.

3° La pêche de Terre-Neuve. — J'ai expliqué notre système à mylord. Je lui ai dit que jamais nous n'avons été d'accord avec l'Angleterre ni sur la concurrence ni sur la position de Pointe-Riche. Qu'il convenoit de trancher ces deux difficultés en faisant un nouvel arrangement, selon lequel chaque nation pêcheroit exclusivement dans la partie qui lui seroit assignée : mylord a adopté mon principe; mais la discution aprofondie de la question a été renvoiée jusqu'après l'examen de la carte.

4° Les Indes Orientales. — J'ai dit que nous avions autrefois des possessions dans

cette partie du monde, que nous les avons perdues par le traité de Paris, et que pour nous faire justice sur ce point, il conviendroit de nous réintégrer dans l'état où nous étions en 1754. Cette proposition ayant effarouché mylord, je lui ai observé que ce n'étoit pas par esprit de conquête qu'elle étoit faite; qu'autant que je sais, le Roi n'a nullement envie d'acquérir des domaines, des roïaumes dans l'Inde, que son but étoit d'y faire librement et tranquillement le commerce et d'être le maître chez soi. Que c'est par cette dernière raison que Sa Majesté demanderoit des territoires près de Karikal, de Pondichéry et de Masulipatam; que d'ailleurs il étoit juste que le Roi eût des territoires qui pussent fournir à l'entretien de ses comptoirs. Quant au Bengale, liberté entière de commerce, restitution de nos comptoirs sans restriction humiliante, telle que seroit la défense de fortifier. Mylord s'est récrié contre le terme humiliant, il a dit que jamais il ne proposeroit rien de pareil; cependant il n'a pas goûté l'idée de fortifier; et il m'a observé qu'il vaudroit mieux, pour la tranquilité réciproque, adopter pour l'Inde le principe que nous avons proposé pour Terre-Neuve, c'est-à-dire séparer les deux nations de manière que, n'ayant rien de commun, elles n'ayent aucun démélé. J'ai répondu que comme ce que j'ai dit de l'Inde n'étoit qu'un aperçu, et comme le but essentiel du Roi étoit de régler, dans cette partie du monde comme ailleurs, les choses de manière à prévenir de nouvelles querelles, j'ai prié mylord de me communiquer ses idées en lui promettant que j'en rendrois un compte fidèle à Versailles. J'ai plusieurs fois insisté sur ma demande et j'ai eu lieu de croire que je serois satisfait.

5° *Afrique.* — J'ai observé qu'il nous faloit une extension pour la traite des nègres et que cet article pourroit être discuté à Versailles, ne voulant pas articuler le Sénégal; mylord m'a répondu qu'il n'étoit pas assez au fait quant à présent pour discuter cet article : je lui ai fait la même remarque à mon égard et nous n'avons pas été plus loin.

6° *Dunkerque.* — Mylord m'a répondu que cet article n'a pas encore été discuté; mais qu'il étoit très persuadé qu'il n'éprouveroit aucune difficulté de la part de S. M. Britannique.

7° *Commerce.* — Je suis entré dans le détail des difficultés aux articles 8 et 9 du traité de 1713, et j'ai apuié sur la nécessité de mettre les choses sur un pied d'égalité. Mylord a été entièrement de mon sentiment, il s'est récrié contre les préjugés nationaux, il m'a assuré qu'il étoit très disposé à mettre le commerce entre les deux nations dans une liberté convenable, mais que ce que l'on ne pourroit pas faire dans ce moment devroit être le fruit du tems et de la réflexion.

8° *L'Espagne.* — J'ai dit que je n'étois chargé de rien concernant cette couronne; que lorsque je suis parti, M. le comte d'Aranda n'avoit encore reçu ni instructions

ni plein-pouvoirs, et que tout cela ne devoit lui arriver que quelques jours après mon départ, mais que je pouvois assurer mylord que le roi d'Espagne étoit parfaitement disposé à faire la paix à des termes convenables. Sur cela mylord m'a observé que je devois naturellement connoître les vues et les désirs de la cour de Madrid et qu'il est à supposer que j'en sais quelque chose par M. le comte d'Aranda. J'ai répondu que je doutois que cet ambassadeur fût pleinement instruit des intentions du roi son maître, que je l'avois vu le jour de mon départ, et qu'il ne m'avoit parlé que des dispositions pacifiques de ce prince sans rien m'articuler. Que pour ce qui étoit de mes connoissances personnelles, je croïois, d'après tout ce que j'ai vu depuis 1778, que Gibraltar tenoit essentiellement au cœur du Roi Catholique, et que j'étois persuadé que si ce point n'étoit pas accordé, il seroit un obstacle insurmontable pour la paix. Mylord m'a répondu qu'il lui paroissoit comme à moi que Gibraltar seroit un rocher dans la négociation comme il l'est dans la mer; qu'il lui sembloit impossible d'amener le Roi à en faire le sacrifice, parce qu'il tient à la gloire nationale; que ce point avoit donné lieu à des discutions entre mylord et M. Fox; que depuis ce temps il n'en avoit plus été question. Et mylord, insistant toujours sur la difficulté d'abandonner Gibraltar surtout s'il n'étoit pas pris, m'a fait entendre que nous avions du crédit en Espagne, et que nous devions avoir des moïens de mettre S. M. C. à la raison. J'ai répondu que ce prince étoit très entier dans ses sentiments, et que si nous cherchions à le convertir sur l'article de Gibraltar, la seule chose qui en résulteroit seroit de nous rendre suspects, chose que nous devons éviter à tous les titres. Mylord a tâché de me persuader qu'il ne nous convenoit pas à nous mêmes que l'Espagne eût Gibraltar, qu'ainsi il nous importoit d'empêcher cette acquisition. J'ai répondu qu'on nous soupçonnoit en Espagne d'avoir cette pensée secrète, et que c'étoit une raison de plus pour nous de ne point solliciter le roi d'Espagne, parce qu'il nous accuseroit d'avoir l'intention de lui faire sacrifier ses intérêts aux nôtres. Je me suis attaché à diminuer l'importance de Gibraltar qui n'a ni port ni rade, et à faire sentir à mylord que sans Minorque Gibraltar n'est rien. Après avoir assez longuement discuté ce point, sur lequel j'ai eu lieu de juger mylord intérieurement d'accord avec moi, mylord m'a dit : mais dans le cas de la cession, qu'est-ce que l'Espagne pourroit nous donner en échange? Cette question m'a mis dans le cas de renouveller la déclaration que je n'étois chargé de rien de la part de l'Espagne et que j'ignorois parfaitement les intentions du Roi Catholique sur l'objet en questions. Mais mylord s'est montré très incrédule sur l'article de mon ignorance. Alors j'ai cru devoir faire usage de l'autorisation que m'avoit donnée M. le comte d'Aranda. J'ai dit en conséquence à mylord que je suposois que l'intérêt de l'Angleterre étoit d'avoir un point d'appui dans la Médi-

terranée pour son commerce du Levant, que je croïois d'après cela que si le roi d'Espagne donnoit satisfaction sur cet objet, il ne resteroit plus rien à désirer à la cour de Londres. Mylord, sans admettre explicitement mon principe, a insisté en conséquence à ce que lui indiquasse le point qui pourroit être cédé. Alors je me suis attaché à persuader à mylord que Minorque démentelé ne pouvoit plus remplir l'objet de l'Angleterre, et que, selon moi, cette puissance gagneroit beaucoup au change si le roi d'Espagne lui cédoit la ville d'Oran avec le port de Mazalquivir. Mylord n'a ni rejeté ni admis l'ouverture et il m'a simplement dit qu'il ne connoissoit pas le local, et il m'a demandé si l'on ne voudroit pas plutôt céder Majorque, à quoi j'ai répondu que je ne pouvois lui donner aucune solution à cet égard; qu'au surplus j'ignorois l'état de l'île de Majorque; mais que je croïois que les Espagnols n'y avoient aucun établissement maritime.

Après cette discution, mylord m'a dit qu'il auroit supposé le roi d'Espagne dans l'intention de céder quelque chose dans les Îles. J'ai encore allégué mon ignorance à cet égard. Toute cette matière ayant été épuisée, mylord en est revenu aux grandes difficultés que présentoit l'article de Gibraltar, et sans néanmoins déclarer la cession impossible, il ne m'a donné aucune espérance de l'obtenir. Ma réponse a été que Gibraltar étoit pour le roi d'Espagne autant que son existence; que je tromperois mylord si je tenois un autre langage, et que la résolution de S. M. Catholique étoit comme immuable. Le cas de la non réussite du siège a été remis sur le tapis. J'ai pris de là occasion d'observer que si l'Espagne ne prend pas Gibraltar et que si le siège est abandonné, la guerre ne sera point finie pour celà, qu'elle ne fera que changer d'objet, et qu'alors l'Angleterre, pour me servir de l'expression de toute l'Europe, perdroit un allié précieux, et que nous aurions un accroissement de forces considérables pour agir là où les conjonctures l'exigeront.

Mylord est convenu de la justesse de ma réflexion; mais il s'est attaché à présenter les finances espagnoles comme étant dans un mauvais état; à cela je n'ai répondu autre chose sinon que je n'avois rien ouï dire qui confirmât l'opinion de mylord, que pour ce qui nous concernoit, je pouvois l'assurer que nos fonds étoient arrangés pour la campagne prochaine, mais que le Roi désiroit infiniment qu'ils ne fussent emploiés que pour désarmer. Mylord m'a dit qu'il n'étoit pas aussi avancé, mais qu'il alloit s'occuper de cet objet, et qu'il espéroit ne pas rencontrer de grandes difficultés.

Au surplus il n'a pas été question ni du golfe du Mexique ni de la baye de Honduras, et j'ai évité soigneusement de parler de ces deux objets.

9° *La Hollande.* — Mylord m'a demandé si je ne savois pas ce que demandroient les Hollandois. J'ai répondu que je suposois qu'ils demandroient ce qu'on appelle

restitutio in integrum, et des dédomagements pour les pertes qu'ils ont essuiées. Mylord a répliqué qu'il ne devoit pas être question de ce dernier article, et que le premier lui paroissoit inadmissible. Je me suis borné, pour cette fois, à répondre que nous avions de quoi faciliter les restitutions, et que l'article des indemnités pourroit être discuté lors du traité définitif. Mylord, sans répondre à ma double remarque, a dit qu'il étoit étonné que le Roi eût entraîné les Hollandois dans la guerre. J'ai répliqué que nous n'avions jamais eû l'intention de nous associer les Provinces-Unies; que nous ne leur avons jamais demandé autre chose que le maintien de la liberté de leur pavillon selon les traités; que c'est le ministère anglois qui a poussé les Hollandois vers la France, et qu'il étoit naturel que nous les reçussions. Ces détails ont donné lieu à une diatribe contre le lord Stormont, et à des remarques sur les services que nous avons rendus aux Hollandois en sauvant le Cap et Colombo. Mylord a ajouté relativement au Cap, qu'il conviendroit à toutes les nations commerçantes dans l'Inde qu'il fût neutre et livré en propriété à des colonistes qui seroient obligés d'admettre toutes les nations. Je me suis borné à répondre à cette réflexion épisodique qu'en effet le Cap ouvert à tout le monde seroit plus utile que dans l'état où il est actuellement, mais que c'étoit matière à reprendre dans d'autres tems.

Liberté de commerce selon les principes de la neutralité armée. — Mylord a nié d'avoir dit un seul mot de tout cela à M. de Grasse. Il a rejeté la chose très-loin, en me disant que sans doute nous ne *donnerions pas là dedans*. J'ai dit que cet article avoit effectivement étonné à Versailles, parce qu'on y savoit que le principe dont il s'agit n'étoit aucunement du goût de la cour de Londres. Mylord a fini par déclarer que jamais il ne seroit question de cet article.

La conversation a été reprise après le déjeuner et une assez longue promenade.

Elle a commencé par l'article de Terre-Neuve. Nous avons pris une carte de cette île. J'ai de nouveau expliqué les faits et les principes relatifs à la pêche; j'ai indiqué à mylord ce que nous voulions sacrifier, et ce que nous demandions en échange en portant ce dernier objet jusqu'au cap Mai. Mylord a persisté dans l'aveu de la justesse et de la nécessité de notre principe; il est convenu également qu'il faloit oublier la discution sur Pointe-Riche, et faire un arrangement *ex æquo et bono :* mais il m'a observé qu'il y avoit des établissements à l'ouest du cap Mai, et que sans doute nous n'en prétendions pas la cession : mylord a fini par dire qu'il ne feroit pas difficulté de nous abandonner jusqu'au cap Raze. J'ai répondu que je ne regardois pas notre proposition relativement au cap Mai comme un ultimatum, et que j'avois lieu de croire que l'on conviendroit aisément lorsqu'on discuteroit de nouveau la matière à Versailles. J'ai jugé ce langage convenable dès que mylord s'est

montré disposé à aller jusqu'au cap Raze. Nous n'avons pas discuté le point où nous aurions un établissement. Mylord a dit que la note envoiée par M. Fitz-Herbert indiquoit Belle-Isle. J'ai répondu que cette indication étoit vague et purement consultative; que cette île avoit été nommée comme on auroit pu nommer les îles de la Madeleine, celle de Saint-Jean. Cet article discuté pour ce qui nous regarde, mylord a dit que sans doute les Américains formeroient aussi des prétentions à la pêche, mais qu'il espéroit que le Roi ne les apuieroit point. J'ai répondu que j'ignorois les vües du Congrès sur l'objet en question, mais que je croïois pouvoir prendre sur moi d'affirmer que le Roi ne protégeroit jamais des demandes injustes.

2e objet. — *Les Indes Orientales.* — J'ai montré sur la carte Karikal, Pondicheri, Masulipatan, Yanaon et le Bengale. J'ai répété sur tous ces objets ce que j'avois dit dans la première conversation. J'ai observé que l'époque de 1748 n'étoit pas plus admissible que celle de 1763; que le lord Chatham, mettant sa gloire personnelle à la place de celle de son païs, chercha, dans la négociation de 1761, à nous dépouiller de tous les côtés, et que les malheurs survenus après cette époque, avoient consolidé son système et son ouvrage; qu'une conduite pareille ne pouvoit avoir des effets durables, et que selon moi, il convenoit aux deux nations de ne point renouveller la faute de M. Pitt; que c'est dans cette vüe que nous proposions à l'Angleterre à se prêter aux arrangements que nous proposons pour les Indes; que si l'époque de 1754 ne convenoit pas, il faloit nous en indiquer une autre que nous pussions raisonnablement admettre, ou bien nous assigner un arrondissement dont le revenu pût fournir à nos dépenses et assurer notre tranquillité. Quant au Bengale, j'ai renouvellé les demandes déjà faites. Nous ne sommes convenus de rien. Mylord s'est borné à voir de la difficulté à arranger cet article, et à répéter que c'étoit assez de perdre un monde, qu'il ne faloit pas en perdre un second; à quoi j'ai répliqué que nous ne voulions rien conquérir dans l'Inde, que nous ne désirions que d'y être libres et tranquiles.

Affrique. — Mylord m'aïant vivement pressé de lui dire ce que nous désirions dans cette partie du monde, j'ai commencé par établir que l'on nous avoit escamoté par un trait de plume Arguin et Portandie en 1773, comme dépendances du Sénégal, quoiqu'ils n'y eussent jamais apartenu; ensuite j'ai fait remarquer que par la perte du Sénégal nous avons été mis hors d'état de pourvoir nos colonies suffisamment de nègres; que les Anglois y pourvoioient en nous vendant chèrement leur rebut; que lorsqu'on nous demanda le Sénégal en 1761, nous demandames en échange Annamabon, et que si cette dernière proposition ne convenoit pas plus

IMPRIMERIE NATIONALE.

aujourd'hui qu'en 1761, il étoit naturel que nous conservassions le Sénégal. Mylord a repondu qu'il sentoit la nécessité de nous cantonner en Affrique comme en Amérique, et que, sans pouvoir rien arrêter, il pensoit que l'on pourra s'arranger d'une manière ou d'autre.

La conversation étant finie j'ai demandé à mylord s'il jugeoit à propos que je visse le lord Grantham; que je me mettois à cet égard entièrement sous sa direction; je lui ai donné à lire la lettre que j'avois pour ce ministre. Mylord, après l'avoir lue, m'a dit que je ferois très-bien de voir le lord Grantham; que celui-ci avoit connoissance de la conversation raportée par M. de Grasse; que je trouverois un ministre bien disposé et en qui je pouvois avoir une entière confiance.

Après dîner, mylord m'a de nouveau entretenu sur divers objets; il seroit inutile de raporter les détails de cet entretien : je remarquerai seulement que j'ai parlé avec beaucoup de chaleur sur l'article de Gibraltar, que mylord m'a écouté avec beaucoup d'attention, qu'il m'a dit avec émotion qu'il se livroit entre mes mains, qu'il alloit sur le champ envoier un exprès au Roi pour lui rendre compte de nos entretiens et savoir ses intentions. La conversation a fini par l'article des médiateurs. J'ai demandé à mylord quelles étoient ses vües à leur égard.

Il m'a répondu franchement que nous n'en avions pas besoin; que les puissances du Nord n'avoient que faire de se mêler de nos affaires; qu'il ne concevoit pas que les Kaunitz et les Potemkin pussent y rien comprendre, tandis que nous avons de la peine à les comprendre nous mêmes.

Mylord s'est exprimé au sujet des puissances du Nord d'une manière à me persuader qu'il n'en faisoit aucun cas; il est étonné que l'on consente à leur laisser jouer un rôle, et il pense que lorsque la France et l'Angleterre seront réconciliées, elles devront s'amalgamer de manière à demeurer les arbitres de la tranquilité publique. Il m'a rappellé à cette occasion le système qu'il avoit en 1768, lorsqu'il a quitté le ministère : il vouloit se concerter avec la France pour tenir un langage ferme et tranchant à la Russie et à la Prusse, et prévenir par là tout ce qui s'est fait en Pologne. A la suite de cette épisode, mylord m'a demandé pour quelle raison nous voulions faire jouer un rôle à l'empereur dans notre pacification. J'ai observé que nous n'étions pas les auteurs de la médiation; que c'est la Russie qui l'a provoquée; que c'est le ministère de Londres qui l'a établie, et que c'est ce même ministère qui a apellé Sa Majesté Impériale. En convenant de ces vérités mylord m'a dit qu'il suposoit la cour de Vienne très-fâchée de la révolution arrivée dans le ministère anglois à cause des liaisons qu'elle avoit avec le lord Stormont, et à la suite de cette remarque mylord m'a montré un grand éloignement pour la cour de Vienne. Il croit que nous favorisons son projet de commerce dans l'Inde; j'ai répondu qu'on

ne nous avoit jamais consulté, et que nous n'avions guères de faveur à accorder dans un païs où nous étions dans une entière nullité.

Quant aux médiateurs, j'ai dit à mylord que nous ne pouvions que suivre l'impulsion que nous donne l'Angleterre; qu'il nous convenoit très fort de traiter directement si nous pouvons parvenir à nous entendre; que nous avions franchement répondu, en dernier lieu, aux deux cours impériales qu'en suivant une autre marche nous croirions nous rendre coupables du crime de lèze humanité; que d'ailleurs, quoique la médiation nous convînt, mylord peut se rappeler que nous en avons arrêté l'activité à cause des Américains, et l'Espagne à cause de Gibraltar; d'où j'ai prié mylord de conclure que nous ne tenions pas invinciblement à la médiation; et j'ai fini ce premier entretien sur cette matière en disant à mylord qu'il me suffisoit de connaître ses intentions au sujet des médiateurs, et que je verrois avec une grande satisfaction que nous pussions nous entendre sans aucune intervention étrangère. A cela mylord m'a repliqué que vu les dispositions réciproques il ne falloit que trois personnes pour faire la paix, lui, M. le comte de Vergennes et moi par le canal de qui les deux ministres pourroient s'expliquer franchement; cela m'a donné lieu de parler de M. Fitzherbert comme l'organe du ministère anglois; mais mylord a exigé que je lui écrivisse directement dans le cas où nous aurions quelqu'éclaircissement à demander, et qu'il en useroit de même, que cette méthode lui conviendroit d'autant mieux qu'il met une entière confiance en moi, parce que j'ai celle de M. le comte de Vergennes, et que toute autre personne le trouveroit dans la plus grande réserve.

Cet entretien fini, mylord Shelburne a fait son expédition pour le Roi, et l'a envoiée par un courier.

Samedi 14.

J'ai eû un long entretien dans cette matinée. Mylord Shelburne l'a commencé de la manière suivante : « Je vous ai dit hier que je me livrois en vos mains; je vous le « répète; j'ai voulu dire par là que je ne mettrois plus aucune réserve dans ma « manière de m'expliquer avec vous, et que je ne crains nullement que vous en « abusiez; je vous ai dit bien des choses contre les puissances du Nord, et qui, si « on en faisoit usage en France, pourroient susciter des tracasseries à l'Angleterre; « mais qu'il n'avoit aucune inquiétude à cet égard, et qu'il continueroit de me parler « sans réserve. » J'ai rassuré mylord en en apellant à l'opinion qu'il a du caractère de M. le comte de Vergennes ainsi qu'aux principes qui font la baze de la politique de Sa Majesté, politique qui n'a d'autre but que de vivre en bonne intelligence avec toutes les nations et de concourir au maintien de la bonne harmonie entre toutes.

Ceci a conduit mylord Shelburne à reprocher à M. le comte de Vergennes d'avoir enlevé la Russie à l'Angleterre; mais ce reproche a été fait sous la forme de l'éloge. J'ai répondu que M. le comte de Vergennes n'avoit jamais eu l'intention d'éloigner la Russie d'aucune puissance, mais qu'il a saisi un instant favorable pour détruire les préjugés fâcheux que l'Impératrice avoit à l'égard de la France. A cela mylord a répliqué : « Prenez garde que nous ne vous rendions la pareille. »

De là nous sommes entrés plus sérieusement en matière; nous avons commencé par l'article de Dunkerque; mylord m'a dit que lui personnellement ne faisoit aucune difficulté à l'accorder, et qu'il espéroit qu'il en seroit autant de la part du roi d'Angleterre; mais, a ajouté lord Shelburne, je me persuade que la fantaisie ne prendra pas à la France de rétablir le port de Dunkerque, parce qu'il seroit impossible à la Grande-Bretagne de suporter *une pareille lunette sur la Tamise.* J'ai répondu à cette observation, que je ne suposois pas qu'on voulût gêner le Roi : mylord a repris avec vivacité : « Non, je suis bien éloigné de vouloir vous imposer des con-« ditions secretes; mais j'ai crû devoir vous parler franchement, afin que l'on connût « bien notre façon de penser à Versailles. » Je me suis chargé d'en rendre compte et j'ai laissé tomber la conversation sur cet article, parce que je ne voulois rien dire soit pour assurer, soit pour effaroucher mylord Shelburne.

Nous avons pris ensuite l'article des Indes orientales. Mylord Shelburne a renouvelé les difficultés déjà agitées dans les précédents entretiens; mais il a principalement apuié sur le Bengale. Selon lui il n'y a aucune difficulté à nous rendre nos comptoirs et à nous accorder liberté entière de commerce; mais il regarde le droit de fortifier et d'avoir des troupes comme un principe inévitable de guerre, à cause de l'extention que nous donnerions à notre droit; que si les ministères étoient stables il n'auroit pas cette apréhension; que les François ont les premiers porté l'esprit d'aquisition dans l'Inde, et que M. Dupleix avait été très loin à cet égard. J'ai répondu : 1° que le Roi ne vouloit pas empiéter sur la souveraineté de l'Angleterre dans le Bengale, mais qu'il demandoit à être le maître dans ses comptoirs et ne pas dépendre d'autrui; qu'une garde de 100, 200, 300 hommes ne seroit point faite pour inquiéter l'Angleterre dans une contrée où elle a une puissance énorme; que si jamais le Roi avoit envie de faire la guerre, il n'auroit pas besoin de chercher noise dans l'Inde; que les prétextes ne manquent jamais aux grandes puissances; que par conséquent nos troupes dans l'Inde ne devoient pas être un objet de jalousie et d'inquiétude; qu'au surplus le ministère anglois pouvoit prendre une confiance entière dans les principes personnels du Roi, que Sa Majesté aime la paix et qu'elle s'efforcera toujours de la maintenir; que c'est avec ces dispositions que Sa Majesté est montée sur le trône : qu'elle y a constamment été entretenue par son ministère

et que mylord seroit dans l'erreur s'il la suposoit facile à amener à d'autres sentiments; que la conduite de M. Dupleix ne pouvoit point nous être oposée, parce que dans le tems où ce gouverneur étoit dans l'Inde, il pouvoit acquérir sans empiéter sur les Anglois, qui n'avoient pas alors aquis les possessions immenses qui leur apartiennent aujourd'hui dans cette partie du monde; que ces possessions étant reconnues par un traité solennel, il n'étoit pas à présumer ni que le Roi ordonnât des empiètements, ni qu'aucun gouverneur fût assez osé pour en faire de son chef, qu'il falloit donc regarder comme sans fondement les appréhensions que l'Angleterre prendroit soit de la garde que nous mettrions à Chandernagor, soit des très minces territoires que nous posséderions dans la presqu'île de l'Inde. Ces réflexions n'ont pas empêché mylord Shelburne de revenir sur la difficulté relative au Bengale, et il m'a demandé si je ne connoissois aucun expédient qui pût la sauver. J'ai répondu que je n'en connoissois aucun : mais, m'a observé mylord : « Vous avez la « confiance de M. de Vergennes, j'ajoute foi à ce que vous me dites comme s'il me « parloit lui-même; vous connoissez ses sentiments, je vous prie de me les confier. » J'ai répondu que je ne savois que ce que je venois de dire, et que si M. le comte de Vergennes étoit présent, il ne diroit rien de plus que moi, parce qu'il ne le pourroit sans avoir pris les ordres du Roi. J'ai fini par inviter mylord à confier à M. Fitzherbert le plan qu'il jugeroit propre à concilier nos intérêts respectifs dans l'Inde; il me l'a promis.

Il a de nouveau été question de Gibraltar. Les premières difficultés ont été rappelées, et mylord s'est récrié avec chaleur contre toutes les cessions qu'on paroissoit exiger de l'Angleterre; que ce mot devoit être infiniment sensible à une oreille angloise; que l'Angleterre étoit encore en état de faire deux ou trois campagnes, et que lui mylord ne seroit pas fâché de tenter l'avanture : « mais, ajouta-t-il, ces « réflexions n'altèrent pas mes dispositions; je vois avec répugnance la nécessité « existante, et vous me trouverez aussi pacifique en négociant, que je serai actif s'il « faut continuer la guerre; je veux la paix sincèrement, je serai l'avocat de la France « au Parlement; mais pour Dieu que M. le comte de Vergennes soit le mien à Ver- « sailles! il faut raprocher, réunir nos deux nations, et prévenir la guerre autant que « cela sera humainement possible. » J'ai répondu à tout cela que si l'Angleterre juge devoir continuer la guerre, il faudra bien que la France en fasse autant; que je pouvois assurer mylord et que ce n'étoit pas un propos de négociateur, que nos fonds pour l'année prochaine étoient prêts, et que depuis le commencement de la guerre, le Roi n'avoit mis qu'un seul impôt, savoir le troisième 20e; que si l'on se bat encore quelques campagnes il n'en résultera qu'un plus grand épuisement pour les deux nations, et qu'au bout du compte il faudra bien qu'elles fassent la paix; que selon

moi il vaudroit mieux, pour tout le monde, prévenir les maux et les dépenses de la campagne prochaine; que les dispositions réciproques m'en donnoient l'espérance, et que je pouvois assurer mylord que M. le comte de Vergennes prêchera sans cesse la justice et la modération, parce qu'outre que c'est là sa morale en politique, c'est aussi celle du Roi, et que lui mylord soutenant la cause de la France contre les clameurs de l'opposition, il y a lieu de croire que l'on réussira à faire de la besogne solide et durable.

Ces épisodes finies, mylord est revenu à notre texte. Il est effraié de la cession de Gibraltar; il ne voit pas comment on osera la proposer à la nation : « céder Gibraltar, affranchir Dunkerque, fortifier Chandernagor, avoir un établissement militaire près de Terre-Neuve, abandonner le Sénégal, etc., tout cela, dit mylord, présente un tableau bien effrayant pour un ministre anglais. Si je proposois l'*uti possidetis?* je ne le proposerai pas, je ferai ce qui dépendra de moi pour promouvoir la paix, mais je ne puis rien promettre ni même faire espérer sur l'article de Gibraltar. »

De là nous avons repris l'article de la Hollande; mylord a montré un grand désir d'acquérir Trinquemalé, parce que ce port seroit un excellent point d'apui pour la navigation de l'Inde. J'ai rapellé ce que j'avois déjà dit de la restitution à faire aux Hollandois, mais j'ai évité d'entrer en discution sur cet objet en disant que je ne connoissois point l'état des choses dans l'Inde.

Nous avons fini la conversation par l'article des médiateurs. J'ai demandé à mylord si, dans le cas où nous conviendrions directement de nos faits, il ne conviendroit pas de faire figurer les médiateurs lors du traité définitif. Mylord m'a dit qu'il n'était guères en estat de repondre à ma question, et il m'a prié de discuter cet article avec lord Grantham. Au surplus mylord a encore manifesté son éloignement pour la médiation.

Nous avons parlé du secret à observer dans le cas où nous réussirions à établir des préliminaires, je l'ai assuré qu'il seroit gardé fidèlement de notre part. Mylord craint les joueurs dans les fonds publics et il désireroit extrêmement prévenir leurs manœuvres. J'ai dit que l'on pourroit arriver aux moiens de terminer dans le plus grand secret en donnant le change aux curieux. Mais mylord craint les Américains et les Hollandois; j'ai encore dit qu'il y auroit moien de les dérouter, principalement en leur laissant ignorer l'état de la négociation entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Cet article tient infiniment à cœur à mylord Shelburne.

Du 16.

Le lord Grantham étoit prévenu de mon arrivée par mylord Shelburne. Je lui

ai remis la lettre de M. le comte de Vergennes. Après l'avoir lue, il m'a exprimé ses vœux sincères pour la paix et ses dispositions à y concourir de toutes ses forces. Je lui ai dit assez succinctement ce qui s'étoit passé à Bowood Park; il s'est arrêté aux mêmes difficultés que mylord Shelburne, cependant en disant qu'il avoit besoin de plus de lumières sur l'article de l'Inde comme sur celui d'Affrique; à l'égard de Gibraltar le lord Grantham a été on ne peut pas plus négatif.

Quant aux médiateurs le lord Grantham n'en a pas plus envie que mylord Shelburne; il pense qu'ils ne sont propres qu'a causer des longueurs et des embarras, et il m'a observé que nous devrions nous entendre sur cet article afin de marcher dans la même mesure vis-à-vis des médiateurs, et que nous devons surtout éviter de nous inculper respectivement. J'ai répondu que j'étois persuadé que l'on ne trouveroit aucune difficulté à cette marche à Versailles, et pour convaincre le lord Grantham que nous n'entendions pas inculper le ministère anglois, je lui ai cité le contenu de notre réponse aux médiateurs. Il l'a fortement approuvé en disant que c'est le langage de la raison, et qu'il devroit sufire aux médiateurs. J'ai trouvé occasion de demander au lord Grantham l'explication du langage tenu dernièrement par M. de Mercy; il m'a dit que sa réponse à M. Simolin avoit été que l'Angleterre ne répugnoit aucunement à une médiation qu'elle avoit agrée, mais qu'il étoit impossible de s'y livrer sans avoir des bazes sur lesquelles les négociations pourroient être établies. A cela mylord Grantham a ajouté que les deux cours médiatrices ne sauroient être blessées si nous parvenons à nous arranger sans elles, et que c'est le désir du ministère britannique.

Nous ne sommes pas entrés dans de plus grands détails. Mylord Grantham m'a dit qu'il verroit mylord Shelburne, et ensuite le Roi, et qu'il feroit tout ce qui dépendroit de lui pour que je puisse m'en retourner promptement en France avec des solutions satisfaisantes.

Mardi 18.

Mylord Shelburne m'ayant fait prier de passer chez lui à 7 heures et demie du matin, je m'y suis rendu exactement. Mylord m'a dit qu'il désiroit infiniment d'avoir un entretien avec moi avant que d'aller au Conseil; que depuis que nous nous sommes vus, il a reçu plusieurs lettres du Roi qui le mettoient dans le cas de me demander encore quelques explications. Mylord m'a demandé en conséquence si j'étois autorisé à traiter avec lui les différents objets qui doivent être réglés, si j'étois en état de lui donner des solutions sur tous, et s'il pouvoit prendre pour baze ce que je lui dirai; qu'il a d'autant plus besoin d'avoir des idées fixes avant d'entrer au Conseil qu'il sera dans le cas de fixer celles du Roi, et qu'il lui importoit de

pouvoir répondre à toutes les questions et résoudre tous les doutes; qu'il lui importoit surtout de ne donner ni fausses notions, ni fausses espérances, parce qu'il auroit beaucoup de peine à les détruire.

J'ai répondu à mylord Shelburne que je ne pouvois que lui rapeller ce que je lui avois déjà dit, savoir : que je n'étois aucunement chargé de négocier; que le seul objet de ma commission étoit de connoître ses dispositions pour la paix d'après les ouvertures faites par M. de Grasse; que je croyois cependant pouvoir prendre sur moi de lui donner les élucidations dont il pourroit avoir besoin, et que j'étois persuadé que je ne serois point désavoué à Versailles.

Après ce préambule, mylord m'a demandé si je pouvois lui donner une idée déterminée sur ce que nous demandons dans l'Inde. Je lui ai réitéré les principes de justice et de convenance que j'avois précédemment mis en avant; mais mylord m'ayant pressé de fixer encore mieux les choses la carte à la main, je m'y suis prêté, et je lui ai tracé, à l'égard de Pondichery, la ligne qui part au nord d'Alemparvé, prend un demi-cercle par Ginji, et de là va aboutir à la rivière de Chalembrun. Quant à Karikal et à Mazulipatan, je me suis borné à dire que nous y avions des terrains en 1754, mais que j'étois hors d'état d'indiquer précisément ce qui nous conviendroit; que c'étoit une affaire à discuter à Versailles. Il n'a aucunement été question du Bengale ni de Mahé, parce que nos vues de ces deux côtés n'avoient pas besoin d'explication ultérieure.

Sur l'article de l'Afrique, j'ai répété succinctement ce qui avoit déjà été dit dans les précédentes conférences.

Dunkerke n'a pas été discuté de nouveau; mylord m'a seulement dit que le roi d'Angleterre, selon lui, devoit s'exécuter mollement sur cet objet et en faire une affaire de sentiment, et il m'a répété son désir personnel qu'après la paix nous ne nous occupions pas de le réparer parceque cette démarche détruiroit la confiance et la bonne harmonie. Je lui ai répondu que le Roi seroit guidé par l'amour qu'il a pour la paix, mais que je suposois qu'on ne lui imposeroit aucune condition restrictive.

Les intérêts de l'Espagne ont été fortement agités; mylord Shelburne s'est apesanti sur Gibraltar; il s'est apliqué avec chaleur à me prouver que la cession en est impossible, il m'a parlé de la résistance que cet article éprouveroit au Conseil; que le lord Keppel, lorsqu'il lui en a parlé, lui a dit nettement que si on parloit de céder Gibraltar, il prendroit son chapeau et s'en iroit. Je lui ai répondu que le premier lord de l'amirauté n'avoit vu qu'en marin, que la politique doit envisager l'objet dont il s'agit sous un autre point de vue, qu'au surplus je ne pouvois que répéter le prix que le roi d'Espagne attachoit à l'acquisition de Gibraltar.

En suposant, dit mylord Shelburne, que l'Espagne soit satisfaite sur l'article de Gibraltar, que voudroit-elle encore? A cette demande j'ai déclaré de nouveau que je n'étois chargé de rien concernant cette puissance. Mais dans ce cas que voulez-vous que nous fassions? dit mylord Shelburne. Quelle détermination pourrons-nous prendre pour accélérer la paix? Si vous pouviez au moins me donner une indication des vues ultérieures de l'Espagne, vous me mettriez par là fort à mon aise, j'aurois des matériaux pour le conseil du Roi. Pressé ainsi j'ai dit à mylord Shelburne que pour lui complaire j'allois lui dire mes idées personnelles, mais je comptois bien que cela ne tireroit à aucune conséquence. J'ai après cela dit à mylord Shelburne, que je supposois que l'Espagne voudroit affranchir le golfe du Mexique, et m'ayant demandé ce que j'entendois par le mot affranchir, j'ai répondu que c'étoit éloigner du golfe les Anglois. Ce n'est pas, a répliqué mylord Shelburne, par les Florides, mais par la Jamaïque que nous faisons la contrebande. J'aurois cru au reste, ajouta-t-il, que l'Espagne en échange de Gibraltar pourroit nous rendre la Floride occidentale avec un petit arrondissement du côté de la Nouvelle-Orléans : cela nous mettroit à même de consoler la nation en lui montrant les vastes terrains qui sont depuis le golfe du Mexique jusqu'au pôle arctique; ne croiriez-vous pas, a continué mylord, que l'Espagne donneroit les mains à cette préparation. J'ai répondu à cette dernière question que je ne connoissois que le désir de l'Espagne d'être seule maîtresse dans le golfe du Mexique pour prévenir la contrebande, mais que je ne saurois dire jusqu'à quel point elle étoit attachée à cette idée; que le ministère anglois étoit en mesure de le savoir, M. d'Aranda ayant certainement reçu ses pleins pouvoirs et ses instructions.

Mais, reprit mylord Shelburne, l'Espagne ne pourroit-elle pas au moins nous céder, ou sa portion de St-Domingue ou bien Porto-Ricco. J'ai répondu que la partie espagnole de St-Domingue étoit importante par le bétail qu'on y élevoit et que cette partie ne pourroit convenir qu'à la France; qu'à l'égard de Porto-Ricco je savois que l'Espagne y attachoit la plus grande valeur, et qu'elle craindroit d'autant plus d'en faire la cession à l'Angleterre que par là cette puissance se trouveroit au vent des Iles-sous-le-Vent. Ainsi, a répliqué le lord Shelburne, d'un côté on ne veut pas de nous, parce que nous serions au vent, et l'on veut nous chasser de l'autre à cause de la contrebande; sans doute que l'Espagne voudra aussi nous expulser de la baye de Honduras et nous priver du droit de couper du bois de Campêche? Je le suppose, ai-je répondu. Il faut donc, a continué mylord Shelburne, que l'Espagne ait envie de continuer la guerre plus tôt que de céder sur tous ces objets. Mais nous savons parfaitement bien que sa flotte est en mauvais et très mauvais état, que ses meilleurs effets perdent jusqu'à 15 p. o/o, et que l'Amérique

IMPRIMERIE NATIONALE.

méridionale est dans la situation la plus critique. Je ne vous cacherai pas que l'Espagne a beaucoup à perdre, et qu'il fera bon continuer la guerre avec elle. Pour ce qui est de la France, nous ne pouvons que chercher à acquérir de la gloire vis-à-vis d'elle; nous n'avons rien à lui prendre. Il en est tout autrement de l'Espagne. Il faut que le roi de France soit satisfait, et qu'il intervienne pour mettre celui d'Espagne à la raison. J'ai répondu à ces réflexions qu'en effet l'Espagne avoit des possessions excessivement étendues, que par conséquent elle étoit attaquable dans bien des points; qu'il étoit également très possible que l'Amérique méridionale subît tôt ou tard une révolution, mais que c'étoit un futur contingent sur lequel on ne pouvoit dans ce moment-ci faire aucun calcul; qu'au surplus le Roi, s'il en étoit besoin, se feroit un devoir d'exhorter le roi d'Espagne à être modéré dans ses prétentions, mais que Sa Majesté ne pourroit aucunement parler de l'abandon de Gibraltar; que pour ce qui étoit des autres points, je ne saurois prévoir ce que le Roi pourroit faire parce que j'ignorois le dégré d'importance que Sa Majesté Catholique y attachoit. J'ai encore saisi cette occasion de dire à mylord Shelburne, que je n'étois chargé de rien à l'égard de l'Espagne, et que si je lui disois quelque chose de positif de ses intentions, je me tromperois. A cela lord Shelburne m'a répondu, que dans ce cas nous regarderions comme non-avenu ce que je lui avois dit de l'Espagne, et qu'il n'en feroit aucune mention. J'ai accepté cette proposition avec reconnoissance comme remplissant parfaitement mon instruction.

Nous avons ensuite repris l'article de la Hollande. Mylord Shelburne m'a montré la liste de tout ce qui a été pris à la République; ensuite il m'a répété que le port de Trinquemale convenoit à l'Angleterre. J'ai répondu que je n'avois aucune autorité pour discuter les intérêts de LL. HH. PP.; que tout ce que je pouvois dire étoit qu'Elles désiroient la restitution de toutes leurs possessions : « cela ne sera pas, à ce que j'espère », a dit mylord Shelburne, et nous n'avons pas été plus loin sur cet article.

Est venu enfin le tour de l'Amérique; mylord Shelburne a prévu qu'ils auroient beaucoup de difficultés avec les Américains, tant par rapport aux limites que par raport à la pêche de Terre-Neuve, mais il espère que le Roi ne les soutiendra pas dans leurs demandes. J'ai répondu que je ne doutois pas de l'empressement du Roi à faire ce qui dépendra de lui pour contenir les Américains dans les bornes de la justice et de la raison; et mylord ayant désiré savoir ce que je pensois de leurs prétentions, j'ai répondu que j'ignorois celles relatives à la pêche, mais que telles qu'elles puissent être il me sembloit qu'il y avoit un principe sûr à suivre sur cette matière, savoir, que la pêche en haute-mer est *res nullius* et que la pêche sur les côtes apartenoit de droit au propriétaire des côtes, à moins de dérogations fondées

sur des conventions. Quant à l'étendue des limites j'ai suposé que les Américains la puiseroient dans leurs chartres, c'est-à-dire qu'ils voudront aller de l'Océan à la mer du Sud. Mylord Shelburne a traité les chartres de sottises, et la discution n'a pas été poussée plus loin parce que je n'ai voulu, ni soutenir la prétention américaine, ni l'anéantir. J'ai seulement dit que le ministère anglois devoit trouver dans les négociations de 1754 relatives à l'Ohio les limites que l'Angleterre, alors souveraine des 13 États unis, croyoit devoir leur assigner. Mylord Shelburne a beaucoup parlé de la révolution de l'Amérique; il l'a présentée comme notre ouvrage, et il a appuyé sur la perte énorme qui en résultoit pour l'Angleterre. J'ai répondu que la révolution américaine étoit l'ouvrage seul des ministres anglois, et qu'il n'auroit tenu qu'à eux que le Roi ne la favorisât pas; mais qu'il étoit un principe sacré en politique, savoir, qu'il valoit mieux prévenir que d'être prévenu; j'ai rapellé tous les faits qui ont forcé le Roi, contre son inclination, à faire usage de ce principe. Mylord Shelburne n'a pas contesté ces faits; il s'est appesanti sur la conduite maladroite des ministres et surtout sur les imprudences et les incartades du lord Stormont. Cette matière nous a de nouveau conduits aux principes et au caractère du Roi : je rendrai plus bas compte de ce qui a été dit plus particulièrement à cet égard.

Après avoir ainsi repassé toutes les matières qui viennent d'être raportées, mylord Shelburne m'a demandé si je ne voudrois pas, uniquement pour soulager sa mémoire, lui donner une notte renfermant nos différentes prétentions; qu'elle lui seroit infiniment utile pour pouvoir les discuter sérieusement avec le Roi. Je n'ai trouvé aucune difficulté à condescendre à cette demande, en prevenant mylord Shelburne que ma notte ne pouvoit avoir aucune valeur ministérielle, n'étant pas autorisé à la donner. La notte que j'ai remise est la même que celle où j'ai écrit les observations de mylord Grantham.

Les objets de ma mission étant épuisés, mylord Shelburne m'a dit avec le ton le plus sérieux et le plus réfléchi ce qui suit :

« J'ai été vivement touché de tout ce que vous m'avez dit du caractère du roi de « France, de ses principes de justice et de modération, de son amour pour la paix, « et d'après l'opinion que vous m'avez inspirée je désire non seulement de contri- « buer au rétablissement de la paix entre nos deux souverains, mais aussi à les « amener à une cordialité qui fera leur bonheur réciproque. Non seulement ils « ne sont pas des ennemis naturels, ainsi qu'on l'a pensé jusqu'à présent, mais ils « ont des intérêts communs qui doïvent les raprocher. Autrefois on n'osait pas tirer « un coup de canon dans l'Europe sans le consentement de la France et de l'An- « gleterre, et aujourd'hui les puissances du Nord veulent être quelque chose par

« elles-mêmes; ainsi nous avons de part et d'autre perdu notre considération pour nous « être acharné à nous faire du mal; changeons des principes aussi erronés, réunis- « sons-nous, soyons bien d'accord, et nous ferons la loi au reste de l'Europe; on « est trop clairvoyant en France pour n'être pas convaincu, d'un côté, que le sys- « tème de l'Empire germanique est dénaturé, et que la Russie veut jouer un rôle « et a des vues qui ne conviennent ni à la France ni à l'Angleterre. Si nous sommes « d'accord nous reprendrons notre ancienne place et nous arrêterons toutes les ré- « volutions en Europe.

« Il est, a continué mylord Shelburne, un second objet qui entre dans mes vues « politiques, c'est de détruire le monopole du commerce; je le regarde comme une « chose odieuse, comme un vice dont la nation angloise est plus affectée qu'aucune « autre. Mais cet objet demande autant de tems que de ménagements, parce que « mes idées sont diamétralement opposées au catéchisme des négociants anglais; je « m'en occuperai sérieusement et je me flate que je pourrai m'entendre avec votre « cour, tant sur cet objet que sur notre *amalgame* politique. J'ai parlé au Roi sur « tous ces points; je lui ai rendu en même tems un compte fidèle de tout ce que « vous m'avez dit des principes et des vues du roi de France. Sa Majesté y prend la « plus grande confiance, et j'ai lieu de croire que lorsque nous aurons fait la paix, « il s'établira une parfaite cordialité entre ces deux souverains. »

A la suite de ce discours prononcé avec beaucoup de chaleur, mylord Shelburne m'a dit que la conversion du roi d'Angleterre n'avoit pas été une chose facile; que ses ministres ne lui avoient jamais parlé que de sa grandeur, de sa puissance; qu'ils l'ont toujours élevé au-dessus des plus grands monarques et des plus grands ministres; qu'il a des ressources infinies, tandis que la France est épuisée et sans crédit, et qu'en continuant la guerre il parviendra infailliblement à réduire au néant la marine naissante de la France. Toutes ces idées, selon mylord Shelburne, avoient pris de fortes racines dans l'esprit du roi d'Angleterre, et que c'étoit une tâche aussi délicate que difficile d'entreprendre de les détruire; que cependant lui mylord a eû le courage de l'entreprendre; qu'il se flatte d'avoir réussi jusqu'à un certain point, et qu'il espère parvenir à une conversion totale s'il est bien secondé de notre côté.

J'ai répondu, sur l'article concernant le Roi, que l'opinion que mylord en avoit étoit parfaitement exacte; que je pouvois l'assurer que ses ministres ne lui ont jamais parlé que de justice et de paix, et que Sa Majesté prouveroit dans tous les tems sa répugnance pour les envahissemens et pour l'ambition; qu'avec de pareilles dispositions il ne sera pas difficile d'établir de la cordialité entre Sa Majesté et le roi d'Angleterre; que je pensois comme mylord sur le mauvais effet résultant des

querelles toujours renaissantes entre la France et la Grande-Bretagne; que j'étois persuadé comme lui que ces deux puissances cessant de s'épuiser réciproquement et se déterminant à se mieux entendre, elles demeureroient les arbitres de la tranquillité de l'Europe, puisqu'elles seules étoient en état de payer des subsides; que j'étois persuadé que mylord trouveroit de grandes facilités à Versailles pour tout ce qui pourroit assurer la paix générale et pour opérer un raprochement sincère et permanent entre la France et l'Angleterre. Qu'à l'égard de ses principes sur le commerce, ils étoient entièrement conformes à ceux que l'on a adoptés en France sur cette matière; que M. le comte de Vergennes, personnellement, pensoit que la liberté fait l'âme du commerce, et que les privilèges exclusifs accordés à telle ou telle nation lui nuisent essentiellement; que mylord peut juger par là combien il trouvera de facilité et d'empressement pour l'exécution de son plan.

Le même jour, mercredi, les ministres ont eu une conférence très longue avec le Roi; je les ai vus le soir à diner, mais ils se sont bornés à me donner rendez-vous pour le lendemain.

Je me suis rendu d'abord chez mylord Shelburne de très grand matin. Il m'a dit que le Roi étoit parfaitement bien disposé et au delà de ce qu'il pouvoit espérer; que le lord Grantham, comme secrétaire d'État, étoit chargé de répondre aux différents points indiqués dans ma notte confidentielle; qu'au surplus, il me verroit encore avant mon départ, conjointement avec le secrétaire d'État, et que je pourrois être assuré qu'ils feroient l'un et l'autre tout ce qui sera en leur pouvoir pour que je fûsse en état de porter une réponse positive et satisfaisante à Versailles.

Je me suis rendu ensuite à 11 heures chez le lord Grantham; il m'a dit à peu près ce qui est consigné en marge de la notte que j'avois remise. En même tems, ce ministre m'a prévenu qu'il vouloit encore me voir avant mon départ conjointement avec mylord Shelburne, afin de pouvoir tirer les matières encore plus au clair, s'il étoit possible, et me mettre en état de m'en retourner pleinement instruit. J'ai reçu le soir un rendez-vous pour samedi à midi. J'ai été exact au rendez-vous, et y ai trouvé mylord Shelburne.

Les deux ministres ont commencé par me renouveller leurs dispositions sincères pour la paix et m'assurer de celle du Roi. Mylord Shelburne a ajouté qu'il étoit beaucoup plus content des sentimens de ce prince qu'il n'avoit osé l'espérer, et que je pouvois être assuré qu'on iroit de leur côté à la paix avec la franchise dont on donnoit l'exemple en France, et dont j'avois faict usage dans le cours de mes entretiens avec les deux ministres; que c'est par une suite de cette résolution de leur part qu'ils alloient me communiquer leur façon de penser sur les articles renfermés dans ma notte confidentielle; que je pouvois prendre confiance dans leurs

observations, parce qu'elles avoient l'aveu du Roi; que je devois cependant plustôt les regarder comme renfermant leur opinion personnelle que comme une résolution ministérielle, parce qu'elles n'ont pas encore été munies de la sanction du Conseil, formalité nécessaire et pour la sûreté des décisions et pour celle des ministres, qui répondent sur leur tête de tout ce qu'ils font; qu'ils espéroient en conséquence que les réponses que mylord Grantham, comme secrétaire d'État, alloit me communiquer ne seroient regardées que comme confidentielles et sécrettes, ainsi qu'ils en ont usé et en useront à l'égard de ma notte.

J'ai répondu à ces remarques préliminaires que j'étois très content de recevoir les réponses des deux ministres dans la forme proposée; qu'elle me convenoit d'autant plus qu'étant sans caractère et sans autorisation pour négocier, je ne pouvois convenir de rien et recevoir rien de ministériel; mais que la manière de nous expliquer de part et d'autre n'en devoit pas moins mériter la confiance réciproque, baze de la grande besogne dont on alloit s'occuper.

Après ces observations, mylord Grantham a repris ma notte, en a lu mes différens articles ainsi que les observations que j'ai écrites en marge de chacun. Ce secrétaire d'État avoit rédigé ces articles sur une feuille séparée, et il m'a dit qu'il les écriroit de sa main sur ma notte si je le désirois, sinon qu'il me prioit de les transcrire; je lui ai répondu qu'on n'avoit pas besoin de son écriture pour prendre confiance dans ses réponses, et je me suis chargé de transcrire ses observations; je l'ai fait et il a collationné ma copie.

Tous les articles ont été analysés et discutés amplement, la séance ayant duré trois heures et demie. Je ne raporteroi pas tout ce qui a été dit : je me borneroi aux objets suivants :

RESTITUTION DE SAINTE-LUCIE, ETC.

Mylord Shelburne a dit qu'ils connoissoient parfaitement l'importance de cette ile, tant par sa situation que par sa fertilité; que les officiers commandant dans les iles écrivoient avec les plus vives instances pour engager le ministère à la conserver; que les derniers ouragans avoient causé la révolution la plus heureuse à Sainte-Lucie et à la Barbade; qu'ils avoient détruit l'insalubrité de l'air et qu'il y avoit lieu d'espérer que Sainte-Lucie deviendroit incessamment une colonie aussi florissante qu'elle est importante en tems de guerre. Que l'on n'ignoroit également pas la grande utilité de la Dominique, située entre la Martinique et la Guadeloupe, mais que toutes ces raisons ne seroient point prises en considération; que les deux iles en question demeureroient à la France, mais qu'il espéroit que toutes les iles prises sur les Anglois seroient restituées sans difficulté. Je n'ai rien répondu sur Sainte-

Lucie autre chose, sinon que cette ile avoit été très insalubre jusqu'à présent; qu'elle avoit été le tombeau de nos troupes et que l'on ignoroit en France la révolution heureuse qui s'y étoit faite en dernier lieu. A l'égard de la Dominique, j'ai observé que cette ile, par sa position, étoit un sujet de querelles journallières, et qu'il convenoit également aux deux puissances qu'elle fût possédée par la France. Pour ce qui est de la restitution des autres iles prises sur les Anglois, j'ai répondu que je n'avois aucune raison de croire que le Roi voulût en conserver aucune, et que j'étois persuadé que Sa Majesté seroit disposée à les restituer. Il n'a pas été question des établissements hollandois repris par les armes du Roi. L'etc. qui termine la réponse angloise est relatif aux iles qui pourroient encore être conquises.

PÊCHE DE TERRE-NEUVE.

Mylord Shelburne a dit qu'il suposoit que la souveraineté du roi d'Angleterre sur cette ile demeureroit intacte; j'ai répondu de la manière la plus affirmative, en assurant mylord Shelburne que les articles relatifs à cet objet seroient libellés de manière à le pleinement satisfaire. Quant au lord Grantham, avant de lire sa réponse, il m'a dit avec une vivacité qui n'est pas dans son caractère : « Nous nous persuadons, Monsieur, qu'il n'est pas question de votre part de demander un établissement soit civil soit militaire dans l'ile même, parce que cela seroit inadmissible. » J'ai répondu que l'intention du Roi n'étoit aucunement d'avoir un établissement quelconque sur l'ile même de Terre-Neuve; qu'elle en demandoit un sur une autre ile dans le voisinage pour pouvoir protéger et contenir les pêcheurs françois; que l'Angleterre elle-même devoit désirer que nous ayons un point d'apui fortifié, parce que cela empêchera les commandants anglois dans ces parages d'abuser de leur force pour vexer et insulter les François, comme cela est arrivé perpétuellement jusqu'ici.

Nous avons repris ensuite le point où notre pêche doit être bornée, savoir le cap Mai. Les deux ministres m'ont observé que, depuis que nous nous étions vus, ils avoient pris des informations sur l'état de la côte méridionale de Terre-Neuve, qu'on les avoit assurés qu'il y avoit beaucoup d'établissements sédentaires dans cette partie; qu'il seroit impossible de les détruire, et que, sans doute, nous ne l'exigerions point; que tout ce que l'on pourroit faire étoit d'aller jusqu'au cap Raye. J'ai répondu que j'étois persuadé que l'on ne regardoit pas à Versailles l'indication du cap Mai comme un *ultimatum;* que nous ne demanderions rien d'impossible; que je priois les deux ministres d'examiner jusqu'où il leur seroit possible d'aller, en indiquant la baye de la Fortune ou celle du Désespoir; mais ces deux bayes m'ont été présentées comme remplies d'habitations. Alors j'ai dit

que peut-être on seroit satisfait en France de la baye des Basques ou Casques, située au revers du cap Raye. On m'a répondu, mais en hésitant, que cette baye étoit très vaste et qu'elle renfermoit des établissemens comme les deux précédentes; sur cela, j'ai pris le parti de dire que sans doute on mettroit M. Fitz-Herbert en état de discuter cet objet particulier à Versailles.

TRAITE DES NÈGRES.

On m'a montré de grandes difficultés pour la cession du Sénégal; mais on m'a assuré que l'on nous assigneroit des cantons d'où nous pourrions tirer les nègres nécessaires pour l'exploitation de nos îles. J'ai répondu franchement que M. Fitz-Herbert trouveroit M. le comte de Vergennes infiniment instant sur l'article du Sénégal, qui est une ancienne possession françoise dans laquelle il est juste et raisonnable que nous rentrions. Sur cette remarque, mylord Shelburne m'a invité à déterminer ce que j'entendois par Sénégal, afin de mieux fixer la nature de notre demande. J'ai répondu que je ne saurois pleinement satisfaire à sa demande, faute d'être suffisamment instruit, mais que je suposois qu'il étoit question de toutes les dépendances de la rivière de Sénégal, ainsi que des comptoirs énoncés dans le traité de Paris, savoir : Saint-Louis, Pactor et Galam, à quoi il falloit ajouter Arguin et Portendie. « Mais vous savez, dit le lord Grantham, que notre Sénégal comprend la rivière de Gambie; l'intention de la France seroit-elle d'avoir le tout? » J'ai répondu qu'autant que je sache, les vues du Roi ne portoient que sur le Sénégal françois, sur le Sénégal que nous avons possédé avant la guerre de 1755, et non sur la Sénégambie, quoique nous la possédassions actuellement en entier; que l'Angleterre seroit rétablie dans ses comptoirs situés sur la Gambie. « Mais, a repris encore le lord Grantham, en conservant Arguin et Portendie, vous ôtez aux Anglois un objet important de commerce, celui de la gomme arabique. » J'ai répondu qu'effectivement les deux comptoirs dont il s'agit n'étoient utiles que pour la traite de la gomme, mais que je ne croyois pas qu'en nous les restituant les Anglois perdroient cette traite; que si j'étois bien instruit, elle n'étoit pas exclusive; que tout ce qui résulteroit de la cession dont il est question, seroit que les Anglois vendroient moins de gomme aux François.

L'INDE.

1° L'article du Bengale a été longuement discuté. On voudroit que nous renonçassions à l'idée de fortifier Chandernagor; que cette idée donneroit de l'ombrage, etc. Tout ce que j'ai dit au contraire n'a pu l'emporter sur la crainte d'effaroucher la nation anglaise; mais on a désiré trouver une tournure qui pût convenir

de part et d'autre, et j'ai été pressé d'en indiquer une; je me suis excusé, parce que chaque parole devant être mûrement pesée, la chose demandoit du tems et de la reflexion, et que cela ne pourroit se faire qu'à Versailles.

2° On veut nous assurer un commerce sûr et libre sur toute la côte d'Orixa, si nous nous contentons d'avoir un comptoir à Mazulipatam. J'ai parlé de la convention provisionelle faite en 1754 entre MM. Godeheu et Saunders; les deux ministres venoient de la lire d'après l'indication que je leur en avois donnée quelques jours auparavant; mais ils l'ont trouvée inaplicable, parce que la nature des choses est essentiellement changée dans cette partie de l'Inde depuis 1754; que la compagnie a beaucoup de traités avec les princes du païs, et qu'il seroit à peu près impossible de les refondre; que l'on prendroit les mesures les plus propres pour la sûreté et la liberté de notre commerce, et que cette matière deviendroit un objet de législation. Les deux ministres croyoient que l'expression *commerce sûr* que j'employois renfermoit l'idée de territoire, d'où l'on pouvoit conclure que notre intention étoit d'avoir en nos mains et d'établir par nous-mêmes la sûreté que nous réclamions. Je me suis empressé de rectifier cette fausse interprétation. J'ai dit que nous ne pouvions point prétendre établir la sûreté dont il s'agit par nous-mêmes, hors de notre territoire, mais que nous demandions que l'Angleterre assurât cette sûreté partout où elle est souveraine dans l'Inde, et qu'elle ne la troublât point ailleurs. Cette explication a satisfait les deux ministres, et ils ont tout promis relativement à la sûreté réclamée.

PONDICHERRY.

On n'a pas réclamé contre l'arrondissement que j'avois précédemment indiqué. On a seulement parlé de Juiji, qui est une forteresse. J'ai dit qu'on pourroit la démolir ou la rendre au souverain du païs. Mylord Shelburne a répondu que ce seroit à l'Angleterre à faire les arrangements convenables à cette place.

DUNKERKE.

Il n'y aura aucune difficulté relativement à cet article. Le droit du non-rétablissement a encore été exprimé. Au surplus, l'intention des deux ministres est que la renonciation du roi d'Angleterre ait plustôt l'air d'un hommage qu'il feroit au Roi que d'une condition exigée et forcée. J'ai assuré qu'on ne laisseroit sûrement rien à désirer aux deux ministres sur la manière de libeller cet article, ainsi que tous ceux qui seront compris dans le futur traité; qu'ils auront tous l'empreinte du désir cordial des deux souverains de vivre ensemble dans une parfaite intelligence.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'ESPAGNE.

J'ai dit que la réponse que l'on me donnoit à l'égard de l'Espagne me contentoit d'autant plus qu'elle étoit parfaitement analogue à mes instructions. J'ai seulement demandé si la dernière phrase excluoit toute discussion. On m'a autorisé à dire qu'elle n'étoit relative qu'à moi et qu'on entreroit en discussion avec M. le comte d'Aranda, lorsqu'il auroit fait sa proposition.

HOLLANDE.

J'ai jugé ne devoir entrer dans aucune discussion ultérieure sur les intérêts de la Hollande.

MÉDIATEURS.

Cet article n'a pas fourni matière à une nouvelle discussion. J'ai jugé que les ministres anglois veulent éviter les médiateurs, mais que leur intention est d'éviter aussi tout blame, en se conduisant avec beaucoup de circonspection.

Toutes ces matières ayant été épuisées, les deux ministres m'ont renouvellé leur désir sincère de parvenir à la paix, et les esperances qu'ils ont conçues à cet égard d'après tout ce que je leur ai dit des dispositions du Roi, et ce qu'ils savent de celles du roi d'Angleterre; qu'ils verroient avec beaucoup de regret les calamités de la guerre prolongées; « mais dans ce dernier cas, m'a dit le lord Shelburne, je n'épargnerai rien pour faire la guerre la plus vive; je négocierai de tous côtés, j'offrirai des îles, du commerce, des avantages partout pour procurer des amis à l'Angleterre et pour susciter une guerre sur le continent; » qu'il voit toutes les conséquences de ce système, soit pour la France, soit pour l'Angleterre, mais qu'il falloit d'une manière ou d'une autre sortir de la crise actuelle; qu'il avoit déclaré au Roi, en plein Conseil, qu'il n'y avoit que trois choses à faire pour un ministre anglois, ou faire la guerre à toute outrance, ou faire une paix convenable, ou donner sa démission. J'ai répondu que je me flatois que mylord remplirait la seconde alternative, et que j'espérois qu'il ne seroit pas dans le cas de chercher des amis pour engager une guerre générale. Mylord Shelburne a accepté mon augure comme remplissant parfaitement ses vœux, et en me rappelant ce qu'il m'avoit dit du système politique qu'il se proposoit de suivre lorsque la paix serait rétablie.

Angleterre, t. 538, n° 65-138.

INDEX ANALYTIQUE DE L'OUVRAGE.

A

ADAMS (John). — Délégué en France à la place de Silas Deane, III, 68 à 174. — A les mêmes inclinations vers l'Angleterre qu'Arthur Lee, 175. — Sa haine pour Washington, 263. — Signalé par M. de Vergennes comme un des adhérents du parti qui favorise l'Angleterre, IV, 4. — Ses mauvais propos au sujet de la France, 87, 88. — Se porte à Versailles le défenseur des Lee, 248. — Pourquoi il avait une lettre de M. de Vergennes et comment il s'en servait, 250. — Retourné en Amérique sur le même navire que La Luzerne, 325. — Portrait qu'en fait ce dernier, 327. — Considérait le Congrès uniquement comme une assemblée diplomatique, 348. — Attitude à Versailles et manière de comprendre son mandat, 409. — Se croit envoyé pour traiter à lui seul de la paix, autorisé à dévoiler sa mission, pouvant résider soit en France soit ailleurs, 410, 411. — Rapports tiraillés avec M. de Vergennes, 410 à 414. — Question entre eux des intérêts français relativement au papier-monnaie, 414 à 419. — N'avait pas craint d'écrire que la France était trop heureuse d'avoir dans l'Amérique le moyen de tenir l'Angleterre en échec, 416. — Prend le rôle de représentant effectif du Congrès et voudrait changer la destination de Rochambeau et de Ternay, 419, 420. — Revient à prétendre faire connaître au cabinet de Londres le mandat qu'il croit avoir de traiter la paix, 421, 422. — Manifeste plus ouvertement que jamais ses dispositions antigallicanes; rupture entre le ministre et lui, 422, 423. — Pourquoi M. de Vergennes avait désiré le retenir en France, 423, 424. — Transporte à Amsterdam sa politique

ADAMS (John). [*Suite.*]
contraire à la France, 425. — Prendra sa revanche à propos des pêcheries, contrairement à ce que pensait M. de Vergennes, 426. — N'est pas moins désavoué officiellement par le Congrès, 427. — Envoie au président la déclaration de la Russie sur le droit des neutres, 437. — A demandé de nouvelles instructions en vue de la paix et, à cette occasion, soulevé la question de la pêche de Terre-Neuve, 536, 537. — Est l'objet de précautions, de la part de M. de Vergennes, contre l'inconvénient de l'avoir de nouveau pour négociateur, 551. — Présente un mémoire de prétentions pour les États-Unis en cas de négociations de la paix, 551, 552. — Veut se donner à la Haye, malgré notre ambassadeur, la qualité de ministre plénipotentiaire, 562, 563. — Ne sera plus chargé seul des négociations de la paix, 599. — Ni du traité de commerce avec l'Angleterre, 612. — Interrogé à l'instigation de certains Anglais sur les conditions de la paix, répond que les États-Unis ne traiteront qu'avec le concours de la France, V, 33 à 34, 39. — Attitude, imprudences et insuccès en Hollande, 46 à 49. — Revenu à Versailles, non sans se faire prier, s'était encore posé en négociateur prédominant; avait toutefois paru satisfait pour les États-Unis, 52. — Trouvé à Amsterdam par la nouvelle de la reddition de Yorktown, 53. — Faute de réussir, avait recherché notre ambassadeur, le marquis de La Vauguyon, mais mal à propos acheté une maison à la Haye, 55, 56. — Sollicite l'appui de ce dernier pour faire changer l'opinion de M. de Vergennes à son égard, 56, 57. — A modifié sa

Adams (John). [*Suite.*]
conduite et se loue des procédés de l'ambassadeur, 58, 59. — Tarde à rejoindre Franklin à Paris, 100. — A abouti avec la Hollande, 111. — Réflexions singulières en rentrant en France, 166. — Approuve Jay, à qui il a écrit de ne rien accepter tant que les États-Unis ne seront pas reconnus, 167. — Met Franklin durement à l'écart; *ibid.* — Montre aux plénipotentiaires anglais son opposition aux idées de Franklin, 168. — Ne rend que tardivement visite à M. de Vergennes, *ibid.* — Mobile probable de sa conduite dans la négociation de la paix, 168 à 170. — Jugé par Strachey, 173. — Ce qu'il mande en commun avec eux à Philadelphie après les préliminaires de paix, 292. — Ce que lui attribuaient ses amis, 293. — Opinion de M. de Vergennes à son sujet et sur ses imputations, 295 à 299. — Opinion de Franklin, 299, 300.

Adams (Samuel). — Visées que lui attribue Gérard, III, 263 à 267. — M. de Vergennes l'indique comme chef, avec John Adams, d'un parti acquis à l'Angleterre, IV, 4. — Caractère de sa politique, 11. — Défendait Temple au Congrès, 12. — Est à lui seul la minorité dans le comité formé pour répondre à Gérard sur la prétendue latitude de conclure la paix sans la France, et opine qu'il n'y a pas besoin de répondre, 25 à 32. — Répudie auprès de Gérard des liaisons avec Temple, 30, 31. — Chef de « la faction de l'Est », 77. — Très favorable aux propositions de Gérard en vue de négociations éventuelles pour la paix, très insistant ensuite pour les faire échouer, 78 à 82. — N'est pas suivi par le Congrès, 82, 83. — Propos tenu à Gérard, que « les Adams ont besoin de la continuation de l'état de trouble pour conserver leur importance », et que « Samuel Adams et Richard Lee avaient opiné pour l'entente avec les commissaires anglais », 84. — Supposé vouloir laisser à d'autres commissaires le temps d'arriver de Londres, en sorte que la paix se traite en Amérique et non en Europe, 85. — Exprime vivement cette dernière opinion en plein Congrès, 89. — Antipathie certaine pour nous, mais surtout pour ce qui n'était pas lui, ou pour toute action supérieure à la sienne, *ibid.* — Étroit d'esprit; sûr d'avoir assez de rôle dans son État après la réconciliation avec l'Angleterre et ne

Adams (Samuel). [*Suite.*]
voyant guère au delà, 89, 90. — Son parti est d'avis qu'il faut traiter la navigation du Mississipi directement avec l'Angleterre, 92. — Dit qu'il faudra que les États du Sud et ceux de l'Est se séparent, 105. — Soutenait, ainsi que son parti, que les habitants de la Nouvelle-Angleterre avaient le droit de pêche à Terre-Neuve comme anciens sujets de la Grande-Bretagne, 106. — Obligé d'aller à Boston pour se défendre, 147. — Avait formé et dirigé à sa guise le comité populaire de Boston, 158. — Harangue La Luzerne à la tête du conseil du Massachussets, 325, 326. — Adversaire né, ainsi que ses partisans, des progrès tentés par le Congrès dans l'organisation politique, 596. — Propose Arthur Lee pour occuper les Affaires étrangères, 597. — Quitte le Congrès et n'y reparaît plus de huit mois, 599. — Effet de son absence, *ibid.* — Son parti retarde le départ des instructions pour la paix, 611, 612. — Pousse le Massachussets aux demandes pour les pêcheries, 678. — Les fait soutenir par les députés de la Nouvelle-Angleterre, 679. — A excité ses partisans contre les projets de paix, V, 61. — Impuissant à empêcher le Massachussets d'écarter « avec horreur » toute proposition de paix séparée, 181.

Aiguillon (Le duc d'), I, 294, 363.

Alger. — L'expédition de l'Espagne est mal vue par M. de Vergennes, I, 111. — Elle échoue misérablement, 112, 113. — La question revient, 175, 293. — Conditions de la paix avec l'Espagne, 594. — Piraterie, II, 582. — Opinion du comte d'Aranda sur l'expédition, III, 28.

Almodovar (Le marquis d'). — Nommé ambassadeur d'Espagne à Londres, III, 14. — Impression produite par ce choix à Versailles, *ibid.* — Regardé comme devant travailler en vue de la neutralité de l'Espagne, 49. — M. de Floridablanca assure qu'il n'emporte pas d'autres instructions que les anciennes, 78. — Sa nullité redoutée à Versailles, 142. — Écrit que l'Angleterre sacrifiera quelque chose pour que l'Espagne reste neutre, 497. — N'avait pas dit que le parti sage pour l'Angleterre serait de s'accommoder avec la France et les Colonies, 498, 499. — Entretien sur la paix avec lord Weymouth, 513. — Doit lui faire lire une lettre de M. de Vergennes touchant l'intervention

ALMODOVAR (Le marquis D'). [*Suite.*]
de l'Espagne, 515. — Aura à mettre en demeure le roi d'Angleterre de rechercher la paix par l'entremise de l'Espagne ou de voir celle-ci en hostilités ouvertes, 579. — Servait on ne peut mieux son gouvernement par sa lenteur à remettre les propositions de trêve, 661. — Trompé par M. de Floridablanca pour être rendu plus impénétrable, 674. — Jugé par M. de Vergennes comme fait pour tout arrêter, 747. — Son ministre ne l'a nullement mis dans le secret de l'ultimatum qu'il notifiera à l'Angleterre, 751. — Transmet la réponse du ministère anglais, 769. — Informera ce ministère que le roi d'Espagne retire sa médiation, 773. — Ne quittera Londres qu'après la jonction des escadres espagnole et française, *ibid.* — Adressera en partant un mémoire au corps diplomatique pour expliquer la résolution du roi d'Espagne, *ibid.* — Remet à lord Weymouth la copie de la déclaration de sa cour, 791.

AMÉRICAINS. — Auraient offert leur commerce à l'exclusion de l'Angleterre, I, 241. — Échouent au Canada, 437. — Battus à Long-Island, 614. — Succès de Saratoga, II, 620, 621. — Animés contre les Français, III, 214, 216, 219. — Blessés des tentatives de corruption faites par l'Angleterre, 269. — N'attribuent pas tous la même portée à notre alliance, 273. — Exigences dans la discussion des conditions éventuelles de la paix, IV, 47. — Illusions sur les situations critiques, 184. — Persuadés que Lincoln empêcherait la prise de Charleston, 346. — Désunion et trafics de ceux qui résidaient en France, 430. — Repris d'ambition à la suite des succès de Greene, 610. — Persuadés que tous les États de l'Europe, l'Angleterre exceptée, leur sont favorables, *ibid.* — Comptaient trouver de l'argent en Hollande et en Espagne, *ibid.* — Ceux de l'Est accueillent avec enthousiasme l'armée française, 638. — L'admission de ses délégués aux conférences de la médiation a été exigée et obtenue par M. de Vergennes, V, 5, 6, 42, 43. — On est persuadé en Angleterre que nous les tenons sous une dépendance absolue, 36. — Réponse écrite faite à l'émissaire Forth que la France n'entendra pas à des propositions de paix sans eux, 40, 41. — Ce qu'avait fait et continuait de faire le gouvernement de Versailles pour rapprocher

AMÉRICAINS. (*Suite.*)
d'eux les Provinces-Unies, 51 et suiv. — Tableau que trace d'eux La Luzerne, 67, 71, 72. — Intention réitérée de ce gouvernement de leur laisser toute latitude de débattre leurs intérêts avec l'Angleterre, 69. — Il est attentif à ne s'ingérer en rien dans leurs négociations avec les représentants anglais, 171, 172. — Nouvelle avance de 6 millions de livres qui leur est annoncée, 196, 197.

AMÉRIQUE. — Voyez : COLONIES, ÉTATS-UNIS, CONGRÈS.

AMSTERDAM, AMSTERDAMOIS. — Leurs députés protestent contre le vote des États de Hollande, III, 719. — Demandent à La Vauguyon de faire connaître officiellement les dispositions du roi, 724. — Reçoivent des avantages dans le nouveau règlement de la France sur la navigation, 725. — Voudraient voir étendre aux autres villes maritimes l'exception admise en leur faveur, 728. — Sont mis à part dans l'application du règlement restrictif, 728 à 731.

ANGLETERRE. — Illusion qu'elle se fait sur la révolte des Colonies, I, 38, 39. — Envoie des vaisseaux dans le golfe de Biscaye, 55. — Supposée s'entendre avec le Portugal, 56. — Langage différent avec la France d'avec l'Espagne, 67. — Inquiétudes quand les illusions disparaissent, 80. — Jugée par M. de Vergennes mal à propos engagée en Amérique et devant en être affaiblie à l'avantage des deux Couronnes, 115. — Notre ambassadeur et celui d'Espagne informent leur cour de son mauvais vouloir, 115, 116. — Embarrassée en Amérique, 117. — Sentiments à notre égard, 148. — Prétend nous empêcher de fournir des secours aux Colonies, 197. — Suscite des embarras à l'Espagne, 294. — Nous fait des observations à propos du *Dikinson*, 378. — Suspicions envers la France, 426. — Paraît pousser le Portugal contre l'Espagne, 315, 432, 433, 445. — Intercepte tout commerce avec l'Amérique, 450, 452. — L'opposition dans son Parlement, 456, 457. — S'aperçoit des menées de la France et redoute la guerre, 503. — Double son escadre des Indes, 528. — Active les armements, 549. — Veut interdire à la France et à l'Espagne l'introduction d'armes en Amérique, *ibid.* — Envoie une frégate à Terre-Neuve, 581. — Fait des représentations à Garnier sur des

ANGLETERRE. (*Suite.*)
entretiens prêtés à Silas Deane avec M. de Vergennes, 583. — Arme dix vaisseaux de ligne, 600. — Trouve intérêt à laisser agir le Portugal, 692. — Décide la presse des matelots, II, 15. — Voudrait intimider la France, 18, 19. — Se préoccupe de l'escadre de Du Chaffaud, 35. — Cherche à rompre notre union avec l'Espagne, 75, 76. — Tente de faire traiter celle-ci avec le Portugal, 78. — Inquiétée par l'arrivée de Franklin en France, 102. — Agissait comme si la paix devait certainement cesser ou si elle voulait la rompre, 104. — Continue à jeter l'hésitation en Espagne, 125, 126. — Refuse de s'expliquer sur ses armements et parle autrement à Madrid qu'à Versailles, 148, 149. — Tente des avances auprès des envoyés américains, 256, 257. — Conditions indiquées pour la paix et propositions à la France, 257, 258. — Sa conduite en Corse, 326. — Cherche à dégoûter l'Amérique de la France et de l'Espagne, 338, 339. — Offrirait des subsides au Maroc en cas de guerre entre lui et l'Espagne, 444. — Redoute la guerre avec nous et nous accuse de la vouloir, 445, 455. — Récrimine et se plaint au lieu de nous répondre, 474, 475. — Prend déjà le ton aigre et essaye d'y ajouter des exigences, 525. — Nous avait fait faire des menaces pour relever son crédit par les désaveux auxquels nous aurions consenti, 538. — Expédierait une flotte en Amérique en cas d'envoi de renforts dans nos colonies, 544. — Essaye des pourparlers avec la légation de Passy, 645. — Instructions à Howe pour traiter directement avec les Colonies, 648, 649. — Ne ménageait auprès des commissaires de l'Amérique ni les offres séduisantes ni les prières, 655, 656. — Redouble d'efforts auprès d'eux, 703. — Arme en hâte, 744. — Tâche de suborner des membres du Congrès, 802. — Prise au dépourvu par la déclaration du traité de la France avec les Colonies, mais frappée à fond dans son orgueil, III, 2. — Gagnait à attendre, 3. — Conditions de paix qu'elle posait aux Colonies, 65. — Offrait de céder la Floride à l'Espagne, 66. — Sollicitait l'alliance de la Prusse, 116. — Redoute la descente d'une armée française sur ses côtes, 132, 133. — Avantages que sa situation lui donne sur nous, 134. — Fait circuler des bruits

ANGLETERRE. (*Suite.*)
d'accommodement avec les États-Unis, 172. — Avait essayé d'acheter le président du Congrès et Washington, 269. — Avantages qu'elle gagne sur nous, après Ouessant, par l'inertie de l'Espagne, 508. — Demande que nous rappelions nos vaisseaux, que nous cessions nos secours, et ne cherche que des délais, 514, 524, 574. — Arme plus vigoureusement que jamais, 580. — A toute liberté de rétablir ses forces maritimes par suite de l'inertie que l'Espagne a imposée aux nôtres, 590. — Jugée loin de toute disposition à la paix; réfractaire à l'indépendance des États-Unis, impuissante à les conquérir, mais désireuse de traiter directement avec eux, 593 à 602. — Préservée d'une descente sur ses côtes par l'impossibilité pour la France et l'Espagne de la faire, de même d'une attaque de la Jamaïque, 603. — Supposée envoyer des forces aux Antilles, 635. — Fait une réponse nulle aux offres de pacification présentées par l'Espagne, 644. — A poussé ses armements avec le parti pris de ramener à ses pieds l'Amérique et de châtier la France, 646. — Garde le silence sur les propositions espagnoles, 660, 661, 673. — Ravivée dans l'espoir du succès final par la prise de Sainte-Lucie; divulguait les offres de pacification de l'Espagne pour décourager les États-Unis, et lui recommandait à elle le secret, *ibid.* — Sa domination des mers; craintes qu'inspirait sa puissance, 702. — Accusée par M. de Vergennes de braver toutes les nations neutres, 704. — Consent à restituer à la Suède, au Danemark, aux Pays-Bas, les navires que sa marine a saisis, mais non à aucun dédommagement de ce chef, et leur annonce qu'elle demandera des secours en vertu des traités qu'ils ont avec elle, 717. — Fait déclarer à la Haye que les vaisseaux hollandais seront respectés, sauf ceux qui transportent des approvisionnements maritimes pour la France, *ibid.* — Perd toute chance de nous jeter dans une guerre européenne, 744. — Entendait, si elle ne pouvait l'éviter, accorder elle-même, sans l'intervention de personne, l'indépendance à ses anciens sujets insurgés, *ibid.* — Froideur polie de sa réponse négative aux propositions d'accommodement de l'Espagne, 747. — Cherche à faire entrevoir aux Colonies la possibilité d'une trêve,

ANGLETERRE. (*Suite.*)
770, 771. — Hauteur d'attitude, énergie, adresse, sentiment de son honneur qui la distinguent dans ces évènements, 775. — A envoyé à Franklin un projet de trêve calqué sur celui de Charles III, 792. — Répand en Europe des rumeurs de pacification et essaye de jeter la défiance entre les deux Couronnes, IV, 339. — Fait circuler le bruit du découragement des États-Unis, 429. — Ses gazettes annoncent la prochaine signature de la paix malgré la France, sur l'initiative de l'Espagne, 465. — Saisit avec empressement les ouvertures de la Russie, 512. — Propage aux États-Unis la rumeur que la France veut s'emparer du Rhode-Island, 538. — Bloquait notre flotte dans les eaux du Nord, 565. — Ses plans dévoilés par les dépêches interceptées de lord Germaine, 629, 630. — Semble impuissante à poursuivre la guerre, V, 2. — A réagi à Pétersbourg contre l'influence française et trouvé pour cela un auxiliaire dans la cour de Vienne, 7 à 9. — Élève de nouvelles objections au sujet de la médiation et préfère revenir aux intrigues, 25, 26. — S'efforçait de rendre la France et l'Espagne suspectes, surtout aux États-Unis, *ibid.* — Sentait ses intérêts de domination menacés par notre détachement de l'Autriche, par la ligue des neutres, par nos relations avec la Russie et Frédéric II, 34. — Adresse au roi, en vue de faire cesser la guerre, 40. — Son gouvernement persiste dans les intrigues, 25, 26, 32 à 35, 38 à 41. — Passe du ministère de lord North à celui de Rockingham, 36. — Le détail de sa négociation de la paix avec le Congrès importait peu au gouvernement de Versailles, 79. — Voit former le ministère Shelburne, 92. — Manière différente entre Fox et lord Shelburne de comprendre sa politique, 94 à 100, 126 à 129. — Son premier ministre confère avec un envoyé de Versailles, 104, 105, 121 à 129. — Son représentant à Paris en négociation avec Jay et John Adams, 146 à 162. — Besoin qu'elle avait de faire la paix, 180, 184. — Animation qui y est suscitée par les conditions de paix qu'a acceptées Shelburne, 203 à 232, 261. — Satisfaction de son roi après leur signature, 278 à 280. — Voit lord Shelburne renversé par lord North et Fox, 301.

ANTIGALLICANS. — Parti existant contre la France dans le Congrès des États-Unis, IV, 173, 174, 198 à 205, 331, 409.

ARAGONAIS. — Parti politique en Espagne auquel le comte d'Aranda passait pour appartenir, III, 29.

ARANDA (Le comte D'), ambassadeur d'Espagne; ancien premier ministre désireux de revenir au pouvoir, I, 10, 49. — Son caractère, 50. — S'abstient d'envoyer à Londres les instructions de son gouvernement, 53. — Se plaint du comte de Guines, 196. — Conférence avec M. de Vergennes, 297. — Demande la situation de notre marine, 319. — Son rôle actif entre la France et l'Espagne, 334. — Émet l'idée d'un soulèvement de l'Irlande, et assure que l'Espagne suivra les résolutions de la France, 335, 344, 345. — Chargé de demander des troupes françaises pour Saint-Domingue, 369, 370, 421. — Inquiet des agissements de l'Angleterre, 423. — Bruits répandus par lui contre M. de Vergennes, 445. — Sa conversation avec M. de Maurepas, 524. — Reçoit communication du mémoire de M. de Vergennes sur la guerre, 577, 578. — Désapprouve la politique de M. de Grimaldi, 578. — Transmet à Madrid les observations de Versailles sur la réponse de l'Espagne au mémoire précédent, 690. — Antipathie pour M. de Grimaldi, qu'il appelle «le Génois», II, 17, 26. — Empressé d'avoir des nouvelles de l'entretien de M. de Vergennes avec Franklin, 113. — Reçoit communication et copie de toutes les pièces des Américains, 122. — Voit Franklin et ses collègues, 171. — Ses rapports avec Arthur Lee, *ibid.* — Son désir que la guerre ait lieu contre l'Angleterre, 172. — Voudrait une alliance formelle avec l'Amérique, *ibid.* — Réfute les raisonnements de M. de Vergennes et l'accuse de timidité, 172, 173. — N'est pas moins nommé chevalier du Saint-Esprit, 175. — Conseille la guerre pensant commander une armée, 187, 188. — Envoie de lui-même Arthur Lee à Madrid, et annonce à sa cour l'arrivée de celui-ci, 195, 197. — Mémoire en vue de l'alliance immédiate, 210, 218. — A peur d'être négligé, 236, 237. — En partie cause d'une réponse déplacée de M. de Floridablanca, 288, 289. — Communique un mémoire de ce dernier, 551, 622. — Est admis au conseil du roi, 624, 625. — Envoie à Madrid

la pensée qu'on n'aurait que lui pour exercer le commandement, 80. — Opinion de M. de Vergennes à son sujet, 142, 143. — Tient le combat de *la Belle-Poule* pour des « fusées volantes » qui présagent une suite, 151. — Avise M. de Floridablanca que le comte d'Estaing a mis à la voile à Toulon, 181. — Signale les malveillances dont celui-ci est l'objet, 184. — Tenu systématiquement par sa cour en dehors des négociations politiques, 511, 512. — Transmet par suite une note étrange sur les intentions de Versailles, 512. — Contrarié de cet ostracisme au point d'en être malade, 513. — Laissé soigneusement étranger aux négociations de M. de Floridablanca pour nous faire payer le concours de l'Espagne, 586. — Avait adressé à ce ministre une lettre de sarcasmes et d'ironie, *ibid.* — Comment il avait cherché par tous les moyens à pousser le roi d'Espagne à la guerre, *ibid.* et 587. — Mis au courant des affaires d'Allemagne par M. de Vergennes, 677. — Ignore la jonction future des deux flottes, 750. — Envoie à M. de Vergennes la lettre d'Almodovar contenant la réponse de l'Angleterre, 771, 772. — A écrit à Madrid que le comte d'Estaing prendrait le commandement des deux flottes pour aller contre Plymouth, 460. — Avait tenté auprès de sa cour une ouverture pour qu'elle confiât le commandement de la flotte à Estaing, 462. — Apporte le plan de campagne de Charles III, 493. — En conférence chez M. de Maurepas, se montre très porté pour la descente en Angleterre, 515. — Insinue à Madrid que nous accepterions n'importe quelle paix sans nous soucier de l'Espagne, V, 7. — Appelé à la [illegible] — Signale dans la correspondance de M. de Floridablanca l'aveu que l'Espagne pourrait renoncer à Gibraltar, 238 à 241. — Appelé chez M. de Vergennes, fait connaître que sa cour accepte les propositions de l'Angleterre, 263, 264. — Opinion supposable au gouvernement de Louis XVI sur l'attitude de l'ambassadeur, 288, 289.

Argout (Le comte d'). — Informe le ministère de la marine des vexations causées par la marine anglaise en rade à Saint-Pierre-Martinique, I, 451, 452, 462. — Envoie par *la Favorite* des renseignements sur les opérations des Anglais et des Américains, II, 37.

Arnold. — En pourparlers avec Clinton pour livrer Westpoint, IV, 396, 397.

Asturies (Le prince des). — Admis à travailler avec le roi, I, 147. — Opine pour la guerre avec le Portugal, 313. — Violent contre cette puissance, 602. — Nature et caractère, II, 24. — Voudrait une autre politique, 173. — On le croit excité par Aranda, 173. — Opinion de Montmorin sur lui et sur la princesse sa femme, III, 9, 38, 39. — Manifeste à Montmorin qu'il est satisfait de la signature de la convention, 761.

Autriche. — A quoi Versailles trouvait son alliance utile, I, 528. — Offre d'intervenir auprès de l'Angleterre pour amener la paix, 597, 598. — S'entendrait avec Catherine II moyennant la cession de Belgrade, II, 243. — Fait mainmise sur l'Électorat de Bavière, III, 82. — Trouvée trop en intimité avec l'Angleterre, 104, 105. — Blessée du rapprochement de la France avec Frédéric II, 107. — D'où vient son influence en Bavière, 113, 114. — Accepte l'arbitrage du roi

AUTRICHE. (*Suite.*)
de France, 660. — Essaye de reprendre le rôle de médiatrice, IV, 339. — S'offre dans cette vue, 523, 528. — Effet produit sur les résolutions de Versailles par la mort de l'impératrice mère, 532, 533. — Aurait voulu tenir la clef de la médiation et nous voir rompre toute relation avec la Prusse, V, 2, 3.

AUTRICHE. (*Suite.*)

AYEN (Le duc D'), beau-père de La Fayette et du vicomte de Noailles, II, 398, 404, 405, 411; III, 207, 210, 211.

B

BANCROFT (Édouard, LE DOCTEUR). — Chez M. Barbeu-Dubourg, I, 491. — Recommandé par Franklin à Silas Deane, 492. — Était aux gages du *Foreign Office, ibid.* — Y a fait connaître les relations de Deane avec l'Espagne, 501. — Ce qu'il a appris de celui-ci, II, 102. — Autres détails le concernant, 664, 665. — Désigné à M. de Vergennes par Franklin pour aller en Irlande; instruit dans cette vue par La Fayette; revenu contraire au projet d'une expédition, IV, 231, 232. — A-t-il été réellement l'agent de l'Angleterre? 233.

BANCROFT (George). — Esprit germanique qui règne dans son *Histoire des États-Unis;* à quoi pourtant elle a servi, I, v. — Attribue à Franklin la rédaction des instructions emportées d'Amérique par Silas Deane, 486. — Regarde Édouard Bancroft comme un espion du gouvernement anglais, 492. — Donne une idée erronée de Louis XVI et de M. de Maurepas, 620. — Inexact quant aux visées de Frédéric II, 622. — A parlé le premier des vues du comte de Broglie sur les Colonies, II, 73. — Présente inexactement, et pourquoi, la participation de la Prusse à leurs affaires, 117, 118. — Établit clairement la défection du général Lee à Monmouth; amoindrit le résultat de l'intervention de la France aux États-Unis, 260, 261. — N'émet pas de critique contre le comte d'Estaing, mais s'est mépris ou insuffisamment renseigné sur les opérations et sur les vues de ce dernier, 330 à 332. — Interprète contrairement à la vérité le traité de 1779 entre la France et l'Espagne, et pourquoi, 762 à 764. — A cherché depuis sans fondement à établir le droit, pour les États-Unis, de traiter directement avec les Anglais, IV, 16. — Tronque, dans sa dernière édition, en vue de son opinion propre, une lettre montrant que Washington souhaitait de voir l'alliance de l'Espagne procurée à ces États, 39. — Insuffisance de son exposé des débats du Congrès en 1779, 46. — Indique une date inexacte pour le rapport du Comité, 78. — Est d'avis que les obligations contractées avec la France gênaient la liberté des États-Unis, 141, 142. — Pense visiblement que la faction de l'Est représentait le sentiment du public, 183. — Constate l'obligation dans laquelle étaient les États-Unis de contracter des emprunts avec la France, 390. — Prend parti pour John Adams, en ne citant toutefois que des lambeaux de la correspondance de ce dernier, 410. — Peu de compte qu'il a tenu des documents de nos archives dans son chapitre intitulé : *La France éprouve le pressant besoin de la paix,* 486. — Mal informé en parlant de la paix, 503, 504. — Inexactitudes et parti pris, 576, 612. — Attribue naturellement à Washington toute la campagne de Virginie, 628.

BANCROFT (George). [*Suite.*]

BANISTER (John), III, 262, 271.

BARBARESQUES, I, 294, 438; II, 582.

BARBÉ-MARBOIS, secrétaire de La Luzerne, IV, 333. — Très prolixe et inférieur à Meyer, secrétaire de Gérard, 334. — Décrit fort en noir la situation des États-Unis, 378, 379. — Remplace intérimairement La Luzerne, 384. — A propos des imputations d'Isard et Lee contre Franklin et des efforts des États-Unis en vue de la défense, 389. — Signale les efforts tentés pour enlever ou amoindrir la situation de Franklin à Paris, 430. — Remet au Congrès un mémoire sur la nécessité de faire des concessions, 593, 594. — Ajoute, dans un intérim, de menus détails au rapport de La Luzerne sur la discussion des limites, 601. — Intérimaire de nouveau, envoie une série de rapports sur l'affaire des pêcheries, V, 62, 63. — Conclusion tirée par Jay d'un de

IMPRIMERIE NATIONALE.

Barbé-Marbois. (*Suite.*)
ces rapports qui a été intercepté, 153, 160. — Peu que valait ce rapport, 156.

Barras (Le chevalier de). — Remplace Ternay dans le commandement de l'escadre, IV, 547. — Reconnaît l'impossibilité de reprendre l'expédition dans la baie de Chesapeak, 629. — Parle d'abandonner Newport pour aller à Boston, 631. — Se range enfin à l'avis opposé du conseil de guerre, 632. — Saisit avec empressement la perspective d'agir par lui-même, 633. — Avise Rochambeau d'un projet d'expédition sur Terre-Neuve, 651, 652. — Cède pourtant au général et à Washington, 653. — A quitté Newport pour la baie de Chesapeak et pénétré dans la baie, 655, 663, 664.

Bavière, III, 112 à 114.

Beaumarchais. — Son rôle à Londres; avis sur la situation de l'Angleterre, I, 130. — Propositions au roi, 133. — Sur une alliance avec les Colonies, 134. — *Au Roi*, 135. — Sa mission, 137. — Son activité, ses notes secrètes, 250. — Revient en France, nouvelles démarches, 251, 253, 258. — Sur Turgot quant à la politique extérieure, 284. — Autres efforts pour faire secourir les Colonies; *La Paix ou la Guerre*, 368, 369. — Repasse en Angleterre et reprend sa correspondance, 379, 387. — Mise à exécution de ses projets, 467. — La maison Rodérique Hortalès et Cie; rupture avec Arthur Lee; présent dans les ports de mer; reçoit un million du roi, 483, 484. — Relations avec M. de Lauragais et Silas Deane, 484, 497, 502. — Plaintes sur Barbeu-Dubourg, démêlés avec lui, 499, 503, 519. — Ce qu'il a fait pour les Colonies, 513, 514. — Affaires avec Du Coudray, 514, 515. — Autres démarches et correspondances, 516, 520. — Liberté de ses lettres, 523. — Réponse à M. de Maurepas, *ibid.* — Motifs qu'il attribue aux échecs des Américains, II, 35. — Son indiscrétion, 55, 56. — Confère avec Necker sur un plan de finances, 57, 89, 90. — Nouvelles démarches, 58. — Cause involontaire de retards, 59. — Imprudences au Havre, 62. — Se plaint du comte de Saint-Germain, 90, 91. — Visite à l'ambassadeur d'Espagne, 92. — Offre d'aller en Espagne, 93, 94. — Fait partir *l'Amphitrite*, 95. — Précautions contre les prises, 96. — Donne

Beaumarchais. (*Suite.*)
avis de l'arrivée de Franklin, 96. — Ses occupations, 96, 97. — Accusations contre lui justifiées par les apparences, 308, 309, 311. — Encore Du Coudray, 314. — Les navires de Hortalès et Cie, 315, 316. — Fait renouveler à la Ferme générale les ordres favorables, 316. — S'émeut des bruits d'un accord entre l'Angleterre et les Colonies, 336, 337. — Entretien avec Aranda, 348. — Craint que M. de Maurepas ne se soit laissé influencer; supplie M. de Vergennes de répondre aux envoyés américains, 349 à 351. — Au sujet de Du Coudray, 359, 361, 362, 364. — Sur une visite à M. de Sartine, 363. — Indique un procédé d'emprunt, 365, 366. — Sur Linguet, 400, 401. — Sur le droit de visite de l'Angleterre, 475. — Est soutenu par M. de Vergennes, 612, 613. — Sa disgrâce, 613. — Transmet des nouvelles des Colonies, 616, 617. — Voudrait rentrer en faveur, 647. — Au sujet des Colonies, 682, 683. — Sur les commissaires américains, 683. — Sur la nation qui reconnaîtra la première l'indépendance, 684, 685. — Sur Grand et M. de Maurepas, 686, 687. — Sur son abandon, 688. — M. de Vergennes l'a sauvé de la faillite, 688, 689. — *Mémoire particulier pour les ministres du Roi*, 742. — Sur les menées de l'Angleterre auprès de la légation de Passy, 772. — Prendrait, à titre de payement, les reçus des subsistances fournies à l'escadre, IV, 12. — Juge pittoresquement la manière de l'Espagne, 446.

Beausset (De). — Commandant les vaisseaux français à Cadix, IV, 447.

Bérenger, premier secrétaire à la Haye, III, 705. — Avise Versailles des dispositions des «patriotes», *ibid.* — Fait lire au Grand Pensionnaire de Hollande le traité de la France avec les États-Unis, 707. — Détourne sa cour des illusions, *ibid.* — Appuiera les démarches de l'agent américain en vue de la neutralité des Pays-Bas, *ibid.*

Berkenhaut, Berkenhout. — Agent supposé des Anglais aux États-Unis, III, 400, 401.

Berkenroode, ambassadeur des Provinces-Unies à Paris. — Demande la prolongation du délai fixé par le Règlement du roi sur la navigation neutre, III, 728. — Essaye en vain d'en obtenir une prolongation nouvelle, 781.

Bernstroff (De), premier ministre du Danemark.

Bernstroff (De). [*Suite.*]
— Sympathies secrètes pour Versailles, III, 713. — S'excuse de présenter des observations sur le Règlement de navigation neutre, 713, 714. — Exprime sa satisfaction de ce règlement, 714. — Engage la Suède et la Hollande à faire des démarches à Londres pour la liberté de leur pavillon, *ibid.* — Transmet à Stockholm et à la Haye des ordres en vue de la neutralité, 722. — Propose des armements communs, *ibid.*

Bird (Le docteur), député de la Caroline du Nord, IV, 85, 86.

Blosset (Le marquis de), ambassadeur de France à Lisbonne, I, 331, 585, 586, 604, 605.

Bonvouloir (Achard de). — Proposé par Guines et agréé à Versailles pour être envoyé en Amérique, I, 129, 138, 449. — Comment parvient son premier rapport, 265, 266. — Ses relations avec le *Comité de correspondance secrète*, 266 à 268. — Ses réponses, 268, 269. — Avait mal continué pour lui-même sa mission, 488, 510.

Bouillé (De), gouverneur de la Martinique, II, 475. — Aux Antilles, attendant le moment d'agir, III, 177. — Mal avec Estaing, ne l'avait pas secondé dans l'attaque de Sainte-Lucie, 659. — Avait pris la Dominique, 591. — S'empare de Saint-Eustache, IV, 685.

Bourgoing (De), premier secrétaire d'ambassade à Madrid, III, 28. — Dépeint le roi d'Espagne et M. de Floridablanca, 29. — Défend Montmorin, 40, 41. — Sur les ministres d'Espagne et sur le prince et la princesse des Asturies, 41 à 47. — Assure que «personne n'a eu vent de la médiation», 76.

Breteuil (Le marquis de), ambassadeur de France à Vienne, I, 21, 22, 367, 597; II, 244, 302; III, 105, 106; V, 270, 282.

Bretigny (Le marquis de), officier français chargé de présenter à Estaing les demandes du Congrès, IV, 128. — Commande la compagnie de Français de la Caroline du Sud, 256. — Informe Estaing de la nullité des ressources, 256, 257, 297 à 299.

Brice. — Recommandé par Silas Deane à La Fayette, III, 209.

Broglie (Charles-François, comte de). — Autrefois confident de Louis XV, I, 24. — Avait dirigé l'étude du projet d'invasion en Angleterre, 636. — Gouverneur intérimaire de Lorraine; disgracié dans l'esprit de Louis XVI, affectionné par M. de Vergennes, *ibid.* — Souhaitait de voir la France reprendre son rang, 637. — Travaillait en faveur des Colonies, 640. — Amène Kalb chez Silas Deane, 643, 645. — Suites de la soirée passée chez lui par le duc de Gloucester à Metz, 635, 646, 647. — Ce qu'il espérait, II, 70. — Lettre à Kalb développant ses projets, 71, 73. — Remet au ministre Montbarey le chiffre de la correspondance de Kalb, 171, 172. — Informe celui-ci qu'il sera brigadier, 172. — L'avait vanté grandement au ministre Saint-Germain, 201. — Voit Franklin, 316. — Fait venir à sa campagne à Ruffec La Fayette et Kalb, 376. — Recommande Mauroy à Franklin, 404, 405. — Adresse au roi son plan de descente en Angleterre, 649, 651. — Le traité plus ou moins passé pour lui avec Deane est désavoué en Amérique, 650. — Juge la guerre imminente et s'efforce d'y travailler, *ibid.* — Lettres au ministre Saint-Germain, 651, 668, 669. — Lettre au roi, 651, 652. — Mémoire *Sur la situation actuelle de la France et de l'Angleterre* et *Mémoire militaire*, 652, 682.

Broglie (Le maréchal, duc de). — Gouverneur de Lorraine et des Trois-Évêchés, I, 636. — Nommé au commandement des troupes échelonnées entre Nantes et Dunkerque, III, 71. — On désigne les officiers généraux qui serviront sous ses ordres, 133. — Remplacé dans ce commandement par le comte de Vaux, à la suite de dissidences sur les manœuvres, IV, 237.

Burgoyne, commandant anglais aux Colonies, I, 149, 150; II, 525, 620, 648; III, 424.

Byron, commande une escadre anglaise, III, 82, 142. — Paraît dans la Delaware bien après Estaing et avec son escadre en désordre, 185. — Envoie des vaisseaux à Howe, 591. — Se dirige sur les Îles, IV, 3.

C

Caillard, chargé d'affaires de France à Copenhague, III, 713, 714, 722, 734, 783.

Cambden (Lord), I, 445, 478, 479.

Cambis (Le comte de). — Journal de bord du *Languedoc*, III, 374 à 382.

Canada. — Recommandations à Bonvouloir de dire que nous n'y pensons point, I, 129. — Préjugé qu'avait déjà bravé Choiseul à son sujet et dont on cesserait de tenir compte si l'on favorisait les Colonies, 241. — Intention de le maintenir à l'Angleterre afin qu'elle pèse par là sur les États-Unis, III, 156 à 158. — Le comte d'Estaing pourra en réchauffer le zèle, mais n'aidera les États-Unis à le conquérir que par des croisières, 191, 192. — L'Espagne veut nous le faire attaquer; Gérard reconnaît que les États-Unis le convoitent, 292. — Prix attaché par La Fayette à ce que cette conquête ait lieu et opinion contraire de Washington, 412, 417. — Les propositions de paix espagnoles ont pour première condition que la possession en sera garantie à l'Angleterre, 557. — Examen par le Congrès des vues de La Fayette, 417, 418, et IV, 38 à 42. — Opinion contraire de Washington, tant que New-York et Newport ne seront pas évacués, 42. — Plan du marquis de faire faire l'entreprise par les troupes des États-Unis appuyées d'un corps français, 71. — Gérard avait combattu toute entreprise sur cette province, à moins qu'elle ne devînt un quatorzième État, 74. — Washington tente de ramener La Fayette et La Luzerne à l'idée de tenter l'expédition, 565, 566. — La cession en est demandée par Franklin à Oswald dès leurs premières rencontres, V, 99, 101, 134. — Pourquoi cette cession ne figure-t-elle pas dans le projet de préliminaires remis en commun à Oswald par Franklin et Jay? 163. — Probabilité que Franklin n'ignorait pas ce qu'avait dit plusieurs fois ce ministre, et notamment à La Fayette, que si les Américains se procuraient le Canada il faudrait bien le leur laisser, 164.

Candon, officier de La Fayette, III, 223.

Carleton (Gui) et Digby. — Remplacent Clinton

Carleton (Gui). [*Suite.*]
et Graves, rappelés, V, 34, 97. — Échouent dans leur mission, 181, 182.

Carlisle (Lord), commissaire anglais, en Amérique, III, 274, 400.

Carmichaël, secrétaire de la légation de Passy, II, 338, 369, 370.

Castries (Le marquis de). — Remplace M. de Sartine à la Marine, IV, 489. — Démontre au Conseil l'impraticabilité du plan de descente en Angleterre, 516. — A envoyé en Espagne le mémoire sur les opérations futures, 543. — Va activer et surveiller à Brest le départ de l'escadre du comte de Grasse, 545. — A vu Corny, le colonel Laurens, et fait part à M. de Vergennes des informations de ce dernier, 557. — Remet au vicomte de Rochambeau les instructions que celui-ci est venu chercher, 558. — Contentement de Rochambeau de le savoir ministre, 567. — Plus actif que Sartine, V, 23. — Note pour faire prendre l'offensive aux Hollandais dans la mer du Nord, 51. — Principal fauteur avec le marquis de Breteuil, des menées contre M. de Vergennes et sa politique, V, 270. — Est de ceux qui dénigrent la paix, 282. — Reproche vivement à M. de Vergennes d'avoir sacrifié des postes conquis dans l'Inde, 283.

Catherine II. — I, 206, 208; II, 184, 243, 302; III, 676, 739, 740; IV, 436, 437, 494, 513; V, 7, 8.

Cevallos (L'amiral), I, 539, 581; II, 432.

Chambre de commerce de Picardie. — Désapprouvée d'avoir transmis à Londres des plaintes contre les prises des Anglais et demandé l'appui du roi à ce sujet, III, 711.

Charles III, roi d'Espagne.

Années 1775, 1776. — I, 9, 10, 13, 295. — Sa sollicitude pour la France et son assentiment à ce qu'elle se prépare contre l'Angleterre, 26 à 51. — Maintiendra le Pacte de famille, 39. — Projette une descente à Alger, 55. — Lettre promettant son concours à Louis XVI, 140. — Se plaint de M. de Guines, 196, 197. — Réponse à notre ambassadeur, 293. — Son admiration pour

CHARLES III. (*Suite.*)
M. de Vergennes, 296, 297. — Croit à l'opportunité de la conquête du Portugal, 298. — Ses impressions et ses préoccupations de ce côté, 420 à 422, 469, 526. — Voudrait voir des troupes françaises à Saint-Domingue et n'en pas envoyer à Buenos-Ayres; répond à Ossun qu'il « dépenserait jusqu'à sa chemise » contre les Portugais, le cas échéant, 431, 432. — Élude les demandes faites par la France, 470. — Envoie le million qu'il a promis pour l'Amérique, 484. — Accepterait les offices de la France pour conclure la paix avec Alger, 544 à 559, 595. — Ordonne l'armement des vaisseaux espagnols, 581. — N'a pas renoncé à la conquête d'Alger, 593. — Son inquiétude des armements de l'Angleterre, 600. — Laisse deviner qu'il ne participera à la guerre que moyennant un prix, et cherche à la hâter dans la pensée qu'il la retardera par là même, 602. — Doute que l'Angleterre n'aide pas le Portugal, II, 14. — Désire vider sa querelle avec lui sans elle, 25. — Se refuse à nommer pour premier ministre un ennemi de M. de Grimaldi, 27. — Persuadé que le Portugal est soutenu par l'Angleterre, 77. — Assure à Ossun qu'il se prépare, *ibid.*

Année 1777. — Tâche de se réserver tout en semblant approuver Versailles, 128. — Redoute Aranda, 173. — Mécontent de savoir Arthur Lee en Espagne, 196. — Veut faire agir son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, 244. — Insiste sur l'envoi de troupes françaises à Saint-Domingue et est peiné de savoir qu'il n'aura pas lieu, 233, 251 à 253. — Ce qui a été fait en son nom avec Arthur Lee, 266. — Enverra des troupes de renfort dans les Indes, 284, 285. — Satisfait du relèvement de notre marine, 285. — Renonce à l'expédition immédiate de troupes françaises à Saint-Domingue, 292. — Pense comme M. de Vergennes sur l'opportunité de rapprocher de nous le Portugal, 439. — Croit l'Angleterre pacifique et s'applaudit d'ailleurs des précautions qu'il a prises, 441, 442. — Entretien dilatoire avec Ossun, 484. — Donne une réponse évasive, 487. — Dit que la France ne peut accepter les deux propositions que l'Angleterre a fait faire par Forth, 545, 546. — Déclarerait la guerre à cette puissance si elle attaquait la France et approuve

CHARLES III. (*Suite.*)
nos mesures, 546. — Est d'avis de suspendre les encouragements donnés aux Colonies, 571. — Regrette le départ d'Ossun, 581. — Après avoir préféré l'état de guerre avec les Barbaresques, écoute les conseils de Versailles à ce sujet, 582. — Très irrité contre les corsaires américains, 587. — Malgré les efforts de Montmorin, se refuse à donner autre chose, pour les Colonies, que de l'argent, 693.

Année 1778. — Sa froideur par le fait de notre traité avec les Américains, 747 à 757. — Très aigri contre Aranda, 755. — Refuse notre offre de dix vaisseaux de ligne, croyant éviter la guerre, 797. — Devait être vivement contrarié que la France se fût passée de sa direction, III, 10, 19. — Lettre à Louis XVI pour se tenir à l'écart, 16, 17. — Manifeste son mécontentement à Montmorin, 19, 20. — Refuse l'entrée de Cadix à la flotte d'Estaing, 20. — Abordé par Montmorin sur le parti que la France a été obligée de prendre, 24. — Sécheresse polie de sa réponse, 25. — Craint que de prêter aide à la marine française ne paraisse une déclaration de guerre, 26. — Se fait rapporter ce qui se passe chez le prince des Asturies, 29. — Particulièrement empressé pour Montmorin, 41. — Réponse qu'il lui fait à propos de l'entente commune, 73. — Croit que Escarano s'est mal acquitté de la mission qu'il avait quant à la médiation de l'Espagne, 75. — Satisfait de ce que la France a accepté cette médiation, 78. — Son mot à propos d'Aranda, qui voudrait commander une armée, 80. — Ses prétentions s'il prêtait son concours à la France, 135. — Opportunité de le convaincre que l'Angleterre a ouvert les hostilités, 148. — Exprime à Montmorin le regret que nous ne l'ayons pas attendu pour attaquer l'Angleterre, 473. — Indiqué par M. de Floridablanca comme approuvant le parti qu'a adopté Louis XVI dans les affaires d'Allemagne, et l'écrit en effet au roi, 474, 475. — Sa réponse dilatoire aux questions de Montmorin sur le moment où aurait lieu le concours effectif de l'Espagne, 476. — Paraît satisfait de savoir notre escadre sortie de Brest et rappelle à Montmorin qu'il a toujours dit ne pouvoir être prêt avant la fin d'août, 492. — Manifeste sa joie du combat d'Ouessant, 493. — Assentiment encore

CHARLES III. (*Suite.*)
conditionnel donné à sa participation, 493, 494. — Son caractère suivant M. de Floridablanca, 495. — Visiblement inquiet d'être jeté dans la guerre sans que nous lui ayons rien garanti, 495, 496. — Note dans laquelle il parle et où la temporisation domine, 497. — Préfère négocier que prendre une attitude nette, 502. — Jugé à Versailles sincère dans son désir de faire des tentatives de paix, 504. — Se donne l'air exigeant à l'égard de l'Angleterre, 509. — Marque un délai prochain pour « voir clair » dans les intentions de cette puissance, 514. — Nous pose deux sortes de propositions, *ibid.* — Satisfait de la rentrée de l'escadre française à Brest et impatient d'avoir des nouvelles de celles d'Estaing; approuve la retraite de celui-ci à Boston quand elle lui est connue, 516. — Persiste à croire qu'il arrivera à conclure la paix avec l'Angleterre, 524. — Conversation à ce sujet avec Montmorin, 577. — Emprunte mal à propos l'exemple de la paix de Vervins pour émettre l'idée d'une trêve en faveur des Américains, à l'imitation de celle qui fut assurée aux Pays-Bas, 582, 583. — Refuse de dévoiler ces négociations à Aranda, 586. — Indiqué de Vienne comme ayant, dès le début, écrit à la grande-duchesse, sa fille, qu'il ne prendrait pas part à la guerre, 612.

Année 1779. — Persiste à croire qu'il procurera la paix, 639. — Flatté de l'empressement de Louis XVI à se plier en cela à ses désirs, mais reporte au printemps le moment de déclarer la guerre, 641. — Accepterait comme avantages ce que le cabinet de Versailles indiquerait, 642. — Inquiet du silence de l'Angleterre sur ses propositions, 673. — Approuve la promulgation de l'avis qui restreint, pour les Pays-Bas, les effets du Règlement publié par la France en faveur des neutres, 731. — Très affecté de la réponse de l'Angleterre à ses propositions de paix, 748. — Est de nouveau présenté par son premier ministre comme ne voulant pas reconnaître les États-Unis avant que l'Angleterre l'ait fait, afin d'éviter de les donner en exemple à ses propres colonies en s'engageant avec eux, 753, 754. — Sa satisfaction de la signature de la Convention, 761. — Indications réitérées sur son caractère; sa passion de reconquérir Gibraltar, 794, 795.

CHARLES III. (*Suite.*)
Année 1780. — Rivé à l'idée que nous devions attaquer l'Angleterre chez elle, IV, 322. — Refuse de reconnaître Jay comme envoyé des États-Unis et de recevoir en audience Gérard, rentrant en Europe, 338. — Son émotion de l'attaque heureuse de Rodney, 352. — Remis, promet au roi le concours de son armée et de sa marine dans le sud des États-Unis, 353. — Avait conscience du peu de valeur de cette marine, 446, 447. — Avait fait informer Louis XVI des propositions venues par l'intermédiaire du commodore Johnstone, 448. — Se complaît dans leur perspective avec M. de Floridablanca, 449. — A fait pour la négociation une partie du chemin et avise son neveu de la présence de l'Écossais Dalrymple à Aranjuez, 455. — Reçoit Cumberland tout en comblant Versailles d'assurances, 456. — Aurait été ravi, après la Grenade, de savoir ses vaisseaux sous le commandement du comte d'Estaing, 460. — N'entendait pas moins ne pas donner le commandement de sa flotte à Cordova, et se borne à dire qu'il verrait avec plaisir les vaisseaux français de Cadix sous celui d'Estaing, 463.

Année 1781. — Nouvelles hésitations; de concert avec son ministre ne pense qu'à Gibraltar et à la Floride, V, 14, 15. — Dispositions meilleures en étant informé que le comte de Grasse doit se concerter avec les Espagnols aux Antilles, 17. — Ravi d'apprendre l'envoi d'une escadre française à Cadix, 18. — Après l'avis apporté par le comte de Grasse, trouve bon d'envoyer quelqu'un à Londres et s'en fie sans réserve à M. de Vergennes pour les intérêts de l'Espagne, espérant nous rendre ainsi garant de ce qu'il désire pour sa Couronne, 204. — Étendues sans mesures qu'ont alors ses prétentions, *ibid.* — Obstiné dans l'ambition de récupérer Gibraltar jusqu'à dire qu'afin de l'obtenir il continuerait plutôt la guerre tout seul, 209. — Écrit à Louis XVI qu'il lui cédera Saint-Dominique moyennant la réalisation de ce que souhaite l'Espagne, ce à quoi la France peut arriver en cédant la Corse à l'Angleterre, 209, 210. — Veut paraître hésiter à accepter ce qu'il appelle des démarches « suivies au-delà de ses ordres », mais ne donne pas moins à Montmorin, pour Louis XVI, un pli par lequel il accepte les engagements que le roi a pris pour lui, 289. —

CHARLES III. (*Suite.*)
Convient en fin de compte d'être mieux traité qu'il ne s'y attendait, 289.

CHARLES-THÉODORE. — Succède à Maximilien en Bavière, III, 113, 114.

CHARLUS (Le comte DE), fils du marquis de Castries, IV, 567, 614.

CHARTRES (Le duc DE), commandant l'avant-garde de l'escadre, n'a pas vu ou pas compris les signaux d'Orvilliers, III, 491.

CHASTELLUX (Le chevalier DE), II, 317; IV, 565 à 567, 669.

CHATHAM (Lord), I, 68, 503; II, 449, 645, 676, 848; III, 2.

CHOIN (DE), major à l'escadre d'Estaing, envoyé par lui au général Washington et au président du Congrès, III, 322. — Témoignage de ce qu'il vaut, *ibid.* — Devient l'intermédiaire avec Estaing, 327, 328. — Juge l'armée américaine, 328. — Annonce l'arrivée de pilotes, 329, 330. — Met Estaing en garde sur l'effectif et la valeur des troupes américaines, 328 à 341. — L'a prévenu du départ de la flotte de Howe pour Rhode-Island, 341. — Lui signale le mauvais état de leur service d'espionnage, 342. — L'avertit des forfanteries de Sullivan, 347. — Le renseigne sur l'armée américaine, 382 à 384. — Chargé d'ordres pour le vice-amiral, IV, 255.

CHOISEUL (Le duc DE), I, 4 à 6, 9, 240, 241, 294, 359, 367, 638; II, 162, 113; III, 4.

CLARKSON. — Loue la conduite des Français et du comte d'Estaing, en apportant au Congrès la nouvelle de la levée du siège de Savannah, IV, 265, 266.

CLINTON (Lord). — Remplace le général Howe, avec mission d'évacuer Philadelphie et de se porter sur New-York, III, 258. — Signe le mémoire des commissaires anglais à la place de Johnstone, 400. — Offre au Congrès de ratifier, au nom du roi d'Angleterre, la convention de Saratoga, 411. — Saccage et détruit tout ce qu'il peut atteindre, IV, 8. — Effrayé par la campagne d'Estaing vers Charleston, rappelle les garnisons de Rhode-Island et de Newport, 267. — Se rend devant Charlestown, 346. — Avait remis à lord Germaine un exemplaire en français de la proclamation aux Canadiens, signée par La Fayette, 371. — Obligé de se replier rapidement dans le

CLINTON (Lord). [*Suite.*]
camp retranché de New-York, 376. — Organise la trahison d'Arnold pour se faire livrer Westpoint, 396. — A reconnu l'ambition de Cornwallis, et envoie dans le sud le général Phillips, 615. — Inquiet sur la défense de New-York, prescrit à Cornwallis de se replier dans les places fortes et de lui renvoyer 3,000 hommes, 643, 644. — Commande et décommande l'embarquement de ses troupes, 666. — Sort de New-York et paraît au cap Henry huit jours après la capitulation de Yorktown, 667, 668. — Rappelé en Angleterre, V, 34. — Avait fait, puis fait faire par Arnold la guerre en sauvage, *ibid.*

CLOUART (Le comte DE), Irlandais, confident d'Arthur Lee, par qui le parti whig à Londres était supposé instruit, III, 169.

COIGNY (Le duc DE), confident de La Fayette, II, 405.

COLONIES. — Écho de leur soulèvement en France, I, 1, 2. — Tentatives antérieures de Choiseul à leur sujet, 4 à 6. — Se préoccuper d'elles s'impose à M. de Vergennes, 7. — Premier mot les concernant dit à notre ambassade de Londres, 12, 13. — Première indication du rôle qu'elles peuvent prendre, première attention qui leur est donnée, 40 à 44, 60 à 64, 68. — Passent à Versailles pour enlever à l'Angleterre la liberté de ses mouvements, 79. — On pense que l'Angleterre va tout faire pour les dompter, 86. — Recherchées par nous et dans quelles vues, 128, 129. — Déclarées *rebelles* par l'Angleterre, 169, 171, 172. — Opinions et préjugés qu'il fallait abandonner pour les soutenir; les *Réflexions* de M. de Vergennes à ce sujet, 240, 249. — Leur *Comité de correspondance secrète* et notre émissaire Bonvouloir, 266. — Menées qui ont lieu pour elles en France et embarras causés par leurs agents, 377. — Décrètent la course contre les navires anglais, 468. — Silas Deane expose leurs besoins à Versailles, 486, 487. — Elles demandent ouvertement notre appui, 495. — Remise à Deane du contrat passé à leur intention avec Hortalès et Cie, 502. — Proclament leur indépendance et déclarent la guerre à l'Angleterre, 549. — Effet produit en France, 632, 633. — Répugnance pour un commandement étranger, II, 74. — Démarches, assurances et manœuvres de leurs

Colonies. (*Suite.*)
commissaires auprès du gouvernement du roi, 318 à 322. — Seraient comprises forcément dans les négociations de médiation, III, 58, 59. — Rapport du lieutenant de vaisseau Senneville sur leurs dispositions lors de notre alliance avec elles, 152. — Leur population est communément hostile à la France, 167.

Comité de correspondance secrète. — I, 266, 268. — Confère avec Bonvouloir, 268, 269, 482. — Envoie un délégué en France, 270. — Nomme Franklin, Deane et Jefferson commissaires près la cour de France, II, 99. — Devient Comité des affaires étrangères, 556. — A fait d'Arthur Lee son agent interlope à Londres, III, 167.

Comités démocratiques. — Établis primitivement dans l'État de Pensylvanie et bientôt propagés, IV, 10, 157, 341.

Comité des affaires étrangères. — II, 556; III, 278, 488; IV, 70, 71, 74, 330.

Comité d'examen pour la réforme de l'armée, formé de trois membres du Congrès sous la présidence de Washington, IV, 347, 348.

Commissaires américains. — Se plaignent à Philadelphie de rester sans nouvelles, II, 318. — Croient reconnaître que la France redoute l'entente des Colonies avec la métropole, 319. — Annoncent le départ de La Fayette comme le prélude de l'alliance de la France, 412, 413. — S'excusent pour les prises de *la Représaille*, 484 à 522. — Exposent la situation, 559, 560. — Demandent à la France et à l'Espagne 8 millions de livres à défaut d'une alliance, 556 à 561. — Essayent de faire admettre un représentant à Berlin, 557. — Décidés par M. de Vergennes à obtenir réparation pour l'Espagne contre les corsaires américains, 587. — Réponse au mémoire qu'ils ont remis à Aranda, 598 à 603. — Informent M. de Vergennes que l'Angleterre les presse de se réconcilier et qu'ils pourraient y consentir, 616. — Se plaignent des lenteurs de la France et de l'Espagne, 618. — Envoient un rapport au Congrès à l'avantage de la France, 619, 620. — Apportent à M. de Vergennes la dépêche annonçant la victoire de Saratoga, 621, 622. — N'ont en réalité jamais répondu aux avances de l'Angleterre, 656. — Annoncent au Congrès la résolution du roi de conclure un

Commissaires américains. (*Suite.*)
traité d'amitié et de commerce, 657 à 660. — Leur gratitude en faisant connaître la signature de l'alliance avec la France, 761, 762. — Espèrent un peu que l'escadre escortant les navires qui portent les traités en Amérique sera attaquée et la guerre engagée dès lors, 799, 800. — Sont présentés au roi, III, 5. — Lettre de remerciements à M. de Vergennes annonçant la ratification du traité par le Congrès, 519, 520.

Commissaires anglais. — Arrivent en Amérique avant Gérard, III, 257. — Manœuvre supposée dans leur envoi, 258. — Circonstances favorables à leur arrivée, 258, 259. — S'efforcent de séduire, 264, 265, 271, 272. — Écrivent au président Laurens, 305 à 308. — Sont servis par les circonstances et leur peu de scrupule, 396, 397. — Interprètent la convention de Saratoga à leur avantage; embarrassent le Congrès; dépeignent l'alliance avec la France comme contre nature, 397, 399. — Envoient un mémoire signé par Clinton, 400. — Vont quitter les États-Unis, 402.

Concorde (*La*). — Quitte l'escadre de Grasse le septième jour, IV, 558. — Arrive à Boston et débarque le comte de Barras ainsi que le vicomte de Rochambeau, 564.

Congrès (Le).
Tome I. — Ouvre les ports à tous les navires autres que ceux des Anglais, 468. — Attend impatiemment la signature du traité avec la France, 761.
Tome III. — Siège à Yorktown, 172. — Rappelle Silas Deane, 173. — Vote une adresse de reconnaissance au roi, 186. — Inquiet faute de nouvelles, *ibid.* — Accorde les moyens et les frais pour le retour des officiers français, 221. — Déclare que Silas Deane a outrepassé ses pouvoirs, 222. — Sa réponse à la notification des bills conciliatoires, 257, 258. — Une partie de ses membres appuie la proposition de Gates pour isoler Washington de La Fayette et des officiers français, 264. — Fait signer de nouveau et publier les articles de Confédération, 266. — Irrité contre les commissaires anglais, 269. — Interrompt la lecture de leurs offres à cause des expressions offensantes pour le roi de France, 271, 272. — Ne répondra pas à la lettre de lord Carlisle, *ibid.*, 305 à 311. —

CONGRÈS (LE). [*Suite.*]

Réconforté par l'arrivée de Gérard, 273. — Ne signera la paix qu'après l'évacuation des États-Unis par les troupes anglaises, 274. — Reçoit Gérard en audience, 274 à 279, 311 à 314. — Non-publicité de ses séances, 296. — Les rapports de nos plénipotentiaires sont les documents essentiels de ses travaux, *ibid.* — Sa situation intérieure et son esprit, 315 à 320. — Impuissant à assister l'escadre d'Estaing, 323. — Comment il prend la retraite de l'amiral à Boston, 356, 357. — Envoie Steuben maintenir et suppléer Sullivan, 357. — Situation que son tempérament et les circonstances lui faisaient en face des commissaires anglais, 397. — Ses hésitations en conséquence, 398. — Débats sur l'interprétation de la convention de Saratoga et sur l'intervention de Berkenhout et de Temple, 398 à 400. — Vote unanimement la proposition de Laurens, 401. — Redemande des secours à Versailles, 403. — Pour être débarrassé de notre escadre, compte que les Anglais partiront pour les Antilles et qu'elle les y suivra, 407. — Mauvaise situation financière; cherche à se défaire de son cadre encombrant d'officiers et redoute de voir s'accroître les frais de la guerre, *ibid.* — Souhaite que l'escadre s'en aille aux Îles et veut se réduire à une pure défensive, 410. — Refuse définitivement de rendre l'armée de Burgoyne, 411. — Forme un comité pour examiner le projet de La Fayette sur le Canada, 417, 418. — Adopte le mémoire de Governor Morris pour servir d'instructions à Franklin dans ses demandes à Versailles, 418. — Accorde un congé à La Fayette, le comble de messages et de recommandations, dispose d'une frégate pour le reconduire en France, 420. — Divisions et animosités qui le partagent, mais sentiments presque unanimes pour la France; hommage rendu au comte d'Estaing, 421. — Amende, d'accord avec le ministère français, deux articles du traité de commerce, 520, 521. — Résolutions sur les effets du traité d'alliance, 549 à 551. — Informé par Gérard que le roi a agréé les offres de pacification de l'Espagne, s'approprie bientôt en substance les confidences de notre envoyé, 615, 616.

Tome IV. — Plus divisé à mesure que le champ des compétitions s'agrandit, 5. — A pris une consistance nouvelle par le fait de notre alliance, 5. — Différence entre ses membres et différence d'idée et de conduite suivant le Sud, le Nord ou l'Est, 9. — Ses nouveaux membres, ignorants de ce qui s'est fait avant eux, 10. — Procédés financiers à l'égard de Versailles, 12. — Crise qui s'ensuit, 18. — Une faction antifrançaise est reconnaissable dans son sein, 19. — Idée, trop facile à faire germer, qu'il n'existe pas de différence entre un whig anglais et un whig américain, 24. — Forme un comité pour répondre aux questions de Gérard sur la portée de l'alliance; fait répéter à ce dernier que les États-Unis ne peuvent pas conclure la paix sans l'aveu du roi; demande conseil au plénipotentiaire sur les moyens d'expulser Temple, 25. — Adopte l'avis du plénipotentiaire, 30. — Embarrassé des assertions émises par les Lee sur la gratuité positive des fournitures de guerre procurées par Beaumarchais, 33. — S'occupe néanmoins de payer ces fournitures et vote à cet égard unanimement, ainsi que contre la prétendue faculté de faire la paix sans la France, 33, 34. — Désireux d'avoir l'assistance de l'Espagne; interroge Gérard sur les secours à demander à cette puissance en échange des Florides, 34, 35. — Son nouveau président, Jay, à dîner chez Gérard, 36. — Le président, Gérard et Washington en conférence sur la conquête du Canada, 37. — Adopte le rapport de son comité, qui écarte pour le moment cette entreprise, 40, 41. — Vote un impôt de 15 millions de dollars; suspend le cours de certains papiers-monnaie et avise à l'entretien et à la paye de l'armée, 44. — Demande à Gérard le secours de l'escadre d'Estaing pour la Géorgie envahie par les Anglais, qui menacent même la Caroline méridionale, 46. — Nos adversaires vont montrer davantage leurs dispositions hostiles, *ibid.* — Pourquoi nos archives possèdent à cet égard des renseignements inconnus aux Américains, *ibid.* — Reçoit communication par Gérard de la dépêche exposant les conditions auxquelles la paix pourrait avoir lieu par les bons offices de l'Espagne, 69. — Formation d'un comité des affaires étrangères, 70. — La question du Mississipi et ce qu'elle recélait, 77, 78. — Comment Samuel Adams et les Lee avaient appris à

IMPRIMERIE NATIONALE.

Congrès (Le). [*Suite.*]
le mener, 78, 79. — Opinion qui y règne de la possibilité d'obtenir de nouveaux territoires par l'union de la France et de l'Espagne, 80. — Le parti de l'Est demande la cession de la Nouvelle-Écosse et de la pêche sur les côtes, 81, 82. — Adversaires sérieux qui s'y opposent, 85 à 88. — Vive discussion sur la proposition de placer toute confiance dans le roi de France, irritation de Samuel Adams, 89. — Revient à la question du Mississipi et des limites; progression des exigences et de l'hostilité envers la France, 93, 94. — Reçoit un mémoire de Gérard sur l'urgence de donner une solution, 95. — Mou pour la défense des États-Unis et parcimonieux pour l'armée, 126. — Espère que les troupes anglaises évacueront New-York, 127. — Ce qu'il désire obtenir d'Estaing pour dégager la Géorgie, 127, 128. — Oublie bientôt ces préoccupations et rouvre le débat sur les conditions éventuelles de la paix, 134. — Divisé par fractions égales entre nos amis et nos adversaires, *ibid.* — Reste néanmoins sous l'ascendant de notre plénipotentiaire, 135. — Conduit par les soins de celui-ci à une protestation expresse en faveur du roi et de l'alliance, 141, 142. — Envoie à Washington le plein pouvoir de fixer avec Gérard les opérations de la prochaine campagne, 142. — Impulsions tout individuelles qui le dirigeaient, 151, 153. — Influencé par les comités populaires, 157. — Désuni en raison des tentatives qu'il fait pour résumer la question des pêcheries, 158. — Prend un biais avec Gérard pour s'appuyer de son avis, 182. — Demande au roi des secours et des approvisionnements pour 3 millions de dollars, se donnant ainsi un rôle opposé comme gouvernement à celui qu'il suit comme assemblée publique, 183. — Assiste en corps au *Te Deum* commémoratif de la déclaration de l'indépendance que fait chanter Gérard, et a sollicité le portrait du roi et de la reine, 185. — Action exercée sur lui par la « Junte » du parti de l'Est, 189 à 191. — Sorte de retraite opérée par ce parti et vote en vertu duquel la question des pêcheries ne devra faire l'objet d'un ultimatum que dans un futur traité de commerce avec l'Angleterre, 191 à 198. — Inutilité des tentatives de l'opposition après ce vote, mais germes de désunion semés entre les États, 199. — Esprit flottant qui en résulte, 202 à 205. — Débats sur les conditions dans lesquelles les États-Unis s'engageraient avec l'Espagne, 205 à 207. — Efforts et manœuvres du parti de l'Est pour couvrir les Lee, 207 à 209. — Publie ses résolutions en faveur de La Fayette pour détruire les bruits anglais imputant au roi d'abandonner les Américains, 229. — Rouvre les débats sur le Mississipi, 330. — Donne ordre à Lincoln d'agir de concert avec les généraux espagnols, mais se tient muet quant à la Louisiane, 331. — Manifeste ses sentiments de gratitude pour le roi et les lui fait transmettre par La Luzerne, 340. — Décrié et sapé dans son autorité par les comités populaires et leurs journaux, 341. — Son président engage La Luzerne à s'adresser directement aux gouverneurs des États, 342. — Un député demande l'assistance d'une escadre française qui enlèverait la suprématie navale à l'Angleterre, 343, 344. — Disparité d'idées; manque de ressources; n'a pas de quoi payer un courrier pour porter ses dépêches à Washington, *ibid.* — Mesures pour remédier à l'état des finances, 346. — Crée un comité, sous la présidence de Washington, pour réformer l'armée, 347, 348. — Reçoit de La Luzerne l'annonce des soldats de la France; suit ses indications pour réorganiser les services de guerre, 366. — Passe une Résolution exprimant la gratitude due à La Fayette, *ibid.* — Satisfait de l'arrivée des troupes françaises, *ibid.* et 367. — A conféré à Washington plus de pouvoirs et l'a autorisé à correspondre avec les États étrangers, 377. — S'encombre des choses inopportunes, mais vote pourtant en principe une armée permanente, 386, 387. — N'encourageait en rien les espérances de l'agent de l'Espagne et exposait le sien au même traitement à Madrid, 387, 388. — S'était défait d'Arthur Lee, mais non de l'idée répandue par lui et ses auxiliaires qu'il suffisait d'être indiscret auprès du roi pour tout obtenir, 389. — Décide d'envoyer à Versailles le bilan des États-Unis et la demande d'un prêt de 25 millions pour entretenir 32,000 hommes jusqu'à la fin de la guerre, 389, 390. — Se refuse à se passer de Franklin et nomme envoyé extraordinaire le colonel Laurens, que Franklin présentera, 390 à

Congrès (Le). [*Suite.*]
392. — Désapprouve la manière dont John Adams a interprété sa mission, 427, 441 à 444. — Souhaitait d'avoir un représentant auprès de Catherine II et s'associe à la déclaration de l'impératrice sur le droit des neutres, 439. — Charge Washington de désigner le successeur de Gates à l'armée du Sud, 564. — Lui prescrit de se porter au Sud, 574. — Remercie les commandants des forces françaises après la tentative de Des Touches dans la Chesapeak, 578, 579. — Réduit par son défaut originel à l'impuissance d'agir, de former un gouvernement effectif et de faire surgir les ressources existantes, 593. — Grand exemple qu'il a donné en se réformant progressivement lui-même, 595. — Violente opposition et récriminations sans mesure provoquées par suite, 596. — Son «parti de l'Est» tente d'attirer les forces au Nord tandis que le danger est au Sud, *ibid.* — Décide de nommer des ministres et élit le banquier Robert Morris surintendant des finances, 597. — Tiraillé à ce sujet pour les Affaires étrangères et pour la Guerre, *ibid.* — Déçu dans les demandes dont il avait chargé le colonel Laurens, mais ne voit pas moins les avis sensés prédominer dans son sein, 598. — Informé par La Luzerne que l'Angleterre a accepté la médiation de la Russie et que le roi en a suspendu l'effet jusqu'à l'arrivée du consentement des États-Unis, 599. — Répond somme toute suivant le désir de Versailles, après des efforts contraires, 600, 601. — Instructions données à ses plénipotentiaires, 604 à 606. — Porte leur nombre à cinq, en partie sous l'influence de membres qui pensaient en faire exclure Franklin, 609. — L'opposition veut rouvrir les débats après la victoire de Greene, 611. — Rend des témoignages publics à Rochambeau et au comte de Grasse, sur la nouvelle de la reddition de Yorktown, 670. — Décrète l'érection d'un monument commémoratif de ce grand fait, 671, 672. — Redevenu exigeant et désireux de convaincre La Luzerne que les États-Unis ne peuvent plus rien faire qu'avec de nouveaux secours du roi, 677. — Entend le parti de l'Est agiter de nouveau la question des pêcheries, 678. — Les États intéressés la placent sur le terrain de la reconnaissance qu'ils prétendent leur être due, 680, 683. — Chaleureux accueil et témoignages en faveur de La Fayette, 683.

Tome V. — Accepte l'intervention du roi pour un traité avec la Hollande et prescrira à John Adams de conférer toujours avec notre ambassadeur, 47. — Désapprouve la conduite d'Adams et lui prescrira la retenue, 49. — Gagné par l'opinion générale sur la question des pêcheries, 62. — Le débat en est reporté devant lui, 63. — Accepte la rédaction de Madison, 63, 64. — Témoignages et rôle qu'il donne à La Fayette, 75. — Envoie des émissaires aux divers États pour y combattre les menées du parti anglais contre la France, 181. — Déclare à La Luzerne qu'il est dans l'impuissance de faire les frais d'une nouvelle campagne, 191. — Froissé des procédés qu'ont suivis à Paris ses commissaires, et heureux de la conclusion de la paix, 290.

Convention (Projet de) du 12 avril 1779 entre la France et l'Espagne, IV, 685 à 687, 760, 803.

Conway, lieutenant de Du Coudray sur *l'Amphitrite*, II, 316; III, 221; V, 293.

Cooper (Le pasteur), ami et correspondant de Franklin, III, 187, 188, 271, 414; IV, 34; V, 199.

Corbéron (Le chevalier de), secrétaire gérant l'ambassade de Pétersbourg, III, 722. — Avisé par Caillard des réclamations du Danemark à Londres, *ibid.* — Pense que la Russie en viendra à vouloir secouer le poids de l'Angleterre, 735. — Croit probable l'alliance de la Russie avec l'Angleterre, 736. — Désabuse Versailles, qui a trop tôt confiance dans les inclinations de la Russie, 739, 740. — Moins bien écouté du comte Panin par le fait des intrigues de l'ambassadeur anglais, 784. — Ne réussit pas à faire reconnaître à ce ministre que l'alliance maritime projetée par la Russie aboutit à interdire la mer du Nord au profit de l'Angleterre, *ibid.* — Chargé de présenter à ce dernier de nouvelles observations sur le projet de l'impératrice, 787.

Cornwallis (Lord). — Subit des échecs de la part des lieutenants de Greene, IV, 573. — A discrédité Clinton et proposé de porter la guerre dans la baie de Chesapeak et la Virginie, 614. — Accourt de la Caroline en Virginie, 616. — Renvoie Arnold à Clinton, 639. — Ne réussit

Cornwallis (Lord). [*Suite.*]
pas à acculer La Fayette à la mer, 639. — Pourquoi il s'est arrêté et a reculé vers le sud, 642 à 644. — Représente à Clinton qu'il faut le renvoyer en Angleterre ou bien abandonner New-York et porter en Virginie le centre des opérations, 644. — Se voit resserrer à Yorktown et à Gloucester, 644, 659. — Avait construit avec hâte les ouvrages de défense de Yorktown et ne se fait pas d'illusion sur son sort s'il n'est point secouru, 660. — Envoie des parlementaires et capitule, 668.

Corny (L'intendant). — Parti en 1780 avec La Fayette, revenu pour raison de santé, IV, 286, 556, 557. — Rencontre Castries à Lorient et lui dépeint la situation des États-Unis, 557.

Coudray (Tronson du), adjudant général, désigné pour devenir le directeur de l'artillerie et du génie américains, et chargé, en attendant, de tirer des arsenaux des armes pour les céder aux *Insurgents*, I, 482. — Beaumarchais fait fixer son traitement par Silas Deane, 501, 502. — Expédie activement ces armes, 645. — Doit emmener en Amérique une compagnie d'artilleurs et d'ingénieurs, II, 55. — Ordres et contre-ordres successifs à ce sujet, 56. — Ce qu'il avait été antérieurement et ses menées pour devenir davantage, 60. — Abuse

Coudray (Tronson du). [*Suite.*]
Deane et Beaumarchais par ses intrigues, retarde tout pour les achever et noircit Beaumarchais aux yeux des Américains, 61, 308. — Obligé de se mettre en mer à Brest, sur *l'Amphitrite*, il la ramène bientôt à Lorient, 314. — S'est fait conduire par le duc de La Rochefoucauld et le chevalier de Chastellux chez Franklin et surprend sa bonne foi, 317. — Ce qu'a dit de lui La Fayette, *ibid.* — Ses trames et ses intrigues, 353 à 359. — Mort capitaine volontaire, 364.

Crentz (Le comte de), ambassadeur de Suède à Versailles, informe M. de Vergennes d'un biais trouvé par sa cour pour échapper à la pression de l'Angleterre, III, 785, 786. — Offre des vaisseaux à La Fayette, IV, 231.

Cumberland, premier commis du *Foreign Office*, débarque à Lisbonne avec le chapelain irlandais Hussey, IV, 455. — Passe pour le domestique de Hussey, 456. — Reçu à Aranjuez par Charles III, *ibid.* — Avise le ministre anglais des propositions que la Russie a faites à l'Espagne, 465. — Peu considéré à la cour de Madrid et y fréquente surtout les ennemis de la France, 500. — S'exprime mal sur Floridablanca, 500, 501. — A insisté pour la cession de Gibraltar par l'Angleterre, 501.

D

D'Alembert. — Recommande au lecteur du roi de Prusse Rulhière, envoyé à Frédéric II, III, 93.

Danemark. — Suivra le mouvement de la Russie, II, 161. — Maltraité par l'Angleterre dans la dernière guerre, et la redoute, 713. — Se trouve, en raison de conventions antérieures, à l'abri de la clause des six mois accordée par la France, *ibid.* — Se refuse aux propositions de la Russie qui interdiraient la mer du Nord au détriment de la France, 790.

Deane (Silas). — Envoyé à Versailles par le Comité de correspondance secrète du Congrès, I, 270, 486. — Ses instructions le lient à Barbeu-Dubourg; ce qu'il doit faire, 487 à 489. — Change de conduite une fois reçu par M. de Vergennes, 491 à 493. — Expose qu'il a la mission d'acheter des armes; s'entend avec Hortalès et Cie; aban-

Deane (Silas). [*Suite.*]
donne Barbeu-Dubourg, 498, 500, 501. — Ses rapports avec Gérard, 500. — Sa confiance dans Édouard Bancroft, envoyé à sa rencontre, 501, 502. — Croit au retour de Choiseul aux affaires, 522. — Assure au Congrès que l'Europe attend la déclaration de l'indépendance, 549. — Affluence chez lui pour s'engager au service des Colonies, 643 à 646. — Notifie la déclaration de l'indépendance et avise le Congrès des bonnes dispositions de la France, 644, 645. — Kalb lui est présenté par le comte de Broglie, 645, 646. — Inquiet de l'affaire de Bilbao, II, 38. — Rassuré par le désaveu que fait l'Espagne, 40. — Sans cesse en relations avec le gouvernement, avec Beaumarchais et d'autres, 50, 51. — Son activité aide les Anglais à deviner ses menées, 55,

Deane (Silas). [*Suite.*]
56. — A notifié le désir des Colonies de s'allier avec nous, 57. — Éloges qu'il fait de Du Coudray, 61. — Son plan avec Kalb, ses enrôlements d'officiers, 62, 64. — Le mémoire de Kalb, 65. — Il le remet à Gérard, 74. — Envoie la déclaration d'indépendance à Aranda, 91, 92. — Rapport sur l'état politique de l'Europe, 99. — Nommé l'un des commissaires du Congrès près la cour de France, *ibid.* — Voit avec déplaisir Arthur Lee dans les mêmes fonctions, 100. — L'appelle néanmoins à Paris, 101. — Annonce l'arrivée de Franklin, *ibid.* — Se confie à Édouard Bancroft, 102. — Explications avec Beaumarchais, démarches à Versailles, visite à Gérard, 311 à 313. — *Mémoire* pour agir sur la France, 319 à 323. — Développe l'idée d'une attaque rapide contre l'Angleterre, 324. — Fait pressentir que les Américains, non secourus, se donneront à celle-ci, 339, 345. — S'est entendu proposer de reprendre le projet de La Fayette, 352. — Informe le Congrès des intrigues de Du Coudray, 358, 359. — S'excuse de la conduite de ce dernier, 361. — Prépare le départ de La Fayette, 378. — Grades concédés au marquis et à ses officiers, 379. — Demande que le Congrès ratifie ces accords, 381. — Justifie et lui et La Fayette auprès de M. de Vergennes, 390 à 393. — Recommande Mauroy, 404. — Satisfait de l'impression produite par le départ de La Fayette, 412. — En informe le Congrès, 414. — Rapports fréquents avec M. de Vergennes, 611. — Ses relations avec Gérard, 647, 648. — Plein de gratitude pour la France, 761. — Est remplacé par John Adams, III, 68. — Rappelé par le fait des intrigues d'Arthur Lee, 174. — Part muni d'une lettre de Franklin reconnaissant ses services; a reçu le portrait du roi comme souvenir de ses relations avec le gouvernement français et passage sur le vaisseau du comte d'Estaing avec notre propre envoyé, 174, 175. — A présenté en mer un plan de campagne au vice-amiral, 189. — Débarqué à Chester avec Gérard, 195. — Objet des imputations d'Arthur Lee, notamment après son départ de France, 279, 280. — Est surtout accusé à cause de ses sympathies pour la France; lettre de Gérard à ce sujet, 296. — Attend depuis trois mois pour répondre aux accusations

Deane (Silas). [*Suite.*]
portées contre lui, IV, 7. — On lui impute les difficultés financières, 12. — Eût été bien venu à parler il y avait deux mois, et maintenant on lui impose silence, 13. — *Adresse aux citoyens américains*, où il dénonce les Lee comme inspirateurs de Berkenhout et de Temple, 14. — Motifs qui portaient ses ennemis à l'écarter du Congrès, 15. — Son affaire divise le Congrès, 24. — Il adresse un *factum* au Congrès contre les Lee, 249, 250. — Se range parmi les «anti-gallicans», écrit de Gand des lettres contre la France et pousse les États-Unis à conclure directement la paix avec l'Angleterre, 682.

Désarmement. — De la France, suggéré par Londres au prince de Masserano et à M. de Grimaldi, II, 231, 232. — De la France et de l'Angleterre, lettre de M. de Vergennes, 257, 261. — Discuté entre M. de Maurepas et lord Stormont, 259. — La question est encore étudiée par M. de Vergennes, 447. — Ne serait pas accepté par M. de Floridablanca, 448.

Desrivières. — Lettre de la Martinique à M. de Vergennes, I, 242.

Des Touches (Le chevalier). — Prend le commandement par intérim de l'escadre, IV, 569. — Répond à Washington qu'il ne peut la mettre en mer faute de vivres, 570. — Résolu à envoyer deux frégates dans la baie de Chesapeak et leur ajoute un vaisseau, 571, 572. — Y conduit toute l'escadre avec les troupes, 574. — Arrive en même temps que les Anglais et les combat sans grand résultat, 576, 577. — Rentre à Newport, *ibid.*

Digges. — Émissaire anglais; éconduit par J. Adams, il se rabat sur Franklin, V, 39.

Dikinson. — Corsaire saisi par les Anglais, I, 378 à 386. — Correspondance prise sur lui, 387. — Comment M. de Vergennes envisage l'affaire, 458.

Dominique (La). — Enlevée par M. de Bouillé, III, 591. — Question de l'abandonner à l'Angleterre, V, 264, 265. — Échangée contre Tabago, 265.

D'Orvilliers (Le comte), commandant la flotte de Brest, III, 150, 490, 491, 503, 536, 790; IV, 238, 243.

Drayton. — Député au Congrès et journaliste, IV, 30.

Du Boismartin. — Secrétaire du comte de Broglie, II, 63. — Confie à Kalb la mission destinée à ce dernier, *ibid.* — Lui écrit, 65. — A Kalb encore, 373. — A propos de La Fayette, 375. — Son frère, «le petit Dubois», achète le navire *la Victoire* pour ce dernier, s'embarque à Bordeaux, revient en France, 378, 384; III, 223.

Dubourg, Barbeu-Dubourg. — Intermédiaire en France des colonies insurgées, I, 373, 482, 483. — Se croit leur représentant officiel, 489. — Déçu par l'importance que prend Beaumarchais à leur sujet, *ibid.* — Présente Silas Deane, 491. — Difficultés à cause de ce dernier, 497. — Essaye de rester son conducteur et de l'accaparer, 498, 501. — Engagé par Beaumarchais, mais non calmé, 502, 503, 505. — Ses rapports avec Penet, 499, 505, 507. — Demande l'envoi en Amérique de la Tuillerie et de Boisbertrand; embarque 15,000 fusils pour les Colonies; démarches en faveur de Du Coudray, 508, 509.

Du Buysson (Le chevalier) [ou Buysson (du)]. — Officier et parent de La Fayette, II, 415; III, 215, 222, 223.

Du Chaffaut (Le comte). — Commande l'escadre destinée à faire respecter le pavillon de la France, II, 32. — Ses instructions écrites par Louis XVI, 51 à 53. — Se dirigerait sur la Martinique et y établirait des croisières, 52. — Défendrait les vaisseaux espagnols, 53. — Garantirait Saint-Domingue, *ibid.* — Remplace le comte d'Orvilliers dans le commandement de l'escadre de la Manche, IV, 244.

Dumouriez. — Commente avec compétence à M. de Vergennes le discours de George III, V, 32. — Indique les projets suggérés à des membres des Communes en vue d'arriver à la paix, 33.

Dunkerque. — I, 2, 88 à 92, 190, 381; II, 743; III, 64.

Duponceau. — Officier français, nommé secrétaire de Livingston, V, 65.

Dupont de Nemours. — Secrétaire et disciple de Quesnay, en rapport avec Adams Smith, V, 36. — Réponses aux questions de Hutton, 36, 37.

E

Eden (William), commissaire anglais en Amérique, III, 308.

Elliot, ambassadeur d'Angleterre à Berlin, a fait forcer la chambre d'Arthur Lee et s'est emparé de ses papiers, II, 710.

Escarano, secrétaire d'ambassade pour l'Espagne à Londres, I, 48, 49. — Remplace le prince de Masserano malade, II, 15. — Avis qu'il transmet à Madrid, 774. — Chargé par le roi d'Espagne de demander à George III le maintien du ministère North, 804. — Voudrait que l'Espagne se liât plus étroitement avec la France, 828. — Lettre à M. de Floridablanca, transmettant la réponse de lord Weymouth à la demande de médiation, III, 75 à 77.

Espagne. — Son alliance est désirée à Versailles, I, 26, 28. — Voudrait s'annexer le Portugal, 28. — Difficulté de résoudre son différend avec ce pays, 76. — Son point de vue différent du nôtre vis-à-vis de l'Angleterre, 166. — Demande notre médiation au sujet du Portugal, 185. — Plaintes

Espagne. (*Suite.*)
de son premier ministre contre Guines, 254. — Voudrait découvrir les rapports de l'Angleterre avec la Russie, 297. — Conférences inutiles avec M. de Pombal, 298. — Désire se jeter sur Lisbonne, 299. — Surexcitée contre le ministre portugais, 313. — Conseillée par M. de Vergennes de se joindre à la France, d'envoyer des vaisseaux en Amérique et de se garder des petites entreprises, 314 à 317. — A peur des forces de l'Angleterre en Amérique, 317. — Sa situation politique, 319. — Rupture de tous pourparlers avec le Portugal, 331. — Souhaite contre lui une action commune avec la France, 332. — Reconnaît que l'Angleterre est l'ennemi commun, 337. — Laisse engager la France et se tient à l'écart, 343. — Croit utile de prolonger la querelle de l'Angleterre avec les Colonies, 342, 343. — Le roi se dit cependant décidé à recourir aux armes, 421, 422, 436. — Défiance de son gouvernement à notre égard, 437. — L'incident du

ESPAGNE. (*Suite.*)
Septimane, 438. — Son égoïsme, 444. — Supposée par les orateurs anglais alliée à la France et favorisant les Colonies avec l'appui de la Prusse, 453. — Hésitation de son gouvernement à dire ce qu'il exige du Portugal, 469, 470. — Préoccupations causées par suite à Versailles, 525, 526. — Nécessité pour nous de l'assister contre l'Angleterre, 528. — Montre clairement que son concours est au prix de voir ses ambitions satisfaites et sa convoitise du Portugal approuvée, 602 à 607. — Saisit à Bilbao un vaisseau américain, II, 37, 38. — Désavoue la saisie et rend le vaisseau, 39. — Son mémoire en réponse à celui de la France, 120 à 122. — Recul de sa politique, 127. — Répond au mémoire de M. de Vergennes sur un concert entre les deux Couronnes, 218 à 225. — Veut des troupes françaises à Saint-Domingue, 237. — Envoie des renforts aux Indes occidentales, 253. — Fera passer à Saint-Domingue les troupes de Cevallos, *ibid.* — Envoie quatre vaisseaux en Amérique, 281. — Feint de croire à l'opportunité de la guerre, 486. — Irritée contre l'Angleterre, mais entend qu'on ne fasse nul commerce avec les États-Unis, 495, 496. — De plus en plus portée à l'abstention, 566 à 568. — Répond aux commissaires américains, 598 à 604. — Son gouvernement s'efforce de différer l'union avec nous, 739. — Pose des questions dilatoires afin de retarder le moment de céder, 739 à 740. — Refuse l'offre de dix vaisseaux français, 796. — Ne donnera sa participation effective à la France que contre des profits certains, III, 12. — Opinion qu'elle affecte d'avoir de nous, 13. — Ne voit pas sans inquiétude la prospérité des États-Unis, 20. — A la tête tournée que les Anglais lui fassent la cour, 48. — Montmorin croit qu'elle se déclarera pour la France dès que la guerre sera commencée et que les navires qu'elle attend d'Amérique seront arrivés, 81, 147. — Peu émue de l'insuccès du comte d'Estaing, 470. — Affecte du refroidissement pour les ambitions justement prêtées à son souverain, 472, 473. — Tort que son indécision et son abstention nous causent, 487. — Commence à changer d'attitude, 491. — Paraît près de prendre part à la guerre, 493 à 496. — Caractère de ses relations avec nous avant et après

ESPAGNE. (*Suite.*)
ce moment, 507. — Ses prétentions s'accroissent en raison de nos sacrifices, *ibid.* — Ce que nous y avions perdu et l'ennemi commun gagné, 508. — Penchait précédemment vers Londres, incline à présent vers nous, 509. — Propose une conciliation par son entremise, *ibid.* — Va faire des tentatives en vue de la paix sous la menace de se déclarer pour la guerre, 513, 514. — Une note est remise à cette fin à Almodovar, à Grantham et à Montmorin, 515. — Continue le double jeu de présenter la paix d'une main et de l'autre la guerre, 578, 579. — Satisfaite des conditions qu'elle a obtenues, mais réfractaire à indiquer celles qu'elle souhaite encore, pensant se les faire proposer, 641, 642. — Voudrait Pensacola et la Mobile en Amérique, Gibraltar en Europe, mais abandonne ses prétentions sur la Jamaïque et trouve Minorque sans importance, 642. — Admet la présence des délégués américains à la conférence, V, 5. — Met tout en jeu pour nous attirer à Gibraltar, 20. — S'était refusée à la jonction des deux flottes dans les mers d'Europe, 17. — Se refuse à tout armistice, 24. — Indécise et avide tandis que nous disputions la paix pour elle, 203. — Ses demandes exagérées; s'attache avec passion à la prochaine campagne, 236, 237. — Souffre dans sa vanité de la perte de Gibraltar, 288.

ESTAING (Le comte D'), lieutenant général, supposé par Goltz faire parvenir à la reine des critiques sur la politique des ministres, II, 572. — On donne avis à Montmorin de la destination de son escadre pour l'Amérique et les motifs que le gouvernement du roi avait d'en envoyer une, III, 4 à 5, 7, 15. — A ordre de ne relâcher dans aucun port espagnol, 55. — Ses instructions sont de détruire la flotte de Howe, 64. — Annonce son entrée sur l'Océan, 81, 82, 172. — Notoriété qui l'avait fait choisir; était aux Antilles sous Choiseul; avait été le compagnon d'étude du dauphin père de Louis XVI; les notes fournies sur la marine venaient probablement de lui, 176. — Aspirait à un généralat de mer; nommé vice-amiral pour les mers d'Asie et d'Amérique, *ibid.* — Alliances, origine, armes, généalogie, résidence, 177, 178, 197, 198. — Son caractère d'après les planteurs de Saint-Domingue, 179. —

ESTAING (Le comte D'). [*Suite.*]
Sa propension à écrire, 179. — Fréquentait Silas Deane à Paris et a donné à entendre qu'il contribua à faire partir Gérard avec lui, 180. — Arrive promptement à Toulon et met son pavillon sur *le Languedoc*, *ibid.* — Avait pleins pouvoirs pour s'entendre avec le Congrès quant aux opérations militaires, et les commandants et intendants des colonies étaient placés sous ses ordres, *ibid.* — Décrié par ses subordonnés parce qu'il appartenait à l'armée de terre, 183, 184. — Avait su conduire jusque dans la Delaware son escadre au complet et en état d'agir, 184, 185. — Comment, une fois sur l'Océan, il avait déclaré l'ouverture de la guerre, 185, 233, 234. — Incidents de sa traversée; arrivait trop tard au gré des États-Unis et de Versailles, 188, 299. — Avait concerté avec Gérard le rôle à remplir; ses attentions envers le plénipotentiaire; nuages passagers qui les troublèrent, 189. — Conversation écrite entre eux, 190, 191, 235 à 256. — Instructions qu'il avait, 191, 192. — Originalités de forme et de fond distinguant ses entretiens de plume, 193. — Plans raisonnés et « châteaux en Espagne »; ce qu'il voulait faire de Terre-Neuve et de Saint-Jean, 194. — En quoi ses dissertations avec Gérard renseignent l'histoire, 195. — Il débarque Gérard et Deane, *ibid.* — Lettre enthousiaste à ce dernier, 234, 235. — Ignorance de ses détracteurs l'accusant d'avoir déclaré la guerre sans ordre du roi de le faire, 287, 301. — Pourquoi sa présence devait peu servir en ce moment à l'Amérique, 299. — Sa lettre à Washington confiée au major de Choin, 321, 322. — Impuissance du Congrès à l'assister; se porte à la pointe de Sandy-Hook, 323. — Est arrêté par les fonds; apprend l'arrivée prochaine de Byron; descend témérairement à terre et établit ses communications avec Washington, 326, 327. — Informe ce général de l'impossibilité d'approcher de New-York, 331, 368 à 371. — Fait part aux commandants de vaisseaux du plan d'attaquer Newport et en est blâmé à tort par eux, 331. — Avantages qui pouvaient s'ensuivre, 332, 333. — Force des Anglais à Newport et nullité de ses moyens, 333. — Ses qualités dans des conditions pareilles, 333, 334. — Regrette le temps qu'on lui fait perdre, 337. — Mal qu'il aurait pu, autrement, causer aux

ESTAING (Le comte D'). [*Suite.*]
Anglais, 337. — Supplie Sullivan de se hâter, 338. — Heureux de recevoir La Fayette à son bord; lui fait part de ses craintes, 338, 339. — Lui donne le commandement des troupes de débarquement, 340. — Prépare des bataillons d'attaque, 341, 342. — Force la passe avec huit vaisseaux, 342. — Contrarié dans le plan concerté par l'attaque intempestive de Sullivan, 343. — Surpris par l'arrivée de Howe, force de nouveau la passe à sa rencontre, 344. — Dispersé comme Howe par un ouragan pendant qu'il chassait celui-ci vers New-York, 345. — Revient devant Newport contre l'avis de ses capitaines, fidèle « à ce qui était promis », *ibid.* — Montait encore *le Languedoc* malgré ses avaries dangereuses, afin de donner l'exemple, *ibid.* — Débats avec Sullivan, qui voudrait les soldats de l'escadre, *ibid.* — Obligé de garder son monde malgré les instances de La Fayette et de Greene, *ibid.* — Fait voile sur Boston pour y réparer ses navires, 345, 346. — Vives protestations de Sullivan, qui lui sont apportées avec véhémence, 351. — Ce qu'il avait dit à La Fayette et à Greene, *ibid.* — Opinion du Congrès sur ce qui s'est passé, 356, 357. — Présence à Boston; rapport au Congrès; offre de se placer avec ses soldats sous les ordres de Sullivan; rend compte à Versailles, 360, 365, 367 à 392. — Explique à Washington sa lettre à Sullivan, 365 à 371. — Répare son escadre et la tient aux ordres du Congrès; son camp retranché à Nantasket; intimité avec La Fayette, 406. — Désolé de l'inaction, *ibid.* — Prêt pour une campagne dans la Nouvelle-Écosse, 408. — Espère que Washington détournera La Fayette de provoquer lord Carlisle, 413. — Félicité ainsi que l'escadre par une Résolution du Congrès, 421. — Attend à Boston les Anglais, dont on s'obstine à annoncer l'attaque, 423. — Reçoit des chefs canadiens, venus en apprenant la présence des marins du roi, *ibid.* — *Adresse à tous les anciens François de l'Amérique septentrionale*, en langage emphatique; répand à Boston ce manifeste, que ses instructions l'autorisaient à lancer, 423, 424. — Appareille et envoie de la mer à Versailles le compte rendu de sa campagne, 435, 447 à 464. — Versailles s'inquiète de l'absence de ses nouvelles, 590. — Échoue dans l'attaque de Sainte-Lucie, 658. —

ESTAING (Le comte D'). [*Suite.*]
Avise MM. de Vergennes et Sartine, ce dernier un peu rudement, IV, 471, 472. — A remis à Charles III un mémoire sur les opérations à effectuer, 472. — Dit pourquoi ce monarque ne se décide pas, *ibid.* — Prend la mer en se faisant suivre par cinq vaisseaux espagnols, 474. — Avait confirmé le manque de confiance en Sartine déjà marqué par M. de Floridablanca, 491. — Rentré à Brest, 543. — Désigné pour commander les flottes française et espagnole, V, 236. — Se met en route pour Madrid, *ibid.* — Expose à Charles III sa mission et reçoit le commandement des forces de terre et de mer, 240.

ÉTATS GÉNÉRAUX DES PROVINCES-UNIES. — Le duc de la Vauguyon est nommé ambassadeur du roi auprès d'eux, III, 703, 704. — Obligés, par les plaintes des « patriotes » de Hollande, à demander à l'Angleterre réparation des dommages portés par elle à leur navigation, 717. — Font voter par les États de Hollande la suspension provisoire de la clause du traité de 1674 sur la libre navigation des approvisionnements maritimes, et confirment cette décision, 719. — Plan qu'avait M. de Vergennes d'agir sur eux par l'opinion du dehors, *ibid.* — Menacés par le gouvernement du roi de voir suspendre le règlement sur la navigation neutre, ils arrêtent l'effet de leur vote précédent, 729. — N'avaient répondu que par des leurres aux observations de notre ambassadeur, 731.

ÉTATS-UNIS. — Leur état moral au moment de la bataille de Monmouth et après, III, 260, 261. — Épuisement de leurs moyens de résistance; commencement de leurs divergences et causes multiples qu'elles ont, 262, 263. — Place tenue déjà par les animosités contre Washington; les Lee et les Adams, 263. — Tories ou loyalistes, soutiens avoués du roi d'Angleterre; soutiens dissimulés, membres du Congrès ou de l'armée; antipathies puritaines contre la France, 263, 264. — Mauroy au comte de Broglie sur les passions qui règnent, *ibid.* — Courant général, toutefois, vers la France, 266, 267. — Efforts de Washington dans ce sens, 261 à 271. — Les deux tiers des habitants des principales villes sont pour l'Angleterre, 272. — Leurs finances uniquement fondées sur le papier-monnaie; ex-

ÉTATS-UNIS. (*Suite.*)
périence typique qu'ils ont faite à cet égard; obligés d'avoir recours à la France, bien qu'il fût trouvé regrettable « d'hypothéquer ainsi l'honneur national », 402, 403. — L'assistance qui leur est donnée par le roi conquiert les esprits quelque insuffisante qu'elle soit, et le renouvellement de l'alliance de la France avec la Suisse les impressionne malgré les préventions presbytériennes; vive répression contre les adversaires de la France, 405, 406. — Voudraient transporter en Amérique la guerre de la France contre l'Angleterre, 418. — Leur indépendance est pour nous la condition *sine qua non* de toute négociation de paix, 593. — Répugnance de l'Angleterre à la leur reconnaître, 601. — Seraient compris dans la trêve que le roi d'Espagne voudrait négocier, 598. — Conditions mises pour eux par M. de Vergennes à cette négociation, 602. — Ne pourront s'attirer la sympathie de l'Espagne, 771. — Pénibles difficultés qu'ils nous imposeront, IV, II, IV. — Craintes de Versailles et paroles vives sur leur défection possible, 3. — Inévitable effet de la liberté absolue et sans gouvernement qui y règne, pour développer les passions individuelles, 5. — Faction antifrançaise; le parti de la France et du roi bien dessiné néanmoins, 19, 20. — La masse du peuple est fidèle à l'alliance, 20, 21. — Désir qu'ils avaient de l'assistance effective de l'Espagne; manifestation réitérée qu'en avait faite Washington, 34 à 39, 64 à 66, 364, 365. — Grosses affaires que leur apportait l'année 1779, 69. — Aspiration générale à la paix, 145, 146. — Retour d'enthousiasme pour l'alliance du roi, au milieu des divisions entre les États et des animosités de personnes, 155. — Comités populaires, démocratisme sans règle, 156, 157. — Quatre États déclarent qu'ils se sépareront de la Confédération devant une motion contraire à la France, 174. — Les États du Sud sont dans l'opinion que la possession des territoires du Mississipi est fondée sur leurs chartes, regardant ainsi comme à eux nos anciennes possessions prises par les Anglais, 334. — Convaincus que la France allait, après Yorktown, dicter la loi à l'Angleterre, 679. — Leurs ports continuaient, malgré tout, le commerce avec l'Angleterre et même l'augmentaient, 681. — Persuadés qu'ils

IMPRIMERIE NATIONALE.

ÉTATS-UNIS. (*Suite.*)
n'ont qu'à s'offrir aux Pays-Bas pour que ceux-ci aillent au-devant d'eux, V, 46, 47. — Ont des motifs de paix différents qu'en Europe; le parti de Samuel Adams entend leur faire poursuivre la guerre pour les pêcheries, 61. — N'avaient à cela qu'à gagner, la guerre se faisant par nous et leur commerce n'étant que plus actif, 62. — Passent ouvertement sous la direction du parti de l'Est, 66. — Pourront débattre eux-mêmes leurs intérêts de paix avec l'Angleterre, 79. — Leur indépendance est un point acquis dès les préliminaires, 125. — Sont dénommés États-Unis et non plus *Colonies* ou *Plantations* dans les pouvoirs donnés à Oswald, 137. — Inutilité de la mission de Carleton et Digby auprès d'eux, 181. — Punis de leur défection par les dédains de l'Angleterre, 260.

EYRIÈS. — Apporte des offres d'entente de l'Angleterre à M. de Vergennes, V, 26.

F

FAGEL, greffier du stathouder de Hollande, partisan de l'Angleterre, est troublé par la lecture du traité de la France avec les États-Unis, III, 707.

FALQUIÈRES (Le chevalier DE). — M. de Vergennes lui refuse l'autorisation de s'engager aux Colonies, I, 667, 668.

FAYOLLE (Le chevalier DE), compagnon de La Fayette, III, 223.

FAYON (L'abbé), précepteur de La Fayette, I, 659 à 661.

FERGUSON, secrétaire des commissaires britanniques en Amérique, III, 398.

FINCK (Le baron DE), confident de Frédéric II, III, 788, 789.

FINKELSTEIN, ministre de Prusse, III, 110.

FITZHERBERT (Alleyne), ministre plénipotentiaire anglais à Bruxelles, remplace Grenville à Versailles, V, 92 à 95. — Maintenu à cette fin par lord Grantham, 100, 172, 175, 182, 278.

FITZMAURICE (Lord), auteur de la *Vie du comte de Shelburne.* — Erreurs de fait ou d'appréciation de sa part, V, 152, 154, 183, 185, 186, 206, 207, 231, 270, 277.

FLEURY (DE), aide de camp français de Washington, III, 333, 335, 338, 340, 343, 372 à 374, 414, 415, 460.

FLORIDABLANCA (Le comte DE), premier ministre d'Espagne.

Année 1776. — Succède à Grimaldi et est censé devoir suivre la même politique, II, 26 à 28.

Année 1777. — A été indiqué par son prédécesseur; sa position vis-à-vis de la cour, 198. —

FLORIDABLANCA (Le comte DE). [*Suite.*]
Mal vu de l'entourage du prince des Asturies et du confesseur du roi, et supposé devoir changer de politique envers la France, 199, 200. — Manifeste toutefois de bonnes dispositions à Ossun, 227. — Est lié avec M. de Galvès, ami de la France, 228. — Invite lord Grantham à faire donner des explications sur le désarmement demandé par l'Angleterre, 232. — Admet la nécessité de précautions contre le Portugal, mais pose comme condition de l'entente des deux Couronnes l'envoi de troupes à Saint-Domingue, 233 à 235. — Ton nouveau de ses instructions à Aranda, 235. — S'est attiré la satisfaction du prince des Asturies et embarrasse notre ambassadeur par ses prévenances, 250 à 253, 282. — Rétorque avec sarcasme les raisonnements de M. de Vergennes, en traçant le programme de la politique espagnole, 263 à 265. — Raideur de sa réponse aux réclamations de lord Grantham à propos de l'entrevue d'Arthur Lee avec Grimaldi, 283, 284. — Explications à Ossun, 284. — Espérait que l'Angleterre rechercherait la médiation de la France et de l'Espagne, 293, 294. — Froissé de ce que son idée n'ait pas été adoptée à Versailles, 295. — Diffère de prêter son concours, 296. — Développe ses vues politiques, 297 à 301. — Tarde volontairement d'envoyer son plan d'action commune, 342, 343. — Annonce la prise de Sainte-Catherine, 434, 435. — Se réserve à l'égard de la politique proposée par M. de Vergennes quant au Portugal, et feint de craindre les indiscrétions

FLORIDABLANCA (Le comte DE). [*Suite.*]
de Versailles, 439, 442, 443. — Fait rappeler au ministère anglais les anciennes plaintes de l'Espagne, 444. — Cherche à inspirer confiance à M. de Vergennes, 473, 474. — Ne veut rien faire pour les Colonies tant que le trésor du Mexique n'est pas arrivé, 486, 487. — Expose à la cour de France les idées de celle de Madrid dans un mémoire suivi d'une lettre particulière à M. de Vergennes, 485, 488. — Répond néanmoins fermement à lord Grantham à propos du commerce des États-Unis et réclame la réciprocité des mesures contre les corsaires, 496. — Son langage encore évasif dans un mémoire sur l'attitude à prendre, 551. — Raide de nouveau avec lord Grantham à propos des armements de la France, 566, 567. — Continue à se dérober en répondant à M. de Vergennes, 569 à 571. — Avait pourtant reconnu la nécessité d'avoir un agent aux Colonies, 580. — Veut réduire les Barbaresques par des croisières dans la Méditerranée, 582. — Trouve utile d'accorder un subside aux Américains, 588, 589. — Froissé jusqu'à l'aigreur par la pensée que la France a traité avec les commissaires du Congrès; mémoire explicatif à Aranda, 694, 695. — Insiste de nouveau pour l'envoi de troupes françaises à Saint-Domingue, 697. — Dit avoir pensé que la France ne serait prête que dans trois années, 702. — Ne veut pas faire la guerre pour rien, 703.

Année 1778. — Transmet à Aranda les idées du cabinet espagnol, 739, 740. — Déçu par le traité de la France avec les Colonies, 749. — Lettre à Aranda sur nos engagements avec les Colonies, 765 à 770. — Le charge de s'en expliquer à Versailles, 775 à 780. — Envisage tout en mal, 781 à 797. — Ne répond pas moins avec décision à lord Grantham, 798, 799. — Avise Aranda que le roi ne trouve à Londres que des dispositions écartant l'idée de se mettre à la guerre, III, 15. — Portrait que trace de lui Montmorin, 18, 19. — Vives réponses à ce dernier, 21, 22. — Qualifie de « Don Quichotisme » la déclaration de notre traité à l'Angleterre, 23. — Se plaint de ce qu'en France on n'apprécie pas ses talents, 24. — Ascendant pris sur le roi, *ibid.* — Évite de parler nettement, 25. — S'excuse de ses vivacités en disant qu'il n'en a qu'entre frères ou avec ses

FLORIDABLANCA (Le comte DE). [*Suite.*]
amis, 27. — Son caractère d'après Bourgoing, 29. — Abusait Montmorin et en même temps autorisait l'Angleterre à croire à la neutralité de l'Espagne, 49. — Entretient Montmorin d'une ouverture de médiation et lui demande à ce sujet le secret absolu du côté d'Aranda, 57. — Dément que son souverain ait recherché la neutralité, 58. — Fait, malgré Montmorin, des propositions en vue d'une médiation de l'Espagne, 59. — Change de langage quand il est informé que la flotte espagnole revient du Mexique, 71. — Apprend avec plaisir le départ de l'escadre d'Estaing, ne l'ayant pas cru possible, et qu'elle a ordre de défendre les possessions de l'Espagne aussi bien que celles de la France, 72. — Dit que la froideur de nos réponses l'a retenu de nous exposer ses vues, et affecte la contrariété de ce que le Portugal ajourne de nouer avec nous des rapports, *ibid.* — Est d'accord avec le roi pour voir comme nous le danger d'être dupes des Anglais et pour reconnaître la nécessité de ne pas inquiéter les Américains, 73. — Veut régler lui-même selon ces fins la marche de la médiation et la cacher d'autant plus à Aranda, 74. — Sa grande colère apparente contre les Anglais, qui nient avoir demandé la médiation; vive réponse qu'il fait faire, 75. — S'emporte par suite avec Grantham et lui déclare que l'intimité de l'Espagne avec la France est mieux cimentée que jamais, 77, 78. — Redoute qu'après avoir humilié l'Angleterre et assuré l'indépendance des États-Unis, nous ne fassions la paix sans nous soucier de l'Espagne, 79. — Est d'avis, comme M. de Vergennes, de laisser un grand pied à l'Angleterre en Amérique, et affirme qu'il sera prêt quand il le faudra, *ibid.* — Conseille à Montmorin d'éviter de nous faire battre en détail, 80. — Nouvelle conversation vive avec lord Grantham, *ibid.* — Insinue à Montmorin que nous devons profiter du moment, l'escadre récemment sortie de Portsmouth constituant toute la défense de l'Angleterre, *ibid.* — Satisfait, d'après les assurances de M. de Vergennes, de penser que les deux Couronnes vont tirer bon parti des circonstances, 150. — Tâche de ressaisir ses paroles précédentes; regrette qu'on ne se soit pas attaché à la médiation, nous conseille d'éviter une bataille sur mer, 472, 473. — Récrimine de nouveau contre nous, en

FLORIDABLANCA (Le comte DE). [*Suite.*]
se couvrant de l'éloignement de son souverain pour la guerre, 474. — Répond cependant à lord Grantham, à propos du combat de *la Belle-Poule*, en imputant l'agression à l'Angleterre, 475. — Ne reste pas moins très réservé avec Montmorin, 476, 477. — Semblait se jouer de notre ambassadeur, 484. — Affecte de croire que nous pouvons tout seuls tenir tête à l'Angleterre, 492. — Indique cependant un changement prochain d'attitude, *ibid.* — Récrimine encore contre Versailles, tient pour peu les engagements du Pacte de famille, mais esquisse les lignes d'une importante action commune, 494. — Se retranche derrière le caractère du roi et le dépeint, 495. — Supposé par Montmorin attendre que nous offrions à l'Espagne ce qu'elle désire, 496. — S'élève contre les propositions de lord Weymouth, s'en plaint à lord Grantham et y pense néanmoins, 498. — Envoie cependant des instructions décidées à Almodovar et conseille de publier nos motifs de recourir à la guerre, 499. — S'applique à nous engager le plus possible et à se dérober; dit qu'on ne vaincra la résistance du roi qu'en lui faisant des offres trop considérables pour n'être pas agréées, 510. — S'attache à paraître vouloir la guerre, la guerre à « grand spectacle » comme les Romains la faisaient aux Carthaginois, 511. — A réduit Aranda à s'abstenir de tout commentaire politique, 512. — Craint que la France ne désavoue les démarches de l'Espagne, 515. — Note qu'il avait remise pour l'entente entre elle et nous, 536 à 544. — Conçoit de nouveau un plan pour la pacification en Amérique et l'expose dans la pensée que la paix est possible, 556, 557. — Entend utiliser l'indépendance, mais voudrait la subordonner pour en préserver les possessions espagnoles, 559. — Se détermine à engager sa cour et parle de la guerre avec chaleur à Montmorin, 572. — Critique la vivacité française à côté de la temporisation qui lui a permis, à lui, de cacher ses vues à l'Angleterre, 573. — Fait entrevoir que l'Espagne agira certainement avec la France, et qu'il y attache sa renommée personnelle, 574, 575. — But visible de sa politique à cette date, 576. — Différence de son langage d'avec celui du roi, 577. — Jugés l'un et l'autre d'une extrême défiance contre nous, 578. —

FLORIDABLANCA (Le comte DE). [*Suite.*]
Double jeu par lequel il envoie à Londres une note comminatoire en vue de la paix, et soumet à Montmorin, ainsi qu'à M. de Vergennes dans un pli personnel, un plan d'opérations communes, 578, 619 à 625. — Remet le même document à Grantham, 579. — Explique verbalement ses vues à Montmorin en laissant percer surtout le désir d'être instruit des avantages que pourra espérer l'Espagne, 584, 585. — S'attache encore plus à se cacher d'Aranda et assure qu'il reste également muet avec Almodovar, 586.

Année 1779. — Persiste à ne pas s'expliquer sur le bénéfice que l'Espagne doit retirer de la guerre, pour obliger Versailles à le préciser, 640, 641. — Entretien avec Montmorin à ce sujet, 642. — Avait fait communiquer à Londres les clauses de paix reçues de Versailles, 644. — Plus convaincu que jamais qu'il ne faut rien attendre de Londres, 645. — Prêt à accepter les plans d'action de Versailles et impatient de les recevoir, *ibid.* — Trouve que la cour d'Angleterre parle autrement de vive voix que par écrit et est impatienté par la lenteur d'Almodovar, 661. — De mauvaise humeur contre les clauses de paix et contre l'insuffisance du plan d'action proposés par Versailles; développe des objections dans un mémoire, 661 à 665. — Devenu plein d'entrain pour la guerre; convaincu qu'on ne peut frapper les Anglais qu'en Angleterre; abuse lord Grantham à Madrid et Almodovar à Londres, 673, 674. — Avait toujours été d'avis et l'est encore de laisser le roi de Prusse face à face avec l'Autriche, afin qu'il ne soutînt pas l'Angleterre, 675. — Lettre à M. de Vergennes en faveur de la guerre, 681 à 683. — Son plan des opérations, 688 à 691. — Avait ses projets contre le commerce anglais dans la Baltique et approuve la politique de M. de Vergennes en Hollande, 729, 730. — Pressé d'en finir sur les conventions avec la France; donne des ordres pour que l'escadre puisse agir au plus vite, 744. — Ne veut en finir qu'avec des profits et s'abstient toujours de spécifier lesquels, 745. — A prévu que l'Angleterre ferait une réponse nulle, et transmet à Almodovar, en la recevant, des instructions décisives, 749. — Écrit maintenant comme en commun avec Montmorin, *ibid.* — Confirme lui-même à M. de Vergennes que

FLORIDABLANCA (Le comte DE). [*Suite.*]
les escadres espagnoles sortiront si la nouvelle réponse attendue de Londres n'est pas satisfaisante; feindra d'espérer encore en cette réponse, et le courrier d'Almodovar passera par Paris afin qu'on y soit informé aussitôt du résultat; paraît désormais sans arrière-pensée; souhaite que les États-Unis soient poussés à attaquer le Canada, 750 à 752. — Ne s'était pas moins abstenu de formuler son projet de convention avec nous, 752. — Émet la prétention qu'on ne pose les armes qu'après la restitution de Gibraltar par l'Angleterre et le renvoi du commissaire de Dunkerque, 753, 754. — Raisons qu'il donne à Montmorin pour expliquer qu'il n'a pas été fait mention du Pacte de famille dans la déclaration de l'Espagne à l'Angleterre, 794. — Avait écrit à M. de Vergennes au sujet du soulèvement de l'Irlande, IV, 231.

Année 1780. — S'était hâté de réclamer notre intervention, afin de faire assurer par le Congrès les satisfactions que l'Espagne souhaitait dans le sud des États-Unis, 283. — Demande que l'escadre de Guichen s'approche du cap Finistère pour que les vaisseaux espagnols puissent se joindre aux nôtres, 352. — Avait mis Aranda en mouvement pour faire diriger au Sud les forces données à Ternay et Rochambeau, 355. — S'était flatté que le déploiement de leurs armes par les deux Couronnes en 1779 amènerait l'Angleterre à accepter la paix et qu'il la dicterait de façon à garantir les possessions de l'Espagne au détriment des États-Unis, 446. — Avait peut-être conscience de la faiblesse de son pays, 446, 447. — Vive contrariété de se voir deviné par Montmorin, 449. — Entretien orageux où il lui dévoile les négociations entamées, 451. — Précise ses informations en écrivant à M. de Vergennes, 452. — Se montre découragé; influence moindre sur l'esprit du roi; explications avec Cumberland, 457. — Informe Versailles des circonstances qui ont amené ce dernier en Espagne, 458. — Confie à Montmorin le mauvais état de la marine espagnole, 462. — Verrait avec plaisir Estaing à la tête des flottes réunies, mais est mal reçu par le roi à ce sujet, 463. — A avisé Cumberland des propositions de la Russie, 465. — Double jeu avec Montmorin; affecte de dire que le roi ne veut

FLORIDABLANCA (Le comte DE). [*Suite.*]
plus envoyer ses vaisseaux à Brest avec les nôtres, 470, 471. — S'était plaint vivement de Sartine, 491. — Se retire de Cumberland, désapprouve qu'il prolonge son séjour, fait surveiller sa porte; aurait voulu des actes de l'Angleterre, et surtout l'abandon de Gibraltar, 500. — Dissimule de nouveau avec Montmorin sous des récriminations ou sous des assurances, 505. — Ne voulait ni de la médiation de la Russie ni d'aucune autre, afin d'avoir pour sûr Gibraltar, *ibid.* — S'embarrassait peu des États-Unis, disant qu'ils nous rendraient leur victime, 509. — Amené à se rapprocher de la Russie, et envoie pour lui plaire un représentant à Berlin, 512.

Année 1781. — Peu empressé à accorder quelque chose au représentant des États-Unis, mais beaucoup à garder exclusivement pour l'Espagne la navigation du Mississipi, 594. — Dit que nous voudrions forcer l'Espagne à la paix sans obtenir aucune satisfaction pour elle, V, 17. — Souhaiterait que nous participions à une attaque des îles anglaises, 17, 18. — Assure à Montmorin que si nous aidons Charles III à Gibraltar, nous ferons de ce monarque ce que nous voudrons, 19. — De plus en plus éloigné de s'intéresser aux États-Unis et refuse à Jay les secours promis, 60. — Ne répond que tardivement, pendant que l'on conférait avec Grenville, 203. — Avait probablement vu avec déplaisir la question de la paix s'engager si simplement et portée à Versailles, *ibid.* — Ne craint pas de faire entrevoir à Montmorin qu'il offrirait à l'Angleterre la portion que possède l'Espagne à Saint-Domingue, 210. — Déployait ses ressources d'esprit à se garder contre les raisonnements de M. de Vergennes pour la paix, 237. — Colère feinte contre Aranda, 288.

FONTANGES (Le vicomte DE). — Major général à l'escadre d'Estaing devant Savannah, IV, 266, 299, 301.

FORTH, émissaire du cabinet de Londres, II, 526, 537, 538, 591, 596, 598, 774, 807, 808; V, 40.

FOX (Charles), I, 456, 457; III, 169; V, 83, 92, 94 à 96.

FRANCE. — Frayeur politique qu'y causait l'Angleterre, lors de l'avènement du roi, I, II. — Exposé de sa situation en Europe à ce moment, 15 à 20. — Conduite qu'elle doit suivre avec

FRANCE. (*Suite.*)
l'Autriche, 21 à 23. — Utilité à chercher dans l'alliance de l'Espagne, 26. — Notre faible situation à l'avènement du roi est rappelée à l'Espagne, 33, 34, 314, 315. — Notre intérêt et nos points de vue sont différents de ceux de l'Espagne quant à l'Angleterre, 166. — Soumise par lord Stormont à une surveillance étroite, 197. — Préjugés qu'il avait fallu braver quant au commerce colonial et quant au Canada, 241. — *Réflexions sur la conduite qu'il convient à la France de tenir à l'égard des Colonies*, 242 à 249. — Regardée comme menacée par l'Angleterre ainsi que l'Espagne, soit que les Colonies conquissent l'indépendance, soit qu'elles fussent soumises; *Considérations* écrites à ce sujet, 272 à 278. — L'Espagne s'inspire de cette connaissance dans sa conduite, 436. — Ce que Frédéric II écrivait de la France, 446. — Rapports avec la cour de Londres, 447 à 449. — Médiatrice avec l'Angleterre entre l'Espagne et le Portugal, 449, 469 à 471. — *Considérations sur le parti qu'il convient de prendre*, etc., 567. — Animosité native de la Grande-Bretagne contre elle rappelée par M. de Vergennes, 568. — Seule capable, avec l'Espagne et l'Angleterre, d'alimenter de longues guerres, 592. — Intérêt dont elle devait trouver que le roi de Prusse était pour elle, 596. — Effet qui y est produit par la déclaration de l'indépendance, 621, 632, 633. — Désintéressée dans ses entreprises contre l'Angleterre, 689. — A passé de l'attitude effacée à l'assurance de se sentir forte, 696. — *Plan des mesures à concerter avec l'Espagne*, II, 159. — Sa « connexité » avec les affaires du continent invoquée comme un motif de ne pas demeurer étrangère à l'Amérique, 241. — Plus portée à la guerre que la cour, suivant Franklin, 308. — Effet produit par le départ de La Fayette, aussitôt connu, 390, 411. — *Questions sur les mesures à prendre pour se précautionner contre l'Angleterre*, 409, 410. — Changements dans les circonstances générales, pour elle et pour l'Espagne, à la fin de 1777, 432, 433. — Opportunité de chercher à détacher le Portugal de l'Angleterre, 439, 441. — Pourquoi retenue de commencer la guerre, 445, 446. — *Mémoire communiqué au Roi*, etc., tendant à lier la France et l'Espagne avec les Colonies, 460 à 469. — Lord Stormont demande qu'elle n'expédie pas des troupes aux Îles, 539 à 542. — Impatiente de la circonspection des ministres, 571. — Surexcitée contre les menaces de l'Angleterre, 588. — Négociations pour lier des rapports avec le Portugal, 604 à 610. — Remuée par la reddition de Saratoga, 642. — Elle et l'Angleterre d'après le comte de Broglie, 650 à 652, 673 à 682. — Près, selon les avis de Londres, de se voir déclarer la guerre, 707. — Puise toute confiance dans sa situation vis-à-vis de l'Europe et dans la réfection de sa marine, 708. — « Cajoleries » du roi de Prusse à son égard, 709. — Attitude à la mort de l'Électeur de Bavière, 745. — Danger qu'elle courrait à n'avoir pas l'Espagne avec elle, III, 1. — Désintéressement matériel de son intervention en faveur des États-Unis, II. — N'a plus qu'à s'assurer de la part de l'Espagne l'exécution des engagements du Pacte de Famille, 2. — Aurait-elle été mieux conduite par d'autres ministres que ceux de ce moment? 4, 5. — Raisons qu'il y avait pour elle de favoriser la recherche du roi de Prusse, 89, 117. — Qu'elle ne devait pourtant pas se laisser détourner de l'Océan, 119, 120. — Impatience ressentie, récriminations en conséquence, 132. — Avantages que l'audace procurerait, 148. — Empêchée par l'attitude de l'Espagne d'user de représailles contre l'Angleterre, 134. — Antipathique au peuple américain, 167. — Trompée en Amérique par les évènements, 347. — A quoi l'avaient obligée les tergiversations de l'Espagne et intérêt qu'elle y avait perdu, 507, 508. — Besoin d'obtenir le concours des escadres espagnoles, 565. — Pressante utilité de l'alliance, 646. — Autorité que lui a reconquise sur le continent l'acceptation de son arbitrage par la Prusse et l'Autriche, 674, 774. — Peine qu'elle aura du côté de l'Espagne, IV, 1. — Difficultés que lui causeront les États-Unis, II, IV. — Partis existants dans le Congrès à son sujet, 1 et suiv. — En voit naître d'hostiles, principalement dans les États du Nord et de l'Est, 11. — Mal venue, même auprès des membres du Congrès « bien intentionnés », 19. — Décidé que ni elle ni les États-Unis ne peuvent conclure paix ou trêve avec l'Angleterre sans leur formel consentement respectif, 33, 34. —

FRANCE. (*Suite.*)
Washington croit prudent de ne pas réveiller son ambition du côté du Canada, 39, 40. — Son ministre à Philadelphie est associé aux affaires politiques par le Congrès, 44. — Ses rapports avec le Congrès en 1779, 67 et suiv. — Voyait ses propres possessions convoitées, mais pouvait penser qu'on lui laisserait Terre-Neuve, 81. — Subites antipathies; manœuvres de Samuel Adams, 77 à 89, 94, 106. — Trouve néanmoins des partisans décidés dans plusieurs États, 152 à 156. — Son représentant est obligé d'en venir à de vives représentations, 177 à 180. — Ses adversaires cherchent à l'atteindre en combattant l'Espagne, 208. — Celle-ci est désormais présente d'une manière latente dans nos négociations aux États-Unis, 328. — Évidence que nos soldats y seront bienvenus, 345. — Ses négociants sont maltraités sans égards par les mesures relatives au papier-monnaie, 414 à 416. — Manière défavorable dont s'annonçait pour elle l'année 1781, 447. — Infidélité de l'Espagne envers elle, 448 à 466. — Énorme charge qu'elle supportait grâce à cet allié, 487.

FRANCÈS. — Ancien premier secrétaire à Londres, I, 6. — Sa lettre à propos de Hartley, III, 66. — Rend compte à M. de Vergennes d'un entretien avec Arthur Lee, 281.

FRANCY. — Agent de Beaumarchais en Amérique; vient en aide à La Fayette, III, 424. — Lui propose de s'embarquer sur le *Fier Rodrigues*, 425. — A accepté des arrangements avec le Congrès pour le payement des fournitures de guerre, IV, 34.

FRANKLIN (Benjamin), I, III. — Membre du Comité de correspondance secrète, 266. — Procure aux Colonies du matériel de guerre, 482. — A rédigé les instructions de Silas Deane, 486. — Son retour en France en 1776, II, 64. — Devine les visées du comte de Broglie, 70. — Prises faites par le navire qui l'a amené, 97. — Nommé l'un des commissaires du Congrès près la cour de France, 99. — S'annonce de Nantes à Barbeu-Dubourg, à Deane et appelle Arthur Lee à Paris, 100. — Impression de son arrivée, 101. — Demande à présenter ses lettres de créance, 112. — Reçu secrètement par M. de Vergennes avec ses collègues, 113, 116 à 118. — Mémoire

FRANKLIN (Benjamin). [*Suite.*]
laissé chez M. de Maurepas, 119. — Fausses nouvelles sur l'Amérique, 135 à 139. — Informe Morris de son arrivée, 137. — Son rôle, soi-disant effacé en France, 306. — Ce qu'il pense ainsi que ses collègues sur nos dispositions; annonce que la France veut la guerre, mais que la cour hésite, 308. — Impute les retards à Beaumarchais, *ibid.* — Son salon, à Passy, recherché par les politiques, les gazetiers et les militaires, 316. — Amené, par suite, à recommander Du Coudray et, dans son impatience de voir partir les secours, à laisser croire qu'il a demandé le rappel de Silas Deane, 317, 336. — Travaille avec ce dernier à provoquer la rupture avec l'Angleterre, 318. — Se charge d'agir sur l'Espagne et présente un mémoire à Aranda, 319, 322. — S'abusait sur Edouard Bancroft, 338. — Recommande Mauroy à Washington, 404. — Accusé par Floridablanca d'aspirer à faire déclarer la guerre à l'Angleterre, 491. — Exprime à Arthur Lee le peu de bien qu'il pense de lui, 611. — Mal disposé pour les opérations de Roderique Hortalès, 611, 612. — Avait tâché de faire craindre à M. de Vergennes la réconciliation de l'Amérique avec l'Angleterre, 631. — Toute entente avec l'Angleterre est désavouée par sa correspondance, 656, 657. — Dit qu'« on ne devient pas frère quand on a été maître », 676. — Ses entretiens avec Hutton accuseront à jamais l'Angleterre, 707, 708. — Répond sans ménagement aux plaintes d'Arthur Lee, III, 169. — Affirme à Deane et à Gérard que les bruits de négociations entre Howe et Washington ne sont pas fondés et que sa correspondance avec Hartley va être transmise à Versailles, 173. — Témoigne du dévouement de Deane à la cause américaine, 174. — Avait éconduit Hartley de manière à en être loué de la part du roi, 281. — Nullement autorisé à interpréter les paroles de Gérard, à propos du traité, comme l'indiquaient les gazettes américaines, 283. — Instruit par M. de Vergennes de l'état des pourparlers avec l'Espagne, paraît disposé à accepter ce que ferait la France et consentir en principe à une trêve à longue durée, 595, 596, 615. — Avait répondu à Hartley une fois de plus qu'il repoussait toute négociation sans la

FRANKLIN (Benjamin). [*Suite.*]
France, 596. — Bruits malveillants répandus sur son compte par Arthur Lee et Isard, IV, 9. — Ont failli le faire rappeler de France, 87. — A promis à M. de Vergennes de conseiller au Congrès d'accepter la trêve comme condition de la paix, 175. — Lui procure Édouard Bancroft pour aller en Irlande; grande confiance en ce dernier, 231 à 233. — Fait interposer M. de Vergennes afin de n'être pas envoyé en Hollande, 246, 247. — Exprime à La Fayette sa satisfaction pour les secours fournis par le roi et explique qu'il se retient d'en demander davantage, 274, 275. — Avise le Congrès de l'expédition probable d'un corps de troupes, 275. — Prévenu par le président du Congrès de l'arrivée du colonel Laurens, 392. — A demandé le retrait des ordres donnés à La Luzerne, 418. — Mande au Congrès que les procédés de John Adams ont blessé M. de Vergennes, 423. — Explique et désapprouve les vues de John Adams; a été étonné de le voir envoyer, 425, 426. — Confiant dans le gouvernement du roi, voyant ce qui se faisait de mal autour de lui mais n'y intervenant pas, 430. — En appelle de nouveau à l'assistance du roi, 539, 540. — Est informé officiellement du don de 6 millions de livres et s'est entendu avec M. de Vergennes pour leur emploi, 550. — Ce qu'il pense du résultat obtenu par le colonel Laurens et de la fidélité de notre cour, 562. — Annonce au Congrès les 6 millions de livres pour Washington, 598. — Remercie le roi avec effusion de la prise de Yorktown, 683. — Répond dignement à Hartley sur le propos que lui a attribué celui-ci, supposant les États-Unis maîtres de traiter directement avec les Anglais sans la France, V, 37, 38. — N'ignorait ni ne méconnaissait les soins pris par le gouvernement du roi dans l'intérêt des États-Unis, 44, 59, 60. — Singularité de l'approbation qu'il donne aux instructions pour la paix reçues du ministre Livingston, après celle par lui donnée aux instructions antérieures, 66 à 68. — Préoccupé, avec M. de Vergennes, de ne pas laisser les nouveaux ministres anglais penser que des propositions de paix renouvelées porteraient sur le vide, 75. — Lui fait indiquer par La Fayette l'idée d'entrer en rapports avec les ministres de Londres, 75, 76. — Confie à lord Cholmondley une lettre pour lord Shelburne, remet aux Affaires étrangères toute sa correspondance précédente avec Hartley et est informé de tout ce qui a été dit à Forth, 77. — Annonce à M. de Vergennes la présence à Paris d'Oswald et l'apparente intention de lord Shelburne d'engager des pourparlers de paix, 81, 82. — Le premier à préparer la paix, comme il avait presque été le premier à donner le signal de répudier l'Angleterre, 82. — Semble ne s'être pas montré un partisan absolu des récentes instructions du Congrès, 90, 91. — Avise M. de Vergennes que les plénipotentiaires de l'Angleterre cherchent à séparer la France de l'Amérique et à diviser les Américains, 97. — Expose par écrit à Oswald les prétentions des États-Unis sur le Canada et la Nouvelle-Écosse, et en informe John Adams, 99. — A appelé ce dernier ainsi que Jay à Paris, 100. — Consulte M. de Vergennes de concert avec Jay, sur la valeur des nouveaux pouvoirs d'Oswald, *ibid.* — Prié par Rayneval de prévenir le Congrès contre les efforts que pourrait faire Carleton, assure cette assemblée que ni la France ni l'Espagne ni la Hollande n'entendent traiter séparément, et que la clef de la paix est dans leurs mains s'ils font de même, 109. — Devenu malade peu après, *ibid.* — Avait précisé à Oswald, par conditions *nécessaires* de paix et conditions *conseillées*, les désirs de l'Amérique pour mettre fin à la guerre, 134. — Comment il plaçait dans les conditions *conseillées* la cession du Canada, *ibid.* — Pris par la goutte et remplacé par Jay auprès d'Oswald, 139. — Reçu avec Jay chez M. de Vergennes, 158. — Adresse à Philadelphie l'analyse du projet de préliminaires remis à Oswald, 162. — Aurait-il vraiment obtenu ou avancé la cession du Canada par l'Angleterre, 163, 164. — Ce qu'il fit et pensa durant les négociations de ses collègues, 174. — Informe Vergennes, par un billet, de la conclusion de la paix pour les États-Unis, et lui envoie peu après le texte des articles, 184, 185. — Pousse à l'état aigu la blessure que ressentait le gouvernement du roi en annonçant à M. de Vergennes le départ du navire *le Washington* pour porter au Congrès les dépêches relatives à la conclusion de la paix et en demandant le versement de secours d'argent précédemment promis, 190,

FRANKLIN (Benjamin). [*Suite.*]
191. — S'excuse aussitôt, excuse ses collègues et vient avec Laurens s'expliquer verbalement, 195, 196. — Se sentait mal à l'aise des procédés que ses collègues avaient suivis et l'écrit à Cooper, 199, 200. — Condamne le langage tenu à Paris par John Adams, 200. — Invité avec ses collègues à une conférence par M. de Vergennes, 276. — Approuve la déclaration présentée par le ministre et rétablissant, à vrai dire, les termes de l'alliance, 277. — Communique à ce dernier la lettre qu'il avait reçue de Cooper, 293. — Somme J. Adams et Jay de rétracter tous les faux bruits répandus sur lui par eux, 299. — Écrit à Livingston que jamais la France n'avait empêché les États-Unis d'obtenir les avantages qu'ils pourraient se procurer, 299 à 301.

FRANVAL. — Compagnon de La Fayette, III, 223.

FRÉDÉRIC II. — Sarcasme à l'adresse de la France, I, 446. — Tendrait à favoriser les Colonies, 453. — Juge que l'Angleterre se fourvoie, 457. — Sa rancune contre cette puissance, 596. — Nous fait des avances, 596, 597. — Instructions et lettres écrites par lui à ses agents, *ibid.* — Son rôle à l'égard des États-Unis, 597. — Refuse d'encourager l'Angleterre et se plaint d'elle, 622 à 626. — Favorise les Américains, 623. — Se rapproche de la France, 624, 626. — Écrit au comte de Goltz que l'établissement de la course pourra amener une rupture, II, 131. — S'applaudit des difficultés de l'Angleterre, 344. — Satisfait du ton de M. de Vergennes avec lord Stormont, 345. — Autorise Goltz à répondre, en laissant subsister des espérances, à la demande de libre commerce dans les ports prussiens, formée par Arthur Lee, *ibid.* — Demande du temps pour traiter avec les commissaires américains; recevra un envoyé, mais sans caractère officiel; fait assurer par Maltzan à Londres qu'il n'existe aucune négociation de sa part avec eux, 557. — Interroge Goltz sur l'opinion que l'on a des Américains en France, 558. — Redouble de dispositions favorables et de sollicitude pour nous, 708. — Craint de nous voir perdre l'occasion de déclarer la guerre à l'Angleterre, 709. — A gêné celle-ci dans de nouveaux recrutements de troupes en Allemagne, les tarit tout à fait et même en Danemark, 709, 710. — Enfiévré d'une alliance à nouer avec la France et la Russie, 711. — Attentif à nous attirer à lui, III, 88. — S'était montré dès Choiseul désireux de voir rouvrir avec Versailles les rapports diplomatiques, 89. — Engage son ministre à s'aider de Grimm pour nous rapprocher de lui, 91. — Impatienté de l'influence qu'il suppose à l'Autriche sur le marquis de Pons, notre ministre à Berlin, 92, 93. — Reçoit et entretient Rulhière, que le cabinet de Versailles a envoyé à ses manœuvres, 93, 94. — Antipathie qu'il lui manifeste pour Mme de Pompadour, cause à ses yeux de sa rupture avec la France, 94. — Trouve opportun, après le combat de Trenton, que la France aide davantage les Américains, et mande à Goltz que c'est le moment de nous convaincre de se lier avec lui, 99. — De plus en plus pressé de s'entendre; trace à Goltz les lignes d'un accord politique contre l'Autriche, *ibid.* — Demande qu'on lui envoie quelqu'un ayant la confiance de M. de Vergennes, 100, 101. — Reçoit l'émissaire, marquis de Jaucourt, et croit s'être suffisamment dévoilé, 102. — Inquiet du voyage que fait ce dernier à Vienne, mais bientôt rassuré par son retour et par ses communications, *ibid.* — Charge Goltz de faire savoir que la France l'aura pour ami, soit à l'égard de l'Angleterre soit quant aux avantages à tirer de la guerre des Colonies, 104. — Parle plus clairement après la mise en congé du marquis de Pons, 111. — Appuie dès lors sur l'utilité de nous lier avec la Russie, *ibid.* — Encore plein d'anxiété sur les dispositions de la France et voudrait que Goltz fît agir Jaucourt, 112. — Empressé auprès du marquis de Juigné, notre ambassadeur à Pétersbourg, qui traverse Berlin, et auprès d'autres Français, 115. — Malmène Goltz de sa lenteur, et de nouveau lui recommande de s'aider de Grimm, *ibid.* — Pense plaire à Versailles en faisant demander à Arthur Lee des communications sur l'Amérique, *ibid.* — Reconnaîtra les États-Unis dès que la France les aura reconnus, 116. — Affirme que l'Angleterre sollicite son alliance, mais qu'on peut être rassuré, *ibid.* — Donne ordre à Goltz d'aborder franchement le cabinet de Versailles, *ibid.* — Nouveaux efforts dans la même vue, 121. — Visiblement doué de

IMPRIMERIE NATIONALE.

FRÉDÉRIC II. (*Suite.*)
beaucoup de force encore, 127. — Conversation avec Rulhière, 128. — Propensions pour M. de Maurepas, *ibid.* — Préoccupé des finances de la France, 129, 130. — A Goltz sur l'intérêt politique respectif de la France et de la Prusse, 130, 131.

FRONTIER. — Un des secrétaires de l'ambassade, chargé des informations secrètes, à Londres, I, 73.

G

GALVÈS (Don), ministre d'Espagne favorable à l'union avec la France, I, 426, 532, 560; II, 27; III, 36, 143, 673.

GARNIER, alternativement premier commis, chargé d'affaires, premier secrétaire, renseigne sur l'administration anglaise, I, 37. — Donne l'opinion des Anglais sur le rôle que joue la France aux Colonies, 40, 41. — Ses qualités diplomatiques, 67. — Son optimisme, 69. — Croit au retour de lord Chatham au ministère et qu'il suscitera des embarras, 69, 70. — Indique l'opinion de certains politiques anglais sur nous, 71, 72. — S'est assuré le compte rendu des séances du Parlement, 73, 74. — Trouve des tendances pacifiques au ministère anglais, 80. — Décrié par l'ambassadeur, comte de Guines, qui demande son rappel, 85. — Maintenu néanmoins comme premier secrétaire, 86. — Remplace intérimairement Guines, 258. — Sa situation acquise et ce qu'il vaut, 261. — Informations relatives aux manœuvres du ministère anglais, 270. — Sur l'état d'esprit des Américains et leurs besoins, 380. — Opine pour qu'on leur envoie des secours, 381. — Invité à poursuivre la question de Terre-Neuve, 382, 383. — Rapport sur la question portugaise, 433. — Rôle uniquement d'observation qu'il doit remplir, 447, 448. — Croit que l'Angleterre veut éviter une guerre, malgré ses préparatifs contre les Colonies, et donne en preuve la conversation qu'il vient d'avoir avec lord North, 448 à 450. — Compte qu'il rend de la motion repoussée de lord Grafton en faveur des Colonies, 454. — Conseils sur les affaires d'Amérique, 455. — Change de manière de voir quant à la guerre après un discours de Fox, et expose les embarras de l'Angleterre, 456 à 458. — Présente à lord Weymouth les plaintes de Versailles, 460, 462. — Fait connaître les accusations portées par lord Suffolk, 463. — Dénonce la morgue et l'avidité de la marine anglaise, 464. — S'exprime sur la résolution du Congrès qui a décrété la course, 468, 469. — Démontre que l'Angleterre a intérêt à engager le Portugal à régler ses affaires, 534. — Envoie l'annonce de la proclamation de l'indépendance de l'Amérique, 549. — S'est entretenu avec lord Suffolk au sujet du Portugal, 562. — En expose les conséquences politiques, 563. — En donne la traduction, 585, 586. — Craint que l'Angleterre ne nous demande, comme au Portugal, de fermer les ports aux vaisseaux américains, 586, 587. — Sur les armements anglais, 600, 626. — La défaite de Long-Island et ses résultats, 615, 616. — Gardé par Noailles comme premier secrétaire, 695. — Nulle solution de continuité de lui à Noailles, au contraire de ce qui avait eu lieu de Guines à lui, II, 3. — Discrédité par le *Foreign Office*, et obligé de combattre à Versailles les imputations des journaux anglais contre lui, 344, 367, 368. — Tient la guerre pour imminente, 747. — Lettre à M. de Vergennes, 834, 835.

GATES, commandant l'armée américaine du Nord, fait capituler Burgoyne à Saratoga, II, 621. — S'est prêté à devenir le bénéficiaire d'une intrigue contre Washington, III, 172, 264. — Croyait pouvoir attaquer New-York, 327, 328. — Témoigne à Estaing son estime après l'affaire de Newport, 394. — Est déchu de son commandement dans le Sud en suite la bataille de Cambden, IV, 564. — Inutilement proposé pour le ministère de la guerre, 597.

GAUSSENS (Le chevalier DE), secrétaire d'ambassade à Berlin, fait l'intérim du marquis de Pons, II, 712; III, 111, 115.

GEORGE III, roi d'Angleterre, I, 79, 86, 173, 452; II, 742. — Envoie des commissaires en Amérique avec de pleins pouvoirs, 806, 807. —

George III. (*Suite.*)
Déclaration au Parlement, 830. — Tolère encore la présence de Lauzun à Londres, III, 2. — Fait allusion à l'imminence de la guerre, 82. — Rend publique sa déclaration de guerre à la Hollande, 516. — Persiste à soumettre les États-Unis, 594. — Effet de son entêtement, 769. — Espérait paralyser l'Espagne, 792. — Est à bout contre les États-Unis, V, 2. — Ne voudrait pas du concours des puissances étrangères entre eux et lui, 25. — Discours à double entente au Parlement, 32. — Nomme plénipotentiaire Fitzherbert en remplacement de Grenville, 93. — Lettre autographe à Louis XVI, *ibid.* — Approuve les négociations de lord Shelburne avec Rayneval, 123 et suiv. — Moins bien disposé après le succès de Gibraltar, 166. — Soutient lord Shelburne en conseil de cabinet, 190. — Après la signature des commissaires américains, oblige ce ministre à demander d'autres sacrifices à l'Espagne, *ibid.* — Confirme le langage de ce dernier relativement à l'échange de Gibraltar, 216, 233. — Convenait que la paix était urgente pour l'Angleterre, *ibid.* — Ne fut pas le moins actif et le moins ferme pour y aboutir et en avait donné deux fois les moyens déterminants, 272.

Gérard de Rayneval (Conrad), premier commis, dépêche à Garnier, I, 12, 13. — A Guines sur le motif qu'ont les Anglais d'exagérer la défaite des Espagnols devant Alger, 122. — A Garnier sur l'absence prolongée des ministres anglais, 591, 592. — Donne lecture à Franklin de la résolution du roi d'assister les États-Unis, II, 122. — Manifeste à Ossun la satisfaction de Versailles d'être d'accord avec l'Espagne, 249, 250. — Chargé d'annoncer à Deane que ce qu'il attend va avoir lieu, 313. — Rapport sur les menées des Anglais auprès des commissaires et sur les pourparlers de la statue, 338, 368. — Se rend à Passy par ordre du roi pour informer les commissaires que le roi reconnaîtra les États-Unis et signera un traité de commerce et d'amitié avec eux, 657. — Son envoi aux États-Unis pour empêcher que l'Angleterre n'engage ceux-ci dans une défection, III, 6, 8. — Mémoire approuvé formant ses instructions, 153 à 157. — Embarqué sur le vaisseau amiral sous le nom de Munster, intendant de l'escadre, 181. — Explique sous ce nom à M. de Vergennes, en indiquant Brest comme lieu de destination convenu, que les incidents l'obligent à ne monter à bord qu'au large, 181. — Déférence dont il est entouré, conférences fréquentes avec le vice-amiral, 189, 190. — Conversations écrites entre eux; cinq hypothèses présentées par Gérard, 190, 191, 194, 195, 235 à 256. — Signale les exigences des Français présents en Amérique, 231, 232. — Promet cependant à Kalb sa protection pour Mauroy et Fayolles, 232. — Fait connaître l'esprit qui anime les États-Unis et les procédés des Anglais, 265. — Impressions éprouvées à l'arrivée de l'escadre, 266. — Des députés du Congrès lui amènent leurs fils pour qu'ils gardent le souvenir de l'assistance du roi, 267. — Différents partis du Congrès et cabales qui le divisent, 268. — Le président Hancock vient le chercher à Chester, *ibid.* — Honneurs qui lui sont rendus à Philadelphie, *ibid.* — Mande à Versailles son arrivée et la réception qu'on lui a faite, 269 à 271. — Rend compte de la décision prise à la suite de la lettre de lord Carlisle, 274. — Admis officiellement à remettre ses lettres de créance, 275. — Discours qu'il prononce; a été obligé de se tenir dans le vague pour ne pas dire trop clairement quels liens engageaient les États-Unis avec nous; embarrassé de mander cela à Versailles, il s'efforce de fournir des témoignages d'enthousiasme; son pli à ce sujet et réponse que le président du Congrès lui a faite, 276 à 278. — Travaille à faciliter les relations à l'Espagne et croit qu'il y parviendra, 291. — Remarque une grande tendance à la conquête du Canada; combat l'idée du représentant espagnol qui voudrait nous la faire entreprendre; entretiens avec cet agent, 292 à 295. — Fréquence intentionnelle de ses premières communications à Versailles; leur caractère; jugements sur les principes politiques et les dispositions du pays, à 295. — Liberté d'opinion que donnaient alors les idées morales et aisance de ce représentant d'une grande monarchie à s'adapter à une nation toute populaire, 296. — Réserve où il se tient quant aux affaires de Silas Deane, *ibid.* — Présente à tort le général Lee comme une victime de Washington; exprime bien le sentiment public en écrivant à Versailles que l'assistance du roi

Gérard de Rayneval (Conrad). [*Suite.*]
arrivait juste à point, 297, 298. — Deux rapports à M. de Vergennes, 302 à 320. — Envoie la lettre adressée par les commissaires anglais au président du Congrès, 305. — Son audience de réception; plan de la salle du Congrès pour cette solennité, 311 à 313. — Autres rapports à M. de Vergennes, 313 à 320. — Mande à Versailles les opérations projetées par Washington sur New-York et concertées avec Estaing, 328. — Avise de la protestation de Sullivan, 351, 358. — A communication des lettres et documents adressés par ce dernier au Congrès et obtient qu'ils ne soient pas rendus publics, 357. — Correspondance continuelle avec Estaing; assure Versailles que le gros de l'armée et du peuple n'attribue qu'à un hasard malheureux l'insuccès à Newport et que Sullivan a été blâmé par tout le monde, 359. — Commence à entrevoir que sa mission pourra être ardue, 395, 396. — Célèbre la Saint-Louis à la légation même, 396. — Renseigne sur les conditions dans lesquelles se trouve le Congrès et sur les soins qu'il prend de le modérer, *ibid.* — Affaire de la convention de Saratoga et des offres des commissaires anglais, 397, 398. — Peu satisfait de la solution, mais espère dans l'esprit du Congrès, 401. — Relate le bon effet produit par l'annonce du renouvellement de l'alliance avec la Suisse; pense que quelques médailles commémoratives qu'il en a distribuées font désirer qu'il en soit frappé une pour l'union de la France avec les États-Unis, 406. — Demande au Congrès d'utiliser l'escadre et voit qu'on ne veut plus d'une campagne active, 410. — Fait prévenir les gouverneurs des Îles d'une attaque imminente de la part des Anglais, 411. — Informe qu'ils vont sur Charlestown, et qu'en offrant au nom du roi d'Angleterre de ratifier la convention de Saratoga, Clinton a tenu le langage le plus menaçant, *ibid.* — Croit que les Américains n'ont pas de visées sur Terre-Neuve et nous en abandonneront la possession, 417. — Confère avec le comité formé pour examiner les vues de La Fayette sur une campagne contre Halifax et le Canada; discute avec Governor Morris les conclusions présentées au Congrès et en envoie le résumé à Versailles, 418 à 420. — Tableau des mobiles dont est animé le Congrès;

Gérard de Rayneval (Conrad). [*Suite.*]
résolutions auxquelles il l'amène en faveur du comte d'Estaing, 421. — Éloge de la réserve sagace de La Fayette avec le comité du Congrès, 422. — Rend compte de la visite des chefs canadiens à l'escadre, 423. — A informé Versailles que le Congrès souhaitait vivement le concours de l'Espagne, 563. — Voudrait que cette puissance donnât ce concours et pourrait en indiquer le moyen, 564. — Se voit recommander par M. de Vergennes de ne point s'engager au delà de ce qu'on faisait au même moment avec l'Espagne, et approuver d'avoir éludé les propositions relatives à Québec et Halifax, 616. — Rendu malade par le climat, a demandé son rappel, IV, 3, 4. — A signalé la consistance donnée au Congrès par la présence d'un représentant du roi, 5. — Dit que le roi est vraiment intervenu dans le moment de la grande crise des États-Unis et qu'on attribuait les écarts de certains membres du Congrès au torysme, tandis qu'ils étaient le résultat des jalousies et des passions personnelles, 5, 6. — Tableau du Congrès; ne croit pas les Américains mûrs pour un gouvernement populaire, 7. — Signale des dispositions opposées entre les députés du Sud et ceux de l'Est et du Nord et ce que nous avions à en craindre; dévoile l'effet des accusations d'Arthur Lee contre Franklin et le danger couru de voir ce dernier remplacé à Paris par l'autre, 9. — Espérait à tort dans de nouvelles élections; fait connaître ce qui a eu lieu pour l'État de Pensylvanie, 10. — Obligé de combattre l'idée que les fournitures procurées par les navires de Beaumarchais devaient être gratuites; offre au Congrès de compenser le dû par des subsistances pour l'escadre, 12. — Rend compte avec détail des dénonciations de Silas Deane contre Arthur Lee et de leurs conséquences, 13, 14. — Inspire probablement les rédacteurs du *Journal de Maryland*, 14, 15. — Voit maintenant la relation qu'il y avait entre les dénonciations d'Arthur Lee et l'interprétation donnée à ses paroles propres à Passy, au sujet de la prétendue faculté qu'auraient les États-Unis de faire directement la paix avec l'Angleterre sans la France, 15, 16. — Demande au Congrès de s'expliquer à ce sujet; trouve Laurens, son président, prodigue de paroles, mais peu porté à mettre les personnes

Gérard de Rayneval (Conrad). [*Suite.*]
en cause, 18, 22, 24. — Rend compte du banquet de l'État de Philadelphie, auquel il a été invité, et des témoignages donnés au roi et à l'alliance, 19, 20. — Signale la démission du président du Congrès, 21. — A réclamé contre la publication du traité d'alliance, puis s'en trouve satisfait, 21, 22. — Explique les faits qui ont entraîné la démission de Laurens et montre combien le pays est divisé, 22 à 24. — Reçoit d'une délégation du comité qui a été formé pour répondre à ses questions sur les engagements de Passy, les assurances les plus formelles que les États-Unis ne peuvent pas et ne voudraient pas traiter la paix sans la France, 25. — Appréciation et indications sur Laurens et aussi sur Jay, nouveau président du Congrès, 26 à 28. — Conversations avec ce dernier; il l'engage à faire partir Temple de Philadelphie sans éclat, 29, 30. — Reçoit les explications de Drayton, Henry Lee et Samuel Adams sur les incidents relatifs à la paix et à Temple, 30, 31. — Oblige le Congrès, malgré Samuel Adams et son parti, à déclarer que ni les États-Unis ni la France n'ont le droit de conclure paix ou trêve l'un sans l'autre, 32 à 34, 59. — A acheté les services de Payne, qui se joue de lui, 32, 33, 58, 60 à 63. — Fait connaître que le Congrès a pris les arrangements nécessaires avec l'agent de Beaumarchais, en vue du payement des fournitures qu'on avait prétendu devoir être gratuites; s'est assuré de membres du Congrès et de journalistes pour défendre la politique française, 34, 58. — Interrogé, notamment par Jay, sur l'assistance que les États-Unis pouvaient attendre de l'Espagne, 36. — Entretien avec ce dernier et Washington sur le même sujet, conseils qu'il a donnés en répondant, 36 à 38, 64 à 68. — Reçoit de Jay communication du rejet par le Congrès, sur le rapport de Washington, des plans de La Fayette quant au Canada, et une assurance chaleureuse des sentiments de l'assemblée à l'égard du roi, 42. — Approuvé par Versailles pour sa conduite dans cette question, 43. — Le Congrès l'associe à l'examen des affaires politiques, 44. — Renseignements sur l'assemblée et les partis, etc., 48 à 56. — Lettre à Laurens sur des émissaires anglais, et mémoire au Congrès à ce propos, 56, 57. — A communiqué à Jay

Gérard de Rayneval (Conrad). [*Suite.*]
les dépêches relatives à l'acceptation de la paix sous la condition de l'indépendance par l'intermédiaire de l'Espagne, et en a conçu toute espérance, 69, 70. — Visait naturellement à procurer à l'Espagne les avantages demandés par elle lorsqu'il était parti de France et s'illusionnait sur le résultat, 70. — S'entend opposer des dispositions très différentes, 72, 73. — Florides et Mississipi, discussion en petit et en grand comité du Congrès, 74 à 77. — Peut croire avoir persuadé le Congrès, à moins que Richard Lee ne vienne changer le courant, 79. — Sa maison est devenue un centre de réunion pour les membres du Congrès, 79, 80. — Illusionné sur le sentiment de l'Assemblée quant à l'acceptation de la paix, 80. — Est contraint, en présence de la prétention du parti de l'Est à la Nouvelle-Écosse et à la pêche sur ses côtes, de dire que le roi s'est engagé à assurer l'indépendance, mais non de nouvelles possessions, 81. — Convaincu que l'on souhaite de laisser Terre-Neuve à la France et à l'Angleterre, *ibid.* — Assure que la majorité du Congrès est contre nos adversaires, 82. — Questionne sur le personnage de ces derniers et renseigne Versailles à leur sujet, 83 à 85. — Explications avec Richard Lee concernant son frère Arthur, 86, 87. — Sur les Lee et les Adams, 88, 89. — Contrairement à l'opinion qui lui est exprimée, ne croit pas devoir mettre formellement le Congrès en demeure de se décider, 90, 91. — Craint que de nouveaux commissaires anglais ne viennent rendre les dispositions dangereuses pour l'alliance, 91. — Obligé à discuter de nouveau contre le parti de Samuel Adams la question des limites et du Mississipi, qu'il prévoit devoir se compliquer de prétentions aux pêcheries de Terre-Neuve, 92, 93. — Se décide à adresser un mémoire au Congrès pour hâter sa décision, 95. — Il lui semble que le parti de l'Est ne fera pas de ses demandes des conditions *sine qua non*, 95, 96. — A annoncé officiellement au Congrès l'obligation que sa santé lui impose de rentrer en France, 96. — Plus inflexible que le gouvernement du roi sur les demandes d'argent des États-Unis; pensait par la gêne amener le Congrès à accepter la paix, 103. — Trouve plus de difficulté à agir par le fait du renouvellement du

Gérard de Rayneval (Conrad). [*Suite.*]
Congrès, qui amène des membres ignorants du passé, 104. — De nouveau en butte aux menées des Adams et des Lee et aux prises avec la question des pêcheries, 105, 106. — Trouve la force de faire honte aux fauteurs de la prétention qu'ont les États-Unis d'en posséder une part, 107, 108. — Suite de rapports à Versailles sur les conditions auxquelles les États-Unis accepteraient la paix, 110 à 123. — Avise le comte d'Estaing de la demande du Congrès, qu'il porte des vaisseaux et des troupes à Savannah, et informe M. de Vergennes des vues réelles à ce sujet, 128. — Informe l'assemblée des impossibilités du comte d'Estaing, 131, 132. — Est reçu royalement au camp de Washington; communique au vice-amiral le désir du général en chef qu'il vienne plutôt brûler les transports anglais devant New-York, 133, 134. — Dénonce de nouveau à Versailles les intrigues anglaises des Lee; fait part de l'envoi probable d'Arthur Lee à Madrid et de l'intérêt qu'il y a d'empêcher de l'y accueillir, 134, 135. — Nouveau mémoire au Congrès pour hâter les résolutions, 135 à 137. — Discute encore avec des députés la question des pêcheries, 137 à 139. — Informe l'assemblée de l'avis donné au comte d'Estaing, 139. — Regarde l'expédition que ferait l'amiral comme une entreprise nouvelle exigeant, aux termes du traité d'alliance, une compensation des Américains et débat cette opinion avec le Congrès, qui s'en remet en fin de compte à Gérard et Washington de fixer les opérations de la campagne, 139 à 142. — S'abuse sur l'issue probable de la question des pêcheries et pourquoi, 143, 144. — Se décide à la traiter diplomatiquement par un mémoire au Congrès, 144, 145. — Se proposait de faire appel à l'opinion publique en exposant la conduite du roi de France envers l'Amérique, en regard de l'opposition fomentée contre lui, 145, 146. — Heureux effet résulté de l'autorisation qu'il a donnée aux députés amis de la France de faire connaître dans leurs États respectifs les vraies dispositions du roi, 147. — Nouveau mémoire au Congrès contre le danger de faire évanouir les chances que l'Espagne s'unisse à la France en faveur de l'Amérique, 147, 148. — Expose à Versailles les manœuvres de l'opposition pour les pêcheries, et

Gérard de Rayneval (Conrad). [*Suite.*]
l'insuffisance de nombre des partisans de la paix, 148, 149. — Croit utile que l'on cède quelque chose à la Nouvelle-Angleterre, 150. — Qualifie le parti des Lee de « faction anglaise » en raison du nom de « faction française » donné par l'un d'eux aux partisans de la France, 151. — Pour que la question des pêcheries ne domine pas celle de la paix, accepte les propositions qui sont faites et les recommande à Versailles, 152. — Annonce l'adhésion de la Virginie à la Confédération, expose l'antagonisme de cet État et du Maryland et leur déclaration de se considérer comme unis par le fait seul qu'elles sont l'une et l'autre alliées du roi de France, 154 à 156. — Effusion pour la « cause commune » en répondant à Jefferson, 156. — Signale l'organisation politique de la multitude dans les divers États, et reconnaît qu'il s'était trompé en parlant du Comité de Philadelphie, 157. — Se dit impuissante à combattre la désunion du Congrès, croit ne devoir en rester que le spectateur, et se borner à inspirer la retenue, 158. — Relations et entretiens avec Jenifer, 159, 168 à 170. — Sa rencontre avec Washington, 161, 162, 164, 165. — Mémoire au Congrès au sujet de ce que tentera le comte d'Estaing pour la Géorgie et la Caroline, 163, 164. — Sur l'entente de divers États contre le parti de l'Est, 165, 167. — Conversation avec Jenifer, 168 à 170. — Expose la reprise des propositions des antigallicans sur les pêcheries et les débats qui s'ensuivent, 173 à 175. — Est opposé à l'idée d'une trêve et pourquoi, 175, 176. — Sur la position de Franklin, 176. — Intervient énergiquement auprès de Jay et de nos partisans dans le Congrès, 177 à 181. — A insinué sans inconvénient l'éventualité de la trêve, 182. — Moyens convenus et mis en œuvre pour le faire entendre du Congrès, 182, 183, 212 à 223. — Naïves contradictions de cette assemblée, qui assiste tout entière au *Te Deum* qu'il fait chanter le jour anniversaire de la déclaration de l'indépendance, 184. — Transmet le nouveau recours du Congrès à l'assistance du roi, 185, 186. — Efforts et moyens qu'il emploie pour diriger le vote, 189 à 191. — Confère avec Laurens, que les adversaires lui ont délégué, 191 à 194. — Rend compte des résultats obtenus, 195 à 198. — Explique que le

Gérard de Rayneval (Conrad). [*Suite.*]
parti de l'Est s'arrangera pour prolonger la guerre, que le moyen de sauver les États-Unis est de leur apporter la paix toute faite, signale l'affaiblissement du Congrès en raison des divisions et l'impossibilité d'y rétablir l'union, 201 à 203. — Conseille un engagement du roi en faveur des pêcheries afin de ruiner le parti anglais, 203, 204. — Satisfait du rapport présenté par la commission des instructions pour la paix, 204, 205. — Situation des États-Unis après les victoires remportées par le comte d'Estaing aux Antilles, après l'annonce de notre union avec l'Espagne, et campagne menée par les adversaires, *ibid.* — Est prié par le Congrès, La Luzerne n'étant pas arrivé, de continuer à traiter les questions relatives à l'entente avec l'Espagne, 205. — Décide le Congrès à offrir à l'Espagne les Florides à condition d'avoir la libre navigation et un port sur le Mississipi, 208. — Son portrait, fait par le peintre Peale et placé dans la salle du Conseil des États-Unis pour rappeler sa collaboration dévouée, 209. — — Hommages rendus à son caractère par toutes les fractions de l'assemblée et au dehors, 210. — Ce qu'il pensait du rôle rempli par lui, ce qu'on en pensait à Versailles, ce qu'il convient d'en dire, 211, 212. — Avait fait connaître en détail les instructions dont Adams était chargé, 411.

Germaine (Lord), ministre de George III, I, 449, 459, 562; II, 336, 337, 339, 645 à 647; IV, 500, 629.

Gibraltar, III, 472, 497, 510, 585, 607, 642, 760; IV, 448; V, 165, 189, 220.

Gimat, aide de camp de La Fayette, III, 432. — Attend le comte de Grasse, à qui il expose la situation, IV, 660.

Givors (De). — Mémoire sur ce qu'il faut faire en Amérique, II, 618.

Gleichen (Le baron de), ministre danois, définit et apprécie Charles III, I, 295.

Gloucester (Le duc de), frère du roi d'Angleterre. — Passage en France, I, 97. — Reçu à Lille et à Metz, 98, 635. — Diffère d'opinion avec George III sur les affaires d'Amérique, 642. — Réponse au comte de Pignatelli à propos de l'Espagne, 643. — Un plan de pacification lui est attribué, IV, 412.

Goltz (Le comte de), ministre de Frédéric II à Versailles, signale l'influence de la reine sur le roi, I, 364, 365. — Parle des actes de Franklin, II, 307. — En rapport avec les commissaires américains, 344. — Répond à Arthur Lee sur Forth, 538. — Reçoit des commissaires un mémoire tendant à une demande de secours, 557. — Dit que Louis XVI est mécontent de ses ministres, 571, 572. — Jugement sur Ossun, 581. — Qualifie Beaumarchais, 615. — Annonce que la victoire de Gates fait plaisir à Versailles, 621. — Informe son souverain de la lettre de M. de Maurepas, 709, 712. — L'informe de l'arrivée du marquis de Jeaucourt, III, 101.

Gouvernement du roi (ou de Versailles) [Le].
Tome I. — Formé au commencement de juillet 1774, 7. — M. de Vergennes, M. de Maurepas, les autres ministres, le roi, 8, 9. — Union absolue qui y règne, 10. — Craintes qu'il trouvait établies, 11. — Fixé à l'idée d'asseoir la politique sur le Pacte de famille, 13. — Expose au roi la situation de la France en regard des autres puissances, 13 à 20. — Détermine, dans les instructions de notre ambassadeur à Vienne, la conduite à tenir quant à ces puissances et notamment envers l'Autriche, 21 à 23. — Sent le besoin de se faire de l'Espagne un allié intime, 26. — Suspecte en tout l'Angleterre, *ibid.* — Sollicité presque aussitôt par les différends de l'Espagne avec le Portugal, 27 à 35. — Fait connaître à cette occasion le peu de moyens qu'a trouvés le roi en arrivant au trône, *ibid.* — S'efforce d'attirer l'Espagne au système du Pacte de famille, 35 à 38. — Première attention donnée aux affaires de l'Amérique, 38 à 44. — Surveille les entreprises de l'Angleterre, 71 à 75. — Effet qui en résulte à Londres, 119. — Envoie un agent aux Colonies, 128. — Fait composer par Beaumarchais un mémoire pour suggérer au roi l'idée de s'entendre avec elles, 134. — Différence de but et de conditions d'avec celui de Madrid, et différence correspondante de manière d'être avec Londres, 166, 167. — Ne croit pas à la victoire de l'Angleterre, 174. — Engage l'Espagne à envoyer des vaisseaux dans ses colonies, 175, 176. — Ce qu'il pense de la politique de l'Angleterre, 207. — Opinion sur les conséquences qu'aurait pour le commerce la victoire des Colonies, 240, 241. —

GOUVERNEMENT DU ROI. (*Suite.*)

Expose, sous l'*Approuvé* du roi, les vues qu'il conviendrait de suivre, 242. — Obligé de soutenir Louis XVI contre l'opposition de la cour, 251, 252. — Engage l'Espagne à envoyer des forces en Amérique, 298. — Négocie avec constance pour elle au sujet du Portugal, 331, 332. — Premières résolutions arrêtées et premiers ordres donnés à la marine à l'égard de l'Angleterre, 343 à 349. — Adversaires qu'il avait, 359. — S'efforce de dissuader Madrid d'une action en Europe, 423, 424. — Établit des croisières et prend des mesures contre celles des Anglais, 426. — S'évertue à empêcher l'Espagne d'entrer en guerre contre le Portugal, 426, 427. — Ce qu'il désire plutôt que la guerre, 449. — Surtout plutôt que la guerre contre le Portugal, 471. — Point de départ de la politique d'action, ou *Considérations* proposées par M. de Vergennes, 566 à 577. — Sur la conduite à tenir en présence des dispositions de l'Espagne, 617, 688. — Ce qui distinguera sa politique, et en particulier de celle de l'Espagne, 689.

Tome II. — Instructions prescrivant à l'escadre de Du Chaffaut de faire respecter le pavillon et les possessions de la France, 51 à 53. — S'applique à détruire les bruits répandus en Angleterre contre ses intentions, 106, 107. — Présente au roi le mémoire remis par les commissaires du Congrès à l'arrivée de Franklin, 117, 118. — S'efforce de ramener l'Espagne à l'appréciation vraie des choses et aux dispositions de l'Europe en cas d'une guerre avec l'Angleterre, 148, 149, 242. — Désire protéger l'empire turc d'une agression de la Russie, 303, 304. — Politique à suivre à l'égard de l'Autriche, 407. — De même avec l'Espagne après la mort du roi de Portugal, 432. — Décidé dès lors à aider les Colonies, 433, 434. — Envoie à Madrid, sous l'*Approuvé* du roi, le mémoire de M. de Vergennes tendant à s'allier à ces dernières, 455 à 469. — Trouve opportun de protester encore à Londres des sentiments pacifiques du roi, 477 à 482. — Renouvelle les instructions transmises aux amirautés, 483. — Fait connaître à Madrid la nomination de Montmorin pour ambassadeur, 498. — Impressionné des exigences anglaises qu'a apportées Forth, 526. — Arrête sa conduite avec l'*Approuvé* du roi, 527. — S'efforce d'y amener le cabinet de Madrid, 530 à 537. — Est assuré que Charles III soutiendra l'honneur de la maison de Bourbon; montre à Aranda que le roi défendra de même la dignité de sa couronne, 545 à 547. — Craint de voir apparaître une flotte anglaise dans le golfe du Mexique, 550. — Agissait seul et malgré tout pour l'Amérique, 558 à 560. — Use de trop de précautions pour aboutir à entraîner l'Espagne, 565 à 568. — Accusé de tous côtés, sans en être troublé, de n'avoir su saisir l'heure ou de mollesse, 571 à 574. — Résolu à avouer qu'il soutiendra les Américains et à insister encore pour cela en Espagne, 574 à 578. — Négociations en vue de futurs rapports avec le Portugal, 604 à 610. — Relations avec les commissaires américains, 611 à 618. — Vivement ému par l'évènement de Saratoga, 621, 622. — Prend le parti de s'assurer du Congrès des États-Unis, 625, 626. — Presque disposé à agir seul si l'Espagne continue à hésiter, 642 à 645. — Envoie Gérard apprendre aux commissaires américains la résolution du roi de reconnaître les États-Unis et de traiter avec eux, 657. — Puise dans les circonstances un nouveau sentiment de force, 708. — Le roi personnellement et son gouvernement annoncent au roi d'Espagne qu'ils ont commencé à traiter avec les Américains, et s'évertuent à le convaincre de faire de même, 712 à 738. — Répond aux objections de l'Espagne de manière à laisser comprendre que tout est préparé, 741 à 744. — Fait savoir à Londres qu'il ne sera pas détourné par les évènements de Bavière, 741 à 747. — A retardé par déférence pour l'Espagne, mais signe enfin le traité d'alliance, 747 à 761. — Peu de poids qu'il avait et qu'avaient ses représentants quand il s'engagea ainsi, 763. — N'est plus occupé que de ne pas se laisser surprendre par l'Angleterre, 804. — Ton assuré de ses dépêches, 806. — Cherche l'heure exacte où il avouera son alliance, sans douter que l'Espagne ne se voie obligée de le suivre, 808. — Opportunité qu'il saisit, 809. — Lettre du roi et dépêches annonçant au roi d'Espagne la notification de l'alliance à Londres, 812 et suiv. — Espérait arrêter ainsi l'effet des bills conciliatoires de lord North, 825.

GOUVERNEMENT DU ROI. (*Suite.*)

Tome III. — A fait saluer le pavillon américain aussitôt l'alliance conclue, et était prêt à hâter l'attaque, 3. — Probabilité que d'autres ministres n'auraient pas agi plus promptement, 4. — Présente les commissaires américains au roi et annonce à Madrid le prochain départ de l'escadre d'Estaing pour l'Amérique, 6 à 8. — Accepte la médiation qui lui est proposée par l'Espagne, 61. — Éloigne toute idée de conquête, pour la France, de l'assistance donnée aux États-Unis, 67. — Avait voulu se sentir assuré des bons rapports du roi de Prusse avant de se risquer sur l'Océan, 88, 89. — Avait envoyé Rulhière à ce monarque, 93. — Y dépêche le marquis de Jaucourt, 101. — Décidé à ne fermer ni les yeux ni les oreilles aux avances de Frédéric II, et s'en ouvre à notre représentant auprès de lui, 107 à 109. — S'efforce d'engager Frédéric avec les Américains, 109. — A envoyé à titre extraordinaire La Luzerne auprès de l'électeur de Bavière, et le tient sur la réserve afin de ne pas inquiéter l'Autriche, 113, 114. — Fait partir le marquis de Juigné pour Pétersbourg, 115. — S'explique à cet égard à Madrid, 119 à 122. — A confiance dans le complet retour de l'Espagne, et supporte le blâme du public pour ne pas la compromettre en avouant sa liaison, 132. — Active les précautions militaires et va faire partir le maréchal de Broglie pour son commandement, 133. — Souhaiterait la réunion des escadres espagnole et française, afin de détruire celle de l'Angleterre dans la Manche, et s'occupe d'exciter les ambitions de l'Espagne pour l'amener à une entente prochaine, 134 à 136. — Lettre du roi à son oncle dans cette vue, de M. de Vergennes à Montmorin en même temps, l'une et l'autre insistant sur l'intention arrêtée de sortir des liens de l'Autriche, 136 à 139. — Satisfaction du combat de *la Belle-Poule* et conséquences à en poursuivre, 147, 148. — Donne ordre au comte d'Orvillers de faire appareiller son escadre, 150, 151. — Passe ainsi dans le domaine de l'action avant d'être assuré du concours de l'Espagne, 151. — Ordre d'idées et plan général suivant lesquels il entend coopérer avec les États-Unis, 157, 158, 165, 166. — Y envoie le baron de Kalb, 176, 177. — Nomme le comte d'Estaing au commandement d'une escadre pour les mers d'Asie et d'Amérique, 175 et suiv. — Fait partir avec lui Gérard, 181. — Ses instructions à Estaing, 191, 192. — Ne pouvait pas avoir la clef des menées d'Arthur Lee en France, 279, 280. — Averti de la manière de voir de celui-ci quant au Canada et quant à la latitude, pour les États-Unis, de traiter la paix avec l'Angleterre, 281, 282. — Prend l'Europe à témoin de l'agression de l'Angleterre et redresse l'opinion de la légation de Passy, 287. — Peu de connaissance que l'on a eu jusqu'ici de ses négociations avec l'Espagne, 472. — Instruit par Montmorin que l'Espagne va chercher à se mettre à prix, 472, 477. — Explique pourquoi il n'a pas craint d'engager sa marine, à peine rétablie, contre celle de l'Angleterre, 479, 481. — Va tâcher d'amener l'Espagne à l'action, et lui demande de fournir les vaisseaux stipulés par le Pacte de famille, 481, 485. — La pousse à sommer l'Angleterre de répondre d'une manière positive, sous peine d'agir immédiatement contre elle, 486, 487. — Transmet copie à Montmorin d'une lettre de Franklin communiquant une dépêche du Congrès, qui fait part du rejet des bills conciliatoires et de la ratification unanime du traité d'alliance, 488. — Croit l'Espagne vraiment amenée à participer à notre action, 499. — Pourquoi il s'arrête lorsque le moment était le plus propice, 503, 505. — Résumé de la conduite antérieure de la France et des motifs qu'elle en a eus, 505 à 507. — Va voir nos relations avec l'Espagne caractérisées par la recherche de grands bénéfices pour celle-ci, 507. — Utilité essentielle qu'il trouve à ne pas laisser douter de notre union avec cette puissance, *ibid.* — Ses liens avec l'Amérique cimentés comme à nouveau par le redressement de deux articles du traité, 519, 521. — Fait répéter à l'Espagne qu'il ne se prêtera à la paix qu'autant que l'Angleterre reconnaîtra l'indépendance des États-Unis et l'intégrité de leur territoire; inscrit ces conditions en tête du projet qu'il propose, 522, 523. — Ne croit guère aux espérances de paix caressées par Charles III, ne cherche pas moins à complaire aux appréhensions que ce monarque a des États-Unis et précise exactement jusqu'à quel point il était engagé envers eux, 562. — Conformité entière du langage qu'il tenait à cet égard en Amérique avec

IMPRIMERIE NATIONALE.

GOUVERNEMENT DU ROI. (*Suite.*)
celui qu'il faisait parler à Madrid, 565, 566. — Dépêche essentielle écrite sur ce sujet à Gérard, 566 à 572. — Impatient d'être fixé, a envoyé des renforts en Amérique et à l'Île-de-France, 579, 581. — Répond au gouvernement de Madrid; question de la trêve que celui-ci voulait stipuler pour les États-Unis; peu de confiance accordée pourtant aux dispositions de l'Espagne, 581 à 592. — N'admettra une trêve pour les États-Unis que compatible avec les engagements du roi envers eux, 593, 594. — Établit comment le précédent de la paix de Vervins peut éventuellement servir à procurer cette trêve, 594 à 598. — Précise l'exemple à emprunter à cet égard, 600 à 603. — Répond à la *Déclaration confidentielle* de la cour d'Espagne ainsi qu'à son *Plan de guerre*, et expose quelles propositions de paix il faudrait faire, à quelle action commune s'apprêter, 604 à 606, 625 à 634. — S'applique à contenir les ambitions de cette cour et à la ramener aux stipulations du Pacte de famille, 606 à 609. — Peu de confiance et de garantie qu'elle avait pourtant en elle, 609 à 612, 635 à 638. — S'empresse de faire connaître les négociations à Philadelphie, 612 à 615. — A des motifs nouveaux d'en finir, 646. — Envoie à Montmorin, sous l'*Approuvé* du roi, un projet de convention avec l'Espagne, 647 à 658. — Voudrait surtout avoir raison des forces navales de l'Angleterre dans la Manche, 658. — Adresse à l'ambassadeur de nouvelles dépêches et instructions portant l'*Approuvé*, motivées par les observations de l'Espagne, 669 à 672. — Avait tenu l'Espagne au courant des relations engagées avec le roi de Prusse, 674. — Réponse et objections sur le plan d'attaque contre l'Angleterre proposé par l'Espagne, 683 à 685. — Dépêche à Montmorin sur le projet de convention avec Madrid, 685 à 687. — Nouvelles objections au plan de l'Espagne, 691 à 695. — Réponses sur la médiation de cette puissance et à propos de la jonction probable de ses flottes avec les nôtres, 696 à 700. — Édicte un règlement renouvelant les précédents sur la navigation des neutres et y ajoutant, 709. — Attendait un succès plus rapide de ses démarches auprès des Pays-Bas, 710, 711. — Met en mouvement dans cette vue la Suède et le Danemark, 712 à 717. — Profite des plaintes émises par les armateurs ou les suscite, afin de pousser les Pays-Bas, 711 à 726. — Est impatient de conclure la convention avec l'Espagne, 754. — Se montre satisfait de l'avoir signée, 762. — S'illusionnait sur les mobiles de l'Angleterre, 774.

Tome IV. — Craint l'ambiguïté de leur engagement de la part des États-Unis, 16. — Porté à reprendre le projet de soulèvement de l'Irlande, 231. — Avantages perdus à se débattre contre l'indécision de l'Espagne, 324. — Croyait nécessaire pour les États-Unis de s'entendre avec cette puissance, 334. — Trop convaincu de la sincérité de l'Espagne, 449. — S'efforce de faire apprécier à Madrid l'intervention de la Russie comme médiatrice, 486, 487. — Croit le moment opportun pour renouveler le projet de descente en Angleterre, 514, 515. — D'accord avec Franklin pour payer en espèces les traites des États-Unis relatives aux fournitures faites à nos troupes, 540, 541. — Attachait du prix à ce que l'occasion de faire la paix ne fût pas manquée, 552. — Négociera pour les États-Unis un emprunt aux Pays-Bas, 558, 559.

Tome V. — Essaye d'amener Charles III à combiner l'union de ses forces avec les nôtres aux Antilles et en Amérique, 20. — Inquiet de voir le Congrès se laisser persuader par l'Angleterre de conclure une paix séparée, 78. — Ne voyait dans la paix à négocier entre les États-Unis et l'Angleterre qu'un détail facile de la paix générale, et qui ne lui importait que secondairement, 79. — Sa défiance en voyant l'Angleterre si empressée à la paix, 89. — Ému, mais excité par la défaite de Rodney aux Antilles, 91. — N'avait aucun motif de juger la situation avec les États changée ni qu'il existât un intérêt à intervenir dans leur négociation, 175. — Ne suppose pas que l'Angleterre consente à introduire l'Espagne au banc de Terre-Neuve, 209. — Ne prendrait pas sur lui de présenter les demandes de Charles III, 218. — Perd confiance en lord Shelburne, 233. — Fait comprendre à Madrid qu'il ne s'est pas abusé sur l'attitude d'Aranda, 289.

GRAFTON (Lord), I, 453 à 455, 475, 476; II, 449.

GRAND (Les), banquiers, ajoutés à Beaumarchais comme intermédiaires avec les commissaires amé-

GRAND (Les). [*Suite.*]
ricains, II, 613. — Vendent une frégate au roi, 614. — Font part de démarches de Hutton auprès de Franklin, 771, 772. — De même des prises faites sur les Danois par les Anglais, III, 714. — L'un d'eux trouve que le moment est venu pour la Hollande de manifester ses sentiments en faveur de la France, 723.

GRAND PENSIONNAIRE (LE) de Hollande, III, 707.

GRANTHAM (Lord), ambassadeur d'Angleterre à Madrid, I, 29. — Demande à M. de Grimaldi que les vaisseaux américains soient expulsés des ports espagnols, 580. — Blâme le Portugal, II, 15. — Explique les armements de l'Angleterre, 30, 31. — Demande à Ossun si l'Espagne traiterait à l'amiable avec le Portugal, 78. — Offre à M. de Grimaldi le désarmement de l'Angleterre si la France veut donner l'exemple, 145. — Manifeste des craintes au sujet de nos armements, 147. — Revient sur l'idée du désarmement commun, 232. — Se plaint à M. de Floridablanca de l'arrivée d'Arthur Lee en Espagne; 283. — Récrimine contre la France, 443. — Pense que le nouveau ministre de Charles III sera moins dévoué à la France que M. de Grimaldi, 444. — S'acquitte de la mission de dire qu'à défaut de réussir dans sa campagne actuelle aux Colonies, l'Angleterre se verra contrainte d'employer toutes ses forces maritimes à interdire la mer à tout commerce avec l'Amérique, 495, 496. — Se plaint des corsaires réfugiés en Espagne, 566. — Annonce que sa cour va envoyer des renforts aux Colonies, 567. — Questionne de nouveau M. de Floridablanca à propos de nos armements, 798, 799. — L'assure des sentiments pacifiques de l'Angleterre, III, 77. — Dit que la France doit à celle-ci une réparation, 78. — Pousse l'Espagne à entreprendre la médiation, 473. — Tient un langage analogue à celui de lord Weymouth, 513. — Croit que le Parlement anglais reconnaîtra l'indépendance des Colonies, 557. — S'abstient de paraître au Pardo après la réponse de l'Angleterre, 748. — Quitte Madrid plein de déférence pour le roi, 793. — Secrétaire d'État du *Foreign Office*, V, 81. — Envoie par Fitzherbert la lettre autographe du roi, 93, 94. — Espérait voir la France amener l'Espagne à amoindrir ses exigences, 172. — Les écarte avec un dédain poli,

GRANTHAM (Lord). [*Suite.*]
205. — Lettres à M. de Vergennes, 221. — Prudent en écrivant, mais très désireux de la paix, 222. — Autres lettres à M. de Vergennes, 232, 233. — Conversation avec Rayneval, 261, 262. — Offre Minorque et les Florides à l'Espagne contre Gibraltar, 262, 263. — Informe Rayneval de l'intention du roi de donner Tabago à la France en échange de la Dominique, 272. — Demande, en exprimant une haute estime pour M. de Vergennes, que des lettres de créance analogues à celles de Fitzherbert soient envoyées à Rayneval, 274, 275.

GRASSE (Le comte DE). — Chargé du commandement de quelques vaisseaux en destination de la Martinique, III, 579, 636, 659. — On décide le départ de son escadre pour les Antilles; il devra s'entendre avec les commandants espagnols, puis ira dégager nos forces à Rhode-Island, IV, 545, 548. — Prend la mer le 22 mars 1781, suivi par *la Concorde* qui porte Barras et le vicomte de Rochambeau, 558. — Washington et Rochambeau lui mandent les vues qu'ils poursuivent, 630. — *Le Sagittaire* apporte de ses nouvelles, 632. — Complet dévouement à la cause commune qu'il met au service des généraux, 636. — Détourné par Rochambeau de venir devant New-York, suivant le désir de Washington, et dirigé sur la baie de Chesapeak, 646 à 649. — Ce qu'il avait fait depuis son départ de France, 649. — Communique avec Rochambeau, 650. — Annonce qu'il fait voile vers la baie, mais qu'il ne pourra y demeurer au delà de deux mois, 650, 651, 656. — S'était fait prêter 1,200,000 livres à la Havane, *ibid.* — Laissait Barras libre de suivre l'occurrence, 651. — Surpris de se voir seul dans la baie et de ne pouvoir agir, 660. — Débarque les troupes; aurait voulu tenter un coup de main sur Yorktown; en est retenu par La Fayette, 661, 662. — Se jette sur la flotte anglaise et la met hors d'état de continuer la lutte, 663. — Washington, Rochambeau et La Fayette viennent à son bord conférer avec lui, 665. — Sur l'avis d'une attaque probable de l'escadre anglaise, veut s'élever en haute mer, mais cède aux représentations qui lui sont portées par La Fayette, 665, 666. — Obligé, après avoir d'abord accepté, de se refuser à continuer la campagne vers Charleston et

GRASSE (Le comte DE). [*Suite.*]
même contre Wilmington, 674, 675. — Espère avec Washington une nouvelle coopération pour l'année suivante, 675. — Battu par Rodney aux Antilles et fait prisonnier, V, 82. — Renvoyé par lord Shelburne pour apporter à M. de Vergennes des propositions confidentielles en vue de la paix, 101, 102. — Répond à lord Shelburne dans les termes dictés par le gouvernement du roi, 103.

GRAVES, commandant l'escadre de New-York, IV, 374, 663; V, 34.

GREENE, major général de Washington, II, 353; III, 333, 347, 392, 393, 610, 613, 614.

GRENVILLE (Henry). — Envoyé par Fox à Versailles pour traiter de la paix, V, 83 à 93.

GRIBEAUVAL (M. DE), chef du matériel de la guerre, I, 482.

GRIMALDI (Le marquis DE), premier ministre d'Espagne, I, 26, 141 à 147, 183, 421. — Répond fermement à lord Grantham au sujet du Portugal, 29. — Prépare une expédition contre les Barbaresques, 47. — Craint les tentatives des Portugais en Amérique, *ibid.* — Demande des explications à l'Angleterre, 48, 49. — Partage l'avis de M. de Vergennes à ce sujet, 54. — Désire savoir comment agir en cas de guerre avec cette puissance, 142, 143. — Engage l'Espagne en écrivant à M. de Vergennes, 146. — Trouvera des contrariétés dans l'association du prince des Asturies aux affaires, 147. — Veut unir les efforts de l'Espagne et de la France en cas de guerre, 147, 148. — Ce qu'il pense d'une attaque de l'Espagne contre le Portugal, 176. — Demande la médiation de la France, 185, 186. — Jugé par M. de Vergennes, 186. — Exprime ses craintes au sujet d'une attaque des colonies communes par les Anglais et pousse à les surveiller, 203, 204. — Désire une entreprise contre Alger, 293, 294. — Souffre de l'état d'infériorité politique de l'Espagne, 295. — Charge Aranda de conférer sur des mesures à prendre, 297. — Croit opportune et possible la conquête du Portugal, et s'y prépare malgré les conseils de M. de Vergennes, 298, 299. — Convie la France à faire cette entreprise pour l'Espagne en s'indemnisant par celle du Brésil; refuse d'ailleurs d'envoyer des troupes à Buenos-Ayres, 300 à 306. — Fait exposer par Aranda la duplicité des Anglais et les mesures à concerter pour s'en garantir, 333, 334. — Engage son ambassadeur à présenter un projet écrit provoquant le soulèvement de l'Irlande, et se demande si l'heure n'est pas venue de se préparer contre l'Angleterre, 335 à 337. — Fait des objections au choix de la Louisiane pour servir de dépôt aux approvisionnements de guerre qu'on fournirait ensemble aux Colonies, 341. — N'assure pas moins que le roi d'Espagne reconnaît la nécessité de secourir celles-ci, 370, 371. — Approuve les mesures conseillées par Aranda en vue de la défense de la Louisiane et de Saint-Domingue, 423. — Reconnaît l'opportunité des conseils de Versailles, et excite pourtant la suspicion contre la bonne foi de la France, 426, 431. — N'ignorait pas le désarroi de l'armée espagnole, 431. — Manifeste ouvertement sa défiance à l'égard de la France, 437. — Évite, de concert avec Charles III, de nous répondre d'une manière précise, 470. — Exprime de nouveau une grande confiance en M. de Vergennes, 485. — Écrit à Aranda que leur souverain est disposé à tout pour avoir raison de la conduite du Portugal, et le dit à notre ambassadeur, 524 à 526, 532. — Arrête les résolutions définitives, 537. — A Aranda à propos des conseils donnés par M. de Vergennes, 538. — Hésite au sujet de la paix avec Alger, 545, 592. — En froid avec Aranda, 578. — Lui répond sur les confidences qu'a faites M. de Maurepas relativement aux dispositions qui portent la France à s'allier aux Colonies, 579, 580. — Reconnaît qu'il faut agir comme s'il y avait rupture avec l'Angleterre, 580. — Se refuse à expulser les vaisseaux américains, *ibid.* — Redoute la politique anglaise et craint une attaque sans guerre déclarée, 581. — Informe Aranda de la réponse faite à lord Grantham au sujet des vaisseaux américains, 588 à 590. — Mande à M. de Vergennes l'opinion du roi sur le *Mémoire de considérations*, 601. — Écrit à Aranda au sujet des conférences de celui-ci avec M. de Vergennes, 604 à 613. — Craint de voir l'Angleterre chercher à compenser la perte de ses colonies aux dépens de l'Espagne et de la France, 605, 606, 609. — Éloges donnés à M. de Vergennes, 607. — Se demande si la France et l'Espagne sont prêtes, 608. — Croit utile la prise de Minorque et reconnaît

GRIMALDI (Le marquis DE). [*Suite.*]
comme nécessaire le soulèvement de l'Irlande, 611. — Revient à la conquête du Portugal et s'en fie à la France de déterminer le moment de se déclarer contre l'Angleterre, 610, 611. — Ses conclusions, 612, 613. — Sur les armements de l'Angleterre, 628. — Expose à Aranda qu'il faut attaquer l'Angleterre pendant qu'elle est occupée par ses colonies, 679. — Ne peut plus rester ministre par suite de la participation du prince des Asturies aux affaires, II, 25. — Nommé, sur son désir, ambassadeur à Rome, 26. — Sa ferme réponse à lord Grantham à propos des armements de la France, 30, 31. — Explique l'affaire de Bilbao à Grantham, 39. — A donné à Charles III le conseil de se réserver le plus possible, 127, 128. — Essaye de nous abandonner et charge Ossun de nous l'apprendre, 145. — Cache une retraite sous de grands développements en répondant à Versailles, 154. — Fait entretenir M. de Vergennes des propositions de désarmement qu'a formulées le gouvernement anglais, puis les abandonne, 154, 156. — S'offre à lord Grantham pour médiateur entre Paris et Londres, 156. — Fort troublé par le mémoire d'Aranda en faveur de l'alliance avec les Colonies et qui blâme la France de ne pas s'y livrer encore, 173. — Impute à cet ambassadeur d'exciter le prince des Asturies, *ibid.* — Voudrait que notre escadre fût à Brest au lieu de Toulon, et qu'une escadre franco-espagnole partît pour Saint-Domingue, 176, 177. — Pensait avoir convaincu Charles III de ne point accepter de la France un rôle important sans une rémunération certaine, et croyait léguer à son successeur ses exigences au sujet de Saint-Domingue, 184. — Affirme, pour écarter les vues d'Aranda, qu'il croit utile, comme la France, d'appuyer l'Amérique, 186, 187, 189 à 194. — Retient Arthur Lee à Vittoria, 196, 197. — Ce qu'il avait dit à ce dernier, 250.

GRIMM (Le baron DE), ministre de Saxe-Gotha à Versailles, entremis par M. de Vergennes auprès de Frédéric II, III, 89, 90 à 92. — L'emploi de son crédit est recommandé à Goltz par Frédéric II, 115. — Communique à M. de Vergennes une lettre du prince Henri, 123 à 126.

GUICHEN (Le comte DE), commandant l'escadre dirigée sur la Martinique, IV, 352. — Rencontres

GUICHEN (Le comte DE). [*Suite.*]
heureuses avec les Anglais; revient en Europe, l'amiral Solano n'ayant pas voulu attaquer avec lui Saint-Christophe, 498, 499. — Se joint à l'escadre espagnole commandée par Cordova, 684. — Sorti de Brest avec dix-neuf vaisseaux et un convoi pour une campagne contre la Jamaïque et dans les Antilles, 685. — Attaqué par la croisière de Kenenfeld, perd vingt navires et voit le reste détruit en partie par une tempête, V, 23, 24.

GUINES (Le comte DE), ambassadeur de France en Angleterre, rapporte l'opinion de lord Rochford sur le soulèvement des Colonies, I, 39. — Son retour en Angleterre, 57. — Ses instructions nouvelles, 74, 75. — Demande l'insertion de la sentence du Châtelet qui le concerne dans la *Gazette de France*, 77. — Son caractère, ses agiotages, son procès, *ibid.* — Ce qui le faisait bien venir du gouvernement anglais, 78. — Croit possible le retour de lord Chatham aux affaires, 81. — Fait part des dispositions pacifiques de George III, *ibid.* — Redoute les entraînements de l'opposition, *ibid.* — Signale des ouvertures faites à lord Chatham, 82. — Son ton à l'égard de M. de Vergennes et son aversion pour Garnier, 85. — Son secrétaire Saudrai, 86. — Prévoit de nouveau la chute de lord North, 93. — Pense que l'Angleterre voudra s'emparer de nos colonies et de celles de l'Espagne, en compensation de la perte des siennes, 94. — Annonce, pour faire ressortir son importance personnelle, le passage prochain du duc de Gloucester en France, 97. — Conversation avec lord Rochford, 116. — Nouvelles instructions qu'il reçoit, 119. — Émet l'idée d'envoyer Bonvouloir en Amérique, 128. — Avise du départ de ce dernier et comment il devra agir, 138, 139. — Ses explications au cabinet britannique, approuvées par Versailles, 149. — Transmet une lettre de lord Rochford, 150. — Se laisse abuser par le ministère anglais, 151, 152. — Sa fatuité et sa versatilité, 167. — Donne des conseils sur l'attitude à prendre en cas de guerre, 167, 168. — Son ingénuité à propos du bon accueil qui lui a été fait, 168. — Devient plus nuisible qu'utile, 169. — Obtient un congé et y renonce par crainte de voir revenir Garnier, 170. — Envoie la proclamation de George III, 173. — Informe que la Géorgie a adhéré au

Guines (Le comte de). [*Suite.*]
Congrès, 173. — Croit probable une alliance de la Russie avec l'Angleterre, 176, 177. — Revient sur cette opinion, 184, 185. — Sacrifie les intérêts de l'Espagne au sujet du Portugal, 188, 189. — S'éprend de l'idée d'une alliance de la France avec l'Angleterre sans l'Espagne, 190. — Met les torts sur le compte de cette dernière puissance, 191, 192. — A propos d'une conversation avec lord Rochford sur la Russie, 192, 193. — Continue à voir dans l'alliance avec l'Angleterre une garantie de paix, 193, 194, 207. — Soupçonne toujours l'Espagne, 195, 196. — Fait des confidences intempestives à lord Mansfield, 207, 208. — Relevé de ses fonctions par le roi, 256. — Embarras suscités par lui à son successeur, 360, 365. — Intervention de la reine en sa faveur, 360. — Veut en appeler au roi; lettre qu'il lui adresse, 362 à 364. — Remet le rapport de Bonvouloir, 365. — Serait nommé ambassadeur à Vienne, 367. — Son insuccès au sujet de Terre-Neuve, 382. — Informe de la saisie des navires danois par les Anglais, 450. — Demande à faire revenir Bonvouloir, 511, 512. — Rapporte des confidences du duc de Gloucester au ministre de Naples, 642, 643.

Gustave III, roi de Suède, III, 712, 713, 785.

H

Hamilton (Le colonel), aide de camp de Washington, III, 328, 331, 420; IV, 391.

Hancock, premier président du Congrès, va recevoir Gérard à Chester, III, 268. — Quoique âgé et malade, commande une compagnie de volontaires, 333. — Lettre au comte d'Estaing, 347. — Se rend à Boston pour se mettre au service du vice-amiral, 353, 354, 360. — Approuve ses idées et surtout celles de La Fayette, 416, 417, 444.

Harlem (La ville de), exceptée avec Amsterdam dans les restrictions apportées au règlement sur la navigation des neutres, III, 731.

Harris, ministre d'Angleterre en Russie, disposant de Potemkin et par lui de l'impératrice, IV, 434, 435.

Hartford. — Lieu de rencontre de Washington avec Rochambeau et Ternay, IV, 381, 382. — Demandes qui y sont arrêtées, 404 à 407.

Hartley (David), membre du Parlement lié avec Franklin, se disant ami de la France, a rapporté à Garnier des paroles des ministres anglais menaçantes pour elle, I, 583. — Le marquis de Noailles le suppose à tort chargé par Franklin de porter à Londres des offres de paix, II, 707. — Ses missions et ses tentatives auprès de Franklin, même auprès de M. de Vergennes, III, 65, 173. — Revenu, une fois de plus, avec des termes d'accommodement tels que Franklin les eût agréés s'ils s'étaient produits plus tôt, 281. — Avait entrepris aussi d'agir sur Arthur Lee, 281, 282, 594, 595, 771. — Essaye de nouveau de s'aboucher avec Franklin, lettres qu'ils échangent, V, 32, 38, 39.

Hartley (David). [*Suite.*]

Heath, commandant à Boston, III, 354, 356, 360; IV, 374.

Helvetius, ministre de France dans le duché de Saxe-Gotha, III, 89.

Henri (Le prince). — Conversation avec Rulhière, III, 95, 98. — Suppose que si Choiseul avait été ministre, les affaires des Colonies auraient pris une autre tournure, 97. — Opinion sur le marquis de Pons, *ibid.* — A Grimm à propos du voyage de Russie, 123.

Hillsborough (Lord). — A fait offrir à l'Espagne, par Hussey, l'échange de Gibraltar contre Puerto-Rico, V, 26.

Holker, désigné par Leray de Chaumont comme agent pour l'Amérique, II, 615. — En quoi consistait sa mission, 615, 616. — Parti par Dunkerque, 626. — Est seul autorisé à parler officiellement, III, 172. — Relevé de son emploi, 182, 183.

Hollande (Province de). — Le gouvernement du roi pense à y réveiller le parti républicain, pour inspirer le désir de la neutralité à sa population, animée de l'amour de la richesse, I, 528. — Intérêt qu'ont la France et l'Espagne à la maintenir neutre, II, 160. — De plus en plus opposé au gouvernement du stathouder, qui reçoit sa direction de Londres, III, 781, 782 et suiv. — Re-

Hollande (Province de). [*Suite.*]
fuse aux États-Unis de leur ouvrir un emprunt afin de ne pas indisposer l'Angleterre, IV, 559. — Évolution produite par son parti des « patriotes » dans la politique du stathouder et des États généraux, V, 45, 46, 50 à 52, 56 et suiv.

Holtzendorff, l'un des officiers recommandés par le comte de Broglie, II, 73.

Hortalès et Cie (La maison Roderique), I, 483, 484; II, 315, 346, 347.

Howe (Les deux). — Le général a évacué Boston et fait retraite à Halifax, I, 429. — Sont nommés ensemble avec pleins pouvoirs, l'un généralissime, l'autre commandant de la flotte contre les Colonies, 452, 464. — Le général annonce la déclaration de l'indépendance et de la guerre à l'Angleterre, 549. — Faux bruit de sa défaite par les Américains au moment où il remporte la victoire de Long-Island, 614. — Médiocre utilité de cette victoire, II, 343. — Devait prendre à revers, par le Canada, les troupes du Congrès, tandis que l'amiral irait menacer Philadelphie, 525. — Selon les informations, a évacué les Jerseys, 535, 536. — Prétendue grande victoire réduite au petit combat de la Brandywine, 621 à 623. — Supposé devoir faire des ouvertures de paix au Congrès en même temps que Forth était en France, 811. — Des avis de Londres le prétendent en pourparlers avec Washington, III, 172. — Venait d'adresser au Congrès les bills de lord North quand notre traité d'alliance fut apporté, 187. — Est rappelé en Angleterre et remplacé par Clinton, 258. — L'amiral se serait vu acculer dans la Delaware si notre escadre fût arrivée à temps, 299. — Évite d'être atteint devant New-York grâce à la hauteur des fonds, 330, 331. — Échappe, en raison de la tempête, à la poursuite du comte d'Estaing, 344, 345.

Howe (Les deux). [*Suite.*]

Hugger, major de l'armée américaine, reçoit La Fayette et ses compagnons abordant en Amérique, III, 212.

Hussey (Le chanoine), IV, 456, 501, 510.

Huttington, président du Congrès, se démet de ses fonctions par fatigue des dissensions qui y règnent, IV, 596. — A remis sur la liste des plénipotentiaires le nom de Franklin à sa place naturelle, immédiatement après celui de John Adams, 613.

Hutton, chef des Moraves, va voir Franklin, II, 705, 760, 771, 772. — Adressé de Londres à Dupont, Dupont de Nemours plus tard, pour connaître les conditions de liberté commerciale que la France ferait aux Américains, V, 36. — Demande à venir à Versailles, *ibid.* — Ses lettres et questions se succèdent, 36, 37. — Désemparé par la retraite de lord North, 37.

I

Instructions. — Remises au comte Du Chaffaut par le conseil du roi, II, 51, 53. — Supplémentaires, rédigées pour Holker, 627. — Envoyées à Almodovar par sa cour, III, 623, 625. — Remises au comte de Vaux en suite du comité tenu chez M. de Maurepas, IV, 238. — Arrêtées par le Congrès en vue de la négociation éventuelle de la paix et données à John Adams, 440, 414.

Irlande (Projet de soulèvement de l') contre l'Angleterre, I, 335, 338, 611; III, 603, 637, 649; IV, 231.

Isard, un des auxiliaires d'Arthur Lee à Paris, en Europe, puis à Philadelphie. — Imputations auxquelles il se livre contre Franklin, IV, 9. — N'en invente et n'en répand pas de moindres contre la France, 387 à 389.

J

Jaucourt (Le marquis de). — Envoyé aux manœuvres d'été du roi de Prusse, II, 709; III, 101, 102, 111, 130. — Major général de l'armée formée au Havre, n'apprécie guère les qualités attribuées au comte de Vaux, IV, 237, 238.

Jay (John), président de l'État de New-York, élu

Jay (John). [*Suite.*]
député à titre extraordinaire et nommé président du Congrès pour remplacer Laurens, IV, 25 à 27. — Premiers rapports avec Gérard, 27. — Caractère et sentiments, 26 à 28. — D'origine française; manifeste à Gérard son attachement à

Jay (John). [*Suite.*]
l'alliance, 28. — Lui demande ce qu'il faut faire contre Temple, *ibid.* — Paraît ennemi des Anglais, 29. — S'explique sur les secours que l'Espagne devrait accorder, 35. — Craint l'intérêt qu'elle a à étendre sa puissance, 36. — Tend visiblement à laisser à la France toute la charge de la guerre, 37. — Entretien avec Washington et Gérard, 38 à 40. — Détaille les motifs qui ont engagé le Congrès à ne rien tenter contre le Canada, mais assure que l'on avise à une diversion, 42. — Laisse durer les débats du Congrès sans mesure, 84. — Vu par Gérard près d'abandonner l'alliance, 177. — Entretenu par ce dernier, est amené à le faire entendre du Congrès en grand comité, 177 à 181. — Caractère qu'il montre à cette heure et plus tard, 182. — Travaille dans notre sens sous l'impulsion de Gérard, 190. — Dénigré en conséquence, lui et d'autres, par le parti de l'Est, 199. — Nommé plénipotentiaire à Madrid, 209. — Indications de La Luzerne à son sujet, 328. — Ses instructions, comparativement aux prétentions du parti de l'Est, 332, 333. — N'obtenant rien à Madrid, est obligé de s'adresser à la générosité du gouvernement de Versailles, 388. — Avait été favorablement jugé par M. de Vergennes en se rendant en Espagne, 429. — Opposé à toute concession territoriale en faveur de l'Espagne, à cause des vues particulières à l'État de New-York, 594. — Avoue le peu d'empressement qu'il avait trouvé, puis le refus de tout concours, malgré l'appui « vraiment américain » de notre ambassadeur, *ibid.* — Se loue de Franklin, 594, 595. — Mandé à Paris par ce dernier, V, 100. — Confère avec lui chez M. de Vergennes à propos des pouvoirs d'Oswald, *ibid.* — Pourquoi convaincu qu'il va conclure avec le comte d'Aranda un traité entre l'Espagne et les États-Unis, 108, 109. — Avait d'ailleurs été convié par ce dernier à une rencontre, 109. — Visites avec Franklin chez M. de Vergennes et chez cet ambassadeur, *ibid.* — Impulsion d'hostilité envers la France, donnée par lui aux négociations avec Oswald pendant la maladie de Franklin, 139, 140. — Motifs qu'il dut avoir d'agir ainsi, 146, 148. — A mis John Adams de moitié dans ses négociations, 148. — Sa première manière avec Oswald, *ibid.* — Biais qu'il

Jay (John). [*Suite.*]
prend, et qu'il applique au sujet de la France, 148, 149. — Amené, après, à accepter tout ce qui convient à l'Angleterre, 150 à 152. — Soupçonne tout dans la conduite de la France et en prévient Livingston, 152, 153. — Signale son désaccord avec Franklin, nos prétendues dispositions contraires aux pêcheries ainsi qu'aux limites, et réclame le droit de sauver les États-Unis, 154. — Connaissait pourtant nos intentions mieux que personne, 154 à 156. — Dans quel intérêt Versailles voulait-il être au courant de sa négociation avec Aranda, 158, 159. — Idée qu'il se forge de la mission de Rayneval à Londres, manœuvres attribuées à M. de Vergennes, même des machinations à La Fayette, 160. — N'a pas craint de remettre à Oswald, en dehors de Franklin, toutes les instructions du Congrès, 160, 161. — Envoie l'agent anglais Vaugham engager le cabinet de George III à traiter rapidement sans la France avec les États-Unis, 161, 162. — Fut probablement mû, ainsi que John Adams, par l'intention de se substituer à Franklin dans l'œuvre de la paix, 169, 170. — Adams et lui partagent la discussion avec les envoyés anglais, 173. — Écrit à Livingston que d'accord avec Franklin ils devaient faire connaître à M. de Vergennes qu'ils lui laisseraient ignorer leurs négociations, 174. — Convaincu que ce dernier tâchait d'entraver leur traité, 179. — Avait pris conjointement avec Laurens et John Adams le beau rôle à l'égard de l'Angleterre et réservé à Franklin le vilain avec nous, 185. — Nullement mis à l'abri des reproches, lui et eux, par le préambule de leur traité, 186. — Avait tout uniment, avec ses collègues, sauvé à l'Angleterre la possession de Gibraltar et empêché la France de s'acquitter envers l'Espagne, 230, 231.

Jefferson, II, 99, 100; IV, 153, 155, 667.

Jenifer, député du Maryland, IV, 159.

Johnstone, commissaire anglais aux États-Unis, puis commodore, III, 308, 448.

Joseph II, empereur d'Autriche, II, 406, 427 à 430.

Juigné (Le marquis de), ambassadeur de France à Pétersbourg, II, 244; III, 115.

Junto (Le), association des antigallicans et du parti de l'Est, IV, 79, 189 à 191, 341.

K

Kalb (Le baron de), Prussien au service de France employé aux Colonies par le comte de Choiseul; avait servi sous les ordres du duc et du comte de Broglie, I, 637, 638. — Poursuivant le grade de brigadier dans l'armée royale, est recherché pour être envoyé en Amérique, 639, 640. — Présenté à Deane par le comte de Broglie afin d'entrer au service américain, 645. — Amène le lendemain à Silas Deane La Fayette, Noailles et Ségur aux mêmes fins, 646. — Lui signale l'imprudence de Beaumarchais au Havre, II, 62. — Enrôlé par l'Américain comme major général avec quinze autres officiers et Mauroy, 63. — Est instruit par Boismartin des vues du comte de Broglie, *ibid.* — Au Havre, pour s'embarquer, 64. — Apprenant l'arrivée de Franklin, adresse à Deane un mémoire afin de faire connaître à Franklin les idées du comte de Broglie, 64, 65. — A quoi tendait ce document, 66 à 69. — Annonce à Deane la défense de partir, 74, 75. — Essaye inutilement d'aller s'embarquer à Nantes, 75. — Participe aux résolutions de La Fayette et au départ de ce dernier de Paris et de Bordeaux, 377, 382 à 384. — Correspondance avec Mme de Kalb sur les incidents concernant le marquis, 385 à 405. — Informe celle-ci de la soudaine arrivée de La Fayette à Passajes et qu'ils vont continuer leur route, 405. — Sa déception en Amérique,

Kalb (Le baron de). [*Suite.*]
650. — Écrit au comte de Broglie que la proposition dont il était chargé n'est pas faisable, *ibid.* — Avait emporté, du consentement du secrétaire d'État de la Guerre, un chiffre de correspondance et était entretenu dans l'espoir de devenir brigadier en France, III, 170, 171. — Autres correspondances avec Mme de Kalb et avec le comte de Broglie : croit que La Fayette n'obtiendra pas du Congrès la permission de partir; ses compagnons et lui allaient rentrer en France; plaintes de ses officiers et les siennes, etc., 200 à 232. — Discute avec le Congrès, 224, 225. — Sa correspondance avec le comte de Broglie, *ibid.* — Donne, entre autres détails, le nom des Français qui restent au service de l'Amérique, 229, 231. — Ses impressions sur l'antagonisme des partis aux États-Unis, IV, 19.

Kalb (Mme de), III, 200 à 232.

Kapp, biographe allemand de Kalb, II, 415.

Kaunitz (Le prince de), premier ministre d'Autriche, I, 597, 598; IV, 513; V, 3, 4, 25, 26, 107, 282.

Keppel, commandant une des escadres anglaises, II, 799; III, 82, 142, 487, 490, 491, 527, 708.

Kersaint (Le comte de), II, 37.

Knox, chef de l'artillerie américaine, repousse les prétentions de Du Coudray, II, 353.

L

La Clocheterie, lieutenant de vaisseau commandant *la Belle-Poule*, III, 149, 163, 164.

Lacy (Le comte de), ambassadeur d'Espagne en Russie, II, 196, 244, 301.

La Fayette (Le marquis de).
Années 1775 et 1776. — Erreur qui lui attribue l'entreprise de la France aux États-Unis, I, III. — Ses paroles sur la paix de 1763, 4. — Assiste à Metz au dîner du duc de Gloucester chez le comte de Broglie, 635, 640. — Est le seul témoin qui en ait parlé et n'a été contredit par personne, 640, 641. — Comment il se trouvait là, 642. — Décidé dès cette soirée à aller se battre pour les Américains, 643. — Présenté par Kalb à Silas Deane, 647. — Origine, alliances, éducation, jeunesse, mariage, 651 à 666. — Le cabaret de *l'Épée de bois*, 663. — Acte de naissance et généalogie, 671 à 678.
Année 1777. — Jugement sur Du Coudray, II, 317. — Absolument résolu à briser les obstacles et à partir pour l'Amérique, 372, 373, 375. — Rétablit sur son blason la devise du maréchal de La Fayette, 373. — Ses rencontres avec

IMPRIMERIE NATIONALE.

La Fayette (Le marquis de). [*Suite.*]
Boismartin et autres fidèles du comte de Broglie, 373 à 375. — Se charge d'acheter un navire et d'y embarquer tout le monde, 376. — Connaissait-il les visées du comte? 377. — Comment il paya le prix du vaisseau, 378. — Signe avec Silas Deane le traité qui l'enrôle comme major général, 380. — Conditions qu'il y met, 381. — Masque son projet par une visite de vingt jours à Londres chez l'ambassadeur, son oncle, 382. — A Bordeaux, ensuite, chez son autre oncle, gouverneur de Guyenne, *ibid.* — S'embarque sous son nom inconnu de Gilbert du Motier, 384. — Ordre de retour et de voyage en famille qui lui est expédié, 386. — Sa lettre au duc d'Ayen, 389, 390. — Le Gouvernement était-il bien opposé à son départ? Ses explications à cet égard, conjectures à faire, 393 à 396, 398 à 403, 425, 426. — Ne désespère pas d'être autorisé, 404. — Sort de Bordeaux pour Passajes, *ibid.* — Manque d'être reconnu, 406. — Donne l'ordre de lever l'ancre, *ibid.* — Séduction qu'il avait, 415. — Ses lettres à la marquise de La Fayette pour s'excuser, 415, 416, 422 à 425. — Ce qu'était la gloire à ses yeux, 416, 417. — Envoie à Versailles un plan d'envahissement de l'Inde, 417. — Souvenir de *l'Épée de bois*, 418. — Son acte d'embarquement et celui de ses compagnons, 419, 420.

Année 1778. — Attribue aux conseils du comte d'Estaing la présence de l'escadre en Amérique, III, 176. — Attendu à Marseille par le duc d'Ayen, tandis qu'il s'en retournait à Bordeaux, 208, 209. — D'abord le seul des officiers venus avec lui dont le grade de major général soit reconnu par le Congrès, il est mis à la disposition du général en chef, 214. — Avait été sur le point de repartir, 223. — Placé par Washington à la suite dans son état-major, puis dans celui de Greene, *ibid.* — Raisons qui le font proposer par Washington et désigner par le Congrès pour commander une division, 224. — Écrit que les commissaires anglais « sont plus à craindre que « 10,000 hommes », 259. — A remarqué le premier l'effet de l'animosité formée contre Washington, 263. — Avait déjoué l'intrigue à laquelle Gates s'était prêté, *ibid.* — Entouré déjà d'une auréole faisant bien venir la France aux États-Unis, 266. — Appelé, lui Français, à recevoir le serment d'une armée américaine renonçant à tout jamais à l'Angleterre, 266. — Combattait de la plume les commissaires anglais, en outre de se battre utilement et de subvenir de sa bourse aux besoins de l'armée, 297. — Titres que lui créaient auprès du Congrès l'affaire de Monmouth, 323, 324. — Écrit au comte d'Estaing aussitôt informé de sa présence dans la Delaware, 324, 325. — Post-scriptum que Washington lui fait ajouter, 325, 326. — Considération dont il jouit autour de ce dernier, 334. — Désillusionné par la désunion des Américains et heureux de revoir les rangs français; plein de l'espoir d'être sous les ordres du comte d'Estaing, 335. — S'empresse de faire savoir à Washington qu'il va commander une division à l'armée de Rhode-Island, *ibid.* — Écrit au comte d'Estaing le plaisir qu'il éprouve à recevoir ses ordres, et s'efforce d'être mis à la tête de soldats français, 337. — Considération que lui montre l'amiral, 339. — Pénétré, en venant à bord, de ce qu'avait de délicat sa situation d'officier parti de France contre les prescriptions du roi, *ibid.* — Ému de recevoir d'Estaing le commandement des troupes de débarquement et en informe Washington, 340. — Renseigne le vice-amiral sur les troupes employées à l'attaque de Newport, 341. — Intermédiaire sans cesse en route entre l'escadre et le camp, 342. — Explique à Washington le changement de point d'attaque effectué subitement par Sullivan, 343. — Écrit à Estaing sur cet évènement, 343, 344. — S'efforce en vain, avec Greene, de décider l'amiral à fournir des hommes pour l'attaque, 345. — Comment il en fait part à Washington, 345, 346. — Pourquoi il signe la lettre écrite alors par les généraux américains, 347, 348. — A arrêté leur langage indécent, mais expose à Estaing l'effet moral des circonstances, 348 à 354. — Un mot de lui sur Gérard, 353. — Explique à Washington ce qui s'est passé, 354, 355. — A été envoyé à Boston par le comité des généraux et par Sullivan, et rend compte à Washington de son voyage, 359. — Indique à Estaing une série de plans de campagne, 408 à 410. — Croit nécessaire pour les États-Unis d'enlever le Canada aux Anglais, 412. — A demandé à Washington et demande à l'amiral la permission de provo-

La Fayette (Le marquis de). [*Suite.*]
quer lord Carlisle en duel, et commet cette étourderie sans attendre, 413. — Chargé par Sullivan, sans moyens suffisants, de garder le rivage de Rhode-Island, *ibid.* — Impatient de voir l'escadre agir et de commander sous le comte d'Estaing, 414. — Est convaincu que si on l'envoyait demander des troupes à Versailles, il en obtiendrait, 415. — Inquiet de ce qu'une descente en Angleterre pourrait s'effectuer sans lui, et lettres à l'amiral en conséquence, 415, 416, 420. — De plus en plus agité par les projets d'action, 416, 417. — Va les proposer à Philadelphie, 417, 418. — Les discute avec le comité du Congrès, 418. — Est grandement approuvé par Gérard dans ses réponses sur les intentions probables de la France, 419. — Demande à Washington et sollicite du Congrès un congé pour se rendre en France, 420. — Témoignages qui lui sont alors donnés, *ibid.* — Ce que Gérard écrit de lui à Versailles, 422. — Espérait revenir en Amérique officier de l'armée française pour une campagne française, 424. — Avait reçu un prêt de Francy, agent de Beaumarchais, *ibid.* — Tombé gravement malade en route pour Boston, 425. — Lettres à Estaing et à Francy, 426, 468.

Année 1779. — Vu un instant seulement par M. de Vergennes à l'arrivée à Versailles, IV, 3. — Avait été l'objet des témoignages du Congrès en partant d'Amérique, 229. — Subit huit jours d'arrêt pour la forme, mais est aussitôt recherché par MM. de Maurepas et de Vergennes, *ibid.*, 230. — Engagé immédiatement dans plusieurs projets contre l'Angleterre, 230, 231. — A fait la leçon à Édouard Bancroft, qu'on envoie étudier un soulèvement de l'Irlande, 231, 232, 288, 289. — Reçoit le commandement des dragons du roi et de troupes en formation pour une descente en Angleterre, 232. — A Washington, sur la réponse négative qu'a rapportée Édouard Bancroft, 232, 233. — A conquis M. de Vergennes; correspondance avec ce ministre; connaît les projets; est impatient de recevoir des ordres, 233 à 236, 289 à 295. — Non seulement reste en rapport avec le Congrès et Washington, mais semble chargé de les informer, 236. — Leur recommande La Luzerne, qui emporte ses lettres, *ibid.* — Annonce à Washington, en post-scriptum, qu'il devient

La Fayette (Le marquis de). [*Suite.*]
aide-maréchal général des logis du comte de Vaux pour « une expédition », 237. — Lettres du Havre à M. de Vergennes; il souhaite de se voir en Angleterre, 238, 239. — Avait certainement amoindri auprès du ministre les mauvaises impressions provenues des informations d'Amérique, 239. — Engage le président du Congrès et Washington à modérer les discordes intérieures, 240. — Envoie à M. de Vergennes, sur « une expédition en Amérique », un mémoire demandé dont M. de Maurepas prend lecture, 240, 241. — Enthousiasmé par les illusions; a écrit à Washington qu'il sera l'un des premiers débarqués en Angleterre, 243, 244. — Attristé des circonstances et le mande à M. de Vergennes, 244. — L'engage à envoyer des troupes à la Grenade et de là à Boston, *ibid.*, 245. — Signale à Washington les dissidences entre Arthur Lee et Franklin, *ibid.* — Ramène M. de Vergennes au projet d'expédier des troupes en Amérique, 279. — Idée qu'il se faisait de l'expédition; précautions à observer envers les Américains, 270 à 274. — Reçoit ou se donne la mission d'exposer le projet à M. de Maurepas, 277, 278, 308 à 312. — Aurait souhaité de commander et dit pourquoi, mais expose ce qu'il y a à faire si l'on en désigne un autre, 277 à 279. — Envoyé pour précéder le corps d'armée et préparer sa réception, 280. — Porteur d'instructions approuvées de la main du roi, s'embarque à bord de *l'Hermione* pour Boston, mis comme officiellement au service des États-Unis, 280, 282, 314 à 318. — Comment il lui était prescrit d'agir, 283. — Instructions « particulières » de M. de Vergennes, 284, 318 à 320. — Avise Washington de son arrivée et en même temps M. de Vergennes, 350. — Au camp de Washington, 355. — Fait parvenir à La Luzerne les lettres du ministre et mande à ce dernier que les troupes françaises seront bien venues, 356. — Ce que Washington le charge d'exposer et de demander au Congrès, 364. — Informe M. de Vergennes de l'état des choses et retourne au camp de Washington avec les ordres du Congrès, 367, 401 à 404. — Sur la demande du général, rédige deux manifestes engageant les Canadiens à se soulever, 370, 371. — Adresse à M. de Vergennes le tableau des grands efforts qu'ont faits les États-Unis dès l'annonce du secours

La Fayette (Le marquis de). [*Suite.*]
de la France, 371, 372. — Envoyé à Newport par Washington pour concerter avec Rochambeau et Ternay l'opération contre New-York, 372. — Y retourne une seconde fois sans parvenir à les décider, quoiqu'il fût le commandant d'un corps américain d'avant-garde et, de plus, chargé en quelque sorte de pouvoirs par Versailles, 375 à 378. — En froid puis réconcilié avec Rochambeau, qui lui écrit comme un père, 380. — Présent à la conférence de Hartford, 382.

Année 1781. — Avait écrit par le colonel Laurens à M. de Vergennes, expliqué les causes qui interdisaient l'action et appuyé les conclusions de Hartford, 534. — L'informe de l'augmentation de l'armée américaine et de la nomination de Greene pour remplacer Gates à l'armée du Sud, 564. — Pourquoi il pressait Washington de tenter quelque chose contre New-York, 565. — A Philadelphie après le licenciement de son corps d'armée, 569. — Dirigé sur la Tête de l'Elk avec un millier d'hommes pour atteindre Arnold de concert avec Des Touches, 575. — Rapidité, adresse, audace de sa marche et de sa retraite, 614, 615. — Chargé par Washington d'aller rejoindre Greene en Caroline, mais laissé par ce dernier en Virginie pour contenir les forces anglaises, 615. — A habillé, équipé et nourri de ses deniers ses soldats et attendu en vain ceux de Wayne, qui devaient le rejoindre, 616. — Se trouvait « tout au plus assez fort pour se faire « battre », ayant en tête Cornwallis avec 7,000 hommes, *ibid.* — Inspire une vive inquiétude à Rochambeau, 635, 636. — Sa campagne contre Phillips et Arnold, puis contre Cornwallis, 639, 640. — Ce qu'en écrit Rochambeau à Versailles, 640. — Rend modestement compte de ce qu'il a fait à Washington, à la marquise de La Fayette, à M. de Vergennes et à M. de Maurepas, 640 à 642. — Croyant que les Anglais quittent la Virginie, venant de tirer Wayne et son corps d'armée d'une mauvaise passe, il demande à Washington de le rappeler devant New-York, 644, 645. — Comprend qu'il va s'agir d'autre chose et y est tout prêt, 645, 646. — Avantage de l'illusion qu'il avait eue de croire que Cornwallis se retirait devant lui, 658, 659. — Informe de la situation MM. de Vergennes et de Maurepas, 659. — Envoie Gimat au-devant du comte de Grasse, 660. — Saint-Simon se place avec empressement sous ses ordres, *ibid.* — Retient Grasse d'agir jusqu'à l'arrivée de l'armée du Nord, *ibid.* — Ses lettres à Washington en ce moment; désire voir ce dernier remporter lui-même la victoire pour les États-Unis, 661. — Porte au comte de Grasse, à bord, les instances de Washington et de Rochambeau pour détourner l'amiral de reprendre la haute mer, 665. — Enlève l'épée haute, avec les troupes américaines, l'un des deux ouvrages de Yorktown, 667, 668. — Ses lettres annonçant à MM. de Maurepas et de Vergennes la capitulation, 669, 670. — Emmené par Washington à bord de l'amiral afin de décider celui-ci à continuer la campagne à Charleston ou du moins à Wilmington, 675. — A ordre de conduire ses troupes à Greene pour agir avec lui dans la Caroline, *ibid.* — Devant être inoccupé par suite tout l'hiver, demande et obtient de Washington d'aller solliciter du Congrès de passer en France, 676. — Recommandation des intérêts américains faite à son dévouement par le général en chef, *ibid.* — Défend le gouverneur de la Virginie, Jefferson, contre les préventions de La Luzerne, 677. — Accueil chaleureux qu'il trouve à Philadelphie et raison de sa popularité, 683. — Chargé par le Congrès d'une lettre d'éloges pour lui à l'adresse du roi; sera reconduit de nouveau en France par *l'Alliance* aux frais des États-Unis et désigné aux agents du Congrès en Europe pour qu'ils confèrent avec lui des intérêts de l'Amérique, *ibid.* — Désormais officiellement en tiers dans les affaires qui la concernent, et à la fois Français dont toutes les pensées sont pour son pays, V, 75. — Communique à M. de Vergennes une idée de Franklin pour sonder les dispositions du ministère anglais au sujet de la paix, 76. — Devait voir M. de Vergennes avec Jay, 153. — Major général du comte d'Estaing dans la campagne à entreprendre en Amérique de concert avec l'Espagne, il conduit de Brest à Cadix le convoi français, 236. — Poursuivi encore dans cette qualité par les jalousies militaires, *ibid.*

La Luzerne (Le chevalier de), nommé envoyé extraordinaire auprès de l'Électeur de Bavière, III,

La Luzerne (Le chevalier de). [*Suite.*]
113. — Ses antécédents, *ibid.* — Son appréciation des choses en Bavière, *ibid.* — Pourquoi l'on n'adopte point ses avis, *ibid.* et 114. — Va remplacer Gérard en Amérique; premières lignes de ses instructions, IV, 4. — Jugement sur Samuel Adams, 89. — Débarque à Boston et passe par le camp de Washington avant d'arriver à Philadelphie, 205, 325. — Envoie à Versailles la copie du rapport de Lincoln sur les opérations de Savannah, 265, 266. — Harangué par Samuel Adams, qui réclame comme suffisants des secours maritimes, 325, 326. — On lui fait remettre par un Canadien un mémoire affirmant la facilité de libérer le Canada, la Nouvelle-Écosse, et on lui montre les pêcheries de Terre-Neuve comme essentielles aux États de l'Est, 326. — Trace à M. de Vergennes un portrait mal justifié plus tard de John Adams, 326, 327. — Utilité que Gérard eût un successeur; ce que celui-ci dit alors de Jay, 327, 328. — Entretiens avec Washington à son camp, 329. — Écrit à Versailles qu'un subside de l'Espagne serait de quelque poids pour décider les Américains envers elle, *ibid.* — Ramène à des dispositions plus mesurées à l'égard de celle-ci le comité du Congrès, qui est allé en conférer avec Washington, 330. — Communique à cette assemblée la dépêche où M. de Vergennes accusait le parti antigallican et demandait le plan d'une campagne vigoureuse, 331, 332. — Explications qui en résultent, 332. — Mande qu'il n'a pas convaincu le Congrès, 333. — Caractère de sa correspondance; Barbé-Marbois son premier secrétaire, *ibid.* — Trop pressé de provoquer des explications du Congrès, 335. — Conversations à ce sujet, 335, 336. — Se plaint au gouverneur Rutledge des prétentions exagérées des États du Sud, 336. — Un député virginien les lui manifeste au même moment, 337. — Réduit à regretter qu'il ne se trouve pas, dans le Congrès, un esprit vigoureux, imposant la thèse française, *ibid.* — S'est vu engager par le président à en appeler aux États particuliers, à proposer d'obtenir la sanction du Congrès, et n'a pas cédé à ces offres, 341, 342. — Entend un député du Delaware lui demander, comme Samuel Adams l'avait fait à Boston, que le roi leur envoie des forces maritimes, un autre que la médiation d'une grande

La Luzerne (Le chevalier de). [*Suite.*]
puissance neutre soit recherchée, et, sur sa réponse vaguement encourageante, un troisième réclamer que ces forces soient employées à conquérir la Nouvelle-Écosse, 343 à 345. — Avait, en s'adressant au Congrès, forcé l'assemblée d'aviser à la détresse et aux extrémités où se trouvaient les États-Unis, 345. — Signale les déprédations et les abus qui étaient commis, 347. — Fait connaître à Versailles les mesures prises par suite, 349. — Au camp de Washington, en compagnie de Miralès et de Barbé-Marbois, *ibid.* — Donne à vrai dire la direction dont avait besoin le Congrès, en lui annonçant l'arrivée de Ternay et en le mettant en demeure d'aviser à la consolidation de l'armée suivant les avis qu'avait exprimés Washington, 366 à 368. — S'adresse à chaque État en particulier pour leur faire prendre les mesures de défense, et avise le comte de Grasse des vues de Washington, 368, 369. — S'efforce de détruire chez Rochambeau l'opinion défavorable que ce général a conçue des Américains, 379. — A Vergennes, sur la rencontre des généraux à Hartford, 382. — Est retourné au camp, a parcouru le Nord, fait part de ses impressions à Versailles, 384, 385. — A reçu de Washington et recommande à Versailles une note indiquant les besoins urgents des États-Unis pour former une armée de 32,000 hommes qui leur est nécessaire, 386. — Informe M. de Vergennes que le Congrès a écarté les menées d'Arthur Lee, 388, 389. — A détourné les cabales du parti de Samuel Adams qui veut faire rappeler Franklin, et décidé de manière à n'être pas contraire à celui-ci, la désignation du commissaire à envoyer à Versailles, 390, 391. — Convaincu, après sa tournée, que les Anglais sont aussi embarrassés que les Américains, 392. — Message sur la coopération des forces françaises avec celles des États-Unis, 399, 401. — Avise M. de Vergennes que le Congrès a désapprouvé la manière d'agir de John Adams, 427, 441 à 444. — Invité de Versailles à rester sur la réserve quant aux prétentions de l'Espagne, 428, 429. — Fait abandonner par Washington l'idée de se jeter sur le Canada, à laquelle le général en chef était revenu pour sortir de l'inaction, 565, 566. — Inquiet de la situation où se trouvent les Carolines et la Virginie, 568. —

La Luzerne (Le chevalier de). [*Suite.*]
Obligé d'empêcher un des députés du Nord de proposer une entreprise contre le Canada, tandis que tous les dangers sont dans le Sud, 597, 598. — Contraint de combattre ouvertement la candidature d'Arthur Lee pour les Affaires étrangères, et en est félicité par Versailles, 597. — Informe le Congrès que l'Angleterre accepte la médiation de la Russie et de l'Autriche, mais que le gouvernement du roi a suspendu son adhésion jusqu'au consentement des États-Unis, 599. — Relation des débats du Congrès sur les limites, 601. — Précise le caractère et envoie le texte des instructions données pour la négociation de la paix, 603 à 606, 617 à 621, 696 à 701. — Résolutions qu'il a fait prendre conformément aux désirs de son gouvernement et à l'influence du roi, 607. — Comment, bien que Samuel Adams fût absent du Congrès, il n'avait pu obtenir ces Résolutions sans avoir fait de divers membres des agents à ses gages, 607, 608. — Que c'était uniquement dans l'intérêt des États-Unis, *ibid.* — A signalé la confiance sans fondement née de la campagne de Greene dans la Caroline, 610. — Fait repousser, rien qu'en y consentant, la motion de rouvrir la discussion sur les instructions pour la paix et hâte leur expédition, 611 à 613. — Informations sur l'élection des négociateurs et les protestations de l'opposition, 621 à 628. — Pourquoi il présentait autrement que ne les concevait Rochambeau les opérations militaires à poursuivre, et notamment au sujet de New-York, 635. — Venu au camp des White-Plains assister à la jonction des armées française et américaine, 638, 639. — Averti par le comte de Grasse de son arrivée prochaine, 651. — Relate les dires de Philadelphie sur la réunion des deux généraux, 656. — Versions qu'il donne des mouvements de Cornwallis, 659. — Tableau du désarroi où l'arrivée de Grasse a jeté Clinton, 666. — Rapporte les plaintes de Cornwallis contre Clinton, 671. — Se préoccupe de la conception et de l'ordonnance du monument à élever à Yorktown, 672, 673. — Défend les finances du roi contre l'insistance du surintendant Morris, 677, 678. — Croit que la paix est souhaitée par tout le monde, 681. — A fait inutilement des efforts pour empêcher le commerce des États-Unis avec l'Angleterre, 681. — Sur les manœuvres antigallicanes de Silas Deane et de nos adversaires, 682. — Communication au Congrès relativement à l'avantage que trouveraient les États à s'entendre avec les Provinces-Unies quant à l'attitude intempestive de John Adams, et suite donnée par l'Assemblée, V, 47 à 49. — Rend compte d'un nouveau débat sur les pêcheries, des menées de Lowell remplaçant Samuel Adams, de l'adoption du moyen terme qu'a formulé Madison, 62 à 64. — A aidé à la nomination de Livingston comme ministre des relations extérieures, autorisé un officier français à devenir le secrétaire de ce dernier, en espère un bon résultat, 64, 65. — Plus optimiste qu'il ne fallait, 67. — Dépeint les partis du Congrès et des États-Unis, 71 à 73. — Informé de la formation du ministère Rockingham; invité à éloigner l'esprit des Américains d'entendre à des propositions de paix isolées et à les assurer qu'ils auront toute latitude pour débattre eux-mêmes leurs intérêts avec l'Angleterre, 78, 79. — Avait déjà affirmé et répète qu'aucune défection n'était à craindre de la part du Congrès, 181. — Relate la manifestation en faveur de la France, provoquée au Congrès par l'annonce de la naissance du dauphin, *ibid.* — Exprime les sentiments qui se sont montrés en apprenant la signature des préliminaires de paix et au sujet de la conduite des plénipotentiaires américains, 290, 291. — Fait connaître la manière dont ceux-ci ont rendu compte de leurs actes, 291, 292. — Rectifie les idées que se faisait M. de Vergennes du mouvement de population qui se produisait le long du Mississipi, 293. — Jugement et indications sur les personnages principaux des États-Unis, 303 à 307.

Lambert (Le marquis de), auxiliaire du comte de Broglie, I, 138; II, 374.

La Motte-Piquet (De), II, 449, 799, 811; III, 3; IV, 684.

La Pérouse (De), conduit en France le vicomte de Rochambeau et retourne aux États-Unis, IV, 384, 533, 630.

La Radière (De), ingénieur français aux Colonies, III, 232.

La Rochefoucauld (Le duc de), II, 317.

La Rozière (De), auxiliaire du comte de Broglie, II, 374, 669.

La Touche (De), commandant *l'Hermione*, heureux d'emmener à son bord La Fayette, IV, 280, 285.
La Tuillerie (M. de), I, 508, 509.
Lauraguais (Le comte de), I, 379, 448; III, 168.
Laurens (Henry), président du Congrès. — Se rend chez Gérard après l'entrée de celui-ci à Philadelphie, III, 268, 269. — Donne lecture au Congrès de la lettre qu'il a reçue, ainsi que Washington, des commissaires anglais, 272, 305 à 308. — Communique une autre lettre de lord Carlisle, 274. — Répond au discours de réception de Gérard, 275, 278, 279. — Répond, au nom du Congrès, aux commissaires anglais, 310, 311. — Accourt montrer à Gérard les documents présentés par les commissaires anglais pour la ratification de la convention de Saratoga, puis les objections qui sont nées dans le débat, les réponses des commissaires, et sollicite le plénipotentiaire de l'aider de son influence auprès des députés du Congrès, 400. — Trouve regrettable, en écrivant à Washington, que les États-Unis soient forcés de «donner hypothèque sur l'honneur national» à des puissances étrangères, et obligés de faire des emprunts en France, 403, 405. — Duel avec Penn, IV, 7. — Qualifie gravement les imputations portées par Silas Deane contre Arthur Lee, 14. — Avait laissé voir qu'il irait volontiers en Hollande ou pensait peut-être remplacer Franklin en France, 21. — S'applique à convaincre Gérard que l'influence de Richard Lee n'est pas à craindre, 22. — Tâche d'éteindre le débat sur les révélations de Silas Deane, résigne ses fonctions par suite de l'insuccès de ses motions à ce sujet, le fait en incriminant Silas Deane, 23. — N'avait visiblement pas voulu mettre en cause le groupe de Samuel Adams, 24. — Assure d'ailleurs Gérard de son attachement à la cause de l'indépendance et à l'alliance du roi, 26. — Son sens politique et sa clairvoyance tant qu'il s'appuya sur Washington, *ibid.* — Désigné par le *Junto* pour aller conférer avec Gérard sur la question de l'Espagne et lui présente des moyens termes, 191 à 193. — Passe pour s'être fait prendre volontairement par les Anglais, V, 45, 46. — Devenu Anglais par insuccès d'ambition, 98. — Était allé avec Vaugham trouver John Adams en Hollande et voyageait en Europe, 100. — Venu, à la fin, rejoindre ses collègues à Paris, 184. — Est
Laurens (Henry). [*Suite.*]
avec Jay et John Adams, 185. — Accompagne Franklin pour expliquer et excuser la conduite des plénipotentiaires auprès de M. de Vergennes, 196.
Laurens (Le colonel), aide de camp de Washington, III, 223, 324, 326, 329, 351, 430. — Désigné par le Congrès pour porter à Versailles les demandes d'assistance et d'emprunt inspirées par le général en chef, IV, 390, 391. — Remplacerait Franklin le cas échéant, 392. — Fait à Castries le plus sombre tableau de la situation des États-Unis, 557. — Son attitude singulière à l'égard du gouvernement du roi, 559 à 562, 655. — La rachète un peu en écrivant à M. de Vergennes au moment de s'embarquer, 561. — Débarque à Boston, apportant de l'argent à Rochambeau, 655.
Lauzun (Le duc de). — Espère une ambassade, II, 649. — Observations adressées de Londres à M. de Maurepas, 649, 650. — Souhaiterait l'ambassade de Varsovie, 650. — Du même monde que M. de Guines, 653, 654. — Toléré à Londres, par faveur de George III, après la rupture avec nous, III, 2. — Tient au courant M. de Maurepas, 2, 172. — A culbuté la cavalerie de Tarleton, IV, 667. — Apporte à Versailles la nouvelle de la reddition de Yorktown, 668, 669, 686.
La Vauguyon (Le duc de). — Avait adressé au gouvernement du roi l'Irlandais Mitchell Hamilton, officier anglais, pour un plan d'attaque des côtes d'Angleterre, III, 649. — Nommé ambassadeur à la Haye, 703, 706. — Instructions qu'il emporte, 704. — Explique qu'il faut procéder avec discrétion, 706. — Retient un agent de la légation de Passy de divulguer le texte de notre traité avec les États-Unis, 707. — Habile à nous former des auxiliaires, 716, 717. — Informe qu'il a favorisé en Hollande les agents du Congrès et que les amis de la France ont contraint le Gouvernement à demander réparation à Londres, 717. — Dirigé, de Versailles, en vue de l'union des Pays-Bas avec la Suède et le Danemark pour une conduite commune, 722. — Retenu aussi d'agir autrement que par voie de propagande, 723. — Pressé par les «patriotes» de faire déclarer la France et envoie un mémoire concerté

La Vauguyon (Le duc de). [*Suite.*]
avec eux dans cette vue, 724. — Reçoit de Versailles communication d'un projet de modification du règlement de navigation qui en enlève le bénéfice à la République, 725, 726. — En a donné connaissance aux États généraux et ne veut pas transmettre au roi la réponse évasive qui y a été faite, 727. — A préparé avec les amis de la France un plan de conduite qui inquiète ces États; est d'avis qu'il y a lieu de leur faire sentir notre mécontentement, *ibid.* — A informé du bruit, partout répandu, que le roi ne veut pas exécuter sa menace et demande qu'on avise immédiatement, 730. — Chargé de proposer aux États de Hollande un emprunt pour les États-Unis et repoussé par eux sous le prétexte de raisons financières, IV, 559. — Disculpe à la Haye la cour de Versailles de tout concours dans les démarches inconsidérées de John Adams; en est approuvé à Versailles, V, 48. — Correspondance avec M. de Vergennes pour rapprocher peu à peu de nous le stathouder et son parti, 51. — Rentré à la Haye après un mois d'absence avec de nouvelles instructions, 55. — Aide et dirige John Adams, 55 à 59. — Manière dont il soutient et fait agir dans le sens de la France le parti contraire aux Anglais, *ibid.*

Le Boursier, capitaine de *la Victoire*, II, 383 à 385.

Lee (Arthur). — Successeur interlope de Franklin à Londres, I, 368, 369. — En rapports à ce titre avec Beaumarchais, le comte de Lauraguais et les whigs du Parlement, 368, 379. — Empêché par M. de Vergennes de venir à Paris, 384. — Offres de sa part transmises par Beaumarchais, 403, 404. — Opérations dont ils avaient parlé et qui n'eurent pas de suite, 484. — Envoie à Silas Deane Carmichaël, un de ses secrétaires, 644. — Nommé commissaire à la place de Jefferson, II, 100. — Appelé à Paris par Franklin, *ibid.* — Avait été suspecté par Deane d'être, avec d'autres Américains, gagé par l'Angleterre, *ibid.* — Persuadé qu'en agissant sur Aranda, il va aller plus vite en affaires que ses collègues à Versailles, 171, 172. — Annoncé à Madrid par Aranda; désigné en effet par Franklin et Silas Deane pour s'y rendre; retenu à Vittoria par ordre du roi d'Espagne, 196, 197. — Ce

Lee (Arthur). [*Suite.*]
qu'il avait proposé et demandé à Grimaldi, 265 à 267. — Se rendra en Allemagne, 318. — Avait déjà sollicité du comte de Goltz l'autorisation, pour les vaisseaux américains, de faire le commerce en Prusse, 345. — Y est à la recherche d'un port pour la vente des prises américaines, 413. — Apporte à Berlin un projet de traité avec l'Amérique, 557. — Tenu à l'écart de ses collègues à cause de son caractère insidieux, 611. — Aidé à Berlin par Versailles et recommandé de même à Vienne, III, 109, 110. — Ses antécédents, sa nature; fut le premier écho en France des sentiments d'antipathie qu'avait pour nous le gros du peuple américain et s'en constitua le mandataire, 167. — Rôle joué par lui en conséquence envers M. de Lauraguais, Beaumarchais, et même dans les intrigues de Du Coudray, contre M. de Vergennes, 168. — Avait averti lord Shelburne de la signature du traité d'alliance avec la France pour que, au besoin, celui-ci pût agir à l'encontre, 169. — Accusations portées au Congrès contre Silas Deane, 173. — Fait agir M. de Lauraguais auprès de M. de Maurepas, 174. — Hostile à Washington et à nous autant qu'aux opérations de Deane, 263, 279, 280. — Réponse à Hartley, 281. — Avait avisé Aranda directement de la ratification du traité par le Congrès, 484. — Est appuyé au Congrès par les députés de l'Est et du Nord, IV, 9. — Décrie Franklin pour le faire rappeler et le remplacer à Versailles, *ibid.* — Propose des combinaisons financières, 12. — Ramené en Amérique, 78. — En correspondance avec Temple et ses amis d'Angleterre, 134, 135. — Voudrait aller à Madrid, 246. — Montre ses lettres à Rayneval, 249. — Continue ses relations avec Berkenhout, *ibid.* — Renouvelle ses attaques contre Franklin, 387 à 389. — Essaye de reprendre ses accusations contre Silas Deane, 596. — Se jette dans la question des pêcheries, 612. — Favorise les assertions de Deane, 682. — Recommence les attaques contre Franklin, V, 169. — Pense que les préliminaires de paix dégagent les États-Unis de leurs liens avec nous, 290.

Lee (Le général). — Prétendue révélation, qu'il aurait faite à Burgoyne, de l'assurance qu'avaient

Lee (Le général). [*Suite.*]
les Colonies de se voir assister par la France, I, 149 à 151. — Correspondance à ce sujet, 160, 168. — Se dirige sur Québec, 515. — Prisonnier en Angleterre, III, 172. — Sa conduite à Monmouth, 260, 277, 323. — Duel avec le colonel Laurens, IV, 8.

Lee (Les). — Leur animosité contre Washington les jette dans le parti de Samuel Adams, IV, 11, 14, 87, 89.

Lee (Richard-Henri), III, 520; IV, 4, 12, 31, 77, 79, 88, 95, 147.

Leray de Chaumont, auxiliaire de M. de Vergennes, outre Beaumarchais, auprès des commissaires américains, II, 615, 616, 626. — L'avise de l'arrivée d'un agent anglais chez eux, 703, 704. — Rend compte des démarches de Hutton, 772. — Rapporte qu'un secrétaire d'Arthur Lee communique par intermédiaire avec l'amiral Rodney, III, 169. — Avait demandé le passage pour Deane sur le vaisseau d'Estaing, 175. — Va expédier un paquebot à Boston, 280. — Conversation avec John Adams à propos du vote du Congrès, IV, 416, 417.

Lesser (De). — Compagnon de La Fayette, III, 223.

Lincoln (Le général). — Chargé de la défense des provinces du Sud, IV, 256. — Son rapport au Congrès sur l'affaire de Savannah, 265.

Linguet. — Fait des libelles contre MM. de Maurepas et de Vergennes, II, 398. — Passe pour l'écho et l'agent de la faction Choiseul, 400.

Linsing (Le baron de), I, 379.

Livingston, secrétaire d'État des États-Unis pour les Affaires étrangères, IV, 597, 671; V, 65, 66, 303.

Louis XVI. — Son caractère, sa politique, I, vi, 9, 10. — Son opinion sur le comte de Broglie, 24. — Porté à croire à de bonnes relations avec l'Angleterre, 79. — Demande à son oncle, le roi d'Espagne, de se concerter avec lui pour prévenir la guerre de la part de l'Angleterre, 131, 132. — Informe M. de Guines que l'affaire de cet ambassadeur avec le sieur Tort ne doit se traiter devant aucun ministre, mais au Parlement, 170. — Entouré par des influences contraires à l'envoi de secours aux Colonies, 251. — Son honnêteté politique, 256. — Relève Guines de ses

Louis XVI. (*Suite.*)
fonctions, 256. — Désigne les ministres auxquels le *Mémoire de considérations* sera adressé, 279. — Tient à l'union avec l'Espagne, désirant être appuyé par cette puissance suivant les engagements du Pacte de famille, 294. — Amené à préparer une réponse au comte d'Aranda sur les questions posées par l'Espagne, 319. — Approuve les résolutions du conseil sur l'opportunité d'armer, 344. — Indécis entre Guines et M. de Vergennes, 364, 365. — Rassure à la fin le ministre, mais écrit à Guines et le fait duc, 368. — Prescrit de suivre la conduite tracée par M. de Vergennes, 530. — Satisfait d'apprendre les mesures qu'a prises l'Espagne, 539, 540. — Ses bons sentiments à l'égard de Charles III, 548. — Approuve l'attitude proposée par M. de Vergennes après l'affaire de Long-Island, 619. — Ne pardonnait pas au comte de Broglie et lui avait cependant confié le commandement intérimaire des Trois-Évêchés, 636. — Redoutait M. de Choiseul à cause de son esprit audacieux, 696. — Transcrit de sa main les instructions données à Du Chaffault, II, 51, 85, 89. — Appose son *Approuvé* à la note en réponse au mémoire présenté par les commissaires américains, 120. — Interdit aux officiers français de prendre du service en Amérique, 395. — Ordre à La Fayette de rentrer en France, *ibid.* — Décidé à soutenir les États-Unis, 432. — Instruction à propos des corsaires américains et à leurs prises, 453, 483. — Sa lettre à Charles III, l'informant de la nomination de M. de Montmorin à l'ambassade de Madrid, 499. — Décidé à accorder des secours à l'Amérique et le fait dire à Madrid, 574, 575. — Dicte à M. de Vergennes les données sur lesquelles doit être ouverte une conférence avec les commissaires, 625. — Ne veut traiter avec les Colonies qu'autant que le roi d'Espagne les aura reconnues, 626. — Lettre à ce monarque, où il expose qu'il a «commencé à traiter» avec les Américains, pourquoi il l'a fait, et le désir qu'il ressent d'être approuvé par lui, 712, 714. — Tâcherait d'obtenir les mêmes conditions pour l'Espagne que pour la France, 716. — Décision qu'il apporte à signer les traités avec les États-Unis, 734. — Approuve la réponse aux objections de M. de Floridablanca, 743. — Écrit au roi

IMPRIMERIE NATIONALE.

Louis XVI. (*Suite.*)
d'Espagne qu'il va notifier le traité à l'Angleterre, 812 à 820. — Approuve la déclaration que notre ambassadeur déposera à Londres, 824. — Annote, en la transmettant à M. de Vergennes, la réponse de son oncle, III, 17. — Accepte la médiation offerte par l'Espagne, 62. — Nomme le maréchal de Broglie au commandement des troupes rassemblées entre Dunkerque et Nantes, 71. — Fait faire une réponse vague aux instances du roi de Prusse, 118. — Supportera l'occupation de la Bavière en tant que la considération de sa couronne n'en sera pas atteinte, 119. — Annonce à Charles III, en lui apprenant la grossesse de la reine, sa détermination de chercher le moyen d'abaisser l'Angleterre, l'assure qu'il est pleinement libre dans les affaires d'Allemagne et l'avise de l'envoi d'un mémoire détaillé, 135 à 137. — Approuve le mémoire composé pour servir d'instructions à Gérard, 153, 157. — Annonce au comte d'Aranda le départ de l'escadre d'Estaing, 181. — Lettre au grand amiral de France pour la délivrance de commissions de course, 301, 302. — Fait transmettre à Montmorin des instructions pour obtenir une réponse positive de l'Espagne, 489, 490. — Approuve les instructions envoyées à M. de Montmorin au sujet de la trêve à négocier pour les Américains, 596. — Approuve le projet de convention présenté à l'Espagne, 647. — N'admettait à traiter ses affaires que MM. de Maurepas et de Vergennes, 649. — Approuve la note envoyée à Montmorin pour mener à fin, malgré les impressions contraires, l'union avec l'Espagne 670, 672. — Remercie le roi de Suède de ses compliments à la suite des rencontres des vaisseaux français avec ceux de l'Angleterre, 712. — Sa lettre au roi d'Espagne exprimant la satisfaction de le voir se joindre décidément à nous, 773. — Communique au comte de Vaux le plan de la descente en Angleterre, IV, 238. — Pourquoi ne donne pas à La Fayette le commandement du corps de troupes envoyé en Amérique et y appelle le comte de Rochambeau, 279. — Remercie personnellement Charles III de l'avoir averti des propos de paix directe avec l'Angleterre dont Johnstone était chargé, 448, 449. — Répond aussi personnellement à son oncle sur les avis reçus de M. de Floridablanca, et se dit prêt à entendre à des propositions de paix si elles sont honorables, 454. — Donne au comte d'Estaing le commandement de l'escadre destinée à se joindre à celle de l'Espagne, 463. — Fait expédier à Brest des ordres définitifs pour le comte de Grasse et pour l'armement de six navires destinés à se rendre à Cadix, 546. — Signe, en réponse à la demande du Congrès, la lettre qu'a rédigée M. de Vergennes, mettant 6 millions de livres à la disposition de Washington et regrettant que l'état des finances lui interdise d'aller au delà, 549, 550. — Approuve chacun des articles, remis à Fitzherbert, d'un traité éventuel qui se bornerait à rectifier le traité de 1763, V, 204. — Se décide sur l'heure à abandonner la Dominique et la Guadeloupe à l'Angleterre pour assurer Gibraltar au roi d'Espagne, 220. — Donne à Rayneval des instructions verbales concernant l'Inde, 221. — Explique lui-même à Charles III, pour ménager l'amour-propre de l'Espagne et montrer que son gouvernement avait vu clair, comment Aranda n'aurait pu mieux agir qu'il ne l'avait fait dans l'intérêt de la paix, 289.

Lowell (James), membre du Congrès, III, 520. — Tient la place de Samuel Adams comme chef du parti de l'Est, V, 62, 63.

M

Macdonnal (M. de). — Commande le détachement envoyé à terre par le comte d'Estaing, III, 327.

Madison, député de la Virginie, V, 63, 64.

Magallon (Le comte de), I, 296.

Magnières (M. de). — Envoie un mémoire à M. de Vergennes, I, 242.

Maillebois (Le maréchal de), supposé agir sur la reine, puis sur Franklin, II, 316, 317, 572; IV, 275, 276.

Maltzan (M. de), ambassadeur de Prusse à Londres, I, 622, 623, 626.

Manchester (Le duc de), I, 476, 477.

MANSFIELD (Lord), I, 207, 479, 480; II, 77, 327, 328, 803, 804.

MASSERANO (Le prince DE), ambassadeur d'Espagne à Londres, favorable à la politique de la France, I, 56. — Informe Grimaldi des dispositions de lord Rochford, 115, 116. — Envoie à Aranda, pour être communiqué à M. de Vergennes, un pli ouvert où il trouve trop craintive l'attitude de Versailles, 117 à 119. — Ordres qui lui sont donnés d'Espagne, 142. — Informe de l'alliance probable de l'Angleterre et de la Russie, 177, 178. — Fait décider le rappel de Guines, 207, 255. — Écarté de la médiation à cause de son animosité au sujet du Portugal, 420, 421. — Sa raideur avec l'Angleterre, 465. — Signale à Madrid des démarches de l'Autriche à Londres, 598. — Expose les armements de l'Angleterre, 600. — Devient le guide du marquis de Noailles, 695. — Rend compte de son entretien avec lord Weymouth, II, 16. — En fait part à Noailles, qui s'inquiète, 16, 17. — Reconnaît pour la France et l'Espagne la nécessité d'armer, *ibid.* — Avise Madrid que les Colonies refusent tout accommodement, 36. — Caractère de sa correspondance, 76. — Se plaignant à lord Suffolk de l'arbitraire d'une frégate anglaise, provoque de ce ministre une ouverture d'où naît de la perplexité, 76, 77. — Engage Noailles à presser les armements à Versailles, 104, 105. — Fait part de l'inquiétude de l'Angleterre sur les nôtres et sur l'arrivée de Franklin à Paris, 105. — N'est pas rassuré par les dispositions qu'affiche l'Angleterre pour la paix, 105, 106. — Lord Suffolk justifie devant lui les armements anglais, 125, 126. — Son sens politique; il tient en garde Madrid contre les propositions anglaises et fait passer sa lettre par Aranda pour qu'elle soit lue à Versailles, 150. — Communique une phrase de M. de Vergennes sur le langage double qu'on tient à Londres, 151. — Transmet une conversation du marquis de Noailles avec lord Suffolk, 151, 152. — Ce qu'il conclut d'un entretien avec lord Mansfield, *ibid.* — Sur le désarmement de la France, les affaires de Portugal, la presse des matelots, 205 à 207. — Démontre que l'Angleterre tend un piège, 209, 210. — Fait part à Noailles de plaintes de lord Suffolk, 326. — Conversation avec lord Mansfield, 327. — Redoute les éventualités de la

MASSERANO (Le prince DE). [*Suite.*]
part de l'Angleterre, 331. — Voudrait qu'on retînt nos pêcheurs en passe de partir pour Terre-Neuve, *ibid.* — Croit que l'Angleterre n'attendra pas qu'on l'attaque, 332. — Très malade, 536. — Décédé et remplacé intérimairement par le chevalier d'Escarano, 804.

MATHIEU-DUMAS, l'un des aides de camp de Rochambeau, IV, 567.

MAUREPAS (Le comte DE), premier ministre, I, VI, 8, 9. — Réponses à lord Stormont, 198, 201. — Rapports avec Beaumarchais, 250, 279. — Auteur, peut-être, des *Réflexions sur la nécessité de secourir les Américains et de se préparer à la guerre avec l'Angleterre*, 284. — Conférences du roi et des ministres chez lui, 338. — Paraissait froid pour la cause américaine, 522 à 524. — Passe pour opposé à la guerre en raison de la défaite de Long-Island, 617. — Recommandations au marquis de Noailles à Londres, II, 7. — Réponse qu'il lui fait en commun avec M. de Vergennes, 21, 22. — Engage Beaumarchais à exposer son plan de finances à Necker, 57. — Répond à Noailles à propos des armements, 110. — Craint un recul dans la politique de l'Espagne, au départ de Grimaldi, 126. — Lettre à Noailles sur les dispositions de l'Angleterre et à propos des prises anglaises, 329 à 331, 335. — Refuse au vicomte de Noailles la permission de s'enrôler aux Colonies, 374, 375. — Ennuyé des libelles de Linguet, 339, 340, 400. — A notre ambassadeur à Londres, au sujet de La Fayette, 400, 401, 410 à 412. — Réponse à lord Stormont, 550. — Redoutait de s'en fier aux assurances données par les commissaires américains, 616, 742. — Disgracie Beaumarchais, 647. — Lettre au marquis de Noailles après la capitulation de Burgoyne, 704, 705. — S'explique avec le comte de Goltz, 709, 711. — Exprime pour la première fois à ce dernier les propensions du gouvernement du roi vers Frédéric II, III, 99. — Affligeant tableau qu'il fait de l'état de nos ressources pour poursuivre la guerre, IV, 487, 488. — Renvoie Necker pour reconstituer le cabinet, 492. — S'étonne des exigences de l'Espagne tandis que nous ne nous plaignons en rien de ce qu'elle fait manquer, 499, 500. — Peut entendre de la bouche de Lauzun les détails de la prise de Yorktown, lire

MAUREPAS (Le comte DE). [*Suite.*]
les plis que celui-ci apportait et meurt peu après, 683. — Regrets exprimés sur lui par M. de Vergennes à La Fayette, 687 à 689.

MAUROY (Le comte DE). — L'un des officiers de choix du comte de Broglie, II, 374. — Arrive avec La Fayette à Passajes, 404. — Revient en France, III, 223. — Dépeint le caractère des partis américains, 264.

MAXIMILIEN, Électeur de Bavière, III, 112 à 114.

MÉDIATION (La), I, 75; III, 71, 73, 74, 660; IV, 511, 513, 514, 518, 523, 528; V, 10, 25, 26, 28.

MERCY-ARGENTEAU (Le comte DE), ambassadeur de la cour de Vienne à Versailles, III, 104; IV, 339; V, 3 à 5, 282, 283.

MEYER, secrétaire de Gérard, IV, 334.

MIFFLIN (Le général), III, 297, 298.

MINORQUE (Île de), I, 611; III, 607, 761; IV, 684; V, 50.

MIRALÈS (Don Juan DE), négociant de la Havane agent de l'Espagne à Philadelphie, III, 291, 292, 411; IV, 35, 75, 329, 346, 349, 350.

MITCHELL-HAMILTON, officier anglais passé au service des Affaires étrangères en France, III, 649.

MONTAUDOIN (Les), armateurs à Nantes, II, 372, 373, 520, 521.

MONTBARREY, ministre, successeur de M. de Saint-Germain à la Guerre, II, 833; III, 170, 171; IV, 489, 491, 492, 533.

MONTMORIN (Le comte DE). — Pourquoi choisi comme successeur d'Ossun, II, 433. — Annonce de sa nomination au roi d'Espagne par Louis XVI, 499. — Assiste au dernier entretien de M. de Floridablanca avec Ossun, 580. — A demandé dès sa réception que des secours soient fournis aux Colonies, 631. — Sa nature, sa correspondance, ses idées, 691. — Craint que l'Espagne ne s'abstienne, 692. — Tableau du gouvernement de Charles III et portrait de M. de Floridablanca, 693. — Conférences par lesquelles il arrive à modérer ce ministre et à en obtenir de l'argent pour les Colonies; explique que l'Espagne refuse d'agir à cause de l'état de sa marine, 694 à 702. — Pense cependant qu'il y aura union, 739. — Dit que l'Espagne s'abstiendra par froissement du parti, pris sans elle, de traiter avec les Américains, 747, 748. — Croit

MONTMORIN (Le comte DE). [*Suite.*]
qu'elle nous laissera seuls, 748, 754. — Relate les impressions de M. de Floridablanca, à la remise des dépêches annonçant l'entente avec les Américains; entretiens avec ce dernier, 750 à 757. — Croit à des ambitions de l'Espagne, 796. — Annonce qu'elle refuse les dix vaisseaux offerts, *ibid.* — Rapporte une conversation de M. de Floridablanca avec lord Grantham, 798, 799. — Dépeint les ministres espagnols, III, 9. — Avise de la nomination du marquis d'Almodovar pour ambassadeur à Londres, 14. — Entretien avec M. de Floridablanca, 18. — Dépeint de nouveau ce ministre et fait part du mécontentement de Charles III, 20. — Croit que l'Espagne exécutera mollement les obligations du Pacte de famille si on les réclame, *ibid.* — Nouvel entretien véhément de M. de Floridablanca avec lui, au sujet de la réunion des forces de l'Espagne aux nôtres, 20 à 23. — Conversation avec Charles III, 24. — Opinion sur notre position actuelle vis-à-vis de l'Espagne, 26, 27. — Sur Charles III, ses ministres et le prince des Asturies, 34 à 39. — Accueil qu'il a reçu du monarque, 41. — Avise Versailles que M. de Floridablanca a parlé d'une demande de médiation de la part de l'Angleterre, 57. — Considérations qu'il y a objectées, 58, 59. — S'aperçoit que M. de Floridablanca veut gagner du temps; ne conseille pas moins d'accepter la proposition si elle se produit, 59, 60. — Se défend de ne pas le voir assez et démontre au contraire leurs bonnes relations, 60, 61. — Commence à croire que la prétendue demande de médiation n'a été qu'une feinte du ministre espagnol pour différer, 71. — Échange de témoignages de confiance entre les deux cours, 72, 73. — Explique que non seulement l'idée d'une médiation a été absente chez lord Weymouth, mais que celui-ci tient à ce que la France annule au préalable la déclaration de son alliance avec les États-Unis, 74. — Communique la réponse faite à Escarano, 75. — D'après un entretien avec le roi, pense que l'Espagne a fait les avances, 76. — Relate l'emportement de M. de Floridablanca avec lord Grantham, 77, 78. — Craint que le départ d'Almodovar pour Londres ne change les dispositions, 79. — Croit que la guerre une fois commencée, l'Espagne se

MONTMORIN (Le comte DE). [*Suite.*]
joindra à nous et que M. de Floridablanca cache ses projets dans cette vue, 81. — Complètement approuvé par Versailles dans ses efforts à Madrid, 145. — Reçoit copie du rapport du commandant de *la Belle-Poule* pour le cabinet de Charles III, 148. — Est mis à même de démontrer à ce cabinet que l'agression est venue de l'Angleterre, 149. — Originaire de l'Auvergne comme La Fayette et était son cousin, 177, 178. — Fait connaître qu'on est inquiet de ce qui a pu advenir du comte d'Estaing, 471. — Langage de recul que lui tient M. de Floridablanca, 473. — Pronostique que la modération affectée fera place à des ambitions embarrassantes, *ibid.* — Son opinion intime en face de la réserve qu'on affiche, 474. — Tente inutilement de nouveau de déterminer l'Espagne, 476. — Près d'être convaincu qu'elle attend de notre part l'offre des satisfactions qu'elle désire, 477. — Itérativement incité de Versailles, en est réduit à faire connaître que l'Espagne se dérobe encore, 477 à 489. — Annonce que les dispositions ont changé et qu'elle se déclarera bientôt, 493. — Langage que lui ont tenu Charles III et M. de Floridablanca, 494. — Rapports et lettres confidentielles, 493 à 495. — Remet à M. de Floridablanca le canevas d'une convention à passer, et pense qu'il faudra offrir de ne conclure la paix qu'en assurant à l'Espagne Gibraltar, la Jamaïque et la Floride, 497. — Renseigne sur les fluctuations de Madrid, 498. — Peut écrire que les termes acceptés par elle, dans le manifeste des deux cours à l'Angleterre, équivalent presque à une déclaration de guerre, 509. — Tient M. de Floridablanca pour converti, par ambition, de faire parler de lui, et demande l'autorisation de garantir dans la convention les objets ambitionnés par l'Espagne, 510, 511. — Blâme la manière d'être usitée avec Aranda, 512. — Transmet les propositions du Roi Catholique, 514. — Relate le contentement de ce monarque, les prévisions de son ministre, et obtient qu'Aranda sera informé du parti définitif, 516. — Demande à M. de Vergennes de refroidir d'avance, en cas d'échec à Londres, les projets caressés à Madrid, afin de n'avoir pas à le faire au dernier moment, 517, 518. — Avait prévenu M. de Floridablanca que le roi de France ne retrancherait rien de l'engagement, pris par lui, d'exiger l'indépendance des États-Unis et l'intégrité de leur territoire, 521. — Fait comprendre qu'aux exigences de l'Angleterre il fallait opposer des conditions absolues, 525. — Lettre particulière à M. de Vergennes sur la cour de Madrid, sur le roi et le premier ministre, 545 à 549. — Avisé des conditions auxquelles la paix pourrait être faite et ne désespère pas de la voir, 556 à 559. — Dit que le ministre de Charles III est porté pour la guerre et que l'Espagne la poussera à fond, non pour les États-Unis mais pour elle-même, 572 à 575. — A hésité à discerner le vrai entre les affirmations du ministre et celles du roi, et les trouve l'un et l'autre « bien durs à manier », 577, 578. — Transmet une note de M. de Floridablanca et une lettre personnelle de ce dernier pour M. de Vergennes, 589, 620 à 623, 684 à 687. — Découragé à l'endroit de l'Espagne et dépeignant M. de Floridablanca comme une énigme, 609, 610. — Confirme ses appréciations antérieures, 639. — Exprime le bien que le roi et son ministre pensent de M. de Vergennes et dit qu'il faut en passer par où ils veulent, 640. — Conseille d'adhérer au projet de convention qui a été rédigé par lui avec M. de Floridablanca, 642, 643. — Annonce que le roi et le ministre paraissent impatients de la guerre, 645, 646. — Disculpe Bouillé, son parent et son ami, 659. — Appréhende toujours la défiance du ministre espagnol, et redoute une réponse évasive au moment de signer la convention, 660. — Sur l'inertie d'Almodovar à Londres, 661. — Sur les observations de M. de Floridablanca touchant les articles de cette convention, 662, 664. — Explique confidentiellement les raisons de ce ministre, 665 à 667. — Donne avis des ordres transmis à Cadix pour préparer la flotte, 744. — Estime qu'il faut saisir le moment et accepter les offres de l'Espagne, 745, 746. — Écrit comme en commun avec M. de Floridablanca; rapports sur la réunion des deux flottes, 749. — Renvoyé de jour en jour pour la signature de la convention, 752. — Avait proposé de laisser l'Espagne et l'Amérique s'entendre ensemble, et avertit qu'il signera le projet s'il est conforme aux conditions qu'il indique, 753 à 755. —

Montmorin (Le comte de). [*Suite.*]
Informe Versailles des ordres transmis à Almodovar au sujet de la médiation de la France, 773. — Envoie le texte de la déclaration que cet ambassadeur remettra au ministère britannique, 791. — Transmet les raisons données par M. de Floridablanca pour n'avoir pas mentionné les obligations du Pacte de famille, 794. — Réitère son opinion sur le peu d'intérêt porté aux Américains par l'Espagne, IV, 323, 324. — Dit qu'elle ne leur accordera rien gratuitement, 331. — A son avis, le cabinet de Londres se servira de la campagne manquée d'Orvilliers pour ameuter le continent contre nous, 432. — Donne connaissance qu'une négociation secrète s'entame entre Londres et Madrid, et annonce l'arrivée du chapelain Hussey, 456. — Inquiet des dispositions de l'Espagne à notre égard, 456, 457. — Dépeint M. de Floridablanca comme découragé, 457. — Plein d'anxiété lui-même, et obligé de retenir l'impatience du comte d'Estaing en présence de l'incertitude des choses, 467 à 469. — Plus calme et voyant mieux que le comte d'Estaing; explique les causes multiples des tergiversations de l'Espagne, 472, 473. — Voudrait que l'on revînt sur les mesures prises par Necker relativement au papier de certains banquiers de Madrid, 473. — Insiste pour que l'on adopte à Versailles le plan qui a été communiqué par le comte d'Aranda, afin d'empêcher Charles III de se jeter dans les bras de l'Angleterre, 493. — Expose avec tristesse les fâcheuses conséquences qu'aurait la paix dont Madrid

Montmorin (Le comte de). [*Suite.*]
nous menace, 514. — Trouvé par Jay un « véritable Américain » vis-à-vis de la cour d'Espagne, 594. — Las du rôle inutile qu'il remplit, V, 14, 15. — Repris par M. de Vergennes d'avoir un peu trop marqué des dissidences à Madrid, 21, 22. — Fait savoir que l'Espagne va demander que nous envoyions devant Gibraltar les troupes que nous avons à Minorque, 24. — Assure qu'il n'a jamais régné plus d'intelligence entre les deux cours qu'en ce moment, *ibid.* — Affirme que lord Hillsborough a fait offrir par Hussey à M. de Floridablanca de faire directement la paix moyennant l'échange de Gibraltar contre Puerto-Rico, 26. — Dit que Charles III menaçait de continuer seul la guerre à tout hasard, plutôt que de ne pas récupérer Gibraltar, 209. — Expliquant à M. de Floridablanca pourquoi le roi ne consentirait pas à céder la Corse à l'Angleterre, entend ce ministre avancer que l'Espagne ne craindrait pas de faire des offres directes à Londres, 210. — Expose d'ailleurs à quels avantages particuliers tient au fond la cour de Madrid, 211.

Morris (Governor), III, 418; IV, 8, 71 à 73.

Morris (Robert), nommé par le Congrès surintendant des finances, IV, 597, 598.

Munster, intendant de l'escadre; nom sous lequel Gérard s'embarque sur *le Languedoc*, III, 181.

Muy (Le comte du), ministre de la guerre, I, 24.

Muzquiz, ministre des finances espagnoles, III, 36, 37.

N

Necker. — Entre au Contrôle général, II, 261. — Le quitte, IV, 489. — Était mal avec Sartine, dont le gaspillage l'irritait, 491. — Pressé de voir faire la paix, paraît l'avoir laissé entendre à Londres; publie le *Compte rendu* et est renvoyé par M. de Maurepas, 492. — Avait essayé de faire un règlement avec le gouvernement de Philadelphie pour arrêter nos pertes d'agio et de change, 540.

Neutres. — Leur union, conçue par M. de Vergennes au profit de la France, III, 127, 678, 702, 710. — *Règlement concernant la navigation*

Neutres. (*Suite.*)
des neutres en temps de guerre, 709, 710. — *Arrêt du Conseil d'État du roi qui, à commencer du 26 janvier 1780, révoque à l'égard des sujets de la république des Provinces-Unies des Pays-Bas, la ville d'Amsterdam exceptée, les avantages annoncés par l'article premier du règlement du 26 juillet 1778 pour la navigation des neutres*, 727, 728. — Déclarations successives des puissances de l'Europe, qui en avisent l'Angleterre, IV, 437. — Voir Vergennes, années 1779 et suivantes.

Noailles (Le marquis de). — Désigné pour l'ambas-

NOAILLES (Le marquis DE). [*Suite.*]
sade de Londres, I, 259. — Sa nomination y est annoncée, 464. — Arrivé en pleine allégresse des victoires de Howe, 690. — Ses dispositions défavorables sur l'Angleterre, ses impressions des lords Weymouth et Suffolk, 694, 695. — Difficulté de son rôle, II, 1, 2. — Ses rapports et ses dissidences avec M. de Vergennes et M. de Maurepas, 2, 3. — Pessimiste à l'égard de l'Angleterre, 17. — Mémoire sur l'état de la marine anglaise, concluant à l'augmentation de la nôtre, 21. — Annonce la prise de New-York, 55. — Apprécie peu les victoires des Anglais en Amérique, 108. — N'avait-il pas mission d'inquiéter le roi sur leurs armements? 108, 109. — Informe que Howe a tous pouvoirs pour donner satisfaction aux Colonies, et s'inquiète des intentions de Londres, 134. — Signale la divergence de langage de l'Angleterre, 152. — Démontre que nous serions dupes en désarmant, 153. — Son opinion sur le rôle prêté à Franklin et sur celui qu'on doit attendre de ce dernier, 306, 307. — Relate la conversation du prince de Masserano avec lord Suffolk, 327. — Croit que l'Angleterre vise à la guerre, 328, 329. — Admet son entente avec la Russie, 332. — A propos des prises, 334. — Se disculpe du départ de La Fayette, 396, 397. — Transmet la supplique des officiers français pris en Amérique, 401. — Demande à remplacer Ossun à

NOAILLES (Le marquis DE). [*Suite.*]
Madrid, 445, 446. — Conversations avec les ministres anglais sur la visite des navires par leurs croisières, 474, 475, 509 à 513. — A envoyé des informations sur Forth et parle du résultat de sa mission, 544, 545, 593 à 598. — Informe que des mots véhéments de lord Shelburne contre la France ont été retranchés au procès-verbal des Communes, 654. — Pense que les armements anglais ne sont pas destinés à l'Amérique, 744. — Félicité pour le langage qu'il a tenu à lord Suffolk, 806. — Doit communiquer d'abord à Escarano la déclaration de notre traité avec les États-Unis, et éviter les explications avec lord Weymouth quand il la remettra à ce ministre, 825, 826. — Heureux d'avoir à lire à lord Weymouth la déclaration de la France, 827. — Prévenu du rappel de lord Stormont, 829. — N'entend partir que sur l'ordre de sa cour et le reçoit, 831. — Lettre à M. de Vergennes, 835, 836.

NOAILLES (Le vicomte DE). — Beau-frère de La Fayette, demande sans succès à M. de Maurepas une commission d'officier pour l'Amérique, II, 375. — Se trouve sous les ordres du comte d'Estaing à Savannah, IV, 257, 258.

NORTH (Lord). — Ministre de George III, I, 71, 449, 459, 463, 464, 588; II, 15, 16, 646, 704, 802, 807, 830; III, 282, 398; IV, 682; V, 27, 33, 35, 37 à 39, 41.

O

O'REILLY. — Commandant l'escadre espagnole contre Alger, I, 113. — Est devenu, malgré son insuccès, le conseiller militaire de Charles III, III, 37.

OSSUN (Le marquis D'). — Ambassadeur de France à Madrid, I, 13. — Lettres à M. de Vergennes sur les affaires du Portugal, 26 à 29, 30. — Désire presque plaire à l'Espagne plus qu'à la France, 44, 45. — Avise des mesures prises par l'Espagne dans ses colonies pour son matériel de guerre, et des idées de la cour de Madrid sur l'ingérence de l'Angleterre, 45 à 48. — Écrit sur les armements espagnols et sur la flotte, 141. — Informe des dispositions à prendre à Saint-Domingue, 143. — Parle d'une descente possible en Irlande, 144. — Détails sur la marine, 145, 146

OSSUN (Le marquis D'). [*Suite.*]
— Rend compte d'un entretien avec Grimaldi, qui voudrait attaquer les Portugais en Europe, 176. — Impression que l'annonce d'un traité entre l'Angleterre et la Russie a faite à Charles III, 183, 184. — Médiation que voudrait ce monarque entre le Portugal et lui, 187, 188. — Communications pour la *Gazette de France*, 295. — Affirme la bonne impression faite sur l'esprit de Charles III par un mémoire de M. de Vergennes, 297, 298. — Transmet la réponse de M. de Grimaldi, 299. — Inquiet de la surexcitation de l'Espagne, 313. — Saisit bien le sens des instructions de M. de Vergennes sur les moyens actuels de la France, et y répond, 316, 317, 319. — Annonce les

Ossun (Le marquis d'). [*Suite.*]
nouveaux méfaits du Portugal, 330, 331. — Informe de la démarche qu'Aranda doit faire en vue d'une action commune, 332. — Rend compte des observations de M. de Grimaldi et du roi, 341, 342. — Objections au sujet de la Louisiane, 348. — Le roi d'Espagne satisfait de nos résolutions d'armement, 349. — Rend compte de sa conversation avec M. de Grimaldi sur le Portugal, 421, 422. — Analyse la dépêche qu'a écrite Aranda, 423. — Engage à faire passer quelques bataillons à Saint-Domingue, 430, 431. — Informe que l'Espagne n'enverra pas de troupes à Buenos-Ayres, 432. — Annonce la défaite des Espagnols en Amérique, 525. — Transmet les réflexions de Grimaldi, qui voudrait qu'on s'occupât de Saint-Domingue, 533. — Dit que le roi d'Espagne n'est pas opposé à de nouvelles négociations, 539. — Affaire du *Septimane*, 541. — A répondu aux accusations portées contre lui, 542 à 544. — Sur la concurrence commerciale que fait l'Angleterre à la France en Espagne, 556, 558. — Paix à faire avec les États barbaresques, 558, 560. — Sur la mésintelligence entre Grimaldi et Aranda, 578, 579. — Sur la paix avec Alger, 594, 595. — Annonce à Charles III les refus astucieux du Portugal, II, 25. — Sur l'affaire de Bilbao, 39, 40. — Conversation de Charles III, montrant ce monarque désireux qu'on ne soit pas pris au dépourvu, 77. — Explications sur les marines espagnole, portugaise et anglaise, 127. — Croit que le roi d'Espagne approuve les préparatifs de la France, 138. — Conversation de Grimaldi sur le désarmement, 146, 148. — Explications vives de ce dernier avec lord Grantham, 156. — Sur les forces de l'armée et de la marine espagnoles, 157. — Remet à Charles III et à Grimaldi le *Mémoire sur les mesures à concerter contre les entreprises de l'Angleterre*, 170, 171. — Attitude qu'inspire à Charles III une sorte de manifeste d'Aranda, insistant pour qu'on fasse alliance avec les Colonies, et réponse de Grimaldi, 174, 176, 177. — Insiste pour l'envoi de renforts à Saint-Domingue et ailleurs, 183, 184. — Dissidences du gouvernement de Charles III avec Aranda, et cause présumée de l'opinion de ce dernier, 187, 188. — Annonce l'arrivée prochaine de M. de Floridablanca et sa

Ossun (Le marquis d'). [*Suite.*]
ligne politique probable, 198. — Regrette Grimaldi, 199. — Conversation avec M. de Floridablanca, 227, 229. — De ce ministre avec lord Grantham, 232. — Opinion de M. de Floridablanca sur la nécessité pour nous d'expédier des forces à Saint-Domingue, 233, 235. — Intentionnellement optimiste sur les vues de celui-ci, 250 à 255, 282. — Transmet les explications de lord Grantham sur Arthur Lee, 283, 284. — Cherche à s'excuser en excusant M. de Floridablanca; se porte garant des dispositions et désirs du roi d'Espagne, 289 à 292. — Pourquoi il est remplacé dans son ambassade, 433. — Assure que Charles III est de l'avis de M. de Vergennes pour rapprocher le Portugal de la France, 439. — Prévient à cet égard les désirs de Versailles, 473. — A remis au roi d'Espagne les instructions interdisant l'entrée et la vente des prises américaines dans nos ports, 484, 486. — Assure que l'Espagne soutiendra la France contre l'Angleterre, en cas d'attaque de celle-ci, 546. — Entretiens de MM. de Floridablanca et Grantham sur l'attitude commune de l'Espagne et de la France, 566, 567. — Illusion sur les intentions de notre allié envers nous, 568, 569, 574. — Quitte Madrid; ses facultés, sa correspondance, ce qu'il avait fait, 581. — Lui et Montmorin se concertent avec M. de Floridablanca sur les liens à former entre la France et le Portugal, 586, 606 à 608. — Présent, chez MM. de Vergennes et Maurepas, aux résolutions dernières pour l'alliance avec les Colonies, 734.

Oswald (Richard). — Lié avec lord Shelburne par des rapports communs avec Adam Smith, envoyé à Franklin et amené par ce dernier chez M. de Vergennes, V, 81. — Retourne à Londres prendre un mandat plus précis en vue de négociations de paix, et revient accompagné de Thomas Grenville, délégué par Fox, 83, 85. — Sa présence et les entretiens avec lui sont relatés par M. de Vergennes à La Luzerne, 87, 88. — Reçoit et transmet à Londres les demandes de Franklin pour la paix, 99. — Examen de ses pouvoirs par M. de Vergennes avec Franklin et Jay, 100, 135. — Autorisé par lord Shelburne à négocier sur le pied des conditions *nécessaires* indiquées par Franklin, 134. — Insiste à Londres pour que

Oswald (Richard). [*Suite.*]
l'on se hâte de ressaisir les Américains, 135, 136. — Ses rencontres avec Jay personnellement, pendant la maladie de Franklin, 148 à 152. — Discussion officielle des conditions de la paix avec les Américains et envoi à Londres du projet de préliminaires arrêté avec eux, 162, 163.

P

Pacte de Famille. — I, 21 à 23, 26, 175, 316, 445; II, 4, 28, 228; III, 2, 26, 81, 480, 481, 606, 702, 791.

Paix (La). — Conditions qu'y mettrait la France, III, 523, 524. — A traiter entre la Prusse et l'Autriche, 675, 677, 744. — Entre la Russie et les Turcs, 786. — Conditions que voudrait le Congrès, IV, 203 et suiv., 486.

Paix (Négociations de la). — Difficiles entre nous et l'Angleterre, à cause de l'Espagne et des Pays-Bas, V, 79, 80. — Comment elle est envisagée dans le cabinet anglais, 84. — Conférences avec Grenville, 84 à 86, 112 à 118. — Exactement ramenées par M. de Vergennes aux conceptions dont s'était inspirée sa politique, 87. — Vues confidentielles de lord Shelburne apportées au ministre par le comte de Grasse, 101 à 104. — Importance historique des documents relatant les conférences de Rayneval à ce sujet, 124 à 135. — Difficultés minimes avec nous, mais laborieuses quant à l'Espagne, 220. — Opposition du Parlement anglais, 225. — Effet malheureux pour nous de la signature des préliminaires par les plénipotentiaires des États-Unis, 227 à 230. — Action efficace de George III dans les pourparlers, 272. — Les préliminaires sont signés de part et d'autre au contentement des deux cours, 273. — Les ministres de Londres n'avaient pas hésité à stipuler que l'accord entre l'Angleterre et les États-Unis ne vaudrait définitivement qu'associé avec celui de la France, 276. — Voir Franklin, Grantham, Grasse, Oswald, Rayneval, Shelburne, Vergennes.

Panin (Le comte de), ministre de Catherine II, III, 732, 735, 739, 784; IV, 311, 434 à 436; V, 13.

Patriotes (Les), parti opposé en Hollande à celui du stathouder, III, 704, 720; V, 58, 59.

Paul Jones, corsaire américain, III, 3; IV, 230.

Payne, journaliste américain, III, 146; IV, 32, 331.

Pays-Bas (Provinces-Unies des). — Importance de leur marine marchande pour nous, et utilité qu'il y avait d'établir leur neutralité, III, 703. — Parti anglais et du stathouder, et parti des «patriotes», 704. — Rôle commercial attrayant qu'on tâche de leur faire prendre en les poussant à obtenir que l'Angleterre neutralise leur pavillon, 708, 709. — Peu empressés de rechercher ce rôle, les «patriotes» exceptés, 711. — Négociations et démarches à ce sujet, 711 à 718 et suiv. — Propension contraire des villes maritimes et surtout d'Amsterdam, 719. — Vote des États de Hollande favorables aux exigences de l'Angleterre, 724. — Évolution suscitée par le parti des «patriotes», 782. — Subite déclaration de guerre de l'Angleterre, IV, 516. — Rude bataille de leur flotte de la Baltique contre les Anglais, 684. — Soins pris par le Gouvernement pour les rattacher à notre action, rapprocher d'eux l'Espagne, et les lier avec les États-Unis, V, 50. — Mouvement qui leur est donné par le parti antianglais, 50 à 59. — Difficulté de conclure la paix à leur sujet, 79. — Quel droit avions-nous de la traiter pour eux, 86. — Elles participeront à l'armistice, quoique leur plénipotentiaire n'ait pas assisté à la signature des préliminaires, 275. — Peu de fondement qu'elles ont pour se plaindre, 283. — Obtiennent, grâce à M. de Vergennes, de récupérer leurs possessions des Antilles et Trinquemalé, 284. — Ne sauraient accuser du résultat que la lenteur de leurs résolutions, 284, 285.

Pêcheries. — La pêche sur les côtes de l'Est et à Terre-Neuve devient un objet d'ambition pour une partie du Congrès, IV, 71. — Erreur de Gérard de s'en fier à cet égard à une conversation antérieure avec Governor Morris, 71 à 73. — Le parti des Adams et des Lee fait son terrain de la question de la pêche, 80, 81. — Sa théorie sur ce point, 105, 106. — Il déclare que la pêche

IMPRIMERIE NATIONALE.

Pêcheries. (*Suite.*)
doit être fournie aux États-Unis par la France et par l'Angleterre en commun, sur la leur propre, 107 à 109. — Opinion émise à Gérard par des Américains de l'Est, 137 à 139. — Il en conçoit à tort toute sécurité; manœuvre des adversaires, 143. — Mémoire spécial qu'il adresse au Congrès, 144 à 147. — Nouvelles manœuvres du parti d'Adams et nouveau mémoire de notre plénipotentiaire, 147 à 152. — Agitation qui s'ensuit au Congrès et dans divers États, 152 à 157. — La question entre dans une dernière phase, 172, 173. — Quatre États décident de sortir de l'union américaine si la Résolution proposée est votée, 174, 175. — Entretien de Gérard avec le président du Congrès et deux autres membres, 177, 181. — Ascendant des adversaires grâce à cette question, 189 à 191. — Moyen terme que fait proposer Gérard, 191 à 196. — Il est décidé que la question ne sera posée que lors du traité de commerce à débattre avec l'Angleterre, 197, 199. — Samuel Adams fait pétitionner les provinces de l'Est pour que le Congrès rediscute la question, 677, 679. — Dangereux terrain sur lequel elle est alors placée, 680. — Termes absolus qu'elle revêt, V, 61, 62. — Résolution moyenne suggérée par Madison, 63, 64. — Instructions données à Franklin pour en faire une condition formelle de la paix, 65, 66, 156. — L'Angleterre, en signant les préliminaires, consent à partager la pêche de Terre-Neuve même, 185, 188.

Penet, fournisseur d'armes et d'approvisionnements aux Américains, I, 482, 489, 499, 505, 507. — Voir Dubourg.

Penn, membre du Congrès, I, 172; IV, 7, 8.

Plombard, consul de France à Charleston, IV, 266, 302.

Pombal (Le marquis de), ministre du Portugal, I, 30, 75, 76, 185, 188, 299, 330, 331, 449, 472, 525, 692; II, 4, 5, 14, 25, 432.

Pons (Le marquis de), ambassadeur de France à Berlin, rend compte des dispositions de Frédéric II pour la France, II, 129, 130. — Ce qu'il pensait et ce qu'il était, 708. — Peu prisé par Frédéric II, III, 92 à 94. — Jugé complaisamment par le prince Henri, 97. — Chargé, au début de l'année 1778, d'apporter à Frédéric « des communications amicales » sur la situation des affaires, 99. — Croit devoir informer Versailles des bonnes dispositions que ce monarque nous manifeste, 100. — Annonce le passage de Jeaucourt à Berlin, 101. — Rend compte des démarches d'Arthur Lee à Berlin, 109, 110. — Nullement apprécié d'ailleurs par Frédéric et ne se fiant point aux paroles de celui-ci, qu'il dit viser uniquement à nous brouiller avec l'Autriche, 110. — En congé pour plusieurs mois et remplacé par le chevalier de Gaussens, 161.

Pontgibaud (Le comte de Moré de), aide de camp de La Fayette, III, 261, 342, 343.

Portugal (Le), I, 118, 176, 185, 186, 330, 332, 420 à 422, 525, 526, 536, 586, 587, 598, 599, 692; III, 72; IV, 474.

Pownall, sous-secrétaire d'État aux Colonies. — Auteur présumé d'un mémoire communiqué au comte de Guines pour engager la France à s'allier avec l'Angleterre, I, 189, 254. — Regardé comme l'auteur aussi d'un mémoire attribué à lord North, III, 398.

Prevost, major général anglais à Savannah, IV, 263, 264.

Provinces-Unies. — Voir Pays-Bas, Hollande.

Pulawski, Polonais enrôlé par Beaumarchais au service des Colonies, II, 394, 395.

Q

Quakers. — Adversaires ardents de la France aux États-Unis, III, 406.

R

Raimbaux, armateur à Bordeaux, de qui La Fayette acheta *la Victoire*, III, 208.

Ravel (Le château de), lieu de naissance et demeure du comte d'Estaing, III, 178.

Rayneval (Joseph-Mathias Gérard de). — Remplace son frère comme premier commis, III, 28. — Remet à Franklin une note au sujet des offres apportées par Forth, V, 77, 78. — Envoyé à Londres en raison des avances faites par lord Shelburne, 103. — Caractère de sa mission et instructions qui lui sont remises, 103 à 106. — Soins qu'il devra prendre au sujet des puissances médiatrices, 107, 108. — Avait fait insister Franklin auprès de Livingston contre les tentatives de paix séparée effectuées par Carleton aux États-Unis, 109. — Reçu par lord Shelburne, non à Londres mais à Bowood Park, 121. — Ses entretiens avec ce ministre, 122, 123. — Voit ensuite lord Grantham à Londres, 123. — Précise avec lord Shelburne et lord Grantham les articles à proposer, 124, 143. — Rend compte à M. de Vergennes des conversations qu'il a eues, 124 à 130. — Montre que la question de Gibraltar serait la plus difficile à traiter, 131. — Relate comment lord Shelburne avait envisagé la question de l'Amérique, 133. — Premier rapport sur sa réception à Londres, 141 à 143, 603 à 626. — A convoqué Jay chez lui pour parler des désirs de l'Espagne et l'a engagé à suivre ses avis, 159, 160. — Retourne débattre à Londres les prétentions de cette puissance, 172. — A Londres de nouveau pour la question de Gibraltar et uniquement pour elle, 172, 175. — A informé Versailles du changement qui s'est produit dans les dispositions de l'Angleterre, 190. — Avait répondu à Shelburne, au sujet des prétentions américaines, que «le roi ne soutiendrait jamais des demandes injustes», 201. — Après l'abandon du siège de Gibraltar, lord Shelburne a recours à lui pour rouvrir les conférences sur les prétentions de l'Espagne, 207, 208. — Nouvelles instructions le chargeant de savoir si l'Angleterre consentirait ou non à céder Gibraltar; et de rompre aussitôt dans le cas contraire, 211 à 215. — Était porteur pour lord Shelburne et lord Grantham de lettres personnelles de M. de Vergennes, 215. — Son entretien avec lord Shelburne, 216. — Retrace à M. de Vergennes les oppositions qui existent dans le cabinet de Londres contre la paix, explique que les Anglais ne veulent pas se dessaisir de Gibraltar et demande à venir en rendre compte à Paris, 217, 218. — Arrive inattendu chez M. de Vergennes, est conduit par celui-ci en conférence chez le roi avec Aranda, repasse le détroit porteur d'instructions verbales de Louis XVI, de lettres pour les ministres, et emmène le fils de M. de Vergennes en qualité de secrétaire de légation, 220, 221. — Trouve les esprits beaucoup plus montés pour la guerre et retrace à quelles conditions la cession de Gibraltar a été maintenue dans le conseil, 225, 226. — Constance qu'il avait mise à ne pas laisser rompre les négociations, 227, 231. — Explique de quel poids a pesé contre nous la signature soudaine des préliminaires par les plénipotentiaires américains, 227 à 230. — Retrace les péripéties qui se produisent et le peu de considération qu'on a pour l'Espagne, 231 à 233. — Sa correspondance sur les négociations, 242 à 257. — Relation de leur phase nouvelle, 260 à 263. — Insiste pour faire céder la Dominique à l'Angleterre, 265. — Avait douté un moment de la sincérité des ministres anglais, 270. — Signale à M. de Vergennes les indiscrétions qui s'exerçaient autour de lui, 271. — Retrace les dissidences et les animosités régnant dans le cabinet anglais, 272, 273. — Transmet les sentiments de lord Shelburne pour M. de Vergennes et félicite le ministre de la signature des préliminaires, 273 à 275. — A été reçu par George III et rend compte de son audience, 279, 280. — Lettre particulière à M. de Vergennes, 280, 281. — S'est vu obligé de relever le langage du mandataire de la Hollande, 283. — Impressions qu'il ressent de l'audience de George III, 286.

Reed, président de l'État de Pensylvanie, cherche par tous les moyens à faire échec au Congrès, IV, 896.

Réflexions, mémoire écrit sous l'inspiration de M. de Vergennes ou par lui, connu du roi ainsi que de M. de Maurepas, et contenant : Influence que peut avoir sur l'Angleterre la révolte des Colonies, I, 242, 243; résultat de la lutte de l'Angleterre contre elles, 243, 244; parti que la France doit prendre, 244; l'Angleterre, ennemi naturel de la France, *ibid.*; s'il faut craindre une révolte des colonies françaises et espagnoles, 244, 245; comment la France pourra aider, 245, 246; forces réciproques de

Réflexions. (*Suite.*)
l'Angleterre et de l'Amérique, 246; quand la France devra-t-elle porter secours? 247, 248; notre intervention et notre intérêt, 248, 249. — Importance de cette pièce, 249, 250. — *Réflexions sur la conduite à tenir relativement à l'Espagne*, III, 135, 159 à 163.

Représaille (*La*), corsaire américain qui a amené Franklin à Auray, II, 476.

Robin (L'abbé), aumônier sur *le Sagittaire*. — A décrit la réception faite à l'armée française à Philadelphie, IV, 664.

Rochambeau (Le comte de), lieutenant général, nommé au commandement des troupes envoyées en Amérique, IV, 279, 280. — Écrit au roi pour subordonner son acceptation à une augmentation d'effectif, 282. — Placé par ses instructions sous le commandement de Washington, à la gauche de l'armée américaine, 283. — État des choses en arrivant à Rhode-Island, 374. — Voudrait convenir des opérations à entreprendre avec quelqu'un de plus mûr ou de moins ardent que La Fayette, 375. — Redoute le précédent du comte d'Estaing et l'écrit au marquis, *ibid.* — A fait connaître à Washington le pressant besoin qu'il éprouve de s'entretenir ensemble, *ibid.* — Répète ses appréhensions à La Luzerne, 378. — Est rassuré par la réponse de Washington, par les explications de La Fayette et écrit paternellement à ce dernier, 380. — Se rencontre à Hartford avec Washington, 381, 382. — Appuie auprès du secrétaire d'État de la Guerre la demande d'argent, de troupes et de vaisseaux unanimement formée dans la conférence, 383. — Envoie le vicomte, son fils, porter et soutenir ces demandes à Versailles, 384. — Trouve qu'on aurait dû faire partir avec lui le colonel Laurens, au lieu d'expédier celui-ci trois mois après, 392. — Voyait clairement la situation des États-Unis et ce qui leur était nécessaire, 393. — Instructions supplémentaires dont on charge son fils, 549. — A recommandé au colonel Laurens de parler à Versailles à cœur ouvert, 557. — Prenait, en attendant, les choses en patience, et autorisait son état-major à visiter Washington à son camp et même Philadelphie, 566, 567. — Faisait part au général en chef de bruits encourageants parvenus à Boston et lui transmettait avec satisfaction la nouvelle vraie du remplacement de Montbarrey par le marquis de Castries, 567, 568. — Est sollicité par Washington de combiner avec les commandants espagnols des Antilles une entreprise dans la Chesapeak; Ternay, mort, ayant été remplacé par le brigadier Des Touches, il répond négativement, 569, 570. — Annonce à Washington et à La Luzerne l'envoi de Tilly dans la baie de Chesapeak avec quelques navires, 572. — Informe le général en chef que, moyennant l'offre de celui-ci d'un détachement de troupes, Des Touches aurait fait l'expédition, et dépêche un aide de camp en vue de décider la campagne, 572, 573, 574. — Exprime à La Luzerne ses impressions en se trouvant presque seul à Newport, 576. — Fait connaître à Washington l'insuccès de Des Touches et la brillante conduite, néanmoins, des troupes et des équipages, 577. — Considère maintenant que le parti le plus utile est qu'il aille avec son monde sous les ordres de Washington pour opérer selon l'occurrence, 579. — En informe aussitôt le général en chef, par Duportail; abnégation qu'il y apporte, *ibid.* — Annonce l'arrivée du vicomte de Rochambeau et du chevalier de Barras à Boston, et demande une nouvelle conférence, 582. — Sa soumission et son ferme dévouement en rendant compte à Versailles du retour de son fils et de la situation qui s'ouvre, *ibid.* — Opposé à des opérations contre New-York, et s'apprête néanmoins à y concourir, 629, 630. — A fait connaître à Washington l'éventualité de l'arrivée du comte de Grasse, 630. — Empêche Barras, par la réunion d'un conseil de guerre, d'emmener l'escadre à Boston, 630, 631. — Suivant ce qu'il avait concerté avec Washington, envoyait une frégate à la recherche de Grasse quand *le Sagittaire* apporte les avis de ce dernier, 632. — A mis à la disposition de Barras, pour recommencer l'expédition de Des Touches, les hommes qu'il doit laisser à Newport en allant joindre Washington, 633, 634. — Préoccupé de la campagne et inquiet de savoir La Fayette trop exposé en Virginie, 635, 636. — Mû par le seul sentiment de l'intérêt commun, 636. — Signale à Versailles que c'est à tout prendre le sentiment qui règne et en donne l'exemple en se

Rochambeau (Le comte de). [*Suite.*]
rendant à l'armée du Nord bien qu'en connaissant la faiblesse, 637. — Prêt à aider Washington dans un coup de main sur New-York, malgré la fatigue des troupes, *ibid.* — Marche disciplinée, compacte et prompte de son corps d'armée, qui est reçu par Washington dans les White-Plains, 638. — Éloges qu'il adressa à Versailles sur la campagne de La Fayette en Virginie, 640. — Avait signalé au comte de Grasse, tout en l'appelant devant New-York comme le souhaitait Washington, le danger qui existait du côté de la Virginie, et lui avait demandé de l'argent et des troupes, 646 à 648. — Fait connaître ce détail à Washington, 648. — Contrarié, avec le général en chef, de la décision de Barras de ne pas se réunir à Grasse; ils l'en détournent ensemble, 652, 653. — Annonce à Versailles le départ de l'armée pour le Sud, 653, 654. — C'est bien à lui qu'étaient dus l'arrivée de Grasse à l'entrée de la Chesapeak et l'assentiment de Washington à la campagne de Virginie, 656. — Investit Yorktown de concert avec Washington, 666. — Annonce au comte de Grasse l'enlèvement des deux redoutes de Cornwallis, 667. — Ce qu'il avait écrit de la cupidité des commerçants américains, 681. — S'embarque pour la France le 14 janvier 1783 et court presque aussitôt le danger d'être pris par une frégate anglaise, V, 259. — Sa correspondance en tant que commandant du corps expéditionnaire, jusqu'au 9 décembre 1781, 311 à 520.

Rochford (Lord), ministre de George III, I, 39, 116 à 118, 124, 149, 150, 192, 202, 254.

Rockingham (Lord). — Son ministère succède à celui de lord North; sa mort arrivée peu après, V, 41, 92.

Rodney (L'amiral), II, 828; III, 169; IV, 353, 565, 663; V, 82.

Roubaud, ancien jésuite français, poussé par le cabinet de Londres dans le secrétariat du comte de Guines, I, 254, 365.

Rulhière, attaché aux Affaires étrangères, s'intéresse à Pulawski, II, 394. — Choisi pour assister aux «revues» du roi de Prusse, III, 93. — Porteur de la recommandation de D'Alembert, *ibid.* — Donne des nouvelles satisfaisantes de la santé de ce prince, 94. — Sa visite au prince Henri, 94, 95, 98. — Mémoire sur son voyage à Berlin, 127 à 129.

Russie. — Faux bruits d'alliance avec l'Angleterre, I, 175, 185, 191. — Manière d'être de l'Espagne envers elle, II, 161. — Guerre probable avec la Turquie, 301. — Raisons qu'on lui voyait de se tourner plutôt du côté de l'Angleterre que du nôtre, III, 733. — Pas aussi disposée à se joindre à la ligue des neutres que M. de Vergennes ne le pensait, 738, 739. — Annonce au Danemark et à la Suède qu'elle va armer des vaisseaux pour défendre ses côtes, 739. — Son projet de former une «chaîne de navires» avec le Danemark et la Suède en vue de faire respecter leurs côtes respectives, 784. — Change de dispositions, 790. — A envoyé des propositions écrites à Londres, IV, 512. — Offre sa médiation de concert avec l'Autriche, 523, 528. — A retiré son appui aux Provinces-Unies, V, 48.

Rutledge, gouverneur de la Caroline du Sud. — Appelle le comte d'Estaing pour défendre Charleston, IV, 256. — Venu au Congrès pour exposer ce qui s'est produit, il fait une réponse à La Luzerne sur l'ambition des États du Sud, 336.

S

Saa (M. de), premier ministre portugais, II, 604, à 606.

Saavedra, commandant des forces espagnoles aux Antilles, V, 20.

Sagittaire (*Le*). — Quitte l'escadre de Grasse pour aller à Boston, IV, 558, 632.

Saint-Césaire (Le comte de), commandant la frégate *la Chimère*, rend compte au comte d'Estaing du débarquement de Gérard, III, 195. — Remet à Washington et à Rochambeau les messages du comte de Grasse, IV, 664.

Saint-Domingue (Île de), I, 125, 201, 432; II, 176, 177, 297 à 301, 444, 453.

Saint-Germain (Le comte de), ministre de la guerre, I, 272, 279. — Répond aux *Considérations*, 280.

SAINT-GERMAIN (Le comte DE). [*Suite.*]
— Ses adversaires, 359. — Ses relations avec le comte de Broglie, 639. — Envoie Kalb en Amérique, *ibid.*

SAINT-JEAN (Île). — Le comte d'Estaing voudrait en faire une possession française, III, 194.

SAINT-PAUL (M. DE), chargé d'affaires d'Angleterre à Paris, I, 87, 197, 262, 459, 460, 465, 481.

SAINT-PRIEST (M. DE). — A propos de Kalb, explique au comte de Broglie pourquoi le roi ne peut pas élever un étranger au titre de brigadier en France, I, 639, 640.

SAINT-SAUVEUR, officier français tué à Boston dans une bagarre, III, 409.

SAINT-SIMON (Le marquis DE), commandant les troupes de terre embarquées par le comte de Grasse, IV, 651. — Se place sous les ordres de La Fayette, 660.

SAINT-VINCENT (Île de). — Prise par le comte d'Estaing, IV, 205.

SAINTE-CATHERINE (Île de). — Enlevée aux Portugais par Cevallos, II, 432.

SAINTE-LUCIE (Île de). — Se rend aux Anglais, III, 658, 679 à 681. — N'a pu être reprise par le comte d'Estaing, IV, 130.

SANDOZ-ROLLIN, chargé de l'intérim du comte de Goltz à Versailles, II, 712.

SANDWICH (Lord), I, 444, 477, 478; II, 130 à 132, 589.

SANDY-HOOK. — Banc, à l'entrée de Boston, arrêtant l'escadre française, III, 326.

SARATOGA. — Rendue à Gates par Burgoyne, II, 620.

SARTINE (M. DE), secrétaire d'État de la marine, intermédiaire avec Beaumarchais, I, 134, 279. — Dut partager l'avis de M. de Vergennes quant aux *Considérations*, 284; II, 383, 443, 462. — Ordres au sujet des embarquements à destination de l'Amérique, 396, 413, 483, 522, 523. — Informe M. de Vergennes d'ouvertures de paix faites aux Américains, 705. — Demande qu'on mette l'embargo sur les navires anglais, 747. — Annonce au comte d'Estaing sa nomination de vice-amiral des mers d'Asie et d'Amérique, III, 176, 177. — Lui envoie à Toulon Gérard et Silas Deane, 188. — Expose l'impuissance de la marine hollandaise à suffire à nos approvisionnements, 783. — Son inaptitude et sa lenteur,

SARTINE (M. DE). [*Suite.*]
IV, 286. — Est remplacé par le marquis de Castries, 489. — Pourquoi il avait été gardé cinq ans; son désordre et ses gaspillages, 490, 491.

SAUDRAI, secrétaire du comte de Guines à Londres, I, 254; II, 189.

SAVANNAH, IV, 128, 129, 263 à 265, 303 à 307.

SAYRE, banquier accompagnant Arthur Lee à Berlin, III, 109, 110.

SCHEFFER (Le comte), ministre du Danemark, prévient le représentant anglais à Stockholm que le Danemark et la Suède armeront des vaisseaux pour protéger leur pavillon, III, 783.

SÉGUR (Le marquis DE). — Remplace Montbarrey à la guerre, IV, 489. — Précise à Rochambeau les ordres du roi, 547, 548.

SENNEVILLE, commandant la frégate *la Nymphe*, a porté à Boston le traité passé avec les commissaires américains, III, 151 à 153, 187; IV, 16.

SEPTIMANE (*LE*), navire français saisi par des frégates espagnoles, I, 438, 540, 543.

SHELBURNE (Lord), orateur de l'opposition dans le Parlement anglais, I, 379, 453, 454, 473, 475, 565. — Dénonce les secours fournis par la France à l'Amérique, II, 449. — Affirme l'existence d'un traité entre la France et les Colonies, 654. — Reçoit une lettre de Franklin par lord Cholmondley, V, 76. — Lui répond dans des termes empreints des plus encourageantes tendances et lui fait porter sa lettre par l'Écossais Oswald, son ami personnel, lié comme lui avec Adam Smith, 80, 81. — Rivalité et divergences de vues entre Fox et lui, 83. — Devient chef du cabinet par la mort de Rockingham, 92. — Avait fait faire du chemin à l'esprit de George III dans le sens de la paix, 93. — Paraissait à Versailles être l'espoir des antigallicans américains, 95. — Résultat qu'il espérait de l'indépendance des États-Unis; pourquoi il avait fait partir Carleton et Digby avec leurs instructions précédentes, 95, 97, 98. — Avait en tout cas adressé Oswald à Franklin et le lui renvoyait sachant toute l'étendue des demandes de ce dernier, 99. — Charge le comte de Grasse, prisonnier de guerre à Londres, d'apporter à M. de Vergennes des confidences tendant à la paix, 101. — Répond en français à Grasse en confirmant ses pre-

SHELBURNE (Lord). [*Suite.*]
miers dires, 102, 103. — Fait demander à Rayneval de venir le trouver à 95 milles de Londres, 121. — Connaissait mieux que nous l'insuccès de Carleton aux États-Unis, mais ne paraît pas avoir agi sous cette influence, 121, 122. — Récuse l'interprétation donnée par Grasse à ses paroles et n'entretient pas moins Rayneval deux jours durant, 122, 123. — Opinion sur le système des neutres, sur Gibraltar, sur les médiateurs, sur la puissance qu'auraient l'Angleterre et la France en Europe une fois alliées, sur la liberté du commerce, 126 à 129. — Plein de démonstrations pour Rayneval, 129. — Lui explique combien il faut faire revenir George III de loin, *ibid.* — Voulait-il savoir s'il n'y avait pas des dissidences entre la France et les États-Unis et s'en servir? 132. — Parle de l'Amérique pour exprimer le désir que le roi de France n'en soutienne pas les exigences quant aux limites et à la pêche de Terre-Neuve, 132, 133, 201. — Connaissait pourtant alors les conditions de paix précisées à Oswald par Franklin, 133. — Lettre personnelle à M. de Vergennes, 137, 138. — Doit-on l'accuser de duplicité, 151. — A Oswald, sur la nécessité où se trouve le cabinet de reculer et de lui adjoindre Strachey, chargé de le faire, 166. — Sa considération pour Franklin, 170. — Intérêt qu'il voyait à la paix, 180, 182, 183. — Marque à ses plénipotentiaires les détails à abandonner et ceux à maintenir, 184. — Répond à Oswald en lui recommandant d'éviter de froisser les Américains, afin de les rapprocher plus sûrement de l'Angleterre, 206. — S'adresse directement à Rayneval pour reprendre les négociations quant à l'Espagne, 207, 208. — En avise Fitzherbert et le presse d'obtenir de M. de Vergennes une réponse *par oui ou par non*, 208, 209. — Expose à Rayneval la violente opposition que rencontre la cession de Gibraltar et sur quel terrain seulement le roi pourrait traiter, 216 à 218. — Lettre à M. de Vergennes, 221, 222, 251. — A fait lire à George III la réponse de ce ministre, 222. — S'était-il joué de Rayneval? 225. — Celui-ci affirme à Versailles les efforts réitérés de lord Shelburne pour la paix, 226, 228. — Témoignage qu'il porte sur lui devant l'histoire, 229, 230. — Discussion entre

SHELBURNE (Lord). [*Suite.*]
eux des conditions suprêmes, 231, 232. — Ébranlé par l'opposition, il menace d'une rupture, entretiendra cependant le conseil des nouvelles propositions de l'Espagne, 260, 261. — A expliqué à Fitzherbert l'impossibilité, à cette heure, de se présenter au Parlement sans lui apporter la cession de la Dominique par la France, 265. — Amertume qu'inspirent contre lui à M. de Vergennes ces négociations décevantes, 267, 268. — Exprime à Rayneval les sentiments d'une entière confiance en M. de Vergennes, 274. — Renversé et remplacé par lord North et Fox, 301.

SIZARGA. — Lieu où se sont inutilement réunies les flottes française et espagnole, III, 790, 791.

SMITH (Le colonel). — Agent de lord Germaine dans les pourparlers de la statue, II, 369, 370.

SOLANO (L'amiral), IV, 460, 650.

SOUTH-INLET. — Lieu de débarquement de La Fayette, de Kalb et de leurs compagnons en Amérique, III, 211.

STATHOUDER (LE). — Porté pour l'Angleterre avec beaucoup d'influence sur les États généraux et particuliers, III, 711. — Voit les villes maritimes de Hollande s'en plaindre, 717. — Use de faux-fuyants, 725. — Complique et cherche à annuler les délibérations des États, 730. — Fait interdire aux villes d'accepter les avantages ouverts à Amsterdam et à Harlem par les règlements du roi sur la navigation neutre, 781. — Voudrait bien brouiller la France avec la République, 782. — Vient lentement, mais vient sous le giron français, V, 51. — Voir LA VAUGUYON, PROVINCES-UNIES, HOLLANDE.

STORMONT (Lord), ambassadeur d'Angleterre à Paris, choisi pour son animosité contre la France, I, 29. — Chargé d'annoncer à Versailles que l'Angleterre arrête tout commerce des Colonies et avec elles, 41, 42. — Affirme que l'Angleterre désire la paix, 75, 76. — Son audience de retour, à Fontainebleau, chez MM. de Vergennes et de Maurepas; il y exprime la crainte que la France ne fournisse des secours aux Colonies, 198, 202. — Sa nature policière; surveillance qu'il exerce, 197, 203. — Mauvaise impression qu'il a de la nomination de Garnier comme chargé d'affaires, au départ de Guines, 261. — Est mis en congé, 262. — Ramené à Versailles

STORMONT (Lord). [*Suite.*]
par l'affaire du Portugal, soutient que Pombal n'a que de bonnes intentions, 536. — Avise son gouvernement des offres faites à Kalb d'aller en Amérique, 639. — Essaye de reprendre les négociations relatives au Portugal, pour donner crédit aux assurances pacifiques de George III, II, 6. — S'est entretenu avec M. de Vergennes des armements de Brest qu'il suppose être faits pour favoriser la contrebande de guerre, 19, 20. — Lettre à Murray Keith sur ces armements, où il déclare que l'Angleterre a la nécessité d'en faire de semblables, 21. — Autre lettre où il constate que le ministère français ne cherche pas la guerre, mais que le peuple y est très porté, 30. — Relation d'un entretien de M. de Vergennes avec lui, 44, 45. — Demande si l'Espagne serait décidée à traiter à l'amiable avec le Portugal, 78. — S'exprime avec acrimonie contre Franklin, 103. — Espère dans les succès de Howe pour détourner la France de la guerre, et est enchanté de M. de Maurepas, 104. — A proposé le désarmement, 255. — A fait offrir une entente aux commissaires américains et entretient longuement M. de Maurepas du désarmement, 257, 259. — Se plaint à M. de Vergennes que la France accueille les envoyés américains tandis que l'Espagne leur refuse l'entrée de Madrid, 265. — Annonce à M. de Vergennes la conquête de Rhode-Island par les forces anglaises, 327. — Répand le bruit d'un accommodement probable avec les États-Unis, 335, 336. — Supposé, à Versailles, attirer les Américains à l'Angleterre, 340, 341. — Informe lord Grantham que M. de Floridablanca presse la France d'envoyer des troupes à Saint-Domingue, 444, 445. — Entretien sur la visite des navires, 474. — Remet une note au sujet des prises de *la Représaille* qui a amené Franklin, 476. — Reçoit communication des excuses des Américains, 484. — Invité à venir entendre chez M. de Maurepas la réponse aux propositions de Forth; feint l'ignorance, 527. — Chez M. de Vergennes, récrimine de nouveau contre les faveurs accordées aux Américains et demande formellement à M. de Maurepas qu'il ne soit pas envoyé de troupes dans nos colonies, 539, 542. — Répand à Versailles l'annonce d'une soi-disante victoire en Amérique et, avec affectation, celle de

STORMONT (Lord). [*Suite.*]
la Brandywine, au moment où parvenait celle de la capitulation de Saratoga, 620 à 623. — Demande avec hauteur des explications à M. de Vergennes sur le bruit du traité de la France avec les Américains, 745, 793. — Le questionne sur nos armements et sur nos traités supposés avec les Colonies, 792, 793. — L'informe de son rappel, 829. — Refuse à lord Hillsborough de prendre sa place pour céder Gibraltar à l'Espagne en échange de la paix, IV, 501, 502. — Récrimine contre la France, mais accepte la médiation de la Russie sous la condition que la cour de Vienne sera adjointe à cette dernière puissance, 512, 513.

SUÈDE. — Particulièrement portée à adopter les vues de la France sur les neutres, III, 713. — Avait eu à souffrir des prises anglaises, *ibid.* — Désirait ne pas contrarier la Russie, 722. — Fait des représentations à Pétersbourg à propos du projet de la «chaîne de navires», 785.

SUFFOLK (Lord), ministre du *Foreign Office.* — Négociations avec la Russie, I, 192. — Au prince Masserano à propos du Portugal, 433. — Au Danemark, 450. — Se plaint à Garnier du commerce de guerre des vaisseaux français, 463. — Critique la conduite de M. de Pombal, II, 6. — Insinuations de paix à M. de Masserano, 76. — Conversation de même nature avec le marquis de Noailles pour l'engager à la paix, 445.

SUFFREN (DE). — Quitte l'escadre de Grasse avec cinq vaisseaux à la hauteur des Açores et se dirige vers l'Inde, IV, 558.

SUISSE. — Excellente impression produite en Amérique par le renouvellement de l'alliance de la France avec elle, III, 405, 406.

SULLIVAN, major général de l'armée américaine, II, 353. — Commande les milices du Nord dans le Rhode-Island, III, 329. — Ce qu'était son armée, 333. — Vient expliquer au comte d'Estaing les opérations qu'il projette et retarde celles du vice-amiral, 337, 338. — Néglige de l'informer du mouvement des Anglais, 342. — Change inconsidérément le plan d'attaque, 343, 344. — Demande le concours des soldats de l'escadre pour l'assaut, 345. — Son désir de s'emparer de Newport et illusion qu'il en a, 347. — Soulève ses officiers contre le vice-amiral par un ordre

SULLIVAN. (*Suite.*)
du jour injurieux, 348. — Envoie le colonel Laurens porter à ce dernier ses protestations, 351. — Les rétracte publiquement, et les continue néanmoins, 351, 352. — Son impéritie exposée à Washington par La Fayette, 355. — Effectue enfin sa retraite, 366. — Dangereuse situation où il laisse l'armée de Rhode-Island, 408. — Est envoyé contre les sauvages de l'Ouest, IV, 127. — Député au Congrès, devient un auxiliaire gagé de La Luzerne, 608.

T

TEMPLE (Lord), I, 453.

TEMPLE, agent anglais aux États-Unis, III, 400, 401; IV, 13, 25, 29, 30, 682.

TERNAY (Le chevalier DE), III, 579, 659. — Chargé de transporter et de soutenir le corps de Rochambeau en Amérique, IV, 286, 287. — Partage le commandement avec ce dernier, et ils seraient appuyés au besoin par la flotte de Guichen, 355. — Ce que valait en lui le marin, ce qu'il eut le tort de ne pas faire, 373, 374. — Écrit sur les États-Unis des lettres découragées, 373. — A débarqué en tout cas à Newport le convoi français sans atteinte, 374. — Mort presque subitement et remplacé intérimairement par Des Touches, 569.

TERRE-NEUVE (La pêche de), I, 72, 89, 381, 382, 447, 461, 531, 627; II, 259, 320 à 322, 743; III, 5, 33. — Idée du comte d'Estaing de s'emparer de cette île et de celle de Saint-Jean pour les ériger en quatorzième État des États-Unis, 194, 332, 616; IV, 537. — Suivant Gérard, les Américains voudraient la voir aux mains de la France, V, 75, 81. — Discussion au Congrès sur la pêche et prétentions des adversaires de la France, 105, 106, 151, 536, 537, 678, 679.

TEXIER, créature du comte de Guines, I, 379.

THOMPSON, secrétaire du Congrès, IV, 401 et *passim*.

TICONDEROGA. — Pris par les Anglais, II, 525, 537.

TILLY (LE BARDEUR DE). — Commande les vaisseaux envoyés par Des Touches dans la Chesapeak, IV, 572, 574.

TOR, représentant à Londres des Provinces-Unies; réponse qu'il s'attire de la part de Rayneval, V, 283.

TORT (Le sieur), ennemi tenace du comte de Guines, I, 169.

TRAITÉ d'amitié et de commerce conclu entre le Roi et les États-Unis de l'Amérique septentrionale, le 6 février 1778. — A Paris, de l'Imprimerie royale, M DCC LXXVIII, III, 554, 555.

TRÊVE (Question d'une) qui serait accordée aux États-Unis sur la demande de l'Espagne, III, 594 à 596, 598, 601, 602; IV, 495, 503.

TROBRIANT (DE). — Son récit du combat d'Ouessant, III, 535.

TURGOT, I, 9. — Tarde à envoyer sa réponse aux *Considérations*, 280. — Redoute les dépenses, 281, 282. — Ses idées sur les colonies, *ibid.* — Craint seulement une réconciliation des colonies américaines avec l'Angleterre, 282. — Ses adversaires, 359.

TURQUIE (LA), II, 303, 304.

U

USSON (Le comte D'), ambassadeur de France à Stockholm, III, 712, 722.

UTRECHT (Le traité d'), II, 334; III, 710, 785, 786.

V

VALFORT (M. DE), compagnon de La Fayette, II, 650; IV, 223.

VAUGHAM (Benjamin), agent du cabinet de Londres, V, 100, 161.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Vaux (Le comte de). — Remplace le maréchal de Broglie dans le commandement de l'armée formée pour la descente en Angleterre, IV, 237.

Vergennes (Charles Gravier, comte de), secrétaire d'État des Affaires étrangères :

Année 1774. — Arrivé de Suède à Versailles à la fin de juillet, I, 12. — Mémoire au roi sur la situation de la France, 2 à 4. — Est promptement important dans le conseil, 10. — *Exposé succinct sur la situation politique de la France, etc.;* jugement qu'il y porte quant à l'Angleterre et politique qu'il indique à l'égard de l'Autriche, 14 à 21. — Occupe le roi de l'éventualité d'avoir à souhaiter la guerre, et lui envoie le plan du comte de Broglie pour un débarquement en Angleterre, 23, 24. — Vœux du premier ministre d'Espagne pour lui, 25. — Dépêches à Garnier et à Ossun sur le rôle que tiendra l'Angleterre entre l'Espagne et le Portugal, et sur la situation dans laquelle le roi a reçu la France, 27 à 35. — Écrit la minute de presque toute sa correspondance, 31. — Craint d'avoir trop laissé deviner l'état de nos moyens, 35. — A Ossun, en vue d'attirer à nous l'Espagne, 35 à 38.

Année 1775. — Appelle l'attention de nos ambassadeurs à Madrid et à Londres sur les affaires d'Amérique, I, 40 à 44. — A Aranda quant au rôle réciproque de la France et de l'Espagne à l'égard de l'Angleterre, 51 à 55. — Approuve Charles III et de ne pas interroger l'Angleterre, et de ses préparatifs maritimes, 54. — Juge cette puissance hors d'état de rien tenter, étant occupée des Colonies, 55. — Souhaite de voir le prince de Masserano revenir à son ambassade, 56. — Croit avec Garnier à la sagesse de l'Angleterre, et craint la rentrée de Chatham aux affaires, 67 à 72. — Informe cependant Garnier des préoccupations jetées dans l'esprit de l'Espagne à l'occasion de l'Amérique, 73. — Rétablit à Londres le service des informations secrètes, mais doute que l'Angleterre s'engage contre les Colonies sans l'assurance d'y être appuyée par un grand parti, 73, 74. — A Ossun sur une conversation de lord Stormont relativement au Portugal, 75, 76. — Oppose au comte de Guines, qui a fait entrevoir des agressions possibles de la part de la Grande-Bretagne, les intentions sincères de la France, mais déclare qu'elle se défendra s'il y a lieu, 81 à 84. — Entend que l'Angleterre ait désormais des égards pour la France, n'admet plus le ton de l'humilité, indique celui qu'il convient de prendre, 86 à 88. — A Guines sur la situation de la Grande-Bretagne à l'égard des Colonies et sur ce qui résulterait de leur indépendance, 89 à 94. — Demande la réciprocité des bons procédés et réparation d'un incident maritime survenu dans la Gambie, 94, 95. — Juge la conduite antérieure de l'Angleterre, 95. — La France prendra des mesures si des vaisseaux sont encore expédiés en Amérique, 96, 97. — Informe Guines de la réception préparée au duc de Gloucester, qui doit traverser la France, 97, 98. — Contraire à l'expédition de l'Espagne contre Alger, 111. — A Ossun sur l'union entre l'Espagne et la France, 111, 112. — A propos de l'insuccès de l'expédition contre Alger, il s'efforce d'attirer l'Espagne du côté des Colonies, 113 à 115. — Nouvelles instructions à Guines et à Ossun, au premier de rechercher et de surprendre les secrets du cabinet anglais, de dire que la France peut affronter la guerre dans de tout autres conditions qu'auparavant, à Ossun que l'Angleterre fondra aussi bien sur l'Espagne que sur la France; possibilité d'une entente avec les Américains; indication de nos préparatifs; au premier acte hostile on saisira tous les navires anglais sans provoquer d'explications, 119 à 127. — Accepte d'envoyer Bonvouloir aux Colonies et précise le langage que celui-ci devra tenir, 129. — Satisfait d'avoir écarté comme un piège une alliance de la France et de l'Espagne avec les pêcheurs anglais en Amérique, 130. — Adresse au roi d'Espagne la lettre de Louis XVI sondant son oncle sur une entente contre l'Angleterre, 132, 133. — Remet le mémoire de Beaumarchais au roi et demande ses ordres, 136. — Approuve Guines d'avoir démenti une prétendue entente de notre part avec l'Amérique et paré à une question détournée de lord Suffolk, 149, 150. — Contrarié d'une demande analogue de lord Rochford; interdit à Guines de donner aucune assurance écrite, le roi ne voulant « ni inquiéter l'Angleterre ni décourager les Américains », 151, 152. — Pronostique les conséquences de la guerre qui est faite aux Colonies, de l'acte qui les déclare *rebelles*, et pense qu'assurés

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
du maintien du Pacte de famille nous devons changer de politique, 171 à 175. — Opposé à ce que l'Espagne déclare la guerre au Portugal, les Anglais devant aussitôt se réconcilier avec les Colonies, 176. — Réfute contre Guines la possibilité d'une alliance de l'Angleterre avec la Russie, et envoie copie de sa dépêche à Ossun pour être montrée à Grimaldi, 177 à 184. — Accepte pour le roi la mission de médiateur à l'égard du Portugal, mais non sans interroger d'abord la cour de Londres, celle de Lisbonne devant sans doute la choisir, 186, 187. — A Guines, sur un mémoire envoyé par cet ambassadeur pour une alliance de la France avec l'Angleterre à l'insu de l'Espagne, 189 à 195. — Conversation avec lord Stormont rentrant à son ambassade, 198 à 200. — Pousse l'Espagne à renforcer ses garnisons en Amérique, 203. — Recommande à Guines de bien agir selon ses instructions avec lord Weymouth, qui a remplacé lord Rochford, *ibid.* — Engage l'Espagne à la réserve, 204. — Désire que les Anglais sachent qu'en cas de guerre elle sera l'alliée de la France, et fait dire à lord Rochford que l'Angleterre tendant à rompre la paix, la France et l'Espagne pourraient envoyer leur flotte dans le golfe du Mexique, 204 à 206. — Veut qu'on ne cache pas à l'Angleterre nos résolutions défensives, 208, 209. — A fait étudier le problème de la restauration de la France grâce à l'insurrection des Colonies, 240 à 242. — Notes intitulées *Réflexions sur la situation actuelle des colonies anglaises et sur la conduite qu'il convient à la France de tenir à leur égard*, 242 à 249. — Lui et M. de Maurepas fortifiés dans leurs vues par les rapports de Beaumarchais, 250.

Année 1776. — Adresse au roi un autre mémoire de Beaumarchais, I, 253, 254. — Fait rappeler Guines et, avant son retour à Versailles, désigner son successeur, 255 à 259. — S'était servi auparavant de la légèreté de l'ambassadeur pour avertir Londres de l'inquiétude causée par l'exagération des forces anglaises dans l'Atlantique, 259, 260. — Explique à Garnier qu'il n'est pas dupe de l'Angleterre, 270, 271. — Fait demander aux ministres par le roi leur avis écrit sur un *Mémoire de considérations* visant à intéresser la France aux affaires de l'Amérique, 271 à 279.

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
— Obligé de prendre en main les dispositions de l'Espagne comme une dépendance des nôtres, 293, 294. — A redonné aux ambassadeurs l'habitude oubliée de fournir périodiquement des bulletins pour la *Gazette de France*, 295. — Fait demander au roi d'Espagne d'envoyer ses vaisseaux dans l'Atlantique, 299. — Discute contre Grimaldi, dont il fait l'éloge, les dangers d'une guerre avec le Portugal, estime que l'Angleterre le secourra et dépeint l'état de la France à la fin du dernier règne, 307 à 314. — Conclut que l'Espagne doit éviter les petites entreprises et envoyer ses vaisseaux en Amérique, 313 à 317. — Fait examiner en conseil les insinuations de l'Espagne; adresse à Ossun le *Mémoire de considérations* et écarte la politique indiquée par Madrid au profit de celle qu'il a exposée dans le *Mémoire*, 338 à 344. — Avise la cour d'Espagne des résolutions du conseil, 345 à 348. — Détaille au roi la conduite de Guines, 359 à 362. — Ramène à lui le monarque par l'offre de sa démission, 365 à 367. — Fait donner un million aux Colonies et demande à l'Espagne d'agir de même, 372 à 376. — Tâche d'inspirer la prudence aux armateurs qui opèrent pour l'Amérique, 378. — Pressé par Garnier d'entrer en pourparlers secrets avec celle-ci, 381. — Prescrit à ce dernier d'abandonner la question de Terre-Neuve, pour rester seulement à l'affût des renseignements, 383, 384. — Quoique favorisant beaucoup Beaumarchais, diffère le moment de s'engager avec les Colonies, 385, 386. — Démontre de nouveau à Ossun qu'en cas d'attaque de l'Espagne contre le Portugal, l'Angleterre s'en prendra aux colonies espagnoles, 421 à 424. — S'efforce de convaincre l'Espagne d'envoyer des troupes de terre en Amérique, 425, 426. — Essaye de lui faire établir des croisières en correspondance avec les nôtres, et veut différer d'expédier des troupes à Saint-Domingue, 426 à 429. S'élève contre la guerre pour la guerre, 429. — Défend le roi d'Espagne de la rechercher et démontre qu'il ne peut tenter seul l'invasion du Portugal, 433 à 436. — Froissé que Grimaldi attribue nos observations à notre impuissance; expose nos préparatifs; donne des nouvelles de l'Amérique, 437, 438. — Incident du *Septimane;* rétablit les faits, recommande à Ossun de voir à ce sujet le

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
roi; montre que l'Angleterre ne cherche que l'affaiblissement du Pacte de famille, 441 à 445. — Son désir de rendre à la France sa puissance à l'extérieur, 446. — Ne croit pas à la prétendue expédition d'une flotte anglaise aux Indes, 458. — Démontre qu'il est heureux pour l'Angleterre que la France et l'Espagne désirent la paix, 459. — Affaire du *Dikinson, ibid.* — Ne reconnaît personne pour agent français en Amérique, 460. — Cherche à faire revivre nos griefs contre l'Angleterre, approuve Garnier qui les a exposés et en précise de nouveaux, 460 à 462. — L'informe de la nomination du marquis de Noailles à l'ambassade de Londres, 464. — Se plaint de la raideur du prince de Masserano dans les affaires du Portugal; attaché à ce que l'Angleterre ne se détourne pas de l'Amérique, 465. — Motive au chargé d'affaires Saint-Paul nos armements, sur la légitime crainte de voir le roi d'Angleterre entraîné contre sa volonté, 465, 466. — Affirme notre droit d'échapper aux visites des croiseurs anglais et d'abriter les vaisseaux américains dans nos ports, 466, 467. — A Garnier sur la liberté maritime et les prises des Américains, qui ont décrété la course, 468, 469. — Cherche à faire réussir la médiation du roi, quoique peu secondé par l'Espagne, 469, 470. — Éloignement profond pour la guerre en elle-même, 471. — Fait voir la duplicité de M. de Pombal, 472. — S'est servi de Barbeu-Dubourg pour aider les Colonies et y emploie maintenant Beaumarchais, 482, 483. — Reçoit Silas Deane et l'invite à le voir souvent, 493 à 495. — Prescrit des facilités de douane pour les Américains, 495, 496. — Barbeu-Dubourg, Beaumarchais, les Montaudoin, 505 à 521. — Au sujet de Bonvouloir, 510, 513. — Déplore que l'Espagne se soit refusée à une entente avec le Portugal et redoute que la guerre n'en provienne trop tôt avec l'Angleterre, 526. — Lit une note au conseil en vue de faire décider des armements, 527, 530. — Dépêche et instructions, par suite, à Ossun, 530 à 532. — S'explique à Londres par Garnier et à Versailles avec lord Stormont, 533, 534. — S'efforce encore de rassurer l'Angleterre et de mettre en mouvement l'Espagne, 534 à 536. — Promet au roi d'Espagne l'assistance de la France, 540. — Lui montre

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
l'entente possible avec Alger, l'opportunité de faire la paix et les moyens d'y amener le Portugal; dépêches sur ces sujets à Ossun, à Garnier, et avec ce dernier sur Pombal, 541 à 566. — Croit que pour la France et l'Espagne le moment est venu d'agir, 566. — Comité du 31 août; *Considérations* sur le parti à prendre, 567 à 575. — Répond à Ossun qu'il se tient prêt à tout, 582. — Demande à Garnier de rendre compte de quoi que ce soit se passant en Angleterre, 582, 583. — Au sujet de Hartley, 583. — Trouve essentielle la paix de l'Espagne avec Alger et engage Ossun à la poursuivre, 591 à 594. — Justes vues quant à la Turquie, 594. — Informe Garnier des démarches de Vienne dans les affaires du Portugal, 598. — Démontre à Breteuil la fausseté de Pombal, 598 à 600. — Modifie l'attitude et la direction par suite de l'évènement de Long-Island; lettres au roi et du roi à cette occasion, 617 à 620. — Accusé pour ce changement de conduite, 633. — Justifie le retour à la politique expectante, 634, 635. — S'efforce de faire rentrer en grâce le comte de Broglie, 637. — Contrarié par le projet d'enrôlement de La Fayette et de ses amis, 666. — Refuse de consentir à celui d'un M. de Falquières, qui s'est adressé à lui, 667, 668. — Les interdit tous à propos d'un M. de la Balme, 669. — Réponse adroite aux dispositions à agir de la cour de Madrid, 679, 690. — Ne recherche que des satisfactions morales, tandis que l'Espagne en veut de matérielles, 689, 690. — Mande à Ossun qu'on ne doit pas s'inquiéter prématurément, mais éviter une sécurité trompeuse, expose l'état de notre marine et de notre armée, espère dans les succès de Cevallos, 691 à 694. — Avait fait passer la France de l'attitude effacée et craintive à la fermeté et à l'assurance, 695, 696. — Charge Noailles de dire à Londres qu'on est las de se plaindre et de rappeler nos griefs, II, 3 à 5. — Félicite l'ambassadeur sur ses débuts, lui rend compte des assurances données par lord Stormont, recommande de ne pas ménager les courriers et explique notre conduite décidée à l'égard de l'Espagne, 7 à 13. — Avise Ossun que l'Angleterre ne paraît pas exciter Pombal, 13. — Rassuré par les dépêches de M. de Masserano, 17.

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
— S'efforce de modérer le marquis de Noailles, 18. — Admire l'activité de l'Angleterre et regrette que la France ne puisse agir de même, *ibid.* — Résume à Noailles une conversation avec lord Stormont, 19, 20. — Ne peut croire que l'Angleterre nous déclare la guerre et démontre à l'ambassadeur qu'elle n'a aucun intérêt à nous la faire actuellement, mais que nous y répondrions avec vigueur, 21 à 23. — A Ossun sur le langage du cabinet anglais et sur son action à Lisbonne, 23. — Inquiétudes à l'égard du successeur de Grimaldi et regrets du départ de celui-ci, 28, 29. — Annonce que nos armements continuent vivement, 31, 32. — Fait part à Noailles de ce que lord Grantham a motivé à Grimaldi les armements de l'Angleterre sur les nôtres, 33 à 35. — Lui écrit que le cabinet anglais ne fait sonner si haut la victoire de Long-Island qu'afin d'obtenir des subsides, mais que la guerre, en durant, use l'Angleterre, 36. — A Ossun sur l'affaire de Bilbao, 39. — A Noailles sur les complications qu'assume l'Angleterre; sur un entretien avec lord Stormont; sur les affaires du Portugal et de l'Espagne au Paraguay; sur la guerre possible entre l'Espagne et le Portugal; sur le caractère de lord North et sur la nécessité où est ce ministre de continuer la guerre en Amérique; sur l'obligation pour nous de ne pas oublier la surprise de 1755, 41 à 49. — Avise Ossun des négociations pour l'Espagne avec les Turcs et les Régences barbaresques, 54, 55. — Se laisse prendre au piège anglais en assurant Ossun que l'Angleterre est de bonne foi au sujet de Pombal, mais ne redoute pas moins les effets de l'autorisation de la course sur les Américains, 78 à 81. — Désire d'autant plus d'en revenir au concert avec l'Espagne et annonce l'arrivée de Franklin en France, 81. — Écrit à Noailles qu'il ne croit pas au rapprochement possible de l'Angleterre avec les Colonies, l'informe de l'arrivée de Franklin, le charge de faire entrevoir à lord Stormont des mesures de notre part en raison du bill qui autorise la course, 82, 83. — Très occupé de mettre à profit la présence de Franklin, 83. — Fait rectifier par Noailles les assertions du *London Chronicle* sur des autorisations qui auraient été données à Silas Deane, 106, 107. — Répond à

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
lord Stormont sur les victoires des Anglais en Amérique, 107.

Année 1777. — Informe Noailles du nombre de vaisseaux que la France et l'Espagne pourraient préparer, et lui parle de la visite de Franklin, II, 111. — Désire voir la légation américaine et l'attend, 112. — La reçoit en secret, 113. — Communique à Aranda les propositions de Franklin et les fait connaître à Ossun, 113 à 116. — Avoue à l'Espagne nos rapports avec le Congrès, 116. — Fait indiquer aux Américains une audience du roi, 117. — Soumet à M. de Maurepas, et celui-ci au roi, le mémoire remis par Franklin, 118, 119. — Envoie à Ossun le texte des décisions arrêtées, 122 à 124. — Engage Noailles, en présence des procédés maritimes des Anglais, à constater sans réclamation nos griefs contre la marine anglaise, 129. — Exprime l'espérance que le bill sur la course n'aura pas lieu, 130. — Alarmé de la décision qui a été prise, 131. — Déjà hanté par l'idée d'établir une ligue des neutres contre la domination maritime de l'Angleterre; demande à Noailles des informations détaillées, 131, 132. — Manifeste la crainte que l'Angleterre n'avise soudain aux «grands remèdes», 133, 134. — Essaye de ramener le ministère espagnol à une plus saine appréciation des choses, 148. — Répond à Ossun et à Grimaldi sur le langage des ministres anglais; clairvoyance sur leur jeu et sur la politique anglaise en écrivant à Noailles, 150. — Démontre à Aranda la nécessité d'écarter l'idée d'un désarmement, 155. — Expose la situation à M. de Floridablanca, 156. — Demande des copies de la correspondance de M. de Choiseul, 157. — S'efforce de rouvrir avec Madrid les projets communs et les vues d'union indiquées autrefois par le comte de Choiseul, 157 à 159. — Mémoire à ce sujet, recommandant d'attendre que l'Angleterre déclare la guerre, 160 à 170. — Prend adroitement acte des manières de voir semblables du roi d'Espagne et du roi de France et réserve le reste; approuve la disposition des forces espagnoles, ce qui concerne sa marine, l'envoi de l'escadre au Guarico, et démontre l'inutilité de faire partir un corps de troupes pour Saint-Domingue, 178 à 183. — Consentira encore moins à dégarnir Toulon, 184. — Est et a

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
toujours été partisan de soutenir la Turquie, et avait supporté pour cela sans appel la disgrâce sous Choiseul, 184. — Entend qu'on appuie cette puissance, au moins moralement, 185, 186, 301 à 304. — A Ossun, qu'on ne doit pas en ce moment s'exposer, en parlant de faire disparaître l'Angleterre, à soulever l'Europe à propos de la guerre qu'elle fait aux Colonies, 188. — L'informe du départ d'Arthur Lee, qu'il ne pouvait empêcher et qu'il attribue à Aranda, 196. — Sur le désarmement proposé par l'Angleterre, 208, 209. — En prend encore texte pour faire sonder les intentions de M. de Floridablanca, 229 à 232. — Transmet à Aranda la façon de penser du roi, étant donnée la situation de l'Angleterre en Amérique; explique qu'il tiendra douze vaisseaux à Brest, six à Toulon, n'enverra pas de troupes à Saint-Domingue et restera attentif du côté de Constantinople, 237 à 242. — Envoie copie du tout à Ossun, avec des instructions en conséquence, 242, 243. — Complète ce courrier par une insistance nouvelle sur l'intérêt qu'a la France de préserver l'empire turc des ambitions de la Russie, et regrette même qu'on ne puisse le faire en commun avec l'Angleterre; avait donné les mêmes directions à M. de Juigné à Pétersbourg et à M. de Breteuil à Vienne, 243, 244. — Exprime la bonne impression qu'a faite au roi M. de Floridablanca, en se montrant contraire à l'idée d'attaquer le Portugal, 245, 246. — Explique plus intimement à Ossun le danger de donner des défenseurs à l'Angleterre, l'inopportunité d'envoyer un corps de troupes à Saint-Domingue, la crainte que l'Angleterre ne fasse une diversion sur Terre-Neuve, 246 à 249. — Marque sa satisfaction de l'influence que prend M. de Floridablanca et conçoit l'espérance qu'ils marcheront d'accord, 254, 255. — Le fait informer que le roi croit devoir, sans en parler à Aranda, examiner les propositions de désarmement de l'Angleterre, 255. — Caractère particulièrement élevé de sa dépêche, raisons du changement de politique survenu depuis l'affaire de Long-Island, 256 à 262. — Juge sévèrement les dispositions de M. de Floridablanca, par suite des réponses de ce ministre, 263. — Nouveau pli particulier où il se montre à Ossun très

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
froissé et près de se détacher de l'Espagne, 267 à 269. — Réplique avec l'approbation du roi à M. de Floridablanca, et trace l'historique des rapports des deux cours jusqu'alors, 270 à 279. — Interprète confidentiellement à Ossun cette réplique, 279 à 282. — Dépêche qui clôt l'incident, juge le caractère d'Aranda et constate que les explications de M. de Floridablanca ont satisfait Versailles, 287, 288. — En exprime encore son contentement, 293. — Approuve la réponse d'Ossun à Floridablanca, au sujet de l'idée de celui-ci que les deux Couronnes pourraient devenir médiatrices entre l'Angleterre et les Colonies, 294, 295. — Recommande à Noailles de répondre aux ministres anglais qu'il ignore le but de l'arrivée de Franklin à Paris, 306. — Demande à Gérard d'assister en interprète à l'entrevue qu'il aura avec Silas Deane, 312. — Fait donner par Sartine permission aux vaisseaux des Américains de partir, 313, 314. — Envoie à Aranda la traduction des propositions de Deane et les écarte, 325. — Fait remercier M. de Masserano du langage qu'il a tenu à lord Suffolk sur le séjour de Franklin en France, 326. — Félicitations diplomatiques à lord Stormont sur la victoire de Rhode-Island, 327. — Ne s'illusionne pas sur l'importance des armements anglais, 330. — Démontre que l'Angleterre et le Portugal sont intéressés à défendre la Turquie, 332. — Réponse à Noailles à propos des prises, 334. — Redoute que l'Angleterre n'accorde l'indépendance aux États-Unis, 335. — Se sert des craintes exprimées par Beaumarchais pour agir à Versailles et à Madrid, 337. — Avise Ossun de propositions anglaises faites aux Américains, de ce qu'il les a engagés à les entendre, et des réflexions qu'il leur a suggérées, 339 à 342. — Affaires de Du Coudray et de Beaumarchais, 360 à 363. — Ennuyé des libelles de Linguet, 398. — Exprime à Noailles, à propos du coup de tête de La Fayette, la crainte de voir surgir la guerre, *ibid.* — Redoute que celui-ci ne tombe entre les mains des Anglais, 398, 399. — Avise Noailles que La Fayette a été rejoint à Saint-Sébastien et est rentré, 401. — L'avise aussi que le roi a repoussé la supplique des officiers français faits prisonniers par les Anglais, 402, 403. — Mémoire au roi sur la situation que doit prendre

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
la France en Europe, sur la convenance d'échapper aux liens de l'Autriche et de ne pas ambitionner des agrandissements, mais de se faire le champion de l'ordre et de la justice entre les souverains, 406 à 410. — Pressent la guerre avec l'Angleterre et parle des mesures à prendre, 409, 410. — Ne répudie que pour la forme le second départ de La Fayette, 410, 411. — N'y a prêté aucun concours dont il reste trace, 413. — Mémoire au roi sur la visite de Joseph II à Versailles, 427 à 430. — A Ossun, après la victoire des Espagnols à Sainte-Catherine, sur la situation qu'a désormais le Portugal, et sur le rapprochement que le Roi Catholique devrait opérer maintenant entre ce royaume et la France, 435 à 439. — Précautions que l'ambassadeur aura à prendre dans cette vue, 440. — Explique à Noailles les raisons dont s'est inspiré le gouvernement du roi dans sa conduite et qui ont permis de reconstituer la marine, 445, 446. — L'approuve de rejeter l'idée d'un désarmement, 447. — Lui dit que M. de Floridablanca n'y est pas plus disposé, 448. — L'appelle à surveiller de plus en plus les vues d'une conciliation entre l'Angleterre et les Colonies moyennant la sortie de lord North du ministère, 448 à 450. — Expose à Ossun les principes suivant lesquels il agira pour protéger le commerce des Américains contre les dispositions de moins en moins modérées de l'Angleterre; demande en cela le concours du roi d'Espagne et se félicite d'autant plus de n'avoir pas envoyé plus tôt des secours à Saint-Domingue, 450 à 453. — Expédie à Madrid un mémoire en conséquence, proposant, sous l'*Approuvé* du roi, une politique commune en vue de l'action, 456 à 469. — Revient sur l'intérêt qu'il y a à rapprocher de nous le Portugal et insinue à Ossun d'amener M. de Floridablanca à s'en entremettre, 469 à 471. — Tâche de séduire ce ministre par de bonnes paroles et prêche la défiance des actes de l'Angleterre, 472, 473. — Répond par des protestations pacifiques à la note de l'Angleterre sur le droit de visite et sur les prises américaines; réclame en échange le redressement de nos griefs, 477 à 480. — Explique à Noailles cette réponse, 481. — Informe Franklin des nouveaux ordres donnés en conséquence, 483. — Continue de presser Madrid, en s'efforçant de paraître plein de

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
prudence vis-à-vis de l'Angleterre, 496, 497. — Mande à Ossun l'incident du corsaire américain Cuningham, 498. — Fait annoncer par le roi à son oncle le remplacement d'Ossun par Montmorin, 499. — Discute les raisonnements et les plans de M. de Floridablanca, mais ne compte que sur la force des faits pour décider le gouvernement de Charles III, 500 à 514. — Ses protestations contre le droit de visite prétendu par l'Angleterre, 505 à 509. — Remercie Noailles de ses réponses à lord Weymouth, 513 à 515. — Développements contre le droit de visite, 516 à 518. — Notification aux commissaires américains des prescriptions sur les corsaires, 520 à 523. — Mande à Noailles, en suite des menaces de Forth chez M. de Maurepas, que visiblement la guerre va éclater, que le gouvernement du roi n'aura rien négligé pour l'éviter, mais qu'il ne peut se plier aux exigences de l'Angleterre, 526, 527. — Note conforme qu'il a rédigée et que le conseil adopte, 527 à 529. — Dépêche à Ossun et lettre à Floridablanca, plaçant les deux cours devant la perspective prochaine de la guerre à moins de perdre leur considération en s'abaissant, 529 à 535. — Satisfait de savoir l'Espagne et le Portugal réconciliés, 535. — A Noailles, sur une prochaine attaque de la part de l'Angleterre et recommandant les informations, 536, 537. — A Ossun, après l'abandon de Ticonderoga par les Américains, afin de ne pas laisser croire à Madrid que nous refusons de satisfaire aux plaintes de l'Angleterre, 537. — Lui envoie les circulaires aux chambres de commerce et aux amirautés sur les corsaires et sur les prises, 537, 538. — Sur Forth et ses démarches, 538, 591 à 597. — Informe avec détail Ossun des propositions faites par lord Stormont, de leur rejet par le roi, de la conversation de cet ambassadeur avec lui, 539 à 542. — Avise Noailles en même temps, pour que celui-ci tienne à Londres le langage qu'il faut, 542 à 544. — Lui récrit pour dire que nous faisons le nécessaire en vue de satisfaire l'Angleterre, laquelle, pense-t-il, change de ton, mais point de conduite, 545. — A Ossun, sur l'esprit résolu qui a fait écarter par le roi les ouvertures de Londres; il annonce que nos troupes partiront pour les Îles malgré l'insistance contraire de l'Angleterre, 547. — A Noailles dans

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
le même sens, 548. — Ne croit pas que l'Angleterre veuille la paix, le dit confidentiellement à Noailles et fait appel de nouveau à sa vigilance, 549, 550. — Réfute par un mémoire le mémoire de Floridablanca, 552 à 555. — A envoyé à Ossun celui des Américains avec ordre d'avoir à son sujet l'avis de Charles III et de ses ministres, 561. — Dit que Louis XVI est décidé à secourir les États-Unis, et explique les démarches de la France, 561 à 565. — Aurait peut-être dû avoir moins d'égards et de précautions pour entraîner M. de Floridablanca, 565, 566. — Accusé par ses détracteurs de n'avoir pas saisi le moment de se déclarer en faveur de l'Amérique, 571. — A des craintes en raison de l'abandon de Ticonderoga, 572. — Fatigué des ménagements envers l'Espagne et de la contrainte qu'ils lui imposent, 573. — Loue la fermeté de M. de Floridablanca devant les exigences anglaises, 573, 574. — Voudrait qu'à Madrid on se décidât de soi-même en faveur de l'Amérique et le dit encore à Ossun, 575, 576. — Les « raisons de finance » ennemies à ses yeux des « raisons de politique », 574 à 578. — Annonce ouvertement à Ossun qu'on a trouvé quelqu'un à envoyer aux États-Unis et que le roi leur fera tenir 3 millions en quatre termes l'année suivante, 579, 580. — Répond à Floridablanca au sujet des Barbaresques, 583, 584. — Le félicite de l'heureux achèvement des affaires du Portugal, 585. — Insinuations pour assurer à la France les bonnes dispositions du Portugal, 585, 587. — Félicite Montmorin de ce qui a été dit à Ossun à ce propos, 586, 587. — Change de terrain quand Montmorin est installé; il mettra désormais l'Espagne en demeure de dire ce qu'elle veut faire, 587, 588. — Heureux qu'elle accorde des subsides pécuniaires aux États-Unis, 589. — Fait engager Floridablanca à ne pas se laisser endormir par le langage du roi d'Angleterre, 590. — Demande à Leray de Chaumont un commerçant pour l'envoyer comme agent aux États-Unis, 615. — A Noailles, sur les bruits d'une victoire anglaise répandus par lord Stormont, 621. — Cède à l'entraînement en annonçant à Montmorin la victoire de Gates à Saratoga, 622. — Un peu perplexe en croyant dès lors la guerre inévitable, 622, 623. — — Fait part en même temps à Noailles de la prise

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
de Philadelphie par Howe, 623, 624. — L'avise que M. de Maurepas et lui ont décidé qu'il fallait se fortifier de l'alliance des États-Unis, 625. — Rédige sous la dictée du roi, M. de Maurepas étant présent, les données d'une conférence à avoir avec les commissaires, 625, 626. — Charge Chaumont de les prévenir, 626, 627. — Prépare à Holker, pour agir dans le même sens en Amérique, des instructions qui promettent le concours de la maison de Bourbon, 627, 628. — Transmet à Montmorin la traduction des demandes remises en conséquence par les commissaires américains, 629 à 631. — Écrit privément à cet ambassadeur qu'on est « au point de la crise » et qu'il doit demander au roi d'Espagne une prompte solution sur la question d'un traité avec les États-Unis, 632 à 636. — Confère avec les commissaires et informe aussitôt Montmorin de l'entretien, 636. — Lettre privée par laquelle il lui expose le parti arrêté, et où il écrit à vrai dire les annales de ce moment, 637 à 642. — Autre lettre où il explique que « c'est le moment ou jamais », que l'intérêt de l'Espagne est dix fois plus en jeu que le nôtre, mais qu'au pis aller Sa Majesté agirait seule, ne voulant pas que les reproches du présent et ceux de la postérité accusent son indifférence, 643 à 645. — Couvre ici le roi de sa « prévoyance personnelle », en « sentinelle avancée » qu'il est, 645. — Insiste sur le danger de manœuvres anglaises auprès des Américains, 645, 646, 648, 649. — Envoie Gérard faire des promesses à Silas Deane, 647, 648. — Avise Montmorin de la rencontre de Deane avec un émissaire anglais, 648, 649. — Ne partage point les craintes montrées à cet égard par Beaumarchais, 657. — Embarrassé de dire à Madrid que la France s'est autant avancée sans connaître les résolutions de l'Espagne, 660. — Première dépêche pour laisser deviner à Montmorin la décision du roi, de signer le traité d'alliance avec les États-Unis, 661 à 663. — Dépêche nouvelle développant la résolution du roi et la nécessité d'engager immédiatement avec les Colonies la guerre contre l'Angleterre, 664 à 667. — Sa réserve avec lord Stormont au sujet de la reddition de Burgoyne, 704. — A engagé Chaumont à écouter les propositions de paix de l'Anglais Mayne, 703 à 705. — Est plus inquiété

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
par l'arrivée du Morave Hutton chez Franklin, 705.
Année 1778. — Il informe Montmorin des tentatives de l'Angleterre, afin que la sagacité de M. de Floridablanca s'en éveille, II, 706. — Écrit de sa main, pour la première fois, au marquis de Pons à Berlin, à propos des «cajoleries» du roi de Prusse, 709. — Indigné du vol des papiers d'Arthur Lee par Elliot, 710, 711. — A rédigé pour le roi et M. de Maurepas le mémoire exposant au roi d'Espagne la nécessité de suivre la France contre l'Angleterre, 712, 713. — Y joint, pour Montmorin, une lettre explicative où il se borne encore à dire qu'on a jugé devoir «commencer à traiter», mais qu'on sera peut-être amené à s'engager avant l'aveu de l'Espagne, 712 à 715. — Complète toutefois le mémoire en l'interprétant, 717 à 734. — Secret de la résolution du roi, 734. — Explique de nouveau les motifs qui ont décidé le roi; ce que l'Espagne pourrait faire; pourquoi elle ne veut pas s'allier à la France; la différence de lui à Floridablanca, 735 à 738. — Cherche encore à dissiper les hésitations de l'Espagne, 738, 739. — Répond avec détail aux questions de Madrid; traités qu'il faudrait signer; desiderata que devrait avoir l'Espagne; considérations à porter en compte, 741 à 743. — Fait lire ces explications au roi, qui les approuve, 743. — Recommande à Noailles de se ménager des correspondants à Londres, pour le moment où la guerre sera ouverte, 744, 745. — L'avise que la mort de l'Électeur de Bavière ne détournera pas de regarder l'Angleterre comme notre principale ennemie, 745, 746. — Croit qu'on serait heureux à Londres que nous nous mêlions des affaires de l'Allemagne, 746. — Informe Montmorin que les traités avec les Américains sont signés, 748. — Répond à la lettre de Montmorin sur les intentions de l'Espagne, qu'on a attendu le retour de son courrier pour achever les arrangements avec les Américains, 758 à 761. — Insiste pour obtenir le concours de l'Espagne, 773, 774. — Texte approuvé de son projet de réponse aux questions de l'Espagne, 780 à 788. — Lettre d'envoi de cette réponse à Montmorin, avec des instructions nouvelles, 789 à 792. — Lettre à Noailles

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
sur les questions de lord Stormont touchant nos liens avec l'Amérique, 794, 795. — Va surtout chercher à connaître la pensée de M. de Floridablanca, 795. — Craint que la guerre n'éclate par une attaque des Anglais contre la croisière de La Motte-Piquet, 799. — Inquiet des complications du moment; rappelle à Montmorin l'obligation d'obtenir des réponses de l'Espagne et l'intérêt qu'elle a à stipuler pour elle-même; réfute la mauvaise opinion de Floridablanca sur notre marine; annonce le projet de pacification des Colonies présenté par lord North, et voudrait connaître les confidences du Pardo, 800 à 803. — Laisse à son cabinet le soin de correspondre avec Noailles, mais se tient prêt contre toute surprise de la part de l'Angleterre, 805. — Redresse vivement le langage des ministres anglais, 806. — N'est pas dupe des conversations de Forth chez M. de Maurepas, 807, 808. — Fait pressentir à Montmorin, pour en informer Madrid, que l'heure est décisive et la guerre imminente; craint que nos traités avec le Congrès n'arrivent à Philadelphie trop tard pour retenir l'Angleterre; croit qu'il y a urgence à les publier; dit que le roi enverra à Londres une déclaration positive, 809 à 812. — Adresse à Madrid cette déclaration avec une lettre personnelle du roi pour le roi d'Espagne, et expose les résultats qu'on attend, 812 à 818. — Développe en particulier à Montmorin les considérations politiques et détaille les vues du roi, 818 à 821. — Insiste auprès de Noailles pour que le texte de la déclaration du roi ne soit pas tenu secret à Londres, 821, 822. — Utilité qu'il y trouve, 823. — Instructions qu'il donne à l'ambassadeur pour la remise de cette déclaration, 825 à 827. — Invite Noailles à quitter immédiatement Londres, et lui recommande encore de laisser à quelqu'un le soin de le renseigner, 831. — Envoie à lord Stormont ses passeports, 832. — Résume, devant le conseil, la suite des circonstances politiques qui ont provoqué le traité avec les États-Unis et commandé de le déclarer à l'Angleterre, 832, 833, 841 à 849. — Explique soigneusement à Montmorin que la France n'a pas entendu accaparer le commerce des États-Unis quoiqu'ils le lui offrissent, mais bien le rendre libre afin que l'œuvre soit durable, 836, 837. — Pressentait

IMPRIMERIE NATIONALE.

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
la nécessité d'un coup d'audace, III, 4. — Avait présenté au roi un plan de campagne, 4, 5. — Informe Montmorin du départ de lord Stormont et du rappel de Noailles, 5, 6. — Présente au roi les commissaires américains et les retient à dîner, *ibid.* — Avise Montmorin du départ de l'escadre d'Estaing pour l'Amérique, emmenant Gérard comme plénipotentiaire, 6 à 8. — Ne pouvait s'illusionner sur la difficulté qu'il aurait pour déterminer l'Espagne à se joindre à nous, 8. — Dut sourire de l'ignorance de ceux qui l'accusaient de ne s'être pas montré assez prévenant envers cette puissance, 10. — S'efforce de pallier la blessure qu'elle ressent de notre détermination, 10, 11. — Pensait à une attaque des Anglais sur Brest, mais sans en être inquiet, 11. — Devine que l'Espagne ne donnera d'assistance effective que contre des promesses de profit, 12, 13. — A engagé Montmorin à représenter la guerre comme devant être courte, 12. — Affirme la valeur de nos marins, bien qu'ayant moins de pratique que ceux de l'Angleterre, 13. — S'applique à faire indiquer à l'Espagne ce qu'elle doit ambitionner; croit pouvoir dire à Montmorin qu'elle veut rester neutre et que Almodovar a été nommé à Londres pour cela, 14, 15, 49. — A mis Gérard à la disposition de M. de Floridablanca à Philadelphie, 15. — Reproche à Montmorin de ne pas voir assez le roi et de trop fréquenter le prince des Asturies, 28. — Renouvelle ses démonstrations pour convaincre Madrid que l'on a agi politiquement et dans l'intérêt de l'Espagne en s'engageant avec les États-Unis, 50, 51. — Grand éloge de M. de Floridablanca, 51, 52. — Déplore le temps et l'occasion perdus, 52. — Assure Montmorin que la France ne limitera pas les intérêts de l'Espagne, 52, 53. — Croit que l'Angleterre n'est pas prête, mais qu'elle parle fort comme les poltrons dans l'obscurité, 53. — Avise l'ambassadeur que le roi approuve sa modération, *ibid.* — Lui mande encore que nous n'avons pas manqué de confiance en Charles III et son ministre, mais qu'il s'agissait de circonstances que nous étions à même de voir de plus près qu'eux, 54. — Explique de nouveau la conduite qu'a suivie la France; désavoue ce qu'on lui a fait dire sur Floridablanca, 55. — Annonce que le comte d'Estaing a appareillé,

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
55. — Engage Montmorin à tenter de nouveaux efforts auprès de la cour de Madrid, 55, 56. — Le charge de remercier Charles III pour la médiation qu'il propose et qui est acceptée par le roi, 62, 63. — Indique les conditions auxquelles Sa Majesté consentirait à la paix; redoute la duplicité de l'Angleterre; relate son entretien avec Hartley et les propositions de paix faites par celui-ci à Passy, 65, 66. — Recommande le secret envers Aranda, 66. — Trouve conforme à l'usage des ministres en Angleterre que lord Weymouth n'ait pas donné des ordres pour la médiation à lord Grantham, 62 à 67. — Surtout préoccupé d'assurer aux États-Unis leur indépendance; convaincu que les Américains ne seraient pas « fripons ou imbéciles » au point de se déshonorer en nous trahissant, 67. — Annonce à Montmorin le remplacement de Silas Deane par John Adams, 68. — Appréhende une explosion d'Aranda quand il apprendra que l'on a gardé le silence avec lui sur la médiation, *ibid.* — Craint que l'Angleterre ne mette de la difficulté à accepter la condition de l'indépendance des Colonies, 68, 69. — Défend Aranda d'avoir influé sur nos décisions, 70. — Répond à Montmorin qu'à Versailles aussi on oubliera avec empressement le passé, 72. — Espère impatiemment une réponse catégorique prochaine à propos de l'Angleterre, et laisse presque entrevoir la pensée qu'au besoin la France devra agir seule, 74, 75. — A Montmorin, sur les égards que Louis XVI montre à l'Espagne, 83 à 87. — Probablement désireux, depuis la fin de 1775, de donner à Frédéric II une bonne opinion de la France, 89. — Paraît s'être servi dans cette vue du baron de Grimm, ministre de Saxe-Gotha, 90 à 92. — S'explique avec notre ambassadeur à Vienne sur les commencements d'entente avec la Prusse; signale les propensions de l'Autriche vers l'Angleterre et dit que la France saura se tenir dans le milieu entre la chaleur de Frédéric II et la froideur de M. de Kaunitz, 104 à 107. — Avise le marquis de Pons de l'état de nos rapports avec la Prusse, 108, 109. — Met sur le compte d'une exagération de langage du comte de Goltz les rumeurs sur notre liaison avec la Prusse, qui inquiètent Vienne, et maintient exactement la situation qu'il a prise

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
vis-à-vis de l'Autriche, 111, 112. — Recommande la prudence à La Luzerne dans sa mission en Bavière, 114. — Ses instructions au chevalier de Gaussens, chargé de l'intérim du marquis de Pons, 119. — Fait connaître à Montmorin les impressions de Versailles en raison de l'occupation de la Bavière par l'Autriche, et la politique que le conseil du roi suivra en Allemagne, 119 à 122. — Billet au roi, rapports tendus avec Breteuil, 120. — Informe Montmorin de l'impatience publique, à laquelle on ne peut répondre afin de ne pas contrarier l'Espagne, mais à laquelle on a fait droit par l'activité des mesures; nouveaux motifs pour décider Charles III, 133. — Trouve peu vigoureuses les instructions de M. de Floridablanca pour répondre à lord Weymouth, 133, 134. — Instructions à Montmorin pour demander formellement à l'Espagne ce qu'elle veut, et concerter avec elle son concours positif; l'ambassadeur affirmera qu'on est libre à l'égard de l'Allemagne, qu'on ne se laissera plus entraîner dans les intérêts de l'Autriche, et il est prévenu que le roi voit toute la correspondance, les lettres confidentielles comme les lettres d'office, 135 à 141. — L'informe de la sortie des flottes anglaises, 142. — Revient confidentiellement sur nos engagements du côté de l'Allemagne; garde le secret à l'égard d'Aranda; jugement sur ce dernier, 142, 143. — Trouve qu'un langage ferme aurait mieux valu à Londres qu'Almodovar, 143. — Engage Montmorin à se rapprocher de MM. de Galvès et Llano, étant données les craintes qu'inspire la santé de M. de Floridablanca, *ibid.* — Souhaiterait que la guerre fût commencée, étant imminente, 144. — Redoute que la flotte anglaise n'attaque les vaisseaux chargés des galions espagnols, *ibid.* — Démontre qu'on double les risques en temporisant, *ibid.* — Exprime sa satisfaction et celle du roi pour les services de Montmorin, et sollicite vivement l'industrie de ce dernier pour « tirebouchonner » M. de Floridablanca, 145 à 147. — Annonce à Montmorin que l'escadre d'Orvilliers sortira à la rencontre de Keppel, l'audace étant nécessaire au début d'une guerre, 147. — Lui envoie le compte rendu du combat de *la Belle-Poule*, afin d'établir que l'agression est venue des Anglais, 149. — De

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
même le rapport de Senneville, revenant de Boston, 152. — Tâchait de préparer la cession de la Floride à l'Espagne, 158. — Inconnue que recélait pour lui notre alliance avec les États-Unis, 165, 166. — Ne s'abuse pas sur le rôle que jouait Arthur Lee et demande à Franklin et à Deane de cacher à celui-ci le départ de Gérard, 169. — Ému des bruits d'accord de la légation de Passy avec l'Angleterre, et surpris du rappel de Silas Deane, 173, 174. — Fait partir ce dernier sur le vaisseau d'Estaing, 174. — Avise Gérard des accusations portées contre Deane, à qui le plénipotentiaire devra conseiller de rester en Amérique, 280. — Complimente Franklin sur la manière dont il a éconduit Hartley, 281, 282. — Instruit de l'interprétation donnée au traité d'alliance en Amérique, en rappelle à Gérard le sens et l'esprit, 283 à 286. — Circulaire sur l'agression navale des Anglais, 287. — Annonce à Gérard le combat de *la Belle-Poule*, l'ouverture de la guerre en conséquence, la sortie de Brest de la flotte d'Orvilliers contre celle de Keppel, 288 à 290. — Le prémunit contre la rumeur d'un prétendu traité secrètement négocié entre la France et l'Angleterre, 290, 291. — Le questionne sur l'état financier des États-Unis et sur le discrédit du papier-monnaie, 403, 404. — Lui explique la création d'une société de banquiers qui payera les intérêts du papier américain, 404, 405. — Exprime à Montmorin l'opinion du gouvernement du roi sur la campagne du comte d'Estaing, 470, 471. — Regrette que l'ambassadeur n'ait pu décider l'Espagne, 478. — Lui explique les raisons qui ont motivé la sortie de la flotte, l'avantage qu'il y a d'avoir osé combattre, que d'ailleurs c'était sur une invitation transparente du roi d'Espagne, et que la supériorité serait indubitable si la flotte espagnole se joignait à la nôtre, 479 à 481. — Confie privément à ce dernier qu'on désire voir l'Espagne reconnaître les Anglais comme agresseurs et se disposer à exécuter les obligations du Pacte de famille, 482. — Lui recommande d'aller de l'avant dans ce sens en attendant d'autres instructions, 482 à 484. — S'empresse de lui annoncer la ratification du traité d'alliance par le Congrès, puis, dans une dépêche étendue et dans

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
une lettre personnelle, le met à même de faire entrevoir à Charles III que les douze vaisseaux stipulés dans le Pacte de famille vont être réclamés, 484, 485, 526 à 535. — Ne s'arrête pas aux protestations d'ignorance de M. de Floridablanca quant aux intentions du souverain; voudrait savoir s'il n'existe pas d'autres influences sur le roi que celles de ce ministre, et ne laisse point que d'insinuer l'abandon possible des intérêts espagnols à eux-mêmes au profit de ceux de l'Amérique, 485 à 487. — Envoie à Montmorin le projet de manifeste conseillé par M. de Floridablanca sur les motifs qui ont obligé à la guerre, 499. — N'exprime pas moins des doutes quant à la solidité des résolutions de l'Espagne, et est inquiet de propositions de paix que paraît avoir transmises Almodovar, 500, 501. — Persuadé que Charles III s'abuse à croire à la paix, et que l'Angleterre ne rendra pas Gibraltar, 502, 503. — Avait annoncé à Montmorin que l'escadre d'Orvilliers allait reprendre la mer; fait maintenant connaître qu'elle va rentrer à Brest, 503. — Explique à Montmorin ce qu'il a à faire en raison des dispositions actuelles de l'Espagne et les questions qu'il devra poser sur ses projets, 505 à 507. — Fait part à Montmorin de l'embarras où le place la situation créée à Aranda, 512, 513. — A muni Almodovar de l'engagement du roi d'accepter l'intervention du roi d'Espagne, et en envoie la copie à Montmorin, 515, 516. — A peu de confiance dans les promesses de l'Angleterre, 516, 517. — Voudrait détourner l'Espagne de penser à une descente en Angleterre, 517, 518. — Expose les moyens qu'il faudrait pour l'exécuter, 518. — Insiste sur l'espoir de diminuer la puissance de l'ennemie des deux Couronnes comme inspirant seule le roi de France, 518, 519. — Annonce qu'il a ordre de rédiger le projet des conditions auxquelles Sa Majesté entendrait à la paix, sous la réserve absolue de l'indépendance des États-Unis, 519 à 522. — Correspondance à propos de certains articles du traité d'alliance, 520. — A Montmorin, de nouveau, sur le projet des conditions de la paix, 522, 523. — Lui en envoie le libellé, dont l'indépendance et l'intégrité du territoire des États-Unis forment le premier article, 523, 536 à 544.

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
— Cherchait à y introduire la remise en vigueur des avantages commerciaux qu'avait spécifiés le traité d'Utrecht, 533, 551 à 554. — Se dit disposé à préserver l'Espagne en Amérique contre la puissance future des États-Unis, 561 à 563. — Faible idée qu'il se croyait fondé à donner de leur consistance et de leur avenir, 563. — Écrivant à Gérard, s'efforce d'écarter les interprétations que les tentatives de Charles III pour la paix suggéreraient peut-être aux Américains, 565, 566. — Complément d'instructions qu'il lui adresse par suite, au sujet du Canada et du Mississipi, dans la crainte « des Lee et leur influence », 566 à 572. — Insiste de nouveau pour que Montmorin obtienne une solution de Madrid, 579, 580. — Répond une fois de plus aux insinuations contre notre prétendue indiscrétion, 581. — Était prêt pour l'examen de toutes les propositions probables, 581, 582. — Ses notes intitulées « Plan de paix, plan de guerre », *ibid.* — A présenté au roi un cadre de décisions à prendre qui ne variera plus, 582. — Met Montmorin en garde contre une interprétation de nos engagements par l'Espagne, à propos de la trêve que celle-ci procurerait aux États-Unis, 582, 583. — Responsabilité par lui prise des conseils qu'il a donnés au roi, 587. — Notes et lettre au monarque, concluant à rechercher l'intervention de l'Espagne malgré les conditions qu'elle y met, 587 à 590. — Comment, avec Montmorin ainsi qu'avec Gérard, il fondait sur la situation les conseils qu'il donna, 590, 591. — Se concerte avec Franklin pour ce qui intéresse les États-Unis, 592. — Ses fatigues, sa mauvaise santé, *ibid.* — Dépêches et plis particuliers délibérés devant le roi et approuvés, qu'il a rédigés pour Madrid, et lettre particulière à M. de Floridablanca, 592 à 612. — Indique que la légation de Passy manquait de pouvoirs pour traiter de la paix, et s'est d'ailleurs concerté et entendu avec Franklin en dehors d'Arthur Lee et d'Adams, 593 à 595. — Instructions à Montmorin où tout est exposé et précisé, 596 à 600. — Presque reconnaissant, du reste, à l'Angleterre qu'elle ne veuille ni ne puisse admettre l'indépendance des États-Unis, 601. — Croit qu'elle pourrait traiter directement avec eux, pourvu que ce fût en même temps avec la

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
France, 602. — S'explique sur les avantages que l'Espagne nous réclamerait pour son concours, 607 à 609. — Très affecté de voir cette puissance déterminée à vouloir traiter, 610, 611. — Craint la finesse de Floridablanca, mais doute des moyens d'action de l'Espagne, 611. — Informe Gérard des pourparlers avec l'Espagne et le charge d'en faire part aux principaux membres du Congrès, 613 à 615. — Véracité de l'opinion qu'il prête là à Franklin sur la trêve, 615. — Dit formellement au plénipotentiaire que la pensée du roi est de conserver aux Anglais le Canada et la Nouvelle-Écosse, 616.

Année 1779. — S'impatiente des retards, et demande à Montmorin quand le masque devra tomber, III, 643, 644. — Sa joie des nouvelles dépêches de Montmorin; voudrait que la réunion des vaisseaux français et espagnols eût lieu le plus tôt possible, 644, 649, 650. — Sur les mesures à prendre avec l'Espagne et sur les avantages qu'elle devra retirer de la guerre, 650 à 654. — Approuve Montmorin dans ses négociations avec Floridablanca, 654, 655. — Satisfait de la franchise de ce ministre et envoie une lettre pour lui, 655 à 658. — Trouve qu'il invente de nouveaux prétextes pour reculer la signature de la convention à passer, et que l'Espagne nous aura finalement mis en situation, trop tard, d'être engagés avec nos seules forces, 667 à 669. — Écrit et envoie quatre nouvelles dépêches ou lettres approuvées, relatives à la convention, 669, 670. — Avait exposé ces négociations à notre ambassadeur à Vienne, 674. — Informe Montmorin des efforts du roi pour rétablir la paix entre la Prusse et l'Autriche et fait ressortir les avantages que nous procure notre arbitrage auprès de Catherine II, 675, 676. — Comptait voir échouer par suite les intrigues de l'Angleterre en Russie, 676. — Entretenait exactement Aranda de ces affaires, 677. — Visait à établir la libre navigation des neutres, 677, 678. — Désireux d'enlever aux Anglais la suprématie des mers, 702. — Son sens économique; place importante occupée dans sa correspondance ministérielle par la question du commerce, 702, 703. — Apercevait dans la liberté maritime un lien propre à réunir l'Europe contre l'Angleterre,

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
703. — Avait fait nommer le duc de La Vauguyon ambassadeur aux Pays-Bas parce que c'était la nation à laquelle cette politique importerait le plus, et l'avait muni des instructions qu'elle demandait, 703, 704. — Donne mission à l'ambassade de sonder les États généraux en vue d'une convention pour la sécurité de la navigation et du commerce entre la France, l'Espagne et eux, 705, 706. — Charge La Vauguyon d'ébruiter notre traité d'alliance avec les États-Unis, 706. — S'entend avec Franklin pour faire agir d'accord à Amsterdam l'agent qu'y avait l'Amérique, et donner le traité à lire au Pensionnaire de Hollande, 707. — Avait pris soin de bien présenter les Anglais comme agresseurs au combat de *la Belle-Poule*, malgré les dénégations de Keppel, 708. — Avait fait exciter les esprits contre les prises opérées par ce dernier en vertu des prétentions de l'Angleterre, communiquer par l'agent américain la copie même du traité d'alliance, et annonçait ensuite que des mesures prochaines du roi devraient porter les États généraux à agir à Londres pour faire jouir leurs nationaux de la franchise du pavillon neutre, 708, 709. — Envoie à La Vauguyon, avec ordre de le communiquer, à son gré, pour voir l'effet qu'il produira, le nouveau règlement du roi sur le commerce des neutres, 709. — Suppose à tort les négociants hollandais enchantés, 711. — Désapprouve les démarches de la chambre de commerce de Picardie, qui a porté des plaintes à Londres et sollicite l'appui du roi, 712. — N'invite pas moins La Vauguyon à avertir le Grand Pensionnaire que des représailles pourraient s'ensuivre, *ibid.* — Fait mettre le roi de Suède à même d'adopter le règlement, *ibid.* — Se plaint intentionnellement un peu outre mesure de tendances qu'aurait le ministre de Danemark pour l'Angleterre, 713, 714. — Adresse néanmoins à nos agents à Copenhague et à Stockholm des instructions pour pousser les cours de Suède et de Danemark à s'associer au règlement de neutralité, en prévenant ces cours qu'à défaut de le faire dans les six mois elles en perdraient le bénéfice, 715, 716. — Tâche ensuite qu'elles agissent sur les États généraux dans les mêmes vues, 716. — Son système, à l'égard des Pays-Bas, de les porter

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
à agir uniquement par eux-mêmes, 719. — Visait à une alliance intime avec eux et voulait qu'ils vissent en nous leur égide, *ibid.* — Retenait le zèle de La Vauguyon, ne lui permettant que d'exciter les esprits, 720. — Met l'ambassadeur à même de dire que, le cas échéant, le roi privera les Pays-Bas comme alliés de l'Angleterre, des avantages par lui ouverts aux neutres, 721, 723. — Dirige La Vauguyon à engager la Hollande dans le sens d'une association avec le Danemark et la Suède, 722 à 724. — L'avise des démarches faites à Berlin, à Copenhague et à Stockholm, 724. — Exprime le mécontentement du roi et autorise l'ambassadeur à montrer le projet d'un nouveau règlement révoquant les avantages du précédent, 725. — Indique que la partialité des chefs de la République pour l'Angleterre sera cause de la mesure et en fixe la date prochaine, 726, 727. — Recule leur exécution, 728. — Avise également Montmorin de ces circonstances, *ibid.* — L'informe que les États généraux sont revenus sur leur vote, 729. — Fait tout communiquer à M. de Floridablanca, 729, 730. — Sur de nouvelles indications, ordonne d'appliquer le règlement restrictif, sauf à Amsterdam et à Harlem, 730. — Annonce cette décision au représentant du Danemark et à Montmorin, 731. — Dit à ce dernier qu'il a l'espoir d'entraîner la Russie à sa politique maritime, grâce au concours du roi de Prusse, 732. — Comment il avait entamé l'affaire avec notre ambassade de Pétersbourg, 732, 733. — Comment lui servaient en cela les circonstances et les principes politiques qu'il avait fait prévaloir, 733, 734. — Direction, raisonnements et instructions par lui donnés au chevalier de Corberon, notre chargé d'affaires, 736. — Croit le moment opportun de faire prévenir le comte Panin de l'idée de la ligue des cours du Nord, 737, 738. — Moins optimiste toutefois qu'il ne semblait, 739. — En revient à presser le moment de la réunion des forces des deux Couronnes, en exposant à M. de Floridablanca l'état des négociations précédentes, 740 à 742. — Ne croit pas que l'Angleterre écoute l'Espagne, 744. — Regrette de nouveau le choix d'Almodovar, 747. — Reconnaît, à la réponse de

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
l'Angleterre, que la paix ne peut plus provenir que des évènements, 747, 748. — Avait engagé Montmorin à demander à l'Espagne une aide matérielle pour l'Amérique, 753. — Très impatient d'une solution, 754. — Exprime à l'ambassadeur, au nom du roi, la satisfaction du monarque de savoir la convention des deux cours signée, 762 à 764. — Lui confirme ce sentiment dans un pli particulier, et félicite M. de Floridablanca, 764, 765. — Marque à Montmorin sa contrariété des lenteurs de la Marine, 765. — Préoccupé des termes de l'ultimatum adressé par l'Espagne à Londres, grandement surpris en en lisant le texte, s'en explique avec l'ambassadeur, 766 à 769. — Dégage la responsabilité du cabinet dans les propositions que Madrid a faites, 770 à 772. — Montre à Montmorin la situation sous un jour plein de promesses, 774. — Se trompait dans les motifs qu'il attribuait à l'Angleterre pour avoir repoussé les propositions de l'Espagne, 774, 775. — Écarte les médiations qui nous sont proposées, 776. — Pense qu'il faut justifier à l'Europe les causes de la guerre, nous défendre du rôle d'agresseur et revient à l'opportunité, pour les deux Couronnes, de le faire par un manifeste, 777 à 780. — Écrit à La Vauguyon que la France doit être du côté des «patriotes» de Hollande contre le stathouder, 781, 782. — S'efforçait de faire prendre la tête de l'union des marines neutres par la Russie, tandis qu'il amenait la Suède et le Danemark à y entrer, 783. — Se plaît à voir ces deux puissances mal disposées en faveur d'un projet contraire de la Russie, 785. — Instructions à Corberon en vue de détourner la Russie de donner suite à ce projet, 786, 787. — Avise dans cette vue à d'autres soins, 787. — Écrit au marquis de Pons, à Teschen, pour substituer l'influence du roi de Prusse sur Catherine II à celle que l'Angleterre exerçait grâce au favori de l'impératrice, 788 à 790. — Présente à Montmorin la situation comme en bonne voie quant aux Pays-Bas et favorable du côté de la Russie, 790. — Lui marque le regret que l'Espagne n'ait accepté que Sizarga pour point de réunion des deux flottes, et plus encore qu'elle n'ait pas eu le courage de se réclamer du Pacte de famille dans la déclaration qu'elle a notifiée

VERGENNES (Le comte DE) [*Suite.*]
à Londres pour expliquer qu'elle se détermine à la guerre, 791 à 794. — Envoie à Montmorin trois exemplaires du mémoire expliquant à l'Europe notre conduite vis-à-vis de l'Angleterre, 796. — Adresse à notre ambassadeur à Vienne un exposé plus intime, 796, 797. — Signale à Montmorin le retour de La Fayette, IV, 2, 3. — Répond à Gérard sur l'opinion qu'émettent les Américains quant au droit de conclure la paix sans nous, 17, 18. — Regrette que le Congrès ait publié le traité, 22. — Approuve le plénipotentiaire au sujet du Canada, en lui faisant part des intentions de l'Espagne relativement à cette province et à l'Acadie, 43. — A distance, jugeait mieux que ce dernier la politique des Américains, 78. — Instructions pour le cas où les adversaires de la France domineraient le Congrès, ce qui lui attirerait le mépris des autres nations, 97. — Explique quelles avances les États-Unis doivent faire à l'Espagne, et combien le gouvernement du roi reste le même dans ses dispositions pour l'Amérique, 98. — Lui retrace le plan qu'a formé l'Espagne pour amener la paix, et lui recommande de le confier au Congrès, 99, 100. — Marque sa satisfaction des réponses de Gérard et de La Fayette relativement au Canada, à cause de la manière de voir de l'Espagne, mais reconnaît que si les Américains s'emparaient de ce pays il faudrait bien le leur laisser, sauf à satisfaire l'Espagne différemment, 101. — Recommande encore l'abandon exclusif à cette puissance de la navigation sur le Mississipi, *ibid.* — Confie à Gérard que le roi, quoique ne pouvant plus assister financièrement les États-Unis, fournira éventuellement l'intérêt à 6 p. o/o d'une avance de 3 millions qu'il leur a fait faire, 102. — Stigmatise la conduite du Congrès si cette assemblée en vient à suivre l'inspiration de ceux de ses membres qui la poussent vers l'Angleterre, 187, 188. — Incite Gérard à la tirer de l'inertie et à l'engager à poursuivre la guerre, 188, 189. — Se reprend à l'idée du soulèvement de l'Irlande, pensant que les presbytériens se joindraient à la révolte, et laisse La Fayette s'y employer, 231 à 233. — Fait annoncer à M. de Floridablanca le plan de la descente en Angleterre, 238. — Ne cache pas à Madrid

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
la mauvaise impression produite à Versailles par les nouvelles que Gérard avait données de l'Amérique, 239. — A demandé à La Fayette un mémoire écrit sur l'intervention militaire aux États-Unis, 240. — Tient éloignés les collègues de Franklin, 247. — Entre Arthur Lee, John Adams et lui, à propos de Berkenhout, 247, 248. — Sa lettre de congé à John Adams, 250. — A La Luzerne, sur les assertions d'Arthur Lee contre Gérard et Holker, 250, 251. — Presse Montmorin d'insinuer au Pardo de bonnes dispositions envers les États-Unis, afin de porter les «grands coups» en Amérique dans la prochaine campagne, 276.

Année 1780. — A goûté l'idée de La Fayette d'envoyer des troupes aux États-Unis, et semble en avoir préparé le projet en dehors des autres ministres, IV, 276, 277. — Notifie à la Marine les instructions qu'emportera le marquis, remet à ce dernier sa commission, informe La Luzerne de la résolution du gouvernement du roi, 281, 282. — Instructions supplémentaires qu'il remet à La Fayette sous le nom de *Projet particulier,* en vue de satisfaire les désirs de l'Espagne quant à la Floride, 283, 284. — Appel par lui fait à «l'humanité» de Washington pour que le général soit ménager du sang de nos soldats, 284, 285. — Informe La Luzerne que le roi a avancé à Franklin 3 millions de livres, qui sont bientôt doublés, 285. — Donne peu après à La Fayette et à La Luzerne une raison du non-embarquement de la totalité du corps de Rochambeau, 286, 287. — Inquiet de la lenteur de l'Espagne, étant pour beaucoup dans la détermination du roi de tenter la descente en Angleterre; s'en exprime à Montmorin, 323. — Pensait en réalité que les «grands coups» devaient être portés en Amérique et aurait souhaité que l'ambassadeur agît dans cette vue, *ibid.* — Voit clairement que les retards de l'Espagne seront nuisibles, 324. — Sa constance à plaider auprès de l'Espagne la cause des États-Unis, 338. — A été outré que le roi d'Espagne ait refusé de recevoir Gérard rentrant d'Amérique, *ibid.* — Avait transmis à Montmorin et repoussé le projet de trêve imaginé par l'Angleterre, et répond à Mercy-Argenteau, qui nous pressait d'accepter la médiation de sa cour, de manière à

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
garantir comme une dette d'honneur du roi la liberté et l'indépendance des États-Unis, 339, 340. — A La Fayette il dit encore, dans les termes d'une amitié paternelle, que les «grands coups» doivent être portés en Amérique, 350, 351. — Informe Montmorin que le roi envoie Guichen avec 10 vaisseaux et 3,000 hommes qui iront renforcer Washington, 351 à 353. — Correspondance avec La Luzerne sur la question des pêcheries et du Mississipi, 356 à 361. — Répond par un refus à la demande d'assistance financière que Jay a adressée de Madrid, mais l'assure qu'il fera de son mieux avec Franklin, 388. — Surpris de la conduite de John Adams, 410. — Répond à ce dernier que la prudence exige de cacher «son caractère éventuel» au cabinet de Londres, 411. — Tiraillements avec cet envoyé, 412. — Horoscope qu'il tire, en écrivant à Montmorin, des notions qu'il a sur le parti du Congrès hostile à la France, 414. — A La Luzerne, afin d'obtenir pour les négociants français supportant la dépréciation du papier-monnaie un dédommagement; échange de correspondance avec John Adams sur le même sujet; différence établie entre ce dernier et Franklin, 415 à 419. — A John Adams, sur la destination et le rôle du corps expéditionnaire français aux États-Unis, 421. — Envoie à Franklin la correspondance d'Adams et lui demande de la communiquer au Congrès, 422. — Répond finalement à ce dernier en déclarant ne connaître que Franklin comme représentant des États-Unis, et retrace à La Luzerne le caractère et les difficultés à redouter du second envoyé, 423, 424. — N'essaye pas moins de retenir celui-ci à Paris dans la supposition que de prétendus projets de pacification, machinés autour du roi d'Espagne, rendraient sa présence utile, 424. — Dit à tort à La Luzerne que la solution intervenue sur la question des pêcheries n'amènera pas d'obstacle, même de la part d'Adams, dans la négociation de la paix, 426. — Félicite le plénipotentiaire sur sa participation aux mesures prises pour réorganiser l'armée américaine, 427. — Est satisfait de la réponse du Congrès au sujet des désirs de l'Espagne sur les Florides, soutient le droit de cette puissance à conquérir sur l'Angleterre les terres à l'est

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
du Mississipi, conseille à ce sujet la réserve à La Luzerne, 427, 428. — Autres explications à La Fayette et à La Luzerne sur les retards d'expédition, 429 à 432. — Répond encore à Montmorin, au sujet de l'Angleterre, qu'il veut bien s'efforcer d'humilier mais non anéantir, 432 à 434. — Compte sur l'appui du roi de Prusse auprès de la Russie, 434, 435. — Informe La Luzerne et Montmorin des résolutions de cette dernière puissance et envoie à celui-ci la copie du rapport de Corberon, 436, 437. — Engage La Luzerne à demander au Congrès de soumettre les corsaires américains au même régime, 437 à 439. — Invite Montmorin à amener M. de Floridablanca aux idées de la Russie, 437, 438. — Étonné du choix de Johnstone pour une mission auprès de Madrid, 448. — Froissé de voir l'Espagne rechercher une négociation directe et en signale les dangers, 450 à 453, 475 à 484. — A propos de la présence de Cumberland à Madrid, explique que l'Angleterre cherche simplement à semer le trouble entre les deux nations et le soupçon sur nous dans l'esprit des États-Unis, 458. — S'est efforcé de multiplier à cet égard les avis, veut croire que l'Espagne respectera les engagements pris par le roi envers les Américains, souhaiterait que ces engagements fussent rendus publics, 459, 460. — Proteste contre un dire d'Aranda, qui présentait comme certain que nos forces seraient dirigées sur Plymouth, 460, 461. — Confie à Montmorin le désir du gouvernement du roi, de donner au comte d'Estaing le commandement de la flotte qui vient d'être formée, 461. — Justifie ce désir par des raisons multiples, 462, 463. — Déjoue la manœuvre de l'Espagne en introduisant la Russie dans la politique du continent, que l'Angleterre avait jusque-là subordonné par l'intermédiaire de l'Autriche, 464, 465. — Indique toutefois les ménagements qu'il faut soigneusement garder envers cette dernière puissance, 465, 466. — Exprime à Montmorin la surprise et les inquiétudes du gouvernement du roi, d'apprendre que les vaisseaux de l'Espagne ont conduit si peu loin le comte d'Estaing afin de rester à portée de Gibraltar, 474. — Lettre au roi, représentant que l'honneur de son règne est engagé à ne pas aller au-devant de la paix et

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
en déclinant pour sa part la responsabilité, quoique l'état des finances soit affligeant, 487, 488. — Peut rassurer Montmorin, le lendemain, sur l'issue de la crise, 489. — Explique à l'ambassadeur que les vaisseaux de Guichen n'ont pu sortir de Brest, rien n'étant prêt, et empêcher Rodney d'infliger un désastre à l'escadre espagnole en allant ravitailler Gibraltar, 490, 491. — En fait remonter la faute à Sartine, mais excuse celui-ci par le défaut d'exécution des ordres, 491. — Mérite qu'il reconnaît à Necker, 492, 493. — Écarte le plan de campagne qui a été communiqué par Aranda, et en trace un plus audacieux, 493. — Démontre de nouveau l'utilité de s'attacher la Russie, maintenant placée à la tête des neutres et qui ne proposerait ni n'agréerait rien de nature à faire manquer la nécessité de la paix; compte à cet égard sur Catherine II parce qu'elle ne proposerait pas au roi de manquer à ses engagements avec les États-Unis, 494 à 498. — S'est élevé contre la présence de Cumberland à Madrid, mais a avoué la nécessité de la paix, *ibid.* — Confirme à Montmorin le refus de Solano de s'associer à Guichen pour attaquer ensemble Saint-Christophe, 499. — Revient au séjour de Cumberland en Espagne, au danger de voir celle-ci consentir à la paix en sacrifiant l'Amérique, dit qu'il n'admettra pas pour celle-ci une trêve établie sur le *statu quo*, 503 à 511.

Année 1781. — Informe Montmorin de l'ouverture positive de médiation qui vient d'être faite par la Russie, IV, 511. — Le roi ne l'acceptera que sur l'avis de l'Espagne et des États-Unis, et demande la réponse de M. de Floridablanca, 512, 513. — Considérait, avec M. de Maurepas, le moment venu d'en finir par un coup d'éclat ou par un effort honorable, et pensait de nouveau avec ce dernier à une descente en Angleterre, 514, 515. — Note sur les avantages qui ressortiraient de la médiation de la Russie et correspondance à ce sujet, 518 à 528. — Dit à Montmorin d'offrir à Madrid la médiation de la Russie et de l'Autriche, 523 à 528. — Sur l'acceptation éventuelle d'une trêve pour les États-Unis, 529, 530. — Écrit à La Fayette et à Ternay, 534. — A La Luzerne, sur les attaques dirigées contre Franklin, sur les

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
instructions données à Adams par le Congrès, et sur les propositions de paix que pourrait faire l'Angleterre, 534, 535. — Engage La Luzerne à ne rien indiquer aux États-Unis, mais à les laisser venir, 536. — Pressent leurs ambitions quant à la pêche de Terre-Neuve, 537. — A insisté pour que La Luzerne pousse le Congrès, maintenant que la guerre est déclarée à la Hollande, afin de se rapprocher de cette république et d'y envoyer un plénipotentiaire sage et éclairé, 539. — Écrit que l'arrivée du colonel Laurens inquiétera le roi à cause des grands sacrifices qu'il s'est déjà imposés, 541. — Revendique les attributs de ministre dirigeant en informant La Luzerne qu'il ne doit correspondre à Versailles qu'avec lui, 543. — Fait poindre aux regards de l'Espagne l'éventualité de nous voir dégarnir les deux Amériques et, conséquemment, mettre en péril ses intérêts si elle ne nous aide pas activement dans la Manche, 544, 545. — Répond aux demandes de la conférence de Hartford en informant que le roi peut mettre uniquement 6 millions à la disposition de Washington, 547, 584 à 589. — Expose de sa main à La Luzerne le détail des résolutions, et lui indique ce que le comte de Grasse est chargé de faire, 548, 549. — Remercie La Fayette de ses lettres et le prie de faire apprécier les efforts du roi par Washington, 550. — Charge La Luzerne de mettre le Congrès en mesure de connaître comment on se présenterait à la médiation, d'obvier aux écarts de caractère et d'attitude de John Adams, et de prescrire à ce dernier de se laisser guider dans les négociations par le représentant du roi, 551, 552. — Dépêche ayant pour but de déterminer les États-Unis à s'associer aux tentatives de paix et à y apporter des conditions modérées, 552 à 556, 588 à 590. — A de nouveau instruit La Luzerne des instructions données au comte de Grasse, pour que, sans en dévoiler le secret, le plénipotentiaire affirme qu'une partie des vaisseaux sera détachée vers l'Amérique et qu'il en avertisse Washington, 557, 558. — L'avise que le roi garantira un emprunt de 10 millions de livres en Hollande pour les États-Unis, 559. — L'instruit de la manière singulière dont Laurens s'est posé, et de l'impossibilité pour le roi de rien ajouter à ses secours, 560 à 562. —

IMPRIMERIE NATIONALE.

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
L'informe que la médiation n'avance pas et que la question d'y admettre un plénipotentiaire américain la retardera encore, 562. — Avait donné des ordres à La Vauguyon pour ne pas appuyer John Adams aux Pays-Bas, si celui-ci persistait à vouloir y prendre le caractère de représentant des États-Unis, 563. — Aurait désiré que le Congrès retînt ses agents d'engager aucune démarche politique en Europe sans nous avoir consultés, 564. — Donne l'opinion du Gouvernement sur Franklin, 583, 584. — Recommande à La Luzerne de laisser le Congrès débattre directement ses intérêts avec l'Espagne, 594. — Avait refusé à Jay l'assistance financière du roi, mais facilité à Franklin le moyen de payer les traites qui ne pouvaient pas être payées à Madrid, *ibid.* — Exprime à La Luzerne l'importance qui résulte de l'adhésion du Maryland à la constitution, 595. — Sur le langage que tiendra celui-ci relativement à la question d'une trêve, 601, 602. — Il parlera surtout en son nom, de manière à dégager par avance le roi, et désabusera le Congrès sur les dispositions des puissances de l'Europe en faveur des États-Unis, 610, 611. — Au même au sujet des pêcheries, que le parti des Adams avait pensé à placer sous le patronage de l'association des neutres, 679. — Avait d'abord pris la défense de Silas Deane, mais le reconnaît maintenant pour vendu aux Anglais, 682. — Apprend à Franklin la prise de Yorktown, 683. — Sent comme Washington qu'il faut une nouvelle et encore plus vigoureuse campagne, l'écrit à La Fayette et à Chastellux, espère que les États-Unis s'y disposent, à La Luzerne de les y pousser activement et que, pour les stimuler, le roi leur fait une nouvelle avance de 6 millions de livres, 684 à 686. — Sa lettre à La Fayette et ce qu'il dit de la mort de M. de Maurepas, 687 à 689. — Ne sentait pas moins l'opportunité d'être à l'affût des indices de paix, V, 2. — A tenu et continue à tenir l'Espagne en éveil contre l'empressement intéressé de l'Autriche, 4. — Comment il avait amené le cabinet de Madrid à le suivre, 5. — Regardait comme nécessaire de lui faire appuyer l'admission des délégués américains aux conférences de la médiation, de procurer par là en quelque sorte la sanction de l'Europe à la

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
politique du roi, et d'amener ce monarque à rejeter tout armistice préliminaire comme une mesure uniquement favorable à la Grande-Bretagne, 6. — Avait ressenti des craintes sur le changement de politique de Catherine II et donne à Montmorin des motifs d'en avoir de plus vives, 7 à 9. — Portrait du comte de Panin à ce propos, 9. — Dit à Montmorin que les médiateurs cherchent à s'emparer de nos intérêts, non à les favoriser, et trouve que Catherine II se relâche de sa politique à notre égard, 10. — Pour être appuyé par M. de Floridablanca relativement à l'admission des délégués américains, lui fait communiquer tout ce qu'il a mandé à Pétersbourg et à Vienne; il estime que les deux Couronnes n'ont plus à compter que sur elles-mêmes, et qu'il importe de refuser désormais la médiation, 10 à 15. — Précise davantage tout cela à Montmorin dans une lettre particulière, où il lui annonce que le comte de Panin a été contraint de se retirer à la campagne, 13, 14. — Réponse à Montmorin, qui est fatigué de ses efforts sans résultats dans ses négociations en faveur des demandes de Jay, et pour amener M. de Floridablanca à une campagne bien étudiée et définitive des deux Couronnes, 14 à 16. — Déçu par le refus qu'oppose l'Espagne à la jonction des flottes dans les mers d'Europe, mais ne laisse pas moins augurer que le gouvernement du roi aidera à faire rentrer Gibraltar en la possession de cette puissance, 17, 18. — Dans un pli particulier à Montmorin, montre combien les tergiversations de l'Espagne rendent difficile de les faire accepter par les ministres nouveaux, 21, 22. — Lui explique qu'entre M. de Maurepas, le roi et lui, on se contentera de moins qu'il n'est officiellement demandé à Madrid, et que c'est à nous de redoubler de vigueur, 22, 23. — A rédigé la note, concertée avec Madrid, qui décline l'armistice comme condition des préliminaires de paix proposés par les médiateurs et indiquant la nécessité de dégager le roi vis-à-vis des États-Unis, 24, 25. — Informe Montmorin de la réponse faite aux insinuations indirectes de l'Écossais Eyriès, 26. — Lui répète que le roi repousse toute idée de séparer ses intérêts des intérêts des Américains, 27. — Explique que nous nous avilirions à justifier notre conduite auprès de l'Es-

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
pagne, qui aurait assez besoin de justifier la sienne, 28. — Blessé des dires controuvés qu'Aranda a envoyés en Espagne; les réfute non sans en marquer de l'amertume, 29. — Empêche Franklin de voir Hartley, qui a tenté une fois de plus de s'aboucher avec lui, 32.

Année 1782. — Met en garde La Luzerne contre des démarches faites en Hollande auprès d'Adams en vue de la paix, V, 34. — Ses liens d'esprit avec le mouvement général des idées; utilisation qu'il fait de Dupont de Nemours en conséquence, 35, 36. — N'avait pas confiance dans la sincérité des démarches indirectes de paix tentées par le cabinet de Londres et l'expliquait à Montmorin, 39, 40. — Comment il répond à l'envoyé Forth et en informe à la fois Madrid et Philadelphie, 40, 41. — Franchise apportée avec Franklin et avec Philadelphie dans toutes les démarches; assurance donnée du dévouement constant du roi aux intérêts des États-Unis et de ses dispositions à voir étendre les instructions des commissaires; pensait qu'Adams aurait signalé notre refus d'accepter la médiation si ceux-ci n'y étaient pas admis, et que ce serait pour le Congrès une preuve d'attachement patente, 42 à 44. — Continuité qu'avaient eue ses efforts pour faire des Pays-Bas un des pivots de la lutte contre l'Angleterre, et pour lier le Congrès avec eux; comment il avait écrit à La Luzerne à cet égard, 44, 45. — Lui explique pourquoi l'Angleterre leur a déclaré la guerre, et le prétexte qu'elle en a pris dans les papiers saisis sur Henry Laurens, 45, 46. — Sa situation prédominante depuis la mort de M. de Maurepas, 50. — A décidé le roi à offrir à son oncle d'envoyer devant Gibraltar les forces françaises qui viennent d'enlever Minorque, *ibid.* — Tâchait de lier Madrid avec les Pays-Bas afin de mieux nous les rattacher et afin de les détourner de faire la paix pour leur compte, 50, 51. — Avait dû empêcher Adams, rappelé un moment à Versailles, de communiquer aucune observation aux médiateurs relativement à leurs propositions, 52. — Se rendait compte que les Provinces-Unies ne voulussent pas s'embarrasser en ce moment des États-Unis; ne tenait pas moins pour essentielle la présence à Amsterdam ou à la Haye d'un négociateur américain, et recommandait de le

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
dire au Congrès, tout en blâmant La Luzerne d'avoir pris l'initiative de presser à ce sujet cette assemblée, restée muette sur la première communication que le plénipotentiaire avait faite, 53, 54. — Peu touché, connaissant trop bien Adams, de l'intercession de M. de la Vauguyon, que l'Américain a sollicitée pour rentrer en grâce, 57. — Ne provoquera pas les Hollandais à reconnaître l'indépendance des États-Unis, ne voulant pas rendre la France garante envers eux des suites qu'aurait leur résolution, *ibid.* — Croit que les «patriotes» de la Frise se montrent trop empressés à cet égard, 58. — Réflexions à La Vauguyon sur ce sujet; lui recommande d'expliquer à Adams les motifs de la réserve et de la retenue du roi, *ibid.* — S'ingénie encore à convaincre M. de Floridablanca de l'obligation, pour l'Espagne, de soutenir les Américains, afin d'éviter qu'ils ne fassent directement la paix, 60, 61. — Représente à La Luzerne que la question des pêcheries dépendra, somme toute, des circonstances; lui trace l'attitude qu'il doit y garder; l'assure que le roi rendra aux États-Unis les services qui se présenteront, mais ne leur fera ni le sacrifice de nos pêcheries, ni ne retardera la paix pour forcer l'Angleterre à sacrifier les siennes, 69. — Lettre au roi pour qu'il consente au concours de nos forces au siège de Gibraltar, 70. — Préoccupé avec Franklin de ne pas laisser les nouveaux ministres anglais penser que des propositions de paix ne seraient pas reçues d'une manière sérieuse, 75. — Ne cache pas à Grenville la répulsion que lui inspire le traité de 1763, que celui-ci voudrait prendre pour texte, 84. — Lui a tout d'abord offert de porter l'examen des intérêts respectifs devant les puissances médiatrices, 85. — Lui déclare que le roi ne parlera pas sans l'Espagne ni la Hollande, et que la question des États-Unis doit être traitée directement avec eux, 85, 86. — Raisons qu'il donne de la protection morale dont le roi entend couvrir les Hollandais, 86. — Qu'il engageait bien ainsi les préliminaires de la paix suivant la conception dont s'était inspirée sa politique, 87. — Dépêche par laquelle il informe La Luzerne de ce qui s'est passé, 87 à 89. — Au même pour qu'il détourne le Congrès de suivre des négociations de paix autrement que par ses commissaires en Europe

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
et ne s'éprenne pas de demandes exagérées quant à la pêche et aux limites, 90, 91. — Mémoire au roi afin de le maintenir dans les vues politiques admises jusqu'alors, malgré la défaite du comte de Grasse aux Antilles, 91, 118 à 120. — Fait connaître à La Luzerne que l'évènement a inspiré une nouvelle énergie, que des vaisseaux sont offerts au roi, des mises en chantier ordonnées, et que les Américains n'ont qu'à seconder de leur côté nos efforts, 92, 93. — Se trompe en jugeant Fox et lord Shelburne au sujet des pourparlers de paix, en écrivant à La Luzerne, 94. — Erreur qu'il commettait à ce propos, 96. — Appelé par Franklin et Jay à apprécier avec eux la forme et la valeur de la commission d'Oswald, 96, 100, 101. — Avait fixé par écrit son opinion, qu'il transmet à La Luzerne accompagnée du projet de réponse que les deux Américains pourraient adresser à Oswald, 101. — Avait préparé un mémoire en réponse aux demandes de Fitzherbert sur Terre-Neuve, quand le comte de Grasse envoie les confidences de lord Shelburne, 102. — Répond à lord Shelburne en lui adressant Rayneval, 103, 104. — A écrit de sa main, sur son papier privé, les instructions remises à ce dernier, 103, 105, 106. — Pourquoi il se montrait disposé à accepter l'intervention des puissances médiatrices; son opinion sur M. de Kaunitz, 106, 107. — Compte qu'il rend à La Luzerne sur ce sujet, 108. — Lui donne son sentiment quant à la commission d'Oswald, à l'usage qui pouvait en être fait, et se plaît à lui annoncer que John Adams a réussi à conclure un traité avec la Hollande, mais que celle-ci suivant maintenant la France, le traité devient inutile, 109 à 111. — Avait engagé Fitzherbert à demander au gouvernement anglais de dire expressément, dans les pouvoirs d'Oswald, ce qu'évidemment il était prêt à admettre, 135. — Témoignages très favorables à la paix qu'il avait reçus de lord Shelburne et de lord Grantham, 137. — A La Luzerne, sur le silence gardé envers lui par les plénipotentiaires américains et sur l'ouverture des négociations entre la France et l'Angleterre, 138, 139. — Peu d'importance qu'il attachait, en répondant à ce dernier, aux indications fournies par Barbé-Marbois au sujet de la

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
question des pêcheries, 157. — Ce qui s'était passé chez lui relativement aux négociations de Jay avec le comte d'Aranda, 157, 158. — S'en explique à La Luzerne et l'engage à n'en occuper nullement le Congrès, 158. — Au sujet de l'agent d'informations Thurne, qu'on lui faisait payer chèrement autant qu'inutilement à Londres, 161. — Devait, ne fût-ce que par La Fayette, être plus au courant des négociations des Américains qu'il ne le disait à La Luzerne, et ne chercha dans tous les cas à les arrêter en rien ou à les restreindre, 164, 165. — Restait ainsi fort éloigné d'entraver les démarches de Jay et d'Adams, 171 à 175. — Que le cours des choses, comme il l'avait prévu, éliminait de lui-même les prétentions de l'Espagne sur le Mississipi, au point qu'il n'en fut pas question dans les négociations du ministre avec les représentants anglais, 176. — Dépêche à La Luzerne sur ces négociations, constatant que les intentions du roi pour les États-Unis n'ont point changé, et qu'il se préoccupe uniquement de ne pas se voir imposer la charge de faire admettre leurs ambitions, 176 à 179. — Pleinement autorisé par les faits à mander au plénipotentiaire que la négociation, en ce qui nous concerne, aura bien vite abouti, 182. — Vivement blessé d'apprendre soudain de Franklin la signature des préliminaires américains, 186. — Cabales menées contre lui en ce moment-là autour du roi, 186, 187. — Ce qu'il en écrit à Rayneval, 188. — Lettre offensée à Franklin, 191, 192. — Libre expression de son sentiment adressée à La Luzerne, 192, 194. — A reçu les excuses de Franklin, entendu ses explications conjointement avec Laurens, récrit immédiatement à La Luzerne que le roi accorde 6 millions aux États-Unis, 196 à 199. — Avait fait voir à l'Espagne combien ses demandes étaient énormes, le disait au plénipotentiaire anglais, et tâchait de convaincre M. de Floridablanca que si la paix n'était pas faite avant la rentrée du Parlement on serait jeté dans une nouvelle campagne, 209. — A Montmorin, au sujet de la proposition de Madrid d'abandonner la Corse à l'Angleterre, 210. — Lettres à lord Grantham et à lord Shelburne, 215, 216. — Obtient d'Aranda l'abandon de toutes les exigences de l'Espagne, Gibraltar ex-

VERGENNES (Le comte DE). [*Suite.*]
cepté, 218. — A Rayneval, sur les sacrifices que ferait certainement le roi si la paix devait en dépendre, 218, 219. — Au roi, pour l'informer que les dernières dépêches de Rayneval le placent peut-être en face d'une résolution hardie et pour lui demander ses ordres, 219, 220. — Conduit Rayneval chez le roi, qui décide, pour conserver Gibraltar à l'Espagne, de céder la Dominique et la Guadeloupe à l'Angleterre, 220. — Tient avec Rayneval, sept heures durant, le comte d'Aranda sans en obtenir rien de plus que ses concessions précédentes, *ibid.* — Adjoint son fils aîné à Rayneval comme secrétaire, et le présente à ce titre en écrivant de nouveau à lord Shelburne et à lord Grantham, 221. — Valeur historique qu'ont ces lettres, 222 à 224. — Répond avec découragement à Rayneval et s'étonne qu'il n'ait pas rompu devant les exigences nouvelles de Londres, 234. — Longue conférence avec Aranda, ensuite de laquelle il fait connaître un peu amèrement à Rayneval ce à quoi consentira le roi, 235. — Sens, art et patience qu'il avait déployés pour modérer les prétentions à Madrid, 236, 237. — Dupe de l'affectation de perplexité d'Aranda, ou faisant semblant de l'être, 237, 238. — Transmet à Rayneval une phrase de M. de Floridablanca avouant que le roi d'Espagne pourrait renoncer à Gibraltar, et fait offrir au cabinet de Londres d'en présenter l'offre pour Charles III, 239. — Ce qu'il écrit pour cela à Rayneval, *ibid.* — Se hâte d'informer ce dernier qu'Aranda a accepté les propositions de lord Grantham et lui prescrit d'en faire part sur l'heure aux ministres, 264. — Surpris de la prétention de ceux-ci de considérer la Dominique comme tout à fait cédée antérieurement à l'Angleterre, marque à Rayneval la défiance que lord Shelburne lui inspire désormais, et se tient prêt à en appeler aux forces maintenant réunies des deux Couronnes, 266 à 269. — Pourquoi il s'était si rapidement réconcilié avec Franklin et ses collègues, 269.

Année 1783. — Manœuvres dont son action politique était victime autour de Louis XVI et qui enrayaient l'issue des négociations à Londres, V, 270. — Échange de sentiments de grande estime, d'admiration même, entre lui et les ministres anglais, 271 à 274. — Informe Rayneval de la signature des préliminaires à Versailles, 275, 276. — Appelle à son cabinet Franklin et ses collègues, qui signent une sorte de confirmation nouvelle de l'alliance, 274 à 277. — Instruit de cette déclaration La Luzerne, et lui explique qu'il s'est empressé de faire couvrir les Américains par l'armistice, 277, 278. — Ce qu'il écrit privément à Rayneval sur les adversaires de sa politique, à propos de la signature des préliminaires, 281, 282. — Que la grande raison de leur hostilité résidait en ce qu'ils comptaient sur la continuation de la guerre, 282, 283. — Invitait les médiateurs à sanctionner la paix et préparait un acte dans cette vue, 282. — Avait-il laissé les Pays-Bas dans l'embarras? 283. — Soin qu'il prit, au contraire, d'amoindrir en leur faveur la rancune de l'Angleterre, 284. — Se plaint avec fondement à Montmorin de leur lenteur à se résoudre, 284, 285. — Frappe tout le monde par sa modestie, après le succès de la paix, 285. — Expose sans faste à Rayneval ce qu'il espérait d'elle, 286 à 288. — Sur l'attitude qu'avait prise Aranda, 288. — A La Luzerne, sur ce qui s'était passé relativement au Mississipi, aux pêcheries et aux accusations jetées sur Franklin par Jay et John Adams, 293 à 296. — Au même sur la conduite du gouvernement du roi avec les plénipotentiaires des États-Unis ou à l'égard des émissaires américains en Europe, et sur le pli intercepté de Barbé-Marbois, 296 à 299. — Lui mande que, tout en n'approuvant pas la paix, le Parlement a promis au roi de la maintenir, 302.

VERMONT (Le pays de). — Cherche à se constituer à part, IV, 191.

VERVINS (Le traité de). — Argument qu'on en peut tirer pour procurer une trêve aux États-Unis, III, 582.

VICTOIRE (*LA*), navire acheté par La Fayette et monté par lui et ses compagnons, III, 167, 213.

VILLA HERMOSA (Le duc DE), auteur des menées pratiquées contre M. de Grimaldi, II, 26. — Nommé ambassadeur à Turin, *ibid.*

VIOMÉNIL (Le comte DE). — Commande les troupes amenées par Des Touches à la Chesapeak, IV, 577 et suiv.

VIRGINIE (La), I, 171, 172; IV, 86, 87, 153 à 155, 337, 612.

VRIGNY (DE), l'un des compagnons de La Fayette, III, 223.

W

WASHINGTON, II, 622, 623, 632; III, 99, 172. — Croyait virilement que les Américains devaient ne recruter que d'eux leur état-major et leur armée, 196. — Difficulté d'y maintenir la hiérarchie; refuse de créer des grades pour les officiers d'aventure et même pour La Fayette, 222, 223. — Ne propose celui-ci pour commander une division que plus tard et après preuves patentes, *ibid.* — A Germanton, 227. — Tenait pour dangereuse la présence des commissaires anglais, 258, 259. — Engageait le Congrès à envoyer en France des délégués nouveaux ou des instructions plus pressantes, afin d'obtenir une détermination positive, 259. — Partisan prononcé de l'alliance, *ibid.* — Marche, à Monmouth, sur les troupes anglaises quittant Philadelphie, pensant les culbuter vers New-York et les chasser ensuite tout à fait, *ibid.* — Eût eu là un désastre par l'inertie intentionnelle du général Lee, si son sang-froid et le dévouement de Wayne et de La Fayette n'avaient pas sauvé le champ de bataille, 260. — Son opinion sur la situation, 261, 262. — Son camp, suivant Pontgibaud, 261. — Objet, déjà, d'hostilités personnelles, 262, 263. — Avait subi une première intrigue à laquelle s'était prêté Gates; une seconde venait de se résoudre à Monmouth, 264. — Joie qu'il avait ressentie en apprenant l'alliance de la France, 265. — Avait insisté pour que le Congrès repoussât les offres anglaises et interdît de laisser venir jusqu'à lui leurs porteurs, 271, 272. — Post-scriptum qu'il avait fait ajouter par La Fayette à la lettre que celui-ci écrivait au comte d'Estaing, 325. — Accueille M. de Choin avec le même empressement affectueux qu'il avait mis à écrire au vice-amiral, 327. — Envoie à Sandy-Hook, à ce dernier, Hamilton et Fleury, ses aides de camp, *ibid.* — Croit le moment venu d'attaquer New-York et voulait y faire convier par eux le vice-amiral, 328. — Charge un autre aide de camp, Laurens, d'aller le dire à Estaing, et lui fait amener des pilotes, 329. — Confie toutefois à Choin qu'à

WASHINGTON. (*Suite.*)
défaut de pouvoir agir contre New-York l'escadre devrait se porter sur Rhode-Island, où elle serait secondée par les milices du Nord sous Sullivan, *ibid.* — Détache 2,000 hommes sur Rhode-Island sous les ordres de La Fayette et de Greene, 333. — Écrit à Heath, à Boston, pour préparer à l'escadre française l'accueil nécessaire, et à Sullivan, à La Fayette, à Greene, en vue de tout calmer et de préparer ce qu'il faut, 356. — Accord complet à cet égard avec le Congrès, 357. — Répond avec émotion au comte d'Estaing, 365, 366. — Expose à Governor Morris la situation extrême des États-Unis, 402, 407. — Supposition sur les projets anglais, 407. — Se considère comme empêché de toute offensive, *ibid.* — A La Fayette, à propos de lord Carlisle, 413. — N'a d'espoir que si les Espagnols veulent joindre leurs flottes à celles de la France, 565. — Appelé à Philadelphie par le Congrès, fait visite à Gérard, IV, 20. — Plus désireux encore qu'auparavant de la participation de l'Espagne à la défense des États-Unis, 35 à 37. — Exprime de nouveau son sentiment sur l'urgente nécessité de l'appui de l'Espagne, 38, 39. — Son mémoire au président du Congrès contre l'idée d'une campagne au Canada, 40 à 43. — Avait obtenu quelque chose pour l'armée, mais revenait au quartier général plein d'inquiétudes sur les dispositions morales, 44, 45. — Tableau qu'en trace sa correspondance, 45. — Services dus alors par les États-Unis et que doit l'ère moderne à sa parole et à son exemple, 45, 46. — Reçoit Gérard au quartier général, et lui montre la nécessité où il est de rester dans l'inaction, à moins que le comte d'Estaing ne soit assuré de la supériorité navale, 161, 162, 164. — S'était montré plus qu'opposé à une trêve, 175. — Guerre que lui font ses adversaires dans le sein du Congrès et au dehors, 200. — Heureux, en écrivant à La Fayette, à propos de l'alliance de l'Espagne à la France, 205. — Mande à ce dernier qu'il attend tous les jours l'arrivée du comte d'Estaing

WASHINGTON. (*Suite.*)
et qu'il se prépare en conséquence, 259, 260. — Assure au marquis que l'union de l'Espagne avec la France mettra fin aux dissentiments des partis, 325. — En fait de même à La Luzerne, qu'il a prié de s'arrêter à son camp; souhaite que les États-Unis facilitent à l'Espagne l'acquisition des Florides; insinue qu'un subside en argent de la part de celle-ci aurait pour cela beaucoup de poids, 329. — Signale, en répondant à Steuben, l'indigence des ressources, 345. — Ne croit pas à la résistance possible de Charleston, mais y envoie ses meilleurs officiers, 346. — Chargé par le Congrès de présider et de diriger le comité de réforme de l'armée, 347. — A Joseph Jones sur les attributions du Congrès, 348, 349. — Heureux du retour de La Fayette, 355. — Sa satisfaction d'apprendre à tous ceux qui pouvaient s'en féliciter comme lui la prochaine assistance de Rochambeau, et de leur demander de seconder ce dernier, 356. — Écrit au comte de Guichen de venir tirer les États-Unis de leur situation affligeante, 363. — Fait partir La Fayette pour Philadelphie, 364. — Impulsion profonde qu'il reçoit de l'arrivée du corps français; soumis absolument au Congrès et ne voulant pas agir sur lui; expose à un député ce qu'il voudrait pour reconstituer l'armée, 365. — Investi du pouvoir de prendre connaissance des communications apportées au Congrès par La Fayette, et d'arrêter, avec le comité déjà institué auprès de lui, les mesures nécessaires, 366, 367. — N'a que des paroles de reconnaissance pour la France, 368. — Presse chaque État de fournir son contingent, 369. — Impatient d'enlever New-York; le devient d'autant plus et désire que Ternay et Rochambeau soient avisés dans ce sens, *ibid.* — Veut diviser les forces anglaises en feignant une agression contre le Canada, et fait écrire par La Fayette un appel pour soulever ce pays, 370. — Avait envoyé et renvoie de nouveau La Fayette vers les commandants français pour les décider à attaquer New-York avec lui, 375, 376. — Ne croyait pas que l'incertitude du résultat dût retenir, étant donnée la grande importance qu'il trouvait à relever par un grand coup la situation; était d'ailleurs enhardi par ses demi-succès d'Élizabethtown et de Springefield,

WASHINGTON. (*Suite.*)
376. — Pourquoi il avait préféré se faire représenter par La Fayette auprès des généraux français que de conférer lui-même avec eux, 377. — C'est sous sa dictée que le marquis avait rédigé le mémoire remis à Rochambeau et à Ternay, 378, 379. — Répond pourtant à Rochambeau et se met à sa disposition pour se concerter ensemble, 379, 380. — Écrit au comte de Guichen et à La Luzerne en dépeignant à quelle extrémité les États-Unis sont réduits, 381. — Se rencontre à Hartford avec les commandants français et ils sont d'accord ensemble pour envoyer demander à Versailles de l'argent, des troupes et des vaisseaux, 383. — Part supérieure et mémorable pour les États-Unis qu'il prend alors à l'organisation de l'autorité publique et de l'armée, 385, 386. — A fait remettre à La Luzerne une note démontrant la nécessité d'une armée de 32,000 hommes et d'un emprunt de 20 millions de livres, probablement de 25 millions, 386. — Avait composé lui-même le dossier du colonel Laurens envoyé à Versailles, fait passer celui-ci par le camp français, et lui avait remis un mémoire étendu, avec un pli pour Franklin, 393 à 395. — Camp retranché qu'il avait établi à West-Point et découverte de la trahison d'Arnold, 396. — Envoie Greene commander l'armée du Sud en remplacement de Gates, 564. — Contraint à l'immobilité, sonde La Luzerne sur l'opportunité d'entretenir l'action en reprenant l'idée d'une diversion contre le Canada, 565. — Reçoit avec empressement à son camp l'état-major de Rochambeau, 566. — Écrit à Rochambeau et à Ternay pour changer le plan convenu, et leur demande d'aller attaquer les Anglais dans le Sud, 567. — Nouvelles démarches dans le même sens; les prie de combiner avec les commandants espagnols une campagne contre Charleston et la baie de Chesapeak, 569. — Leur annonce qu'Arnold et Leslie s'avancent en Virginie et les presse de partir avec des forces, 571, 572. — Proposait, plutôt qu'il ne donnait des ordres à nos généraux, 573. — Insiste de nouveau en faisant connaître qu'il tient 1,200 hommes prêts à marcher, *ibid.* — Réitère ses instances après l'insuccès de Tilly, ayant reçu du Congrès l'ordre de dégager le Sud, 574. — Donne à La Fayette 1,200 hommes

WASHINGTON. (*Suite.*)
pour le Sud, vient à Newport, signe les ordres de bataille et de départ de l'expédition de Des Touches, 575, 576. — Félicite Rochambeau de la conduite de l'escadre ainsi que des troupes, et demande au Congrès un vote de gratitude pour elles, 577, 578. — N'expliquait pas de même que nous les évènements qui venaient de se passer; quelles raisons il en avait, 578, 579. — A l'offre de Rochambeau de lui amener ses troupes, répond qu'il faut différer jusqu'au retour de France de Rochambeau fils, 581. — Détourne Des Touches de se porter contre Penobscot, *ibid.* — Décline et remet au Congrès l'usage à faire des 6 millions de livres donnés par le roi, 598. — Restait à l'arrêt sur la nécessité d'enlever New-York aux Anglais, quand l'envoi du général Phillips et de 10,000 hommes par Clinton lui fait décider d'empêcher leur jonction avec Arnold et Cornwallis, 615. — Expédie à La Fayette l'ordre d'aller se mettre à la disposition de Greene aux Carolines, *ibid.* — Conférence de Wetthersfield; y fait décider, contre l'opinion de Rochambeau, qu'on s'en tient au projet de New-York, 629. — Dominé par la perspective de l'effet moral que produirait la prise de cette capitale, *ibid.* — Approuve intempestivement l'idée, qu'a Barras, d'amener l'escadre à Boston une fois les troupes de Rochambeau parties, 632. — Informe celui-ci de l'état alarmant des choses en Virginie et de l'impuissance où se trouve La Fayette, 632, 633. — Croit maintenant qu'il faudrait penser peut-être plutôt à la Chesapeak qu'à New-York, 633. — Essaye de faire décider Barras à recommencer l'expédition de Des Touches, *ibid.* — Jugé par La Luzerne et par d'autres comme indécis, en réalité esclave de la volonté du Congrès, 634. — Devait se sentir intimidé, d'ailleurs, ayant une armée si faible, 635. — Demande à Rochambeau, encore en marche, de le seconder dans une attaque de nuit contre New-York, puis y renonce, 637, 638. — Honneur qu'il fait à ce dernier et à ses troupes en les recevant, 638. — Convient avec Rochambeau qu'il faut ou attaquer New-York si Grasse leur en apporte les moyens, ou emmener l'armée à Head of Elk, d'où l'escadre la conduira à la rencontre de Cornwallis, *ibid.* — Avisé que Barras est disposé à une expédition dans la Chesapeak, avertit La Fayette de s'attendre à des informations importantes, 645. — Satisfait des indications que Rochambeau a données au comte de Grasse et de la demande de troupes qu'il lui a faite, 648. — En présence des dépêches de ce dernier, ne pense plus qu'à marcher vers Head of Elk et en prévient La Fayette, 652. — S'associe à Rochambeau pour convaincre Barras d'aller joindre Grasse au Sud, 652, 653. — Minime effectif auquel ses forces étaient réduites, 654. — A Philadelphie peu après avec Rochambeau; inquiets ensemble de n'avoir plus d'avis de Grasse, 655. — A dîner, chez La Luzerne, reçoit la nouvelle que l'amiral les attend dans la Chesapeak, surpris de leur absence, 656. — Sa marche avec Rochambeau de Head of Elk à Williamsburg, 665. — Se concerte à bord avec le comte de Grasse, *ibid.* — Lui envoie par La Fayette une réponse en vue de le détourner de reprendre la haute mer, 665, 690 à 692. — Enserre tout à fait Cornwallis dans Yorktown, 666. — Joie juvénile qu'il avait montrée, à la perspective de renouveler pour ce dernier le désastre de Burgoyne, 673, 674. — Sincérité de sa gratitude envers les officiers français, 674, 692. — Demande au comte de Grasse d'aller achever avec lui l'œuvre à Charleston; se rend à bord avec La Fayette pour convaincre l'amiral, 674, 675, 693, 696. — Donne à ses troupes leur ordre de marche, sous son commandement au Nord, sous celui de La Fayette vers Greene au Sud, 675. — Demande au Congrès de tout disposer rapidement pour une nouvelle et définitive campagne, 676. — Ne pensait pas sans raison que Charleston et les autres points encore anglais reconquis, la paix aurait suivi de soi, *ibid.* — Empressé à autoriser La Fayette à aller passer l'hiver en France, où il jugeait son influence utile pour les États-Unis, *ibid.* — Ramène son armée sur l'Hudson, s'arrête à Mount-Vernon et écrit de là à La Fayette en confiant à son attachement pour les États-Unis d'obtenir de grandes forces maritimes pour la campagne suivante, *ibid.* — Écarte, par la forme seule de sa réponse, la tentative qu'a faite auprès de lui Carleton, V, 181, 182. — Inquiet d'abord de voir

WASHINGTON. (*Suite.*)
partir nos troupes, écrit bientôt à La Luzerne pour le remercier de leur concours, 259. — Au rapport de La Luzerne, a versé des larmes en apprenant la signature des préliminaires de paix, et dit que c'était le plus heureux moment de sa vie, 290.

WEDERSPUN, ministre écossais, chef du parti anglais au Congrès, III, 267.

WEYMOUTH (Lord). — Pourquoi il remplace lord Rochford au *Foreign Office*, I, 202. — Ses dispositions rogues avec notre ambassadeur, 381, 382. — A propos de deux Français qu'il prétend reçus par le Congrès des Colonies, 480. — Pense que le Portugal doit satisfaction à l'Espagne, 536. — Prévenant avec Garnier en septembre 1776, 583. — Blâme le Portugal devant Garnier et Escarano, II, 15. — Considère la retraite de M. de Grimaldi comme favorable à l'Angleterre, en pensant que l'union sera moins grande entre la France et l'Espagne, 29, 35. — Se plaint vivement à Masserano des armements de la France, et dit que nous secourons l'Amérique, 56. — Répond évasivement au sujet des lettres de marque, 328.

WEYMOUTH (Lord). [*Suite.*]
— Laconique et serré avec les deux ambassadeurs d'Espagne et de France, 333. — Feint de n'avoir rien entendu de nos réclamations, 803. — Très ému de la déclaration qui a été notifiée par la France, 827, 828. — Envoie prévenir Noailles du rappel de lord Stormont, 829. — Adresse à notre ambassadeur ses passeports, 833, 834. — Renouvelle à Madrid les assurances de paix, III, 14. — Passe pour avoir demandé à Escarano la médiation de l'Espagne entre la France et l'Angleterre, 49, 56, 57, 62, 66, 75, 77. — Se porte garant des bonnes dispositions de l'Angleterre, 497. — Répond à Almodovar, 513. — Récrimine contre la France, 547. — Revient sur ses paroles, 747. — Parle de trêve, 748. — Adresse à lord Grantham, à Madrid, les résolutions de sa cour, 776.

WHARTON (Sir Francis). — *Solicitor* du gouvernement des États-Unis, III, 616; IV, 233; V, 163, 164.

WILLING (Le major). — Campagne sur le Mississipi contre les Anglais, III, 261. — Appelé «jeune étourdi» par Gérard, 291.

Y

YORKE (Le chevalier), représentant de l'Angleterre à la Haye, III, 717 à 719.

FIN.

IMPRIMERIE NATIONALE.

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

ERRATA

À CORRIGER DANS L'INDICATION DES SOURCES.

TOME PREMIER.

PAGES :	AU LIEU DE :	LIRE :
35, note 1	*Espagne*, t. 575, n° 96	*Espagne*, t. 575, n° 6.
50, note 1	A Aranjuez le 29 mai 1774	A Aranjuez le 29 mai 1775.
56, note 2	A Versailles le 29 sept. 1774	A Versailles le 29 nov. 1774.
66	*Espagne*, t. 577, n° 38	*Espagne*, t. 576, n° 38.
84	*Espagne*, t. 510, n° 127	*Angleterre*, t. 510, n° 127.
88	*Espagne*, t. 571, n° 28	*Angleterre*, t. 511, n° 28.
149	*Angleterre*, t. 511, n° 110	*Angleterre*, t. 511, n° 111.
150	Versailles le 10 septembre 1775.	Versailles le 18 septembre 1775.
176	*Angleterre*, t. 576, n° 165	*Espagne*, t. 576, n° 165.
192	*Espagne*, t. 512, n° 82	*Angleterre*, t. 512, n° 82.
195	*Espagne*, t. 513, n° 20	*Angleterre*, t. 513, n° 120.
227	A Versailles, le 16 octobre 1775.	A Fontainebleau, le 16 oct. 1775.
328	*Espagne*, t. 579, n° 49	*Espagne*, t. 577, n° 49.
333	*Espagne*, t. 579, n° 77	*Espagne*, t. 579, n° 78.
382, note 1	*Ibid.*, n° 89	*Ibid.*, t. 514, n° 89.
416	*Angleterre*, t. 515, n° 36	*Angleterre*, t. 515, n° 106.
433, note, 2e colonne	« Dans son rapport du 15 juin ».	« Dans son rapport du 5 juin »
455	*Angleterre*, t. 516, n° 23	*Angleterre*, t. 515, n° 23.
458, note 1	"	*Angleterre*, t. 515, n° 29.
460	*Angleterre*, t. 516, n° 89	*Angleterre*, t. 515, n° 89.
495, 13e ligne	Beaumarchais écrivait le 13 juill.	Beaumarchais écrivait le 13 août.
495, note 2	*Angleterre*, t. 515, n° 118	*Angleterre*, t. 517, n° 118.

523, 5e ligne	Dans la lettre du 13 août	Dans la lettre du 13 juillet.
532	*Angleterre*, t. 581, n° 13	*Espagne*, t. 581, n° 13.
543	*Espagne*, t. 580, n° 61	*Espagne*, t. 581, n° 61.
558	*Espagne*, t. 580, n° 61	*Espagne*, t. 581, n° 61.
577	*États-Unis*, t. 1, n° 157	*États-Unis, Mémoires et Documents*, t. 1, n° 11.
578	*Espagne*, t. 580, n° 55	*Espagne*, t. 581, n° 55.
583, note 2, 5e ligne	mande le 7 septembre	mande le 6 septembre.
584	*Angleterre*, t. 517, n° 68	*Angleterre*, t. 518, n° 11.

TOME II.

154	*Angleterre*, t. 521, n° 35	*Angleterre*, t. 521, n° 31.
255	"	*Espagne*, t. 584, n° 16.
401, note 1	*Espagne*, t. 522, n° 124 (f° 452).	*Angleterre*, t. 522, n° 124 (f° 452).
450	*Espagne*, t. 523, n° 114 *bis*	*Angleterre*, t. 523, n° 114 *bis*.
458	*Espagne*, t. 585, n° 60	*Espagne*, t. 585, n° 60 *bis*.
472	*Espagne*, t. 586, n° 62	*Espagne*, t. 585, n° 62.
473	*Espagne*, t. 586, n° 85	*Espagne*, t. 585, n° 85.
498, note 1, 3e ligne	Dépêche du 13	Dépêche du 15.
652	Archives de la marine, *Mémoires et Projets*, B4 297, n° 131.	Archives de la marine, *Mémoires et Projets*, B3 297, n° 13.
687	*Angleterre*, t. 527, n° 2	*Angleterre*, t. 528, n° 2.
704, note	*Angleterre*, t. 525, n° 97	*Angleterre*, t. 526, n° 97.
799	*Espagne*, t. 588, n° 135	*Espagne*, t. 588, n° 125.
807, note 1	*Angleterre*, t. 528, n° 113 *bis*	*Angleterre*, t. 528, n° 213 *bis*.

TOME III.

129	Rapport de Rulhière, *Berlin*, t. 194, n° 97.	Rapport de Rulhière, *Berlin*, t. 194, n° 79.
274, note 1	*États-Unis*, t. 4, n° 3	*États-Unis*, t. 4, n° 31.
291, note	*États-Unis*, t. 4	*États-Unis*, t. 4, n° 84.
351, note 1	*États-Unis*, t. 4, n° 19	*États-Unis*, t. 4, n° 104.
470, note 3	*Ibid.*, n° 162	*Ibid.*, n° 168.
578	*Espagne*, t. 591, n° 117	*Espagne*, t. 591, n° 67.
579, note 1	*Espagne*, t. 591, n° 73	*Espagne*, t. 591, n° 75.
610, note 2	A Versailles le 24 juillet 1778	A Versailles le 24 décemb. 1778.
644	*Espagne*, t. 592, n° 15	*Espagne*, t. 592, n° 51.
728, note 3	A Versailles le 29 janvier 1778.	A Versailles le 29 janvier 1779.
746, note 1	*Espagne*, t. 593, n° 42	*Espagne*, t. 593, n° 49.
749, note 3	Le 29 mars 1778	Le 29 mars 1779.
771	*Espagne*, t. 593, n° 28	*Espagne*, t. 594, n° 28.

TOME IV.

141, note 2	*États-Unis*, t. 8, n° 5	*États-Unis*, t. 8, n° 51.
203, note 3	*États-Unis*, t. 9, n° 82	*États-Unis*, t. 9, n° 83.
460, note	*Espagne*, t. 599, n° 12	*Espagne*, t. 599, n° 119.
466, note	*Espagne*, t. 600, n° 81	*Espagne*, t. 600, n° 82.
548	*Espagne*, t. 602, n° 89	*États-Unis*, t. 15, n° 89.

TOME V.

24, note 3	« Dans cette lettre du 27 sept. ».	« Dans cette lettre du 27 nov. ».
32, note 1	*Espagne*, t. 534, n° 90	*Angleterre*, t. 534, n° 90.
34, note	*États-Unis*, t. 19, n° 24	*États-Unis*, t. 19, n° 35.
53, note 1	*États-Unis*, t. 191, n° 35	*États-Unis*, t. 19, n° 35.
192	*États-Unis*, t. 22, n° 22	*États-Unis*, t. 22, n° 181.
274, note 1	*Angleterre*, t. 539, n° 46	*Angleterre*, t. 540, n° 46.

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

HISTOIRE

DE

LA PARTICIPATION DE LA FRANCE

À L'ÉTABLISSEMENT

DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE ET DOCUMENTS

PAR

HENRI DONIOL

MEMBRE DE L'INSTITUT

COMPLÉMENT DU TOME V

PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCIX

AUTORISATION D'IMPRIMER DU 6 MAI 1899

Je donne ici le complément de l'ouvrage par lequel, il y a une dizaine d'années, j'ai, le premier, fait entrer dans l'histoire écrite l'exposé et les documents de la participation de la France à l'établissement des États-Unis. Le gouvernement de Louis XVI avait recherché en cela le moyen de rendre à la Couronne sa situation en Europe, perdue depuis les défaites de la guerre de Sept ans. Ce résultat étant atteint par la signature des Articles préliminaires de paix, je pus arrêter à la date de cet acte l'œuvre que je m'étais proposée. Je pensai même qu'après avoir relaté minutieusement la manière dont s'étaient engagés et continués les pourparlers, je devais m'en tenir à constater qu'ils avaient abouti.

Depuis lors, regardant de plus près, j'ai reconnu qu'il n'aurait pas été sans intérêt d'aller au delà. La suite de ces pourparlers, les dispositions morales qu'ils révèlent chez les hommes politiques par qui ils sont conduits, les idées et les sentiments dont leurs auteurs s'inspirent sont vraiment du domaine de l'histoire. D'autre part, les négociations qu'il y eut à suivre pour arriver au traité final attendent encore d'être retracées. Elles durent sept mois, et elles se passent dans un tout autre milieu que celui de la première période. Non que l'objet ne soit plus le même : simplement les clauses précédentes à revoir, leurs termes définitifs à fixer. Mais le gouvernement du roi est en présence d'autres personnes et d'autres points de vue. Auparavant, du côté de l'Angleterre les grands whigs *du Parlement en lord Shelburne et lord Grantham, soutenus à cette heure par George III; des deux bords, largeur d'esprit, notions communes d'une politique fondée désormais, pour chaque nation, sur la jouissance pacifique du droit, et internationalement sur*

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'extension des échanges, sur le rayonnement de la civilisation. A présent, un retour du vieil esprit tory *inspirant Fox, décrié et cherchant là une solidité politique interdite à la fois à sa situation propre et à sa nature. Par suite, des tiraillements répétés pendant qu'au contraire les deux pays s'empressent au rapprochement l'un de l'autre.*

*Pour introduire dans l'*Histoire de la participation, etc., *ces parties antérieurement laissées en dehors, il n'est pas besoin d'un volume. Le dernier chapitre seulement, le chapitre* VIII *du tome V, est à remanier. De son texte autrement ordonné et de l'historique à y ajouter, former les trois chapitres* VIII, IX, X, *il n'en faut pas davantage. Ce sont ces chapitres supplémentaires que l'on va trouver ici. Imprimés sous les mêmes lettre, justification et papier que l'édition primitive, ils sont la continuation pure et simple des précédents. Les* Articles préliminaires *et le* Traité de paix *y figurent en annexes. Le chapitre* X *clôt l'ouvrage, tandis qu'il se terminait au* VIII*e antérieurement. La même méthode a d'ailleurs été observée dans la composition : puiser le récit aux documents eux-mêmes, introduire ces documents à leur place exacte, en faire ressortir et en interpréter la suite. Les chapitres nouveaux succéderont ainsi de soi à ceux qui les précèdent dans le cinquième et dernier volume de l'ouvrage déjà publié.*

H. D.

Paris, juin 1899.

CHAPITRE VIII.

ARTICLES PRÉLIMINAIRES DE PAIX;

SATISFACTION CAUSÉE PAR LEUR SIGNATURE.

Transition à ce chapitre. — Situation constatée par Rayneval au moment où lui parvient l'avis qu'il est possible d'amener la cour de Madrid à renoncer à Gibraltar; empressement de lord Grantham à porter au conseil des ministres des propositions en conséquence; offre à l'Espagne des deux Florides et de Minorque en échange de cette place. — A l'étonnement de Versailles, le comte d'Aranda accepte immédiatement pour sa cour; probabilité que ses instructions l'y autorisaient; courte durée de la satisfaction qui en résulte, lord Shelburne entendant que la Dominique suive le sort de Gibraltar. — Retour d'opinion de M. de Vergennes sur ce ministre; lettre à Rayneval à ce sujet. — Action de George III pour la paix; Tabago présenté à la France avec des satisfactions à Pondichéry, en compensation de la Dominique. — Scission ouverte dès lors dans le cabinet anglais; opinions hostiles qui y sont émises; *ultimatum* envoyé à Fitz-Herbert; instances de Rayneval pour que le roi accède aux avances de Londres. — Parti de la guerre autour de Louis XVI; écho et créance qu'il trouvait en Angleterre; M. de Vergennes décide le roi malgré tout; sa raison déterminante; précaution qu'il prend d'avoir l'*approuvé* du monarque; explications à Rayneval. — Retour de confiance, satisfaction des deux gouvernements, pleins pouvoirs donnés; signature des Préliminaires. — Sincère contentement de lord Shelburne et de lord Grantham; vues élevées qui inspirent le langage du roi d'Angleterre à Rayneval et celui du roi de France à Fitz-Herbert; rapport et lettre particulière de Rayneval rendant compte de son audience. — Que le besoin de la paix était réel en Angleterre comme en France, et que lord Shelburne et lord Grantham ne nous avaient pas dupés. — Pourquoi l'on poussait d'autre part Louis XVI au renouvellement de la guerre; le ministre, fatigué de travail, rappelle Rayneval à côté de lui et envoie provisoirement le comte de Moustier à Londres comme chargé d'affaires. — Témoignages dont Rayneval et le jeune de Vergennes sont l'objet au moment de partir; entretien avec George III; lettre de lord Shelburne. — Communauté de sentiments entre les deux ministres; expression donnée aux siens par Vergennes à propos de l'audience royale du plénipotentiaire.

La campagne de Virginie une fois terminée, nous n'avons plus regardé aux affaires militaires en Amérique. Le séjour de notre corps d'armée sur les côtes de la Chesapeak; son retour ultérieur dans le Nord en vue de concourir à l'attaque de New-York, le cas échéant; bientôt l'embarquement de nos soldats pour les Îles, les témoignages rendus à leurs services par le Congrès au nom des États-Unis et par 1782.

1782. Washington à raison de son commandement; le comte de Rochambeau partant pour la France, le 14 janvier 1783, avec le danger, à peine en mer, d'être capturé par une frégate anglaise comme le plus vulgaire officier, nous avons laissé ces détails en dehors[1]. Eux et d'autres qui leur sont liés, ils devenaient sans objet dans le présent ouvrage. C'étaient des matériaux à réserver pour un livre qu'on écrira sans doute quelque jour, exposant nos relations avec le gouvernement des États-Unis pendant les vingt années écoulées entre la paix qui va être conclue et celle de 1804. Il y aura, en effet, de l'intérêt à voir s'établir et se développer, malgré les singuliers représentants qu'eut la France auprès du Congrès à de certains moments, notre amitié mutuelle avec cette république, créée grâce à nous et que les dédains méprisants de l'Angleterre auront alors punie de la défection à l'alliance dont ses négociateurs s'étaient plu à donner en son nom le bénéfice au cabinet de Londres. Nous ne devions plus nous intéresser qu'aux indices et aux négociations de la paix qui sanctionnerait la formation de la nation américaine, et consacrerait l'effective participation de la France à son établissement.

Pour achever l'œuvre, il nous reste à conduire le récit jusqu'à la signature de cette paix si disputée. Il fallait d'abord en poser les Préliminaires. La dépêche du 7 décembre, annonçant à Rayneval que l'Espagne abandonnait Gibraltar, n'était parvenue que le 10 au

[1] Washington avait été tout d'abord très inquiet du lendemain, à l'annonce du départ de nos troupes; il les remercia ensuite avec émotion, et notamment dans cette lettre à La Luzerne, dont celui-ci envoya la traduction à Versailles : — « Du Quartier général, le « 23 avril 1783. — Monsieur, — J'ai reçu la « lettre dont Votre Excellence m'a honoré le « 10 de ce mois. Différents arrangements pris « par le Congrès me donnant lieu de croire que « cette assemblée ne doute aucunement que « les articles préliminaires de paix ne soient « bientôt suivis d'un traité définitif, je ne puis « supposer la nécessité d'un plus long séjour des « troupes françaises dans ce continent. D'ailleurs « je ne dois pas souhaiter que ces braves gens, « tant officiers que soldats, qui ont servi si no- « blement et si honorablement les États-Unis, « diffèrent par des délais inutiles leur retour « dans leur patrie et chez leurs amis; mais je « désire ardemment qu'ils veuillent bien être « persuadés, en partant, de la grande vénéra- « tion que m'ont inspirée leurs services et du « sincère attachement que je leur ai voué per- « sonnellement. — J'ai l'honneur, etc. — « Gal WASHINGTON. » (*États-Unis*, t. 24, n° 66.)

chargé d'affaires. Depuis cinq jours le Parlement avait effectué sa rentrée; toutefois les vacances de Noël allaient suivre, de là un peu plus de temps pour négocier. Les informations qu'en raison de ses nouveaux entretiens Rayneval fut à même de fournir, laissent l'impression que l'on n'avait plus affaire à des ministres comme jusque-là libres de leurs actes. Ils étaient contraints de mesurer ces actes aux sentiments qui régnaient et au parti que leurs adversaires se concertaient pour en tirer. Rayneval se trouvait encore sous le coup de son alerte de la semaine précédente, lord Shelburne sensiblement ébranlé en voyant grandir l'opposition. Aux représentations du cabinet de Versailles, que le plénipotentiaire apporta dans toute leur force, ce ministre opposa les progrès de la fermentation dans le sein même du Conseil. Quant aux conditions antérieurement débattues, il s'en tint, somme toute, à ses réponses précédentes, mais sous une menace de rupture plus accusée. Rayneval fit de même de son côté. Au moment où ils semblaient toucher l'un et l'autre à la malheureuse extrémité de la rupture, le plénipotentiaire, essayant d'enrayer, parla des dispositions avouées par M. de Floridablanca. Lord Shelburne ne méconnut point que la scène changeait, même qu'un terrain avantageux semblait s'offrir; mais le délai qu'il faudrait pour déterminer ce nouveau terrain lui parut presque détourner d'en entreprendre l'ouvrage. Il s'engagea bien à en occuper le Conseil, sensiblement néanmoins comme un chef de cabinet chez qui se révélait la fatigue [1]. 1782.

[1] « Ma dernière proposition, mandait à cet « égard Rayneval à Versailles, a présenté à M^d « Shelburne un nouvel ordre des choses qui, « malgré l'avantage qu'il lui présentoit, ne lui a « pas semblé entièrement exempt de difficultés, « vû la brièveté du temps qui restoit pour né- « gocier en Espagne et le peu d'espoir de réus- « sir. Je me suis borné à faire valoir l'offre de « Sa Majesté, à bien faire sentir à M^d Shel- « burne combien elle devoit être agréable au « ministère anglois, et à demander que dans le « cas où elle seroit agréée, on confiât au Roi « franchement et sans réserves les conditions « auxquelles S. M. B. seroit disposée à traiter « avec la cour de Madrid.

« M^d Shelburne m'a dit que le Conseil s'as- « sembleroit le lendemain, et qu'il seroit déli- « béré sérieusement sur les trois propositions « que je venois de lui faire. Je n'ai pas cherché « à prolonger mon entretien avec ce ministre, « parce que l'heure du rendés-vous chés M^d « Grantham étoit passée depuis longtems. . . »

1782. Rayneval, il est vrai, disait à M. de Vergennes, en lui écrivant à titre privé : « Il faut être sur les lieux pour juger de la fermentation qui « règne dans ce pays-ci. Je ne cherche pas à pénétrer dans les plis du « cœur de Md Shelburne, je ne suis garant de sa droiture que consé- « quemment aux résultats; mais ce que je crois voir clairement, ce « sont les embarras de tous les genres qui environnent ce ministre, et « la nécessité absolüe où il est de justifier sa conduite par tous les « avantages qu'il lui soit possible d'obtenir. »

Il s'en fallait, cependant, que la résolution eût abandonné lord Shelburne. En tout cas, elle se retrouvait entière chez lord Grantham. Rayneval entretint ce dernier un moment après. Plus froid, lui, ou plus habitué aux incidents que lord Shelburne, moins occupé d'ailleurs des manœuvres politiques nécessaires à cette heure, il aperçut aussitôt la clef du dédale dans la possibilité de garder Gibraltar. « Si nous sommes assez heureux de conserver cette place, « dit-il, nous serons invincibles pour l'opposition et vous y gagnerez « autant que nous[1]. » Préjugeant aussitôt l'effet des révélations de Rayneval, il transcrivit soigneusement pour le Conseil du lendemain les propositions que le plénipotentiaire pouvait faire en conséquence. Celui-ci, d'ailleurs, le soir même, les précisa par écrit; c'étaient exactement celles d'auparavant, ajoutées de l'offre du roi de France « de faire toutes les démarches possibles auprès du roi d'Espagne « pour le porter à se désister de Gibraltar[2] ». Grantham avait préjugé juste : l'impression fut pareille à la sienne. La politique de la paix fut dès lors vivement défendue contre les ardents qui ne voulaient rien céder. En sortant, lord Grantham put annoncer au plénipotentiaire la remise d'une note par laquelle le chef du *Foreign Office* l'infor-

[1] « ..... Je me suis rendu chés ce secré- « taire d'État à 10 heures, écrivit Rayneval, je « lui ai répété à peu près les mêmes choses que « j'avois dites à son collègue; je ne vous cache- « rai pas qu'il a été plus ouvert que celui-ci, et « qu'il a senti une grande satisfaction en entre- « voyant la possibilité de conserver Gibraltar. « Md Grantham a pris notte de mes trois pro- « positions, afin de pouvoir en rendre compte « au Conseil, et il m'a quitté pour aller conférer « d'avance à Md Shelburne..... »

[2] *Angleterre*, t. 539, n° 72.

merait que Minorque et les deux Florides étaient proposées à l'Espagne en remplacement de Gibraltar, sous la réserve d'arrangements pour les Bahama et Campêche. « Le Conseil, explique notre envoyé, « a duré depuis midi jusqu'à 3 heures... Ce ministre m'a dit que « l'on s'étoit attaché à l'espérance de conserver Gibraltar, et que l'on « avoit en conséquence délibéré sur les conditions que l'on pourroit « proposer à l'Espagne. Selon ce qu'il m'a dit, il y a eu de très vifs « débats à ce sujet, et il a eu bien de la peine à arracher les propo- « sitions qu'il étoit autorisé à faire, et qu'il m'a communiquées ver- « balement telles que vous les trouverés dans la notte ci-jointe, que « je n'ai reçue qu'hier au soir[1]. » 1782.

Les ministres de George III pressaient maintenant Rayneval. Leur silence sur le traité avec l'Amérique commençait à étonner le Parlement; sans doute on n'y tarderait pas à exiger qu'ils en parlassent, mais aussi qu'ils parlassent de ce qui concernait l'Europe. Il demande donc à Versailles de le mettre rapidement en situation de savoir à quoi s'en tenir. De nouveau, toutefois, il se sentait obligé d'avertir M. de Vergennes de l'état des esprits, et l'on juge en l'entendant combien la signature des Américains avait privé la France du poids qui aurait fait rechercher la sienne, même si l'Espagne s'était tue : « Je ne me « permets aucune réflexion, Monseigneur, sur les détails que j'ai l'hon- « neur de vous transmettre. Je me borne à vous supplier de considérer

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 71 : « Cette note « n'est pas signée, parce que je n'avois aucune « autorité pour signer la mienne, ce que l'on « trouve ici être un inconvénient : c'est à vous, « Monseigneur, à en juger. » — La note était accompagnée d'un billet de lord Grantham qui débutait ainsi : « Witehall ce 11 D^bre 1782. — « Monsieur, — Ayant eu l'honneur dans mon « billet de ce matin de vous prévenir que je « devois prendre les ordres du Roi et du conseil « de ses ministres sur les propositions que conte- « noit le résumé de ce que vous m'avez commu- « niqué hier au soir, j'ai à présent celui de vous « faire tenir la résolution qui a été prise ici à « cet égard. Elle accompagne ce billet-ci, et en « porte la date... » (*Ibid.*, n° 73.) — Voici cette note : « Sa Majesté Britannique, pour prix « de la paix avec l'Espagne, cèdera à cette puis- « sance l'isle de Minorque et les deux Florides.

« Elle demande que les isles de Bahama lui « soient restituées, et que le droit de couper « du bois de campeachy (sous des règlemens « dont on conviendra) lui soit réservé. — 11 de « Déc. 1782. »

1782. « la délicatesse de ma position et d'être persuadé que si je n'achemine « pas les choses suivant le désir du Roi, ce n'est pas faute de zèle de « ma part, mais j'ai à traiter avec un ministère dont la position est « infiniment perplexe : il a à lutter contre une partie du Conseil, le « duc de Richmond à la tête, contre le Parlement et contre les pré- « jugés nationaux; Gibraltar est l'objet de la conversation de tous les « cercles, et je ne sçais pas si, dans le cas où, contre toute vraisem- « blance, le roi d'Espagne ne faisoit pas le sacrifice de son désir, le « Parlement ne renverseroit pas l'ouvrage du Conseil. Il règne une « grande animosité et une grande insolence dans la Chambre des « communes; si les ministres n'ont pas de quoi se justifier, ils seront, « selon toutes les apparences, poursuivis avec un acharnement sans « exemple, et s'ils quittent, ce sera, je le répète, une perte irréparable « pour nous. »

Le courrier de Rayneval n'était pas à Versailles depuis vingt-quatre heures, que le comte d'Aranda donnait le dénouement de la singulière comédie jouée par lui, à coup sûr pour le compte de son gouvernement, non pour le sien propre. Après avoir fait lire ce courrier au roi, M. de Vergennes avait appelé l'ambassadeur, et celui-ci, devant ce qui lui était montré, avait dit aussitôt le mot de la fin, à savoir qu'on pouvait disposer de Gibraltar. « Il est midi », écrit le ministre à Londres, le 16 décembre :

Il est midi, il sort de chez moi, et ce qui ne vous étonnera pas moins que moi, nous ne sommes pas dans la nécessité d'attendre une réponse d'Espagne. M. le Cte d'Aranda accepte les propositions que M. le Cte de Grantham vous a chargé de me transmettre, et pour gagner du temps et faciliter les explications qu'il est dans le cas de demander par rapport à la baye de Honduras et la coupe du bois de Campêche et aux arrangements de commerce, il fait partir demain M. le Chev^r^ de la Heredia, son secrétaire d'ambassade, pour traiter directement ces objets avec le lord Grantham, et même avec le lord Shelburne si celui-ci veut bien l'admettre.

Angleterre, t. 539, n° 89.

Pour croire que le comte d'Aranda n'avait point des instructions 1782.
autorisant un tel parti, l'histoire demandera des preuves explicites. Toujours est-il que l'œuvre restée jusque-là si laborieuse paraissait dès ce moment achevée. Le ministre, heureux, recommandait tout de suite à Rayneval de « ne pas perdre un moment » afin de faire part aux lords Shelburne et Grantham des dispositions de l'Espagne; il souhaitait « qu'ils éprouvassent en l'apprenant la même satisfaction « que lui à les annoncer ». La paix lui aurait été « de toute manière agréable, mais elle décuplait de prix parce que le désistement de Gibraltar faisait disparaître les échanges dont il s'était agi ». En quoi, pourtant, M. de Vergennes avait tort. Un autre obstacle surgissait aussitôt. A Londres, on entendait maintenir ces échanges. Il y avait loin de la monarchie de France à celle d'Angleterre. Vergennes et le roi pouvaient décider seuls : c'était interdit à George III et à ses conseillers. Il leur fallait convaincre le Parlement, eux, ou plier sous sa volonté. Dans le dernier entretien avec Rayneval, il avait été parlé encore de l'abandon de la Dominique à l'Angleterre. De la part de celui-ci, toutefois, ç'avait été comme d'une question écartée, du moment que l'Espagne se désistait de Gibraltar; de la part de lord Grantham, au contraire, comme d'une chose acquise et sous-entendue. En envoyant au plénipotentiaire la note relative aux nouveaux arrangements, lord Grantham avait même ajouté dans ce sens un mot, il est vrai resté inaperçu. La Dominique était un poste entre la Martinique et la Guadeloupe; l'Angleterre l'avait revendiquée à ce titre en 1763, elle voulait la ressaisir. Quoique Rayneval mandât à Versailles qu'il croyait bien n'avoir pas autorisé d'espoir à cet égard, il ne cachait pas qu'en Conseil lord Shelburne avait promis l'île, et qu'à cause de cela il se sentait dans un embarras extrême. Or une semaine plus tard, répondant à M. de Vergennes qui, lui, avait immédiatement rejeté fort loin la prétention[1], il se voyait contraint d'expliquer avec

[1] Dépêche du 16 décembre. (*Angleterre*, t. 539, n° 90.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1782. insistance que le cabinet ne pourrait point paraître devant le Parlement sans cette cession; qu'elle avait été considérée comme comprise dans la renonciation à Gibraltar; que c'était pour lord Shelburne une question personnelle outre une question politique; qu'il fallait sérieusement craindre pour le grand ouvrage de la paix si, sur cet article, on n'accordait pas satisfaction[1]. C'est de cette manière, en effet, que lord Shelburne, le même jour, dans une lettre particulière accompagnant une dépêche de lord Grantham, présentait la chose à Fitz-Herbert.

De là deux semaines de contestations nouvelles, à Londres de la part des deux ministres avec notre plénipotentiaire, à Versailles du ministre du roi avec Fitz-Herbert. Des deux côtés, par lassitude plus qu'avec fondement, il fut exprimé des défiances qui contredisaient singulièrement l'estime mutuellement professée peu auparavant. M. de Vergennes n'admettait pas, en lui-même, qu'une opposition prétendue du Parlement pût arrêter le roi d'Angleterre et son ministère. Ministre, lui, d'une monarchie sans contrôle, prenant avec le roi seul les résolutions ou les lui inspirant, une considération pareille n'entrait point dans la notion qu'il avait de la royauté. Il se refusait à croire que le cabinet de Londres ne trouvât pas de moyens pour aplanir un si minime incident, et surtout que la rupture en dût provenir. Pour la première fois, il se retranche derrière les forces réunies par les deux Couronnes, derrière le danger de ne plus être à même d'en empêcher le départ, et, ajoute-t-il, « tandis qu'on travaillait à « arrêter l'effusion du sang humain, on aurait la douleur d'en voir

[1] Rapport de Rayneval, du 20 décembre, et lettre à M. de Vergennes jointe à ce rapport. (*Angleterre*, t. 539, n°s 96 et 100.) Dans sa lettre, le plénipotentiaire s'exprimait ainsi : « Comme « un des plus importants de mes devoirs est de « dire les choses comme je les vois, je ne puis « me dispenser de vous observer, Monseigneur, « que si le ministère anglois n'est point con- « tenté sur l'article de la Dominique, j'ai lieu « de craindre pour le grand ouvrage de la paix : « il me seroit bien plus agréable de vous man- « der le contraire. Si le Roi ne cède pas aux « instances du ministère Bq̃ue, mylord Shel- « burne se trouve compromis de la manière la « plus grave, et vous trouverez sûrement que « cette réflexion mérite quelque égard. »

« répandre des torrents[1] ». Finalement, il jette avec déception le doute sur la loyauté dont son plénipotentiaire fait avec persistance honneur à lord Shelburne. Le 30 décembre notamment, dans un pli particulier en réponse à cette lettre du 25 en partie transcrite plus haut, où Rayneval se portait avec chaleur garant de la droiture du ministre de Londres. Il venait de discuter avec Fitz-Herbert sur la Dominique, de rédiger les représentations qu'au nom du roi il avait développées à ce sujet et que Rayneval aurait à prendre pour instructions. Énervé par ces contestations renaissantes, mettant sur le compte de la volonté des ministres anglais l'instabilité des négociations, il ne voit presque plus que ruse chez lord Shelburne. Le secrétaire du comte d'Aranda était arrivé à Londres porteur d'un pli de l'ambassadeur plein d'exigences vétilleuses dont ce ministre voudrait être débarrassé; Rayneval avait appuyé ce désir auprès de Versailles[2], la question de l'Inde restait en suspens en ce qui nous 1782.

[1] Dépêche et lettre particulière du 25 décembre. Dans cette lettre, minutée de sa main, M. de Vergennes disait, à la fin : « J'ai toujours « évité, Monsieur, de vous parlér de nos prépa- « ratifs parce que je ne veux pas qu'on me soup- « çonne de meslér le comminatoire au langage « de paix. Ils sont grands, mais vû la tiédeur « du ministère Bque pour hâtér la conclusion je « tremble que nous ne soions plus à tems d'en « arrêtér le départ. L'état présent de la négocia- « tion ne nous y invite pas. » (*Angleterre*, t. 539, n° 114.) Le 16, cependant, dans les dispositions tout opposées résultant des offres du cabinet de Londres à l'Espagne, le ministre avait écrit comme il suit, pensant hâter les affaires : « M. l'ambassadeur d'Espagne vous prie, Mon- « sieur, de vouloir bien recommander et avec « instance l'accélération de la négociation. Je « crois que les ministres britanniques n'ont « pas besoin d'être fortement stimulés à cet « égard, et que leur intérêt comme le nôtre « est de faire jouir et bientôt leur nation des « douceurs de la paix, et de borner les dé- « penses de la guerre, qui sont très onéreuses « quand elles cessent d'être nécessaires. Nous « avons dans ce moment une belle escadre sortie « de Brest avec un convoi très nombreux; elle « va se réunir à Cadix à une bien plus considé- « rable. 20 mille hommes à peu près de débar- « quement qui doivent en partir n'annoncent « pas l'intention de faire une guerre molle. Je « n'ai point parlé de cet armement, lorsque « nous étions en contestation et qu'il étoit pos- « sible que la négociation se rompît; au terme « où elle se trouve maintenant, je ne crains « pas de vous en faire mention; ce langage ne « peut plus sentir l'ostentation et la menace. » (*Ibid.*, n° 89.) C'est à ces forces toutes prêtes que faisait allusion M. de Vergennes, dans le pli particulier du 25 décembre.

[2] Rapport du 24 décembre. (*Angleterre*, t. 530, n° 111.)

1782. regardait, il en était de même quant à la Hollande : dans ces circonstances décevantes le ministre écrit à son envoyé :

Versailles, le 30 d^bre 1782.

Je profite, M., d'un moment de liberté dont je dispose pour répondre à votre lettre particulière du 25.

Je ne suis pas surpris de l'humeur que cause au Lord Shelburne ce qu'il appelle les minuties de l'Espagne, peut-être la partagerois-je si nous avions plus lieu d'être contents de ce ministre pour ce qui nous interresse; mais en refléchissant sur la marche qu'il tient avec nous depuis quelque tems, afoiblissant un jour ce qu'il avoit promis et paroissant vouloir anéantir ce qui avoit été convenû, il n'est que trop aparent que son but, s'il n'est pas de rompre brusquement la paix est d'en faire trainér la négociation de manière à se réglér d'après les évènemens sur lesquels il compte aparament.

Dans cet état de choses j'estime, M., qu'il y auroit de l'imprudence de notre part de nous compromettre avec l'Espagne pour l'amenér à des désistemens qui ne nous conduiroient probablement pas à une fin heureuse. Si la rupture doit avoir lieu, il vaut mieux qu'elle vienne du fait de l'Espagne que du nôtre. Je ne puis vous dire à quel point je suis choqué de l'arondissement mesquin qu'on nous a proposé pour Pondichery et Karikal. S'il n'y a pas erreur au chifre de votre dépéche qui cotte la somme, vous sentirés q'un revenu de trente mille livres sterlings ne correspond pas à ce qu'on vous avoit d'abord fait espérer. Joignés à cela la répétition de la Dominique et jugés de l'opinion que nous devons avoir de la sinsérité du ministère anglois.

Lord Shelburne paroit se plaindre qu'on ne rend pas hommage à la sienne; j'ignore quelle est l'opinion la plus généralement reçue à cet égard en France comme en Angre, mais la mienne ne peut être déterminée que par la comparaison des faits.

En raprochant ceux qui nous sont relatifs, je ne suis pas sans embarras pour me fixér; je ne remarquerai, M., qu'une seule contradiction que je vous serai obligé de conciliér. Faut-il rencherir sur les équivalens proposés par le Lord Shelburne lui-même et y ajouter Sainte-Lucie; faut-il ensuite nous répétér la Dominique et en faire une exigeance, c'est le conseil qui lui force la main, et selon lui il ne cède que pour empêcher le parti qui incline pour

la guerre de l'emportér. Tout se résout donc dans le conseil sans l'aveu duquel les ministres dirigeans ne peuvent rien proposér ni faire; cependant à l'occasion de la signature des articles avec les Américains le même Lord nous dit froidement qu'il ignoroit qu'on eût accordé autant de facilités. Ne seroit-il pas plus loial de dire : nous avons vû jour à nous arrangér avec les Américains, nous nous sommes hatés de finir parce que nous voulons nous en faire un moien pour les séparér de vous ou pour vous réduire à conclurre aux conditions qu'il nous plaira d'accordér. 1782.

Tel est, en effet, M., le but que le ministère Bq̃ue a dû se proposér en se soumettant à des conditions assés peu honorables pour abandonnér ceux qui lui sont demeurés fidèles; je ne négligerai rien pour y remédiér; les Américains ont agi avec une précipitation qui ne seroit pas excusable s'ils en avoient senti les conséquences, mais l'idée d'une défection n'est point entrée dans leur tête et je suis persuadé qu'ils s'empresseront à la détruire si on s'obstine à la leurs prêtér.

L'induction que vous tirés, M., à l'appui de la bonne foi du Lord Shelburne des qualités estimables et vertueuses de ses principaux amis est sans doute d'une grande force. Mais les grands talens et les rares qualités excitent un entousiasme dont les gens les plus froids et les plus sensés ont souvent peine à se garantir et l'on ne peut disconvenir que dans ce genre ce Lord n'ait les plus grands avantages.

Je crois, M., que vous ferés bien pour vous comme pour moi, en rendant au lord Shelburne tous les hommages dont il se montre jaloux, de ne vous rendre ni sa caution ni son garant. Pour moi je proportionnerai mon jugement aux o'uvres; je ne suis point défiant, mais très réservé à livrer ma confiance.

Je suis enchanté du bien que vous me dites de mon fils parce que je me flatte que vous ne m'abusés pas. Ma lettre d'hier vous informe des inquiétudes qu'on cherche à me donnér à son sujet. Dites-lui, je vous prie, que semblable à la femme de César il ne lui suffit pas seulement d'être innocent, mais qu'il ne doit pas être soupçonné.

Angleterre, t. 539, n° 136.

Impressions d'amertume qui contrastent singulièrement avec la confiance qui s'exprimait jusque-là. Dans le fait, cette préface d'une

1782. paix aussi réellement souhaitée, des deux parts, que des deux parts on la sentait nécessaire, ces articles préliminaires de rapprochement conçus et traités à travers des péripéties émouvantes et dont Rayneval pourra enfin, le 1er janvier 1783, adresser à Versailles le texte fixé en commun, il s'en fallait de peu que tout cela ne fût perdu. Rien n'en subsisterait, à moins qu'après avoir fait tout ce qui en procurerait l'avantage aux autres la France ne renonçât à la Dominique, et qu'elle ne renonçât à cette île riche sans une compensation probable. La compensation, en effet, c'était de l'Espagne qu'elle aurait à l'attendre. Les ministres anglais mettaient en avant pour cela Saint-Domingue, stérile, brûlée, nullement enviable. Aussi a-t-on vu Vergennes se raidir contre cette extrémité, en venir pour la première fois à dire qu'il ne faudrait plus compter que sur les armements des deux Couronnes.

C'est George III qui va dénouer cette situation. Lorsqu'on travaillait à obtenir que Madrid renonçât à Gibraltar moyennant des équivalents, il avait si ouvertement appuyé Shelburne proposant de jeter dans la balance les deux Florides pour décider le roi d'Espagne, que l'initiative lui en était attribuée : il eut pour nous, à cette heure, un mouvement semblable. Ce fut dans les derniers jours de 1782. Malgré l'émoi qui était suscité à Londres, au risque de désunir complètement son ministère travaillé par les dissidences, le roi ouvrit l'avis de nous payer la Dominique par l'île de Tabago. Séance dramatique du Conseil de Saint-James. Rayneval en rend compte dans une lettre à M. de Vergennes, du 1er janvier 1783, et dans ses rapports du même jour. En raison de l'assentiment donné par lord Shelburne et par Grantham à l'opinion du roi, en raison aussi du projet, qu'outre quelques autres points convenus avec Rayneval pour la France ils avaient d'ailleurs arrêté de restituer Trinquemalé aux Hollandais pour satisfaire un désir émis par M. de Vergennes, deux opinions s'étaient élevées. Toutes les deux avec véhémence, l'une et l'autre plus que contraires à ces résolutions. De la part de quelques-uns, l'opinion, tout simplement, de continuer la guerre; de la part d'autres, de

prendre avantage de l'accord intervenu avec les Américains et d'amener ceux-ci à une alliance positive contre la maison de Bourbon, tout au moins à une neutralité formelle, puis de rentrer alors vigoureusement en hostilités. Les deux ministres subissent des assauts violents. Lord Shelburne, outré de l'opposition de Keppel, ministre de l'Amirauté, lui reproche en plein Conseil, relate Rayneval, « ses « principes antipacifiques, ses cabales, ses conciliabules pour faire « manquer les négociations et soulever le Parlement ». 1782.

Néanmoins la paix fut dès lors possible. On décida de nous faire les propositions suggérées par le roi. On les ferait, toutefois, comme un ultimatum dont le refus équivaudrait à la notification d'une définitive rupture. Le 28 décembre, lord Grantham remettait à notre plénipotentiaire une note de sa main libellant ces décisions, et lui demandait d'avoir rapidement sur elles l'avis de sa cour. Presque aussitôt on voulut aller plus vite. Dans une autre réunion du Conseil, le 4 janvier, on statua de transmettre directement ces résolutions au représentant anglais à Versailles, en lui enjoignant de partir aussitôt si elles n'étaient pas admises. Qui plus est, lord Keppel et le duc de Richmond, ce dernier l'un des *wighs* les plus ardents autrefois contre la politique de lord North, étaient sortis pour ne pas prendre part au vote, ce qui annonçait leur retraite; d'autres ministres, Grafton, Camden, Conway, se montraient indécis et par suite, assure Rayneval, George III lui-même après ces incidents[1].

Aussi, en envoyant à Versailles la note de lord Grantham, le plénipotentiaire mettait plus d'insistance que jamais à faire redouter les perspectives, à augurer défavorablement des dispositions du public et de celles du monde politique de Londres. Il affirmait l'urgence que le roi se décidât sans délai; « on avait pu tenir jusqu'ici les négociations en dehors du Parlement, mais si les ministres n'étaient point assurés de compter incessamment sur la paix,

[1] *Angleterre*, t. 540, n° 9.

1783. le Parlement obligerait qu'on lui soumît les clauses, et le parti de la guerre l'emporterait ». Le plénipotentiaire affirmait d'ailleurs une fois de plus la sincérité de lord Shelburne, la grande part qu'il avait eue dans l'intervention du roi, son positif et ferme désir d'aboutir à la paix. Il avait expédié ses plis en toute hâte ; le lendemain, une rencontre avec Shelburne le mettant à même d'en dire davantage, il fait aussitôt courir à Douvres après le courrier, et, dans une lettre privée, il réitère ses démonstrations et les rend plus pressantes. Le ministre de George III « a repris avec lui tout ce qui faisait doute « et y a répondu, garanti encore ses dispositions pacifiques, expliqué « que l'affaire de l'Amérique étant terminée il n'y avait plus d'objet à « la guerre ; il lui tarde de savoir la cordialité rétablie entre la France « et l'Angleterre sur des fondements solides ; ce sera un miracle, a-t-il « dit, mais il faut l'espérer ; toutefois, que ce soit terminé ou manqué « dans dix jours, la rentrée du Parlement s'effectuant alors ». Rayneval lui aussi avait eu son moment de doute au sujet des ministres dont, antérieurement, il affirmait tant la sincérité. Le 12 décembre, il avait mandé à M. de Vergennes qu'« ils avaient en vue éventuelle- « ment la défection des Américains »[1]. Mais, convaincu maintenant, ayant absolument confiance, il terminait par l'assurance que la paix était certaine si le roi approuvait les conditions proposées[2].

« Si cette affaire-ci s'arrange, avait ajouté le plénipotentiaire en « terminant, vous aurez lieu d'être content des ministres anglais, quoi « qu'on ait dit et fait en France pour les rendre suspects et pour « décrier votre besogne. » C'était une allusion à des menées intérieures qui se répercutaient à Londres, qui augmentaient depuis longtemps

[1] *Angleterre*, t. 539, n° 81.

[2] Rayneval n'hésitait pas à écrire, à ce sujet : « Que reste-t-il ? un peu de conjecture sur l'ar- « ticle de l'Inde : croyez-vous que pour cela il « vaille la peine de prolonger ? J'ose faire la « même question par rapport aux Hollandais. « Les choses s'acheminent vers la paix. Elle a « périclité bien des fois, mais les grandes affaires « ne s'arrangent pas sans de grandes discus- « sions. » (1er et 2 janvier 1783. *Angl.*, t. 540.)

déjà les difficultés devant le ministre de Louis XVI, mais d'autant plus à nouveau. On a vu antérieurement M. de Vergennes obligé de sauver sa politique de l'atteinte de la cour, cela même dans des moments où la campagne suivie contre l'omnipotence anglaise aurait exigé le plus de liberté d'esprit. Dans une occasion entre autres, ç'avait été au prix de décliner avec une grande dignité de serviteur la démarche qui lui était demandée, à moins que le souverain ne lui donnât de sa main l'ordre formel de la faire. De cette manière seulement, il avait pu retenir celui-ci de se prêter à une avance de paix où le poussaient ses entours et qui aurait déconsidéré la Couronne[1]. 1783.

La correspondance secrète de l'ambassadeur d'Autriche à Versailles avec Kaunitz, fait assez connaître que le parti aspirant à devenir le gouvernement ne cherchait qu'à reprendre la guerre, tandis que se poursuivait la paix. C'était le pendant, à l'inverse, de l'intrigue menée par Keppel, Richmond et d'autres dans le cabinet de Londres. Ces adversaires de M. de Vergennes pensaient que la mort de Maurepas lui avait ôté l'appui; son peu de naissance leur paraissait l'empêcher de compter : sous l'inspiration de M. de Breteuil, notre ambassadeur à Vienne, ils brûlaient d'occuper sa place. Antérieurement ils avaient cru le renverser en s'efforçant d'arrêter la guerre quand il jugeait patriotique de la continuer; aujourd'hui c'était de la rouvrir tandis qu'il mettait sa gloire à la fermer. Et l'écho de ce qui se décidait dans le cabinet du roi s'échappait à ce point que des avis, tantôt défigurant les intentions, tantôt annonçant l'avènement d'une politique qui serait l'opposé des négociations entreprises, parvenaient directement au cabinet de Londres. Déjà Rayneval avait pu s'en apercevoir aux conversations de lord Shelburne; dans celle qu'analysait sa lettre particulière du 2 janvier, il disait que le ministre anglais hésitait à croire au désir de la paix chez le roi de

[1] *Supra*, t. III, p. 487-488.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. France, lui avait objecté comme certain que « le parti de la guerre « commençait à prévaloir », et autorisait son dire « d'une lettre *d'un* « *des ministres* »; le plénipotentiaire indiquait suffisamment le nom par cette parenthèse « (M. de C....) » désignant clairement le ministre de la Marine. Le monde politique de Londres, en effet, fut persuadé alors qu'un ultimatum emportant renouvellement de la guerre venait d'être résolu en conseil du roi à Versailles, le 24 décembre, après un débat aigu. Ç'a été au point que le propre gendre de lord Shelburne, lord Fitzmaurice, tient l'information pour sérieuse, dans la biographie de ce dernier[1].

Vergennes entretenait plusieurs agents à Londres. Leurs rapports sont dans nos archives, la plupart nullement renseignés et inutilement coûteux. L'un pourtant, de Favier, anciennement déjà chargé de mandats pareils, est du moins sérieux. Il corroborait pleinement ce qu'expliquait Rayneval quant aux impressions actuelles et aux dangers qu'elles présentaient. Aussi, immédiatement et malgré beaucoup d'opposition, le ministre décida-t-il le roi. Sans perdre un instant, « tout en n'osant pas se flatter, mandait-il, de ne point voir surgir « quelque difficulté nouvelle », et raisonnant sommairement à leur encontre, il écrit de sa main à Rayneval : « Le roi accepte Tabago « contre la Dominique et un chétif arrondissement autour de Pondi- « chéri et de Karikal[2]. » Il était maintenant trop averti pour s'en fier à l'assentiment verbal du souverain dans un si grand engagement : sa minute porte le formel *approuvé* du roi. La dépêche partie, il avait à retourner à Londres les préliminaires, fixés ainsi définitivement; c'est l'objet d'un autre pli où, privément encore, il donne à Rayneval les détails qui ont caractérisé cette résolution enfin positive[3]. Par-dessus tout préoccupé d'avoir satisfaction pour les alliés de la France, la

[1] C'était sans doute quelque commérage relaté par Oswald d'après les Américains à Paris, ou bien venant de Vaughan. Au sujet de ce dernier, lord Fitzmaurice cite (t. III, p. 321) une appréciation d'Oswald qui, pourtant, ne pouvait laisser au personnage aucun crédit.

[2] *Angleterre*, t. 540, n°s 23, 24.

[3] *Ibid.*, n° 45, 10 janvier 1783.

cession de Trinquemalé à la Hollande avait été sa raison déterminante. C'était sur cette cession que, dans le Conseil de Saint-James, les oppositions avaient le plus attaqué lord Grantham; en retour, c'était à défaut de quoi le ministre s'était retenu de céder. Jusqu'à ce que Fitz-Herbert affirmât que la cession était certaine, M. de Vergennes n'en avait pas argué auprès du roi; mais cela fait, il s'était résolu. « Je suis fâché que lord Grantham ait essuyé pour cela un orage, « écrit-il; mais, bien assuré que c'était une proposition, j'ai provoqué « la décision du roi, et ce n'est pas sans essuyer moi-même des orages « que je l'ai obtenue telle que je vous l'ai transmise. » Il expliquait en outre comment tout était arrivé à point. Quant à l'Espagne, pour peu que l'hésitation eût duré, « tout était rompu »; il en avait eu des « angoisses », et de « très grandes ». Il tenait cette puissance pour « con- « tente », il pensait d'ailleurs qu'à tout prendre elle avait lieu de l'être. En même temps, il ne pensait pas moins à l'autre puissance, si indécise, qu'il avait liée à nous. Son pli commençait ainsi : « Le roi ac- « cepte Tabago contre la Dominique; si les ministres anglais veulent « nous donner un peu plus, priez-les de reporter ces dispositions en « faveur des Hollandais. » Il finissait en rappelant le peu que nous avions prétendu dans l'Inde, et en toute raison il tirait de cette modestie d'exigences la preuve de notre sincérité pour la paix : « Je ne « puis m'empêcher de vous répéter que les modiques établissements « dont nous nous contentons dans cette partie du monde ne laissent « pas lieu à la plus légère défiance que la France ait d'autre vue que « celle d'y faire son commerce le mieux qu'elle pourra. » Mais le souci le poursuivait d'avoir, pour Leurs Hautes Puissances, si peu promptes, des garanties certaines qu'elles ne se verraient pas sacrifiées, conséquemment qu'elles ne feraient pas manquer la signature définitive. Encore le 14 janvier, où à Londres c'était accordé, conférant sur cela avec Fitz-Herbert, il lui disait : « Votre rigorisme à l'égard des Hol- « landais me cause la plus grande peine; il serait bien malheureux « que, si près du port, l'accès nous en fût fermé par un écueil facile à

1783.

1783. « éviter ». Et le lendemain il transmettait à Rayneval, de nouveau sous l'*approuvé* du roi, l'exposé de cette conférence, dans laquelle il avait précisé une fois de plus ce qu'il attendait des ministres de Londres[1].

A cette heure, toutefois, les Préliminaires étaient définitivement acquis. Les ministres anglais savaient à quoi s'en tenir : on écoutait tellement aux portes à Versailles, outre qu'il y avait des langues ou des plumes intentionnellement indiscrètes. Rayneval recevait, à quatre heures du matin, le courrier qui lui apportait l'avis de l'acceptation du roi, tandis que la veille au soir on était venu lui lire une lettre d'un Anglais de Paris, écrite le 6, apportée à Londres par exprès et qui annonçait le fait; elle annonçait aussi, il est vrai, que le débat continuait sur des détails qui n'y avaient nullement figuré[2]. Dans l'esprit des lords Shelburne et Grantham, rien ne subsistait plus des soupçons précédents. Grâce aux explications des lettres privées de M. de Vergennes, Rayneval avait éteint tous les doutes. « Je puis vous dire, man- « dait-il à cet égard au ministre, que l'ancienne confiance est rétablie « et que l'on se tiendra en garde de ce côté-ci contre les faux rapports. » Dès le 10 janvier, lord Grantham, pensant déjà à la rédaction future du traité, désireux aussi que l'échange des signatures n'amenât pas à George III un autre envoyé français que le plénipotentiaire en qui leurs conférences avaient eu un auxiliaire si efficace, pouvait écrire directement à M. de Vergennes pour lui demander non seulement que fût donné à Rayneval le titre de ministre plénipotentiaire, mais aussi que ce chargé d'affaires, « infiniment agréable au roi, aux mi- « nistres et à lui », fût à ce titre maintenu à Londres; il terminait sa lettre ainsi : « Félicitons-nous mutuellement, M. le Comte, sur l'ac- « complissement du grand objet qui va occuper nos souverains et « nous-mêmes. Le temps ne permet pas, dans ces moments précieux, « que j'aie l'honneur comme je voudrais de vous marquer toute l'éten- « due de ma satisfaction. »

[1] *Angleterre*, t. 540, n° 63, 15 janvier. — [2] *Ibid.*, n° 100.

A Versailles, du reste, on dressait les pouvoirs nécessaires pour 1783.
cette signature finale. Louis XVI en revêtait expressément son ministre. Il récompensait Rayneval de ses services par cette qualité de ministre plénipotentiaire auprès du roi d'Angleterre, demandée pour lui de Londres même; en envoyant à son précieux auxiliaire la lettre royale qui en informait George III, Vergennes s'excusait, par un autre pli particulier, qu'un grade plus haut ne lui fût pas donné, mais que c'était le titre auprès du roi du représentant de l'Angleterre, et que d'ailleurs cette qualité, quoique secondaire, ne le ferait certainement pas moins bien venir du roi George que Fitz-Herbert du roi leur monarque. Le lendemain 20 janvier, en retard de plusieurs jours uniquement parce que l'état de la mer n'avait pas permis aux courriers de traverser la Manche, les Préliminaires recevaient à Versailles la signature du ministre, celle du comte d'Aranda et celle de Fitz-Herbert. Le même soir sortait de l'Imprimerie royale, à Paris, le fascicule qui les contenait[1]. Sans différer, le ministre le mandait à Rayneval, sa première phrase correspondant au sentiment exprimé par lord Grantham : « C'est avec la plus douce satisfaction que je vous « fais part des articles préliminaires de paix, signés aujourd'hui avant « midi entre la France, l'Espagne et l'Angleterre[2]. » Manquait la signature des Provinces-Unies, inaptes à se résoudre à temps. Mais le ministre du roi leur en avait réservé les avantages immédiats et ménagé formellement l'accession ultérieure. Le plénipotentiaire anglais s'y était du reste plié; la dépêche porte tout d'abord : « M. Fitz-Her- « bert nous a remis à M. le comte d'Aranda et à moi une déclaration « qui comprend les Provinces-Unies dans l'armistice, nos cours s'en- « gageant à procurer l'acceptation des États généraux. »

Les événements ne vont pas tarder à jeter l'incertitude en travers

[1] Articles préliminaires de la paix entre le Roi et la Grande-Bretagne, signés à Versailles le 20 janvier 1783; 18 pages in-8°. — On en trouvera le texte à l'annexe du présent chapitre.

[2] Versailles, le 20 janvier.

1783. de cet aboutissement heureux. En attendant, les éléments conspiraient contre les promoteurs d'une paix qu'ils croyaient sincèrement marquer l'aurore d'une ère européenne à faire époque. C'est le 23 janvier seulement que les courriers de Versailles du 20 purent débarquer en Angleterre. Ils n'apportèrent que le soir, en même temps à Rayneval et à lord Grantham, le dernier acte qu'attendait leur impatience. Rayneval était en grand dîner chez Shelburne; son pli ouvert, il ne prévint que le ministre; mais Grantham entra bientôt, répandant avec la nouvelle une joie unanime. Il venait de voir le roi, qui avait fixé au lendemain même l'audience des lettres de créance du plénipotentiaire; ministres et souverain cédaient à un empressement égal. Déjà, plusieurs jours auparavant, Shelburne avait entretenu le représentant de la France des points importants à discuter pour la rédaction du traité définitif; par l'énumération qu'en donne ce dernier, on voit que c'était bien à des principes et à des aspirations semblables à celles de Versailles qu'obéissait le ministre du roi George. Trois objets seulement, suivant lui : nouveaux principes à établir relativement au commerce, liaisons politiques entre les deux cours, rapports respectifs avec les Américains.

Dans les réceptions royales sanctionnant des accords de paix après la guerre, le langage est tracé d'avance et, à l'ordinaire, à peu près le même. La réception de Rayneval par George III, celle de Fitz-Herbert par le roi de France, portent, elles, le reflet de la pensée de rénovation européenne dont les négociations s'étaient nombre de fois éclairées, et dont s'étaient plu à se réclamer les politiques qui venaient de les mener à fin. Rayneval savait au mieux ce qu'il avait à dire. A cet égard, nul besoin d'instructions n'avait existé pour lui. Dans une longue lettre personnelle remplie de tout autres détails, M. de Vergennes s'était borné à lui écrire : « Vous « savez le langage qu'il conviendra de tenir au roi d'Angleterre de la « part du roi, de même de la mienne pour les lords Shelburne et « Grantham. »

Le rapport du plénipotentiaire en date du 24 janvier[1] relate comme il suit, après ce que nous venons d'indiquer, les circonstances de la solennité : 1783.

J'ai été introduit dans le cabinet du Roi par Md Grantham qui est resté en tiers. J'ai fait le discours dont je joins ici la copie : S. M. Bque y a répondu d'une manière à me convaincre de la joye franche et sincère qu'elle avoit de voir la paix rétablie : ce prince m'a dit que les principes de justice que S. Mté a développés dans toutes les occasions, la candeur et la droiture qu'il a remarquées dans sa politique, la simplicité et la pureté de ses mœurs et de sa vie privée lui avoient inspiré depuis longtems une grande estime et une véritable amitié pour S. Mté et qu'il voyoit avec bien du plaisir le moment de pouvoir s'expliquer à cet égard; que la manière franche et libérale avec laquelle les négociations ont été suivies ont augmenté et fortifié ses sentiments; qu'il espéroit qu'il s'établira entre S. Mté et lui une cordialité dont le germe étoit autant dans son cœur que dans ses principes; que la France et l'Angre étoient faites pour être amies; que leur union convenoit parfaitement à leurs intérêts bien entendus; qu'elle préviendra la guerre non seulement entre les deux puissances, mais aussi entre les autres souverains de l'Europe; enfin S. M. Bque m'a dit avec beaucoup d'onction et beaucoup de gaieté, qu'elle ne vouloit plus avoir la guerre avec la France. Ensuite ce prince s'est attaché, Monseigneur, à faire votre éloge; il a beaucoup appuyé sur la conduite franche et loyale que vous avez tenue dans tout le cours de la négociation, et il se flatte que tant que vous serez ministre, il n'y aura ni guerre ni discussion entre la France et l'Angre. S. M. Bque a fini son discours par me dire des choses infiniment flatteuses, mais que je me garde bien de répéter. Mon audience a duré près d'une heure; il a beaucoup été question d'intrigues, et cette matière a encore fourni au roi d'Angre occasion de faire l'éloge de Sa Mté. L'intervention des médiateurs n'a pas été omise; le Roi d'Angre a montré beaucoup de satisfaction de ce qu'elle n'a pas eu lieu, et ce prince a dit d'une manière très agréable, qu'il avoit toujours pensé qu'il falloit s'adresser directement à la France; qu'il étoit persuadé que c'étoit la voye la plus

[1] *Angleterre*, t. 540, n° 91.

1783. sûre et la plus courte pour parvenir à la paix, et que mon voyage du mois de septembre l'avoit convaincu de la justesse de son opinon et de ses espérances.....

Angleterre, t. 540, n° 91.

Le plénipotentiaire avait d'ailleurs joint à son rapport un autre de ces plis, personnels à M. de Vergennes, par lesquels le ministre était rendu en quelque sorte présent à tout ce qui se disait ou s'effectuait touchant cette si grande affaire, et connaissait ainsi exactement tout ce qu'il lui importait de savoir pour se régler à Versailles [1]. « Je vous « félicite bien sincèrement, Monseigneur, écrivait-il dans ce pli in- « time, sur la conclusion de la paix; elle vous fait beaucoup d'hon- « neur dans ce pays-cy, et je crois que vous pouvez la regarder « comme un miracle; je puis vous dire que si le roi d'Angre n'avoit « pas un penchant décidé pour le Roi, et si l'on n'avoit pas ajouté foi « à tout ce que j'ai dit de votre franchise et de votre probité, vous « n'auriez certainement pas fait la paix. Le roi d'Angre m'a dit formel- « lement que, sans mon voyage du mois de septembre, la guerre au- « roit encore continüé longtems, et ce prince m'a remercié avec les « plus vives expressions de l'excursion que j'ai faite à Versailles au « mois de novembre; il a dit qu'il ne l'oublieroit de sa vie. Je ne vous « transmets pas, Monseigneur, tout ce que S. Mté Bque m'a dit du Roi « et de vous, parce que je serois trop long : mais vous pouvez être « assuré qu'en cultivant bien les dispositions où sont ce souverain et « ces ministres, vous ferez de l'excellente besogne dans ce pays-ci. »

Il faudrait n'avoir point vu se dérouler comme ici la correspondance de Rayneval pour supposer que la flatterie ou la jactance, non l'esprit politique, le fissent parler. C'était la vérité qu'il disait là, on s'en convaincra par les sentiments qui s'échangeront désormais entre les ministres venant de coopérer à l'œuvre. Intime qu'il était et

[1] Londres, le 24 janvier. (*Angleterre*, t. 540, n° 91.)

connaissant bien la cour, sachant d'expérience à quel degré M. de Vergennes recherchait peu autre chose que la réalité des résultats et en fuyait le faste, il ajoutait : « Je pense, Monseigneur, que vous de- « vrez donner de l'appareil à la paix. Elle le mérite à tous égards; si « vous ne le faites pas, on dira que vous l'avez faite à la sourdine et « que vous craignez pour ainsi dire de la produire au grand jour. » D'autre part, penserait-on que cette grande satisfaction du roi d'Angleterre fût due aux concessions arrachées à la France, et qu'en conséquence ce soit le droit de l'histoire d'en vouloir au ministre de Louis XVI pour y avoir consenti et fait accéder le souverain? Le besoin inéluctable que nous avions de la paix, la persuasion où en était au fond le roi quoique autour de lui on eût l'air de ne trouver politique que le renouvellement de la guerre, sont d'évidence; tout autant les documents anglais rendent indubitable que ce besoin aussi inspirait le cabinet de Londres. Que les ennemis du ministre de Louis XVI, avec eux sans doute ses jaloux, portassent à l'envi le jugement contraire, cela allait de soi. Lui, il en entendait le bruit sans en être troublé. Privément, néanmoins, il en informait Rayneval en lui adressant le compte rendu officiel de l'accueil fait par Louis XVI à Fitz-Herbert, dans l'audience parallèle à celle de notre plénipotentiaire par le roi George. A cet égard, du reste, les ministres anglais étaient maintenant fixés : « J'ai eu une longue conver- « sation avec milord Shelburne à votre sujet, mandait encore Rayne- « val dans cette lettre particulière du 24 janvier. Le ministre m'a dit « qu'il avait la démonstration de la pureté de vos intentions et de vos « vues, et vous pouvez être sûr que sa confiance en vous est entière et « même plus forte que jamais. Ce ministre me paraît bien instruit des « intrigues en France. Pour en découvrir une partie, suivez les liai- « sons de M. Walpole. » Vergennes s'était toujours contenté de la satisfaction à attendre du service rendu. Il se bornait à qualifier d'expressions méritées le personnel de la cour pour qui, pousser au renouvellement de la guerre, n'avait évidemment d'autre but que la 1783.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. recherche d'un levier contre lui. Ce même 24 janvier, tandis que Rayneval lui écrivait, il lui mandait de son côté :

Je n'ai aucune nouvelle de vous, M., depuis votre dépêche du 14. Je n'en suis point surpris, car après nous avoir tout dit vous avez jugé que vous étiés dans le cas d'attendre que nous nous explicassions à notre tour. J'espère que vous n'aurez pas été mécontent de nos dernières expéditions, surtout de celle du 20. Vous n'êtes pas de ceux dont le rétablissement de la paix ronge l'âme. Il y a bien des gens dans ce pays-ci qui éprouvent ce mal, heureusement ce n'est pas le plus grand nombre. Les gens sensés et impartiaux sont très contents de la chose et de la manière. Nos maîtres le sont infiniment. Je souhaite que M. Fitz-Herbert rende un compte détaillé de l'audience que le Roi lui a donnée; Sa Majesté lui a parlé avec une franchise sur ses sentimens personnels pour le roi d'Angleterre et sur son intention d'entretenir la plus parfaite intelligence entre les deux nations qui doit intéresser la satisfaction de S. M^te^ B^que^. Il a été également fait mention du lord Shelburne et du lord Grantham, et j'ai saisi cette occasion pour rendre justice en présence de M. Fitz-Herbert à la loyauté de leur caractère et à l'honnêteté soutenue de leurs procédés pendant tout le cours de la négociation. C'est le démenti le plus solennel que je pouvois donner aux sots et ridicules propos dont on me fesoit honneur.

Angleterre, t. 540, n° 96.

A la cour, en effet, on n'entendait que dénigrement de la paix. Non seulement la correspondance secrète de l'ambassadeur de Vienne à Versailles le rapporte, mais même sa correspondance d'office. A la vérité, il pensait peut-être se rendre agréable par là à M. de Kaunitz. Ce ministre de l'Empereur s'était beaucoup promis du rôle de médiateur; il éprouvait un tel mécompte de l'avoir manqué, que lord Grantham ne s'était pas retenu de le dire à Rayneval. Mercy-Argenteau voyait aussi s'évanouir l'occasion de consacrer sa propre importance par ce rôle à côté; il en savait probablement mauvais gré à M. de Vergennes, malgré l'attitude attentionnée de ce dernier envers les puissances médiatrices tout en négociant sans elles, ni de ce qu'il ne se

départait nullement pour cela de l'intention de les faire figurer en définitive. Les contempteurs des Préliminaires, à Versailles, arguaient de raisons aussi peu fondées que celles émises à Londres pour la continuation de la guerre. Les adversaires de lord Shelburne s'autorisaient de nouvelles escadres qu'ils disaient prêtes à prendre la mer; contre M. de Vergennes c'était de l'affirmation que l'Angleterre se trouvait dans l'impossibilité de résister désormais aux forces combinées réunies à Cadix. On ajoutait, il est vrai, cet autre grief, d'avoir sacrifié dans l'Inde des postes déjà conquis. M. de Castries l'articula délibérément dans une explication avec Vergennes. Le secrétaire d'État de la Marine ne voyait point, lui, ce que savait trop bien le ministre, c'est-à-dire l'épuisement des finances, l'absence des moyens qu'il aurait fallu leur demander, tandis que Castries, qui avait préparé des escadres, ne mettait pas en doute qu'elles fondraient avec effet sur cette Inde qu'il disait abandonnée. En attendant, la préoccupation et le travail épuisaient M. de Vergennes. La lutte intestine s'y ajoutant, les forces lui faisaient défaut. « Ma santé est véritablement « aux abois », avait-il mandé à Rayneval, le 20, en lui annonçant la signature. Il voulait l'avoir, à côté de lui, « la semaine prochaine ». Jusqu'à la désignation par le roi d'un ambassadeur en titre auprès de George III, M. de Moustier irait donc à Londres comme chargé d'affaires; le ministre recommandait le même jour à Rayneval de mettre au courant ce successeur intérimaire avant de quitter. 1783.

A Londres, en tout cas, la satisfaction était vraiment générale. Le roi, rapportait Rayneval en répondant le 28, avait appris au théâtre la signature des Préliminaires, comme lui à table chez Shelburne. George III était morose, soucieux; le silence régnait dans sa loge quand lui fut apportée la nouvelle; aussitôt la joie se manifesta et se répandit dans la salle. La retraite de Keppel et de Richmond ne troublait pas le ministère. L'amiral Howe prendrait probablement la place du premier; le second avait fait preuve « de singularité, d'inconséquence ou de légèreté »; son départ n'affectait nullement, et les

1783. autres ministres qui avaient paru hésiter semblaient rassis. Les conversations qu'avait Rayneval près de partir, les attentions dont il était l'objet, les politesses faites à son jeune attaché le vicomte de Vergennes, ne laissaient que présages parfaits. Le roi, à qui il avait pu présenter ce dernier, s'était exprimé de nouveau dans les termes d'une sincérité visible. Le plénipotentiaire mandait, se plaisant à ces détails[1] : « Que les clabaudeurs viennent encore dire que les ministres « anglais vous ont duppé, qu'ils ne voulaient point la paix! Je le répète, « Monseigneur, et je le répéterai toute ma vie, cette paix est un mi- « racle. Deux nations grandes, fières, rivales par principe comme par « habitude, faisant la paix sans qu'aucune d'elles soit forcée de la « demander est une chose sans exemple. » Il a dit au roi d'Angleterre que c'était « un acte d'humanité et de bienfaisance, faisant plus d'honneur que des conquêtes », et l'idée « a beaucoup plu au roi, lui a « donné lieu de se répandre en éloges sur le caractère du Roi, sur la « confiance qu'il est porté à lui marquer et sur la cordialité qu'il es- « père qui s'établira entre les deux cours ». Nous avons eu, a ajouté le prince, « nous avons eu un premier partage de la Pologne, il n'en faut « pas un second. Le prince fait le plus grand cas de vous, Monsei- « gneur : c'est, m'a-t-il dit plusieurs fois, c'est un travailleur, c'est un « ministre qui sait son métier, c'est un honnête homme ». Lord Shelburne, lui, n'était pas seulement pénétré plus encore de considération politique pour M. de Vergennes, mais à vrai dire, en outre, de sympathie intime. La correspondance privée du ministre de Versailles avec Rayneval, en révélant les sentiments de fond qui chez lui présidaient aux négociations, avait fait disparaître toutes les suggestions précédentes de doute ou de défiance. Aussitôt la signature devenue certaine, il avait remis au plénipotentiaire, pour être envoyée par son courrier, de sa main et en notre langue sauf deux abréviations anglaises dans la salutation, une lettre bien faite

[1] 28 et 30 janvier. (*Angleterre*, t. 540, nos 110 et 113.)

pour toucher M. de Vergennes aux cordes surtout qui vibraient chez lui[1] : 1783.

Londres, 24 j^er 1783.

Monsieur le Comte,

Le jour qui paraît si beau aux yeux de Votre Excellence ne revient pas moins précieux aux miens et pour les mêmes raisons. Je désire ardemment d'entrechanger avec V. E. les sentiments sincères de respect et de vénération dont elle a bien voulu honorer la franchise et la droiture que j'ai cherché de faire voir pendant tout le cours de la négociation. Dès le commencem nt de ces procédés je n'ai jamais voulu écouter les absurdités avec lesquelles on a cherché à m'étouffer à l'égard de V. E., et l'événement dont nous nous félicitons aujourd'hui m'est d'autant plus agréable qu'il me sert de justification à moi-même et à tout le monde sur les idées exactes que j'avais d'abord formées de sa probité et de sa droiture. L'esprit libéral et la bonne foi qui jusqu'ici ont dominé ne laissent point à craindre j'espère pour la suite, ...

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération et un très parfait attachement Monsr le Comte de Votre Excellence le très humble et très overf^ly serv.

SHELBURNE.

Le ministre de Louis XVI fut en effet conquis désormais à cet Anglais, parlant un langage que ses prédécesseurs avaient déshabitué depuis longtemps Versailles d'entendre tenir aux représentants de la France. Il sentait chez lord Shelburne ce qu'il avait en lui-même, les notions morales que le travail intellectuel du siècle avait amené les esprits de leur ordre à porter dans la politique. La dépêche par laquelle, le 1er février, il accusait réception des détails qu'avait transmis Rayneval sur son audience par George III, est marquée du même caractère que cette lettre du ministre de Londres. Il ne s'y bornait pas à exprimer « la confiance et le plaisir du roi » en recevant

Angleterre, t. 541, n° 30.

1783. l'assurance des sentiments manifestés à son égard par le roi d'Angleterre, à dire que « ces sentiments répondaient aux siens, que de « cette réciprocité ainsi que de cette conformité de leurs intentions et de leurs dispositions naîtrait entre les deux souverains une intelligence assez parfaite pour faire le gage d'une paix durable et pour assurer sur des fondements solides la paix générale de l'Europe ». L'élévation, toujours de source sous sa plume quand il abordait le terrain des relations internationales à concevoir, des données à poursuivre en vue du bien général, se retrouve là. Il traçait le cadre d'un avenir tel, que même les fils de la Révolution française peuvent regretter que les événements aient empêché de le remplir, privant l'histoire d'avoir à en retracer le développement. « Le vœu du roi », écrivait-il au sujet de cet augure de paix et de communion européenne :

Le vœu du roi est uniquement dirigé vers ce but, et vous voudrez bien ne pas quitter l'Angleterre sans assurer le ministre britannique qu'il nous trouvera toujours très empressés à aller au-devant de tout ce qui pourrait réveiller les anciennes jalousies. Je suis un trop faible instrument pour me compter au milieu d'aussi grands intérêts, mais autant que mon influence pourra servir elle sera constamment dirigée au but de la conciliation. C'est un vieux préjugé que je ne partage pas, qu'il existe des incompatibilités naturelles entre nos nations; j'y ai souvent réfléchi, et je n'en ai jamais compris ni le principe ni la fin. Toute nation doit tendre nécessairement vers sa plus grande prospérité, mais cette prospérité ne saurait être exclusive, car elle deviendrait bientôt nulle. On ne s'enrichit pas avec des nations absolument pauvres; il faut être riche pour se procurer des jouissances. Le champ de l'industrie est d'ailleurs si vaste, qu'il y a à moissonner pour tout le monde.

Ce bref exposé de ma façon de penser vous donne la clef des principes que je souhaite de voir adoptés et suivis dans la négociation relative au commerce entre la France et l'Angleterre lorsqu'elle s'établira; ils sont déjà consacrés dans nos arrangements faits avec l'Amérique septentrionale. En posant cette base je n'entends pas exclure les restrictions qu'une nation croit devoir admettre pour favoriser sa propre industrie. Nous ne demanderons pas à l'An-

gleterre de suspendre son acte de navigation ou tel autre règlement qu'elle pourrait faire pour son bonheur intérieur; mais elle devrait, ce semble, établir une loi commune sous le bénéfice de laquelle chaque nation serait admise. 1783.

Je désirerais bien, Monsieur, que ces pensées rapides prévenant votre départ d'Angleterre, vous pussiez les exposer et les discuter avec les ministres britanniques. Le jugement qu'ils en porteraient nous faciliterait le choix des moyens pour la perfection de l'ouvrage dont il reste à nous occuper. Il me serait également intéressant de connaître leurs vues et leurs idées relativement au système politique à former. Vous connaissez les nôtres, et vous pouvez affirmer que nous n'en avons pas une qui ne tende à la félicité universelle.

Angleterre, t. 540, n° 122.

M. de Vergennes avait terminé par ces deux lignes sa lettre personnelle annonçant que les Articles préliminaires venaient d'être signés : « . . . . . Enfin nous allons respirer à l'ombre de la paix; « occupons-nous de la rendre solide; puisse le nom de guerre être à « jamais oublié ! » Ce n'était pas encore qu'il pourrait définitivement se reposer à cette ombre heureuse.

ANNEXE DU CHAPITRE VIII.

ARTICLES PRÉLIMINAIRES DE PAIX ENTRE LE ROI ET LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE, SIGNÉS À VERSAILLES LE 20 JANVIER 1783.

Au nom de la Très Sainte Trinité.

Le Roi Très Chrétien et le Roi de la Grande-Bretagne, animés d'un désir égal de faire cesser les calamités d'une guerre destructive, et de rétablir entre eux l'union et la bonne intelligence, aussi nécessaires pour le bien de l'humanité en général que pour celui de leur royaume, États et sujets respectifs, ont nommé à cet effet : savoir, de la part de Sa Majesté Très Chrétienne, le sieur Charles Gravier, comte de Vergennes, conseiller en tous ses conseils, commandeur de ses ordres, conseiller d'État d'épée, ministre et secrétaire d'État et des commandements et finances de Sadite Majesté, ayant le département des Affaires étrangères; et, de la part de Sa Majesté Britannique, le sieur Alleyne Fitz-Herbert, ministre plénipotentiaire de Sadite Majesté le Roi de la Grande-Bretagne ;

Lesquels, après s'être dûment communiqué leurs pleins pouvoirs en bonne et due forme, sont convenus des articles préliminaires suivants :

ARTICLE PREMIER.

Aussitôt que les préliminaires seront signés et ratifiés, l'amitié sincère sera rétablie entre Sa Majesté Très Chrétienne et Sa Majesté Britannique, leurs royaumes, États et sujets, par mer et par terre, dans toutes les parties du Monde; il sera envoyé des ordres aux armées et escadres ainsi qu'aux sujets des deux puissances de cesser toute hostilité et de vivre dans la plus parfaite union en oubliant le passé, dont leurs souverains leur donnent l'ordre et l'exemple; et, pour l'exécution de cet article, il sera donné de part et d'autre des passeports de mer aux vaisseaux qui seront expédiés pour en porter la nouvelle dans les possessions desdites puissances.

II

Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne conservera la propriété de l'île de Terre-Neuve et des îles adjacentes, ainsi que le tout a été cédé par l'article XIII du traité d'Utrecht, sauf les exceptions qui seront stipulées.

III

Sa Majesté le Roi de France, pour prévenir les querelles qui ont eu lieu jusqu'à présent entre les deux nations française et anglaise, renonce au droit de pêche qui lui appartient en vertu du même article du traité d'Utrecht, depuis le cap Bonavista jusqu'au cap Saint-Jean, situé sur la côte orientale de Terre-Neuve par les 50 degrés de latitude Nord; au moyen de quoi la pêche française commencera audit cap Saint-Jean, passera par le Nord et, descendant par la côte occidentale de l'île de Terre-Neuve, aura pour limite l'endroit appelé Cap-Raye, situé au quarante-septième degré cinquante minutes de latitude.

IV

Les pêcheurs français jouiront de la pêche qui leur est assignée par l'article précédent, comme ils ont droit d'en jouir en vertu du traité d'Utrecht.

V

Sa Majesté Britannique cédera en toute propriété à Sa Majesté Très Chrétienne les îles de Saint-Pierre et Miquelon.

VI

A l'égard du droit de pêche dans le golfe de Saint-Laurent, les Français continueront à en jouir conformément à l'article V du traité de Paris.

VII

Le Roi de la Grande-Bretagne restituera à la France l'île de Sainte-Lucie et lui cédera et lui garantira celle de Tabago.

IMPRIMERIE NATIONALE.

VIII

Le Roi Très Chrétien restituera à la Grande-Bretagne les îles de la Grenade et les Grenadins, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Névis et Montferrat; les places de ces îles conquises par les armes de la France et par celles de la Grande-Bretagne seront rendues dans le même état où elles étaient quand la conquête en a été faite : bien entendu qu'un terme de dix-huit mois, à compter de la ratification du traité définitif, sera accordé aux sujets respectifs des Couronnes de France et de la Grande-Bretagne qui se seraient établis dans lesdites îles et autres endroits qui seront restitués par le traité définitif, pour vendre leurs biens, recouvrer leurs dettes et remporter leurs effets et se retirer eux-mêmes, sans être gênés à cause de leur religion ou pour quelque autre que ce puisse être, excepté pour les cas de dettes ou de procès criminels.

IX

Le Roi de la Grande-Bretagne cédera et garantira en toute propriété à Sa Majesté Très Chrétienne la rivière du Sénégal et ses dépendances, avec les forts de Saint-Louis, Podor, Gabar, Arguin et Portendick. Sa Majesté Britannique restituera aussi l'île de Gorée, laquelle sera rendue dans l'état où elle se trouvait lorsque les armes britanniques s'en sont emparées.

X

Le Roi Très Chrétien garantira de son côté à Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne la possession du fort James et la rivière de la Gambie.

XI

Pour prévenir toute difficulté dans cette partie du Monde, les deux Cours conviendront, soit par le traité définitif, soit par un acte séparé, des limites à fixer à leurs possessions respectives. Le commerce de la gomme se fera, à l'avenir, comme les nations française et anglaise le faisaient avant l'année 1755.

XII

Pour ce qui est du reste de l'Afrique, les sujets des deux puissances continueront à les fréquenter selon l'usage qui a eu lieu jusqu'à présent.

XIII

Le Roi de la Grande-Bretagne restituera à Sa Majesté Très Chrétienne tous les établissements qui lui appartenaient, au commencement de la guerre présente, sur la côte d'Orixa et dans le Bengale, avec la liberté d'entourer Chandernagor d'un fossé pour l'écoulement des eaux; et Sa Majesté Britannique s'engage à prendre les mesures qui seront en son pouvoir pour assurer aux sujets de la France, dans cette partie de l'Inde comme sur les côtes d'Orixa, de Coromandel et de Malabar, un commerce sûr, libre et indépendant, tel que le faisait l'ancienne Compagnie française des Indes orientales, soit qu'ils le fassent individuellement ou en corps de compagnie.

XIV

Pondichéry sera également rendu et garanti à la France, de même que Karikal; Sa Majesté Britannique procurera, pour servir d'arrondissement à Pondichéry, les deux districts de Valanour et de Bahour, et à Karikal les quatre Magans qui l'avoisinent.

XV

La France rentrera en possession de Mahé, ainsi que de son comptoir à Surate, et les Français feront le commerce dans cette partie de l'Inde, conformément aux principes établis dans l'article XIII de ce traité.

XVI

Dans le cas que la France ait des alliés dans l'Inde, ils seront invités ainsi que ceux de la Grande-Bretagne à accéder à la présente pacification; et, à cet effet, il leur sera accordé, à compter du jour que la proposition leur en sera faite, un terme de quatre mois pour se décider; et, en cas de refus de leur part, Leurs Majestés Très Chrétienne et Britannique conviennent de ne leur donner aucune assistance directe ou indirecte contre les possessions françaises ou britanniques ou contre les anciennes possessions de leurs alliés respectifs; et lesdites Majestés leur offriront leurs bons offices pour un accommodement entre eux.

XVII

Le Roi de la Grande-Bretagne voulant donner à Sa Majesté Très Chrétienne une

preuve sincère de réconciliation et d'amitié et contribuer à rendre solide la paix prête à être rétablie, consentira à l'abrogation et suppression de tous les articles relatifs à Dunkerque, à compter du traité de paix à Utrecht, en 1713, inclusivement jusqu'à ce jour.

XVIII

On renouvellera et on confirmera par le traité définitif tous ceux qui ont subsisté jusqu'à présent entre les deux Hautes Parties contractantes, et auxquels il n'aura pas été dérogé soit par ledit traité, soit par le présent traité préliminaire; et les deux Cours nommeront des commissaires pour travailler sur l'état du commerce entre les deux nations, afin de convenir de nouveaux arrangements de commerce sur le fondement de la réciprocité et de la convenance mutuelle. Lesdites deux Cours fixeront amiablement entre elles un terme compétent pour la durée de ce travail.

XIX

Tous les pays et territoires qui pourraient avoir été conquis ou qui pourraient l'être, dans quelque partie du Monde que ce soit, par les armes de Sa Majesté Très Chrétienne ou par celles de Sa Majesté Britannique, et qui ne sont pas compris dans les présents articles, seront rendus sans difficulté et sans exiger de compensation.

XX

Comme il est nécessaire d'assigner une époque fixe pour les restitutions et évacuations à faire par chacune des Hautes Parties contractantes, il est convenu que le Roi de la Grande-Bretagne fera évacuer les îles Saint-Pierre et Miquelon trois mois après la ratification du traité définitif, ou plus tôt si faire se peut; Sainte-Lucie aux Antilles et Gorée en Afrique, trois mois après la ratification du traité définitif, ou plus tôt si faire se peut.

Le Roi de la Grande-Bretagne rentrera également en possession, au bout de trois mois après la ratification du traité définitif, ou plus tôt si faire se peut, des îles de la Grenade, les Grenadins, Saint-Vincent, la Dominique, Saint-Christophe, Névis et Montferrat.

La France sera mise en possession des villes et comptoirs qui lui sont restitués aux Indes orientales et des territoires qui lui sont procurés pour servir d'arron-

dissement à Pondichéry et à Karikal, six mois après la ratification du traité définitif, ou plus tôt si faire se peut.

La France remettra, au bout du même terme de six mois, les villes et territoires dont ses armes se seraient emparées sur les Anglais ou sur leurs alliés dans les Indes orientales; en conséquence de quoi, les ordres nécessaires seront envoyés par chacune des Hautes Parties contractantes, avec des passeports réciproques pour les vaisseaux qui les porteront immédiatement après la ratification du traité définitif.

XXI

Les prisonniers faits respectivement par les armes de Sa Majesté Très Chrétienne et de Sa Majesté Britannique, par terre et par mer, seront, d'abord après la ratification du traité définitif, réciproquement et de bonne foi rendus sans rançon et en payant les dettes qu'ils auront contractées dans leur captivité, et chaque Couronne soldera respectivement les avances qui auront été faites pour la subsistance et l'entretien de ses prisonniers, par le souverain du pays où ils auront été détenus, conformément aux reçus et aux états constatés et autres titres authentiques qui seront fournis de part et d'autre.

XXII

Pour prévenir tous les sujets de plainte et de contestation qui pourraient naître à l'occasion des prises qui pourraient être faites en mer depuis la signature de ces articles préliminaires, on est convenu réciproquement que les vaisseaux et effets qui pourraient être pris dans la Manche et dans les mers du Nord après l'espace de douze jours, à compter depuis la ratification des présents articles préliminaires, seront de part et d'autre restitués; que le terme sera d'un mois depuis la Manche et les mers du Nord jusqu'aux îles Canaries inclusivement, soit dans l'Océan, soit dans la Méditerranée; de deux mois depuis lesdites îles Canaries jusqu'à la ligne équatoriale ou l'équateur; et enfin de cinq mois dans tous les autres endroits du Monde, sans aucune exception ni autre distinction plus particulière de temps et de lieux.

XXIII

Les ratifications des présents articles préliminaires seront expédiées en bonne et due forme et échangées dans l'espace d'un mois, ou plus tôt si faire se peut, à compter du jour de la signature des présents articles.

En foi de quoi, nous soussignés, Ministres plénipotentiaires de Sa Majesté Très Chrétienne et de Sa Majesté Britannique, en vertu de nos pleins pouvoirs respectifs, avons signé les présents articles préliminaires et y avons apposé le cachet de nos armes.

Fait à Versailles, le vingtième jour de janvier mil sept cent quatre-vingt-trois.

GRAVIER DE VERGENNES. ALLEINE FITZ-HERBERT.

Angleterre, t. 540, n° 85.

CHAPITRE IX.

TIRAILLEMENTS ET CONCLUSION DE LA PAIX.

FOX DANS LE NOUVEAU CABINET ANGLAIS.

Danger d'une coalition de Fox et de lord North dans le Parlement. — Rayneval rappelé par M. de Vergennes; annonce de l'envoi du comte de Moustier à sa place pour chargé d'affaires, en attendant le comte d'Adhémar comme ambassadeur. — Lettre de lord Grantham à Vergennes. — Renversement du ministère Shelburne; opinion de Versailles; instructions à Moustier; lord North et Fox ministres ensemble. — Fox aux affaires étrangères d'Angleterre; décousu de ses entretiens avec Moustier, ses objections; il lui annonce l'envoi du duc de Manchester comme ambassadeur à Versailles. — Accueil empressé que trouve le comte d'Adhémar en arrivant; grandes dames et gentilshommes de la cour de France à Londres. — Antécédents et caractère de l'ambassadeur; il est reçu d'abord par lord Shelburne; lettres de ce dernier et de Grantham à Vergennes. — Impression que Fox fait sur d'Adhémar; renseignements de ce dernier. — Langage du ministre anglais analogue à celui qu'il tenait à Moustier; réponses qu'on y fait de Versailles; différence entre ce que nous recherchions et ce qu'il poursuivait; affectueux et utiles conseils donnés par lord Shelburne à l'ambassadeur. — Fox exprime le désir d'en finir et pourquoi; confidences accidentelles de lord North à d'Adhémar révélant le peu de solidité de l'alliance entre les deux ministres; conversation de George III qui montre combien est véritable le désir du rapprochement des deux pays. — Nouvelle obstination de Fox causée par l'éventualité de la guerre entre la Russie et le Sultan; Vergennes sérieusement inquiété; il se contente d'à peu près ou de déclarations de l'Angleterre quant aux clauses du traité et offre même de faire acheter par les Hollandais ce que Fox ne veut pas leur céder; mutisme néanmoins de ce dernier et propension probable pour les Russes. — Appréciations d'Adhémar sur les raisons existant en Angleterre de reprendre la guerre, sur Fox et ses dispositions à cet égard, sur le fond à faire en conséquence quant à la volonté de George III. — Vergennes d'accord avec l'ambassadeur d'Angleterre à Versailles; dernières objections de Fox; déclaration qu'il ne saurait agir à Pétersbourg; désir qu'il a maintenant de terminer; efforts de Vergennes pour obtenir qu'on attende les Hollandais; réserve faite en conséquence pour ces derniers. — Le traité de paix; sa signature; peu d'éclat qu'y cherche le ministre; affaire de bourse que Fox essaye d'en faire à Londres; pronostic tiré à Versailles sur les relations futures avec ce dernier.

Si les ministres de George III avec qui venaient d'être traversées 1783.
les péripéties du premier acte étaient restés les acteurs du second, quelques semaines de conférences à Versailles, coupées de correspondance avec Londres, auraient suffi pour apporter dans le texte

1783. des Préliminaires, outre la forme consacrée des traités, la précision nécessaire à des clauses devant rester définitives et être sanctionnées solennellement. Mais ces ministres, le roi lui-même, dépendaient du Parlement; leur permettrait-il d'achever l'entreprise? Malgré l'acuité des dissidences creusées dans le cabinet, lord Shelburne se croyait en situation d'aborder sans danger la discussion publique. Il avait la persuasion, et il en donnait l'assurance à Rayneval, d'être allégé, non affaibli, par la sortie des lords Keppel et Richmond, et que l'on n'en marcherait qu'avec « plus d'ensemble et de solidité [1] ». Déjà il avait arrêté, et fait annoncer par Grantham à notre plénipotentiaire, que le roi nommait ambassadeur à Versailles lord Cammarthen; c'était un ami commun des deux ministres, par eux jugé le plus apte à porter à la cour de France leur inspiration politique.

Le danger résidait en ce que, devant la surexcitation de l'amour-propre anglais, celle en outre de gros intérêts privés existants dans la guerre et que sa cessation allait atteindre, une coalition se formât entre adversaires de la veille; des adversaires pour qui, successivement, l'élévation de lord Shelburne avait été une de ces défaites que les hommes politiques se pardonnent le moins. C'étaient lord North d'une part et Fox de l'autre. Lord North, qui avait vu sa trop longue administration condamnée sous l'impulsion des *whigs* dont Shelburne était la personnification parlementaire; Fox, en désaccord par différence de point de vue et par vanité dans le cabinet Rockingham et, à cause de cela, laissé dehors irrité lors de la formation du cabinet d'à présent. Toutefois c'était surtout sous l'éloquence véhémente et infatigable de ce dernier que les *tories* et lord North avaient succombé; et comme son inconsistance ne faisait doute chez personne, Shelburne pensait qu'ils ne s'associeraient jamais l'un l'autre.

Le contraire de cette prévision s'était produit quand le remplaçant de Rayneval arriva à Londres. Les deux anciens adversaires que l'on

[1] Lettre de Rayneval, du 30 janvier. (*Angleterre*, t. 541, n° 113.)

n'imaginait pas pouvoir dorénavant marcher ensemble s'étaient réunis, et en celui qui avait été le plus effectif agent du renversement de l'autre on voyait maintenant le meneur. M. de Moustier ne devait tenir que très temporairement le rôle de chargé d'affaires, juste le temps nécessaire à la cour pour décider Louis XVI dans le choix d'un ambassadeur. L'époque était loin où soit M. de Maurepas soit Vergennes faisaient désigner par le roi, pour agents de la politique qu'ils voulaient suivre, Gérard, Montmorin, La Luzerne, La Vauguyon, auxiliaires connus d'eux. On était revenu aux influences analogues à celles qui soutenaient autrefois le comte de Guines, et M. de Vergennes ne voyait plus d'utilité à ne pas laisser le monarque les satisfaire. Les souvenirs de voisinage à Madrid faisaient désirer par lord Grantham d'avoir Montmorin à Londres, de sorte que, dans sa lettre privée du 24 janvier, Rayneval indiquait l'opportunité que celui-ci fût nommé. Mais une dépêche de Versailles lui annonçait, le 1er février, que l'ambassadeur serait le comte d'Adhémar; Vergennes se bornait à en dire : « Vous connaissez son talent, ses qualités aimables »; il pensait peut-être que c'était l'unique titre de l'élu. En attendant, le comte de Moustier partait en intérim, quoique Rayneval eût écrit qu'il « ne serait pas du goût de lord Shelburne, celui-ci n'aimant à traiter d'affaires qu'avec des grands seigneurs, des personnes graves ou avec ce qu'on appelle les gens de la chose, et restant inaccessible pour ce qui est intermédiaire », de sorte que l'intérimaire serait renvoyé purement et simplement à milord Grantham, « ce qui n'avancerait guère ». 1783.

Arrivé à Londres le 2 février, Moustier était présenté aux lords Shelburne et Grantham par Rayneval. Ce dernier, toutefois, ne l'avait pas attendu pour pousser les affaires qui allaient importer. Le 6, près de quitter et écrivant néanmoins au ministre, il lui mandait avoir rédigé et soumis à lord Grantham un projet de traité définitif dont le ministre anglais n'avait récusé aucun point. « Il m'a dit qu'il n'y trouvait rien à changer, qu'il allait le mettre sous les yeux du Conseil et qu'il transmettrait ensuite à M. Fitz-Herbert l'ordre d'en

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. conférer avec vous. » Rapportant d'ailleurs les bruits qui couraient, il donnait à prévoir que « les débats sur la paix seraient très vifs et que l'on attaquerait principalement les conditions excessivement avantageuses accordées aux Américains ». Ce détail l'avait sans doute amené à causer rétrospectivement du sujet avec le lord, car il relatait cette confession de celui-ci, tardive malheureusement, mais qui expliquait les incertitudes et les suspicions sous l'empire desquelles le cabinet de Londres s'était saisi, comme d'une pierre d'achoppement quant à Gibraltar, des avantages qui avaient surgi : « Milord Grantham a « bien du regret de ne s'être pas livré à nous avec une entière confiance « lorsque l'on a traité avec eux. Il est persuadé que les conditions qui « leur ont été accordées auraient été mieux digérées. Il est certain qu'il « est difficile de concevoir le motif pourquoi on les a traités avec une « générosité à laquelle il est probable qu'ils ne s'attendaient pas eux-« mêmes. » En tout cas, le lord ne se sentait pas moins rempli que le chef du cabinet d'estime et de respect pour M. de Vergennes. Il les éprouvait déjà étant à Madrid, le sentiment n'en était chez lui que plus vif à présent. Rayneval s'embarquant, il lui remettait lui aussi une lettre pour le ministre du roi. La voici textuelle[1], de sa main et dans notre langue comme celle de lord Shelburne; M. de Vergennes y trouverait un témoignage de plus du prix qu'avait l'œuvre accomplie avec eux.

Whitehal : ce 9 février 1783.

Monsieur le Comte,

Je ne laisse pas partir M. de Rayneval, ni le fils de Votre Excellence, sans renouveller par leurs mains les sentimens que j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Excellence sur leur arrivée chez nous.

Je veux bien croire qu'ils ne retourneront pas mécontents de nous, et que Votre Excellence, si jamais elle peut leur permettre un autre voyage, nous donnera de nouvelles occasions de les accueillir comme ils méritent de l'être.

[1] *Angleterre*, t. 541, n° 147.

Je ne parle pas seulement de moi-même, mais je ressens de la vraie satisfaction qu'a causée la mission de l'un et la visite de l'autre au Roi, à mes confrères et à notre public. 1783.

M. de Rayneval sera garant de mes principes, de mes vües et de mes intentions de confirmer les vœux de nos Souverains, en rétablissant une correspondance respectable entre des nations qui sauront se réunir.

Les occupations de Votre Excellence la mettent dans le cas de juger que les miennes ne me permettent pas d'abuser des moments précieux de Votre Excellence. La satisfaction qu'elle doit ressentir est le garant de celle que m'inspire la confection de notre grand ouvrage, et je n'ai rien de plus à cœur que mon espérance que l'estime et l'amitié de Votre Excellence puissent égaler les sentimens avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

GRANTHAM.

Le 17 février seulement s'ouvrit le débat sur les Articles préliminaires. Était-ce une conséquence naturelle du régime parlementaire tel qu'il se pratiquait en Angleterre, tel qu'il est resté et que nous le regardons comme la condition, presque comme l'essence d'un pays politiquement libre? La reconnaissance publique envers les hommes qui l'ont beaucoup méritée y a été presque aussi absente, que peu durable l'on a vu se produire jamais la gratitude des peuples entre eux, si grands services se soient-ils rendus l'un à l'autre. Faits tenus pour normaux la chute d'un ministère, son remplacement par un autre semblant tout l'opposé. On ne doute point que la vérité ne soit à se régler sur l'impression publique et c'est censé y répondre. Nul compte des rancunes qui agissent, des ambitions qui fomentent. Ce ne sont cependant pas les moindres causes. Nul élément plus maniable que l'impression publique. Les vindicatifs, les audacieux, les habiles savent la mouvoir et opérer par elle, tandis que leur ressentiment à eux ou leurs visées sont la raison véritable. Lord Shelburne, lord Grantham, George III venaient de servir considérablement les

1783. intérêts de l'Angleterre. Une guerre où s'épuisaient ses finances, où son commerce était anéanti, que les armements nouveaux de la France et de l'Espagne rendraient peut-être fatale pour elle, ils l'avaient enfin éteinte. Néanmoins Moustier, témoin certainement exact parce qu'il n'est animé que de l'air ambiant, à vraiment parler, qu'il n'est point sous les préventions favorables enveloppant son prédécesseur, Moustier écrivait à Versailles, le matin du 17 février où le débat devait commencer : « La fermentation est très grande. Les amis de lord « Shelburne font de grands efforts. Il est difficile de préjuger ce qui « arrivera. » Le lendemain, il faisait connaître qu'après l'avoir emporté de 13 voix seulement à la Chambre des lords, le ministère s'était vu en minorité de 16 voix aux Communes. Le 24, il annonçait que le cabinet s'était démis.

Ce ne fut pas avant plusieurs semaines que le roi George consentit à appeler au gouvernement la coalition qui venait de le condamner à la subir. Elle le frappait de ses votes plus encore qu'elle n'atteignait lord Shelburne. Un de ces moments neutres exista où la Couronne se réserve et où, sous l'intérim laissé au ministère tombé, se font et sont défaites successivement des combinaisons afin de surmonter de manière ou d'autre l'événement arrivé. On parlait de dissoudre les Communes pour en appeler à de nouvelles élections. Il fut question d'un cabinet dont prendrait la tête le jeune William Pitt, qui à 23 ans venait de montrer de grandes facultés. A Versailles, on ne fut pas long à manifester son regret d'un fait peu explicable pour le gouvernement du roi. Le 25 était adressée à Moustier une longue dépêche de M. de Vergennes, détaillant l'attitude convenable au chargé d'affaires, par lui supposé sans doute trop nouveau pour ne point se mal engager sans cela. « Le résultat », portait ce pli [1] :

Le résultat. . . . . nous étonnerait si nous ne savions pas par une longue expérience que cette assemblée n'est pour la plupart du temps dirigée que

[1] *Angleterre*, t. 542, n° 35.

par l'esprit de parti et que l'intérêt national n'est qu'un prétexte pour poursuivre et déplacer les ministres. Cette vérité est surtout applicable aux auteurs de la motion qui a prévalu à la Chambre des communes. Ce n'est point la paix qui a excité leur zèle et leur prétendu patriotisme. Leurs déclarations n'ont d'autre but que celui d'éloigner les ministres qui l'ont faite et de se mettre à leur place pour jouir du fruit de leurs travaux. Reste à voir si le calcul de l'opposition est bien exact, ou si le ministère actuel trouvera le moyen de se relever du coup qu'on lui a porté. Nous le désirons d'autant plus sincèrement, que la candeur, la franchise, la persévérance avec lesquelles les lords Shelburne et Grantham ont promu l'ouvrage salutaire de la paix nous ont inspiré la plus grande confiance dans leurs principes et dans leurs vues, et que nous en attendions les effets les plus utiles et les plus désirables pour le bonheur des deux nations. Au reste, M., si ces deux ministres doivent être victimes de leur zèle et de leur patriotisme, vous pourrez les assurer que nos regrets les suivront dans leur retraite, que l'estime que le roi a conçu pour eux est ineffaçable, et que moi en mon particulier je ne cesserai jamais d'être l'apologiste de leur conduite et de professer hautement les sentiments qu'ils m'ont inspirés. 1783.

Dans cette situation, Moustier se tiendrait « sur la plus grande réserve quant à tous les objets ne touchant pas de près à la consommation du grand ouvrage de la paix ». On a vu que l'affaire du commerce entre les deux nations et les autres était le grand point. En sa solution, effectivement, s'inaugureraient où seraient une fois de plus empêchées les vues nouvelles de rapports internationaux qui avaient inspiré les signataires des Préliminaires. Aux yeux de Vergennes, l'affaire impliquait « des discussions auxquelles ni nous ni les ministres anglais ne sauraient se livrer dans ce moment-ci ». Quant à la politique, « elle exige, ajoutait-il, beaucoup de circonspection et, d'ailleurs, du temps; ces ministres ne nous répondraient rien ou leurs réponses seraient illusoires ». Comme en outre il n'avait jamais eu à pratiquer un Parlement, mais bien à regarder librement aux choses en elles-mêmes, il se persuadait que George III voudrait passer le

1783. traité définitif avant de laisser partir son cabinet : « Est-ce que les nouveaux venus pourraient, sans se rendre coupables de l'inconséquence la plus absurde, se charger d'un ouvrage qu'ils ont osé censurer à la face des nations et de toute l'Europe? » Tout cela était juste. Mais soit que lord Shelburne fléchît sous l'impopularité élevée contre lui par les préjugés anglais autant que par la rancune, soit confiance de sa part que les adversaires n'arriveraient pas à former un gouvernement, soit fatigue, on lui a reproché, et Moustier en informait Versailles, de se montrer « pusillanime » durant ce long intérim, d'avoir ainsi inspiré la résolution aux autres. Ce fut même l'opinion exprimée par Fitz-Herbert [1]. George III en vint à accepter un cabinet formé par la coalition, sous la présidence du duc de Portland.

Lord North était de ce cabinet, « fourvoyé, a-t-on dit avec raison, à côté de Fox l'homme principal de la combinaison [2] ». Lord North devait son rang dans le Parlement à l'appui que lui avait prêté le roi durant sa trop longue administration, et l'opposition qu'il venait de faire le rendait maintenant désagréable à d'autres encore qu'au prince. Rentrait-il avec l'idée de reprendre la guerre? On ne pouvait sérieusement le penser. Il l'avait menée presque toute; en dernier lieu, il avait déployé toute l'énergie possible à mettre l'Angleterre en état de la continuer, puis toute l'adresse et le sang-froid possibles à tâcher de la clore au moins un temps avec avantage, par le détachement soudain de l'Amérique d'avec la France. Le sentiment de la responsabilité politique le possédait donc assez pour qu'il ne méconnût pas qu'à raison des finances, des moyens et aussi des vraies dispositions publiques, ce fût la paix qu'il fallait appeler. Qu'il portât la blessure de s'être vu, à la fin, destitué de négocier cette paix nécessaire, contraint d'assister au mérite qu'un autre que lui en aurait, à la bonne heure! C'est son fils qui l'avait décidé à cette compromission avec Fox, alors très décrié malgré l'éclat de sa parole. Le fils avait

[1] Dépêche de Versailles du 30 mai. — [2] Rémusat, dans ses Études sur l'Angleterre politique du dernier siècle.

sans doute pris à cette plaie d'amour-propre le souverain argument, 1783.
car au moment même de la motion par laquelle ils avaient renversé lord Shelburne, lord North flottait encore entre les deux partis; Fox en fit un peu après la confidence à notre ambassadeur[1]. A plus forte raison n'eût-on pas présumé Fox d'avoir d'autre vue que la vanité de conclure, lui, le traité final. Son esprit ne concevait guère d'idée politique qui lui fût propre. L'ambition très vive et très infatuée d'être au premier rang et dans le premier rôle, voilà ce qui véritablement le menait. Le mobile réel de leur action commune et de leur alliance, c'était, somme toute, après avoir jeté à terre le cabinet whig par revanche chez l'un, par besoin de monter chez l'autre, le désir de se substituer à leurs antagonistes dans la rédaction du Traité, et de bénéficier par là de l'ascendant assuré aux hommes publics qui le signeraient.

En attendant, Fox est où il voulait être, aux Affaires étrangères. Il y est en telle condition, que notre chargé d'affaires mande à Versailles : « Il est l'homme principal et le moteur du ministère[2]. » C'est avec lui que les clauses sont à débattre. Ce sera long. Il commence avec Moustier, continue avec l'ambassadeur : dans les deux périodes, mêmes mauvaises dispositions, en tout cas même indécision calculée de sa part. En serait-on sorti comme pour les Préliminaires avec Shelburne, s'il n'y avait pas eu, cette fois, un ambassadeur anglais en France et Fitz-Herbert à côté de lui? Les premiers jours, il ne semble guère que le ministère doive vieillir. Moustier a peut-être à son sujet le retentissement du déplaisir légué par Rayneval et partagé à Versailles. Il a vu déjà les anciens et les nouveaux ministres, certainement assez de monde aussi pour être instruit sur ce qu'on dit et de ce qu'on pense; il présente George III, « si maître de lui d'habitude », comme « ouvertement affecté, après avoir témoigné son éloignement pour certaines gens, d'être presque forcé maintenant à les employer et à recevoir la

[1] Lettre à Vergennes, du 27 mai. (*Angleterre*, t. 542, n° 154.) — [2] Rapport de Moustier, du 2 avril.

1783. loi ». Le roi avait, paraît-il, tenu ce propos : « Mais il faudra voir jusqu'au bout » ; Moustier le relate pour exprimer combien le prince est « piqué de s'être trouvé contraint de nommer pour ministres des personnes qui lui sont aussi désagréables ».

La dernière recommandation reçue de France par Rayneval donnait cette instruction de fond, primordiale : « Ne perdez pas de vue que la « base de notre négociation a été et est encore que la paix serait géné- « rale, d'après ce principe dont nous ne pouvons pas nous écarter que « nous ne signerons notre traité que le jour même que les puissances « en guerre pourront signer le leur. Au train que prend la négociation « avec la Hollande, il est à craindre qu'elle ne fasse languir la conclu- « sion des autres. Je ne ferai pas l'apologie des Hollandais, qui se mon- « trent aussi incapables de faire la paix qu'ils l'ont été de faire la guerre ; « mais il faut compatir à leur faiblesse et leur tendre une main secou- « rable. » Outre ces indications, recueillies tout d'abord, Moustier avait reçu celles que voici, datées du 25 février : « L'intention du roi est que vous preniez pour base de votre langage, vis-à-vis des nouveaux ministres, la bonne intelligence qui vient d'être établie, et que vous les invitiez à envoyer ici les instructions nécessaires pour la confection du traité définitif dont M. de Rayneval a remis le projet à milord Grantham. » Le chargé d'affaires provisoire était ainsi fixé d'ensemble sur ce qu'il avait à faire ou devait éviter ; il entre donc en pourparlers, du moins il croit y entrer. Ni lui n'avait l'idée de l'indécision objectante qu'il allait trouver, ni à Versailles on ne se doutait du temps à dépenser avant d'aboutir. Le 4 avril, premier jour d'audience de Fox (c'est le troisième de la prise de possession du cabinet), le ministre marque le regret qu'on ait cédé Trinquemalé ; néanmoins il poussera la signature ; « il désire que M. de Vergennes soit content de lui ». Il annonce ensuite que le duc de Manchester va être l'ambassadeur anglais à Versailles. Après cela, obtenir de lui quelque chose de net sera un problème que cette brève conversation ne laissait pas attendre. Un mois se passe avant l'installation du duc de Manchester à Paris,

du comte d'Adhémar à Londres, et presque tous les jours sont pris 1783.
par des objections ou par des réticences de Fox, dans des conversations d'audience quelquefois, plus souvent de rencontre. Le tout sans lien, visiblement le fait de quelqu'un préoccupé des impressions publiques, n'ayant nulle vue personnelle sinon de se ménager leur faveur, et qui connaît peu ce dont il parle.

Moustier n'a pas avant le 8 une nouvelle audience. L'union avec les tories a déjà fait perdre du poids à l'ex-orateur de l'opposition; sa réélection l'absorbe, des places à distribuer à cette fin : avant que le chargé d'affaires ait ouvert la bouche, il se dit avec hâte en dispositions de rédiger un contre-projet de traité. Mais, tout aussitôt, il réclame contre l'article 16 des Préliminaires, où les deux parties se sont interdit de donner assistance directe ni indirecte dans l'Inde à leurs alliés respectifs qui ne se rangeraient pas aux accords convenus entre elles. Le 11, il est plus prolixe. Moustier l'a rencontré la veille dans le monde, ils ont effleuré divers points, Fox revient sur eux. Il va « s'occuper du contre-projet de traité; seulement, pourquoi des conventions générales de commerce au préalable? M. Pitt en avait préparé, mais sur des principes auxquels, lui, il est opposé; et non du tout par animosité contre le ministère de lord Shelburne, uniquement par conviction que les théories, quant au commerce, sont souvent très nuisibles en pratique; il sera utile à l'Angleterre de mettre moins de gêne à son commerce avec les étrangers; on passera donc aisément des accords avec la France, avec d'autres pays, mais accords particuliers, et point par avance, notamment avec les États-Unis, d'autant moins avec l'Espagne; ce sont des cessions, l'Angleterre n'en a que trop fait; du reste, dans l'instabilité des ministères, sait-on si les successeurs ne changeraient pas ce qui serait convenu »? Fox s'accroche ainsi tout de suite à celle des préventions publiques qui a le plus de surface, Moustier sort avec l'impression, en outre, que pour ce qui est de la Hollande il veut revenir sur l'abandon promis de Négapatnam. Le ministre lui a d'ailleurs dit : « Est-il bien nécessaire, pour signer la

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. paix, que tout soit d'abord décidé avec les Hollandais? ils sont dans les mains du roi. » A cela, Moustier ayant répondu que la confiance entre les deux nations va rendre tout facile, Fox fait cette réplique, aussi peu que possible en rapport avec les sentiments dont on s'était inspiré jusque-là : « Oui, mais cela ne peut pas venir si vite, les deux pays étant désunis depuis cent ans. »

L'article V des Préliminaires portait cession par l'Angleterre des îles Saint-Pierre et Miquelon à la France; par l'article IV, nos droits dans la pêche à Terre-Neuve étaient fixés, pour l'un et l'autre objet des délais d'exécution établis. Fox avait bien assuré n'y pas contredire, mais ajouté « qu'il ne se presserait point, parce que, s'il faisait la restitution avant que la paix fût signée, nous serions peut-être ensuite moins pressés de terminer ». Aussi, le représentant de Versailles pouvait-il écrire, dès lors, « qu'il n'était pas encore aisé de démêler la véritable façon de penser, et qu'il fallait sans doute attendre que Fox ait pu balancer son opinion réelle avec celle qu'il croira de son intérêt de suivre ». En effet, cela continue. Le 14 avril, au cercle de la reine, le ministre prend Moustier à l'écart, l'informe qu'il est prêt d'envoyer à Fitz-Herbert le projet définitif avec la France, mais pas celui avec l'Espagne, et qu'il craint de là du retard; puis il saute à la question de la navigation des neutres, trouve injuste qu'on en ait étendu la liberté aux îles conquises; après quoi, il revient à Trinquemalé et à Négapatnam pour prétendre que la remise n'en a été décidée qu'au cas où la prise en serait effectuée auparavant. Le lendemain, rencontrant le chargé d'affaires autre part, il s'en prend à l'idée qu'a M. de Vergennes de faire intervenir les puissances médiatrices dans la signature. « Pour Dieu, il faut faire cette signature sans nous laisser arrêter par égard pour elles, qui voudront peut-être retarder le traité afin d'y comprendre leur principe de neutralité armée. » Le 18, en audience, il paraît de nouveau pressé de voir tout conclu; il achève son contre-projet quant à la France, il va finir au regard de l'Espagne, mais il ne laisse pas de demander encore des changements; c'est Portendick

dont il voudrait maintenant la cession à l'Angleterre, pour assurer à celle-ci un point qui lui facilite le commerce de la gomme. Un instant après, à moitié sérieusement, il propose que nous recédions Tabago à la Grande-Bretagne en échange de Négapatnam, sauf à la France à satisfaire ensuite les Hollandais. A quoi il ajoute aussitôt « qu'il n'entend nullement revenir sur les Préliminaires, qu'il fait ces demandes comme une grâce et par confiance, et que s'il l'obtenait, il serait, lui aussi, très empressé à en donner ». En toute justesse, dans un pli particulier à M. de Vergennes, Moustier traduit ces insinuations par ceci, que « les changements présentés par le chef du *Foreign Office* ne doivent point être pris pour esprit de chicane, mais pour se prévaloir de ce qui serait accordé et, au sujet du reste, avoir la ressource de rejeter sur le compte de ses prédécesseurs les inconvénients qu'on reprocherait à la paix[1] ». 1783.

Nouvelle audience le 24 avril. Moustier veut insister encore, Fox change maintenant d'allure. Notre représentant ne laissait pas passer sans les rétorquer ces échappées dilatoires ou brouillonnes vers le vieil amour-propre anglais et la prétention de suzeraineté sur les autres nations. Maintes fois il avait indiqué, écrit-il, « les causes de faiblesse qui sont visibles aux yeux les moins exercés dans la situation de la Grande-Bretagne, tâché de démontrer par le détail que l'Angleterre devait, au contraire, se trouver bien heureuse d'avoir obtenu la paix; qu'elle lui était nécessaire, et qu'en conséquence avec aucune puissance il ne devait plus rester trace de la guerre ». Fox se borne à présent à « secouer la tête en différents sens selon les arguments ». Mais Moustier ayant de nouveau fait part du désir de Versailles que les quatre traités, France, Espagne, Amérique, Hollande, soient signés en même temps, et prié le ministre de donner à Fitz-Herbert des instructions correspondantes, celui-ci l'avait promis avec l'assurance que « le désir pareil était ressenti[2] ». Effectivement, Fitz-

[1] Correspondance de Moustier avec Versailles. (*Angleterre*, t. 542, nos 1, 8, 9, 10, 24, 50.) — [2] *Ibid.*, n° 49.

1783. Herbert, à cette heure-là, avait en main le contre-projet. Le 25, il en adressait copie à M. de Vergennes et s'annonçait prêt à en conférer.

A partir de ce jour, c'est entre Versailles et l'ambassade d'Angleterre en France qu'a lieu presque toute la discussion. Il en reste fort peu de traces écrites. Mais la correspondance de ce moment terminal ne laisse pas expliquer autrement que par l'incohérence politique de Fox quant aux affaires extérieures, et par la préoccupation personnelle qui le dominait, qu'il ait fallu sept mois après la signature des Articles préliminaires pour arriver à établir et à conclure le traité définitif. Elle rend visible que la grande majorité des esprits en Angleterre appelait le dénouement, et que le gouvernement lui-même le souhaitait. Il y en avait certainement un indice en ceci : le duc de Manchester avait apporté à Versailles, le 3 mai, des lettres de créance datant du milieu d'avril, et, de la même date, en latin, des pleins pouvoirs de signer la paix[1]. Qui plus est, on lui donnait pour secrétaire d'ambassade celui même que lord Grantham venait d'avoir à ses côtés, le jeune Maddisson, et c'est lord Grantham qui le recommandait à M. de Vergennes dans un billet privé, comme s'il eût encore été à sa précédente place[2]. George III, probablement, était intervenu en cela, et sans doute aussi dans les prévisions qu'appelait l'arrivée imminente de notre ambassadeur sur le territoire anglais.

C'est au même moment, le 25 avril, que le gouvernement de Versailles donnait à son nouveau représentant près la cour de Londres les instructions générales d'après lesquelles il aurait à régler son langage et sa conduite. L'état des rapports de la France avec les diverses puissances, celui des questions existantes avec chacune ou à propos

[1] *Angleterre*, t. 542, n°s 40, 42.

[2] *Ibid.*, n° 48. « Quand je fus appelé à la « situation qui exigeait que j'employasse auprès « de moi une personne qui réunisse toutes les « qualités nécessaires pour l'exercice d'un em- « ploi très important, ce fut M. Maddisson que « j'y invitai. Les mêmes raisons l'ont recom- « mandé au roi et à mon successeur dans cette « occasion. »

de chacune y sont soigneusement précisés. La politique extérieure 1783.
du règne s'y trouve comme résumée pour l'histoire. Malgré les pronostics d'une prochaine entente définitive, ce n'est pas sans faire envisager à notre nouvel interprète les raisons subsistantes de dispositions contraires dans le cabinet anglais, qu'on lui trace ce mémorandum. Raisons intimes ou prétextes pouvant être saisis, leur persistance les fait craindre; de là ce préambule aux directions que le destinataire devra suivre[1].

La mission que le roi confie au comte d'Adhémar est d'autant plus importante, qu'elle a lieu après une paix qui a porté atteinte à la considération comme à la puissance de la Grande-Bretagne : la cour de Londres, accoutumée depuis près d'un siècle à abuser de sa fortune, aura de la peine à se familiariser avec sa situation actuelle. Elle oubliera difficilement que cette situation est l'ouvrage de la France, et ce qui l'affectera surtout, c'est la confiance que le Roi a su inspirer à toutes les puissances de l'Europe par sa justice, par sa modération et par la sagesse de sa conduite. Ces différents motifs, joints à la jalousie que l'Angleterre a naturellement à l'égard de la France, semblent devoir rendre le rapprochement des deux cours extrêmement difficile. Cependant on ne le croit pas impossible : la Grande-Bretagne a besoin de repos, et le ministère anglois sentira qu'il ne peut l'assurer qu'en évitant tout sujet de discussion avec la France et ses alliés.

Le roi lui-même doit désirer que la paix qui vient de se rétablir soit de durée : elle est nécessaire à son royaume, et le renouvellement de la guerre seroit d'autant plus contraire aux vœux de Sa Majesté, qu'Elle est sans ambition, qu'Elle n'a et ne peut avoir aucune vue de conquête, et que son unique objet est de faire le bonheur de ses peuples en tournant tous ses soins vers l'administration intérieure de son royaume.

Ainsi, quelles que puissent être les dispositions secrètes des ministres anglois, il importe au roi de les convaincre que son système est essentiellement

[1] *Mémoire pour servir d'Instruction au Sr Comte d'Adhémar, Maréchal des camps et armées du roi, Premier écuyer de Madame Élisabeth de France, allant en Angleterre en qualité d'ambassadeur de la part de Sa Majesté.* (*Angleterre*, Suppléments, t. 14, n° 21.)

1783. pacifique, et que Sa Majesté, fidèle à ce système, s'efforcera de maintenir scrupuleusement le traité qu'Elle va conclure avec Sa Majesté Britannique. Tel doit être, en effet, le point de vue vers lequel l'ambassadeur du Roi dirigera invariablement sa conduite et son langage. Il y a lieu de croire que le roi d'Angleterre prendra confiance dans tout ce que le comte d'Adhémar lui dira des dispositions du Roi, parce que ce prince a pris, durant les négociations qui ont précédé le Traité préliminaire, une opinion avantageuse du caractère de Sa Majesté, et qu'il a été touché de la manière franche et désintéressée avec laquelle Elle s'est portée à lever tous les obstacles qui auroient pu s'opposer à la paix. Mais peut-on espérer que les ministres actuels partagent la façon de penser de leur souverain? C'est à force de déclamations contre la paix et ses auteurs, qu'ils ont réussi à s'emparer de l'administration; il est probable qu'ils affecteront dans toutes les occurrences de manifester du mécontentement, quelque satisfaits qu'ils puissent être intérieurement de la paix, et ils croiroient peut-être se compromettre en partageant la confiance que l'ancien ministère avoit mise dans le roi et son Conseil.

Quoi qu'il en soit, le Cte d'Adhémar, en observant avec sa perspicacité ordinaire les nouveaux ministres, se conduira à leur égard comme s'il les croioit dans les dispositions les plus satisfaisantes à l'égard de la France, et dans l'intention invariable de consolider la bonne intelligence qui vient d'être rétablie : il est inutile d'observer que cette marche doit être alliée à beaucoup de circonspection et de réserve sur les rapports politiques du roi avec les autres puissances : il seroit à craindre que les ministres anglois n'abusassent de ces confidences de l'ambassadeur du roi. Ce sera au Cte d'Adhémar à juger jusqu'à quel point la réserve qui lui est recommandée devra être portée, et dans quel cas le service du roi exigera qu'il s'en relâche.

. . . . . .

. . . . . .

Fait à Versailles, le vingt-cinq avril 1783.

Signé : LOUIS.

Par le roi : GRAVIER DE VERGENNES.

Le comte d'Adhémar va donc maintenant débattre pour nous à Londres et tenir le fanion de la France. Il trouve au débarquer des

apparences très différentes de ce à quoi il a pu croire en partant. 1783.
Supposerait-on à tort que le commandement du roi y avait pourvu? Atteignant à Douvres le 10 mai, l'ambassadeur reçoit, mande-t-il le lendemain, « au delà de l'ordinaire » les honneurs d'usage. C'est ainsi jusqu'à Londres. A Canterbury, une garde avec drapeau lui est donnée. Dès la semaine précédente on avait préparé des relais de dragons pour l'accompagner. « Les ordres avaient été « transmis sur toute la route pour que je fusse bien et promptement « servi. J'ai observé que l'on était bien aise en Angleterre de voir « un ambassadeur de France, et l'air de plaisir de la population même « est une preuve que cette ancienne animosité nationale est fort « diminuée.... A Douvres, j'ai reçu les harangues et les visites de « corps. J'ai vu partout la plus grande joie de l'heureux rétablisse- « ment de la paix, et le nom du roi béni et adoré dans toutes les « bouches[1]. » Admis à présenter ses lettres de créance, il y a tant de monde, à la réception royale, qu'il attend quatre heures de suite. Non qu'il puisse attribuer tout à fait cette affluence à lui seul, mais certainement en partie. Il écrit : « La cause en est que le roi n'a pas reçu depuis quelque temps, qu'il a perdu un de ses enfants, et qu'enfin l'arrivée d'un ambassadeur de France a provoqué une foule de curieux, car l'on ne peut pas se faire l'idée de l'effet que produit dans ce pays-ci le ministre du roi. » Il est frappé du langage que lui tient George III. « Ce prince m'a parlé avec la plus tendre émotion de « ses vœux pour la durée de la paix et de son attachement pour le roi. « L'audience a été très longue et toujours ramenée à la matière inté- « ressante de la bonne amitié entre les deux nations. Les yeux du roi « se portaient sur M. Fox dans les choses les plus fortes, et ce secré- « taire d'État paraissait approuver les expressions positives de son « maître[2]. »

Des premiers renseignements de l'ambassadeur ressort le fait que

[1] *Angleterre*, t. 542, n° 108. Londres, le 11 mai. — [2] *Ibid.*, n° 119; Londres, le 15 mai.

1783. les deux cours se souhaitaient l'une l'autre. Ces deux sociétés les plus policées de l'Europe avaient hâte de nouer des relations. Elles s'attendaient, comme une conception commune à M. de Vergennes et aux ministres d'auparavant faisait concevoir, entre les deux pays pacifiés et l'Europe avec eux, des rapports ouvrant une phase nouvelle. Moustier, en apportant ses lettres de rappel, avait présenté au roi George le duc de Chartres, venu le premier sous le nom de comte de Joinville. Le 18 mai arrivaient Mmes de Charlus, de Coigny, d'Andlau, les duc et comte de Coigny, d'Esterhazy, de Polignac. Avec le duc de Chartres se trouvaient M. de Conflans, le duc de Fitz-James, « ce qui fait une véritable colonie française, écrit privément « l'ambassadeur à M. de Vergennes; ils reçoivent tous ici l'accueil le « plus amical et le plus distingué. Voilà les premiers fruits de la consi- « dération que le roi a rendue à la nation française[1]. » Deux semaines plus tard, il mande combien il a été visible aux réceptions du roi que le luxe a fait des progrès inconcevables. Les jours d'auparavant, il a présenté au lever le duc de Guines et M. de Charlus, passant quelques jours à Londres; on leur a fait de même « un accueil très distingué »; Mmes de Charlus et de Juigné ont le plus grand succès; le roi et la reine paraissaient désirer qu'elles leur fussent présentées, mais leurs maris ont éludé dans la crainte de n'avoir pas l'approbation de Sa Majesté; il demande d'être fixé à cet égard. L'instant avant de partir pour Paris, le duc de Chartres est venu au lever, ce qui a été très agréable au roi, qui en a marqué sa satisfaction à plusieurs reprises. « La manière d'être de ces messieurs a plu aux Anglais, ajoute- « t-il; ce concours de sentiments individuels ne peut que favoriser les « vues du gouvernement; M. le duc de Chartres et M. de Conflans « ont lié aux courses anglaises des paris qui obligeront plusieurs « Anglais à venir faire courir leurs chevaux à Fontainebleau; c'est Fox « lui-même qui a réglé les conditions des parties[2]. »

[1] *Angleterre*, t. 542, n° 128. — [2] *Ibid.*, n° 178.

Fox a suivi en cela le courant; pour ce qui reste à faire il va 1783.
rentrer dans le sien, il s'y maintiendra sans changer. A ses entretiens suivants on ne se douterait pas de la faveur générale et de celle du grand monde de Londres pour la réconciliation des deux peuples, si déjà l'on n'était édifié sur la nature d'esprit qu'il apporte dans sa charge. Le comte d'Adhémar a la correspondance loquace, outre que ses informations sont tout en dialogue, sans synthèse. Versailles trouve à cette fluidité, où manque la précision, le désavantage de laisser le soin de conclure, de se fixer à sa place. Pour l'histoire du moment, ce défaut sert du moins à faire voir de près non seulement les dispositions qui règnent, mais aussi le peu édifiant spectacle politique où le jeu parlementaire a conduit cette Angleterre, si vigoureuse, cependant, quand il s'était agi de soutenir la guerre. L'ambassadeur est un Nîmois de quarante-cinq ans, d'Adhémar de Montfalcon. Il a eu le régiment d'infanterie de Chartres à titre de colonel, et été ministre à Bruxelles depuis 1774. Il avait sollicité l'ambassade de Constantinople en 1777, le comte de Saint-Priest la quittant; maréchal de camp en 1781, il a recherché le poste de Londres dès les indices de paix. A la vérité, il était depuis 1778 premier écuyer de Madame Élisabeth; ç'avait été probablement, de la part du roi, le titre déterminant pour le choisir. Bruxelles n'était pas l'endroit des grandes affaires; aussi l'ambassadeur montre-t-il une entière soumission à les apprendre dès qu'il arrive à Londres, demandant au ministre son opinion sur sa manière, de l'en redresser au besoin, toutefois ne la modifiant guère faute d'avoir les facultés qu'il faudrait. Mais il est reconnaissant de la bienveillance dont M. de Vergennes se fait prodigue pour lui; bientôt il voudra le lui prouver par un petit service de cour, en homme de cour qu'il est surtout, pour qui toute sûreté réside là.

L'ambassadeur a été rendu porteur, par le ministre, d'un pli pour lord Shelburne, d'un également pour lord Grantham, de cadeaux de Sèvres pour eux au nom du roi, et en son nom à lui, propriétaire

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. dans le pays du plus grand vin de France, d'une barrique de sa cave. Au sortir de l'audience royale, il est bien amené chez Fox; mais avant d'en avoir une à vrai dire ministérielle, c'est chez lord Shelburne qu'il dîne. Le duc de Chartres et lui sont les convives d'honneur; lord Grantham assiste aussi, comme si rien n'était changé depuis auparavant. Comme si l'on avait été encore auparavant, le représentant de Versailles transmet par son courrier les réponses des deux ministres de la veille aux gracieusetés du ministre du roi. Le précédent Premier est retourné le lendemain à cette résidence de campagne où avec Rayneval, à l'abri d'aucune autre oreille, il avait commencé à traiter cette paix qu'il faut achever à présent. C'est de là qu'en son français un peu anglais, mais parfaitement expressif, il marquait à M. de Vergennes les sentiments les mieux en rapport avec ceux dont il avait reçu de ce dernier le témoignage[1] :

Monsieur le Comte,

M'étant toujours fait un devoir de rendre justice à la noblesse et à la bonne foi que Votre Excellence m'a fait éprouver sans la moindre nuance d'altération pendant tout le cours des affaires délicates que le dernier ministère avait à négocier avec elle, je dois être fort sensible aux témoignages honorables dont elle a bien voulu distinguer mes efforts pour lui manifester de ma part une conduite pareille. Il me seroit impossible, Monsieur le Comte, de vous donner une idée juste du prix que je mets à l'invitation flatteuse que vous me mandez pour la continuation d'une amitié que j'ambitionne de conserver pour toujours. Monsieur le comte d'Adhémar m'a fait l'honneur de me communiquer de la manière la plus agréable la commission qu'il en avait reçu de Votre Excellence. Je m'empresserai de cultiver et de confirmer la bonne opinion que vous voulez bien lui inspirer.

Votre Excellence me permettra de l'assurer que le changement arrivé dans ma position ministérielle n'en causera aucun dans mes vœux pour voir l'accomplissement parfait de l'ouvrage commencé sous l'heureux auspice d'une confiance mutuelle. Je me tiendrai toujours intéressé dans l'exécution honorable

[1] *Angleterre*, t. 542, n° 126.

et complète de tous les articles des préliminaires de la paix, et même 1783.
d'avancer autant qu'il m'est possible les grands principes qui devroient en recommander la sagesse. Je suis persuadé qu'autant qu'ils seront étendus, la durée de la tranquillité sera maintenue et qu'on en pourra tirer les moyens de faire cesser l'idée injuste d'une inimitié naturelle entre les deux nations, et au contraire d'y substituer la certitude d'une amitié solide à laquelle leur position réciproque et celle de l'Europe devroit naturellement les attirer, des certaines objets des jalousies une fois écartés.

J'accepte avec bien du plaisir le vin de Bourgogne dont Votre Excellence m'annonce l'arrivée, et je la prie de me permettre de lui envoyer de la boisson de ma province. Ce n'est certainement pas calculé pour donner une idée trop favorable de nos moyens de faire des échanges égaux dans un arrangement de commerce.

J'ai l'honneur d'être, avec la plus haute considération et avec un attachement inviolable, Monsieur le Comte, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur,

SHELBURNE.

A High Wycombe, ce 19 de may 1783.

Lord Grantham en disait moins long; c'était non moins solide, toutefois, terminant par ces lignes qui résumaient la lettre :

..... Je puis sincèrement assurer Votre Excellence que je porterai avec moi, dans l'espèce de retraite qui accompagne ma situation actuelle, les souvenirs les plus vifs et les plus constants de la confiance que Votre Excellence m'a accordée.

Avec l'ambassadeur, Fox va de nouveau passer sans suite, en audience ou au dehors, d'un détail à l'autre. Plutôt d'un état d'esprit à un autre, car pour sa personne les choses se compliquent à mesure que les jours se succèdent. Son intérieur frappe d'Adhémar. « Vous « n'avez pas l'idée, écrit celui-ci le 11 mai à M. de Vergennes privé- « ment, du décousu de cette maison, où l'on est servi par quelques « valets de la plus mauvaise mine, sur des assiettes de terre du pays. »

1783. Observation un peu vétilleuse d'un Français de Versailles, mais qui donnait l'image de ce qu'était aussi la « maison » politique. D'Adhémar ne tardera pas à dire, en effet, faisant allusion au renom de l'hôte[1] : « Ce ministre populaire est un étrange ministre des Affaires « étrangères, et, lorsqu'il aura perdu sa popularité, ce qui s'achemine « beaucoup, je ne sais ce qui lui restera. » Deux mois plus tard, il fera ce tableau moins flatteur encore, malheureusement véridique : « Il est impossible de suivre quelque chose ici. M. Fox éloigne les « jours d'audience, il écarte avec plus de soin encore les occasions de « parler politique..... Si supérieur souvent dans les affaires de son « pays, on le voit avec peine au-dessous de lui-même lorsqu'il traite « de celles de l'Europe. Il évite d'entrer en matière. Ce sont par con- « séquent des phrases décousues, des mots en l'air qu'il faut saisir, « rapprocher, et tout cela peut-être pour donner un corps imaginaire « à des choses qui n'ont aucune consistance dans son esprit..... Il « est amoureux d'une Mme Shéridam avec laquelle il passe sa vie à la « campagne. Il ne vient ici que des instants pour les heures de conseil. « Cette dame est la femme d'un homme de rien à qui l'on attribue « beaucoup d'esprit. »

Ce sont, en effet, les objections de Fox ou ses poussées subites et sans lien qui retardent la conclusion. Tout le monde serait d'accord, mais il envoie à son ambassadeur en France l'écho des soudainetés qui lui viennent devant le nôtre; et comme c'est en France que la conclusion se discute, elle n'avance pas. Dès qu'il a vu le comte d'Adhémar, il s'est confondu en expressions obligeantes; de nouveau toutefois il a signalé dans la question du commerce « un point de difficulté réelle », et rendu sensible qu'il préférerait s'en tenir sur ce point aux anciens traités, ne point poser de nouvelles règles. Pour cela, le traité d'Utrecht surtout lui agrée. Le surlendemain, l'ambassadeur va à sa réception ministérielle; alors ce sont ses préoccupations person-

[1] Le 30 mai.

nelles qui le font parler. « Je vois qu'il y a des difficultés sur les moin- 1783.
« dres choses, se met-il à dire; je n'en fais pas positivement des plaintes,
« car je n'ai pas le droit rigoureux. Ces diables de Préliminaires! (il les
« tenait à la main)....; ces vilaines gens m'ont lié de toutes les
« manières; mais j'aurais cru trouver plus de facilités de la part de
« M. de Vergennes, surtout à l'égard des objets qui, sans nuire à son
« ouvrage ni à la France, m'auraient été fort agréables. C'eût été un
« moyen de nous donner mutuellement des preuves de condescen-
« dance. Vous sentez bien que, dans la position où je me trouve, c'est
« assez d'avoir leurs engagements à remplir. Je serais accablé de repro-
« ches si j'allais au delà : l'on ne manquerait pas de me dire qu'il ne
« valait pas la peine de déclamer si fort contre les Préliminaires pour
« leur donner ensuite par des mots positifs une extension qu'on avait eu
« l'adresse d'éluder. » Selon lui, nous avions retiré de la paix « des avantages immenses », et nous devions tout à « la faiblesse de l'Angleterre ». C'est le 22 mai que Fox tient ce langage reflétant le manque d'autorité morale du cabinet dont il est la cheville ouvrière; à quelques jours de là, le 27, il laisse voir le peu de solidité qu'a son alliance avec lord North. Il raconte comment elle a été opérée par le fils de celui-ci. A quoi l'ambassadeur répondant que « cela devait la rendre inébranlable », il réplique avec vivacité que oui, et qu'il a dit depuis à son collègue : « Que nous ayons bien ou mal fait, nous devons pour « notre intérêt mutuel persister dans la plus intime union. »

Cherchant donc des objections dans les préjugés anglais, pour justifier le mal qu'il avait proféré des Préliminaires et tourner vers lui l'opinion, Fox se prenait à tous les mots pouvant arrêter et, par la différence que d'autres introduiraient dans les choses, le montrer, lui, différent des prédécesseurs qu'il avait renversés. A Versailles, où sauf qu'on voulait fermement la simultanéité du traité pour toutes les parties belligérantes et qu'on ne signerait pas sans cela; où l'on ne visait qu'à mieux préciser les termes et à les fixer plus positivement que dans le premier acte, on avait tout de suite écarté les fantaisies

1783. du ministre anglais. Sur la première, cession par le roi de Portendick à l'Angleterre, répondu que « le roi n'y consentirait « jamais »; sur la seconde, échange de Tabago pour Négapatnam, qu'elle « ne saurait être prise au sérieux ». Le 26 avril, on a conféré avec Fitz-Herbert du contre-projet dont celui-ci vient de donner copie. Moustier était encore à Londres. On lui avait immédiatement, par office et de plus par un pli particulier, mandé qu'à faire figurer le traité d'Utrecht dans le nouveau traité on préférerait une mention rappelant tous les anciens d'une manière générale; que, relativement à Terre-Neuve, on voudrait faire dire que nous aurons la pêche « exclusive » de la partie de côte dont nous étions assurés; encore laisserait-on le cabinet anglais constater cela dans une déclaration ministérielle, s'il lui déplaisait de le dire dans le texte même. M. de Vergennes a, dans ce moment, les yeux tournés vers le Levant. Catherine II menace Constantinople. Il revoit et complète les minutes de la correspondance pour l'autre côté de la Manche, mais c'est Rayneval qui rédige. Connaissant Fox et autant l'esprit de Londres, celui-ci avait fait écrire à Moustier : « . . . . . Je crains, ainsi que vous, que M. Fox ne suive les im- « pressions de son amour-propre blessé et le besoin qu'il croira avoir de « ne point se montrer plus facile que ses prédécesseurs qu'il a vivement « censurés. » Après avoir appuyé sur le désir du roi d'accélérer la conclusion de la paix, de nouveau sur l'obligation qu'elle se termine en même temps pour tous les belligérants, le pli continuait, à propos de ce qu'avait dit Fox du vieil antagonisme régnant entre les deux nations : « Vous avez raison de penser que la défiance entre les cours de « Versailles et de Londres a pour principe sinon une erreur populaire, « du moins une erreur politique; mais M. Fox a raison de son côté en « disant que cette erreur est ancienne et qu'il faudra du temps pour « la détruire. En Angleterre, les ministres peuvent penser sainement « et s'élever au-dessus des préjugés nationaux; mais ils ne sont pas tou- « jours les maîtres de suivre l'impulsion de leur sentiment personnel; « les circonstances, leur position et surtout l'instabilité de leur exis-

« tence ministérielle leur font presque toujours la loi et les tiennent 1783.
« dans la marche que la politique anglaise est accoutumée de suivre
« depuis plus d'un siècle. Cependant il est possible que le cabinet de
« Saint-James s'éclaire enfin sur ses véritables intérêts et qu'il aban-
« donne ses anciennes préventions. Je crois à M. Fox assez de force
« d'esprit pour entreprendre et pour opérer cette résolution, et il me
« semble que les circonstances actuelles seraient propres à seconder
« ses efforts; mais le voudra-t-il et sera-t-il assez longtemps en place
« pour achever son entreprise? »

Phrase de politesse, qui aurait marqué une illusion pure et simple si elle était pensée. De l'avis de Moustier, Fox aurait trouvé son amour-propre compromis à aller contre ce que, faute d'idées plus relevées, il se persuadait que la nation anglaise attendait de lui. C'est pourquoi il avait pris tout de suite pour cheval de bataille l'opinion par lui avancée sur « le commerce », celle aussi de ne point parler d'« exclusive » à Terre-Neuve, celle également de ne pas conclure avec la Hollande sans en avoir tiré des avantages pour la Grande-Bretagne [1]. Avec le comte d'Adhémar, il s'était donc campé de nouveau sur ce terrain, de sorte qu'à Versailles, en répondant le 22 mai au rapport où l'ambassadeur rendait compte de son audience par le roi George, on répétait que « l'exclusive » ne devait pas donner matière à contestation, qu'elle était « la base essentielle des arrangements »; que « l'article commerce » paraissait tout simple, l'article XVI des Préliminaires étant formel et M. Fox ne pouvant être soupçonné de vouloir l'éluder [2]. Heureusement que dans l'intervalle les choses s'acheminaient avec Fitz-Herbert, avec Manchester conséquemment. De ce côté, dès le 13 mai on était à peu près d'accord. Le 30, on retournait à Londres dix articles sur lesquels subsistait la suspension, tandis que tout le reste était remis à Manchester comme convenu. Seulement, Fox ayant fini par admettre que « l'exclusive » fût concédée en fait, avait

[1] Rapport de Moustier du 28 avril. — [2] Dépêche à d'Adhémar du 22 mai. (*Angleterre*, t. 542, n° 134.)

1783. déclaré tenir pourtant de lord Grantham que celui-ci ne l'avait jamais écrite. Le ministre de Versailles revenait donc sur ce point. Fort des souvenirs de Rayneval, il expliquait, d'une part, qu'à la vérité le prédécesseur de Fox n'avait pas, dans les Préliminaires, articulé d'acquiescement à cette prescription, mais qu'une fois l'acte signé il avait eu du regret, senti qu'à tant faire que de consentir à la chose il n'y avait aucune raison de ne pas l'exprimer, et que son idée était d'y venir quand il avait quitté le pouvoir. M. de Vergennes en prenait, d'autre part, occasion de confirmer par sa propre opinion celle de l'ambassadeur sur le ministre de George III, et de dire officiellement le bien qu'il pensait des ministres d'auparavant[1] :

J'ai depuis longtemps, Monsieur, jugé comme vous des vues et du système de M. Fox. Ce secrétaire d'État s'embarrasse fort peu de la paix; mais il voudroit trouver beaucoup de facilité de notre part, non pour faire le bien de sa patrie, mais pour avoir un moyen de justifier ses clameurs contre les ministres avec qui nous avons traité. Selon nous, ses prédécesseurs se sont conduits avec beaucoup de loyauté et, je puis dire, avec beaucoup de patriotisme; nous, nous manquerions à nous-mêmes en trahissant cette façon de penser et en livrant à la censure, par une lâche complaisance, des ministres que nous avons estimés. Quoi que l'on dise de leur caractère, je crois que ceux qui les inculpent auroient été plus embarrassés qu'eux s'ils eussent eu leur tâche à remplir.

A tout prendre, de notre part il s'agissait de mots à préciser, d'autres à changer, d'autres à ajouter, en vue de mieux marquer le sens des articles précédemment formulés; pour Fox c'était, au contraire, de dire un peu moins s'il le pouvait, à plus forte raison de ne pas dire davantage. C'est comme un refrain chez lui. Dix jours plus tard encore, débattant avec d'Adhémar pour ou contre des expressions ou des équivalents, il répond : « J'adopte formellement les expres-

[1] Dépêche à d'Adhémar, du 22 mai. (*Angleterre*, t. 542, n° 164.)

« sions des Préliminaires, mais je m'y tiens... Toujours vouloir me 1783.
« faire dire plus que les Préliminaires n'ont dit. N'exigez pas que je « fasse davantage. » Cependant il souhaitait la fin : « Je voudrais avoir « terminé avant la séparation du Parlement; il me serait fort agréable « de montrer cet ouvrage achevé [1]. » Mais les mots à écrire ou à éviter n'étaient pas toujours sans importance. L'ambassadeur n'en aurait pas été convaincu de soi, qu'à cette heure même il l'apprenait de lord Shelburne, plus autorisé que personne à l'en avertir. Ils avaient eu, les jours d'avant, une longue conversation. En la faisant connaître à Versailles, d'Adhémar avait dû laisser en blanc pour son expéditionnaire le nom de l'interlocuteur, si étroite surveillance était exercée envers les démarches de ce dernier et si soigneusement l'ex-ministre avait demandé le secret [2]. Notre représentant relatait avec détail les particularités de cet entretien, qui avait duré plus de trois heures. Elles ne sont pas le moindre titre de lord Shelburne à la gratitude non uniquement de la France de Louis XVI, mais aussi des doctrines d'amitié internationale et de progressives relations économiques qui sont devenues, un moment, l'honneur de ce siècle-ci et qu'il faut souhaiter à l'autre d'instituer tout à fait. « Milord, écrivait l'ambassadeur, m'a « fait d'abord les plus grandes protestations de l'attachement personnel « qu'il vous porte. S'il était ici, m'a-t-il dit, je lui parlerais comme à « mon propre frère, et, d'après la lettre qu'il m'a écrite sur vous, je « crois pouvoir vous parler comme je le ferais à lui-même. J'ai l'ou- « vrage de la paix extrêmement à cœur. Je l'envisage comme le plus « grand bien que j'aie pu faire à mon pays; mais, s'il n'est pas achevé « dans l'esprit qui l'a fait naître, tout l'avantage en sera perdu. Cet « avantage consiste essentiellement dans un traité de commerce qui « dégage notre administration des entraves grossières qui obstruent la « source commune de richesses. Plus vous en aurez, plus nous en « aurons. De ce premier rapprochement il résulterait, je l'espère, une

[1] Rapport d'Adhémar du 12 juin. (*Angl.*, t. 542, n° 185.) — [2] *Ibid.*, du 15 juin (n° 192).

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. « liaison plus intime entre les deux nations dont la bonne intelligence « assurerait la prospérité mutuelle ainsi que la tranquillité de l'Eu- « rope. » L'ambassadeur raconte qu'ils étaient seuls, déjeunant sur une table à thé; lord Shelburne avait repris : « C'est ici, de cette manière, « que j'ai commencé avec M. de Vergennes cet heureux ouvrage de la « paix que l'on attaque, que je soutiens ouvertement et que je désire « avec vivacité vous voir terminer bientôt. » Tout ce qui était de nature à faciliter la tâche, à indiquer la voie, il l'avait ensuite fait entendre. « Il m'a bien recommandé, continue d'Adhémar, de donner un sens « bien clair et bien positif aux mots additionnels que l'on ajouterait « aux Préliminaires relativement au commerce. Il pense qu'il serait « mieux de n'y rien changer du tout que de ne pas employer l'évi- « dence. »

Fox, pour désirer d'en finir, avait de plus en plus le motif de se faire bien venir au Parlement. Des avant-coureurs d'opposition non négligeables menaçaient son gouvernement. Dans une affaire ministérielle, il venait de n'obtenir que très juste et à grand'peine une majorité suffisante. En outre, ses démonstrations à lord North sur la nécessité de rester unis ensemble ne trouvaient pas l'entière réalité qu'il souhaitait. Le comte d'Adhémar, peu auparavant son entretien avec lord Shelburne, avait eu l'occasion de causer avec lord North dans une réception chez lord Carlisle. Le maître de la maison faisant remarquer au ministre l'attrait des dames françaises qui étaient présentes, celui-ci avait répondu avec enjouement : « Je suis de votre avis, « cela me rapproche des opinions favorables à la paix ; Monsieur « l'Ambassadeur, je vous prends à témoin de ma nouvelle profession « de foi; je voudrais avoir toujours eu des motifs aussi louables « pour changer de sentiments. » Et comme alors le Français le complimentait de sa gaîté, la comparait à celle qu'on avait connue au duc de Choiseul dans les affaires, lord North avait répliqué : « A pré- « sent, Monsieur, plus de comparaisons; je ne peux qu'y perdre; je « n'aime pas à me comparer, pas même avec moi-même. » Peu après

cette sorte de retour sur soi déjà significatif, à la cour et bien qu'en 1783.
riant aussi, il avait parlé de son propre rôle à l'ambassadeur avec une arrière-amertume rendue sensible par sa gracieuseté envers lui, disant que « M. Fox devait s'applaudir d'avoir à traiter avec le ministre et « l'ambassadeur de France », allant jusqu'à ajouter : « Ils m'ont fait « malgré moi chef de la Trésorerie, et puis rien, et puis ministre; je « n'ai rien fait de moi-même que ce qu'il aurait fallu peut-être ne pas « faire. » Ce dont d'Adhémar pouvait mander à Versailles : « Tout cela « d'un rire forcé qui ne change pas le fond des choses[1]. » D'autre part, venaient de la bouche du roi George les paroles les moins en rapport avec les tiraillements, aussi embarrassés que mesquins, par lesquels Fox pensait peut-être se poser en politique supérieur. Paroles les mieux faites, en tout cas, pour consacrer la réconciliation des deux peuples et montrer la paix comme positive. Le 21 juin, Mme de Charlus rentrant en France, d'Adhémar lui confie pour M. de Vergennes une lettre qu'il voulait placer en mains sûres; c'est un plaisir d'historien que d'en transcrire ce qui suit[2]. L'ambassadeur se trouvait avec M. de Guines; George III les avait recherchés ensemble :

..... Sa Majesté, pendant le cercle, nous avoit acculés dans un coin de l'appartement où il ne pouvoit être entendu que de nous deux. Il nous a parlé avec une ouverture aussi surprenante que pleine de bonté. La conversation nous avoit conduits à des choses obligeantes sur le voyage de M. de Guines, à des généralités relatives à la fréquentation qui s'annonce entre Paris et Londres. Le roi me dit positivement : « J'espère que vous serez assez long- « temps ici pour voir ce concours établi..... Nous n'avions pas besoin de « cette guerre pour nous apprendre que vous êtes estimables, mais vous vous « êtes conduits d'une manière si respectable dans toutes les occasions, que rien « au monde ne pourra vous faire plus d'honneur. » Et, tout de suite, le roi m'ajouta : « Que fait-on à présent en France de l'affaire de M. de Grasse? « C'est un homme qui s'est battu d'une manière très distinguée. J'en ai parlé

[1] Londres, le 6 juin. (*Angleterre*, t. 542, n° 178.) — [2] *Ibid.*, t. 543, n° 23.

1783. « à l'amiral Rodney et à vingt officiers de la marine : ils s'accordent tous à dire « qu'il n'y a pas du tout de sa faute dans le malheur qu'il a éprouvé; qu'en- « touré par ses ennemis et hors d'état de manœuvrer, il lui étoit impossible « d'échapper. » Le roi a donné ensuite de grands éloges à M. de Vaudreuil; il m'a parlé aussi avec beaucoup de détail des talents de M. de Guichen, que la nation anglaise regarde comme un grand tacticien; pour M. de Suffren, il a été élevé au-dessus de tout, et l'on a véritablement pour lui, à Londres, une sorte d'estime qui va jusqu'à la vénération. Le roi m'a ajouté : « Votre marine « a singulièrement acquis; tous nos officiers disent que vous manœuvrez mieux « que nous. . . . . » Il s'étendit avec dérision sur le ministère de M. de Sartine : « M. de Castries a donné une impulsion toute nouvelle à ce département, « nous nous en sommes bien aperçus »; et puis, portant la tête entre M. de Guines et moi, il nous a dit tout bas : « Quand nous savions que vous étiez seuls, « nous n'avions pas grande envie de vous rencontrer; mais, lorsque vous aviez « des Espagnols, nous augmentions de confiance. » Le roi a terminé en me répétant qu'il « feroit l'impossible pour conserver la paix ».

Présages pleins d'espérance. M. de Vergennes recevait peu après de Fitz-Herbert un pli personnel qui les confirmait. Fitz-Herbert avait été tout récemment nommé ministre plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg. Il venait de partir de France muni, pour l'autre cour, d'une lettre où le ministre du roi disait tout le bien qu'il avait appris à penser de lui. Au moment de quitter Londres, voulant remercier encore, il mandait à ce dernier que, dans son audience de congé, à vingt occasions, George III lui avait témoigné ses sentiments pour le roi Très Chrétien et le désir qu'il ressentait que les liens de l'amitié qui venait d'être établie fussent rendus indissolubles à jamais[1]. « Et « je puis ajouter, continuait-il, que ce que le roi m'a dit à cet égard « est le vœu général de toute la nation. Un de vos voyageurs (je crois « M. de Conflans) a dit ici, en parlant de l'estime et de l'amitié que les « deux nations se portaient réciproquement, qu'il était à espérer et à

[1] Londres, le 27 juin. (*Angleterre*, t. 543, n° 40.)

« croire que nous n'aurions plus de querelles ensemble, mais si contre 1783.
« toute attente ce malheur arrivait, qu'il faudrait au moins appeler « une pareille guerre *une guerre civile;* et ce propos a été généralement « senti et cité non seulement comme un mot rempli d'esprit et de « grâce, mais encore un mot d'un grand sens et d'une grande vérité. »

Du reste, ni l'un ni l'autre des deux gouvernements ne doutait que la conclusion de la paix ne fût prochaine. Le 18 juin, le duc de Manchester était mis en possession de nouveaux pleins pouvoirs de son souverain pour la signer, Vergennes recevait ceux du sien, les leurs les représentants des deux puissances médiatrices, l'Empire et la Russie [1]. Car le ministre de Versailles n'avait point consenti à brusquer les médiateurs en se passant d'eux, comme on y était porté à Londres, Fox en particulier. C'était la paix européenne que poursuivait M. de Vergennes. Mettre fin, par la réconciliation de la Grande-Bretagne et de la France, à la trop longue période de guerre où leur animosité réciproque avait entretenu le continent tout le siècle; ouvrir dès lors une ère nouvelle, à ce grand changement visait en lui l'homme d'État. De la naissance de ce renouvellement il voulait que les puissances du continent fussent les parrains, pour devenir les garants de sa durée. Il avait tout d'abord écrit que « les Préliminaires convenus et signés, « toutes les puissances belligérantes pourraient passer un office distinct « aux deux cours médiatrices pour leur témoigner la sensibilité qu'elles « éprouvent de la disposition qu'elles ont manifestée de contribuer à « la réconciliation générale [2] »; malgré l'absence complète de l'une et de l'autre aux négociations, il ne s'était pas départi de trouver utile cette prévenance. Les choses se passeraient donc comme il s'était proposé qu'elles fussent.

Si toutefois Fox se donnait pour désireux d'en finir, et si l'opposition qui grandissait dans le Parlement le lui faisait envier de plus en plus par la pensée de la conjurer le traité de paix en main, il se retint tout

[1] *Angleterre*, t. 543, n° 7. Ceux de Manchester, de l'Empereur et de la Russie en latin. —
[2] *Ibid.*, t. 540, n° 117 : *Projet de lettre à Leurs Majestés impériales.*

1783. d'un coup devant les hostilités qui paraissaient près de surgir entre la Russie et Constantinople. L'idée l'avait sans doute pris, la vieille idée politique anglaise à défaut d'une autre plus haute, qu'en s'offrant du côté qui serait profitable à un moment donné, il remettrait sur pied la Grande-Bretagne et la dégagerait des conditions auxquelles il fallait maintenant la plier. De là une obstination de plus contre les demandes de Versailles. Deux mois pleins s'écoulent à continuer de tirailler soit les substitutions ou les additions de mots dans le projet de Traité, soit la nécessité d'en avoir fini avec toutes les parties avant de conclure. Aux yeux de l'Europe d'alors, un des titres incontestés de M. de Vergennes a été d'éteindre, par le rapprochement de l'impératrice Catherine et du Sultan, la conflagration près de recommencer. Le 20 juin, le ministre en annonçait le but à d'Adhémar et le chargeait d'y amener Fox[1]. Il faisait plus. Envisageant les éventualités contraires, il renonçait à la plupart des menus détails qu'il avait demandés. Ce même 20 juin, il est tombé d'accord avec Manchester, se contentant des à peu près d'une déclaration au lieu de « l'exclusive » et des autres points; il a même proposé, puisque la cession de Négapatnam aux Hollandais irritait Fox, d'amener ceux-ci à l'acheter[2].

Pendant ce temps, Fox se dérobait aux ambassadeurs. La situation intérieure le pressait. On voyait se démembrer la coalition qui avait fait le cabinet de lord Portland. « Je suis ici au milieu d'un ministère « tout occupé de sa propre existence, et qui ne compte pour rien ce « qui se passe en Europe, mande d'Adhémar à M. de Vergennes per- « sonnellement le 13 juillet[3]. Je vous jure, Monsieur le comte, que le « secrétaire d'État des Affaires étrangères est uniquement attentif à « son intérêt personnel et que son insouciance est égale à son igno- « rance politique. » M. de Vergennes, lui, écrivait à son représentant avec le feu qu'excitait en lui la connaissance des conséquences possibles des affaires du Levant, trop bien apprises autrefois sur les lieux

[1] *Angl.*, t. 543, n° 13; minute de Vergennes. — [2] *Ibid.*, t. 543, n° 22. — [3] *Ibid.*, n° 77.

mêmes[1]. D'Adhémar s'efforçait donc d'entretenir Fox à leur sujet, et 1783.
celui-ci n'apportait pas moins de persistance à se taire. L'ambassadeur est allé le joindre dans un salon de Londres et n'a obtenu que des banalités, partiales d'ailleurs d'apparence pour la Russie. Banalités mêlées de quelque impatience de terminer le Traité, « afin qu'il en soit fait mention dans le discours du roi au Parlement »; mais ce serait sans que les Hollandais y figurent. Ceci, le 26 juin. Une audience, le 6 juillet, a été nulle de nouveau; Fox a seulement vanté la condescendance extrême par lui témoignée envers Versailles : « Nous promettons, dans notre contre-déclaration, de ne pas vous molester par notre commerce, ce qui équivaut bien au mot *exclusif;* j'imagine que M. de Vergennes sera satisfait d'une expression qui lui donne la chose sur laquelle il n'a réellement pas de droit. » L'ambassadeur soulignait, non sans raison, cette montée d'outrecuidance.

Dans la diplomatie du dernier siècle, le comte d'Adhémar a-t-il été suffisamment qualifié pour que son opinion sur l'état politique de l'Angleterre à cette date fasse complète foi devant l'histoire? on peut le mettre en question. Du moins, les renseignements qu'il donne n'étaient point contredits de Versailles. Répandu dans le monde de Londres, bienvenu du roi George, tenu chez lord Shelburne pour pleinement estimé par Vergennes, il ne parle pas sans quelque autorité. Il s'est instruit des précédents, c'est sensible à un détail qu'avait transmis Gérard, presque au début, sur les motifs pour lesquels George III persistait dans la guerre contre les Colonies. D'Adhémar avait dû puiser cela dans les cartons de cet arrière-prédécesseur, en tout cas aux mêmes sources. « Le brigandage parlementaire est à son « comble, écrit-il. Les amis de cette coalition sont pour la plupart des « hommes sans mœurs, sans principes, sans fortune, et par conséquent dans la dépendance de leurs places, ce qui détruit tout espoir « de trouver en eux des volontés analogues à la raison. Il n'y a qu'une

[1] Notamment dans une dépêche minutée par lui, du 7 juillet. (*Angl.*, t. 543, n° 68.)

1783. « seule influence, celle de l'argent. C'est cette cupidité, d'où résulte « l'attachement pour les places, qui, sous le ministère de lord North, « a précipité la Grande-Bretagne dans la guerre que le roi a terminée « si glorieusement..... Jetez un coup d'œil en arrière, vous verrez « l'esprit de démence présider aux Conseils, les fautes, les extrava- « gances accumulées et cependant une opposition (quoique criminelle « dans ses vues) donner souvent au ministère des conseils lumineux « et des avis très sages, non suivis parce qu'il fallait rester dans ses « places, accumuler de l'argent, s'enrichir en ruinant son pays..... « Les traitants qui fourmillent ici, les agioteurs de toute espèce, les « entrepreneurs, constructeurs et autres dont la guerre assure la « fortune, forment une rumeur populaire qui force le gouvernement « à sacrifier le reste du royaume à la cupidité de la capitale.... »

C'est le 18 juillet que l'ambassadeur s'exprime ainsi[1]; on juge à son langage combien Shelburne était vraiment homme d'État en voulant faire sortir l'Angleterre de ce bas-fond. D'Adhémar est écœuré de ne parvenir à rien tirer de Fox sur ces affaires des Russes et des Turcs, qui inquiètent le continent et pas seulement Versailles. Il se demande si, en réalité, l'Angleterre pense à prendre parti, si le roi George, dont les intentions s'attestent si pacifiques et qui ne les a jamais mieux manifestées qu'à lui, permettra que l'on en revienne aux armes. Il répugne à le penser parce que, continue-t-il, « l'Angleterre « n'est plus ce qu'elle était autrefois. Les grands partis n'existent plus. « L'on ne sait à qui s'adresser, avec qui s'entretenir pour inspirer ou « combattre certaines opinions : il n'y a plus de point de ralliement, les « noms seuls existent. Les opinions n'ont aucune consistance, les prin- « cipes n'existent plus. Chaque capitaine fait des incursions et pille de « son côté. Vous voyez le ministère actuel s'honorer du wighisme qu'il « professe et s'opposer aux réformes les plus raisonnables et les plus « avantageuses. Des hommes qui se sont offensés mutuellement, qui

[1] *Angleterre*, t. 543, n° 99.

« se sont traités en public comme des misérables, dont la réputation, 1783.
« l'honneur a été vingt fois compromis par leurs attaques mutuelles,
« ces hommes, à qui dans notre éloignement nous accordons quelque
« estime, se réconcilient à la face de l'Europe pour former la plus
« indécente et la plus perfide coalition dont le monde puisse jamais
« être scandalisé. Je dis perfide, parce que les deux membres se haïssent
« et se méprisent également. »

Sur Fox en particulier se concentrent les réprobations et portent les griefs du comte. Il ne méconnaît pas en ce ministre le grand parlementaire, mais en le qualifiant « l'orateur dont l'habileté se déploie « avec une force et une hardiesse qui subjugue, dont la témérité qui « lui fait tout entreprendre et la grossièreté dont il accompagne sou- « vent ce qu'il dit, fait craindre à la fois le caractère et les formes ». Seulement, il voit en lui un politique « absolument commun », ignorant son département et, d'ailleurs, n'apportant en général nul intérêt aux affaires du dehors, « ne s'échauffant qu'en tant qu'il veut obtenir « quelque condition favorable non pas pour le bien qui en résulte, « mais pour l'avantage qu'il en prendra sur ses rivaux ». Il est persuadé que, dans la situation, « Fox ayant toujours affecté de montrer ses regrets et de parler des prétendus moyens qu'on avait; les chefs de la marine murmurant contre la paix; notre marine à nous étant supposée dans un état déplorable, « ce ministre immoral, avide et personnel, « avec ses dispositions contre une paix qui blesse son arrogance angli- « cane, n'aura rien de sacré, qu'il opinera pour la guerre où il puise- « rait en eau trouble avec l'apparence d'un mérite, en donnant à « l'Angleterre des alliés puissants ». Et envisageant ces multiples causes de doute, le représentant de Versailles n'ose pas se reposer sur la volonté de George III, « les moyens d'un roi d'Angleterre devant se mesurer aux intérêts et se multiplier à la faveur des dépenses et des armements que la guerre nécessite ». Il se fait donc cette question : trouverait-on en ce prince la force convenable pour résister à son ministère, et à sa nation si elle voulait la guerre? Il argue alors des

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. dernières circonstances, et il écrit : « Ce que nous venons de voir dans « l'élévation de lord Shelburne que le roi haïssait, et dans la chute de « ce ministre qu'il avait fini par aimer et qui a été détruit et remplacé « par une coalition méprisable et méprisée, cet exemple doit effrayer, « si l'on avait besoin d'une volonté ferme de Sa Majesté Britannique. »

Ces explications suivaient une dépêche où M. de Vergennes, qui en avait fait la minute, ne se plaignait pas moins que l'ambassadeur de l'inertie de Fox et du calcul paraissant la dicter. Dans une dernière conférence avec Manchester, le ministre du roi venait de terminer entièrement le traité définitif d'Angleterre et de France. Mais, du côté de l'Espagne, rien n'avançait, quoiqu'on eût semblé en avoir fini avec elle il y avait deux semaines. De même avec les délégués américains. Auprès de ces délégués, Fox avait remplacé Oswald, l'homme de Shelburne, par Hartley, celui de North, et il laissait ce dernier sans ordres; « on lui en annonce qui n'arrivent point, mandait M. de Vergennes, impatienté de retards jugés voulus. Je ne sais pas concilier le désir que M. Fox exprime d'en finir, avec les entraves qu'il semble faire naître à la conclusion. Ce système peut très bien être de lasser notre patience et de nous amener à signer indépendamment de cet allié. Mais j'espère le convaincre par le fait que la nôtre est inépuisable. Si nous avons signé les Préliminaires sans les Hollandais, c'est qu'aucun engagement ne nous liait à eux[1] ».

Fox va pourtant arriver à sortir de l'indécision. Ce n'est point tout de suite et franchement, mais il s'accommode enfin au parti de la paix simultanée telle qu'il est parvenu à en limiter le prix pour la Grande-Bretagne. D'Adhémar le voit d'abord « très effaré » du refus de Versailles de signer sans que les Américains signent de leur côté; il dit que « les articles qui les concernent sont isolés, ne font point partie des Préliminaires, que ce sera l'affaire d'un traité séparé »; puis il se rend, trouve bon que ces articles soient conclus en même temps que

[1] *Angleterre*, t. 543, n° 74.

le traité définitif[1] ». Sur les affaires du Levant, l'ambassadeur n'avait jusque-là provoqué que le silence ou des réponses évasives; trois jours après, Fox lui remet une note ministérielle portant que « le roi d'Angleterre est sensible aux démarches dont il a été l'objet en vue d'obtenir une action auprès de la Russie, mais que, dans la position actuelle et jusqu'à ce que les traités définitifs soient signés, il ne trouve opportune aucune intervention de sa part quant aux affaires générales de l'Europe[2] ». Peut-être, sachant n'avoir rien à attendre de ce côté, colorait-il de ce motif sortable l'abstention expectante dans laquelle il s'était tenu, en tout cas comptant sans doute peser par là pour décider M. de Vergennes à conclure la paix sans attendre nos alliés. 1783.

Les difficultés avec l'Espagne sont enfin levées entre l'ambassadeur anglais et le comte d'Aranda. Quelque chose reste, ce sont les Hollandais. Le jour même où Fox accouchait, M. de Vergennes avait écrit au duc de Manchester que les médiateurs étaient prêts à prendre connaissance du traité de paix; que du moment où l'accord existait quant aux trois nations France, Espagne, Angleterre, rien ne s'opposait à ce que les clauses en fussent montrées à ces derniers; que l'on pourrait dès lors fixer à un jour prochain une audience commune avec eux dans cette vue. « J'ai grande impatience, lui marquait-il, de « voir les choses au terme heureux où nous pourrons nous féliciter « d'avoir consolidé le bonheur public par la signature du traité défi- « nitif[3]. » A la vérité, il lui demandait de presser son gouvernement au sujet des instructions devant permettre au représentant de l'Angleterre d'en terminer à Versailles avec les Hollandais. Manchester et le ministre du roi se renvoient par suite à dix jours; mais alors comme auparavant, les Hollandais arrêtent encore. Le 13 août, Manchester informait le ministre du roi que tout était arrangé avec les Américains,

[1] Rapport du 2 août, en *post-scriptum* daté du 3.

[2] Lettre d'Adhémar du 7 août, où la Note est jointe. (*Angleterre*, t. 543, n°s 167, 168.)

[3] *Ibid.*, n° 160.

1783. que l'on signerait avec eux au moment où signeraient l'Angleterre et la France. Il soutenait que les Hollandais manquaient toujours, mais qu'avant le temps de se décider, il n'y avait point lieu de les attendre. En outre, soit de son inspiration personnelle, soit à raison d'un mot de Fox pour se faire valoir, il disait : « Il ne faut « pas que je vous cache que, par des dépêches reçues hier matin, on « me mande que les divers délais survenus à la signature ont donné « de l'ombrage à la cour[1]. » C'était toucher M. de Vergennes aux points les plus sensibles que de paraître ainsi douter, en fin de compte, de la droiture du gouvernement de Versailles et de la sienne. A la fois, c'était de nouveau viser à lui faire abandonner l'allié par lui suscité contre l'Angleterre et qu'il attachait d'autant plus de prix à garder d'elle. Une heure ne s'écoule pas avant qu'il atteste à l'ambassadeur sa satisfaction de la solution acquise avec les Américains, et qu'il le remercie de l'avoir hâtée ; mais laisser là les Hollandais, il n'y saurait consentir. On a reproché plus tard à M. de Vergennes d'avoir abandonné ces alliés, tandis qu'il s'évertuait à les englober dans les avantages que procurait le moment. Le ministre rappelle qu'il n'a cessé d'insister pour que, de Londres, M. de Manchester fût mis à même d'entrer en pourparlers avec eux; ce a été possible le 10 juillet seulement; leurs représentants n'ont été à même que hier d'envoyer un courrier pour être autorisés à conclure; aucun retard n'a donc eu lieu dont il soit responsable, et dont la cour de Londres ait juste sujet de prendre ombrage[2]. » Mais cette réponse de courtoisie ne lui suffit point. Il ne reste pas sous cette façon, par trop anglaise, de se disculper de lenteurs intentionnelles en lui en imputant la cause. D'Adhémar avait relaté des propos du même genre, il le met donc au courant par provision, car au point où l'on en est celui-ci devra se taire; pour le cas toutefois où les mêmes insinuations dont Manchester s'est chargé reviendraient à ses oreilles, il lui écrit : « Je ne comprends pas com-

[1] *Angleterre*, t. 544, n° 7. — [2] Versailles, le 13 août. (*Ibid.*, t. 544, n° 8.)

« ment M. Fox a pu s'étonner de ce que j'ai dit à M. de Manchester à 1783.
« l'égard des Hollandais et des Américains. Il a toujours été entendu « que toutes les parties belligérantes feraient leur paix en même temps. « Ainsi je n'ai rien dit de nouveau, et surtout je n'ai rien dit d'ab- « surde[1]. » Il avait d'ailleurs fait davantage. On voit, par sa correspondance avec Madrid, que, dès le 6 août, il informait les plénipotentiaires des Provinces-Unies à Paris que « c'était absolument l'heure de se décider; que si leurs intructions se prêtaient à ce qu'ils prononçassent la cession de Négapatnam, ils le fissent, mais que nous avions intérêt, même la nécessité d'en finir[2] ».

Aussi bien, les plénipotentiaires hollandais ont enfin articulé cette cession. Cette même dépêche de tout à l'heure le fait connaître à d'Adhémar, et le ministre s'en autorise pour ajouter : « Au moyen de « quoi, si M. Fox est de bonne foi, il n'y a plus de difficulté sérieuse « avec la République. Restent deux articles auxquels ces ambassadeurs « n'ont pas osé prendre sur eux de consentir et ont cru devoir expédier « un courrier pour demander des instructions. Il y aurait mauvaise « grâce à ne pas leur accorder quelques jours de délai. Ces observa- « tions convaincront M. Fox que nous avons toujours été conséquents « dans nos procédés comme dans nos principes, et que si la paix n'est « pas encore signée, ce n'est aucunement de notre faute. » A la vérité, si l'impatience vient à présent de Londres, c'est peut-être que l'on n'y répugne guère à ce que la situation demeure indécise avec les Provinces-Unies. Peut-être aussi à cause des visées particulières de Fox; d'Adhémar mandera peu après qu'en l'absence du Parlement celui-ci « s'occupe de déprécier les uns, de gagner les autres », et l'on va voir ce successeur de Shelburne et de Grantham faire de la signature définitive une affaire de bourse[3] : deux raisons pour une de presser. Manchester se sert alors d'Aranda pour peser sur Vergennes. Le 23 août, un billet de l'ambassadeur de Madrid informe le ministre d'instances

[1] Versailles, le 14 août. (*Angleterre*, t. 544, n° 9.) — [2] *Espagne*, t. 611, n° 62. — [3] Rapport d'Adhémar, du 9 septembre. (*Angl.*, t. 544, n° 79.)

1783. de son collègue d'Angleterre pour hâter la terminaison, mais que les Hollandais demandent encore trois semaines. Il fallait bien, finalement, exiger de ces encombrants une solution; Vergennes y apporte du moins tous les tempéraments possibles. Il répond de suite et emploie aussi Aranda. Il indique d'abord à ce dernier cette raison de retard qui est propre à la France: l'Angleterre n'a pas encore acquitté des indemnités stipulées pour des pillages subis par nos nationaux à Saint-Eustache; après cela, il donne l'expresse assurance que non moins que personne il ne souhaite d'en terminer; dès lors, qu'Aranda le fasse entendre aux plénipotentiaires hollandais présents à Paris, qu'il leur dise que la signature ne saurait être différée passé le mois courant, et qu'un courrier devrait être expédié par eux pour le faire savoir à leurs mandants[1]. En quoi Vergennes est absolument sincère. Si l'on veut lui trouver un autre motif que sa droiture propre, il faut le prendre à l'état des affaires entre la Russie et les Turcs. C'est celui dont en même temps il munit Montmorin. Parlant à ce dernier de ces longueurs et lui mandant qu'il aspire à en sortir, il lui écrit : « Je le « souhaiterais d'autant plus, que je voudrais bien n'avoir plus à m'oc- « cuper que des affaires de l'Orient, dont l'aspect devient chaque jour « plus alarmant. » Il a d'ailleurs écrit aussi à d'Adhémar le même jour qu'à Aranda, et, tout à fait positif avec lui, il l'a informé que si de nouveau les Hollandais restent inertes, il demandera à Manchester de constater ministériellement (c'est-à-dire pour y revenir après) les points proposés par sa cour, mais que cependant il attend mieux, les États généraux ayant dû délibérer la veille sur les points en souffrance. Cependant il pressentait peut-être que rien de net n'arriverait encore de leur part, car il continuait: « Assurez M. Fox que je suis au moins « aussi impatient que lui; qu'il en a la preuve par la promptitude avec « laquelle j'ai levé toutes les difficultés qui concernaient la France, et « que je le crois trop éclairé et trop pénétré de ce que se doit une

[1] *Angleterre*, t. 544, n°s 23, 24.

« grande puissance pour ne pas sentir que le roi ne pouvait point 1783.
« faire la paix sans attendre que les Hollandais fussent en mesure de
« terminer de leur côté, ou au moins sans être dans le cas de les con-
« stituer dans leur tort[1]. »

Il fallut prendre le parti de réserver les intérêts de la Hollande. La constatation ministérielle fut écrite entre l'ambassadeur anglais et le ministre du roi. Dans ces entrefaites, les délégués hollandais avaient consenti préliminairement à ce qui leur était proposé; on put alors en finir. Le 3 septembre, les plénipotentiaires des deux Couronnes signent le traité définitif. A peine ses dispositifs différaient de ceux des Préliminaires, et l'on y avait dépensé six mois passés! Sauf son protocole, très étendu; sauf l'addition au texte lui-même du texte des pleins pouvoirs donnés par les Majestés contractantes à leurs représentants, des pleins pouvoirs aussi émanés des Majestés assistant à titre de médiatrices invitées quoiqu'elles n'eussent été en rien effectives; sauf deux « Articles séparés » portant réserve, l'un, de toute contestation quant aux titres attribués aux personnes, l'autre quant à la dérogation apportée à l'usage des cours par l'emploi de la langue française, il n'y avait presque rien que les Préliminaires ne continssent. Dans l'article premier, seulement, une ample formule d'engagement réciproque à observer et à faire observer la paix libellée aux articles d'après; dans l'article second, l'énumération de la série des traités afférents aux deux parties depuis la paix de Westphalie, même celui de 1763, et la déclaration commune d'y rester obéissants et fidèles. En pendant à la déclaration par laquelle Fox avait enfin cessé d'enrayer les négociations, le roi Louis XVI faisait une contre-déclaration précisant, en toute similitude avec les principes ayant inspiré les démarches de ses mandataires, l'esprit dans lequel il accédait aux clauses et s'y conformerait.

Le peu de propension à faire retentir ses actes qui caractérisait le

[1] Versailles, le 24 août. (*Angleterre*, t. 544, n° 40.)

1783. ministre du roi, n'avait été nullement modifié par le conseil de Rayneval au sujet de l'éclat qu'auraient mérité les Préliminaires. A cet acte qui marquait le commencement d'une autre grande paix européenne, M. de Vergennes n'avait pas donné de bruit. La présence maintenant de son plénipotentiaire à côté de lui ne lui en fit pas faire davantage quant à cette grande solution qui, vingt ans après les humiliations de la France (on aurait presque pu dire jour pour jour sans les tiraillements de Fox), la replaçait aux plus hauts rangs [1]. Il n'y voulut pas d'autre résonance que l'effet à attendre de l'avis suivant, inséré en supplément à la *Gazette de France* du 5 septembre :

Le Traité préliminaire de paix entre l'Angleterre et les Provinces-Unies des Pays-Bas a été signé à Paris, le 2 de ce mois. Le lendemain 3 s'est faite également à Paris la signature du traité définitif entre les États-Unis de l'Amérique septentrionale; le même jour, les traités définitifs entre le roi d'Espagne et le roi d'Angleterre, et entre Sa Majesté et Sa Majesté Britannique, ont eu lieu à Versailles.

Mais le ministre de Louis XVI était attentif aux convenances diplomatiques. Plus essentiellement désireux aussi de laisser sa trace dans les faits que d'y chercher une passagère occasion de fracas, en exprimant immédiatement à Fox le sentiment d'une satisfaction poliment supposée commune il marquait, une nouvelle fois, l'inspiration qui l'avait dirigé dans la politique, osée et patiente avec tant de suite, que consacrait ce traité de Versailles unissant désormais les deux cours. Hartley retournant à Londres, il le chargea d'une lettre pour le secrétaire d'État du roi George [2], « afin, écrivait-il à d'Adhémar [3], de me féliciter avec lui de la signature de nos traités définitifs ». Et il continuait par ceci, dont les événements ont presque fait une prédiction : « Et je vous prie d'y ajouter les assurances les plus affirma-« tives du désir que j'ai de contribuer en tout ce qui peut dépendre

[1] Le traité de Paris de 1763 porte la date du 10 février. — [2] *Angleterre*, t. 544, n° 75; en minute de la main du ministre. — [3] *Ibid.*, n° 77.

« de mes soins à resserrer et à rendre inviolable la bonne intelligence 1783.
« qui vient de s'établir entre nos nations. . . . . Si la France et l'Angle-
« terre s'entendent, leur poids réuni sera d'un grand effet pour le
« bonheur public comme pour le leur propre. Si elles se divisent, elles
« ne seront que l'instrument actif des passions d'autrui, et elles achè-
« veront de s'épuiser pour se créer des rivaux qui bientôt leur feront
« sentir toute la force de leur ascendant. » Fox, lui, fut tardif. C'est en réponse uniquement qu'il prit la plume, et il pensa faire assez que d'annoncer alors à M. de Vergennes ce qui s'était effectué avec les Hollandais le 2, avec l'Espagne et les États-Unis après, en se disant, comme par occasion, « heureux de la confection tant désirée de cet « ouvrage dont l'accomplissement avait si longtemps réuni les vœux « des deux cours pour le bien de l'humanité [1] ». En réalité, plus pressé de tirer parti du fait pour son intérêt propre, il avait, à peine informé que l'on devait signer à Versailles le 3, annoncé officiellement la paix au lord maire de Londres, adressé la même communication à tout le corps diplomatique. « On avait hâte de produire une grande hausse des fonds », mandait à ce sujet d'Adhémar [2]. Aussi nos Affaires étrangères ne modifiaient point dans un sens favorable les appréciations sur le ministre anglais, que leur avaient causées les mois à se morfondre devant ses indécisions ou ses échappatoires. Le 19 septembre, était dressé et signé avec Manchester le procès-verbal constatant l'échange des ratifications du Traité; mais la veille M. de Vergennes avait, sans nulle hésitation, signé également l'expédition d'une dépêche à notre ambassadeur, rédigée par Rayneval, où rien ne se trouvait à la louange de Fox [3]. Elle imputait ouvertement la hâtive divulgation de la paix à l'intention, chez lui, d'empêcher que Versailles ne proposât un nouveau délai en faveur des Hollandais. Constatant, en conséquence, que Fox avait ainsi raisonné à l'inverse de ce qu'il aurait pu le faire parce qu'il était « méfiant et cauteleux par caractère », elle ajoutait : « Cette

[1] *Angleterre*, t. 544, n° 83 : « St-James, 6 septembre, à 11 heures du soir ». — [2] *Ibid.*, n° 79; rapport du 6 septembre. — [3] *Ibid.*, n° 113.

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. « réflexion m'afflige parce que je prévois que nous serons forcés d'être « constamment sur nos gardes, et de beaucoup ergotter dans toutes les « affaires que nous aurons à traiter avec lui; les circonstances actuelles « auraient exigé un ministre anglais plus confiant, et surtout plus « pénétré que ne l'est M. Fox des véritables intérêts de sa patrie : je « crains bien que l'affaire du Levant ne nous mette souvent dans le « cas de faire cette dernière réflexion. »

Le 27 septembre seulement, Fox, voulant accréditer à Versailles un nouveau secrétaire d'ambassade, le charge pour M. de Vergennes d'une lettre où était sensible le désir de dépasser par les flatteries les prévenances du ministre du roi [1]. Encore ne s'y retenait-il pas de laisser percer, sous les gracieusetés les plus cherchées, le peu de satisfaction qu'il avait de la paix. « . . . . . Vous êtes trop éclairé, Monsieur, « pour ne pas sentir que, tout bien considéré, ce n'est qu'avec beau- « coup de ménagement que je peux m'exprimer au sujet de la paix « qu'on vient de conclure. Mais c'est sans la moindre difficulté que « j'ose assurer votre Excellence que je ne cède ni à ceux qui ont approuvé « les Préliminaires, ni à personne, dans mon désir sincère de main- « tenir l'harmonie la plus parfaite entre nos deux nations. Les années « qui viennent de s'écouler ont été signalées par bien des événements « pour la France que beaucoup de monde avaient cru impossibles. « Ajoutez-y celui d'une paix solide et durable, et, sans déroger au « passé, ce sera le plus beau de tous ceux qui ont marqué l'époque de « votre ministère. Dans tout ce qui pourra contribuer à cet objet, « l'on vous secondera d'ici, Monsieur, avec le zèle le plus animé. » Fox ne tarderait pas à se voir dispensé de montrer, lui, ce grand zèle. Le ministère, qu'il avait tant voulu occuper, devait passer soudain aux mains de ce jeune Pitt, dont les propensions quant au

[1] C'est le secrétaire d'ambassade Storer, désigné en remplacement du jeune Maddisson, promptement décédé à Paris. Une copie de cette lettre se trouve : *Angleterre, Suppléments*, tome 29, fol. 163. Du premier au dernier mot, l'exagération de la louange la caractérise.

« commerce » lui avaient si peu paru conformes aux intérêts de l'Angleterre. Fox laisserait d'ailleurs à ce successeur, de portée merveilleusement précoce, le legs embarrassant de résoudre, au milieu des préjugés remis en éveil, le problème, accepté avec empressement par Shelburne, d'établir suivant les idées modernes les rapports économiques futurs entre les deux pays et, par eux, entre les autres nations du monde[1]. Par ce règne à peine d'une année au *Foreign Office*, Fox avait remis sur pied toutes les préventions anglaises. Elles rendirent aussi laborieux qu'encore insuffisants les « arrangements de commerce » spécifiés dans l'article 18 du Traité de paix. Qui plus est, ces « arrangements » ne purent être achevés et signés qu'en 1786. 1783.

[1] Le texte du Traité et celui de la Contre-Déclaration du roi sont les annexes du présent chapitre. Quant au Traité, nous avons reproduit le texte sorti de l'Imprimerie royale, lequel est d'ailleurs exactement celui du manuscrit arrêté dans les conférences avec Manchester. — Cinq des vingt-quatre articles étant conformes à ceux des Préliminaires cotés sous les mêmes numéros, nous ne les avons pas retranscrits; nous sommes borné à renvoyer, en ce qui les concerne, au texte du précédent document.

ANNEXE DU CHAPITRE IX.

TRAITÉ DE PAIX ENTRE LE ROI ET LE ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE CONCLU À VERSAILLES LE 3 SEPTEMBRE 1783[1].

Louis, par la grâce de Dieu, Roi de France et de Navarre : A tous ceux qui ces présentes verront, salut. Comme notre très cher et bien aimé Comte de Vergennes, Conseiller en tous nos Conseils, Commandeur de nos Ordres, Chef de notre Conseil royal des finances, Conseiller d'État d'épée, Ministre et secrétaire d'État de nos commandements et Finances, en vertu du plein-pouvoir que nous lui avons donné, aurait conclu, arrêté et signé, le 3 du présent mois de septembre, à Versailles, avec le Sieur Duc et Comte de Manchester, Conseiller privé actuel de notre très cher et très aimé frère le roi de la grande Bretagne et son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire près de nous, également muni de son plein-pouvoir, le traité définitif de paix et les articles séparés dont la teneur s'ensuit :

Au nom de la très-sainte et indivisible trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, ainsi soit il.

Soit notoire à tous ceux à qui il appartiendra ou peut appartenir en manière quelconque. Le sérénissime et très-puissant prince Louis XVI, par la grace de Dieu, roi très-chrétien de France et de Navarre; et le sérénissime et très-puissant prince George III, par la grace de Dieu roi de la Grande-Bretagne, duc de Brunswick et de Lunebourg, Archi-Trésorier et Électeur du Saint Empire Romain, désirant également de faire cesser la guerre qui affligeait depuis plusieurs années leurs États respectifs, avaient agréé l'offre que Leurs Majestés l'Empereur des Romains et l'Impératrice de toutes les Russies leur avaient faite de leur entremise et de leur médiation. Mais Leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique, animées du désir mutuel d'accélérer le rétablissement de la paix, se sont communiqué leur louable intention, et le ciel l'a tellement bénie qu'elles sont parvenues à poser les fondements de la paix en signant des articles préliminaires à Versailles, le 20 janvier de la présente année.

Leurs Majestés le roi Très-Chrétien et le roi de la Grande-Bretagne, se faisant

[1] A Paris, de l'Imprimerie royale, M DCC LXXXIII (35 pages in-4°). [*Angleterre*, t. 544.]

un devoir de donner à Leurs Majestés Impériales une marque éclatante de leur reconnaissance de l'offre généreuse de leur médiation, les ont invitées à concourir à la consommation du grand et salutaire ouvrage de la paix en prenant part comme médiateurs au traité définitif à conclure entre Leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique. Leurs dites Majestés ont bien voulu agréer cette invitation et ont nommé pour les représenter, savoir :

Sa Majesté l'Empereur des Romains, le très-illustre et très-excellent seigneur Florimond, comte de Mercy-Argenteau, vicomte de Loo, baron de Cricheyné, chevalier de la Toison d'Or, chambellan, conseiller d'État intime actuel de Sa Majesté Impériale et Royale apostolique, et son Ambassadeur près Sa Majesté Très-Chrétienne; Et Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, le très-illustre et très-excellent seigneur Prince Ivan Bariatinskoi, Lieutenant général des armées de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, son ministre plénipotentiaire près Sa Majesté Très-Chrétienne, chevalier des Ordres de Sainte Anne et de l'épée de Suède; et le seigneur Acardi de Marcoff, conseiller d'État de Sa Majesté Impériale de toutes les Russies, et son Ministre plénipotentiaire près Sa Majesté Très-Chrétienne.

En conséquence leurs dites Majestés le roi Tres-Chrétien et le roi de la Grande-Bretagne ont nommé et constitué pour leurs plenipotentiaires chargés de conclure et de signer le traité de paix définitif : savoir, le roi Très-Chretien, le très-illustre et très-excellent seigneur Charles Gravier, comte de Vergennes, baron de Welferding, etc., conseiller du roi en tous ses conseils, Commandeur de ses ordres, conseiller d'État d'épée, ministre et secrétaire d'État et des commandements et finance de Sa dite Majesté, ayant le département des Affaires étrangères; le roi de la Grande-Bretagne, le très-illustre et très-excellent seigneur George, duc de Manchester.

Lesquels, après s'être dûment communiqué leurs pleins-pouvoirs en bonne forme, sont convenus des articles dont la teneur suit :

ARTICLE PREMIER.

Il y aura une paix chrétienne, universelle et perpétuelle tant par mer que par terre, et une amitié sincère et constante sera rétablie entre Leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique et entre leurs héritiers et successeurs, royaumes, États, provinces, pays, sujets et vassaux de quelque qualité et condition qu'ils soient, sans exception de lieux ni de personnes; en sorte que les hautes parties contractantes apporteront la plus grande attention à maintenir entre elles et leurs susdits États et sujets cette amitié et correspondance réciproques, sans permettre dorénavant que

de part ni d'autre on commette aucune sorte d'hostilité par mer ou par terre, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce puisse être; et on évitera soigneusement tout ce qui pourrait altérer à l'avenir l'union heureusement rétablie, s'attachant au contraire à se procurer réciproquement, en toute occasion, tout ce qui pourrait contribuer à leur gloire, intérets et avantages mutuels, sans donner aucun secours ou protection, directement ou indirectement, à ceux qui voudraient porter quelque préjudice à l'une ou à l'autre desdites hautes parties contractantes. Il y aura un oubli et amnistie générale de tout ce qui a pu être fait ou commis avant ou depuis le commencement de la guerre qui vient de finir.

ART. 2.

Les traités de Westphalie de 1648, les traités de Nimègue de 1768 et 1769, de Riswick de 1697, ceux de paix et de commerce d'Uthrecht de 1713, celui de Baden de 1714, le traité de la triple alliance de La Haye de 1717, celui de la quadruple alliance de Londres de 1718, le traité de paix de Vienne de 1738, le traité définitif d'Aix-la-Chapelle de 1748 et celui de Paris de 1763 servent de base et de fondement à la paix et au présent traité; et pour cet effet ils sont tous renouvelés et confirmés dans la meilleure forme ainsi que tous les traités en général qui subsistaient entre les Hautes parties contractantes avant la guerre, et comme s'ils étaient insérés ici mot à mot; en sorte qu'ils devront être observés exactement à l'avenir dans toute leur teneur et religieusement exécutés de part et d'autre dans tous les points auxquels il n'est pas dérogé par le présent traité de paix.

ART. 3.

Tous les prisonniers faits de part et d'autre, tant par terre que par mer, et les otages enlevés ou donnés pendant la guerre et jusqu'à ce jour, seront restitués sans rançon dans six semaines au plus tard, à compter du jour de l'échange de la ratification du présent traité; chaque Couronne soldant respectivement les avances qui auront été faites pour la subsistance et l'entretien de ses prisonniers, par le souverain du pays où ils auront été détenus, conformément aux reçus et états constatés et autres titres authentiques qui seront fournis de part et d'autre; et il sera donné réciproquement des suretés pour le payement des dettes que les prisonniers auront pu contracter dans les États où ils avaient été détenus jusqu'à leur entière liberté : et tous les vaisseaux tant de guerre que marchands qui auraient été pris depuis l'expiration des termes convenus pour la cessation des hostilités par mer seront pareillement

rendus de bonne foi avec tous leurs équipages et cargaisons; et on procédera à l'exécution de cet article immédiatement après l'échange des ratifications de ce traité.

ART. 4.

Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne est maintenue dans la propriété de l'île de Terre-Neuve et des îles adjacentes, ainsi que le tout lui a été assuré par le traité d'Utrecht, à l'exception des îles de Saint-Pierre et Miquelon, lesquelles sont cédées en toute propriété par le présent traité à Sa Majesté Très-Chrétienne.

ART. 5.

Sa Majesté le roi Très-Chrétien, pour prévenir les querelles qui ont eu lieu jusqu'à présent entre les deux nations Française et Anglaise, consent à renoncer au droit de pêche qui lui appartient en vertu de l'article XIII submentionné du traité d'Utrecht, depuis le cap Bonavista jusqu'au cap Saint-Jean, situé sur la côte orientale de Terre-Neuve par les cinquante degrés de latitude septentrionale; et Sa Majesté le roi de la Grande-Bretagne consent, de son côté, que la pêche assignée à Sa Majesté Tres-chrétienne, commençant au dit cap Saint Jean, passant par le nord et descendant par la côte orientale de l'Ile de Terre-Neuve s'étende jusqu'à l'endroit appelé *Capraye*, situé au quarante-septième degré cinquante minutes de latitude.

Les pêcheurs français jouiront de la pêche qui leur est assurée par le présent article, comme ils ont eu droit de jouir de celle qui leur est assignée par le traité d'Utrecht.

ART. 6.

A l'égard de la pêche dans le golfe de Saint-Laurent, les Français continueront à l'exercer conformément à l'article V du traité de Paris.

ART. 7.

Le roi de la Grande-Bretagne restitue à la France l'île de Sainte-Lucie dans l'état où elle s'est trouvée lorsque les troupes britanniques en ont fait la conquête, et Sa Majesté Britannique cède et garantit à Sa Majesté tres Chrétienne l'île de Tabago. Les habitants protestants de la dite île, ainsi que ceux de la même religion qui se sont établis à Sainte Lucie pendant que cette île était occupée par les armes britanniques, ne seront point troublés dans l'exercice de leur culte, et les habitants

britanniques ou autres qui auraient été sujets du roi de la Grande-Bretagne dans les susdites îles conserveront leurs propriétés aux mêmes conditions auxquelles ils les ont acquises, ou bien ils pourront se retirer en toute sûreté et liberté où bon leur semblera, et auront la faculté de vendre leurs biens, pourvu que ce soit à des sujets de Sa Majesté Tres chretienne, et de transporter leurs effets ainsi que leur personne, sans être gênés dans leur émigration sous quelque prétexte que ce puisse être, hors celui de dettes ou de procès criminel. Le terme limité pour cette émigration est fixé à l'espace de dix-huit mois à compter du jour de l'échéance du présent traité. Et pour d'autant mieux assurer les propriétés des habitants de la susdite île de Tabago, le roi Très-Chrétien donnera des lettres patentes portant abolition du droit d'aubaine dans ladite île.

ART. 8.

Le Roi Très-Chrétien restitue à la Grande-Bretagne les îles de La Grenade et Les Grenadins, Saint-Vincent, La Dominique, Saint-Christophe, Névis et Montferrat; les places en seront rendues en l'état où elles étaient avant la conquête; les mêmes stipulations insérées dans l'article précédent auront lieu en faveur des habitants Français à l'égard des îles dénommées dans le présent article.

ART. 9.

Le roi de la Grande-Bretagne cède en toute propriété et garantit à Sa Majesté Très-Chrétienne la rivière du Sénégal et ses dépendances, avec les forts Saint-Louis, Podor, Galam, Arguin et Portendick, et restitue à la France l'île de Gorée, laquelle sera rendue en l'état où elle se trouvait lorsque la conquête en a été faite.

ART. 10.

Le roi Très-Chrétien garantit de son côté au roi de la Grande-Bretagne la possession du fort Saint-James et de la rivière de Gambie.

ART. 11.

Pour prévenir toute discussion dans cette partie du Monde, les deux Hautes parties contractantes nommeront, dans les trois mois après l'échange des ratifications du présent traité, des commissaires, lesquels seront chargés de déterminer et fixer les bornes des possessions respectives. Quant à la traite de la gomme, les Anglais auront

la liberté de la faire depuis l'embouchure de la rivière de Saint Jean jusqu'à la baie et fort de Portendick inclusivement; bien entendu qu'ils ne pourront faire dans la rivière de Saint Jean, ainsi que dans la baie de Portendick, aucun établissement permanent, de quelque nature que ce soit.

ART. 12.

Pour ce qui est du reste des côtes d'Afrique, les sujets Français et Anglais continueront à les fréquenter suivant l'usage qui a eu lieu jusqu'à présent.

ART. 13.

Le roi de la Grande Bretagne restitue à Sa Majesté Très-Chrétienne tous les établissements qui lui appartenaient au commencement de la guerre présente sur la côte d'Orixa et dans le Bengale, avec la liberté d'entourer Chandernagor d'un fossé pour l'écoulement des eaux; et Sa Majesté Britannique s'engage à prendre les mesures qui seront en son pouvoir pour assurer aux sujets de la France, dans cette partie de l'Inde, comme sur les côtes d'Orixa, de Coromandel et de Malabar, un commerce sûr, libre et indépendant, tel que le faisait la compagnie française des Indes orientales, soit qu'ils le fassent individuellement ou en corps de compagnie.

ART. 14.

(*Même rédaction que celle des Articles préliminaires portant ce numéro.*)

ART. 15.

(*Même rédaction que celle des Articles préliminaires portant ce numéro.*)

ART. 16.

Les ordres ayant été envoyés dans l'Inde par les Hautes parties contractantes en conformité de l'article 16 des Préliminaires, il est convenu de nouveau que si dans le terme de quatre mois les alliés respectifs de Leurs Majestés Tres-Chretienne et Britannique n'ont pas accédé à la présente pacification, ou fait leur accommodement séparé, Leurs dites Majestés ne leur donneront aucune assistance directe ou indirecte contre les possessions françaises ou Britanniques, ou contre

IMPRIMERIE NATIONALE.

les anciennes possessions de leurs alliés respectifs, telles qu'elles se trouvaient en l'année 1776.

ART. 17.

(*Au sujet de Dunkerke.*)

(*Même rédaction que celle des Préliminaires, si ce n'est qu'il est parlé au présent au lieu du futur.*)

ART. 18.

Aussitôt après l'échange des ratifications, les deux Hautes Parties contractantes nommeront des commissaires pour travailler à de nouveaux arrangemens de commerce entre les deux nations, sur le fondement de la réciprocité et de la convenance mutuelle, lesquels arrangemens devront être terminés et conclus dans l'espace de deux ans à dater du 1er janvier 1784.

ART. 19.

Tous les pays et territoires qui pourraient avoir été conquis ou qui pourraient l'être dans quelque partie du monde que ce soit par les armes de Sa Majesté Très-Chrétienne ou par celles de Sa Majesté Britannique, et qui ne sont compris dans les présents Articles ni à titre de cession, ni à titre de restitution, seront rendus sans difficulté et sans exiger de compensation.

ART. 20.

Comme il est nécessaire d'assigner une époque fixe pour les restitutions et évacuations à faire par chacune des Hautes Parties contractantes, il est convenu que le roi de la Grande-Bretagne fera évacuer les îles Saint-Pierre et Miquelon trois mois après la ratification du présent traité, ou plus tôt si faire se peut, Sainte Lucie aux Antilles et Gorée en Afrique trois mois après la ratification du présent traité, ou plus tôt si faire se peut.

Le roi de la Grande-Bretagne rentrera également en possession au bout de trois mois après la ratification du présent traité, ou plus tôt si faire se peut, des îles de La Grenade et Les Grenadins, Saint Vincent, Nevis et Montferrat.

La France sera mise en possession des villes et comptoirs qui lui sont restitués aux Indes orientales et des territoires qui lui sont procurés pour servir d'arrondissement à Pondichery et à Karical, six mois après la ratification du présent traité,

ou plus tôt si faire se peut. La France remettra au bout du même terme de six mois les villes et territoires dont ses armes se seraient emparées sur les Anglais ou sur leurs alliés dans les Indes orientales.

En conséquence de quoi les ordres nécessaires seront envoyés par chacune des Hautes Parties contractantes, avec des passeports réciproques pour les vaisseaux qui les porteront immédiatement après la ratification du présent traité.

ART. 21.

La décision des prises et des saisies faites antérieurement aux hostilités sera remise aux cours de justice respectives, de sorte que la validité desdites prises et saisies sera décidée selon le droit des gens et les traités dans les cours de justice de la nation qui aura fait la capture ou ordonné les saisies.

ART. 22.

(*Même rédaction qu'aux Préliminaires.*)

ART. 23.

Leurs Majestés Très-Chrétienne et Britannique promettent d'observer et de bonne foi les articles contenus et établis dans le présent traité, et elles ne souffriront pas qu'il y soit fait de contravention directe ou indirecte par leurs sujets respectifs, et les susdites Hautes Parties contractantes se garantissent généralement et réciproquement toutes les stipulations du présent traité.

ART. 24.

Les ratifications solennelles du présent traité, expédiées en bonne et due forme, seront échangées en cette ville de Versailles dans l'espace d'un mois ou plus tôt si c'est possible, à compter de la signature du présent traité.

En foi de quoi, nous soussignés, leurs ambassadeurs extraordinaires et ministres plénipotentiaires, avons signé de notre main en leur nom, et en vertu de nos pleins-pouvoirs respectifs, le présent traité définitif et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles, le trois septembre mil sept cent quatre vingt trois.

GRAVIER DE VERGENNES. MANCHESTER.

ARTICLES SÉPARÉS.

I

Quelques-uns des titres employés par les puissances contractantes, soit dans les pleins-pouvoirs et autres actes pendant le cours de la négociation, soit dans le préambule du présent traité, n'étant pas généralement reconnus, il a été convenu qu'il ne pourrait jamais en résulter aucun préjudice pour l'une ni pour l'autre des dites parties contractantes, et que les titres pris ou omis de part et d'autre à l'occasion de la dite négociation et du présent traité ne pourront être cités ni tirer à conséquence.

II

Il a été convenu et arrêté que la langue Française employée dans tous les exemplaires du présent traité ne formera point un exemple qui puisse être allégué ni tiré à conséquence, ni porter préjudice en aucune manière à l'une ni à l'autre des puissances contractantes, et que l'on se conformera à l'avenir à ce qui a été observé et doit être observé à l'égard et de la part des puissances qui sont en usage et en possession de donner et de recevoir de semblables traités en une autre langue que la Française, le présent traité ne laissant pas d'avoir la même force et vertu que si ledit usage y avait été observé.

En foi de quoi, nous soussignés, Ambassadeur extraordinaire et ministres plénipotentiaires de leurs Majestés Tres-Chretienne et Britannique, avons signé les présens articles séparés, et y avons fait apposer le cachet de nos armes.

Fait à Versailles, le trois septembre mil sept cent quatre vingt trois.

GRAVIER DE VERGENNES. MANCHESTER.

Nous, ayant agréables les susdits traité définitif de paix et articles séparés, en tous et chacun les points et articles qui y sont contenus et déclarés, avons iceux, tant pour nous que pour nos héritiers, successeurs, royaumes, pays, terres, seigneuries et sujets, accepté et approuvé, ratifié et confirmé, et par ces présentes signées de notre main, acceptons, approuvons, ratifions et confirmons; et le tout promettons en foi et parole de roi, sous l'obligation et hypothèque de tous et un chacun de nos biens présens et avenir, garder et observer inviolablement, sans jamais aller ni venir au

contraire directement ou indirectement, en quelque sorte et manière que ce soit. En témoin de quoi, nous avons fait mettre notre scel à ces présentes.

Donné à Versailles, le dix huitième jour du mois de septembre, l'an de grace mil sept cent quatre vingt trois, et de notre règne le dixième.

Signé Louis; et plus bas : Par le roi, La Croix, M^al de Castries.

Scellé du grand sceau de cire jaune, sur lacs de soie bleue tressés d'or, le sceau renfermé dans une boîte d'argent sur le dessus de laquelle sont empreintes et gravées les armes de France et de Navarre sous un pavillon royal soutenu par deux anges.

[A la suite du traité sont reproduits :

L'acte de médiation de l'Empereur, représenté par le comte de Mercy-Argenteau;

L'acte de médiation de l'Impératrice de toutes les Russies, représentée par le prince Ivan Bariatinski et par le seigneur Acardi de Marcoff;

Puis les pleins pouvoirs du roi au comte de Vergennes;

Enfin, en latin, les pleins pouvoirs donnés par le roi de la Grande-Bretagne, ceux donnés par l'Empereur, ceux donnés par l'Impératrice de toutes les Russies.]

Angleterre, t. 544, n° 72.

DÉCLARATION DU ROI D'ANGLETERRE.

[Cette pièce n'a pas été trouvée, aux archives du quai d'Orsay, soit dans la *Correspondance*, soit dans le dossier du Traité de paix. On l'a cherchée de même en vain au *Record Office* de Londres. Étant ainsi hors de sa place aux deux endroits, nous n'avons pas pu nous en procurer et nous ne pouvons en transcrire le texte original. Mais un extrait en a été imprimé dans les *British and foreign State Papers* publiés par le *Foreign Office* en 1841. Cet extrait concerne uniquement la question de Terre-Neuve. Comme ç'avait été la plus débattue, l'essentielle du Traité, c'est la seule sur laquelle le roi de France, dans sa Contre-Déclaration, vise la Déclaration du roi d'Angleterre. L'extrait publié dans les *State Papers* peut donc être reproduit ici avec l'assurance qu'il présente la partie de l'acte principale à son moment. Dans le recueil anglais, la traduction en français fait regard au texte britannique; la voici textuellement.]

Extrait.

Le roi, étant entièrement d'accord avec Sa Majesté Très-Chrétienne sur les Articles du Traité définitif, cherchera tous les moyens qui pourront non seulement en assurer l'exécution avec la bonne foi et la ponctualité qui lui sont connues, mais de plus donnera, de son côté, toute l'efficacité possible aux principes qui empêcheront jusqu'au moindre germe de dispute à l'avenir.

A cette fin, et pour que les pêcheurs des deux nations ne fassent point naître des

querelles journalières, Sa Majesté Britannique prendra les mesures les plus positives pour prévenir que ses sujets ne troublent en aucune manière, par leur concurrence, la Pêche des François, pendant l'exercice temporaire qui leur est accordé, sur les côtes de l'Île de Terre-Neuve; et Elle fera retirer, à cet effet, les établissemens sédentaires qui y seront formés. Sa Majesté Britannique donnera des ordres pour que les Pêcheurs François ne soient pas gênés dans la coupe de bois nécessaire pour la réparation de leurs échaffaudages, cabanes, et bâtimens de Pêche.

L'Article XIII du Traité d'Utrecht, et la méthode de faire la Pêche qui a été de tout tems reconnue, sera le modèle sur lequel la Pêche s'y fera. On n'y contreviendra pas, ni d'une part, ni de l'autre; les Pêcheurs François ne bâtissant rien que leurs échaffaudages, se bornant à réparer leurs Bâtimens de Pêche, et n'y hivernant point; les sujets de Sa Majesté Britannique, de leur part, ne molestant aucunement les Pêcheurs François durant leurs Pêches, ni ne dérangeant leurs échaffaudages durant leur absence.

Le Roi de la Grande Bretagne, en cédant les Îles de Saint-Pierre et de Miquelon à la France, les regarde comme cédées à fin de servir réellement d'abri aux Pêcheurs François, et dans la confiance entière que ces possessions ne deviendront point un objet de jalousie entre les deux Nations; et que la Pêche entre les dites Îles et celle de Terreneuve sera bornée à mi-canal.

Donné à Versailles, le 3 septembre 1883.

MANCHESTER.

British and foreign State Papers, 1812-1814, t. I, p. 425. (Londres 1841.)

CONTRE-DÉCLARATION DU ROI.

Les principes qui ont dirigé le roi dans tout le cours des négociations qui ont précédé le rétablissement de la paix ont dû convaincre le roi de la Grande-Bretagne que Sa Majesté n'a eu d'autre but que de la rendre solide et durable, en prévenant autant qu'il est possible, dans les quatre parties du monde, tout sujet de discussion et de querelles.

Le roi de la Grande-Bretagne met indubitablement trop de confiance dans la droiture des intentions de Sa Majesté pour ne point se reposer sur l'attention constante qu'Elle aura d'empêcher que les îles Saint Pierre et Miquelon ne deviennent un objet de jalousie entre les deux nations.

Quant à la pêche sur les côtes de Terre Neuve, qui a été l'objet de nouveaux arrangements dont les deux souverains sont convenus sur cette matière, elle est suffisamment exprimée par l'article V du traité de paix signé cejourd'hui et par la décla-

ration remise également cejourd'hui par l'ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté, et Sa Majesté déclare qu'elle est pleinement satisfaite à cet égard.

Pour ce qui est de la pêche entre l'île de Terre-Neuve et celles de Saint Pierre et Miquelon, elle ne pourra se faire que jusqu'à mi-canal, et Sa Majesté donnera les ordres les plus précis pour que les pêcheurs français n'outrepassent point cette ligne. Sa Majesté est dans la ferme confiance que le roi de la Grande Bretagne donnera de pareils ordres aux pêcheurs anglais.

Le désir du roi de maintenir la paix comprend l'Inde aussi bien que les autres parties du Monde; ainsi Sa Majesté Britannique peut être assurée que Sa Majesté ne permettra jamais qu'un objet aussi inoffensif et aussi innocent que le fossé dont il s'agit d'entourer Chandernagor puisse donner de l'ombrage à la cour de Londres.

Le roi, en proposant de nouveaux arrangements de commerce, n'a d'autre but que de rectifier, d'après les règles de la réciprocité et d'après la convenance mutuelle, ce que le traité de commerce signé à Utrecht en 1713 peut renfermer de défectueux; le roi de la Grande Bretagne peut juger par là que l'intention de Sa Majesté n'est aucunement de détruire toutes les stipulations renfermées dans le dit traité; Elle déclare au contraire dès à présent qu'Elle est disposée à maintenir tous les privilèges, facilités et avantages énoncés dans ce même traité en tant qu'ils seront réciproques ou qu'ils seront remplacés par des avantages équivalents. C'est pour parvenir à ce but désiré de part et d'autre que des commissaires seront nommés pour travailler sur l'état du commerce entre les deux nations, et qu'il sera accordé un espace de temps considérable pour achever leur travail. Sa Majesté se flatte que cet objet sera saisi avec la même bonne foi et avec le même esprit de conciliation qui ont présidé à la rédaction de tous les autres points renfermés dans le traité définitif; et Sa dite Majesté est dans la ferme confiance que les commissaires respectifs apporteront la plus grande célérité à la confection de cet important ouvrage.

Donné à Versailles, le 3 septembre 1783.

Angleterre, t. 544, n° 71.

CHAPITRE X.

L'ÉCHO DE LA PAIX CHEZ NOS ALLIÉS.
LE COMTE DE VERGENNES.

Peu de considération montrée aux États-Unis par l'Angleterre, malgré l'empressement de leurs mandataires à traiter à notre insu. — Pourquoi M. de Vergennes suit envers eux une politique différente; ce qu'il fait pour eux; déclaration de fidélité à l'alliance signée par ces mandataires. — Impression produite au Congrès par la nouvelle de la paix; rectitude des sentiments de cette assemblée pour la France, malgré les efforts contraires; rapports de La Luzerne et informations parvenues à Franklin; explications de Versailles. — Nécessité de clore les demandes de subsides des Américains; opinion exprimée à cette occasion par le ministre du roi. — Franklin rétablit la vérité sur ses dissentiments avec ses collègues dans la conduite envers nous; son rapport au ministre des Affaires extérieures du Congrès; comment Jay et Adams répondent à sa sommation de démentir les imputations par eux portées contre lui. — L'Espagne; peu de crédit qu'elle aurait trouvé à se plaindre des résultats de la paix; soins de M. de Vergennes à panser la blessure de Charles III; égards montrés à ce monarque au sujet de l'acceptation par Aranda des conditions de l'Angleterre. — Les Hollandais; leur promptitude à récriminer; attentions constantes qu'avait eues, au contraire, le ministre du roi pour les sauver de la rancune de l'Angleterre; que les embarras à leur sujet étaient venus d'eux; que le ministre ne pouvait, pour eux, se refuser à la paix; qu'il les a préservés, après, tant qu'il a vécu. — Certitude de la solidité de la paix; modestie reconnue à M. de Vergennes dans les manifestations qu'elle méritait; satisfactions uniquement morales qu'il recherchait. — Peu que valaient à ses yeux les influences de cour; prix attaché par lui à l'estime d'hommes comme les lords Grantham et Shelburne; conceptions politiques qui leur étaient communes. — L'abbé Morellet; lettre du ministre à lord Shelburne, au moment aigu des affaires du Levant; réponse de ce dernier. — Ce que le Traité de paix rendait matériellement à la France et, par elle, moralement à l'Europe.

1783. Les hommes, déjà des politiciens, qui s'étaient fait envoyer en Europe par le Congrès sous le prétexte de venir aider ou suppléer Franklin, n'avaient pas, en signant sans nous le dire la paix avec l'Angleterre, conquis de considération à leur pays. Tout reconnu qu'il fût comme nation nouvelle, il n'entrerait pas de longtemps dans les bonnes grâces de son ancienne métropole. Les lords Shelburne et Grantham ne s'étaient point retenus d'accueillir les avantages d'une

intrigue de sous-ordres, venue soudain les favoriser à propos. Ils avaient même accordé aux Américains des avantages commerciaux considérables, de sorte que voire après les assurances transmises par Rayneval on pouvait, à Versailles, leur croire l'intention de se servir ultérieurement des États-Unis contre nous. Les instructions libellées pour le comte d'Adhémar se rendant à Londres, appelaient avec développement son attention de ce côté. C'était pourtant avec vérité que ces ministres avaient, par leurs paroles, montré à Rayneval qu'ils ne gardaient pas gratitude de la félonie dont ils avaient profité. Leurs successeurs en marquèrent moins qu'eux encore. Aussitôt que les journaux de Londres eurent reproduit la lettre mémorable de Washington résiliant aux mains du Congrès les pouvoirs qu'il en avait reçus, on s'ingénia, dans le milieu dont Fox s'efforçait de se poser l'organe, à utiliser l'impression que causait cette pièce pour produire des divisions dans les anciennes Colonies. D'Adhémar fait connaître à son gouvernement les soins que l'on se donne pour exciter les États entre eux, pour fomenter des appréhensions sur l'énorme autorité qu'aura le Congrès; le ministère examine des projets pour susciter des difficultés avec celui-ci par des mesures qui mettraient un frein à l'émigration des Anglais en Amérique[1]. Ces sentiments vont durer jusqu'à engendrer ultérieurement la guerre entre ces nations nées l'une de l'autre. Un Français dont l'esprit de gouvernement a été suffisamment prouvé par la suite, Talleyrand, qui a partagé son temps d'émigré entre Londres et ce pays nouveau, fera en 1792, à Shelburne devenu lord Lansdown, le tableau le plus accusateur dont, encore à cette date[2], la rancune de la mère patrie dépossédée abreuvait ses sujets d'autrefois. 1783.

Pour M. de Vergennes, au contraire, conserver avec le Congrès, malgré la félonie de ses agents, l'amitié qu'avait cimentée la lutte commune, parut être la politique à rechercher, et la politique conséquente.

[1] Rapport du 17 août. (*Angl.*, t. 544, n° 28.) — [2] Lettre du 3 octobre, que M. Pallain a reproduite parmi les documents formant son ouvrage : *La mission de Talleyrand à Londres.*

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. On se rappelle que le 20 décembre de la précédente année, le ministre du roi a écrit à La Luzerne pour retirer les appréciations par lui envoyées l'avant-veille sur la conduite des commissaires, et qu'il lui annonçait l'avance de 6 millions de livres dont le roi faisait de nouveau bénéficier les États-Unis. Dans la dépêche du 30 qu'on a lue précédemment, il donnait à Rayneval le secret de ce retour. Ce n'était aucunement que le procédé de leurs représentants parût moins défectueux à la réflexion qu'à l'heure même. C'était un acte de prévoyance politique. Le roi entendait répondre au calcul, alors visible à ses yeux, qui avait porté le cabinet de Londres, moyennant l'abandon des garanties réclamées pour les « loyalistes », à en terminer avec nos alliés « afin de séparer de nous les États-Unis et de nous réduire à « conclure aux conditions qu'il lui plairait d'accorder ». L'Angleterre semblant avoir voulu se pourvoir de son côté, il s'agit de ramener les Américains du nôtre. La signature des Préliminaires en fournit un moyen au ministre du roi. Il liera les commissaires par une déclaration donnant en quelque sorte une nouvelle existence à l'alliance.

Si au premier moment les ministres de George III avaient eu l'idée de profiter de l'accord intervenu avec ces commissaires, ils l'avaient écartée après. Leur propre projet de Préliminaires en portait la preuve. Cet accord, disait le préambule, ne vaudrait que confirmé par celui dont laFrance et ses alliés conviendraient avec la Grande-Bretagne. Néanmoins, il importait que la convention passée par les Américains fût, vis-à-vis de nous, comme annulée par eux-mêmes. Elle ressemblait trop à l'abandon du traité qui depuis quatre ans et demi nous les attachait. Que ceux-là mêmes par qui elle avait été conclue proclamassent le maintien de l'alliance, qu'ils déniassent comme un déshonneur pour leur pays toute interprétation autorisant désormais une action isolée de leur part, c'était le fait nécessaire. Déjà et tout d'abord le ministre du roi les avait appelés avec l'Espagne, avec les Hollandais, à la conclusion dernière des Articles préliminaires. Le 18 janvier il faisait mieux. Par un billet adressé à Franklin, il convo-

quait chez lui, pour le 20, les représentants du Congrès, tous sans exception, y compris le petit-fils de Franklin à titre de secrétaire pour eux, « attendu qu'il y aurait à traduire beaucoup d'anglais en fran- « çais »; il s'agirait, écrivait-il, « de choses intéressant grandement les « États-Unis [1] ». Ces choses importantes, leur convention avec l'Angleterre venait de les lui révéler. Ils s'étaient tellement pressés de conclure qu'ils n'avaient même pas pensé à stipuler l'armistice pour leur pays. C'est ce dont M. de Vergennes entendait se servir pour obtenir ce qu'il voulait d'eux. 1783.

Franklin répondant sur l'heure que Laurens était aux eaux en Angleterre et Jay parti en Normandie, qu'il n'y avait qu'Adams et lui à Paris [2], c'est en réalité le moins sincère ami de l'alliance, l'Américain en dessous et fuyant dont le ministre avait eu à déjouer les menées, c'est John Adams qu'il allait maintenant contraindre à s'engager, car Franklin, lui, irait certainement au-devant. Il y eut ceci de curieux qu'une inquiétude fut aussitôt témoignée, surgie probablement de l'esprit retors d'Adams en nous voyant maintenant en pied à Londres. C'était que le Parlement ne voulût contester la commission donnée par le roi d'Angleterre pour traiter avec eux, que par là fussent rendus caducs les articles convenus et révoquée la reconnaissance de leur indépendance. Assuré comme il l'est maintenant, M. de Vergennes leur fait garantir cet armistice, tel qu'il résulte du traité de paix pour les belligérants d'Europe; ils signent chez lui avec Fitz-Herbert une déclaration en double pleinement formelle dans ce sens. Pour en être plus sûr, lui-même l'a rédigée [3]. Sa correspondance est en cela explicite. Ce sont des détails à faire connaître à Rayneval à Londres; de sa main encore, le même jour, il les lui minute [4] : « Les « articles provisionnels arrêtés et signés entre la Grande-Bretagne et « les États-Unis de l'Amérique n'aiant point pourvû à la suspension « d'armes, et M. Oswald se trouvant en Angleterre, les plénipoten-

[1] Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII, p. 249. — [2] 18 janvier 1783. (*Angl.*, t. 540, n° 73.) — [3] La minute, de sa main, porte le n° 82, au tome 540 de l'*Angleterre*. — [4] *Ibid.*, n°s 86 et 87.

1783. « tiaires américains, que j'avois invités à la signature de nos prélimi-
« naires, ont échangé avec M. Fitz-Herbert des déclarations respectives
« qui établissent entre la Grande-Bretagne et les États-Unis de l'Amé-
« rique cette suspension d'armes avec les mêmes clauses et les mêmes
« époques que nous avons admises. Je ne vous envoie pas copie de
« ces pièces parce que le tems me manque pour les faire transcrire, et
« je compte d'ailleurs que le lord Grantham ne refusera pas de vous
« les communiquér[1]. . . . . » M. de Vergennes pousse d'ailleurs l'attention jusqu'à donner à son agent une façon d'argument, au besoin, contre les inquiétudes de ces clients sur les dispositions supposables du Parlement : « Il est possible que des têtes échauffées aient conçu
« ce projet, mais je suis bien assuré que le ministre saura les faire
« échouer. C'est en vertu d'un acte du Parlement que le roi d'Angle-
« terre a donné ses pouvoirs, ce seraient moins les Américains qu'on
« attaquerait que sa prérogative royale. D'ailleurs, voudrait-on ren-
« verser la paix faite et signée ! J'ai tranquillisé les plénipotentiaires
« américains autant qu'il m'a été possible. » Mais c'est un prélude uniquement, l'acte passé avec Fitz-Herbert; l'essentiel, c'était la déclaration voulue par le ministre du roi. Peut-être en coûta-t-il à J. Adams d'y consentir. Il n'est pas impossible que les mauvais sentiments qu'il professait contre la France en aient été accrus, et avivés les mauvais

[1] Le ministre répète, en outre, ces informations à La Luzerne dans une dépêche du 22 janvier (*États-Unis*, t. 23, n° 28) :

« J'ai eu l'honneur, M. de vous prévenir par
« mon expédition du mois dernier du progrès
« qu'avoit fait la négociation des États-Unis
« pour la paix et de l'incertitude qui régnoit
« encore touchant le sort de la nôtre. Les dif-
« ficultés qui en retardoient la marche ont été
« successivement aplanies, et enfin le 20 de ce
« mois les préliminaires ont été signés à Ver-
« sailles entre la France et l'Espagne d'une part
« et l'Angre de l'autre. Les articles provision-
« nels arretés et signés entre le commissaire
« anglois M. Oswald et les plénipotentiaires des
« États-Unis de l'Amérique septentrionale
« n'aiant point pourvû à un armistice qui fasse
« cesser les hostilités en attendant la conclusion
« du traité définitif de paix, et le commissaire
« anglois aiant été appellé en Angleterre, j'ai
« invité les plénipotentiaires américains à se
« rencontrer chez moi au moment de la signa-
« ture des Préliminaires, et ils ont échangé
« avec M. Fitz-Herbert, muni de pouvoirs du
« roi d'Angre, des déclarations respectives en
« vertu desquelles la suspension d'armes con-
« venue entre nous et l'Angre aura son effet
« par rapport aux États-Unis de l'Amérique. »

propos qu'il prodiguait depuis longtemps sur elle dans ses lettres à Philadelphie. En tout cas il n'y a point à supposer, de la part de Franklin, que les termes de cette pièce n'exprimassent pas une sincérité entière; ils reproduisaient ce qu'il avait constamment dit ou écrit. La voici telle que sa minute la fait connaître : 1783.

DÉCLARATION.

Nous soussignés, ministres plénipotentiaires des États-Unis, etc., déclarons qu'en agréant et consentant à fixer par notre signature des articles qui avoient été discutés entre nous et M. Oswald, muni de pleins pouvoirs à cet effet par S. M. le roi de la Grande-Bretagne, pour être insérés dans le futur traité de paix, nous n'avons eû pour objet que de faciliter et de constater la négociation dans laquelle les intérêts de nos Souverains doivent être préalablement traités.

Quoique le préambule de ces articles stipule positivement qu'ils n'auront d'effet que dans le cas où le traité de paix entre S. M. Très Chrétienne et S. M. Britannique sera conclu, nous croïons devoir manifester plus spécialement les intérêts de nos Souverains à cet égard parce que nous apercevons que le titre de Traité préliminaire dont on qualifie ces articles soit en Angre, soit dans les papiers publics de l'Europe, peut induire en erreur sur la nature de l'acte que nous avons signé le 30 du mois dernier.

Les États-Unis de l'Amérique Septentrionale, jaloux de faire connoître leur fidélité à remplir leurs engagements et leur reconnoissance pour S. M. T. C. regardent leur cause comme inséparablement unie à celle de Sad^e^ M^te^. C'est la base des instructions qu'ils nous ont données et aucune de nos démarches ne peut s'écarter de ce principe. Nous remplissons donc un de nos plus précieux devoirs en déclarant que les articles arrêtés et signés entre nous et le plénipotentiaire de Sa M^te^ Bque ne changeront rien à la position des États-Unis envers l'Angre, tant que la paix entre S. M. T. C. et Sa M^te^ Bque ne sera pas conclüe, et que nous rejettons toute interprétation desd^s^ articles et de toute induction de la signature que nous y avons apposée qui seroient contraires à cette assertion. Nous espérons que ces verités bien connües dissiperont tous les soupçons qu'on pourroit chercher à répandre sur les sentiments

1783. d'une République naissante, dont l'honneur et les intérêts demandent également qu'elle s'établisse dans l'opinion générale comme mettant au-dessus de tout la fidélité et la constance dans ses engagemens. — Fait à Passy ce 20 Jer 1783.

États-Unis, t. 23, n° 27.

Que se passait-il aux États-Unis pendant ce temps? A la date où les Préliminaires venaient d'être signés, il n'y régnait encore que des rumeurs sur le grand événement de la paix et de l'indépendance. Le 13 mai seulement y fut reçu le courrier dont Franklin avait chargé le *Washington*. Le Congrès s'était vu jeter dans des inquiétudes à l'intérieur par une insubordination de l'armée. L'ascendant du général, aidé d'un peu de paye en retard, en avait triomphé; mais les soldats de la France étant partis, on n'envisageait pas sans appréhension l'éventualité de continuer la guerre en présence des tentatives des corps militaires pour s'ériger en parti. Aussi la joie fut-elle profonde quand on se trouva instruit. Washington, écrit La Luzerne le 29 mars, « en « versa des larmes », disant que « c'était le plus heureux moment de sa « vie[1] ». Dans cette situation, l'écho des procédés qu'avait eus les commissaires devait éveiller les impressions. A l'honneur du Congrès, il se montra presque aussi froissé de ces procédés qu'heureux de la pacification en elle-même et des résultats qu'elle consacrait. La Luzerne eut plus que le besoin de rester réservé dans ses entretiens, comme le lui indiquait M. de Vergennes le 19 décembre; ce fut à empêcher un éclat qu'il dut s'employer. Plusieurs membres dans l'assemblée, en dehors d'elle des États, voulaient prendre une initiative contre la conduite tenue à notre égard par les délégués. Envers nous, le Congrès demeurait exactement fidèle aux termes des dernières instructions qu'il avait précisées. D'après le témoignage de notre

[1] Rapport du 29 mars. (*États-Unis*, t. 23, n° 146.) — Dans sa correspondance d'alors, La Luzerne fait de Washington et d'autres Américains des appréciations qu'il n'est pas sans intérêt de recueillir. On les trouvera à l'annexe du présent chapitre.

représentant c'était le sentiment général, quelque mouvement qu'Arthur Lee et les antigallicans se donnassent à l'encontre. Dans l'accord que les commissaires avaient obtenu de l'Angleterre on essayait, de ce côté, de faire voir une raison de se rendre libre de la France et de s'entendre désormais directement à Londres. Un des acolytes de Lee, un Virginien comme lui, était allé jusqu'à le dire à La Luzerne. Celui-ci en ayant entretenu le président du Congrès, il pouvait affirmer que c'étaient entreprises vaines[1]. Il multiplie en ce moment ses informations. Le 22 mars il résume comme il suit celles dont il dispose à cette date : 1783.

. . . . . Ces ministres ont rendu compte au Congrès du parti qu'ils ont pris de signer les articles provisoires sans vous les avoir préalablement communiqués; ils n'allèguent aucun motif de cette conduite, et plusieurs délégués ainsi que le président lui-même m'ont dit que cette discordance apparente leur causait une peine inexprimable, que c'étoit la seule circonstance qui eût diminué la joie que leur a donnée la communication de ces articles; qu'ils désiroient que Sa M^te^ pût savoir que rien n'étoit plus contraire aux intentions du Congrès et que les instructions données successivement aux plénipotentiaires avoient pour objet d'entretenir la meilleure intelligence et de ne rien faire que de concert; que l'on avoit inutilement cherché quelles pouvoient être les causes de ce procédé; qu'il paroissoit d'autant plus étrange que vous même, Monseigneur, aviez dit aux plénipotentiaires que Sa M^te^ désiroit que chacune des puissances négociât pour elle-même à condition, cependant, de se communiquer toutes les circonstances des négociations réciproques, de les faire marcher de front et de ne conclure que de concert, et qu'enfin une grande majorité du Congrès étoit disposée à faire connoitre aux plénipotentiaires qu'ils désapprouvoient leur conduite à cet égard.

Un des délégués de la Caroline du Nord me dit même que son État sentoit si vivement la reconnoissance qu'il doit au Roi, qu'il étoit persuadé que l'Assemblée expliqueroit son mécontentement sur ce point pour peu que je le désirasse. Vous voyez, Monseigneur, que rien n'eût été plus facile que d'exciter

[1] Rapport du 19 mars. (*États-Unis*, t. 23, n° 219.)

1783. l'animadversion du Congrès, et même de quelques législatures contre les ministres des États-Unis; mais il m'a paru que ce parti n'auroit que des inconvénients, et j'ai détourné les délégués qui m'en ont parlé de toute démarche propre à faire de l'éclat, en leur faisant observer que ce seroit donner lieu à l'ennemi de supposer une division qui n'existe pas entre le Roi et ses alliés...

États-Unis, t. 23, n° 126.

Les explications de la France sur ces faits sont dans la correspondance échangée entre le ministre du roi et son plénipotentiaire. Elles importent à l'histoire, et cette correspondance les rend souveraines. On n'eut que successivement, au Congrès, le détail de ce qui s'était passé et les raisons qu'en donnaient les acteurs; aussi les circonstances qui avaient suivi ne parvinrent-elles pas en une seule fois à la connaissance de Versailles. La Luzerne ne se trouve à même de fournir des renseignements nouveaux qu'un mois plus tard. Il en envoie, le 19 avril, qui n'étaient pas seulement propres à éclairer, mais à étonner en outre, et à motiver des réponses qui fussent sans appel. Parlant des dissidences au moyen desquelles les collègues de Franklin s'étaient arrangés pour annihiler ce dernier et agir sans son obstacle, il écrit ce jour-là[1] : « . . . Tandis que Sa M^te^ suit à « l'égard des Américains un système de modération et de générosité, « il paroît que la cour de Londres s'occupe des moyens d'y créer un « parti contre nous, d'y élever son influence à nos dépens et d'alar- « mer les États de l'Est touchant nos vües à l'égard des pêcheries. « Quelques-uns des plénipotentiaires ont mandé diverses circonstances « qu'on tient extrêmement secrètes, mais suivant lesquelles ils ont su « des ministres ou émissaires anglois que nous nous étions formelle- « ment opposés à ce que les Américains fussent admis aux pêcheries « d'une manière aussi étendüe qu'ils l'ont été par les articles provi- « sionnels. On insinüe que M. Franklin favorisoit secrètement notre

[1] *États-Unis*, t. 24, n° 60.

« opposition, et que les termes avantageux que les Américains ont 1783.
« obtenus sont dus à la fermeté de deux des négociateurs et à la gé-
« nérosité de l'Angleterre, résolüe à regagner par toute sorte de
« moyens l'affection des États-Unis malgré tous les efforts que nous
« ferions pour l'empêcher.

« M. Franklin tient un langage bien différent. Il écrit en date du
« 25 décembre : « Je suis d'opinion que le véritable intérêt politique
« de l'Amérique consiste dans l'observation la plus rigoureuse des
« engagements avec la France. C'est une étroite liaison avec cette
« puissance qui nous rend considérables aux yeux de l'Angleterre et
« respectables dans les cours d'Europe. Si nous rompions avec la
« France, sous quelque prétexte que ce pût être, l'Angleterre nous
« fouleroit aux pieds, et nous serions l'objet du mépris universel;
« ainsi nous ne pouvons être trop en garde contre le ressentiment de
« quelques individus qui voudroient le faire passer dans nos con-
« seils. . . . . » Il est visible que notre plénipotentiaire conservait du faible pour John Adams. C'est, à coup sûr, d'après les informations reçues de ce dernier et de Jay par le Congrès, qu'éloigné des faits comme il s'en trouvait, La Luzerne mettait ainsi d'emblée sur le compte du cabinet de Londres ce qu'en réalité avaient imaginé ces délégués. Ils avaient eux, ou inventé les propos qu'il leur fallait, ou ils les avaient acceptés sans examen d'Oswald ou d'autres, satisfaits d'y puiser des prétextes. La Luzerne suivait son inclination jusqu'à prendre un peu à sa charge la responsabilité des prétendus dires anglais : « J'ai les plus fortes raisons de croire que plusieurs de mes
« dépêches sont tombées entre les mains des Anglais dans les six ou
« huit premiers mois de l'année dernière, époque où les dangers de la
« mer m'obligèrent de multiplier les expéditions de mes lettres jusqu'à
« *sept*. Quelques propos de divers délégués ne me permettent guère de
« douter que la cour de Londres ait tiré parti de ces dépêches pour
« rendre notre politique suspecte. »

Mais à Versailles, au même moment, on était, grâce à Franklin,

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. instruit de la façon perfide sous laquelle les collègues de ce dernier présentaient les actes du Gouvernement du roi. Il a été indiqué que le 26 décembre précédent le loyal Américain avait ajouté, à l'adresse du pasteur Cooper, dans les paquets confiés au *Washington*, un billet l'interrogeant sur l'état d'esprit, si peu pareil au sien, qu'il voyait à ses collègues. Cooper répondait le 5 mai, et ce que Franklin avait communiqué de sa réponse faisait connaître qu'en effet existait à Boston un parti qui dénigrait d'imputations les procédés de la France dans la négociation de la paix, qui accusait Franklin de s'être mis avec elle et attribuait à John Adams tout ce que l'Amérique venait d'obtenir, affirmant que non seulement ce dernier en Hollande, mais, de plus, Jay à Madrid, Dana à Pétersbourg avaient été par nous toujours contrecarrés[1]. Pour M. de Vergennes, l'heure était passée de s'émouvoir beaucoup devant ces révélations. Le gouvernement du roi avait maintenant surmonté les faits dont elles étaient le retentissement, il ne lui importait plus que de mettre en dépôt, là où le bruit s'en répercutait, la réfutation authentique des mensonges qui en formaient le fond. Ce fut l'objet de deux dépêches du ministre, écrites à six semaines l'une de l'autre, pour fixer le plénipotentiaire sur ce qui avait eu lieu, mieux que visiblement il ne l'était de loin. Il ne devait s'en servir officiellement, toutefois, que si le cas le demandait. L'une et l'autre elles présentent le reflet, aussi calme et précis qu'indiscutable, de la marche qui avait été suivie; elles en sont le sommaire historique. Dès la première, du 21 juillet, la question des limites, des pêcheries, des déloyales inculpations dont l'honorabilité de Franklin était atteinte :

. . . . . Les limites, M. auxquelles l'Angre a consenti du côté du Mississipi, ont dû causer quelque étonnement en Amérique, car on ne s'étoit sûrement

[1] La partie de cette lettre remise par Franklin se trouve, sous le n° 92, au tome 24 des *États-Unis* : M. Bigelow l'a insérée plus complètement au tome VIII des *Works of Franklin*, p. 341.

pas flatté que le ministère anglais iroit au delà de la chaine de montagnes qui borde les États-Unis pour ainsi dire depuis l'Ohio jusqu'à la Géorgie. Quoi qu'il en soit l'avantage qui résulte de là pour la république américaine est plus idéal que réel; en effet, la plupart des peuples indiens placés entre les États-Unis et le Mississippi sont des sauvages indépendants et sur lesquels la cour de Londres n'avoit que des prétentions très illusoires ou au moins très équivoques; d'ailleurs, l'Aŋgre en cédant la navigation du Mississippi a donné ce qui ne lui appartenoit plus; il est de principe que les rivières appartiennent à ceux à qui appartiennent les bords; or l'Espagne étoit à l'époque du 30 9bre maîtresse des bords du Mississippi au moins depuis Natchès jusqu'à son embouchure dans le golfe du Mexique, et S. M. C. a été maintenue incommutablement dans cette propriété par les préliminaires signés le 20 Janver. Il résulte de là, M., que l'Aŋgre a cédé aux Américains un être de raison ou plutôt une source de querelles avec l'Espagne, et qu'ils ne pourront point, malgré leur traité, naviguer dans les parties inférieures du Mississippi sans le consentement de la cour de Madrid. 1783.

Je ne sais pas, M., comment on a pû imaginer que les limites accordées aux Américains du côté de l'ouest nous avoient donné de l'humeur, et que nous avons taché d'engager le ministère Bque à les restreindre. Ce qu'il y a de très certain est que j'ai constamment ignoré l'état de la négociation entre les commissaires anglais et américains; que dans un entretien que j'ai eu avec M. Adams, si je ne me trompe pas au commencement de 9bre, ce plénipre ne m'a dit que des choses très vagues sur les limites du côté du nord sans faire mention de celles de l'ouest, et que je n'ai été instruit que par la lecture des articles provisionels.

Il est vrai que M. Jay ayant entamé une négociation avec M. le comte d'Aranda relativement aux limites des États-Unis du côté du Mississippi, et ne pouvant tomber d'accord avec cet ambassadeur, invita M. de Rayneval d'aplanir les difficultés qu'il rencontroit, et que celui-ci lui adressa, au moment de son départ pour l'Aŋgre, un mémoire qui démontroit que ni les Américains ni les Espagnols n'avoient de droits sur les peuplades qui habitent les Apalaches et le Mississipi; mais cet écrit n'exprimoit que l'opinion personnelle de M. de Rayneval, comme il en a prévenu M. Jay; ainsi il ne pourroit être considéré que comme non existant relativement au ministère

1783 du Roi. J'entre dans ce détail, M., parce que j'ai lieu de regarder M. Jay comme l'auteur des insinuations qui doivent avoir été faites au Congrès pour nous rendre suspects, et que je juge devoir, à tout évènement, vous mettre en état de les détruire; pour vous fournir toutes les armes dont vous pourrez avoir besoin pour remplir cette tâche, je vous envoye copie du mémoire de M. de Rayneval, ainsi que de la lettre dont il l'a accompagné en l'envoyant à M. Jay.

Quant à l'article des pêcheries nous en avons toujours dit notre sentiment avec la plus grande franchise : vous pourrez, M., vous en convaincre si vous voulez bien reprendre la correspondance de M. Gérard. Il y a une différence entre établir des principes et exprimer des vœux : nos vœux ont de tout tems été pour les Américains, mais nos principes ont condamné leurs prétentions; au surplus en quel tems les avons-nous manifestés, c'était lorsque nous avons vû l'État de Massachusset disposé à mettre la paix et l'indépendance au prix du droit de pêcher sur les côtes de Terre-Neuve. Mais notre opinion ne pouvoit pas influer sur les négociations, puisque nous n'en connoissions point les détails, et qu'elles ont été terminées de la manière la plus brusque, la plus inopinée et, je puis le dire, la plus extraordinaire.

Cette dernière circonstance, M., a dû nous affecter vivement, parce qu'elle étoit un manquement de procédé et d'égards dont il existe peu d'exemples, et nous n'avons jamais douté que le Congrès ne partageât notre opinion à cet égard. L'intention où cette assemblée a été de sévir contre ses représentants a paru au Roi la satisfaction la plus complète, et S. M^té^, contente de cette démonstration, a fort aprouvé les soins que vous avez pris pour empêcher que ses plaintes n'eussent de suites fâcheuses pour les plénipr̃es américains. Il faut croire que l'admonition qu'ils auront probablement reçüe leur fera sentir la nécessité de mettre dorénavant plus de mesure et d'égards dans leurs démarches; je puis même vous dire que j'ai depuis quelques tems lieu d'être satisfait de leur conduite, mais je suis fort en doute sur les principes de MM. Adams et Jay. Il me revient à leur égard des notions qui confirment ce que vous m'avez mandé du contenu de leurs dépêches. Leur jalousie contre M. Franklin est leur principal mobile; elle les irrite et les aveugle au point qu'ils ne rougissent point de dénoncer ce ministre comme vendu à la France et de rendre notre politique suspecte. Mais j'ai trop bonne opinion de la

pénétration et de la sagesse du Congrès pour supposer que, malgré l'ostracisme qui y règne, il ne suspectera pas un homme qui a rendu les services les plus importants à sa patrie, et qu'il ne rejettera pas avec mépris les insinuations que l'on pourra lui faire contre les principes et les sentiments de S. M^té^. J'aprends que M. Franklin a demandé son rappel, mais que le Congrès n'a pas encore prononcé sur sa demande. Je désire qu'il la rejette, du moins quant à présent, parce qu'il seroit impossible de donner à M. Franklin un successeur aussi sage et aussi conciliant que lui; d'ailleurs je craindrois qu'on ne nous laissât M. Jay, et c'est l'homme avec qui j'aimerois le moins traiter d'affaires; il est égoïste et par trop accessible aux préventions et à l'humeur. 1783.

Au reste, M., tous ces détails sont pour vous seul; vous n'aurez aucun usage à en faire, parce qu'en voulant servir M. Franklin nous courrerions le risque de lui nuire en donnant une lüeur de vraisemblance aux insinüations mensongères de ses collègues; cependant la réserve que je vous recommande ne doit pas vous empêcher de rendre justice à sa loyauté et à la constante sagesse de sa conduite lorsque l'occasion s'en présentera naturellement.....

États-Unis, t. 25, n° 40.

A Versailles, et d'ailleurs sur le continent, on n'avait pas idée du développement accompli déjà par l'activité des hommes dans ces colonies anglaises, dont le soulèvement contre leur métropole avait été si utilement pris pour moyen de nous relever des humiliations. Cette ignorance était sensible dans ce que disait le ministre du roi au sujet du Mississipi. La Luzerne s'empressa de rectifier la notion en dépeignant l'animation croissante qui régnait le long du fleuve, la rapide utilisation de son cours et de ses bassins, la promptitude des résultats qui se produiraient. Ayant aussi regardé plus exactement autour de lui, il donna de l'esprit général et des sentiments à notre égard, de ceux du gouvernement américain et du Congrès, une opinion effaçant ses informations précédentes. Lorsque ces assurances réparatrices arrivèrent, le traité de paix était définitivement acquis, les dénigrements de nos contempteurs continuaient néanmoins. M. de Vergennes ne voulut pas que de l'autre côté de l'Atlantique, le plus minime

1783. élément de doute pût subsister sur la conduite du gouvernement du roi envers nos alliés ou à leur sujet. Les signatures à peine apposées au pied de l'acte européen du 3 septembre, il revint aux explications de son pli précédent. Sans que la consécration éclatante qu'avait reçue son œuvre lui enlevât rien de sa modération et de sa mesure, sans étalage, ne visant qu'à préciser les faits comme dans un document pour l'avenir, il consigna dans la dépêche que voici ce qui s'était positivement passé au regard des délégués du Congrès. Même quant à l'incident Barbé-Marbois, il entendit que rien d'obscur ne restât :

A Versailles, le 7 septembre 1783.

Je vois avec plaisir, M., que malgré la fermentation qui règne en Amérique, les sentiments dûs à la France ne sont pas affoiblis. Je sais cependant qu'il est des personnes qui s'efforcent de les détruire, et ces personnes sont en France; M. John Adams est à leur tête. Je suis informé d'une manière assez positive, que ce dernier a mandé en Amérique que nous avions cherché à les contrecarrer en Angre relativement aux limites des États-Unis et aux pêcheries; que nous avons également cherché à lui susciter des obstacles en Hollande; que nous avons empêché M. Dana de réussir à Saint-Pétersbourg, enfin que nous sommes cause du mauvais accueil que M. Jay a constamment reçû à la cour de Madrid. Des imputations de cette nature sont si absurdes qu'elles se détruisent par elles-mêmes; cependant comme j'ai lieu de croire qu'elles ont quelques adhérents en Amérique, et comme M. Adams doit y retourner incessamment, je pense devoir à tout évènement vous mettre en état de les réfuter. Je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai déjà mandé sur l'article des limites et sur celui de la pêche : je dois seulement vous prévenir à ce dernier égard, M., que le ministère anglais a cru devoir, dans le courant de l'année dernière, communiquer aux plénipres américains une lettre du sieur de Marbois du mois de mars 1782, n° 225, et qu'il a tâché de nous rendre suspects sur l'article de la pêche en donnant une interprétation forcée aux réflexions que cette même dépêche renferme sur cette matière; mais il y a une observaiion péremptoire à faire à cet égard, c'est que l'opinion du sieur de Marbois n'est point celle du Roi et de son Conseil; d'ailleurs le Congrès

sait parfaitement bien que les démarches indiquées dans la dépêche en question n'ont pas été faites; ainsi il n'y a aucune induction à en tirer contre les principes que le Roi peut avoir adoptés par raport aux pêcheries. 1783.

Quant aux obstacles que M. Adams dit avoir rencontrés en Hollande par notre fait, ils n'ont jamais existé que dans l'imagination de ce plénipr̃e. Il est vrai qu'au mépris des circonstances où se trouvoient les Hollandois et des premiers éléments de la politique, il vouloit presser les États-Généraux de traiter avec lui : je lui ai alors observé que ses sollicitations seroient infructueuses, parce que la prudence ne permettoit pas encore à L. H. P. de les écouter. Mais aussitôt que j'ai eu lieu de juger que les Hollandois ne pouvoient plus se dispenser de prendre part à la guerre, non seulement j'ai fait conseiller à M. Adams d'aller en avant, mais j'ai même fait appuyer ses démarches par l'ambassadeur du Roi, et je ne crains pas de me tromper en disant que notre intervention a été plus efficace que toutes les propositions du plénipr̃e américain. Je me rappelle que M. Adams avoit le projet de lier un traité d'alliance avec le traité de commerce, et que j'ai trouvé ses vûes prématurées : le Congrès a pensé comme moi, puisqu'il n'a autorisé son plénipr̃e à conclure une alliance que pour la durée de la guerre.

Pour ce qui est de M. Dana, il me souvient parfaitement bien que se proposant de se rendre à Saint-Pétersbourg il me consulta sur la conduite qu'il lui conviendroit de tenir à cette cour; je lui observai avec la plus grande franchise que, ne pouvant se flatter d'être admis comme représentant des États-Unis, la prudence vouloit qu'il ne déployât aucun caractère public de crainte qu'il ne compromît la dignité du Congrès, et qu'il se bornât à se présenter comme particulier. M. Dana trouva mes réflexions très justes, il me promit même de ne point se rendre en Russie. Malheureusement M. Dana se rendit en Hollande, il s'y aboucha avec M. Adams; celui-ci changea la résolution de son collègue et le détermina à poursuivre sa route pour Saint-Pétersbourg : je n'eus plus d'autre parti à prendre que celui de le recommander à M. le marquis de Vérac, et de prescrire à ce ministre de faire ce qui dépendroit de lui pour empêcher M. Dana de remettre ses lettres de créance : les exhortations de M. de Vérac ont réussi, M. Dana n'a jusqu'à présent pas déployé de caractère.

Reste Mr Jay. J'en appelle à la probité de ce ministre relativement aux

1783. services que s'est efforcé de lui rendre Mr le Cte de Montmorin : on ne prétendra sans doute pas en Amérique que le Roi auroit dû se brouiller avec le Roi son oncle pour l'amour des Américains; Sa Mté n'avoit que la voye de la représentation, et l'ayant épuisée la prudence vouloit qu'elle se vouât au silence.

Tels sont, M., les faits que Mr Adams et ses adhérents dénaturent pour nous rendre suspects à leurs compatriotes. Je ne sais si le premier agit par méchanceté; mais en lui faisant grâce à cet égard, je ne saurois me dissimuler qu'il agit au moins par esprit de vengeance : vous vous rapellerez sans doute, M., les plaintes que j'ai été forcé de porter au Congrès par raport à ses principes et à ses démarches; vous vous rapellerez également que c'est à ma sollicitation qu'on lui a donné des adjoints : Mr Adams ne me l'a jamais pardonné, et c'est là le principe de ses relations insidieuses et des efforts qu'il fait pour rendre la France suspecte et odieuse; un pareil caractère est, selon moi, incapable de bien servir sa patrie, et je vous avoue que j'ai beaucoup de plaisir à le voir repasser la mer : il intriguera, il cabalera, il nous calomniera, mais je présume que les faits seront plus forts que lui, et que ses tentatives n'aboutiront qu'à détruire la confiance que le Congrès peut avoir mis dans ses lumières et dans sa probité. Au reste, M., je vous prie de faire un usage discret des détails dans lesquels je viens d'entrer : vous ne les employerez que dans le cas où M. Adams nous y forceroit; et s'il se tait ou si ses préventions ne l'ont pas précédé, vous garderez de votre côté le silence le plus absolu.

États-Unis, t. 25, n° 144.

Comme un de ces témoins que l'on scelle solennellement pour les temps ultérieurs dans les fondements des grands édifices, ces deux dépêches étaient la parole de la France, déposée sous l'assise désormais assurée de la République américaine. Ce que cette république voulait devenir ne nous importait que pour mettre fin aux sacrifices d'argent qu'elle nous coûtait. Pendant que nous y étions l'objet des étranges dénigrements auxquels on répondait ainsi de Versailles, son gouvernement trouvait commode de tirer sur les coffres du roi. A la même date du mois de juillet où M. de Vergennes renseignait tout à l'heure La Luzerne, Franklin et Jay ensemble avaient officiel-

lement demandé à Versailles une avance de 1,900,000 livres sur 1783.
3 millions dont le Congrès aurait besoin, outre les six que le roi leur avait alloués. Morris, secrétaire d'État des finances, ayant d'ailleurs fait auprès de notre plénipotentiaire des démarches dans les mêmes vues, le ministre louait ce dernier de les avoir écartées, et l'informait que des traites n'avaient pas moins été tirées de Philadelphie pour cette somme. Il avait « mis la demande sous les yeux du roi, écrivait-il, mais Sa Majesté s'était trouvée dans l'impossibilité de la prendre en considération [1] ». Notre représentant à Philadelphie avait nombre de fois conseillé en vain aux Américains de se faire des finances en rapport avec leurs besoins; le ministre s'en autorisait pour dire : « Il est « vraiment fort agréable au roi de soulager par de nouveaux secours « les finances des États-Unis; mais Sa Majesté ne saurait aggraver le « poids des charges qui pèsent sur son peuple, pour une nation qui « rejette avec une obstination sans exemple tous les expédients qui « ont été proposés jusqu'à présent pour faire cesser sa détresse. » A quoi ce qui se passait envers nous autour du Congrès et dans les États qui écoutaient les Adams, permettait bien à M. de Vergennes d'ajouter : « On murmurera probablement en Amérique, les partisans « de l'Angleterre s'efforceront de nous décrier : mais c'est un mal « auquel nous ne saurions remédier; d'ailleurs nous n'avons jamais « fondé notre politique à l'égard des États-Unis sur leur reconnais- « sance; ce sentiment est infiniment rare entre souverains, et les « républiques ne le connaissent point. Ainsi, M., tout ce que vous « aurez à faire à l'égard des Américains est, comme vous l'observez « très bien, de laisser les choses suivre leur mouvement naturel, de « ne point nous écarter de la marche noble, franche et désintéressée

[1] Le ministre continuait : « D'ailleurs la « guerre qui vient de finir a coûté des sommes « énormes à la France; l'année courante est « plus coûteuse qu'une année de guerre, parce « qu'il faut désarmer et solder tous les comptes; « et il n'est malheureusement que trop évident « que tout cela ne peut se faire que moyennant « des emprunts. » (*États-Unis*, minute Rayneval, t. 25, n° 40.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. « que nous avons tenue jusqu'à présent à l'égard des Américains; de « les bien observer dans toutes leurs démarches, et, si nous ne pou- « vons les diriger d'après les grands principes qui ont servi de base à « notre alliance avec eux, de prendre à temps les mesures nécessaires « pour n'être point dupes de leur ingratitude et de leur fausse poli- « tique. »

Il est naturel que les hommes d'État de quelque portée regardent en avant de leur moment. Une certaine intuition de l'avenir est de nécessité pour voir juste dans le présent. Les États-Unis en étaient à la première heure de leur constitution définitive. L'impéritie et les avant-floraisons de l'anarchie gouvernementale décriaient alors le Congrès. La Luzerne tenait Versailles informé des divisions et des inquiétudes qui régnaient par suite. En demandant des avis il indiquait un peu le sien. Avec le pressentiment d'un avenir pouvant alors sembler possible, on lui répondait, sous la prévoyante et sage circonspection qui était le caractère tant de fois marqué du ministre du roi : « L'existence future du Congrès, M., présente d'im- « portantes questions à discuter, et je prévois qu'il se passera quelque « temps avant qu'elles soient décidées. Je pense comme vous que la « conservation du Congrès nous conviendrait; mais ce qui nous con- « vient peut-être davantage est que les États-Unis ne prennent point la « consistance politique dont ils sont susceptibles, parce que tout me « persuade que leurs vues et leurs affections seront très versatiles, et « que nous ne pourrons point compter sur eux si jamais il nous sur- « vient de nouvelles discutions avec l'Angleterre. Au reste, M., ce que « je viens de dire n'est qu'un aperçu qui m'est personnel : j'ai d'autant « moins aprofondi la matière, que tel que puisse être le résultat des « réflexions les plus mûres je juge que quand même nous le voudrions, « nous sommes sans moyens pour influer sur les arrangements domes- « tiques des États-Unis, et qu'en tout état de cause nous ne pourrons « qu'être spectateurs tranquiles des commotions que leur constitution « et leurs rapports intérieurs pourront éprouver. »

A quelqu'un outre M. de Vergennes, il appartenait de laisser à l'histoire la vérité sur la conduite du gouvernement de Louis XVI envers les États-Unis. Ce quelqu'un, c'était Franklin. Il était, lui, le véritable mandataire de son pays, du pays des premiers temps, celui de l'alliance dont l'effet venait de s'accomplir. Les improvisés comme Adams et les autres représentaient des impressions et des partis nés après. Tandis qu'ils apportaient les impatiences, l'infatuation, l'ignorance aussi de l'enchaînement des actes, Franklin, lui, avait eu la main dans la main du gouvernement du roi durant le cours entier des faits. Or lui aussi entendait que les faits fussent transmis aux descendants sous leur sens positif et à la fois dans leur vérité morale. Que la déconsidération sans excuse et l'indécente dépréciation dont l'avaient abreuvé ses collègues pussent imprimer une tache sur son nom, cette pensée ne le révoltait pas moins que M. de Vergennes celle de ne point établir sur les preuves l'absolue droiture du gouvernement du roi. Franklin, le 22 juillet, de même que le ministre venait de le faire la veille, rendait compte à Philadelphie de ce qui avait eu lieu. Il faisait connaître, en chargé d'affaires de fondation, les résultats obtenus de l'Angleterre par les commissaires du Congrès. Il ne cachait ni les dissidences nées entre eux et le gouvernement du roi, ni les satisfactions qu'ils avaient été amenés à donner à ce gouvernement, moins encore l'opinion qu'il avait opposée à la leur sur les causes par eux trouvées justes de ces dissidences. La lettre de Marbois, dont les négociateurs anglais s'étaient servis auprès d'eux, les conversations dans lesquelles leur avait été recommandé, de notre côté, de modérer les demandes quant aux limites, quant aux pêcheries, quant aux « loyalistes », rien de tout cela ne lui paraissait reprochable. La lettre, ils l'avaient eue d'intermédiaires pour lui « suspects »; il ne voyait, ni à elle ni au reste, de poids « suffisant à fixer dans son esprit l'opinion que la cour de France désirait les empêcher d'obtenir à aucun degré les avantages qu'ils pourraient obliger les ennemis de l'Amérique à leur accorder. » « Ces discours, continuait-il, sont très bien explicables par l'appré- 1783.

1783. hension fort naturelle que, nous reposant trop sur les moyens qu'avait la France de continuer la guerre en notre faveur ou de nous fournir constamment de l'argent, nous n'insistassions pour avoir plus d'avantages que les Anglais ne voudraient nous en accorder, et que nous perdissions par là l'occasion de faire une paix si nécessaire à tous nos amis. » Et il ne se bornait point à mettre ainsi le sceau aux explications que M. de Vergennes allait déposer dans les archives de l'ambassade; il énumérait les accusations dont Adams chargeait devant tout venant le gouvernement du roi, son ministre en personne, il leur ôtait tout fondement. « Je ne dois pourtant pas », écrivait-il[1] :

Je ne dois pourtant pas vous cacher que l'un de mes collègues est d'une opinion différente de la mienne dans ces questions. Il pense que le ministre français est un des plus grands ennemis de notre pays; qu'il aurait voulu rétrécir nos frontières pour empêcher l'accroissement de notre peuple, restreindre notre pêche pour faire obstacle à l'augmentation de nos marins, et retenir les loyalistes parmi nous pour nous tenir divisés; qu'il s'oppose particulièrement à toutes nos négociations avec des cours étrangères, et qu'il nous a fourni pendant la guerre les secours que nous avons reçus uniquement pour nous maintenir en vie afin que nous fussions d'autant plus affaiblis par elle; que songer à la gratitude envers la France est la plus grande des folies, et qu'être influencés par cette gratitude ce serait nous ruiner. Il ne fait pas mystère d'avoir ces opinions, les exprime publiquement, quelquefois en présence des ministres anglais, et parle de centaines d'exemples qu'il pourrait produire comme preuves, dont aucun cependant ne m'est encore apparu, à moins que les conversations et la lettre mentionnée ci-dessus ne soient comptées comme tels.

A ses yeux tout cela ne pouvait aboutir qu'à « provoquer le soupçon « qu'il existe en Amérique un parti considérable de gallophobes « n'étant pas torys, à produire des doutes sur la continuation de

[1] « Franklin à Robert R. Livingston, Passy, 22 juillet 1783, » dans Bigelow, *Works of Franklin*, t. VIII.

« l'amitié des États-Unis »; et comme de tels doutes auraient peut- 1783.
« être par la suite un mauvais effet, on ne saurait prendre trop de « soin de les dissiper ». Il ajoutait en conséquence :

C'est pourquoi je vous écris ceci, afin de vous mettre en garde (croyant que c'est mon devoir, bien que je sache que je m'expose par là à une inimitié mortelle) et de vous prévenir relativement aux insinuations de ce gentleman contre cette cour, et aux exemples qu'il suppose de son mauvais vouloir envers nous, que je tiens pour aussi imaginaires que je sais que le sont ses fantaisies sur ce que le comte de Vergennes et moi-même sommes toujours à comploter contre lui et à employer les nouvellistes de l'Europe à déprécier son caractère; mais, comme le dit Shakespeare : « Bagatelles, légères autant que le vent, etc. » . . . . .

Cette « inimitié mortelle », Franklin voulut au moins se voir à même de la confondre. Il l'entendait se répandre autour de lui, il savait les soins qu'on s'en donnait auprès du Congrès et en Amérique. Tandis que M. de Vergennes reprenait la plume à l'adresse de La Luzerne, l'Américain, à bout de la patience sereine puisée jusqu'alors dans l'étendue de son esprit, avait sommé John Adams et Jay de démentir leurs imputations. Le 10 septembre il envoyait leurs réponses au Congrès et s'expliquait sur elles. Jay, variable faute de justesse de vue et de solidité de caractère, datant d'ailleurs des premiers moments, lui aussi, s'échappa par les éloges qu'en ces moments-là nul n'aurait osé ne pas donner à Franklin. Quant à Adams, il avait, manda La Luzerne le 3 décembre[1], « rempli deux pages d'expressions louches et embarrassées, qui prouvent assez qu'il est l'auteur de ces faux bruits ». Notre plénipotentiaire disait d'ailleurs que ce dernier s'était empressé de reprendre auprès du Congrès, sur de nouveaux frais, sa guerre contre Franklin. Ce qui n'a pas empêché ce collègue, insupportable à sa personne, de tenir dans l'histoire une

[1] *États-Unis*, t. 26, n° 70. — Les deux lettres d'Adams et de Jay sont transcrites à leur date (13 et 11 septembre 1783) dans les *Works of Franklin* de Bigelow.

1783. bien autre place que lui, et non uniquement pour l'Amérique. L'arrêt définitif sur les dissentiments suscités par Adams avec le gouvernement du roi et sur les prétendues raisons d'où il les faisait dériver, était à prononcer en leur pays même; Franklin l'a écrit, dans ce rapport au ministre des affaires extérieures du Congrès.

Ce n'est pas l'Espagne qui aurait pu faire écouter des plaintes si elle en avait exprimé; elle n'avait l'attention de personne. Pour les pays la respectabilité du souverain ne suffit pas seule : comme pour les hommes, la considération ne s'attache qu'au caractère. Le caractère avait constamment manqué au gouvernement de Madrid. Nous n'avions trouvé d'efficace en lui que l'apparence de son appui. Ç'avait bien été pour nous quelque chose, mais surtout pour elle. Fox ne disait pas sans vérité narquoisement à d'Adhémar, dans la première audience où il le reçut, que « le Pacte de famille, jugé si onéreux pour cette Couronne, avait cependant pour un de ses meilleurs fruits de lui procurer de grands avantages[1] ». En effet, elle en retirait du prix; nous n'en aurions reçu nous que les charges, s'il ne s'était pas trouvé moralement d'un poids incontestable d'avoir, en nous servant de ce pacte jugé oublié, démontré qu'il subsistait. La vanité du gouvernement de Madrid souffrait amèrement de ne s'être pas vu rendre Gibraltar, même à nos dépens si ç'avait été le cas; les Florides et Minorque ne constituaient pas moins un morceau bien supérieur au concours que nous avions eu d'elle. En roi très respectable d'une puissance grande autrefois, mais affaissée maintenant, Charles III était morose, non reprochant; M. de Floridablanca, lui, se faisait belliqueux, par contenance, beaucoup plus que les moyens n'y prêtaient[2].

[1] Rapport du 22 mai. (*Angleterre*, t. 542, n° 135.)

[2] Montmorin, répondant de Saint-Ildefonse, le 11 août, aux informations qu'il a reçues de Versailles sur les négociations du traité de paix, écrit à propos des « chicaneries » de Fox : « Le « roi d'Espagne et son ministre en sont extrê- « mement scandalisés, et ils conçoivent une « bien mauvaise opinion de la bonne foi du « ministère anglais; ils sont persuadés que si « l'Angleterre était en état de recommencer la « guerre, la négociation seroit bientôt rompue;

Le gouvernement de Louis XVI, qui s'était ingénié à panser la blessure causée par le « rocher » perdu, continua ce rôle. En mettant tout de suite à profit pour la paix l'acceptation par le comte d'Aranda des offres venues de Londres, il n'avait assurément pas la crédulité que cet ambassadeur se déterminait de lui seul, sans instructions et à l'encontre de la volonté de sa cour. M. de Vergennes écrivait bien à Montmorin, le 17 décembre, que c'était « la plus étonnante démarche dont ambassadeur eût jamais pris la responsabilité, une démarche unique dans les fastes de la diplomatie; » il se donnait là l'obligation morale de ne pas paraître douter qu'Aranda se fût avancé ainsi de sa propre autorité. Il s'appliqua, de plus, à s'en montrer persuadé et à en consoler notre mol allié. Floridablanca manifestait la plus vive colère, protestait que l'ambassadeur avait tout pris sur lui; le souverain affirmait qu'il se voyait « entraîné malgré lui par la volonté de son agent »: dans cette dépêche du 17 décembre, M. de Vergennes s'efforçait de munir Montmorin de raisons pour convaincre Charles III de l'utilité qu'il trouverait au sacrifice[1]. Du reste, le monarque prit bien juste le délai nécessaire pour avoir l'air véritablement ému, prêt à ne point accepter ce qu'il appelait « des démarches 1783.

« ils croient que la paix, si elle se termine, ne « sauroit être de longue durée, et M. de Florida- « Blanca me disoit en dernier lieu qu'il alloit « faire mettre la plus grande activité dans les « constructions et qu'il nous exhortoit à en « faire autant. Cette prévoiance est sans doute « très bonne; mais celle qui porteroit une ré- « forme éclairée dans le moral de la marine « espagnole seroit encore plus utile. » Prenant argument à ce sujet, dans les faits de la guerre et parlant de la disgrâce où est tombé l'amiral Solano, il continue par ceci, qui expliquait tard, mais compréhensivement bien des choses : « J'ignore les griefs qu'il peut avoir « fournis contre lui, mais il est certain que « l'aspect général de sa conduite n'est pas en « sa faveur. Parti au mois d'avril 1780 avec « une expédition formidable, il semble n'arriver « en Amérique que pour s'y faire envoyer par « M. de Guichen jusqu'à la Havane; dans le « cours du temps qui s'est écoulé jusqu'à son « retour en Europe, il n'a pas brûlé une amorce « contre les Anglais; en un mot, il n'a pas été « de la moindre utilité aux affaires des deux « Couronnes, mais on assure qu'en revanche « il a parfaitement fait les siennes; il est vrai « qu'il n'est pas le seul, et il paraît certain que « chaque individu de la marine a fait une for- « tune proportionnée à son grade ». (*Espagne*, t. 611, n° 68.)

[1] *Espagne*, t. 609, n° 176.

1783. suivies au delà de ses ordres ». Le 28 décembre un pli de Montmorin emportait pour Louis XVI une lettre de son oncle écrite dans ce sens. Charles III y affectait le semblant d'espérer qu'on pouvait encore remédier au sacrifice; il n'ajoutait pas moins que, au cas contraire, « les tendres sentiments de son cœur à l'égard du jeune souverain lui défendaient d'attendre qu'il remplît tous ses engagements au prix d'extrémités fâcheuses pour lui et pour ses sujets ». En fin de compte, le roi et M. de Floridablanca ne disconvinrent pas que l'Espagne était mieux traitée qu'elle n'avait été menacée de l'être. De Versailles on dit, toutefois, ce qu'il fallait dire pour ne pas se laisser supposer abusé, tout en ménageant l'amour-propre. On défendit même la conduite du comte d'Aranda. C'est le roi qui parla, répondant à son oncle que « devant des cessions importantes exigées de nous par l'Angleterre et qui auraient compromis les possessions de l'Espagne dans les grandes Antilles, l'ambassadeur avait senti le danger et s'était décidé à faire usage de ses ordres du 23 novembre; que dès ce moment les Anglais, jusqu'alors déraisonnables relativement à Gibraltar parce qu'ils doutaient de la possibilité de le céder, avaient offert des conditions si avantageuses, que celui-ci avait cru devoir les accepter; que ç'avait été de sa propre conviction, sans une insinuation de notre part pouvant déroger à nos engagements, décidés que nous étions à les remplir tous, mais qu'en l'état présent des choses il y avait impossibilité et même beaucoup d'inconvénients à changer le plan de la négociation ». Le comte d'Aranda aurait-il dû résister plus longtemps avant de consentir aux offres de Londres, porter le débat à Madrid? Il n'y a pas grand intérêt historique à le rechercher; la cour de Madrid, en tout cas, lui pardonna très vite.

Les Hollandais, eux, se sont plaints tout de suite; on se plaignit pour eux, et peut-être les récriminations d'alors ont-elles encore écho. Leur représentant à Londres fit sonner ses paroles aussitôt les Préliminaires conclus. Rayneval dut y répondre, et lord Grantham l'y

aida : « M. Tor, écrit Rayneval, avait une grande tendance à avoir « le verbe haut, à parler de continuation de la guerre; j'ai tâché de le « tempérer; cependant il n'a pu se taire tout à fait; mais M^d Grantham « lui a répondu avec un flegme et une sagesse qui l'ont déconcerté[1]. » M. de Vergennes eut toute raison de mander à Moustier, pendant les tiraillements avec Fox : « Si nous avons signé les Préliminaires « sans les Hollandais, c'est qu'aucun engagement ne nous liait à eux; « nous sommes encore dans le même état; nous leur devons des mé- « nagements, nous leur en accorderons, mais nous ne sommes tenus « envers eux à aucun sacrifice de notre intérêt[2]. » A leur égard, les auxiliaires du ministre perdaient patience. Rayneval ne pouvait être blâmé d'écrire : « Ces malheureux Hollandais se laissent tout prendre « et ils ne se sont fourrés dans la guerre que pour embarrasser la « paix »; ni d'arguer du peu à quoi ils avaient servi, pour dire qu'ils étaient assez payés déjà[3]. M. de Vergennes, en tout cas, leur restait fidèle. Dans ce moment même, il leur faisait dire qu'il voyait pour eux l'unique parti « d'acquiesser aux conditions qui leur étaient proposées, qu'elles étaient très tolérables eu égard aux pertes que leur République avait faites de toutes parts[3] ». Mais ce n'était pas pour les abandonner qu'il avait signé les Articles préliminaires. « Dussé-je « rabacher, écrivait-il à Rayneval trois jours après, le 24 janvier, je « ne puis cesser de vous recommander encore les Hollandais et leurs « intérêts. Prêtez toute assistance à M. Tor pour procurer à ses maîtres « une composition raisonnable. » D'ailleurs, en même temps qu'il réparait pour les Américains l'oubli privant le Congrès des effets de l'armistice, il en faisait autant pour les Provinces-Unies. Dans la dépêche où il annonçait comment il s'y était pris quant à ceux-là, il disait à 1783.

[1] *Angleterre*, t. 540, n° 110.

[2] Dépêche du 12 juillet. (*Ibid.*, t. 54, n° 74.)

[3] *Angleterre*, t. 540, n° 110. — « Il me « semble, ajoutait là le plénipotentiaire, que le « Roi leur a rendu un service énorme en sau- « vant le Cap et Colombo, et en se nantissant « de quelques-unes de leurs colonies. Où est « l'argent qu'ils ont fourni au Roi pour faire la « guerre? Lui en fourniront-ils dans la vue de « sauver Negapatnan? Cette question a un peu « embarrassé M. Tor. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. La Luzerne, pour que ce plénipotentiaire le répétât à Philadelphie : « La négociation des Hollandais n'étant pas assez avancée pour que la « signature des articles qui les concernent pût avoir lieu, et tout délay « ultérieur pouvant entraîner beaucoup d'inconvénients, nous avons « compris cette république dans l'armistice, en sorte qu'elle peut con- « tinuer à traiter sans être détournée par les allarmes de la guerre. »

Quoi qu'il en soit, Mercy-Argenteau mandait de Versailles à Vienne, après le traité de paix, que M. de Vergennes « s'était hâté d'en « finir en laissant les Pays-Bas dans le plus grand embarras ». S'il y avait « embarras », c'était bien d'eux qu'il venait, la suite des correspondances l'a fait assez voir. L'histoire des rapports du gouvernement de Louis XVI avec les Provinces-Unies depuis leur adhésion à la Déclaration des neutres, l'histoire qu'attestent les documents de gouvernement à gouvernement (et à leur sujet il n'y en eut pas d'autre), témoigne au contraire, à chaque page, de quels soins attentifs fut pour elles M. de Vergennes. Presser les ministres de Londres de consentir aux restitutions souhaitées par elles ou d'accéder à leurs demandes; se débattre avec persistance pour les faire comprendre dans la paix afin que, laissées seules, elles ne fussent pas aux prises avec la rancune anglaise, avait-il manqué un seul jour à le faire? Le 27 août, c'est-à-dire à la veille de la signature, il en était encore réduit à mander d'eux à Montmorin : « S'ils se mettent en retard par leur faute, il faudra bien « prendre le parti de signer sans eux. Ce ne sera pas sans regret de ma « part : car, en les laissant à la mercy des Anglais, ce sera leur faire « reprendre la chaîne qu'ils ont eu tant de peine à secouer. Je ne « pense pas, au reste, qu'il en résulte de grandes conséquences poli- « tiques. Ces gens-là ne savent être ni amis ni ennemis; ils n'ont « d'autre ressort que celui de la cupidité. » S'il n'avait surmonté qu'insuffisamment les lenteurs inhérentes à leur gouvernement, procuré par suite moins de satisfaction à ce qu'ils réclamaient, c'était malgré lui. Leur traité, signé le 2 septembre, assurait du moins les satisfactions principales. M. de Vergennes leur avait rendu au nom du roi leurs pos-

sessions des Antilles, reprises par nos forces; il venait de leur arracher 1783.
de l'Angleterre Trinquemalé, l'une des restitutions qu'ils ambitionnaient le plus[1]. Il n'y a guère de dépêches ou de lettres du ministre à Rayneval où les intérêts de la Hollande ne soient rappelés, défendus, donnés comme aussi chers au roi que les nôtres. Pour obtenir le reste, il aurait fallu que nous n'eussions pas subi l'insuccès de nos forces navales devant Gibraltar, la défaite de Grasse aux Antilles, la conclusion secrète des Américains avec l'Angleterre. Il aurait fallu aussi qu'ils négociassent plus vite, surtout à la fin, quand on traitait avec Fox. Dans tous les cas, qu'ils ne missent pas à se décider un prix supérieur à ce qu'avait été leur appui. Qui, à Versailles, aurait pardonné à M. de Vergennes de refuser la paix à cause des Pays-Bas? Reprendre pour eux la guerre, de quelles incriminations n'eût-il pas été criblé? Comme ses adversaires auraient vite échangé pour elles leurs accusations de ne l'avoir point continuée[2]! De ce qui s'est produit après contre les Provinces-Unies, nulle responsabilité ne lui est imputable. Hennin, l'autre premier commis à côté de Rayneval et qui a le plus intimement connu la pensée M. de Vergennes, ayant été

[1] Une copie des Articles préliminaires de paix entre S. M. le Roi de la Grande-Bretagne et Leurs Hautes Puissances les États généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, se trouve au tome 54 de l'*Angleterre*, n° 69. En voici le sommaire :

« Au nom de la T. S. Trinité : Art. I. Préambule établissant dorénavant la paix entre les parties. — Art. II. Honneurs que se rendront les pavillons. — Art. III. Restitution des prisonniers de part et d'autre, sous réserve pour chacune d'être indemnisée des frais faits pour eux. — Art. IV. Cession de la ville de Négapatnam à l'Angleterre, avec ses dépendances, en attendant un traité ultérieur fixant les équivalents. — Art. V. Restitution par l'Angleterre de Trinquemalé ainsi que de tous autres forts, villes, etc., conquis où que ce soit par les armes anglaises ou par celles de la Compagnie des Indes orientales. — Art. VI. Les États généraux ne gêneront pas la Compagnie dans les mers orientales. — Art. VII. Des commissaires seront nommés de part et d'autre pour obvier aux désaccords sur la navigation avec les compagnies anglaises d'Afrique et des Indes orientales. — Art. VIII. Restitution de toutes conquêtes effectuées de part et d'autre. — Art. IX. Restitution réciproque effectuée pareillement en raison des clauses du traité entre la France et l'Angleterre. — Fait à Paris, le deuxième jour de septembre mil sept cent quatre-vingt-trois. — Signé : Manchester. — Lestevenen van Berkenroode. — Brantzen. »

[2] *États-Unis*, t. 23, n° 49.

1783. comme lui et avec lui dans la *Correspondance secrète,* Hennin, chargé par attribution des affaires du Nord et qui reçut à leur sujet ses impressions et ses dictées, a fixé sur cela l'histoire en écrivant, dans la notice qu'il composa sur lui : « Peu nous importe de savoir aujourd'hui par qui l'édifice de la liberté batave a été renversé. Mais je « dois dire que, tant que M. de Vergennes a vécu, tous les moyens « que l'Angleterre a employés pour regagner la prééminence en « Hollande ont été infructueux; que la marche qu'il s'était prescrite « aurait consolidé un système convenable aux intérêts de la France et « dont l'utilité pour la République était démontrée sans la résolution « subite du roi de Prusse[1]. »

Les successeurs immédiats de lord Shelburne au cabinet de Saint-James voyaient trop bien, au fond, la nécessité de la paix, pour que, maintenant conclue et eux ayant pu rejeter sur ce ministre suffisamment d'impopularité à cause d'elle, ils imaginassent de la récuser. M. de Vergennes avait toutes raisons, dès le 27 février, de mander à La Luzerne que « le Parlement d'Angleterre, bien que désapprouvant les conditions de la paix, avait promis au roi tout appui pour la maintenir religieusement, et que l'on était en droit de regarder cet important et salutaire ouvrage comme consommé[2]. » D'être l'auteur de ce résultat, d'avoir amené, conduit, réalisé la grande entreprise d'abaisser l'Angleterre et de rendre à la France, par cette paix, sa situation européenne qu'on eût dit perdue à la fin du règne précédent, ne lui inspirait pas plus d'emphase que n'en porte cette information toute simple, donnée à son ministre à Philadelphie. On l'a vu, antérieurement, écrire à Rayneval : « Les gens sensés et impartiaux sont « très contents de la chose et de la manière; nos maîtres le sont infini- « ment »; ces deux lignes peignent l'homme public qu'il fut. Tout aux « affaires », comme on parlait en ce temps-là, recherchant ce qui serait

[1] Ms. de la bibliothèque de l'Institut, transcrit en partie dans mon volume: *Le comte de Vergennes et M. P. Hennin* (A. Colin, édit. in-12, 1898).— [2] Dépêche à La Luzerne, *États Unis*, t. 23, n° 64.

solide, le trouvant et fuyant les vanités extérieures de l'avoir procuré. 1783.
La satisfaction intime des conséquences atteintes, cela seul l'attirait.

On fut frappé et de la modestie et de la modération qu'il montra dans le succès, c'est Mercy-Argenteau qui le rapporte. Loin d'en appeler au bruit contre les « gens », suivant son mot, « dont le rétablissement de la paix rongeait l'âme », il ne pensait qu'à se défendre de l'éclat, rappelant le principe manifesté par lui dans sa correspondance à plus d'une reprise, « qu'on ne devait jamais se laisser aller à abuser contre une grande puissance des circonstances les plus favorables [1] ». Dans les inquiétudes politiques conçues des affaires russo-turques, d'Adhémar avait pensé le servir contre le dénigrement dont il était l'objet autour du roi. La lettre privée de l'ambassadeur rapportée par Mme de Charlus et contenant une de ses dernières appréciations les moins flatteuses sur Fox, portait qu'il croyait « marquer son attachement au ministre » en l'engageant « à voir quelquefois Mme de Polignac ». Il avait sans doute profité de la présence à Londres du haut personnel de Versailles pour préparer de ce côté, qui était celui de la reine, accueil à M. de Vergennes. « Comptez, je vous prie, sur elle, « écrivait-il de cette dame, et croyez que, sans manquer à la fidélité « qu'elle doit et dont elle ne s'écartera jamais, elle peut vous être « essentiellement utile. Parlez-lui avec confiance, elle sera secrète pour « vous envers les autres comme elle a pu l'être contre vous envers « d'autres. Le moment est difficile, et l'embarras des circonstances est « peut-être à Versailles comme à Londres. . . . . L'aveu sincère de vos « principes envers le roi vous assurera dans l'avenir le dédommage- « ment des petites contrariétés d'à présent [2]. » Curieuse révélation de ce qui existait dans l'entourage du roi. Supposait-on toute influence à la reine auprès des cours du continent, ou était-ce que le pouvoir ne pourrait plus être occupé sûrement qu'à la condition de relever d'elle?

M. de Vergennes remontait à une situation oubliée depuis quarante

[1] *Correspondance secrète de Mercy-Argenteau*, publiée par M. de Flammermont, office du 1er janvier 1783, en note à la dépêche du même jour. — [2] *Angleterre*, t. 543, n° 77.

1783. ans la maison de Bourbon et la couronne de France. A cette œuvre, que l'histoire pourra appeler grande, il déployait depuis tantôt dix années des facultés d'homme d'État rarement plus complètes chez de très consommés. Or, aux yeux de qui jugeait sous l'inspiration du milieu où Mme de Polignac apportait cette « fidélité » garantie par d'Adhémar, il se serait agi de pratiquer à présent les flatteries ou les docilités qui avaient fait déchoir le règne précédent! Le ministre dut sourire du conseil. Ce n'étaient pas ces procédés qui l'avaient placé aux premiers rangs en Europe. A la guerre sourde qu'on lui faisait il n'opposait rien sinon l'heureuse conduite des intérêts de la France. L'année suivante encore, quand depuis dix mois on jouissait des fruits de cette paix si utilement menée à fin, les mêmes échos revenaient, en Angleterre, sur le travail ourdi contre lui. A d'Adhémar qui les lui a renvoyés il répond : Je n'ai jamais eu la prétention d'être l'enfant « gâté de la faveur, je m'en éloigne même autant que d'autres seraient « peut-être empressés à s'en approcher; mais, s'il y a des intrigues « contre moi, je les ignore, et je ne m'occupe pas de les repousser. « L'emploi de cette arme n'est pas à mon usage, c'est un genre d'es- « crime pour lequel je n'ai pas la plus légère disposition. » Et, supposant que les ministres anglais d'alors auraient préféré que lui ne le fût plus, il se bornait à mettre l'ambassadeur à même d'affirmer, une fois de plus, l'entière sincérité du gouvernement du roi en souhaitant une longue durée à la paix[1] : « Je ne me flatte pas, Monsieur le Comte, « que le vœu des ministres anglais soit pour moi; peut-être me sup- « posent-ils des vues bien éloignées de celles qui m'occupent. Je n'en « ai qu'une que je caresse soigneusement, c'est de contribuer de mon « mieux à la conservation de la paix générale; je redoute la guerre, « que je regarde comme un fléau détestable; et j'assurerois bien, si les « dispositions des ministres anglais correspondaient à celles du mi- « nistre de France et si, de part et d'autre, on repoussoit les préjugés

[1] Versailles, le 29 juillet 1784.

« et les soupçons, que la paix dont nous jouissons auroit les fonde- 1783.
« ments les plus solides et les plus durables. Malheureusement on se « juge sans s'éclairer; pourquoi ne pas se parler avec confiance et « surtout avec franchise?..... »

Ce qui avait prise sur Vergennes, c'était, entre autres, quand lord Grantham lui avait écrit, le 10 janvier, pour lui demander de donner à Rayneval des lettres de créance de ministre plénipotentiaire comme celles de Fitz-Herbert à Versailles : « Félicitons-nous mutuellement, « Monsieur le Comte, sur l'accomplissement du grand objet qui va « occuper nos souverains, nos cours et nous-mêmes. » Un égal sentiment de grande estime de gouvernement à gouvernement substitué à l'inimitié de jadis entre la France et l'Angleterre, l'espérance d'avoir jeté les germes pleins de promesses d'un nouvel ordre européen: ces résultats maintenant certains de son œuvre politique dépassaient de beaucoup, pour sa satisfaction propre, ce qu'il aurait acquis dans la faveur dont l'ambassadeur aurait voulu le voir s'approcher. La considération que lui montrait lord Shelburne à cause de leur portée d'esprit commune, les relations presque d'amitié qui en provenaient entre eux, cela surtout, après la conscience du but qu'il avait atteint pour la France, faisait désormais la jouissance morale de M. de Vergennes. Ces acteurs politiques de la fin du dernier siècle étaient mus par les idées dont le nôtre n'est pas juste en s'en attribuant la gloire; elles animaient la plupart des hommes d'alors dont nous savons encore le nom. La conception de rapports constants de paix et d'échange entre peuples, de liens internationaux dérivés non plus d'alliances pour la guerre, mais de la notion d'humanité et de libre jeu des intérêts respectifs dans un commerce sûr de plus en plus activé, c'est d'eux qu'elle nous est venue. M. de Vergennes en était imbu et lord Shelburne autant que lui[1]. Ce fut l'aimant de l'un à l'autre. Lord Shelburne,

[1] Le lord, qui les tenait d'Adam Smith, était venu s'y renforcer à Paris autour de Trudaine et des économistes, un peu avant l'ouverture des événements d'Amérique. Voir là-dessus les *Mémoires de l'abbé Morellet* (t. I, chap. IX et XIV), qui avait connu alors lord Shelburne.

1783. couvert d'impopularité gouvernementale à Londres pour avoir donné la paix à l'Angleterre quand tout la forçait à cesser de continuer la guerre, passait l'été à Spa après un séjour à Aix-la-Chapelle. Il attira auprès de lui l'abbé Morellet, qu'il avait eu autrefois dans cette résidence de campagne où, en secret, s'étaient commencées les négociations entre Rayneval et lui. L'abbé partant, estimé à la fois des deux ministres pour ses propensions d'esprit pareilles aux leurs et pour la notoriété qu'elles lui avaient acquise, M. de Vergennes le chargea de cette lettre-ci, dont la minute est restée dans les papiers de son bureau :

Versailles, le 24 juillet 1783.

(*A Mylord Shelburne.*)

Monsieur le Comte,

J'envie à M. l'abbé Morellet le plaisir qu'il a d'aller joindre Votre Excellence et jouir de son amitié et de ses lumières. S'il est exact à vous rendre un compte fidèle de mes sentiments, il vous convaincra que je puis avoir des droits aux vôtres. Je me rappelle avec délices ces temps heureux où, traitant avec Votre Excellence l'objet intéressant de la paix, la candeur, la franchise et la loyauté animoient la négociation et posoient les fondements d'une solide intelligence entre deux nations également faites pour s'estimer et pour s'aimer. J'espère, Monsieur le Comte, que rien n'altérera le principe de cette heureuse harmonie; elle seroit bien nécessaire à la vue des circonstances orageuses qui menacent l'Europe. Permettez-moi de regretter de ne pouvoir m'y aider du secours de vos lumières. Il seroit bien étrange que les plus grandes révolutions s'opérassent sans que les deux nations véritablement puissantes fussent consultées et comptées. Leurs voies unies pourroient être d'un grand effet. Je connois assez la sûreté des principes de Votre Excellence pour être persuadé que, dans le cas de leur application, nous nous rencontrerions facilement et promptement.

Monseigneur le comte d'Artois, qui est allé se promener aux eaux de Spa, étoit parti dans l'espérance d'y rencontrer Votre Excellence; ce sera avec regret qu'il se sera vu frustré de la satisfaction de lui témoigner la haute considération dont elle jouit dans ce pays-ci.

Je me flatte que Votre Excellence ne doute que je partage bien sincèrement un sentiment qui est aussi universellement acquis. Je la prie d'en agréer l'hommage et celui du très parfait attachement avec lequel j'ai l'honneur, etc. 1783.

DE VERGENNES.

Document pour la biographie historique de l'un et de l'autre, ce pli intime du ministre de Versailles. La conflagration qui menace l'Europe est, à cette heure, chez M. de Vergennes, la préoccupation maîtresse. L'Europe nouvelle, évidemment celle que l'union de la France avec l'Angleterre vient de constituer, à vrai dire, en place de celle d'autrefois. L'Espagne longtemps, l'Autriche ensuite avaient eu la prédominance, de sorte que l'Angleterre et la France devaient se disputer leur influence, et qu'un siècle et demi de guerre en avait découlé. Lui et lord Shelburne ont retourné cette situation. Grâce à eux, il est désormais possible que la France et l'Angleterre réconciliées remplissent le rôle joué précédemment par les autres, possible qu'elles le remplissent dans les voies pacifiques dont le progrès de l'esprit humain a ouvert l'horizon. Cette conquête précieuse peut être remise en question par les ambitions de la Russie contre Constantinople. « Il y « a à craindre », avait écrit le ministre dans les instructions générales remises au comte d'Adhémar lors de son départ pour Londres, « il y « a à craindre que les projets de Catherine, lorsqu'elle se sentira ap- « puyée par l'Angleterre, ne donnent un grand ébranlement à la tran- « quilité publique ». Si Fox n'appuyait pas ouvertement vers Pétersbourg, on devinait des propensions qui faisaient réfléchir [1]. Vergennes, l'homme d'État des conquêtes purement morales, lui dont Hennin

[1] Cinq semaines après la signature de la paix, le 12 octobre, d'Adhémar a de nouveau prié Fox de faire à la cour de Russie des insinuations propres à retenir l'impératrice. Le ministre lui répond par écrit en se montrant, au contraire, tout à fait du côté de cette dernière. Son avis est que, de la part de la Turquie, intervienne un « parfait acquiessement à « ce qui est arrivé ». Et, croyant mettre le doigt sur l'intérêt véritable envisagé dans l'affaire par M. de Vergennes, il ajoute : « Je sens bien « que c'est une pilulle à avaler, mais ce sera « toujours quelque chose d'avoir terminé cette « affaire sans que l'Empereur se soit agrandi, « qui est celui des deux dont vous m'avouerez que « vous verriez le progrès avec le plus de jalousie. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

1783. pourra dire quatre ans après : « Nous l'avons vu, dans des moments « où tout autre peut-être se serait laissé entraîner à l'espérance de « grandes acquisitions; lorsqu'on lui en faisait entrevoir les possibilités, « il disait : Je pourrais annihiler l'Angleterre, que je m'en garderais « comme de la plus grande des extravagances; mais il n'y a rien que « je ne fisse pour faire changer sa politique jalouse, qui fait notre mal- « heur et le sien, qui bien approfondie n'est qu'une duperie[1] ». Vergennes est ému en toutes ses cordes du bouleversement qu'il entrevoit de son œuvre. A l'épreuve qu'il avait faite de lord Shelburne il ne doute pas, devant la perspective qui se dévoile, de le trouver dans les mêmes sentiments que lui, il lui a exprimé les siens dans la sincérité de sa nature. Lord Shelburne, poursuivi par les récriminations et les méfiances, diffère de répondre jusqu'à la rencontre d'un porteur qui soit sûr. Il en a cependant hâte; sur sa demande, M. de Vergennes a obtenu du roi une pension ecclésiastique pour Morellet, qui a pu grâce à cela suffire au voyage : il voudrait marquer sa gratitude. L'abbé, lui, remercie le premier. Il ne se borne pas à dire la reconnaissance qu'il ressent pour l'un et pour l'autre. « Je me « suis acquité aussi, continue-t-il, de la commission que vous m'avez « donnée de lui parler de votre estime et de votre attachement pour « lui; mais je lui ai bien dit que toutes mes expressions étaient au- « dessous des vôtres, et je vous rendrais de même faiblement ses sen- « timents pour vous. Vous imaginez bien, M. le comte, quel est le sujet « de nos conversations, qui roulent toutes sur le bien que vous avez « fait à l'Europe l'un et l'autre et sur celui que vous lui auriez fait en- « core s'il eût pu continuer d'y concourir avec vous[2]. » C'est deux

[1] *Éloge du comte de Vergennes*, mss. de la bibliothèque de l'Institut.

[2] *Angleterre*, t. 544; sous les numéros 16 à 19, se trouvent ces documents. Morellet terminait sa lettre par ceci : « J'ai déjà observé « avec plaisir que le regret de n'avoir pas pu « achever l'ouvrage ne prend pas sur le bonheur « de sa vie..... Il a un intérieur domestique « charmant, parfaitement *calculé*, comme ils « disent, pour le bonheur..... Deux sœurs « de son épouse, et ces trois dames ont tout ce « qui peut rendre son intérieur agréable; ajou- « tez un joli enfant..... — A Spa, le 3 août « 1893. — L'abbé MORELLET. »

semaines plus tard seulement que lord Shelburne est à même d'écrire. 1783.
Dans le français à peine incorrect de sa plume comme de sa parole, sous la retenue seulement ou la réserve qui n'abandonnent jamais les politiques de son pays, il répond dans des vues que le ministre de Versailles pouvait juger semblables aux siennes, et avec les mêmes démonstrations d'entière confiance dont il s'était plu d'autres fois à témoigner envers lui :

Monsieur le Comte,

L'évêque de Chester vient de me fournir les moyens que j'ai cherchés inutilement ici de vous écrire avec plus de sûreté que par la poste de ce pays-ci. J'étois impatient de faire à Votre Excellence toutes les remerciements que je dois pour la grâce que Sa Majesté T. C. a daigné d'accorder à l'abbé Morellet en conséquence de l'estime et de l'amitié que j'ai pour lui. Je me flatte qu'il trouvera les moyen de s'acquitter lui-même envers le roy et Votre Excellence par son travail. Je dois aussi vous remercier, Monsieur le Comte, pour les preuves que je reçois sans cesse de votre amitié et de votre souvenir par les François que je vois ici. J'aurai été charmé si ma santé m'avoit permis de quitter Aix pour avoir l'occasion de faire ma cour à S. A. R. le comte d'Artois. J'ai senti beaucoup de regret d'avoir manqué une occasion de me présenter à un Prince si aimable et si généralement estimé de tout le monde.

Je suis si éloigné de toutes nouvelles, excepté ce qu'on trouve dans les gazettes, que je ne puis pas former le moindre jugement de ce qui peut retarder la conclusion du Traité définitif, que j'ai toujours cru être une affaire de peu de semaines. Pour ce qui regarde le système politique de l'Europe, il n'est pas nécessaire que je répète mes sentimens, qui ont été connus de M. de Rayneval de ma premiere conversation jusqu'au moment de son départ. J'ai cru trouver dès le temps de mon premier ministere en 1767 le systeme de l'Europe foncièrement changé, et si j'étois resté en place, j'avois déjà pris mon parti de faire tout ce qui étoit possible pour empecher les evenemens qui ont suivies. J'étois même détermine dans ce tems la d'avoir recours a quelques moyens surs d'ouvrir un horizon plus intime sur cet objet avec votre cour, persuadé qu'il étoit plus que de l'interet et de l'honneur de la France d'empecher ces evenemens que de faire l'acquisition de l'ile de Corse. Tout

1783. ce que j'ai vu depuis m'a confirmé dans ces principes. Je sais combien il est difficile d'oublier le passé; je sais aussi qu'il faut trouver une parfaite réciprocité de sentimens, une confiance entiere et une communication sans reserve, et qu'avec toute cela bien des difficultés pourroient encore rester, mais je ne les aurois pas craint avec les lumieres et la droiture de Votre Excellence.

Je propose de retourner en Angleterre vers le milieu du mois prochaine, ou je serai toujours charmé d'executer les commissions de lesquelles vous aurez besoin dans ce pays la. Comme l'abbé Morellet m'assure que vous avez trouvé entre vos occupations importantes le tems qu'il faut pour apprendre l'anglais, je prendrai la liberté de vous répondre, si vous me permettez, dans ma propre langue afin que je puisse assurer Votre Excellence avec plus de facilité toute la sincérité avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Comte, de Votre Excellence le tres humble et tres obeissant serviteur,

SHELBURNE.

A Spa, ce 17 août 1783.

On a dans nos archives la minute définitive du traité de 1783. Chaque article y occupe un feuillet à part. M. de Vergennes a écrit de sa main, sur chacun, les corrections, les additions, les changements en dernier lieu convenus, et M. de Manchester visé de la première lettre de son nom chacun de ces feuillets destinés à faire preuve. L'acte en soi est compris dans vingt-quatre articles. La France ne s'y voyait pas rendre tout le domaine colonial que, vingt ans auparavant, le traité de Paris lui avait enlevé : du moins le Sénégal, Saint-Pierre et Miquelon, Tabago pour la Dominique; ses droits à Terre-Neuve étaient établis et sa situation dans l'Inde précisée. Mais c'est ce qui ne s'y lit pas, qui donne à cet acte sa grandeur historique. C'est le retentissement mérité par ses effets, outre celui de sa conception politique et de la consécration qu'elle recevait. S'être mesuré avec l'Angleterre, l'avoir contrainte à souhaiter la paix et à la faire au prix de proclamer elle-même l'indépendance de ses colonies d'Amérique devenant les États-Unis, et au prix de voir la France remise à sa haute place en Europe : voilà, sans que ce fût écrit, ce que le traité signi-

fiait. M. de Vergennes avait fait accomplir l'œuvre par la France à 1783.
peu près à elle seule, y engageant moralement, à mesure, toutes les puissances qui comptaient. Après l'Espagne, qui avait bien donné le semblant de ses forces navales, mais à peine la réalité, il y avait attiré le roi de Prusse pour son influence sur la cour moscovite; cette cour, la cour de Suède, celle de Danemark pour une neutralité agissante; les Provinces-Unies des Pays-Bas pour plus que la menace de leur entrée en ligne; l'Autriche elle-même, amie de l'Angleterre, neutralisée par lui, au rebours de ses propensions, sous le mirage courtoisement entretenu de devenir à temps une médiatrice souveraine. En se battant ainsi pour elle-même, la France s'était battue à vraiment parler pour tout le monde. A cette Europe dont les préoccupations, la vie, les ressources avaient été si constamment dépensées en guerres, le Traité du 3 septembre 1783 ouvrait une carrière de paix que gouverneraient des principes internationaux pleins de promesses, et l'on pouvait croire que de longtemps cette carrière heureuse ne serait pas troublée. Lorsque, très peu après, le ministre du roi eut, à lui seul aussi, par la justesse, par le désintéressement de son intervention, par sa sincérité, résolu et dissous le problème du Levant, qui était venu jeter soudain des horoscopes déconcertants sur le grand résultat acquis, ni lui ni personne ne se serait trouvé pour prévoir par quelle commotion profonde son œuvre allait être bientôt bouleversée.

ANNEXE DU CHAPITRE X.

Ici est à placer l'annexe qui suivait le Chapitre VIII dans l'ouvrage primitif, sous le titre de :

JUGEMENTS ET INDICATIONS SUR DIVERS AMÉRICAINS.

Après cela viennent exactement, là où elles doivent être, les deux pièces qui occupent la seconde moitié du Tome V :

CORRESPONDANCE DE ROCHAMBEAU.

CONFÉRENCES DE RAYNEVAL AVEC LES MINISTRES ANGLAIS.

INDEX ANALYTIQUE.

A

Adams (John), 355, 356, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 368, 373.

Adhémar (Le comte d'), ambassadeur du roi en Angleterre; ses instructions, 308 à 310. — Accueil empressé qu'il trouve en abordant; langage que lui tient George III; renseignements par lui transmis sur la réception faite aux Français venus de Versailles, 311, 312. — Sa correspondance, ses antécédents, son caractère, 313. — Recommandé par Vergennes à Shelburne et reçu par ce dernier, 314. — Il dépeint Fox, 315, 316. — Entretiens avec ce ministre, 316, 318. — Autre plus important avec lord Shelburne, 321, 322. — Langage significatif qu'il entend de lord North, 322. — Intéressante conversation du roi avec lui et M. de Guines, 323, 324. — Signale l'ébranlement du Cabinet anglais et les propensions apparentes chez Fox vers la Russie, 326, 327. — Indications développées sur l'état de l'Angleterre, sur la moralité politique de Fox, sur la situation du roi et le fond qu'il faut attendre de ce prince, 328 à 330. — Sur le mauvais vouloir de l'Angleterre envers les États-Unis, 353. — Pense rendre service à M. de Vergennes en lui indiquant d'approcher Mme de Polignac, 381.

Affaires du Levant, 326, 334, 385, 389.

Aranda (Le comte d'). — Sur la renonciation de l'Espagne à Gibraltar, 264, 265, 375. — Au sujet des Hollandais, 331 à 333, 334.

Articles préliminaires de paix (Les). — Tenus pour certains dès l'acceptation, par le roi, de Tabago contre la Dominique, 276. — Signés à Versailles et imprimés à l'Imprimerie royale le 20 janvier 1783, 276, 277. — Satisfaction des ministres anglais et de George III qu'ils soient conclus, 278, 283, 284. — Opposition qu'y faisaient à Versailles les adversaires de M. de Vergennes, 281 à 283. — Leur texte définitif, 284 et suiv.

C

Commissaires américains. — Déclaration par eux donnée, répudiant leur attitude à Londres et consacrant à nouveau l'alliance des États-Unis 355 à 358.

Congrès (Le). — Félicite nos troupes à leur départ, 259. — Recherché par M. de Vergennes, 253. — Inquiété par l'insubordination de l'armée, 258. — Fidèle à l'alliance; froissé des procédés de ses commissaires malgré les efforts contraires des antigallicans, *ibid.*, 259, 260. — Opinion de M. de Vergennes à son sujet, lors des discussions sur ses pouvoirs, 370.

D

Dominique (La), 265, 267, 270, 274.

IMPRIMERIE NATIONALE.

F

Fitz-Herbert (Alleyne), 266, 275, 277, 278, 281. — Son audience à Versailles, 282. — Remet à M. de Vergennes le projet du Traité de paix, 298. — Il hâte les accords, 319. — Témoignage sur les sentiments du roi George et sur ceux de la cour en faveur de la paix, 324, 325.

Fox, coalisé avec lord North contre le cabinet Shelburne; pourquoi et dans quelles vues, 296 à 297. — Son mobile réel, 303. — Est aux affaires étrangères, *ibid.* — Premières paroles à Moustier; les suivantes; leur objet, 304 à 307, 318. — Il continue avec l'ambassadeur français, 316, 317, 321. — Ce qu'on pense de lui à Versailles, 318 à 320. — Tenace à se cantonner dans les Préliminaires, 320, 321. — Se retient encore davantage en présence des affaires du Levant et recommence les tiraillements, 326. — Sévère jugement de notre ambassadeur à son sujet et de M. de Vergennes, par suite, 329, 330. — Refuse d'intervenir auprès de la Russie, 330, 331. — Paraît mécontent qu'à Versailles l'on ne termine pas; raison qu'il en avait, 330 à 333. — Pourquoi il rend public à Londres le fait que la paix est décidée, 337. — Tardif à répondre aux félicitations de Vergennes sur la signature; opinion exprimée de Versailles à son sujet; exagération de ses flatteries quand il répond, 336, 367. — Attitude prise quant à la Russie, 385. — Difficultés par lui transmises à son successeur pour les « arrangements de commerce » ultérieurs, 389.

Franklin, représentant des États-Unis à Versailles. — Appelé par M. de Vergennes, lui et ses collègues, pour signer l'armistice et consacrer de nouveau l'alliance par une déclaration formelle, 354, 355. — Langage très différent de celui de ses collègues, dans sa correspondance avec Philadelphie, 361. — Communique à Versailles les informations reçues du pasteur Cooper, 362. — Établit officiellement la vérité contre les allégations des autres Américains, 371. — A mis ceux-ci en demeure de prouver leurs dires contre lui, et envoie la réfutation de leurs réponses, 273.

G

George III. — Sans s'arrêter devant les dissidences des ministres, fait offrir Tabago à la France en échange de la Dominique, 270. — S'empresse de donner audience à Rayneval nommé ministre plénipotentiaire; langage qu'il lui tient, 278, 279, 284. — Prévenances pour notre ambassadeur en Angleterre, accueil fait aux Français venus à Londres, 311, 312. — Ses paroles à d'Adhémar et à M. de Guines ainsi qu'à Fitz-Herbert, 323, 324. — Opinion émise à son sujet par notre ambassadeur, 329.

Grantham (Lord). — Conçoit de l'abandon de Gibraltar par l'Espagne la possibilité de la paix, 262. — Note positive dans ce sens à Rayneval, conditions qu'elle porte, 262, 263. — Demande pour ce dernier à M. de Vergennes le titre de ministre plénipotentiaire et exprime sa satisfaction de la paix, 276. — Plein de considération pour M. de Vergennes; lettre qu'il lui écrit, 298. — Autre lettre à ce ministre confiée à notre ambassadeur, 315.

H

Hollandais (Les), Provinces-Unies. — Inaptes à se résoudre à temps; M. de Vergennes les fait comprendre dans l'armistice, p. 277. — Opinion de ce dernier sur eux, 304. — Fox à leur sujet, 206, 307, 327. — Leur lenteur enraye les accords de la paix, 331, 332. — Insistance de M. Vergennes en leur faveur, 332. — Réserve par lui faite de leurs intérêts, 334, 335.

K

Keppel, ministre de l'Amirauté dans le ministère Shelburne. — Opposé aux préliminaires de paix, 271. — Quitte la séance du Conseil pour ne pas les voter et sort du ministère, 271.

Kaunitz. — Ses informations contre Vergennes, 273, 282.

L

Louis XVI. — Il donne à M. de Vergennes les pleins pouvoirs de signer les Articles préliminaires et nomme Rayneval son ministre plénipotentiaire à Londres, p. 277. — Écrit à Charles III pour excuser Aranda d'avoir accepté les offres anglaises en échange de Gibraltar, 376.

Luzerne (La), notre ambassadeur aux États-Unis. — Informé par M. de Vergennes de la déclaration demandée aux mandataires du Congrès, 356. — Renseigne sur les correspondances de ces derniers avec le Congrès, 359 à 362. — Rectifie les idées quant au Mississipi, 362. — Fait connaître les divisions qui existent dans le Congrès, 370.

M

Manchester (Le duc de), ambassadeur d'Angleterre à Versailles, 329, 330, 331, 332, 334, 388.

Moustier (M. de), désigné pour chargé d'affaires à Londres en remplacement de Rayneval, 283. — Pourquoi nommé contre l'avis de celui-ci, 297. — Présenté à Shelburne et à Grantham par Rayneval, 297. — Annonce le péril du cabinet, puis son renversement, 300. — Instructions qu'il trouve en arrivant, autres reçues ensuite, 300, 304. — Première audience de Fox, 304. — Sur l'opinion de George III quant au nouveau cabinet, 303, 304. — Entretiens avec Fox, 305 à 307.

N

North (Lord), associé à Fox contre Shelburne; pourquoi, dans quelles dispositions, 296, 297, 302, 303. — Peu de satisfaction qu'il en marque devant l'ambassadeur de France, 322, 323.

P

Paix (Traité de). — Fitz-Herbert en remet à M. de Vergennes le projet, qu'il a reçu de Fox, 307, 308. — Analyse de ses articles définitifs, 335. — Comment la signature en est annoncée au public, 336. — Son texte, 339 et suiv. — Minute de ses articles dans nos archives; ce qu'il signifiait sans que ce fût écrit; Europe nouvelle qu'il inaugurait, 388, 389.

R

Rayneval. — Fait connaître à Shelburne, puis à Grantham, la renonciation de l'Espagne à Gibraltar, 261, 262. — Retrace l'opposition dont ces ministres sont l'objet, 263. — Insiste pour la cession

de la Dominique, 265, 266. — Signale les dissidences du cabinet anglais; insiste encore pour faire accepter l'offre de Tabago contre l'autre île, 271 à 273. — Sur les intrigues qui existent contre M. de Vergennes autour de Louis XVI, 273, 274. — Nommé ministre plénipotentiaire; rend compte de son audience de réception, 278, 279. — Sur les circonstances de la paix, sur l'éclat qu'elle mérite, sur les sentiments des ministres anglais, 280, 281, 284. — Écrit que Montmorin est désiré à Londres, 297. — Soumet à Grantham un projet de traité définitif qui est accepté, *ibid.* — Transmet une confession tardive de ce ministre quant aux Américains, 298. — Supplée dans la correspondance avec Londres M. de Vergennes, qu'absorbent les affaires du Levant; dépêche à Moustier au sujet de ce qu'a dit Fox à l'ambassadeur, 318, 319, 337, 338. — Sur les Hollandais, 396.

ROCHAMBEAU (Le comte DE), 260.

S

SHELBURNE (Lord). — Ébranlé par l'opposition, mais un peu ramené par la perspective de conserver Gibraltar, 261, 262. — Tient à récupérer la Dominique, 265. — Défavorablement jugé en conséquence par M. de Vergennes, 267 à 269. — Appuyé par le roi en nous offrant Tabago pour la Dominique; vifs reproches à Keppel en Conseil, 270, 271. — Réhabilité par Rayneval, 272. — Confiance en M. de Vergennes à qui il écrit, 284, 285. — Se croit en situation de discuter sans danger devant le Parlement, 296. — Supposait que lord North et Fox ne pouvaient pas s'associer, 296. — Renversé aux Communes, 300. — Trouvé « pusillanime » par ses amis pendant la crise, 302. — Reçoit à dîner l'ambassadeur de France; sa lettre à M. de Vergennes ensuite, 313 à 315. — Nouvel entretien avec l'ambassadeur, témoignages et conseils qu'il lui donne, 320 à 322. — Similitude d'idées générales avec M. de Vergennes, et attrait par suite de l'un pour l'autre, 283. — Liaison commune avec l'abbé Morellet, *ibid* et 384. — Couvert d'impopularité à Londres; lettre en réponse à M. de Vergennes, 386 à 388.

V

VERGENNES (Le comte DE). — [1782.] Informe Rayneval de l'aveu d'Aranda quant à la renonciation de Gibraltar, 264. — Ému de la prétention des ministres anglais sur la Dominique malgré cette renonciation; étonné que le roi d'Angleterre doive tenir compte du Parlement; met en doute la sincérité de Shelburne; se retranche derrière les forces navales et de terre réunies maintenant par la France et l'Espagne, 266 à 270. — Intrigues contre lui à la cour, 273, 274. — Décide le roi à accepter Tabago contre la Dominique; explications qu'il donne de cette démarche, 274, 275.

[1783.] Fait comprendre les Provinces-Unies dans l'armistice en attendant leur adhésion aux Préliminaires, 277. — A propos des adversaires de la paix à Versailles, 282. — Désormais acquis à lord Shelburne, 285. — Avenir politique par lui conçu pour l'Europe, 286. — Dépêche à Moustier sur le renversement des ministres et sur eux, 300, 301. — Instructions à ce dernier, 300, 304. — Au sujet des Hollandais, 304. — Instructions à notre ambassadeur partant pour Londres, 308 à 310. — Cadeaux dont il le charge pour les lords Shelburne et Grantham, 313, 314. — Sur Fox et sur les ministres précédents, 320. — Attentions envers les médiateurs, 325. — Inquiété par les affaires du Levant; abandonne les détails qu'il a demandés et se contente des à peu près d'une déclaration ministérielle, 326. — Termine avec l'ambassadeur anglais; s'exprime de nouveau sur Fox, 330. — Propose de communiquer le traité aux médiateurs; soins insistants en faveur des Hollandais, 331 à 334. — Peu d'éclat par lui recherché de la signature de la paix, 335, 336. — Écrit à Fox pour se féliciter avec lui,

à d'Adhémar en même temps; pourquoi il est satisfait, 336, 337. — Fait comprendre dans l'armistice les États-Unis, oubliés en cela par leurs commissaires; fait signer à ceux-ci une affirmation de l'alliance rétractant à vrai dire leur abandon de la France à Londres, 353 à 358. — Dépêches successives à La Luzerne pour rendre désormais indéniable la droiture du Gouvernement du roi envers les États-Unis et leurs mandataires, 362 à 368. — Obligé par raisons de finance de refuser de nouveaux secours d'argent au Congrès, 369. — Son opinion sur les conséquences de la République américaine, 370. — Au sujet de l'acceptation par Aranda des propositions anglaises en place de Gibraltar, 375, 376. — Sa fidélidé aux Hollandais, 376, 380. — Modestie et modération par lui montrées dans le succès de son entreprise, 380, 381. — Peu de prix attaché aux bons offices que lui avait ménagés d'Adhémar; ce qu'il pensait du travail ourdi contre lui, 381, 383. — Plus heureux du cas fait de lui par les hommes comme Shelburne et Grantham; lettre à Shelburne à propos de l'état des affaires, 383 à 385. — Situation européenne par lui créée avec eux, 385. — Jugement de Hennin sur lui, 386. — Comment il avait fait accomplir par la France à elle seule l'œuvre que la paix consacrait, 389.

W

Washington (Le général). — Ses sentiments à la nouvelle des Préliminaires de paix, 358.

TABLE GÉNÉRALE.

Pages.

Avant-propos..... 1

CHAPITRE VIII.

Articles préliminaires de paix; satisfaction causée par leur signature..... 259
Texte des Articles préliminaires..... 288

CHAPITRE IX.

Tiraillements et conclusion de la paix..... 295
Texte du traité de paix..... 340
Déclaration du roi d'Angleterre..... 349
Contre-déclaration du roi..... 350

CHAPITRE X.

Écho de la paix chez nos alliés. Le comte de Vergennes..... 352
Annexe..... 391

Index analytique..... 393

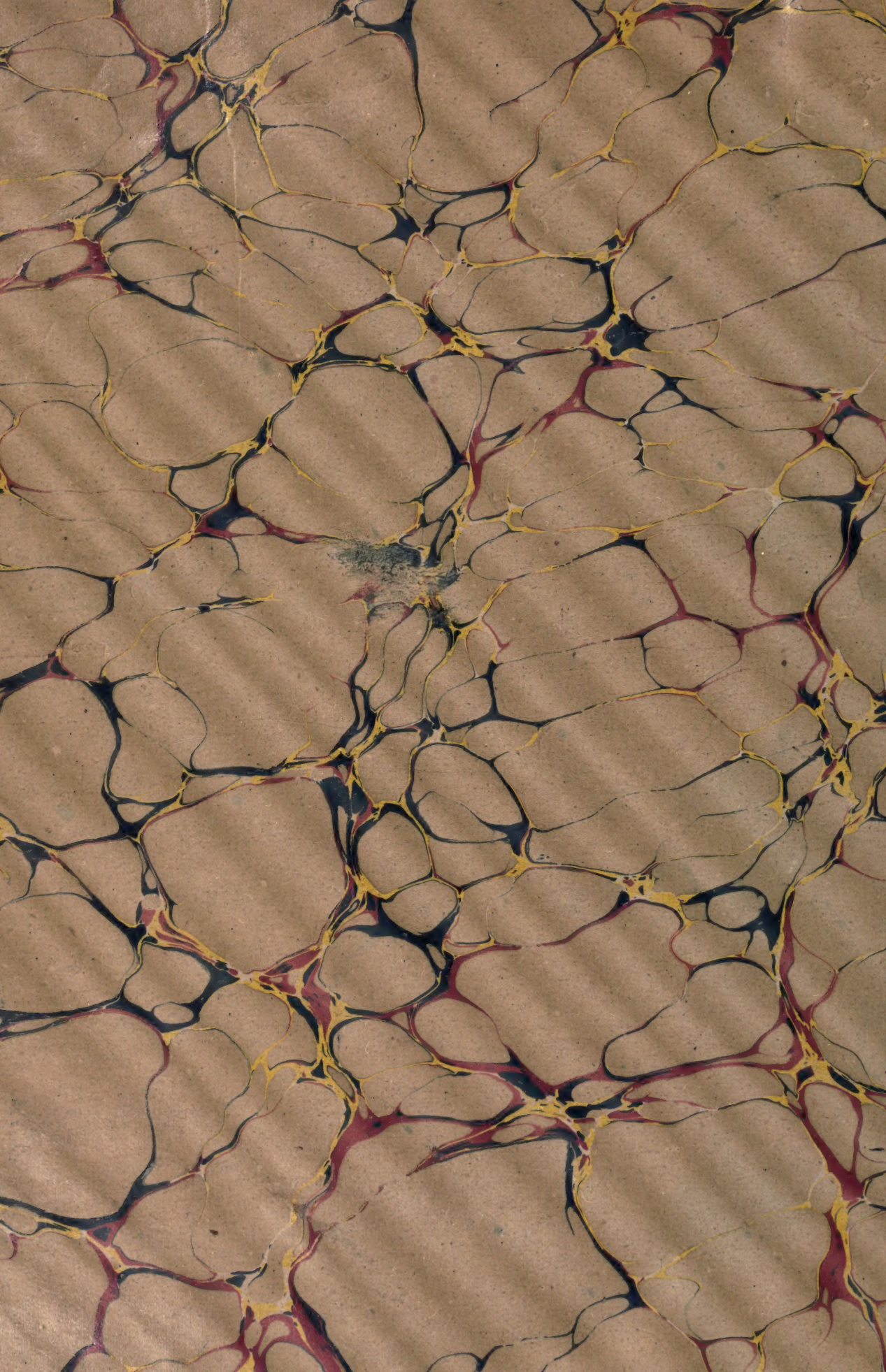

HUS.
D683h
150967
Author Doniol, Henri
Title Histoire de la participation de la France.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU